091
4c
2

BOOK 016.091.F844C v.32 c.1
FRANCE # CATALOGUE GENERAL DES
MANUSCRITS DES BIBLIOTHEQUES
3 9153 00056844 6

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE FRANCE

48

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mars 1897.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 644.

nationale.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Z
66
F
F
18
t.

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE FRANCE

DÉPARTEMENTS — TOME XXXII

BESANÇON

PAR AUGUSTE CASTAN

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

TOME I

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1897

Tous droits réservés

QK6.091
F84/4
v.32

INTRODUCTION

Le Catalogue dont le premier volume paraît aujourd'hui est l'œuvre d'un homme qui a consacré toute sa vie et toutes ses éminentes facultés à une Bibliothèque dont il appréciait l'importance et qu'il aimait avec passion. Pendant les trente-huit années qu'il l'administra, d'abord en qualité de conservateur adjoint (1855-1866), puis en qualité de conservateur en chef (1866-1892), son plus grand souci fut d'en étudier à fond les diverses collections, pour mieux faire jouir le public de trésors ignorés ou imparfaitement connus. Une mort prématurée l'a surpris au milieu de labeurs dont l'étendue et la complication dépassaient les forces d'un homme. Il ne lui a pas été donné de voir se produire au grand jour les travaux qu'il avait entrepris pour décrire les deux séries les plus importantes du dépôt confié à ses soins : les incunables, c'est-à-dire les livres imprimés au XV^e^ siècle, et les manuscrits.

Quand Castan fut enlevé à la science, en 1892, par un coup soudain, il avait mis la dernière main, on peut le dire, au catalogue des incunables, et il avait corrigé les premières épreuves d'un livre dont le mérite a depuis été hautement reconnu en France aussi bien qu'à l'étranger. La préparation du catalogue des manuscrits était un peu moins avancée ; mais la partie essentielle et fondamentale en était terminée depuis longtemps. La rédaction en avait été commencée et conduite très loin d'après le plan qui avait été tracé en 1841 et qui a été suivi pour les sept volumes du *Catalogue des manuscrits des bibliothèques des départements*, publiés de 1849 à 1885. C'est en vue d'une insertion dans cette

collection que Castan avait établi son manuscrit. Un nouveau plan ayant été adopté pour la seconde série du *Catalogue général*, dans lequel devaient trouver place les notices des manuscrits de Besançon, il a fallu, tout en conservant religieusement le fond de la rédaction de l'auteur, changer l'ordre des notices, transposer des paragraphes, supprimer çà et là des descriptions dont les développements ne cadraient plus avec le nouveau plan, et les remplacer parfois par des détails qui n'avaient pas été demandés dans les premières instructions. Mais, si la forme a subi des modifications, le fond est resté intact, et c'est bien l'œuvre de Castan qui reçoit aujourd'hui l'hospitalité dans les deux volumes que le Ministère de l'instruction publique consacre aux manuscrits de la Bibliothèque de Besançon.

Assurément, l'auteur, en revisant une dernière fois sa copie et au cours de la correction des épreuves, aurait fait en plus d'un endroit des retouches, comme lui en suggéraient souvent le tour de son esprit, la sûreté de sa critique, la fraîcheur de ses souvenirs et la finesse de son goût. Ce sera là un sujet de regrets pour tous ceux qui, en lisant certaines notices du catalogue, n'y reconnaîtront pas la touche assurée, alerte et délicate qui caractérise tous les écrits de Castan.

Tel que nous le présentons, le Catalogue des manuscrits de Besançon sera trouvé, nous l'espérons, digne du bibliothécaire qui a si consciencieusement compulsé ces précieux volumes, qui, pendant près de quarante ans, a veillé sur eux avec une si vive sollicitude et qui en connaissait si parfaitement l'origine et le contenu.

Castan aurait assurément mis en tête du Catalogue une histoire de la formation du dépôt. C'est là une lacune qui ne saurait être comblée d'ici longtemps. Nous devons donc nous borner à un résumé très sec, dont presque tous les éléments sont empruntés soit à des publications de Castan, soit à des notes trouvées dans ses papiers.

Le 27 novembre 1694, Jean-Baptiste Boisot, abbé de Saint-

Vincent de Besançon, lié par la confraternité littéraire et les relations de l'amitié avec les esprits les plus distingués du grand siècle, légua aux Bénédictins de son abbaye ses collections de livres, de tableaux, d'antiques et de médailles, à la condition que le tout formerait un dépôt public [1].

La meilleure partie des collections de l'abbé Boisot se composait des débris de la magnifique bibliothèque du cardinal de Granvelle, qu'il avait acquis en 1664 du comte de La Baume-Saint-Amour et auxquels il avait ajouté beaucoup de volumes recueillis en France, en Italie et en Espagne. Ce qu'on y devait surtout admirer, c'était une série de manuscrits telle qu'avait pu la former au XVI[e] siècle un prélat très instruit, un des plus puissants hommes d'État de son temps et un amateur dont la richesse égalait la curiosité. Il ne nous est point parvenu d'inventaires complets et détaillés de la bibliothèque du cardinal de Granvelle datant de l'époque où elle était dans toute sa splendeur; mais nous pouvons nous en faire une idée, en admirant ce qui en subsiste aujourd'hui à la Bibliothèque de Besançon et en parcourant de très défectueux inventaires de manuscrits dressés ou copiés au XVII[e] siècle [2].

En dehors des manuscrits qui avaient figuré dans le palais de Granvelle comme œuvres d'art ou comme textes historiques et littéraires, l'abbé Boisot avait recueilli une notable partie des papiers du cardinal. Il a donné lui-même des détails fort intéressants sur la manière dont il se les était procurés, en sauvant ainsi d'une imminente destruction un fonds d'archives politiques des plus précieux pour l'histoire générale de l'Europe au XVI[e] siècle. Nous ne pouvons mieux faire que de copier ici un

[1] Voyez la notice de M. Tivier, intitulée : *L'abbé Boisot de Besançon et ses relations littéraires avec les beaux esprits du grand siècle*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1874, p. 455-467. On trouvera plus loin un extrait du testament, de l'inventaire qui fut dressé en 1695 après le décès de J.-B. Boisot, et du procès-verbal de la mise en possession des religieux de Saint-Vincent. — Dans le présent catalogue on a marqué, à la fin des notices se rapportant aux manuscrits venus de Boisot, les numéros sous lesquels ces manuscrits figurent sur l'inventaire de 1695.

[2] Ils sont publiés plus loin, p. XI et suiv., Appendices I et II.

passage d'une longue lettre qu'il adressa à Pellisson et que Desmolets a publiée en 1727 dans la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire* [1].

Jamais ministre ne fut ni plus laborieux ni plus exact que le cardinal de Granvelle. Il conservoit toutes les lettres qu'on lui écrivoit, jusques à des lettres de complimens, jusques aux lettres de ses neveux, jeunes écoliers qu'il faisoit élever à Louvain, et qu'il obligeoit de lui écrire en latin. On peut juger par là s'il gardoit les lettres d'affaires; il en avoit laissé dans plusieurs coffres une quantité prodigieuse, en différens langages, toutes notées, apostillées ou soulignées de sa main, avec plusieurs copies de ses réponses, dans les affaires considérables; c'étoit autant de trésors dont on ne pouvoit prendre trop de soin. Mais on méprise ordinairement ce qu'on ne connoit pas. Ces rares monumens de l'habileté du cardinal furent bientôt négligez, portez dans un galetas et abandonnez à la pluye et aux souris.

Au commencement, les domestiques, peu après les enfans du voisinage, alloient familièrement prendre de ces papiers. Ensuite, comme on eut besoin de cinq ou six caisses, un maître d'hôtel habile, pour montrer qu'il ne laissoit rien perdre, vendit à des épiciers les lettres qui étoient dedans. Enfin on se trouva si embarrassé de ces paperasses inutiles (on leur faisoit l'honneur de les appeler ainsi) que, pour s'en défaire peu à peu, on les abandonna aux dernières indignitez : c'est ce qui les a sauvées. Un abbé sçavant et curieux, conseiller en notre Parlement, et autrefois chancelier de l'ordre de la Toison d'or [Jules Chiflet, abbé de Balerne], s'en fit apporter une très grande quantité. Il en tomba d'autres entre les mains de plusieurs personnes de toute condition, et beaucoup de gens en gardèrent par la seule vénération qu'on a encore en cette ville pour tout ce qui vient de la maison de Granvelle.

J'ai ramassé presque tous les débris de ce grand naufrage. Deux personnes de qualité [le comte de Saint-Amour et le baron de Thoraise] m'ont donné ce qui leur en restoit. J'ai acheté ce qui étoit encore dispersé çà et là; et un conseiller de mes amis [M. Chiflet, conseiller au parlement de Besançon], frère de l'abbé dont j'ai parlé, voyant que ce qu'il en conservoit n'étoit plus qu'un fragment au prix de ce que j'en avois déjà rassemblé, a bien voulu souffrir qu'il passât entre mes mains.

J'y ai ajouté depuis plusieurs pièces originales, tant anciennes que modernes, déterrées en divers endroits, et, pour prévenir un nouveau malheur, j'ai pris soin de les faire relier. Il y en a déjà plus de quatre vingt gros volumes in-folio.

Telle était l'origine de la meilleure partie des collections que l'abbé Boisot avait léguées à ses compatriotes et que la ville de

[1] T. IV, p. 26-167.

Besançon a religieusement conservées jusqu'à nos jours [1]. L'ouverture du dépôt public qui venait d'être si généreusement fondé fut fixée au 7 juillet 1696 et annoncée par un placard municipal ainsi conçu :

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Messieurs, vous êtes avertis que, tous les mercredy et samedy de chaque semaine, à commencer samedy prochain septième jour du présent mois de juillet mil six cent quatre vingt seize, sera exposée chez les Révérends Pères Bénédictins la bibliothèque que feu M. Boisot, abbé de Saint-Vincent, etc., a donnée au public. Les sçavans et tous ceux qui en seront curieux s'y pourront trouver les dits jours, depuis les huit heures du matin jusqu'à dix, et depuis deux heures après midy jusqu'à quatre. Les livres rares, médailles et précieux manuscrits dont elle est composée satisferont avantageusement leurs désirs et curiosité, et éterniseront le souvenir de ce que le public doit à cet illustre abbé.

Les libéralités postérieures de l'avocat Duchasne (1701), de Claude Boisot, grand chantre de la cathédrale (1748), du conseiller Bouhélier de Sermange (1762), de l'abbé de Camus (1783) et de plusieurs autres bienfaiteurs accrurent encore les ressources de ce dépôt. La liste des religieux qui eurent à l'administrer peut s'établir comme il suit :

1°. Dom Luc Couché, de Besançon, premier titulaire de l'emploi, avait fait profession à Faverney, le 18 octobre 1678; il mourut au prieuré de Mont-Roland, le 19 mars 1720.

2°. Dom Prosper Lévêque, de Besançon, avait fait profession à Luxeuil, le 29 septembre 1729, et mourut dans la même abbaye le 15 décembre 1781 : auteur de *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle;* Paris 1753, 2 vol. in-12; et

[1] Des pourparlers furent engagés en 1698 et 1699, entre le président Boisot et l'abbé de Louvois, pour faire passer à la Bibliothèque du Roi les papiers de Granvelle. On trouvera plus loin, p. xx, deux lettres relatives à ce projet qui ne devait pas aboutir. — En 1764, le comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de l'impératrice Marie-Thérèse aux Pays-Bas, paraît avoir conçu le projet d'acquérir pour la Bibliothèque de Bruxelles les papiers du cardinal de Granvelle; voyez Gachard, *Lettres sur la collection des manuscrits de Granvelle,* Bruxelles [1834]; in-8° de 13 pages.

d'une *Histoire du siècle de Charles-Quint*, en 3 vol. in-fol., demeurée manuscrite. Il a été l'objet d'un article de Charles Weiss, dans la *Biographie universelle*.

3°. Dom Ferdinand Bouhélier, d'Ornans, fit profession à Luxeuil, le 24 juin 1733, et mourut dans la même abbaye, le 9 janvier 1776.

4°. Dom Anselme Berthod, né à Rupt, village de Franche-Comté, le 21 février 1733, fit profession à Faverney, le 8 septembre 1752, fut bibliothécaire de Saint-Vincent de Besançon depuis 1762 jusqu'en 1777, et produisit un grand nombre de dissertations sur les annales de la province de Franche-Comté, dont plusieurs ont été publiées de nos jours dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*. Appelé en 1784, par le gouvernement des Pays-Bas, pour faire partie de la commission chargée de continuer le recueil des Bollandistes, il fut élu membre de l'Académie impériale et royale de Bruxelles. Il mourut dans cette dernière ville, le 19 mars 1788. — Une notice lui a été consacrée, par M. Weiss, dans le t. II des *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*. C'est à lui que revient sans conteste le premier rang parmi les religieux qui ont eu la charge de la bibliothèque de Saint-Vincent. Il écrivait en 1785 : « J'ai de beaux projets pour notre bibliothèque; son bien-être m'intéresse plus que moy-mesme, et si jamais on croit mes travaux dignes de récompense, je consens à ce qu'on m'oublie, pourvu que le tout reflue sur un établissement si utile pour les lettres et qui n'est que commencé. »

5°. Dom Augustin Rousseau, qui avait fait profession à l'abbaye de Faverney, le 15 août 1760, remplaça dom Berthod comme bibliothécaire, en 1777, et exerçait encore cette fonction en 1780. Il était savant dans les langues orientales et correspondait avec l'abbé Morelli, le célèbre bibliothécaire de Saint-Marc de Venise.

6°. Dom Philippe Sterque (Gaspard-François), né à Salins en 1746, fit profession à Luxeuil, le 6 juin 1764, fut couronné par

l'Académie de Besançon, en 1787, pour un mémoire sur l'université du comté de Bourgogne ; il exerçait encore l'emploi de bibliothécaire en 1791. Après la Révolution, il fut obligé, pour vivre, de remplir les modestes fonctions de commissaire de police dans sa ville natale. Il y mourut en 1827 (Rousset, *Dict. des communes du Jura,* t. VI, p. 590).

Les Bénédictins s'acquittèrent fidèlement de la mission qui leur avait été confiée par le fondateur de la bibliothèque. Ils dressèrent, en 1732, un catalogue qui comprenait à la fois les livres donnés par J.-B. Boisot et ceux que la libéralité de plusieurs bienfaiteurs avait permis d'ajouter au fonds primitif. Il est intitulé :

Anno Domini 1732. Catalogus librorum quos, per manus religiosorum abbatiae Sancti Vincentii Bisuntini, publici juris esse voluerunt bibliothecae fundator, anno 1694, illustrissimus ac reverendissimus dominus dominus J.-B. Boisot, Sancti Vincentii abbas, et ceteri benefactores D. D. Chiflet, in suprema curia senator, D. D. Duchasne, J. U. doctor...

Un nouveau catalogue fut commencé en 1762 avec le concours des commissaires délégués par le Magistrat, qui contrôlèrent attentivement le travail et qui arrêtèrent, le 6 avril 1764, un procès-verbal de récolement [1].

On en trouvera plus loin un extrait qui montre avec quel soin les membres du Magistrat de la cité secondaient les religieux de Saint-Vincent chargés de l'administration de la bibliothèque. Le même document nous fait connaître en détail l'ordre matériel qui avait présidé au rangement des collections.

Ces catalogues ne paraissent pas contenir l'indication d'un certain nombre de manuscrits qui appartenaient à l'abbaye de Saint-Vincent longtemps avant la donation de l'abbé J.-B. Boisot et qui sont, au moins en partie, compris dans les listes qu'a publiées Montfaucon [2].

[1] Les cotes de l'inventaire arrêté le 6 avril 1764 sont marquées, dans le présent Catalogue, à la fin des notices consacrées aux manuscrits correspondants. Ces cotes se composent d'une lettre placée entre deux chiffres ou deux groupes de chiffres, par exemple 31.E.19, cote assignée à la Bible hébraïque qui forme le premier article du classement actuel.

[2] *Bibliotheca bibliothecarum,* t. II, p. 1189-1194.

Avec la Révolution s'ouvrit une ère nouvelle pour la bibliothèque publique de Besançon. Dès le commencement de l'année 1791, elle s'enrichit des livres de l'ordre des Avocats, qui étaient conservés dans une salle du couvent des Carmes et dont les commissaires de la commune prirent possession le 18 janvier 1791, conformément à la donation faite à la suite d'une délibération solennelle en date du 1er décembre 1790.

Un peu plus tard, elle recueillit la meilleure partie des livres qui, en vertu des lois révolutionnaires, saisis dans les anciennes communautés et au domicile des émigrés et des condamnés, étaient venus s'entasser dans le dépôt littéraire du district de Besançon. L'indication sommaire des grandes et des petites collections qui s'y trouvaient en 1801 nous est fournie par le procès-verbal d'un vérificateur de l'enregistrement qu'il a paru utile de reproduire en appendice : il est, en effet, plein de renseignements sur les origines du vieux fonds de la Bibliothèque de Besançon et sur l'histoire, encore imparfaitement connue, des dépôts littéraires qui ont été le noyau de la plupart de nos bibliothèques municipales. Les fonds du dépôt littéraire de Besançon qui renfermaient le plus de manuscrits remarquables étaient ceux du chapitre, de l'Académie et de la famille Chiflet. Il faut espérer que l'histoire de ces fonds sera l'objet de notices développées, dont le présent catalogue facilitera la composition.

Parmi les savants et les amateurs dont les manuscrits et les travaux ont contribué, depuis la Révolution, à augmenter la collection municipale, on doit citer :

Le Capucin Joseph Dunand, mort en 1790. Ses manuscrits furent achetés en 1804 pour une somme de 300 francs.

Le Père Laire, mort en 1800. Il avait tiré des abbayes de Franche-Comté beaucoup de livres destinés à la bibliothèque du cardinal de Loménie de Brienne [1].

[1] Il se vantait, dans une lettre adressée à son patron, d'avoir « dépouillé dix-sept bibliothèques de moines en Comté ». Voyez dans ce volume, à la p. 368, la notice du manuscrit 615.

L'architecte Pierre-Adrien Paris, qui légua, en 1819, son riche cabinet de livres, de dessins et d'objets d'art;

Jean-Pierre Baverel, mort en 1822;

Le baron de Percy, qui donna en 1823 cinq manuscrits anciens, dont quatre sur parchemin;

Jean-Jacques Bruand, mort en 1826, dont le cabinet fut acquis en 1827;

Labbey de Billy, dont le nom figure dans le catalogue des incunables encore plus souvent que dans celui des manuscrits;

Dom Pierre-Philippe Grappin, mort en 1833;

Le chanoine Thiébaud;

Mgr P. Bigandet, évêque de Ramatha;

Charles Duvernoy, dont les collections, principalement relatives à l'histoire du pays de Montbéliard, furent cédées en 1861 à la ville de Besançon pour une somme de 2,400 francs;

Le bibliothécaire Charles Weiss, mort en 1866.

Quatre titulaires se sont succédé dans la charge de bibliothécaire de la ville de Besançon, depuis la Révolution jusqu'à la nomination du bibliothécaire actuel. Ce sont :

1°. Claude-Louis Coste, né à Besançon en 1762, avocat, procureur de la commune en 1792, bibliothécaire de l'École centrale, puis de la ville de Besançon, depuis 1794 jusqu'en 1812, époque à laquelle il remplaça son père comme receveur des hospices; il a publié plusieurs travaux d'histoire et d'archéologie dans le *Magasin encyclopédique* de Millin. Il est mort à Besançon le 9 mai 1834. — Une notice sur lui a été insérée par Ch. Weiss dans la *Biographie universelle*.

Pour se conformer à un arrêt du gouvernement, du ... pluviôse an XI, Coste rédigea un inventaire général de la Bibliothèque, dont une copie, datée du 30 nivôse an XIII, fut transmise au Ministère de l'intérieur. Cette copie est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, n° 5292 du fonds français des nouvelles acquisitions. C'est à elle que G. Haenel a emprunté la liste des

manuscrits de Besançon insérée dans son recueil de catalogues (col. 68-83).

2°. Pierre-Charles Weiss, né à Besançon, le 15 janvier 1779, secrétaire particulier du maire de Besançon, puis bibliothécaire de cette ville à partir de 1812, l'un des principaux collaborateurs de la *Biographie universelle* des frères Michaud, à laquelle il a fourni 425 notices. Son nom est attaché, en outre, à la publication des neuf volumes publiés en France des papiers d'État du cardinal de Granvelle. Ami d'enfance de Charles Nodier, Weiss compta parmi les brillants causeurs des réunions de l'Arsenal. Élu correspondant de l'Institut, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1832, il fut fait officier de la Légion d'honneur en 1850. Il est mort le 13 février 1866, — léguant une somme de 30,000 francs pour une statue à élever au cardinal de Granvelle dans le palais de la famille du prélat à Besançon. — Une notice sur Charles Weiss, par A. Castan, a été publiée en 1868 dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* (4e série, t. IV).

3°. Ferréol-François-Joseph-Auguste Castan, né à Besançon, le 20 novembre 1833, archiviste-paléographe en 1855, devint cette même année le coadjuteur de Charles Weiss, qu'il remplaça en 1866. Mort le 28 juin 1892. Son nom restera indissolublement uni à celui de l'établissement qui lui doit une bonne part de sa réputation et dont il a mis les richesses en valeur. Nous devons nous borner à renvoyer à la notice que lui a consacrée son ami M. Léonce Pingaud[1] et dans laquelle sont appréciés avec une parfaite justesse les services de tout genre qu'il a rendus à la Bibliothèque comme aux autres institutions littéraires et artistiques de la ville de Besançon.

4°. M. Viancin, 1892-1894.

Le nombre des articles décrits dans les deux volumes de ce Catalogue s'élèvera à près de deux mille.

[1] *Auguste Castan ; sa vie, son œuvre ;* 1833-1892. Besançon, 1896 ; in-8° de 155 et xxxix pages. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.*)

A la suite du fonds général, seront décrites :
La collection Chiflet;
— Granvelle;
— Droz;
— Dunand;
— Baverel;
— Paris;
— Duvernoy;
— de l'ancienne Académie de Besançon.

L. Delisle.

APPENDICE

I

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de M. le cardinal de Granvelle, comme ils sont rapportés en l'inventaire de 1607 [1], *produit dans un procès jugé au parlement de Dijon.*

1. Librorum ritualium sive ceremoniarum tomi IV.
2. Instructiones Francorum regis ad papam.
3. De Grassis, III tomes.
4. Historiae Aragoniae.
5. Un livre en françois, concernant plusieurs matières, en parchemin, couvert de velours noir, avec des boutons.
6. Li Comte, en parchemin.
7. D. Augustinus de Civitate Dei, en parchemin.
8. De l'origine des roys de France.
9. Dionis historiarum epitome. Grec. II frans.
10. Un vieil livre commencant au temps que Jésus Christ print mort et passion.
11. Livre du corps de policie, en parchemin.
12. Chroniques de J. Froissard. II volumes en parchemin, couvert de velours noir.

[1] Sur cet inventaire, voyez une notice de Gachard, dans *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire,* 3e série, t. IV (Bruxelles, 1863, in-8°), p. 70 et suiv

13. Chroniques de F. Jean Golain, de l'ordre des Carmes. II volumes en parchemin; couvert de velours violet.

14. Lactantii Firmiani, en parchemin, XVIII gros.

15 [1]. Certaine histoire anciene de France, en papier, escrit à la main, VII gros.

16. Commentaires de Jules Caesar en françois, escript en parchemin, IX frans.

17. Neuf volumes de la glosse ordinaire de Lyra, manuscrit en parchemin, couvert de bois, avec des ferrures, XL frans.

18. Un volume couvert de velours noir, manuscrit, en parchemin, où sont depeintes diverses herbes, avec les couleurs, et les propriétés d'icelles herbes, par ordre de alphabet, n'ayant aucune inscription, XXX frans.

19. Gesta in concilio Basiliensi, en trois volumes, manuscrits, en papier, VI frans.

20. Consilium Sigismundi de Loffredo, in quo tractatur de feodo haereditario, manuscrit, VI gros.

21. Diversa carmina, en un manuscrit, III gros.

22. Biblia sacra, escrite en main, in parvo volumine, reliée et couverte de velours rouge, avec les fermillets et ferrures d'argent, où sont les armes du feu cardinal de Granvelle; estant dans un estuy, XV frans.

23. Summaria descriptio tabularum orbis, manuscrit et de vieilles lettres, où sont les peintures des cartes de Ptolémée, IX gros.

24. Trois volumes de Tite-Live, manuscrit en parchemin, les trois, X frans.

25. Deux vieux livres en lettres incogneues, manuscrits en parchemin, les deux, XVIII gros.

26. Un livre manuscrit contenant la forme de l'administration des saints sacrements, II gros.

27. Officii di Napoli, VI gros.

28. Translation en françois de Panthée, II gros.

29. Joannes Lastromani, manuscrit, II gros.

30. Processus legationis Petri Courdier, Ludovici XII, Franciae regis, oratoris, manuscrit, IIII blans.

31. Les Mémoires de messire Olivier de la Marche, manuscrit, II frans.

32. Phaenicis sive consecrationis augustae, XII gros.

33. Un vieil manuscrit en grec, IIII gros.

34. Quatre livres en langue arabesque; papier rouge turquois, les quatre, XVIII frans.

35. Un manuscrit en espagnol, parlant de guerre, couvert de velours orangé, XII gros.

36. Hippocratis Aphorismi, manuscrit, III gros.

37. Trois volumes reliés, tous semblables, avec dorures, en grands caractères incongneus, et pour ce demeurés à la charge du sieur heritier et non taxés.

38. Trois autres petits, de mesme caractère, aussy non taxés.

[1] C'est seulement à cet article 15 que commence l'édition de M. Gachard.

39. Georgius Siculus, manuscrit, II gros.
40. Un manuscrit de l'ordre d'Alcantara, IIII gros.
41. De architectura tomus tertius, XII gros.
42. Un livre en grec, manuscrit, III gros.
43. Une Bible, en parchemin, manuscrit, XII gros.
44. Un vieil livre contenant les decrets de Bonifacius, II gros.
45. Une paire d'heures, in quarto, où sont fermillets d'argent; couverte de velours, IIII frans.
46. Une autre paire, in quarto, couverte de velours noir, V frans.
47. Une autre paire, in octavo, couverte de velours noir, illuminée, III frans.
48. Cavallero determinado, II gros.
49. De orescopios, manuscrit, I gros.
50. Athenagoras, manuscrit, III gros.
51. Un autre livre commençant « Jannon cammaticon », III gros.
52. Onosandri Strategetica [1], VI gros.
53. Secreta secretorum Aristotelis, aussi en main, VI gros.
54. Poemata Mathiae Drevitii, dicata illustri de Medicis, manuscrit, VI gros.
55. Polybii historiarum epitome, manuscrit, XVIII gros.
56. Orationes Ciceronis, manuscrit en parchemin, XII gros.
57. Un viel manuscrit en parchemin du royaume de Cathay, IX gros.
58. Blondi Flavii decas prima de declinatione imperii romani, en parchemin, XII gros.
59. L'Histoire de Sicile et autres discours, en un manuscrit, VI gros.
60. Les funérailles de Charles cinquiesme, en figures illuminées, pliées en livre, II frans.
61. Oratio congratulatoria Carolo quinto, autore Servilio, manuscrit en parchemin, VI gros.
62. Responsa jurium Malfonti [2] ad Carolum quintum, manuscrit, XII gros.
63. Apollodori Bibliotheca, manuscrit en grec, XII gros.
64. Ptolemaei syntaxis mathematica, manuscrit en grec, XII gros.
65. Beati Hieronymi epistolae, manuscrit, XII gros.
66. Figures d'architecture de Vegetius, II frans.
67. Theodoretus, en parchemin, manuscrit en grec, III frans.
68. Dionis historiae, manuscrit, IIII frans.
69. Photii opera, en grec, manuscrit, IIII frans.
70. Cyrillus, manuscrit en grec, IIII frans.
71. Sextus Empyricus, manuscrit en grec, V frans.
72. Diodorus Siculus, grec, manuscrit, III frans.
73. Lucidarium juris humani, manuscrit, VI gros.
74. Athenaeus de machinis bellicis, manuscrit en grec, III frans.
75. Proclus in Alcibiadem Platonis, manuscrit en grec, XII gros.
76. Poliaeni stratagemata, en grec, manuscrit, XVIII gros.
77. Sallustius, manuscrit en parchemin, couvert de velours rouge, XII gros.

[1] *Stratigira,* Gachard.
[2] *Malfeucti,* Gachard.

78. Commentaria Caesaris, manuscrit en parchemin, couvert de velours noir, II francs.
79. Chrysostomus in psalmos, grec, manuscrit, XII gros.
80. Plutarchi Phocion et Cato, manuscrit couvert de velours noir, III gros.
81. De fortuna et providentia, manuscrit en parchemin, I franc.
82. Josephus, en françois, enluminé, manuscrit en parchemin, VI frans.
83. Epiphania sacra, tragicomoedia, manuscrit, I gros.
84. Avicennae opera, manuscrit en grand volume, VI frans.
85. Postilla super epistolas divi Pauli, manuscrit en parchemin, III frans.
86. Dionysii Hierarchia, manuscrit en parchemin, IX gros.
87. Hieronymi Vidae oratio, en petit manuscrit, en parchemin, II gros.
88. Andreas a Facina[1], manuscrit, IIII blans.
89. Revolutio Caesaris Galliae, manuscrit, I gros.
90. Ordonnances de la Toison d'or, manuscrit en parchemin, I gros.
91. Hieronymi ab Augustis, manuscrit en papier, I gros.
92. De rebus mirificis sermo in evangelium, manuscrit, II gros.
93. Francisci Buccii[2] oratio, manuscrit, I gros.
94. Oratio ad Carolum quintum, manuscrit, I gros.
95. Une paire d'heures, manuscrit en parchemin, enluminé, II frans.
96. Theophrastus, en grec, manuscrit, II gros.
97. Jacobus Peletarius, manuscrit, VII gros.
98. Un manuscrit en droict, VI gros.
99. De la langue mexicane, manuscrit, VI gros.
100. Trois manuscrits en papier, fort petits, III gros.

(Papiers de Philibert de La Mare, recueillis par Fontette, Bibliothèque nationale, collection Moreau, vol. 849, fol. 181. Un exemplaire, peut-être original, de cet inventaire, existe dans les archives du grand Conseil de Malines, d'après lequel M. Gachard a publié, en 1863, les articles cotés ci-dessus 15-100. Voir *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire,* 3e série, t. IV, p. 145-149.)

II

Fragment d'un autre catalogue des manuscrits du cardinal de Granvelle.

Catalogus mss. codicum bibliothecae Granvellanae.
1. Cosmographia universalis, in-fol.
2. Mémoires d'Olivier de la Marche. Tome I.
3. Propertius, in-4°.
4. Sallustius.
5. Commentaires de Jules Cæsar.

[1] *Lacina*, Gachard.
[2] *Boccii*, Gachard.

6. Diodorus Siculus, grec.
7. Athenaeus de machinis bellicis. G [1].
8. Theophrastus de odoribus. G.
9. Arte de la lingua mexicana por f. Andres de Olives.
10. Poliaeni stratagematum lib. 8. G.
11. Decades de Tite-Live.
12. Dionis Historia romana. G.
13. Theodoretus in epistolas D. Pauli. G.
14. Cyrillus. G.
15. Sextus Empyricus. G.
16. Ragionamento del advenumento degli Inglesi et Normanni in Britannia.
17. Histoire de Sicile.
18. Polybii epitome a libro 7 ad 19. G.
19. Apollodorus. G.
20. Du royaume de Cathay.
21. La forme de l'interim observée es eglises du diocèse de Besançon, estants riere le comté de Montbeliard et terre de Blancmont.
22. Chronique de M. Jean Golain. 2 volumes.
23. Histoires anciennes de France.
24. Dionis epitome per Xiphilinum. G.
25. Des roys de France, ducs de Milan, roys de Naples, avec la postérité d'iceux.
26. El Islario general de todas las islas del mundo.
27. Ceremonial de Rome. VII volumes.
28. Lactantius Firmianus.
29. Chronique de France.
30. Jean Froissard.
31. Titus Livius de bello punico et macedonico.
32. Ptolemaeus. G.
33. Processus verbalis super legatione et gestis apud potentissimos Scotiae, Daniae, Norwegiae, Sclavoniae et Gothorum reges, per Petrum Cordier, devotum doctorem, regis Franciae Ludovici XII ad eos nuper delegatum.
34. Des offices du royaume de Naples.
35. Proclus. G.
36. Onosandri strategetica. G.
37. Athenagoras Atheniensis pro christianis. G.
38. Vegèce, des establissements appartenants à la chevalerie.
39-51. Arabici libri XIII.
52. Proclus in priorem Alcibiadem Platonis.
53. Flavii Blondi de declinatione imperii romani decas unica.
54. Sancti Dionysii opera.
55. Proclus, archiepiscopus Constantinopolitanus, de traditione divinae liturgiae. G.

[1] La lettre G désigne les manuscrits grecs.

56. Hieronymi Balbi, episcopi Burcensis, ad Pompeium cardinalem Columnam, de fortuna et providentia.

57. Acta concilii Basiliensis amplissima. In-folio. 2 volumes.

58. Pyrrhonianarum argumentationum lib. 3. Sexti Empyrici hypomnematum lib. 10. G. In-folio.

59. Claudii Ptolemaei harmonicorum lib. 3. Porphyrius in Harmonica Ptolemaei. Aristides Quintilianus de musica. Marini philosophi commentarius in data Euclidis. Briennii harmonica. Incertus author de mundo. G. In-4°.

60. Athenaeus de machinis. G. 1.

61. Hero de machinis. G. 12.

62. Hero de telorum fabrica. G. 14. 6.

63. Apollodori poliorceticorum fragmenta. G. 25.

64. Heronis pneumatica. G.

65. Hero de casibus poeticis. G.

(Papiers de Philibert de La Mare, recueillis par Fontette; Bibliothèque nationale, collection Moreau, vol. 849, fol. 180 v° et 183.)

III

Testament de Jean-Baptiste Boisot et exécution de ce testament. (1694 et 1695.)

1°. *Testament* (27 novembre 1694).

Extrait du testament solennel fait par Révérend seigneur M. Jean-Baptiste Boizot, prestre, abbé de Saint-Vincent de Besançon, prieur de Grande Cour et de La Loye, passé pardevant Jean Colin, notaire royal audit Besançon, le 27 novembre 1694, publié au Parlement de ladite ville et pardevant M. Charles Bouvot, conseiller et commissaire à ce député, le 7 décembre de ladite année, par lequel testament il a institué pour son héritier universel M. Claude Boisot, son frère, président audit Parlement.

Item, je donne et lègue aux Révérends Pères Bénédictins de Besançon touts et quelconques mes livres, les manuscrits reliés et non reliés qui m'appartiennent, avec mes médailles de bronze et d'argent, anciennes et modernes, et les medailliers et armoires dans lesquels elles sont renfermées, à charge et condition qu'ils mettront le tout dans une sale qui sera ouverte deux fois la semaine à touts ceux qui voudront y entrer, lesquels pourront y lire et estudier autant de temps qu'ils souhaiteront pendant lesdits deux jours, sans que pourtant il leur soit permis d'en distraire aucun livre, et afin que lesd. livres et medailles, aussy bien que les bustes et peintures dont sera parlé cy après, soient conservez pour toujours pour l'avantage des gents doctes, je veux et entends que l'on dresse un inventaire du tout pardevant notaire et tesmoins, en présence de mon héritier cy après nommé, que doubles soient faits dudit inventaire, dont l'un sera remis entre

les mains de mond. héritier et l'autre sera porté à Messieurs du Magistrat de cette ville, afin qu'ils prennent soin de la conservation desdits livres et autres choses cy dessus spécifiées, comme estant des monuments que je consacre à la postérité.

De plus, je donne et lègue auxdits Révérends Pères Bénédictins la somme de 6,000 francs, qui sera employée en achapt de rente, dont le revenu sera pris premièrement pour les frais dudit inventaire, pour l'ornement de la sale où sera mise cette bibliothèque publique, et ensuite employé en achapt de livres, comme le supérieur et celuy à qui ladite bibliothèque sera confiée jugeront à propos, à charge toute fois qu'ils achèteront des livres des Pères et autres livres de belles-lettres pour l'usage de toutes sortes de personnes, deffendant expressément l'achat d'aucuns sermonaires, lesquels livres seront adjoutés de quatre en quatre années au susdit inventaire; mon intention estant que le revenu de ladite somme de 6,000 francs soit ponctuellement employé en augmentation de ladite bibliothèque, sans pouvoir estre divertis à aucun autre usage, comme aussi que lesdits livres et médailles demeurent à perpétuité dans ladite sale pour l'usage du public, sans pouvoir estre porté ailleurs ny distrait, pour le tout ou en partie, à quelle cause ou pretexte que ce soit.

Et affin de donner moyen auxdits religieux d'orner ladite sale, je veux et entends que touts mes bustes de marbre et de bronze y soient placez avec les tableaux suivants, sçavoir le portrait du chancelier de Grandvelle de la main de Titien, celuy du cardinal son fils, deux autres portraits qu'on dit estre de l'ambassadeur Renard et de sa femme, de la main d'Olbein, une Vierge sur du bois de la main du Léonard, une autre aussy sur du bois de la main de Jacques Prevost, un saint Hierosme de la main de L'Espagnolet, une Vierge avec un petit Jesus et un saint Joseph [1], un crucifix aussy sur du bois, une perspective aussy sur du bois, avec les cadres qui y sont, un tableau sur du bois représentant un Christ couronné d'espine, qu'on dit estre de la main d'Albert Dure; voulant et entendant que touts lesdits bustes et peintures demeurent à perpétuité dans ladite bibliothèque, avec leurs consoles, et celles qui sont dorées, que je n'ay pas encor mis en œuvre, sans qu'ils en puissent estre distraits à quelle cause ou prétexte que ce soit.

Pour extrait :

J. Colin.

2°. *Nomination des religieux de Saint-Vincent chargés de recevoir les objets légués* (5 janvier 1695).

Ce jourd'huy cinquième janvier 1695, le Révérend Père Dom Joachim Jacquard, supérieur des Révérends Pères Bénédictins de Saint-Vincent de Besançon, ayant assemblé canoniquement la communauté pour faire élection de deux religieux du couvent qui ayent le pouvoir et le soin d'assister

[1] Les mots *de Raphaël* ont été ajoutés après coup en marge.

à l'inventaire des livres de la bibliothèque de fut Mr Jean-Baptiste Boisot, abbé, et de recevoir lesdits livres aux conditions portées par le testament dudit sieur abbé, ladite communauté a choisi les RR. PP. Dom Vincent Duchesne et Dom Luc Couché, religieux prestres dudit Saint-Vincent, lesquels auront soin aussy de recevoir lesdits livres, médailles, médailliers, bustes, tableaux, consoles, piédestaux, armoires et tablettes, et en donner valable descharge et acquit, pour les faire transporter dans la sale préparée à les recevoir; promettant d'accepter, avoir pour agréable et confirmer tout ce qu'ils feront à cet effet. En foy de quoy, je me suis soussigné : (Signé :) Dom Simplician Boitousset, secrétaire du monastère de Saint-Vincent de Besançon.

3°. *Inventaire* (5 janvier-7 octobre 1695).

Inventaire et description des livres, manuscrits, médailles, bustes et peintures donnez et leguez aux Révérends Pères Bénédictins de cette ville de Besançon, pour estre déposez dans une sale qui sera ouverte pendant deux jours de chaque semaine à perpétuité, à touts ceux qui voudront y entrer pour y lire et estudier, par le testament de défunt révérend sieur messire Jean-Baptiste Boisot, prestre, abbé de Saint-Vincent de cette ville de Besançon, prieur de Grandecour et de La Loye, passé pardevant Jean Colin, notaire royal de ladite ville, soussigné, le 27 novembre 1694, publié pardevant M. Charles Bouvot, conseiller du Roy en son Parlement de cette ville, commissaire à ce député, le 11 décembre de ladite année; lequel inventaire a esté fait en présence et à la réquisition de M. Claude Boisot, président audit Parlement, frère et héritier universel dudit seigneur abbé de Saint-Vincent, de nobles Alexandre-Antoine Tinseau et Pierre-Ignace Gilbert, avocats en Parlement, conseillers de ville, commis députez par Messieurs du Magistrat de cette ville de Besançon, auxquels l'on doit remettre un double du présent inventaire pour la conservation de lad. bibliothèque, bustes, médailles et peintures, comme il est plus au long porté par ledit testament dudit sieur abbé de Saint-Vincent, en présence aussy du R. P. Dom Joachim Jacquard, sous-prieur au monastère abbatial Saint-Vincent de Besançon, et des RR. PP. Dom Vincent Duchesne et Dom Luc Couché, commis et députez par leur communauté, suivant l'acte capitulaire en datte du présent jour 5e janvier 1695, qui sera joint à la présente minutte, auquel jour a esté commencé le présent inventaire par led. Jean Colin, notaire royal dudit Besançon, en présence de M. Claude-Charles Jacquinot, prestre dudit Besançon, et de Claude-Estienne Herard, clerc demeurant en ladite ville, tesmoins requis et appellez.

(Suit l'inventaire, dressé du 5 janvier au 7 février 1695, de 11 tableaux, de 4 bustes, de 155 manuscrits, cotés 1-143, et de 1,582 volumes ou lots de volumes imprimés, répondant aux cotes 144-1725 :)

Qui sont tous les livres et manuscrits qui se sont trouvez en la bibliothèque dudit seigneur abbé Boisot, qui estoit en la dernière chambre haute du corps de logis sur le jardin de ladite abbaye, touts lesquels livres, avec

les rayons qui les supportoient, ont esté mis entre les mains et au pouvoir desdits RR. PP. Bénédictins. (Signé :) D. Vincent Duchesne, et D. Luc Couché.

Et ensuite, estant descendu dans la chambre mortuaire dudit seigneur abbé, il s'est trouvé au cabinet joignant ladite chambre les livres suivants :

(Cotes 1726-1991 de l'inventaire.)

Et en ladite chambre mortuaire dudit seigneur abbé de Saint-Vincent s'est trouvé une armoire de bois de nouhier, ferré et fermé à clef, de la hauteur d'environ dix pieds, dans laquelle se sont retrouvés les manuscrits suivants :

(Cotes 1992-2086, sous lesquelles sont enregistrés les papiers de Granvelle.)

Qui sont touts les livres et manuscrits, bustes, consoles, piédestaux et tableaux leguez par ledit fut seigneur abbé Boizot, retrouvez en sa maison abbatiale après son décès, et délivrez auxdits RR. PP. Bénédictins aux personnes desd. RR. PP. Dom Vincent Duchesne et Dom Luc Couché, commis et préposez de leur part, qui pour ce se sont sousignez avec les susdits notaire et tesmoins, à Besançon, le 7 février 1695.

Du 8 [et du 9] février 1690, par devant ledit notaire, en présence des susd. parties et tesmoins, a esté procédé à l'inventaire et description des médailles suivantes, retrouvées dans un medaillier de racines de nouhier, ferré et fermant à clef, auquel lesdites parties avoient mis leurs sceaux, pour seureté d'icelles, qui ayants estez levez et l'ouverture dudit médaillier faite, il s'y est trouvé 26 layettes, dans lesquelles sont les médailles suivantes :

(Rangées dans cet ordre : papes, cardinaux, souverains, ducs, grands personnages, hommes célèbres, divers.)

Ensuitte, le 4 octobre 1695, en présence dudit seigneur président Boizot, héritier dud. seigneur abbé Boizot, de noble Charles Monnier, seigneur de Noironte, conseiller et commis de M^rs^ du Magistrat de cette ville, et desdits RR. PP. D. Vincent Duchesne et D. Luc Couché, commis par lesd. RR. PP. Bénédictins, a esté procédé par ledit Colin, notaire, à l'inventaire et description des médailles qui se sont retrouvées dans le médaillier dudit seigneur abbé estant en sa bibliothèque, et dans trente layettes y estant, et encore six layettes vuides.

(Inventaire de médailles grecques et romaines.)

Finalement, une armoire de menuserie de bois de nouhier, fermant à clef, dans laquelle sont renfermées les médailles.

Et le 7^e^ octobre de l'an susdit 1695, ont esté encore adjoutez audit inventaire divers titres qui devoient servir à l'histoire que ledit seigneur Jean-Baptiste Boizot, abbé de Saint-Vincent, avoit projeté de faire concernant la noblesse de plusieurs familles de cette province, suivant que lesdits titres sont énoncez dans l'inventaire contenant cinq rôles et trois lignes, escrit par ledit seigneur abbé Boisot, et depuis la cote 1 jusques à celle de 107, lequel inventaire a esté signé par le dit Colin, notaire, et remis avec les titres y enoncez, à l'exception de ceux qui sont par *deest*, entre les mains desdits RR. PP. Bénédictins, icy coté 2087.

Deux globes de bois d'environ 4 poulces de diamètre, l'un terrestre et l'autre céleste, estants couverts de papier, qui ont esté aussy remis auxd. RR. PP. Bénédictins, — qui sont touts les livres, manuscrits, médailles, peintures, bustes et piédestaux léguez par led. seigneur Jean-Baptiste Boisot, abbé de Saint Vincent, auxdits RR. PP. Bénédictins, lesquels comparants icy par le R. P. D. Ambroise Mercier, prieur audit monastère abbatial de Saint-Vincent, et par lesdits RR. PP. Dom Vincent Duchesne et Dom Luc Couché, commis députez par leur communauté, se sont tenus pour content et satisfait du susd. légat, et en quittent ledit M. Claude Boisot, président au Parlement, frère et héritier universel dudit seigneur abbé de Saint-Vincent, lesquels, avec noble Charles Monnier, seigneur de Noironte, conseiller et commis de Messieurs du Magistrat de cette ville, touts icy présents, ont convenu et sont demeurez d'accord qu'en conformité de la volonté dudit seigneur abbé de Saint-Vincent, contenue en son testament, lesdits livres, manuscrits, médailles, bustes et peintures seront déposez dans une sale desd. RR. PP. Bénédictins, qui sera ouverte à perpétuité à touts ceux qui voudront y lire et estudier pendant quatre heures d'un chacun jour de mercredy et samedy d'une chacune semaine, sçavoir depuis les 8 jusqu'aux 10 heures du matin, et depuis les 2 jusqu'aux 4 h. du soir d'un chacun desdits deux jours de mercredy et samedy.

Et ainsy le susd. inventaire a esté cloz et fini pardevant Jean Colin, dudit Besançon, notaire royal, ledit jour 7e octobre 1695, en présence de Claude-Estienne Herard, clerc, et de Michel de Bounon de Bussières, les deux demeurants audit Besançon, tesmoins requis et soussignez. Signez sur la minute : Boisot, de Noironte, D. Ambroise Mercier, prieur, D. Vincent Duchesne, D. Luc Couché, C. E. Hérard, Michel de Bounon et J. Colin, notaire.

(A la suite de cet inventaire officiel a été ajouté un) Catalogue des manuscrits modernes, qu'il ne convient pas de mettre dans le catalogue public, crainte de donner occasion à plusieurs personnes d'en demander des copies qu'il ne convient pas de donner.

(Copie authentique à la Bibliothèque de Besançon.)

IV

Lettres du président Boisot relatives au projet de faire passer à la Bibliothèque du Roi les recueils du cardinal de Granvelle (1698 et 1699).

Besançon, 1er avril 1698.

Monsieur,

J'ay veu, par une lettre que j'ay reçue de M. Bouhier, que l'intention du Roi est d'acquérir les manuscrits du cardinal de Granvelle, que feu mon frère l'abbé de Saint-Vincent a laissés au public, sous ma direction et celle

des Pères Bénédictins, et à l'inspection du Magistrat de cette ville, pour les mettre dans la bibliothèque de Sa Majesté, dont je sais, Monsieur, que la garde vous est confiée. Si j'en estoie absolument le maître, je les offrirois de très bon cœur au Roi, sans autre condition que l'honneur que Sa Majesté me feroit de vouloir bien les recevoir; mais comme le Magistrat et les Pères Bénédictins y ont droit comme moi, je n'en puis pas disposer absolument comme je voudrois; il n'y a qu'un échange qui puisse faire réussir cette affaire, ou une somme d'argent pour acquérir d'autres livres qui seroient plus propres à l'instruction du public que ces manuscripts, qui ne sont pas du goût de tout le monde et dont peu de gens connoissent le mérite. Il est vrai qu'on y voit tant d'événements dont les causes sont ignorées jusqu'ici, et qui ne doivent être connues que par des personnes très distinguées, qu'on peut dire qu'ils seroient bien mieux dans la bibliothèque de Sa Majesté que dans celle d'un particulier.

Quand on aura convenu d'un échange ou d'une somme, il me sera aisé, Monsieur, de vous dire ce qu'il faudra faire pour avoir le consentement du Magistrat et des Pères Bénédictins; mais il me paroit qu'il seroit bien d'envoyer, avant toute chose, ici une personne qui, sans se faire connoître, les verroit avec moi à prétexte de curiosité; et après vous en avoir rendu compte, l'on pourroit facilement en convenir, si vous y trouviez tout le mérite qu'on leur donne.

Feu mon frère a laissé par son testament une somme de quatre mille livres, dont il me charge comme son seul héritier, pour employer tous les ans les intérêts en acquisitions de livres des Saints Pères et de belles-lettres, défendant expressément les sermonnaires, et ordonnant tous les quatre ans un inventaire nouveau fait à ma participation et de mes héritiers et à celle du Magistrat, pour reconnoître si les Pères Bénédictins auront augmenté la bibliothèque de livres nouveaux pour la somme de 800 livres. Ce que, Monsieur, je vous dis pour vous faire voir combien il a eu de soin de procurer les moyens aux particuliers qui ne sont pas assez riches pour avoir des livres, de pouvoir étudier, ce qu'ils feront bien mieux en ceux qui traitent de science, qu'ils ne feront en d'autres, où l'on ne voit que des intrigues et des relations qui passent leur portée et que le général doit ignorer. Ainsi, par un échange, l'intention de feu mon frère sera suivie et très accomplie, et en cela je fais ce que je suis assuré qu'il feroit lui-même s'il étoit en vie.

Je vous supplie, Monsieur, de souffrir que je me serve de cette occasion pour vous dire que je suis une créature de feu monseigneur de Louvois, et que je dois à ce grand ministre tout ce que je suis. Cela, Monsieur, doit vous servir de preuve combien j'ai de vénération et d'attachement pour toute votre illustre famille et combien je souhaiterois de mériter, par mes très profonds respects, la qualité de,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Boisot.

(Bibliothèque nationale, ms. français 20052, fol. 58.)

A Besançon, 3 février 1699.

MONSIEUR,

Il n'est pas aisé de se déterminer sur le prix des manuscrits de la bibliothèque de feu mon frère. Il y en a, monsieur, 132 volumes, 48 quaternions comptés seulement pour trois, comme vous pouvez le voir dans le mémoire que j'ai eu l'honneur de vous envoyer [1]. Ce sont des originaux qu'on ne trouve point ailleurs. J'ai ouï dire plusieurs fois à feu mon frère, qui en connoissoit le mérite, qu'ils étoient sans prix et qu'il ne les donneroit pas pour 40,000 livres. Il ne se trompoit pas, si l'on en peut juger par quatorze volumes manuscrits de Paillot, de Dijon, que M. Joly de Blery, président au Grand Conseil à Paris, a achetés de ses héritiers pour 1575 livres, qui ne sont que de simples extraits d'inscriptions, de tombeaux, de vitres d'église, d'arrêts du parlement de Dijon, de titres de fondations, contrats, aliénations, échanges et autres viles matières, dont, si l'on tiroit le trivial, il n'en resteroit pas pour faire trois volumes; au lieu que, dans ceux de feu mon frère, l'on n'y voit que de grandes affaires, les plus secrètes des princes du siècle passé, et une intrigue continuelle de tout ce qu'ils ont négocié entre eux. L'on peut assurer qu'ils méritent d'avoir place dans la bibliothèque du Roi. Comme je souhaite avec passion qu'ils y entrent, je crois le prouver en les accordant pour 15,000 livres.

Comme je suis chargé, par le testament de feu mon frère, de 6,000 fr. [2], pour employer le revenu de cette somme tous les ans à perpétuité en achat de nouveaux livres, j'espère que Sa Majesté me donnera les moyens de m'en adquitter, faisant reflexion sur le peu qu'on demande desdits manuscrits. Sa Majesté fera, cependant, ce qui lui plaira pour ce qui me touche.

Quoi qu'il en arrive, je m'estime très heureux que ces manuscrits m'aient donné lieu d'avoir relation avec vous, Monsieur, et que, par là, je puisse vous assurer qu'on ne peut être avec plus de passion et de respect,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

BOISOT.

(Bibliothèque nationale, ms. latin 17172, fol. 308.)

V

Extrait du procès-verbal de récolement de la bibliothèque publique de Saint-Vincent de Besançon, arrêté le 6 avril 1764.

L'an 1764, le 10 mars, nous soussigné Bon-Ignace Arnoulx, Gabriel d'Orival, Charle-Bonnaventure Quegain, Henry-Joseph Bouvot, Thomas-

[1] Ce mémoire est relié dans le ms. latin 17172 de la Bibliothèque nationale, fol. 311-319.

[2] La somme mise à la charge du président Boisot n'était que de 4,000 livres.

Louis Rance et François-Joseph Dunod de Charnage, commissaires nommés par Messieurs du Magistrat de Besançon, pour reconnoître l'état actuel de la bibliothèque publique étant chez les RR. PP. Bénédictins de cette ville, fondée par M. Jean-Baptiste Boisot, abbé de Saint-Vincent, augmentée ensuite par M. Claude Boisot, grand chantre du chapitre métropolitain, par M. Charles-François Bouhelier de Sermange, conseiller au Parlement, et par les libéralités particulières de quelques autres personnes, ainsi que pour revêtir les anciens inventaires qui ont été faits, sçavoir des livres donnés par M. l'abbé de Saint-Vincent en 1694, de ceux de Mr le grand chantre en 1748 et de ceux de M. de Sermange en 1752, vérifier l'emploi des sommes destinées par M. l'abbé de Saint-Vincent à l'entretien et à l'accroissement de ladite bibliothèque, et former un seul inventaire et catalogue général sur le plan le plus convenable et le plus simple, avons pris en communication les doubles desdits inventaires; et nous étant rendus différentes fois en la salle de ladite bibliothèque avec Dom Benoit Thiébaut et Dom Anselme Berthod, bibliothécaire actuel, nous avons procédé avec eux au récollement de ces inventaires, et avons remarqué que les livres n'étoient plus rangés et séparés suivant l'ordre de chaque catalogue, mais confondus les uns avec les autres par ordre de matière, que plusieurs cottes manquent en chaque inventaire, dont nous avons tenu notte, autant qu'il a été possible, à la marge de chaque article; et ayant demandé aux Pères bibliothécaires d'où provenoient ces vuides, ils nous ont répondu qu'ils ne sont point de leur fait, mais antérieurs à leur commission; que les précédents bibliothécaires ont échangé quelques livres peu essentiels contre de plus utiles, qu'ils en ont vendu quelques-uns dont les éditions étoient doubles, et les ont remplacés par d'autres, que la pluspart de ces changemens ne se sont point faits sans l'agrément de Messieurs du Magistrat, du moins de Messieurs les commissaires en cette partie, qui ont été consultés, tant sur la vente que l'on a fait de certains livres que sur leur remplacement et le choix de ceux qu'on a achetés des deniers provenant de la fondation de Mr Boisot, abbé de Saint-Vincent, laquelle fondation consistoit originairement en un capital de 4,000 livres, dont M. le premier président Boisot, son neveu, a payé 200 livres d'intérêts jusqu'en 1720, tems auquel il en fit le remboursement en quatre billets de banque de 1,000 livres chacun, dont on n'a pu tirer, tous frais prélevés, que 300 livres, que la congrégation de Saint-Vanne a pris en 1722 à constitution de rente, et en paye exactement 15 livres d'intérêts; que ces faits sont prouvés, et l'emploi des deniers vérifié par le livre de recette et de dépense que les bibliothécaires en ont tenu, qui a été visé et arrêté jusqu'au 20 mars 1722 par Messieurs les conseillers du Magistrat, dans lequel on voit par le détail les livres qui ont été vendus, échangés ou achetés successivement jusqu'à ce jour; et par l'examen et le calcul que nous avons fait de cette recette et dépense, nous avons effectivement reconnu que l'emploi a été utile et que toute imputation faitte, c'est-à-dire du prix des livres vendus et de l'intérêt annuel des 300 livres jusque et compris 1763, les Pères bibliothécaires sont en avance de la somme de 18 livres.

Desquelles observations ayant fait rapport au Magistrat, le 10 mars, il a été délibéré que, pris égard à l'utilité de l'emploi, il ne seroit fait aucune recherche au sujet des livres qui manquent, mais que les Pères Bénédictins seroient invités très expressément de ne rien changer, distraire ou déplacer sans l'agrément des commissaires du Magistrat, à peine d'en répondre ; qu'en ce qui concerne l'arrangement de la bibliothèque, il convenoit que les livres fussent placés par ordre de matière sous un seul et même inventaire ou catalogue, en rappelant à la marge de chaque article les noms des donateurs, afin de transmettre à la postérité le souvenir de leurs bienfaits.

Nous avons fait part de cette délibération au R. P. Dom Aldalbert Colerub, prieur, et auxd. Pères bibliothécaires, et après plusieurs conférences tenues avec eux, nous avons fait travailler à l'arrangement des livres et à un catalogue général, dont un double est déposé au secrétariat de l'hôtel de ville et l'autre en la bibliothèque en la forme suivante :

La bibliothèque a été distribuée par ordre de matière en quatorze buffets qui entourent la salle, et en deux petits buffets étant au-dessous de deux fenêtres du haut de la salle, et dans de petits rayons à côté du premier buffet et de la porte d'entrée. Chaque grand buffet est partagé en dix rayons, et a deux portes de cinq rayons chacune ; les cinq rayons de la même porte renferment les livres qui concernent le même objet et chaque porte a son inventaire particulier, à l'exception des 4e, 10e et 11e buffets, où cette distribution n'a pu être observée à cause de l'abondance de la matière et de l'étendue du même ouvrage, qui ont exigé qu'on prît les rayons des deux portes et qu'on les inventoriât ensemble, excepté aussi le 1/2e buffet qui est dessus du médailler, où sont les livres défendus et autres qu'il n'est pas à propos de donner à lire à tous indifféremment et qu'on a placés sous les deux portes de ce buffet ; on a aussi compris dans l'inventaire de la première porte du deuxième buffet le premier rayon de la deuxième porte, qui a été nécessaire pour mettre de suite la collection des Conciles, à laquelle les premier et deuxième rayons de la première porte n'ont pas suffi, le format des volumes, leur nombre, la hauteur respective des rayons ayant été cause de cette disposition.

(Suit le détail des cotes assignées aux livres placés sur les rayons de chaque buffet ; le total monte à 3,825.)

(Bibliothèque de Besançon et archives de l'hôtel de ville de Besançon.)

VI

Don fait à la commune de Besançon de la bibliothèque de l'ordre des Avocats (1er décembre 1790).

Nous soussignés, avocats inscrits au tableau de 1783, assemblés dans notre bibliothèque, chez les RR. PP. Carmes, pour aviser à ce que nous

voulons faire des livres et des meubles qui y sont, ainsi que de ceux qui sont en notre ancienne chambre du Palais, avons délibéré de céder le tout à la commune de cette ville; à l'effet de quoi nous déclarons que nous lui avons cédé et cédons par les présentes, autant que nous le pouvons, sans garantie, tous les livres et manuscrits qui composent notre bibliothèque, relativement à l'inventaire qui est entre les mains du R. P. Vauthier, pour ces livres et manuscrits être réunis à la bibliothèque appartenante à la ville et déposée chez les RR. PP. Bénédictins, à charge qu'étant incorporée à celle-cy, elle sera rendue publique trois jours de la semaine aux lieu et heure que la commune réglera, et que les livres sur leurs dosiers seront imprimés du mot *Avocats*. Nous lui cédons de plus,... tous les meubles qui nous appartiennent..., pour en faire ce qu'elle jugera à propos; laquelle cession sera remise par M. l'avocat, dernier bâtonnier, à la commune, en la personne de M. le Maire, qui sera invité de convoquer une assemblée du Conseil général de la commune, pour accepter cette cession, aux charges qui y sont imposées; de tout quoy il sera fait mention sur les registres de la municipalité, à fin de perpétuelle mémoire, sur lesquels registres sera copié l'inventaire des livres, et pour l'exécution de ce que dessus, MM. Bassand et Bressand [et Bas] sont nommés commissaires pour le revêtissement de l'inventaire et la remise faite à la commune.

Délibéré à Besançon, le 1er décembre 1790.

(Bibliothèque de Besançon.)

VII

État du dépôt littéraire de Besançon (6 novembre 1801).

L'an dix de la République française, le quinzième jour du mois de brumaire, nous Louis Baron, vérificateur de l'enregistrement et domaine au département du Doubs, chargé par le directeur de cette administration de l'exécution d'un arrêté pris par le préfet du département, le 2 du mois dernier, relativement à la formation des inventaires du mobilier national, objets d'arts et sciences, livres, chartes, manuscrits, médailles, etc., existant à Besançon dans les divers dépôts de la République, nous sommes transportés à la Bibliothèque nationale établie dans une partie de local affecté à l'École centrale, où étant nous avons donné connaissance au citoyen Coste, bibliothécaire, de l'objet de notre mission, et procéder à son exécution; avons commencé par visiter ensemble les divers appartements qui renferment cet immense, mais intéressant dépôt.

Cette opération préalable nous a convaincu que, pour remplir avec ordre, méthode et clarté notre mission, il était nécessaire d'établir la division des objets confiés à la surveillance du bibliothécaire, ce que nous avons fait

dans l'ordre suivant, que nous suivrons dans le compte à rendre de cet établissement.

1° Les livres composant la bibliothèque élémentaire;
2° Ceux du dépôt qui ont reçu une classification;
3° Ceux du dépôt non classés, faute d'un emplacement;
4° Les chartes et manuscrits;
5° Médailles, bustes antiques, objets d'arts et sciences;
6° Les effets mobiliers.

L'examen du local terminé, et ce premier ordre établi, nous avons demandé au bibliothécaire la communication des inventaires qui ont dû accompagner la remise des diverses bibliothèques du dépôt littéraire confié à ses soins. Il nous a été représenté alors des espèces d'états ou catalogues informes, sans arrêtés, dates, ni signatures, et d'après mes observations sur l'irrégularité du mode, le bibliothécaire nous a communiqué les titres qui établissent ce dépôt, la manière dont il y a été fait, et les limites de sa responsabilité.

Voici l'extrait de ces pièces :

La première est un procès-verbal du 9 germinal an VI, dressé par un commissaire du département, à l'effet de constater l'état et la situation du dépôt littéraire existant alors dans la maison du ci-devant collège de Besançon, et de faire la remise audit citoyen Coste, tant des ouvrages et manuscrits qui composent ce dépôt, que des meubles, médailles et autres objets y relatifs. Ce procès-verbal porte qu'il a été reconnu que le revêtissement des catalogues des ouvrages qui composent ce dépôt, était impossible, que la remise des livres ne pouvait se faire qu'en masse, qu'il était utile néanmoins de désigner les corporations ou les individus d'où provenaient les ouvrages.

La seconde pièce est une lettre adressée au citoyen Coste, bibliothécaire, par le département, le 18 fructidor an V; elle est relative à sa responsabilité.

Voici une partie de son contenu :

« Quant au genre de responsabilité qui pourra vous concerner, vous « devez pressentir que cette responsabilité n'a rien de semblable à celle « d'un gardien à gage; c'est un service que vous rendez à la chose « publique, en évitant au gouvernement les frais d'un conservateur, et par « suite ceux d'un loyer très considérable, et vous ne pouvez être tenu qu'à « une responsabilité sans poids pour vous, puisqu'elle n'aurait lieu que « dans le cas de fraude ou de dol personnel, etc. »

Vérification faite de ces deux pièces, nous avons procédé de la manière suivante à l'inventaire dudit dépôt.

La partie littéraire se composant de la réunion de soixante-treize bibliothèques diverses, venant d'établissements ou corporations supprimés ou d'émigrés et déportés, il nous a été représenté chacun des états ou catalogues qui ont accompagné les envois, et après les avoir séparément vérifiés par numéros, nous en avons fait mention au bas desdits états, ainsi que de celui sous lequel ils se trouvent compris au présent, et avons le tout paraphé *ne varietur* et classé ainsi qu'il y est ci-après détaillé.

COMMUNAUTÉS SUPPRIMÉES

1° Annonciades, suivant état représenté par le bibliothécaire et paraphé par nous *ne varietur*, contient. . .	131	ouvrages.
2° Antonins	238	—
3° Bénédictins de Besançon.	145	—
4° Clarisses	118	—
5° La Visitation	111	—
6° Bénédictins de Saint-Ferjeux.	304	—
7° Bénédictins de Besançon, pour la bibliothèque de la communauté	558	—
8° Les mêmes, pour la bibliothèque publique de Saint-Vincent.	7,573	—
9° Missionnaires.	3,165	—
10° Ursulines	129	—
11° Capucins	1,255	—
12° Grands Carmes	1,197	—
13° Petits Carmes	681	—
14° Oratoriens.	800	—
15° Bernardines.	125	—
16° Cordeliers.	996	—
17° Jacobins.	538	—
18° Minimes.	1,238	—
19° Séminaire.	3,997	—
Supplément au Séminaire	124	—

CORPORATIONS SUPPRIMÉES

20° Chapitre de Besançon	488	—
21° L'ordre des Avocats de Besançon	741	—
22° Académie de Besançon.	179	—
23° Université	347	—
24° Intendance.	30	—

ÉMIGRÉS DONT LES BIBLIOTHÈQUES SE TROUVENT CONFONDUES DANS LA MASSE DES LIVRES DU DÉPÔT

25° Albadier.	6	—
26° Bullet-Bognon.	680	—
27° Charmoille.	259	—
28° Chifflet	5,778	—
29° Constable	11	—
30° Damey.	111	—
31° Denis	141	—
32° Damey.	13	—
33° Doroz..	375	—

34°	Duval	15 ouvrages.
35°	Ducheylard	130 —
36°	Faure	821 —
37°	Fenouillot	146 —
38°	Fraisans	7 —
39°	Gérard Queutrey	15 —
40°	Guye	112 —
41°	Humbert	137 —
42°	Huot	135 —
43°	D'Iselin	59 —
44°	Laurencin	20 —
45°	La Rocheaymont	16 —
46°	Montbarrey	230 —
47°	Oméara	33 —
48°	Perrinot	23 —
49°	Peripet	8 —
50°	Pouthier	24 —
51°	Rostallier	67 —
52°	Rouget	141 —
53°	Sainte-Croix	287 —
54°	Seguin	195 —
56°	Talbert	1,529 —
57°	Trestondans	3 —
58°	Vezet (l'émigré)	1,959 —
59°	—	36 —
60°	—	139 —
61°	—	204 —
62°	Résultat du catalogue des livres qui d'abord avaient été mis au rebut et qui ont été ensuite inventoriés par ordre du Comité d'instruction publique, ci	10,059 —
63°	Ouvrages venant du dépôt de Pontarlier	38 —
64°	Ouvrages venant du dépôt d'Ornans	35 —
65°	— — Quingey	44 —
66°	— — Baume	23 —
67°	Ouvrages envoyés du dépôt de Paris	186 —
68°	Ouvrages modernes [envoyés] par le Ministre	70 —

BIBLIOTHÈQUES DES PRÊTRES DÉPORTÉS

69°	Du prêtre Fournier	57 —
70°	— Belamy	44 —
71°	— Fillion	163 —
72°	— Richard	25 —
73°	— Varron	46 —
73° *bis*	— Lazoix	48 —
	TOTAL	50,369 ouvrages.

RÉCAPITULATION

Ouvrages venant des communautés supprimées. . .	23,423	ouvrages.
— des corporations	1,785	—
— des émigrés, déportés, etc.	25,161	—
TOTAL.	50,369	ouvrages.

La réunion de tous ces ouvrages, formant un total de cinquante mille trois cent soixante-neuf, compose le dépôt littéraire confié aux soins du citoyen Coste, bibliothécaire ; nous allons rendre compte de la situation, en suivant l'ordre et les divisions annoncées au commencement de ce procès-verbal, et nous indiquerons les améliorations dont il nous paraîtra susceptible.

I. — *Les livres composant la bibliothèque élémentaire.*

Cet établissement occupe une salle d'une grandeur médiocre dans le bâtiment de l'École centrale; il se compose de 7,000 volumes, les ouvrages qu'il contient ne sont relatifs qu'aux sciences et aux arts que la loi prescrit d'enseigner dans les écoles centrales; on y a ajouté seulement quelques livres sur la médecine.

Il existe pour cette bibliothèque deux catalogues, l'un par ordre alphabétique du nom des auteurs, et l'autre par ordre de matières.

Le bibliothécaire observe que cet établissement, bon pour l'étude des premiers éléments des sciences, est insuffisant pour les besoins plus étendus des amateurs et du public instruit, que très souvent il est obligé de recourir au dépôt général pour satisfaire aux diverses demandes.

II. — *Livres du dépôt qui ont reçu une première classification et dont le catalogue est fait sur cartes numérotées.*

Cette classification n'est point entière, le bibliothécaire ayant été obligé, dans l'ordre respectif des matières, de profiter du plus ou moins de convenance dans les emplacements, et d'abandonner le système suivi d'un arrangement méthodique. L'emplacement employé pour le dépôt littéraire se partage en trois vastes corridors et cinq chambres latérales.

L'histoire occupe le premier corridor désigné sous la lettre A et contient . . . . . 4,839 ouvrages.

La jurisprudence civile ou canonique, avec les dictionnaires encyclopédiques, occupe le second corridor sous la lettre B et contient. . . . . 4,784 ouvrages.

Les autres sciences naturelles, morales et théologiques sont rangées dans le troisième corridor, savoir :

La théologie, sous les lettres C et CC, contient. . . . 5,050 —

Les belles-lettres, sous la lettre D, occupent la première chambre et contiennent. . . . . 1,469 ouvrages.

Les arts occupent la deuxième chambre et sont sous la lettre C. . . . . 494 —

La logique et la morale, sous la lettre F, contiennent. 539 —

La physique, les mathématiques, l'histoire naturelle et la médecine sont sous la lettre G et contiennent. . . . 867 —

Les manuscrits, les livres rares, les éditions du XV^e^ siècle et une collection d'auteurs franc-comtois, occupant la troisième chambre sous les lettres suivantes, savoir :

Ouvrages d'auteurs franc-comtois, sous la lettre H, contiennent. . . . . 529 —

Ouvrages rares, éditions du XV^e^ siècle, sous la lettre L. 240 —

Manuscrits, sous la lettre M. . . . . 811 volumes.

Les auteurs classiques, anciens et modernes, les ouvrages sur la grammaire et sur les langues occupent la quatrième chambre, sous la désignation de la lettre N, et contiennent . . . . . 2,611 ouvrages.

Dans la cinquième chambre se trouvent sous la dénomination suivante les ouvrages nouvellement triés dans le dépôt, sous la lettre O, et contiennent. . . . . 169 —

Ouvrages choisis dans le dépôt de Paris, sous la lettre P. . . . . 203 —

Chaque ouvrage, dans ces différentes branches de classification, porte dans la tranche de son premier volume une demi-carte ou fiche, sur laquelle sont désignés :

1° La lettre du corridor ou de la chambre dans laquelle l'ouvrage se trouve ;

2° Le nombre du rang qu'il occupe dans l'un ou l'autre de ces emplacements ;

3° Le nombre des volumes qu'il contient, de sorte qu'il est facile de connaître le nombre d'ouvrages renfermés dans chaque division.

III. — *Livres non classés dans le dépôt, faute d'emplacement.*

Une partie de ces livres est placée dans une chambre du deuxième corridor, une autre partie a servi à remplir les vides que laissent certaines sciences dans les emplacements qui leur étaient réservés, le surplus reste en masse dans les embrasures des croisées.

Il existe encore dans un local mal éclairé du dépôt une foule de livres usés et mis autrefois au rebut par les anciens conservateurs, mais que le conservateur croit essentiel de revoir. Il importe de trier et mettre en ordre ces différentes masses littéraires.

Pour sortir de l'embarras que ce travail présente, le bibliothécaire propose, conformément à la loi sur l'organisation des bibliothèques, de choisir,

dans chaque genre d'ouvrages, la plus précieuse édition et quelquefois deux, lorsque les éditions différentes offriront un intérêt majeur; les éditions choisies ainsi seront séparées des autres exemplaires, de façon que le dépôt sera divisé en deux parties distinctes : la première comprendra les ouvrages retenus pour la formation de la bibliothèque centrale; la seconde contiendra les doubles exemplaires, ainsi que tous les livres jugés inutiles à cette organisation.

Le bibliothécaire profiterait de ce mouvement général pour donner à ceux qu'il retiendra un ordre entièrement méthodique, et tel que, lors de la formation de la bibliothèque générale, il n'y ait plus qu'à les transporter dans le local adopté.

IV. — *Chartes et manuscrits.*

Il n'existe aucune charte originale dans le dépôt. L'Académie de Besançon a fait copier une infinité de titres et pièces anciennes qui reposaient dans les archives de grandes maisons de l'ancienne province de Franche-Comté. Ces copies forment 50 volumes, mais elles ne sont nullement en forme, n'ayant ni dates, ni signatures; elles n'ont été faites que pour servir de renseignements historiques à ceux qui voudraient s'occuper de l'histoire de cette province; cependant nous croyons utile de faire un inventaire particulier de ces copies de chartes, il sera joint au présent.

Les manuscrits, au nombre de huit cent onze volumes, dont il sera fait un inventaire particulier, forment la partie la plus précieuse du dépôt; il en existe un grand nombre sur vélin, en langues orientales, hébraïque et grecque; il s'en trouve une plus grande quantité en langue latine, langues espagnole et italienne, mais le plus grand nombre est en langue française.

Une collection unique est celle des Mémoires du cardinal de Granvelle.

Ce dépôt est enfin infiniment précieux pour le pays, par rapport à la réunion des recherches et des notes considérables déjà faites pour l'histoire de l'ancienne province de Franche-Comté, de sorte qu'il offre aux spectateurs qui viennent le visiter, tous les caractères d'une véritable richesse.

On est redevable aux soins du citoyen Coste de notes bibliographiques mises sur chacun des plus intéressants de ces manuscrits.

La distinction des langues se trouvera établie dans l'inventaire qui sera joint à la présente.

V. — *Médailles, bustes, antiques, tableaux et autres objets d'art et sciences.*

Les pièces possédées en ce moment pour l'organisation du médailler se portent au nombre de 8,609, de toute grandeur et de tous métaux, mais entièrement mêlées et confondues.

Le travail de leur arrangement est urgent et d'absolue nécessité, tant à

cause du dépérissement des médailles dans l'état où elles se trouvent qu'à cause de leur inutilité pour le public. Il conviendrait donc de solliciter un emplacement convenable pour cet établissement, et les fonds nécessaires pour en accélérer la formation.

Médailles provenant du ci-devant district de Besançon et remises au citoyen Coste par procès-verbal du 26 brumaire an V, dressé par commissaires du département, dont 13 en or, 33 en argent, le restant en cuivre ou billon, en tout ci : 1048.

Autres médailles reçues du professeur de dessin de l'École centrale, tant en bronze qu'en cuivre et en gypse, 632.

Médailles provenant des Bénédictins : médailles en cuivre tant anciennes que modernes, en grand, moyen et petit bronze, 2106; — médailles en argent, la très grande majorité en grandeur du petit bronze, 240; — médailles dorées, dont une seule en argent, 7.

Toutes les médailles en argent pèsent 6 marcs 2 onces et demi.

Autres médailles provenant des archives du ci-devant collège de Besançon : médailles en cuivre de toutes grandeurs, 3925; médailles en argent, petite grandeur, 546; médailles dorées, 2.

Les médailles en argent ayant été pesées donnent 7 marcs 7 onces.

Trois médailles en bronze, de différentes grandeurs, représentant Bonaparte, envoyées par le gouvernement et remises par le préfet au bibliothécaire.

BUSTES, TÊTES ET AUTRES ANTIQUES

1° Buste de Louis XIV, en gypse.
2° Buste de Minerve, en gypse bronzé.
3° Buste de Charles Quint, en albâtre.
4° Buste d'Antinoüs, en marbre.
5° Buste d'Henry IV, en albâtre.
6° Buste de Mairet, en gypse bronzé.
7° Tête d'Apollon, en bronze.
8° Deux têtes d'enfants, en marbre.
9° Tête de femme figurée, gothique.
10° Tête d'enfant, en pierre.
11° Buste d'enfant, en marbre, dont les bras sont cassés.
12° Une figure de Vierge, en pierre.
13° Un groupe de Laocoon, en gypse bronzé.
14° Un groupe de Médée, en gypse bronzé.
15° Un Sylvain, en gypse bronzé.
16° Le berger Pâris, en gypse bronzé.
17° Une lampe antique, en bronze.
18° Urne antique, en bronze.
19° Un bouclier ancien, en bois.
20° Deux urnes cinéraires anciennes.

TABLEAUX

1° Portrait du cardinal de Granvelle, sur cuivre.
2° Portrait du chancelier de Granvelle, père du cardinal, peint sur toile.
3° Portrait de l'abbé Boisot, sur toile.
4° Portrait du président Boisot, sur toile.
5° Portrait du conseiller Bouhier, sur toile.
6° Portrait de Renard et son épouse.
7° Un saint Chrysostome, peint sur bois, par Albert Durer.
8° Deux tableaux de Vierge, dont un sur bois.
9° Une Nativité, peinte sur toile.
10° L'Adoration des mages.
11° Un saint Paul.
12° Un saint Pierre.
13° Les fondateurs du Refuge, sur toile.
14° Un saint Bruno, sur toile.
15° Le massacre des Innocents, sur toile.
16° Le baptême de saint Jean-Baptiste, sur toile.
17° Un saint Luc peignant la Vierge, sur toile. (Ce tableau est chez le portier.)
18° Une tête de Christ couronnée d'épines, sous verre.

Nota. — Ces tableaux et portraits proviennent tant de la bibliothèque publique de Saint-Vincent que du Séminaire.

INSTRUMENTS ET MACHINES D'ART ET SCIENCES

1° Un télescope en mauvais état.
2° Un microscope.
3° Un prisme.
4° Deux globes, dont l'un céleste et l'autre terrestre.
5° Un autre cassé.
6° Trois sphères armillaires, système de Copernic.
7° Une sphère mécanique, de Janvier de Saint-Claude.
8° Une petite imprimerie portative.
9° Une carte de Paris, avec son étui.
10° Une carte de Londres, avec son étui.
11° Une carte de France, sur bois, divisible.
12° Six autres cartes, tant en feuilles que montées sur toile.

VI. — *Meubles et effets.*

. . . . . .
. . . . . .

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE DÉPÔT LITTÉRAIRE

Nous ne craignons pas de nous tromper en avançant que le dépôt qui doit servir à l'organisation de la bibliothèque générale peut être mis au nombre des plus précieux des départements, immense par le nombre de ses volumes, qu'on peut, sans exagération, porter à 200,000, riche en manuscrits sur vélin, en ouvrages rares et éditions du XV^e^ siècle, possédant une collection unique, celle des Mémoires du cardinal de Granvelle, dont la réunion des recherches et notes présente les plus grandes ressources pour l'histoire de la ci-devant province de Franche-Comté.

Cependant ce dépôt, à cause de la mauvaise disposition de son local, devient presqu'inutile aux amateurs; il est en outre exposé aux accidents de la pluie, de l'humidité et du feu; pour le garantir de la filtration des eaux, on a été obligé, en dernier lieu, d'établir un couvert de fer blanc au-dessus des rayons supérieurs de la partie du dépôt qui avoisine les murs humides de l'église. Cette précaution, néanmoins insuffisante, n'a pu garantir plus de cent volumes d'une inondation totale.

Quant au danger du feu, il n'est que trop certain, puisque ce qu'il y a de plus précieux, les manuscrits, livres rares, etc., se trouvent directement au-dessus des cuisines du pensionnat. Depuis longtemps, ainsi que nous en sommes convaincus par la correspondance du bibliothécaire, les administrations ont été prévenues de ce danger; nous en réitérons l'avis aujourd'hui, afin d'éviter un événement malheureux.

L'organisation de la bibliothèque générale parerait à cet inconvénient; elle aurait, de plus, l'avantage de procurer au public éclairé la jouissance journalière du trésor qu'il possède.

Un second établissement qui présente aussi son utilité est celui du médailler. La réunion des pièces pour sa formation est déjà de 8,609; elles sont de toutes grandeurs et de tous métaux, mais entièrement mêlées et confondues; le travail de leur arrangement ne peut être fait qu'après la désignation du local et la construction du médailler vivement sollicité par le bibliothécaire. Il faudrait donc, pour utiliser la partie d'instruction publique, la confier au bibliothécaire, et faire cesser le danger qui menace le dépôt, s'occuper sérieusement de l'organisation de la bibliothèque générale et de la formation du médailler. Un préalable indispensable à remplir, est de déterminer le local où ils doivent être placés, d'arrêter le plan de leur construction, de préjuger leur dépense par un devis estimatif, et ensuite d'assigner les fonds nécessaires.

Ce dernier article est sans doute le plus embarrassant et ne présenterait plus de difficulté si on obtenait l'autorisation d'étendre aux livres en exemplaires nombreux, et dont il serait dressé tableau, l'arrêté pris par l'administration centrale, le . . . . . , à l'égard des dépôts de Saint-Hippolyte et Pontarlier, en affectant à l'établissement de la bibliothèque générale et du médailler le résultat de la vente de ces ouvrages.

Et avant la clôture du procès-verbal, il nous a été observé, par le citoyen

Coste, bibliothécaire, qu'il a été extrait à diverses reprises du dépôt littéraire plusieurs ouvrages destinés, les uns pour prix de distribution à l'École centrale, par suite d'arrêtés du département du 6 fructidor an IV, les autres pour l'usage du Tribunal d'appel et de celui de première instance, cette seconde remise faite ensuite d'autorisation du préfet et du directeur des domaines nationaux; d'autres ouvrages enfin destinés pour la bibliothèque de la Préfecture, de tous lesquels il a été dressé inventaire, dont les expéditions sont jointes au présent.

Fait et clos à Besançon, le vingt-neuf brumaire an dix, après avoir reçu du citoyen Coste, bibliothécaire, la déclaration que les divers objets, compris au présent, forment la totalité de ceux appartenant à la République, dont le soin et la surveillance lui ont été confiés.

Signé à la minute : Baron et Coste.

(Archives de l'hôtel de ville de Besançon.)

MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE BESANÇON

1-2. Biblia hebraica. — Deux volumes.

Le premier volume renferme le Pentateuque et le livre d'Esther; le second contient les livres de Josué, des Juges, des Rois, d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel, des douze petits Prophètes, des Psaumes, des Proverbes et de Job.

Il y a trois lacunes de peu d'importance et quelques feuillets mutilés.

Fin du XIII^e^ siècle. Parchemin. 211 et 286 feuillets à 2 col. 259 sur 200 millim. Le second volume, beaucoup plus soigné comme calligraphie que le précédent, a le premier mot de chaque livre tracé en or sur un cartouche brodé à l'encre rouge. Trois vignettes grossièrement peintes sont dans ce volume. A la fin d'Isaïe (fol. 130 v°) est la représentation d'un duel entre lion et tigre, avec deux figures de dragons enlacées et affrontées au-dessous; à la suite des petits Prophètes (fol. 218 v°), il y a une sorte de frontispice de style moresque, encadré d'enroulements et d'invocations pieuses, dont l'intérieur renferme, sur deux colonnes, des indications bibliographiques; en tête des Proverbes (fol. 259), le cartouche initial a été augmenté pour faire place à des figures d'oiseaux fantastiques et à un personnage humain qui pince de la guitare. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton couvert de veau, aux armes de la ville de Besançon. — (Boisot, n^os^ 129 et 130. — 31, E. 19.)

3. Biblia sacra, cum epistola S. Hieronymi ad Paulinum et prologis. Fol. 4 v°. Genèse. — Fol. 22. Exode. — Fol. 36. Lévitique. — Fol. 46. Nombres. — Fol. 61. Deutéronome. — Fol. 74. Josué. — Fol. 83. Juges. — Fol. 92. Ruth. — Fol. 94 v°. Rois. — Fol. 125. Paralipomènes. — Fol. 147. Esdras. — Fol. 148 v°. Néhémias. —

Fol. 158. Tobie. — Fol. 161 v°. Judith. — Fol. 165. Esther. — Fol. 169. Job. — Fol. 178. Psaumes. — Fol. 197 v°. Proverbes. — Fol. 205. Ecclésiaste. — Fol. 206. Cantique des cantiques. — Fol. 207. Sagesse. — Fol. 211. Ecclésiastique. — Fol. 223 v°. Isaïe. — Fol. 239. Jérémie. — Fol. 257. Lamentations. — Fol. 258 v°. Baruch. — Fol. 261. Ézéchiel. — Fol. 276. Daniel. — Fol. 283. Petits Prophètes. — Fol. 294. Machabées, avec les deux lettres de Raban. — Fol. 312. Évangiles. — Fol. 349. Épîtres de S. Paul. — Fol. 367 v°. Actes des Apôtres. — Fol. 379. Épîtres canoniques. — Fol. 384. Apocalypse.

Fol. 390. Interpretationes nominum hebraicorum : « Aaz, apprehendens... » Un certain nombre de pages portent, dans leur marge inférieure, des gloses écrites au XIV^e^ siècle.

Lacunes aux fol. 125, 147, 165, 178, 205, 206, 207, 211, 239, 266, 285, 289, 310, 330, 349, 356, 361, 363, 364, 417. Les titres courants ont été en partie coupés par le relieur.

Ce manuscrit appartint à la famille Despotots, l'une des plus notables de Besançon. On voit, sur deux des marges (fol. 266 et 312), la signature d'Antoine Despotots, docteur en théologie et chanoine de Besançon depuis 1606. Des mains de ce personnage, le volume passa dans celles de Claude d'Achey, qui devint archevêque de Besançon en 1637 et mourut en 1654. A la vente des livres de ce prélat, notre Bible fut achetée par Philibert-Claude de Clerval, chanoine de Besançon et prieur de Courtefontaine (V. feuillet de garde du début). Elle arriva enfin à Jean Millet, chanoine et sous-chantre de l'église métropolitaine, mort en 1684, qui en fit don au chapitre dont il était membre. La mention de cette libéralité est inscrite au revers du plat supérieur de la reliure; plus bas se trouve une vignette gravée aux armes du chapitre.

Première moitié du XIII^e^ siècle. Écriture très fine. Vélin. 422 feuillets à 2 col. 228 sur 175 millim. Lettrines traitées en miniatures sur fond d'or, composées de rinceaux auxquels se mêlent des figures d'animaux fantastiques. Rel. carton, couvert de parchemin, du milieu du XVII^e^ siècle, avec les armes de l'archevêque Claude d'Achey, imprimées en noir sur chacun des plats.

4. Biblia sacra, cum S. Hieronymi prologis.

Fol. 1. « [F]rater Ambrosius tua mihi munuscula perferens... » Incomplet de la fin : « ...tamen Paulus sapientiam loquitur... »

Fol. 2. « Incipit prefacio S. Iheronimi presbyteri... Frater Ambrosius... » Incomplet de la fin : « Nam prudentiam et... »

Fol. 5. La Genèse, par suite d'une lacune, débute par ces mots : « ...ut preesset diei... » (I, 16). — Fol. 26. Exode. — Fol. 43 v°. Lévitique. — Fol. 56. Nombres. — Fol. 74. Deutéronome. — Fol. 90. Josué. — Fol. 100 v°. Juges. — Fol. 112 v°. Ruth. — Fol. 115. Rois. — Fol. 169 v°. Paralipomènes. — Fol. 196. Esdras I-III. — Fol. 211 v°. Tobie. — Fol. 215 v°. Judith. — Fol. 221 v°. Esther. — Fol. 227. Job. — Fol. 238. Psaumes. — Fol. 262 v°. Proverbes. — Fol. 271. Ecclésiaste. — Fol. 274. Cantique des cantiques. — Fol. 276. Sagesse. — Fol. 282. Ecclésiastique. — Fol. 298. Isaïe. — Fol. 319 v°. Jérémie. — Fol. 344. Lamentations. — Fol. 346. Baruch. — Fol. 349. Ézéchiel. — Fol. 371 v°. Daniel. — Fol. 381. Petits Prophètes. — Fol. 399 v°. Machabées, avec les deux lettres de Raban. — Fol. 420. Évangiles. — Fol. 461. Épîtres de S. Paul. — Fol. 486 v°. Actes des Apôtres. — Fol. 498 v°. Épîtres canoniques. — Fol. 504 v°. Apocalypse.

Fol. 510. Interpretationes nominum hebraicorum : « Aaz, apprehendens... »

Ce volume a probablement été écrit dans un couvent ou pour un couvent de Franciscains, car la première lettrine (fol. 2) représente un moine de cet Ordre assis et écrivant sur un pupitre. — Sur le second feuillet de garde, on lit cet ex-libris, écrit vers le milieu du XV^e^ siècle : « Jehan d'Arguel, vray possessour. » Arguel était un château fort très voisin de Besançon; le possesseur de notre volume appartenait-il à la famille seigneuriale de ce nom, ou bien était-il simplement originaire du bourg qui avoisinait le château? Quoi qu'il en ait été, le volume ne tarda pas à revenir aux Cordeliers, car le premier feuillet de garde porte cette mention : « Pertinet conventui fratrum Minorum venerabilis conventus Bisuntinensis, 1493. »

Milieu du XIII^e^ siècle. Vélin fin. 537 feuillets à 2 col. 242 sur 172 millim. Lettrines traitées en miniatures sur fond d'or, englobant des figures humaines, des animaux fantastiques et des rinceaux. Deux de ces miniatures ont été découpées (fol. 243 v° et 282). Rel. du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de veau brun.

5. Biblia sacra, ex translatione S. Hieronymi, cum epistola ad Paulinum, prologis et capitulis.

Fol. 6 v°. Genèse. — Fol. 25 v°. Exode. — Fol. 40 v°. Lévitique.

— Fol. 51 v°. Nombres. — Fol. 67 v°. Deutéronome. — Fol. 80 v°. Josué. — Fol. 89 v°. Juges. — Fol. 99 v°. Ruth. — Fol. 102 v°. Rois. — Fol. 153 v°. Paralipomènes. — Fol. 179 v°. Esdras I-III. — Fol. 196. Tobie. — Fol. 200. Judith. — Fol. 205 v°. Esther. — Fol. 211. Job. — Fol. 222 v°. Psaumes. — Fol. 248 v°. Proverbes. — Fol. 257. Ecclésiaste. — Fol. 260. Cantique des cantiques. — Fol. 262. Sagesse. — Fol. 268 v°. Ecclésiastique. — Fol. 285. Isaïe. — Fol. 304. Jérémie. — Fol. 325 v°. Lamentations. — Fol. 327 v°. Baruch. — Fol. 330. Ézéchiel. — Fol. 352. Daniel. — Fol. 362. Petits Prophètes. — Fol. 381 v°. Machabées. — Fol. 404. Évangiles. — Fol. 449 v°. Épîtres de S. Paul. — Fol. 476. Actes des Apôtres. — Fol. 489. Épîtres canoniques. — Fol. 494 v°. Apocalypse.

Fol. 499. « Hee sunt interpretationes hebraicorum nominum incipiencium per A. litteram : Aaz, apprehendens... »

En tête et en queue se trouvent quatre feuillets de garde, écrits au XV^e^ siècle, extraits d'un recueil d'exemples moraux tirés de la Bible. Feuillets de tête (fol. 1 et 2) : commencement : « Male tractaverunt illum qui a ventre matris consecratus est propheta... » Fin : « Paulus autem plagatus in carcere sedit ». Feuillets de queue (fol. 540 et 541) : commencement : « Situatis vero in sedibus qui munera obtulerant... » Fin : « Neminem autem lectorum esse arbitror quem latere possit me hanc cenam collegisse... (Signé :) Ludovicus Daux. »

Sur le dernier de ces feuillets (fol. 541 v°), on lit : « Ego frater Nicolaus Docquois, conventus Ambianensis, ordinis fratrum Predicatorum, fui lector hujus conventus Lausanensis, in anno Domini mille. V^c^ XXIX. » En dedans du plat inférieur de la reliure, se lit la signature « F. d'Estavayé », accompagnée de la date « 1580 ».

Seconde moitié du XIII^e^ siècle. Vélin fin. 541 feuillets à 2 col. (le fol. 195 blanc). 369 sur 260 millim. En tête de chaque livre est une lettrine traitée en miniature, remplie par des rinceaux où se trouvent des têtes d'animaux fantastiques et des touches en or bruni ; la première de ces lettrines renferme l'image d'un homme qui écrit. Rel. du XVI^e^ siècle, en bois, couvert de peau chamoisée, jaunâtre sur les plats et peinte en noir sur le dos. Il y avait cinq boutons de cuivre sur chaque plat : il n'en reste que quatre d'un côté et trois de l'autre ; une seule plaque des fermoirs en cuivre subsiste.

6. Biblia sacra, a Genesi usque ad finem libri Psalmorum, cum epistola S. Hieronymi ad Paulinum et prologis.

Fol. 4. Genèse. — Fol. 20 v°. Exode. — Fol. 34. Lévitique. — Fol. 43 v°. Nombres. — Fol. 57. Deutéronome. — Fol. 70 v°. Josué. — Fol. 80. Juges. — Fol. 88 v°. Ruth. — Fol. 90 v°. Rois. — Fol. 137 v°. Paralipomènes. — Fol. 161 v°. Esdras I-III. — Fol. 177. Tobie. — Fol. 181. Judith. — Fol. 186. Esther. — Fol. 191 v°. Job. — Fol. 201 v°. Psaumes.

Fol. 228. A la fin des Psaumes, a été ajouté un peu postérieurement le symbole de S. Athanase : « [Q]uicumque vult... »

La lettre à Paulin, placée en tête du volume, est incomplète de la fin : « ...tecum scire conabor... » Vient ensuite un feuillet blanc (fol. 3), qui remplace un feuillet arraché, et la Genèse débute par les derniers mots du verset 9 du chapitre II : « ...boni et mali. »

On lit sur le deuxième feuillet de garde, à moitié coupé : « Notum sit omnibus fratribus presentibus et futuris quod anno Domini M° CCC° nonagesimo quinto, venerabilis vir dominus Hugo Britonis, de Bissuncio, nunc curatus d'Essans, pro necessitate magna conventus Dole, pro remedio anime sue et omnium predecessorum suorum, dedit et legavit isti conventui istam partem Biblie, etc. » Des Cordeliers de Dole, à qui Hugues Breton, curé d'Azans-lez-Dole, l'avait légué en 1395, ce volume passa dans les mains de l'abbé J.-B. Boisot.

Première moitié du XIV^e^ siècle. Parchemin. 228 feuillets à 2 col. 380 sur 255 millim. Rel. carton, couvert de veau, du XVIII^e^ siècle, aux armes de la ville de Besançon. — (Boisot, n° 66. — 71, F. 19.)

7. Biblia sacra, a libro Proverbiorum usque ad finem Apocalypsis, cum S. Hieronymi prologis.

Fol. 1. Proverbes. — Fol. 9. Ecclésiaste. — Fol. 12. Cantique des cantiques. — Fol. 13 v°. Sagesse. — Fol. 19 v°. Ecclésiastique. — Fol. 36 v°. Isaïe. — Fol. 56. Jérémie. — Fol. 77. Lamentations. — Les fol. 77 et 78 sont intervertis. — Fol. 80. Baruch. — Fol. 82 v°. Ézéchiel. — Fol. 103 v°. Daniel. — Fol. 112. Petits Prophètes. — Fol. 131 v°. Machabées, avec les deux lettres de Raban. — Fol. 152. Évangiles. — Fol. 197. Épîtres de S. Paul. — Fol. 225 v°. Actes des Apôtres. — Fol. 239 v°. Épîtres canoniques. — Fol. 245 v°. Apocalypse.

Fol. 253. « Hic sunt interpretationes hebraicorum nominum incipientium per A. litteram : Aaz, apprehendens... »

Seconde moitié du XIII^e^ siècle. Parchemin. 296 feuillets à 2 col.

380 sur 255 millim. En tête des différents livres est généralement une lettrine, traitée en miniature, renfermant un ou plusieurs personnages qui ressortent sur un fond de couleur lie de vin; quelques parties de ces lettrines sont en or bruni. Plusieurs lettrines, oubliées par l'enlumineur primitif, ont été grossièrement exécutées au XV^e^ siècle. Rel. carton, couvert de veau, du XVIII^e^ siècle, aux armes de la ville de Besançon. Ce volume, portant au dos la mention : Tome II, a été relié à la bibliothèque de Saint-Vincent, en même temps que le volume précédent, sur le dos duquel on lit : Tome I.

8. Bibliorum pars, cum S. Hieronymi prologis. — Deux parties : la première contenant le Nouveau Testament, et la seconde une partie des livres de l'Ancien.

Fol. 1. Évangiles. — Fol. 65. Épîtres de S. Paul. — Fol. 103 v°. Actes des Apôtres. — Fol. 122 v°. Épîtres canoniques. — Fol. 130 v°. Apocalypse.

Fol. 141. Paralipomènes. — Fol. 168 v°. Esdras I-III. — Fol. 184. Job. — Fol. 194. Proverbes. — Fol. 203. Ecclésiaste. — Fol. 206. Cantique des cantiques. — Fol. 207 v°. Sagesse. — Fol. 214. Ecclésiastique. — Fol. 232. Isaïe. — Fol. 253. Jérémie. — Fol. 276. Ézéchiel. — Fol. 299. Daniel. — Fol. 309. Liste des rois de Perse, d'Égypte et de Syrie : « Reges Persarum. Cyrus... Reges Syrie... Philipus. » — Fol. 309 v°. Petits Prophètes. — Fol. 330. Machabées, avec les deux lettres de Raban.

Bien que le tout ait été écrit à la même époque, la seconde partie, qui devrait être la première, est d'une écriture plus fine que celle qui précède. Cette particularité avait été déjà mentionnée par Jean-Bernard de Rossi, lorsqu'il collationnait le texte qui nous occupe (*Variae lectiones Veteris Testamenti,* t. I, 1784, p. CXXX, n° 47).

L'une et l'autre des parties du volume se terminent par une formule de donation ainsi conçue : « Anno Domini millesimo CCC° vicesimo tercio, in Circuncisione Domini, Johannes Michaelis, civis Bisuntinus, dedit Deo et ecclesie Sancti Vincencii Bisuntini, pro remedio anime sue et antesessorum (*sic*) suorum, istam Bibliam, in quatuor voluminibus completam, sub tali conditione quod monachi dicte ecclesie teneantur perpetuo, quolibet anno in crastino Circuncisionis Domini, missam de Spiritu sancto celebrare, quamdiu predictus Johannes vixerit, et post decessum ipsius Johannis missam de *Requiem*. » Jean Michel, donateur de ce volume en 1324, était l'un des membres influents du conseil

communal de Besançon. Tout porte à croire qu'il était le frère de Hugues de Besançon, évêque de Paris, mort en 1332. (V. une note sur ce personnage dans les *Mémoires lus à la Sorbonne* en 1865, *Histoire*, pp. 883-895, et dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 4ᵉ série, t. I, 1865, pp. 250-270.) — En tête de la première page est cet ex-libris : « Ex monasterio S. Vincentii, congreg. SS. Victoni et Hydulphi. »

Fin du XIIIᵉ siècle. Parchemin. 361 feuillets à 2 col. 335 sur 228 millim. Rel. bois, couvert de parchemin.

9. Biblia sacra, a Genesi usque ad finem libri Psalmorum, cum epistola S. Hieronymi ad Paulinum et prologis.

Fol. 4. Genèse. — Fol. 24 vᵒ. Exode. — Fol. 41 vᵒ. Lévitique. — Fol. 53. Nombres. — Fol. 70. Deutéronome. — Fol. 85. Josué. — Fol. 95 vᵒ. Juges. — Fol. 106 vᵒ. Ruth. — Fol. 109. Rois. — Fol. 170. Paralipomènes. — Fol. 200 vᵒ. Esdras I-III. — Fol. 218 vᵒ. Tobie. — Fol. 223. Judith. — Fol. 229. Esther. — Fol. 235 vᵒ. Job. — Fol. 247 vᵒ. Psaumes, avec rubriques explicatives en tête de chacun d'eux.

Après le livre de Job et avant la préface de S. Jérôme aux Psaumes, on lit (fol. 247) : « Origo prophetie David regis psalmorum CL. David filius Jesse cum esset in regno suo... Psalmi omnes qui inscribuntur ipsi David ad Christi pertinent sacramentum. »

Après la préface de S. Jérôme et avant les Psaumes, il y a (fol. 247 vᵒ) : « Antequam incipiantur psalmi, hec oratio debet dici : Deus, in adjutorium meum intende... »

Le volume se termine réellement avec la fin du livre des Psaumes. Les deux feuillets suivants (fol. 276-277), qui contiennent le début des Proverbes, ont été bâtonnés comme ne devant pas compter.

Milieu du XIVᵉ siècle. Parchemin. 278 feuillets à 2 col. 286 sur 200 millim. Rel. bois, couvert de veau gaufré, de la première moitié du XVIᵉ siècle ; il n'en reste plus que le plat inférieur.

10. Biblia sacra, cum S. Hieronymi prologis.

Fol. 1. Lettre de S. Jérôme à Paulin, incomplète du commencement et de la fin : « ...sunt hec et circulatorum ludo similia... — ...caute et pedetentim tuas... »

Fol. 2 vᵒ. Genèse. — Fol. 30. Exode. — Fol. 51. Lévitique. —

Fol. 65 v°. Nombres. — Fol. 86 v°. Deutéronome. — Fol. 106 v°. Josué. — Fol. 119 v°. Juges. — Fol. 133. Ruth. — Fol. 136. Rois. — Fol. 206 v°. Paralipomènes. — Fol. 242 v°. Esdras I-III. — Fol. 264. Tobie. — Fol. 269 v°. Judith. — Fol. 276 v°. Esther. — Fol. 284. Job. — Fol. 298. Psaumes. — Fol. 331 v°. Proverbes. — Fol. 343. Ecclésiaste. — Fol. 347. Cantique des cantiques. — Fol. 349. Sagesse. — Fol. 357. Ecclésiastique. — Fol. 379. Isaïe. — Fol. 405. Jérémie. — Fol. 435 v°. Lamentations. — Fol. 438. Baruch. — Fol. 442. Ézéchiel. — Fol. 469 v°. Daniel. — Fol. 480 v°. Petits Prophètes. — Fol. 505 v°. Machabées, avec les deux lettres de Raban. — Fol. 535. Évangiles. — Fol. 604. Épîtres de S. Paul. — Fol. 655. Actes des Apôtres. — Fol. 677 v°. Épîtres canoniques. — Fol. 688. Apocalypse.

Fol. 700. Interpretationes nominum hebraicorum : « Aaz, apprehendens... » — Incomplet de la fin (fol. 723 v°) : « Geddor, accendens vel applicans sive sepium aut maceriarum... »

On a complété ce glossaire par cinq feuillets (fol. 724-728) écrits au XVII^e^ siècle.

La lettre à Paulin a été ajoutée en tête du volume, afin de combler une lacune, mais cette addition est à peu près de la même époque que le manuscrit lui-même.

La Genèse ne commence réellement dans le manuscrit que par ces mots du verset 8, chap. I : « ...celum, et factum est vespere... » (fol. 3). — Le début de la Genèse (fol. 2 v°) paraît avoir été ajouté au XVII^e^ siècle.

Une autre lacune existait dans le manuscrit, pour le Deutéronome, entre ces mots du chap. XII, verset 7 : « ...in quibus benedixerit vobis Dominus... » (fol. 93 v°), et ces mots du chap. XVI, verset 7 : « ...vades in tabernacula tua » (fol. 96). Les deux feuillets manquants ont été remplacés par une restitution en fac-similé.

Au verso du premier feuillet de garde, on a écrit, au XV^e^ siècle, une tirade mnémotechnique, en vers latins, sur les diverses parties de l'Ancien Testament : « Incipit ordo et numerus librorum et capitulorum tocius Biblie :

> Hic numerus capitum datur et simul ordo librorum.
> Est primus Genesis quo quinquaginta notabis,
> Exodus inde datur qui quadraginta notatur.
> . . . . . »

Milieu du XIV^e^ siècle. Écriture très fine. Vélin fin. 728 feuillets

à 2 col. 145 sur 90 millim. Rel. carton, couvert de veau, du XVII[e] siècle, avec deux fermoirs en cuivre; tranches dorées.

11. Biblia sacra, cum epistola S. Hieronymi ad Paulinum et prologis.

Fol. 3. Genèse. — Fol. 17 v°. Exode. — Fol. 29. Lévitique. — Fol. 37 v°. Nombres. — Fol. 49. Deutéronome. — Fol. 59 v°. Josué. — Fol. 67. Juges. — Fol. 74 v°. Ruth. — Fol. 76. Rois. — Fol. 115. Paralipomènes. — Fol. 135. Esdras I-III. — Fol. 146 v°. Tobie. — Fol. 149 v°. Judith. — Fol. 153 v°. Esther. — Fol. 157 v°. Job. — Fol. 164 v°. Psaumes. — Fol. 182 v°. Proverbes. — Fol. 188 v°. Ecclésiaste. — Fol. 190 v°. Cantique des cantiques. — Fol. 192. Sagesse. — Fol. 196 v°. Ecclésiastique. — Fol. 208. Isaïe. — Fol. 222 v°. Jérémie. — Fol. 238 v°. Lamentations. — Fol. 240. Baruch. — Fol. 242. Ézéchiel. — Fol. 256 v°. Daniel. — Fol. 262 v°. Petits Prophètes. — Fol. 276. Machabées, avec les deux lettres de Raban. — Fol. 291. Évangiles. — Fol. 322 v°. Épîtres de S. Paul. — Fol. 342. Actes des Apôtres. — Fol. 351. Épîtres canoniques. — Fol. 355. Apocalypse.

Fol. 359. « Incipiunt interpretationes hebraicorum nominum... : Aaz, apprehendens... »

Fol. 384. Table des épîtres et évangiles pour l'année liturgique.

Fol. 386. « Hii sunt libri Biblie totalis » (écriture d'une autre main, mais à peu près de la même époque).

Fol. 389 v°. « Descripcio persone Christi. Legitur in annualibus libris Hebreorum apud Romanos... pre filiis hominum diceretur et esset. »

Seconde moitié du XIV[e] siècle. Écriture d'une extrême finesse. Vélin fin. 389 feuillets à 2 col. 153 sur 102 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de veau.

12. Biblia sacra, cum epistola S. Hieronymi ad Paulinum et prologis.

Fol. 5. Genèse. — Fol. 19 v°. Exode. — Fol. 31. Lévitique. — Fol. 38 v°. Nombres. — Fol. 50. Deutéronome. — Fol. 60. Josué. — Fol. 67. Juges. — Fol. 74. Ruth. — Fol. 75 v°. Rois. — Fol. 116. Paralipomènes, précédés d'une table des chapitres. — Fol. 138. Esdras I-IV, avec une table des chapitres. — Fol. 159. Tobie. — Fol. 162. Judith. — Fol. 166 v°. Esther. — Fol. 171. Job.

Fol. 178 v°. « Explicit liber Job. Incipit liber psalmorum David. Quamvis beatus Augustinus dicat ipsum David fuisse actorem solum psalmorum, tamen... » (Rubrique). Puis le texte reprend ainsi : « David filius Jesse cum esset in regno suo... Quoniam David dictus est Christus... » Suivent cinq lignes blanches. Ensuite vient la préface de S. Jérôme aux Psaumes : « Psalterium Rome dudum... »

Fol. 179. Psaumes, avec rubriques explicatives en tête de chacun d'eux.

Fol. 198. Psaume 151, apocryphe : « Pusillus eram inter fratres meos... »

Fol. 198 v°. Proverbes. — Fol. 205. Ecclésiaste. — Fol. 207 v°. Cantique des cantiques. — Fol. 208 v°. Sagesse. — Fol. 213 v°. Ecclésiastique.

Le livre de l'Ecclésiastique a cinquante-deux chapitres, au lieu de cinquante et un. Le chapitre LII commence (fol. 226) : « Et inclinavit Salomon genua sua... », et finit (fol. 226 v°) : « ...et propicius sis si peccaverit vir... »

Fol. 227. Isaïe. — Fol. 241 v°. Jérémie. — Fol. 258 v°. Lamentations.

Après le chapitre V des Lamentations et avant le livre de Baruch, il y a trois paragraphes, dont les deux premiers sont donnés comme étant les chapitres VI et VII des Lamentations. Le chapitre VI (fol. 260 v°) commence : « Post explanacionem duodecim prophetarum... », et finit : « ...Sed jam propositum opus aggrediendum est. » Le chapitre VII commence (fol. 260 v°) : « Deus ad benefaciendum promptus est... », et finit (fol. 261) : « ...Possum eruere de captivitate qui tradidi... » Suit une ligne blanche. Puis le § 3 (fol. 261) commence : « Hec eciam de nobis... », et finit : « ...locutus sum facere eis. Expl[i]cit liber Iheremie prophete... »

Fol. 261. Baruch.

Après le livre de Baruch et avant la préface de S. Jérôme au livre d'Ézéchiel, il y a deux paragraphes. Le § 1er commence (fol. 263) : « Dum medium silencium... », et finit (fol. 263 v°) : « ...Huic autem libro premittit Iheremias prologum, dicens : Ezechiel propheta, etc. » Le § 2 commence (fol. 263 v°) : « Finitis in Ysaia... », et finit (fol. 264) : « ...quadruplici alphabeto plangit. »

Entre la préface de S. Jérôme au livre d'Ézéchiel et le texte de ce livre, il y a un paragraphe qui commence (fol. 264) : « Propheciarum

tempora tria sunt... », et finit (fol. 265) : « ...omnia ut supra habentur. »

Fol. 265. Ézéchiel. — Fol. 280 v°. Daniel. — Fol. 287 v°. Petits Prophètes. — Fol. 302. Machabées, avec les deux lettres de Raban.

Fol. 319. Lettre-préface de S. Jérôme au pape Damase, en tête des Évangiles.

Fol. 319 v°. « Sequitur prologus quatuor evangeliorum. Plures fuisse qui... »

Fol. 320. « Eusebius Carpiano fratri in Domino salutem. Ammonius quidem Alexandrinus... »

Fol. 320. « Iheronimus Damaso pape sanctissimo. Sciendum est... »

Fol. 321. Évangiles, avec tables des chapitres. — Fol. 360. Épîtres de S. Paul, avec tables des chapitres, et au fol. 377 l'épître apocryphe « ad Laodicenses ». — Fol. 386. Actes des Apôtres, précédés d'une table des chapitres. — Fol. 397. Épîtres canoniques, avec tables des chapitres. — Fol. 403 v°. Apocalypse, avec table des chapitres.

Fol. 409. « Secuntur successive soluciones contrariorum Biblie. »

Avant le prologue de S. Jérôme, il y a (fol. 1 et 2) une sorte d'avertissement, en quatre pages, qui pourrait être l'œuvre du copiste. Ce morceau débute en ces termes : « Testamentum dicitur a testor, testaris, quia est testibus scriptum et confirmatum... » A la suite se voit une petite image de la Vierge percée d'un glaive et portant l'Enfant Jésus qui tient sa croix, gravure allemande au burin, coloriée, qui est contemporaine du manuscrit. Au-dessous de cette image, est une invocation rythmée, manuscrite, qui est ainsi conçue :

« Legens ora pro scriptore,
Et pro pena funde precem
Secundum dictum Scripture,
Ut oremus pro invicem.

Precor dicas illud Ave
Ante Dei genitricem,
Ut dignetur impetrare
Perpetuam sibi pacem.

Jhesu Christe, da jugiter
Meam post te ferre crucem,
Per te qui es verum iter
Ad eternum ducens lumen.

Ad quod nos perducat Christus,
Summus Pater atque Flamen,
Unus Deus benedictus
Per cuncta secula. Amen. »

L'auteur de ces médiocres strophes se révèle dans la formule finale du volume (fol. 409), laquelle est ainsi conçue : « Explicit liber Biblie, vetus et novum Testamenta integriter continens... Et hoc opus totum, Dei auxilio, in scriptura uti jacet, inceptum fuit die quinta mensis maii anno Domini millesimo CCCC°LXV°, per me Henricum Monnerii, de Porrentruto, indignum presbiterum, et per memet finitum et completum decima die mensis decembris anno Domini millesimo CCCC°LXVII°. Valeant in Christo qui viderint et orent pro me Henrico Monnerii. »

Au verso du plat supérieur de la reliure, une étiquette imprimée, en langue latine, dit que ce volume était l'un de ceux que François-Bonaventure Jobelot, vicaire général du diocèse de Besançon, mort en 1712, avait donnés à la maison des missionnaires de Beaupré.

Seconde moitié du XV^e^ siècle. Parchemin. 412 feuillets à 2 col. 341 sur 233 millim. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de veau; tranches rouges.

13. Novum Testamentum.

Fol. 1. Lettre-préface de S. Jérôme au pape Damase, en tête des Évangiles : « Novum opus... » Fin : « ...vel eadem vel vicina dixerunt. Opto ut in Christo valeas et memineris mei, papa beatissime. »

Fol. 1 v°. « Item alius prologus. Plures fuisse qui Evangelia... »

Fol. 2. Les quatre Évangiles, avec la préface particulière à chacun d'eux. — Fol. 48 v°. Épîtres de S. Paul, avec préfaces. — Fol. 80 v°. Actes des Apôtres, *id.* — Fol. 95. Épîtres canoniques, *id.* — Fol. 101 v°. Apocalypse, *id.*

Au fol. 108 v°, on lit : « Ad usum fratris Jo. Angeli. » (XIV^e^ siècle.) Au recto du premier feuillet de garde, on lit, en écriture du XV^e^ siècle : « Istud novum Testamentum pertinet conventui Dole, provincie Burgondie. — (Signé :) Frater Johannes Cardonis. » Au verso de ce même feuillet cet ex-libris est répété, avec addition de celui de l'abbé J.-B. Boisot, dernier possesseur du volume.

Commencement du XIV^e^ siècle. Écriture très fine. Vélin. 108 feuillets à 2 col. 170 sur 115 millim. Quelques lettrines renfermées dans des cartouches englobant des bustes de saints et des figures d'animaux fantastiques. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre; trace de deux fermoirs en cuir. — (Boisot, n° 104. — 167, J. 19.)

14. Evangelia IV.

Fol. 3. Lettre-préface de S. Jérôme au pape Damase : « Novum opus me facere cogis... »

Fol. 4. Prologue du même S. Jérôme sur l'évangile de S. Mathieu : « Plures fuisse qui evangelia scripserunt... » Fin : « ...apocriforum nenias mortuis magis hereticis quam aecclesiasticis vivis canendas. »

Fol. 6. Deux compléments de la lettre-préface de S. Jérôme : 1° « Ammonius quidem Alexandrinus magno studio atque industria unum nobis pro quattuor evangeliis dereliquid... » ; 2° « Sciendum etiam ne quem ignarum ex similitudine numerorum error involvat... »

Fol. 7. Notice sur S. Mathieu : « Matheus ex Judaea, sicut in ordine primus ponitur, ita evangelium in Judaea primus scripsit... »

Fol. 8 v°. Canon de concordance des évangiles, tel qu'on le trouve en tête des Commentaires de S. Jérôme. Ce canon est disposé sur trois ou quatre colonnes par page : les colonnes de chiffres sont comprises entre des colonnes d'architecture sur lesquelles reposent des arceaux, le tout colorié de diverses nuances. Il y a onze pages ainsi occupées. Sur deux d'entre elles (fol. 10 v° et 11 v°), la quatrième colonne est occupée par quatre médaillons peints superposés ; ces médaillons renferment des bustes, dont l'un est celui du Christ et les autres ceux de saints et de saintes, d'un dessin très sommaire.

Fol. 14. Première page du texte évangélique ; elle est ornée d'un encadrement chargé de rinceaux symétriques présentant, dans une gamme claire, une assez belle harmonie de tons. Au milieu est le début de S. Mathieu, écrit en or et composé de lettres capitales de divers types.

Dans le reste du texte, les initiales des versets, alternativement rouges et vertes, sont en vedette sur les marges. Il y a, également dans les marges, des notes indiquant la concordance des évangiles. Les rubriques sont en lettres capitales rouges ou vertes. Il y a quelques titres courants, les uns en capitales et de couleur rouge, les autres en minuscule et de couleur noire.

Fol. 55. « Explicit evangelium secundum Matheum... Incipiunt capitula sancti evangelii secundum Marcum... »

Fol. 56 v°. Notice sur S. Marc : « Marcus evangelista, Dei electus et Petri in baptismate filius... »

Fol. 58. Feuillet blanc, sur le verso duquel se trouve l'esquisse au pinceau, en cinabre, d'un groupe qui représente S. Mathieu écrivant sous la dictée d'un ange.

Fol. 59. Commencement du texte de S. Marc. L'initiale I est une lettre d'or.

Fol. 83 v°. Table des chapitres de l'évangile selon S. Luc.

Fol. 86 v°. Notice sur S. Luc, figurant parmi les écrits faussement attribués à S. Jérôme : « Lucas, Sirus natione Antiochensis... »

Fol. 88. Commencement du texte de S. Luc. Le Q initial est une lettre d'or.

Fol. 130. Préface sur S. Jean : « Incipit argumentum secundum Johannem. Hic est Johannes evangelista, unus ex discipulis Dei, qui virgo electus est a Deo... »

Fol. 132. Commencement du texte de S. Jean. Les trois premières lignes se composent de lettres capitales écrites en or.

Sur deux feuillets qui sont en tête du volume et sur deux qui le terminent, ainsi que sur le fol. 7 v°, on a écrit, à la fin du XII[e] siècle ou au début du XIII[e], des tables indiquant les morceaux des évangiles affectés à chacune des solennités ecclésiastiques. Parmi ces solennités, on remarque les fêtes de S. Oyan, de S. Romain et de S. Lupicin, trois saints particulièrement en honneur dans la grande abbaye dite de S. Oyan ou de S. Claude; ce qui nous porterait à croire que notre volume proviendrait de cette abbaye.

Cf. A. Castan, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1889, p. 329.

Fin du IX[e] siècle. Vélin. 165 feuillets. 253 sur 190 millim. Ce volume n'est plus revêtu que d'une demi-rel. datant du commencement de ce siècle.

15. « Tota Biblia, in quibus continetur observantia legis veteris et novae per timorem et amorem poenarum et virtutum... »

Ce sont les principaux passages de chacun des livres bibliques, renfermés dans des ronds faits au compas, précédés et suivis de quelques commentaires en latin. Le volume se termine (fol. 64 v°) par les *Vaticinia Sibillarum de Christo.*

Sur le titre, on a collé un Christ extrait d'une gravure.

Fin du XVII[e] siècle. Papier. 66 feuillets. 188 sur 116 millim. Rel. de la fin du XVII[e] siècle, en carton, couvert de veau.

16. « Manuscripta quaedam animae per psalm. affectibus lectissimisque Patrum et sacrae Scripturae locis referta. Avenione, ex scriptis

domus probat. S. J., cum facultate superiorum. M.D.CC.XL.VII. » (204 pages). — « Varia Scripturae et Patrum loca. » (322 pages; index de VI pages.)

1747. Écriture très régulière, à longues lignes, visant à imiter l'impression en caractères italiques. Papier. 165 feuillets. 140 sur 85 millim. Les titres sont encadrés d'ornements à l'encre noire, dans le goût des imprimés du temps. Chaque page est encadrée et porte son numéro d'ordre. Rel. carton, couvert de basane noircie, sans ornements; tranches rouges.

17. Petri Comestoris Historia scolastica.

Fol. 3. « Incipit prologus epistolaris. Reverendo Patri ac domino W., Dei gracia Senonensi archiepiscopo, P., servus Christi, presbiter Trecensis... » — Suit la préface : « Imperatorie majestatis... »

Fol. 3 v°. Début de l'ouvrage : « De creatione empirei celi. In principio erat Verbum... » — Fol. 266 v°. Fin de l'ouvrage : « ...gladio enim perimebantur nobiles et in loco magis honorabiliori, scilicet cathacumbis. »

Commencement du XIV^e^ siècle. Parchemin. 266 feuillets à 2 col. 346 sur 240 millim. Lettrines à longues queues, encadrant des miniatures sur fond d'or ou de couleur et comportant des figures d'animaux de chasse posées extérieurement en profil. Volume dérelié.

18. Petri Rigae Aurorae secunda pars : novi Testamenti poetica paraphrasis.

Fol. 1 v°. « Incipit prologus super evangelia. Post legem veterem, respira, Petre : refulget... » — Fol. 47. « ...Laus tibi, Christe, per quem liber explicit iste. Hec sunt nomina Patrum novi Testamenti... »

Commencement du XIII^e^ siècle. Parchemin. 47 feuillets. 153 sur 90 millim. Rel. du XVI^e^ siècle, en carton, couvert de basane rougeâtre, avec gaufrures dorées; tranches ciselées et dorées. — (Labbey de Billy.)

19. « Quartum volumen Vite Christi secundum Evangelium », auct. Ludolpho de Saxonia, cartusiano.

Ce volume dépareillé s'ouvre par le chap. XXXVII de la seconde partie de l'œuvre de Ludolphe; il se termine par le chap. LXVII de la même partie : une table des matières occupe le verso du dernier feuillet.

A la fin du texte proprement dit (fol. 224) est la signature « Lathomi », c'est-à-dire « Masson », nom du scribe qui avait exécuté la copie. En

tête et en queue du volume, il y a la signature de Jean Bassand, avec la date 1528. Ce Jean Bassand fut admis, par le chapitre métropolitain de Besançon, en septembre 1539, comme reclus de Saint-Étienne, à condition qu'il assurerait audit chapitre la succession de ce qu'il possédait. Le volume en question est une épave de cet héritage.

Dernières années du XV^e^ siècle. Papier. 224 feuillets à 2 col. 295 sur 215 millim. Rel. bois, couvert de peau chamoisée rouge; traces de deux fermoirs en cuir.

20. « Eclaircissement de quelques difficultés sur la généalogie de Jésus-Christ selon saint Mathieu, chapitre premier, et sur la même généalogie selon saint Luc, chapitre troisième. »

Cet opuscule, qui consiste en une série de demandes et de réponses, débute par la question que voici : « Pourquoi S. Mathieu ne fait-il que la généalogie de S. Joseph, duquel J.-C. n'est pas né? »

Milieu du XVIII^e^ siècle. Papier. 35 pages. 157 sur 109 millim. Couvert. papier rouge.

21. « Dissertation historique, critique, théologique et polémique sur la Vulgate et sur le genre de respect qui lui est dû », par F.-X. Moïse, ancien évêque constitutionnel du Jura.

C'est la réfutation assez tardive de la traduction du Nouveau Testament dite de Mons et d'un écrit de Ch.-Jos. Frévier, intitulé : *la Vulgate authentique dans tout son texte*, publié en 1753.

On a joint à ce manuscrit un billet de Grégoire demandant à Claude Lecoz, devenu archevêque de Besançon, d'examiner l'ouvrage de Moïse et de donner son avis quant au projet qu'avait l'ancien évêque de Blois de le faire imprimer.

Début du XIX^e^ siècle. Papier. 241 pages. 240 sur 179 millim. Demi-rel., dos en veau rouge et plats couverts en papier moiré de la même teinte. — (Don fait par l'ex-Bénédictin Grappin à la Bibliothèque de Besançon.)

22. Productiones et correctiones super totam Bibliam : compilatio fratris Johannis de Burgundia, Bisuntini.

Fol. 2. « Incipiunt productiones et correcciones. Impaciens proprie impericie ac ruditati compaciens pauperum clericorum qui ad predicacionis officium promoventur, decrevi Bibliam perlegendo transcurrere... » — Fol. 98 v°. « Expliciunt exposiciones et correctiones super

totam Bibliam, compilate a fratre de provincia Bononie, ordinis Minorum. »

Fol. 98 v°. Traité du même genre, intitulé : « Super ymnos », dont voici le début : « Primo dierum, etc., torporibus id est pigriciis et somnolentiis... » Fin (fol. 104 v°) : « ...et mereantur introire in Paradisum, translati ad requiem de labore. Amen. »

Suit un groupe de petits traités pour les études bibliques, dont voici les titres : « Sequitur de mensibus Hebreorum ; De festivitatibus legalibus (fol. 104 v°) ; — De vestibus sacerdotatibus ; De interpretibus (fol. 105 v°) ; — De divinacione ; De nominibus Dei apud Hebreos (fol. 106) ; — De modis exponendi sacram Scripturam ; De qualitatibus euvangeliorum ; De dimensione sacre Scripture (fol. 106 v°) ; — De 4^or^ sinodis ; De orthographia (fol. 107) ; — Incipit de accentibus » (fol. 108 v°).

Fol. 113. « De responsoriis et antiphonis dominicalibus. »

Fol. 123 v°. « Incipiunt correctiones et productiones de sanctis per circulum anni. »

Fol. 158. « Incipit tabula tocius libri per alphabetum. » — Cette table se termine (fol. 182 v°) par une formule de datation ainsi conçue : « Anno Domini M°CCCC° 1458 (*sic*), die sabbati, fuit completum opus istud in civitate Venetiarum et in loco Sancti Francisci ad Vinea, per me fratrem Johannem de Burgundia, de civitate Bizontinensi oriundus (*sic*), ordinis Minorum. Deo gracias. Amen. »

Quelques feuillets, laissés en blanc après la table, ont été remplis :

1° Par un commentaire, en sept colonnes, sur les différentes acceptions du mot *navis* appliqué à la religion : commence (fol. 182 v°) : « Nota quod religio dicitur navis de qua potest in[t]elligi illud... » Finit (fol. 184) : « ...et ideo invocare opportet divinum auxilium instanter gemitibus et lacrimis. »

2° Par un autre petit traité, en trois colonnes, commençant (fol. 184 v°) : « Nota XII fructus verbi Dei quibus privantur illi qui non audiunt predicationem, scilicet negligunt... » et finissant (fol. 185) : « ...beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud, etc. »

3° Par un traité, en cinq colonnes : « De negligenciis in officio divino. Nota quod septem negligentie committuntur... » (fol. 185).

4° Par un supplément, en quatre colonnes, au « De responsoriis et antiphonis dominicalibus » (fol. 186 v°).

5° Par un traité, en deux colonnes, commençant (fol. 187 v°) :

« Nota quot modis revelatur confessio, primo in genere, in specie... » et finissant (*ibid.*) : « ...Quia pocius ire et mori debet, etc. »

Le recto du premier feuillet de garde est occupé par une glose intitulée : « De responsorio et antiphona beati Anthonii de Padua. » Les deux faces du dernier feuillet de garde (fol. 188) sont remplies par un commentaire intitulé : « Super declaracione regule fratrum Minorum. »

Il faut sans doute identifier avec la compilation de Jean de Bourgogne dont il s'agit ici, le traité anonyme contenu dans le manuscrit n° 45 de la Bibliothèque de Grenoble.

Milieu du XV^e^ siècle. Papier. 188 feuillets à 2 col. 210 sur 142 millim. Rel. du XVI^e^ siècle, en bois, couvert de basane, avec deux fermoirs en cuivre, dont un seul est entier.

23. Glossa ordinaria in Genesim, Leviticum, Numeros et Deuteronomium.

Commence (fol. 1) : « Cum omnes divinos libros legimus... » Finit (fol. 307 v°) : « ...voluntati Domini ministrare. »

Sur le feuillet qui double le plat supérieur de la reliure, on lit, en lettres capitales de la fin du XIII^e^ siècle, un *ex-dono* ainsi conçu : AGNES DE LANDSHŮT DEDIT ME.

Landshut était la capitale de la Basse-Bavière. Le duc Étienne, souverain de cet État, mourut en 1310, laissant, entre autres enfants, une fille nommée Agnès, non mariée. C'est de cette princesse que proviennent les quatre magnifiques volumes dont celui-ci ouvre la série. Il est vraisemblable qu'elle les avait fait calligraphier pour les Dominicains ou les Franciscains de Landshut. Nous ignorons comment ces volumes devinrent la propriété de l'abbé J.-B. Boisot : l'ex-libris autographe de ce possesseur figure au verso du premier feuillet de garde de chacun d'eux.

Fin du XIII^e^ siècle. Écriture de diverses grosseurs et sur plusieurs colonnes. Parchemin de choix. 307 feuillets. 455 sur 314 millim. En tête de chaque livre, deux lettrines en miniature, sur fond d'or bruni : l'une remplie par des rinceaux, la seconde renfermant la représentation de personnages bibliques. Rel. bois, couvert de veau brun. Traces sur les deux plats de cinq bossettes en cuivre qui ont disparu. — (Boisot, n° 70 (1°). — 72, F. 19.)

24. Glossa ordinaria in libros Josue, Judicum, Ruth, Esdrae I, Nehemiae, Tobiae, Judith, Esther, Machabaeorum, Regum et Paralipomenon.

Après le prologue de S. Jérôme au livre de Josué : « Tandem finito Pentateuco... », suivi de l' « Argumentum in librum Josue » : « Jesus, filius Nave... », la glose commence (fol. 1) : « Adamantius. Donavit Deus nomen... »

Le manuscrit se termine par la prière du roi Manassès, placée à la suite des Paralipomènes, et la glose qui accompagne cette prière finit par ces mots (fol. 408) : « ...cui et humana creatura et angelica famulantur. »

Même caractérisation que pour le précédent volume, sauf que l'*ex-dono* de la princesse Agnès est incrit en deux sens différents sur chacun des feuillets qui doublent les plats de la reliure.

Les deux feuillets de garde ayant été supprimés, l'ex-libris de l'abbé J.-B. Boisot, qui devait être au verso du premier de ces feuillets, n'existe plus en tête de ce volume.

XIII^e^ siècle. Parchemin de choix. 408 feuillets. 448 sur 293 millim. Rel. bois, couvert de parchemin. Traces sur les deux plats de cinq bossettes en cuivre qui ont été enlevées. — (Boisot, n° 70. — 72, F. 19.)

25. Glossa ordinaria in libros Proverbiorum, Ecclesiastes, Cantici canticorum, Sapientiae et Ecclesiastici.

Après le prologue de S. Jérôme : « Jungat epistola... », la glose commence (fol. 1, 1^re^ colonne à gauche) : « Latine similitudo hebraice masloth... »

A la fin du volume est un ex-libris ainsi conçu : « Iste liber est magistri Egidii Grusignoti. » Gilles Grusignot, de Poligny, chanoine et écolâtre du chapitre métropolitain de Besançon, premier doyen de l'église collégiale de Poligny, professeur en théologie à Dole, dès la fondation de l'Université de cette ville, mort vers 1435.

Milieu du XIII^e^ siècle. Écriture de diverses grosseurs et sur plusieurs colonnes. Parchemin. 152 feuillets. 353 sur 251 millim. En tête de chaque livre est une lettrine, en miniature, remplie par des rinceaux et des figures d'animaux fantastiques qui se détachent sur or bruni. Volume dérelié. — (Boisot, n° 73.)

26. Glossa ordinaria in Isaïam, Jeremiam, Ezechielem et Danielem.

Le manuscrit débute par le prologue de S. Jérôme au livre d'Isaïe : « Nemo cum prophetas... » Ce prologue est accompagné, sous forme de glose marginale, d'un texte qui commence (fol. 1) : « Jer. Nemo

putet me Ysaiam breviter posse exponere... » La fin du livre de Daniel est dépourvue de glose.

Ce volume a les mêmes caractères que ceux déjà décrits qui proviennent de la princesse bavaroise Agnès de Landshut.

XIII^e^ siècle. Parchemin de choix. 356 feuillets. 455 sur 290 millim. Rel. bois, couvert de veau brun. Traces sur les deux plats de cinq bossettes en cuivre qui ont disparu. — (Boisot, n° 70 (3°). — 72, F. 19.)

27. Glossa ordinaria in duodecim parvos Prophetas et in Isaiam.

Le manuscrit débute par le prologue de S. Jérôme en tête des douze petits Prophètes : « Non idem ordo est... », suivi du prologue au livre d'Osée : « Temporibus Ozie... » Ces prologues sont accompagnés, sous forme de glose marginale, d'un texte qui commence (fol. 1) : « Jer. Primum quod videndum est... » — La glose ordinaire qui accompagne le livre d'Isaïe finit (fol. 186 v°) : « ...cum prophete adhuc mortales videre hec omnia meruerint. »

Le commentaire sur Isaïe est encadré de gloses marginales, de la fin du XIII^e^ siècle, écrites en caractères d'une extrême finesse. Ces gloses commencent, en regard du prologue de S. Jérôme au livre d'Isaïe : « Nemo cum prophetas... », par ces mots (fol. 106 v°) : « De onere Babylonis Alredus. Super montem caliginosum, etc. Isaie, XIII. Levate signum, quod signum audi... » Elles finissent (fol. 186 v°) : « ...et salietis sicut vitulus de armento et calcabitis impios, etc. »

Les ex-libris, consignés sur le revers du plat supérieur de la reliure indiquent que ce volume, après avoir appartenu, au XIV^e^ siècle, à Étienne Pascellet, chanoine de Toulouse, vint à Dole au siècle suivant et appartint enfin à l'abbé J.-B. Boisot.

Milieu du XIII^e^ siècle. Écriture de diverses grosseurs et sur plusieurs colonnes. Parchemin. 186 feuillets. 376 sur 275 millim. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre, très détériorée. Sur le côté apparent du plat inférieur, est une étiquette en parchemin qui porte cette indication, du XVI^e^ siècle : « Glosa ordinaria super librum duodecim Prophetarum et super Ysayam prophetam. » — (Boisot, n° 70 (4°). — 72 (4°), F. 19.)

28-29. Glossa ordinaria in quatuor Evangelia. — Deux volumes. Le premier volume renferme S. Mathieu et S. Marc.

L'évangile de S. Mathieu est précédé de la préface de S. Jérôme : « Matheus ex Judea. . » La glose marginale qui accompagne cette pré-

face débute (fol. 1) : « Modus tractandi talis est... » — La glose qui entoure le texte de S. Marc finit (fol. 169 v°) : « ...per totum orbem seminaverunt. »

Le second volume renferme S. Luc et S. Jean.

Après le prologue de S. Jérôme : « Lucas Syrus... — ...quam fastidientibus Deum prodesse », la glose commence (fol. 2 v°) : « Lucas de omnibus que fecit Jesus... » Elle finit (fol. 163) : « ...ubi neque nubent neque nubentur, etc. Explicit Johannes. »

Milieu du XIII[e] siècle. Écriture de diverses grosseurs et sur plusieurs colonnes. Vélin. 169 et 164 feuillets. 380 sur 266 millim. Au début de chaque évangile, à l'exception de celui de S. Luc, jolies lettrines, traitées en miniatures sur fond d'or bruni : les unes renferment une figure d'évangéliste, d'autres encadrent des figures de saints ou des rinceaux qui se terminent par des têtes d'animaux fantastiques. Le premier volume est dérelié ; le second a une reliure en bois, couvert de veau. — (Boisot, n° 70 (6° et 7°). — 72 (6° et 7°), F. 19.)

30. Glossa ordinaria in epistolas S. Pauli.

Commence (fol. 1) : « Principia rerum requirenda sunt prius, ut earum noticia plenior possit haberi... » — Finit (fol. 264) : « ...Gratia, id est purgatio peccatorum, et alia Dei munera sint cum omnibus vobis. Amen. »

Sur le verso du feuillet supérieur de garde, on lit, en lettres capitales de la fin du XIII[e] siècle, l'*ex-dono* de la princesse Agnès de Landshut. Plus haut, sur le même feuillet, est l'ex-libris de l'abbé J.-B. Boisot.

Fin du XIII[e] siècle. Parchemin de choix. 264 feuillets à 2 col. 354 sur 254 millim. Rel. bois, couvert de peau de truie gaufrée. Traces, sur chacun des plats, de cinq bossettes en cuivre qui ont disparu. Sur le plat supérieur est une étiquette en parchemin qui porte cette indication du XVI[e] siècle : « Postilla quaedam super epistolas sancti Pauli. » — (Boisot, n° 60. — 80, F. 19.)

31. Postillae Nicolai de Lira super libros Josue, Judicum, Ruth, Regum, Paralipomenon, Esdrae I, Neemiae, Esther, Job.

Commence (fol. 2) : « Incipit liber Josue. Primum capitulum. Introduces eos et plantabis eos in monte hereditatis tue, Exod., xv [17]. Secundum Hebreos, a libro Josue incipiunt libri prophetales... »

Par le fait de l'arrachement de plusieurs cahiers à la fin du volume, le commentaire de Nicolas de Lire est interrompu au verset 17 du

chapitre III du livre de Job : « ...et in hoc Job revertitur ad modum precedentem. Ibi impii... » (fol. 193 v°).

Sur le feuillet supérieur de garde, dont les deux tiers ont été coupés, on lit la note suivante sur l'origine du volume : « Cest livre a escript frère Pierre Dambonnay, religieux de Saint François, demourant au convent de Dole, par l'ordonnance et commandement du revérent Père gardien frère Pierre Bourgeois; et fut encommencié ledit livre l'an mil quatre cens LXI, ou mois de may, et fini l'an revolu ou mois d'avril. Soit prié Dieu pour son âme. »

Seconde moitié du XV^e^ siècle. Parchemin. 193 feuillets à 2 col. 402 sur 272 millim. Douze figures en teintes plates, représentant divers aspects et détails du temple de Jérusalem, insérées dans le texte des troisième et quatrième livres des Rois. Réglure à l'encre rose. Rel. bois, couvert de veau gaufré, du XV^e^ siècle. — (Boisot, n° 63. — 73, F. 19.)

32. Postillae Nicolai de Lira super Isaïam, Jeremiam, librum Trenorum et Ezechielem.

Commence (fol. 1) : « Incipit liber Ysaye prophete. Ierusalem euvangelistam dabo, Ysaye, XLI [27]. Secundum quod dicit beatus Ieronymus... » — Finit (fol. 192) : « ...et lux cum eo est [Daniel, II, 22], cui laus sit, honor et gloria per infinita secula seculorum. Amen. Explicit postilla super Ezechielem, edita a fratre Nicholao de Lira, de ordine fratrum Minorum. »

Lacune depuis : « ...Et convertit me [Ezechiel, XLVII, 2]. Hic... », (fol. 191 v°), jusqu'à : « ...judicium et justiciam in populo... » (fol. 192).

Milieu du XV^e^ siècle. Parchemin. 192 feuillets à 2 col. 405 sur 300 millim. Quelques peintures à la gouache, sans autre fond que le parchemin, dont les principales représentent assez grossièrement la Vision d'Ezéchiel et les plans du Temple de Jérusalem. Réglure à l'encre carminée. Rel. bois, couvert de veau gaufré, dont le dos est très endommagé; fermoirs enlevés. — (Boisot, n° 64. — 76, F. 19.)

33. Commentarii in Psalmos.

Le volume s'ouvre, au verso du premier feuillet, par un morceau rimé en l'honneur des psaumes :

« Sancti Spiritus assit nobis gratia. — Incipit rithmus in laudibus psalmorum.

Qui terrena despicitis — Et sursum corda tenditis,
Psalmorum vobis cantica — Corde, ore sint dulcia.
. . . . . .

Le commentaire proprement dit débute, au recto du feuillet 2, par ces mots : « Beatus vir qui non habiit in consilio impiorum ; [q]uid est ambulare in consilio impiorum, nisi iniquis assentire consiliis. Et in via peccatorum non stetit : in via autem peccatorum stare est in malis operibus perseverare... » Le commentaire du psaume CL et dernier (Laudate Dominum in sanctis ejus) est, par exception, un morceau en vers léonins, dont voici la fin (fol. 221) :

« ...Omnis spiritus laudet Dominum.
Spiritus omnis eum benedicat nunc et in evum,
Laudet ametque colat quem Rachel mater adorat,
Hec secunda quidem, sterilis sine semine pridem.
Hoc Pater, hoc Flamen, hoc Filius audiat, amen.
Omnis spiritus laudet Dominum. »

En décollant la partie haute d'un feuillet de garde, qui double le plat supérieur de la reliure, j'ai lu cet ex-libris qui est contemporain de la confection du volume : « Hic est liber Sancti Martini Tutelensis. Qui furaverit anathema sit, amen. »

Je ne saurais dire comment ce volume, écrit pour l'usage de la célèbre abbaye de Saint-Martin de Tulle, avait fini par entrer dans le cabinet de l'abbé Boisot.

Commencement du XII[e] siècle. Parchemin. 221 feuillets. 234 sur 142 millim. Lettrines dessinées à la plume et représentant des animaux fantastiques. Rel. bois, couvert de parchemin, jadis munie de gros clous et d'un fermoir en cuivre. — (Boisot, n° 67. — 158, J. 19.)

34. « Tractatus magistri Jerlandi super Psalmos. »

Fol. 1. Début de la préface : « Antequam ad textum psalterii veniamus, dicendum est de prophetia. Cassiodorus : Prophetia est aspiratio divina que eventus rerum, aut per facta aut per dicta quorundam, immobili veritate pronunciat... » Cette préface se termine ainsi (fol. 9 v°) : « A. vero notet lectori Augustinum ; C., Cassiodorum ; M., magistrum, id est doctorem aliquando ex abundantia cordis loquentem et sententias sanctorum adaptantem. »

Le traité proprement dit commence de la manière suivante (fol. 10) : « Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum et in via peccatorum non stetit et in cathedra pestilentie non sedit, sed in lege Domini voluntas ejus et in lege ejus, meditabitur die ac nocte ; M., Veni, sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium et tui amoris in eis ignem accende.

Ordo est : vir qui non abiit, et cetera usque ad tercium versum, erit beatus et erit tanquam lignum quod plantatum est... »

Entre la fin du commentaire sur le psaume IX : « ...Constitue, Domine, patere con... » (fol. 32 v°), et les dernières réflexions sur le psaume XIX : « ...tuo quos dedisti mihi... » (fol. 33), il y a une lacune de plusieurs cahiers enlevés au manuscrit. Autre lacune qui porte sur la fin du psaume XLIV : « ...Gladius est verbum predicatio... » (fol. 88 v°), et va jusqu'aux dernières lignes du psaume XLIX : « ...separetur ab eo... » (fol. 89).

Troisième lacune entre la fin du psaume L : « ...ad ecclesiasticos honores expectandos » (fol. 91 v°), et les dernières lignes du psaume LV : « ...verbum sive sermonem... » (fol. 92). Quatrième lacune, de deux feuillets : fin du psaume LVII : « ...Illi quorum doc... » (fol. 94 v°), et commencement du psaume LVIII : « ...sibi patrem occurrere... » (fol. 95).

Le manuscrit se termine, à quelques lignes près, avec la fin du commentaire sur le psaume LXXVI : « ...salvator qui nos induxit in terram promissionis » (fol. 144 v°). S'il a jamais été complet, il en manquerait donc au moins la moitié.

Ce « Tractatus super psalmos » paraît être l'œuvre de Gerland, chanoine régulier et écolâtre de l'abbaye de Saint-Paul de Besançon (1131-1148), dont on connaît un cours de théologie intitulé « Candela evangelica », un traité de comput ecclésiastique appelé « Tabulae Gerlandi », enfin cinq livres sur la dialectique (*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 275-79). Le commentaire sur les psaumes, qui nous occupe, n'a point été cité par les biographes de Gerland.

Sur la feuille de parchemin qui double le plat supérieur de la reliure, on lit cet ex-libris : « Iste liber est P. de Boffraymont, abbatis Lutrensis. » Pierre de Bauffremont était abbé de Lure entre les années 1284 et 1300.

Milieu du XIII^e^ siècle. Parchemin. 144 feuillets. 240 sur 167 millim. Deux lettrines, l'une en tête de la préface, l'autre au début du traité : la première, composée de rinceaux et surmontée d'une tête humaine de profil, est esquissée en rouge vermillon sur fond bleu ; la seconde, traitée dans le même goût, avec absence de figure humaine, comporte de plus un encadrement doré. Rel. couverte de peau maroquinée verte ; traces de fermoirs fixés avec des clous en fer. Sur le côté apparent du plat inférieur est une étiquette en parchemin qui porte cette indication, du XVI^e^ siècle : « Tractatus Gellandi super Psalmos. »

35. Letberti, abbatis Sancti Rufi, Flores psalmorum; pars prior.

Fol. 1. « Incipit tractatus Valteri, Magalonensis episcopi, super primam partem Florum psalmorum. Gualterus, Magalonensis episcopus et sancte Romane ecclesie legatus, dilectissimo consanguineo suo Roberto, Insulano preposito... » C'est la lettre-préface de Gautier, évêque de Maguelonne. Dans cette lettre, Letbert, auteur de l'ouvrage, est appelé Lambert.

Fol. 1. Prologue de Letbert : « Sunt superscriptionum omnium tituli diversi... » Suivant les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. IX, p. 577), le commentaire qui nous occupe commencerait par ces mots : « Prophetia est inspiratio divina... »

Fol. 169 v°. « ...Esto rex terre et erit tibi terribilis Deus. Explicit pars prior. »

A la suite, le même calligraphe a transcrit, en trois colonnes, un commentaire sur le sermon évangélique des béatitudes : « Beati pauperes spiritu. Hanc paupertatem quatuor efficiunt... — ...eum qui prior dilexit nos fortiter imitemur » (fol. 169 v°-170).

Au verso du dernier feuillet, dont une moitié seulement subsiste, on voit, en écriture du commencement du XV^e^ siècle, la signature : « J. de Burgundia. »

Sur l'auteur des « Flores psalmorum », voir l'abbé U. Chevalier, *Notice littéraire et bibliographique sur Letbert...*, Versailles, 1867, in-8°.

Commencement du XIII^e^ siècle. Parchemin. 170 feuillets à 2 col. 283 sur 210 millim. Deux lettrines garnies de rinceaux à l'intérieur, peintes en bleu et rouge de diverses nuances (fol. 1 et 2 v°). Demi-rel. carton, avec dos en basane, de la fin du XVIII^e^ siècle.

36. Miroir des œuvres de Dieu, extrait du Psautier, par le baron Charles de Trazegnies, sénéchal héréditaire de Liège.

Fol. 1. « S'ensuyt le double ou coppie de la table et rubriche du *Miroire des euvres de Dieu*, extrait du Psaltier et redigez par pseaulme, chascune d'une diction et d'ung sens appart, d'aultant qu'il en peult estre trouvé audit Psaultier. »

Fol. 24. Copie d'une lettre écrite à l'auteur par Christophe Hanebeke, de Louvain, déclarant l'ouvrage digne d'être imprimé.

Fin du XVI^e^ siècle. Papier. 26 feuillets à 2 col. 283 sur 205 millim. Demi-rel. récente. — (Boisot, sans n° d'inventaire.)

37. Pauli epistolae, cum glossa marginali et interlineari.

La glose marginale commence (fol. 1 v°) : « Pro altercatione scribit Romanis... », et finit (fol. 120 v°, colonne de droite) : « Melius est ruere ut peniteat quam sub specie religionis superbire. Unde propheta : Et tu, filia Syon, usque ad Babilonem venies ibique liberaberis. » — Ce n'est pas la glose ordinaire de Walafrid Strabon (cf. l'édition in-fol. de la Bible glosée, Douai, 1617).

La glose interlinéaire commence (fol. 1 v°) : « Salvatoris, cui merito omnes servi... », et finit (fol. 120 v°) : « Nota a Roma scripsisse. » — C'est, à quelques variantes près et avec un certain nombre de retranchements, le texte de la glose interlinéaire d'Anselme de Laon (cf. *ibid.*).

Ce livre appartenait, au XIV^e^ siècle, à un couvent de Cordeliers. On trouve, sur les feuillets de garde, des notes théologiques et canoniques remontant à cette dernière époque.

Première moitié du XII^e^ siècle. Vélin. 121 feuillets à 3 col. 270 sur 165 millim. Grandes lettres faites au pinceau, à l'exception de la première (fol. 1 v°), qui est peinte au frottis par le moyen de poncifs. Rel. bois, couvert de peau blanche.

38. « Postilla supra epistolam ad Titum, a fratre Johanne de Hysdinio. »

Fol. 3. « Incipit postilla supra epistolam ad Tytum, ordinata a fratre Johanne de Hysdinio, ordinis hospitalis Sancti Johannis Iherusalem et doctore in sacra theologia, anno Domini millegimo (*sic*) CCC° sexagesimo secundo. »

Fol. 139. « Finitur lectura fratris Johannis de Hysdinio, ordinis hospitalis Sancti Johannis Iherusalem, doctoris in sacra theologia, supra epistolam ad Tytum, et fuit completa anno Domini M°CCC° LXIIII°, in die Exaltacionis sancte Crucis, in mense septembri. — Incipit tabula istius lecture, de qualibet materia de qua tractatur ibi, secundum litteras alphabeti. »

A la fin de la table (fol. 145), on lit : « Deo gratias. Amen. — Explicit totum. Amen. »

Fin du XIV^e^ siècle. Parchemin. 145 feuillets à 2 col. 280 sur 200 millim. La première page est encadrée par des filets rouges et bleus, accolés extérieurement de demi-feuilles ornementales alternativement rouges et bleues. Le texte s'ouvre par une lettrine de ces deux couleurs, remplie et encadrée par des broderies à la plume. Réglure à l'encre jaunâtre. Ce manuscrit est dérelié. Il ne reste plus d'une reliure

en bois qui le couvrait, qu'un fragment du plat inférieur, auquel adhère encore un gros clou saillant en cuivre.

39. Dissertations bibliques et méditations chrétiennes, par le P. Colomban de Saint-Étienne, Carme de l'ancienne observance.

Une table des matières termine le manuscrit (fol. 362). Nous y relevons les articles suivants : « Sacre des rois de l'ancienne loi » ; — « Des fêtes de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles » ; — « Espèces d'holocaustes, de bœufs, de brebis, de tourterelles et de colombes » ; — « Sacre des évêques » ; — « Dissertations sur la musique des anciens » ; — « Dissertations sur les instrumens de musique des Hébreux » ; — « Dissertations sur la première langue du monde. »

Le faux titre (fol. 1) porte cette indication : « Ex operibus fr. Columbani a Sancto Stephano, sacerdotis antiquae observantiae carmelita (*sic*). »

Milieu du XVII[e] siècle. Papier. 367 feuillets. 169 sur 117 millim. En tête (fol. 2), on a placé un frontispice gravé, emprunté à un livre imprimé. Dans l'intérieur du volume (fol. 53, 108 v°, 118 v°, 149 et 305 v°), sont cinq mauvais dessins à la plume représentant des symboles chrétiens. Rel. du XVII[e] siècle, en carton, couvert de basane.

40. Ruperti, abbatis Tuitiensis, opusculum de divinis officiis per anni circulum.

Fol. 2. « Prologus seqentis (*sic*) opusculi de divinis officiis per circulum anni. Ea que per anni circulum ordine constituto... » — Le manuscrit ne débute donc pas par l'épître dédicatoire de l'auteur à Conon, évêque de Ratisbonne.

Le texte, par suite de la disparition presque totale du dernier feuillet, finit (fol. 99 v°) : « ... et ab eo recipientur in gratiam, quem negaverunt et occiderunt... » (liv. 12, chap. XXIII, dans l'édition).

Un feuillet a été arraché entre les fol. 48 et 49 ; il manque la partie du texte comprise entre ces mots : « ...significare Joseph justum... » (liv. 6, chap. XXIII) et ces autres mots : « ...libus similitudine congrua... » (même livre, chap. XXVII).

Sur ce traité, qui fut composé dès l'an 1111 et ne fut dédié qu'en 1126, voir l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 546 et suiv.

Au verso du premier feuillet de garde du manuscrit, on a transcrit, au XIII[e] siècle, les hymnes de l'office de la Passion, précédées d'un titre ainsi conçu : « Incipiunt hic hymni horarum beate Passionis Domini nostri Jhesu Christi : primus hymnus de matutinis, secundus

de laudibus, tercius de prima, quartus de tercia, quintus de sexta, sextus de nona, septimus de vesperis, octavus de completorio. »

Au recto du dernier feuillet de garde, on avait écrit, à la fin du XII[e] siècle, une formule pour conjurer les effets de la morsure des serpents : cette note a été en partie grattée. — Par des ex-libris qui se trouvent sur la même page, on voit que ce volume, après avoir appartenu à Frère Pierre Mellet, moine cistercien de l'abbaye de Balerne, au XIV[e] siècle, devint ensuite la propriété de l'abbaye d'Acey, monastère du même Ordre.

Premières années du XII[e] siècle. Vélin. 101 feuillets à 2 col. 281 sur 190 millim. Rel. bois, couvert de parchemin très usé, portant la trace d'un fermoir qui a disparu.

41. « Summa de officiis ecclesiasticis, edita a magistro Guillermo Antisiodorensi. » — Martyrologium Usuardi.

Fol. 1. Commencement du traité : « Iherusalem, que de sursum (epistola ad Galatas, 4°, ante finem) mater nostra dicitur propter tria... »

Fol. 84 v°. « Explicit Summa de ecclesiasticis officiis, edita a magistro Guillermo Antisiodorensi. — Per manus Henrici Monnerii presbyteri, anno Domini M°CCCC°LXV°. »

Sur Guillaume d'Auxerre, archidiacre de Beauvais, auteur de cet ouvrage, on peut consulter une notice de Daunou, dans le t. XVIII (p. 115-122) de l'*Histoire littéraire de la France*.

Fol. 85. Martyrologe d'Usuard, avec la préface. Le texte s'arrête au 10 des calendes de janvier.

Fol. 132. « Explicit martirilogium (*sic*), completum XII[a] februarii, anno 1454. — Explicit martilogium (*sic*) Husuardi, presbiteri et monachi. H. Monnerii. »

Seconde moitié du XV[e] siècle. Papier. 132 feuillets. 200 sur 140 millim. Demi-rel. moderne.

42. Praxapostolus, sive lectiones ecclesiasticae ex Actibus et Epistolis, cum notis musicis.

Commence (fol. 1) : Αρχεται σὺν Θεῷ, Ἀπόστολος ἀρχόμενος ἀπὸ τῆς μεγάλης κυριακῆς τοῦ Πάσχα... » — Le dernier morceau que contient le volume, dans son état actuel, est ainsi intitulé (fol. 141 v°) : « Διήγησις περὶ τῶν θαυμάτων τοῦ ἁγίου... Γεωργίου. » Ce dernier fragment n'existe qu'en partie, plusieurs feuillets manquant à la fin du vo-

lume; le manuscrit se termine ainsi (même fol.) : « ...πολυχρονία δε... »

Dans les marges de ce volume et même sur le cuir de sa reliure, il y a des indications en caractères arabes. — Voyez le *Catalogue des mss. grecs des départements*, p. 19.

XIII^e siècle. Parchemin. 141 feuillets à 2 col. 225 sur 160 millim. Rel. orientale en bois, couvert de veau. — (Boisot, n° 127. — 83, F. 19.)

43. Ἀκολουθία, seu Breviarium Graecorum.

Une explication en langue arabe, écrite à l'encre rouge, se trouve au verso de l'avant-dernier feuillet. D'autres inscriptions, en même langue, mais très postérieures comme date, sont au verso du dernier feuillet et sur les revers des plats de la reliure.

XIII^e siècle. Papier oriental, glacé. 258 feuillets. 180 sur 115 millim. Volume souillé et fatigué par la manipulation. Rel. bois, couvert de veau, très détérioré. Aux quatre coins des plats sont les traces des chapeaux en cuivre qui les préservaient. — (Boisot, n° 128. — 84, F. 19.)

44. Ψαλτήριον.

Aux 150 psaumes de David on a ajouté les cantiques qui se trouvent dans les autres parties de la Bible.

A la fin du volume (fol. 266 v°) est une table de comput tracée à l'encre carminée, dont les indications, pour chaque année, sont renfermées dans des médaillons ronds qui se touchent et sont au nombre de neuf par page. Deux pages sont ainsi remplies : le premier médaillon porte en tête la date ζϙξε, c'est-à-dire 6565 de l'ère de Constantinople, ou 1057 de l'ère chrétienne ; le dernier ou dix-huitième marque ζϙπϐ, c'est-à-dire 6582 = 1074.

Ce volume porte, à la fin du texte liturgique (fol. 265 v°), l'ex-libris que voici : « Sum Georgii Guioti, Nozereni. » Georges Guiot, théologien, poète latin et médecin du XVI^e siècle, a un article dans la *Biographie universelle*. Par un autre ex-libris, qui est en tête du volume, on voit que ce manuscrit avait appartenu ensuite au collège des Jésuites de Dole.

XI^e siècle. Parchemin. 269 feuillets. 125 sur 88 millim. Trois têtes de pages (fol. 1, 125 et 241 v°), finement traitées, en miniature de style byzantin. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre.

45. Evangeliarium, liber ecclesiasticus Graecorum, cum notis musicis.

C'est un recueil des évangiles pour chacun des dimanches et jours fériés, suivant le rituel de l'Église grecque. Il commence à Pâques et s'arrête au 1er novembre. Voy. le *Catalogue des mss. grecs des départements*, p. 20.

Quelques feuillets ont été enlevés, et l'on a recousu dans les marges des feuillets empruntés à un autre manuscrit, analogues comme texte, mais écrits sur longues lignes, avec signes divers tracés à l'encre rouge vermillon. Deux feuillets ont été coupés et non remplacés.

XIIe siècle. Parchemin. 210 feuillets à 2 col. 264 sur 200 millim. Rel. bois, couvert de veau brun gaufré. — (Boisot, n° 126. — 82, F. 19.)

46. Liturgia SS. Basilii, Gregorii Nazianzeni et Joannis Chrysostomi graeco-arabica, ad usum Melchitarum.

Le commencement et la fin de ce ms. sont reproduits dans le *Catalogue des mss. grecs des départements*, p. 19.

Quatre peintures à l'aquarelle, occupant chacune toute une page, représentent assez grossièrement les sujets suivants : S. Grégoire le Grand, en habit pontifical de l'Église grecque, près d'un autel où se trouvent le *Corpus Christi*, représenté par un enfant nu dans un berceau, et un calice duquel sort une croix rouge; en légende ΓρΙΓοΡι Ο ΔΙΑΛΟΓ (fol. 152 v°); — S. Basile, représenté à peu près de même, avec la légende Ο-γιΑ ΒΑCΗΛΙ (fol. 98 v°); — S. Jean Chrysostome, représenté à peu près de même, avec la légende Ω. Ο ΧΡιCΤΟCΘΟΜΟΥ (fol. 56 v°); — le Christ bénissant, assisté de la Vierge et de S. Jean, avec les quatre Évangélistes en buste (fol. 24 v°).

XVIIe siècle. Papier oriental, glacé. 202 feuillets à longues lignes, quand il n'y a qu'un texte arabe, et à 2 col., quand les deux langues sont employées pour une même prière. 215 sur 160 millim. Rel. carton, couvert de maroquin rouge, avec gaufrures orientales, forme de portefeuille. — (Boisot, n° 131. — 99, G. 19.)

47. Psaumes; — Cantiques bibliques; — Hymnes en l'honneur de la Vierge. Le tout en langue éthiopienne.

La série des Psaumes va jusqu'au psaume apocryphe CLI inclusivement.

Les cantiques sont les suivants : les trois cantiques de Moïse (Exode, chap. xv, versets 1 à 19; Deutéronome, chap. xxxii, versets 1 à 21 et

versets 22 à 43); le cantique d'Anne, mère de Samuel (1er livre des Rois, chap. II, versets 1 à 10); l'oraison d'Ézéchias (Isaïe, chap. XXXVIII, versets 10 à 20); l'oraison de Manassès; le cantique de Jonas (Jonas, chap. II, versets 2 à 10); le cantique des Trois enfants (Daniel, chap. III, versets 26 à 45, 52 à 88); le cantique d'Habacuc (Habacuc, chap. III, versets 2 à 19); le cantique d'Isaïe (Isaïe, chap. XXVI, versets 9 à 20); le cantique de la sainte Vierge (S. Luc, chap. I, versets 47 à 55); le cantique de Zacharie (S. Luc, chap. I, versets 68 à 79); la prière de Siméon (S. Luc, chap. II, versets 29 à 32); le Cantique des cantiques.

Sept hymnes pour les sept jours de la semaine, en l'honneur de la sainte Vierge.

Ce volume a été donné à la Bibliothèque, en 1846, par le voyageur Rochet d'Héricourt.

Au manuscrit est annexée une notice, rédigée pour le présent catalogue, par M. H. Zotenberg, de la Bibliothèque nationale.

XVIIIe siècle. Parchemin. 132 feuillets à longues lignes pour les deux premières parties et à 2 col. pour la partie finale. 168 sur 150 millim. Rel. bois, dos maroquin brun.

48. Le âfê zedek, ou rouleau de justification, en éthiopien.

En tête du rouleau est un grossier dessin à la plume, avec quelques touches de coloration rouge, lequel représente une sorte d'écusson se rattachant à deux colonnes, chacune surmontée d'une croix grecque assez compliquée : deux lames de sabre sont au-dessous de l'écusson, et trois autres semblent se diriger contre son flanc gauche.

Les prières magiques que contient ce rouleau sont censées avoir été révélées par Jésus-Christ à la sainte Vierge, aux Apôtres, etc. Il a été écrit pour un certain Gabra-Hayvat, par un scribe nommé Valda-Abrèhâm. Il est de la nature de ceux que l'on enterre habituellement avec les morts.

Ce rouleau a été donné à la Bibliothèque, en 1872, par le P. Bonaventure, Capucin.

A ce rouleau est joint une notice, rédigée pour le présent catalogue, par M. H. Zotenberg, de la Bibliothèque nationale.

XIXe siècle. Parchemin. 179 sur 79 millim.

49. Missale Romanum.

Les deux feuillets qui suivaient immédiatement le calendrier (fol. 6-7) ont été coupés. Il en résulte que le texte ne commence (fol. 7) qu'à l'oraison : « Excita, Domine, corda nostra... », du deuxième dimanche de l'Avent.

Commencement du XVI^e^ siècle. Vélin. 338 feuillets à 2 col. 354 sur 255 millim. Lettrines en or bruni sur fond bleu et rougeâtre brodé de blanc, ou des couleurs de ce fond sur cartouche en or bruni. Quelques lettrines, qui renferment une fleur coloriée sur fond d'or, ont pour appendice une bande brodée de vignettes. Un certain nombre de ces vignettes ont été découpées. Réglure à l'encre carminée. Rel. bois, couvert de veau gaufré, du milieu du XVI^e^ siècle; fermoirs en cuir, ayant pour armatures des plaques de cuivre portant, en caractères gothiques, le mot PAX, ce qui indique que ce missel appartenait à une communauté de Bénédictins, celle de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon.

50. Horae.

Fol. 1-12. Calendrier : 22 janvier : « Vincencii martyris » (en rouge). — 30 janvier : « Aldegundis virginis. » — 3 février : « Blasii episcopi. » — 6 février : « Amandi et Vedasti » (en rouge). — 16 février : « Juliane virginis. » — 28 février : « Romani episcopi. » — 1^er^ mars : « Albini episcopi. » — 17 mars : « Ghertrudis virginis. » — 13 avril : « Eufemie virginis. » — 29 avril : « Germani episcopi. » — 9 mai : « Nicholai episcopi. » — 19 mai : « Potenciane virginis. » — 31 mai : « Petronille virginis. » — 5 juin : « Bonifacii episcopi. » — 14 juin : « Basilii episcopi » (en rouge). — 19 juin : « Gervasii episcopi. » — 25 juin : « Eligii episcopi. » — 11 juillet : « Benedicti abbatis » (en rouge). — 17 juillet : « Alexii confessoris. » — 20 juillet : « Margarethe virginis. » — 31 juillet : « Germani episcopi. » — 16 août : « S. Arnuldis. » — 20 août : « Bernardi abbatis. » — 1^er^ septembre : « Egidii abbatis » (en rouge). — 5 septembre : « Bertini abbatis. » — 11 septembre : « Prothi et Jacincti. » — 15 septembre : « S. Nichomedis. » — 17 septembre : « Lamberti episcopi. » — 1^er^ octobre : « Remigii episcopi. » — 4 octobre : « Francisci confessoris. » — 9 octobre : « Dyonisii episcopi » (en rouge). — 14 octobre : « Donaciani episcopi. » — 21 octobre : « XI^m^ virginum. » — — 31 octobre : « Quintini martyris. » — 6 novembre : « Leonardi martyris. » — 11 novembre : « Martini episcopi » (en rouge). — 13 novembre : « Brixii episcopi. » — 15 novembre : « Machuti epi-

scopi. » — 25 novembre : « Katherine virginis » (en rouge). — 27 novembre : « S. Maximiani. » — 1er décembre : « Eligii episcopi. » — 4 décembre : « Barbare virginis. » — 6 décembre : « Nicholai episcopi » (en rouge). — 13 décembre : « Lucie virginis. » — 14 décembre : « Nichasii episcopi » (en rouge). — 29 décembre . « Thome martyris » (en rouge).

De cette énumération de saints, il semble résulter que le pays d'origine du manuscrit est le nord de la France.

Fol. 13. « Incipit officium sancte Crucis. »

Fol. 16. « Missa beate Marie virginis. »

Fol. 27. « Incipiunt hore beate Marie virginis, secundum usum Romane curie. »

Fol. 82. « Incipit officium beate Marie virginis quod dicitur per totum Adventum. »

Fol. 91. « Incipiunt septem psalmi penitentiales. »

Fol. 100 v°. « Letania. »

Fol. 110. « Incipiunt vigilie mortuorum. »

Fol. 137-147. Feuillets blancs.

Miniatures encadrées de vignettes, au nombre de dix, dont la conservation est parfaite et qui sont surtout remarquables par l'éclat de leur coloration.

Ces miniatures représentent : l'Annonciation (fol. 26 v°), la Visitation (fol. 43 v°), les Bergers apprenant la naissance du Christ (fol. 58 v°), les Rois Mages (fol. 62 v°), la Circoncision (fol. 66 v°), le Massacre des innocents (fol. 70 v°), la Fuite en Égypte (fol. 76 v°), le Couronnement de la Vierge (fol. 81 v°), le Jugement dernier (fol. 90 v°) et l'Office des morts (fol. 109 v°).

Au bas de la première page ornée (fol. 13), est un écusson, d'aspect italien, aux armes de la personne pour laquelle le volume avait été calligraphié, plus, en or bruni, le prénom de cette personne : « Bartolomea. »

Milieu du XVe siècle. Écriture italienne. Vélin fin. 147 feuillets. 117 sur 82 millim. Encadrement complet de vignettes aux pages initiales et à celles où sont les miniatures. Ces vignettes, d'une grande richesse de coloris, comprennent des figurines d'anges, d'hommes et d'animaux fantastiques. Réglure à l'encre rose. Rel. bois, couvert de velours rouge. — (Cabinet Bruand.)

51. « Psalterium per hebdomadam dispositum secundum regulam sancti Benedicti. »

Ce recueil n'a pas été achevé; il s'arrête au début du cinquième jour de la semaine. — Jusque vers la fin des offices du troisième jour (fol. 44 v°), chaque verset latin a en regard une traduction en prose française.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier bleuâtre. 52 feuillets écrits, à 2 col. 196 sur 140 millim. Rel. carton, couvert de parchemin vert.

52. Critique du « Breviarium monasticum juxta regulam S. P. Benedicti », imprimé à Senones en 1764.

Ce mémoire, qui a dû être imprimé, débute ainsi (fol. 1) : « Préface. — On le dit, il y a longtemps, et on a grande raison de le dire, que, comme il n'y a qu'un canon à la messe, il seroit bien à souhaiter qu'il n'y eut aussi dans toute l'Eglise de Dieu qu'un seul et même Bréviaire... »

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Papier. 43 feuillets. 330 sur 212 millim. Couvert. papier marbré.

53. « Réflexions au sujet du nouveau Bréviaire » (de Cluny).

C'est l'une des nombreuses critiques que suscita le « Breviarium monasticum ad usum sacri ordinis Cluniacensis », publié, en 1686, par DD. Paul Rabusson et Claude de Vert.

L'auteur de cette critique débute ainsi (page 1) : « Dans cet écrit où il s'agit du nouveau Bréviaire qui, de l'aveu de tous ceux qui y sont intéressés, doit être conforme à la règle et surtout à l'esprit et à l'intention de S. Benoit, on essaye de découvrir les sources où S. Benoit a puisé tout ce qu'il ordonne touchant l'office divin... »

Fin du XVII[e] siècle. Papier. 97 pages. 214 sur 76 millim. Couvert. papier mordoré, avec fleurs en gaufrure.

54. Psalterium, ad usum conventus cujusdam ordinis Cisterciensis.

Fol. 1-6. Calendrier, avec intercalation, dans chaque mois, de deux croquis à la plume légèrement coloriés, l'un représentant une phase de la vie agricole, l'autre le signe correspondant du zodiaque.

Fol. 7-22. Seize feuillets occupés chacun, au recto, par un grand dessin à la plume légèrement colorié, au verso par une grande miniature sur fond d'or.

Voici les sujets de ces trente-deux tableaux : 1° Madeleine aux pieds

de Jésus (dessin); 2° Annonciation, Visitation et Nativité (miniature); 3° la Vierge assise, ayant à ses pieds un abbé cistercien, désigné par les mots ABBAS WALTHERUS, et une religieuse du même ordre accompagnée de son nom AGNESA (dessin); 4° Adoration des Mages et Présentation de Jésus au Temple (miniature); 5° Couronnement de la Vierge (dessin); 6° Baptême du Christ et Cène (miniature); 7° S. Nicolas (dessin); 8° le Christ au jardin des Oliviers (miniature); 9° Ste Catherine (dessin); 10° Arrestation du Christ et sa comparution devant Pilate (miniature); 11° Ste Cécile (dessin); 12° le Christ couronné d'épines (miniature); 13° Ste Agnès (dessin); 14° la Flagellation (miniature); 15° Ste Marguerite (dessin); 16° Portement de croix et préparatifs du crucifiement (miniature); 17° Martyre de S. Sébastien (dessin); 18° Jésus crucifié par les Vertus dont il avait été le modèle : l'Église recueille son sang, tandis que l'aveugle Synagogue tombe en défaillance (miniature); 19° S. Jean-Baptiste (dessin); 20° Descente de croix (miniature); 21° les SS. Blaise et Pantaléon (dessin); 22° Mise au tombeau (miniature); 23° Tête de Christ nimbée (dessin); 24° Résurrection (miniature); 25° les SS. Pierre et Paul (dessin); 26° Saintes femmes au tombeau et Jésus apparaissant en jardinier (miniature); 27° Martyre de S. Georges (dessin); 28° Descente de Jésus aux enfers (miniature); 29° Jugement dernier (dessin); 30° Ascension (miniature); 31° Martyre de S. André (dessin); 32° Pentecôte (miniature).

Fol. 23. Commencement du psautier, sans titre, par le premier psaume : « Beatus vir qui non abiit... »

Fol. 148. Psaume CL et dernier. Cantiques bibliques, Te Deum, Pater, Symbole des apôtres, etc.

Fol. 160. Symbole de S. Athanase : « Quicumque vult... »

Fol. 162. Litanies des saints.

Fol. 166. Oraisons diverses.

Fol. 169 v°. Psautier de S. Jérôme.

Fol. 179. Psautier de la Vierge.

Fol. 190. Formule de bénédiction, écrite à la fin du XIIIe siècle, en mémoire des bienfaits de deux personnages appelés « Theobardus » et « Huo ».

Fol. 190 v°. Instruction en français, écrite également à la fin du XIIIe siècle, sur ce qu'il convient de faire ou d'éviter dans chacun des jours de la lune. Plus bas, se lit une recette en français, pour le traitement des maux d'yeux.

Fol. 191. Prières qui doivent précéder la récitation du Psautier (écriture du XV^e^ siècle).

Un grand nombre d'annotations marginales (voir notamment fol. 7 r° et v°) témoignent que ce Psautier, après avoir appartenu à Alexandre Glanne et à Alexandre Colin, successivement doyens de l'église collégiale de N.-D. d'Arbois, pendant la seconde moitié du XVI^e^ siècle, arriva par héritage à la famille Cécile, de Salins. Il était entré, au commencement de ce siècle, dans le cabinet de M. de Vaudry, amateur salinois; c'est de là qu'il est arrivé par acquisition à la Bibliothèque de Besançon.

Les images de l'abbé Gauthier et de la religieuse Agnès, comprises dans l'un des dessins de ce Psautier, ont des costumes qui appartiennent à l'ordre de Cîteaux. D'autre part, les litanies des saints qui se trouvent dans ce même livre contiennent les noms de plusieurs saints particulièrement honorés en Suisse : S. Imier, S. Conrad (fol. 163), S. Gall (fol. 163 v°). Or, parmi les abbayes cisterciennes de la région helvétique, on trouve que celle de Bonmont, au diocèse de Genève, fut régie, entre les années 1198 et 1207, par un abbé du nom de Gauthier; et notre manuscrit remonte bien réellement aux premières années du XIII^e^ siècle. Quant à sa présence à Arbois, elle s'expliquerait naturellement par le fait que Pierre de la Baume, dernier évêque de Genève, y prit résidence après son expulsion. L'une des annotations du calendrier du volume (fol. 3) mentionne la mort de ce prélat, survenue à Arbois le 4 mai 1544.

M. J. Gauthier a inséré dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* (1894, p. 120-126) une notice sur ce Psautier, qui est accompagnée de planches.

Premières années du XIII^e^ siècle. Parchemin. 191 feuillets. 240 sur 170 millim. Magnifiques lettrines en miniature, sur fond d'or bruni, composées de rinceaux et d'animaux fantastiques (fol. 23, 37, 42, 47, 54 v°, 60 v°, 65 v°, 66, 71, 77 v°, 83 v°, 92, 95, 105, 107, 119 v°, 124 v°, 132 v°, 148, 160, 169 v°, 179, 180). Bouts de lignes presque tous remplis par des vignettes et des figures grotesques, traitées en croquis avec des encres de nuances diverses. Rel. carton, couvert de veau gaufré, de la seconde moitié du XVI^e^ siècle.

55. Breviarii ad usum fratrum Praedicatorum fragmentum.

Tous les titres et avertissements sont en langue française.

Fol. 1. « ...clusit illos. Non enim est Deus noster ut dii eorum... »

— C'est le cantique de Moïse, Deutéronome, XXXII, 30. — Suivent le Te Deum, le Benedicite omnia opera, le Benedictus Dominus Deus Israël, le Magnificat, le Nunc dimittis, le Quicumque vult. — Fol. 4. Litanies.

Fol. 7. « Le brief de l'office dou temps et premierement de l'office c'on doit faire. Il est assavoir que par toute l'année, l'office, tant de nuit comme de jour, à toutes les heures, l'en doit faire l'office du temporal, excepté ès festes des sains et par les octaves et ès witives de celles et ès samedis quant l'en fait de l'office de Nostre-Dame en couvent... »

Par le passage qui précède, il est évident que ce fragment provient d'un bréviaire monastique : l'ordre religieux pour lequel il a été écrit est indiqué par le haut rang donné, dans les litanies qui s'y trouvent, à S. Dominique et à S. Thomas.

Fol. 8 v°. « Où l'Avent doit commenchier. »

Fol. 11 v°. Fin du fragment : « Hymne. — Vox clara ecce intonat, Obscura queque increpat, Pel... »

Milieu du XIV^e^ siècle. Vélin. 11 feuillets à 2 col. (Une foliotation en chiffres arabes, contemporaine du manuscrit, porte fol. 85-95). 268 sur 187 millim. Lettrines de grosseurs diverses, englobant des rinceaux et ressortant sur cartouches en or bruni. Bouts de lignes de même style. Grandes tiges bordant les marges et fleuries de vignettes aux deux extrémités; il s'y mêle quelques fines représentations d'animaux fantastiques. Fol. 8 v°, une petite miniature, très fraîche de couleur, représente le Jugement dernier; au bas de la page, on voit les morts sortir de leurs tombeaux à l'appel des anges. Réglure à l'encre jaunâtre. Rel. carton, couvert en veau, du XVIII^e^ siècle.

56. « Liber invitatoriorum, ad usum ordinis sacri fratrum Praedicatorum conventus Bisuntini, scriptus M.DC.LXXIX. »

Index, en rouge et noir, au verso du plat supérieur de la reliure. Signature du P. Antoine Probet, d'Annecy.

1679. Parchemin. 68 pages. 340 sur 254 millim. Grandes lettres et réglure de la notation en rouge. Rel. carton, couvert de veau, de la fin du XVII^e^ siècle.

57. « Sanctorum liber », ad usum conventus cujusdam sororum ordinis S. Dominici.

A la suite d'une table de comput (fol. 1 v°) et d'un calendrier (fol. 2-7), le recueil proprement dit s'ouvre par ce prologue (fol. 9) :

« In libro isto qui, secundum consuetudinem nostram, dici potest *Sanctorum liber*, continentur nove historie seu legende aliquorum sanctorum, prout in eorum festivitatibus in ecclesia nostra cantantur : quas tamen ordinans seu componens hunc libellum corrigere non intendebat, si saltem indigeret, sed hoc ipsum melius intelligentibus relinquere. Item quedam officia, scilicet : feria tercia, in commemoracione beati Dominici, patris nostri; feria quinta, in commemoracione beate Marie Magdalene, patrone ecclesie nostre; sabbato, in commemoracione beate Marie virginis. Item quedam memorie, tam de tempore quam de sanctis, fiende in vesperis et in laudibus et cum dictis festivitatibus et feriis pro tempore concurrentes. Item quidam psalmi qui in horis nocturnis pariter et diurnis dictarum festivitatum et feriarum dicendi sunt. Item laudes beatissime virginis Marie. Et quedam alia, que omnia in processu libri clarius patebunt. »

Le texte qui précède indiquait déjà que ce volume était à l'usage d'un monastère de l'Ordre de S. Dominique, dont l'église avait Ste Madeleine pour patronne. Cette dernière circonstance faisait songer à un couvent de femmes. Et en effet le « Confiteor », dans le manuscrit, comporte « sorores » au lieu de « fratres » (fol. 36). Quant à la situation du couvent en question, il y a lieu de la supposer dans les régions germaniques. Cette hypothèse est basée sur les observations qui vont suivre : 1° dans le calendrier, au 18 septembre, on a inséré cette mention en langue allemande : « Rickart keiserin » ; ce qui indique Ste Richarde, femme de l'empereur Charles le Gros, honorée spécialement en Holstein; 2° parmi les légendes, on trouve celle de S. Wenceslas, duc de Bohême (fol. 157 v°); celle des Onze mille vierges, vénérées à Cologne (fol. 162); celle de Ste Élisabeth de Hongrie (fol. 168 v°).

Milieu du XVe siècle. Papier fort. 203 feuillets. 200 sur 143 millim. Rel. bois, couvert de peau rouge; vestige d'un fermoir à plaques de cuivre.

58. Breviarium Romanum, ad usum fratrum Minorum.

A la suite d'un calendrier qui n'a pas été fait pour ce volume (fol. 1-6), le Bréviaire débute ainsi (fol. 7) : « In nomine Domini, incipit ordo Breviarii fratrum Minorum, secundum consuetudinem Romane curie... »

Entre le lectionnaire et le psautier se trouve (fol. 252-257) le calen-

drier spécialement écrit pour ce Bréviaire, calendrier dans lequel on a introduit postérieurement quelques mentions de fêtes propres au diocèse de Besançon : SS. Ferréol et Ferjeux (au 16 des calendes de juillet), S. Antide (au 15 des mêmes calendes), etc.

A la suite des dernières lignes du volume (fol. 632), l'un des possesseurs a fait sommairement mention d'une rencontre qu'il avait faite à Besançon, le 7 février 1444. — Le verso du dernier feuillet a été utilisé pour transcrire diverses recettes en latin et en français : l'une contre la peste, la seconde contre les fièvres, la troisième pour guérir le catharre.

Un feuillet a été arraché vers la fin du manuscrit (fol. 629-630); ce qui rend incomplètes les leçons relatives à S. Antoine de Padoue.

Fin du XIV^e^ siècle. Vélin fin. 632 feuillets à 2 col. 120 sur 86 millim. Lettrines de diverses couleurs, sur des cartouches qui englobent et soutiennent des figures d'hommes et d'animaux fantastiques. Presque toutes les colonnes sont bordées, sur un côté, de demi-palmes rouges et bleues. Rel. bois, couvert de veau gaufré; traces de deux fermoirs en cuir. — (Boisot, n° 110. — 89, F. 19.)

59. Breviarium Romanum, ad usum fratrum Minorum.

Fol. 1-6. Calendrier. — Fol. 7. Psautier. — Fol. 104. Litanies. — Fol. 110. Propre des saints. — Fol. 313 v°. Commun des saints. — Fol. 342. « In nomine Domini, amen. Incipit ordo Breviarii fratrum Minorum, secundum consuetudinem Romane curie. In primo sabbato de Adventu... »

Une annotation chronologique, ajoutée vers la fin du volume (fol. 567), se rapporte à l'année 1457. A cette époque, le Bréviaire appartenait aux Cordeliers de Dole (V. fol. 568 v°).

Première moitié du XV^e^ siècle. Vélin. 568 feuillets à 2 col. 152 sur 112 millim. Ce volume avait été revêtu, à la fin du XV^e^ siècle, d'une reliure en veau gaufré sur plats en bois; il ne reste plus que l'un des plats, lequel porte, en caractères gothiques gaufrés, cette signature de relieur, deux fois répétée : « Jo. de Puteo »; il y a les traces de deux fermoirs disparus. — (Boisot, sans n° d'inventaire. — 89, F, 19.)

60. Missale Romanum, ad usum Eremitarum S. Augustini.

Il y a eu trois feuillets coupés en tête du volume. — Le texte commence au fol. 2 : « Adjutorium nostrum in nomine Domini... » Suivent les formules des bénédictions et exorcismes.

Fol. 4-9. Calendrier. Il s'y trouve beaucoup de mentions spéciales à l'Ordre des Ermites de S. Augustin.

Fol. 10. « Incipit ordo Missalis ordinis fratrum Heremitarum sancti Augustini, secundum consuetudinem Romane curie. Dominica prima in Adventu Domini. Statio ad Sanctam Mariam Majorem... »

Fol. 177 v°. Préfaces notées. — Fol. 187. Canon de la messe. Petite miniature représentant un prêtre élevant l'hostie. — Fol. 193. Propre des saints. — Fol. 242. « Incipit commune sanctorum de Missali... » Messes votives, etc.

Incomplet de la fin : « ...De sancto Francisco... zelator legis gratie lux seculi. Triplex... » (fol. 295 v°).

Au verso du feuillet supérieur de garde, on a noté les naissances des enfants de Jean de Rupt et de Catherine de Vienne (1485-1490). D'où il y a lieu de penser que notre Missel appartenait alors à la chapelle du château de Rupt, sans doute desservie par des Ermites de Saint-Augustin.

Fin du XIV^e^ siècle. Vélin. 295 feuillets à 2 col. 237 sur 168 millim. Grandes lettrines ressortant en couleur sur cartouches en or bruni et se raccordant avec des vignettes qui bordent une marge ou encadrent la page entière. Petites lettrines en or bruni sur cartouches à deux teintes rehaussés de broderies blanches. Réglure à l'encre rose. Rel. bois, anciennement couvert de veau gaufré, puis rhabillé en peau blanche; traces de deux fermoirs en velours noir.

61. « ...Nocturnale, secundum usum monasterii divi Huberti, episcopi et confessoris, in Arduenna, conscriptum... a fratre Nicolao de Roys, anno 1548, ad Dei honorem, ad suam et fratrum suorum utilitatem » (fol. II).

1548. Papier. II-472 feuillets. 195 sur 133 millim. Rel. bois, couvert de veau gaufré, du milieu du XVI^e^ siècle; tranches ciselées et dorées; une gravure représentant la légende de S. Hubert a été collée à l'intérieur du plat inférieur de la reliure. — (Boisot, n° 99. — 86, F. 19.)

62. « ...Diurnale, secundum usum monasterii divi Huberti, episcopi et confessoris, in Arduenna. Scripsit frater Nicolaus de Roys, anno Domini 1554, ad Dei honorem, ad suam et fratrum suorum utilitatem. »

En trois endroits du volume (fol. 228 *bis* r° et v° et 295 *bis* v°), des images de saints en taille-douce ont été tirées sur les feuillets destinés

à composer le manuscrit : ce sont les figures des saints Nicolas, André et Hubert ; deux d'entre elles sont signées d'un monogramme composé des lettres M. G. I.

Il manque les fol. 273 et 274 entre la fin de l'office de S. Laurent et le commencement de l'office de l'Assomption.

Ce manuscrit a peut-être appartenu au père du cardinal de Granvelle, si l'on en juge d'après la reliure ci-dessous décrite. Cf. A. Castan, *Catalogue des incunables de la Bibliothèque de Besançon*, p. 561.

1554. Papier. IX-324 feuillets et les fol. 228 *bis* et 295 *bis*. 142 sur 100 millim. Rel. bois, couvert de veau, contemporaine de la confection du volume, avec quatre fleurons dorés aux angles des plats et au centre de chacun de ces plats l'image en dorure d'une aigle à deux têtes sous une couronne impériale ; tranches ciselées et dorées ; le plat supérieur est doublé d'une grossière image populaire représentant, en gravure sur bois, Ste Anne et S. Joachim. — (Boisot, sans n° d'inventaire. — 176, J. 19.)

63. Evangeliarium, ad usum Monasterii Altae Petrae, Bisuntinae dioecesis.

Évangéliaire de l'année, commençant (fol. 1 v°) à la veille de Noël. — Propre des saints (fol. 89 v°) ; à la suite, commun des saints (fol. 105 v°) et messes votives.

Au recto, laissé blanc, du premier feuillet, on a écrit au XVIIe siècle : « Monasterii Sti Vincentii Bisuntini, congreg. Storum Vitoni et Hidulphi, catalog. inscriptus. » Avant cette époque, le volume appartenait à un particulier de Mouthier-Haute-Pierre, emplacement d'un ancien monastère converti en prieuré de l'Ordre de Cluny.

Première moitié du XIIe siècle. Vélin. 110 feuillets. 232 sur 185 millim. Rel. bois, encore couvert d'une basane rouge qui porte les traces d'une garniture métallique disparue ; tranches dorées ; dans le plat supérieur est une logette (142 sur 120 millim.) qui avait été creusée sans doute pour l'insertion d'un ivoire.

64. Breviarium, ad usum ecclesiae Sancti Johannis Bisuntini ; pars aestivalis.

Fol. 2-7. Calendrier, entre les lignes duquel on a inscrit postérieurement les anniversaires fondés dans l'église de Saint-Jean de Besançon. Au bas du fol. 3 se trouve la mention suivante, ajoutée au XIVe siècle : « Anno Domini M°.CCC°XX°, die dominica in crastino oct. omnium Sanctorum, VIe idus novembris, facta fuit revelatio in ecclesia Bisuntina Sancti Johannis Evangeliste beatorum

martyrum Epiphani (suivent quelques lettres illisibles) et Ysydorri. »

Fol. 8. Office noté du S. Sacrement. — Fol. 22. Psautier. — Fol. 77. Benedicite omnia opera, Magnificat, Benedictus Dominus Deus Israël, Te Deum. — Fol. 78. Litanies. — Fol. 79 v°. « ...Oratio : Domine, exaudi orationem meam, quia jam cognosco tempus meum prope esse... » — Fol. 80 v°. Office des morts. — Fol. 84. Psautier de S. Jérôme. — Fol. 88. Propre du temps. — Fol. 184 v°. Propre des saints. — Fol. 188. « In dedicatione matricis ecclesie Sancti Johannis Evangeliste. » — Fol. 195 v°. « In nativitate sanctorum martyrum Ferreoli et Ferrutii. » (Cf. abbé Narbey, *La relation primitive du martyre des SS. Ferréol et Ferjeux*, dans *Annales franc-comtoises,* 1893, p. 409, et 1894, p. 16.) — Fol. 199. « In nativitate S. Anthidii martyris. » (Cf. *Bolland.*, t. V de juin, au 25 juin, p. 42 et suiv.) — Fol. 292. Commun des saints. — Fol. 305. « Hic incipiunt orationes sanctorum qui sunt sine legendis. » — Fol. 308. Bénédiction de l'eau et du sel. — Fol. 309. Extraits des Méditations de S. Bernard. — Fol. 309 v°. « Incipiunt suffragia que dicuntur in ecclesia Bisuntina. » — Fol. 311. Offices de la Transfiguration et de S. Genès le comédien (cahier ajouté au manuscrit, écriture du XV^e^ siècle).

Sur le verso du premier feuillet de garde, on lit l'oraison des Dix mille vierges.

Fin du XIII^e^ siècle. Parchemin. 316 feuillets à 2 col. 309 sur 220 millim. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre (fort délabrée) ; rosettes en cuivre servant à fixer deux brides-fermoirs de cuir qui ont disparu ; trace d'arrachement de l'anneau de fer d'où partait une chaine qui fixait ce livre à un pupitre. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

65. Breviarium, secundum usum ecclesiae Bisuntinae.

Fol. 1-6. Calendrier, avec additions consécutives des fêtes instituées depuis la confection du volume. — Fol. 8. Psautier. — Fol. 127 v°. Cantiques, Symbole de S. Athanase. — Fol. 135. Litanies. — Fol. 139. Commun des saints. — Fol. 175. Hymnes pour quelques fêtes des saints. — Fol. 177 v°. Office de S. Jean l'Évangéliste. — Fol. 180. Oraisons pour un certain nombre de fêtes de saints.

Les hymnes et les antiennes sont notées.

Il y a quelques additions et intercalations de textes écrits postérieurement, entre autres l'antienne de la fête de S. Lazare, qui est signée : « Liverloz scrips. 1692 » (fol. 138).

Au bas du fol. 8, on voit un écusson, soutenu par deux anges, blasonné *d'azur, à un sautoir engrelé d'or et accompagné de quatre porcs d'argent.* Ce sont les armoiries de Jean Porcelet, trésorier du chapitre métropolitain de Besançon, qui mourut le 2 août 1368, faisant diverses fondations dans les églises cathédrales de cette ville.

Milieu du XIV^e^ siècle. Parchemin. 189 feuillets, le plus souvent à 2 col. 407 sur 293 millim. Grandes lettres ornées, surtout aux fol. 8, 24, 36, 46, 56 v°, 69 v°, 81 v°, 93 v°, 140, 156 v°, 162 v°, 178 v°. Réglure à l'encre bistrée. Rel. carton, couvert de veau, de la fin du XVII^e^ siècle. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

66. Breviarium, ad usum ecclesiae metropolitanae Bisuntinae; pars hyemalis.

Fol. 1-6. Calendrier. — Fol. 7. Psautier. — Fol. 85. Cantiques et litanies. — Fol. 89. Propre du temps. — Fol. 299. Propre des saints. — Fol. 380 v°. « Incipiunt orationes sanctorum qui proprietatem non habent. » — Fol. 382. Commun des saints.

Les hymnes, antiennes et répons sont notés.

Fol. 416. Chants notés, ajoutés vers la fin du XVI^e^ siècle.

Au fol. 414, on lit : « Istud presens dimidium tempus datum fuit ecclesie Bisuntine per venerabilem virum magistrum Johannem de Cappis, canonicum ejusdem ecclesie, nepotem reverendissimi domini Quintini, archiepiscopi Bisuntini, anno Domini M° quingentesimo primo, die vero mercurii tercia novembris. »

Sur le second feuillet de garde, il y a cet intitulé : « Hoc Breviarium est ecclesiae metropolitanae Bisunt. »

Fin du XIV^e^ siècle. Vélin. 419 feuillets à 2 col. 203 sur 153 millim. Grandes et moyennes lettrines en couleur, sur cartouches d'or bruni, renfermant des miniatures fort usées par le frottement et dont quelques-unes ont été coupées; des grappes de légères vignettes se détachent de ces lettrines. Rel. du XVI^e^ siècle, en bois, couvert de veau gaufré; le volume se fermait par une bride en cuir qui a été coupée. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

67-68. Breviarium Bisuntinum. — Deux volumes, dont l'un renferme la partie d'hiver et l'autre la partie d'été.

Premier volume. Fol. 1-6. Calendrier. — Fol. 7. « In nomine Domini, amen. Incipit Breviarium per circulum anni, secundum usum ecclesie Bisuntine Beati Stephani scriptum... » Suit le psautier. —

Fol. 86. Benedictus Dominus Deus, Magnificat. — Fol. 86 v°. Litanies. — Fol. 88 v°. Propre du temps. — Fol. 217. Propre des saints. — — Fol. 261. Prières diverses. — Fol. 271. Commun des saints. — Fol. 285. Bénédiction de l'eau et du sel.

Fol. 261. Deux petites miniatures : l'une représentant le Christ en croix, entre la Vierge et S. Jean ; l'autre figurant l'Annonciation.

Deuxième volume. Fol. 1-6. Calendrier, plus chargé de noms que celui du précédent volume. — Fol. 7. Psautier. — Fol. 82. Benedictus Dominus Deus Israël, Magnificat. — Fol. 82 v°. Litanies. — Fol. 85. Propre du temps. — Fol. 180. Office du S. Sacrement. — Fol. 186. Office de la translation de la S^te^ Couronne. — Fol. 190. Propre des saints. — Fol. 294. Commun des saints. — Fol. 306 v°. Bénédiction de l'eau et du sel. — Fol. 307 v°. « Incipiunt vigilie mortuorum. »

Ces deux volumes étaient entrés, le 29 mai 1707, dans la bibliothèque du chapitre métropolitain de Besançon, ainsi que le constate une inscription manuscrite placée en tête de chacun d'eux.

Fin du XIV^e^ siècle. Vélin. IV-287 et 312 feuillets à 2 col. 204 sur 160 millim. Rel. du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de veau ; tranches dorées. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

69. Breviarium, secundum usum Bisuntinae dioecesis.

Page 1-12. Calendrier. — Page 13. « Christi nomine invocato, incipit psalterium cum antiphonis, versiculis et hymnis, prout per anni circulum in ecclesia metropolitana et diocesi Bisuntinensi decantatur. » — Page 141. Te Deum, Benedicite omnia opera, Benedictus Dominus Deus Israël, Magnificat, Nunc dimittis. — Page 143. Litanies. — Page 147. Prières diverses, messes de la Vierge, du S.-Esprit, des défunts. — Page 161. Propre du temps, de l'Avent à Pâques. — Page 329. Propre des saints, de S. André à S. Ambroise. — Page 417. Propre du temps, de Pâques à l'Avent. — Page 487. Propre des saints, correspondant à la partie d'été. — Page 861. Commun des saints. — Page 887. Heures de la Vierge. — Page 899. Office des morts. — Page 905. Règles de l'église métropolitaine de Besançon.

Miniatures de plusieurs mains et d'une valeur très inégale. Celles des marges du calendrier représentent les occupations de l'homme aux différents mois de l'année, plus les signes du zodiaque. Les autres miniatures se rattachent par leurs sujets aux offices dont elles marquent le début. Les grandes, qui occupent au moins moitié de la justification

des pages où elles se trouvent, ne manquent ni de style ni d'éclat; elles sont accompagnées de très belles bordures, où l'on voit des fleurs, des fruits, des animaux réels et fantastiques. On rencontre fréquemment au bas des pages les armoiries de l'archevêque de Besançon, Charles de Neufchâtel-Comté (1463-1498), pour qui ce beau volume fut calligraphié et ornementé. Les petites miniatures ne dépassent pas en largeur la justification d'une colonne, et celle-ci est toujours aux trois quarts encadrée d'une bordure ornementale.

Voici l'emplacement et les sujets des grandes miniatures : Page 13. David choisissant la peine de ses fautes. — Page 18. Le Christ, mort sur les genoux de son Père. — Page 161. Arbre de Jessé. — Page 192. Nativité du Christ. — Page 417. Résurrection du Christ. — Page 458. Pentecôte. — Page 469. Trinité. — Page 485. Procession de la Fête-Dieu. — Page 632. Nativité de S. Jean-Baptiste.

En tête de la première page, on lit cette note : « Breviarium istud ecclesiae metropolitanae legavit per testamentum reverendus dominus Franciscus-Bonaventura Jobelot, dictae ecclesiae Bisuntinae thesaurarius major. » François-Bonaventure Jobelot, grand trésorier de l'église de Besançon et vicaire général de l'archevêque, mourut le 19 novembre 1712.

C'est probablement à ce Bréviaire que se rapporte un acte capitulaire du 27 avril 1543, ainsi conçu : « Venerabilis dominus Joannes de Sancto Paulo, sanctae Sedis apostolicae protonotarius et nepos quondam reverendissimi domini Antonii de Vergeio, dum viveret archiepiscopi Bisuntini, capitulo obtulit quoddam magnum Breviarium in pergameno scriptum, quod primo pertinebat ad quondam reverendissimum dominum Carolum de Novocastro, deinde dicto reverendissimo de Vergeio, rogando dominos capitulantes illud accipere et in fine illius scribere quod datum fuit ecclesiae Bisuntinae per quondam reverendissimum dominum archiepiscopum de Vergeio. »

Seconde moitié du XV^e^ siècle. Parchemin. 934 pages à 2 col. 356 sur 257 millim. Rel. carton, couvert de veau, du XVIII^e^ siècle.

70. Breviarium Bisuntinum.

Fol. 1-6. Calendrier. — Fol. 8. Psautier. — Fol. 84. Te Deum, Benedicite omnia opera, Benedictus Dominus Deus Israël, Magnificat, Nunc dimittis. — Fol. 85 v°. Litanies.

Fol. 88. « In nomine sancte et individue Trinitatis, Patris et Filii et

Spiritus sancti, amen. Incipit Breviarium tocius anni, secundum usum et consuetudinem matris ecclesie Sancti Johannis Evangeliste Bisuntini. » Suit le Propre du temps. — Fol. 264. Propre des saints. — Fol. 416. Commun des saints. — Fol. 433. Office de la S^te^ Vierge. — Fol. 435. Office des morts. — Fol. 438 v°. « Secuntur benedictiones per annum tam de Deo quam de beata Virgine. »

En tête et à la fin du volume, se voit l'ex-libris de Jean Gérard, curé de Vuillafans, vers le milieu du XVI^e^ siècle : « Sum Joannis Gerardi, presbiteri necnon Vuillaffinensis ecclesie pastoris. » — « Joannes Gerardus, Willaffinensis curio, me possidet. » Ce curé Jean Gérard était de la famille de l'assassin du prince d'Orange, et nous croyons pouvoir attribuer à ce criminel fanatique une signature « Balthazar » qui se trouve sur un feuillet laissé en blanc dans notre volume (fol. 7).

Dernières années du XV^e^ siècle. Vélin. 439 feuillets à 2 col. 162 sur 102 millim. Encadrements ou demi-encadrements de pages composés de rinceaux ombrés, avec fleurs et fruits au naturel, d'un très riche coloris. Rel. moderne, en carton couvert de veau; tranches anciennement dorées.

71. Diurnale, ad usum Bisuntinae dioecesis.

Sur la première page, on a écrit au XVIII^e^ siècle cet ex-libris : « Diurnale Capucinis Bisuntinis. »

Fin du XV^e^ siècle. Papier. 95 feuillets. 145 sur 115 millim. Rel. bois, couvert de basane. — (Capucins de Besançon.)

72. Missale, ad usum ecclesiae Bisuntinae Beatae Mariae Magdalenes.

Fol. 2 v°-6 v°. Hymnes et proses pour diverses fêtes de l'année. Fol. 7-9. Calendrier. 16 juin : « Ferreoli presbiteri et Ferrutii diaconi » ; 17 juin : « Antidii episcopi » ; 23 novembre : « Columbani abbatis » ; etc. — Fol. 9-10. Tableaux de comput. — Fol. 12. Ordinaire de la messe, canon. — Fol. 15. Propre du temps (1^er^ dimanche de l'Avent au 26^e^ dimanche après la Pentecôte). — Fol. 86. « Incipit ordo ad cathecuminum faciendum. » (Samedi saint). — Fol. 142 v°. « Incipiunt orationes matutinales vel vespertinales. » — Fol. 144. Propre des saints (S. Silvestre, 31 décembre, à S. Thomas, 21 décembre) : S. Desle (fol. 145 v°), SS. Ferréol et Ferjeux (fol. 160), S. Antide (fol. 160 v°), invention des reliques des SS. Ferréol et Fer-

jeux (fol. 177), S. Colomban (fol. 186), etc. — Fol. 189. Commun des saints, messes votives, etc. — Fol. 212 v°. Bénédictions diverses. — Fol. 217. « Ordo ad benedicendum ferrum juditiale... » Il est question des modes de preuve par le fer, l'eau chaude, la chaudière suspendue, l'eau courante et l'eau froide. M. Karl Zeumer n'a point mentionné ce texte dans son recueil des *Ordines judiciorum Dei* (*Monumenta Germaniae historica*, in-4°, *Legum sectio V, Formulae*). — Fol. 220 v°. « Ordo ad baptizandum infirmum. » — Fol. 221. « Incipit ordo ad visitandos infirmos. » — Fol. 223. « Incipit ordo Romanus, qualiter erga infirmum morti proximum agatur. »

Sur deux feuillets de garde, au début du volume, on a transcrit, à l'époque de la confection du manuscrit, deux actes importants pour Sainte-Madeleine de Besançon : 1° une bulle du pape Alexandre II (17 avril 1073) mettant cette église sous la protection du Saint-Siège (Jaffé-Loewenfeld, n° 4769 [3533]); 2° une charte de l'archevêque de Besançon Hugues III (8 avril 1092) accordant au chapitre collégial de Sainte-Madeleine le patronage de deux églises de son diocèse. (Voir ces deux pièces imprimées dans le *Mémoire contre les Bénédictins de Saint-Vincent de Besançon,* par Pouhat de Tallans; Besançon, 1711, in-4°, pp. 61-64.)

Fin du XI^e^ siècle. Vélin. 228 feuillets à 2 col. 328 sur 237 millim. Grandes lettres composées de rinceaux et d'animaux fantastiques, dessinées au trait et coloriées par des teintes plates en rouge vermillon et en jaune clair. (Voir surtout les lettres servant de début à la préface ordinaire de la messe et au canon, fol. 13 v°.) Morceaux de chants notés en neumes. Rel. bois. Le plat supérieur avait été creusé pour l'insertion d'une plaque d'ivoire de 130 sur 85 millim., laquelle a disparu. Ce même plat garde les traces d'une garniture métallique, dont il ne reste plus que quelques-uns des clous qui la fixaient. Le dos et le plat inférieur ont été recouverts de veau au XVIII^e^ siècle.

73. Missale, ad usum ecclesiae Beatae Mariae Magdalenes Bisuntinae; pars hiemalis.

Fol. 3-8. Calendrier très complet, à l'usage du diocèse de Besançon.

Fol. 10. Propre du temps (de l'Avent à Pâques). — Fol. 138. « Quando sacerdos preparat se ad celebrandum missam secundum consuetudinem ecclesie Bisuntine... dicat... »; préfaces et canon de la messe. — Fol. 143 v°. Propre des saints, commençant à la vigile de S. André. — Fol. 162. En raison de l'enlèvement de plusieurs

cahiers, il y a une lacune assez considérable partant du milieu de l'épître de l'office de S. Valentin, pour cesser au graduel de la messe des morts. Suivent les messes votives, qui se continuent sur les deux folios précédant le calendrier, en tête du manuscrit.

Deux feuillets laissés en blanc (fol. 9 et 164) ont leur recto occupé chacun par quatre écus semblables : *de gueules, au sautoir d'or à une étoile de six rais en chef.*

Sur le verso du plat supérieur de la reliure, on lit la note suivante, écrite au début du XVI[e] siècle : « Le Missel du temps d'iver appertenant à la confrarie de monseigneur sainct Nycolas, de l'église de la Magdeleine de Besançon. — E. Tornier. »

Milieu du XIV[e] siècle. Vélin. 166 feuillets à 2 col. 353 sur 250 millim. En tête du canon de la messe (fol. 140 v°) est une miniature de demi-page où se détachent, sur un fond lozangé bleu et or, la figure du Christ assis et bénissant, avec les figures symboliques des Évangélistes aux quatre coins. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre.

74. Missale, ad usum Bisuntinae dioecesis; pars hiemalis.

Un assez grand nombre de feuillets ont disparu; d'autres ont été en partie lacérés.

Par suite d'une de ces lacunes, le manuscrit commence au second dimanche de l'Avent (Propre du temps). — Dans les litanies (fol. 170 v°) : S. Ferréol, S. Ferjeux, S. Antide, S. Colomban, S. Desle, etc. — Fol. 176 v°. Propre des saints (de la vigile de S. André à l'Annonciation). — Fol. 218. Commun des saints, messes votives, etc.

Milieu du XIV[e] siècle. Parchemin. 259 feuillets à 2 col. 272 sur 200 millim. Nombreuses parties notées. Rel. de la fin du XVI[e] siècle, en bois, couvert de veau noir gaufré, avec fermoirs, dont il ne reste plus que les attaches.

75. Missale Bisuntinum.

Fol. I v°. Bénédiction de l'eau et du sel (Écriture du XVII[e] siècle).

Fol. III-VIII. Calendrier à l'usage du diocèse de Besançon.

Fol. 1. « In nomine sancte et individue Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus sancti, amen. Incipit missale secundum usum Bisuntine ecclesie, quod fecit fieri Johannes de Brinone, in legibus bacalarius et canonicus ecclesiarum Bisuntinensis et Autissiodorensis, et fuit scriptum manu Leodegarii de Bosco, scriptoris forme, de Palaciolo, Parisiensis

diocesis. » Suit le Propre du temps, de l'Avent au samedi saint. — Fol. 123. Ordinaire de la messe, préfaces notées, canon. — Fol. 136 v°. Propre du temps, depuis Pâques jusqu'au 26e dimanche après la Pentecôte. — Fol. 216. Propre des saints. — Fol. 300. Commun des saints, messes votives, etc. — Fol. 317. « Hic secuntur officia que desunt in presenti Missale... » — Fol. 323. « Sequens oratio S. Augustini debet dici a sacerdote celebrare volente solummodo in diebus dominicis. Summe sacerdos et vere pontifex... »

Le fol. 1 est encadré de vignettes sur lesquelles se détachent deux écus armoriés : l'un (au bas de la page) *de gueules, à la bande d'azur chargée en cœur d'une étoile d'or à six rais et de deux croissants d'argent en haut et en bas ;* l'autre (dans la marge extérieure) *d'azur, à un arbre d'or saisi par deux lions affrontés d'argent.* Ces deux écussons sont encore reproduits aux fol. 130 et 132.

Seconde moitié du XVe siècle. Vélin. VIII-329 feuillets à 2 col. (le fol. 131 a été coupé). 369 sur 263 millim. Nombreuses lettrines; pages ornées de bordures (fol. 1, 132, 136 v°, 153 v°, 158 v°, 168, etc.). Rel. en bois, couvert de veau. Clous ornés en cuivre et pitons correspondants, ayant servi à retenir deux courroies disparues qui fermaient le volume. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

76. Missale, secundum usum ecclesiae Bisuntinae.

Fol. 1-6. Calendrier à l'usage du diocèse de Besançon. — Fol. 7. « Sequitur exorcismus salis et aque ad aquam benedictam. » — Fol. 9. Propre du temps. — Fol. 187. Préfaces notées et canon de la messe. — Fol. 200. Propre des saints. Les derniers cahiers du volume ayant été arrachés, le texte s'arrête après la seconde ligne de l'oraison de la messe du jour de la Toussaint.

Fin du XVe siècle. Vélin. 268 feuillets à 2 col. 385 sur 264 millim. Les pages initiales des différentes parties du recueil sont bordées de vignettes. Nombreuses lettrines. Au fol. 193 est une miniature de deux tiers de page, représentant le Christ en croix, avec la Vierge et S. Jean : la moitié inférieure du fond est un paysage; la moitié supérieure est échiquetée d'or, de violet et de bleu. La lettrine du début de la « Prefatio communis » englobe l'image d'un prêtre célébrant la messe. Rel. en bois, couvert de veau gaufré, de la fin du XVIe siècle, avec clous ornés en cuivre qui fixaient des courroies servant à fermer le volume. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

77. Missale, ad usum ecclesiae Sancti Stephani Bisuntini.

Fol. II-VII. Calendrier. — Fol. 1. Propre du temps (de l'Avent au samedi saint). — Fol. 150 v°. « Sequitur benedictio aque benedicte. » — Fol. 153. Suite du Propre du temps (de Pâques au 26e dimanche après la Pentecôte). — Fol. 223. Ordinaire de la messe, préfaces notées, canon. — Fol. 242. Propre des saints. — Fol. 338. Commun des saints. — Fol. 349. Messes votives.

A la fin du calendrier et ailleurs, parmi quelques vignettes, on voit les armoiries de l'archevêque François de Busleyden (*d'azur, à la fasce d'or, avec une rose de gueules en pointe*). Ce prélat, qui occupa le siège de Besançon de 1498 à 1502, avait été le précepteur de Philippe le Beau, père de l'empereur Charles-Quint.

Au fol. I v°, on lit : « Comparatum est hoc Missale sumptibus reverendissimi in Christo Patris ac domini domini Francisci de Busleiden, archiepiscopi quondam Bisuntini bone memorie, in usum unius misse quotidiane per eundem in capella divi Agapiti martiris, in ecclesia S. Stephani Bisuntini, ante sepulcrum cordis sui, fundate, videlicet : die dominica, de sancta Trinitate; feria secunda, pro defunctis; feria tercia, de Spiritu sancto; feria quarta, de Epiphania Domini; feria quinta, de corpore Christi; feria sexta, de sancta Cruce; sabbato, de beata virgine Maria. *Exceptio.* Nisi diebus illis festum aliquod solemne occurrerit de quo tunc fieri voluit, una cum commemoratione officii eo die, nisi dictum festum occurrisset, celebrandi. Qui et alias de ecclesia sua Bisuntina, immo et universa re christiana, ut amator justicie, pacis et concordie procurator, bene meritus, apud Toletum, Hispanie urbem, diem obiit extremum; sepultus illic in cenobio divi Bernardi. Requiescat in pace. Amen. »

Au recto de ce même feuillet, se lit l'épitaphe en vers latins de l'archevêque François de Busleyden, pièce imprimée dans le recueil intitulé : *Collegii trilinguis Buslidiani, in Academia Lovaniensi, exordia ac progressus*, ab Andrea Valerio Desselio. Lovanii, 1614, in-4°, p. 31 et 32.

Début du XVIe siècle. Parchemin. VII-377 feuillets, presque constamment à 2 col. 360 sur 250 millim. Quelques pages sont encadrées, totalement ou à moitié, de vignettes fleuries, et là se trouvent aussi des lettrines délicatement brodées en couleurs. Fol. 233 v°, miniature occupant deux tiers de page et représentant le Christ en croix, entre la Vierge et S. Jean. Rel. en bois, couvert de peau chamoisée verdâtre; anneaux de chaîne. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

78. « Missale, secundum usum insignis ecclesie Bisuntine. »

C'est le Missel imprimé à Paris par la veuve de Tielmann Kerver et édité à Besançon par le libraire Richard Boisseneau, en 1551, sous les auspices de François Bonvalot, administrateur du siège métropolitain de Besançon.

Les préfaces diverses et le canon de la messe ont été enlevés du volume imprimé et remplacés par une partie manuscrite de 36 feuillets en vélin, portant (fol. 20) une signature de calligraphe ainsi conçue : « P. Lepaige scripsit. 1539. 4 julii. » — Pierre Le Paige, de Douai, était alors aux gages du chapitre métropolitain de Besançon.

Au fol. 20 v°, en regard du *Te igitur,* est une grande miniature représentant le Christ en croix, avec saint Jean et la Vierge, d'un côté, et, de l'autre, la figure d'un ecclésiastique agenouillé, portant un surplis, une aumusse et un collet de fourrure. Le blason de ce personnage a été gratté à l'époque révolutionnaire; mais nous avons tout lieu de croire que la figure est celle de Charles Bonvalot, fils naturel de François Bonvalot, beau-frère de Nicolas Perrenot de Granvelle, qui fut à deux reprises ambassadeur de Charles-Quint en France. En effet, l'intercalation des feuillets manuscrits paraît avoir été faite par le prieur Charles Bonvalot, fils naturel reconnu de l'administrateur, qui acheta le Missel, le 22 mai 1576 (Voir la note inscrite sur le titre du vol.), et y fit ajouter, en dehors des feuillets manuscrits ci-dessus indiqués, 8 autres feuillets de parchemin, qui terminent le volume et contiennent l'office de Pâques. A la fin de cet appendice, on trouve consigné le fait de l'ordination comme prêtre de l'archevêque élu Claude de la Baume, le 10 août 1566, dans l'église cathédrale de Besançon.

Sur le feuillet qui double le plat supérieur de la reliure, on lit ces mots à l'encre rouge : « † Ce présent Missel appartient aux sieurs familiers Sainct-Estienne de Besançon, lequel a esté accheté par eux le XXV^e^ de may 1593, et servira pour la chappelle du Saint-Suaire. 1593. »

XVI^e^ siècle. Papier. 44 feuillets manuscrits. 350 sur 244 millim. Rel. très délabrée, en carton, couvert de veau gaufré, de la seconde moitié du XVI^e^ siècle. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

79. Graduale Bisuntinum, notatum.

Fol. 2. Propre du temps (de l'Avent au 23ᵉ dimanche après la Pentecôte). — Fol. 40 vᵒ. « Letania septena, letania quina, letania terna », chantées le samedi saint, pendant la cérémonie des fonts baptismaux. La première et la troisième de ces séries d'invocations sont précieuses par les noms des premiers évêques du diocèse qui y sont inscrits : Letania septena : « ...S. Ferreole, S. Ferruci, S. Antidi... Omnes sancti martires...; S. Aniane, S. Niceti, S. Donate, S. Desiderate, S. Protadi... Omnes sancti confessores... » Letania terna : « ...S. Ferreole, S. Ferruci..., S. Antidi..., S. Silvester, S. Hylari..., S. Aniane, S. Desiderate, S. Niceti, S. Donate, S. Protadi... » Il est à constater que, dans la Letania terna, le nom de S. Lin est en tête des papes invoqués comme saints, et non parmi les évêques de Besançon martyrs ou confesseurs : ce serait une raison de plus de ne pas admettre l'opinion qui fait d'un S. Lin le second évêque de Besançon.

Fol. 60. Propre des saints (S. Silvestre à S. Thomas) : SS. Ferréol et Ferjeux (fol. 68), S. Antide (fol. 68 vᵒ), S. Désiré (fol. 72 vᵒ), S. Donat (fol. 73), S. Agapit (fol. 75). — Fol. 78 vᵒ. Commun des saints, messes votives. — Fol. 82. Chants divers de l'Ordinaire de la messe : *Kyrie*, *Gloria*. — Fol. 83. Proses pour les principales fêtes : celle de la Trinité termine le volume, et elle est incomplète de la fin.

On a réuni à ce volume (fol. 91-96), pour compenser ce qui lui manque, un cahier contenant la fin d'un Missel du même format et de la même époque.

XIᵉ siècle. Parchemin. 96 feuillets. 234 sur 180 millim. Notation en neumes. Quelques lettrines avec rinceaux sont esquissées au vermillon. Dérelié.

80-83. « Antiphonarium, secundum usum insignis ecclesiae collegiatae et parochialis Sanctae Mariae Magdalenes Bisuntinae. » — Neuf volumes. Texte entièrement noté.

Le frontispice du 5ᵉ volume porte cette signature du calligraphe : « Bisuntii, pingebat Paschalis Sequeval, Picardus. M.DCCXLVI. » Le 4ᵉ volume porte la date de 1747.

Ce grand travail avait été exécuté aux frais de Claude-François Gallet, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon; le nom de cet ecclésiastique est imprimé en or sur le dos de la reliure de chacun des volumes.

1746-1747. Papier fort. 474 pages (pages 11 et 12 arrachées),

371 pages (pages 9, 10, 289 et 290 arrachées), 480, 477, 374, 362, 437, 415 et 350 pages. 212 sur 143 millim. Quelques têtes de pages, peintes à l'aquarelle, reproduisent des motifs d'ornementation dans le goût de l'époque. Rel. des neuf volumes en maroquin rouge, avec tranches dorées et une riche dentelle encadrant les plats.

39. Collectarium Bisuntinum.

Fol. 1-6. Calendrier à l'usage du diocèse de Besançon.

Fol. 7. « Incipit Collectarium secundum usum ecclesie Bisuntinensis. » Suit le Propre du temps. — Fol. 51. Propre des saints. — Fol. 111. Commun des saints. — Fol. 119. « Ab oct. Purificationis beate Marie virginis usque ad Adventum Domini, nisi fiat duplex, per sabbata et dies dominicos, fiunt suffragia sequentia in ecclesia Bisuntina S. Stephani. » — Fol. 127. Litanies. — Fol. 131 v°. Offices commémoratifs fondés par le chanoine Jean de Brinon.

Il y a quelques additions faites au XVII[e] siècle, dont une de trois feuillets (fol. 108-110), portant la signature : « Fr. Guenard, 1620. »

Commencement du XVI[e] siècle. Vélin. 134 feuillets à 2 col. 361 sur 241 millim. Réglure à l'encre rose. Rel. en bois, couvert de veau gaufré, de la première moitié du XVII[e] siècle. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

90. Evangeliarium, ad usum ecclesiae Bisuntinae Sancti Johannis.

Fol. 20 v°. Propre du temps, commençant à la veille de Noël. — Fol. 103. Propre des saints. — Fol. 118. Commun des saints. — Fol. 121. Messes votives.

Fol. 1-19. Fragment d'Évangéliaire de la fin du XIII[e] siècle.

Fol. 126 v°. Notice sur le rôle de ce volume dans la cérémonie de prestation du serment d'entrée des archevêques (écriture du XIII[e] siècle). — Fol. 127 (détaché) et 128. Formule des serments prêtés par les archevêques Quentin Ménard (1440) et Claude de La Baume (1545).

Cet Évangéliaire est renfermé entre deux planchettes de chêne garnies de velours rouge usé. Le plat supérieur est plus épais que l'autre; on y avait creusé une loge arrondie par le haut, pour l'enchâssement d'un ivoire. Cette décoration était complétée par une monture en or et pierreries, qui a laissé son empreinte sur le velours du plat supérieur du volume. On peut juger de cet ensemble par la gravure qu'en a donnée Gori (*Thesaurus veterum dypticorum*, t. III, pl. I). L'ivoire original ayant été acheté en 1805 par la Bibliothèque nationale, on l'a

remplacé, dans la couverture du volume, par un moulage en plâtre. Sur cette tablette d'ivoire (H. 0m,20; L. 0m, 12), qui forme le milieu d'un triptyque, sont sculptés en haut relief l'empereur Romain IV et l'impératrice Eudoxie, couronnés par le Christ; cet ouvrage a été exécuté pour le couronnement de ces souverains, qui eut lieu le 1er janvier 1068.

L'Évangéliaire décrit ci-dessus « était en grande vénération à Besançon, où il était conservé de temps immémorial; il était connu sous le nom de *Saphir,* et l'un des chanoines le portait respectueusement sur sa poitrine à certaines processions ». (Chabouillet, *Catalogue du cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque impériale,* n° 3268.) Voy. en outre A. Castan, *La première entrée des archevêques de Besançon sous l'ancien régime* (dans *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 1875, p. 207-218), et *Bibliothèque de la ville de Besançon* (dans *Inventaire des richesses d'art de la France,* Province, t. II, n° 3, p. 275).

Milieu du XIe siècle. Vélin. 128 feuillets. 292 sur 210 millim.

91. Evangeliarium, ad usum ecclesiae Bisuntinae Sancti Stephani. Propre du temps de Noël au 4e dimanche de l'Avent. — Fol. 91. Propre des saints. — Fol. 105 v°. Commun des saints. — Fol. 109. Messes votives.

Ce volume, très altéré par un long séjour dans l'humidité, est incomplet des trois derniers feuillets.

Au fol. 50 v°, une main du XIVe siècle a écrit une relation de la cérémonie de consécration du grand autel de la cathédrale de Saint-Étienne de Besançon. Ce récit, dont la fin manque, est en partie la paraphrase d'une bulle du pape Léon IX, publiée par Dunod (*Histoire de l'Église de Besançon,* t. II, preuves, p. XXXVI-XXXIX). Voici ce texte : « Anno ab incarnatione Domini millesimo quadragesimo octavo, quinto nonas octobris, consecratum est altare S. Stephani a domno Leone nono papa, in honore Dominice Ascensionis et sanctissime Dei genitricis semper virginis Marie et beati prothomartiris Stephani et S. Johannis Euvangeliste et beatorum martyrum Vincencii, Agapiti, cujus caput, cum majore osse brachii S. Stephani et duobus nodis de spina S. Vincencii, ab ipso papa infra idem altare est reconditum, coram episcopis et abbatibus et casatis et populo qui infinitus convenerat. Ad quem sanctus papa sermonem faciens, annuum concursum populi instituit, terciam partem penitencie sue omnibus qui convene-

rant condonavit, et cunctis qui ad anniversarium ejusdem dedicationis per secula convenirent eandem indulgentiam concessit. Deinde statuit ut eadem dies per totum episcopatum semper celebris duceretur et per omnes ejusdem episcopatus ecclesias tanquam eadem die consecratas dedicationis officium quotannis sollempniter celebraretur : qua[m] revera benedictionem a capite in membris omnia (*sic*) transfusam et dirivatam omnes acceperant. Statuit item ut vigilia et dies dedicationis in treugaia Dei imperpetuum haberetur, et omnes illi qui ad eandem dedicationem vel ad nundinas ibidem institutas convenirent, et omnis soma eorum ubique, quousque domum reversi essent. Statuit quoque ut septem de canonicis ipsius eligerentur qui cardinales vocarentur, qui cum... »

Au fol. 113 v°, le marguillier de Saint-Étienne, de l'an 1304, a noté, en quatre articles, l'entrée et la sortie de diverses pièces d'orfèvrerie ayant fait partie du trésor de cette église.

A la fin du manuscrit, on a inséré, en le pliant, un feuillet in-folio, écrit au X^e^ siècle, fragment d'une compilation de droit touchant le cas d'adultère.

Milieu du XI^e^ siècle. Parchemin. 115 feuillets. 235 sur 185 millim. Quelques intitulés sont en lettres capitales romaines mélangées d'onciales, lettres tracées en or sur bande peinte en pourpre violette et encadrée d'un filet vermillon. Rel. en bois, dont le plat supérieur, à moitié détruit, avait été creusé pour l'insertion d'une plaque d'ivoire oblongue.

92. Evangeliarium, ad usum ecclesiae Bisuntinae Sancti Stephani.

Fol. 1. Propre du temps, de l'Avent au 25^e^ dimanche après la Pentecôte. — Fol. 60. Propre des saints, de S. Silvestre à S. Thomas. — Fol. 70. Commun des saints et messes votives.

Fol. 72 v°. Formule des excommunications, écrite deux fois (caractères des XIV^e^ et XV^e^ siècles). — Fol. 73. Partie supplémentaire, écrite dans la première moitié du XV^e^ siècle et comprenant les évangiles d'un certain nombre de fêtes tardivement introduites dans le diocèse, puis (fol. 75 v°) : « Tabula ad inveniendum euvangelia sanctorum per cursum anni... », et enfin (fol. 79), diverses notations musicales du verset final de la messe. — Viennent ensuite deux derniers suppléments : l'un (fol. 81) écrit à la fin du XV^e^ siècle, l'autre (fol. 83) au milieu du XIV^e^.

Sur les feuillets de garde de la fin du volume on a noté de nouveau, au XVI[e] siècle, la musique du verset final de la messe.

Fin du XII[e] siècle. Parchemin. 90 feuillets à 2 col. 313 sur 230 millim. Quelques notations en neumes de transition (fol. 3-4, 6-7). Rel. en carton, couvert de veau, du XVI[e] siècle, très délabrée. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

95. Evangeliarium, ad usum Camerae compotorum et Parlamenti comitatus Burgundiae.

Fol. 3-14. Calendrier. — Fol. 17. Extrait des quatre Évangiles.

Ce volume servait à faire prêter serment à ceux qui entraient en charge dans les deux corps souverains ci-dessus indiqués. Il appartint d'abord à la Chambre des comptes, puis devint commun aux deux compagnies et fut à l'usage exclusif du Parlement, depuis le transfert à Besançon de cette cour suprême.

Sur le verso du plat supérieur de la reliure et sur le recto du premier feuillet de garde sont des annotations relatives à la reconstitution du Parlement de Franche Comté, en 1509, sous l'autorité de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche. Voici la principale de ces notes : « Anno virginei partus 1509, die jovis post dominicam de *Quasimodo,* 19 aprilis, nova institutio Parlamenti Dolani, auctoritate et nomine illustrissime principis, ducisse, Romanorum regis filie, domine Margarite Austrie, comitisse et domine supreme comitatus Burgundie, per nobilem et celeberrimum virum dominum Mercurinum de Gathinaria, juris u. doctorem et presidem curie supreme Parlamenti Dolani : dictum Parlamentum, seu curia suprema Parlamenti, cum duobus militibus et XI consiliariis juratis, in presentia Trium Statuum multorumque nobilium provincie Burgundie, in Dei nomine fuit solemniter inchoatum... Amen. »

Dans les marges du calendrier, on a noté un certain nombre d'événements mémorables pour la Compagnie : mort du président Pierre Desbarres (8 juin 1565) ; la réception de trois conseillers à Arbois, où la cour siégeait à cause de la peste (7 janvier 1587) ; la mort du président Boyvin, l'historien du siège de Dole (13 septembre 1650) ; l'arrivée à Dole du marquis de Castel-Rodrigo, venant pour accomplir la transformation de la ville libre de Besançon en capitale de la Franche-Comté, ce qui entraînait la déchéance de Dole : *dies nigro notanda calculo,* dit l'annotateur parlementaire (9 septembre 1664) ; la mort du chro-

niqueur Jules Chifflet, premier conseiller-clerc au Parlement (7 juillet 1676) ; la translation du Parlement à Besançon (12 novembre 1676) ; la mort du maître des requêtes Augustin Nicolas, auteur du premier plaidoyer pour l'abolition de la torture judiciaire (25 avril 1695) ; celle du conseiller Ferdinand Lampinet, historiographe du Parlement (2 mai 1710), etc.

Le feuillet qui suit le calendrier porte au recto l'acte de consécration de l'autel de la chapelle du Parlement, à Dole, par Louis du Tartre, évêque de Nicopolis, suffragant de l'archevêque de Besançon (20 mars 1583), et au verso le procès-verbal d'une cérémonie analogue faite pour la chapelle du Parlement établi à Besançon, par l'archevêque Antoine-Pierre I[er] de Grammont, le 11 novembre 1677.

Parmi les griffonnis du XVI[e] siècle qui sont sur les feuillets de garde, nous avons relevé les dictons versifiés que voici :

« Six choses sont que à monde n'ont mestier :
Prestre hardy, ne couhart chevalier,
Mittre (bourreau) piteux, ne rougneux boulengier,
Juge convoiteux, ne puant berbier.

D'arguer de la foy
Gardés bien vostre bouche,
Ne dictes de seigneur
Ne d'autruy nul reprouche ;
Mais parler de soulax
Sans mot de villonnye,
Sy voulés vivre en paix
Et mener sehure vye.

Dictz de M. Courvoisier.
Qui n'a secourt que de son gendre
Et n'a beste que chièvre à vendre,
Voisin rivière et advocatz,
Il n'en a pas fort grand soulas.

1556. » Jean Courvoisier, de Lons-le-Saunier, auteur de ce dicton rimé, était conseiller au Parlement de Dole. (Voy. Dunod, *Histoire du comté de Bourgogne,* t. III, p. 645.)

Commencement du XVI[e] siècle. Parchemin. 21 feuillets. 281 sur 194 millim. Réglure à l'encre rose. Au fol. 16 v°, grande miniature (très médiocre d'exécution et assez fruste) représentant le Christ en croix, avec la Vierge et S. Jean, dans un paysage dont Jérusalem occupe le fond ; aux quatre coins du tableau sont les emblèmes des Évangélistes, peints en or sur des médaillons teintés en noir. A l'angle supérieur de la première page de chacun des extraits des Évangiles,

petite miniature représentant l'Évangéliste assis et accompagné de ses attributs. Rel. en bois, couvert de veau gaufré, de la 1re moitié du XVIe siècle, très détériorée. — (Labbey de Billy.)

94. Lectionarium ecclesiae Bisuntinae Sancti Johannis Evangelistae.

Le Lectionnaire comprend la vie des Pères du désert et (fol. 105) des extraits d'homélies de S. Grégoire. Début : « Prologus de vita S. Pauli, primi heremite. Vere mundum quis dubitet meritis stare sanctorum, scilicet quorum in hoc volumine vita prefulget... » Fin : « ...ut hoc quod humano ore dicimus, in tuis oculis esse valeamus, per Dominum nostrum Jhesum Christum, filium tuum, qui tecum vivit et regnat, in unitate Spiritus sancti, Deus per omnia secula seculorum. Amen. »

Fol. 137 v°. « Rationes maternitatis ecclesiae Bisuntinensis Sancti Johannis Evangelistae, collectae circa annum 1250. » — Ce mémoire à consulter, introduit par les chanoines de Saint-Jean dans la longue querelle entre les deux églises métropolitaines de Besançon, au sujet de la possession du trône archiépiscopal, a été publié par le P. Pierre-François Chifflet, d'après le texte ici transcrit (*Histoire de l'abbaye de Tournus,* preuves, p. 341-352).

Fol. 139. « Versus de sanctis Barlaam et Josaphaz. »

Début :

« Principio fidei, cum mundo gratia Christi
Orta coruscaret, rex Advennir super Indos
Sceptra gerens, opibus et mundi rebus habundans,
Se miserum reputabat in hoc quod prole careret... »

Fin :

« ... Christus, cui mundus, mare, terra, polus famulatur.
Ipsos pro nobis miseris orare precamur,
Ut post hanc vitam Paradisi luce fruamur. »

C'est la traduction en vers latins d'un récit fait en prose grecque par S. Jean Damascène.

Fol. 144 v°. « Versus de Proverbiis. »

Début :

« Ve qui predaris! restat quod idem paciaris :
Si predo fueris, preda futurus eris... »

Fin :

« ... Actor furatur, populum mors depopulatur,
Nec soli sit ei flebilis ira Dei. »

Fol. 146. « Versus de Malcho monacho. »
Début :

« Sanctus Jeronimus Malchum vidisse fatetur
Se monachum, cujus vitam descripsit et actus... »

Fin :

« ... Ipsam dilexi; sic virginitatis amator
Hos conservavit, Dominus nos salvificavit. »

Fol. 146 v°. « Versus de vita sancte Eufrosine. »
Début :

« Vir fuit illustris Pannutius, inclitus, almus,
Nobilis uxor ei, discreta, decens et honesta... »

Fin :

« ... Supplicat ut cuncti devota mente precentur,
Ut sibi monstretur ubi sit sua cara propago. »

Période moyenne du XIII^e^ siècle. Parchemin. 146 feuillets à 2 et à 3 col. 360 sur 284 millim. Rel. en bois, couvert de veau gaufré, de la fin du XVI^e^ siècle; deux fermoirs-brides en ont disparu. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

95. Epistolarium, ad usum ecclesiae Bisuntinae Sancti Johannis Evangelistae.

Fol. 1. Propre du temps, du 1^er^ dimanche de l'Avent au 25^e^ après la Pentecôte. — Fol. 129. Propre des saints, de S. Silvestre à S. Thomas. — Fol. 161 v°. « In dedicatione ecclesie. — In anniversario ecclesie. » — Fol. 163. Commun des saints. — Fol. 165 v°. Messes votives.

Fol. 171 v°. Fragment des prophéties d'Isaïe, noté en neumes. — Viennent ensuite (fol. 174 v°) quelques épîtres ajoutées au recueil dans les XV^e^ et XVI^e^ siècles, puis (fol. 177) une table écrite en rouge et noir au XV^e^ siècle.

Fin du XII^e^ siècle. Vélin. 185 feuillets. 255 sur 193 millim. Rel. en bois, couvert de veau blanc. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

96. « Epistole totius anni, ad usum insignis ecclesie metropolitane Sancti Johannis Evangeliste Bisuntine. »

Fol. 1. Propre du temps, du 1^er^ dimanche de l'Avent au 25^e^ après

la Pentecôte. — Fol. 154. Propre des saints, de la vigile de S. André à la S. Martin. — Fol. 199. Commun des saints.

Fol. 205. « Misse communes sive familiares. » — Fol. 213. Table pour les trois dernières parties, écrite en rouge et noir.

Ce volume est signé, en deux endroits (fol. 152 et 212), par Pierre Le Paige, calligraphe attitré du chapitre métropolitain de Besançon, et daté de 1558.

1558. Vélin. 223 feuillets. 345 sur 237 millim. Réglure au bistre. Rel. en bois, couvert de veau gaufré. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

97. Recueil.

Page 1. « Ordinarium antiquum ecclesiae Bisuntinae S. Joannis Evangelistae. » C'est le Rituel dit de S. Prothade, édité par Dunod (*Histoire du comté de Bourgogne*, t. I, preuves, p. XVIII et suiv.) et, avec quelques notes critiques, par l'abbé Richard (*Histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude*, t. I, p. 568 et suiv.)

Page 98. « Extractum ex antiquo Lectionario ecclesiae B. Mariae Magdalenes, ante annum 1200 exarato. » C'est la transcription d'éphémérides relevées sur les feuillets de garde d'un Lectionnaire de l'église de Sainte-Madeleine de Besançon. L'une de ces notes a paru se rapporter à un voyage fait à Besançon par le roi S. Louis, en 1259 (V. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXIV, 1873, p. 387-96).

Page 101. « Index rerum notabilium quae in antiquo Ordinario Bisuntino continentur. »

Page 121. « Incipit martyrologium per anni circulum. » Édité par Dunod (*ibid.*, p. VI et suiv.)

Page 141. Nouveaux extraits des annotations du Lectionnaire de Sainte-Madeleine.

Page 143. Copie d'une charte de transaction entre les églises cathédrales de Besançon et le seigneur d'Etrabonne (V. *Annuaire du Doubs*, 1876, p. 137-138).

Page 147. « Orationes sequentes ex antiquo codice ecclesiae Bisuntinae circa undecimum saeculum exarato, de verbo ad verbum exscriptae sunt. » C'est l'ordinaire de la messe. L'une de ces oraisons : « Benignissime ac misericordissime », etc., est imprimée dans Bona (*Rerum liturgicarum libri duo*, p. 561-62).

Page 157. Litanies des saints, spéciales à l'Église de Besançon,

imprimées dans Dunod (*ibid.*, p. LIV-LVI, et *Histoire de l'Église de Besançon*, t. I, pr., p. X-XIII).

Page 167. « Canon missae, ex antiquo Sacramentario ecclesiae Bisuntinae circa undecimum saeculum exarato desumptus. »

Page 169. « Ex eodem Sacramentario, sabbato sancto, postquam reddunt simbolum et catezizantur infantes, impletur cerei benedictio his verbis. »

Page 170. « Canon missae, exscriptus ex antiquo Sacramentario tempore Hugonis primi exarato, quod erat in usu in ecclesia S. Johannis. »

Page 171. « Laudes seu acclamationes... ex antiquo Epistolarum libro exscriptae sunt. » (Dunod, *Histoire du comté de Bourgogne*, t. I, pr., p. LVI-LVIII, et *Histoire de l'Église de Besançon*, t. I, pr., p. VI-VIII).

Page 177. « Proclamatio antequam dicant Pax Domini. » (Dunod, *ibid.*)

Page 179. Permission accordée à Alix, dame de Salins, de faire célébrer la messe dans son château, « ex Cartulario ecclesiae S. Anatholii Salinensis, numero octavo. » (Guillaume, *Histoire des sires de Salins*, t. I, pr., p. 101.)

Page 180. « Ex martyrologio S. Joannis Evangelistae [Bisuntini.] » C'est un état des dignitaires du chapitre de Saint-Jean de Besançon, au XIII[e] siècle.

Page 181. « Statutum ecclesiae collegiatae B. M. Magdalenes, ann. 1299, super distributionibus anniversariorum. »

Page 183. Inscription de la pierre sous laquelle reposait, dans l'église de Sainte-Madeleine, le cœur de Hugues I[er], archevêque de Besançon.

Page 184. Deux annotations du Lectionnaire de Sainte-Madeleine, l'une relative à un incendie qui détruisit presque tout le quartier desservi par cette église, le 11 septembre 1211, « in primo galli cantu ».

Ce recueil a été écrit, d'un bout à l'autre, par l'abbé Jean-Baptiste Fleury, de Besançon, qui s'est ainsi nommé sur le feuillet de garde du volume : « Ex libris Joannis-Baptistae Fleury, presbiteri Bisuntini, in ecclesia Bisuntina familiaris. 1729. » — Voir l'article consacré à ce savant ecclésiastique, par Charles Weiss, dans la *Biographie universelle*.

Premier tiers du XVIII[e] siècle. Papier. 184 pages. 225 sur 150 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de basane.

98. Ordinarium ecclesiae Sancti Stephani Bisuntini.

Indication des prières à dire et des cérémonies à faire pour le Propre des saints, janvier-décembre (fol. 3-27), le Commun des saints (fol. 27-28) et le Propre du temps, commençant à l'Avent (fol. 28 v°-51).

Parmi les cérémonies pittoresques dont les règles sont indiquées, il y a lieu de remarquer : fol. 26, le cérémonial de l'élection et de la cavalcade du Pape des fous, par le bas clergé de Saint-Étienne, document publié par A. Castan dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 5e série, t. II, 1877, p. 399; — fol. 40, l'office dramatique du matin de Pâques, dans lequel trois chanoines, vêtus d'ornements blancs et ayant des voiles sur la tête et des vases précieux dans les mains, pour simuler les Maries, se rendaient au tombeau et en rapportaient un suaire comme témoignage de la résurrection de Jésus. Ce suaire, où figurait l'image du Christ mort, devint, au XVIe siècle, une relique dont l'ostension amenait, deux fois par an, jusqu'à 30,000 personnes à Besançon. (Voir J.-J. Chifflet, *De linteis sepulchralibus*, p. 54, et *Revue historique*, t. I, 1876, p. 101.)

Fol. 52. « De missis per ebdomadam institute (*sic*). »

Fol. 53 v°. « Quomodo et in quibus temporibus leguntur libri hystoriarum novi ac veteris Testamenti. »

Fol. 54. « Qualiter debet fieri luminare in ecclesia Beati Stephani per anni circulum, tam in feriis quam in festivitatibus. »

Fol. 55 v°. « In quibus festis debet fieri luminare majus. »

Fol. 56 v°. « De reliqui[i]s. »

Fol. 57. « Ex officio matricularii ecclesie Bisuntine Beati Stephani : ea que debentur ei et que debet facere. »

Fol. 58 v°. « De pulsatione processionum. »

Fol. 59. « Ex officio cruciferarii Beati Stephani et que debentur ei et que debet facere. »

Fol. 59 v°. « De tribus famulis Beati Stephani : de proven(n)tibus suis et quomodo sese debent continere in ecclesia et de foris. »

Fol. 61 v°. « Qualiter et quomodo debent fieri exequie mortuorum : in primis dicendum est de canonicis, postea de casatis. »

Fol. 64 v°. « De canonicis qui moriuntur extra civitatem. »

Fol. 65. « De canonicis qui moriuntur in dyocesi Bisuntina et non sepeliuntur in cimiterio Bisuntino. »

Id. « De canonicis qui decedunt extra dyocesim Bisuntinam, qui sunt in peregrinatione vel in scolis vel in ecclesiis suis cathedralibus. »

Fol. 65 v°. « De casatis et obitu ipsorum, hoc est de comite Burgondie, de domino Montis Falconis, de vicecomite Bisuntino, de domino de Abans. » Sur les *casati*, membres de certaines familles vassales du siège métropolitain de Besançon, celle des comtes de Bourgogne entre autres, qui avaient l'obligation d'enterrer leurs morts à Saint-Étienne, voir A. Castan, *Origines de la commune de Besançon*, chap. III, § 2.

Fol. 66 v°. « De patribus casatorum vel nepotibus vel parentum (*sic*). »

Id. « De nobilibus qui debent sepeliri vel qui requirunt sepulturam in cimiterio Bisuntino Beati Stephani, sicuti de Ceys, de Erguello, de Montemoreto et de aliis dicendum est et de marescallo. »

Fol. 67. « De nobilibus qui moriuntur in civitate et non sunt de civitate et de his qui morantur in civitate, qui debent sepeliri in cimiterio Bisuntino. »

Fol. 67 v°. « De nobilibus qui eligunt sepulturam suam in cimiterio Bisuntino. »

Id. « De familiaribus presbiteris. »

Fol. 68 v°. « De familiaribus qui decedunt extra civitatem. »

Id. « De familiaribus clericis. »

Fol. 69. « De familiaribus qui decedunt in parochiis per civitatem Bisuntinam. »

Id. « De laicis qui eligunt sepulturam suam in cimiterio Bisuntino. »

Fol. 69 v°. « De anniversariis in quibus fit distributio. »

Fol. 70 v°. « Quot orationes debent dici quamdo (*sic*) fiunt anniversaria. »

Fol. 71. « De distributionibus anniversariorum. »

Fol. 71 v°. « De processionibus defunctorum. »

Fol. 72 v°. « De prebendis que fiunt in sollempnitatibus per anni circulum. »

Fol. 74 v°. « De canonicis Salinensibus, qualiter debent fieri, hoc est S. Anatholii et S. Michaelis. »

Id. « Qu[a]liter canonici Salinenses debent officiari in ecclesia Bisuntina Beati Stephani. »

Fol. 75. « De clericis sive presbiteris qui habent pensiones. »

Fol. 76. Énumération des seize prébendes canoniales qui appartenaient en propre à l'église de Saint-Étienne (d'une écriture plus récente).

Fol. 76 v°. Indication de quelques droits des dignitaires du chapitre. Ces dignitaires étaient : le doyen, le chantre, le grand archidiacre, le trésorier et le sénéchal. Il y avait aussi les subordonnés du chapitre :

c'étaient le curé de Saint-André, paroisse du quartier Saint-Étienne, les vingt-deux clercs de la basilique, le marguillier, le gardien des privilèges, le porte-croix, le sommelier, le cuisinier, le boulanger et le charpentier.

Même fol., les franchises du territoire des deux cathédrales sont ainsi formulées : « Hii qui morantur a Porta Nigra usque ad Portam Beati Stephani nichil debent de theloneo. Et famuli ecclesie et illi qui morantur in monte, tempore guerre, non debent ire extra villam cum civibus, sed debent custodire campanarium Beati Stephani de die et nocte, guerra durante. »

Ce Rituel date d'une époque où les chapitres de Saint-Jean et de Saint-Étienne, préposés à la desserte des deux cathédrales ainsi dénommées, étaient encore distincts, mais où leur fusion paraissait imminente. On y lit en effet (fol. 75) : « Stephanienses canonici, pro bono ecclesie sue meditantes quod si esset facta unio ecclesiarum S. Stephani et S. Johannis, nichil possent per se facere... » L'union ainsi prévue fut décrétée, en 1253, par le cardinal-légat Hugues de Saint-Cher : le Rituel se classe donc dans la période moyenne du XIII^e^ siècle. Sa rédaction primitive pourrait cependant remonter plus haut, et il serait possible d'y voir un remaniement du Rituel composé au XI^e^ siècle par Manegaud, doyen du chapitre de Saint-Étienne, œuvre dont il est question dans la préface du Rituel postérieur d'Anatoile Durand (voir plus loin, n° 105).

Au Rituel proprement dit, on a ajouté postérieurement : 1° un résumé des indulgences accordées par le pape Léon IX au grand autel de Saint-Étienne (fol. 77); 2° quelques textes relatifs à la conduite à tenir dans les églises en cas d'interdit jeté sur le pays qu'elles desservent (fol. 77 v°-80).

Sur le verso du premier feuillet de garde, on a copié, au XV^e^ siècle, un catalogue des archevêques de Besançon (catalogue publié par Dunod, *Histoire du comté de Bourgogne,* t. I, preuves, p. IV-VI; par P.-F. Chifflet, *Acta SS.*, Jun. I, p. 680; par l'abbé Richard, *Histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude,* t. I, p. 566-568; et enfin par Holder-Egger, dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XIII, p. 372-373). Il manque à la présente copie la dernière phrase de l'article *Berengarius* et tout ce qui suit.

Milieu du XIII^e^ siècle. Parchemin. 80 feuillets. 208 sur 169 millim. En marge, quelques grosses virgules à profils humains, dessinées à la

plume et servant à marquer le début des paragraphes. Rel. en carton, couvert de basane, du XVIII[e] siècle.

99. « Rituale vetus, seu antiquus liber ceremoniarum ecclesiae Bisuntinae Sancti Johannis Evangelistae. »

Ce Rituel, écrit spécialement pour la cathédrale de Saint-Jean, est sur le même plan que le vieil *Ordinarium* de Saint-Étienne (n° précédent) : ces deux monuments doivent être contemporains comme rédaction.

Indication des prières à dire et des cérémonies à faire pour le Propre des saints, janvier-décembre (fol. 1-19), le Commun des saints (fol. 19 v°-20) et le Propre du temps, commençant à l'Avent (fol. 20-36).

Au lieu d'un Pape des fous que l'on élisait à Saint-Étienne, c'était à Saint-Jean un Archevêque des innocents (fol. 19). (Voy. *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 1877, p. 400).

Le mercredi des cendres, après un sermon fait à Saint-Jean, les pénitents étaient conduits à Saint-Étienne, la croix de Saint-Jean étant portée derrière eux et leurs pieds étant déchaussés, si le temps le permettait : ils entendaient un nouveau sermon dans cette église et étaient ramenés à Saint-Jean, où ils recevaient les cendres (fol. 23).

Il était d'usage de faire baptiser dans la cathédrale de Saint-Jean, par le ministère du curé de Saint-Jean-Baptiste, tous les enfants nés en ville pendant la semaine de la Pentecôte (fol. 34 v°).

Fol. 36. « De missis per ebdomadas in feriis. »

Fol. 37. « Quomodo et in quibus temporibus leguntur libri hystoriarum novi ac veteris Testamenti. »

Fol. 38. « Qualiter debet fieri luminare in ecclesia Beati Johannis Evangeliste per anni circulum tam in feriis quam in festivitatibus. »

Fol. 39. Droits du trésorier, de la fabrique et du marguillier, lors de l'ostension des reliques.

Id. « Hec sunt que thesaurarius Bisuntinus debet ministrare ecclesie Bisuntine S. Johannis Evangeliste suis missionibus et expensis. »

Fol. 40. Devoirs du curé de Saint-Jean. Droits du marguillier.

Fol. 41. « De prebendis que fiunt in sollempnitatibus per anni circulum. »

Fol. 42 v°. « Qualiter et quomodo debent fieri exequie mortuorum : in primis dicendum est de canonicis, postea de aliis. »

Fol. 45. « De casatis et obitu ipsorum... »

Fol. 46 v°. « De familiaribus presbiteris. »

Fol. 47. « De anniversariis... »

Fol. 48 v°. « De processionibus defunctorum. »

Fol. 49. « De canonicis Salinensibus... »

Fol. 49 v°. « De pulsatione processionum. »

Id. « Ea que cruciferarius tenetur facere. »

Id. « De sex famulis beati Johannis... »

Fol. 50 v°. Décrétale *Alma mater,* concernant le temps d'interdit. — Fol. 51. « Quomodo... debeat inchoari divinum officium », en temps d'interdit. — Fol. 53. « Qualiter debeat pulsari tempore interdicti... »

Fol. 53. Tableau des prébendes canoniales et de ceux qui en étaient titulaires en 1447.

Fol. 53 v°. Figures légèrement coloriées de S. Jean-Baptiste et de S. Jean l'Évangéliste, surmontant l'épitaphe latine d'un nommé Gaufridus, épitaphe composée de dix-neuf mots englobés dans autant de médaillons dont l'ensemble forme une croix sur un pied pyramidal.

Fol. 64. Série de proverbes concernant les récoltes et la santé :

« Vincenti festo si sol radiat, memor esto
Ut facias cuvas, quoniam vitis dabit uvas.
Estas, ver, dextras, autompnus hyempsque sinistras
Diminuas venas, ut longo tempore vivas.
. . . . . »

Fol. 64 v°. Table perpétuelle pour trouver le jour de Pâques (addition de l'an 1466).

Fol. 66 v°. Copie d'une bulle du pape Clément VII, datée d'Avignon, 29 octobre 1393, ordonnant à l'archevêque de Besançon de faire célébrer dans son diocèse une messe spécialement composée pour demander à Dieu la cessation du schisme qui affligeait l'Église.

Milieu du XV^e^ siècle. Parchemin. 67 feuillets à 2 col. 323 sur 225 millim. Rel. en bois dépouillée de sa couverture et de ses fermoirs.

100. « Ordinarium ecclesiae Bisuntinae Sancti Joannis Evangelistae, quod erat in usu in dicta ecclesia saeculo decimo quinto. »

C'est une copie, soigneusement faite par l'abbé Jean-Baptiste Fleury, du Rituel décrit sous le numéro précédent.

Le copiste a ajouté à ce document :

1°. « Ordo officiorum in utraque ecclesia metropolitana Bisuntina » (p. 1-11).

2°. « Ex ordinario S. Stephani Bisuntini... praebendae S. Stephani... » (p. 222).

3°. « Rubricae... in antiquo Graduali ecclesiae Bisuntinae circa annum 1300 exarato, quod nunc est in usu in ecclesia collegiata B. Mariae Magdalenes » (p. 223-226).

Premier tiers du XVIII^e^ siècle. Papier. II-226 pages. 221 sur 155 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de basane. — (« Ex libris J.-B. Fleury, presbiteri Bisuntini. 1730. »)

101. Ordinarium, ad usum Bisuntinae dioecesis.

Fol. 1. « Sequntur quedam regule generales ad cognitionem ordinationis divini officii Bisuntinensis dyocesis. » Ce petit code liturgique est l'œuvre d'un synode qui se tint à Besançon au mois de mai 1430; on le trouve en tête de l'Ordinaire imprimé à Paris, sous les auspices de l'archevêque Charles de Neufchâtel, en 1495 (cf. A. Castan, *Catalogue des incunables de la Bibliothèque publique de Besançon,* n° 733).

Fol. 5. « Incipit usus Bisuntinus secundum tempus, sub anno Domini M°CCC°XL° sexto ordinatus. » Cet Ordinaire se rapproche beaucoup de celui qui fut imprimé en 1495. Les différences portent principalement sur ce que plusieurs fêtes qui font partie du Propre des saints dans l'Ordinaire de 1495 ont été ici placées au Propre du temps.

Milieu du XV^e^ siècle. Parchemin. 57 feuillets. 261 sur 169 millim. Rel. du XVI^e^ siècle, en bois, couvert de veau gaufré, très vermoulue. — (Boisot, n° 95. — 155. I. 19.)

102. « Ordinacio divini officii, secundum usum ecclesie Bisuntinensis. »

Fol. 1-6. Calendrier à l'usage du diocèse de Besançon.

Fol. 7. « Quedam regule generales ad cognicionem ordinacionis divini officii Bisuntinensis dyocesis specialiter ordinati (*sic*) anno Domini millesimo quatercentesimo quarto. »

Fol. 9 v°. Ordinaire. Propre du temps. — Fol. 36. Propre des saints.

Les Règles et l'Ordinaire sont exactement conformes au texte qui a

été imprimé à Paris en 1495, sous les auspices de l'archevêque de Besançon Charles de Neufchâtel.

A la suite de l'Ordinaire (fol. 56 v°), est un petit traité, en langue française, qui commence ainsi : « Bonne et briesve doctrine ès simples qui ont charges d'ames. Et premièrement les XII articles de la foy... » — Le dernier chapitre de cet opuscule a pour titre (fol. 59) : « Les cas réservés ès evesques et arcevesques. »

Début du XV^e^ siècle. Parchemin. 59 feuillets à 2 col. 222 sur 170 millim. Réglure tantôt à l'encre noire, tantôt à l'encre rose. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de basane.

103. Ordinarium Bisuntinum.

Fol. 1-6. Calendrier à l'usage du diocèse de Besançon.

Fol. 7. « Regule nove. » — Fol. 24 v°. « Quedam regule generales ad cognitionem ordinationis divini officii Bisuntine dyocesis specialiter ordinate anno Domini millesimo CCCC^o^ tricesimo. »

Fol. 30. « In nomine Domini, amen. Incipit Ordinarium secundum usum et consuetudinem ecclesie Bisuntine, anno Domini millesimo quadringentesimo tricesimo compositum. » Suit le Propre du temps. — Fol. 72. Propre des saints.

Ce texte est celui qui a été revu en 1487 et imprimé en 1495.

Comme supplément à l'Ordinarium, il a été ajouté une section ne concernant que les deux cathédrales de Besançon et ainsi intitulée (fol. 108 v°) : « Sequuntur festa pro quibus fit officium duplex in ecclesia Bisuntina, duntaxat ad causam fundationum in dicta ecclesia factarum. »

Une note, collée sur le verso du plat inférieur de la reliure, dit que ce volume « estoit attaché dans le chœur [de Saint-Jean] avec une chaîne, à la place du surchantre ».

Première moitié du XV^e^ siècle. Vélin. 110 feuillets à 2 col. 274 sur 196 millim. Réglure à l'encre rose. Rel. passablement vermoulue, en bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre ; quatre écussons en cuivre à bossettes sur chaque plat ; il y avait en outre deux courroies faisant l'office de fermoirs, avec pitons en cuivre pour les fixer. Pour enlever l'anneau fixe de la chaîne, on a arraché un morceau du plat supérieur de la reliure. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

104. Ordinaire de l'église de Saint-Étienne de Besançon. 1580. Écrit en langue française et comprenant de nombreuses additions

qui se rapportent aux années 1586-1595, ce Rituel abrégé fait le tour de l'année, en commençant par les offices de la veille de la Pentecôte et terminant par ceux de l'Invention des reliques de S. Étienne (3 août).

Fin du XVI[e] siècle. Papier. 214 feuillets. 154 sur 95 millim. Rel. de la fin du XVI[e] siècle, en carton, couvert de veau noir, avec fleurons dorés et fermoirs en cuivre dont les traverses ont disparu.

105. Ordinarium divini officii, ad usum ecclesiae Bisuntinae Sancti Stephani, auctore Anatolio Durand, ejusdem ecclesiae succentore, anno 1593.

Les pages de ce Rituel sont divisées en quatre colonnes : dans la première, on a noté les personnages dont l'anniversaire se faisait à Saint-Étienne; dans la seconde, il y a le jour du mois que les indications concernent; la troisième comprend le nom de la fête à célébrer et le cérémonial à y observer; la quatrième est réservée aux additions et corrections.

Ce volume s'ouvre par une épître latine de l'auteur au chapitre métropolitain, en date du 30 octobre 1593 : il y est question du Rituel dit de S. Prothade et d'un autre composé par Manegaud, qui fut doyen du chapitre de Saint-Étienne dans la seconde moitié du XI[e] siècle.

A propos de l'ablution des autels qui a lieu le jeudi saint, notre Rituel indique (fol. 16) l'usage où l'on était, à Saint-Étienne, de remplir de vin le marbre creusé en forme de rose qui servait de pierre sacrée sur le grand autel de cette église, lequel vin, après avoir été béni, était bu par les assistants au chœur. Ce marbre est aujourd'hui encastré au fond de la principale abside de la cathédrale de Saint-Jean (voy. J.-J. Chifflet, *Vesontio,* t. II, p. 208).

Il est aussi longuement question dans ce Rituel (fol. 18 et 21) du cérémonial de l'ostension du Saint-Suaire, qui avait lieu deux fois par an, le jour de Pâques et le dimanche après l'Ascension, d'un théâtre édifié à cet effet devant l'église de Saint-Étienne.

Le 19 juin, en mémoire de l'insuccès d'une surprise de la ville, tentée, en 1575, par des protestants qui en avaient été précédemment expulsés, une procession générale partait de l'église de Saint-Jean et allait jusqu'à la fontaine du Pilori. Au retour, une messe était célébrée par le chapitre à l'église de Saint-Pierre, puis un sermon était prêché

au cimetière de cette paroisse, ou, en cas de mauvais temps, sous le porche de l'Hôtel de ville (voy. fol. 31).

Fin du XVI^e^ siècle, avec quelques additions du siècle suivant. Papier. 58 feuillets. 332 sur 222 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de veau gaufré.

106. Ordinarium divini officii in ecclesia Bisuntina Sancti Johannis.

L'objet principal de ce Rituel est d'indiquer les offices résultant de fondations pieuses qui s'accomplissaient dans l'église de Saint-Jean. C'est le calendrier du diocèse qui sert de cadre aux indications.

Il est fréquemment question dans ce Rituel des exhibitions des joyaux que l'on faisait, aux jours fériés, sur le maître-autel de Saint-Jean, lorsque l'on rendait visible la table d'or qui y était encastrée, monument provenant de la succession de Charlemagne (voy. l'opuscule intitulé : *La table d'or de Saint-Jean de Besançon,* dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 1864, p. 101-113).

Le mercredi des Quatre-Temps de l'Avent (fol. 46 v°), on célébrait la messe appelée *Missus*, à cause de l'évangile *Missus est Gabriel,* que l'on y récitait d'une façon dramatique, le diacre lisant le narré, et le dialogue entre la Vierge et l'Ange étant joué par un enfant de chœur déguisé en ange et par une jeune fille parée en vierge. De plus, on faisait descendre sur celle-ci une colombe, qui partait des galeries de l'église, où se trouvait un vieillard représentant le Père éternel. Cette cérémonie bizarre avait été fondée, en 1452, par les chanoines Hugolin Folain et Hugues Gazel; elle se fit jusqu'en 1704. (Voy. Dunod, *Histoire de l'Église de Besançon,* t. I, p. 262-263, et *Notice sur Hugolin Folain,* dans les *Mémoires lus à la Sorbonne,* vol. d'Histoire, ann. 1864, p. 59.)

Au verso du plat inférieur de la reliure, il y a un feuillet de papier indiquant la part que chacun des curés et vicaires de la ville devait prendre, dans la cathédrale de Saint-Jean, à l'office de la fête de S. Jean l'Évangéliste.

XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Parchemin. 48 feuillets. 305 sur 235 millim. Les titres sont en grosse minuscule gothique, à l'encre rouge s'il s'agit d'une fête importante, à l'encre noire pour les fêtes moindres. Rel. du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de veau, très détériorée. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

107. Ordinarium, ad usum ecclesiae Bisuntinae Sancti Johannis, 1602, etc.

L'Ordinaire (fol. 7-100), qui est en même temps un Obituaire, a été divisé suivant les douze mois de l'année. On a ajouté des mentions nombreuses d'offices fondés au XVII[e] siècle, dans l'église cathédrale de Saint-Jean, jusqu'à l'année 1674. La plupart de ces additions ont été faites par des chanoines appartenant à la famille Boitouset, de Besançon.

Fol. 101. Statuts capitulaires de Besançon, décrétés, d'autorité papale, par le cardinal Jean Rolin, au château d'Authume, le 27 septembre 1471.

Fol. 118 v°. Traduction française du traité dit de Rouen, conclu en 1435 pour régler les limites respectives de la juridiction temporelle de l'archevêque et de celle de la commune dans la ville de Besançon. (Texte latin publié par Dunod, *Histoire de l'Église de Besançon*, t. I, pr., p. LXIV-LXXXIII.)

Fol. 123. « Politum praebendarum, dignitatum, personatuum, officiorum, etc., parrochialium ecclesiarum metropolitanae ecclesiae et dioecesis Bisuntinae. » Ce pouillé, qui porte (fol. 139) la date de 1602, indique les taxes qui pesaient sur chaque bénéfice, ainsi que les noms des collateurs.

Au fol. 1, on a noté quelques cérémonies mémorables de la première moitié du XVII[e] siècle : 19 juillet 1606, procession générale pour demander le beau temps, avec prédication du chanoine-archidiacre François d'Orival ; — 11 mars 1612, service pour l'empereur Rodolphe II, avec oraison funèbre par le même chanoine ; — 9 mars 1612, installation du P. François Amy, Franciscain, en qualité de reclus et pénitencier de l'archevêque, avec exhortation du chanoine Sonnet ; — 29 mars 1637, service pour l'empereur Ferdinand II, en présence du duc de Lorraine Charles IV, avec oraison funèbre par le chanoine Buson.

Début du XVII[e] siècle (en grande partie). Papier. 139 feuillets. 260 sur 170 millim. Chaque mois de l'Ordinaire débute par une grande lettre dessinée à la plume, avec figures d'hommes et d'animaux, dans le style de la fin du XVI[e] siècle ; l'indication des principales fêtes est inscrite à l'encre rouge. Couvert. parchemin. — (« Ex bibliotheca ecclesiae metropolitanae Bisuntinae. »)

108. « Ordinarium, ad usum ecclesiae metropolitanae S. Stephani

Bisuntini, a Pascha usque ad primam septembris diem. 1617. »

C'est une ébauche autographe du Rituel composé pour Saint-Étienne de Besançon, par le sous-chantre François Guenard. (Voy. le numéro suivant.)

Sur le titre même de ce petit manuel, on lit la note suivante concernant la mort de l'auteur : « Nota quod die 17 mensis maii 1632, obiit D. F. Guenard, presbyter et succentor ecclesiae metropolitanae S. Stephani Bisuntinae civitatis, et quod, die sequenti, fuit inhumatus hora circiter tertia post meridiem. »

1617. Papier. VII-99 feuillets. 160 sur 119 millim. Rel. parchemin.

109. « Liber caeremoniarum et officiorum divinorum quae fiunt in ecclesia Sancti Stephani Bisuntini, singulis diebus, ut habetur in calendario, a Francisco Guenard, presbytero et in eadem ecclesia succentore, conscriptus anno Domini 1629. »

A l'exception du calendrier initial (fol. IV-IX), qui sert de table des matières, tout ce cérémonial très détaillé est écrit en français : chaque paragraphe porte un numéro d'ordre, dont le dernier est 2150. Le recueil proprement dit s'ouvre (p. 1) par cet intitulé : « S'ensuyt l'ordre et les cérémonies que l'on doibt observer au chœur de l'église métropolitaine Saint-Estienne de Besançon. »

Parmi les articles curieux de ce Rituel, il faut lire celui qui concerne la procession intérieure des Trois Rois, le jour de l'Épiphanie : « Pendant que l'on dit Tierce, on habille trois petits garçons à la mode des pages de Perse, avec habillements à ce propres, l'un desquelz on doibt noircir par le visage et les mains, qui représente le Roy more, et tous trois tiennent en main une coupe; et après l'épistre, les deux sieurs altaristes avec les deux sieurs choristes s'en vont au revestiaire, ensemble du sieur surchantre, pour s'habiller en roys, sçavoir les deux sieurs alteristes et surchantre, avec aulbes, tunicques et pluviales, toutes de diverses couleurs, avec les ceintures et chapeaux coronnez à ce propres, ayant chascun la palme en main et chascun un libvret où est noté et escript ce qui doibvent fere et chanter... » (p. 44).

Il y a de grands détails sur la façon dont on montrait le Saint-Suaire, « et, dit le Rituel, cela ce faict par trois fois de suyte, le plus expéditivement qu'il est possible, affin de laisser la dévotion en la mémoire des assistans : là où, s'il la chose est prolongée, la dévotion

se perd, et la confusion y arrive par le moyen des chapeletz que l'on jette contre le saint linge pour les fere toucher, et le tumulte qui sc'en faict » (p. 144).

Le jour de la fête de l'Invention des reliques de S. Étienne (3 août), la commune de Vellerot, voisine de la glacière naturelle de Chaux-lez-Passavant, envoyait une hottée de glace qui était offerte et bénite à la grand'messe, puis partagée entre les assistants au chœur (p. 274). (Voy. sur cette coutume le *Mercure de France,* décembre 1741, p. 2776 et suiv.)

1629. Papier. IX feuillets et 446 pages. 261 sur 175 millim. Rel. parchemin, avec cordons de peau chamoisée. — (« Ex libris Francisci Guenard... »)

110. « Ordinaire et Rituel de l'église métropolitaine de S. Jean l'Évangéliste, écrit de la main de M. Magnenet, secrétaire de l'illustre chapitre, l'an 1634. »

Cet Ordinaire est divisé suivant les douze mois de l'année. Il y a beaucoup de corrections dans le texte. On a indiqué dans les marges les fondations pour lesquelles il y avait à percevoir.

Il est fait mention, au fol. 83, de la redevance d'une voiture de petits joncs verts que les habitants du village d'Auxon-Dessus amenaient à Saint-Jean, pendant la grand'messe du 4 août, jour de la fête des SS. Épiphane et Isidore : le marguillier les mettait en petites bottes, les faisait bénir, puis les distribuait aux chanoines, aux chapelains et aux chantres, qui les portaient à la procession claustrale en guise de palmes. (Voy. le *Mercure de France* de décembre 1741, p. 2795.)

Dans les additions faites à ce Rituel, on a inscrit deux fondations du duc de Lorraine Charles IV : l'une était la messe du Saint-Suaire, pour le 6 avril de chaque année (fol. 44 v°) ; l'autre était un office du Saint-Suaire, fondé en reconnaissance de la victoire remportée par le duc, sous les murs de Nordlingen, le 6 septembre 1634 (fol. 90 v°).

Fol. 130 v°. « Sequuntur regulae generales circa dispositionem officii in eadem ecclesia metropolitana Bisuntina. » Le texte ne comprend que les deux premières règles et une partie de la troisième.

1634, et additions de la même époque. Papier. 131 feuillets. 320 sur 220 millim. Rel. en carton, couvert de parchemin, très délabrée.

111. Ordinaire des offices, à l'usage de l'église de Saint-Étienne de Besançon.

C'est un abrégé, article par article, de l'Ordinaire de 1629, écrit par François Guenard (voy. n° 109). Celui-ci est également en langue française.

Au verso du plat supérieur de la reliure, on lit : « Nicolaus Billerez, succentor S. Stephani, scripsit anno Domini 1647. »

En tête est une table qui indique, mois par mois, les fêtes dont les cérémonies sont marquées dans le corps du volume.

1647. Papier. VI-144 feuillets. 259 sur 173 millim. Rel. en carton, couvert de veau, très délabrée.

112. « Ordre des offices de l'église métropolitaine de Saint-Jean de Besançon, 1683. »

Ce Rituel est divisé en trois parties : 1° « Cérémonies qui s'observent en l'office et aux messes canoniales » (fol. 1); 2° « Cérémonies qui s'observent aux fêtes mobiles » (fol. 48); 3° « Cérémonies qui s'observent chaque jour de l'année » (fol. 110).

On voit dans ce Rituel (fol. 141 v°) que les chanoines, à tour de rôle, le jour où l'on célébrait la dédicace de l'église de Saint-Jean, devaient faire flamber autour de l'église trois cent soixante-cinq cierges, fourniture qui se remplaçait par un versement de 100 francs.

Les ornements ecclésiastiques sont souvent désignés dans ce Rituel par les noms des personnes qui les avaient donnés : les *Neufchâtel,* les *Carondelet,* les *Balerne,* les *Richardot,* les ornements de l'*Infante*, du *Duc de Lorraine*, etc.

Dans les marges, on trouve beaucoup d'additions et de corrections, dont les dernières sont datées de 1737.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 200 feuillets. 291 sur 200 millim. Rel. de la fin du XVII[e] siècle, en carton, couvert de basane.

113. « Cérémonial de l'église métropolitaine de Besançon, dressé par l'ordre du chapitre, l'an 1747 », et par les soins de Hugues-Hyacinthe Callier, chanoine sous-chantre dans ladite église.

Ce Cérémonial est divisé en huit parties : 1° Préliminaires, où il est traité de la distinction des offices ou des fêtes, etc. (p. 2); 2° Cérémonies communes, savoir des habits de chœur, etc. (p. 36); 3° Cérémo-

nies des vêpres, matines et petites heures (p. 74); 4° Messes canoniales (p. 139); 5° Cérémonies particulières du Propre du temps (p. 225); 6° Cérémonies du Propre des saints (p. 457); 7° Cérémonies extraordinaires, comme prières pour les nécessités publiques, etc. (p. 663); 8° Fondations (p. 731). Cette dernière partie est une sorte de nécrologe, où sont inscrites les fondations qui s'exécutaient encore au XVIII[e] siècle dans l'église métropolitaine de Besançon.

Page 762. Délibération capitulaire, en date du 5 juillet 1747, approuvant ce Rituel.

Page 763. « Table des chapitres du Cérémonial... »

Page 777. Diverses délibérations capitulaires modifiant quelques points des prescriptions du Rituel : une, entre autres (p. 777), reporte au dimanche de Quasimodo l'ostension du Saint-Suaire qui se faisait le jour de Pâques (1763). La dernière en date de ces délibérations est du 29 mars 1787.

Parmi les singularités liturgiques qui persistaient à l'époque où ce Rituel fut écrit, il est à noter celle concernant le mercredi de la semaine sainte : ce jour-là, le chapitre métropolitain, réuni à ceux des églises collégiales de Saint-Paul et de Sainte-Madeleine, allait en procession bénir différents puits et venait ensuite à l'église de Saint-Maurice; là, le célébrant bénissait trente deniers et les jetait au peuple en sortant de cette église (p. 270-272). (Voy. le *Mercure de France,* juillet 1741, p. 1490 et suiv.) — Le jour de Pâques, après ostension du Saint-Suaire, qui alors se montrait depuis les balcons du clocher de Saint-Jean, l'officiant bénissait les pâtés de chair d'agneau que le grand trésorier du chapitre devait à chaque assistant au chœur (p. 355-357). — La procession du lundi des Rogations, qui était générale, se débandait au sommet de la rue du Perron, auprès de la pierre dite de *Mal-Conseil* (p. 395). — Le jour de S. Désiré (27 juillet), le chapitre se rendait à Saint-Paul, pour prier sur la tombe de l'archevêque Hugues I[er]; l'abbé de Saint-Paul devait aux assistants un dîner qui s'appelait le *Past des fèves,* ou une compensation en argent (p. 562 et suiv.). (Voy. *Bibliothèque de l'École des chartes,* 4[e] série, t. V, 1859, p. 412-421.)

1747. Papier. 784 pages. 388 sur 250 millim. Le grand titre, en lettres capitales, a des lignes alternativement rouges et noires; un cartouche de style rocaille, ombré à l'encre de Chine, y sert de fleuron. En tête du texte est un second cartouche, de même facture, renfermant

les armoiries du chapitre métropolitain de Besançon. Dans le texte, les mots à souligner sont en écriture ronde. Rel. basane.

114. « Ordinarium ecclesiae collegiatae et parochialis S. M. Magdalenes Bisuntinae, circa annum 1620, scriptum vero anno 1734. »

Ce manuscrit a été écrit par l'abbé Jean-Baptiste Fleury.

C'est le Rituel de l'insigne collégiale de Sainte-Madeleine, qui était en même temps l'église paroissiale du canton nord de Besançon. L'abbé Fleury, l'un des chanoines de cette collégiale, a édité un livre qui est, en quelque sorte, le corollaire de notre manuscrit, et dont voici le titre : « *Processionale insignis collegiatae S. Mariae-Magdalenes Bisuntinae, capituli ejusd. ecclesiae auctoritate et decreto, opera vero et studio D. Joannis-Baptistae Fleury, in eadem ecclesia chorum regentis, recognitum et editum.* Vesontione, M.DCC.L. », in-8°.

Ce Rituel est divisé suivant les douze mois de l'année. On y trouve la mention de tous les anniversaires et offices spéciaux fondés en l'église de Sainte-Madeleine.

A la suite de la copie soignée, présentement décrite, l'abbé Fleury a donné des extraits d'un Ordinaire de la même église, remontant à l'année 1582 (p. 204). Le volume se termine par un catalogue des reliques conservées à Sainte-Madeleine de Besançon, nomenclature qui commence par une mention de l'arrivée dans cette église, en 1548, des reliques de S. Vernier, patron des vignerons (p. 223).

Parmi les singularités liturgiques que l'on trouve dans ce Rituel, il convient de citer : les élections d'un Roi des chapelains et d'un Roi des chanoines, le jour de la Circoncision et le jour des Innocents (p. 1) (voy. *Mercure de France*, de septembre 1742, p. 1950 et suiv.); puis une procession dansante, suivie d'un modeste festin, qui avaient lieu le jour de Pâques, sur le cimetière du cloître de l'église (p. 57). La première de ces singularités a été notée par l'abbé Bullet, dans sa *Dissertation sur le festin du Roi-Boit;* la seconde cérémonie, appelée *Bergerette,* a été décrite par l'abbé Fleury, dans le *Mercure de France,* de septembre 1742, p. 1930 et suiv.

1734. Papier. 225 pages. 238 sur 164 millim. Rel. en carton, couvert de basane. — (« Ex libris Joan.-Bapt. Fleury... »)

115-117. Pontificale, ad usum archiepiscoporum Bisuntinorum.

Ce manuscrit, bien que n'ayant qu'une série de chiffres romains pour

en numéroter les feuillets, a été coupé pour la reliure en trois volumes, qui correspondent aux trois parties suivant lesquelles le Pontifical est divisé.

La première partie contient principalement les prières et les cérémonies pour la collation des différents ordres (fol. 1 à 89); la seconde partie traite des consécrations et bénédictions se rapportant aux églises, autels, cimetières, vases sacrés, vêtements sacerdotaux, linges d'autel, pèlerins, etc. (fol. 90 à 201); dans la troisième partie il est question du saint chrême, de la manière dont l'archevêque bénit l'assistance lorsqu'il officie, du mode de réception des prélats, légats, rois, princes, reines et princesses, des prières que l'archevêque doit réciter avant et après une messe célébrée par lui, etc. (fol. 201 à 266).

En tête du premier volume, se trouve une table générale, avec renvoi aux folios.

Les vignettes qu'on rencontre dans le manuscrit encadrent, dans le bas de plusieurs pages, l'écu de l'archevêque de Besançon, Charles de Neufchâtel-Comté, *écartelé : de gueules, à la bande d'argent, et de gueules, à l'aigle éployée d'argent.*

Sur le second feuillet de garde du premier volume, on lit l'ex-libris suivant : « Iste liber spectat et pertinet ad reverendissimum in Christo Patrem dominum Carolum de Novocastro, archiepiscopum Bisuntinensem et administratorem perpetuum insignis episcopatus Baiocensis. » L'administration de l'évêché de Bayeux n'ayant été accordée à Charles de Neufchâtel qu'en 1480, comme compensation du préjudice que lui avait causé son attachement au parti français, cet ex-libris, qui marque la date d'achèvement du manuscrit, ne peut être antérieur à 1480 ni postérieur à 1498, époque de la mort de ce prélat.

Les savants Bénédictins Jean Mabillon et Michel Germain, durant leur séjour à Besançon en 1683, avaient tenu en prix ce Pontifical, qui alors était possédé par un médecin de la ville (*Iter germanicum,* p. 8).

En haut de la première page de chaque volume, on lit, en écriture du XVIII[e] siècle : « Seminarii Bisuntini. »

Seconde moitié du XV[e] siècle. Vélin. 266 feuillets à 2 col. 300 sur 220 millim. Réglure à l'encre rouge ou rose. Têtes et queues de certaines pages fleuries de vignettes sur fond blanc, auxquelles sont mêlés des oiseaux. Grandes et petites lettrines à rinceaux et broderies. Seize petites miniatures (fol. 1 v°, 4 v°, 14, 17, 24 v°, 34 v°, 53, 67 v°, 73, 90, 103, 139, 161, 167, 201 et 214 v°), très soignées et demeurées très fraîches, hautes de 65 millim. et larges de 57, figurent les prin-

cipales cérémonies réservées aux évêques. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane rouge : plats, dos et tranches richement dorés.

113. « De ecclesiae dedicatione seu consecratione, ad usum illustrissimi ac reverendissimi domini D. Claudii-Ignatii de Ran, episcopi Rhosensis, suffr. Bisunt. — Calamo scribebat ejus Celsitudinis humillimus necnon obsequentissimus servus Joannes-Dionisius Boudret, presbyter Bisuntinus, ecclesiae Dolanae cappellanus perpetuus. — MDCCLX. »

Le grand titre porte, en manière de fleuron, les armes coloriées de Claude-Ignace Franchet de Rans, le dernier titulaire de la fonction d'évêque auxiliaire ou suffragant du siège métropolitain de Besançon. (Voy. l'article qui concerne ce prélat dans *Les évêques auxiliaires du siège métropolitain de Besançon,* par A. Castan; *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 5[e] série, t. I, 1876, p. 483.)

1760. Papier. 64 pages. 159 sur 102 millim. Écriture imitant les types romains de l'imprimerie. Titres, majuscules et textes explicatifs en rouge. Rel. basane.

119. « Processionale, ritui illustris ecclesiae metropolitanae Bisuntinae accommodatum, studio et labore Hugonis-Hyacinthi Callier, secretarii capituli, confectum. — Scribebat Vesontione. M.DCC.IIII. »

En tête d'une dédicace latine au chapitre métropolitain de Besançon, un dessin à la plume représente les armoiries de ce corps illustre.

L'auteur de ce travail, devenu chanoine sous-chantre, édita d'après ce manuscrit son Processionnal, en 1750, chez Claude-Joseph Daclin, imprimeur à Besançon (grand in-8°).

1704. Vélin. VI-396 pages. 175 sur 115 millim. Écriture imitant avec soin les types romains de l'imprimerie. Rel. de l'époque, en veau brun, avec tranches dorées; manquent les plaques mobiles de deux fermoirs en cuivre.

120. « Livre contenant l'ordre de toute la sonnerie qui se fait dans l'illustre église métropolitaine de Besançon. 1704. »

Ce manuscrit est divisé en quatre parties : 1° Quelles sont les cloches, quels sont leurs accords ou leurs répons? (fol. 3); 2° Quels sont les offices et comment faut-il les sonner? (fol. 4 v°); 3° Ordre à observer pour la sonnerie de chaque jour (fol. 16); 4° Offices extraordinaires et enterrements (fol. 51).

Il y avait alors douze cloches dans le clocher de la cathédrale de Besançon, et ce fut l'ébranlement produit par leurs trop fréquentes sonneries qui causa l'effondrement de cette tour, le 25 février 1729. (Voy. les *Annales franc-comtoises,* 5ᵉ année, 1868, t. IX, p. 3-8.)

On lit au fol. 55 vᵒ : « Ce livre a esté composé en 1704 par révérend sieur messire Jean Buchot, surchantre en cette église, tous les vieux ayant esté perdus et usés; il supplie ceux qui le liront de vouloir bien se souvenir de luy dans leurs prières. »

Début du XVIIIᵉ siècle. Papier. 55 feuillets. 225 sur 165 millim. Rel. carton, couvert de veau, très usée.

121. Horae, ad usum Bisuntinae dioecesis.

Fol. 5-14. Calendrier, en français; on y a coupé les mois de mars et d'avril.

Fol. 15. Office de la Vierge, commençant ainsi, par suite de la disparition du premier feuillet : « ...cidamus ante Deum, ploremus... » (Ps. XCIV, v. 6). — Lacune de deux feuillets entre les fol. 32 et 33, et d'un feuillet entre les fol. 34-35, 35-36, 37-38.

Fol. 45. Psaumes de la pénitence.

Fol. 53 vᵒ. Litanies.

Fol. 59 vᵒ. Office des morts. Feuillet arraché entre les fol. 59 et 60.

Fol. 90. Heures de la Croix, commençant ainsi, par suite de la disparition du premier feuillet : « ...judicium tuum et animam meam... » (Oraison, à matines).

Fol. 92. « Inicium S. Evangelii secundum Johannem. »

A la fin de plusieurs des parties du volume (fol. 44, 88 vᵒ), se lit la signature du calligraphe : « Alanus ».

En tête et en queue (fol. 1-4 et 93-97), on a écrit, au XVIᵉ siècle, des oraisons, la plupart en vers français : plusieurs sont à l'adresse de S. Anatoile, patron de la principale église de Salins. Au bas de l'une de ces oraisons additionnelles (fol. 1), l'un des possesseurs du volume a écrit le quatrain suivant :

« C'est gran honneur de bien sçavoir escrire
Lettre commune et autre bravement.
Cela poura à un jeune homme suffire
Pour quelque jour parvenir grandement.
Hardy en fortune.
Anthoine Thomas. »

Au fol. 89 v° est l'ex-libris de Frère Hilarion Lespaly, ermite à Arbois, avec la date 1685. Ce personnage, qui joua un rôle dans la vaillante défense d'Arbois contre les Français en 1674, est ainsi dépeint par l'auteur des *Annales historiques* de cette petite ville : « C'était un homme de haute taille, fortement constitué, et qui, malgré ses goûts fort peu ascétiques, était l'oracle des femmes qui le consultaient dans leurs maladies et dans celles de leurs enfants. Il avait des recettes pour tous les maux, et, soit hasard, soit confiance, il les guérissait assez souvent. Connaissant les vertus des plantes, il les recueillait dans les forêts, les distribuait gratuitement à tous ceux qui les lui demandaient, et ne vivait que d'aumônes, de chasse et de pêche. Son arme favorite était une carabine de longue portée et dont il se servait habilement... Ce ne fut qu'environ trente ans après la conquête [de Louis XIV], au mois de mai 1705, que le vaillant hermite, accablé du poids de plus de quatre-vingts hivers, après un demi-siècle passé à l'Hermitage, rendit son âme à son Créateur. » (Bousson de Mairet, *Annales d'Arbois*, p. 405, et *Soirées jurassiennes*, p. 159.)

Fin du XIV^e^ siècle. Parchemin. 97 feuillets. 145 sur 105 millim. Quelques lettrines, traitées en miniatures, ressortant sur des cartouches en or bruni et renfermant des personnages évangéliques : il n'en existe plus que deux (fol. 22 et 45) et qui ont été très altérées par le frottement; les autres ont été découpées (fol. 31, 37 v° et 40 v°) ou bien se trouvaient sur les feuillets qui manquent. Rel. basane détériorée.

122. Horae, ad usum Bisuntinae dioecesis.

Fol. 1-12. Calendrier.

Fol. 13. Heures de la Vierge, avec celles de la Croix.

Fol. 67. Extraits des quatre Évangélistes.

Fol. 70. Antiennes.

Fol. 74. Passion selon S. Jean.

Fol. 76. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies.

Fol. 92. Vigiles des morts.

Fol. 125. « Antenne de S. Yve. »

Miniatures, les unes sur fond quadrillé, les autres avec des perspectives de paysage. Toutes les pages où existent ces miniatures sont encadrées de brillantes vignettes. Voici l'énumération des sujets traités : l'Annonciation, grande miniature cintrée par le haut (fol. 13); la Visitation, milieu de lettrine (fol. 29 v°); le Christ en croix, petite minia-

ture carrée (fol. 38 v°); la Nativité, milieu de lettrine (fol. 39 v°); les Bergers, *id.* (fol. 45); les Mages, *id.* (fol. 49); la Présentation au Temple, *id.* (fol. 53 v°); la Fuite en Égypte, *id.* (fol. 57 v°); Couronnement de la Vierge, *id.* (fol. 63); le roi David, grande miniature cintrée par le haut (fol. 76); Office des morts, *id.* (fol. 92 v°).

Début du XV^e^ siècle. Vélin. 125 feuillets. 159 sur 122 millim. Lettrines. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de maroquin rouge, avec encadrements fleuris en dorure; tranches dorées.

123. Horae, ad usum Bisuntinae dioecesis.

Le volume est incomplet de ses premiers feuillets.

Fol. 2. Heures de la Vierge, avec celles de la Croix.

Fol. 54. Heures du S.-Esprit.

Fol. 57. Litanies de la Vierge.

Fol. 63. « Commemoratio de S. Anna. Antiphona. — De S. Appollonio. »

Fol. 65. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies des saints.

Fol. 81. Office des morts.

Fol. 109. Antiennes pour S^te^ Marguerite et S. Nicolas.

Au fol. 1, on voit l'ex-libris (fin du XVI^e^ siècle) de Simon Virot, de Rupt, en Franche-Comté. Dans la basse marge de plusieurs feuillets du livre lui-même (fol. 28 v°, 87 v°, 88 v°, 89, 90 v°), il est écrit (XVII^e^ siècle) que ces heures appartenaient à noble dame Claude de Thon, religieuse à l'abbaye de Battant, à Besançon.

Premières années du XV^e^ siècle. Vélin. 111 feuillets. 150 sur 111 millim. Vol. extrêmement souillé par la manipulation et usé par le frottement. Miniatures, très détériorées, au nombre de treize (fol. 13, 26, 31, 35, 39, 43, 48 v°, 53 v°, 57, 65, 81, 108 v° et 109 v°). Celle qui représente la Vierge (fol. 57) comporte également la figure d'une dame agenouillée, en robe rouge et coiffée d'un hennin. Vignettes fleuries encadrant les pages où sont des miniatures. Lettrines de couleur ou d'or bruni. Rel. bois, couvert d'un parchemin très usé; traces d'un fermoir.

124. Horae B. virginis Mariae, ad usum Bisuntinae dioecesis.

Fol. 1-12. Calendrier, en français. Les indications principales sont en or bruni.

Fol. 13. Extraits des quatre Évangélistes, avec les prières : « Obsecro te... » et « O intemerata et in eternum benedicta... »

Fol. 25. Heures de la Vierge. Deux lacunes : l'une comprenant la fin de none et le commencement des vêpres (fol. 68-69) ; l'autre, le commencement des complies (fol. 74-75).

Fol. 79. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies.

Fol. 96 v°. Heures de la Croix.

Fol. 100. Heures du S.-Esprit.

Fol. 103. Vigiles des morts.

Fol. 140. « Cy après commencent les XV joyes » (en français).

Fol. 145. « Quiconques veult estre bien conseilliés de la chose dont il a besoing, si die chascun jour ses oroisons que vous trouverés si après escriptes... » Suivent sept prières à Dieu, en prose française, puis une prière à la Croix, en vers français.

Fol. 148 v°. Vie de Ste Marguerite :

« Après la sainte passion
Jhesucrist, à l'Ascension,
Puis que il fut ès cieulx montés
. . . . . »

Fol. 169 v°. « Commemoratio beati Prudencii martiris. Antiphona » (écriture différente).

Les divisions du recueil sont marquées en langue française.

Milieu du XVe siècle. Vélin. 170 feuillets. 192 sur 137 millim. Réglure à l'encre rose. Grandes et moyennes lettrines peintes en bleu. Petites lettrines en or bruni. Très nombreuses pages encadrées de vignettes. Miniatures, qui ne manquent pas de style, ressortant la plupart sur des fonds quadrillés. Elles sont au nombre de douze (fol. 25, 41 v°, 53, 57 v°, 61 v°, 65 v°, 79, 96 v°, 100, 103, 140 v° et 148 v°) ; la manipulation les a fort détériorées. Celle qui représente la Vierge assise (fol. 140 v°) comprend la figure d'une femme agenouillée pour laquelle le livre avait été écrit. Rel. bois, couvert de veau gaufré, dont le dos est détruit ; traces de deux fermoirs. — (Boisot, n° 100. — 171, J. 19.)

125. Horae, ad usum Bisuntinae dioecesis.

Fol. 1-12. Calendrier.

Fol. 13. Extraits des quatre Évangélistes.

Fol. 17. Heures de la Vierge.

Fol. 53. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies.

Fol. 65. Office des morts.

Fol. 75. « De sancta Katherina. O gloriosissima virgo et martir... »

Fol. 76. « De sancta Barbara oratio. O virgo sancta... »

Fol. 78. « Domine Jesu Christe, qui septem verba... » Prière comprise parmi les œuvres de Bède, édit. de Cologne, 1612, t. VIII, col. 954.

Fol. 80-82. Feuillets blancs.

Fol. 83. « Obsecro te... », « O intemerata... », « Stabat mater... », etc.

Fol. 91.

« Deus Pater piissime,
Christe Jesu dulcissime,
. . . . . »

Cf. Ul. Chevalier, *Repertorium hymnologicum,* n° 4475. Notre texte diffère quelque peu de celui qu'on trouve publié dans le *Spicilegium Solesmense,* t. III, p. 449.

Fol. 99. Quelques oraisons, vers et prose, en langue française :

« Royne des cieulx glorieuse,
Fille et mère de Dieu precieuse,
Je viens à toy mercy querir,
. . . . . »

Fol. 106 v°-110. Blancs.

Fol. 111.

« Deus Pater, qui creasti
Mundum et illuminasti
. . . . . »

Cf. Ul. Chevalier, *ibid.*, n° 4477, et ms. 126, fol. 119.

Miniatures finement traitées, avec perspectives d'édifices ou de paysages, dont quelques-unes ont souffert. En voici la liste : quatre petits cartouches renfermant les animaux symboliques des Évangélistes (fol. 13-15 v°); Annonciation, grande miniature cintrée par le haut, entourée de vignettes à fleurs et à fruits; un écu armorié, qui s'y trouvait suspendu, a été gratté (fol. 17); Visitation, grande miniature disposée comme ci-dessus (fol. 23 v°); Nativité du Christ, *id.* (fol. 31); Bergers, *id.* (fol. 34); Rois Mages, *id.* (fol. 37); Présentation, *id.* (fol. 40); Fuite en Égypte, *id.* (fol. 43); Couronnement de la Vierge, *id.* (fol. 48); le roi David, *id.;* il y a près du Roi un chapeau de la forme de ceux du temps de Charles VIII (fol. 53); Cérémonie d'inhumation, *id.* (fol. 65); S^te^ Catherine, petite miniature oblongue (fol. 75); S^te^ Barbe, miniature moyenne, cintrée par le haut (fol. 76 v°); Christ en croix, *id.* Dans la lettrine placée au-dessous, se voit l'écu des armes

de la maison de Saint-Mauris : *de sable, à deux fasces d'argent* (fol. 78) ; Vierge et Enfant Jésus, grande miniature cintrée par le haut (fol. 83) ; Mère douloureuse, petite miniature oblongue (fol. 91) ; le possesseur du livre, avec sa cote armoriée par-dessus son armure et son casque à ses pieds, agenouillé devant le Père Éternel ; grande miniature cintrée par le haut (fol. 111). Dans les vignettes marginales de la même page, il y avait deux fois les armoiries des Saint-Mauris : dans la marge extérieure, c'était un simple écusson ; dans la marge du bas, le même écu était surmonté d'un cimier (une tête de carnation de profil, avec tortil d'argent) et accosté de deux anges vêtus et ailés d'or. Le personnage ainsi représenté paraît être Jean IV de Saint-Mauris, qui fut écuyer de Philippe le Bon, puis chambellan de Charles le Téméraire et enfin de Louis XI, et mourut en 1483.

Ces heures étaient, au XVII^e^ siècle, dans la famille du peintre Brullez, de Besançon.

Milieu du XV^e^ siècle. Vélin. 115 feuillets. 143 sur 100 millim. Réglure à l'encre rose. Lettrines avec remplissage de fleurs, sur fond en or bruni. Rel. en carton, couvert de veau, de la fin du XVI^e^ siècle, très détériorée ; tranches anciennement dorées. — (Don fait à la Bibliothèque en 1838, par le bibliothécaire Ch. Weiss.)

126. Horae B. virginis Mariae, ad usum Bisuntinae dioecesis.

Fol. 10-21. Calendrier.

Fol. 22. Blanc.

Fol. 23. Commencement des quatre Évangiles.

Fol. 28. « Passio Domini nostri J. Ch., secundum Johannem. »

Fol. 31. Office de la Vierge, de la Purification à l'Avent, avec les heures de la Croix et celles du S.-Esprit. — Après none, on lit (fol. 76) : « Sequitur missa multum devota de quinque plagis Domini nostri Jesu Christi. »

Fol. 95. « Incipit officium beate Marie virginis ab Adventu Domini usque ad Nativitatem ejusdem. »

Fol. 99 v°. « Aliud officium a Nativitate Domini usque ad Purificationem beate Marie. »

Fol. 102. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies.

Fol. 119. « De S. Petro de Lucembourg :

Deus Pater, qui creasti
Mundum et illuminasti
. . . . . »

Cf. Ul. Chevalier, *Repertorium hymnologicum,* n° 4477.

Fol. 122 v°. « De omnibus sanctis. » Suit un office pour chacun des jours de la semaine.

Fol. 148. Office des morts.

Fol. 160 v°. Prières diverses : « Obsecro te... », « O intemerata... », etc. Hymnes, proses, antiennes.

Fol. 181. « De sancta Barbara oratio :

O glorieuse saincte Barbe,
Qui souffris si grant martire
. . . . . »

Ce livre a longtemps appartenu à la famille Philippe, de Besançon, dont l'un des membres, Claude-Ambroise, mérita au XVII[e] siècle la réputation d'un habile diplomate et d'un savant magistrat (voy. la *Biographie universelle*). Les feuillets de garde du volume sont couverts de notes généalogiques concernant cette famille. Ces notes commencent à l'année 1522 et finissent à l'année 1658.

Commencement du XVI[e] siècle. Vélin, les fol. 2-9 en papier. 191 feuillets et fol. 99 *bis*. 126 sur 87 millim. Réglure à l'encre rose. Vol. dérelié. — (Bibliothèque des avocats de Besançon.)

127. Horae, secundum usum Bisuntinae dioecesis.

Fol. 2-13. Calendrier, écrit en or et en bleu.

Fol. 14. Pater, Ave, Credo, Benedicite, etc.

Fol. 16 v°. Extraits des quatre Évangélistes.

Fol. 19 v°. « Passio Domini nostri Jesu Christi, secundum Johannem. »

Fol. 25 v°. « Hore beate Marie virginis, secundum usum Romanum. »

Fol. 55 v°. « Sequuntur septem psalmi penitenciales. »

Fol. 62. « Letania. »

Fol. 68. « Sequuntur vigilie mortuorum. »

Fol. 92. « Canticum de Trinitate. Quicumque vult salvus esse... »

Fol. 94. « Psalmus contra omnia adversa. Qui habitat in adjutorio Altissimi... »

Fol. 95. « Sequitur missa de beata Maria. »

Fol. 102. « Confessio peccatorum ad Dominum nostrum Jesum Christum valde utilis. Confiteor tibi, Domine rex... »

Fol. 103 v°. « Oratio valde devota, ante ymaginem crucifixi dicenda. Conditor celi et terre, rex regum... »

Fol. 105 v°. « Ad beatam Virginem oratio. Obsecro te, domina sancta Maria... »

Fol. 107 v°. « Contemplatio beate Marie virginis juxta crucem fili (*sic*) sui. Stabat mater... »

Fol. 109. Blanc.

Fol. 110. Antiennes pour divers saints.

Fol. 113 v°-114. Blancs.

Fol. 115. Antiennes pour plusieurs saintes.

Le volume s'ouvre par une grande miniature qui représente la Vierge plus qu'à mi-corps, tenant l'Enfant Jésus, avec une perspective de paysage et un encadrement d'architecture. D'un côté de ce tableau sont les armoiries de la famille d'Achey (*de gueules, à deux haches d'armes d'or, mises en pal et adossées*); de l'autre celles de Marguerite Perrenot de Granvelle, femme de Jean d'Achey, baron de Thoraise (*parti : à dextre, d'Achey; à senestre d'argent, à trois bandes de sable, au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable*). Au bas du tableau, on voit encore l'écusson des d'Achey, avec casque, lambrequin, et un cygne pour cimier.

Cette peinture initiale, qui est un chef-d'œuvre, indique assez que le volume fut calligraphié pour Jean d'Achey, gentilhomme de la maison de Charles-Quint, époux de la fille aînée du garde des sceaux Granvelle. La date d'exécution est fournie par la signature suivante qui se lit à la fin du volume : « Petrus le Paige, pbr., scripsit Bisuntin., 1540, 4 maii. »

Les autres miniatures, qui sont loin d'avoir la valeur artistique de la première, se succèdent dans l'ordre suivant : Fol. 2 à 13. Douze têtes de pages représentant les occupations caractéristiques de chacun des mois de l'année. — Fol. 16 v°. S. Jean écrivant son évangile (miniature de demi-page). — Fol. 17 v° à 19. Les trois autres Évangélistes, dans de petits carrés ouvrant des chapitres. — Fol. 20. Jésus au Jardin des oliviers (miniature de demi-page). — Fol. 26. Annonciation (miniature de deux tiers de page). — Fol. 32. Visitation (*id.*). — Fol. 38 v°. Nativité (*id.*). — Fol. 41. Apparition de l'Ange aux Bergers (*id.*). — Fol. 43 v°. Adoration des Mages (*id.*). — Fol. 46. Présentation (*id.*). — Fol. 48 v°. Fuite en Égypte (*id.*). — Fol. 53. Couronnement de la Vierge (*id.*). — Fol. 56. Vision de David (*id.*). — Fol. 68 v°. Résurrection de Lazare (*id.*).

Un livre d'heures analogue avait été exécuté, quelques années auparavant, pour le garde des sceaux Granvelle et Nicole Bonvalot, son

épouse. Ce volume fait aujourd'hui partie du Musée britannique (ms. 21235 du fonds additionnel). On en trouve la description dans un travail de M. Léopold Delisle, intitulé : *Notes sur quelques manuscrits du Musée britannique*, t. IV des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 236.

1540. Vélin. 116 feuillets. 195 sur 115 millim. Écriture en lettres rondes imitant les caractères d'imprimerie. Réglure à l'encre rose. Grandes lettres, initiales et majuscules en or. Bouts de lignes de couleurs variées, avec broderies en or. Rel. en carton, couvert de velours rouge, autrefois décorée de coins d'écussons et de fermoirs en métal précieux, dont il ne reste plus que les empreintes.

123. Officia notata S. Andreae, S. Michaelis, S. Bartholomaei, etc.

Fol. 1. Office de S. André. — Fol. 3 v°. Office de S. Michel. — Fol. 6 v°. Office de S. Barthélemi.

Fol. 7. Trois annotations rappellent : 1° la fondation de l'office de S. Michel dans la chapelle du reclus de Besançon, voisine de la basilique de Saint-Étienne, par le reclus Simon Vuillont, mort en 1512 et enterré dans ladite chapelle; 2° la fondation d'une messe de S. Barthélemi en l'église de Saint-André, par Pierre Vuillont, mort curé de ladite église de Saint-André, en 1517; 3° le don fait à l'église de Saint-André, par Jean Vuillont, familier à Saint-Étienne, du présent volume renfermant les offices fondés par ses oncles.

Fol. 9. Office de l'archange Gabriel, fondé, en 1542, par Jean Bassand, reclus et citoyen de Besançon.

Fol. 12. Messe de *Corpus Christi*, notée sur un papier un peu moins grand que le format du reste du volume.

Première moitié du XVI^e^ siècle. Parchemin et papier. 13 feuillets. 421 sur 300 millim. Couvert. parchemin. — (« Ex libris ecclesiae S. Andreae Bisuntinensis. »)

129. Officium notatum S. Sudarii, ad usum ecclesiae Sancti Stephani Bisuntini.

Ce livre servait à chanter l'office annuel, voué par le conseil communal de Besançon, en 1544, à l'effet de délivrer la ville du fléau de la peste. Cet office se célébrait dans l'église métropolitaine de Saint-Étienne, où l'on conservait l'insigne relique du Saint-Suaire. (Voy. sur l'objet de cette dévotion, la *Revue historique*, t. I, 1876, p. 101-102, et les *Mémoires de l'Académie de Besançon*, 1883, p. 288.)

Cf. *Officium de sanctissimo Domini nostri Jesu Christi Sudario, juxta ritum ecclesiae metropolitanae Bisuntinae...* Dole, 1654, in-8°.

Milieu du XVI^e^ siècle. Parchemin. 17 feuillets. 355 sur 280 millim. Couvert. parchemin.

130. Liber commemorationis defunctorum, ad usum ecclesiae Bisuntinae Sancti Johannis Evangelistae, partim notatus.

Fol. 1. « Incipiunt vigilie mortuorum, prout per anni circulum cantantur usualiter in ecclesia cathedrali Bisuntina. »

Fol. 21. « Sequitur *Aperite*, quod dicitur in ecclesia Bisuntina. » Suivent les recommandations des âmes.

Fol. 27. « Ordo funeralium in ecclesia Bisuntina pro dominis canonicis defunctis... » Funérailles des chanoines du chapitre métropolitain, auxquelles prenaient part les chanoines des collégiales de Sainte-Madeleine et de Saint-Paul.

Fol. 33 v°. « Ordo processionis die commemorationis omnium fidelium. »

Fol. 34. « Ordo ad faciendum aquam benedictam diebus dominicis in ecclesia Bisuntina S. Johannis Euvangeliste. Curatus S. Johannis Baptiste debet facere dictam aquam benedictam... »

Fol. 38. « Hunc librum commemorationis deffunctorum fecit fieri reverendus Pater magister Johannes de Fruyno, decanus ecclesie Bisuntine, quem donavit huic ecclesie Bisuntine S. Johannis Evangeliste, anno Domini millesimo [CCCC] quinquagesimo primo. » Au-dessous est un écusson *de gueules, au chevron d'azur chargé de trois étoiles d'or*. Ces armoiries sont encore figurées aux fol. 1 et 21. — Jean de Fruin, donateur de ce livre, était originaire de Poligny : il fut l'un des conseillers du duc de Bourgogne Philippe le Bon et parvint au décanat du chapitre métropolitain de Besançon. Élu archevêque, en 1437, il dut abdiquer devant une nomination directe que fit la cour de Rome. Il mourut le 14 septembre 1458.

Ibid. « Pro pace et tranquilitate reipublicae christianae. » (Prières ajoutées au XVI^e^ siècle.)

Milieu du XV^e^ siècle. Vélin. 39 feuillets à 2 col. 296 sur 210 millim. Initiales ornées avec goût. Vignettes aux fol. 1 et 21. Rel. en bois, couvert de veau gaufré, du milieu du XVI^e^ siècle. — (Chapitre métropolitain de Besançon. — Don fait à la Bibliothèque, en 1838, par le chanoine Thiébaud.)

131. Liber precum, secundum usum Bisuntinae dioecesis.

Fol. 1. « Nobili clarissimoque domino D. Claudio-Ambrosio Philippe, ju. u. d., curiae regaliae Bisuntinae judici et gubernatori meritissimo, in perpetuam tum amicitiae, tum affinitatis qua simul conjungimur, tesseram, frater Joannes Penevoillet, humilis abbas Gratiae Dei, in comi[ta]tu Burgundiae, Bisuntinae dioecesis, ordinis Cisterciensis, hunc libellum precum, anno aetatis suae septuagesimo tertio, die undecima mensis octobris, anni sexcentesimi quaegesimi (*sic*) tertii supra millesimum, obtulit et dicavit. »

Jean Penevoillet, auteur de cette œuvre de calligraphie, surprenante de la part d'un vieillard de 73 ans, fut abbé de la Grâce-Dieu de 1605 à 1654. Sur son ami Claude-Ambroise Philippe, voy. le n° 126.

Milieu du XVII^e^ siècle. Parchemin. 72 feuillets. 124 sur 77 millim. Écriture en lettres rondes imitant les types d'imprimerie. Rel. du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de maroquin citron. — (« Ex libris Claud. Boisot... »)

132. « Traduction en vers [français] des hymnes et proses en usage dans le diocèse de Besançon, par M. le chanoine Ravier. »

Cet ouvrage, donné par l'auteur, en 1815, la veille de sa mort, à son confrère le chanoine et ancien Bénédictin Grappin, avait été destiné par celui-ci à l'impression, et muni d'une préface dont voici quelques lignes : « L'ouvrage que je présente au public ajoute au mérite d'une traduction littérale et fidèle les charmes de la poésie. Il ne comprend pas seulement les proses, mais toutes les hymnes en usage dans le diocèse de Besançon, et qui sont communes à presque tous les diocèses de France, excepté celles des fêtes qui nous sont particulières... Je ne suis que l'éditeur de cette traduction : je la dois à l'amitié de son auteur, M. Ravier, que la mort vient d'enlever au chapitre métropolitain de Besançon, dont il avait été l'un des membres les plus distingués, comme il l'avait été, pendant trente ans, de la célèbre congrégation de l'Oratoire. Le reste de sa vie a été consacré à l'exercice du saint ministère, et, dans ces derniers temps, au secours généreux des militaires malades et mourants qui encombraient nos hospices... Les exercices de la religion firent, pendant toute sa vie, qu'il a terminée à l'âge de soixante-quatorze ans, sa principale occupation et son bonheur. »

En tête de cette préface est un hommage du manuscrit à la Bibliothèque de Besançon, par D. Grappin.

XIX^e^ siècle. Écriture de l'auteur. Papier. 313 feuillets à 2 col., l'une renfermant le texte latin et l'autre la traduction française. 340 sur 222 millim. Feuillets groupés pour la reliure.

153-154. Extraits et indications bibliographiques concernant principalement la musique religieuse et les singularités liturgiques, par l'abbé Jean-Baptiste Fleury, de Besançon.

La plupart de ces extraits sont empruntés au *Mercure de France* et aux *Mémoires de Trévoux*. Par aventure, il s'y trouve (p. 335 du tome II) le dessin à la plume du sceau d'un doyen rural d'Épinal, au XIII^e^ siècle, « trouvé au mois de novembre 1741, dans des déblais du chapitre de Saint-Étienne de Besançon ».

Sur l'auteur, voy. plus haut, n° 97.

Première moitié du XVIII^e^ siècle. Écriture de l'auteur. Papier. 305 et 457 pages. 253 sur 175 millim. Cartonnage.

155. Pontificale, ad usum Ambianensis dioecesis, cum notatione.

Fol. 1. « Tabula contentorum in hoc volumine pontificali. » (Avec renvoi aux folios.)

Aux litanies (fol. 118-120), noms des SS. Firmin, Fuscien, Gentien, Ache, Acheul, Riquier, Valeri, Wulfran, etc.

Aux fol. 2, 19, 23, 60, 104, se trouve figuré un blason épiscopal : *d'argent, à trois lions de sable, lampassés de gueules, armés et couronnés d'or, posés* 2 *et* 1, avec un écusson en abîme, *d'azur à une fasce d'or, accompagnée de six billettes couchées*, 3 *en chef et* 3 *en pointe, celles-ci posées* 2 *et* 1. C'est le blason de François d'Halwin, qui fut évêque d'Amiens de 1504 à 1538.

Ce volume, qui était entré dans la bibliothèque du monastère bénédictin de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, par un don des héritiers de Pierre de Tours, en 1742 (voy. fol. 1 et 142 v° : l'ex-libris de Saint-Pierre-le-Vif a été gratté), arriva ensuite à la bibliothèque publique de Saint-Vincent de Besançon.

Début du XVI^e^ siècle. Vélin. 143 feuillets. 333 sur 230 millim. Manuscrit d'une fraîcheur de conservation remarquable. Quatre pages ornées d'un splendide encadrement (fol. 2, 19, 23 et 60). Lettrines. Grandes lettres, avec profils grimaçants, coloriées à l'aquarelle. Rel.

en carton, couvert de veau gaufré, de la première moitié du XVI[e] siècle; traces des cordons en soie bleue et rouge qui servaient à fermer le volume.

156. Horae, ad usum Arelatensis dioecesis.

Fol. 1-6. Calendrier en français. Les fêtes principales sont notées à l'encre carminée.

Fol. 7. Extraits des quatre Évangélistes, suivis des prières : « Obsecro te... » et « O intemerata... »

Fol. 16 v°. Heures de la Vierge.

Fol. 48 v°. Heures de la Croix.

Fol. 51 v°. Heures du S.-Esprit.

Fol. 54. Psaumes de la Pénitence, suivis des litanies.

Fol. 65 v°. Office des morts.

Fol. 88 v°. Heures de la Trinité.

Miniatures occupant chacune la totalité d'une page : elles sont médiocrement dessinées, mais d'un précieux fini comme peinture; quelques visages semblent étudiés sur nature et être des portraits. Toutes les lumières des vêtements sont produites par des hachures en or. Voici l'énumération de ces peintures : S. Jean l'Évangéliste, à mi-corps, avec un joli fond de paysage (fol. 7); Annonciation (fol. 16); Visitation (fol. 23 v°); Nativité (fol. 31); Adoration des bergers, miniature d'angle de page (fol. 31 v°); Annonce de la bonne nouvelle aux bergers, miniature avec un joli fond de paysage (fol. 35); Adoration des Mages (fol. 37 v°); Circoncision (fol. 40); Fuite en Égypte (fol. 42 v°); Couronnement de la Vierge (fol. 46); Jésus en Croix (fol. 48 v°); Pentecôte (fol. 51); Bethsabée au bain (le torse de cette figure a été couvert d'encre) (fol. 54); Job (fol. 65); Trinité (fol. 88 v°).

A part le fol. 7, aux recto et verso duquel se trouvent des bordures sur fond d'or, ornées d'une foule d'animaux réels et fantastiques qui se jouent dans des rinceaux, toutes les pages du volume ont, sur leur marge extérieure, un large galon d'or chargé d'élégantes lettres majuscules, alternativement peintes en bleu et en noir, lesquelles sont disposées deux par deux ou trois par trois, et offrent toutes les combinaisons qu'il est possible de faire avec les trois lettres R. I. E. Ce sont sans doute les initiales de la personne pour qui le volume a été écrit.

Notre conjecture sur l'origine de ce manuscrit est fondée sur ce que, dans les litanies qui y sont transcrites, la catégorie des confesseurs

s'ouvre par le nom de S. Hilaire, et que le dialecte du calendrier appartient à la langue d'oc (Paoul, Ferioul, Acquilan, etc.).

Sur l'un des feuillets de garde, on trouve cette note concernant l'histoire du volume : « Jhesus-Maria. Ses heures sunt à moy subsigné, e ont esté à fu M. de Monluc, sénéchal de seste ville [d'Agen], qui fut tué par les Espagnols au siège de Ardres ; e m'ont esté donées par madame de Monluc, sa fame, e lui ay promés les garder an mémoyre d'us tant que je vievray. — Ce 12 février 1597. — F. B. Ruffus, frère mineur. » — Il s'agit dans cette note de Charles de Montluc, petit-fils du célèbre maréchal, et de Marguerite de Balaguier, sa femme.

Une autre annotation, datée du 9 septembre 1800, fait connaître que le citoyen Codet, juge au tribunal d'appel de Rennes, avait donné ce volume à Claude Lecoz, devenu bientôt après archevêque de Besançon. Des mains de Claude Lecoz, mort en 1815, le volume passa dans celles de D. Grappin, le dernier survivant des Bénédictins français, mort en 1833, qui, à son tour, en avait fait cadeau au bibliothécaire Charles Weiss. La Bibliothèque l'a recueilli dans la succession de ce savant, en 1866.

Commencement du XVI^e^ siècle. Vélin. 90 feuillets. 153 sur 99 millim. Réglure à l'encre rose. Lettrines moyennes, avec fleurs et fruits. Petites lettrines en or. Bouts de lignes bleus ou carminés et rehaussés d'or. Rel. moderne en chagrin noir, avec tranches dorées, qui a été cause d'une rognure exagérée des marges du volume. Cette reliure a perdu ses deux fermoirs.

157. Breviarium, secundum usum monasterii Sancti Andreae prope Avenionem, O. S. B.

Fol. 1-9. Calendrier. — Fol. 11. Psautier. — Fol. 136 v°. Cantiques, etc. — Fol. 149 v°. Litanies. — Fol. 155-156. Blancs. — Fol. 157. Propre du temps. — Fol. 317. « Incipit Sanctoriale secundum usum monasterii S. Andree prope Avenionem. » — Fol. 451 Commun des saints. — Fol. 489 v°. « Incipit officium in commemoratione beate Marie per annum. » — Fol. 500. « Incipit officium mortuorum. »

Au verso du premier feuillet de garde, on voit cet ex-libris : « Sancti Andreae Avenionensis, congregationis S. Mauri, ord. S. B., catalogo inscript. »

Fin du XV^e^ siècle. Parchemin. 506 feuillets. 91 sur 62 millim. Réglure à l'encre bistrée. Quelques lettrines. D'une rel. en bois, cou-

vert de veau gaufré, du XVI[e] siècle, il ne reste plus que le plat inférieur.

138. Pontificale, ad usum Bellovacensis dioecesis, cum notatione.

Fol. 1. « Incipit ordo ad ecclesiam benedicendam. » — Fol. 39 v° « Consecratio cymiterii. » — Fol. 43 v°. « Benedictio altaris tantum. »

Fol. 55. « Incipit ordo ad pueros confirmandos. »

Fol. 56 v°. « Benedictio ad omnia in usus basilice sancte... » (Bénédictions des vêtements sacerdotaux, linges d'autel et vases sacrés.)

Fol. 60 v°. « Ad clericum faciendum. » — Fol. 62. « Ad plures clericos faciendos. » — Fol. 63 v°. « Incipit ordo qualiter sacri ordines fiant. » — Fol. 79 v°. « Benedictio vel ordinatio abbatis. » — Fol. 90. « Ordinatio abbatisse. » — Fol. 96. « Ordo ad abbatem canonicorum faciendum. » — Fol. 100 v°. « Consecratio sacrarum virginum... » — Fol. 111 v°. « Consecratio vidue que fuerit castitatem professa. »

Fol. 115. « Absolutio super penitentes in die Cene. » — Les fol. 115 et 116 ont été écrits et intercalés au XV[e] siècle. Le feuillet qui les suivait a été coupé, sans doute comme faisant double emploi depuis cette addition.

Fol. 117. « Absolutio penitentium in capite Quadragesime... » — Fol. 118. « Incipit ordo quomodo penitentes qui publicam suscipiunt penitentiam in capite Quadragesime ab ecclesia sint eiciendi. » — Fol. 120. « In Cena Domini absolutio penitentium... » — Fol. 123. « Incipit reconciliatio penitentium in Cena Domini. »

Fol. 131 v°. Consécration du chrême. — Fol. 134. « Exorcismus olei pro infirmis et pro populo. » — Fol. 139 v°. « Incipit exorcismus olei quo ungendi sunt cathecumini. »

Fol. 142. « In vigilia Pasche, benedictio ignis novi. » — Fol. 142 v°. « Benedictio incensi. »

Fol. 143. « Incipit ordo ad baptizandum infantem. »

Fol. 156. Consécration de l'autel portatif. — Fol. 157 v°. « Benedictio crucis. » — Fol. 161. « Benedictio capsarum. » — Fol. 165 v°. « Incipit reconciliatio ecclesie violate. » — Fol. 174. « In consecratione episcopi ordo. » — Fol. 190 v°. « Incipit ordo ad consecrandum regem... » — Fol. 209 v°. « Incipit benedictio regine. » — Fol. 214 v°. « Missa nuptiarum. » — Fol. 219 v°. « Ordo qualiter agatur concilium provintiale. »

Voici les motifs qui ont fait attribuer ce Pontifical au diocèse de Beauvais : 1° mention dans les litanies des saints (fol. 9 et 192 v°) de plusieurs bienheureux dont le culte appartient surtout à la province ecclésiastique de Reims (S. Remy, S. Nicaise, S. Rigobert) ; 2° présence dans ce livre de l'office du sacre des rois et des prières pour le couronnement des reines ; 3° cérémoniaux pour le sacre des évêques et la bénédiction des abbés et abbesses, comprenant un serment de fidélité à l'église de Beauvais (fol. 81, 82 v°, 90 v°, 97, 176) et au métropolitain de Reims (fol. 179 v°).

Au XIV^e^ siècle, ce Pontifical avait changé de diocèse, car au-dessus du mot *Belvacensis* des formules précitées, on a écrit, pour substitution, le mot *Lexoviensis,* c'est-à-dire Lisieux. Le volume dut être acheté dans ces parages, en 1480, par Charles de Neufchâtel-Comté, archevêque de Besançon. C'est ainsi que ce volume servit successivement à deux religieux carmes, revêtus de la dignité épiscopale, à qui le prélat exilé confia le soin de pontifier en son lieu et place dans le diocèse de Besançon. Cette circonstance est notée, sur le revers du plat supérieur de la reliure, dans les termes suivants : « Hoc Pontificali usi sunt illustrissimi et reverendissimi domini Henricus Potin, de Gournay, ab anno 1480 ad annum 1489 episcopus Philadelphiae, et Guido Rosseleti, d'Andrehen, episcopus Tiberiadis, ab anno 1491 ad 1493 inclusive, uterque carmelita et propontifex Bisuntinus sub Carolo de Novocastro. » (Voy. A. Castan, *Notice sur les évêques auxiliaires du siège métropolitain de Besançon*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 5^e^ série, t. I, 1876, p. 467-468.)

A la mort du dernier de ces évêques auxiliaires, le Pontifical demeura au couvent des Carmes de Besançon, comme l'atteste cet ex-libris : « Ex antiquiori Carmelo Bisuntinensi » (fol. 1). On voit, en outre, au revers du plat inférieur de la reliure, la vignette gravée qui servait à marquer les livres de la bibliothèque du couvent des Grands-Carmes de Besançon.

Milieu du XV^e^ siècle. Parchemin. 224 feuillets. 323 sur 225 millim. Lacune entre les fol. 134 et 135, 136 et 137. Lettrines encadrant de fines miniatures sur fond d'or, dont plusieurs représentent des cérémonies épiscopales. Rel. en carton, couvert de velours violet; tranches dorées.

159. Officia varia, etc.

Fol. 1. « Secuntur duodecim misse multum devote : de quindecim adjutoribus, de Compassione beate Marie, de Visitatione beate Marie, de sancta Anna, matre Virginis, de corona Christi, de lancea et clavis Christi, de facie Domini, de Transfiguratione Domini, pro tribulatione, contra pestilenciam, pro salute unius viventis, de anima Christi, de sancta Barbara. »

Fol. 10. Offices de S. Adrien martyr, de Ste Élisabeth de Hongrie, de la Translation de Ste Barbe (12 février), de la Translation de S. Nicolas, des Onze mille vierges, de S. Denis et de ses compagnons, — selon l'usage du diocèse de Cambrai.

Fol. 20. « Viridarium consolationis. De superbia. Quoniam omne peccatum a superbia trahit originem... » — « ... Finit Viridarium consolationis, editum a fratre Jacobo de Benevento, ordinis fratrum Predicatorum, per me Johannem de Bosco, presbiterum. Deo gracias. »

Fol. 41. « Incipit epistola Asirici, poete laureati, ad celeberrimum vatem Franciscum Petrarcam laureatum, de dyalogo vite sue, feliciter. Fervet animus te videndi desiderio, pater alme... » — « ... Et rauca vix respondit voce : Hohohe, veni, accelerant, discedunt, remaneo. Tu, peroptime, vale. Amen. Τέλός. »

Fol. 45. « De fine mundi... Finale judicium sunt quedam antecedencia... » — « ...que tamen felici finé quisque beatus secundum merita recipiet sine fine. Amen. Amen. Explicit. »

Commencement du XVIe siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 54 feuillets. 294 sur 215 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 138. — 64, H. 19.)

140. Psalterium, ad usum Engolismensis dioecesis, etc.

Volume composé de plusieurs parties, de dates différentes :

I. Fol. 3-8. Calendrier, avec intercalation, dans chaque mois, de deux médaillons en miniature sur fond d'or, l'un représentant une phase de la vie agricole, l'autre le signe correspondant du zodiaque. — Par suite d'une erreur de reliure, le feuillet contenant les mois de novembre et de décembre a été interverti et placé immédiatement après le feuillet des mois de janvier et février.

Fol. 70. Commencement du psautier, sans titre, par le premier psaume : « Beatus vir qui non abiit... »

Fol. 161 v°. Psaume CL et dernier. Cantiques bibliques, Te Deum, Symbole de S. Athanase : « Quicumque vult... »

Fol. 176. « Incipit letania de omnibus sanctis. » Deux saints spéciaux au diocèse d'Angoulême y sont invoqués : S. Ausone et S. Cybar (fol. 177).

Fol. 179. « Incipiunt orationes dominicales per anni circulum. »

Fol. 181 v°. Prières diverses, dont plusieurs sont adressées à la Vierge, la suivante entre autres, qui n'est point mentionnée dans le *Repertorium hymnologicum* d'Ul. Chevalier : « Oratio Ildefonsi, episcopi Toletani, de beata Maria :

Ave, celorum Domina,
Dei mater et filia,
Salutata ab angelo,
Preelecta a Domino,
. . . . . »

Fol. 189. Quelques hymnes transcrites vers la fin du XIV^e^ siècle.

II. Fol. 190. Office des morts.

Fol. 208. Psaumes de la pénitence. — Fol. 212 v°. Litanies où se trouvent 75 invocations variées à l'adresse de la Vierge et où de plus figurent presque tous les fondateurs d'ordres monastiques. — Fol. 218. « Ci commence *O intemerata* en françois... » — Fol. 220. Traduction française de la prière : « Obsecro te... » — Fol. 221 v°. Extraits des quatre Évangélistes. — Fol. 225. « Chi commaincent les heures du S. Esperit. » — Fol. 228 v°. « Che sont les indulgensces des eglizes de Rome. »

Cette seconde partie paraît provenir d'un livre d'heures à l'usage d'une maison religieuse de Picardie.

III. Fol. 230. Hymnes diverses. — Fol. 235. Heures de la Croix. — Fol. 236. « Ore de S. Spiritu. »

Fol. 237 v°. Pièce de vers latins, sous ce titre français : « Anthenes dez sains. »

Ce volume, composé tel qu'il est, appartenait, vers la fin du XV^e^ siècle, à la maison noble de Leugney, qui possédait la seigneurie de Chalezeule, près de Besançon. Au fol. 1 v°, on voit la signature de dame Jehanne de Leugney, veuve de Jean d'Aigremont, chambrier héréditaire de l'archevêché de Besançon, laquelle a écrit en outre, sur un autre feuillet qui double actuellement le plat supérieur de la reliure, cette maxime : « Qui bien se mire bien se voit, qui bien se voy bien se cognoy, qui bien se cognoy peult se doibt priser. — Dieu en ayde. »

Au commencement du XVI^e^ siècle, on a peint : au fol. 9 v°, le bla-

son, avec casque et cimier, de la maison de Leugney (*de gueules, au sautoir engrelé d'argent*) ; au fol. 188 v°, un écusson, parti de Leugney et de la Tour-Saint-Quentin (*d'or, à la bande de gueules, chargée en chef d'un point d'échiquier d'azur*) ; au fol. 229 v°, un autre écusson, parti de Leugney et de Cléron (*de gueules, à une croix d'argent cantonnée de quatre croisettes fleuronnées de même*).

Ce volume a appartenu à la bibliothèque des Capucins de Besançon, comme en témoigne l'ex-libris suivant écrit au bas du fol. 3 : « Adscriptus est hic liber bibliothecae Capucinorum conventus Bisuntini, 12ª februarii 1776. »

Fin du XIII[e] siècle pour le Psautier, milieu du XIV[e] siècle pour la seconde partie et première moitié du XV[e] pour la troisième partie. Parchemin. 238 feuillets. 267 sur 184 millim. Dans la première partie, quelques belles lettrines encadrent des sujets traités en miniatures sur fond d'or : on voit, dans les plus grandes, les principaux actes de la vie de David ; dans d'autres, plus petites, se trouvent des animaux fantastiques. Dans la seconde partie, trois lettrines monumentales sont à remarquer. La première sert d'encadrement à une scène de funérailles : devant un catafalque, quatre clercs chantent au lutrin ; le plus âgé d'entre eux a des besicles sur le nez (fol. 190). La seconde lettrine montre le Père éternel assis, bénissant de la main droite et ayant la gauche appuyée sur une boule que surmonte une croix fleurdelisée (fol. 208). L'intérieur de la troisième lettrine est un champ d'or sur lequel s'enroulent des vignettes à feuilles bleues et rouges (fol. 212 v°). Rel. en carton, couvert de veau, du XVII[e] siècle.

141. Horae, ad usum Lingonensis dioecesis.

Fol. 1-6. Calendrier, en français.

Fol. 7. Extraits des quatre Évangélistes.

Fol. 9 v°-10. Blancs.

Fol. 11. Heures de la Vierge.

Fol. 39. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies où l'on remarque les noms des SS. Mammès, Bénigne, Didier et Seine.

Fol. 51. Heures de la Croix.

Fol. 54 v°. Heures du S.-Esprit.

Fol. 57 v°. Oraisons diverses.

Fol. 65 v°. « Les heures du Sacrement », suivies de plusieurs oraisons. Antiennes.

Fol. 90 v°. « Obsecro te... », « O intemerata... », etc.

La plupart des rubriques sont en français.

Ce manuscrit n'a pas été signalé par l'abbé L. Marcel, *Livres liturgiques du diocèse de Langres* (Paris et Langres, 1892, in-8°).

Fin du XV^e siècle. Vélin. 100 feuillets. 220 sur 155 millim. Réglure à l'encre rose. Grandes et petites lettrines. Bouts de lignes bleus et carminés. Miniatures, d'un dessin fort médiocre, mais assez originales comme composition; elles sont au nombre de douze (fol. 11, 16 v°, 22, 25, 27 v°, 29 v°, 32, 35 v°, 39, 51, 54 v° et 66). Toutes les pages pourvues de grandes lettrines ou de miniatures sont bordées de vignettes, sur trois côtés. Rel. en bois, couvert de veau gaufré, du XVI^e siècle; tranches dorées; traces de deux fermoirs. — (Boisot, n° 97. — 158 (corr. 152). J. 19.)

142. Horae.

Fol. 1-12. Calendrier. 8 janvier : S. Lucien. — 22 janvier : S. Vincent (en rouge). — 27 janvier : S. Julien. — 1^er février : « S^te Bride. » — 28 février : S. Romain. — 1^er mars : « S. Aulbin. » — 17 mars : « S^te Gertrud. » — 28 mars : « S^te Eustace. » — 8 avril : S. Denis. — 16 avril : « les XI. M. vierges. » — 30 avril : S. Eutrope. — 16 mai : S. Honoré. — 28 mai : S. Germain. — 5 juin : S. Boniface. — 8 juin : S. Médard. — 25 juin : S. Éloi. — 1^er juillet : « S. Thiebauld. » — 17 juillet : S. Arnoul. — 22 juillet : « La Magdalene » (en rouge). — 24 juillet : « S^te Cristiene. » — 25 juillet : « S. Jaque. S. Christofre » (ces deux mentions de saints en rouge). — 31 juillet : S. Germain. — 3 août : « S. Estienne » (en rouge). — 9 août : S. Romain. — 10 août : S. Laurent (en rouge). — 16 août : S. Arnoul. — 20 août : « S. Phillebert. » — 22 août : S. Simphorien. — 31 août : S. Paulin. — 1^er septembre : « S. Gile. » — 6 septembre : « S. Aubert. » — 17 septembre : S. Lambert. — 1^er octobre : S. Remi. — 4 octobre : « S. Fransois. » — 8 octobre : « S. Benoid. » — 15 octobre : « S. Lienard. » — 17 octobre : S. Florentin. — 21 octobre : « les XI. M. vierges. » — 23 octobre : S. Romain. — 25 octobre : « S. Crespin. » — 31 octobre : S. Quentin. — 3 novembre : S. Hubert. — 6 novembre : S. Bernard. — 13 novembre : « S. Brix. » — 19 novembre : « S^te Ysabel. » — 23 novembre : « S. Climent » (en rouge). — 25 novembre : « S^te Katherine » (en rouge). — 1^er décembre : S. Éloi. — 6 décembre : « S. Nycholas » (en rouge).

De cette énumération de saints, il semble résulter que le pays d'origine du manuscrit est l'Ile-de-France ou le nord de la France.

Fol. 13. Extraits des quatre Évangélistes.

Fol. 19. Prières diverses, en vers français. Lacunes entre les fol. 18-19 et 19-20.

Fol. 22. « Stabat mater... »

Fol. 24. Quatre versets à la louange de S. Bénigne (écriture différente) :

« Je te vien prié, moy indigne,
A genoulx, martir glorieux,
Pour ce qu'on t'apelle Bénigne
. . . . . »

Fol. 25. Heures de la Vierge, commençant, par suite de la disparition du premier feuillet : « ...in psalmis jubilemus ei... » (Ps. XLIV, v. 2). — Lacunes entre les fol. 30 et 31, 45 et 46, 48 et 48 *bis*, 51 et 52, 65 et 66.

Fol. 69. Heures de la Croix, commençant ainsi, par suite de la disparition d'un feuillet : « ...fili Dei vivi, pone passionem... » (Oraison à matines.)

Fol. 72. Heures du S.-Esprit, commençant ainsi, par suite de la disparition du premier feuillet : « ...sis cernentibus celis elevatus. » (Hymne, à prime.) — Incomplet de la fin, en raison d'une autre mutilation « ...da nobis illam sancti Spiritus gra... » (Oraison, à complies.)

Fol. 74. Office des morts, commençant ainsi, par suite de la disparition du premier feuillet, qui contenait sans doute aussi la fin des Heures du S.-Esprit : « ...et liberavit me... » (Ps. CXIV, v. 6.)

Fol. 112 v°. « Obsecro te... » Incomplet de la fin : « ...et deffendat usque in finem, et in... »

Fol. 116. « O intemerata et in eternum benedicta... » — A partir de cet endroit et jusqu'à la fin du manuscrit, écriture différente de celle de la plus grande partie du volume.

Fol. 120 v°. Antiennes. Oraisons. — Parmi les saints auxquels se rapportent plusieurs de ces prières, on remarque S. Claude (fol. 124 v°), « S. Istasse » (Eustachius) (fol. 125 v°), S. Bénigne (fol. 130 v°). L'antienne pour ce dernier saint paraît assez spéciale au diocèse de Langres.

Fol. 135. « De saint Bernardin anth. :

O beate Bernardine,
Pie, mictis et benigne,

Fruens cum summo principe,
Nostros clamores suscipe.
. . . . . »

Non mentionné dans Ul. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*.

Au verso du plat supérieur de la couverture, il y a l'ex-libris de Jean de Santans, et en regard la mention, datée de 1659, que le livre était devenu la propriété de l'église de Santans, près de Dole.

XV^e^ siècle (commencement et fin) et XVI^e^ siècle (commencement). Écritures diverses. Vélin. 137 feuillets (y compris le fol. 36 *bis* et la feuille volante 35 devenue 48 *bis*). 175 sur 129 millim. Réglure en partie à l'encre noire, en partie à l'encre rose. La partie principale (fin du XV^e^ siècle) est ornementée de grandes et petites lettrines, de bouts de lignes et de quelques vignettes. Rel. en bois, couvert de veau gaufré, du XVI^e^ siècle, avec tranches dorées ; traces de deux fermoirs. — (Boisot, n° 573 (*sic*). — 168, J. 19.)

143. Breviarium Sancti Eugendi Jurensis.

Fol. 1. Propre du temps et Propre des saints. — Fol. 127 v°. « In dedicatione ecclesie. » — Fol. 220 v°. Commun des saints.

Nombreux morceaux de chant notés en neumes.

Incomplet du commencement et de la fin ; en outre, lacunes entre les fol. 63 et 64, 142 et 143, 162 et 163.

Sur le dos de la reliure de ce volume, une inscription de date récente porte les mots : « Breviarium Lugdunense. » Ce qui porte à croire que ce Bréviaire provient de l'abbaye de Saint-Oyan de Joux, aujourd'hui Saint-Claude, abbaye qui appartenait d'ailleurs au diocèse de Lyon, c'est le développement que l'on y a donné aux offices des saints issus de ce monastère, tels que S. Oyan (fol. 13 v°), S. Romain (fol. 30 v°) et S. Lupicin (fol. 32).

Voy. au sujet de ce manuscrit : A. Castan, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1889, p. 343.

Seconde moitié du XI^e^ siècle. Parchemin. 232 feuillets. 275 sur 190 millim. Rel. en bois, recouvert de parchemin à une époque récente.

144. Horae B. virginis Mariae, ad usum Lugdunensis dioecesis.

Fol. 1. « Oratio. Omnipotens et misericors Deus... »

Fol. 2. Antiennes pour S^te^ Barbe et S. Adrien.

Fol. 3-9. Calendrier, dont les indications forment un texte courant sans alinéas.

Fol. 9 v°. « Inicium S. Evangelii secundum Johannem. »

Fol. 11. « C'est l'office de Nostre Damme, celon l'usage de Lyon sur le Ronne. »

Fol. 48 v°. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies.

Fol. 61. « Obsecro te... », « O intemerata.. »

Fol. 66. « Aultre oreyson de Nostre Damme ·

Vierge doulce debonnayre,
Exemplayre
De parfeicte charité,
Vers vos je me vuil retraire
Pour soubstraire
Mon cuer hors de vanité.
. . . . . »

Fol. 71 v°. Prières diverses.

Milieu du XV^e^ siècle. Parchemin. 85 feuillets. 110 sur 80 millim. Réglure à l'encre rouge. Quelques lettrines à rinceaux et quelques encadrements à vignettes. Rel. bois, couvert de veau gaufré, très détériorée. — (Boisot, n° 769. — 176, J. 19. — Ces cotes, inscrites à l'intérieur du volume, ne correspondent pas à celles des catalogues.)

145. Evangeliarium, ad usum Parisiensis dioecesis.

Fol. 1. Propre du temps. — Fol. 132. Propre des saints, où l'on trouve la mention de certaines fêtes spéciales au diocèse de Paris : S^te^ Bathilde (fol. 136), l'invention des corps des SS. Denis, Rustique et Éleuthère (fol. 137), l'évêque S. Germain de Paris (fol. 138 v°), l'évêque S. Landri (*ibid.*), etc. — Fol. 150 v°. Commun des saints. — Fol. 164. Messes votives, etc.

L'inscription suivante, tracée sur le feuillet de parchemin qui double le plat supérieur de la reliure, témoigne de l'époque où ce volume devint la propriété de l'une des cathédrales de Besançon : « Johannes Garnier, de Gyaco, canonicus Bisuntinus, hunc Euvangelistarum librum servitio ecclesie S. Stephani Bisuntini dedicavit, die XXVI^a^ mensis aprilis ante Pascha, anno Domini millesimo quingentesimo secundo. (Signé :) J. Garnier. »

Milieu du XIV^e^ siècle. Vélin fin. 167 feuillets. 308 sur 208 millim. Une belle lettrine au début du volume : elle se compose d'une arcature gothique dans laquelle ressort, sur fond d'or, la figure de l'évangéliste S. Mathieu ; elle se prolonge, en manière de vignette, dans la partie inférieure de la page. Chaque texte évangélique s'ouvre par une lettrine en miniature de l'école française du XIV^e^ siècle. Rel. du

XVI[e] siècle, en bois, couvert de veau gaufré; clous en cuivre qui servaient à fixer et à agrafer deux fermoirs en cuir; tranches dorées. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

146. Horae, ad usum Parisiensis dioecesis.

Fol. 1-12. Calendrier, en français. Le nom de S. Denis y est particulièrement en évidence, ce qui rend probable notre conjecture touchant l'origine parisienne du volume.

Fol. 13. Extraits des quatre Évangélistes, suivis des prières : « Obsecro te... » et « O intemerata... », ainsi que de l'antienne pour S[te] Barbe.

Fol. 29. Heures de la Vierge. — La fin du Te Deum, à matines, et le commencement de l'office de laudes manquent par suite de l'enlèvement d'un feuillet (fol. 54-55).

Fol. 104. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies.

Fol. 123. Heures de la Croix.

Fol. 130. Heures du S.-Esprit.

Fol. 136 v°. Office des morts.

Fol. 190 v°. Prières à la Vierge et à Dieu, en français.

Fol. 200 v°. Antiennes.

Ce volume appartenait, au XVII[e] siècle, à la famille anoblie des Vernerey, de Passavant, en Franche-Comté; il y a, sur les marges, beaucoup de notes concernant les membres de cette famille et ses alliances, comme aussi quelques indications concernant des phénomènes atmosphériques.

Commencement du XV[e] siècle. Vélin. 206 feuillets. 195 sur 142 millim. Réglure à l'encre rose. Grandes et petites lettrines. Bouts de lignes bleus et carminés. Vignettes. Miniatures au nombre de treize (fol. 28 v°, 29, 67 v°, 74 v°, 79, 84, 89, 97, 104, 130, 136 v°, 190 v° et 197) et détériorées par le frottement. La première représente une dame de qualité, à genoux et soutenue par la Vierge, sa patronne : de ses mains jointes sort une banderole écrite qui s'envole au ciel. En regard de cette peinture est l'image de l'Annonciation. Au bas de chacune des pages ainsi illustrées, sont deux écussons blasonnés, dont voici la description : 1° *d'azur, à 3 tréfles d'or,* 2 *et* 1; 2° *d'argent, à 3 tourteaux de gueules,* 2 et 1; 3° *d'azur, à la bande d'or accompagnée d'une étoile et d'un croissant de même;* 4° *de sable, à trois fasces d'argent.* Les miniatures qui se trouvent aux fol. 104 et 136 v° ont encore chacune une paire des écussons ci-dessus décrits. Rel. en bois, couvert de veau gaufré (fin du XVI[e] siècle). — (Boisot, n° 103. — 153, J. 19.)

147. Horae, secundum usum dioecesis Parisiensis (?).

Fol. 3-14. Calendrier, en français. Les noms sont écrits en or et en encres carminée et bleue. L'examen de ce calendrier porte à croire que ce livre d'heures a été écrit à Paris.

Fol. 15. « Hore de sancta Trinitate, pro die dominica. »

Fol. 23. « Hore mortuorum, pro die lune. »

Fol. 27 v°. « Hore de omnibus sanctis, pro diem (*sic*) martis. »

Fol. 31 v°. « Hore de sancto Spiritu, pro die mercurii. »

Fol. 35 v°. « Hore Sacramenti, pro die jovis. »

Fol. 40. « In die veneris, hore de sancta Cruce. »

Fol. 44 v°. « Hore nostre Domine, in die sabbati. »

Fol. 49. « Missa de sancta Trinitate, pro die dominica. »

Fol. 55 v°. « Misse pro defunctis, in die lune. »

Fol. 60. « Missa de omnibus sanctis, in die martis. »

Fol. 65. « Missa de sancto Spiritu, in die mercurii. »

Fol. 69 v°. [Missa de Sacramento, in die jovis.]

Fol. 73 v°. « Missa de Cruce, in die veneris. »

Fol. 77. « Missa de beata Maria, in die sabbati. » — Messe incomplète de la fin (fol. 79 v°) : « ...da, quesumus, beate Marie... » (Post-communion, oraison).

Au siècle dernier, ce manuscrit appartenait à un notaire de Nozeroy (Jura).

Fin du XV^e^ siècle. Vélin fin. 80 feuillets. 127 sur 86 millim. Réglure à l'encre rose. Les divisions du volume sont marquées par des pages richement encadrées de vignettes comprenant des fleurs et des oiseaux. Ces pages initiales renferment également des miniatures à sujets : les grandes, au nombre de deux, occupent la moitié d'une page (fol. 15 et 49 v°); les autres sont renfermées dans des lettrines. Initiales ornées. Bouts de lignes à palmettes, or et azur. Toute cette décoration est d'un grand éclat de coloris. Rel. moderne, en carton, couvert de maroquin noir, avec encadrements dorés sur les plats et tranches dorées.

148. Horae, secundum usum dioecesis Parisiensis (?).

Fol. 1-12. Calendrier, en français. Les noms des saints sont en or et en encres carminée et bleue. Chaque mois occupe deux pages : au recto, petit tableau marginal représentant l'occupation rurale du mois; au verso, c'est le signe du zodiaque.

Fol. 13. Extraits des quatre Évangélistes. L'évangile de S. Jean qui

ouvre la série, commence seulement ainsi, par suite de la disparition d'un feuillet du manuscrit : « ...rent per illum. Non erat ille lux... » (I, 7).

Fol. 20. Prière à S. Jean et à la Vierge, débutant, en raison d'une autre lacune : « ...inter ceteros magis dilectus atque misteriis... »

Fol. 23. Heures de la Vierge. Le feuillet contenant le commencement des vêpres a été arraché (fol. 83-84), de même que celui du début des complies (fol. 90-91). Au recto de chacun de ces deux feuillets devait se trouver une grande miniature.

Fol. 97. Heures de la Croix, commençant ainsi, par suite de la disparition d'un feuillet : « ...tutina. A suis discipulis cito derelictus... » (Hymne, à matines). Le feuillet enlevé devait contenir une grande miniature. — Autre lacune entre les fol. 100 et 101.

Fol. 103. Heures du S.-Esprit, débutant, par suite de la disparition d'un feuillet : « ...angelum fuit salutata... » (Hymne, à matines). Le feuillet arraché renfermait une grande miniature.

Fol. 110. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies.

Fol. 133. Office des morts. Manquent les oraisons finales (fol. 181 v°).

Fol. 182. A S. Pierre : « Tu es pastor ovium... »

Grandes miniatures occupant toute la page et étant encore au nombre de douze : S. Mathieu (fol. 14); S. Luc (fol. 16); S. Marc (fol. 18); Annonciation (fol. 23); Visitation (fol. 49); Nativité (fol. 63); Bergers (fol. 68 v°); Adoration des Rois mages (fol. 74); Présentation de Jésus au Temple (fol. 79); David psalmodiant (fol. 110); Convoi funèbre entrant à l'église (fol. 133); S. Pierre (fol. 182). Ces miniatures sont très finement traitées : toutes les lumières des draperies y sont accusées par des hachures d'or ; quelques-unes ont des fonds en grisaille.

Toutes les pages, à l'exception de celles occupées par les grandes miniatures, ont, dans leur marge extérieure, un tableau oblong, haut de 85 millimètres et large de 30. Ces images, traitées dans le genre miniature, représentent des scènes de l'un et de l'autre Testament, la plupart se passant dans des paysages. Sur une banderole, qui occupe toute la largeur du bas des pages, est, en encre carminée, l'indication du sujet de la scène représentée. Cette indication est donnée en français.

A en juger par le style des peintures et par les noms de saints qui

figurent au calendrier et dans les litanies de ce volume, ce serait un produit essentiellement français, probablement du diocèse de Paris.

Vers la fin du XVII[e] siècle, ce manuscrit appartenait au prieuré bénédictin de Saint-Désiré, à Lons-le-Saunier, comme en témoigne l'ex-libris suivant, qui se lit au bas du fol. 13 : « Ex libris monachorum monasterii S. Desiderati de Ledone, ordinis sanctissimi Patris Benedicti, strictioris observantiae Cluniacensis. » Les quatre mots « S. Desiderati de Ledone » ont été biffés par un possesseur plus récent.

Début du XVI[e] siècle. Parchemin. 183 feuillets. 161 sur 111 millim. Réglure à l'encre rose. Lettrines et bouts de lignes ornés. Quelques feuillets ont des portions de marges coupées. Les encadrements des grandes miniatures ont été entamés par le couteau du relieur. Dans un certain nombre de miniatures, les nudités ont provoqué des mutilations. Rel. du XVII[e] siècle, en carton, couvert de veau, très délabrée.

149. « Cérémonial de l'Église de Paris. — Statuts pour les chappelains de l'Hostel-Dieu de Paris. »

Pages 1-100. Cérémonial. « De la messe solennelle. Le prélat officiant ou une dignité en l'absence du prélat... » — « ...l'évangile estant finy, tous luy font inclination et vont quitter leurs ornemens, assistez des mesmes personnes qui les ont aydé à se revestir. »

Pages 105-308. Statuts donnés aux chapelains de l'Hôtel-Dieu par le chapitre de la cathédrale de Paris, le 26 juin 1652. En tête, table des chapitres de ces Statuts, avec renvoi aux pages.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 308 pages. 309 sur 197 millim. Rel. en vélin, avec encadrements dorés : le milieu des plats est occupé par les armoiries, imprimées en or, de Nicolas de Mesgrigny, chanoine de Paris et prieur de Souvigny. — (Boisot, n° 33. — 45, E. 19.)

150. Horae, ad usum dioecesis Pictavensis seu Santonensis.

Fol. 2-13. Calendrier, en français. On y lit, à la date du 6 mai : « S. Jehan portant latin », pour : S. Jean devant la Porte latine. On y trouve, ainsi que dans les litanies qui sont plus loin, les mentions de plusieurs bienheureux et bienheureuses spécialement honorés dans le Poitou et la Saintonge : S. Macou, S. Marsau, S. Eutrope, S[te] Néomaïe, S[te] Radegonde.

Fol. 14. Heures de la Vierge, auxquelles sont jointes celles de la Croix et celles du S.-Esprit. — Lacune d'un feuillet entre les fol. 44 et 45 : manquent la fin de l'office de la Croix pour sexte, l'office du S.-Esprit en entier pour la même heure et le commencement de l'office de la Vierge pour none. Autre lacune, probablement de quatre feuillets, entre les fol. 47 et 48 : manque une partie des vêpres de la Vierge.

Fol. 54. « Obsecro te... »

Fol. 56 v°. Extraits des évangiles de S. Jean (I, 1-14) et de S. Luc (I, 26-38).

Fol. 59. « O intemerata... »

Fol. 63. Psaumes de la pénitence, incomplets du commencement : « ...lettum (*sic*) meum lacrimis meis... » (Ps. VI, v. 7).

Fol. 73. Litanies.

Fol. 78 v°. Vigiles des morts.

Miniatures de très bon style et ayant le cachet des œuvres de la Renaissance : les vêtements d'or à reflets de pourpre y dominent. Voici la liste de ces peintures : Annonciation (fol. 14); Christ en croix (fol. 31); Pentecôte (fol. 32 v°); Nativité (fol. 33 v°); Bergers (fol. 38 v°); Rois mages (fol. 42); Couronnement de la Vierge (fol. 50 v°). Une petite miniature, englobée dans une lettrine, représente S. Luc peignant le portrait de la Vierge (fol. 57 v°).

Commencement du XVI^e^ siècle. Vélin. 101 feuillets. 195 sur 122 millim. Réglure à l'encre rose. Lettrines. Initiales ornées. Bouts de lignes carminés ou bleus et rehaussés d'or. Les pages à miniatures sont munies sur trois côtés de plates-bandes où se développent des rinceaux servant de tiges à des fleurs prises sur nature. Rel. moderne en carton, couvert de veau brun. — (Don fait à la Bibliothèque en 1838, par le bibliothécaire Ch. Weiss.)

151. Horae, ad usum Remensis dioecesis.

Fol. 1-6. Calendrier. 6 février : « Amandi episcopi. » — 1^er^ octobre : « Remigii et Bavonis. » — 14 octobre : « Donatiani episcopi. » — 14 décembre : « Nichasii episcopi. » — Ces différentes mentions sont inscrites en rouge.

Fol. 7. Extraits des quatre Évangélistes.

Fol. 11. « Incipiunt hore sancte Crucis. »

Fol. 14. « Incipiunt hore de sancto Spiritu. »

Fol. 17. « Incipit missa beate Marie virginis. »

Fol. 21. « Incipiunt hore beate Marie virginis, secundum consuetudinem sancte Romane ecclesie. »

Fol. 55. « Incipit (*sic*) VII psalmi penetenciales (*sic*). »

Fol. 61 v°. « Letania. »

Fol. 64.

« Je te salue, Maria,
En qui Dieu son filz maria
A humainne fragilité
. . . . . »

Fol. 67. « Incipiunt vigilie mortuorum. »

Fol. 75. « Obsecro te... »

Fol. 77 v°. « Ces heures appartiennent à demoiselle Françoise de Friand. » — « Le 12 janvier 1772, le marquis de S. Vandelin, conseiller au parlement de Besançon, a fait présent de ces heures au président de Vezet. »

Au verso du plat supérieur de la reliure, se trouve la vignette gravée qui marquait les livres de Joseph-Luc-Hippolyte Mareschal, comte de Vezet, président au parlement de Besançon.

Milieu du XV^e^ siècle. Vélin. 77 feuillets. 208 sur 146 millim. Réglure à l'encre rose. Grandes lettrines à rinceaux. Petites lettrines en or bruni. Bouts de lignes des deux couleurs carminée et bleue. Grandes miniatures, d'un très mauvais dessin, au nombre de quatorze (fol. 7, 10 v°, 13 v°, 16 v°, 20 v°, 27 v°, 35 v°, 38 v°, 41 v°, 44 v°, 47 v°, 51 v°, 54 v° et 66 v°). Toutes les pages à miniatures, ainsi que celles situées en regard, ont un encadrement complet de vignettes mélangées de fleurs et de fruits, d'un coloris très riche. Rel. en carton, couvert de veau, avec dorures, de la fin du XVI^e^ siècle; traces de deux fermoirs.

152. Horae, ad usum Remensis dioecesis.

Fol. 2-13. Calendrier. 1^er^ octobre : « Remigii. » — 14 octobre : « Donatiani episcopi. » — 14 décembre : « Nychasii sociorumque ejus. » Ces différentes mentions sont inscrites en rouge.

Fol. 14. « Incipiunt hore de sancta Cruce. »

Fol. 20. « Incipiunt hore de sancto Spiritu. »

Fol. 25. « Incipit missa beate Marie virginis. »

Fol. 29 v°. Extraits des quatre Évangélistes.

Fol. 34. « Incipiunt hore beate Marie virginis, secundum consuetudinem Romane curie. »

Fol. 75. « Obsecro te... » et « O intemerata... »

Fol. 81. « Incipiunt septem psalmi penitenciales. »

Fol. 89 v°. « Incipiunt letania (*sic*) omnium sanctorum. »

Fol. 99. « Incipiunt vigilie mortuorum. »

Barbe Fiancie, de Besançon, qui possédait ce livre, y a noté (fol. 7) la mort de son mari, Guillaume Mercier, lieutenant général du bailliage de Dole, survenue le 12 juin 1559. Cette dame a ajouté de sa main diverses oraisons françaises en tête et dans le cours du volume. Les possesseurs subséquents ont été A. Rousselet et Marguerite Papoillet, de Besançon, dont on voit les ex-libris accompagnés des dates 1577 et 1581.

Milieu du XV^e^ siècle. Vélin. 133 feuillets. 187 sur 132 millim. Réglure à l'encre rose. Grandes lettrines roses ou bleues et à rinceaux. Petites lettrines en or bruni. Toutes les pages initiales sont encadrées d'une riche bordure renfermant des rinceaux, des fleurs et des fruits, avec quelques oiseaux. Rel. en bois, couvert de veau gaufré, du milieu du XVI^e^ siècle; tranches dorées.

153. Horae, ad usum Rothomagensis dioecesis.

Fol. 1-12. Calendrier en français et dont les principales indications sont en or bruni. A y remarquer, de même que dans les litanies qui se trouvent plus loin, les noms de S. Godard, S. Mellon, S. Ouen, S^te^ Austreberte, etc.

Fol. 13. Extraits des quatre Évangélistes, suivis des prières : « Obsecro te... » et « O intemerata... »

Fol. 23. Heures de la Vierge. Quelques antiennes se trouvent placées à la suite de l'office de laudes.

Fol. 56. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies.

Fol. 68 v°. Heures de la Croix.

Fol. 71. Heures du S.-Esprit.

Fol. 72 v°. Vigiles des morts.

Fol. 93 v°. Prières en français : « Doulce dame de miséricorde, mère de pitié, fontaine de tous biens... » — Seize de ces prières s'adressent à la Vierge, six autres à Dieu et une dernière, en vers, à la Croix.

Miniatures ayant leurs lumières produites par des hachures d'or. Elles sont de grande dimension et presque toutes cintrées par le haut. Voici la nomenclature de ces tableaux : S. Jean écrivant son évangile (fol. 13); Annonciation (fol. 23); Visitation (fol. 30); Nativité, minia-

ture flanquée de deux colonnes d'azur dont les fûts sont semés de fleurs de lis d'or (fol. 39); Bergers (fol. 42 v°); Rois (fol. 45); Circoncision (fol. 47 v°); Fuite en Égypte (fol. 50); Couronnement de la Vierge (fol. 52); David (fol. 56); Christ en croix : le possesseur du volume, vieillard à barbe grise, figure dans l'assistance (fol. 68 v°); Pentecôte (fol. 71); Office des morts (fol. 73); Couronnement de la Vierge : d'un côté est à genoux une femme, sans doute celle du possesseur du volume (fol. 93 v°).

Seconde moitié du XV^e^ siècle. Vélin. 99 feuillets. 160 sur 109 millim. Réglure à l'encre rose. Lettrines à fleurs. Bouts de lignes carminés ou bleus, avec rehaussements en or. Chaque page est munie extérieurement d'une bordure verticale contenant des rinceaux, des fleurs et des fruits; quelques-uns de ces motifs ressortent sur des compartiments dorés. Les pages à miniatures sont décorées ainsi sur trois de leurs côtés. Rel. en bois, couvert de velours violet; trace de garniture métallique. — (Boisot, n° 143. — 153, J. 19.)

154. Horae, ad usum Tornacensis dioecesis.

Fol. 12-23. Calendrier. 20 février : « S. Lehyre » (en rouge). — 1^er^ octobre « S. Piat » (en rouge).

Fol. 25. « Hore de sancta Cruce. »

Fol. 35. Heures de la Vierge. Manque le premier feuillet.

Fol. 111. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies.

Fol. 138. Oraisons en français : « Douce dame de misericorde, mère de pitié, fontaine de tous biens... » Ce sont seize prières à la Vierge.

Fol. 148. « Les VII requestes de nostre Signeur. Dous Diux, dous Pères, sainte Trinités... » — Il y a huit prières à Dieu.

Au début du volume, se trouvent 11 feuillets remplis, au XVI^e^ siècle, par des textes complémentaires (prières « Obsecro te... » et « O intemerata... » ; extraits des quatre Évangélistes; antiennes); l'écriture en est remarquablement régulière. A la fin (fol. 156 v°) est une requête à la Vierge, en douze vers français, signée d'un moine nommé fr. Jehan Gourde (XVI^e^ siècle).

Milieu du XV^e^ siècle. Vélin. 156 feuillets. 133 sur 94 millim. Réglure à l'encre rose. Moyennes lettrines en couleur et à rinceaux : des vignettes s'en détachent et bordent trois côtés de la page. Petites lettrines en or bruni, avec accompagnement de feuillages, également en or bruni. Bouts de lignes bleus et carminés, avec festons en or bruni.

Petites miniatures, très grossières, sur fond d'or bruni ou diversement émaillé, au nombre de quatorze (fol. 25, 28, 29, 30, 31, 32, 51, 69, 77, 83, 89, 95, 105 et 111). Dérelié.

155. Horae, ad usum cujusdam dioecesis Belgii.

Fol. 2-13. Calendrier. 17 mars : « Ghertrudis virginis. » — 4 août : « Walburgis virginis. » — 5 septembre : « Bertini abbatis. » — 17 septembre : « Lamberti episcopi. » — 12 novembre : « Livini martyris. »

Fol. 14. Office de la Vierge.

Fol. 61. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies.

Fol. 77. Vigiles des morts.

Fol. 98. Divers : « Obsecro te... », « Stabat mater... »

Fol. 104. « Septem versus S. Bernardi. Illumina oculos meos... »

Fol. 106. Antiennes, etc.

Fol. 118 v°. « Van den heylighen bisscop S. Erasmus. Sinte Erasmus, heylighe vader biscop... »

Ce livre a été très maltraité; on y a coupé à peu près toutes les pages où existaient des miniatures (fol. 13-14, 28-29, 37-38, 40-41, 43-44, 46-47, 49-50, 60-61, 76-77, 97-98) : il n'en reste plus qu'une représentant le martyre de S. Érasme (fol. 118 v°).

Sur la feuille de vélin qui double le plat supérieur de la reliure, on voit les signatures et les devises du comte Jean Lallemand, ancien secrétaire d'État de Charles-Quint; de Pierre, son fils, et de Jeanne de Montfort, sa bru. Ces ex-libris sont ainsi conçus : « *Quoy qu'il soit.* J. Lalemand, 1558. — *Nul n'y peult.* Pierre Lalemand. — *Tel est l'heur.* Janne de Montfort. » En regard de ces signatures, sont les actes des naissances, au château de Montigny, d'une fille et de deux garçons de la même famille (1558, 1573 et 1574). (Voy. la généalogie de cette famille dans le *Dictionnaire de la noblesse*, de La Chesnaye des Bois.)

Fin du XV^e^ siècle. 122 feuillets. 208 sur 155 millim. Réglure à l'encre rose. Grandes lettrines de couleur bleue, avec rinceaux. Petites lettrines en or bruni. La plupart des pages sont bordées, sur la marge qui est à la gauche du lecteur, de légères vignettes. Rel. bois, couvert de veau, très détériorée, avec tranches dorées; traces de trois fermoirs.

156. Horae B. virginis Mariae, ad usum Trecensis dioecesis.

Fol. 1-12. Calendrier. 8 janvier : « S. Fraubert. » — 24 janvier :

« S. Savinien » (en rouge) — 29 janvier : « Ste Savine. » — 7 mai : « Ste Mastie » (en rouge). — 8 juin : « Ste Syre. » — 29 juillet : « S. Loup » (en rouge). — Les litanies qui se trouvent plus loin mentionnent les mêmes noms; on peut y relever en outre le nom de Ste Maure.

Fol. 13. Extraits des quatre Évangélistes.

Fol. 19. « Incipiunt hore de sancta Cruce. »

Fol. 23. Heures du S.-Esprit.

Fol. 26 v°. « Incipiunt hore beate Marie virginis. »

Fol. 79 v°. « Sequitur oratio devota. Obsecro te... »

Fol. 84. « Alia oratio devota ad gloriosam virginem Mariam. O intemerata... »

Fol. 87 v°-88. Blancs.

Fol. 89. Psaumes de la Pénitence, suivis des litanies.

Fol. 108 v°. « Hic incipiunt vigilie mortuorum. »

Fol. 136 v°. « Secuntur suffragia. »

Fin du XVe siècle. Vélin. 142 feuillets. 191 sur 142 millim. Réglure à l'encre rose. Grandes, moyennes et petites lettrines. Bouts de lignes bleus et carminés avec mouchetures d'or bruni. Miniatures, d'une très mince valeur, ayant pour fond des paysages peuplés d'édifices; les lumières des vêtements et des chevelures y sont produites par des hachures d'or. Ces peintures sont au nombre de quatorze (fol. 13, 19 v°, 23, 27, 38 v°, 50, 56, 60 v°, 64 v°, 68 v°, 75, 80, 89 et 109). Dans celle qui représente la descente de croix, on voit la figure agenouillée de la femme pour qui le volume avait été écrit (fol. 80). Les pages à miniatures ou à grandes lettrines sont encadrées de vignettes sur trois côtés. Des lettrines moyennes se détachent dans la marge de légères vignettes. Rel. carton, couvert de basane, du siècle dernier. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

157. Pontificale manuale, ad usum episcoporum Tullensium.

Fol. 1. Sacrement de confirmation. — Fol. 3 v°. « Sequitur de clericis tonsurandis. » — Fol. 9. Bénédictions des vêtements sacerdotaux, des vases sacrés, des linges et ornements d'autel. — Fol. 19 v°. « De septem ordinibus conferendis. » — Fol. 54. « Sequitur benedictio aque dominicalis. » — Fol. 57. « Sequitur benedictio aque Gregoriane. » — Fol. 65 v°. « Secuntur benedictiones faciende super populum in missis de tempore ab episcopo celebrante... » (Bénédictions pour le 1er dimanche de l'Avent, Noël, S. Étienne, la Circoncision, l'Épiphanie, la Purification, l'Annonciation, les Rameaux, le Jeudi saint, Pâques,

l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, S. Jean-Baptiste, SS. Pierre et Paul, l'Invention du corps de S. Étienne, l'Assomption, la Nativité, la Toussaint). — Fol. 78. Prières que l'évêque doit réciter avant et après une messe célébrée par lui. — Fol. 90-91. Blancs. — Fol. 92. Litanies des saints (inachevées).

Au bas du fol. 1 se voient, soutenues par deux anges vêtus de chapes ecclésiastiques, les armoiries d'Antoine de Neufchâtel-Comté, évêque de Toul de 1461 à 1495. Ce blason (*de gueules, à la bande d'argent*) est répété aux fol. 13 v°, 18, 34 et 42.

Sur le premier feuillet de garde, on trouve cet ex-libris : « Pontificalis manuale (*sic*) bibliothecae Capucinorum Bisuntinorum, adscriptum februarii 12ª 1776 a R. P. Basilio. »

Seconde moitié du XV^e^ siècle. Vélin. 96 feuillets, avec 8 fol. blancs en tête et douze autres en queue. 180 sur 135 millim. Réglure à l'encre rose. Lettrines. Quelques pages encadrées de riches vignettes. Sept miniatures, d'un coloris éclatant et d'une conservation parfaite, représentent l'évêque accomplissant diverses cérémonies de son ministère (fol. 1, 4, 21, 29 v°, 34, 42 et 46). Rel. bois, couvert d'une simple basane brune.

153. Horae, ad usum provinciae ecclesiasticae Turonensis.

Fol. 1-6. Calendrier en français; on y rencontre plusieurs saints spéciaux à l'Anjou et à la Touraine.

Fol. 7. Extraits des quatre Évangélistes.

Fol. 11. Heures de la Vierge.

Fol. 46. Heures de la Croix.

Fol. 49. Heures du S.-Esprit.

Fol. 52. Psaumes de la pénitence, suivis des litanies.

Fol. 65. « Oroison de Nostre Dame. Doulce dame, saincte Marie, mère de Dieu, plainne de pitié... »

Fol. 67 v°. Divers : « O intemerata... », « Stabat mater... », « Missus est Gabriel angelus... »

Fol. 76. « Les. VII. gaude Nostre Dame. »

Fol. 77 v°. « Salutatio ad beatam Mariam. Ave, cujus conceptio... »

Fol. 78. « Les. VII. oroisons S. Gregoire. »

Fol. 79 v°. Prières diverses.

Fol. 84. Office des morts.

Au fol. 83 v°, il y a une signature, en partie sur cartouche, ainsi conçue : « F. J. me fecit. »

Ce volume porte à plusieurs reprises l'ex-libris : « Henricus Chevrier », suivi des dates 1610 et 1613.

Fin du XV^e^ siècle. Vélin. 112 feuillets. 190 sur 130 millim. Réglure à l'encre rose. Lettrines. Bouts de lignes bleus et carminés, avec rehaussements en or. Miniatures très bien conservées, mais grossières d'exécution : il y en a cinq grandes (fol. 11, 46, 49, 52 et 84) et sept englobées dans les lettrines (fol. 19, 27, 30 v°, 33, 35 v°, 38 et 42 v°). Sur deux grandes (fol. 52 et 84), il y a les portraits des possesseurs primitifs du volume. Toutes les pages à miniatures sont bordées, sur trois côtés, de plates-bandes ornées. La rel. en bois, qui remonte à la première moitié du XVI^e^ siècle, est couverte de veau gaufré : la bordure des plats est faite par une succession de cartouches renfermant le sigle FR, surmonté d'une couronne, accosté d'une fleur de lys de France et d'une hermine de Bretagne ; vestiges de fermoirs en velours. — (Boisot, n° 101. — 152, J. 19.)

159. Oraisons en français et en latin.

Ce recueil est réparti en deux groupes de feuillets, dont l'un (fol. 1-6) précède et l'autre (fol. 7-23) suit un exemplaire des *Heures à l'usage de Toul*... imprimées à Troyes chez Jehan Lecoq (1541, in-12).

Sur le premier feuillet de garde, une notice est ainsi conçue : « Ces hoeures vienent de feu noble homme Didier Pariset, mon père, luy vivant premier valet de chambre de feu monseigneur le bon duc Anthoine, lequel, aagé de soixante seize ans, mourut en sa maison, à Nancy, sur une heure après midy, le lundy vingtième jour du mois de jun mil cinq cens quatre vingtz et huict. Son corps gist et repose avec celuy de fuë damoiselle Barbe des Fours, ma mère et son espouse, en l'ecclise des Cordeliers dud. Nancy, non guierre loing de la chèse des prédicateurs, devant la chapelle de monsieur Alix, conseiller d'Estat de Son Altesse et président de Lorraine. Requiescant in bona pace. Amen. — (*Signé :*) Cl. Pariset. »

A la fin du recueil, le portrait de Didier Pariset, qui a disparu, était annoncé, dans les termes suivants, sur le feuillet qui est aujourd'hui le dernier : « Le portraict cy-après est de noble homme Didier Pariset, valet de chambre de feu monseigneur le bon duc Anthoine, estant pour lors ledict Pariset soubz l'aage de trente deux ans, soubz l'an de grâce 1544. »

Milieu du XV^e^ siècle. Parchemin. 23 feuillets. 150 sur 65 millim. Lettrines. Dix-huit petites miniatures, assez grossièrement peintes, qui représentent les saints et saintes invoqués dans les oraisons du

recueil. Une peinture qui occupe une page entière (fol. 13 v°) représente un écu armorié fixé contre un arbre vert; cet écu porte : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lionceaux rampants de même.* Une autre peinture, occupant une demi-page (fol. 15), représente en grisaille, avec dorure, une grande coupe sous un pavillon. Rel. carton, couvert de veau noir, avec des filets et cinq rosaces en or sur chaque plat.

160. Livre de prières.

Page 1. « Office de la Vierge. » — Page 29. « Litanies de la Vierge. » — Page 41. « Préparation à la communion. » — Pages 60-64. En blanc. — Page 65. « Office du S. Esprit. »

En tête, charmante miniature de Louis Duguernier le jeune, représentant, dans un ovale entouré de roses blanches, le portrait en buste de Claude de Rebé, archevêque de Narbonne (1628-1659). A cette miniature se trouvent jointes les armoiries coloriées de Cl. de Rebé et une dédicace signée : « L. Aubert. »

A la page 40, ainsi qu'à la dernière page, se rencontre la signature du calligraphe : « N. Jarry Paris. scribebat, 1648. »

Ce volume a été acheté à Besançon, en 1806, pour 24 francs, par Charles Weiss, alors secrétaire du maire, qui céda à la Bibliothèque son heureuse trouvaille, dont il fit mention plus tard dans la *Biographie universelle,* art. Jarry. Il a été décrit par M. Julien Yché, dans le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne,* 1893, p. 301.

1648. Vélin fin. 56 feuillets. 80 sur 50 millim. Imitation des types d'imprimerie, romains et italiques. Chaque page est encadrée de filets d'or. Deux têtes de pages et les lettrines correspondantes sont décorées de fleurs associées à des rinceaux (pages 1 et 65). Les titres et initiales des chapitres sont en or, en rouge ou en bleu. Jolie rel. en carton, couvert de maroquin rouge, les plats doublés de maroquin vert; riche ornementation en dorure à petits fers; sur les deux faces de chaque plat, chiffre composé des initiales C. D. R. (Claude de Rebé); tranche ciselée et marbrée en or, rouge et bleu.

161. « Prières de la messe. »

Miniatures traitées en gouache, dans le style français du temps de Louis XIV. Une seule est de pleine page; elle représente le Christ en croix entre la Vierge et S. Jean (fol. 23 v°). Les autres, qui ne forment que des têtes de pages, représentent : l'Agneau pascal (fol. 3), Jésus chez Pilate (fol. 11), Jésus à la colonne (fol. 14 v°), Jésus rencontré

par Ste Véronique (fol. 20 v°), le Crucifiement (fol. 24), le tombeau de Jésus (fol. 42), la Résurrection (fol. 46 v°).

Ce volume paraît être l'œuvre du célèbre calligraphe Jean-Baptiste Rousselet.

Seconde moitié du XVIIe ou commencement du XVIIIe siècle. Papier fort. 50 feuillets. 170 sur 100 millim. Écriture imitant les beaux types d'imprimerie de l'époque. Riche décoration dont les motifs (lettrines, encadrements de pages et culs-de-lampe) ont leurs champs émaillés par des ors de diverses nuances. Les parties coloriées sont agrémentées de fines broderies blanches. De fraîches guirlandes de fleurs ornent le bas des motifs. Le grand titre, richement encadré, est écrit en trois lignes d'or, de rouge et de bleu; les autres titres sont en rouge et or; les titres courants et intérieurs sont en rouge. Rel. en carton, couvert de maroquin noir, avec riches dentelles dorées sur les plats, ceux-ci étant doublés, ainsi que les deux premiers feuillets de garde, en tabis rose.

162. Preces variae.

Le volume est signé (fol. 29 v°) : « Fyot scrips. calamo, 1770. »

1770. Papier. 30 feuillets. 124 sur 68 millim. Écriture imitant les types d'imprimerie. Aux fol. 2 r° et v°, 5, 8 v°, 14 v°, 17 v°, 22 et 30, sont des emblèmes à la plume, imitant la gravure sur cuivre. Têtes de pages, initiales et culs-de-lampe également dans ce genre. Rel. en carton, couvert de maroquin rouge, richement orné de dorures aux petits fers. — (Acheté par la Bibliothèque, en 1827.)

163. Recueil de prières.

Ce recueil, en français, débute par des instructions sur l'art de gagner les indulgences; il se termine par un groupe d'oraisons.

Sur le revers du plat supérieur de la reliure, on trouve la note suivante, qui est en quelque sorte le titre du recueil : « Le présent manuscrit apartient à f. P. C., qui l'a copié sur plusieurs manuscrits ou tiré d'un Bréviaire romain. »

XVIIIe siècle. Papier. 73 feuillets. 153 sur 97 millim. Rel. en carton, couvert de basane noire; tranches rouges.

164. Recueil de prières, etc.

Page 1. « Dévotion à S. Dismas, le bon larron, le grand patron des agonisans. » — Page 35. Neuvaine à S. François Xavier. — Page 76. Prières diverses, concernant surtout la préparation à la mort.

Seconde moitié du XVIIe siècle. Papier. 166 pages. 152 sur 93 mil-

lim. Rel. en carton, couvert de maroquin vert; tranches dorées. — (Don fait à la Bibliothèque en 1838, par le bibliothécaire Ch. Weiss.)

165. Gebetbuch.

La date 1480 est à la fin de ce recueil (fol. 149).

Seconde moitié du XV^e^ siècle. Papier. 149 feuillets. 145 sur 102 millim. Rel. en bois, couvert de parchemin teint en rouge, très délabrée. — (Labbey de Billy.)

166. Dionysii Areopagitae, Atheniensis episcopi, de coelesti hierarchia, de ecclesiastica hierarchia, de divinis nominibus, de mystica theologia, epistolae decem.

Fol. 1. « Dionysii Ariopagite, Atheniensis episcopi, de celesti hierarchia ad Timotheum, episcopum Ephesi, liber incipit. Quod omnis divina lux... »

Fol. 28. « Ejusdem de ecclesiastica hierarchia liber ad eundem incipit. Compresbitero Thimoteo, Dionisius presbiter. Quenam sit ecclesiastice... » Ce traité est coupé ici en un plus grand nombre de divisions qu'il ne l'est dans les imprimés.

Fol. 103 v°. « Dionisii Areopagite, Atheniensis episcopi, ad Timotheum, episcopum Ephesinum, de divinis nominibus incipit feliciter. Compresbitero Thimotheo, Dyonisious (*sic*) presbiter. Quenam sit institutio operis... » Ce traité a eu beaucoup de ses feuillets transposés à la reliure, inconvénient que le bibliothécaire Coste a atténué au moyen de renvois manuscrits.

Fol. 111. « Ejusdem ad Tymotheum, Ephesi episcopum, de mystica theologia... incipit. Quenam sit divina caligo... »

Fol. 114. « Absolvi presbiter ego indignus Francischus, Florentia civitate oriundus, pridie kal. octubris MCCCCLVII. »

Fol. 114 v°. Lettres. Il manque (fol. 117-118) la fin de la septième lettre et le commencement de la huitième.

Fol. 125 v°. « Expliciunt decem epistole sancti Dyonisii Areopagite. Meminit se scripsisse que secuntur nominatim que periere : De divinis hymnis. — De intellectualibus et sensibilibus. — De theologica informatione. — De anima. — De significativa theologia. — De legali hierarchia. — De angelicis proprietatibus et ordinibus. — De justo divinoque judicio. »

Sur un feuillet de parchemin qui double le plat inférieur de la reliure,

on lit cet ex-libris : « Sum Marci Singkhnoser in Iufal, consiliarii et secretarii latini sacrae Ro. et regiae M^tis, ex dono quondam magistri Joannis Mariae Malvezii, mihi, anno salutis 1550, Constantinopoli facto. — Ex libris bibliothecae Budensis, serenissimi quondam regis Mathiae a Turcis direptae. » Sur la marge extérieure de la première page, un second ex-libris est ainsi conçu : « Alphonsi de Gamitz. — Fortunae. AP. coetera. — 1573. — Emptus Vienae, mense martii. »

Au verso du premier feuillet de garde est une notice sur le manuscrit, par Coste, bibliothécaire de l'École centrale du Doubs, datée de Besançon, le 14 pluviôse an VIII.

1457. Vélin. 125 feuillets. 284 sur 191 millim. Première page encadrée sur trois côtés par une ornementation qui comprend des figurines humaines et des animaux. Au bas de cette page est un écusson aux armoiries de Mathias Corvin, roi de Hongrie, avec la lettre M d'un côté et la lettre A de l'autre. A l'encadrement se rattache la lettrine O qui entoure l'image, à mi-corps et en profil, d'un évêque ayant un livre fermé dans les mains. Lettrines peintes aux fol. 28, 103 v° et 111. Rel. du XV^e siècle, en bois, couvert de veau brun; riche gaufrure de petits fers italiens, sur les deux plats; traces de quatre fermoirs en velours vert, retenus par des clous en cuivre à têtes étoilées. — (Boisot, n° 58. — 122, H. 19.)

167. Procli platonici Institutio theologica, etc.

Commence (fol. 1) : « Omnis multitudo percipiat (*sic*) aliqualiter uno. Si vero nullatenus percipiaret (*sic*), neque totum unum esset, neque unum quoque multorum ex quibus multitudo... » Finit (fol. 22) : « ...Omnis ergo anima parcialis tota descendit. »

A la fin de ce traité, on a écrit postérieurement cette formule concernant sa traduction : « Procli Diadochi, Licii, platonici philosophi, elementatio theologica explicit, capitula CCXI. Completa fuit translatio hujus operis Viterbii a fratre G. de Morberta, ordinis fratrum Predicatorum, XV kal. junii, anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo octavo. »

Fol. 24. « Expositorium supra librum beati Dyonisii de divinis nominibus. Capitulum primum. Liber iste de divinis nominibus intitulatur propter quod, secundum theologos, tria sunt nomina que Deo conveniunt... » — Fol. 45 v°. « ...ad simbolicam autem theologiam, duce Deo transsibimus. »

Fol. 45 v°. « Expositorium mistice theologie beati Dyonisii Areopa-

gite. Trinitas supernaturalis, etc. Titulus hujus libri est de mistica theologia... » — Fol. 47. « Explicit expositio super misticam theologiam. »

Fol. 47 v°. « Incipit expositio super epistolas beati Dyonisii : prima ad Gaium. Deo gracias. Amen. — Tenebre occultantur lumine, etc. » — Fol. 48. « Explicit expositio epistole beati Dyonisii ad Sosipatrem sacerdotem. »

Fol. 48 v°. Nouvelle copie du début de l'*Institutio theologica* de Proclus : « Omnis multitudo participat aliqualiter uno... » — Fol. 49. « Siquidem nullius entium sit causa, neque ordo erit secundorum et primorum perficientium... »

Fol. 52. « Expositorium supra librum beati Dyonisii de angelica ierarchia. Contemplativorum virorum eximius beatus Dyonisius, illustrissimi Pauli predicatione de tenebris philosophie mundane ad verum diem sapientie revocatus... » — Fol. 61. « Explicit Expositorium angelice ierarchie. »

Fol. 61. « Expositorium ecclesiastice ierarchie beati Dyonisii Ariopagite. Capitulum primum. Quod nostra quidem. Titulus hujus capituli : Que ecclesiastice ierarchie traditio et que hujus intentio inter angelicam et ecclesiasticam ierarchiam... » — Fol. 69 v°. « Explicit Expositio ecclesiastice iherarchie. »

A la fin du premier traité (fol. 22), on a écrit en grosses lettres la cote : Liber Cistercii. Cet ex-libris se trouve répété au bas de la première page de l'*Expositorium de angelica ierarchia* (fol. 52).

Seconde moitié du XIII^e^ siècle. Parchemin. 49 feuillets à 2 col. 258 sur 160 millim. Le premier traité est en écriture plus grosse et d'une autre main que les autres parties du recueil. Cartonnage, avec dos parchemin.

163. Sancti Cyrilli Alexandrini de adoratione et cultu in spiritu et veritate libri XVII.

Fol. 2. « Τοῦ ἐν ἁγίοις καὶ μακαρίου πατρὸς ἡμῶν Κυρίλλου, ἀρκιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας, περὶ τῆς ἐν πνεύματι καὶ ἀληθεία προσκυνήσεως καὶ λατρείας, ...λόγοι δεκαεπτὰ... Ποῖ δὴ καὶ πόθεν... »

La formule finale de ce volume est ainsi conçue (fol. 325) : « Ἐνθάδε τέλος εἴληφε τὰ περὶ τῆς ἐν πνεύματι καὶ ἀληθεία προσκυνήσεως καὶ λατρείας τοῦ ἐν ἁγίοις καὶ μακαρίου πατρὸς ἡμῶν Κυρίλλου, ἀρκιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας, βιβλίον ἑπτακαιδέκατον. — Τῷ συντελεστῇ τῶν καλῶν Θεῷ χάρις. »

Voy. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, p. 19.

XVI^e^ siècle. Papier oriental, glacé au cylindre. 325 feuillets. 346 sur 235 millim. Rel. italienne du XVI^e^ siècle, en bois, couvert de basane rouge; gaufrures sur le dos qui ne porte pas de titre; compartiments en dorure sur les plats, l'un desquels porte, en lettres dorées, l'inscription CIRILLUS; trous disposés trois par trois, ayant servi à passer des cordons pour fermer le volume; tranches dorées; celle de gouttière présente une bande peinte en pourpre violette, sur laquelle se lit en lettres d'or, quand le volume est fermé : ΚΥΡΙΛΛΟΥ. — (Boisot, n° 124. — 132, E. 19.)

169. Theodoreti Cyrensis interpretatio in XIV epistolas S. Pauli.

Fol. 1. « Ἰῦ Χε βασιλεύ μου βοήθη μοι των δούλων σου. Τοῦ μακαρίου Θεοδωρίτου Ἑρμηνείαι τῶν ΙΔ' ἐπιστολῶν τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Παύλου. Οἶδα μὲν ὡς... »

A la fin du volume (fol. 262), on lit cette question : « Τέλος εἴλειφε τίσδε τῆς βίβλου. » — La réponse consistait dans la signature du calligraphe, qui a disparu sous le grattoir.

Voy. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, p. 19.

XVI^e^ siècle. Papier oriental, glacé au cylindre. 262 feuillets. 348 sur 235 millim. Rel. italienne du XVI^e^ siècle, en bois, couvert de basane rouge; gaufrures sur le dos qui ne porte pas de titre; compartiments en dorure sur les plats, lesquels portent chacun, en lettres dorées : THEODORETUS SUPER EPISTOLAS PAULI; trous, disposés trois par trois, ayant servi à passer des cordons pour fermer le volume; tranches dorées : celle de gouttière présente une bande peinte en pourpre violette, sur laquelle se lit en lettres d'or et sur trois lignes, quand le volume est fermé : ΘΕ^ο^ΔΩΡΗΤΟΥ ΕΙΣ ΠΑΥΛΟΝ. — (Boisot, n° 122. — 130, E. 19.)

170. Divinae institutiones, auctore L. C. Lactantio Firmiano.

Fol. 1. « Firmiani Lactantii de falsa religione liber primus incipit. Lege feliciter. Magno et excellenti ingenio... » — Fol. 37 v°. Livre II : De origine erroris. — Fol. 70. Livre III : De falsa sapientia. — Fol. 104 v°. Livre IV : De vera sapientia et religione. — Fol. 138. Livre V : De justicia. — Fol. 166. Livre VI : De vero cultu. — Fol. 201. Livre VII : De praemio virtutis. — Fol. 230 v°. « Firmiani Lactantii de vita beata liber septimus et ultimus explicit feliciter. »

La première page, malheureusement un peu gâtée par le frottement, est un chef-d'œuvre d'enluminure de la renaissance italienne : dans les

vignettes qui l'encadrent, il y a de petits anges coiffés à la hongroise et chaussés de grandes bottes à éperons. Deux de ces figurines, coiffées de turbans à panaches, soutiennent un écusson aux armes des rois de Naples de la maison d'Aragon, famille à laquelle appartenait Béatrix, deuxième femme de Mathias Corvin, roi de Hongrie. La lettrine qui ouvre cette première page comprend, dans son intérieur, un charmant tableau en miniature qui représente des païens et des païennes, à genoux dans un temple, invoquant deux idoles placées chacune sur une colonne, tandis que des anges les menacent, du haut du ciel, en brandissant des épées.

Au recto du premier feuillet de garde est la signature : « Granvele C de Cantecroy », neveu du cardinal. Au verso de ce même feuillet, on lit l'annotation suivante : « Le P. Dom Jean Mabillon parle avec estime de ce manuscrit dans son *Iter germanicum*. » Et, en effet, Mabillon mentionne ce volume comme l'un des remarquables débris de la bibliothèque de Mathias Corvin, entrés dans les collections de la famille de Granvelle (*Iter germanicum*, 1683, in-8°, p. 8).

Seconde moitié du XV^e^ siècle. Vélin. 230 feuillets. 405 sur 269 millim. Écriture minuscule italienne. En manchettes, à l'encre carminée, se trouve la traduction latine des textes grecs cités dans l'ouvrage. Rel. du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de parchemin. — (Boisot, n° 57. — 12, A. 19.)

171. S. Hieronymi epistolae 78 et opuscula adversus Jovinianum et Vigilantium.

Fol. 1. Damase à S. Jérôme : « Dormientem te... » — Fol. 1 v°. S. Jérôme à Damase : « Postquam epistolam tue sanctitatis... » — Fol. 158 v°. Les deux livres contre Jovinianus : « Pauci admodum dies sunt... » — Fol. 206 v°. Opuscule contre Vigilantius : « Multa in orbe monstra... » — Fol. 218. S. Jérôme à Evangelus : « Legimus in Isaïa : Fatuus... »

Milieu du XV^e^ siècle. Vélin. 218 feuillets. 280 sur 190 millim. Écriture minuscule italienne. Au bas de la première page est un blason italien : *d'argent, au chevron de sable, accompagné en pointe d'une montagne de trois coupeaux de même*. Les titres n'ont été mis qu'au XVII^e^ siècle, et sont d'une écriture cursive peu soignée. Rel. bois, couvert de veau gaufré (style italien) du milieu du XVI^e^ siècle, fort usée; tranches dorées; vestiges de quatre brides en velours rouge, rivées par des clous en cuivre, qui servaient à fermer le volume. — (Boisot, n° 61. — 37, E. 19.)

172. S. Hieronymi epistolarum tomus secundus.

Fol. 1. « B. ΒΩΛΩΙΜΕΝ ΕΠΙΣΤΩΛΑΡΩΝ BEATI ΗΕΡΩΝΙΜΙ ΠΡΕΣΠΙΤΕΡΙ ΑΔ ΔΙΒΕΡΣΩΣ ET A ΑΔ ΚΡΩΜΑΚΙΩΙΜ ΙΩΒΙΝΩΙΝ ET ΕΒΣΕΒΙΩΝ ΕΠΙΣΚΩΠΩΝ. Incipit feliciter epistola septuagesima prima. Non debet carta dividere quos amor mutuus copulavit... »

Le volume renferme 74 lettres, dont la dernière (fol. 240), intitulée : « Epistola Jheronimi ad Damasum de septem gradibus Ecclesie », est interrompue, par suite d'arrachement des derniers feuillets du volume, après les mots que voici : « ... episcoporum invidia diabolice temptacionis inflatus... »

Milieu du XV^e^ siècle. Parchemin. 243 feuillets. 292 sur 223 millim. Dans l'angle de la première page est une miniature, usée par le frottement, qui représente S. Jérôme assis sous de grands arbres et écrivant : il a ses attributs ordinaires, un chapeau de cardinal à ses pieds et un lion qui le contemple. Au fol. 2, est une lettrine sur cartouche en or bruni, de style italien. D'une ancienne rel. en bois, couvert de peau blanche chamoisée, il ne reste plus que le plat inférieur. — (Cabinet Bruand.)

173. Aurelii Augustini de Civitate Dei libri 1-22.

Fol. 1-10. Table des chapitres de l'ouvrage, précédée du chap. XLIII du livre II des Rétractations.

Fol. 11. Splendide encadrement de page : c'est un amalgame capricieux de rinceaux, de fleurs, de petits anges et d'animaux de divers genres (paon, perroquets, cerf, lapin, etc.) ; trois bustes de saintes sont dans un même médaillon. Une lettrine qui fait corps avec le cadre renferme une figure de S. Augustin, en évêque, à mi-jambes, ayant sur le bras droit la représentation d'une ville et tenant sa crosse de la main gauche. Dans un médaillon qui forme le milieu de la partie basse de l'encadrement, on voit un écusson surmonté d'une crosse et d'une mitre, avec un blason coupé : *en chef, d'or, à l'aigle de sable ; en pointe, parti d'azur, au lion d'or armé d'argent et gironné d'or et de gueules.*

Sur le 1^er^ feuillet de garde, on trouve la signature : « Granvele C. de Cantecroy », c'est-à-dire celle de François Perrenot de Granvelle, l'un des neveux du cardinal, qui devint héritier des biens patrimoniaux de sa famille : ce personnage, mort en 1607, était un grand amateur de curiosités.

Milieu du XV^e^ siècle. Vélin. 263 feuillets à 2 col. 348 sur 247 millim. Écriture minuscule italienne. Nombreuses lettrines d'une ornemen-

tation très distinguée et d'un coloris exceptionnellement éclatant. Dans l'une de ces lettrines (fol. 4), est figuré un phylactère sur lequel on lit le mot PERVSIA. Le manuscrit paraît donc avoir été exécuté à Pérouse. Réglure à l'encre jaunâtre. Rel. italienne du XVI^e^ siècle en bois, couvert de maroquin noir très richement ornementé par des gaufrures du meilleur goût. Ce volume se fermait au moyen de quatre brides en galon de soie, terminées par des agrafes en cuivre ; deux de ces brides existent encore ; les agrafes portent extérieurement le mot AVE en lettres gothiques. Les tranches du volume sont ciselées et dorées. — (Boisot, n° 59. — 92, G. 19.)

174. S. Augustini opuscula.

Fol. 1. « Modo quando caro concupiscit... » — « ... tu tamen adulterium perfecisti, dum faciendum in animo decrevisti. » (Fragments du 128^e^ sermon de S. Augustin, §§ 11-13, col. 633-634, t. V de l'édit. des Bénédictins.)

Fol. 1 v°. « Incipit liber S. Augustini de catezizandis rudibus. » (Traité précédé du chap. XIV du livre II des Rétractations.)

Fol. 27. « Incipit de predestinatione disputatio. VI. Augustini Yponosticon adversus Pelagianos seu Celestianos hereticos. Attendere etiam hoc quam maxime huic operi oportet... » Le manuscrit ne renferme que le livre VI de ce traité ; le début présente une variante qui a déjà été signalée. (Cf. édit. des Bénédictins, t. X, Appendice, col. 1-2 et 42-50.)

Ce manuscrit, acheté en Italie par Labbey de Billy, dont il porte le cachet, a été acquis par la Bibliothèque en 1850, pour la somme de 10 francs.

Fin du XI^e^ siècle. Parchemin. 34 feuillets. 203 sur 140 millim. Manchettes ajoutées au XV^e^ siècle. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de basane brune gaufrée.

175. S. Augustini Enarrationes in Psalmos.

Fol. 1. « Psalmus brevis est... » (C'est l' « Enarratio in psalmum LI. ») — Fol. 176 v°. L'enlèvement d'un cahier a produit une lacune qui part du milieu du premier paragraphe de l' « Enarratio in psalm. XCVI » (... In exigua carne cognoscens...) et va plus loin que le milieu du onzième paragraphe de l' « Enarratio in psalm. XCVIII ». (... Et quid habebat in istis quod vindicaret...) — Fol. 181. « Incipit de psalmo centesimo. » Les 21 derniers mots de l' « Enarratio in psalm. C » manquent.

Commencement du XII^e^ siècle. Parchemin. 184 feuillets à 2 col. 407 sur 280 millim. Dérelié. — (Boisot, n° 65. — 75. F. 19.)

176. « Lettre de l'abbé de... (le P. Langlois, Jésuite) aux Révérends Pères Bénédictins de la congrégation de S. Maur », sur leur édition des OEuvres de S. Augustin.

Cet opuscule, imprimé deux fois en 1699, a été condamné par un décret de l'Inquisition. — Voir David Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. II, p. 282, et Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, n° 9515.

Fin du XVII^e^ siècle. Papier. 167 pages. 169 sur 114 millim. Rel. pleine en basane.

177. Cassiani Collationes, etc.

Fol. 1. « Incipit prefacio Johannis [Cassiani] heremite IX collacionibus, missa ad papam Leoncium et Helladium, fratrem carissimum. — Debitum quod... » Suivent les collations I à XXIV. Presque toutes sont précédées d'une table des chapitres.

Fol. 190. « Incipit prologus Martini episcopi de quatuor virtutibus ad Mironem regem. » — « ...aut deficientem contempnat ignaviam. »

Fol. 193 v°. Casus speciales absolutionum et dispensationum in curia Romana. Commence : « Anno Domini millesimo CC.XX., pontificatus domini Nycolai pape X anno, penitentiarii domini Pape tam absolucionibus quam dispensacionibus a summis sibi concessis pontificibus... » Finit (fol. 204 v°) : « ...ut in nomine Domini nostri Jhesu Christi signo crucis signetur in vitam eternam. Amen. »

Au fol. 204 v° est un ex-libris du milieu du XVI^e^ siècle, ainsi conçu : « Pro conventu Bisuntin. ordinis fratrum Predicatorum. »

Milieu du XV^e^ siècle. Papier vergé. 204 feuillets. 287 sur 210 millim. Dérelié.

178. S. Gregorii Magni Moralia in expositionem libri Job ; libri I-V.

Le dernier feuillet du manuscrit a été, en grande partie, utilisé pour y transcrire l'hymne : « Ave, preclara maris stella », avec notation en neumes du début du XII^e^ siècle.

Au verso de ce dernier feuillet, on a écrit, en caractères du XIII^e^ siècle : « Iste liber pertinet ad Sanctum Cholomannum in Melch. — Haurit aquam crebro qui discere vult sine libro. » Sur la marge extérieure du fol. 1, on lit cet ex-libris : « Monasterii Mellicensis. »

Ce manuscrit provient donc de la célèbre abbaye bénédictine de Melk, en Autriche.

Commencement du XII^e^ siècle. Parchemin. 99 feuillets. 308 sur

207 millim. Rel. bois, couvert de veau du XVI^e siècle. Chapeaux en cuivre aux quatre coins et au milieu de chacun des plats, dont il ne reste plus que deux sur chaque face ; deux fermoirs en cuivre, dont un est dépourvu de sa plaque d'agrafe.

179. S. Gregorii Magni Moralia in expositionem libri Job ; libri I-XVIII.

Ce manuscrit appartenait, au XV^e siècle, à un couvent de Franciscains, car sur le cartouche d'une grande lettre (fol. 8 v°) on a écrit, à l'époque susdite, les mots : « Maria, Jhesus Christus, Franciscus. »

Milieu du XII^e siècle. Vélin. 292 feuillets à 2 col. 375 sur 273 millim. En tête de chaque livre est une grande lettre en rinceaux, élégamment dessinée à la plume. Sept de ces grandes lettres, oubliées par l'enlumineur primitif, ont été peintes avec les mêmes tons, mais dans un tout autre style, au XV^e siècle. Le dernier feuillet est aux trois quarts détruit par déchirures. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre, du XV^e siècle. — (Boisot, n° 69, 1°. — 91, I°, F. 19.)

180. S. Gregorii Magni Moralia in expositionem libri Job ; libri XVII-XXXV.

Milieu du XIII^e siècle. Parchemin. 197 feuillets à 2 col. 382 sur 277 millim. Rel. bois, couvert de veau, du XVI^e siècle, très délabrée. — (Boisot, n° 69, 2°. — 91, I° (*sic*), F. 19.)

181. S. Gregorii Magni homiliae XXII in Ezechielem.

Fol. 181 v°. Transcription, faite par une main du XIV^e siècle, d'une partie de la 30^e homélie sur les Évangiles : « Et sermonem quem audistis non est meus... » — « Que videlicet ornamenta Paulus enumerat, dicens : Alii datur per Spiritum sermo sapientie, alii sermo scientie, secundum eumdem Spiritum. »

Au même feuillet, après l'explicit des homélies sur Ézéchiel, le copiste avait signé son œuvre, au moyen d'une formule qui a été grattée en grande partie et dont il ne reste que les mots suivants : « Iste liber... quem Gilo de Reclosiis, monachus ejusdem domus, qui eum aliena... »

Fin du XIII^e siècle. Parchemin. 183 feuillets. 268 sur 190 millim. Rel. bois, couvert de parchemin, avec traces de trois fermoirs. — (Boisot, n° 76. — 54, F. 19.)

182. S. Gregorii Magni Dialogorum libri IV.

Incomplet du premier feuillet : la lacune porte sur les 29 premières lignes du texte des Dialogues. (Cf. édit. des Bénédictins, 1705, t. II, col. 149 et 152.)

En tête du feuillet initial, une main du XVII^e^ siècle a écrit : « Sancti Petri Pultariensis », preuve que ce volume a appartenu à l'abbaye de Pouthières, en Bourgogne.

Première moitié du XI^e^ siècle. Parchemin. 115 feuillets. 255 sur 160 millim. Ce manuscrit a perdu sa reliure.

185. S. Gregorii Magni Regulae pastoralis liber.

Fol. 1. « Incipiunt capitula libri pastoralis. » — Fol. 3. « Incipit liber pastoralis S. Gregorii pape. » — En regard de chaque emprunt fait à la Bible, il y a une manchette qui indique le livre auquel se rapporte la citation.

Au fol. 122 v°, on a écrit, dès la fin du XII^e^ siècle au plus tard, plusieurs formules pharmaceutiques.

Milieu du XII^e^ siècle. Parchemin. 122 feuillets. 209 sur 125 millim. Demi-rel. moderne. — (Volume acheté par la Bibliothèque, en 1833.)

184. S. Isidori Hispalensis liber de Natura rerum. Lectionarium Romanum, dictum liber Comitis.

Fol. 1 v°. « Incipit liber de astra (*sic*) celi, sancti Hisidori, Spalensis episcopi. Incipit prologus. » — Fol. 2 v°. « Explicit prefacio. Incipiunt capitula. » — Fol. 56. Sorte de mappemonde renfermant de courtes notices sur les trois parties du monde connues des anciens. D'autres figures, exprimant grossièrement les idées que l'on avait alors sur la physique et l'astronomie, se trouvent aux fol. 10, 14, 17,18 v°, 19 v°, 29, 34 et 46.

Fol. 56 v°. « Incipiunt partes philosophie. Philosophiam trivarie primo dividitur... » Il ne subsiste de ce morceau que la première page, terminée par les mots : « Logicam similiter trivariam divi... » Les feuillets qui contenaient la suite ont disparu.

Fol. 57. « In nomine Dei summi, incipit prologus sancti Hieromi (*sic*) presbiteri, missus ad Constantium. Quamquam licenter adssumatur in opere... » (Édit. Vallarsi, XI, 523.) Suit l'indication des leçons formant ce qu'on appelait le « Liber Comitis. » (Voyez Du Cange, au mot *Comes*.) Voici quelques-unes des rubriques de cette table : Fol. 58. « In vigilia natalis Domini, ad nonam... » — Fol. 58 v°. « In natale

S^ti Felicis. » — Fol. 59 v°. « In natale sanctorum Zotici, Herenei et Yacinthi. » — *Id.* « In natale S^te Juliane. » — Fol. 60 v°. « Feria sexta (après la Quinquagésime), ad Sanctos Johannem et Paulum. » — *Id.* « Feria secunda (après le premier dimanche de Carême), ad Vincula. » *Id.* « Feria tercia (jour suivant), ad Sanctam Anastasiam. » — Fol. 61. « Feria secunda (après le deuxième dimanche de Carême), ad Sanctum Clementem. » — *Id.* « Feria tertia (jour suivant), ad Sanctam Balbinam. » — *Id.* « Feria quarta (jour suivant), ad Sanctam Ceciliam. » — *Id.* « Feria quinta (jour suivant), ad Sanctam Mariam trans Tibire. » — Fol. 61 v°. « Feria quinta (après le troisième dimanche du Carême), ad Sanctum Cosmam et Damianum. » — *Id.* « Feria sexta (jour suivant), ad Sanctum Laurentium. » — Fol. 62 v°. « Dominica (des Rameaux), indulgentia ad Lataranis. » — Fol. 63. « Sabbato sancto, statio ad Lataranis. » — Fol. 70. « Kal. oct., natalis sanctorum Germani et Remegii. » — *Id.* « VI. non. oct., natalis S^ti Ledegarii. » — Fol. 72. « XII kl. jan., natalis S^ti Thome apostoli... Explic. per circulum anni. » Suit le Commun des saints. — Fol. 72 v°. « Explicit de sanctorum. — In ordinatione diaconorum. » — *Id.* « In ordinatione presbiterorum. » — *Id.* « In ordinatione episcoporum. » — Fol. 73. « Contra episcopis male ag[entibus]. » — *Id.* « Pro iter agentes. » — *Id.* « Ad missa votiva. » — *Id.* « Ad missa pro helymosinam. » — *Id.* « Pro salute vivorum. » — *Id.* « Pro infirmo. » — *Id.* « In agenda mortuorum. »

Au verso de ce même feuillet, on a écrit, au X^e siècle, les premiers mots de différents psaumes.

Sur un demi-feuillet détaché, placé en tête du volume, on lit ces mots : « Ego Vulfericus a juventute sua hunc libellum jussit scribere sibi et propinquis suis, post ejus obitum cui cum Dominus dederit, et ipse cui voluerit. »

Ce manuscrit était entré à l'abbaye de Murbach (diocèse de Bâle) par les soins de l'abbé Barthélemy d'Andlau, qui avait grandement enrichi la bibliothèque de ce monastère. (*Gallia christiana*, t. XV, col. 555.) On lit, en effet, ces mots écrits en surcharge à la suite du Lectionnaire : « Orate pro domino Bartolomeo, abbate Morbacensi, 1464. » Le volume a été acquis par la ville de Besançon, en 1826, avec le cabinet de J.-J. Bruand.

Fin du VIII^e siècle. Parchemin. 73 feuillets. 334 sur 173 millim. Dans la première partie du volume, lettrines à entrelacs, palmettes,

têtes d'animaux fantastiques, peintes en vert, jaune et rouge. La reliure consiste en deux plats de chêne, jadis couverts de veau blanc, dont il ne reste plus que deux bandes près du dos, ce dos lui-même ayant dû être revêtu d'une autre peau.

185. Isidori Hispalensis liber Synonymorum, de lamentatione animae peccatricis, etc.

Fol. 1. « Incipit prologus in libro Isidori, Spanensis episcopi. In subsequenti hoc libro, qui nuncupatur Sinonima... » — Fol. 1 v°. « In nomine Dei summi, incipit prologus Sinonime ab Isidoro juniore, Spalensis ecclesie antistite, edita (*sic*). Venit nuper ad manus meas... » Ce prologue est suivi des deux livres de l'ouvrage.

Fol. 20. « In nomine Dei summi, incipiunt Sententiae sanctorum Patrum de fide. In omnibus certaminibus... » — Fol. 24 v°. « ... O domus luminosa et speciosa, dilexi decorem tuum et locum habita... »

Sur le feuillet de garde qui suit la fin du manuscrit, une main du XVII[e] siècle a écrit cette note : « Reliqua hujus codicis extant in bibliotheca canonicorum Ultraject. prope Januam, et quidem ingredienti ad dexteram. Et est hoc nostrum fragmentum plane ejusdem formae et scripturae cum illo, adeoque (*sic*) manu hominis scelerati ab reliquis divulsum. Incipit reliquum fragmentum sic : « Sententiae sanctorum Patrum, de amore Dei, p. xxv. — ...tionis gloriae tuae... » Videtur continuari cum nostro. »

Au fol. 1 est le timbre de la bibliothèque de Labbey de Billy (Bibliotheca Billiana), dispersée en 1826. Ce volume a été acheté en 1866 par la Bibliothèque de Besançon.

X[e] siècle. Parchemin. 24 feuillets. 280 sur 175 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

186. Venerabilis Bedae opera.

Fol. 1. « De miraculis S[ti] Cudbercti episcopi. » (Poème édité par Mabillon dans les *Acta SS. O. S. B.*, saec. II, p. 915 et seq.)

Fol. 25. De natura rerum, incomplet des 7 premiers chapitres; commence : « De aquis caelestibus. Aquas firmamentum pos[itas]... »

Fol. 32. Compilation sur le comput ecclésiastique, qui débute par une notice sur les combinaisons numérales arrêtées au concile de Nicée, suivie de tableaux; viennent ensuite des extraits d'Eusèbe de Césarée, d'Anatolius d'Alexandrie, de S. Jérôme, de S. Cyrille d'Alexandrie, les

épîtres (sur le comput) du pape Hilaire et de Victorius, du pape Léon le Grand et de l'évêque Protère, de Théophile d'Alexandrie, etc.

Fol. 70 v°. De temporum ratione. Ce texte diffère des imprimés par la manière dont sont coupés les chapitres. On y a fondu : 1° comme appendice de la préface, le « de compoto vel loquilla digitorum » ; 2° sous la rubrique du chap. IV, le « de ratione unciarum » ; deux morceaux qui figurent comme opuscules détachés dans les œuvres de Bède. Le traité est interrompu après le chapitre chiffré LXV dans les imprimés (de cursu actatum) : ce chapitre est suivi du Chronicon ; mais, au delà de ce nouvel écrit (fol. 158), on trouve la fin du « De temporum ratione ».

Fol. 113. « De sex hujus seculi aetatibus », sive Chronicon. Le texte est généralement plus développé que dans les imprimés, mais les additions sont des emprunts faits à des chroniques déjà connues. C'est un texte qui présente beaucoup d'analogie avec celui de la Chronique de Moissac, tel qu'il est conservé dans le ms. lat. 4886 de la Bibliothèque nationale. Après le « Huc usque Beda », qui termine la Chronique (fol. 157 v°), viennent trois petits paragraphes supplémentaires qui se rapportent aux exploits et à la mort de Charles Martel. Voy. *Biblioth. de l'École des chartes*, année 1895.

Fol. 158. Chap. LXVI-LXX du « De temporum ratione ». — Fol. 161 v°. Abrégé de ce traité, par demandes et par réponses. — Fol. 162. Grossier croquis à la plume, représentant un animal à figure humaine, surmonté d'une étoile.

Volume acheté en 1693, à Dijon, par l'abbé J.-B. Boisot.

IX^e^ siècle. Recueil écrit par plusieurs mains approximativement contemporaines. Parchemin. 164 feuillets. 270 sur 195 millim. Nombre de feuillets ont leurs marges en partie coupées. Il y a des transpositions et des lacunes. Rel. carton, couvert de veau brun moucheté, aux armes et chiffres de Pierre de Bauffremont, marquis de Listenois, mort en 1685. — (Boisot, n° 72. — 36, E. 19.)

137. Tractatus liturgici, etc.

Fol. 1. « Incipit liber B. abbatis de concordia officiorum. Dominica I post Pentecosten. Ant. Domine in tua. Grad. Ego dixi. Off. Intende. — Nonne his vocibus videtur tibi prophetia in voce pauperis Lazari... » — Fol. 6. « ... Gaudium est angelis Dei super uno peccatore penitentiam agente. »

Fol. 7. « Incipit liber Michrologus, de omnibus ecclesiasticis officiis. »

Traité publié en 1565 par Jacques de Pamèle, dont l'édition a été reproduite dans le De officiis de G. Ferrario. (Voy. Du Cange, au mot *Micrologus*.)

Fol. 44 v°. Poème sur la messe, attribué à Hildebert. « Incipit liber sacrificiorum, et merito sic intitulatur, quia non tantum de uno tractat sacrificio, sed novi et veteris Testamenti... » Premier vers (fol. 45) :

« Scribere disposui quid mistica sacra piorum... »

Fol. 56 v°. Très courtes citations des œuvres de S. Augustin et de S. Jérôme.

Fol. 69. « Incipit de ecclesie ordinibus. Legitur in ecclesiastica historia quod Nabuchodonosor, rex Babilonie, bellica manu Jherusalem invaserit... »

Fol. 77. « Incipit prologus sancti Jeronimi, presbiteri, super Marcum. Omnis scriba doctus in regno celorum similis est homini... »

Fol. 93. S. Hieronymi libellus de nativitate beatissimae Virginis. « Petis a me peticiunculam, opere quidem levem, sed cautela falsitatis admodum gravem... Chromatio et Eleodoro episcopis Hieronimus. Petitis a me ut vobis rescribam quid de quodam libello videatur... »

Fol. 95 v°. « Martirium sancti Pauli apostoli a Lino, episcopo Romano, greca lingua conscriptum et ecclesiis orientalibus destinatum. Cum venissent Romam Lucas a Galatia, Titus a Dalmatia... »

Fol. 98 v°. « Miraculum sancti Pauli apostoli a beato Gregorio, Turonico episcopo, conscriptum, in libro Miraculorum primo, capitulo XXVIII°. Paulus vero apostolus, post revolutum anni circulum... »

Fol. 99. Sententiae e sancti Augustini operibus excerptae : de inhonesta mulierum conversatione, in libro de Civitate Dei, in expositione super epistolas Pauli, etc.

Fol. 109. « Carmen de templo Salomonis.

Bella quidam poetarum descripserunt hominum,
Alii terrarum situs maris atque fluminum,
Laudaverunt deos suos, opus quidem manuum,
Deum verum ignorantes, creatorem omnium. »

Fol. 130 v°. Epistola Leonis I papae ad Flavianum, episcopum Constantinopolitanum, de falsis Eutychis dogmatibus. « Leo episcopus, Flaviano, Constantinopolitano episcopo. Lectis dilectionis tue epistolis... »

Fol. 132. Sermo sancti Augustini de sacramento altaris. « Hoc quod

videtis, karissimi, hoc quod videtis in mensa Domini panis est et vinum; sed iste panis et hoc vinum, accedente verbo, fit corpus et sanguis Christi... »

Au bas du premier feuillet, on lit, en écriture du XIV^e^ siècle : « Iste liber est monasterii Sancti Andree, dyocesis Avinionensis. »

Milieu du XII^e^ siècle. Parchemin. 132 feuillets, tantôt à longues lignes, tantôt sur 2 col. 220 sur 110 millim. Dérelié.

133. S. Bernardi, Hugonis de Sancto Victore et aliorum opuscula.

Fol. 1. « Beatus Bernardus. Recordemur ergo misericordiam Dei... » Chap. III, IV, IX, X, XI, XVI (ces 4 dern. en partie), XXIII, XXX (en partie), XXXI, etc., d'un traité publié sous le nom de Hugues de Saint-Victor, dans l'édition de ses œuvres donnée en 1648 (t. II, p. 171-198). Cet ouvrage, publié ensuite par Mabillon, sous le titre de « Tractatus de interiori domo seu de conscientia aedificanda », au nombre des écrits supposés de S. Bernard (*S. Bernardi opera,* t. II, col. 335-368), a été en effet attribué tantôt à Hugues de Saint-Victor, tantôt à S. Bernard, sans parler d'autres auteurs. (Cf. Hauréau, *Les œuvres de Hugues de Saint-Victor*, p. 181.)

Fol. 6 v°. Hymne : « Jhesu dulcis memoria... » — Fol. 8. Fragment de commentaire sur le Cantique des cantiques : « Quid tibi, o anima mea, novi accidit?... » — Fin (fol. 10) : « ... illius vero caritas nunquam excidit. »

Fol. 11. « Meditationes beati Bernardi. Multi multa... » C'est l'opuscule, généralement attribué à S. Bernard, qui figure dans les éditions sous le titre de : « Meditationes devotissimae de cognitione humanae conditionis. » Il ne manque à la présente copie que le chap. XVII^e^ et dernier.

Fol. 26. « Plura veteres de natura anime... » — « ... ex desiderio patrie sue et visionis Dei quem tenere finis. » Ce sont les chap. XXIX à XXXIII inclus du liv. II du traité « De anima », dans l'édition des œuvres de Hugues de Saint-Victor, de 1648 (t. II, p. 166-169). Mais ce traité, dans son ensemble tout au moins, n'est pas l'œuvre de Hugues de Saint-Victor. L'auteur du livre II en particulier n'est point connu d'une façon précise; tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il vivait dans la seconde moitié du XII^e^ siècle. (Cf. Hauréau, *ibid.*, p. 179.)

Fol. 30 v°. « Incipit tractatus domini Ade, abbatis de Persennia, de ordine Cisterciensis, in libro qui dicitur Liber de mutuo amore, ad

quandam virginem transmissum (*sic*). Sacris virginibus gaudium... »

Fol. 57. « Incipiunt meditationes beati Anselmi archiepiscopi. » Il s'agit seulement de la méditation numérotée XXI dans les imprimés (Meditatio excitans animas ad quaerendum).

Fol. 67 v°. « Oratio (ejusdem) ad Dominum Jhesum Christum. Domine Jhesu Christe, redemptio mea... » (Prière numérotée XX des Orationes de S. Anselme.) — Fol. 69 v°. Prières à la Vierge (n°s XLIX, L et LI), à S. Jean-Baptiste (n° LXII) et à Ste Madeleine (n° LXXIII).

Fol. 81. « Incipit libellus de conflictu viciorum atque virtutum. Apostolica vox clamat... » Ce traité, œuvre d'Ambroise Autpert (cf. *Hist. litt. de la France,* t. IV, p. 148), est incomplet ici des quatre derniers paragraphes : « ... Cupio dissolvi et esse cum Christo, qui vivit et regnat, cum Deo Patre, in u. S. S. D., per omnia secula seculorum. Amen. »

Fol. 93. « Hugo [de Sancto Victore]. Quibus modis remittuntur peccata. Duodecim modis peccata remittuntur... » — Fol. 94. « De fructibus qui sunt in perceptione corpus (*sic*) Domini. Legitur in Apocalypsi... » — Fol. 96. « Hugo. De sacramento altaris. Sacramentum dominici corporis... »

Fol. 112. Excerpta e S. Augustini operibus. « De sancta Trinitate, Augustinus. Summa Trinitas, virtus una... » — Fol. 132. « Oratio S. A. Deus, universitatis conditor... » — Fol. 134 v°. « Incipiunt Confessiones beati Augustini. » Ce sont des fragments très irrégulièrement disposés; ainsi les quatre premiers paragraphes du livre II y sont suivis des six premiers paragraphes du livre I. Les deux derniers feuillets de ces extraits ont été coupés; fin : « ... quorum celsitudo tu es. O veritas. » — Fol. 140. « Homo exterior ad hominem interiorem : soliloquium beati Augustini. Loquar secreto anime mee... » — Fin (fol. 156 v°) : « ... hoc totis precordiis concupisco. »

Fol. 156 v°. « Confessio beati Bernardi. » (Chap. XVI à XX inclus du « Tractatus de interiore domo », édition de Mabillon.)

Au fol. 165 v°, on lit que ce volume, acheté à Paris en 1488, avait été donné au couvent des Cordeliers de Dole.

Première moitié du XIVe siècle. Parchemin. 165 feuillets à 2 col. 180 sur 130 millim. Il ne reste que le plat inférieur de la reliure, qui était en bois, couvert de basane rouge. — (Boisot, n° 109. — 170, I. 19.)

189. Hugonis de Sancto Victore Summa sententiarum.

Commence (fol. 1 v°) : « De fide et spe que in nobis est... » — Finit

(fol. 66 v°) : « ...ad nuptias frequenter iterandas. Explicit tractatus conjugii. »

Ce volume porte le timbre de la bibliothèque de Labbey de Billy. Il a été donné à la Bibliothèque par M. de Contréglise, son neveu.

Milieu du XII[e] siècle. Parchemin. 66 feuillets. 201 sur 133 millim. Rel. carton, avec dos et coins en parchemin.

190. Hugonis de Sancto Victore de sacramentis liber secundus.

Fol. 1. « Incipit liber Hugonis de incarnatione Verbi et impletione et exhibitione gratie Dei, et de sacramentis novi Testamenti usque ad finem et consummationem omnium. » — Fol. 129. « Quod sanctis in futuro, non ad dolorem, sed ad gaudium proficiet preteritorum memoria... Explicit Hugo de sacramentis. » (Ces quatre derniers mots ont été ajoutés au XV[e] siècle.)

Fol. 130. Fragment, divisé en paragraphes et qui pourrait être intitulé : « De resurrectione et judicio. » Commence : « De resurrectione. Erit resurrectio mortuorum hominum... »

Sur le plat inférieur de la reliure, on avait collé extérieurement une étiquette en papier qui est aujourd'hui fort usée, mais où l'on peut encore lire : « Jhesus. — Maria. — Franciscus. — Hugonis de Sancto Victore de sacramentis, ex dono magistri H... golier, canonici Bisuntinensis. Orate pro eo. » A l'époque où ces lignes furent écrites, c'est-à-dire au XV[e] siècle, le volume venait d'être donné au couvent des Cordeliers de Besançon.

Seconde moitié du XII[e] siècle. Parchemin. 136 feuillets. 264 sur 183 millim. Lettrines finement peintes au simple trait en couleur rouge, représentant fréquemment des animaux fantastiques combinés avec des palmettes. Rel. bois, couvert d'une peau jaune chamoisée ; traces de deux fermoirs. — (Boisot, n° 88. — 128, H. 19.)

191. Gerardi Itherii de institutione novitiorum, etc.

Commence par le prologue (fol. 1) : « Quia fratres, largiente Domino... » — Finit, chap. XVIII, De mensa (fol. 43 v°) : « ...et sese continendi. » M. B. Hauréau a montré que ce traité, attribué à tort à Hugues de Saint-Victor, était l'œuvre de Gérard Ithier, septième prieur de Grandmont, qui vivait dans les dernières années du XII[e] siècle. (Cf. *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIV, 2[e] part., p. 247 et suiv., et *Les œuvres de Hugues de Saint-Victor*, p. 119.)

Fol. 43 v°. « Inter amorem hujus mundi... » — « ...elevatum est quod... » (fragment du traité « De arca morali », de Hugues de Saint-Victor, comprenant le premier chapitre complet et le premier quart du second chapitre).

En tête du fol. 1 est une note du commencement du XVII[e] siècle, se rapportant à la famille Jassey.

Commencement du XIII[e] siècle. Vélin. 47 feuillets. 147 sur 106 millim. Dérelié. — (Boisot (?). — 153, J. 19.)

192. Richardi de Sancto Victore et aliorum opuscula.

Fol. 1 v°. Table des matières. — Fol. 2. « Rychardus [de Sancto Victore]. De XII patriarchis sive de minori contemplatione. Benjamin adolescentulus in mentis excessu. Audiant adolescentes sermonem... » — Fol. 42. « Tractatus de peccato originali, editus a fratre Egidio Romano, ordinis S. Augustini. Ego cum sim pulvis et cinis, loquar ad Dominum meum, dicens : Domine Deus, justus judex... » — Fol. 54. « Incipit liber beati Augustini de cognitione vere vite. Sapiencia Dei, que os muti aperuit... » — Fol. 75 v°. « Incipit liber florum, collectus et continuatus de diversis libris summi et imperialis doctoris beati Augustini, Yponensis episcopi. Primum capitulum. Quid est Deus? Augustinus, in libro primo Confessionum : Da michi, Domine, scire... » — Fol. 97. « Incipit liber S. Augustini de spiritu et anima. Prohemium. Quoniam dictum est michi ut meipsum cognoscam... »

En tête de la table des matières, on lit : « Iste liber est domus S. Albani, ordinis Carthusiensis, extra muros Treverenses. »

Première moitié du XV[e] siècle. Vélin. 127 feuillets à 2 col. 192 sur 137 millim. Nombreuses annotations marginales. Rel. bois, couvert de veau gaufré de la première moitié du XVI[e] siècle. 4 petits médaillons carrés en gaufrure sur chacun des plats, deux représentant la Vierge et deux autres S[te] Marguerite; 2 écussons en cuivre ayant fixé des brides en cuir pour fermer ce volume.

193. Volume formé de la réunion de trois manuscrits :

I. Summa theologica, etc.

Fol. 2. « Tractatus primus, de articulis fidei; secundus, de VII petitionibus orationis dominice; tercius, de decem preceptis; quartus, de VII sacramentis; quintus, de VII virtutibus; sextus, de VII donis Spiritus sancti; septimus, de VIII (*sic*) beatitudinibus; octavus, de VII viciis tam nature quam voluntatis. » — Après une nomenclature des titres

de tous les chapitres des huit traités, le premier de ces traités commence (fol. 3) : « Ad instructionem juniorum quibus non vacat opusculorum variorum prolixitatem scrutari, de dictis catholicorum magistrorum hec summatim compilata sunt... » — A la fin du huitième traité (fol. 33 v°), on a ajouté deux paragraphes intitulés : « De septem operibus misericordie. — Versus de decem preceptis legis. »

Fol. 34. « Incipit libellus [S. Bonaventurae] de triplici via, qui dicitur Ternarium. Cum omnis scientia... »

Ces deux compilations théologiques, copiées de la même main à la suite l'une de l'autre, étaient à l'usage d'un couvent de Franciscains. En effet, on voit, en tête du fol. 2, une longue ligne à l'encre rouge ainsi conçue : « Jesus, Maria, Franciscus, Magdalena, Petrus et Johannes. »

II. S. Dionysii Areopagitae opera, etc.

Fol. 40. « Gloriosissimo katholicorum regum Karolo, Johannes, extremus sophie studentium, salutem... » (Dédicace du moine traducteur, Jean Sarrasin.) — Fol. 40 v°. « Prologus. Primus itaque liber qui inscribitur de celesti ierarchia... » Suit une table des chapitres de ce livre. — Fol. 41. « Compresbitero Tymotheo Dyonisius presbiter, de angelica ierarchia. » — Fol. 50 v°. « Incipit prologus super ecclesiasticam ierarchiam. » Suivent la table des chapitres et le traité lui-même. — Fol. 64 v°. « Prologus Johannis Sarraceni in libro beati Dyonisii Ariopagite de divinis nominibus, ad Odonem, abbatem S. Dyonisii. » Suivent la table des chapitres et le traité lui-même. — Fol. 84 v°. « Incipit prologus Johannis Sarraceni ad Odonem, abbatem S. Dyonisii, super mysticam theologiam ipsius beati Dyonisii. » Suivent la table des chapitres et le traité lui-même. — Fol. 86. « Incipiunt epistole beati Dyonisii. » Ces épîtres sont ici au nombre de onze. — Fol. 92. « Epistola XI; Apollophanio converso... Expliciunt epistole beati Dyonisii, X secundum novam translationem, sed ultima secundum antiquam. »

Fol. 93. « Anecii Boecii Severini, viri consularis, ad Symachum, de Trinitate liber incipit. » — Fol. 95. « Epistola Boecii ad Johannem dyaconum. » — Fol. 95 v°. « Anecii Boecii Severini de ebdomadibus liber incipit. » — Fol. 96 v°. « Anecii Boecii Severini de duabus naturis in una persona Christi liber incipit. » — Fol. 103 v° à 105. Notes de théologie scholastique.

III. Themata sermonum.

Fol. 106. « Andreas apostolus. Ambulans Jesus Christus juxta

mare Galileum, vidit... » Ce répertoire à l'usage des prédicateurs n'est pas complet.

Les feuillets de garde mis en tête du volume contiennent, avec des maximes morales en vers latins, une table de comput pour trouver le nombre d'or.

XIV^e^ siècle. Parchemin. 180 feuillets à 2 col. 228 sur 150 millim. Rel. bois, encore en partie couvert de cuir blanc; traces d'un fermoir. — (Boisot, n° 90. — 154, I. 19.)

194. S. Bonaventurae Breviloquium.

Fol. 105. « Anglicus Willelmus qui scripsit sit benedictus. »

Milieu du XIV^e^ siècle. Parchemin. 105 feuillets à 2 col. 158 sur 104 millim. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre; trace d'un fermoir en velours rouge. — (Boisot, n° 511. — 176, I. 19.)

195-196. Pantheologia Rainerii de Pisis, ordinis FF. Praedicatorum.

Le premier volume, qui commence par l'article « Absolucio » et se termine par l'article « Humilitas », a pour formule finale ce qui suit : « Explicit prima pars Pantheologie, ab *a* usque ad *h*, scripta per manus fratris Pauli de Helst, anno Domini 1434. »

Le second volume, qui commence par l'article « Jactancia » et se termine par l'article « Retractio a peccato », a pour formule finale ce qui suit : « Explicit secunda pars Pantheologie, ab *i* usque ad *r*, scripta per manus fratris Pauli de Helst, anno Domini millesimo CCCC^mo^ XXXV. »

Première moitié du XV^e^ siècle. Parchemin. 351 et 340 feuillets à 2 col. 326 sur 225 millim. Rel. bois, couvert de veau, très délabrée. — (Boisot, n^os^ 68 et 78. — 96 et 97, G. 12.)

197. Petri Lombardi Sententiarum libri IV.

Fol. 2 v°. « Incipit prologus. Cupientes... » — Fol. 3. « Incipit liber primus. Veteris ac nove legis... » En tête de chacun des livres est une table des chapitres. — Fol. 208 v°. « ...ad pedes usque, via duce, pervenit. Explicit. »

Ibid. « Ego frater Petrus de Saulx confiteor vendidisse istud volumen conventui fratrum Minorum Dole, et illis dedisse precio quo ipsum habui seu emi a fratre Jacob de Aubona, conventus Bisuntini... » (Écriture du XV^e^ siècle.) Au verso du plat supérieur de la reliure, ex-libris du couvent des Cordeliers de Dole.

Commencement du XIV^e^ siècle. Vélin. 208 feuillets à 2 col. 300 sur

170 millim. Rel. du XVI^e siècle, en bois, couvert de veau gaufré; cette reliure, actuellement très délabrée, était munie de deux fermoirs qui ont disparu. — (Boisot, n° 80. — 35, E. 19.)

198. Quaestiones super quatuor libros Sententiarum, a fratre Jacobo *al.* Johanne de Altavilla, ordinis Cisterciensis.

Commence (fol. 1) : « Circa prologum primi libri Sententiarum, quero primo utrum veritates theologice scientie contrariantur... » — Finit (fol. 310 v°) : « Expliciunt questiones cum tabula, edite super quatuor libros Sentenciarum a venerabili magistro Jacobo de Altavilla, Cisterciensis ordinis. Deo gracias. Scriptum anno Domini M° CCC° nonagesimo nono, 3^a die mensis maii. Deo gracias. Amen. Scriptor qui scripsit cum Christo vivere possit. Benedicamus Domino. Deo gracias. Amen. »

Ce commentaire sur les Sentences de Pierre Lombard fut composé et professé à Paris en 1369, par le Bernardin Jean de Hauteville, depuis abbé d'Eberbach, au diocèse de Mayence. (Voy. le t. III (in-4°), p. 86, du *Catalogue des manuscrits des bibliothèques des départements.*)

1399. Papier. 310 feuillets à 2 col. 310 sur 221 millim. Les derniers feuillets sont en partie pourris. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre, très altérée par les cirons; traces de deux fermoirs.

199. S. Thomae de Aquino Summae theologicae liber primus.

Commence (fol. 1) : « Quia catholice veritatis doctor... » — Finit (fol. 178) : « Explicit liber primus Summe fratris Thome de Aquino, ordinis fratrum Predicatorum, magistri in theologia. — Explicit iste liber; scriptor sit crimine liber. — Iste liber est fratris Guillermi Montannii, ordinis Predicatorum, conventus Carcasone, quem emit a fratre Guillermo Boneti, provinciali Provincie, et decostitit sibi IIII^or florenos cum dimidio, anno Domini M° CCC° LII°. »

Fol. 179-182. Table des questions traitées dans la première partie de la Somme. A la fin, revient l'ex-libris de Frère Guillaume Montaigne.

En tête du premier feuillet est cette note : « Nota que ce manuscrit est antérieur à la canonisation de S. Thomas, qui est icy nommé *frater Thomas.* »

Première moitié du XIV^e siècle. Parchemin. 182 feuillets à 2 col. 334 sur 235 millim. Rel. carton, couvert de veau du XVIII^e siècle, aux armes de la ville de Besançon. — (Boisot, n° 71, 1°. — 10, 1°, A. 19.)

200. S. Thomae Aquinatis Summae theologicae prima secundae. Commence (fol. 1) : « Quia, sicut dicit Damascenus, homo factus ad ymaginem Dei... »

Fol. 178. Table des matières.

Première moitié du XIV^e^ siècle. Parchemin. 181 feuillets à 2 col. 334 sur 235 millim. Le feuillet 30, qui avait été arraché, est remplacé par un feuillet blanc recollé. Rel. carton, couvert de veau, du XVIII^e^ siècle, aux armes de la ville de Besançon. — (Boisot, n° 71, 2°. — 10, 2°, A. 19.)

201. S. Thomae Aquinatis Summae theologicae secunda secundae. Commence (fol. 1) : « Post communem considerationem de virtutibus et viciis... » — Finit (fol. 372 v°) : « Terminatur in supradicta scriptura Secunda secunde beati Thome, ordinis fratrum Predicatorum, incohata in sua scriptura 15 januarii et in 17 junii terminata, anno Domini millesimo 452. »

Fol. 373. Table des questions traitées dans cette partie.

Fol. 381. « Additiones ad tertiam partem divi Thomae : de contritione et attritione. » (Cahier en papier de six feuillets, écrits vers le milieu du XVI^e^ siècle.)

Ce volume appartenait à la bibliothèque des Cordeliers de Dole, comme en témoignent deux ex-libris du XVI^e^ siècle, à demi effacés.

1452. Papier et parchemin mélangés. 386 feuillets à 2 col. 400 sur 263 millim. Première page richement enluminée. Réglure à l'encre rosée. Rel. carton, couvert de veau, du XVIII^e^ siècle, aux armes de la ville de Besançon. — (Boisot, n° 62. — 9, A. 19.)

202. S. Thomae de Aquino in librum III Sententiarum commentarius. Commence (fol. 1) : « Ad locum unde flumina exeunt... » — Finit (fol. 203 v°) : « ...ad vitam pervenitur eternam in qua cum Christo vivamus per omnia secula seculorum, amen. Explicit tercius fratris Thome de Aquino, ordinis Predicatorum. »

Fol. 204. Table des matières.

Première moitié du XIV^e^ siècle. Parchemin. 206 feuillets à 2 col. 309 sur 215 millim. Rel. bois, qui n'est plus qu'à moitié couvert de veau.

203. Hugonis de Argentina Compendium theologicae veritatis ; libri septem.

Fol. 1. « Hec sunt capitula libri qui intitulatur Compendium theo-

logice veritatis... » — Fol. 6. « Incipit prologus. Veritatis theologice sublimitas... » — Incomplet des quatre derniers chapitres : « De dotibus corporis in generali... hanc sumitur agilitas. Quarta. »

Sur ce traité, qui a joui d'une grande célébrité pendant plusieurs siècles, on peut consulter l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 157-163. On y trouvera les motifs qui ne permettent guère d'attribuer ce traité qu'à Hugues de Strasbourg, Dominicain de la seconde moitié du XIII^e^ siècle. Sur le premier feuillet du manuscrit, on a consigné, au XVI^e^ siècle, l'opinion alors répandue que le Compendium était l'ouvrage de Pierre de Tarentaise.

Début du XV^e^ siècle. Parchemin. 247 feuillets. 150 sur 110 millim. Premier feuillet mutilé. Dérelié.

204. Bernardini de Senis tractatus de religione christiana.

Fol. 1. « Incipit tractatus de christiana religione pro tota Quadragesima, editus per sanctum Bernardinum de Senis, ordinis Minorum. »

Fol. 133 v°. Table alphabétique, qui s'arrête au mot « Simulacio », par suite de la disparition du dernier feuillet.

Ce manuscrit appartenait originairement aux Cordeliers de Dole; en effet, le plat supérieur de la reliure est doublé d'une moitié d'expédition de sentence concernant ce monastère.

Seconde moitié du XV^e^ siècle. Parchemin. 135 feuillets à 2 col. 355 sur 253 millim. Rel. du début du XVI^e^ siècle, en bois, couvert de veau brun gaufré. — (Boisot, n° 74. — 13, A. 19.)

205. Johannis Jacobi, ordinis Minorum, opusculum.

Fol. 1. « Domino Johanni Baulini, venerabilis ecclesie Beate Marie de Barchinona presbitero parochiali archidiaconoque et sancte Sedis apostolice acolito, frater Johannes Jacobi, inter fratres Minores minimus et sancte sciencie theologice professor indignus, salutem eternam cum incremento virtutum. Magnas vobis, pater karissime... »

Fol. 2 v°. « In hoc autem opere, ut... appareat de quo agere intendimus..., de tribus agemus, et primo de scire sive desiderio scientie, secundo de doctore hujus scientie et ejus auditore, tertio de communi terminorum theologalium exposicione, quod est principalius (*sic*) et causa tocius presentis operis. » — Finit (fol. 38) : « ...securi et leti contemplabimur per secula seculorum. Amen. »

Première moitié du XV^e^ siècle. Parchemin. 38 feuillets. 220 sur

160 millim. Rel. bois, couvert de peau jaune chamoisée; trace d'un fermoir. — (162, I. 19.)

206. « Le livre des sains angeles, compilé par frère Franchois Eximines, de l'ordre des frères Mineurs, à la requeste de mesire Pierre d'Arthes, chevalier, chambellan et maistre d'ostel du roy d'Arragon. »

Fol. 2. Prologue. « A moult saige et honnourable seigneur... » — Fol. 2 v°. « ...Cest present livre des sains angeles en somme contient chincq traittiés : le premier traittié parle de leur haultesse et nature exellent, le second traittié parle de leur ordre reverend, le tiers traittié parle de leur service diligent, le quart traittié parle de leur victore fervent, le quint traittié parle de mons. saint Michiel, leur honnourable president. » — Fol. 112. « Explicit des sains angeles et commence des deables. » Cette mention figure à la fin du chapitre XXIII du quatrième traité; le reste de ce traité ne concerne que les démons.

Cet ouvrage a été imprimé en 1478 (Hain, n° 16,230).

Sur la doublure du plat inférieur de la reliure, les trois éphémérides suivantes ont été écrites à l'encre carminée : « L'an mil V^c^ et XLIIII, l'empereur Charle V^e^ de ce nom descendit en France et fut jusques à Château-Tierri; et celle année les rampars furent faict au Cordeliers de Chalon-sur-Saune... — L'an mil V^c^ et XXXVI, le XVII^e^ jor de jullet, le covent de Lion-le-Saunier fut brulé. — L'an mil V^c^ et XXXIII, fut brulé le covent de Beuvray. »

Il résulte des annotations précédentes que ce manuscrit a appartenu à un couvent de Cordeliers.

Seconde moitié du XV^e^ siècle. Papier vergé. 202 feuillets. 295 sur 202 millim. Rel. bois, couvert de veau gaufré, de la première moitié du XVI^e^ siècle. — (Boisot, n° 82. — 38, E. 19.)

207. Liber dialogorum hierarchiae subcoelestis.

Fol. 1. « Incipit liber dyalogorum gerarchie subcelestis, inter orthodoxum catholicum et cathecuminum Pantascium, inquirentem de reformacione ecclesie militantis. » — Fol. 56 v°. « Explicit quartus liber gerarchie subcelestis, recollectus Senis per quemdam de ordine Predicatorum, cujus nomen utinam deleatur de libro viventium temporaliter et scribatur finaliter in libro vite. »

Cf. Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Praedicatorum,* t. I, p. 684.

Milieu du XV^e^ siècle. Papier. 56 feuillets. 295 sur 220 millim. Les

grandes lettres, qui devaient être peintes en rouge, n'ont pas été exécutées. Dérelié.

208. Innocentii III liber de miseria humanae conditionis.

Fol. 3. Dédicace au cardinal de Porto, table des chapitres, puis l'ouvrage : « Quare de vulva matris egressus sum... » — Fol. 41 v°. « ...et ignis ardens in secula seculorum. Explicit liber Lotharii de vilitate seu miseria conditionis humane. »

Ibid. « De proprietatibus Romanorum commoratio. Ante omnia sapientes sunt Romani ut faciant malum : bene autem facere nesciunt... » — « ...dissimulatores et malignissimi proditores. »

Fol. 1-2. Feuillets de garde contenant des sentences ou invocations pieuses, avec la date de 1337.

Au fol. 42 v°, on lit : « Iste liber est de conventu Sancte Clare Bisuntine civitatis. » (Écriture du XV^e^ siècle.) Le volume appartint ensuite aux Capucins, d'où il est entré à la Bibliothèque.

Premières années du XIV^e^ siècle. Parchemin. 43 feuillets. 190 sur 140 millim. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre; trace de deux fermoirs.

209. Tractatus theologici, etc.

Fol. II. « Incipit tractatus de phisonomia (*sic*) et naturis hominum. Inter ceteras res est illa... » — « ...declina semper ad meliorem et probabiliorem partem. Explicit liber de phisionomia Aristotelis. Deo gracias. »

Fol. 1. Henri Suso ou de Souabe, Horologium sapientiae. « Sentite de Domino in bonitate et in simplicitate cordis... » Table des chapitres du livre I; puis, fol. 2 v°, commencement de l'ouvrage : « Hanc amavi et exquisivi... » Livre II, précédé d'une table des chapitres, fol. 34. « Sapientiam omnium antiquorum... » — Fin (fol. 53 v°) : « Explicit Horologium eterne sapientie. Deo g[ratias]. »

Fol. 53 v°. « Domine, labia mea aperies... » — « ...eterna sapiencia benedicat et custodiat corda et corpora nostra. Amen. » (Horae de Cruce.)

Fol. 55. « Incipit colloqucio didascolica super helementum catholice fidei. Anima mea desideravit te in nocte... » — « ...et quod illa decem precepta reducuntur finaliter ad hec duo mandata. »

Fol. 58. « Pastus pro philomenis. » (Recette pour nourrir des rossignols.)

Fol. 58 v°. « Incipit prologus centum meditacionum passionis Domini nostri Jesu Christi. Venerabilis ille incarnate sapiencie discipulus... » — « ...eorumque pie compassionis devocionisque redolencia, Jesu piissime, delecteris. Amen. »

Fol. 63. Guidonis de Monte Rocherii Manipulus curatorum. Commence : « Fons sapiencie Dei verbum... » — Finit : « ...pro me peccatore ad Dominum preces fundat. Amen. Explicit Manipulus curatorum. Benedicamus Domino. Deo gracias. Amen. »

Fol. 119. « Pro scabie alicujus equi... » (Recette pour guérir les chevaux du farcin.)

Fol. 119 v°. « Inferius describuntur septem peccata mortalia et eorum branche. »

Fol. 120. « Inferius describuntur decem precepta legis. »

Fol. 123. « Scribitur ab Ysac in libro Viatici quod quicunque vult custodire sanitatem... » — « ...cum vino decoccionis rute genciane et baccarum lauri, et hec sufficiant. » (Tractatus quidam de regimine sanitatis.)

Fol. 130. « Domine judex, ego P. dico quod Martinus, hic presens, est falsus... » — « ...illud legitur in causis civilibus, hic autem in criminalibus, ideo non estant. » (De duello.)

Fol. 137. « Assit principio virgo Maria meo. Amen. Qui fecerit et docuerit magnus vocabitur in regno celorum... » — « ...quam declinationem et glorie ademptionem nobis concedat qui sine fine vivit et regnat. Amen. » (De officio sacerdotis sermo.)

Fin du XV^e^ siècle. Papier. VI-146 feuillets. 297 sur 208 millim. Dérelié.

210. « Varia opuscula [theologica]. MDCCV. »

Au début : « Index opusculorum quae hoc volumine continentur : Anti-Sfondratus, sive nodus praedestinationis ab E^mo^. cardinali Sfondrato neque ex sacris litteris, neque ex doctrina sanctorum Augustini et Thomae dissolutus ; an ordo diaconatus sit sacramentum ; an Maria-Magdalene sit unica, necne ; de die obitus S. P. N. Benedicti ; de ecclesiastica potestate ; de factorum doctrinalium decisione. »

Ce manuscrit est l'œuvre d'un Bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe. Chaque copie d'opuscule porte à la fin la date et le lieu de son achèvement ; on voit ainsi que ce religieux exécuta ces copies de 1692 à 1705, et qu'il habita successivement les

monastères de Luxeuil, de Saint-Vincent et de Saint-Ferjeux à Besançon, de Saint-Pierre à Morteau.

1692-1705. Papier. VIII-302 pages. 223 sur 162 millim. Rel. carton, couvert de basane, contemporaine de l'achèvement du recueil.

211. Recueil d'actes pontificaux, de mandements d'évêques, d'arrêts de cours souveraines et de pièces satiriques concernant la constitution *Unigenitus*, qui condamnait le livre des *Réflexions morales* du P. Quesnel.

Les deux pièces satiriques de ce recueil sont : un dialogue en prose intitulé : « Prosper pris pour un janséniste » (fol. 55), et une facétie rimée ayant pour titre : « Mandement de Mgr l'évêque de Bethléem » (fol. 72 v°).

Toutes ces pièces ont été imprimées au temps de la querelle qu'elles concernent, c'est-à-dire de 1704 à 1714.

Première moitié du XVII[e] siècle. Papier. 82 feuillets. 217 sur 155 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de basane brune. — (Séminaire de Besançon.)

212. « Dénonciation à Messieurs les haut-doyen, chanoines et chapitre de l'illustre église métropolitaine de Besançon de l'ouvrage imprimé qui a pour titre : Mémoire pour la deffense de la doctrine et de la conduite de dom Barthélemy Thyadot, religieux bénédictin de l'ordre et étroite observance de Clugny, accusé d'erreur pour avoir presché qu'il faut rapporter à Dieu toutes ses actions. Ce mémoire est précédé d'une espèce de requeste ou préface adressée à ces Messieurs, et il est suivi d'une attestation favorable à dom Thyadot de quarante-trois docteurs de Sorbonne qui ont appellez de la bulle *Unigenitus,* par le P. Tharin, jésuite. »

Ce factum manuscrit est précédé : 1° du mémoire imprimé de D. Barthélemy Thiadot, réfutant les motifs qui avaient porté le vicaire capitulaire de Besançon à lui retirer les pouvoirs de prêcher et de confesser (in-4° de 52 pages) ; 2° d'une copie manuscrite de l'acte de soumission aux doctrines du Saint-Siège, remis au vicaire capitulaire de Besançon, par D. Thiadot, le 14 octobre 1719 (2 pages).

Première moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 192 pages. 280 sur 190 millim. Rel. carton, couvert de basane.

213. « De l'Eglise », par le P. Étienne Dunod, de l'Oratoire.

Une note écrite sur le feuillet de garde du volume, par Labbey de Billy, s'exprime ainsi sur le compte de l'ouvrage : « Cette dissertation sur l'Eglise annonce de la part du P. Dunod, son auteur, des connoissances très profondes; mais elle prouve qu'il poussoit les principes ultramontains au dernier degré, ce qui paraît fort singulier de la part d'un oratorien : il va jusqu'à réfuter dans le plus grand détail les propositions de l'Assemblée du clergé qui porte la déclaration des libertés de l'Eglise gallicane. »

Le P. Étienne Dunod, supérieur de l'Oratoire de Besançon et curé de la paroisse Saint-Maurice de cette ville, consacra la plus grande partie de son patrimoine à la reconstruction de l'église dont il était pasteur, reconstruction qui fut achevée en 1714.

Fin du XVII^e^ siècle. Manuscrit autographe. Papier. 234 pages. 254 sur 172 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (Labbey de Billy.)

214. « Conférences sur l'état ecclésiastique et autres sujets, par le R. P. Dunod, prêtre de l'Oratoire. »

XVII^e^ siècle. Papier. 117 feuillets. Écriture à longues lignes de la fin du XVII^e^ siècle; manuscrit autographe. 275 sur 190 millim. Il y a en tête une table, postérieurement écrite, qui donne les sujets des 28 conférences composant le volume. Rel. carton, couvert en parchemin.

215. Bernardi de Parentinis tractatus de missa, et Albertani Brixiensis opuscula.

Fol. 1. « Quoniam clamitat sapiens... » — Fol. 142 v°. « Et sic finitur totus noster tractatus de missa... ad honorem... doctoris sanctissimi Thome de Acquino, cujus dicta... ego frater R^us^ (*sic*) de Parentinis, ordinis Predicatorum, provincie Tholosane et conventus Orthesii in Vasconia, sequtus sum... Qui hunc doctorem sequitur non ambulat in tenebris, sed habebit perpetuo lumen vite, quod nobis concedat Dei filius benedictus. Amen. » Suit une table des matières.

Fol. 154. « Incipit liber de amore et dilectione Dei et proximi et aliarum rerum et de forma vite, editus ab Albertano, ad filium suum. Primus liber, de dilectione Dei, incipit. » Suit une table des chapitres des œuvres d'Albertano de Brescia. — Fol. 156 v°. Livre I. « Inicium mei tractatus sit in nomine Domini nostri... » — Fol. 165 v°. Livre II. « Habito tractatu de amore Dei et illius dilectione, nunc tractandum

est de amore et dilectione proximi... » — Fol. 196. Livre III. « Tractatu habito de amore et dilectione proximi, nunc videndum est de amore et dilectione aliarum rerum... » — Fol. 216. Livre IV. « Premisso tractatu de amore et dilectione rerum corporalium et temporalium, videndum est de amore et dilectione rerum incorporalium... » — Fol. 230. « Explicit liber de amore et dilectione Dei et proximi et aliarum rerum et forma vite, quem Albertanus, ca[u]sidicus Brixiensis, de hora S. Agathe, compilavit et scripsit, cum esset domini imperatoris Frederici in civitate Cremone, in quo (*sic*) positus fuit cum esset capitaneus Gavardi, deffendo (*sic*) locum ipsum ad utilitatem communis Brixie, anno Domini millesimo CC XXXVIII, de mense augusti, in die sancti Alexandri, obsidebatur civitas Brixie per eundem imperatorem, indictione undecima. » — *Ibid.* Livre V. « Inicio et medio ac fini mei tractatus assit gratia Spiritus sancti... » — Fol. 240. « Explicit liber de doctrina dicendi et tacendi, ab Albertano, ca[u]sidico Brixiensi, de hora S. Agathe, compositus et compylatus sub anno M.CC.XLV, de mense decembri, et scriptus per me (signat.) J. de Sancto Martino. »

Les livres VI, « de consolacionibus et conciliis (*sic*) », et VII, « de sermonibus Albertani », quoique mentionnés à la table, ne se trouvent pas dans le manuscrit.

Milieu du XV^e^ siècle. Papier. 240 feuillets. 300 sur 215 millim. Copie non rubriquée : la place des grandes lettres, en tête des livres et chapitres, est restée en blanc. Dérelié.

216. Albertani Brixiensis opuscula.

Fol. 1. « Infrascripte sunt rubrice Albertani. » Table des chapitres des livres contenus dans ce manuscrit.

Fol. 2. « Incipit liber primus Albertani de doctrina dicendi et tacendi. Initio, medio ac fini nostri tractatus adsit gratia S. Spiritus. Quoniam in dicendo multi errant... » Par suite d'une lacune, de 5 ou 6 feuillets, à la suite de ce folio, le livre « de doctrina dicendi et tacendi » est incomplet : « ...penitus fugato ait » ; et le commencement du « liber consolacionis et consilii » manque également (fol. 3) : « ...ta multitudine... »

Fol. 20 v°. « Explicit liber consolacionis et consilii, quem Albertanus, causidicus Brisiensis, de hora S. Agathe, compillavit atque composuit sub M. CC. VI, in mensibus aprilis et madii. Incipit liber de amore et dilectione Dei et proximi et aliarum rerum et de forma victe (*sic*).

Liber primus. Inicium mei tractatus sit in nomine Domini... »

A la date 1206, indiquée comme époque de la composition du « Liber consolacionis et consilii », il faut substituer 1246, conformément à la formule finale des manuscrits italiens de ce traité. (Cf. Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana,* livre II, chap. XXXVII.)

Fin (fol. 53) : « ...ad regnum celorum satage pervenire, ad quod ille nos et vos perducat qui sine fine vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen. »

Fol. 53-57. Homélies. « Domine Jesu Christe, qui in hunc mundum propter nos pe[c]catores ad similitudinem Patris advenisti... »

Seconde moitié du XIV^e^ siècle. Parchemin. 57 feuillets à 2 col. 290 sur 216 millim. Fol. 2, lettrine peinte à la gouache et renfermant le buste en profil de l'auteur, très oblitérée. Dérelié. — (Boisot, n° 86. — 66, H. 19.)

217. Petri Berchorii Repertorii moralis tertia pars.

Fol. 1. « Pactum, pacisci. Notando quod pactum idem est quod fedus... » — Fol. 369. « Explicit tercia pars hujus operis, scripta per manum fratris Petri de Dola, et completa feria quarta post Pentecosten, anno Domini M° CCC° LXVII°, in conventu Salinense. Explicit Repertorium morale, cum suis addicionibus et supplementis locis suis, ut decet, ordinatis, factum et compilatum a fratre Petro Berchorii, priore S. Eligii Parisiensis, monasterii S. Mauri Fossatensis monacho, ordinis S. Benedicti, de Pictavie partibus oriundo. »

Fol. 369-371. Table analytique des matières contenues dans le volume.

Le nom du copiste se retrouve ainsi formulé, dans un cartouche oblong qui domine la première page : « F. P. DE DOLA. » Ce manuscrit est donc un produit calligraphique du couvent des Cordeliers de Salins (Jura).

1367. Parchemin. 371 feuillets à 2 col. (foliotage de l'époque en chiffres arabes). 341 sur 235 millim. Première page encadrée de vignettes, en partie en or bruni, avec lettrine dans l'intérieur de laquelle une miniature, sur fond bleu brodé d'or, représente les apôtres Pierre et Paul. Sections du volume s'ouvrant par des lettrines à rinceaux, avec appendices s'étalant sur la marge. Rel. bois, couvert de peau rouge, très détériorée; traces de fermoirs. — (Boisot, n° 79. — 11, A. 19.)

218. Radulphi Ardentis Speculum universale.

Commence (fol. 3) : « Liber primus. Quid est scientia et que ejus species? Primum capitulum. Sciencia est vera percepcio mentis... »

L'*incipit* du livre III est le seul endroit du volume où soit rappelé le nom de l'auteur (fol. 19) : « Incipit tercius liber Speculi universalis, editus a magistro Radulpho Ardentis... »

A la suite du livre V (fol. 57 v°), il y a un petit appendice débutant ainsi : « Que secuntur non sunt de libro isto, sed est quedam compilacio super librum Sentenciarum abreviata, bene utilis. La saincte Escripture nous enseigne que il a en Dieu unité en nature... »

Manque le livre VI. — Fin du livre XIV et dernier (fol. 189) : « ...ne sit occasio memorie abhominacionis in ea facte. Explicit. Jesus, Maria. »

Fol. 189-193. Table alphabétique des matières.

Le premier et les trois derniers feuillets du volume sont remplis par des extraits de l'abrégé des Décrétales appelé *Martiniana*.

Fol. 197. En gros caractères du commencement du XVI[e] siècle : « De conventu Dole. »

L'*Histoire littéraire de la France* (t. IX, p. 264) et la *Bibliothèque historique du Poitou,* de Dreux du Radier (t. I, p. 208), affirment l'une et l'autre que la bibliothèque de Saint-Vincent de Besançon possédait deux manuscrits du *Speculum universale,* mais c'est une erreur. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste des manuscrits de Saint-Vincent, par Montfaucon (*Bibliotheca bibliothecarum*, t. II), pour se convaincre que les deux mentions du *Speculum* qui s'y trouvent, se rapportent à un seul manuscrit : une première fois (p. 1190, col. 2, C), il est simplement catalogué, et, la seconde fois (p. 1197, col. 1, E), il est l'objet d'une annotation critique.

Milieu du XV[e] siècle. Écriture d'au moins quatre mains différentes. Parchemin. 197 feuillets à 2 col. 210 sur 137 millim. Le manuscrit dont celui-ci est la copie devait comporter des figures, car on trouve à diverses reprises dans notre volume des avertissements ainsi conçus : « Hic defficit figura; fiat figura. » Rel. bois, couvert de veau gaufré, du commencement du XVI[e] siècle. — (Boisot, n° 91. — 157, J. 19.)

219. Roberti Gauterii de sacramentis ecclesiasticis.

Fol. 1. « Incipit liber magistri Roberti Gauterii. » Suit la table des chapitres. Puis : « Incipit prologus de sacramentis ecclesiasticis. Paucos vobis flores, karissimi, de libris ecclesiasticorum sacramentorum colligemus... »

Il manque une dizaine de lignes au chapitre « De vestibus sacris », par le fait de la déchirure du bas du fol. 28. — Lacune de 4 feuillets, entre le fol. 93 et le fol. 94.

Fin (fol. 94 v°) : « ...Ibi vocabimus et videbimus, videbimus et amabimus, amabimus et laudabimus. Ecce quod erit in fine sine fine. Christus laudetur, quia libri finis habetur. »

A la suite de cette formule finale, on a transcrit, au XIII[e] siècle, l'inscription suivante qui ornait le maître-autel de l'abbaye de N.-D. de Saint-Jean de Losne : « Ephitafium altaris majoris Beate Virginis de Laudona.

HAC CHRISTUS DOMINUS MENSA MACTATUR UT AGNUS,
DUM FERT LIBAMEN PANIS VINIQUE SACERDOS,
VINUM FIT SANGUIS DOMINI, SIC FIT CARO PANIS.
PASCIMUR HOC QUOQUE CIBO, DOMINO SIC JUNGIMUR ILLO ;
INTEGER ETIAM MANET, QUOD ID EST NON DESERIT ESSE.
QUI NEGAT HOC VERUS FIDEI NON CULTOR HABETUR,
EN ERIT ILLE CIBUS, SECLI JUDEX BENEDICTUS,
TARTARA QUI FREGIT, LIGAT HOSTEM NOSQUE REDEMIT. »

Ce volume fut donné à la Bibliothèque de Besançon, en 1752, par l'abbé Jean-Baptiste Guillaume, auteur de l'*Histoire des sires de Salins*.

Milieu du XII[e] siècle. Parchemin. 94 feuillets. 220 sur 130 millim. Rel. carton, couvert de peau chamoisée jaunâtre. — (98, G. 19.)

220. S. Bernardi, Innocentii III, S. Bonaventurae et aliorum opuscula.

Fol. 1. « Cum cuilibet peccatori confessio peccatorum sit necessaria, quare, sicut dicit Jheronimus, nemo sine confessione salvatur... » — « ...Honora patrem tuum et matrem tuam, ut sis longevus super terram. Hic nomine patris et matris accipitur omnis proximus, et additur hoc precepto promissio vite, quod non aliis. » C'est un traité de la confession. Quatre ou cinq feuillets manquant en tête du volume, le traité s'ouvre par un chapitre qui ne doit pas être le premier de cet opuscule.

Fol. 23. « Incipit Summa abreviata de sacramentis super quartum librum Sentenciarum. Dicendum est de sacramentis, id est videndum est quid sit sacramentum... » — « ...illis qui ei amore inherent et ista temporalia contempnunt. Explicit de sacramentis. »

Fol. 49 v°. « Incipit de articulis fidei. Cum dupplex detrimentum

incurrit homo propter peccatum... » — « ...Quomodo oretis, sic ergo orabitis vos, etc. »

Fol. 62 v°. S. Bonaventurae Breviloquium.

Fol. 144 v°. « Multi multa sciunt... » C'est l'opuscule, généralement attribué à S. Bernard, qui figure dans les éditions sous le titre de : « Meditationes devotissimae de cognitione humanae conditionis. »

Fol. 158. Fragment sans titre, qui a pour objet le sacrifice de la messe. Début : « Scriptum est in Levitico, XXVI : Vetustissima veterum comedetis et vetera novis supervenientibus projicietis... » — Fin : « ...Ite nunc ad refectionem corporalem, quia missa est nobis de altari, quod est mensa Domini, refectio spiritualis. »

Fol. 161 v°. « Domus hec in qua habitamus... » — « ...potius contemplatione quam terrestrium occupatione aspirare. Explicit liber de consciencia. » Il s'agit du traité publié par Mabillon, sous le titre de : « Tractatus de interiori domo seu de conscientia aedificanda », au nombre des écrits supposés de S. Bernard (*S. Bernardi opera,* t. II, col. 335) et qui a été attribué soit à Hugues de Saint-Victor (*Hugonis de Sancto Victore opera,* 1648, t. II, p. 171), soit à S. Bernard, soit à d'autres auteurs. (Cf. Hauréau, *Les œuvres de Hugues de Saint-Victor,* p. 181.)

Fol. 183. « Quoniam in medio laqueorum positi sumus... » — « ...ut amem Deum meum. » Fragment d'un traité connu sous le nom de Manuel de S. Augustin (*S. Augustini opera,* édit. des Bénédictins, t. VI, Append., col. 135, chap. I à XXIV inclus, moins les chap. XVIII et XIX et une partie du chap. XX.) On trouve aussi ce texte dans les œuvres de Hugues de Saint-Victor (édit. de 1648, t. II, p. 200, De anima, liv. IV, chap. I à XI inclus, moins une partie des chap. IX et XI.) Les Bénédictins ont montré que cet ouvrage n'est qu'un ramas d'emprunts faits à S. Augustin, à Hugues de Saint-Victor, à S. Anselme, etc. (*S. Augustini opera,* ibid.) (Cf. aussi Hauréau, *Les œuvres de Hugues de Saint-Victor,* p. 183-184.)

Fol. 189. « Lotharii, levite et cardinalis, de vilitate conditionis humane. » C'est le « Liber de miseria humanae conditionis », d'Innocent III, avec la dédicace au cardinal de Porto. La fin du traité manque ici, par le fait de l'arrachement des quatre derniers feuillets du manuscrit : « De conversione peccatorum... ardentiorem senciet cruciatum. »

Milieu du XIV^e^ siècle. Parchemin. 208 feuillets à 2 col. 235 sur

168 millim. Rel. bois, revêtu de peau chamoisée verte; trace d'une bride en velours fixée par des clous. — (Boisot, n° 102. — 144, I. 19.)

221. Tractatus theologici.

Fol. 1. « Tractatus theologicus ad quaestionem LXXIII divi Thomae de sacramento Eucharistiae. » A la fin de ce traité (fol. 92), il y a la date du 11 mai 1669. — Fol. 97. « Tractatus de sacramento poenitentiae ad tertiam partem Summae theologicae S. Thomae Aquinatis, doctoris angelici. » A la fin, date du 5 août 1669.

Ces deux traités ont été écrits de la main du chanoine de Besançon, Pierre-Lamoral de Montrichard. (V. la généalogie de cette famille dans Labbey de Billy, *Histoire de l'Université du comté de Bourgogne,* t. II, p. 123-131.)

1669. Papier. 199 feuillets. 210 sur 153 millim. Rel. carton, couvert de parchemin, avec cordons en peau chamoisée.

222. « Tractatus de sacrosancto Eucharistiae sacramento, a D. domino Joanne Baptista Joly, utriusque juris doctore aggregato, ac eruditissimo necnon vigilantissimo professore et directore in seminario civitatis Bisuntinae, traditus ac propugnatus anno a partu virgineo millesimo septingentesimo nono. 1709. »

L'auteur de ce petit traité, né à Vuillafans (Doubs), en 1659, a été pendant cinquante-huit ans directeur au grand séminaire de Besançon; il y est mort le 28 janvier 1740. (Voir l'*Histoire du séminaire de Besançon,* par l'abbé Jacquenet, t. I, p. 241-245 et 491.)

Premières années du XVIII[e] siècle. Papier. 152 pages. 158 sur 108 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

223. « Conduite des confesseurs dans le tribunal de la pénitence, donné par M. Drouhard, directeur du séminaire de Besançon, avec les grands principes de la direction des âmes, une idée d'un règlement de paroisse et un recueil de plusieurs avis qu'il est à propos de donner dans les paroisses, selon les occasions qui se présentent, pendant le cours de l'année 1758. »

L'abbé Claude-François Drouhard, originaire de Fallerans (Doubs), mort en 1778, dans sa soixante-quinzième année, a laissé une trace dans les annales du séminaire de Besançon. Voir ce qu'en dit l'abbé

Jacquenet dans l'*Histoire du séminaire de Besançon,* t. I, p. 513-514.

Au verso du plat supérieur de la reliure, ex-libris gravé du doyen de Fouvent en 1762. Cet ex-libris est mutilé.

Milieu du XVIII[e] siècle. Papier. 620 pages. 219 sur 156 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de veau.

224. Raimundi de Pennaforte Summae libri IV.

Commence (fol. 4) : « Quoniam, ut ait Jeronimus, secunda post naufragium... » — Fol. 342. « Summa de matrimonio » (c'est le livre IV de la Somme). — Finit (fol. 394) : « ...corrigat et emendet. »

En marge, gloses de Guillaume de Rennes.

Fol. 1-3. Feuillets de garde empruntés à une Somme théologique copiée au début du XV[e] siècle.

Au fol. 1, on lit : « Inscriptus catalogo monasterii S. Laurentii de Rinello, 1633. — S. Apri Tullensis. — S. Petri de Castineto. »

Commencement du XIV[e] siècle. Vélin fin. 394 feuillets. 139 sur 93 millim. Lettrines inscrites dans des cartouches renfermant des figures d'animaux fantastiques. Rel. moderne en veau brun.

225. Raimundi de Pennaforte Summae libri IV abreviati.

Début (fol. 1) : « Incipit Summa de penitencia, edita a fratre Raymundo, ordinis Predicatorum. Quoniam, ut ait Jeronimus, secunda post naufragium... » — Fin (fol. 178 v°) : « ...voluntarias vero perdit, sicut ibi dicitur. Explicit Summa m[a]gistri Ramundi, de [o]rdine Predicatorum. » Suit une table alphabétique des matières. Les textes canoniques cités par Raimond de Penafort, à l'appui de ses décisions, ne se trouvent pas dans ce manuscrit.

Fol. 185 v°. Tableau de classification des degrés de parenté.

Fol. 186. Morceaux qui se chantent pendant la bénédiction du cierge pascal, avec notation intercalée.

Fin du XIII[e] siècle. Parchemin. 189 feuillets à 2 col. 135 sur 106 millim. Rel. bois, couvert de parchemin; traces de deux fermoirs.

226. Summula Summae Raimundi de Pennaforte.

C'est la Somme de Raimond de Penafort, mise en vers par un auteur du nom d'Adam. (Cf. Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale,* t. II, p. 209-211.)

Commence (fol. 1) :

« Summula de Summa Remundi prodiit ista
Non ex subtili, sed vili scribitur ista
Eloquio. . . . . »

Finit (fol. 18) :

« . . . . . .
Per Dominum, prima finita, quatuor addas
Misse super duas collectas; si tibi festum
Conterit, nullas, ut supra diximus, addas. »

Milieu du XV^e^ siècle. Parchemin. 18 feuillets. 164 sur 111 millim. Rel. basane. — (Provient de Labbey de Billy et a été acheté par la Bibliothèque en 1850.)

227. Bartholomaei de Pisis Summa de casibus conscientiae.

Fol. 1. « Incipit Summa de casibus conscientie, edita a fratre Bartholomeo de Pisis, ordinis fratrum Predicatorum. Quoniam, ut ait Gregorius super Ezechielem... — Abbas. Abbas in suo monasterio... » — Fol. 277 v°. « ...Zelus... ut dictum est supra, Invidia, § 2. Explicit Summa de casibus conscientie, compilata a fratre Bartholomeo de Pisis, ordinis Predicatorum, scripta anno Domini 1449. » — Suit la table.

Fol. 283. Courte notice, de même écriture que la table, sur les divisions du « Liber Decretorum » ; puis deux paragraphes sur l'absolution des cas réservés.

1449. Écriture italienne. Parchemin fin. 283 feuillets à 2 col. 188 sur 134 millim. Dans une lettrine, dont les rinceaux encadrent la moitié de la première page, est la figure à mi-corps d'un Dominicain tenant un gros livre. Rel. italienne, en bois, couvert de basane rougeâtre gaufrée; traces de cabochons et de fermoirs.

228. Bartholomaei de Pisis Summa de casibus conscientiae.

Fol. 1. « Cy commance la table que maistre Gile Grusinet a fait affaire. » — Fol. 2 v°. « Hanc tabulam, utilem valde viris ecclesiasticis et secularibus, complavit (*sic*) venerabilis et discretus vir magister Egidius Grusineti, de Poligniaco, sacre pagine professor. » Ce répertoire en langue française, transcrit de la même main que le corps de l'ouvrage, avait eu pour auteur Gilles Grussignot, de Poligny, chanoine et écolâtre de la cathédrale de Besançon, qui paraît avoir inauguré l'enseignement de la théologie à l'Université de Dole.

Fol. 4. « Jesus Christus, Maria virgo assint nunc meo principio. — Incipit optima Summa de casibus consciencie, que Bartholina communiter nuncupatur. Quoniam, ut ait Gregorius super Ezechielem... — Primo de abbate. Abbas in suo monasterio... » — Fol. 269. « ...ut dictum est supra, Invidia, § 2. Consummatum fuit hoc opus in villa Polligniaci, per me fratrem Marcum Prepositi, conventus Lingonensis fratrum Predicatorum, anno Domini M° CCCC° LVI°, die vero 19 mensis martii. » — Fol. 270. Table.

Ce volume fut possédé de bonne heure par Jean Regnard, prêtre, bachelier ès arts, qui fut vicaire au bourg de La Rivière, près de Pontarlier. On voit, fol. 269 et 273, deux ex-libris de ce personnage. Enfin, fol. 278 v°, une main de la fin du XV^e^ siècle a écrit : « Ista Bartholina pertinet conventui Sancte Clare de Bisuncio. »

1457. Papier vergé très fort, marqué à la tête de bœuf. 278 feuillets à 2 col. 214 sur 150 millim. Rel. bois, couvert de filets en carreaux et losanges; le dos manque; traces de deux fermoirs. — (Capucins de Besançon.)

229. Guillelmi Peralti tractatus de virtutibus.

Fol. 1. « Divisio capitulorum in tractatu de virtutibus. Presens opus habet quinque partes principales... » — Fol. 4. « Incipit tractatus moralis de virtutibus; incipit prologus. Cum circa utilia studere debeamus... » — Fol. 261 v°. « ...celestem hereditatem. Tractatus virtutum explicit. Benedictus Dominus virtutum, qui incepit et complevit. Amen. »

Sur ce traité, cf. Quétif et Echard, *Scriptores ord. Praedic.*, t. I, p. 132-133 et l'*Hist. littér. de la France*, t. XIX, p. 308 et suiv.

Première moitié du XV^e^ siècle. Écriture de plusieurs mains contemporaines. Parchemin. 261 feuillets à 2 col. 190 sur 140 millim. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre; traces de deux fermoirs qui étaient fixés par des clous de cuivre.

230. Argumentum theologiae de peccato, auct. Georgio Siculo.

Ce traité, écrit sous forme de lettre, porte en tête (fol. 1) l'adresse que voici : « Georgius Siculus reverendo Patri D. Luciano Mantuano, dignissimo abbati Pomposiano, salutem et pacem. » La formule de datation est ainsi conçue (fol. 51) : « Ex monasterio Sancti Benedicti agri Mantuani, sexto idus decembris anni millesimi quingentesimi quadragesimi sexti. »

Cet exemplaire avait été offert par l'auteur à Christophe Madruce, dit le cardinal de Trente. Il est dans une reliure soignée, couverte de veau fauve, avec tranches dorées, portant, sur le plat supérieur, cette inscription dédicatoire en lettres d'or : REVERENDISSIMO CARDINALI TRIDENTINO. Ce volume, donné au cardinal de Granvelle par son confrère le cardinal Madruce, fut possédé, au siècle suivant, par l'abbé J.-B. Boisot.

Milieu du XVI[e] siècle. Écriture soignée, paraissant être celle de l'auteur. Papier. 51 feuillets. 243 sur 172 millim. — (Boisot, n° 96. — 147, J. 19.)

251. Traités de Jean Glapion.

Fol. 2. « Le Passetemps du pèlerin de vye humaynne, composé par frère Jehan Glappion, en son temps confesseur de l'impériale Majesté Charles d'Austrice, cinquiesme de ce nom, et à icelluy empereur envoyé. A l'Empereur. Très excellent et très redoubté prince, les darniers jours passez, estant plain de tristesse et d'ennuy pour le dangier et inconvénient esquelz c'est mis le povre peuple à l'occasion des doctrines erronées et mauvaises, lesquelles contre nostre foy on a depuis peu de temps semé par la chrestienté... votre humble chappellain vous a volu dédier led. traicté... distingué par sept journées, selon les sept jours par lesquelz toute nostre vye passe, ...et commence au vendredy, pour ce que ledit traicté a esté commancé le vendredy et sept jours après parachevé... »

Fol. 75. Des cérémonies et interprétations du sacrifice de la messe, par le même : « Pour ce que la messe a esté ordonnée quant à sa première institution de nostre Saulveur et Rédempteur, pour remémorer sa doloreuse passion... »

Sur l'auteur de ces traités, on peut consulter La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise,* au mot *Jean Glapion.*

Le manuscrit porte, en plusieurs endroits (fol. 75, 145 v°, etc.), la signature de Jacques de Boingne, l'un de ses premiers possesseurs. Il fut donné à la bibliothèque de Saint-Vincent de Besançon, en 1721, par Pierre Belin, conseiller doyen du parlement de Franche-Comté (voir fol. 1).

Première moitié du XVI[e] siècle. Papier. 146 feuillets. 210 sur 147 millim. Grandes lettres élégamment faites au trait de plume, avec profils humains logés dans des rinceaux. Rel. du milieu du XVI[e] siècle, en carton couvert de veau très finement gaufré. — (165, I. 19.)

252. Mauricii distinctiones.

Fol. 1-3. Table alphabétique des articles : *Abjectio-Zona*.

Fol. 4. « Circa abjectionem nota qualiter in Scriptura sumitur... » — Fol. 254. « ...et precincti circa pectora zona aurea, et cetera. »

C'est un dictionnaire de mots ou d'expressions bibliques, avec des explications appropriées aux usages que les prédicateurs en pouvaient faire. L'auteur, que plusieurs manuscrits nomment frère Maurice, était probablement un Dominicain anglais, mort vers 1300. Cf. Daunou, dans *Histoire littéraire*, t. XXI (1847), p. 132-137.

Seconde moitié du XIII[e] siècle. Parchemin. 254 feuillets à 2 col. 255 sur 175 millim. Rel. en bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre. — (Boisot, n° 89. — 53, H. 19.)

253. Ivonis Carnotensis de ecclesiasticis sacramentis, Gaufridi Babionis et SS. Augustini et Bernardi sermones.

Fol. 1. « De sacramentis dedicationis Ivonis, Carnotensis episcopi. Quoniam ad dedicationem presentis basilice... » De l'ensemble des sermons d'Ives de Chartres, nous n'avons ici que les huit premiers; le huitième n'est même transcrit qu'à moitié (fol. 31 v°) : « ...sponsam non sibi, sed sponso ». — Fol. 31 v°. 18[e] sermon : « Cum cetere festivitates... » Cf. *Ivonis Carnotensis opera*, 1647, p. 259 et seq. — Fol. 32. Lettre d'Ives de Chartres à Pons, abbé de Cluni (fragment) : « Quesivi[t] a parvitate mea... » Migne, *Patr. lat.*, CLXII, col. 233.

Suivent quatre-vingt-un sermons anonymes, dont la plupart ont déjà été signalés comme étant de Geoffroy Babion.

Fol. 33. « Dicite, pusillanimes, confortamini... Ante adventum Domini, fratres karissimi, in tanta caligine genus humanum totum volvebatur... » Sermon de G. Babion. (Cf. Hauréau, *Notices et extraits*, t. II, p. 100, et t. V, p. 247.)

Fol. 35. « Sanctam ac desiderabilem, gloriosam ac singularem sollempnitatem, hoc est nativitatem Domini... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. II, p. 101, et t. V, p. 247.)

Fol. 36. « In Natale Domini. Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris... Adquisiverat sibi, fratres karissimi, genus humanum... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 34, t. II, p. 101, et t. V, p. 247.)

Fol. 38. « De S. Staephano (*sic*), prothomartire. Diligite inimicos vestros... Dominus ac redemptor noster, fratres karissimi, venerat in

mundum ex sola dilectione... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. II, p. 101, et t. V, p. 247.)

Fol. 39. « De S. Johanne evangelista. Vulpes foveas habent... De impietate hominum Dominus ac redemptor noster, fratres karissimi, querimoniam facit... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. II, p. 102, et t. V, p. 247.)

Fol. 41. « Natalis dominici diem hodie celebramus octavum, in quo puer Jesus a parentibus carnis sue carnale circumcisionis accepit sacramentum... » (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 39.)

Fol. 42. « In die Epiphanie. Cum natus esset Jesus... Cum creator omnium, fratres karissimi, formam servi pro servis accipiens... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. II, p. 103, et t. V, p. 247.)

Fol. 43 v°. « Legale preceptum fuit quod virga Aaron poneretur in templo, que protulit frondes, florem et fructum. Hec virga beatam Mariam virginem nobis annuntiat... »

Fol. 44. « In dominica die. Cum descendisset Jesus de monte... Quando, fratres karissimi, Christus voluit inter homines habitare... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. II, p. 103, et t. V, p. 248.)

Fol. 46. « In Purificatione S. Marie. Postquam impleti sunt dies purgationis... Consuetudo, fratres karissimi, erat in veteri lege... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 35, t. II, p. 103, et t. V, p. 248.)

Fol. 48. « De Quadragesima. Audi, Israël, mandata vite... Ammonet Dominus, fratres karissimi, per Jheremiam prophetam, ut audiatis ejus mandata... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 35, et t. V, p. 248.)

Fol. 50. « Si quis diligit me... Unde Psalmista : « Furor illis secundum similitudinem serpentis... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. II, p. 104, et t. V, p. 248.)

Fol. 52. « In Quadragesima. Maria, soror Moysi... Ultiones, fratres karissimi, veteris Testamenti ad correctionem hominis illius temporis facte sunt... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 35, et t. V, p. 248.)

Fol. 54. « De eodem. Nolite diligere mundum... Est quidam spiritualis inimicus qui genus humanum excecat... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 83, et t. V, p. 248.)

Fol. 56. « Missus est angelus Gabriel ad Mariam, id est predicator divini ad peccatorem, et concipit Maria Jesum, id est peccator proposi-

tum sanctum et bonum desiderium quod est Jesus, id est salvator peccatorum... »

Fol. 57. « Excutere de pulvere, consurge... Audite, filii karissimi, quam dulciter, quam affectuose celestis sponsus... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, *ibid.*)

Fol. 59. « Noli emulari in malignantibus... Multi sunt in mundo, fratres karissimi, qui cum videant hujus mundi homines florere... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 84, et t. V, p. 248.)

Fol. 61. « Dicite, filie Syon... Mandat vobis rex celestis, fratres karissimi, per Zachariam prophetam, gaudium sui adventus... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 362, et t. II, p. 107.)

Fol. 64. « Ad Palmas. Dominus noster J. Ch., ut sanctificaret per suum sanguinem populum, extra portam passus est... Satis, fratres karissimi, audivistis... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 36, et t. V, p. 248.)

Fol. 65 v°. « Alius. Scitote, fratres karissimi, quia vetus homo noster.. Letum nuntium affert nobis... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 84, et t. II, p. 109.)

Fol. 67 v°. « Item. Ecce odor filii mei... Aggratulatur vobis, fratres, Pater celestis... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 36.)

Fol. 69 v°. « In Cena Domini... Dominus noster J. Ch., in qua nocte tradebatur, accepit panem et gratias agens fregit... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 37, et t. II, p. 111.)

Fol. 71 v°. « Sermo ad penitentes in Cena Domini. Venite, filii, audite me... Audite, fratres karissimi, quam dulci voce, quali affectu revocat nos mitissimus Pater... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. V, p. 249.)

Fol. 73 v°. « Estote imitatores Dei... Admonet vos, fratres karissimi, [Apostolus] ut, sicut filii Dei estis, non a tanto patre degeneretis... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 40, t. II, p. 112, et t. V, p. 248.)

Fol. 75. « Alius. Cum intinxisset Dominus panem, dedit Jude Simoni... Satis novit caritas vestra, dilectissimi fratres, quod tota perfectio... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 362, t. II, p. 112, et t. VI, p. 51.)

Fol. 77 v°. « Sciens Jesus quod venit ejus hora... Vos satis, fratres, Dei gratia intelligitis que vobis a Domino precipiuntur... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, p. 84, et t. V, p. 248.)

Fol. 78 v°. « In Parasceve. Populo meus, quid feci tibi?... Diu, fratres karissimi, toleravit nos Dominus... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 37, et t. V, p. 249.)

Fol. 81. « In Pascha. Paulus apostolus ait : Etenim... Si ergo pascha Christus, pensandum nobis est quid de pascha lex... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, *ibid.*)

Fol. 82 v°. Ad letaniam majorem. Divina Scriptura, fratres karissimi, nos aliquando ad lacrimas, aliquando ad gaudium invitat... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 38, et t. V, p. 250.)

Fol. 83 v°. « Augustinus, de S. Helia. Dominus Deus noster nolens aliquem nostrum perire... » — « ...tardius veniet, sed cum venerit, finem non habebit. » De S. Augustin. (Migne, *Patr. lat.*, XLVIII, col. 97-99.)

Fol. 84 v°. « De exaltatione S. Crucis. Verbum crucis pereuntibus... Fratres karissimi, quia fidelibus locuturi de misterio crucis sumus... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 40, et t. V, p. 250.)

Fol. 86. « Ad letaniam majorem. Confitemini alterutrum... Cum in aliis, fratres karissimi, diebus, ad confessionem et ad penitentiam debeatis invitari... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. V, p. 250.)

Fol. 87 v°. « De eodem. Quis vestrum habebit amicum... Modo sunt dies, fratres karissimi, Rogationum et orationum et ideo dignum... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 243.)

Fol. 89. « De Ascensione. Elevatus est sol in celum et luna stetit in ordine suo. Hodie, fratres karissimi, est Ascensionis Domini jocunda festivitas... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 38, et t. V, p. 250.)

Fol. 90 v°. « Ad Pentecosten. Cum complerentur dies Pentecostes... Congruum est, fratres karissimi, ut, in his diebus, conventum in domo Domini faciatis... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 38.)

Fol. 92. « Item de eodem. Verbo Domini celi firmati sunt... Fratres karissimi, scire debetis que et quanta sit sollempnitas ista... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. V, p. 251.)

Fol. 93. « Abb. c. de Pascha. Ecce vicit leo de tribu Juda, radix, aperire librum, signacula ejus. Septem signacula sunt : temporalis nativitas... » — « ...ut quod hystorice precessit in capite, consequenter etiam credatur fieri moraliter in ejus corpore. » Ce sont les sermons LVII et LVIII de S. Bernard, *De diversis,* édit. de Mabillon.

Fol. 94. « De S. Johanne. Ubi venit plenitudo temporis... Fratres

karissimi, magna dispensatione voluit Deus humanum genus redimere... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I. p. 39.)

Fol. 95. « Ad sacerdotes. Super muros tuos, Jerusalem, constitui custodes... Jerusalem, fratres, super muros cujus Dominus custodes posuisse per prophetam testatur, sancta Ecclesia est... »

Fol. 96. « Item. Ecce ego super pastores... Quam grave sit, fratres magisterii pondus appetere... » (Cf. Hauréau, *id.*, *ibid.*)

Fol. 96 v°. « Ad clericos. De cunctis hominum generibus, fratres karissimi, tres tantummodo viri perhibentur... » (Cf. Hauréau, *id.*, *ibid.*)

Fol. 97. « Ad populum. Sicut ex libro sancti prophete Iezechielis (*sic*), omnium sanctarum scripturarum summam in tribus tantummodo verbis fraternitati vestre proferimus... »

Fol. 97 v°. « Item. Per multas tribulationes, fratres karissimi, sicut dicit Apostolus, oportet nos introire in regnum Dei. Si enim Christum prius oportuit pati et resurgere... »

Fol. 98. « Ad populum. Oportet, fratres karissimi, ut tota mentis intentione inquirere vel intelligere studeamus quare Christiani sumus et quare crucem Christi in fronte portamus... »

Fol. 99. « De divite et camelo. Verba Domini sunt, fratres karissimi, quia dives difficile intrabit in regnum celorum... Mire fortasse videtur et impossibile quod de camelo dicitur... »

Fol. 99 v°. « De ecclesia. Osee propheta meretricem accipere jubetur, qui crispando nares et frontem rugando non contradicit, secundum Apostoli dictum... »

Fol. 100 v°. « Ad sacerdotes. Agar cum filio ejecta est a Sarra, que Sarra typum gerit Ecclesie, que est mater nostra et eicit umbram et filium ejus, judaicum populum... »

Fol. 101. « Item. Adhuc, inquit Dominus, sedere vos faciam in tabernaculis, sicut in diebus festivitatis. Tabernacula ista Ecclesia est, que fundata in collegio sanctorum... »

Fol. 102. « Duas Moyses tubas de argento constituit, ut ad eorum clangorem populus ad audiendam legem conveniret. Sed quid per tubas, nisi apostolorum principes, Petrum et Paulum, a vero Moyse, Christo, in mundo constitutos intelligimus?... »

Fol. 102 v°. « Abb. c. Quis ascendet in monte Domini? Ascendit quidem semel Christus corporaliter super altitudinem celorum... » C'est, avec sept lignes en plus à la fin, le sermon LXI de S. Bernard, *De diversis,* édit. de Mabillon.

Fol. 103. « Ad sacerdotes. Designavit Dominus... Elegit, fratres karissimi, Dominus in primitiva ecclesia duodecim apostolos... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 247, et t. V. p. 208.)

Fol. 104 v°. « Alius. Ve pastoribus qui dispergunt... Audite, fratres, super vos sententiam Domini terribilem, increpantem, comminantem... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. II, p. 316.)

Fol. 106. « Item. Factum est verbum Domini ad Ezechielem, dicens : Fili hominis... Vos, fratres karissimi, estis pastores Israël, quia fideles in Ecclesia Christi pascere debetis... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 244, et t. II, p. 264, et 317.)

Fol. 107 v°. « Ad sacerdotes. Deus stetit in synagoga... Fratres karissimi, cum Dominus noster Jesus Christus, Deus ante secula... » De G. Babion (?). (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 245.)

Fol. 110. « De S. Maria. Ab initio et ante secula creata sum... Quam venerabilis sit, fratres, sollempnitas gloriose virginis Marie, ex verbis ipsius Domini de ea ita dicentis attendere possumus... »

Fol. 110 v°. « Ad plebem. Dominus noster det nobis verbum suum proferre recta intentione ad nostram salutem et sic ut vos intelligatis, scire debetis antiquitus fuisse magnam guerram... Perpendamus ergo, fratres, quantas laudes, gratias et munera debeamus Creatori... »

Fol. 111 v°. « Ad contemplativos. Ecce quam bonum... Sic aggratulatur, fratres, David propheta fraternitati vestre... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. V, p. 132.)

Fol. 113. « Alius. Cum egrederetur Loth de Sodomis... Novistis, fratres, quod Loth, nepos Abrahe, inter pessimos, in Sodoma et Gomorra moratus est... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. II, p. 247 et 314.)

Fol. 114 v°. « Alius. Legitur, fratres karissimi, quod Jacob duas uxores habuerit... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 40.)

Fol. 116 v°. « Ad clericos. In omnibus exhibeamus nosmetipsos, fratres karissimi... Dominus noster per gratiam suam... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 85.)

Fol. 118. « De episcopis et unitate E[c]clesie. Dicit apostolus Paulus : Non est potestas... Audite, fratres, quid apostolus Domini clamat vobis... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. IV, p. 4, et t. V, p. 133.)

Fol. 120. « Ad sacerdotes. Fecit Deus duo magna luminaria... » Sic voluit Dominus, fratres, facere creaturas mundi... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. V, p. 133 et 208.)

Fol. 121. « Ad sacerdotes. Valde pertimeo ne commissa mihi plebs fidelium vel reatus mei additamento depereat... » De G. Babion (?). (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 248, et t. V, p. 208.)

Fol. 124 v°. « Alius. Dicit Dominus per Jeremiam prophetam : Preparamini... Vos, fratres karissimi, congregati estis in domo Domini... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 246, et t. V, p. 208.)

Fol. 126 v°. « Ad sacerdotes. Labia sacerdotis custodiunt scientiam... Audite, fratres karissimi, quantum thesaurum Dominus vobis commisit... » De G. Babion (?). (Cf. Hauréau, *id.*, t. V, p. 208.)

Fol. 128. « Ad sacerdotes. Designavit Dominus Jesus... Elegit, fratres karissimi, Dominus in primitiva Ecclesia duodecim apostolos... » Même exorde que pour le sermon du fol. 103 ; seulement le reste du texte diffère. Le texte que nous avons ici est celui que Beaugendre a publié, col. 855 des œuvres d'Hildebert de Lavardin. Mais ce sermon, comme celui du fol. 103, est de G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 247.)

Fol. 129. « In dedicatione. Facta sunt encenia... Fratres karissimi, edificavit Salomon templum Domini... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. V, p. 134 et 208.)

Fol. 131. « Ad contemplativos. Induite vos armatura Dei, ut possitis resistere in die malo et in omnibus perfecti stare : exercitus Dei magni estis ; estote castrorum acies ordinata. Sic enim de talibus ait Salomon... »

Fol. 132 v°. « Ad contemplativos. Quesivi dilectum meum... Hec verba, fratres karissimi, sunt Ecclesie contemplative... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. V, p. 132.)

Fol. 134. « Ad sanctimoniales. Omnis gloria ejus, filie... In hoc versu prophetico, filie dilectissime, gloriam Domine nostre describunt... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. V, p. 133.)

Fol. 135. « Ad sacerdotes. Homo quidam peregre proficiscens... Hec parabola, fratres karissimi, dicta a Domino... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 86.)

Fol. 136 v°. « Alius. Locutus est Dominus ad Moysen, dicens : Homo... Fratres karissimi, timeo quod quosdam vestrum... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, *ibid.*)

Fol. 138. « Ad sacerdotes. Locutus est Dominus ad Moysen, dicens : Sacerdos... Fratres karissimi, hec omnia que in veteri lege... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. V, p. 133.)

Fol. 139. « In synodo. Posuit Moyses in tabernaculo... Hujus rei figure, o vos sacerdotes, ad vos pertinent... » De G. Babion. (Cf. *Not. et extr. des mss.*, t. XXXI, 2e partie, p. 138, et t. XXXII, 2e partie, p. 145.)

Fol. 140. « Venite, filii, ad me omnes qui laboratis... Audite, fratres karissimi, quantum affectum dilectionis ostendit erga nos Dominus... » De G. Babion. (Cf. *id.*, t. XXXI, 2e partie, p. 140, et t. XXXII, 2e partie, p. 149.)

Fol. 140 v°. « Ad populum. Exite, populo meus, de Babylonia... Sunt, fratres karissimi, in mundo duo regna... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *Not. et extr.*, t. I, p. 34, et t. II, p. 255.)

Fol. 142. « Item. Simile est regnum celorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo... Dominus Jesus Christus, fratres karissimi, inter homines habitans et tenebras mundi predicationis sue luce illuminans, sedebat... Seminator ille Christus est... »

Fol. 143. « Item ad populum. Convertimini et agite penitentiam... Audite, fratres, quante misericordie, quante patientie est redemptor noster.. » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. I, p. 246, et t. VI, p. 51.)

Fol. 144 v°. « Item. Arborem fici habebat... Dominus et redemptor vester, fratres karissimi, aliquando per similitudines nobis loquitur... »

Fol. 145 v°. « De decimis. Filii hominum, usquequo gravi corde... Fratres karissimi, si filii Domini estis, audite patienter correctionem patris... » De G. Babion. (Cf. *Not. et extr.*, t. XXXI, 2e partie, p. 139.)

Fol. 146 v°. « Ad populum. Surge qui dormis et exurge a mortuis et illuminabit te Christus. Huc usque, fratres karissimi, satis obdormistis, huc usque pigritati estis, huc usque in volutabro voluptatum vestrarum jacuistis... »

Fol. 147 v°. « De vitanda superbia. Diabolus, despectis angelorum legionibus secum socialiter constitutis, ad culmen conatus est... » De G. Babion (?). (Cf. Hauréau, *Not. et. extr.*, t. I, p. 248.)

Fol. 148 v°. « In dedicatione. Inquit Apostolus : Christus dilexit Ecclesiam... Audite, fratres, Paulum apostolum... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. V, p. 209.)

Fol. 149 v°. « Item de eodem. Fundamenta ejus in montibus... Gloriosam, fratres karissimi, civitatem cepit ab inicio mundi Dominus edificare... » De G. Babion. (Cf. Hauréau, *id.*, t. V, p. 134 et 209.)

Incomplet de la fin, par suite de la disparition du feuillet qui était probablement le dernier du manuscrit : « ...non vituperat illos Apostolus qui sunt divites, sed qui volunt esse divites, id est qui amant divicias. Unde ait : Qui volunt divites fieri, incidunt in temptationem et desideria multa et noxia que... » (Beaugendre, *Hildeberti opera,* col. 644.)

Une autre lacune, probablement aussi d'un feuillet, est à signaler entre les fol. 144 et 145.

Au bas du fol. 1, se trouve cette mention de l'un des premiers possesseurs du volume : « Memoriale III, Odonis de Polengeio. »

Sur le premier feuillet de garde, on voit cet ex-libris : « Ce présent livre est pour Huguenin de Pers, clerc et notaire de très hault et puissant seigneur et mon très redoubté seigneur, monseigneur le comte de Nevers et de Rethel, en sa chastellenie de Molins-lez-Angibers, fait et donné le dymenche avant la Nativité Nostre-Dame de l'an mil CCCCLVIII. » Vient ensuite, sur le même feuillet, la signature de Guillaume de Pers.

Sur le dernier feuillet de garde est la mention : « De conventu Dole », laquelle prouve que le volume fut possédé, au XVI^e^ siècle, par les Cordeliers de Dole.

Fin du XII^e^ siècle. Parchemin. 150 feuillets. 180 sur 120 millim. Vol. dérelié. — (Boisot, n° 135. — 85, F. 19.)

254. S. Bernardi sermones, etc.

Fol. 1. Table des sermons « de tempore et sanctis », avec renvoi aux folios du manuscrit. Suivent (fol. 2-195) ces sermons, tels qu'ils se trouvent dans le recueil des œuvres de S. Bernard, t. III, col. 717 à 1084, de l'édit. de Mabillon (1690), moins les quatre homélies « de laudibus Virginis » (col. 732-755), le sixième sermon sur le Carême (col. 824-825), le deuxième sermon pour le sixième dimanche après la Pentecôte (col. 939-941), le deuxième sermon pour la fête de la Conversion de S. Paul (col. 958-959), les deux sermons sur S. Victor (col. 963-967) et le deuxième sermon sur S. Malachie (col. 1046-1049). Dans cette partie du manuscrit se trouvent, par contre, les sermons *De diversis*, n^os^ XLIV (fol. 94), XLIII (fol. 104 v°), XXXVI (fol. 116), XXXVIII (fol. 117), XXXIX (fol. 117 v°), XXXVII (fol. 118), XXXV (fol. 120), XLVI (fol. 159), le sermon « Intravit Jesus in quoddam castellum, etc. Quod Dominus... » (fol. 152), publié par Mabillon, au nombre des œuvres supposées de S. Bernard (t. V,

col. 681), et la lettre de S. Bernard aux Irlandais sur la mort récente de S. Malachie (fol. 193) (édit. de Mabillon, t. I, col. 336). — Par suite de la disparition des fol. 179, 180 et 181, il y a dans le manuscrit une lacune, depuis ces mots du sermon pour la fête de S. Martin « ... ad cujus os aures sue fuerant, cum responderes... » (t. III, col. 1054, 14e ligne), jusqu'à ces mots du premier sermon pour la fête de S. André : « ...suavitatem dedit, qui dedit... » (*Id.*, col. 1060, ligne 43e du texte du sermon.)

Fol. 195. « Incipiunt capitula in opusculo beati Bernardi super *Dixit Symon Petrus ad Jesum...* » — Fol. 195 v°. « Item incipiunt capitula super breves sermones. »

Fol. 196. Ouvrage publié par Mabillon, sous ce titre : « Gaufridi abbatis declamationes de colloquio Simonis cum Jesu, ex S. Bernardi sermonibus collectae » (t. V, col. 283-312). Cet écrit est attribué par divers copistes et par Mabillon à Guerri d'Auxerre, abbé d'Igny, que S. Bernard avait eu pour dévoué secrétaire.

Fol. 210. « Sermo ad clericos de conversione. » Cette œuvre de S. Bernard a été publiée par Mabillon, t. II, col. 477 à 496.

Fol. 220. Sermon *De diversis,* n° XVII. — Fol. 221 v°. *Id.*, n° XVIII. — Fol. 222 v°. *Id.*, n° XX. — Fol. 223. *Id.*, n° II. — Fol. 224 v°. *Id.*, n° III. — Fol. 225. *Id.*, n° XXI. — Fol. 225 v°. *Id.*, n° XXII. — Fol. 227. Sixième sermon sur le Carême (t. III, col. 824-825). — Fol. 227 v°. Sermon *De diversis,* n° XIX. — Fol. 228. *Id.*, n° IV. — Fol. 229. *Id.*, n° XXXI. — Fol. 229 v°. *Id.*, n° XXIII. — Fol. 230 v°. *Id.*, n° XXIV. — Fol. 231. *Id.*, n° XXV. — Fol. 232. Deuxième sermon pour le sixième dimanche après la Pentecôte (t. III, col. 939-941). — Fol. 232 v°. Troisième sermon pour le sixième dimanche après la Pentecôte, déjà transcrit plus haut, fol. 114 v°, t. III, col. 941-943). — Fol. 233 v°. Sermon *De diversis,* n° XXVI. — Fol. 234. *Id.*, n° V. — Fol. 235. *Id.*, n° VI. — Fol. 235 v°. *Id.*, n° VII. — Fol. 236. *Id.*, n° VIII. — Fol. 237 v°. *Id.*, n° IX. — Fol. 238. *Id.*, n° X. — Fol. 239. *Id.*, n° XXVII. — Fol. 240 v°. *Id.*, n° XI. — Fol. 241. *Id.*, n° XXVIII. — Fol. 242. *Id.*, n° XXIX. — Fol. 243. *Id.*, n° XII. — Fol. 243 v°. *Id.*, n° XIII. — Fol. 244. *Id.*, n° XXX. — Fol. 244 v°. *Id.*, n° I. — Fol. 246. *Id.*, n° XIV. — Fol. 247. *Id.*, n° XV. — Fol. 247 v°. *Id.*, n° XVI. — Fol. 249. *Id.*, n° XXXIII. — Fol. 250 v°. *Id.*, n° XXXIV. — Fol. 251 v°. *Id.*, n° XLV. — Fol. 252 v°. *Id.*, n° XLVI, déjà transcrit plus haut, fol. 159, et

n° XLVII. — Fol. 253. *Id.*, n°s XLVIII et XLIX. — Fol. 253 v°. *Id.*, n° L. — Fol. 254. *Id.*, n°s LI et LII. — Fol. 254 v°. *Id.*, n° LIII. — Fol. 255. *Id.*, n°s LIV et LV. — Fol. 256. *Id.*, n°s LVI et LVII. — Fol. 256 v°. *Id.*, n° LVIII. — Fol. 257. Sentences de S. Bernard, n° 1 (t. III, col. 1238) et sermons *De diversis,* n°s LIX et LX. — Fol. 257 v°. Sermon *De diversis,* n° LXI. — Fol. 258. Sentences, n°s 2 et 3, et sermons *De diversis*, n°s LXII et LXIII. — Fol. 258 v°. Sermons *De diversis,* n°s LXIV et LXV. — Fol. 259. *Id.*, n° LXVI. — Fol. 259 v°. *Id.*, n°s LXVII et LXVIII. — Fol. 260. *Id.*, n° LXIX. — Fol. 260 v°. *Id.*, n°s LXX, sentences, n°s 4 et 5, et sermon *De diversis*, n° LXXI. — Fol. 261. Sermon *De diversis*, n° LXXII. — Fol. 262. *Id.*, n°s LXXIII, LXXIV et LXXV. — Fol. 262 v°. *Id.*, n°s LXXVI et LXXVII. — Fol. 263. Sentences, n° 6, et sermons *De diversis,* n°s LXXVIII, LXXIX et LXXX. — Fol. 263 v°. Sermons *De diversis,* n°s LXXXI et LXXXII. — Fol. 264. *Id.*, n°s LXXXIII et LXXXIV. — Fol. 264 v°. *Id.*, n° LXXXV, sentences, n° 7, et sermon *De diversis*, n° LXXXVI. — Fol. 265. Sermon *De diversis,* n° LXXXVII. — Fol. 266. *Id.*, n°s LXXXVIII et LXXXIX. — Fol. 266 v°. Sentences, n°s 8 et 9, et sermon *De diversis,* n° XC. — Fol. 267 v°. Sentences, n° 10, et sermon *De diversis,* n° XCI. — Fol. 268 v°. Sermon *De diversis,* n° XCII. — Fol. 269 v°. *Id.*, n° XCIII. — Fol. 270. *Id.*, n°s XCIV et XCV. — Fol. 270 v°. *Id.*, XCVI. — Fol. 272. Sermon sur les sept dons du S. Esprit : « Prima gratia est timor Domini.... », publié par Mabillon au nombre des œuvres supposées de S. Bernard (t. V, col. 757). — Fol. 273. Sermon *De diversis*, n° XCVIII. — Fol. 273 v°. Sentences, n°s 16 et 17, et sermons *De diversis*, n°s XCIX et C. — Fol. 274. Sermons *De diversis*, n°s CI et CII. — Fol. 274 v°. *Id.*, n° CIII. — Fol. 275. Sentences publiées par Mabillon au nombre des écrits supposés de S. Bernard (t. V, col. 771-786), n° 30, et sermon *De diversis*, n° CIV. — Fol. 275 v°. Sermon *De diversis,* n° CV, sentences de S. Bernard, n°s 11 et 12, et sermon *De diversis,* n° CVI. — Fol. 276. Sentences supposées de S. Bernard, n° 31, et sermon *De diversis*, n° CVII. — Fol. 276 v°. Sentences supposées de S. Bernard, n°s 19, 20, 1 à 18 inclus, 21 à 29 inclus, 32 à 182 inclus, 185 et 186. — Fol. 284 v°. Sermon *De diversis*, n° CVIII, incomplet de la fin : « ...sed sapere ad sobrietatem. Cui putas... », et sentences de S. Bernard, n°s 13, 14 et 15. — Fol. 285. Sermons *De diversis,* n°s CIX, CX et XCVII. — Fol. 285 v°. « Conversus est hodie Paulus, immo Saulus conversus est verus (*sic*) in

Paulum. Siquidem factus est... » Le texte, dans l'état actuel du manuscrit, s'arrête à ces mots ; c'est le début du deuxième sermon pour la fête de la Conversion de S. Paul (t. III, col. 958).

On a coupé quinze feuillets en tête du volume et trente à la fin.

Quatre feuillets restés en blanc, à la fin du manuscrit, ont été utilisés pour transcrire, au rebours du texte de S. Bernard :

1°. La bulle de confirmation des privilèges de la cathédrale de Saint-Étienne de Besançon, par le pape Léon IX, en date du 11 janvier 1051 (Dunod, *Histoire de l'église de Besançon,* t. I, preuves, p. XXXVI-XXXIX) ;

2°. La notice de la consécration du grand autel de Saint-Étienne de Besançon par le pape Léon IX, le 3 octobre 1050 (P.-F. Chifflet, *Histoire de Tournus,* preuves, p. 357-58) ;

3°. Le catalogue des évêques et archevêques de Besançon, avec addition des noms d'archevêques ayant occupé le siège à partir de Hugues I^er^ jusqu'à Jean de la Roche-Taillée (1430) (voir plus haut, manuscrit n° 98) ;

4°. Un cérémonial des synodes, ainsi intitulé : « Pretitulatio prelibande synodi quorundam sanctorum, a domno Gorfrido (*sic*), etate juvene, sed moribus episcopo simili, de sanctorum Patrum dictis breviter excerpta. »

A la suite de la bulle de Léon IX, le copiste a consigné dans les termes suivants le fait de la réunion en un seul des deux chapitres métropolitains de Besançon : « Anno Domini millesimo CC°LIII°, facta fuit unio ecclesie Sancti Stephani et Sancti Johannis a donno Hugone de Semtcher, legato istius provincie Bisuntine, tempore Willermi, archiepiscopi Bisuntini, in crastino sancti Martini hyemalis. »

Première moitié du XV^e^ siècle. Papier et parchemin mélangés. 285 feuillets à 2 col., plus le fol. 224 *bis,* et moins les fol. 179, 180 et 181 (foliotage contemporain du manuscrit) ; en plus les 4 feuillets de la fin, renfermant les documents mentionnés ci-dessus. 331 sur 240 millim. Rel. en carton, couvert de peau rouge. — (Séminaire de Besançon.)

235. « Sermones magistri Johannis de Abbatis villa per circulum anni in diebus dominicis », etc.

Fol. 1. Prologue : « Cum sacrosancta mater Ecclesia, premonstrante sancto Spiritu... » — Fol. 3. Sermon pour le premier dimanche de l'Avent : « Cum appropinquasset Jesus Jerosolimis et venisset Bethfage, et cetera. Evangelium istud duabus deservit dominicis... »

Le manuscrit s'arrête dans le cours du second sermon sur Jésus dans la barque (fol. 48 v°) : « ...Spiritus maligni abundant in subgerendis voluptatibus hujus mundi, qui transeunt et defluunt more fluviorum etiam istarum navium deductione. »

Sur Jean Halgrin, d'Abbeville, doyen de l'église d'Amiens, puis archevêque de Besançon et enfin cardinal-évêque de Sabine, mort en 1237, consulter *Histoire littéraire*, t. XVIII, p. 162-177, et Lecoy de la Marche, *La chaire française au moyen âge*, 2e édit., p. 60 et suiv.

Fol. 49. Commentaire sur le livre de la Sagesse : « Fili, concupiscens sapientiam, conserva justiciam et Deus prebebit illam tibi... » — « ...Ideo expulse sunt gentes ut ipsi Hebrei reciperent dignam remunerationem pro peregrinatione puerorum Dei Abraham, Ysac et Jacob. »

Au bas du fol. 1, on lit, en grandes lettres : « Liber Cistercii. »

Milieu du XIIIe siècle. Trois écritures différentes pour la 2e partie. Parchemin. 71 feuillets à 2 col. 350 sur 230 millim. Dérelié. — (Acheté par la Bibliothèque, en 1820.)

256. Sermones.

Sermons se rapportant à des sujets variés : sacrements, propre du temps, fêtes de saints, la Vierge.

Le manuscrit, qui est incomplet du commencement, a pour début actuel un sermon sur le mariage : « Nuptie facte sunt in Cana Galilee, etc. Jo. Primo considerandum est quare Dominus vocatus... » — La fin du volume manquant aussi, on l'a remplacée par un cahier emprunté à un recueil analogue, mais d'une écriture encore beaucoup plus fine et d'un format quelque peu moindre (fol. 89-94).

Commencement du XIVe siècle. Écriture très fine. Parchemin. 94 feuillets, à 2 col. à partir du fol. 89. 217 sur 148 millim. Dérelié. — (Capucins de Besançon.)

257. Sermones.

Fol. 1. « Dominica prima post octabas Pentecostes. Homo quidam erat... Epistola tota est de caritate Dei et proximi... » Suivent trois sermons pour le deuxième dimanche après l'octave de la Pentecôte, puis un sermon pour chacun des dimanches suivants, jusqu'au dix-neuvième, moins le huitième. — Fol. 74 v°. « Dominica XIXa. Confide, fili, etc. Postquam homini remiserit Deus peccata sua, tunc renovatur spi-

ritu... » — Fol. 78 v°. « Ego si exaltatus fuero, etc., in Johanne. Nota quod septem fuerunt in Christo existente in cruce... » Ce dernier sermon a été ajouté par une autre main.

Fol. 80. « Incipiunt sermones de sanctis, primo de martyribus. Venite ad me omnes, etc. Vocat nos Dominus ad se et ad celestem Jerusalem... » Suivent onze sermons se rapportant aux martyrs. — Fol. 118. « De confessore. Et dedit illi cor et (*sic*) precepta, legem vite et discipline. Ecclesiasticus, [XLV, 6]. Et loquitur secundum litteram de Moyse, cui Dominus dedit precepta... » Suivent cinq autres sermons « de confessore ». — Fol. 138. « De sancta Maria Magdalena. Vade in pace. Luc. Per totum annum aliquociens celebramus festum sanctorum... »

Commencement du XIV^e^ siècle. Parchemin. 142 feuillets à 2 col. 172 sur 122 millim. Dérelié.

238. Sermones de tempore, de proprio et communi sanctorum.

Fol. 1. « Incipiunt sermones de tempore. Dominica prima [de Adventu, sermo primus]. Veniet desideratus cunctis gentibus... Vulgariter dicitur : Moult griève qui atent. Prov. XIII : Spes que differtur... » (Cf. Hauréau, *Notices et extraits*, t. IV, p. 162.) — Fol. 111. « De una virgine. Quam pulcra est casta generatio cum claritate. Sap. III. In hiis verbis tanguntur ea que pertinent ad laudem beate Virginis... » — Fol. 114. « Incipiunt themata sermonum dominicalium. » C'est la table des *Sermones de tempore*. — Fol. 115. « Expliciunt theumata sermonum de tempore et per consequens totus liber magistri Petri de (suit un espace blanc). Hic liber est scrip » (puis, autre espace blanc).

Fol. 116. « Incipiunt sermones de proprio sanctorum. De beato Andrea, sermo primus. Ascendam in palmam et apprehendam ejus fructus. Cant. VI. Vulgariter dicitur que ce n'est pas feste de boire a henap de crior, quia a quolibet inquinatur... » — Fol. 179 v°. « De S. Andrea. Suspendium elegit anima mea et mortem ossa mea. Job, VII. Ad laudem beati Andre (*sic*) apostoli qui, sicut hodie legitur, migravit... » — Fol. 182 v°. « Incipiunt theumata de proprio sanctorum. »

Fol. 184. « De communi apostolorum, sermo primus. Nimis honorati sunt amici tui, Deus. Ps. Vulgariter dicitur quod Deus nunquam habuit amicum quem non exponeret confusioni... » — Fol. 233 v°.

« [De una virgine,] sermo octavus. Domine in voluntate tua prestitisti decori meo virtutem. Ps. Vulgariter dicitur que est biax et n'est bons, refuser le doit on; et ideo Dominus, volens electos suos... » — Fol. 234 v°. « Expliciunt sermones de communi sanctorum. Incipiunt theumata... »

Sur cette troisième série de sermons, voir Hauréau, *id.*, t. VI, p. 65 et suiv. L'auteur des trois séries paraît être Pierre de Saint-Benoît.

Commencement du XIV^e^ siècle. Vélin fin. 235 feuillets. 143 sur 100 millim. Dérelié. — (Carmes de l'ancienne observance, à Besançon.)

239. « Sermones rusticani de sanctis per totum annum. »

Fol. 1. « Andree. De duobus que sunt necessaria ad fidem et de duobus que sunt necessaria ad bonam vitam. Andree apostoli. Corde creditur ad justiciam, ore autem confessio fit, etc., Ro., X, [10]. Duo sunt necessaria ad salutem : fides et bona vita... »

Fol. 213. « Beatus vir qui in sapientia morabitur et qui in justicia meditabitur et in sensu cogitabit, etc., Ecclesiastici XIIII, [22]. Sapientes maxime laudantur, qui sciunt sibi cavere ab astuciis demonum... »

Au fol. 216 v°, on lit, en écriture du début du XV^e^ siècle : « Sermones rusticani de sanctis per totum annum et sunt procurati per venerabilem Patrem nostrum provincialem, videlicet fratrem (N.) Theobaldi, sacre theologie professorem, ordinis fratrum Predicatorum. Orate pro eo fideliter. » Sur le sens de l'expression *Sermones rusticani*, cf. le Glossaire de Du Cange : « Rusticanus sermo, inelegans, inelaborato stylo compositus. »

Les feuillets de garde du manuscrit sont empruntés à un recueil de gloses théologiques du XIII^e^ siècle.

L'annotation transcrite plus haut indique que ce volume a appartenu aux Dominicains de Besançon.

Milieu du XIV^e^ siècle. Parchemin. 216 feuillets à 2 col. 202 sur 145 millim. Rel. en bois, couvert de basane rougeâtre; vestiges de deux fermoirs en velours rouge, rivés par des clous fleuronnés en cuivre.

240. Sermones de tempore.

Fol. 1-8. Répertoire alphabétique des principaux termes employés dans les sermons.

Le recueil de sermons commence à l'Avent et finit au 25ᵉ dimanche après la Pentecôte.

Fol. 9. Premier sermon : « Abiciamus opera tenebrarum... In evangelio hodierno recolit Ecclesia adventum filii Dei in mundum... » (Cf. Hauréau, *Notices et extraits*, t. IV, p. 139.)

Fol. 228. « Dominica XXV. Eiciam tunc semen Israel et habitabunt in terra sua... Verbum istud, karissimi, verbum confusionis, verbum consolationis... » — Le manuscrit est incomplet de ses deux derniers feuillets et d'une portion des deux qui les précédaient.

Ce volume fut écrit pour Hugues Thomassin, de Besançon (voir fol. 12 vᵒ et 73); il appartint ensuite au couvent des Clarisses de la même ville (voir fol. 1 et 232 vᵒ), puis fut cédé par elles aux Capucins (voir fol. 1).

Commencement du XVᵉ siècle. Parchemin. 232 feuillets à 2 col. 200 sur 148 millim. Rel. en bois, dont l'un des plats est encore couvert de peau verdâtre; traces de trois fermoirs en cuir fixés par des clous de cuivre.

241. Jacobi de Voragine sermones dominicales et de mortuis collationes.

Fol. 1. « Hic incipiunt sermones dominicales fratris Jacobi de Voragine, archiepiscopi Januensis, super evangelia dominicalia tocius anni, valde boni. Humane labilis vite decursus salubri eruditione nos monet... Dominica prima in Adventu, sermo primus. Preparare (*sic*) in occursum Dei tui, Israel. Amos, 4ᵒ. Quando rex vel aliquis princeps maxime dignitatis... » — Fol. 149. Troisième sermon pour le 25ᵉ dimanche après la Pentecôte : « Ut autem impleti sunt, etc. Per istam igitur refectionem qua omnes sunt repleti... qui sine fine vivit et regnat... Amen. Expliciunt sermones dominicales. »

Fol. 150. « Incipiunt collationes de mortuis. Homines divites in virtute, pulcritudinis (studium) habentes, gloriam condepti [*corr.* adepti] sunt in generationibus suis. Verba proposita scripta sunt [in Ecclesiastici libro], XLIII[I], [6 et 7]. Et possunt exponi dupliciter : uno modo ut congruunt predicatori verbi Dei... » — Fol. 153. « Sermo secundus. Non contristemini sicut et ceteri qui spem non habent. 2 [*corr.* 1]. Thessal., [cap.] 4. Nemo nimis [*corr.* minus] dolet de re perdita... » Suivent des sermons, numérotés 3 à 10 inclus. — Fol. 157. « De fratre defuncto », sermons 1 à 4 inclus. — Fol. 158 vᵒ. « De parvulis

deffunctis (*sic*) », et « De muliere deffuncta (*sic*) », avec un seul sermon pour chacun de ces deux sujets. — Fol. 159. « De puella defuncta. » Suit un seul sermon. — Fol. 159 v°. « De fratre mulieris defuncto », et « De fratre hominis defuncto », avec un seul sermon pour chacune de ces matières. — Fol. 160. « De viro deffuncto (*sic*) », avec un seul sermon.

Fol. 161. « In ista tabula ponuntur omnia libri hujus sermonum theumata : primo, de diebus dominicis; secundo, de diebus festivis; ultimo, de quibusdam aliis diversis. » Suit la table.

Fol. 165. Autre table, par ordre alphabétique.

Début du XV^e^ siècle. Parchemin. 190 feuillets à 2 col. 303 sur 215 millim. Ce manuscrit, qui est dérelié, conserve les traces d'une ancienne reliure en bois couvert de veau.

242. Jacobi de Voragine sermones dominicales, etc.

Fol. 1. « Incipiunt sermones Voraginis, quos scripsit frater Johannes de Spinallo, ad usum suum et ad usum aliorum eum sequencium in vita et amore Dei. Orate pro eo. — Sermo primus in Adventu Domini. Preparare (*sic*) in occursum Dei tui, Israel. Amos, IIII°. Quando rex vel aliquis princeps maxime dignitatis... » — Fol. 172 v°. Troisième sermon pour le 25^e^ dimanche après la Pentecôte : « Ut autem impleti sunt, etc. Per istam igitur refectionem qua omnes sunt repleti... » — « ...Qui sine fine vivit et regnat... Amen. Expliciunt sermones dominicales. »

Fol. 173 v°. « Sermo in capitulo religiosorum vel congregatione. Homines divites in virtute, pulcritudinis studium habentes, gloriam adepti sunt in generacionibus suis. Verba proposita scripta sunt Ecclesiastico, XLIIII [6 et 7], et possunt exponi dupliciter : uno modo, ut congruunt predicatori verbi Dei... » — Fol. 177. « Sermo communis pro mortuis. Non contristemini sicut et ceteri qui spem non habent. II Thessal., 4. Nemo minus dolet de re perdita... » Suivent huit autres sermons se rapportant au même objet.

Fol. 181 v°. Table des sermons contenus dans le volume.

Fol. 182 v°. « Incipit tabula materierum (*sic*) omnium contentarum in hoc volumine, ordinata per fratrem Johannem de Spinallo, tunc suppriorem conventus Parisiensis [fratrum Minorum]... » C'est un répertoire alphabétique.

Au fol. 186 v°, on lit, en écriture du XV^e^ siècle : « Iste liber pertinet

conventui sororum Sancte Clare, civitatis Bisuntine; ei reddatur. » Et à la suite, en écriture du XVIII[e] siècle : « Nunc conventui Capucinorum de Bisuntio. »

Commencement du XV[e] siècle. Écriture très fine. Parchemin. 187 feuillets à 2 col. Il existe un foliotage en chiffres arabes contemporain du manuscrit; manquent les fol. 80 à 89, 152 à 174, 176, 200 et 201. 207 sur 149 millim. Rel. en bois, couvert de veau, du XVI[e] siècle, très délabrée; clous en cuivre ayant servi à fixer une bride qui fermait le volume.

245. « Questiones euvangeliorum, tam de tempore quam de sanctis, collecte per R. D. Johannem de Turrecremata, episcopum Sabinensem, S. R. E. cardinalem Sancti Sixti. »

Commence (fol. 1) : « Sacro et colendissimo reverendissimorum Patrum S. R. E. dominorum cardinalium collegio, suus humilis servitor, Johannes de Turrecremata... seipsum cum humili recommendatione. Cogitanti michi... » — Finit (fol. 185 v°) : « ...pro variis causis diversimode dispensat. Expliciunt questiones euvangeliorum dominicalium per totum annum, edite per R. P. et D. Johannem de Turrecremata, cardinalem Sancti Sixti. »

Fin du XV[e] siècle. Papier. 186 feuillets. 285 sur 200 millim. Rel. en bois, jadis couvert de veau fauve, avec courroies en veau blanc, le tout très délabré.

244. Fratris Jacobi Bernardi sermones familiares.

Ce sont des thèmes de sermons, écrits d'une façon très sommaire par un prédicateur qui avait fait de ce recueil son *vade-mecum*. En tête de la première page du volume on a ajouté postérieurement cet intitulé : « Sequuntur sermones familiares fratris Jacobi Bernardi, quem fovet ordo Minorum, aliter de Observancia nuncupatus. — Jhesus. Maria. Franciscus. Clara. »

Sur les feuillets de garde on a écrit : 1° l'origine de l'indulgence de la Sainte-Plaie; 2° l'histoire de l'inscription d'un prieuré voisin de Chambéry, en 1249, par Jacques Bonivard, et de la chute d'une montagne qui ensevelit aussitôt ce monastère et ses dépendances; 3° des recettes médicales.

Milieu du XVI[e] siècle. Papier. 154 feuillets. 172 sur 110 millim. Rel. en carton, couvert de peau jaunâtre très avariée.

245-246. Sermons prêchés à Paris pendant les années 1659 et 1660, par Guillaume le Boux, évêque de Dax; D. Cosme, feuillant; les abbés Birouat de Maruch et Bisot, le P. Senault, etc.

Recueil écrit de la main de l'abbé J.-B. Boisot.

1659-1660. Papier. 79 feuillets et 184 pages. 216 sur 161 et 225 sur 175 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 140, 1° et 2°.)

247. « Sermons du R. P. Jovite, de Cervin, deux fois provincial [des Capucins], fameux missionnaire, mort à Baume [-les-Dames], le 7 octobre 1695, entré en religion le 11 novembre 1634. »

Fréquemment l'orateur a écrit en marge la liste des localités de la Franche-Comté où chacun de ses sermons avait été prêché. Il y a en tête une table de tous les sermons contenus dans le recueil. Le P. Jovite, « fort expert à la conduite des eaux », fut consulté par la municipalité de Besançon, au sujet du captage d'une source d'eau minérale découverte dans cette ville, à Chamars, en 1677. Ce religieux avait pour nom de famille Vernerey; il était originaire de Servin, près de Baume-les-Dames.

XVII[e] siècle. Manuscrit autographe de l'auteur. Papier. 280 pages. 219 sur 160 millim. Rel. en carton, couvert de basane; les cordons ont été coupés.

248-250. Sermons du P. Jean-Étienne Chifflet, Jésuite.

D'après les indications manuscrites de l'auteur, on voit que ces sermons ont été prêchés, de 1693 à 1724, dans quelques villes de Franche-Comté, mais principalement dans les grandes chaires du midi de la France.

Ce Jésuite était l'aîné des fils de Philippe-Eugène Chifflet, le plus jeune des fils de l'historien Jean-Jacques. Il avait de la réputation comme prédicateur, ainsi qu'en témoigne le passage suivant d'une lettre à lui écrite par Fléchier : « Par l'approbation générale dont vous jouissez, vous pouvez bien juger qu'il n'y a pas grand mérite à vous estimer. Je ne suis pas surpris que vous soyez content de votre auditoire, parce que je sçai que votre auditoire doit l'être de vous. Partout où vous prêcherez, et où l'on aura du goût pour la parole de Dieu bien annoncée, vous devez vous attendre à une foule nombreuse et choisie d'auditeurs... — Montpellier, ce 9 janvier 1709. »

A la fin du troisième volume, il y a deux lettres de ce Jésuite à son

frère Claude-Nicolas Chifflet, conseiller au parlement de Besançon; elles sont datées d'Aix et de Lyon (25 mars-6 avril 1723); il y est question d'achat de monnaies antiques que le P. Panel négociait à l'intention du conseiller.

En tête de chaque volume, François-Xavier Chifflet, neveu de l'auteur, a écrit une table des sermons ainsi groupés.

1693-1724. Minutes autographes, dont quelques-unes sont repliées pour qu'elles cadrent avec la reliure. Papier. 226, 192 et 168 feuillets 197 sur 144 millim. Rel. du siècle dernier, en carton, couvert de basane.

251. Panégyriques et sermons, par l'abbé Bergier.

Voici le sujet des discours compris dans ce recueil : Page 1. Assomption (1769). — Page 50. Présentation au Temple (1767). — Page 74. Dévotion à la Vierge; deux textes (1763, 1764). — Page 112. S. Michel; trois textes (1749, 1761, 1764). — Page 166. S. Martin; deux textes (1765). — Page 205. S. Jacques. — Page 227. S^te^ Agathe. — Page 247. Profession religieuse (1762). — Page 268. Première communion (1743). — Page 297. S. Laurent. — Page 317. S. Louis. — Page 345. S. Donat. — Page 364. Première communion; deux textes (1748). — Page 397. S^te^ Anne (fragments).

En tête du volume est un envoi ainsi conçu : « Manuscrit autographe de l'abbé Bergier, apologiste de la religion. — Ce manuscrit ayant été édité par les frères Gaume, a été donné par ceux-ci au cardinal Gousset, qui pria M. Weiss, bibliothécaire de Besançon, de vouloir bien l'accepter pour la bibliothèque de cette ville. — Reims, le 30 septembre 1856. — (Signé) : Th., cardinal Gousset. »

L'abbé Bergier (Nicolas-Sylvestre), né à Darney (Lorraine), le 31 décembre 1718, appartenait à une famille originaire du village de Myon, en Franche-Comté; il fut successivement curé de Flangebouche (même province), professeur en théologie et principal du collège à Besançon, chanoine de Paris et confesseur du roi Louis XVI, associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; il mourut à Paris, le 9 avril 1790.

Les discours qui composent notre manuscrit ont été prononcés dans diverses paroisses et chapelles de Besançon, à Poligny, à Loray et à Passonfontaine.

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Papier. 400 pages écrites. 234 sur 170 millim. Demi-rel., dos et coins de maroquin rouge.

252. Guillelmi Alverni Rhetorica divina.

Commence (fol. 1) : « Necessitas orationis et rethorice divine, primum capitulum. In sacris ac sanctificativis excercitationibus... » — Finit (fol. 129 v°) : « ...non solum virtute orationis placatur ira illa omnipotentissimi, sed eciam impetratur ab ipso et gracia. Explicit rectorica divina de oracione Domini, Guillelmi Parisiencis (*sic*), anno 1403°, eodem. » Traité authentique. (Cf. Noël Valois, *Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris* (1228-1249); Paris, 1880, in-8°; p. 165.)

1403. Écriture de plusieurs mains. Papier. 129 feuillets. 300 sur 225 millim. Dérelié.

253. Henri Suso ou de Souabe. Horologium sapientiae, traduction française.

Fol. 1. « Commence le livre qui est dit Horologe de sapience, lequel fist frère Jehan de Souhaube, de l'ordre des frères Prescheurs. Salmon en son livre de Sapience, ou premier chapitre, dit : Sentite.. » — Fin (fol. 169) : « ...en laquelle je règne avecques mon Père et le saint Esperit de ce siegle en siègle perdurable. Amen. Amen. Amen. Finitur. »

Fol. 169 v°. « Es vers cy après escrips trouverez les noms de ceulx qui ont fait faire cest livre. » Il résulte de ces vers que la traduction a été faite en 1389, par un cordelier de Neufchâteau en Lorraine.

Fol. 170. Table des chapitres des deux livres de l'ouvrage.

Sur cette traduction, voir Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, t. I, p. 657, et Paulin Paris, *Manuscrits françois*, t. IV, p. 155-159.

Au fol. 171 v° est un acte de prêt fait de ce volume par l'hôpital du Saint-Sépulcre de Salins, qui le possédait au XV° siècle : « Hic liber michi fuit concessus per dominum Guillermum Vauchardi, presbyterum et magistrum hospitalis Sancti Sepulcri ville Salinensis, quem sibi promicto reddere ad ejus simplex mandatum, teste signo meo manuali hic apposito 4 januarii anno 1462. Stephanus de Ruppeforti. — G. Vauchart. »

Première moitié du XV° siècle. Papier. 171 feuillets. 277 sur 202 millim. Demi-rel. moderne.

254. Le Doctrinal de sapience, traduit du latin de Guy de Roye, etc.

Commence (fol. 1) : « Ce présent livre en fransoys est de grant prouffit et édificacion, et examinez et esprouvez à Paris par pluseurs maistres en divinité, et l'a fait escripre révérend Père en Dieu monseigneur Guy de Roye, par la miséracion divine, humble arcevesque de Sens, pour le salut de son âme et des âmes de tout son peuple... » — Fol. 118 v°. « Ce livre fut premièrement fait l'an de grace mil CCCIIII^{xx} et huit, et par le révérend Père en Dieu messire Guy de Roye, arcevesque de Sens; mais, l'an suigant après, ung religieux de l'ordre de Clugny regarda et lut ledit livre bien et diligemment, et trouva qu'il estoit trop brief selon la matière, et y mist pluseurs exemples et pluseurs auctoritez et chappitres de docteurs et des maistres auctorisez... » — Finit (fol. 120 v°) : « ...Et Dieux, par sa grace, nous doint tellement nous et vous gouverner en ceste briefve vie, que nous puissons vivre et régner sans fin, *in secula seculorum*, c'est à dire ou siècle des siècles. Amen. »

Fol. 121 v°. « Cy commence le livre qui est le Jardin de amoureuse dévocion, auquel la sainte âme est appellée de son ami Nostre Seigneur Jhésu Crist. En l'abbaye de dévote religion fondée en ce mondain désert, c'est le jardin de vertueuse consolacion où le vray Dieu d'amours habite... » — Après seize chapitres en prose, vient (fol. 130) une pièce de vers en neuf couplets, sous le titre de : « Chanson amoureuse. » La formule finale est celle-ci (fol. 131) : « Cy fine le Jardin amoureux de dévocion, qui traicte comment la sainte âme doit amer nostre Saulveur Jhésu Crist, qui est le vray et seul amy. » — A la suite de cette formule vient encore (fol. 131 v°) un groupe de huit vers, intitulé : « Oroison du corps Nostre Seigneur Jhésu Crist », terminé par cet hommage du copiste :

« Escript par humble dévocion,
Ayant de vous la contemplacion. »

Fol. 132. « Il est vérité ou livre dez Roys que David envoia ces gens d'armes en ung païs... » — Fol. 137. « Prenés en gré ceste exposition de *Miserere mei Deus secundum;* pardonnés, je vous pri, mon ignorance; amendés, s'il vous plaist, ma deffaillance. Anime omnium fidelium defunctorum per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen. »

Fol. 138. « Cy après s'ensuivent les sept pseaulmes en fransoys : « *Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira; primus.* » — Chaque

strophe des sept psaumes est rendue en vers français, par un huitain dont voici le dernier (fol. 158 v°) :

« O, sire Dieux, je te prie,
De bon cuer entièrement,
Que ces sept pseaulmes soient
Tout à mon saulvement,
Si que je puisse estre
Au jour du jugement
De ceulx que diras :
Amis, venez avant!
Amen. »

Fol. 159. Légende Des dix mille crucifiés du mont Ararat, en vers français, débutant ainsi :

« A la louenge et en l'onneur
De Jhésu Crit, nostre Sauveur,
Reconteray en briefve ystoire,
Affin que nous ayons mémoire,
Comment souffrèrent (*sic*) passion
Dix mil chevaliers de grant nom,
. . . . . »

Deux oraisons latines, en l'honneur des Dix mille crucifiés, terminent cette pièce (fol. 165).

Fol. 165 v°. Légende de la Madeleine, en vers français, entrant en matière par les vers que voici :

« Or escoutés, vous qui solez péchier,
Car cy povez bon exemple trouver
En moy pour vous envers Dieu réparez;
Or entendés!
. . . . . »

Les vers qui terminent le poème sont les suivants (fol. 185 v°) :

« . . . . . .
Car l'Escripture raconte, bien le say,
Comme te trouveray, ainsy te jugeray.
Dieu par son plaisir
Nous doint si bien le nostre temps finir
Que cette gloire puissons tous acquérir,
Où la Magdalene vit tous jours sans morir. Amen. »

Ce volume a fait partie, au siècle dernier, de la bibliothèque de Cl.-R. Jardel (voir fol. 1).

Milieu du XV^e^ siècle. Écriture de plusieurs mains. Papier vergé au filigrane de la tête de bœuf. 185 feuillets. 260 sur 190 millim. Cartonné.

255. Tractatus theologici, etc.

Fol. 1. « Tractatus valde utilis et devotus : De imitatione Christi et contemptu omnium vanitatum hujus mundi. » Ce sont les deux premiers livres de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Fol. 61. « Incipit Manuale beati Augustini episcopi. Prologus. Quoniam in medio laqueorum positi sumus, facile a celesti desiderio refrigescimus... » — « ...Celum et terra et omnia que in eis sunt non cessant michi dicere ut amem super omnia Deum meum, qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen. » Il manque donc plus du dernier quart de ce petit traité. Sur cet opuscule, voir plus haut, n° 220.

Fol. 81. « Augustinus in quarto libro de fide et visione Dei. Dicit aliquis : Ecce credo et desidero videre quod credo... » — Fol. 83 v°. « De cognicione peccati. Magna misericordia Domini est... » — Fol. 84. « De quadruplici vigilia. Consurge in nocte, in principio vigiliarum... » — « ...Manus quoque suas ad Deum levat, quando per exibicionem bonorum operum coram Deo preteritas offensas excusat. »

Fol. 86. « Speculum peccatoris. Quoniam, karissimi, in via hujus vite fugientis sumus... » — « ...Explicit Speculum peccatoris. » Traité qui a été attribué à tort à S. Augustin et dont l'auteur n'est pas connu (cf. Hauréau, *Notices et extraits*, t. II, p. 346, et t. VI, p. 16).

Fol. 101. « Preter dotos animarum et corporum, habebunt sancti octo gaudia particularia... » — Fol. 103 v°. « Ipsa dampnacio reproborum est ad decorem... » — Fol. 104 v°. « In hac vita, quamdiu caro mortalis... » — « ...Hic compateris voluntate, moveris pietate, condoles bonitate ; illic non compateris felicitate, non moveris eternitate, non condoles impassibilitate. Hec Hugo de Sancto Victore. »

Fol. 105 v°. « Bonaventura de perfecta sui ipsius cognicione. Ad perfectioris vite fastigium famulo Dei cupienti conscendere, primum necesse est... » — « ...beatus Bernardus orabat, dicens : Deus, non des michi scire aliud quam ut meipsum cognoscam. Deo gracias. » Nous n'avons donc ici que le premier chapitre du *De perfectione vitae* de S. Bonaventure.

Fol. 111. « Documenta beati Bernardi. Si vis assequi quod intendis, duo tibi sunt necessaria faciendi... » — « ...querere ad quorum contemptum eos predicando hortamur. Explicit. »

Fol. 119 v°. « Elige tibi consiliatores optimos, Deum timentes et veritatem amantes... » — « ...Sic prima eruditio est in littera, secunda de littera ad sensum, tercia in sensu. »

Fol. 124. « Meditaciones beati Bernardi. Multi multa sciunt... » — « ...videas etiam meridiem solis justicie in quo sponsum cum sponsa perspicies, unde eundem Dominum glorie, qui vivit et regnat Deus per o. s. s. A. » Voir n° 188.

Fol. 157. « Perfectissima atque plenissima justicia est Deum toto corde amare... » — « ...sed ubique, quantum vales, coram Deo et omni populo amabilis appareas. »

Fol. 161. « Itinerarium scolasticum temporis quo Dominus noster Jhesus Christus predicavit et miracula fecit, a(d) die nativitatis illius usque ad Ascencionem ejusdem in monte Oliveti factam coram omnibus apostolis. Anno quadragesimo secundo imperii Augusti Cesaris, VIII° kalendas januarii... » — « ...et predicaverunt ubique, Domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus signis. Deo gracias. »

Fol. 174. Sénèque. « Liber de remediis fortuitorum. Licet cunctorum poetarum carmina gremium nostrum semper illustrent... » — « ...Lucii Annei Senece ad Callionem de remediis fortuitorum liber explicit. »

Ce volume porte l'ex-libris des Célestins d'Amiens.

Milieu du XV^e^ siècle. Papier vergé. 180 feuillets. 105 sur 73 millim. Dérelié.

256. « Dissertation sur l'auteur de l'Imitation de N.-S. Jésus-Christ », par l'abbé Joseph Valart.

Cet opuscule est imprimé à la suite des éditions de l'*Imitation* données par l'abbé Valart.

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Papier. 33 pages. 217 sur 163 millim. Couvert. carton.

257. Recueil de traités spirituels composés ou traduits par le P. Henri de la Balme, Cordelier, confesseur de S^te^ Colette.

Au verso du premier plat de la couverture, on lit, d'une écriture du XVII^e^ siècle : « Ce livre de divers traictez spirituels a esté descrit l'an mil quatre cens dix-huict, et iceux composez et escrits en partie ou translatez par le B. Père Henry de Baulme, premier confesseur et directeur de la béate Mère Colète, comme le tout se reconnoît en plusieurs endroicts desdicts recueils. »

Fol. 1. « Traicté de la vie spirituelle. Ce traicté estoit addressé à une religieuse en forme de lettre instructive de la vie et perfection spi-

rituelle et religieuse, par le B. P. Henry de Baulme. — Jhesus-Maria. Nous nous devons à Dieu donner sans rien retenir... » — « Les parolles de ces treize hermites translata en roman frère Henry de Baulme. »

Fol. 35. « Cy est escripte une petite et briefve méditacion comme on se doit gouverner ou service du petit Jhésus. Qui veult norrir le petit enffent Jhésus, il ly fault avoir XV damoiselles... »

Fol. 37. Table de comput ecclésiastique pour les années 1444 à 1462.

Fol. 38. « Méditation de la vie, passion, quinze douleurs principales et mort de Nostre Sauveur, par le R. P. Henry de Baume. — Jhésus-Maria. Saint Pol en ses escriptures : Nichil reputavi me inter vos scire... »

Fol. 52. « Dialogue entre Jésus-Christ, sous le nom de Sapience, et le disciple, sur la méditation de la Passion et conformité à icelle, par le B. P. Henry de Baume. Nous en alons de rouses, nous délaissons la vyolete, et nous en alons hastivement pour quérir du lis... »

Fol. 77 v°. « La Passion de N. S. Jésus, avec des observations et réflexions, translatée par le B. P. Henry de Baulme, l'an 1418, à la réquisition d'Ysabel de Bavière, reyne de France. — Jhésus-Maria. A la loenge de Dieu, de Vierge souveraine et de tous sains et saintes de Paradis, et à la requeste de très excellente et redoubtée dame et puissent princesse, dame Ysabel... »

Fol. 185. « Cantique à la louange du R. P. Henry de Baume :

Famille de povreté,
De Dieu très amée,
Fondée en humilité,
De vertus ornée,
. . . . . .
Esjois Besançon, cité honorée,
Et note ceste chançon de Dieu inspirée,
Car le corps possèdes du vraye evanglical (*sic*).
. . . . . .
Pour nous tu suplie à Dieu
Sa mère et ses sains. Amen. »

Fol. 187. « Discours méditatif de la résurrection et ascencion de N. S. et venue du S. Esprit. Le samedi, voille de Pasque, bien matin, Nostre Dame, saint Johan et les III Maries... »

Fol. 209. « Diverses histoires pieuses, avec la vie de sainte Agathe à la fin. Il est escript en une hystoire dévote que V jonez religieux s'acordèrent que, par dessus tous les biens qu'ilz feroient en leur religion... »

Fol. 276. « Jhesus. Maria. Joseph et Jheronimus. — Oraison avant la sainte communion. O mon âme, retourne à considéracion de ta povre misère... »

Fol. 282. « Cy s'ensuit le livre de la montaine de contemplacion. Et premièrement la cause d'escripre en fransois à simplez gens de la matière de contemplacion. Aucuns se pourroient donner merveilles pourquoy de matière haulte... »

Fol. 329. « Du nom de Jésus. Cy après est escripte une très dévote méditacion de ce tout glorieux nom de Jésus. »

Fol. 331 v°. « Complainte piteuse et dévote orison de l'âme qui de l'estat de péchié à Dieu veult retourner. »

Fol. 335. « Orison très dévote pour empétrer larmez. »

Fol. 338. « Epistre de S. Bernard à une religieuse pour sa conduite spirituelle. Monsigneur saint Bernart envoia unez lettrez à une dévote religieuse... » (Incomplet.)

Fol. 346. « Miroir de l'âme, translaté par le B. Henry de Baume. — Chy commenche le prologue du Miroir de l'âme. Pour che que Dieux aime tant homme et femme, qu'il les veult pourveoir de toutes choses... » (Incomplet.)

Fol. 354. « Cy est l'office de la Visitation Nostre Dame. »

Fol. 359. « Du S. Sacrement de l'autel et des douze fruicts de sa réception. Monsignour S. Augustin dit, ou livre de la Trinitei, que ly très amoreux S. Esperit embraise... » (Incomplet.)

Fol. 375. « Ung noble sermon du sainct Sacrement. »

Fol. 397. « Enseignement de S. Louys à son fils. Cy sunt les ensengnement que li roy S. Louy de France fit à Phillipe, son fil, l'an mil CC LXX, on moix d'avoust... »

Fol. 400. « Des vertus d'une comtesse d'Alençon. L'an de grace Nostre Seigneur M. CC IIII^xx et XI, le jeudi devant la Conversion S. Pol, prist maladie à la très noble dame et contesse d'Allançon, de Bloy, dont elle trespassa... »

Fol. 411. « Jhesus. Maria. Franciscus. Clara. — Petit catéchisme. Jhésus soit en ma teste, en mon entendement... »

Fol. 416. « Une belle dévotion pour l'ame. Frère Humbert, avesque de Collongne, désirant coment pouroit meux servir à Dieu... »

XV^e siècle. Écriture de plusieurs mains. Papier vergé, à l'exception d'une dizaine de feuillets en parchemin. 417 feuillets. 145 sur 108 millim. Cartonnage, recouvert de parchemin.

258. « Meditationes devote circa Domini passionem. »

Commencement (fol. 1) : « [E]t hymno dicto cantico laudis divine egressus Jhesus ibat secundum consuetudinem suam in montem Olivarum... » — Fin (fol. 63 v°) : « ...qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus super omnia benedictus in secula. Amen. Expliciunt Meditaciones devote circa Domini passionem. »

Cette production théologique ne semble pas antérieure au XV^e^ siècle, car Ludolphe le Chartreux, mort vers 1370, y est cité comme autorité à plusieurs reprises.

Première moitié du XVI^e^ siècle. Papier. 63 feuillets. 207 sur 143 millim. Manuscrit relié avec un « Cato glosatus », incunable. (Cf. *Catalogue des incunables de la Bibliothèque de Besançon*, p. 234, n° 316.)

259. Traités théologiques.

Fol. 1. « Méditations sur les principaux devoirs de la vie religieuse, marquez dans les paroles de la profession des religieux, avec des lectures spirituelles tirées de l'Écriture et des Saints Pères, pour une retraitte de dix jours, par un religieux de la congrégation de S. Maur [D. Claude Bretagne]. »

Fol. 214. « Conduite pour la retraite du mois, à l'usage des religieux », par le même.

Fol. 252. « Lettre d'un serviteur de Dieu, contenant une brève instruction pour tendre seurement à la perfection chrétienne », attribuée au P. de La Combe.

La date précise de ces copies est donnée par l'inscription suivante, qui se voit au bas du fol. 1 : « R. P. domnus Ambrosius Rolet hunc librum sua manu scriptum dono dedit RR. PP. SS. Ferreoli et Ferrucii, 22 maii 1696. » Le monastère bénédictin de Saint-Ferjeux, d'où provient ce volume, était situé dans la banlieue de Besançon; c'était une succursale de l'abbaye de Saint-Vincent de la même ville.

Les trois ouvrages copiés par D. Rolet ont été imprimés vers la fin du XVII^e^ siècle.

Fin du XVII^e^ siècle. Papier. 269 feuillets. 236 sur 167 millim. Rel. en carton, couvert de basane, contemporaine des copies.

260. « Dialogues sur les dispositions prochaines au recueillement, sur les règles ou avis pour les commençans, sur les avis aux per-

sonnes avancées, sur le vuide de l'esprit et les révoltes des passions. »

Ce volume, isolé aujourd'hui, était le second d'un recueil ayant pour titre : *Instructions spirituelles*.

Milieu du XVIII[e] siècle. Écriture imitant grossièrement les caractères d'imprimerie. Papier. 36 feuillets. 195 sur 122 millim. Rel. du XVIII[e] siècle en carton couvert de basane, avec tranches rouges.

261. « Réflexions sur la censure du livre des Entretiens avec Jésus-Christ dans le très saint Sacrement de l'autel, composé par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. »

Dom Dusault est l'auteur de ce livre censuré, qui fut publié à Toulouse, 1701 et 1703, en 5 vol. in-12. La censure, faite par le P. d'Authun, recteur des Jésuites du collège de Besançon, en 1730, fut réfutée par D. Ambroise Mareschal d'Audeux, de Besançon, Bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe.

L'ouvrage s'ouvre par une « Lettre d'un docteur en théologie à un de ses amis, chanoine à **** ».

On a joint au volume un fragment de la censure imprimée du P. d'Authun.

Vers 1730. Autographe. Papier. 1-65 feuillets. 165 sur 102 millim. Rel. en carton, couvert de basane, contemporaine de la confection du volume. — (179, J. 19.)

262. « Sentiments affectueux de l'âme envers Dieu... », par le chevalier de Lasne d'Aiguebelles.

Copie d'un volume imprimé, pour la première fois, à Avignon, en 1765, in-12 (cf. Barbier, *Anonymes*).

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 55 feuillets. 215 sur 140 millim. Cahiers non reliés.

263. Tractatus theologici.

Fol. 1. « De rebus mirificis sacratissimam Christi nativitatem illustrantibus confirmantibusque : sermo in evangelium de Circuncisione Domini; commentarius de vita beatiore, per Fredericum Schenck a Tautenburch, ecclesiarum Beati Petri Trajectensis atque D. Plechelmi Aldensalensis prepositum et archidiaconum; Trajecti, mense decembri, anno 1599. » — Fol. 2. « Reverendissimo in Christo Patri amplissimoque domino, D. Antonio Perenoto Granvellano, Dei et apostolicae

sedis gratia episcopo Atrebatensi, regiae et catholicae Majestatis archiconsiliario, Fredericus Schenck a Tautenburch S. D. P. Quanquam nunc riget bruma... »

Fol. 32. « Commentarius de vita beatiore in philosophicos et perquam elegantes Martialis ea de re versus. » — Fol. 33. « Fredericus Schenck, ex liberis baronibus a Tautenburch, lectori salutem. Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci. Martialis ille dicax... » Cette préface se termine par la date suivante (fol. 33 v°) : « Trajecti, xx novembris, anno restitute salutis 1559. »

Frédéric Schenck de Tautenbourg, qui était alors prévôt de Saint-Pierre et d'Oldenzeel, dans l'église d'Utrecht, fut nommé archevêque de cette ville, en 1561, lors de la création des nouveaux évêchés aux Pays-Bas, sous les auspices de Granvelle.

Ce volume faisait partie de la bibliothèque du célèbre cardinal.

XVI^e^ siècle. Papier. Écriture paraissant être celle de l'auteur. 65 feuillets. 206 sur 145 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de veau noir gaufré; il n'y manque que les cordons qui faisaient l'office de fermoirs. — (Boisot, n° 107. — 101, G. 19.)

264. « Acta colloquii inter augustanae confessionis et pontificiae religionis theologos, Ratisbonae habiti, mense novembri anno MDCI. »

Ce sont les procès-verbaux d'une controverse sur la question de savoir si la Bible devait être l'unique source de la théologie, ou si cette science devait également tenir compte des définitions de l'Église et des opinions des docteurs. Les protestants, partisans de la première de ces opinions, avaient choisi pour principaux tenants Jacques Heilbrunner et Gilles Hunnius; les catholiques, partisans de la seconde opinion, étaient représentés par Jacques Gretser, Adam Tanner et Albert Hunger. Ces mêmes procès-verbaux, augmentés des citations faites dans le cours de la conférence de Ratisbonne, ont été publiés sous ce titre : *Acta colloquii Ratisbonensis de norma doctrinae catholicae et controversiarum religionis judice,* etc.; Monachii, M. DCII, in-4°, IV-186 fol.

Première moitié du XV^e^ siècle. Écriture d'aspect allemand. Papier. 127 feuillets. 338 sur 205 millim. Cartonné. — (Labbey de Billy.)

265. « Les preuves convainquantes des vérités du Christianisme, par messire Jean Belin, conseiller du Roy en ses Conseils, évesque de Belley, prince du Sainct-Empire. L'an 1665. » Ouvrage publié en 1666 (in-4°) et en 1667 (in-12).

Dom Belin, l'un des protégés de Colbert, était né à Besançon vers 1610. Ch. Weiss lui a consacré un article dans la *Biographie universelle*.

1665. Autographe. Papier. II-215 feuillets. 242 sur 185 millim. Rel. de la seconde moitié du XVII[e] siècle, en carton, couvert de veau brun.

266. « Motifs de conversion, ou raisons qui ont déterminé M. Frédéric Fallot, ancien conseiller de feu S. A. S. M[gr] Léopold-Eberhard, duc de Wirtemberg-Montbéliard, à faire abjuration du luthéranisme pour rentrer dans le sein de l'Église catholique, écrites par lui-même. »

« Préface. Diverses personnes de Montbéliard m'aiant assuré que mon changement de religion faisoit beaucoup de bruit... » — « ...Comment se pourroit-il faire que la religion qui autorise ces abominations fût une religion sainte, et que celle qui les condamne ne le fût pas. »

Frédéric Fallot, dont nous avons ici le manuscrit autographe, était né à Montbéliard, le 24 septembre 1690. L'un des conseillers du duc Léopold-Eberard, il appuya les prétentions du fils naturel de ce prince à l'héritage de Montbéliard, et n'ayant pas réussi, se retira en France où il fit son abjuration (1723). Rentré dans son pays, lors de l'occupation de la principauté par la France, en 1734, il eut, pendant cette période de deux années, le poste de procureur fiscal et de maître particulier des eaux et forêts du bailliage de Montbéliard. La restitution de la principauté, en 1736, l'obligea de nouveau à s'expatrier.

Première moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 574 pages. 350 sur 225 millim. Demi-rel., plats en carton et dos en parchemin.

267. De la création du monde, et essai sur l'excellence et la vérité de la religion chrétienne, par François-Ignace Dunod de Charnage.

« De la création du monde. L'on dispute dans les écholes sur la question de savoir si le monde a été créé ou s'il est éternel... » — « ...donc 35,840 moins 70, ajoutés à 35,840, donnent la somme de toute la progression, c'est-à-dire 71,610, qui est le nombre cherché. »

Sur le premier feuillet de garde se trouve l'indication suivante : « Occupations du professeur Dunod pendant sa dernière maladie. » Sur le verso correspondant de la couverture, on lit un acte de dépôt ainsi conçu : « Ce livre de mon bisaïeul a été donné à la Bibliothèque de Besançon par moi, Jean-Stanislas Dunod de Charnage, avant la

Révolution, baron d'Uzelles, seigneur de Pelousey, conseiller d'honneur au parlement de Franche-Comté. En foi de quoi je l'ai scellé de mes armes. »

C'est la dernière production, demeurée inédite, de l'estimable érudit qui, après avoir écrit l'histoire et commenté la Coutume de la province de Franche-Comté, mourut à Besançon en 1752.

Milieu du XVIII[e] siècle. Papier. 221 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. en carton couvert de parchemin.

268. Réponses critiques à plusieurs questions proposées par les incrédules modernes sur divers endroits des Livres saints, par l'abbé Moïse.

Incomplet de plusieurs feuillets.

Cet ouvrage a été publié en 1783, pour servir de tome quatrième aux *Réponses critiques* de l'abbé Bullet (Paris, in-12).

François-Xavier Moïse, né en Franche-Comté, en 1742, professeur de théologie au collège royal de Dole, prêta le serment de la constitution civile du clergé, et devint évêque du Jura en 1791; il mourut en 1813.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 90 feuillets. 223 sur 178 millim. Cahiers non reliés.

269. « Acta et res geste D. Martini Lutheri in co[m]iciis principum Vuormacie, anno 1521. » Etc.

Commencement (fol. 1) : « In nomine Jesu. 1521. Acta et res geste Martini Lutheri, augustiniani, in comiciis principum Vuormacie. — Post dominicam *Misericordia Domini*, feria tercia, doctor Martinus Lutherus, professione augustinianus, Vuormaciam investus est, anno Domini, post millesimum quingentesimum, vigesimo primo, vocatus a Carolo imperatore, ejus appellacionis V, rege Hispaniarum, archiduce Austrie, etc., qui, primo imperii sui anno, prima comicia in hac urbe regia celebravit... » — Fin (fol. 29) : « Deus igitur, hominem pientissimum tuendo et docendo, Evangelii navim diutissime servet ecclesie sue, una cum suo Verbo. Amen. Anno 1544, 16 maii, feria 6. — (Signé) : Lutherus Ille. »

Au sujet de cette signature, qui est d'une autre main que la pièce authentique, on trouve, au verso du premier feuillet de garde, la note suivante, qui a été écrite par Labbey de Billy : « Cette pièce originale

et précieuse est signée de Luther lui-même. J'en ai vérifié la signature à la Bibliothèque publique de Bâle : d'où l'on peut conclure que ce manuscrit doit avoir une très grande valeur. »

A la suite des *Acta Martini Lutheri*, ce volume renferme, en copie de la même écriture : « Breve sanctissimi domini nostri Leonis X, summi pontificis, ad Desiderium Erasmum, Roterodamum. Ejusdem beatissimi Patris ad Heinricum, Anglie regem, alterum breve commentaticium pro Des. Eras. Roterodamo. » Ces deux pièces sont précédées d'une lettre de Beatus Renanus.

Première moitié du XVI[e] siècle. Écriture d'aspect allemand. Papier. 35 feuillets. 202 sur 162 millim. Rel. en carton couvert de basane gaufrée, du XVIII[e] siècle. — (Labbey de Billy.)

270. « S'ensuit la forme que ce doibt garder quant à la doctrine, ministration des sacremens, et quant aux meurs et conversation pour ceulx qu'ilz ont charge d'âmes, aux églises que sont du diocèse de Besançon rière le conté de Montbéliard et terres de Blancmont, suyvant l'ordonnance de l'*Intérim* publié par l'auctorité de Sa Majesté Impériale, laquelle forme a eté faite et mise en langaige vulgaire par le commandement de très révérend Père en Dieu monseigneur administrateur de l'ar[che]vesché de Besançon. »

Commence (fol. 1) : « Premièrement. De l'estat et conditions de l'humainne nature avant le péché. Dieu au commencement créa l'homme... » — Finit (fol. 66) : « ...et l'Eglise, édifice à quoy doibvent tous avant toute chose penser, afin que la vye corresponde tant à la confession comme à la doctrine. »

C'est la version française du formulaire de doctrine par lequel Charles-Quint essaya, en 1548, de concilier les opinions des catholiques et des protestants. On voit, par cet exemplaire, que l'administrateur du diocèse de Besançon, François Bonvalot, beau-frère du garde des sceaux Granvelle et deux fois ambassadeur de Charles-Quint en cour de France, avait prescrit l'observation de ce corps de doctrine dans le comté de Montbéliard, qui s'était rallié au protestantisme, mais en droit faisait toujours partie du diocèse de Besançon.

Milieu du XVI[e] siècle. Papier vergé, ayant pour filigrane un bras de S. Étienne, marque des produits de la papeterie de Tarragnoz (faubourg de Besançon), qui appartenait au chapitre métropolitain. 66 feuillets. 270 sur 187 millim. Rel. de l'époque, en carton couvert

de veau gaufré; cordons d'attache en soie rouge; tranches ciselées et dorées. — (Boisot, n° 81. — 71, H. 19.)

271. « Trois sermons preschez en l'église d'Héricourt sur les armes de la ville, avec une dédicace qui contient une véritable description du siège, par Charles Du Vernoy, ministre de ladite église. MDCLV. »

Sur le titre est l'écusson colorié des armes d'Héricourt : *de gueules, coupé d'argent, avec une balance d'or dans le champ supérieur et un T de gueules dans l'inférieur.*

La dédicace : « A messieurs, messieurs les maire, maistres-bourgeois et jurez de la ville d'Héricourt », est un panégyrique de la courageuse défense qu'opposèrent, pendant près d'un mois, les habitants d'Héricourt, à 6,000 hommes de l'armée impériale du général Gallas (20 décembre 1636-16 janvier 1637).

Fol. 1. « Sermon premier... auquel est représentée la balance... » — Fol. 13. « Sermon second... auquel est représentée la lettre *Thau* ou la potence... » — Fol. 27. « Sermon troisième... auquel sont représentéez les couleurs de la ville. »

Suivant l'érudit Charles Duvernoy, qui appartenait à la famille du prédicateur d'Héricourt, les « Trois sermons », précédés de l'épître dédicatoire, ont été imprimés à Montbéliard, in-4°, en 1700. (*Éphémérides du comté de Montbéliard*, p. 23.)

1655. Écriture de l'auteur. Papier. XIX-40 feuillets. 211 sur 163 millim. Rel. carton couvert de veau, très frottée; on y aperçoit encore les armoiries des Wurtemberg-Montbéliard, ce qui prouve que la copie autographe qui nous occupe avait été faite à l'intention du duc Léopold-Frédéric de Wurtemberg, comte souverain de Montbéliard. — (Acheté par la Bibliothèque en 1835.)

272. Coran.

Au recto du feuillet initial (le dernier pour nous) est une formule d'ex-libris du possesseur, ainsi que son cachet.

Donné à la Bibliothèque, en 1838, par M. Devoisins, commissaire civil à Douéra (Algérie), qui a écrit, sur l'un des feuillets de garde : « Coran complet ».

XVII[e] siècle. Écriture neshky. Papier oriental glacé. 331 feuillets. 267 sur 195 millim. Livre fatigué par le maniement. Rel. carton couvert de maroquin brun gaufré à l'orientale; forme de portefeuille.

273. Le Coran, écrit en caractères maghrebins.

Ce volume, provenant de l'abbaye bénédictine de Faverney, était, en 1840, la propriété de J.-F. Ravillon, de Dole, qui l'a cédé à la Bibliothèque de Besançon.

Fin du XVIII^e^ siècle. Papier oriental vergé. 223 feuillets. 200 sur 140 millim. Demi-rel. moderne, avec dos et coins de maroquin rouge et tranches dorées.

274. Fragment du Coran.

Ce fragment part du 36^e^ chapitre du Coran, pour se terminer avec la fin du livre.

XVIII^e^ siècle. Caractères maghrebins. Papier oriental glacé. 106 feuillets. 197 sur 155 millim. Manchettes renfermées dans des cartouches, dont quelques-uns sont ronds et englobent des compartiments de diverses couleurs. Rel. carton, couvert de maroquin brun gaufré à l'orientale, forme de portefeuille. — (Don fait à la Bibliothèque, en 1838, par M. Devoisins.)

275. Fragment du Coran.

Ce fragment part des derniers mots du chapitre LXXII, pour finir avec le chapitre LXXVII.

Au verso du feuillet initial (le dernier pour nous) est, en petit texte, l'ex-libris et le cachet du possesseur du volume.

XVIII^e^ siècle. Caractères maghrebins. Papier oriental glacé. 57 feuillets. 208 sur 143 millim. Chaque page, qui comprend sept lignes, est encadrée d'un filet rouge vermillon. Rel. carton, couvert de maroquin brun gaufré à l'orientale; forme de portefeuille. — (Don fait à la Bibliothèque, en 1838, par M. Devoisins.)

276. Une surate du Coran, en caractères coufiques.

Au recto du feuillet supérieur de garde, on lit la notice suivante : « Ce manuscrit contient une surate du Koran; il est difficile d'indiquer laquelle, parce que les feuillets ne se suivent pas. Les caractères sont du *Kufique médini,* c'est-à-dire de Médine; c'est le moins difficile à lire... Il y a apparence que le manuscrit, quoique en caractères kufiques, n'est pas d'une haute antiquité, à en juger par le papier [le vélin]. On a donc simplement imité l'ancien caractère. C'est l'ouvrage de quelque musulman qui, suivant l'usage, le portoit en voyage, tant par dévotion que pour lui porter bonheur. — *Dom Berthereau, R. B. de la cong. de St-Maur.* »

XVII^e^ siècle. Vélin. 26 feuillets. 150 sur 227 millim. (format

oblong). Frontispice oblong, représentant en dorure un treillage de style moresque, avec une feuille d'ornement en rinceaux dans la marge extérieure. Au verso du frontispice, la première page est encadrée d'or, avec la feuille d'ornement en marge; la page suivante n'a de décoration que la feuille d'ornement en marge. Gros caractères tracés au calame; fleurons séparatifs dorés; points diacritiques à l'encre rouge. Rel. carton, couvert de basane.

277. Commentaire sur le Coran, par Mohammed-ben-Ahmed.

XVIII[e] siècle. Écriture maghreb. de plusieurs mains. Papier oriental glacé. 228 feuillets. 235 sur 177 millim. Les passages du Coran sont écrits en vermillon. Cinq feuillets, empruntés à un manuscrit de moindre format et annexés à celui-ci, ont les passages saillants écrits à l'encre carminée. Rel. carton couvert de maroquin brun gaufré à l'orientale; forme de portefeuille. — (Don fait à la Bibliothèque, en 1838, par M. Devoisins.)

278. Commentaire sur le Coran.

Ce commentaire va du chapitre VII à la fin du livre. Quelques feuillets en ont été arrachés.

Commencement du XIX[e] siècle. Écriture maghreb. fine. Papier oriental glacé. 279 feuillets. 252 sur 185 millim. Passages du Coran écrits à l'encre rouge, carmin ou vermillon. Rel. carton couvert de maroquin brun gaufré à l'orientale; forme de portefeuille. — (Don fait à la Bibliothèque, en 1838, par M. Devoisins.)

279. Lobab altavyl fy maany altanzyl (substance des commentaires sur les différents sens du Coran), par Schehabeddin-al-Khasen. Premier volume.

Commencement du XIX[e] siècle. Écriture neshky, fine. Papier oriental glacé. 269 feuillets. 280 sur 215 millim. Pages encadrées d'un double filet en encre rouge carminée. Citations du Coran écrites en rouge, vermillon ou carmin. Nombreuses notes marginales. Rel. carton couvert de veau rouge gaufré à l'orientale; forme de portefeuille.

280. Ketab alschefa (Livre de la santé ou du salut), par le cadi Aïadh.

Une note du professeur Louis Dubeux, annexée au volume, dit que le texte de ce manuscrit est fort correct. « Cette circonstance, ajoute la note, me paraît devoir être remarquée, parce que les manuscrits les plus beaux sont souvent pleins de fautes dues à l'ignorance et à la négligence des copistes. »

Ce volume provient de la bibliothèque de la grande mosquée de Constantine; il porte sur le titre le cachet de Sala-Bey.

XIX^e^ siècle. Écriture neshky, très soignée. Papier oriental glacé. 195 feuillets. 348 sur 250 millim. Très riche couronnement de première page (verso du feuillet initial), dans lequel des fleurs roses et bleues se détachent sur fond d'or bruni avec gaufrures au pointillé. Les deux premières pages sont encadrées d'or et ont pour signes séparatifs des disques dorés; les autres pages sont encadrées d'un double filet carminé. Les 26 premières pages ont, dans leurs interlignes et leurs marges, un commentaire finement écrit, partie à l'encre noire, partie à l'encre carminée. Quatre feuillets volants d'annotations, sur papier mince. Rel. carton, couvert de maroquin rouge gaufré à l'orientale; forme de portefeuille; titre sur la tranche inférieure. — (Acquis de M. Devoisins par la Bibliothèque, en 1838, pour la somme de 200 francs.)

231. Commentaire sur le Sahyh de Bokhary, partie de l'ouvrage.

A ce volume est joint une note manuscrite ainsi conçue :

« Traduction des lignes écrites dans la marge de la seconde page. — En tête, empreinte du cachet d'Achmet, mameluck, ancien bey de Constantine. — « Grâce à Dieu, etc., etc., j'ai acheté ce livre pour la « mosquée de Socque Gazelle à Constantine. Premièrement ce manu- « scrit appartenait à Hussein-Bey. Je l'ai acquis de ses enfants pour le « donner en lecture aux sages et aux savants de cette ville. Personne « ne peut échanger, détourner, encore moins acheter ce livre, sous « peine de toutes les malédictions de Dieu. Mais celui qui le lira devra « se rappeler mon nom, car il trouvera beaucoup de plaisir dans ses « instructives lectures, qui lui feront obtenir toutes les grâces du Pro- « phète. Après ma mort, ma famille ni les miens ne pourront réclamer « ce livre comme leur propriété par héritage : il appartient à tout « jamais à cette mosquée, à laquelle je le donne comme marque de « ma puissance. » — Remise à la mosquée dudit manuscrit le 1^er^ du mois de Safar 1280 de l'Egire : 1837 répondant à 1253, il y a environ 73 années, à quelques mois près, qu'Achmet a fait ce cadeau. — La première page, avant le texte, est l'attestation des cadis de la ville, qui constate la valeur de la signature d'Achmet, bey de Constantine, apposée sur la seconde page du livre. — Ce manuscrit est donné à la Bibliothèque de Besançon par M. Valentin Devoisins, qui l'a pris au sac de la ville de Constantine, en Afrique, le 13 octobre 1837. Il décide aussi qu'il ne soit ni échangé ni détourné du lieu auquel il l'a destiné,

car ce manuscrit est une faible marque du souvenir qu'il conserve pour sa ville natale. »

XVIII^e^ siècle. Écriture maghreb., assez fine et élancée. Papier oriental glacé. 180 feuillets. 317 sur 238 millim. Rel. carton, couvert de maroquin rouge, avec filets et écussons dorés, style oriental; forme de portefeuille.

232. Commentaire sur le Sahyh, de Bokhary (recueil des hadyts ou paroles sorties de la bouche de Mahomet), par Al-Ayny. — Premier volume.

XIX^e^ siècle. Écriture maghreb., très fine. Papier oriental glacé. 565 feuillets. 322 sur 228 millim. Tête de première page de style moresque : cartouche et vignettes d'or sur fond bleu cendré. Encadrement des deux premières pages en or, la justification des autres pages marquée par un double filet au vermillon. Volume détaché de sa reliure, mais demeurant enveloppé dans celle-ci, qui est en carton couvert de maroquin brun gaufré à l'orientale; forme de portefeuille.

233. Le Pâtimokkha, en sanscrit Pratimoxa (confession des péchés), ouvrage de la littérature sacrée des Boudhistes.

Texte pali, avec traduction birmane en mot à mot (caractère birman ordinaire).

Titre : « Pâdimut nissya path nhang takva; malang cuṁ ». — « Traduction du Pâdimut (Pratimoxa) avec le texte incomplet. »

Commencement : « Namo tassa... sammajanî... » — Fin : « Sakkaraj ka 1166 khuta pong pâtimut nissayya kui re kû prî pû o mva. » — « La copie de la traduction du Pâtimut a été achevée... l'an 1166 de Sakkarâj (1804 de J.-C.) Prospérité! »

Le manuscrit est complet; mais, le titre même l'indique, l'ouvrage n'y est pas en entier : il n'y a que les cinq premières sections du Prâtimoxa.

Don fait à la Bibliothèque de Besançon, en 1859, par Mgr P. Bigandet, évêque de Ramatha, vicaire apostolique de Birmanie.

A ce manuscrit est jointe une notice, écrite pour le présent catalogue, par M. Léon Feer, de la Bibliothèque nationale.

1804. 43 lames de roseau, dont une blanche et une seconde portant au recto le titre et au verso le commencement du texte. 493 sur 56 millim. Écriture de sept lignes par page, disposée dans le sens de la longueur des lames. Chaque lame est percée de deux trous pour le passage des cordons destinés à les relier entre elles.

284. Kammavâcâ (kammavâtchâ) : rituel pour la réception des moines boudhistes, en pali.

L'écriture est le caractère birman dit « carré », fort peu employé, mais dont on fait ordinairement usage pour le Kammavâcâ.

Commencement : « Namo tassa... Pathamaṁ... » Le texte finit avec l'avant-dernière feuille, aux mots : « Evam etaṁ dhârayâmi » (qui se trouvent à la 14e ligne de la 8e page du *Kammavakya* de Spiegel). Suit la mention finale : « Kammavâcâ nitthitâ » (Fin du Kammavâcâ).

Les 5 lignes qui se trouvent sur le recto de la dernière lame ne sont pas la continuation du texte ; l'écriture en est fort brouillée, en sorte que l'on ne peut distinguer que quelques mots.

Ce manuscrit est accompagné d'une notice rédigée, en vue du présent catalogue, par M. Léon Feer, de la Bibliothèque nationale.

XVIIe au XVIIIe siècle. 8 lames de tissu, enduit de résine sur les deux faces et formant une sorte de carton luisant. 555 sur 80 millim. Tout le texte est à longues lignes (cinq par page) et disposé dans le sens de la longueur des lames. Riche ornementation en dorure, remplissant les parties des lames non occupées par le texte ; les motifs sont quelquefois des fleurs, avec des oiseaux et des papillons. Le recto de la première lame et le verso de la dernière ne portent que des ornements ; ce sont les deux plats de couverture. Le verso de la première lame et le recto de la seconde, le verso de la septième et le recto de la huitième n'ont qu'un tiers de leur hauteur rempli par des caractères ; le texte y est écrit en or sur fond rouge. Dans le reste du manuscrit, les caractères ressortent en noir sur champ d'or ; en haut et en bas, il y a une bordure rouge avec ornements dorés. Chaque lame est percée d'un trou pour le passage du cordon qui les reliait entre elles. — (Don fait à la Bibliothèque, en 1859, par Mgr P. Bigandet.)

285. « Vinculum seu claviculae Salomon. » Rouleau.

Sur l'une des faces de ce *volumen*, on voit une série de figures, la plupart en forme de médaillons, renfermant des formules et signes pour conjurer divers fléaux : « Pro tonitru et fulmine ; Pro igne et aqua ; Pro infidelitate et falsitate ; Pro injusta morte », etc.

Sur l'autre face sont des oraisons à réciter pour être préservé des accidents ou guéri de leurs conséquences. Voici un spécimen de ces invocations : « Haec sunt nomina, verba Salvatoris nostri Jesu Christi, quae magnam habent virtutem, et qui haec secum fert vel dicit, ipsi nihil mali potest accidere. — + Trinitas + Agios + Satoret + Mes-

sias + Emmanuel + Sabaoth + Adonaii + Athanatos + Jesus + Pentagna + Agiagon... »

La dernière oraison est, pour la plus grande partie, en langue italienne, ce qui porterait à croire que ce rouleau a été écrit en Italie.

Fin du XVI^e^ siècle. Parchemin. 3 mètres sur 115 millim. Dans le tracé des formules et signes de l'une des faces du rouleau, on a employé concurremment l'encre noire, l'encre rouge, la gomme-gutte, la couleur bleue et l'or.

286. Livret renfermant des figures magiques ou cabalistiques.

XVII^e^ siècle (?). Parchemin noirci. 9 feuillets. 150 sur 103 millim. Les figures sont tracées en couleur blanche.

287. « En ce volume sont compris les traitez d'alliance, paix, commerce, mariage, entre divers princes et Estats respectivement. »

Fol. 1. Promulgation, par Jean III, duc de Brabant, des tarifs à prélever sur le commerce de ses sujets avec l'Angleterre. 1315.

Fol. 6. Franchises accordées par Louis I^er^, comte de Flandre, aux négociants anglais établis à Bruges. 1318.

Fol. 10. Ordonnance du roi d'Angleterre, Édouard III, concernant le trafic des laines anglaises avec Bruges. 1342.

Fol. 12. Ordonnance du même roi instituant un bureau de contrôle à Bruges pour la constatation des laines, cuirs et peaux qui y venaient de l'Angleterre. 1360.

Fol. 13. Priviléges accordés par les rois d'Angleterre aux marchands de la ville de Calais. 1377-1560.

Fol. 31. Traité d'Arras, entre le roi de France Charles VII et le duc de Bourgogne Philippe le Bon. 1435.

Fol. 49. Traité de Conflans-lez-Paris, entre le roi de France Louis XI et le comte de Charolais. 1465.

Fol. 65. Traité de Péronne, entre Louis XI et le duc de Bourgogne Charles le Téméraire. 1468.

Fol. 71. Traité du Crotoy, entre Louis XI et le duc Charles. 1471.

Fol. 77. Trêves conclues à Soleure, entre les mêmes. 1475.

Fol. 85. Trêves conclues à Wendin, entre Louis XI et Maximilien d'Autriche. 1478.

Fol. 91. Traité d'Arras, entre les mêmes. 1482.

Fol. 109. Traité de Werde, entre le roi de France Charles VIII et l'empereur Maximilien. 1489.

Fol. 112. Traité conclu à Francfort, entre les mêmes. 1489.

Fol. 116. Traité de Senlis, entre les mêmes. 1493.

Fol. 130. Traité de Paris, entre Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, et le roi de France Louis XII. 1498.

Fol. 138. Traité de Trente, entre les mêmes. 1501.

Fol. 146. Traité de Blois, entre les mêmes. 1504.

Fol. 150. Traité de Haguenau, entre l'empereur Maximilien et Louis XII. 1505.

Fol. 154. Traité de Cambrai, entre les mêmes. 1508.

Fol. 164. Traité de Paris, entre François Ier, roi de France, et Charles d'Autriche. 1514.

Fol. 174. Traité de Noyon, entre les mêmes. 1516.

Fol. 184. Traité de Cambrai, entre les mêmes. 1516.

Fol. 189. Traité d'Abbeville, entre les mêmes. 1517.

Fol. 208. Traité fait entre le duc de Bourgogne Charles le Téméraire et les Liégeois. 1467.

Fol. 250. Traité de paix entre l'empereur Maximilien et les Flamands. 1489.

Fol. 253. Traité de paix entre l'empereur Charles-Quint et le duc de Gueldres. 1528.

XVIe-XVIIe siècles. Parchemin et papier. VI-255 feuillets. 310 sur 200 millim. Les six premières pièces sont des copies sur parchemin, d'une même écriture, exécutées dans la seconde moitié du XVIe siècle; chacune d'elles s'ouvre par une lettrine dessinée à la plume et offrant un amalgame de figures fantastiques. Les copies sur papier qui suivent sont, pour la plupart, de la main de Jules Chifflet. Rel. en carton couvert de basane. — (Boisot, n° 1995, 1°. — 29, 2°, D. 19.)

233. Traité de Senlis. 1493.

Copie faite par le calligraphe bisontin Hugues Deschamps. Le premier feuillet de garde porte l'ex-libris de Georges Demongenet, de Vesoul.

Dernier quart du XVIe siècle. Papier. 36 feuillets. 211 sur 156 millim. Couvert. en parchemin. — (Boisot, n° 2071.)

239. Traité de Noyon. 13 août 1516.

Copie faite par le calligraphe bisontin Hugues Deschamps.

Dernier quart du XVIe siècle. Papier. 38 feuillets et les fol. 4 *bis*

et 6 *bis*. 197 sur 157 millim. Couvert. en parchemin. — (Boisot, n° 2067.)

290. Traité de Cambrai. 1529.

Le texte du traité remplit les fol. 1 à 69 *bis*. Vient ensuite la teneur des pouvoirs donnés par Charles-Quint et François I^er^ à Marguerite d'Autriche et à Louise de Savoie (fol. 70-76 et 76 v°-83).

Copie faite par le calligraphe bisontin Hugues Deschamps.

Le premier feuillet de garde porte l'ex-libris de Georges Demongenet, de Vesoul.

Dernier quart du XVI^e^ siècle. Papier. 83 feuillets et les fol. 8 *bis*, 13 *bis* et *ter*, 51 *bis* et 69 *bis*. 195 sur 148 millim. Couvert. en parchemin. — (Boisot, n° 2065.)

291. Recueil de traités de paix, etc.

Fol. 1. « Le traicté faict à Madrid, contenant la délivrance de prison du roy de France et aultres choses. » 1526. — Fol. 229. Traité de Cambrai. 1529. — Fol. 325. Traité de Crespy. 1544. — Fol. 363. « Appoinctement faict entre le duc François de Lorraine et Nicolas de Lorraine, évesque de Metz et depuis conte de Vauldemont, frères, sur l'acceptation du testament du feu duc Anthoine, leur père. » 1549. — Fol. 375. « Traicté fait au Chasteaul-en-Cambrésy entre les roys d'Espaigne et de France. » 1559.

Fin du XVI^e^ siècle. Papier. 423 feuillets. 270 sur 180 millim. Rel. en carton couvert de basane. — (Boisot, n° 1995, 3°. — 29, 1°, D. 19.)

292. Traités de paix, etc.

Page 1. « Extraict d'un livre escript de la main de M. le chancelier de L'Hospital, concernant plusieurs traictez de paix, appanages, mariages, neutralitez, reconnoissances, foy et hommages et autres droicts de souveraineté », de 1551 à 1556. Ce livre, attribué au chancelier de L'Hospital, a été publié en 1672; Cologne, in-12.

Page 225. « Table des traictez de paix ou de confédération et alliance, entre l'empereur Charles V et Philippes II, roy d'Espagne, d'une part, et les rois François I, Henry II et Henry le Grand, d'autre, depuis l'an 1514 jusques à 1598. » Sorte de répertoire alphabétique des stipulations contenues dans ces actes. — Débute par cet article

(page 229) : « A. — Majorité de Charles, prince d'Espagne, à l'aage de quatorze ans, pour le gouvernement de ses Estats. »

Page 453. « Relation de ce qui se passa à la conférence pour la paix, à Vervins, l'an 1598, depuis le 6 febvrier jusques au premier may, par le secrétaire du cardinal de Florence, [Alexandre de Médicis], légat *a latere* du pape Clément VIII à la dicte conférence. » — Commence : « Le 6e febvrier mil cinq cent quatre-vingt dix-huict, nous partismes de Saint-Quentin et joingnismes, le lendemain, les députez de France; ceux du cardinal d'Austriche, comme procureur du roy d'Espagne, arrivèrent le jour suivant... »

Page 529. « Discours de ce qui s'est passé le vendredy, 17 d'octobre 1609, entre le roy Henry IV et monsieur le mareschal de Lesdiguières, depuis connestable de France, dans la gallerie de la Reyne, à Fontainebleau. » Ce « Discours » sur une conversation de Henri IV, relative à un plan d'alliance pour ses enfants légitimes et naturels, porte en marge une note ainsi conçue : « L'original de ce Mémoire est écrit de la main du deffunct Monsieur de Bullion. » Or le duc Henri de Bouillon, père de Turenne, mourut le 25 mars 1623. Ses Mémoires imprimés ne vont pas plus loin que l'année 1586. Le fragment ici copié commence en ces termes : « Le Roy avoit envoyé quérir M. le Mareschal par le sieur Conchine, et y a apparence qu'il avoit au mesme temps parlé à la Reyne pour luy faire entendre son dessein... »

Page 549. « Observations sur la Satyre Ménipée ou Catholicon d'Espagne. 1650. » Ce sont de courtes notes, la plupart biographiques, raccordées, par des indications numériques, avec le texte imprimé en 1649, « in-12, qui semble estre d'Holande ». — La première de ces notes débute ainsi : « Pour rendre ces Estats, tenus à Paris, plus ridicules et faire voir la mauvaise intelligence qui estoit entre les chefz de la Ligue, l'autheur de cette Satyre faict conclure les opinions pour la royauté différemment les unes des autres... » — La dernière note consiste en ces mots (page 612) : « Page 165. Le moderne roy d'Yvetot. »

Période moyenne du XVIIe siècle. Écriture de plusieurs mains. Papier. 612 pages, à 2 col. pour le second article seulement. 432 sur 285 millim. Rel. du XVIIe siècle, en carton couvert de veau.

293-294. « Négotiation de la paix traittée à Vervins, entre Henry IIII, roy de France et de Navarre, par MM. de Bellièvre et de Sillery, et Philippe II, roy d'Espagne, par les sieurs Richardot, Taxis et Verrey-

ken, et Charle-Emanuel, duc de Savoye, par le sieur marquis de Lullin, en l'année 1598. » Deux volumes.

La première des pièces diplomatiques comprises dans ce recueil est intitulée (fol. 1) : « Copie du passeport envoyé par le Roy de France pour l'allée des commissaires de Son Altesse [le cardinal archiduc d'Autriche] audit Vervins ». 11 janvier 1598. — La dernière pièce a pour titre (fol. 392) : « Instruction que le Roy [de France] a commandé estre délivrée au sieur comte de la Rochepot, allant en Espagne pour le service de Sa Majesté. » 1600.

Un certain nombre de pages du second volume sont de la main de l'historien comtois Jules Chifflet.

Milieu du XVII[e] siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 1-176 et 177-403 feuillets. 310 sur 193 millim. Rel. en carton couvert de basane. — (Boisot, n[os] 1996, 1° et 2°. — 29, 3° et 4°, D. 19.)

295-298. « Recueil des lettres et rescriptions concernant la légation d'Humbert-Guillaume de Precipiano, abbé de Bellevaux, et de Claude-Ambroise Philippe, conseiller au parlement de Dole, députés de Sa Majesté [le roi d'Espagne] pour le cercle de Bourgogne [Franche-Comté] à la diette impériale de Ratisbonne. » 1667-1671. — Quatre volumes.

Ce recueil forme les quatre premiers volumes d'une série en sept volumes intitulée, sur le dos de chacun d'eux : « Diette de Ratisbonne. »

Le premier de ces quatre volumes s'ouvre par une lettre du baron de Lisola, en date à Bruxelles du 20 mai 1667, expliquant à l'abbé de Bellevaux que c'est lui qui a inspiré au marquis de Castelrodrigo, gouverneur espagnol des Pays-Bas, l'idée de faire représenter la Franche-Comté à la diète de Ratisbonne, à l'effet d'appeler l'attention des États de l'Empire sur les agissements de la France pour s'emparer de cette province. Il se flatte d'avoir fait confier cette mission à ses deux amis, l'abbé de Precipiano pour *primer* et le conseiller Philippe pour *seconder*, les félicitant d'avance de ce que le premier en sera récompensé par une mitre et le second par un siège au Conseil privé des Pays-Bas. Ces prévisions, à quelques variantes près, s'accomplirent. Precipiano entra au Conseil privé des Pays-Bas et devint ensuite évêque de Bruges, puis archevêque de Malines; Philippe obtint, en 1679, l'une des deux charges de président nouvellement créées au parlement de Franche-

Comté, après la translation par Louis XIV de cette cour de justice à Besançon.

Le recueil se termine par une dépêche ainsi intitulée (4e vol., fol. 354 v°) : « Lettre écrite par S. E. Mgr l'Ambassadeur à M. le conseiller Philippe, dattée de Vienne, du 5e novembre, et reçue à Besançon le 20e suivant 1671. » — P.-S. Bonne, copiste.

XVIIe siècle. Papier. 736, 667 pages, 276, 354 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. du XVIIIe siècle, en carton couvert de veau.

299-300. « Relation générale du ministère et négociation des abbé de Bellevaux et conseiller Philippe, plénipotentiaires de Sa Majesté [le roi d'Espagne] pour le cercle de Bourgogne [Franche-Comté] en la diette impériale de Ratisbonne, pendant les années 1667, 1668, 1669, 1670 et 1671. » — Deux volumes.

Cette relation constitue les volumes V et VI de la série en sept volumes intitulée, sur le dos de chacun d'eux : « Diette de Ratisbonne. »

Début (fol. 1) : « Le seizième de juin 1667, nous reçumes à Dole, où nous faisions les fonctions de nos charges de conseillers ordinaires au parlement de Bourgogne, un paquet à nous adressé de la part de Mgr le marquis de Castelrodrigo, du Conseil d'État de S. M., gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne, dans lequel nous trouvâmes une lettre de Son Excellence, accompagnée de deux cayers d'instructions générales et d'un mandat pour assister, au nom de S. M., en la diette impériale de Ratisbonne pour le cercle de Bourgogne, ensuite du pouvoir en donné à Sadite Excellence par la Reine régente, comme tutrice du Roy que Dieu garde, le tout en date à Bruxelles, du trentième de may précédent... »

Fin (fol. 662 v°-664) : « Le 23e d'octobre [1671], nous reçûmes lettres de S. E. Mgr le comte de Monterey, du 10e du même mois, par laquelle Son Excellence nous manda qu'ayant fait voir au Conseil d'État de S. M. nos lettres du 4e d'aoust dernier, et notamment ce qui regardoit notre rapel de la diette de Ratisbonne, ...Sadite Excellence nous disoit qu'étant informée de ce qu'en ladite diette on devoit encore traitter des affaires pour lesquelles la présence du moins d'un de nous étoit nécessaire, Sadite Excellence avoit résolu que moy l'abbé de Bellevaux y resterois jusqu'à autre ordre... M. l'Ambassadeur [d'Espagne à Vienne] répondit à moy le conseiller Philippe, par sa lettre du

5e novembre reçue à Besançon le 20, ...que je deusse sçavoir que lorsque l'occasion viendroit à propos de mes intérêts, qu'il les porteroit de bonne façon. Fin. P. S. Bonne scripsit. »

XVIIe siècle. Papier. 1-362 et 363-664 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. du XVIIIe siècle, en carton couvert de veau.

301. « Relation particulière des négociations des abbé de Bellevaux et conseiller Philippe, députés plénipotentiaires de Sa Majesté [le roi d'Espagne] pour le cercle de Bourgogne [Franche-Comté], en la diette impériale de Ratisbonne, pendant les années 1667, 1668, 1669, 1670 et 1671. »

Cet abrégé de la « Relation générale » forme le volume septième et dernier de la série intitulée : « Diette de Ratisbonne ». — P.-S. Bonne, copiste.

XVIIe siècle. Papier. 217 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. du XVIIIe siècle, en carton couvert de veau.

302. « Abrégé historique des traités de paix des puissances de l'Europe..., par le sr Koch... »

Commence à la paix de Westphalie et finit au traité de Ryswick (1697).

L'ouvrage complet de Christophe-Guillaume de Koch a paru à Bâle, 1796-1797, en 4 vol. in-8°, sous ce titre : *Abrégé de l'histoire des traités de paix...*

Fin du XVIIIe siècle. Papier. 474 pages. 216 sur 174 millim. Broché.

303. « Intérests des Papes, Empereurs, Roys et autres potentats et Républiques, tant de la chrestienté que hors d'icelle, sur les royaumes, Estats, pays, seigneuries et terres qu'ils possèdent réciproquement. »

C'est une rédaction, légèrement modifiée comme texte et comme ordre de succession des chapitres, de l'ouvrage intitulé : *Intérêts réciproques des Princes et des Estats souverains,* attribué à Henri, duc de Rohan, et compris dans le volume intitulé : *Intérêts et maximes des Princes et des Estats souverains;* Cologne, Jean du Païs, 1666, in-12.

Période moyenne du XVIIe siècle. Papier. 258 feuillets. 337 sur 210 millim. Rel. en carton couvert de veau.

304. « Ad divum Cesarem Carolum quintum... Petri Malferiti,

patricii Maioricensis, jureconsulti et a suis familiaribus ...quadripartita jurium responsa. »

Fol. 1. « Prefatio. Caius Cesar, a quo rerum domini Cesares dicti estis... » — Fol. 4. « Sequuntur dubia, cum responsis ad eundem Cesarem. Intellectum tibi dabo et instruam te, in via firmabo super te oculos meos. Psalmo 21. Sic intellectum, ut spero, dabit mihi Dominus... » Sont ensuite indiquées les questions sur lesquelles portent les quatre consultations de droit politique qui composent ce recueil : « Primum itaque dubium est nunquid noster Cesar pro recuperatione ducatus Sabaudie, cujus dux est sororius, vasallus..., potuerit ingredi comitatum Provincie, regis Gallorum Francisci, occupatoris dicti ducatus... Secundum dubium est an, ratione legittime defensionis, ex sola preparatione facta per regem Gallorum..., idem Cesar possit... bellum agere contra eundem regem... Tertium dubium est utrum, rebus sic stantibus..., idem rex Gallorum possit uti auxilio infidelium... Quartum dubium est quomodo constat dictum regem Gallorum et Turcharum imperatorem et Barbarossam junxisse fedus... » — Fol. 70. « ...Obscuratum est aurum gentis et mutatus est color optimus, ut ait Hieremias. Et cum his finem capiant hec responsa. Et laus Deo. »

Sur l'un des feuillets de garde, on lit la signature : « Granvele, C. de Cantecroy » ; c'est l'ex-libris de François Perrenot de Granvelle, petit-fils du garde des sceaux de Charles-Quint et neveu du cardinal, ministre de Philippe II.

Première moitié du XVI^e^ siècle. Papier. 70 feuillets écrits. 285 sur 210 millim. Rel. primitive, en carton couvert de satin mordoré, avec cordons de fermeture en soie nattée : il n'en reste que deux sur huit; tranches ciselées et dorées. — (Boisot, n° 21. — 42, E. 19.)

305. Justiniani Institutiones.

Commence (fol. 1) : « Rubrica. In nomine Domini nostri Jesu Cristi. Imperator Cesar Flavius Justinianus, Almanicus, Francus, Germanicus, Atticus, Guandalicus, Africus, pius, felix, inclitus, victor ac triumphator, semper Augustus, cupide legum juventuti salutem... » — Finit (fol. 288) : « Finiunt Instituta domini Justiniani imperatoris, scripta Mech[lini]e anno Domini M.CCCCC VI, in marcio, in profesto Annunciationis beate Marie. »

En différents endroits du volume (feuillet doublant le plat supérieur de la reliure, fol. 1, 288 v°, etc.) est un ex-libris contemporain du

texte et dont voici la formule principale : « Pertineo Petro Everardo Nicolai de Middelburgo. »

Début du XVI^e^ siècle. Papier. IV-288 feuillets. 144 sur 115 millim. Rel. portefeuille, en veau noir, dont la gaufrure consiste en un tableau de la *Transfiguration* six fois répété. — (Boisot, n° 875 (*sic*). — 183, J. 19.)

306. « Expositio ad Institutiones Justiniani imperatoris. »

Page 1. Sorte d'introduction qui s'intitule : « Oeconomia librorum juris tam canonici quam civilis », et débute ainsi : « Jus canonicum sic appellatum est a voce graeca... »

Page 7. Commencement de l' « Expositio » : « Proemium. Vagientem hactenus in cunis vidisti sapientiam... » — Page 382. Fin : « ...sed quia a Justiniano in suis Institu[ti]onibus omissa sunt, ex aliis locis erunt investiganda. Institutionum imperialium finis. »

Le dos de la reliure porte un titre ainsi conçu : INSTIT. D. CHAPVI. Cette indication semblerait devoir faire attribuer le commentaire qui nous occupe à l'un des jurisconsultes fournis par la famille noble des Chappuis, de Poligny (voir Chevalier, *Histoire de Poligny*, t. II, p. 314-316).

Seconde moitié du XVII^e^ siècle. Papier. 382 pages écrites. 280 sur 203 millim. Rel. de l'époque, en carton couvert de veau.

307. « Commentarius ad Institutiones imperatoris Justiniani. M.DCC.XX. »

Commence (page 1) : « Proemium. Qui maxima quondam imperia condiderunt, rempublicam in suo flore conservari non posse arbitrati sunt quin... » — Finit (page 160) : « ...Et hęc de publicis judiciis dicta sufficiant. Finis Institutionum. »

Les marges sont fréquemment garnies de notes latines se référant à des questions de jurisprudence débattues à Besançon postérieurement à la confection du volume.

A la fin du texte de ce commentaire (page 160), l'auteur ou le copiste a ainsi révélé son nom : « P. Martine, legista, 27 januarii 1720. »

Au recto du premier feuillet de garde, on lit : « Liber est ad usum domini Talbert de Nancray, anno Domini 1746. »

1720. Papier. 165 pages. 275 sur 185 millim. Rel. en carton couvert de veau.

308. « Commentarius ad Institutiones imperatoris Justiniani, a D. Seguin. »

Commence (page 1) : « Proemium. Jurisprudentia romana sua laborabat mole ac poene confusa erat et incerta... » — Finit (page 331) : « ...praeter infamiam, quae in omnibus publicis judiciis condemnatum manet; hodie poena haec est arbitraria. Finis quarti et ultimi libri Institutionum juris civilis. »

« Seguin (Charles-Antoine, ou, suivant M. Quérard, Antoine-Joseph), jurisconsulte, né le 20 mars 1708 à Vaivres, près de Vesoul... obtint, en 1748, une chaire de droit à l'Université de Besançon... mourut dans sa terre de Jallerange, près de Dole, le 19 septembre 1790... Seguin laissait en manuscrit un commentaire sur les *Institutes* de Justinien, qui a été publié par Proudhon, l'un de ses élèves, depuis doyen de la Faculté de Dijon, sous ce titre : *In D. Justiniani Institutiones commentarii,* Besançon, 1805, in-8°. Ce volume est orné du portrait de l'auteur; il en a tiré quelques exemplaires sur vélin. » (Ch. Weiss, art. Seguin, dans la *Biographie universelle* de Michaud.)

XVIII^e^ siècle. Papier. 331 pages. 208 sur 157 millim. Rel. en carton couvert de veau, avec filets dorés sur le dos et les plats.

309. « Translation en vers françois du premier livre des Pandectes. »

Fol. 1. En manière de préface, se présente une « Translation du canticque *Quicumque vult salvus esse,* faict et composé par Athanase. »

Fol. 3. « L'Epistre de l'empereur Justinian », précédée d'une « Superscription », qui débute ainsi :

« Ou nom de Dieu, aeternel créateur,
De tous humains souverain rédempteur,
Moy Caesar, dict très hault Justinian,
Imperateur, Alemant, Flavian,
Gothic, Françoys, Attic et Germanic
. . . . . »

Fol. 14 v°. « Le tiltre premier et rubricque de justice et droict.

Ung disciple, cueur ayant à l'estude
De droict et loy, doibt avoir promptitude
Premièrement de sçavoir et congnoistre
L'origine du droict, aussy son estre.
. . . . . »

Fol. 85. La « Translation » se termine par un paragraphe ainsi conçu :

« La loy *In consilium.*
Qui natif est du païs, assesseur
Ou conseil peult estre, par droict aseur,

Du curateur de la chose publicque,
Car à luy nul public loyer applicque. »

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Papier. 85 feuillets. 260 sur 187 millim. Rel. du XVI[e] siècle, en carton couvert de veau gaufré. — (Boisot, n° 94. — 151, J. 19.)

310. « De jure accrescendi ad legem *Re conjuncti ff. de legatis tertio;* » auct. Francisco Bernardino Torniello, antecessore Dolano.

Commence (fol. 1) : « Duos succedendi modos solent considerare nostrae leges... » — Finit (fol. 74) : « ...Ad laudem Dei omnipotentis. Datus a nobilissimo domino Franc. Bernardino Tornielo, Mediolanensi, Dolae, anno Domini 1626. »

L'auteur de ce commentaire fut professeur en droit surnuméraire à l'Université de Dole depuis l'année 1623 jusqu'à l'année 1637, époque à laquelle il mourut de la peste. Sur cette période de son existence, on peut consulter Labbey de Billy, *Histoire de l'Université du comté de Bourgogne,* t. I, p. 84 et 89; Henri Beaune et J. d'Arbaumont, *Universités de Franche-Comté,* p. 198.

Première moitié du XVII[e] siècle. Manuscrit autographe. Papier. 74 feuillets. 165 sur 125 millim. Rel. en carton, couvert de parchemin, avec fleurons sur le dos et les plats.

311. « In Codicem Justinianeum commentarius. » — « Tractatus de redditibus, authore clarissimo viro domino Gerardo Corcelio, in Acad. Lovan. professore primario. »

Début du commentaire (page 1) : « Codicis seu caudicis nomen antiqui plurium tabularum contextui attribuerunt... » — Début du traité (page 725) : « Veterum usurarum succedanei sunt reditus annui qui hodie in frequenti usu... »

L'auteur de ces travaux de jurisprudence, Gérard de Coursèle, professeur de la première chaire de droit civil à Louvain et conseiller à Malines, mourut le 22 septembre 1636. Il a une notice dans les *Fasti academici studii Lovaniensis,* 1650, in-4°, p. 202-203.

Première moitié du XVII[e] siècle. Papier. 759 pages. 200 sur 150 millim. Rel. en carton couvert de peau chamoisée verte.

312. « Dubitationes in leges Codicis, per P. Le Moinne. 1651. »

Commence (fol. 3) : « Ad leges Codicis. Lib. 2, tit. 4. Ad legem

Quamvis, cod. *de Transactionibus.* » — Finit (fol. 102-105 v°) : « Limitationes regularum juris... 45ª quod mihi prodest et tibi nocet, hec regula habet locus ubi praecedit contractus. Jason post Bart., in l. 2, n. 31 ff. sel. mat. cano. decis. A. n. 11. »

Au revers du fol. 2, on trouve cet ex-libris : « Ad usum J. Josephi Doroz, legum studiosi, anno 1669 », avec la devise : « *Coelo Musa beat.* » Ce Jean-Joseph Doroz devint avocat général au parlement de Besançon. (Voir Chevalier, *Histoire de Poligny,* t. II, p. 351.)

Milieu du XVII[e] siècle. Papier. 106 feuillets. 265 sur 189 millim. Couvert. en parchemin.

313. « Codicis Justiniani qui repetitae praelectionis dicitur Proemium. »

Début : « Non solum in hostilibus praediis victorem existere... » — Fin : « ...equitum qui, instar alarum, aciem protegunt et distinguuntur ab equitibus legionariis. »

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 349 feuillets. 215 sur 175 millim. Rel. en carton, couvert de papier marbré.

314. Summarium in Pandectas, in Codicem, in praecipuos Decretalium titulos, in jus canonicum : opera Joannis Baptistae Boisot.

L'avant-dernière partie de ce recueil se termine par ces mots (page 71) : « Absolutus est hic tractatus die 4ª junii anni 1658, Dolae. »

C'est le résumé autographe de cours suivis à l'Université de Dole, par l'abbé Boisot, fondateur de la Bibliothèque de Besançon.

Milieu du XVII[e] siècle. Papier. 9 feuillets et 77 pages. 163 sur 125 millim. Couvert. en parchemin.

315. Rochi de Curte Repertorium juris.

Ce volume ne contient qu'un fragment du « Repertorium »; il s'ouvre dans le cours de l'article numéroté 247 et se termine un peu avant l'article numéroté 842. Le haut des neuf premiers feuillets a été rongé par les souris.

Milieu du XVI[e] siècle. Papier. 263 feuillets écrits. 310 sur 212 millim. Rel. en parchemin. — (En haut du dos de la reliure se trouve inscrit le n° 55.)

316. « Repertorium Antonii Augustini. »

Le titre de cette compilation se lit en caractères gothiques, sur le dos du volume qui la renferme. C'est un répertoire de droit canon et civil, dont la majorité des indications a trait aux ouvrages du jurisconsulte espagnol Antoine Augustin, archevêque de Taragone, mort en 1586.

Fol. I-VI. Table. — Fol. 1. Début du « Repertorium » : « Accusationibus. Index causae criminalis non potest, absolvendo reum a crimine, condemnare civiliter ad rem restituendam... » — Fin (fol. 149) : « De unionibus. Unio ad vitam vel ad tempus non est provisio, neque tollit reservationem vel effectuationem ut perpetua. Cass. 2, *de unionibus*. »

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Écriture de forme italienne. Papier. VI-149 feuillets. 265 sur 200 millim. Couvert. en parchemin.

317. « Repertorium [alphabeticum] variarum quaestionum tam ad jus civile quam ad jus canonicum pertinentium. »

Fol. II-XIX. « Index capitulorum in hoc Repertorio contentorum. » Cette table sommaire, écrite de la main qui a transcrit les deux tiers de la compilation, se termine par la signature : « Petrus Froissard a Broissia, D. de Molamboz. »

Ce « Repertorium » est écrit en latin, à l'exception de quelques passages où l'on relate des décisions du parlement de Dole, rendues dans les dernières années du XVI[e] siècle. — Il commence (page 1) : « Abbas. Abbatissa in administratione abbatiae qui paratur et dicitur habere jurisdictionem... »

Sur le premier feuillet de garde, signature du président à mortier Simon.

Première moitié du XVII[e] siècle. Écrit de trois mains différentes. Papier vergé, à la marque BAVME. XIX feuillets et 1806 pages écrites. 250 sur 175 millim. Rel. en carton couvert de parchemin, avec fleurons frappés en noir. — (« De la bibliothèque de l'ordre des avocats du parlement de Besançon. »)

318. Claudii Francisci Talbert Repertorium alphabeticum utriusque juris et Acta academica.

Repertorium. Commence (fol. 2) : « Actione una electa, an liceat variare?... » — Finit (fol. 259) : « Venatio... studium immoderatum venandi in subditis avertens a negotiis sui status. »

Acta academica. Sommaire de quelques délibérations de l'Université de Dole, au temps des deux rectorats de Cl.-Fr. Talbert (1644 et 1673) (fol. 292 v°). — « Oratio habita in doctoratu domini Tinseau » (fol. 286 v°); *id.* « in disputationibus domini de Villers » (fol. 285); *id.* « ante (et post) publicationem statutorum » (fol. 282); *id.* « in recessu collegii » (fol. 281 v°); *id.* « in doctoratu domini Petitot » (fol. 281); *id.* « in doctoratu domini Chandiot » (fol. 280 v°); *id.* « in doctoratu domini Matherot » (fol. 277 v°); *id.* « in publicatione statutorum, 1662 » (fol. 275 v°); *id.* « dum deposui magistratum, 2 ap. 1663 » (fol. 273 v°); *id.* « de sancto Joanne » (fol. 272 v°), etc.

Parmi les *Acta academica* se trouvent quelques pièces de vers françaises : une épigramme sur le pasteur protestant Daniel Chamier (fol. 288 v°); un poème mystique, en dix-huit strophes, intitulé : « Vol d'esprit sur le mistère de la Très-Saincte Trinité », dont voici le début (fol. 288) :

« Dans le triomphe de la foy,
Eslevée au dessus de moy,
Hors de la masse appesantie,
. . . . . »

Une note sur le professeur Cl.-Fr. Talbert existe dans les *Universités de Franche-Comté,* par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, p. 199.

Période moyenne du XVII^e^ siècle. Papier vergé, à la marque BAVME. 302 feuillets. 250 sur 170 millim. Couvert. en parchemin.

319. Mémoires ayant servi de base à l'ordonnance royale sur la marine, préparée par Colbert (1681).

Début (fol. 1) : « Le département de la marine ayant esté réuny à la charge de Secrétaire d'Estat de la maison du Roy, dont M. Colbert a esté cy devant pourveu, ce ministre prit deux objets principaux dans le gouvernement de la marine : l'un fut la réformation de la dépence...; l'autre l'examen de l'estat du commerce maritime... Et enfin il est establi un Conseil de marine pour travailler à l'ordonnance sur les mémoires qu'il recueillit... qui ne peuvent fournir au quart de la matière qui se trouve comprise dans cette ordonnance... Et comme les mémoires et instructions sur lesquels a esté composé cet ouvrage comprennent l'intelligence et les motifs des décisions de cette ordonnance, on a recueilly ce travail, qui est un ouvrage de trente années d'expérience, en huict livres par ordres de matières, suivant les distributions

cy-après raportées : le premier livre traite des droits et prérogatives de M. l'admiral, des officiers et matelots des navires; le second livre, des participes et intéressez des navires et des créanciers maritimes; le troisième livre, des nolis et nolissement des navires; le quatrième livre, de tous les domages qui peuvent arriver aux navires et aux marchandises; le cinquième livre, des consuls et des commissionnaires; le sixième livre, de la vente des marchandises et des lettres de change; le septième livre, de la juridiction consulaire de Marseille et de l'amirauté et franchise des ports; le huitième livre, des assurances. » — Fin (fol. 258) : « ...Et on peut dire la mesme chose de plusieurs autres cas qui s'observent diversement suivant les divers usages des lieux. »

Au verso du plat supérieur de la reliure, un ex-libris en gravure renferme l'inscription suivante : « Bibliothèque de Jean-Benjamin de Laborde, premier valet de chambre du Roy, gouverneur du Louvre et fermier général, et de Adélaïde-Susanne de Vismes, son épouse. 1786. »

Seconde moitié du XVII^e^ siècle. Papier. 258 feuillets écrits. 365 sur 240 millim. Citations latines en manchettes. Rel. en carton couvert de maroquin rouge; tranches dorées. Sur chacun des plats sont les armoiries en dorure de Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain (1674-1747). Sur le dos du volume, chacun des compartiments renferme quatre lézards dirigés vers un fleuron central : le lézard entrait dans la composition des armoiries de la famille Phélypeaux. Deux fermoirs disparus ont laissé leur trace sur chacun des plats de cette reliure.

320. « Répertoire [alphabétique] des ordonnances tant anciennes que modernes » de la province de Franche-Comté, etc.

Commence (fol. 2) : « Aage. Maires, eschevins et proudhommes des villes et villages doibvent, tous les ans, avant l'expiration de leurs charges, prendre extrait des registres de ceulx qui ont esté baptisés... » — Finit (fol. 369 v°-371) : « ...Vuidange. ...Lieutenantz et juges doyvent incontinent que les procès sont vuidés, les rendre aux scribes pour en expedier les sentences. Ord. 25. — Laus Deo. 1617. »

Fol. 372. Traité (d'une autre écriture) sur les successions selon le droit romain : « Institutio. Praetermissis traditis in *Inst. imp.*, tit. *de hered. inst.* in dubio ubi quis est institutus simpliciter... »

Ce volume, après avoir appartenu au notaire Jean Belin, à l'avocat

Étienne Mareschal et au président Simon, était entré dans la bibliothèque des avocats de Besançon.

Première moitié du XVII[e] siècle. Papier. 419 feuillets écrits. 310 sur 200 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de parchemin, avec fleurons frappés en noir. — (Bibliothèque des avocats de Besançon.)

321. Ordonnances de Philippe II, roi d'Espagne et comte de Bourgogne, publiées en sa cour de parlement à Dole, le 14 avril 1586.

Ces ordonnances ont été imprimées à Lyon, la même année, à l'imprimerie de Jean d'Ogerolles, aux frais de Guillaume Delivrand, libraire à Dole (in-4°).

Notre manuscrit renferme, en outre, des notes ajoutées par diverses mains dans les espaces blancs ménagés entre chacun des articles.

XVII[e] siècle. Papier. 223 feuillets. 290 sur 175 millim. Couvert. en parchemin.

322. Commentaire sur la Coutume du comté de Bourgogne.

Ce commentaire, fait d'après les arrêts rendus par le parlement de Dole dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, est généralement en langue latine; les passages commentés de la Coutume, ainsi que quelques résumés d'affaires jugées, sont en langue française.

Début (fol. 1) : « Rub. des fiefz. Definitio. Feudum est benevola, libera et perpetua concessio rei immobilis... » — Fin (fol. 263 v°) : « ...Quomodo sit proponenda consuetudo in judicio, in actionibus personalibus, realibus et mixtis, item per judicis officium, per exceptionem. »

En tête (pages 1-30), d'une autre main que la copie des Commentaires, est un opuscule de pratique judiciaire intitulé : « Forme des appointements. » Début : « Des juges suspects. En cas de suspicion, le juge se doit de soy-mesme suspecter... » — Fin : « ...En cas de conteste l'on appointe en remonstrances. Laus Deo. Fin. »

Au verso du plat supérieur de la couverture, se trouve la signature : « Tinseau, senator », c'est-à-dire celle d'Alexis-Antoine Tinseau, conseiller au parlement de Franche-Comté, depuis 1695.

Première moitié du XVII[e] siècle. Papier. 30 pages et 263 feuillets écrits. 264 sur 170 millim. Rel. du XVII[e] siècle, en carton couvert de parchemin, avec fleurons au dos et sur les plats.

323. « Remarques sur les Coutumes de la comté de Bourgogne, par feu M. Boyvin, président au parlement de Dole. »

Le texte de la Coutume de 1459, promulguée par le comte-duc Philippe le Bon, est transcrit en langue française. Les remarques qui s'y intercalent sont en langue latine.

Début (fol. 2) : « Consuetudines tamquam reales non extenduntur extra sua territoria... » — Fin (fol. 411) : « Verba finalia consuetudinis... Statutum nullo modo potest interpretari nisi a principe. Roland. a Valla. consil. 51, vol. 3. »

Jean Boyvin, auteur de ces *Remarques*, fut, en 1636, l'âme de la défense de Dole contre le prince de Condé; il y a sur lui un article dans la *Biographie universelle*, et plusieurs études spéciales lui ont été consacrées : *Éloge de Boyvin*, par Ernest Girard (1856); *Jean Boyvin*, par Ed. Clerc (1856); *Boyvin*, par H. Alviset (1859).

Ce volume est marqué d'un grand ex-libris armorié, gravé sur cuivre et ayant pour inscription : « Ex bibliotheca J.-Fr. Faure, in suprema Sequanorum curia senatoris, anno 1709. »

Fin du XVII^e^ siècle. Papier. 458 feuillets. 330 sur 225 millim. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton couvert de basane.

324. « Remarques sur les Coutumes générales du comté de Bourgogne », par Jean Boyvin.

Commencement (page III) : « Préface ...Consuetudines tanquam reales... » — Fin (pages 608-9) : « Article final ...Ubi plurima congerit huic negotio accommodata. » — Page 610. « Tables (*sic*) des titres de la Coutume du comté. »

A la page 1, on lit la note suivante : « J'ai copié fidellement toutes les notes sur la Coutume du comté de Bourgogne qui sont mises dans le présent livre sous le nom de messire Jean Boivin, sur la copie tirée de l'original par M. le président Espiard; et cette copie est la plus exacte de toutes, les autres n'estant qu'informes et entièrement différentes de l'original, lequel est chez M. le conseiller Demesmay. Fait et achevé le 22 may 1721, à Besançon. (Signé :) Faure. »

1721. Papier. IV et 610 pages. 270 sur 187 millim. Cartonné.

325. Notes du président Boyvin sur la Coutume de Franche-Comté.

Manque la préface. — Début (fol. 1) : « Titre premier. Des fiefs. Le seigneur féodal peut asseoir et mettre la main à la chose de son fief...

Rei feudalis appellatione comprehenduntur omnia jura ei connexa... » — Fin (fol. 330 v°) : « Vide supra de hac materia art. 8 *des gens mariés*, et in *annotationibus juridicis* verbo *pactum in litt.*, p. 1. »

Après un index alphabétique (fol. 332-352), dont le mot « Finis » est accompagné de la date 1720, il y a un appendice en quatre pages, qui relate des arrêts rendus dans les dernières années du XVI[e] siècle et dans les premières du siècle suivant.

Première moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 354 feuillets écrits. 339 sur 220 millim. Rel. en carton couvert de basane, contemporaine du manuscrit.

326. « Notes de M. le président Boivin sur les Coutumes du comté de Bourgogne. »

Fol. I-IV. « Table des titres et paragraphes. »

Début (page 1) : « Préface. 1. Consuetudines tamquam reales non extenduntur... » — Fin (page 1419) : « Tit. 19, de la chasse... Vide Surd. *de alimentis*, tit. 9, quaest. 26, num. 126. »

Milieu du XVIII[e] siècle. Papier. IV feuillets et pages 1-699 et 900-1419 (écrites). 312 sur 220 millim. Rel. en carton couvert de basane, contemporaine du manuscrit. — (« De la bibliothèque de l'ordre des avocats du parlement de Besançon. »)

327. « Les Coutumes générales du comté de Bourgogne », avec les observations de Jean Boyvin, président du parlement de Dole.

Début (fol. 1) : « Préface... Consuetudines tamquam reales non extenduntur extra sua territoria... » — Fin (fol. 177 v°) : « ...ubi plurima congerit huic negotio accommodata. »

Milieu du XVIII[e] siècle. Papier. 178 feuillets. 388 sur 255 millim. Rel. en carton couvert de basane, du XVIII[e] siècle.

328. « Remarques sur la Coutume du comté, par M. Boivin, président de Bourgogne. »

Fol. I-IV. « Table des titres et articles contenus dans lesd. nottes. » — Les « Remarques » commencent (page 1) par la préface : « Consuetudines tanquam reales... » ; et finissent (page 459) : « ...les parties furent appointées à informer sur ce fait. »

Le texte de la Coutume de 1459 n'est point transcrit ici en entier.

A la suite des « Remarques », on a placé deux documents dont les

copies sont intitulées : 1° « Copie d'une lettre écrite par Mgr le chancelier d'Aguesseau à M. Boisot, premier président au parlement de Besançon, en date du 22 mai 1731, au sujet de l'ordonnance du mois de février 1731, concernant les donations » (page 460); 2° « Lettre écrite aux officiers des bailliages, au sujet des causes civiles d'envoi en possession et séparation de biens, du 11 septembre 1691 » (page 474).

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. IV feuillets et 477 pages. 222 sur 166 millim. Rel. en carton couvert de basane; au verso des plats de cette reliure, on lit, plusieurs fois répétée, la date 1758.

329. « Consuetudinum nostrarum annotationes et authorum citationes locupletissimae, J. Boyvin. »

Page 1. « Proemium ...Consuetudines tanquam reales... » — Page 559. « Des reachapts [§ 15] ...an possit super ea constitui census aut reditus aut corveae aut tailia, remittit ad tit. Des mainsmortes, § fin. »

Sur les feuillets qui doublent les plats de reliure, ainsi que sur la dernière feuille de garde, on lit : « Bailly, in jure licentiatus. 1722. » Ce nom paraît être celui du copiste du manuscrit.

XVIII[e] siècle. Papier. 559 pages. 237 sur 162 millim. Additions et corrections d'une autre main. Rel. en carton couvert de basane, contemporaine du manuscrit.

330. « Observationes in Consuetudines generales comitatus Burgundiae », par J. Boyvin.

Fol. 1. « Consuetudo quid sit et in quo differat a stylo... » — Fol. 2. « Titulus primus. Des fiefs. Articulus primus. Le seigneur féodal peut asseoir... Rei feudalis appellatione... » — Fol. 227. « Titre 18. Meubles n'ont point de suitte... quod est absurdum, ut genus et species sub eodem genere constituantur. »

Au fol. 1, on lit : « Ex libris Josephi Talbert, D. de Nancray, J. U. D., in Academia Bisuntina anteces. regis. »

XVIII[e] siècle. Papier. 227 feuillets. 250 sur 188 millim. Rel. en carton couvert de basane, contemporaine du manuscrit.

331-332. « Notes sur la Coutume de Franche-Comté », par Jacques Terrier, conseiller au parlement de Dole. — Deux volumes.

Ce commentaire débute ainsi (page 1) : « Ad titulum de feudis com-

munia. Hic tit. in septem partes dividi potest... » — Fin (page 949) : « Des successions des bâtards... Voyez Lommeau, dans son livre second de ses *Maximes du droit français*, art. 31. »

Sur Jacques Terrier, mort doyen des conseillers du parlement de Dole, en 1658, on peut lire un article dans la *Biographie universelle*.

Milieu du XVIII[e] siècle. Papier. Pages 1-430 et 431-949. 385 sur 255 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton couvert de basane.

333. « Nottes sur la Coutume du comté de Bourgogne, par M. Jobelot. » — « Questions de droit », par le même.

En tête du volume (fol. II) est une notice biographique ainsi conçue : « Abrégé de la vie de M. Jobelot. — Jean-Ferdinand Jobelot, de Gray, a été, comme Jean Boivin, avocat général, conseiller et président au parlement de Franche-Comté. Ses patentes de président sont du mois de décembre 1675 (il n'y avoit alors qu'un président au Parlement). Il avoit été nommé avocat général en 1652. Et comme il n'est mort qu'en 1702, il a été pendant cinquante ans en charge. Il étoit bienfaisant et infatigable au travail ; sa piété et sa charité envers les pauvres égaloient sa science. On lui attribue un petit ouvrage intitulé : *Instruction pour dresser les procédures des procès civils conformément à l'ordonnance de* 1667. Il a laissé en manuscrit un recueil d'arrêts, avec des nottes sur le droit et sur la coutume. » — Voir un article sur ce même personnage, dans la *Biographie universelle*.

Les « Nottes » ou « Remarques » de Jobelot débutent ainsi (page 1) : « Préface. Generalia de consuetudine. Si la coutume cesse d'être coutume quand elle est rédigée par écrit... » ; — et finissent (page 453) : « ...Credendum non est dominum huic juri renunciasse voluisse et ex unica laudimiarum perceptione et aliorum jurium dominicalium remisisse. » — Les « Questions » s'ouvrent par la copie d'un document intitulé : « Articles envoyés par le Roi catholique au parlement de Dole pour la publication du concile de Trente. » (1572.)

Ce manuscrit porte l'ex-libris armorié du président Joseph-Luc-Hippolyte Mareschal, comte de Vezet.

Milieu du XVIII[e] siècle. Papier. IV feuillets, 453 et 107 pages écrites. 355 sur 225 millim. Rel. en carton couvert de basane, contemporaine du manuscrit.

334-335. « Remarques et décisions sur la Coutume du comté de

Bourgogne », par le premier président Jean-Ferdinand Jobelot. — Deux volumes.

Début (page 1) : « Coutume : Generalia de consuetudine. Si la coutume délaisse d'être coutume quand elle est rédigée par écrit... » — Fin (page 1171) : « ...N. 11. Quomodo dominus cogitur bona manusmortuae vendere, an ex tali venditione debeantur laudimia? Vid. Tondut. ubi sup. 5, cap. 46, n. 9.»

C'est à peu près le même texte que celui qui figure sous le n° précédent.

Milieu du XVIII^e^ siècle. Papier. Pages 1 à 620 et 621 à 1171 (écrites). 384 sur 245 millim. Rel. en carton couvert de basane, contemporaine de cette copie.

336. « Notes sur la Coutume du comté de Bourgogne, par M. Jobelot, premier président au parlement de Besançon. »

Ce commentaire de jurisprudence débute ainsi (fol. 1) : « Titre premier : des fiefs. Generalia feudorum. Hic titulus in septem partes dividi potest... » — Et finit (fol. 570 v°) : « 11. Quando dominus cogitur bona manusmortuae vendere, an ex tali venditione debeantur laudimia. Vid. Tondut. ubi sup. 5, cap. 46, n. 9. »

C'est à peu près le même texte que celui qui figure sous les deux n^os^ précédents.

Ce manuscrit porte sur ses feuillets de garde l'ex-libris autographe de François Seguin, avocat au parlement de Besançon, suivi de la date 1743.

Milieu du XVII^e^ siècle. Papier. 570 feuillets écrits. 328 sur 220 millim. Rel. en carton couvert de basane, contemporaine du manuscrit.

337. « Remarques et décisions de M. le premier président Jobelot sur la Coutume du comté de Bourgogne. »

Fol. I-III. « Table des titres et articles de la Coutume du comté de Bourgogne. »

Page 1. « Generalia de consuetudine. Si la coutume délaisse d'être coutume... » — Page 1034. « ...an ex tali conditione debeantur laudimia. Vid. Tondut., ub. sup. 5, cap. 46, n° 9. » — Suit une table alphabétique des matières.

Voir les n^os^ précédents.

Milieu du XVIII^e^ siècle. Écrit de deux mains différentes. Papier.

III feuillets et 1084 pages. 340 sur 225 millim. Rel. en carton couvert de parchemin.

338. « Coutume de la Franche-Comté, par M. Jobelot. »

Ces notes de jurisprudence sur la Coutume de Franche-Comté débutent ainsi (page 1) : « Generalia feudorum. Hic titulus in septem partes dividi potest... » — Et finissent (page 495) : « ...an ex tali conditione debeantur laudimia. Vid. Tondut., cap. 46, n° 9. — Fin. Du 31 aoust 1752. »

Voir les n°s précédents.

1752. Papier. 495 pages écrites. 310 sur 200 millim. Rel. en carton couvert de basane, contemporaine du manuscrit.

339. « La practique et stil judiciaire observé tant ès cours de Parlement que tribunaux de justice au comté de Bourgogne, de messire Prudent de Sainct-Mauris. »

C'est la copie d'un livre édité à Dole, en 1577 (petit in-4°). L'imprimé a de plus que notre manuscrit : une épître dédicatoire au cardinal de Granvelle, un avertissement au lecteur, des pièces de vers adressées à l'auteur, une table des titres et un répertoire des matières.

Sur le premier feuillet de garde, on lit : « Nicolas Ventraillon, de Dole, 1634. »

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Papier. 100 feuillets. 235 sur 164 millim. Couvert. en parchemin.

340. « Dictons de sentences. »

Jugements rendus, du 5 avril 1570 au 12 juin 1573, par le « juge du Roy catholique d'Espaigne, duc et conte de Bourgoingne, commis en la cité impériale de Besançon avec messieurs les gouverneurs d'icelle, et par... lesd. gouverneurs. »

1570-1573. Papier. 189 feuillets. 260 sur 170 millim. Couvert. en parchemin. — (Boisot, n° 2050. — 196, G. 19.)

341. Consultations de droit, par Jean Fauche, avocat à Dole.

Ces consultations se rapportent à des procès plaidés au parlement de Dole pendant les années 1571, 1572 et 1573. La plupart sont ici en minutes de la main de l'auteur. L'un des principaux de ces factums concerne la revendication de la seigneurie de Chastenoy par l'arche-

vêque de Besançon, Claude de la Baume, et ses neveux les comtes de Montrevel, contre Nicolas de Bauffremont, en 1572 (fol. 295).

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Écritures diverses. Papier. 363 feuillets. 275 sur 200 millim. Couvert. en parchemin.

242. « Opera [juridica] Gilberti, in curia [Dolana] senatoris doctissimi. »

Ce recueil comprend des « Questions », au nombre de 308 (page 1); des « Casus », au nombre de 5 (page 374); des « Decisiones », au nombre de 23 (page 380); des « Consilia », au nombre de 12 (page 404) et dont le neuvième (page 437) concerne les substitutions de la maison de Granvelle; enfin un « Index materiarum » (page 459).

L'auteur, Jean Gilbert ou Gillebert, de Baume-les-Dames, lieutenant général au siège de cette ville, fut fait conseiller au parlement de Dole, le 11 janvier 1611. (Dunod, *Histoire du comté de Bourgogne*, t. III, p. 654.)

Le titre de cette copie porte la signature du calligraphe Allard, qui s'intitule : « Scriba senatorum Bisuntinorum. »

Ce volume porte en outre l'ex-libris autographe et l'ex-libris en gravure du conseiller Claude-François Talbert, nommé le 29 janvier 1690.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 498 pages écrites. 325 sur 235 millim. Rel. en carton couvert de basane, de la fin du XVII[e] siècle.

343. Notes de jurisprudence du président Boyvin et du professeur Dunod de Charnage.

Les notes de Boyvin, dont ce manuscrit est une copie, sont classées alphabétiquement par ordre de matières; elles sont pour la plupart rédigées en langue latine. Elles commencent (fol. 1) : « Abandonnement d'héritages accensés. Vid. Grivel, *Decisiones*, 9 et 99. Scias quod constituens censum non tenetur ad solutionem census... »

Les notes de Dunod, qui sont autographes et en langue française, occupent les fol. 266-270; elles relatent des arrêts du parlement de Besançon, rendus de 1706 à 1717.

Fin du XVII[e] siècle et première moitié du XVIII[e]. Papier. 327 feuillets. 317 sur 230 millim. Rel. en carton, couvert de parchemin.

344. Commentarii ad Institutiones juris civilis, dictati a D. Talbert

de Nancray, professore regio, et ad Institutiones juris canonici, dictati a D. Despotot, professore regio : scripti a Claudio Francisco Bressand, Bisuntino.

Ce sont les notes prises à deux cours de droit de l'Université de Dole, peu avant son transfert à Besançon.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 133 feuillets. 246 sur 166 millim. Rel. en carton couvert de basane, contemporaine du contenu de ce volume.

345. « Recueil des arrêts de M. Terrier, conseiller au parlement de Dole, ès années 1639, 1640, 1641 et suivantes. »

Début (page 1) : « Arrêt 1[er]. *In debito ex delicto nulla est cessio bonorum. In debito ex delicto*, comm' en interrests ajugés pour batture... » — Le recueil se termine par une « Table alphabétique des arrêts contenus en ce volume de M. Terrier » (page 537).

Milieu du XVIII[e] siècle. Papier. 638 pages écrites. 345 sur 223 millim. Rel. en carton couvert de veau, du XVIII[e] siècle.

346-347. « Recueil d'arrêts de M. Terrier, à l'usage de l'avocat Fenouillot. 1772. » — Deux volumes.

Le second volume (qui devrait être le premier) contient le recueil de 472 arrêts du parlement de Dole, formé par le conseiller Jacques Terrier, avec une table alphabétique. Le premier volume offre le résumé de 254 arrêts rendus, tant à Dole qu'à Besançon, entre les années 1597 et 1760 ; il se termine également par une table alphabétique.

Le début de ce premier volume est ainsi conçu : « Arrêt 1[er] : *Injurians tenetur respondere in loco delicti.* Celui de Besançon qui a injurié un homme à Dole en doit répondre à Dole... »

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 587 et 796 pages écrites. 250 sur 255 millim. Rel. en veau, contemporaine de la copie.

348. Notes de jurisprudence, par le premier président Jean-Ferdinand Jobelot.

Ce recueil est divisé en quatre parties : la première comprenant 33 décisions (fol. 1) ; la seconde en comprenant 24 (fol. 159) ; la troisième 25 (fol. 221 v°) ; la quatrième 32 (fol. 274).

Début (fol. 1) : « Partie première. Décision première. Régulièrement parlant, le droit des dixmes, étant spirituel, ne peut être traité que

devant un juge ecclésiastique... » — Fin (fol. 345) : « Partie quatr. Décision trente-cinq... Un homme né dans un pays où le mineur et le fils de famille peuvent contracter ou tester porteroit cette même qualité et la même capacité dans tout autre pays dans lequel il auroit une inhabileté. »

Au verso du plat supérieur de la reliure, on lit : « Coute 3 liv. à Besançon, le 4 février 1800. Il vaut 90 liv. Ad usum Gaudy, e loco Mesandans, advocati. »

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 346 feuillets écrits. 333 sur 215 millim. Rel. en carton : les plats couverts de parchemin et le dos en veau.

349. « Recueil d'une partie des décisions de M. le premier président Jobelot. »

Commence comme le manuscrit précédent. — Fol. 338. Table alphabétique et chronologique.

Ce sont des sommaires d'arrêts rendus au parlement de Franche-Comté, entre les années 1586 et 1691.

Première moitié du XVIII[e] siècle. Écrit de quatre mains différentes. Papier. 363 feuillets. 255 sur 175 millim. Cahiers brochés. — (« De la bibliothèque de l'ordre des avocats du parlement de Besançon. »)

350-352. Notes sur le droit, par le président Espiard. — Trois volumes (au lieu de quatre, le deuxième manquant). Ces notes sont disposées selon l'ordre alphabétique des matières qu'elles concernent.

Commencement (fol. 1) : « Age. 1. De l'âge de 20 ans, prescrit par la Coutume pour la majorité, s'il a le même effet que l'âge de 25 ans... » — Fin (fol. 1803) : « Usure... 25. C'est une usure que de vendre le bled au mois de may qui doit être recueilli à la moisson prochaine, à raison de cinq sols le septier. On condamna l'acheteur à l'amende. Basset, t. I, liv. 6, tit. 14, ch. 1. »

Une table se trouve en tête de chaque volume.

Sur François-Bernard Espiard, voir la *Biographie universelle*.

Le quatrième volume se termine (fol. 1814-1829) par un opuscule intitulé : « Notes sur les Institutions au droit françois de M. Argou. »

Première moitié du XVIII[e] siècle. Écriture de l'auteur. Papier. 1-564, 958-1409, 1410-1837 feuillets. 335 sur 230 millim. Vol. brochés et compris entre deux cartons.

355-356. « Notes de M. le président d'Espiard sur le droit. » — Quatre volumes.

Commencent et finissent comme dans le manuscrit précédent.

Une table des articles est en tête du premier volume.

Première moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 1-466, 467-838, 839-1306, 1307-1653 feuillets. 327 sur 205 millim. Rel. en carton couvert de veau, contemporaine du manuscrit.

357. Notes du président Espiard sur les *Decisiones* de Grivel.

Deux copies du même ouvrage composent ce volume : la première, qui est la plus ancienne et la plus complète, se termine par le commentaire relatif à la décision 98[e]; la seconde ne s'étend pas même jusqu'à la fin du commentaire sur la décision 58[e].

Commencement : « Décision première. Si l'on doit recevoir l'appel interjetté de la sentence des arbitres ou des amiables compositeurs, sans avoir auparavant payé la peine portée par le compromis. Observation première. On reçoit parmi nous les appellations... »

L'ouvrage de Jean Grivel, intitulé : *Decisiones celeberrimi Sequanorum senatus Dolani*, a été imprimé trois fois : à Anvers, en 1618; à Genève, en 1660, et à Dijon, en 1731. Voir sur ce jurisconsulte le tome III, p. 651-52, de l'*Histoire du comté de Bourgogne*, de Dunod, et la *Biographie universelle*.

Commencement et milieu du XVIII[e] siècle. Papier. 312 et 306 pages. 405 sur 270 millim. Rel. en carton couvert de papier marbré; dos en parchemin.

358. Notes du président Espiard sur les *Decisiones* de Grivel. — Observations du même sur Boguet : titre des fiefs.

Le premier ouvrage débute en ces termes : « Décision première : Si l'on doit recevoir l'appel interjetté de la sentence des arbitres ou des amiables compositeurs, sans avoir auparavant payé la peine portée par le compromis. Observation première. On reçoit parmi nous les appellations... » — Il se termine par le commentaire relatif à la décision 98[e] : « ...le vendeur ne peut demander que les interrets. »

Le second traité a pour début : « Titre premier; des fiefs. Plusieurs auteurs traittent de l'origine des fiefs... » — Fin : « ...Voyés à l'article 13 cy-dessus sous quelle condition la sous-inféodation est permise en ce pays. La gl. unique de ce dernier article est renvoyée à l'art. 18

cy-dessus de ce titre, où elle est traitée. Fin du titre des fiefs. » — C'est un commentaire sur l'ouvrage intitulé : *In consuetudines generales comitatus Burgundiae observationes, authore Henrico Bogueto ;* Lugduni, 1604; Vesontione, 1725, in-4°. — Sur Boguet, voir la *Biographie universelle.*

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Écriture de deux mains différentes. Papier. 192 pages et 96 feuillets. 425 sur 270 millim. Cahiers.

359. Observations du président Espiard sur Boguet.

Début : « Titre premier. Des fiefs. Page 1^re^, note 1. Rubrique. Plusieurs auteurs traitent de l'origine des fiefs, et entre autres Zazius... » — Fin : « Des cens. Art. 2 ...Si la dot a été donnée, estimée au mari pour entrer en la communauté, il n'est pas dû de droits. »

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Papier. 557 feuillets écrits. 345 sur 220 millim. Rel. en carton : plats couverts en papier marbré, dos en parchemin.

360-365. Notes sur diverses matières de droit civil et canonique. — Six volumes.

Une table des articles se trouve en tête de chaque volume.

Troisième volume. Fol. 901. « Abrégé historique de l'établissement des droits, des privilèges, du régime et du gouvernement de l'Université du comté de Bourgogne. » — A la fin du même volume (fol. 1-40) : « Notes sur le droit, tiré de Trevoux. »

Quatrième volume. Au dos de ce volume, on lit : « Notes de M. d'Espiard. » — En tête se trouvent différents imprimés : *Ordonnances de... Philippe.... roy des Espaignes, conte de Bourgongne, publiées en sa court de Parlement à Dole, le quatorzième d'apvril* 1586; Dole, G. Délivrand, 1586, in-4°; *Ordonnances, déclarations et interprétations faictes par Sa Majesté très catholique sur les articles à elle présentés par les gens des trois Estats de la Franche-Conté de Bourgongne...*; Dole, J. Poyvre et J. Ravoillot, 1588, in-4°; — *Mandement de Sa Majesté du taux des fraiz de justice en son comté de Bourgongne ;* Dole, A. Dominique, 1592, in-4°; — *Mémoire pour Joseph Verney de Mandeure...* (1744), in-4°.

Cinquième volume. Fol. 1-82. « Catalogue des noms d'hommes. »

Sixième volume. Au milieu du volume (fol. 1-102), dictionnaire de droit canon. — A la fin (fol. 1-60), dictionnaire des sectes religieuses dissidentes.

XVIII^e^ siècle. Écritures diverses. Papier. Feuillets 1-382 pour le

premier volume, 383-701 pour le second, 702-953, plus 1-40 pour le troisième, 1-346 (manuscrits) pour le quatrième, 1-80, 1-171 et 1-116 pour le cinquième, 117-370, 1-102 et 1-60 pour le sixième. 245 sur 190 millim. Rel. en carton couvert de parchemin.

566. « Commentarius ad Institutiones juris civilis et juris canonici »

Début de la première partie : « In nomine Domini nostri J. Christi. Hec verba Justinianus imperator, juris civilis Institutiones solemni edicto confirmans, praeposuit... » — Fin de la seconde partie : « ... Dicitur enim crimen notorium illud quod ad forum contentiosum fuit deductum. Finis Institutionum juris canonici. »

A la suite du titre, on lit : « Fr. Bonaventura Fleury. »

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 300 feuillets. 215 sur 145 millim. Rel.

567. « Variae collectiones juris et consuetudinis in duos libros distinctae. Palmae, anno MDCXCV. »

Fol. 2. « Abcdarium (*sic*) seu juridicae ac practicae collectiones, secundum ordinem alphabeticum scriptae. Liber primus. Palmae, anno MDCXCV. » — Fol. 3 (début du 1[er] livre) : « Alternativa posita inter personas habetur pro conjuncta... »

Page 1. « Collectiones curiosae in hujusce comitatus liberi Burgundiae Consuetudinem, cum variis supremi senatus arrestis solemnibus atque indice rerum locupletissimo. Liber secundus. Palmae, anno MDCXCV. » — Page 2. « Index titulorum. » — Page 3. « Proemium. Consuetudines tamquam reales non extenduntur... » — Pages 347-348. « Verba finalia Consuetudinis. Et voulons et ordonnons... Quae in lege condenda olim desiderabantur. Vide Covar., lib. I, cap. 3, Gail, *De rebus dubiis trac.*, t. I, n. 5. » Ce deuxième livre n'est autre chose que le recueil de notes de Jean Boyvin, sur la Coutume de Franche-Comté. Le texte de la Coutume de 1459 est transcrit en langue française. — Page 349. « Index praecipuarum materiarum in istis annotationibus contentarum. »

Le mot « Palmae », qui précède la date 1695, indique que ce recueil a été compilé ou copié à Baume-les-Dames (Doubs).

Au verso du plat supérieur de la reliure est l'ex-libris gravé d'Alexis-Joseph Grangier, substitut du procureur général près le parlement de Besançon, en 1758.

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 123 feuillets et 403 pages. 220 sur 153 millim. Rel. de l'époque, en carton couvert de veau.

568-569. « Receuil (*sic*) d'arrests ou l'A. B. Cé de notre jurisprudence. » — Deux volumes.

En tête de chaque volume, au verso du plat supérieur de la reliure, se trouve l'indication des matières suivant lesquelles sont rangées ces notes de jurisprudence intéressant la Franche-Comté.

Le premier volume commence (fol. 1 v°) : « Abbé. Par arrêt rendu au parlement de Dole en 1676, l'abbé de Balerne doit faire tous les samedy l'aumône accoutumée... » — Et finit (fol. 150) : « Représentation... En succession collatérale on suit ce que les loix prescrivent, sauf dans quelques endroits de la Coutume écrite qui sont regardés comme des exceptions à la règle, lesquelles sont de droit étroit et supérieures à la loi. V. mes notes, tome 4, p. 781... »

Le deuxième volume commence (fol. 1) : « Réservation des mois ou règle des huit mois. La règle des huit mois est de droit public... » — Fol. 89. « Table des volumes des factums. »

XVIII^e^ siècle. Écritures diverses. Papier. 150 et 190 feuillets. 218 sur 168 millim. Rel. en carton couvert de parchemin.

570. « Notes de droit sur des questions de substitution », par Jean-Baptiste d'Auxiron.

Ces notes concernent les études faites par l'auteur, en vue du cours qu'il professait à l'Université de Besançon, sur d'anciens procès dont voici les causes : 1° substitution de la terre de Saint-Amour (1572 et 1622) ; 2° substitution faite par le baron de Marnoz (1751) ; 3° substitution de la terre de Ray (1470) ; 4° substitution faite par Jean-Claude de Poligny (1636) ; 5° substitution de la terre de Château-Villain, par Nicolas de Watteville (1607) ; 6° substitution faite par Antoine Buson (1629) ; 7° substitution faite par François-Jules Terrier de Cléron (1691).

Jean-Baptiste d'Auxiron, né et mort à Besançon (1736-1800), a été l'objet d'un article de Ch. Weiss, dans la *Biographie universelle*.

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Écriture de l'auteur. Papier. 163 feuillets. 237 sur 180 millim. Couvert. en papier gris.

571. « Conférences des avocats du parlement de Paris », du 31 décembre 1710 au 13 janvier 1714.

Copie des procès-verbaux de vingt-cinq conférences sur des questions de droit civil, tenues dans la bibliothèque des avocats de Paris,

sous la présidence des avocats généraux Chauvelin, Joly de Fleury, de Lamoignon et du procureur général d'Aguesseau, avec une table alphabétique des matières traitées dans ces réunions.

Première moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 605 pages écrites. 280 sur 190 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton couvert de basane. — (« De la bibliothèque de l'ordre des avocats du parlement de Besançon. »)

372. Dissertation sur la dîme, par F.-X. Moïse, ancien évêque constitutionnel du Jura.

Le but de l'auteur est de prouver que « toutes les dîmes des laïques et des moines sont le fruit de l'usurpation, de la fraude ou de la violence ». Le dernier chapitre a un intérêt spécial pour la Franche-Comté. Il est intitulé : « Confirmation de tout ce qui a été dit jusqu'ici, tiré de l'histoire du prieuré de Morteau. »

En tête de ce manuscrit on a placé la minute d'une « Notice nécrologique sur l'évêque Moïse », de la main du chanoine Grappin, ancien Bénédictin, ami particulier du ci-devant prélat. Voir, sur l'évêque Moïse, mort en 1813, un article de Ch. Weiss, dans la *Biographie universelle* (Michaud).

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 61 feuillets. 210 sur 150 millim. Couvert. papier. — (Donné à la Bibliothèque par M. de Contréglise, le 20 février 1836.)

373. « Recueil des écritures fournies dans le procès que M. [Ferdinand] de Rye, archevêque de Besançon, demandeur originaire, avoit au Conseil aulique de l'Empereur [à Vienne], contre les gouverneurs et citoyens de la ville, défendeurs », au sujet des droits de juridiction réciproquement prétendus (1618), avec diverses pièces concernant l'accord intervenu, en 1645, pour apaisement de ces différends.

Fol. IV. « Libellus in causa... D. Ferdinandi de Rye... contra cives... » (libelle introductif de l'instance de l'archevêque).

Fol. 32. « Augustissime Caesar... Cum jam eo redacta... » (défenses des gouverneurs et citoyens).

Fol. 126. « Replicatio ad exceptiones rectorum civitatis Bisuntinae pro... D. Ferdinando de Rye... »

Fol. 206. « Augustissime Caesar... Habent quod laetentur... » (dupliques des gouverneurs et citoyens).

Fol. 326. « Triplicationes ad duplicas D.D. rectorum civitatis Bisuntinae pro D. Ferdinando de Rye... »

Fol. 379. Pièces concernant la transaction passée, le 7 avril 1645, entre l'archevêque Claude d'Achey et la commune de Besançon, pour l'apaisement des différends soulevés en 1618, avec les notices sommaires sur ces pièces ; le tout de la main de Jean-Antoine Boisot.

XVII^e siècle. Écriture de diverses mains. Papier. IV-382 feuillets. 265 sur 170 millim. Rel. en carton couvert de parchemin : au bas du dos, le mot AVOCAT, marque de la bibliothèque de l'ordre des avocats de Besançon.

374. « Augustissimo Caesari Mathiae primo, principi ac domino clementissimo, replicationes ad exceptiones rectorum civitatis Bisuntinae, pro illustrissimo ac reverendissimo domino Ferdinando de Rye, archiepiscopo Bisuntino, sacri Romani imperii principe. »

C'est le factum qui figure déjà au fol. 126 du manuscrit précédent.

L'auteur de ce factum (composé de 780 paragraphes ou articles) se désigne ainsi (fol. 124) : « Jacobus Blavirius, I.V.D., canonicus metropolitanus Bisuntinus, prothonotarius apostolicus et ejusdem illustrissimi ac reverendissimi domini consiliarius et auditor et ad hanc causam specialis ablegatus et procurator. »

Première moitié du XVII^e siècle. Papier. 1-124 feuillets. 330 sur 215 millim. Couvert. en parchemin. — (Boisot, n° 2042.)

375. « Procès du comte d'Egmont, faict 1568. » Document publié presque en totalité dans le *Supplément à l'Histoire des guerres civiles de Flandre sous Philippe II...*, du Père Famien Strada et d'autres auteurs...; Amsterdam, 1729, 2 vol. petit in-8° ; t. I, p. 24-80.

XVI^e siècle. Papier. 45 feuillets. 280 sur 194 millim. Cahier.

376. Procès criminel de Guillaume de Hornes, décapité en 1580.

Fol. 1. « Poinctz et articles des charges proposées contre Guillaume de Hornes, seigneur de Hèze... » Publié dans l'ouvrage cité sous le n° précédent, t. I. p. 296-305.

Fol. 15. « La sentence criminelle et capitale rendue et prononcée contre led. sieur de Hèze. » Publiée *ibid.*, p. 306-310.

Fol. 23. « Lettres interceptés (*sic*) du prince d'Orenges au duc d'Alençon, avecques quelques advertissemens sur icelles, pour ouvrir

les yeux aux bons subgectz. Monseigneur [Alexandre Farnèse, duc de Parme], considérant l'humeur de la nation de par deçà... » — « ...d'Anvers, ce dernier juillet 1500. Dessoubz estoit escript : De V. A. très humble serviteur, et signé : Guillaume de Nassau. La superscription estoit : A Son Altèze. »

Copie faite par le calligraphe bisontin Hugues Deschamps.

Dernier quart du XVI[e] siècle. Papier. 35 feuillets. 190 sur 135 millim. Couvert. en parchemin. — (Boisot, n° 2073.)

377. Procès criminel poursuivi contre Mirabeau devant le bailliage de Pontarlier, au sujet de l'enlèvement de la marquise de Monnier : requête du marquis, dépositions des témoins, sentence condamnant le ravisseur à la peine capitale et procès-verbal de son exécution en effigie (août 1776-juillet 1777).

A cette copie on a joint quatre pièces autographes de l'époque où Mirabeau purgeait sa contumace à Pontarlier : 1° deux lettres de la marquise de Monnier (Marie-Thérèse Richard de Ruffey, connue sous le pseudonyme de Sophie), en date de Gien, des 15 mars et 26 avril 1782, écrites au procureur Parrod, de Pontarlier, pour avoir des nouvelles de l'affaire de son amant (fol. 30-31); un billet écrit des prisons de Pontarlier, le 23 juillet 1782, et signé : « Mirabeau fils », à l'effet d'obtenir du même procureur une avance de douze livres ou d'un louis (fol. 33); enfin, une liste d'errata de la main de Mirabeau, pour rectifier des erreurs commises dans l'impression de ses célèbres *Mémoires à consulter contre le marquis de Monnier* (fol. 34).

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 34 feuillets. 365 sur 250 millim. Cahier.

378. « Extrait des Essais du droit privé de Neuchâtel et Vallangin, par M. Meuron, commissaire général. »

Est relié avec l'imprimé suivant : *Recueil des articles passés en loix*... Neuchâtel, 1759, in-8°.

Sur Étienne Meuron, voir Jeanneret, *Biographie Neuchâteloise*, t. II, p. 69.

XVIII[e] siècle. Papier. 218 pages. 158 sur 90 millim. Rel. en carton couvert de basane.

379. Magistri Johannis Summa super Decretum Gratiani.

Commence (fol. 1) : « Cum multa super concordia discordantium sint hactenus edita... » — Finit (fol. 162) : « ...cauda jubetur off[erri]. Explicit Summa magistri Johannis. »

Cette Somme se retrouve, sans nom d'auteur, dans le manuscrit n° 371 de la Bibliothèque de Laon.

Au fol. 162 v°, on lit, en caractères du XIV^e^ siècle, cette indication du prix d'achat du volume : « Pro VI libris turon. »

Premières années du XIV^e^ siècle. Parchemin. 162 feuillets à 2 col. 335 sur 243 millim. Rel. en bois, dont il ne reste plus qu'un plat, avec dos de parchemin en partie détruit.

380. Gregorii IX Decretalium libri V, cum glossa Bernardi Parmensis.

Fol. 1. « Incipit liber primus nove compilacionis Decretalium a Gregorio nono compilatarum. Gregorius... doctoribus et scolaribus universis Bononie commorantibus... In hujus libri principio V precipue sunt prenotanda... »

XIII^e^ siècle. Parchemin. 192 feuillets à 2 col. pour le texte; la glose, d'une écriture plus fine, est répartie elle-même en deux sections qui encadrent les deux colonnes. 420 sur 280 millim. Rel. en bois, couvert de peau chamoisée verdâtre; le plat supérieur a disparu.

381. Gaufridi de Trano Summa super titulis Decretalium.

Commence (fol. 1) : « Glosarum diversitas intelligenciam textus nonnunquam obtenebrat... Idcirco ego Gaufredus de Trano, domini Pape subdiaconus et cappellanus... » — Finit (fol. 176 v°) : « ...et propterea malui repeti quam deesse. Explicit Summa magistri Gau. super titulis Decretalium.

Finito libro, sit laus et gloria Christo;
Libro finito, reddantur dona magistro. »

Cf. Schulte, *Iter Gallicum*, p. 387, et *Geschichte der Quellen... des canonischen Rechts*, t. II, p. 89.

Au fol. 176 v°, est l'ex-libris, ainsi conçu, d'un possesseur du XV^e^ siècle : « Michi pertinet, G. Berruyer. »

Milieu du XIV^e^ siècle. Écriture fine. Parchemin. 176 feuillets à 2 col. 264 sur 180 millim. Lettrine initiale, traitée en miniature : elle englobe la représentation d'un moine franciscain à genoux, ayant derrière lui un autre moine debout, et offrant un livre à un évêque qui le

bénit. Autres lettrines traitées en miniature, aux fol. 51 v°, 87, 117 v° et 136. Rel. en bois, couvert de veau blanc chamoisé. — (Boisot, n° 85. — 129, H. 19.)

382-383. Henri Bohic. Distinctiones in Decretalium libros III, IV et V. — Deux volumes.

Premier volume. Fol. 1. « Liber III. De vita et honestate clericorum. Si queratur utrum et quando et quibus personis licitum sit armis uti... » — « ... extendi volumus, etc. Deo gracias. Expliciunt Distinctiones domini Henrici Bouic, utriusque juris professoris, super tercio libro Decretalium. » — Fol. 285. « Liber IV. De sponsalibus et matrimonio. De sponsalibus. De materia istius quarti libri... » — « ... possessor male fidei libro VI^to^. Explicit liber quartus. »

Deuxième volume. Fol. 1. « Liber V. De accusacionibus, inquisicionibus et denunciacionibus. Si legitimus. Si queratur utrum criminosus possit accusare alium criminosum... » — « ...et vide ibi per Johannem. Explicit Henricus Bouhic. » — Fol. 317. Table du cinquième livre.

Au verso du premier feuillet de garde du premier volume, on trouve cet ex-libris, de la première moitié du XV^e^ siècle : « Ista lectura Bouic supra tertium et quartum libros Decretalium est magistro Johanni Richardi de Quercu, Trecensis diocesis. »

Première moitié du XV^e^ siècle. Papier. 418 et 322 feuillets à 2 col. 295 sur 215 millim. Rel. en carton, couvert de peau chamoisée jaunâtre.

384. « Compendiosa enarratio in quartum Decretalium, ex amplis doctissimi Covarruviae commentariis. »

Commence (fol. 2) : « De sponsalibus, ex Covarruvia, cap. 1. Sponsalia sunt futurarum nuptiarum repromissio... » — Finit (fol. 86) : « ...primo tamen erit deducenda 4^a^ paroeciali eclesiae debita. »

Fol. 87. Supplément intitulé : « De successionibus ab intestato pauca. »

Ce volume appartenait à Claude-François Talbert, professeur à l'Université de Dole, depuis 1653. L'un de ses disciples a écrit, en tête du volume (fol. 1), la mention suivante d'un succès d'examen : « Cornelius Ferdinandus Letten, Iprensis, gradum licentiatus obtinuit,

doctore necnon rectore magnifico domino Talbert, in Academia Dolana, anni 1673 mensis maii. »

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Papier. 92 feuillets. 230 sur 180 millim. Couvert. en parchemin.

385. Practica romana, seu repertorium juris canonici.

Le volume s'ouvre par une table alphabétique (fol. 1-58) et se continue par un répertoire disposé de même (fol. 60-262). — Début du répertoire : « Absolutiones. In absolutionibus a mala promotione, videlicet ante aetatem legitimam. Et committatur ordinario... »

Première moitié du XVII[e] siècle. Écriture italienne. Papier. 262 feuillets écrits. 265 sur 194 millim. Couvert. en parchemin.

386-387. « Constitutiones juris canonici. » — Deux volumes.

Début : « Ad constitutiones juris canonici proemium. Quanti decoris, quantae utilitatis atque necessitatis sit juris canonici scientia... » — Fin : « ...Haec cessatio a divinis summo Pontifici est deferenda, nec ultra mensem porrigenda. »

Milieu du XVIII[e] siècle. Papier. Pages 1 à 317 et 318 à 790. 213 sur 158 millim. Rel. de la fin du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane.

388. Johannis Nider tractatus, etc.

Fol. 2. « Incipit tractatus de secularium religionibus nuncupatus, per magistrum Johannem Nider, ordinis Predicatorum, compilatus. Crebro interrogatus... » — « ...tam de anachoritis quam de aliis modis vivendi licite in seculo sit senciendum. »

Fol. 46. « Tractatus de vigore consuetudinis et dispensacione canonica, magistri Johannis Nider, ordinis Predicatorum. Peragrando varia loca in quibus nunc quo ad ferias, nunc quo ad abstinencias... » — « ...eadem dispensatio admitti valeat vel non, et ista sufficiant pro presenti. »

Fol. 97. « Tractatus de paupertate perfecta secularium, magistri Johannis Nider, ordinis Predicatorum. Quamvis extra religiosorum et adprobatorum ordinum monasteria, sint seculares... » — « ...Dominus dicit : Qui vult venire post me, abneget semetipsum et sequatur me. Explicit tractatus per fratrem Johannem Nider, sacre theologie professorem, compilatus, qui dormivit in Domino 1438, 14 augusti. » On a

ainsi la date exacte de la mort de l'érudit dominicain Jean Nyder, date qui n'est donnée d'une façon précise ni par les PP. Quétif et Echard (*Scriptores ordinis Praedicatorum*, t. I, p. 792), ni par le P. Touron (*Histoire de l'Ordre de S. Dominique*, t. III, p. 246).

Fol. 168 v°. « Incipit tractatus de abstinencia esus carnium, venerabilis Patris Johannis Nider, sacre theologie professoris, ordinis Predicatorum. Bonum est non manducare carnem... » — « ...quietam corpulenciam et sanitatis temperanciam. »

Fol. 203. « Incipit tractatus de vera et falsa nobilitate, per eumdem sacre theologie professorem compositus. Quoniam in multis secularium locucionibus... » — « ...et ne velitis dicere : Patrem Abraham habemus ; et sic post veritas quesiti. Amen. »

Fol. 214 v°. Quaestiones circa regulam fratrum Praedicatorum. « Quod fratres ordinis Predicatorum, non obstante... » — « ...licite hoc possumus, etc. »

Fol. 226. « Questiones que sequntur fuerunt proposite in capitulo generali Parysius celebrato anno Domini M. CC. III [*l.* M. CC. XLVIII], coram magistro ordinis fratrum Predicatorum et diffinitoribus, inter quos fuerunt septem lectores et unus magister ; item coram magistris similiter congregatis, scilicet fratre Thoma de Aquino, fratre Bono homine, fratre Petro de Tharantasia, fratre Bartholomeo, fratre Landonio, fratre Alberto : qui omnes una voce responderunt ut infra sequitur. Questio prima fuit talis : Esto quod unus fratrum accusat alium... » — « ...circa regulam et constitutiones nostras quedam expedivimus. Explicit. »

Fol. 233 v°. « Incipit regula beatissimi Patris nostri Augustini, episcopi, quam Speculum appellat. Capitulum primum. Ante omnia, fratres karissimi, diligatur Deus... » — « ...et in temptacionem non inducatur. Amen. »

Au verso du fol. 1, qui est en parchemin, se voit l'image, tracée à la plume et peinte en jaune, d'une crosse abbatiale, entre deux inscriptions en gros caractères gothiques, dont voici le texte et la traduction :

(En haut.) « Dis Buch ist geistlichen Kind des Clostes unser lieben Frowen zu Syl in Sletstat. » (Ce livre est l'enfant spirituel du couvent de Notre-Dame de Sylo à Schlestadt.)

(En bas.) « Bitten Got für Bruder Caspar Martin, prediger Ordens, ein wirdiger Lesmeister und unser getruwer Bichvatter in Zit gewesen. » (Prions Dieu pour Frère Gaspard Martin, prédicateur de l'Ordre,

ayant été autrefois un digne lecteur et notre fidèle confesseur.)

Milieu du XV^e^ siècle. Papier. 238 feuillets à 2 col. 215 sur 145 millim. Encadrement des colonnes à l'encre noire. Rel. en bois, couvert de peau de truie gaufrée, des premières années du XVI^e^ siècle; fermoirs en cuivre dont les brides n'existent plus; cinq chapeaux en cuivre sur chacun des plats. Une étiquette extérieure, sur parchemin, donne au volume le titre suivant : « Tractatus septiformis magistri Jo. Nider, de perfectione statuum utriusque. » Une étiquette plus petite, également sur parchemin, porte la lettre majuscule M.

389. « Allegationes juris Sigismundi de Loffredo, patritii Neapolitani, utriusque juris doctoris, regentis cancellariam caesaree et catholicarum Majestatum earumdemque consiliarii, pro serenissima domina regina Britannie. »

C'est une consultation de droit pour la reine Catherine d'Aragon, dans le procès en divorce que lui suscitait Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1532.

Commence (fol. 1) : « Individuae Trinitatis auxilio invocato, in causa serenissimae reginae Britanniae cum serenissimo rege, ejus viro, videtur prima ratione esse dicendum quod Papa non potuerit dispensare... » — Finit (fol. 32) : « ...nam quos Deus conjungit, homo non saeparat (*sic*), et per praetacta ita videtur mihi de jure concludendum. Et in fidem propria manu subscripsi proprioque sigillo signari feci. Sigismundus de Loffredo, V. I. D., manu propria. » Viennent ensuite les formules autographes d'adhésion des quinze jurisconsultes dont voici les noms : « Joannes Struyer (?), I. V. D., C. Majestatis vicecancellarius; Hieronymus de Colle, regius collateralis consiliarius; Hieronymus de Francisco, id.; Joannes Martialis, regius consiliarius; Antonius Cepice, id.; Nicolaus Maiorana, id.; Bernardus Galeote, id.; Bernardus Sanctius, id.; Bartholomeus Martialis, Nicolaus Maria Mariconda (?), Franciscus Arancia, Galeatius Sanseverinius, V. I. DD.; Thomas Gramaticus, regius consiliarius et judex magne curie vicarie; Marius Saxus, I. V. D.; Gentilis Albertinus, V. I. D., assumptus ad lecturam ordinariam de mane in almo Neapolitano gimnasio. »

Première moitié du XVI^e^ siècle. Écriture moulée. Papier. IV-34 feuillets. 280 sur 200 millim. Rel. carton, couvert de maroquin rouge, de la première moitié du XVIII^e^ siècle; tranches dorées; plats et gardes doublés en tabis bleu clair. — (« De la bibliothèque de l'ordre des Avocats du parlement de Besançon. »)

390. Procès instruits contre des sorciers de la terre de Saint-Claude, par le grand-juge Henry Boguet.

Pièces de trois procédures dont le grand-juge Boguet a cité nombre de traits dans son fameux *Discours des sorciers* (Lyon, 1602, in-8°), livre qui a pour objet de justifier des doctrines comme celles-ci : « ...Je seray tousjours d'advis que celuy qui est accusé de sorcelerie ne soit jamais renvoié à pur et à plein, quelque torture qu'il ait soufferte, s'il reste le moindre indice contre luy. La raison est que nous avons veu que celuy qui s'est une fois baillé au diable, ne se peut pas facilement retirer de ses liens. » — « ...J'estime que non seulement il faut faire mourir l'enfant sorcier qui est en aage de puberté, mais encore celuy qui est au bas, si l'on recognoit qu'il y ait de la malice en luy. » (Édit. de Lyon, 1610, in-8°, p. 18 et 27 de l'*Instruction*.)

Ces trois procédures concernent : 1° Pierre Gandillon, condamné pour crime de sorcellerie à être brûlé vif, en 1599 (fol. 1) ; 2° Claudia Coyrière, condamnée pour même crime à être étranglée et ensuite brûlée, 1599 (fol. 9) ; 3° Françoise Secrétain, dite Montrecul ; Jeanne Villet, sa fille, et Denise Preudhon, dite la Mareschaude, la première et la dernière décédées en prison, et la fille, en raison de son jeune âge, condamnée à voir brûler une sorcière et à être fustigée en faisant trois fois le tour du bûcher, 1607-1608 (fol. 18).

Le recueil se termine par les pièces d'une procédure instruite contre Claude Guillon, de Grandvaux-lez-Saint-Claude, qui fut condamné à la décapitation pour avoir mangé de la chair en temps défendu par l'Église, 1629 (fol. 149).

Toutes les pièces du procès de Françoise Secrétain et consorts sont des originaux, qui portent les signatures de Henry Boguet et de son greffier Jacques Michalet. Les pièces des autres procès sont des copies, la plupart anciennes et quelques-unes modernes.

Les pièces originales ou copies anciennes sont interfoliées et traduites en écriture moderne.

Fin du XVI^e^ siècle et première moitié du XVII^e^. Papier. 162 feuillets. 275 sur 190 millim. Rel. en carton, couvert de veau, de la première moitié du XVIII^e^ siècle.

391. Procédures instruites en la justice d'Avanne, près Besançon, contre Marie Vilain, femme Bault, dudit lieu, accusée « de sortilèges, vauldoiseries, genaulcheries, superstitions, imprécations, crimes et

délictz », et pour ce condamnée au bannissement perpétuel des terre et seigneurie dudit Avanne, le 8 mai 1610.

Début du XVII[e] siècle. Papier. 21 feuillets. 250 sur 175 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane.

392. Procès en matière de sorcellerie contre les deux sœurs Claude et Jannon Lescorcheur, de Magnoncour.

Actes d'accusation ; jugements du lieutenant local d'Amont, à Vesoul; arrêts du parlement de Dole, confirmant lesdits jugements qui condamnaient les accusées à subir la torture des « manottes », puis à être étranglées et à avoir leurs corps brûlés ; procès-verbal de double application des « manottes » aux accusées, lesquelles nient énergiquement avoir été au sabbat, mais n'en sont pas moins « rendues au confesseur », pour ensuite être conduites au supplice. 1[er] décembre 1653-21 mars 1654.

1653-1654. Papier. 29 feuillets à 2 col. 260 sur 173 millim. Quatre cahiers.

393. « Formularium diversarum materiarum supplicationum in curia Romana. »

Les formules de postulation qui composent ce recueil sont la plupart relatives à des bénéfices situés dans le diocèse de Besançon : elles se classent entre les années 1581 et 1592.

Au verso du premier feuillet de garde, il y a un tarif des droits de chancellerie à acquitter pour les bulles concernant les bénéfices du diocèse de Besançon.

Fin du XVI[e] siècle. Écritures diverses. Papier. 332 pages. 212 sur 142 millim. Couvert. en parchemin.

394. Recueil de formules en usage à la chancellerie romaine.

Copies de bulles, brefs, rescrits, indults, ainsi que des placets présentés pour les obtenir, lesdits actes passés entre les années 1570 et 1598 et ayant été recueillis, comme éléments de protocole, par le Franc-Comtois Claude Grand, solliciteur en cour de Rome.

Voici l'indication de ceux de ces actes qui concernent le diocèse de Besançon : collation en commende des prieurés du Marteroy-lez-Vesoul, en 1582 (fol. 113), et de Jouhe-lez-Dole, en 1584 (fol. 99); indult au cardinal de Granvelle pour la collation des bénéfices ressortissant à ses

dignités, 1584 (fol. 107); bulle de commendataire des abbayes de Montbenoît (fol. 117) et de Faverney (fol. 97), en faveur du haut doyen François de Grammont (1586); résignation en cour de Rome de la chapelle dite du roi Jacques et fondée sous l'invocation de sainte Anne, dans l'église des Clarisses de Besançon, 1587 (fol. 116); indult apostolique pour l'établissement à Besançon d'une Université d'études, en 1588 (fol. 60); concession de la coadjutorerie du prieuré de la Loye, près de Dole, en 1588 (fol. 63), et de celle de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, en 1590 (fol. 90); relèvement de vœux de religion en faveur de Pierre et de Marc de Beaujeu (1591-1593), de Jacques Rey, de Besançon (1592), d'Antoine de Grammont (1597) et de Guy Pointurier, de Dole, en 1598 (fol. 76, 72, 71 v°, 61); sentence au sujet du partage de revenus paroissiaux entre le chapitre et le curé de Sainte-Madeleine de Besançon, en 1593 (fol. 75 v°); cassation des mariages de Charles de Bordey, d'Ornans, et de Claude Sachault, de Dole, 1598 (fol. 37 et 37 v°); sentence annulant l'aliénation de propriétés du chapitre de Saint-Ursanne, en 1598 (fol. 38); sentences exonérant les cures de Bonnay, près Besançon (fol. 36 v°), et de Bourbonne-les-Bains (fol. 119) des pensions qui pesaient sur ces bénéfices (1598).

Ce recueil a pour couverture l'original en parchemin d'une bulle de Sixte-Quint conférant à Renobert de Mesmay la commende du prieuré de Saint-Nicolas du Marteroy, près de Vesoul (1586).

Sur la couverture et au fol. 7, le solliciteur Claude Grand a formulé ainsi deux ex-libris : « Claudius Grandius, Burgundus, me habet » ; « Est Claudii Grandii, presbyteri, canonici metropolitanae ecclesiae Bisuntinae. 1594. »

Fin du XVI^e^ siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 124 feuillets. 340 sur 240 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2034.)

395. « Statuta curiae Bisuntinae [officialitatis archiepiscopi], publicata de mandato archiepiscoporum Quentini Menard (1456), Caroli de Novocastro (1477), Francisci de Busleyden (1500) et Antonii de Vergeyo (1532). »

Ces statuts sont une sorte de code de procédure à l'usage des notaires et procureurs exerçant près la cour de l'officialité archiépiscopale de Besançon. A la suite (fol. cvi) est un mémoire à l'empereur Charles-Quint, présenté à Bologne, au nom de l'archevêque Antoine de Vergy,

en 1529, pour réclamer contre les empiétements du parlement de Dole sur les droits traditionnels de la juridiction ecclésiastique.

Première moitié du XVI[e] siècle. Papier. CXIV feuillets. 290 sur 190 millim. Couvert. en parchemin. — (Boisot, n° 2031. — 185, G. 19.)

396. « Juramenta notariorum praticancium. Statuta. Ars notariatus. Stilus cum formis expletorum curie Bisuntine et minutis plurium rerum ad utilitatem juvenum clericorum in eadem curia praticaria incipientium », collectore P. Jehanroy.

Fol. 2. « Sequntur juramenta in manibus domini officialis curie Bisuntine, per notarios ejusdem curie, in creatione notariatus eorum, ad sancta Dei euvangelia corporaliter prestari solita et hodie decima sexta mensis maii anni Domini millesimi quingentesimi, ex ordinatione reverendissimi in Christo Patris et domini, domini Francisci de Busleyden, Dei et apostolice sedis gracia archiepiscopi Bisuntini, denuo lecta et publicata in curia Bisuntina, hora audiencie causarum ejusdem. »

Fol. 3. « Sequuntur statuta curie Bisuntine », promulgués par l'archevêque de Besançon, Charles de Neufchâtel, le 20 février 1477 (n. st.).

Fol. 10 v°. « Sequuntur alia statuta curie Bisuntine... », promulgués par l'archevêque Quentin Ménard, le 30 octobre 1456.

Fol. 19. « Ea que sunt stili curie Bisuntine. » 21 août 1489.

Fol. 22. « Sequitur kalendarius notabilis. » 1517.

Fol. 30 v°. « Ars notariatus. » Recueil de formules, à l'usage des notaires de la cour d'officialité (le premier feuillet déchiré et un cahier enlevé vers la fin).

Fol. 81-82. Notice (intercalée) sur la fonte et la bénédiction de quatre cloches pour l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste à Besançon (1540), et sur la fonte et la bénédiction de neuf cloches pour la basilique de Saint-Étienne de la même ville (1557).

Fol. 112. « Universalis ordo librorum Petri Flurioti, de Vercellis, notarii Bisunt., agentis hac in parte, habetur. 1574. » C'est le catalogue d'une bibliothèque de 56 ouvrages.

Fol. 115. Enregistrements de réception des notaires près la cour d'officialité de l'archidiacre de Besançon, entre 1548 et 1551.

Sur le recto du premier feuillet de garde est une table de

comptes faits pour l'acquisition du vin à la mesure de Besançon.

Fin du XV^e^ siècle et troisième quart du XVI^e^. Écritures de diverses mains. Papier. 117 feuillets. 267 sur 205 millim. Rel. en bois, couvert de veau gaufré, du milieu du XVI^e^ siècle; trace de deux fermoirs arrachés. — (Boisot, n° 728 (*sic*). — 43, H. 19.)

397. Recueil de formules, à l'usage des notaires de l'officialité de Besançon.

En tête du fol. 2, on lit : « Ce présent livre est à moy Claude Borrey, notaire, citoyen de Besançon. »

XVI^e^ siècle. Écritures diverses. Papier. 172 feuillets. 283 sur 180 millim. Couvert. en parchemin.

398. « Collectanea varia jurium Sedis apostolicae et curiae Romanae. »

Fol. IV. « Auctoritatis pontificiae assertio... Papa supremus christianorum pontifex... » — « ...sub quo in concilio Lateranensi determinatum fuit a septuaginta. »

Fol. XII V°. « Processus verbalis super legatione et gestis apud potentissimos Scotie, Dacie, Norvegie, Sclavonie et Gothorum reges, per Petrum Cordier, decretorum doctorem et Cristianissimi Francorum regis Ludovici duodecimi ad prefatos reges nuper delegatum oratorem. » Copie certifiée par une signature d'auteur ainsi conçue : « *Ita est* P. Cordier. » Cette relation est citée sous le n° 29861, dans la *Bibliothèque historique de la France*.

Fol. 26. « La Spagna difesa, cioè che l'Italia non hà da tenersi hoggidi più infelice perche gran parte d'essa è soggetta à gli Spagnuoli, non à Francesi [dal P. Secondo Lancellotti]. » — Sur cet écrivain on peut consulter G.-B. Vermiglioli, *Biographia degli scrittori Perugini*, t. II, p. 51-60.

Fol. 50. « Gesta aliqua Romanorum quorumdam Pontificum..., ordinata et compilata ex diversis registris et libris Camerae apostolicae... a D. Nicolao, cardinali Aragoniae. » — Nicolas Roselli, Dominicain, dit le cardinal d'Aragon, né à l'île de Majorque en 1314, mourut dans ce même pays en 1362. (Quétif et Echard, *Scriptores ordin. Praedicator.*, t. I, p. 649-651.)

Fol. 202. « Tractatus de jurisdictione Ecclesiae super regnum Apuliae et Siciliae, in quo ostenditur quadruplici titulo ad ipsam solam

Ecclesiam pertinere... Quaestio movetur ab aliquibus quo titulo ab Ecclesia regnum Siciliae et Apuliae possidetur... »

Fol. 266. « Decreta et litterae diversae repertae in quodam libro existente ad officium comitis Mediolani. » — Ce recueil de copies s'ouvre par le diplôme de l'empereur Venceslas investissant Jean-Galéas, duc de Milan, du comté de Pavie (1392). Vient ensuite (fol. 270) une bulle de Clément VII accordant certains privilèges à Charles-Quint pour la collation des bénéfices ecclésiastiques (1534). La dernière pièce est la lettre du pape Paul IV, accordant à Philippe II d'Espagne l'investiture du royaume des Deux-Siciles (1556); la copie de cette dernière pièce n'est pas complète.

Fol. 352. « Ex notationibus Urbani [Flischi], episcopi Foroliviensis, in Platina », a Johanne XII usque ad Sixtum IV.

Fol. 409. « Scrittura del sign. Francesco Maria Casnedi, questore di Milano, spedito dal sign. conte di Sirvela, governatore di Milano l'anno 1641, al Gran Duca di Toscana, per la quale pretende che S. A. sia obligata a mandare i soccorsi, non ostante non sia invaso lo Stato. »

Fol. 423. « Risposta del sign. senator Alessandro Vettori alla scrittura del sign. Franc. Maria Casnedo, questore di Milano, in materia dei soccorsi pretesi da S. A. (1642.) »

Fol. 447. « Humile significatione a Nostro Signore circa il modo di convertire gli heretici alla santa fede catolica. Il primiero e maggior intento che debba haver il Papa per bene exercitar l'officio da Christo Nostro Signore... »

Fol. 453. « Modo di mantenere li uniti Greci nel patriarcato di Constantinopoli, scritto dal cav. Rossi dà Napoli di Romania. Altro mezo et instrumento non si può trovare che fondare una rendita... » Cette copie est incomplète.

Fol. 455. « Potestas Papae erga reges et principes probatur. Romanus pontifex, Christi vicarius, reges atque imperatores et principes in terris constituit... »

Fol. 469. « Riposta spagnuola all' incontro lettera uscita dall' ambasciata di Francia sopra gli rivoluzioni di Napoli (1649-1650) : Beatissimo Padre, camina per la Corte copia d'una lettera uscita della segreteria, come dicono, dell' ambasciatore di Francia... »

Volume sorti de la bibliothèque de Jules Chifflet pour entrer dans celle de l'abbé J.-B. Boisot, dont il porte l'ex-libris autographe.

XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Écritures de diverses mains. Papier.

XII-477 feuillets. 277 sur 205 millim. Rel. en carton, couvert de parchemin. — (Boisot, n° 2018. — 202, G. 19.)

399. « Traité de l'authorité du Roy dans l'administration de l'Eglise gallicane », par Le Vayer de Boutigny.

Ce traité a été imprimé plusieurs fois.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 195 feuillets. 235 sur 180 millim. Rel. en carton, couvert de veau jaspé; tranches dorées.

400. « Explication littérale et morale de la règle de saint Benoît », par un Bénédictin de la congrégation de S. Vanne et S. Hydulphe.

Commence (fol. 6) : « Discours préliminaires et historiques sur les Explications littérales et morales de la règle de saint Benoît. Comme il n'y a rien de plus important dans chaque état que la connoissance des obligations qui regardent la conduite de la vie... » — Fin (fol. 307 v°) : « Ainsi soit-il! Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia Dei. Amen. »

Fol. 309. « Cet ouvrage a été composé par un jeune maître des novices, qui le commença en 1729 et l'acheva en 1730. »

Première moitié du XVIII[e] siècle. Trois écritures. Papier. 309 feuillets. 230 sur 173 millim. Rel. contemporaine de la copie, en carton, couvert de veau.

401. « Ex operibus F. Columbani a Sancto Stephano, sacerdotis, antiquae observantiae carmelita (*sic*). »

Fol. 3-4. « La clef de toutes les sciences... Article premier. Alphabet. L'alphabet est la disposition par ordre des lettres d'une langue... »

Fol. 113. « Institutiones oratoriae. Proaemium. Si quas de persuadendi ratione praeceptiones tradere vobis meditor... »

Fol. 234 v°. « Ars poetica. Proaemium. Poeticam alii cum poemate, alii cum poesi confundunt... »

Fol. 296. « Traité des symboles. Chapitre premier. Explication de quelques termes nécessaires pour l'intelligence des symboles. Qu'est-ce que symbole (*sic*)?... » — C'est une sorte de traité de blason et de numismatique; il s'y trouve même un paragraphe concernant l'inscription gravée sur le tunnel de Pierre-Pertuis, près de Porrentruy.

Fol. 402. « Recueil de divers secrets et expériences de phisique. Chapitre premier. Différentes manières de faire l'ancre de simpathie... »

Le traité se continue par des recettes concernant l' « Eau des Carmes ou de mélisse » (fol. 423) et l' « excellent ratafia » (fol. 424); il se termine (fol. 425 v°) par « secret admirable pour faire revivre les lettres, expérimenté et approuvé dans le présidial de Besançon ».

A la fin du volume (fol. 427-428) sont deux compliments officiels : l'un fait à l'Infant D. Philippe, à l'occasion de son passage à Grenoble, en 1743, par le P. Daru, ex-général des Grands-Cordeliers; l'autre fait par le sénéchal d'Hallingen au roi de France Louis XV, lors de son passage à Boulogne.

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Papier. 428 feuillets. 164 sur 113 millim. Rel. carton, couvert de basane.

402. « Trésor des hautes sciences et des beaux-arts : ex operibus fr. Columbani a Sancto Stephano, sacerdotis carmelitani antiquioris observantiae. ».

Compilation très indigeste, qui débute par un chapitre sur l'astrologie, dont voici les premières lignes (fol. 3) : « Globes. Le globe est un corps solide, rond de toutes parts, compris d'une seule superficie courbe... » Le recueil a pour appendice final (fol. 461) une « Dissertation sur la mort de saint Jean l'Évangéliste ».

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Écrit. de deux mains. Papier. 472 feuillets. 168 sur 118 millim. Rel. carton, couvert de basane.

403. Études sur la législation, l'art de la guerre et la politique.

Pages 1-159. « Législation. Que dans une opération générale, dont le législateur prévoit un bien à sa nation... »

Fol. 1-5. « Art de la guerre. Dans chaque espèce de gouvernement, différens motifs servent à recruter les armées... »

Pages 1-101. « Politique. Un philosophe ingénieux (Montesquieu, *Esprit des loix*, liv. XIII, chap. 12) a calculé la mesure universelle des taxes publiques... »

Sur deux feuillets détachés, se trouve un « Tableau géographique des départemens », de même écriture que le manuscrit. — Cette écriture paraît être celle de Ch. Nodier.

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 159 pages, 5 feuillets et 101 pages (écrits). 360 sur 235 millim. Rel. carton, couvert de parchemin vert.

404. Études sur l'histoire naturelle, le commerce et la marine,

la physique et les arts, la médecine et la chirurgie, l'agriculture. Même écriture que celle du manuscrit précédent.

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 237 feuillets. 356 sur 240 millim. Rel. carton, couvert de parchemin vert, avec cordons d'attache.

405. Jamblichi Chalcidensis de secta Pythagorica libri IV.

Commence (fol. 3) : « Ἐπί πάσης μὲν φιλοσοφίας... » — Finit (fol. 189 v°) : « ...ἡ παράδοσις γέγνηται. »

La première édition de la *Vie de Pythagore,* de Jamblique, a été donnée d'après ce manuscrit par Johannes Arcerius (Franekerae, 1598, in-4°).

Voy. H. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, p. 16.

1548. Copie de Jean Mavromate. Papier vergé et glacé. 190 feuillets. 328 sur 220 millim. Rel. de la première moitié du XVI[e] siècle, en carton, couvert de veau, avec une riche ornementation dorée sur chaque plat : le cadre extérieur de cette reliure a une fleur de lis ouverte sur chacun de ses angles; un cadre intérieur a, sur chacune de ses quatre pointes, l'aigle à deux têtes surmontée d'une couronne impériale; tranches dorées et ciselées; titre de l'ouvrage en or sur bande de pourpre, vers le haut de la gouttière du volume. — (Boisot, n° 116. — 138, E. 19.)

406. Procli Diadochi in primum Platonis Alcibiadem commentarius.

Le commencement et la fin de ce manuscrit sont reproduits dans le *Catalogue des manuscrits grecs des départements,* p. 17.

XVI[e] siècle. Papier vergé et glacé. 123 feuillets. 326 sur 220 millim. Rel. identique avec celle qui est décrite sous le numéro précédent. — (Boisot, n° 119. — 136, E. 19.)

407. « Commentarii in Philosophiam Aristotelis. »

Début (fol. 1) : « Praefatio. Magna quidem res est philosophia, difficilis et ardua, ad quam non pateat aditus molibus ac delicatulis... » — Fin (fol. 493) : « ...Unde, inquit Euripides, bonus vir nisi nobilis videtur; qui bonus non est, licet habeat parentem Jove ipso meliorem, ignobilis. »

Période moyenne du XVII[e] siècle. Papier. 493 feuillets. 227 sur 160 millim. Rel. carton, couvert de peau chamoisée verte. — (145, J. 19.)

408. Sexti Empirici, etc., opuscula.

Ce manuscrit a été analysé dans le *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, p. 17 et 18.

XVI[e] siècle. Papier vergé et glacé. 164 feuillets écrits. 326 sur 225 millim. Rel. identique avec celle qui est décrite sous le n° 405. — (Boisot, n° 115. — 140, E. 19.)

409. Sexti Empirici adversus mathematicos et philosophos libri XI.

Ce manuscrit a été analysé dans le *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, p. 18.

XVI[e] siècle. Papier vergé et glacé. 323 feuillets. 345 sur 240 millim. Rel. bois, couvert de basane rouge, avec ornementation dorée sur chaque plat; dans un médaillon placé au centre du plat supérieur, on lit : SEXTVS EMPIRICVS (sur trois lignes); gaufrures sur le dos; tranches dorées; titre de l'ouvrage en or sur bande de pourpre, vers le haut de la gouttière du volume. — (Boisot, n° 123. — 131, E. 19.)

410. « Liber Officiorum Marci Tulii Ciceronis. »

Commence (fol. 1) : « Quamquam te, Marce fili, annum... » — Finit (fol. 101) : « ...si talibus monimentis preceptisque letabere, etc. Explicit 3 libri Tullii in Officiorum materia. Augustini. Excellunt cunctos hi libros philosophorum lib[r]i quos fecit tres Tulius officiorum. » — Vient ensuite une sorte de notice sur Cicéron, qui débute en ces termes : « Marcus Tulius Cicero, romani princeps eloquui (*sic*) fuit... »

Le calligraphe a signé son œuvre par cette formule finale : « Deo gracias. Amen. Explicit, *ne t'esmaye,* per me Gregorium de Freysigna. »

Au verso du premier feuillet de garde est cette signature, du début du XVI[e] siècle : « Johannes Brecheissen. »

En tête de la première page se trouve un ex-libris, de la fin du XVI[e] siècle, ainsi conçu : « Cartusianorum Buxiae. » Ce livre a donc appartenu à la Chartreuse de Buchsheim, près Memmingen (Bavière). Quelques pages portent en marge des citations théologiques consignées par les religieux de ce monastère.

Période moyenne du XV[e] siècle. Papier. 104 feuillets. 232 sur 166 millim. Rel. du XVI[e] siècle, en carton, couvert de veau gaufré. On y voit encore les plaques en cuivre sur lesquelles mordaient quatre fermoirs qui ont disparu; ces plaques ont pour ornement un agneau pascal.

411. « Isaaci Hugonis, philosophiae professoris in Academia Salmuriensi, commentarii in Organum Aristotelis, quos excepit Jacobus Scalbergius anno mil. sex. quinq. quarto (1654). »

Page 1. « Commentarius in Organum Aristotelis, una cum quaestionibus celebrioribus in Logica agitatis. Praefatio. Graeci, inter eos quorum monumenta... » — Page 5. « Prolegomena de natura Logicae. » — Page 71. « Enarratio brevis Isagoges Porphirianae, una cum quaestionibus celebrioribus in eam agitatis. » — Page 166. « Enarratio brevis Categoriarum Aristotelis, una cum quaestionibus celebrioribus. »

Ces Commentaires sont le résultat d'un cours fait à l'Académie qu'avait fondée à Saumur le calviniste Duplessis-Mornay, gouverneur de l'Anjou.

1654. Papier. 308 pages. 170 sur 126 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

412. « Traduction par l'abbé d'Olivet du second livre des Académiques de Cicéron; manuscrit autographe et inédit. »

Début (fol. 1) : « Pendant tout le temps que Lucullus auroit pu briller avec le plus d'éclat dans le barreau, il n'eut pas occasion de faire voir quelle étoit la supériorité de son génie... » — Fin (fol. 73 v°) : « ...Ayant fini là nos discours, nous laissâmes Catulus chez Hortensius; et nous allâmes, Lucullus et moi, regagner nos barques. » — Sous le titre « Remarques », vient ensuite une série de notes qui s'appliquent aux chapitres I à XIX du livre traduit.

De l'abbé d'Olivet, considéré comme traducteur, Voltaire a pu dire : « Nous lui devons les traductions les plus élégantes et les plus fidèles des ouvrages philosophiques de Cicéron, enrichies de remarques judicieuses. » (*OEuvres de Voltaire,* édit. Beuchot, t. XIX; *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 99.)

XVIII^e^ siècle. Papier. 79 feuillets. 255 sur 190 millim. Demi-rel. veau rouge.

413. Tractatus philosophici, etc.

Fol. 1. « Disputationes philosophicae logices. Verbo divino. Sine te, Christe Jesu, phari nolumus ex quo non nobiscum rationari voluisti...» — « ...Finis disputationum logicarum. Finivimus die 29^a^ januarii anni 1654. »

Fol. 111. « Quaestiones et disputationes phisicae, seu de rebus

naturalibus. Phisica vocatur ea pars philosophiae quae de rebus naturalibus agit... » — « ...Finivimus die 29ª julii anni 1655. »

Fol. 421. « Disputatio anathomica. Non possunt satis i[nte]lligi quaestiones anatomicae, nisi partes corporis organici... » — « ...Finivimus 3ª die martis anni 1655. »

Fol. 429. « Disputatio unica de mixto meteorico. Quaestio prima, de meteoris in communi. Caput primum. Quid sit meteorum, quotuplex et ubi fiat?... » — « ...aquilae discurrentes in aere, acies, etc., quae puto fieri ope angelorum. »

Fol. 437. « Disputatio prima metaphisicae. Metaphisica scientia est, suppono, quia habet demonstrationes... » — « ...Finivimus 22ª novembris ann. 1654. Disputationum metaphisicarum finis. »

1654 et 1655. Écrit. de deux mains distinctes. Papier. 455 feuillets. 250 sur 166 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (Boisot, nº 663 (*sic*). — 142, H. 19.)

414. « Explication physique du premier chapitre de la Genèse par rapport aux principes de Monsieur Descartes », par Gabriel-Auguste de Saint-Rambert.

Le manuscrit s'ouvre par une dédicace signée de la main de l'auteur, à « Joseph Clément, duc de Bavière, archevesque de Cologne, prince électeur du Saint Empire Romain, evesque et prince d'Hildesen et de Ratisbonne, evêque et prince de Liége, etc. » Ce prélat fut archevêque de Cologne, de 1688 à 1723; évesque d'Hildesheim, à partir de 1714; de Ratisbonne, de 1685 à 1716, et de Liège, à partir de 1694.

L'ouvrage commence (page 1) : « Quand on se met à considérer attentivement la manière dont est construite toute la machine de ce vaste univers... » et se termine (page 141) : « Je finis en protestant que je crois fermement tout ce que la sainte Eglise, notre mère, nous oblige de croire... renonçant... à tout ce qui peut estre contraire et à la foy et à ses saintes et infaillibles décisions. »

Gabriel de Saint-Rambert, né dans le cours du XVIIᵉ siècle à Pontarlier (Doubs) et mort vers 1720, a publié à Utrecht, en 1713 : *Nouveaux essais d'explication physique du premier chapitre de la Genèse* (in-8º de 344 pages).

Au verso du 3ᵉ feuillet de garde, ex-libris gravé, aux armes de « P. F. Bourg. AA. LL. et PH. D. J. V. L. COM. PAL. CÆSAR. »

Commencement du XVIIIᵉ siècle. Papier. VI feuillets et 141 pages.

244 sur 183 millim. Rel. carton, couvert de maroquin rouge; dentelle en dorure encadrant chacun des plats; dos orné.

415. « Disputationes in libros de anima. »

Début (fol. 1) : « Prolegomena. Materiam horum librorum certum est esse animam, ut inscriptio declarat et ex processu operis patet... » — Fin (fol. 206) : « ...facilis est ex his que diximus in disputationibus de immortalitate, multiplicitate et unitate et informatione animae, atque ex his finitus sit tractatus hic de anima. Laus Deo. »

C'est un commentaire scolastique sur le traité d'Aristote intitulé : *De anima*.

Seconde moitié du XVI^e^ siècle. Papier. 206 feuillets. 205 sur 135 millim. Couvert. en parchemin.

416. Notationes in tractatum de anima et in Metaphysicam Aristotelis.

Fol. 2. « Notationes in primum librum de anima... Solemne est aliquibus, consuetudine magis quam necessitate, prolixam hoc loco de objecto disputationem inserere... » — Fol. 189 v°. « ...propterea mittendae illae quaestiones in illud tempus quo non conjecturis, sed experientia assequemur. »

Fol. 195. « Notationes in Metaphysicam Aristotelis. Nota primo tres partes hujus operis : in prima, quae continetur 5 prioribus libris, tradduntur prooemia quaedam facientia ad Metaphysicam... » — Fol. 227. « ...Hac de re vide apud Bellarminum, lib. de aeterna beatitudine. »

Premières années du XVII^e^ siècle. Écriture fine et serrée. Papier. 227 feuillets. 202 sur 152 millim. Rel. du XVII^e^ siècle, carton couvert de parchemin : sur chacun des plats, quatre fleurs de lis forment la croix autour d'un petit cartouche renfermant ici le monogramme du Christ, là celui de la Vierge.

417. Theophrasti et Eutecnii opuscula.

Ce manuscrit a été analysé dans le *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, p. 17.

XVI^e^ siècle. Papier. 46 feuillets. 220 sur 160 millim. Rel. parchemin. — (Boisot, n° 121.)

418. « Opinion des anciens sur la nature de l'âme » et « Essay de métaphisique dans les principes de B... de S. P. »

Le premier traité commence (page 1) : « Toujours occupez de l'avenir, la mort même ne borne pas notre inquiétude... » et finit (page 141) : « ...le dernier moment qui devoit estre pour eux la fin de touttes choses. Mors ultima linea rerum. »

Le second traité commence (page 145) : « Je ne sçay quel sera le fruit de mon idée... » — Page 360. « Je viens, Monsieur, de chez M. le marquis de... et je vous diray que je l'ay trouvé plus fol et plus entêté de son beau sistème que jamais. N'est-il pas étonnant que ce fanatique de Boyer ait pu gâter l'esprit de ce pauvre seigneur... »

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 431 pages écrites. 220 sur 164 millim. Rel. contemporaine du texte, carton couvert de veau.

419. « Traité de l'indéfectibilité des substances. »

Le but de l'ouvrage « est d'examiner à fonds ce que l'on doit croire de l'existance de touttes les substances créées, et de prouver... que non seulement l'âme est plus qu'immortelle, mais même qu'il est impossible qu'aucune chose simple, corporelle ou spirituelle, soit anéantie selon ce qu'elle a de créé, ny qu'elle puisse perdre l'être substantiel que Dieu luy a donné » (page 13).

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Écriture très soignée. Papier. 195 pages écrites. 263 sur 180 millim. Rel. carton, couvert de veau, contemporaine de la copie.

420. « Ἐγχειρίδιον Ἐπικτήτου. »

Début (fol. 1) : « Τῶν ὄντων τὰ μέν ἐστιν... » — Fin (fol. 32) : « ...ἐλάψαι δὲ οὔ. Τέλος. »

Voy. H. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, p. 19.

Seconde moitié du XV[e] siècle. Papier oriental glacé. 32 feuillets. 164 sur 110 millim. Titres et lettres initiales des chapitres en or. Couvert. en parchemin, tranches dorées. — (Boisot, n° 1361. — 144 (46, dans le Catal.), H. 19.)

421. Boetii de Consolatione philosophiae libri V et Ciceronis de amicitia dialogus.

Le traité de Boëce commence (fol. 1) : « Carmina qui quondam... » et finit (fol. 41 v°) : « ...cuncta cernentis. Explicit liber feliciter. »

L'ouvrage de Cicéron commence (fol. 42) : « [Q]uintus Mucius augur... » et finit (fol. 51 v°) : « ...amicitia nichil prestabilius pute-

tis. Explicit. » — Un commentaire marginal accompagne cet ouvrage.

Seconde moitié du XI[e] siècle. Parchemin. 51 feuillets. 230 sur 170 millim. Quelques grandes lettres en rouge vermillon; places d'un grand nombre d'entre elles laissées en blanc. Figures géométriques à la plume dans le traité de Boëce. Couvert. en parchemin.

422. La Consolation de Boëce, traduite en vers français par frère Renaud de Louens, Dominicain du couvent de Poligny (Jura).

Commence :

« Fortune, mère de triseor (*sic*),
De doleur et d'afflicacion (*sic*)
. . . . . »

Fol. 64 v°. « Explixiunt (*sic*) omnes libri superius scripti. Amen. Et scripcit (*sic*) Johennez (*sic*) Vacheti de Sancto Albino. (Signé :) Johennes Vacheti. » — Cette copie de Jean Vachet, de Saint-Aubin (Jura, arr. Dole, c[on] Chemin), est très fautive.

Sur la traduction de Renaud de Louens, achevée à Poligny, le 31 mars 1336 (peut-être 1337, nouveau style), voir L. Delisle, *Anciennes traductions françaises de la Consolation de Boëce conservées à la Bibliothèque nationale*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXIV, p. 19, et Vayssière, *Renaut de Louens, poëte franc-comtois du XIV[e] siècle*. (Paris, 1873, br. in-8°.)

Les feuillets de garde du présent manuscrit sont des copies d'actes d'une procédure instruite, en 1422, devant le parlement de Dole.

Ce manuscrit appartenait en 1833 au chevalier de Saint-Thomas.

Seconde moitié du XV[e] siècle. Moitié papier et moitié parchemin. 64 feuillets à 2 col. 277 sur 172 millim. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre.

423. Le « Corps de policie », par Christine de Pisan.

Fol. 1. « Cy commence le livre du Corps de policie, lequel parle de vertu et de meurs; et est parti ledit livre en trois parties : la première partie s'adrece aux princes, la seconde aux chevaliers et nobles, et la tierce à l'université de tout le peuple. Le premier chapitre parle de la description du Corps de policie. S'il est possible que de vice puist naistre vertu, bien me plaist en ceste partie estre passionnée comme femme, ainsi que pluseurs hommes au sexe fémenin imposent non savoir taire ne tenir soubs silence l'abondance de leur courage... » — Fol. 80 v°.

« ...lesquelz III estaz et tout ensemble Dieu, par sa saincte miséricorde, vueille maintenir et accroistre de mieulx en mieulx en toute parfection de âme et corps. Amen. Explicit le livre du Corps de la policie. »

Mabillon, dans son *Iter germanicum anni* 1683 (p. 8), signale ce manuscrit comme l'un des livres précieux du cabinet de l'abbé Boisot, et Montfaucon, en 1739, lui consacre une note dans sa liste des manuscrits de Saint-Vincent de Besançon. (*Bibliotheca mss.*, t. II, col. 1191.)

Premières années du XV^e^ siècle. Parchemin. 81 feuillets à 2 col. 320 sur 230 millim. Lettrines. Première page encadrée par de légères vignettes, dont les feuilles sont en or bruni. Rel. bois, couvert de veau, des premières années du XVI^e^ siècle ; les gaufrures consistent en lignes de petits cartouches renfermant sept types divers d'animaux symboliques. — (Boisot, n° 75. — 40, E. 19.)

424. « Exempla moralia, a Joanne Antonio d'Achey in linguam teuthonicam translata Friburgi Brisgoiae, anno salutis 1593, aetatis suae 13. »

Fol. 1 v°. Dédicace de l'auteur à son tuteur, Jacques de Saint-Maurice, abbé de Bellefontaine et de Goailles.

Fol. 4 v°. « Optima etiam primo discenda. Aristippus rogatus quae juvenibus potissimum discenda essent... » — La traduction allemande est en regard du texte latin.

Fin du XVI^e^ siècle. Papier. 121 feuillets. 153 sur 98 millim. Couvert. parchemin.

425-426. « Lectiones variae : recueil de morales », par l'abbé J.-B. Boisot. — Deux volumes.

C'est un recueil de divers passages extraits pour la plupart des auteurs anciens, numérotés de 1 à 3202. Le deuxième volume forme la table de ce recueil et comprend en outre différentes autres notes recueillies par l'abbé Boisot.

En tête du premier volume, se trouve consignée la date à laquelle ce travail fut entrepris : « Exeunte mense augusti anni 1668. »

Seconde moitié du XVII^e^ siècle. Écrit. de l'auteur. Papier. 392 pages écrites et 294 feuillets à 2 col. 265 sur 166 et 258 sur 187 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (Boisot, n° 2022 (1° et 2°). — 12 (1° et 2°), F. 19.)

427. « Hieronymi Balbi, episcopi Gurcensis, ad amplissimum Patrem Pompeium cardinalem Columnam, S. R. Ecclesie vicecancellarium, de Fortuna et Providentia » libri IV.

Fol. I-V. « Index capitum quatuor librorum qui de Fortuna et Providentia sunt inscripti. » — L'ouvrage commence (fol. 1) : « [N]ihil est prorsus in universa philosophia, magne Pompei, quo facilius vim animi a sensuum imbeccillitate (*sic*) revocemus... » — Il finit (fol. 138 v°) : « ...in hoc uno spes est omnis et salus nostra ut Deum pietate debita prosequamur et in eo promerendo omnes actiones, omnem curam et operam collocemus. Finis. Laus Deo. »

Ce beau manuscrit, qui paraît être l'unique texte connu du traité qu'il renferme, est ainsi mentionné par le P. Giovanni degli Agostini, dans sa notice sur Girolamo Balbi (*Scrittori Viniziani*, t. II, p. 278) : « Stanno (libri IV) manuscritti in-foglio nella Badia di S. Vincenzo di Bisanzone, al referire del P. Montfaucon accenato, il quale attesta essere il codice elegantissimo, e l'opera, a suo parere, eccellente. »

C'est vraisemblablement la copie offerte par l'auteur à son Mécène le cardinal Pompée Colonna, mort vice-roi de Naples, le 28 juin 1532. Il est vraisemblable que le volume fut ensuite acquis ou reçu en présent par Nicolas Perrenot de Granvelle, garde des sceaux de l'empereur Charles-Quint. De la bibliothèque des Granvelle, il était entré dans le cabinet de l'abbé Boisot, dont il porte l'ex-libris autographe.

Première moitié du XVI^e^ siècle. Écrit. italienne. Vélin. VI-138 feuillets. 285 sur 212 millim. Places réservées pour des lettrines, mais non remplies. Rel. bois, recouvert de maroquin brun, dans le style italien; sur chacun des plats, quatre têtes antiques et semblables, de profil, qui pourraient bien représenter, par allusion au prénom du premier propriétaire de ce volume, la figure du grand Pompée; tranches ciselées et dorées. — (Boisot, n° 56. — 32, E. 19.)

428. « Instructions pour la régence [scolaire], par un Père de la Compagnie de Jésus, à Nancy, 1755 »; etc.

Commence (page 1) : « Il n'y a peut-être point d'employ que la Compagnie ait embrassé avec plus de zèle... » — Finit (page 32) : « ...Voyons à présent ce qui vous touche de près et qui vous regarde personnellement. »

Page 33. « Instructions pour le régent. I. Prenez pour maxime que vous ne serez religieux qu'autant que vous serez intérieur... » —

« ...J'espère au contraire que Dieu bénira mes intentions et votre bonne volonté. »

Page 64. « Comment il faut se comporter dans les études. I. Saint Ignace ayant toujours en vue la plus grande gloire de Dieu... » — « ...et à édifier le prochain, à la plus grande gloire de Dieu et au plus grand service du prochain. »

Page 76. « Plan d'étude pour la 1re, 2e, 3e et 4e année de régence. Le but des estudes des deux premières années est l'acquisition de la parfaite latinité... » — « ...Pax super illos et misericordia. »

Seconde moitié du XVIIIe siècle. Papier. 80 pages. 131 sur 80 millim. Demi-rel.

429. « Discorsi politici », etc.

Début (fol. 1) : « Che il principe perduto che hà l'amor de suoi popoli, per ogni picciolo accidente che sopravenga può perder lo Stato. Discorso primo... » — Fin (fol. 58) : « ...nostri Padri combattere il dominio di due nobilissime provincie d'Italia da dui esserciti barbari con la rovina di tanti popoli. »

Fol. 59. « D'un prete Toscano ad un prete Vinetiano [Roma, maggio 1606]. Sentirsi scongiurare per l'amicitia contratta tra di noi fin da gioveni negli studii di Pisa et di Padova... » — « ...quanto dalla parte de signori Venetiani bisogna più tosto parlarne che scriverne di che mirimetto à chi sà più. »

Fol. 69. « Instruttione et avvertimenti all' illmo sigr cardinale Montalto sopra il modo col quae si possa et debba governar bene come nepote di Papa; sermono anco per ambasciatori de' Prencipi. La dignità del Cardinale è per sestessa (in qualunque sia degnamente collocata) amplissima... » — « ...et per rendersi essempi non di altro che della benignità et clemenza divina. »

Fol. 80. « Discorso à capitani per il governo di armate et esserciti. Aniuno grado di persone si cerca maggior prudenza ò qualità più eccellente che ad un capitano generale di guerra... » — « ...li quali privilegii si godono sino al di d'loggi dalli signori di questa famiglia. »

Fol. 87. « Discorso sopra il modo che si deve tenere in guerreggiare per haver i luoghi et vincere facilmente, fatto con occasione della guerra contra il Turco, l'anno 1572. Tutta la guerra consiste in tre particolari, et sono il primo combattere in campagna... » — « ...servirsi delle occasione, che se gli appresentano, se vogliano prosperare ne la terra. »

C'est à tort que la couverture du volume porte ce titre : « Discorsi del signore Nicolo Macchiavelli et altre cose. »

Au verso du troisième feuillet de garde est l'ex-libris de l'abbé J.-B. Boisot, qui avait acheté ce volume en Italie.

Début du XVII[e] siècle. Cinq écritures. Papier. 90 feuillets. 320 sur 225 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 11. — 126, H. 19.)

430. Cyriaci Lentuli « de definitione politicae », etc.

Page 1. « De definitione politicae, clarissimi... viri domini D. Cyriaci Lentuli, incliti Marpurgenstum Athenaei civilis doctrinae professoris ordinarii, incepta die XIV octobris anni MDCLVIII. Praeceptum. Politica est reipublicae ad comunem in societate civili felicitatem perducendae prudens investigatio. Commentarius. Hac definitione... » — Page 189. « ...in arcanis huic rei imprimis incumbemus. Finis. »

Page 1. « I. N. D. N. J. C. Aula Tiberiana et gentilium regum funestis nitoribus persona detracta; Cornelius Tacitus monitis ex ipso erutis aut ei comode aspersis in civilem orchestram productus; opera et studio clar. D. Cyriaci Lentuli, politices in alma Marpurgensium Universitate professoris meritissimi; conscribta (*sic*) Marpurgi, in collegio privato, a Joh. Jacobo Osvaldo ad Rosam, anno MDCLIX, die 12 aprilis. » — Page 3. « Secundus Annalium Taciti liber per aphorismos explicatus. Bellorum semina... » — Page 704. « ... et omnes fallacias aeterno odio aversatur. Finis libri VI Annalium. »

XVII[e] siècle. Écrit. de deux mains différentes. Papier. 189 et 704 pages écrites. 208 sur 170 millim. Rel. en carton, couvert de feuilles de parchemin empruntées à un livret liturgique manuscrit du XV[e] siècle. — (Labbey de Billy.)

431. « Liber moralium de regimine dominorum, qui alio nomine dicitur Secretum secretorum, editus ab Aristotele ad Alexandrum regem et discipulum dicti Aristotelis; qui liber translatus fuit de lingua arabica in latinam. »

Fol. 1. « Domino suo excellentisimo et in cultu christiane religionis strenuissimo G. de Valentia, civitatis Tripolis glorioso pontifici, Philippus, suorum minimus clericorum... Quantum luna ceteris stellis est lucidior... » — Fol. 4. « Incipiunt capitula. » — Fol. 5 v°. « Prohemium ad commendationem Alexandri. Deus omnipotens custodiat regem nostrum... » — Fol. 7 v°. Lettre d'Alexandre à Aristote et

réponse de ce dernier. — Fol. 8. « Secundus prologus. Johannes qui transtulit librum istum, filius Patricii, linguarum interpretator... » — Fol. 120-122. Dernier chapitre de l'ouvrage : « De nona medicina ultima et finali... Unde non oportet te, o Alexander, nullo tempore sumere aliam medicinam, si hec utaris, et ne facias tibi aperire venam aut sacrificare aliquem locum, nisi facias de consilio et voluntate hominis scientis scienciam astrorum, quia voluntas naturalis clarificatur in hoc. »

Cet ouvrage apocryphe est représenté par de nombreuses copies manuscrites; il a été traduit en langue française, et on en a imprimé plusieurs fois le texte latin et la traduction française. (Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édit., t. I, col. 471-472.)

Par sa calligraphie et sa reliure, ce volume semblerait avoir été une épave de la bibliothèque du roi de Hongrie Mathias Corvin, composée en grande partie de manuscrits exécutés en Italie dans la seconde moitié du XVe siècle. Cette bibliothèque fut pillée par les Turcs, et nombre de volumes de cette provenance passèrent par Constantinople avant de revenir en Occident. Le mot *Constantinople* a été écrit, au XVIIIe siècle, sur le premier feuillet de garde de ce volume. — La même main a écrit, plus haut, ces mots : « A Monseigneur l'Intendant, A Besançon, ce 17e juin 1747. » — Au bas du fol. 1, d'une autre main : « Ex libris Crevoverel. » Cet ex-libris a été en partie gratté.

Seconde moitié du XVe siècle. Écrit. typographique italienne. Vélin. 122 feuillets. 215 sur 141 millim. Au début, une lettrine d'or sur cartouche de pourpre et d'azur, avec arabesque de style Renaissance en or. Rel. en maroquin rouge, avec gaufrures dorées à l'orientale, quatre fermoirs disparus; tranches dorées et ciselées; titre sur la principale tranche.

432. « Nassyhet almolouk », ou conseils donnés aux rois.

Ouvrage de morale et de politique, traduit du persan en arabe par le célèbre Abou-Hamed Mohammed Algazzaly et adressé au sultan Seldjoukyde Mohammed, fils de Malek-Schah, au commencement du XIIe siècle de notre ère.

La fin du volume manque.

XVIIe siècle. Caractères maghrebins. Papier oriental glacé. 169 feuillets. 200 sur 152 millim. Rel. carton, couvert de maroquin brun gaufré à l'orientale; forme de portefeuille.

433. Aegidii Romani de regimine principum.

Fol. 1. « Incipit liber de regimine principum. Ex regia ac sanctissima prosapia... » — Fol. 186 v°. « ...promisit fidelibus, qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Explicit liber de regimine principum, editus a fratre Egidio Romano, ordinis fratrum Heremitarum Sancti Augustini. »

Au verso du plat inférieur de la reliure, une annotation de 1448 témoignerait qu'à cette époque le volume appartenait à l'abbaye cistercienne de Morimond (diocèse de Langres).

Première moitié du XIV^e^ siècle. Parchemin. 186 feuillets à 2 col. 190 sur 135 millim. Lettrine de début, soutenue par deux personnages couronnés et renfermant une miniature qui représente le roi Philippe le Bel à qui frère Gilles Colonna offre son livre. Sur les vignettes qui encadrent la première page, deux chiens poursuivent un lièvre et un cerf. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre; bride terminée par un fermoir en cuivre.

434. Traités philosophiques et moraux.

Fol. 1. « A mon commencement soit la grace du Père et du Filz et du Saint Esperit. Amen. Table géneral. »

Fol. I. « Ci commence le prologue de ce livre qui est de l'enseignement des princes [selonc. I. frère cordelier]. Comme la compaignie des princes soit noble partie de l'Eglise, et la vie du menu pueple dépende moult de eulz... » — « ...Comme à la croiz soit deue si grant révérence et pour ce que elle a esté acompaignie au corps Nostre Seigneur à petit de temps. Ci fenist le livre de l'Erudicion des princes. » — C'est la traduction française du *de Eruditione principum*, composé, croit-on, par le Dominicain (et non Cordelier) Guillaume Péraut. (*Hist. littér. de la France*, t. XIX, p. 312-315, et Hauréau, *Notices et extraits*, t. I, p. 297, et t. II, p. 26.)

Fol. CIII. « Ci commence le livre du gouvernement des roys et des princes. A son très espécial seigneur, nez de royal et très sainte ligniée, mon seigneur Phelippe, ainsné filz de très haut et très noble mon seigneur Phelippe, par la grace de Dieu roy de France, son dévot frère Gilles de Rome... » — « ...Ci fine le livre du gouvernement des princes, qui translata de latin en françois. » — Traduction par Henri de Gauchi du *de Regimine* de Gilles Colonna.

Fol. XII^xx^-v. Prologue, puis : « Ci commencent les titres des chapitres du livre de la Moralité des nobles hommes et des gens de pueple sus le

gieu des eschès, translaté de latin en françois par frère Jehan de Vignay, hospitalier de l'ordre du Haut-Pas. » — « ...que ce soit à la gloire du roy de paradis et de toute la glorieuse compaignie des ciex, et à l'onneur des corps et au profit des ames. Amen. » — La miniature qui ouvre ce traité représente l'hospitalier Jean de Vignay offrant sa traduction au roi Jean : la figure de ce traducteur est caractérisée comme un portrait. — La vie et l'œuvre de Jacques de Cessoles (*Moralitates super ludum schaccorum*), ainsi que les diverses traductions françaises de cet écrit, ont été l'objet d'un article de Félix Lajard dans le tome XXV de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 9-41.

Fol. XIIII^{XX}-XIII. « Ci commence Boeces de Consolacion et Fontaine de philosophie, translaté de latin en françois par maistre Jehan de Meun... » — « ...C'est à dire grant mestier vous est que vous soiez preudomme quant vous faites toutes voz euvres devant les yex du juge qui toutes choses voit. Explicit Boece de Consolacion. » — La miniature par laquelle ce traité débute représente un hospitalier de Saint-Jacques du Haut-Pas, déjà âgé, offrant un livre au roi de France Philippe IV. Cette miniature, postérieure d'une soixantaine d'années à la mort de Jean de Meun, serait-elle une preuve que le traducteur de Boëce, qui possédait une maison dans le haut de la rue Saint-Jacques, aurait vécu, durant une période de son existence, sous l'habit des religieux hospitaliers installés à Paris par Philippe le Bel? « On n'en sait pas long sur la personne de Jean de Meun, a dit Jules Quicherat ; sa biographie se compose de quelques indications peu précises fournies par ses écrits, et de deux ou trois anecdotes dérivées d'une tradition suspecte. » (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLI, 1880, p. 46.) Une notice sur les *Anciennes traductions françaises de la Consolation de Boëce conservées à la Bibliothèque nationale*, par M. Léopold Delisle, forme le deuxième appendice du tome II de l'*Inventaire général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*. Cette notice a d'abord paru dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXIV, p. 5 et suiv.

Fol. XVI^{XX}-XIX. « Ci commencent les Moralitez des philosophes. Talent m'estoit pris que je racontasse l'enseignement des philosophes... » — « ...mais pour eulz savoir et retenir que l'en doit mettre us et paine à faire ce que il commandent. Ci fenissent Moralitez en françois. » — « C'est, dit Paulin Paris, un recueil de sentiments philosophiques

épars dans les écrits des anciens philosophes. » (*Les manuscrits français*, t. II, p. 125.)

Fol. XVII[II]-XIII. « Ci commence le livre de l'Establissement de sainte Eglise. Et premièrement des segnefiances des processions. Le chapitre I. Or parlerons aucunes choses... » — « ...Et aussi fist saint Martin qui mourut en cendre pour donner exemple as autres gens qui mourroient après lui. Ce fenist le livret de l'Establissement de sainte Yglise. » — Sorte de cathéchisme liturgique.

Fol. XVII[II]-XIX. « Ci commence le Mirooir de la messe, composé et ordené par maistre Hue de Saint-Victor. Saint Pol l'apostre dit as Ephésiens... » — « ...et as quiex vous arez retenu leur péchié, il leur sont retenuz, etc. Ci fenist le Mirooir de la messe de l'Eglise. »

Fol. XVIII[II]-XI v°. « De Esope et de ses fables faintes moralement contre les malicieus envieux, estraites de grec en latin. En l'an du règne Cyre premier... » — « ...De rechief savoir mon se cestui Esope soit celui que Eusèbe tesmoigne estre occis des Delphins, le premier an de Cyri, ou se ce fu un autre, je n'en sui pas certain. Ci fenist ce livret Esope. » En tête de ce livret est une quadruple miniature représentant le *loup et l'agneau*, le *rat et la grenouille*, le *corbeau et le renard*, le *loup et la cigogne*.

Fol. XVIII[II]-XVII v°. « Ci commence le livre de la Misère et chaitiveté de la povre et misérable condicion humaine, fait par Lohiers, qui depuis fu dit Innocent le quart... » — « ...la chaitiveté de la misérable condicion humaine. Ci fenist le livre de la Misere de l'omme. » — C'est une version française du traité *de Miseria humanae conditionis*, écrit par le cardinal Lothaire, depuis pape sous le nom d'Innocent III (et non IV, comme le dit à tort notre manuscrit).

Au bas du fol. II, sont alignés trois écussons aux armes de France (*d'azur, semé de fleurs de lys d'or*) ; l'écusson central a pour supports deux lions en grisaille. Un écusson semblable, avec les mêmes supports, se retrouve au bas du fol. CIII. Ce beau volume, très bien conservé, avait été fait pour le roi de France Charles V ; il porte le n° 238 dans le *Catalogue des livres de l'ancienne bibliothèque du Louvre ;* c'est le 77e volume retrouvé de cette importante collection. Au bas de la dernière colonne du texte, le Roi lui-même avait écrit un ex-libris, gratté depuis par un possesseur illégitime, mais dont les traces, accentuées

au moyen d'une épreuve photographique, ont fourni les éléments de la lecture suivante :

« EN CE LIVRE ROMAN SONT CONTE-
NEUS PLUSEURS NOTABLES ET
BONS LIVRES ET EST A NOUS
CHARLES LE V^e^ DE NOTRE
NOM ROY DE FRANCE ET LE
FIMES ESCRIRE ET PARFERE
L'AN M CCC. LXXII.

CHARLES. »

Ce manuscrit, acheté sans doute dans les Pays-Bas par le cardinal de Granvelle, passa en 1664 dans le cabinet de l'abbé J.-B. Boisot. (V. A. Castan, *Un manuscrit de la bibliothèque du roi de France Charles V retrouvé à Besançon*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, année 1882, p. 201.)

1372. Parchemin. 9-III^e^ feuillets à 2 col. 320 sur 220 millim. Quarante-neuf miniatures (dont deux à quatre tableaux) sur fonds brodés, accompagnées de riches vignettes et procédant de trois enlumineurs distincts; la plupart des cartouches qui les renferment ont un liséré aux trois couleurs bleue, blanche et rouge. Lettrines sur cartouches à fond d'or bruni et à rinceaux de couleurs. Rel. en bois, couvert de veau gaufré au XV^e^ siècle, et recouvert de velours noir au siècle suivant; tranches dorées. — (Boisot, n° 4. — 117, H. 19.)

435. Pièces réunies par Auguste Demesmay, député du Doubs, au sujet de la question de l'impôt sur le sel.

Auguste Demesmay, né à Pontarlier (Doubs), le 7 février 1805, et mort à Paris en 1853, se fit une notoriété par ses efforts pour l'abaissement de l'impôt sur le sel.

On rencontre parmi ces pièces un mémoire autographié se terminant par la date de 1846 et ainsi intitulé : « Effets probables de la réduction de la taxe de la consommation du sel en France, d'après les documens opposés par l'Administration aux conclusions du rapport de la commission nommée par la Chambre des députés. » (182 pages.)

XIX^e^ siècle. Papier. 425 feuillets, sans compter le mémoire autographié. Liasse de 350 sur 220 millim.

436. « Volkommener Bericht von Schot und Korn, auch Auszbrin-

gung vund Beschickung desz Tiegels in allerlei Müntz, so wol auch von Probierung derselben ausz langwirigen Erfarung durch eine hohe Pershon anno 1573 zusamengebracht, allen Müntzmeistern-Warteinen vund andern Müntzliebenten Nütz vund nötig zu wissen. »

C'est un traité complet de l'aloi, de l'alliage et de l'essayage des monnaies, composé en 1573.

Début (fol. 2) : « Ein kürtzer Bericht zuvorstehen die Regula Alligationis... » — Fin (fol. 145) : « so flammet es nicht sondern verglimmet schlecht hinwegk. »

Fin du XVI^e^ siècle. Papier. 145 feuillets. 320 sur 195 millim. Rel. en carton, couvert de parchemin. — (Boisot, n° 38. — 44, H. 19.)

437. Recueil de pièces manuscrites et imprimées concernant principalement la navigation sur le Doubs.

Fol. 1. « Mémoire concernant la principauté ou le comté de Montbéliard, par lequel on prouve... combien il est important, pour la seureté des frontières du royaume, que le Roy acquiert le comté de Montbéliard... »

Fol. 14. « Etat des différens lieux où il convient d'établir des postes le long de la frontière qui confine à l'Alsace, au Montbéliard, Porentruy, comté de Neuchatel et Cantons suisses, pour empêcher les partis ennemis de pénétrer en Comté, dont la visite détaillée dans cette carte pour l'établissement de ces postes, a été faite par M^r^ le baron de Malseigne, ...et M^r^ Duvivier, ..., par ordre de M^r^ de Randan, ...1744. »

Fol. 18. Mémoire de C.-J. Perreciot sur l'*Ebrodunum* de la *Notitia dignitatum,* adressé à l'Académie de Besançon. Ce mémoire se retrouve, avec quelques modifications, dans le premier volume (fol. 158) des manuscrits Perreciot, à la Bibliothèque de Besançon.

Fol. 30. « Procès-verbal du 18 septembre 1735, fait par le s^r^ Masson de Guerigny sur l'état de la rivière du Doubs, les réparations, constructions à faire dans les écluses et rochers », et autres pièces se rapportant à la même rivière, en ce qui concerne la navigation, le flottage des bois de la marine, « la portière construitte au bout de la digue de Crissey », etc.

Fol. 161. Copie d'un arrêt du Conseil d'État, du 15 avril 1755, concernant la navigation sur la Saône.

Fol. 167. « Plusieurs réclamations des personnes chargées de conduire des bois de marine, contre les obstacles qu'ils trouvent sur les

écluses des moulins, et lettres de l'intendant [de Franche-Comté] pour y remédier. » (1761.)

Fol. 175. « Notes sur les droits du chapitre métropolitain [de Besançon] sur ses moulins » de Tarragnoz et de Rivotte.

Fol. 177. « Essay sur la réduction des écluses de Besançon pour parer aux inondations... »

Fol. 207. « Observations en forme d'extrait de procédure, actes et moyens, pour les maire, échevins... de la ville de Besançon, demandeurs en opposition, contre MM. les doien, chanoines et le chapitre de la même ville, deffendeurs... », au sujet d'écluses (1766).

Fol. 249. « Projet de lettre de M. de Lacoré à M. le Contrôleur général, au sujet de la navigation en général et en particulier du canal de Dole », et autres pièces concernant le canal de Dole (1777-1778).

Fol. 265. « Ordonnance [du 20 janvier 1779] de M. de Saint-Ferjeux, subdélégué à Vesoul, relative aux constructions à faire sur les écluses de la Saône qui empêchent la navigation » (copie).

Fol. 267. Pièces ayant rapport au procès pendant entre la ville de Besançon d'une part et le chapitre métropolitain, l'archevêque et l'abbé de Saint-Paul d'autre part, « au sujet des digues des moulins de Besançon » (1779-1782).

Fol. 307. « Lettre et mémoire des officiers municipaux de Dole au sujet de l'utilité du canal proposé par M. Bertrand... » (1783.)

Fol. 317. Mémoires imprimés se rapportant au procès des écluses des moulins de Besançon.

Fol. 354. « Mémoire sur le flottage de la rivière du Doubs », par Proudhon, professeur de droit, membre du Conseil municipal de Besançon. (Imprimé, in-4°.)

Fol. 374. « Projet d'un canal de navigation pour joindre le Doubs à la Saône... Besançon, 1777 », in-4°.

Fol. 409. Diverses pièces imprimées (arrêts du Conseil d'État, etc.) se rapportant à la navigation et au canal de Dole (1777-1784).

Fol. 420. « Prospectus du canal de Bourgogne, pour la jonction des deux mers par le centre du royaume. Paris, imp. de C. F. Simon, 1763 », in-8°.

Fol. 437. « Mémoire sur divers objets qui intéressent la capitale et la province de Franche-Comté » (1783, imprimé, petit in-8°).

Fol. 457. « Ordonnance de M. l'Intendant de Franche-Comté, concernant la confection, l'entretien et la plantation des grandes routes

dans cette province, du 8 septembre 1769 » (imprimé, in-4°). — Quelques notes de la main du P. Dunand se trouvent en tête de cette plaquette.

Fol. 469. « Dissertation critique sur le projet de détruire la digue d'Auxonne, par le R. P. Binosimil... Amsterdam, M.-M. Rey, 1780 », in-4°.

Fol. 479. « Mémoire sur la nécessité de réduire les droits qui se perçoivent sur les fers de Franche-Comté, depuis Gray jusqu'à Arles », arrêté en Parlement, le 23 décembre 1784, Droz, rédacteur. (Imprimé, in-4°.)

XVIII[e] siècle. Papier. 494 feuillets. 355 sur 225 millim. Demi-rel. basane.

438. « Théorie du monde, d'après les principes de M. Mesmer. »

C'est un abrégé de l'ouvrage de Bergasse, intitulé : *Théorie du monde et des êtres organisés, suivant les principes de M****; Paris, 1784, in-4°.

Début : « Avertissement de l'éditeur. Ce livre, écrit en signes et distribué mystérieusement aux seuls initiés, n'a besoin que d'un plus grand jour pour être apprécié... » — Fin (page 132) : « ...Tout l'art consiste à arrêter ou à prévenir les causes qui s'opposent à ce développement. Fin de la troisième partie. »

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 134 pages et 2 grandes planches de figures astronomiques, dessinées à la plume. 232 sur 175 millim. Cartonnage.

439. Lexicon rerum naturalium, etc.

Manque le premier article : « de mundo », plus une partie du second : « de celo ». Le troisième article : « de avibus », débute ainsi (fol. 3) : « Aves considerantur primo circa vocabulum... » — Le dernier article : « vipera », se termine par ces mots (fol. 121) : « ...caro aspidis contrahendo venenum vipere sanare consuevit. Explicit liber XVIII[us]. » — Fol. 121 v°. Table des articles composant le lexique.

Fol. 123. Correctiones in Biblia : « Quoniam super omnes scripturas verba sacri eloquii... » — « ...Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen. »

Première moitié du XV[e] siècle. Parchemin. 209 feuillets. 160 sur 110 millim. Dans le premier texte, les passages notables sont soulignés à l'encre rouge vermillon. Le second texte s'ouvre par une lettrine de couleur bleue agrémentée de fines broderies en rouge ver-

millon. Rel. en bois, à demi couvert de peau chamoisée verdâtre. — (Boisot, n° 137. — 169, J. 19.)

440. « Mémoire pour servir à l'histoire naturelle de la province, particulièrement des ville et bailliage de Pontarlier, contenant la description des différens fossiles qui y sont répandus et autres objets qui paroissent mériter quelque attention. »

Commence (fol. 1) : « Rien de plus propre à exciter la curiosité de l'homme que l'histoire naturelle... »

Fol. 51. « Liste de quelques fleurs et plantes qui se trouvent au Mont-d'Or. Absinte-Yvraie. »

Ce « Mémoire pour servir à l'histoire naturelle de la province » est peut-être celui qui fut lu aux séances de l'Académie de Besançon des 14, 23 et 29 décembre 1763 et dont l'auteur était un jeune homme de Pontarlier, nommé Barbaud. (Voir *Recueil des délibérations de l'Académie de Besançon*, manuscr. à la Bibliothèque de la ville, t. II, p. 257 et 258.)

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Écriture en partie d'un copiste et en partie de l'auteur. 55 feuillets écrits. 245 sur 187 millim. Quelques dessins de fossiles à l'encre de Chine. Rel. en carton; dos et coins en parchemin.

441. « Botanique, ou principes généraux sur la connoissance des plantes, suivis d'un recueil alphabétique de plusieurs simples contenant leurs descriptions et propriétés médicinales, pour l'instruction particulière du sieur Jeannerod, prêtre français, réfugié à Echallens, par les décrets de la Convention nationale. »

Début (page 3) : « La botanique a été définie par Boërhave une partie de la science naturelle... » — L'herbier, qui forme la seconde partie du volume, est précédé d'un titre spécial ainsi conçu (page 49) : « Le passe-temps de mon exil, ou recueil alphabétique de plusieurs plantes, contenant leurs descriptions et leurs propriétés médicinales, rédigé à Echallens, canton de Fribourg, près de Lausanne, en 1793, la seconde année de ma déportation. » Ainsi que l'indique l'auteur, dans son *Avertissement* (page 50), cet herbier n'est qu'un résumé des commentaires de Matthiole sur Dioscoride.

L'abbé Jeannerod, auteur de cet ouvrage, était, avant la Révolution, aumônier du fort Griffon, à Besançon.

1793. Autographe. Papier. 279 pages. 170 sur 103 millim. Cartonnage.

442. Caspari Bauhini Theatrum botanicum sive historia plantarum.

Commence (fol. 1) : « Caspari Bauhini, Basilensium archiatri et professoris ordinarii, in suam plantarum historiam praefatio. In nomine sanctae et individuae Trinitatis, amen. Enarraturus Dei opt. max. admirandam sapientiam, clementiam et bonitatem in tot millibus plantarum creandis... Basileae, XXVII januar. M DC XXI. » — Finit (fol. 151) : « ...Libri primi finis. Historiae omnium plantarum liber secundus. De bulbosis. Bulbosas plantas hoc libro persequemur... flores et forma et colore differunt. Folia omnibus. »

Fin du premier quart du XVII^e^ siècle. Deux écritures, dont l'une est celle de l'auteur. Manuscrit formé presque en entier de bandes de papier de différentes grandeurs collées les unes au bout des autres, tantôt sur des pages blanches, tantôt sur des pages déjà écrites. 151 feuillets. 328 sur 213 millim. Couvert. papier.

443. Caspari Bauhini Theatrum botanicum.

Le manuscrit ne renferme que la préface, les chapitres I à XI, XII (en partie), XXX (en partie) et XXXI de la première section, ainsi qu'une partie du chapitre premier de la deuxième section.

Une note contemporaine du manuscrit et annexée au fol. 1 est ainsi conçue : « Theatri botanici a Casparo Bauhino editi capita XII priora, necnon sectionis primae libri primi finis, manu ignota descr., ab ipso auctore emend. »

Fin du premier quart du XVII^e^ siècle. Deux écritures, dont l'une est celle de l'auteur. Papier. 17 feuillets. 328 sur 213 millim. Couvert. papier.

444. Caspari Bauhini Πρόδρομος Theatri botanici.

Commence (fol. 1) : « Sonchus laevis in plurimas tenuissimas lacinias divisus... » C'est le paragraphe 3 du chapitre XXVI du livre III des éditions (Francfort, 1620, et Bâle, 1671 ; in-4°). — Finit (fol. 56 v°) : « ...ipsius tamen summitates cornutae » (§ 11 du chap. IV du livre X des éditions).

Commencement du XVII^e^ siècle. Autographe. Papier. 56 feuillets, parmi lesquels une quinzaine ont été endommagés par l'humidité. 328 sur 213 millim. Couvert. papier.

445. Caspari Bauhini schedulae nonnullae.

Fol. 1. Extraits d'auteurs « qui honorificam mentionem mei faciunt in scriptis. »

Fol. 3. « Theatro anatomico addenda, si quando tertio edetur. » Les deux éditions du *Theatrum anatomicum* auxquelles l'auteur fait allusion ici, sont celles de Bâle, 1592, in-8°, et de Francfort, 1621, in-4°.

Fol. 12. « De iis qui aqua merguntur. »

Fol. 14. « De lapide Bezaar observata post editum librum meum. » Le *De lapide Bezaar* a été publié à Bâle en 1613, puis en 1625 ; in-8°.

Fol. 21. « Quaeritur a nobilissimo viro an harengi sint haleces. »

Fol. 25. « Substituta et aliqua dubia declarata. »

Fol. 31. « Michaelis Reudenis... judicium de novo gummi purgante ad D. Johannem Adamum... 1614... »

Premier quart du XVII[e] siècle. Plusieurs écritures, parmi lesquelles celle de Gaspard Bauhin. Papier. 33 feuillets des deux formats in-4° et in-fol. Cahier de 328 sur 213 millim. Couvert. papier.

446. Plantes de Saint-Domingue, peintes à l'aquarelle par Mareschal d'Audeux, capitaine d'artillerie au régiment de Metz. 1778.

Soixante-treize aquarelles représentant des plantes au point de vue de la botanique. L'auteur a donné à ces plantes les dénominations vulgaires du pays.

Fol. 74. Image coloriée d'un crocodile.

Fol. 75. « Plan du polygone de La Fère. 1774. » — Fol. 76. Carte de la baie du Môle-Saint-Nicolas (Haïti). — Ce sont là deux aquarelles du même Mareschal d'Audeux.

L'auteur était en relation avec l'Académie de Besançon. (Cf. *Délibérations de l'Académie*, mss. à la Bibliothèque de Besançon, t. III, fol. 224 v°.)

1774-1778. Papier. 76 feuillets. 440 sur 289 millim. Demi-rel. basane.

447. « Notes pour servir à l'histoire des insectes, avec des figures coloriées, par A. J. C***. 1[re] partie : Chenilles et papillons. 1796. »

Début : « La petite chenille A, planche 1[re], se trouve dans le courant du mois de septembre... » — Fin : « ... il en provient le papillon. »

1796. Papier. 13 feuillets, parmi lesquels six pages de dessins à l'aquarelle représentant des chenilles. 183 sur 127 millim. Titre composé sur le modèle des titres imprimés. Fleurons dessinés et lavés à l'encre de Chine. Couvert. papier.

448. « Descriptions succinctes des insectes qui se trouvent aux environs de Paris, que Monsieur Geoffroy a omis dans sa méthode, traduites en langue vulgaire de l'*Entomologia Parisiensis* de Monsieur Fourcroy, premier et second articles, augmentées de plusieurs espèces nouvellement reconnues dans la ci-devant Franche-Comté..., par Charles Nodier. Besançon, 1797. »

1797. Papier. 37 feuillets. 198 sur 157 millim. Cartonnage.

449. Mémoires d'agriculture et de philosophie morale, par Bruand, trésorier de la Chancellerie à Besançon.

Chacun de ces mémoires forme un fascicule à part.

1°. « Comment l'éducation des femmes pourroit contribuer à rendre les hommes meilleurs. » — Question mise au concours en 1777 et 1778, par l'Académie de Besançon. Ce mémoire, écrit en vue du concours, ne paraît pas y avoir été présenté.

2°. « Quels sont les moyens de perfectionner l'espèce des moutons dans cette province [de Franche-Comté], pour procurer des laines plus fines aux manufactures? » — Mémoire couronné par l'Académie de Besançon, en 1784.

3°. « Moyens de perfectionner l'agriculture en Franche-Comté. » — Mémoire couronné par l'Académie de Besançon, en 1787.

4°. « Causes du blé noir ou charbonné et moyens de prévenir et de guérir cette maladie. » — Mémoire « envoyé à l'Académie d'Amiens, le 19 juin 1786 ».

5°. « Si l'on peut introduire partout la nourriture des bêtes à cornes, des brebis et des chevaux dans les étables, en abolissant les prels naturels et les paturages? » — Mémoire répondant à une question mise au concours par l'Académie royale de Prusse.

6°. « Quel est le tems le plus propre pour tailler la vigne, relativement à la différence des climats et à la situation des vignobles? » — Mémoire répondant à une question mise au concours par l'Académie de Montauban, en 1781.

1778-1786. Autographe. Papier. 167 feuillets. 250 sur 200 millim. Six fascicules groupés pour la reliure.

450. « Rudiment du jardin des fleurs. » — « Remarques pour la culture des arbres fruitiers. »

Premier traité (fol. 1-78) : « Avis. Je ne prétend point dans ce

petit discours traiter de la nature des fleurs... » — « ...*Silindra Halica*. Ce pois est facile à multiplier... mais agréable de loin. Laus Deo, Mariae. » — Fol. 78 v°-82. « Table alphabétique des noms et propriétés des fleurs et arbrisseaux contenus en ce livret. »

Second traité (fol. 1-28) : « De la nature de la terre et de sa culture. Les terres d'un gris noirâtre... » — « ...et les ramaux qu'on prend pour greffer doivent avoir environ un pouce de tour. Fin. »

Écriture de la main d'Alexandre-Ignace de Santans, dont l'ex-libris est au verso du plat supérieur de la couverture du volume.

XVII[e] siècle. Papier. 82 et 28 feuillets. 222 sur 165 millim. Couvert. parchemin.

451. « Traicté anthologique ou recueil et description de toutes les plus belles fleurs qui servent à l'embellissement des parterres, avec la méthode de les cultiver et multiplier. »

Début (page 1) : « Méthode facile de cultiver, élever et semer toutes sortes de fleurs... » — Fin (page 124) : « Secret pour avoir des renoncules fleuries pendant l'hiver, etc. » — Une table termine le traité (pages 135-139).

Au verso du plat supérieur de la reliure est un ex-libris, en gravure sur cuivre, portant, au bas d'un écusson armorié l'inscription suivante : « D'Agay d'Epenoy, prieur commendataire de Heauville et de Clairvaux, chanoine de la métropole de Besançon. »

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 139 pages. 208 sur 179 millim. Rel. carton couvert de papier marbré.

452. « Table alphabétique générale des médecins et autres personnes remarquables cités dans l'histoire pragmatique de la médecine, par Springel, traduction française de Jourdan; Paris, 1815-1820, 9 vol. in-8°; pour M. Weiss. »

L'auteur de ce manuscrit est le docteur Pierre-Charles Marchant, né en 1760 et mort en 1843, à Besançon.

Première moitié du XIX[e] siècle. Papier. 87 feuillets. 185 sur 150 millim. Demi-rel. maroquin rouge.

453. « Bibliographie de médecine hippocratique, disposée en ordre de dates, précédée d'une notice historique sur Hippocrate, accompagnée de notes critiques et suivie de trois tables nécessaires, par un

médecin franc-comtois [le docteur Pierre-Charles Marchant]. Besançon, 1825. »

Une notice de l'auteur sur sa vie et ses œuvres termine ce travail.

A la fin du volume, se trouvent intercalées treize lettres se rapportant à cet ouvrage; le docteur Marchant y a joint également le texte du rapport dont son œuvre fut l'objet à l'Académie de médecine.

En tête de ce volume, on lit : « Ce manuscrit autographe, mentionné avec éloges... par plusieurs savans médecins, ne devant pas tomber dans les mains de ceux qui ne sont pas partisans de la doctrine dogmatique d'Hippocrate, Monsieur le Maire de Besançon est prié de vouloir bien l'accepter pour la Bibliothèque de la ville. P : C : M : »

1825. Papier. 310 feuillets. 290 sur 205 millim. A la suite de l' « Avertissement » est un dessin de A. Lapret, lavé à l'encre de Chine et représentant un buste d'Hippocrate. Demi-rel. basane.

454. Deux lettres (l'une française et l'autre latine) du docteur Philippe-Jacques Sachs, de Breslau, au docteur François Bouchard, professeur en médecine à Besançon (10 avril-7 octobre 1671).

Il lui demande sa collaboration au recueil intitulé : *Miscellanea curiosa medico-physica Academiae naturae curiosorum*. François Bouchard était alors à Besançon titulaire d'une chaire de médecine dans l'Université que cette ville essayait d'organiser, sous le patronage du roi d'Espagne, pour rivaliser avec l'établissement analogue qui existait à Dole depuis le XV^e^ siècle. François Bouchard, né à Gray (Haute-Saône), élève de la Faculté de Paris, avait pris son doctorat en médecine à Douai, en 1664. Les positions imprimées de ses trois thèses sont, à la suite des deux lettres de Sachs, reliées avec un exemplaire du premier volume des *Miscellanea*.

1671. Papier. 3 feuillets manuscrits. 193 sur 143 millim. Rel. carton, couvert de basane.

455. « Hippocratis Coi Aphorismorum et Praesagiorum libri paraphrasibus explicati, autore Petreio Tiara, Frisio, medico; ad illustrissimum ac reverendissimum D. dominum Antonium Perrenot, episcopum Atrebatensem. »

A la suite d'une épître dédicatoire qui occupe les fol. 2 à 9, le texte proprement dit s'ouvre en ces termes (fol. 10) : « Aphoris. I. Ars medendi multiplex et prope immensa est... » — Fin (fol. 170 v°) :

« ...ita signa perniciei aut salutis omnium communia solent esse et eodem modo accedere. Τέλος τοῦ προγνωστικοῦ. »

Petreius Tiara, auteur de cette paraphrase hippocratique, professait la littérature grecque à Douai, ville qui faisait partie du diocèse d'Arras, dont Antoine Perrenot de Granvelle fut évêque, de 1539 à 1560. Cet érudit professa ensuite à Liège, puis embrassa le protestantisme et eut une chaire à l'Université que les États généraux de Hollande instituèrent à Franeker, en 1585; il y mourut l'année suivante (Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 947).

Milieu du XVI^e^ siècle. Écrit. très soignée, de la main de l'auteur. Papier. 170 feuillets. 200 sur 144 millim. Rel. du milieu du XVI^e^ siècle, en carton couvert de veau brun; sur chacun des plats se voit, en gaufrure, une aigle à deux têtes, surmontée d'une couronne impériale; tranches dorées, avec le titre peint sur une section de la tranche de gouttière. — (Boisot, n° 139. — 164, J. 19.)

456. « Sentences de Celse, extraites et traduites de ses œuvres médicales, par Pierre-Charles Marchant, docteur en médecine... 1818. »

Fol. 6. Dédicace au baron Desgenettes. — Fol. 7. « Notice sur Celse. » — Fol. 10. « Table chronologique des éditions de la médecine de Celse. » — Fol. 14. « Avertissement. Cette collection peut faire suite à celle des sentences d'Hippocrate, publiée sous le titre de *Dictionnaire de médecine dogmatique...* » Ce *Dictionnaire*, œuvre du docteur Marchant, a paru en 1816 (Paris-Besançon), in-8°; un supplément fut publié en 1817. — Fol. 15. « Sentences de Celse. » Le texte latin est en regard de la traduction française.

Dans la notice que le docteur Marchant a consacrée à ses œuvres, à la fin de sa « Bibliographie de médecine hippocratique » (voir plus haut, manuscrit n° 453), il parle ainsi du présent ouvrage : « Ce nouveau travail... aurait été publié en 1819, si l'imprimeur qui s'en était chargé n'eût pas manqué à son engagement. »

Au fol. 1, on lit cet envoi d'auteur : « Hommage à la Bibliothèque publique de Besançon, de la part de l'auteur. Mt. d. m. »

1818. Autographe. Papier. 82 feuillets à 2 col. 205 sur 124 millim. Quelques notes à l'encre rouge. Demi-rel. basane.

457. Avicennae libri V Canonis medicinae.

Début (fol. 1) : « Incipit liber Canonis primus, quem princeps Abohali Abvisceni de medicina edidit, translatus a magistro Gerardo Cir-

monensi, in Toleto, de arabico in latinum. Verba Abohali Avisceni. In primis Deo gracias agemus... » — Fin (fol. 391 v°) : « Completus est liber quintus libri Canonis, qui est Antidotarium secundum verbum semis regis, Abohali Hasen, hoc est filii Hali Abviceni, et ejus complemento completur liber totus. Confectio trociscorum de carabe, de libro Aumeti, filii Ysac, et sic completus est liber totus Abviceni medici de medicinali sciencia. »

Fol. 392. « Incipiunt Sinonima libri Avisceni. » — Fol. 397. « Expliciunt expositiones nominum arabicorum secundum librum Avisceni. — Incipiunt expositiones nominum arabicorum secundum Almasorem. »

Avant sa reliure actuelle, ce beau manuscrit portait la signature de François, comte de Cantecroy, neveu du cardinal de Granvelle, ainsi que l'ex-libris de J.-B. Boisot.

Première moitié du XIII[e] siècle. Vélin fin. 398 feuillets à 2 col. 415 sur 257 millim. Lettrines traitées en miniature, renfermant des rinceaux à figures d'animaux, quelquefois des tableaux de consultations médicales ou d'opérations de chirurgie. Bordures comprenant des suites d'animaux fantastiques (quadrupèdes, volatiles et poissons). Très riche décoration, dans laquelle le bleu d'outremer et le rouge vermillon dominent : la flore et la faune sont encore celles dont usaient les ornemanistes du XII[e] siècle. Rel. de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, en carton couvert de veau; armoiries de la ville de Besançon sur chacun des plats; tranches ciselées et dorées. — (Boisot, n° 8. — 6, A. 19.)

458. « Clavis totius philosophiae chimicae, per quam enigmata philosophorum dicta reserantur, autore... Gerardo Dorn, mechlinate. 1565. »

Ce traité, imprimé à Lyon dès 1567, est dédié au cardinal de Granvelle, à qui fut offerte la présente copie. Gérard Dorn, l'un des principaux disciples de Paracelse, était lié d'amitié avec le médecin espagnol Jean Casenat, qui avait fixé sa résidence à Besançon, dès le début du XVI[e] siècle, et y fut continué par son fils Guillaume. (V. *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque de Besançon : Sciences et arts*, t. I, n[os] 3581 et 3625.)

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Papier. 43 feuillets. 240 sur 165 millim. Justification des pages déterminée par quatre filets à l'encre rouge. Figures au trait dans le texte. Rel. carton couvert de basane, contemporaine de la copie. — (Boisot, n° 141. — 174, J. 19.)

459. Nic.-Fr. Rougnon Tentamina varia.

C'est un recueil de minutes des leçons professées à Besançon par le professeur en médecine Nicolas-François Rougnon, né à Morteau, en 1727, mort à Besançon, le 13 juin 1799. (V. Dr F. Coutenot, *Docteur Rougnon de l'Université de Besançon;* Besançon, 1895, in-8°.) Voici l'énumération des opuscules qui composent ce recueil.

Fol. 1. « Lectio ad concursum cathedrae vacantis per obitum D. Charles, anno 1752. » (V. sur ce concours le travail de M. le docteur Meynier sur les *Médecins à l'Université de Franche-Comté*, dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*, année 1880, p. 80 et 81.)

Fol. 20. « Praefatio ad Institutiones medicas. » 15 juin 1773.

Fol. 79. « Tractatus anatomicus de osteologia. »

Fol. 168. « De morbis puerorum. »

Fol. 189. « De morbis senum (anno 1754, per aestatem). »

Seconde moitié du XVIIIe siècle. Papier. 200 feuillets. 235 sur 165 millim. Demi-rel. basane.

460. Cl.-Fr. Atthalin Tractatus anatomicus. — Ejusdem Tractatus medico-anatomicus.

Le premier de ces traités (fol. 1-113) comprend les quatre premières parties des *Institutiones anatomicae* publiées à Besançon par l'auteur, en 1753, 1 vol. in-8°.

Le second traité débute ainsi (fol. 127 v°) « : Articulus primus : de medicina ejusque partibus. Quid est medicina? Ars est et scientia qua sanitas presens conservatur... » Le dernier chapitre (n° XVIII) est intitulé (fol. 225 v°) : « De respirationis usu in sanguinis motu circulatorio promovendo. »

Claude-François Atthalin, né à Cemboing (Haute-Saône), le 10 mars 1701, fut pourvu, en 1736, d'une chaire de médecine à l'Université de Besançon, et mourut en cette ville, le 15 mai 1782. (Coudriet et Chatelet, *Histoire de Jussey*, p. 297-299.)

Période moyenne du XVIIIe siècle. Papier. 227 feuillets. 230 sur 160 millim. Demi-rel. basane.

461. « Tractatus medico-anatomicus de structura et usu partium corpus humanum constituentium, auctore Astruc, antecessore Monspeliensi, et dictavit eum D. Atthalin tanquam sibi proprinm. »

Ce traité se compose de huit dissertations, la première intitulée

(page 8) : « De natura et ratione vitae et sanitatis »; la dernière (page 429) : « De functionibus animalibus. »

Début (page 1) : « Proemium. Ad hoc ut naturalis corporis oeconomia explicatur et exponatur, duo potissimum explicanda incumbunt... » — Fin (page 525) : « ...colligimus Deum simul decrevisse se ex occasione volitionum animae talem spiritibus motum in tales talesve partes producturum fore. » — Page 527. Table.

Le professeur en médecine Claude-François Atthalin était élève du professeur Astruc, de Montpellier : il n'est donc pas surprenant qu'il ait dicté à ses élèves de Besançon les leçons recueillies sous la dictée de son maître.

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Papier. 532 pages. 230 sur 160 millim. Demi-rel. basane.

462. « L'homme et la nature... M.D.CC.LXXVI. »

L'ouvrage, divisé en treize tableaux, s'ouvre par un « système figuré de l'anatomie » (page 11) et se termine par l' « Arrangement d'un cabinet d'histoire naturelle » (page 667).

Début (page 5) : « Avertissement. S'il est essentiel à l'homme de savoir jusques où s'étendent les facultés de son âme... » — Fin (page 689) : « Quel spectacle que celuy de tout ce que la main de l'Etre suprême a répandu sur toute la surface de la terre, exposé dans un seul endroit! Fin. » — Page 690. Table.

1776. Écriture de copiste. Papier. 697 pages. 370 sur 232 millim. Titre, têtes de chapitres et culs-de-lampe de style Louis XVI, très habilement dessinés à la plume. Rel. carton couvert de veau.

463. « Traictés en françoys, qui parlent de phizique et comment on doibt garder son corps en sancté, que maistre Elebraux fist. »

Le prologue débute en ces termes (fol. 1) : « Dieu, qui par sa puissance tout le monde establi, qui premièrement fist le ciel, puis les quatre élémens... »

L'ouvrage est divisé en quatre parties, « dont l'une de ces parties est de garder le corps generalement, aucy bien le sain comme le malade, comme dit Constantin; et l'aultre peust estre de garder chascun membre par soy...; et la tierce y sera qui dira des simples choses que il convient user; et la quarte sera dicte philozomie, par laquelle l'en congnoistra l'omme au regarder, se il est bon ou mauvais... » (fol. 5 v°).

Ce traité d'hygiène fut composé en 1256, par Alebrand de Florence, médecin de Béatrix de Savoie, comtesse de Provence, belle-mère du roi S. Louis. Il a été l'objet d'une notice de Littré, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 415-418. Les extraits donnés dans cette notice se retrouvent dans notre manuscrit.

Au verso du premier feuillet de garde, on lit : « Valette aîné, 1790. »

Fin du XV^e^ siècle. Papier, sauf deux feuillets en parchemin. 121 feuillets (les fol. 3, 4 et 5 déchirés aux deux tiers). 207 sur 145 millim. En haut de la première page, une vignette, dessinée à la plume et teintée à l'aquarelle, représente un apothicaire livrant un flacon à une cliente qui fouille dans son escarcelle. Au bas de la même page, un écusson, suspendu à une branche d'arbre, porte en or, sur champ d'azur, une lettre E amalgamée avec une croix à étendard, dont le pied est en forme de losange. Vol. dérelié.

464. Isaaci, Israelitae, Pantegni partis secundae fragmentum, interprete Constantino, monacho Cassinensi, etc.

Commence (fol. 1 v°) : « Quia in prima parte nostri Pantegni, que Theorica nuncupatur, racionabiliter diximus quantum oportet medicum scire ac intelligere atque investigare priusquam curare incipiat, oportet nos in hac secunda parte, quam Practicam vocamus, secundum quod necesse est, scribere ad finiendam nostram intentionem, id est custodire sanitatem et curare infirmos... » — Fin (fol. 48 v°) : « ...Valet etiam emoptoicis, dismenticis, menstruam et emorroides habentibus; vulnera pulmonis curat. Radix. »

Fol. 49. Clémentines, précédées de la bulle d'envoi du pape Jean XXII à l'Université de Paris (1^er^ novembre 1317). — Fol. 77 v°. Extravagantes de Jean XXII : chap. *Execrabilis*, *De praebendis et dignitatibus* (III, 1) ; chap. *Suscepti*, *De electione et electi potestate* (I, 2) ; chap. *Sedes*, *De concessione praebendae* (IV, 1).

On lit, au bas du fol. 1 : « Ex libris imperialis monasterii Sancti Maximini. » Ce volume provient donc de la bibliothèque de l'abbaye bénédictine de Saint-Maximin de Trèves.

Première moitié du XIII^e^ siècle pour le *Pantegni* et seconde moitié du XIV^e^ siècle pour les Clémentines et les Extravagantes. Parchemin. 80 feuillets à 2 col., à partir du fol. 49. 213 sur 137 millim. Rel. du XVII^e^ siècle, en carton couvert de parchemin gaufré.

465. Renati Charles Pathologia.

Ce volume est formé par la réunion de deux opuscules ayant même auteur et même objet.

Pages 1-89. « Pathologiae pars prima : de morbo et ejus differentiis. Caput primum : de morbo et ejus natura. Homo in duplici statu considerari potest vel in statu naturali vel contra naturam... »

Pages 1-152. « Dissertatio medica de pathologia. Pathologia est vocabulum graecum, ex duplici vocabulo... »

L'auteur, né à Jussey, le 18 mars 1685, occupa une chaire à l'Université de Besançon et mourut dans cette ville, le 11 septembre 1751. (Voir Girod de Novillars, *Essai historique sur quelques gens de lettres nés dans le comté de Bourgogne;* Besançon, 1806, in-8°, p. 50; exemplaire annoté par Charles Weiss, à la Bibliothèque de Besançon.)

Première moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 89 et 152 pages. 225 sur 155 millim. Demi-rel. basane.

466. Bernardi de Gordonio Lilium medicinae.

Commence (fol. 1) : « Interrogatus a quodam Socrates quomodo posset optime dicere... » C'est le début d'une préface qui se termine ainsi (même fol.) : « Inchoatus autem est liber iste, cum auxilio Dei magni, in preclaro studio Montispessulani, post annum XX, lecture nostre anno Domini M°CCC° tercio, mense julii. » Les autres textes de ce traité portent au contraire la date de 1305. — Finit (fol. 229 v°) : « ...et tali artificio, ut dicitur, fuit primus Cesar extractus et inde habuit... » Ces mots appartiennent au chap. XV (*De regimine pregnancium*) de la septième partie.

Bernard de Gordon a un article dans les *Mémoires* de Jean Astruc *sur la Faculté de médecine de Montpellier*, p. 176-181.

Seconde moitié du XIV[e] siècle. Parchemin. 229 feuillets. 202 sur 145 millim. Rel. du XVII[e] siècle, en carton couvert de basane.

467. « Histoire des maladies, recueillies soubs M. Chirac, conseiller du Roy, médecin, etc., professeur célèbre de Montpellier. »

Début (page 1) : « Chapitre I : de inapetentia. Il y a cette différence entre l'inapétence et le dégoût, que l'inapétence n'est qu'un deffaut d'apétit... » — Fin (page 362) : « ...et qui, au lieu d'adoucir, donnent occasion à une plus grande inflammation. »

Le manuscrit se termine par une « Table des matières contenues en ce second volume » (page 363). Cette indication prouve que l'auteur

de notre manuscrit avait formé un premier volume de ses notes, recueillies aux leçons du professeur en médecine Pierre Chirac.

Premières années du XVIII[e] siècle. Papier. 370 pages écrites. 178 sur 124 millim. Rel. de l'époque, en carton couvert de basane.

468. Recettes médicales.

Fol. I-III. Table des recettes comprises dans le recueil. — Début (fol. 1) : « Pour garir roingne. Prenés demye livre de sayn de porc... » — La dernière recette (fol. 60 v°) concerne ceux qui « ne peulent avoir leur alainne ». La fin de cet article manque.

Au fol. IV v°, on lit cet ex-libris : « Pour Jaques Bonvallet. » Il s'agit de Jacques Bonvalot, de Besançon, beau-père de Nicolas Perrenot de Granvelle, garde des sceaux de l'empereur Charles-Quint.

Début du XV[e] siècle. Papier. IV-60 feuillets écrits. 193 sur 137 millim. Rel. carton couvert de parchemin.

469. Rédactions de cours professés par Cl.-Nic. Billerey à la Faculté de médecine de l'Université de Besançon.

Fol. 1. « Pars II Institutionum medicarum seu higieine (*sic*) vel diaeta. » — Fol. 29. « Institutionum medicarum pars III. » — Fol. 40. « Tractatus de morbis capitis. » — Fol. 160. Tractatus de morbis « medii ventris ». — Fol. 221. Tractatus de morbis « infimi ventris ».

Né à Besançon vers 1667, Billerey fut chargé, à la Faculté de médecine de l'Université de cette ville, de la troisième lecture de médecine, du 31 août 1702 jusqu'au 20 novembre 1713, puis de la seconde lecture, à partir de cette dernière date jusqu'au 16 mai 1718, et enfin de la première, du 16 mai 1718 à sa mort, survenue le 3 janvier 1758. (Sur ce personnage, cf. D. Grappin, *Histoire abrégée du comté de Bourgogne*, 2[e] édit., p. 220-221 ; Ch. Weiss, *Biographie universelle*, art. Billerey ; Beaune et d'Arbaumont, *Université de Franche-Comté*, p. 203.)

Première moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 343 feuillets. 235 sur 160 millim. Demi-rel. basane.

470-471. « Tractatus medicamentorum simplicium, ex regno animali, vegetabili et minerali depromptorum, quorum nomina, descriptiones, virtutes, praeparationes et usus in medicina, descripta et picta,

a Claudio Nicolao Billerez, Academiae Bisuntinae decano, medicae Facultatis professore regio, aetatis suae 82 [et 83] (1748-1749). — Deux volumes.

Premier volume. Fol. 2. « Cephalica. Remedia haec capitis morbis curandis dicata sunt... » — Fol. 404. Table.

Deuxième volume. Fol. 2. « Diuretica. Remedia sunt quae serum superfluum per urinas evacuant... » — Fol. 391. Table.

Il est à remarquer que l'auteur considère le corail comme une plante (t. II, fol. 287 v°).

1748-1749. Écrit. très soignée de copiste. Papier. 408 et 395 feuillets. 262 sur 180 millim. 194 feuillets dans le premier volume et 200 dans le second portent au recto des figures de plantes ou d'animaux peintes à l'aquarelle. Toutes les pages sont encadrées par un double filet à l'encre noire. Rel. en carton, couvert de maroquin rouge.

472. Représentation au naturel de divers oiseaux d'Europe et de l'étranger, avec leur histoire, par Claude-Nicolas Billerey.

Les oiseaux décrits sont au nombre de 202 : le premier est l' « Aigle dorée », et le dernier l' « Onocrotale à tête blanche ». — Suivent (fol. 150-354) 205 figures d'oiseaux peintes à l'aquarelle. — Tables au commencement (fol. 1-6) et à la fin (fol. 355-363) du volume.

Vers 1750. Écrit. très soignée de copiste. Papier. 363 feuillets. 266 sur 180 millim. Rel. carton couvert de maroquin rouge.

473. « Représentation au naturel de plusieurs animaux à quatre pieds, tant d'Europe que des pays étrangers, leurs noms françois, latins et grecs, leur histoire et leurs propriétés, peints et décrits par Claude-Nicolas Billerez, professeur de médecine en l'Université de Besançon, âgé pour lors de 85 ans. »

Les animaux décrits sont au nombre de 64; le premier est l' « Éléphant », et le dernier le « Musc d'Afrique ». — Suivent (fol. 134-201, 67 pages occupées par des figures de quadrupèdes, peintes à l'aquarelle. — Tables au commencement (fol. 1-3) et à la fin (fol. 202-205) du volume.

1751. Écrit. très soignée de copiste. Papier. 205 feuillets. 265 sur 175 millim. Rel. carton, couvert de maroquin rouge.

474. Claude-Nicolas Billerey. « Poissons de rivière du comté de Bourgogne », etc.

Fol. 1-2. « Table alphabétique des poissons de rivière du comté de Bourgogne. » — Suit la description de 21 poissons, à commencer par le « Brochet » et à finir par la « Loche ». — Puis viennent, du fol. 27 au fol. 42, 16 pages occupées par des reproductions de poissons, à l'aquarelle.

Fol. 43. « Représentation au naturel de plusieurs reptiles et autres gros insectes, tant d'Europe que des pays étrangers, leurs noms français, grecs et latins, leur origine, leur(s) description, leurs qualités et leur usage, peints et décrits par Claude-Nicolas Billerez, professeur en médecine de l'Université de Besançon, âgé pour lors de 86 ans. » De ces animaux, le premier décrit est l' « Écrevisse », et le dernier le « Crocodile ». — Fol. 81. Table alphabétique. — Fol. 83-111. 29 pages occupées par la reproduction des mêmes animaux, à l'aquarelle.

Fol. 113. « Représentation au naturel de plusieurs insectes... » — Fol. 114. « Table des petits insectes. » — Fol. 116. « Histoire naturelle des abeilles. » — Fol. 196 v°. Dernier article : « Des Cos. » — Fol. 200-227. 28 pages occupées par les peintures à l'aquarelle.

1752. Écrit. très soignée de copiste. Papier. 227 feuillets. 265 sur 183 millim. Rel. carton couvert de maroquin rouge.

475. « Medici tradotti d'arabo in latino. »

Fol. 1. « Incipit prologus super librum a Canamosali, quem magister Davit Armenicus transtulit. Hic liber compilatus fuit ex diversis voluminibus phylosophorum de Baldac a magistro David Armenico... » Suivent les rubriques du premier livre. — Fol. 1 v°. « Incipit liber a Canamosali, phylosophi de Baldach, super rerum prepa[ra]tionibus que ad oculorum faciunt medicinas, et de ipsorum curationibus rationabiliter terminatis. Ego a Canamosali sustinui maximum laborem translatare de libris Caldeorum et Hebreorum et medicorum Cabasi de India, qui fuerunt optimi medici... » — Fol. 32. « ... Accipe de furno et fac ut dictum est. Explicit liber de oculis. Deo gracias. Amen. »

Fol. 33. « Incipit tractatus primus Cassianensis monacus [*cor.* monachi]. Verba que in libro... » — Fol. 57. « ...et super tumentes oculos dolorem tumoremque sedat. Explicit liber oculorum. »

Fol. 59. « Incipit ars magistri Ierosolimitani excellentissimi. Auditores omnes audiant circunstantiis... » — Fol. 76. « ...sic autem est subtilissimus pulvis qui dicitur medicina specifica. »

Fol. 79. « Incipit tractatus secundus agregationis Johannis, filii Serapionis, et est capitulum primum de obtalmia et ejus curatione. Sciatis quod obtalmia est... » — Fol. 84 v°. « ...solvatur cum aqua frigida et fiat caput purgium cum eo, etc. »

Sur le premier feuillet de garde est un texte de six lignes en langue hébraïque.

Milieu du XV^e^ siècle. Écrit. italienne. Parchemin. 86 feuillets. 271 sur 200 millim. Chaque traité s'ouvre par une lettrine représentant un professeur en robe rouge, assis et travaillant à la guérison des yeux d'un individu à genoux devant lui; des rinceaux assez grossiers, comprenant des figures d'animaux fantastiques, partent de ces lettrines pour border trois côtés de la page initiale. Rel. parchemin mou. — (Boisot, n° 37. — 63, E. 19.)

476. Arithmétique et algèbre, par D. Porro, bénédictin à Saint-Vincent de Besançon.

Début du traité d'arithmétique (fol. 1) : « L'arithmétique est une science qui a pour objet les nombres... » — Fin (fol. 93 v°) : « ...le quotient 10 marquera le nombre des permutations que peuvent donner les cinq grandeurs a a b b b, prises cinq à cinq. » — Une table termine ce premier traité (fol. 94).

Le second traité a été imprimé sous ce titre : *L'algèbre selon ses vrais principes;* Londres, Paris et Besançon, 1789, 2 vol. in-8°.

L'auteur de ces deux ouvrages, François-Daniel Porro, né à Besançon en 1729, reçut en religion le prénom de Donat; il mourut dans sa ville natale, le 26 janvier 1795. Il a été l'objet d'un article de Ch. Weiss dans la *Biographie universelle*.

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Écrit. de deux copistes. Papier. 330 feuillets écrits et 3 feuilles de figures. 258 sur 203 millim. Rel. carton, dos et coins en basane.

477. « Géométrie pratique, par M. Sauveur. »

Début (fol. 1) : « Livre premier : des logarithmes. La géométrie pratique est l'art de faire des figures et de les mesurer... » — Fin (fol. 141 v°) : « ...vous aurés tout d'un coup le port du vaisseau en tonneau. Fin de la Géométrie pratique. »

Joseph Sauveur, auteur de ce traité, naquit à la Flèche, le 24 mars 1653, et mourut à Paris, le 9 juillet 1716. « M. Sauveur, dit Moréri, a composé une Géométrie pratique qui, après avoir longtemps resté

manuscrite entre les mains de différentes personnes qui en avoient des copies, a été imprimée à Paris, en 1753, en 1 volume in-4°. »

Fin du XVII^e siècle. Papier. 141 feuillets et 27 planches, avec figures au trait, au lavis et à l'aquarelle. 255 sur 180 millim. Rel. contemporaine de la copie, en carton couvert de veau.

478. « Mechanici triumphi, devicta natura, apparatus »; auctore P. d'Ausson, Societatis Jesu.

Début (fol. 1) : « Audax facinus est et operosi plena negotii alea non solum ob firmatis alio vergentis naturae propensionibus... » — Fin (fol. 170 v°) : « ...Usus quadrantum, inter utrumque proportionum instrumenti ejus interjectorum, coincidit cum scala bombardariorum, vel cum usu quadrantis in geodaesia. » — En appendice est un opuscule intitulé (fol. 173) : « Fabrica cochleae infinitae », c'est-à-dire : Fabrication de la vis sans fin.

Sur le premier feuillet de garde, on a indiqué ainsi l'origine de ce livre, qui faisait partie de la bibliothèque du collège des Jésuites de Besançon : « Ex dono authoris Patris d'Ausson, e Societate Jesu. » Ce jésuite, dont le nom est quelquefois écrit Dauxon, était recteur du collège de son Ordre à Besançon, en 1637 (Droz, *Collège de Besançon*, t. I, p. 285).

Première moitié du XVII^e siècle. Écrit. très fine. Papier. 175 feuillets. 274 sur 200 millim. Nombreuses figures dessinées à la plume, dans le texte ou dans les marges. Couvert. parchemin.

479. « Commentarii R. P. Laurentii Mangolt, Societatis Jesu sacerdotis, in IV libros de coelo, II de generatione, IV meteororum Aristotelis, scripti a Johanne Theodoro Schönlino [Herbipolitano, phi. bacca.], ann. 1598 et 1599. »

Fol. 2. « De laudibus Aristotelis. Pererius, lib. V Physiol., capite primo. Aristoteles, quem ego sane presento non temere... »

Fol. 6. « Locuples index omnium disputationum et capitum totius commentarii in libros de coelo, generatione et meteorologici. » (Incomplet.)

Fol. 13. « Insignis commentarius R. P. Laurentii Mangolt in IV libros de coelo... »

Fol. 102. « Commentarius in libros II de generatione... »

Fol. 253 v°. « Tractatus... de meteoris... »

1598-1599. Papier. 325 feuillets écrits. 195 sur 150 millim. Rel.

carton, couvert de veau gaufré; sur le plat supérieur, on lit, en haut, sur quatre lignes : M. IOANNES. THEODORVS. SCHONLINVS, et en bas, sur deux lignes : HERBIPOLITANVS; sur le plat inférieur, on lit, en haut, sur deux lignes : ANNO DOMINI, et en bas, sur une seule ligne : M. D. IC.; tranches dorées et ciselées.

480. Cl. Ptolemaei mathematicae constructionis liber I.

Voy. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, p. 18.

XVI^e^ siècle. Papier vergé et glacé. 242 feuillets. 290 sur 195 millim. Rel. bois, couvert de peau de truie gaufrée; titre de l'ouvrage à l'encre noire, vers le haut de la gouttière du volume. — (Boisot, n° 120.)

481. Tabula primi Mobilis, LXIII problematibus praemissis, auctore Johanne Germano de Regiomonte.

Fol. 1. Dédicace au roi de Hongrie Mathias Corvin : « Ad serenissimum principem ac christianissimum Pannoniarum regem Mathiam, Joannis de Regio monte in Tabulam primi Mobilis prefatio. Audivi sepenumero viros graves, dum seculi nostri circundarentur iniquitatem, vehementer dubitare solitos... »

Fol. 3 v°. « Problemata cum exposicionibus eorum, per venerabilem virum dominum magistrum Joannem Germanum de Monte regio composita pro Tabula de primo Mobili universali et perpetua. Generalem tabule usum in primis explanare. Omnes numeri in hac tabula positi representant arcus circumferenciarum majorum in sphera existencium... »

Fol. 71. Table, en chiffres arabes rouges et noirs, et comportant quatre colonnes par page, chaque colonne ayant six alignements verticaux de chiffres.

Cette *Table du premier Mobile*, c'est-à-dire des éléments numériques servant aux calculs des astronomes, est précédée de problèmes qui mettent en lumière l'efficacité de cet instrument. L'auteur, qui s'appelait Jean Müller et était né, en 1436, près de Koenigsberg, devint célèbre comme astronome sous le nom de « Regiomontanus ». Il compta parmi les savants de l'entourage du roi de Hongrie Mathias Corvin, à qui plusieurs de ses productions sont dédiées; il se retira de la cour de ce prince en 1471 et mourut à Rome en 1475. Sa *Table du premier Mobile* fut imprimée à Vienne, en 1514, à la suite de la *Table des éclipses* de Peurbach. (Cf. *Weidleri Historia astronomiae*, p. 304-322.)

Notre exemplaire porte de nombreuses retouches, qui pourraient bien être de la main de l'auteur. En effet, cet exemplaire semble avoir été celui que possédait Mathias Corvin, car la reliure dont il est revêtu a pour ornements les insignes héraldiques du successeur de ce monarque.

Seconde moitié du XV^e^ siècle. Papier. 115 feuillets. 282 sur 200 millim. Fol. 1. L'adresse de la dédicace est en rouge et la lettre initiale en bleu sur broderie au bistre. Fol. 3 v°. Le titre est en rouge; la première lettre, en rinceaux verts, ressort sur un cartouche brun-rouge et vermillon; la marge extérieure et le bas de la page sont ornés d'enroulements d'un riche coloris, dans lesquels de grosses fleurs sont associées à des oiseaux. Rel. paraissant dater des dernières années du XV^e^ siècle : en bois couvert de maroquin brun. Les deux plats sont couverts d'ornements imprimés en relief ou en creux. Le plat supérieur est dominé par un titre gothique en or, ainsi conçu : Primum Mobile. Dans les angles des plats, deux écussons sont en pendants : l'un renferme une aigle éployée et couronnée; le second est meublé d'un cavalier armé, au bouclier chargé d'une croix, avec les initiales J. et L. dans le haut du champ. Ces armoiries sont celles de Pologne et de Lithuanie, c'est-à-dire les emblèmes héraldiques des Jagellons, famille à laquelle appartenait Ladislas, roi de Bohême, qui s'empara de la couronne de Hongrie après la mort de Mathias Corvin, en 1490. Les initiales J. et L. signifieraient-elles *Jagellon* et *Ladislas*? Des deux fermoirs en cuivre qui faisaient partie de cette reliure, il ne reste que les plaques rivées. — (Labbey de Billy.)

432. « Nouveau système du ciel, sur la régularité des mouvements des planettes par démonstration géométrique et expériance physique, par M. Tournier, prestre de Saint-Claude. »

Début (fol. 2) : « La régularité des mouvements célestes s'étant toujours dérobée à notre connoissance, je croyois, au sentiment des sçavants, l'hypothèse de Copernic comme celle qui approchoit de plus près de la vérité... » — Fin (fol. 13 v°) : « ... Toutes les divisions des mouvements faites sur la roue de 24 heures du mouvement moyen ne peuvent servir dans un mouvement d'équation, parce qu'elles doivent être prises sur les révolutions périodiques de la terre, qui se terminent avant les 24 heures. »

Au fol. 1, l'auteur a placé cette devise et cette date : « Quod sine labore didici, sine invidia communico. 1744. »

« Jacques-Joseph Tournier, prêtre, né à Saint-Claude, le 1^er^ mai 1690, et mort en cette ville, le 11 novembre 1768, avoit appris tous les arts libéraux sans maîtres, sculpture, peinture, dorure, horlogerie : il suf-

fisoit qu'il vît un ouvrage pour l'imiter et souvent il étoit inventeur... L'Académie des sciences étant avertie des travaux de cet homme extraordinaire, le fit venir à Paris; mais sa présence n'y soutint pas sa réputation... » (Romain Joly, *La Franche-Comté ancienne et moderne;* Paris, 1779, in-12; p. 94.)

1744. Papier. 14 feuillets et 11 dessins. 210 sur 165 millim. Cartonnage.

483. Manuel des signaux de la marine.

Fol. 1 v°-2. Image d'un navire et nomenclature des détails qui le composent. — Fol. 3. Trois séries de feuillets gradués comme hauteur, de façon que l'œil puisse embrasser l'ensemble des titres de chacun d'eux : sur ces feuillets sont des images coloriées des pavillons à arborer, des feux à allumer et des canons à mettre en ligne pour chacune des manœuvres du combat naval; en regard de chaque figure est son explication sommaire.

Sur le premier feuillet de garde est cet ex-libris : « Père Cassien, de Franche-Comté, capucin. 1762. »

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Papier. 61 feuillets. 182 sur 125 millim. Rel. en carton, couvert de maroquin rouge, le dos fleurdelisé.

484. « Πολυαίνου Στρατηγίκα. »

Début (fol. 2) : « Τὴν μὲν κατὰ Περσῶν καὶ Παρθυαίων νίκην... » — Fin (fol. 138) : « ... αἱ δὲ θυγατέρες τῶν... »

La grande lacune qui existe, dans toutes les éditions, entre la fin du chapitre XXV et le commencement du chapitre XLV, est accusée, dans notre manuscrit, par cinq pages et demie laissées en blanc (fol. 97-100.)

Voy. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs des départements,* p. 18.

Vers 1520. Papier vergé et glacé. 138 feuillets. 335 sur 226 millim. Rel. identique à celle qui est décrite sous le n° 405. — (Boisot, n° 114. — 137, E. 19.)

485. « Discours de l'art militaire du seigneur de Ravestain. »

Début (fol. 1) : « Mon très redoubté seigneur, je Philippe, duc de Clèves, conte de la Marche, seigneur de Ravestain, etc., et vostre très humble et très obéissant serviteur, cognoissant que doires enavant je

deviens viel... » — Fin (fol. 115) : « ...faictes pouldre, comme sçavez, et quand elle sera faicte, mettez y un peu de canffre et l'arrousez d'eau de vie, et elle sera mortelle. »

Philippe de Clèves, auteur de cet ouvrage, naquit vers 1459 et mourut le 28 janvier 1527. « Son véritable titre littéraire, dit M. Edmond Poullet, c'est un traité d'art militaire dédié à Philippe le Beau, résumé de la science de la guerre du XV[e] siècle, où la clarté du style et la netteté de l'exposition sont mises au service d'une expérience consommée. » (*Biographie nationale de Belgique,* t. IV, col. 162-163.) Cet ouvrage a eu deux éditions en langue française (1558-1596) et une en langue flamande (1579).

Milieu du XVI[e] siècle. Papier. 115 feuillets. 188 sur 133 millim. Rel. parchemin.

486. Patentes de capitaine « de cent chevalx cuyrassiers », datées de Gand, 16 mars 1673, et délivrées aux sieurs Nicolas-Louis de Beaujeu, de Montfort, Charles de Pra, s[r] de Peseux, et de Vaudrey, par « don Juan Domingo de Zuniga et Fonseca, comte de Monterey et de Fuentes, marquis de Taracona..., lieutenant-gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne. »

1673. Parchemin. 4 feuilles. 260 sur 490 millim.

487. « Principes et détails militaires de cavalerie et de dragons..., avec des figures pour rendre ces détails plus intelligibles, par M. de La Porterie, mestre de camp de dragons et major de régiment du mestre de camp général des dragons. 1750. »

Début (page 5) : « Discours préliminaire. Le goût que j'ay eu dès ma plus tendre jeunesse pour l'exercice du cheval, l'étude et l'application que j'y ay données ont augmenté successivement le désir que j'avois de servir dans la cavalerie... » — Fin (page 228) : « ... on rendra justice au zèle qui m'a fait entreprendre ce travail, puisque ce sont les combinaisons des avantages avec les inconvéniens qu'on rencontre dans les choses qui doivent décider en faveur de celles où on trouve plus d'utilités. »

Page 230. « Table alphabétique. »

Huit planches (pages 192-194, 199-201, 208 et 219), toutes de la même main, accompagnent cet ouvrage; elles représentent, dessinés à la plume et lavés à l'encre de Chine, tous les détails de l'équipement

du cavalier militaire; les numéros d'ordre et de renvoi y figurent à l'encre rouge. La première porte cette indication d'auteur : « Dessiné par Montagniés de la Roque, off. réf. de r^el^ Comtois », c'est-à-dire : officier réformé du régiment de Royal-Comtois (infanterie).

Une rédaction, profondément modifiée de ce travail, a été publiée, en 1754, sous le titre d'*Institutions militaires pour la cavalerie et les dragons;* Paris, Guillyn, in-8°, XVI-440 pages, avec 11 planches gravées.

L'auteur, François de La Porterie, a ses états de service énumérés dans le *Dictionnaire de la noblesse,* par La Chenaye-Desbois, 2^e^ édit., t. XI, p. 451-452.

1750. Écrit. de copiste. Papier. 235 pages, fréquemment à 2 col. 315 sur 200 millim. Rel. en carton, couvert de parchemin teint en vert.

488. « Ordre que doit suivre le commandant du régiment [de dragons] pour établir et maintenir la discipline, l'instruction, la tenue et la manutention des finances. »

Début (page 1) : « La parfaite organisation d'une armée dépend de l'exactitude et de l'excellente discipline des corps qui la composent... » — Fin (page 171) : « ...Le jour de séjour... le commandant du régiment verra les chevaux au moment où ils iront à l'abreuvoir. »

Page 185. Table.

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Papier. 188 pages. 202 sur 157 millim. Rel. carton couvert de basane.

489. « Le portrait du gouverneur politique, dédié et présenté au Roy par I. B. de Madaillan, lieutenant de roy au gouvernement de Philippeville. 1663. »

Exemplaire fait pour Turenne et reproduisant, à quelques variantes près, celui qui avait été offert au roi Louis XIV.

Dédicace (fol. II) : « Au Roy. Sire, Jules Caesar voulant faire voir par quelz moiens il avoit acquis et conservé l'Empire... » Cette dédicace se termine par la signature autographe : Madaillan. — Suit la préface, dans laquelle le passage suivant pourrait servir à caractériser l'ouvrage (page 7) : « ...Et puisque les places en temps de paix se doivent venter et glorifier de la conduitte de leurs gouverneurs et non de leurs fortifications, il importe très fort de ne pourvoir les personnes

des charges, mais bien les charges de personnes qui soient expérimentées et capables de tenir ceux qui sont sous leur conduitte dans le devoir et une exacte police. » — Page 15. « Table des couleurs employées au Portrait du gouverneur politique qui composent les chapitres de cet ouvrage. » — L'ouvrage lui-même est divisé en 19 « couleurs » ou chapitres : « Première couleur : le soin du culte divin » (page 21); « Dix-neufvième couleur : la vigilance » (page 500).

L'éloge de Turenne se rencontre à plusieurs reprises sous la plume de l'auteur, et en particulier dans le passage que voici de la troisième « couleur » (prudence) : « Un chacun sçait avec quelle prudence M. de Thurenne arresta tout court la furie d'une armée ennemie et dissipa une nuée qui sembloit ne devoir tomber qu'en France; tout le monde sçait comme au Quesnoy ce grand capitaine, par une prudence toute résolue et par une résolution toute prudente, ferma la porte à la fierté des ennemis... Comme j'ay esté fidel tesmoin de ceste occasion, je crois pouvoir écrire ce que j'en dis... » (pages 80-81).

Sur l'un des feuillets de garde, une note tracée au crayon donne le renseignement suivant : « Cet ouvrage n'a jamais été imprimé, quoique l'auteur en eût obtenu le privilège. (Signé :) Ant. Verdussen. 15 mars 1733. »

L'auteur, Isaac de Madaillan, seigneur de Montataire et marquis de Lassay, servit en France et en Hollande, dans la première moitié du XVII[e] siècle, se convertit au catholicisme, fut lieutenant de roi en Normandie et gouverneur de diverses places.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. VII feuillets et 535 pages. 340 sur 230 millim. Nombreuses citations latines dans les marges extérieures. Frontispice, têtes de pages, initiales et culs-de-lampe dessinés à la plume pour imiter les gravures sur cuivre insérées dans les belles éditions de l'époque. Sur le frontispice, on voit des fleurs de lis de France et des tours de la maison de la Tour d'Auvergne, avec la devise : *Ex. utroque lilia florent*. Au revers de ce frontispice, on a ajouté postérieurement une gravure de Le Pautre, datée de 1684, qui représente Louis XIV en costume de dieu Mars. A la fin du volume est un grand dessin à la plume, représentant une place de guerre assiégée; deux gigantesques épées, plantées dans le sol, se croisent en sautoir sur tout l'ensemble du dessin : l'une de ces épées est celle du Roi, l'autre, celle du gouverneur de la place; une devise qui les domine est ainsi conçue : *Laus una duobus*. Reliure de présent, en maroquin rouge, tranches dorées : sur chaque plat, une large bordure avec semis de fleurs de lis et de tours en or; en dedans de la

bordure, aux quatre angles, un monogramme composé des lettres H. D. T. (Henri de Turenne), surmonté d'une couronne ducale et soutenu par une fleur de lis, le tout entre deux branches, l'une de palmier et l'autre de laurier; les compartiments du dos, semés de fleurs de lis, avec une tour au milieu.

490. « Traité de fortification. Première partie. De l'art de fortifier les places, où l'on explique les différents sistèmes qui ont été mis en usage jusqu'à ce jour et les différens dehors qui ont été pratiqués pour éloigner les approches. »

Commence (page 1) : « De l'utilité des places fortes. Si les siéges et la prise des places ennemies nous rendent maîtres de leur pays... » — Finit (page 203) : « On corrige ces deffauts en faisant des estimations exactes de la dépense de chaque dessein en particulier, considérant qui est celuy qui coûtera le moins, comparant la dépense de cette place et de son entretien à sa conséquence et considérant la dépense que le prince peut ou veut faire. Le quatrième livre est fini. »

Page 204. « Table des chapitres et des planches contenues dans ce traité de fortification. »

Il n'y a ici que la première partie du traité, la seconde est indiquée (page 5) comme devant comprendre la manière d'attaquer et de défendre une place. — Manquent également les planches se rapportant à la première partie et qui sont au nombre de 6 pour le premier livre, 18 pour le second, 13 pour le troisième et 21 pour le quatrième.

XVIII[e] siècle. Papier. 209 pages. 330 sur 207 millim. Rel. carton couvert de basane.

491. Travaux manuscrits du général d'Arçon et documents sur sa vie.

Liasse formée de plusieurs dossiers :

1°. Notice sur le général d'Arçon, par le conseiller Droz; contrat de mariage de d'Arçon (1769); brevets de pension (1783-1788); brevet de maréchal de camp (13 juillet 1792); missions diverses confiées à d'Arçon, etc. (47 feuillets).

2°. Pièces concernant le siège de Gibraltar en 1782 (98 feuillets). — Cf. les ouvrages suivants publiés par le général d'Arçon : *Histoire du siége de Gibraltar*... par un officier de l'armée françoise; Cadix, 1783, petit in-8°; *Mémoire pour servir à l'histoire du siége de Gibraltar*, par l'auteur des batteries flottantes; Cadix, 1783, petit in-8°; *Conseil de*

guerre privé sur l'événement de Gibraltar en 1782..., *pour servir d'exercice sur l'art des siéges*; s. l., 1785, in-8°.

3°. Mémoires sur les cartes des frontières de la Franche-Comté. 1780-1793 (106 feuillets).

4°. Fortifications de Besançon (8 feuillets).

5°. « Instruction des ouvrages plus pressés de la fortification des ville et citadelle de Besançon, spécialement de ceux qui se pourront faire l'année présente et les suivantes. (Copie en 26 feuillets d'un mémoire daté de Besançon, les 13 et 14 mars 1680, et signé : Vauban.)

6°. Fort de Joux (16 feuillets).

7°. Parallèle entre La Hougue et Cherbourg, comme rade dans la Manche (8 feuillets).

8°. « Projet de l'établissement de l'isle de la Gonave... » aux Antilles. Ce projet, de deux feuillets, est daté de 1785.

9°. « Essay d'une théorie sur la formation et contexture des montagnes. » (14 feuillets.)

10°. Réponses aux Mémoires de Montalembert (15 feuillets). — Cf. *Réponse aux Mémoires de M. de Montalembert, publiés en* 1790... *pour servir d'apologie aux principes observés dans le corps royal du génie*, par le colonel d'Arçon; Paris, 1790, in-8°.

11°. « Mémoire du corps du génie, 1776 » ; exposé des moyens de pourvoir au sort des ingénieurs géographes militaires » ; « de l'importance d'une première école générale pour l'éducation des jeunes gens destinés à être employés dans le corps » ; « observations générales sur la répartition des forces dans nos armées, pour valoir lors de la formation des plans de campagne » ; « plan général pour faire mouvoir ensemble et avec l'armée les corps du génie, de l'artillerie et de l'état-major, par le général d'Arçon » ; « de l'art de la guerre considéré dans ses rapports avec la déffence des places » ; etc. (135 feuillets).

12°. « Ordonnance pour le service dans les places, du 1er mars 1768 » (extrait avec observations); mémoires sur les fortifications des frontières, etc. (117 feuillets).

Seconde moitié du XVIIIe siècle. Papier. 592 feuillets. 360 sur 245 millim.

492. « Essay sur l'histoire de l'artillerie de France, par l'un des aumôniers du corps royal », [l'abbé Jean-Joseph Claude, dit Descharrières].

Début (fol. 1) : « Préface. Quoique le mot d'artillerie se prenne indistinctement, chez la plupart des auteurs, pour les anciennes machines de guerre et pour les nouvelles... » — Fin (fol.270) : « ...M. Le Blond est encore auteur... des *Élémens de tacticque*, in-4°, fig., 15 l. »

A la suite de cet *Essay*, l'auteur a placé divers opuscules qui sont les corollaires de son œuvre principale. En voici l'énumération :

Fol. 275. « Abrégé chronologique de l'histoire de l'artillerie françoise. »

Fol. 286. « Histoire abrégée des grands maîtres arbalestriers de France. »

Fol. 310. « Essay sur l'histoire des bombes et des bombardiers. »

Fol. 322. « Tableau héraldique des premiers maîtres, des maîtres-généraux et des grands maîtres de l'artillerie, depuis l'an 1291, jusques à la suppression de cette charge en 1755; on y a joint les chiffres et les devises de nos rois, depuis Charles VI jusques à Louis XVI. »

Fol. 334. « Histoire abrégée des mines et des mineurs de France. »

Fol. 363. « Catalogue des lieutenants-colonels du régiment royal artillerie depuis sa formation jusques en 1720; et, depuis 1720, de ceux de chacun de ses bataillons, jusques en 1756 environ; avec des nottes sur les campagnes de plusieurs de ces bataillons. »

Fol. 376. « Nottes détachées sur quelques corps d'artillerie. »

Fol. 382. « Tableau des capitaines de quelques-unes des compagnies d'ouvriers du corps royal de l'artillerie. »

Fol. 389. « Catalogue de quelques officiers du régiment royal artillerie tués dans des actions de guerre, depuis la création de 1720 jusques à la paix de 1748. »

Fol. 395. « Etat de service de plusieurs officiers généraux d'artillerie. »

Fol. 410. « Anecdottes canonières. »

Le portefeuille en carton qui renferme ces manuscrits a pour étiquette ces mots de l'ancien Rénédictin D. Grappin, ami de l'auteur : « Ce carton contient des pièces concernant l'artillerie. Elles m'ont été données par M. l'abbé Claude Descharrières. — Pour la Bibliothèque de la ville. »

L'abbé Descharrières, né à Fougerolles (Haute-Saône), en 1744, mort à Strasbourg, le 8 mai 1831, a un article, rédigé par Ch. Weiss, dans la *Biographie universelle*.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Manuscrit autographe. Papier. 430 feuillets. 315 sur 195 millim. Cahiers groupés dans un portefeuille en carton.

495. « Recueil de plusieurs machines militaires et feux artificiels pour la guerre et récréation des feux de joye, avec plusieurs beaux secretz qui s'ensuivent, recueillis et mis en lumière par la diligence et fraictz de Nicolas Jacquemyn, maître tonnelier gormet, demeurant à Chaumont en Bassigny. 1631. » (Fol. 48.)

Voici l'énumération de ce qui compose ce bizarre recueil :

Fol. 1. Jésus versant son sang : gravure au burin de Jaspar Isac.

Fol. 1 v°. « Au lecteur. Qui recherchera l'estat et figure de l'homme, il trouvera qu'il a esté créé animant de paix... »

Fol. 2 v°. « Sur les artifice (*sic*) de feu et autres inventions pour la guerre » (trois sonnets).

Fol. 3 v°. Jésus à la colonne, S. Jean l'Évangéliste, S. Michel, S. Christophe, N.-D. du Rosaire : cinq gravures au burin éditées par P. Firens.

Fol. 6 v°. S. Georges, gravure au burin d'après Jean Stradamus.

Fol. 7 v°. Calendrier mensuel, mis en regard d'une suite de douze estampes représentant les occupations des mois de l'année : gravures au burin d'Isaac Briot, éditées par Th. de Leu.

Fol. 18 v°. « La manière de faire un horloge » (hydraulique) : deux peintures à la gouache.

Fol. 20 v°. Quarante peintures à la gouache et deux dessins à la plume représentant des engins et préparatifs pour les sièges, avec textes explicatifs ; le costume des personnages appartient au temps de Louis XIII.

Fol. 42 v°. Feux de joie faits à Chaumont : 1° le 30 août 1626, en réjouissance du premier mariage de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII ; 2° le 12 novembre 1628, en réjouissance de la prise de La Rochelle ; 3° le 23 juin 1629, feu des pardons de la ville de Chaumont, « faict par maistre Germain Marchant, artillier, demeurant à Troys..., avec Nicolas Jacquemyn » ; 4° le 18 novembre 1630, « à l'entrée de monsieur le marquis de Bourbonne, ...ledict feu d'artifice a estez faict par Nicolas Jacquemyn ». — Quatre peintures à la gouache, avec texte, représentant chacune la pièce principale d'un des feux d'artifice.

Fol. 46 v°. « Feu de joye qui est estez faict à Paris en réjouissance de la prinse de La Rochelle, l'an mil six cent vingt-huict. » Très bon dessin à l'encre de Chine : le sujet dudit feu est Persée délivrant Andromède.

Fol. 47 v°. Attaque de la ville de Coire par les Espagnols et les Impériaux, le 14 avril 1622 : gravure allemande donnant une intéressante vue de la ville de Coire.

Fol. 52. « Recueil de plusieurs machines militaires, feux d'artifice et aultre (*sic*) inventions servant pour la guerre ».

Fol. 115. « Souvenance des couleurs : je les ayt descripte d'un livre que frère Jasinte, capuchin, a envoyez à frère Pacificque, aussy capuchin, par moy Nicolas Jacquemyn. 1629 ».

Fol. 116. Planche de perspective architecturale, gravée par Louis Spirin.

Fol. 116 v°. « Instruction de l'arithmétique facile à apprendre, à chiffrer et compter par la plume et par les gects, très utile à toutes gens. »

Fol. 145. « Mémoire pour faire le beau papier marbré à la nouvelle mode. »

Fol. 145 v°. Vierge douloureuse; S. Louis, roi de France : deux gravures au burin, éditées par Firens.

Au fol. 6, une sorte de titre, encadré dans un frontispice en gravure au burin qui comprend, entre autres figures, les bustes de Louis XIII jeune et de Marie de Médicis, a pour formule l'ex-libris que voici : « Ce présent livre appartient à moy Nicolas Jacquemyn, maistre tonnelier gormet, demeurant à Chaumont en Bassigny. Le recueil du présent livre de recepte a esté faict par ledit Jacquemin en la présente année 1629. Nicolas Jacquemyn. » Dans le cartouche inférieur de ce frontispice remployé, le nom du libraire est masqué par un écusson *d'azur, à une paire de forces d'or, englobant une doloire d'argent emmanchée d'or, la tête en bas, et à deux étoiles d'or accostant en chef cet ensemble.*

Entre les deux derniers mots de l'ex-libris et la date 1629, se trouvent les lignes suivantes : « Et ledit livre m'a esté donné par Monsieur Bertier, chanoigne à Sainct-Jean Baptiste de Chaumont, le vingt-neuf novanbre de l'année 1682, qui estoit le premier dimanche de l'Avand. Mariotte. »

Première moitié du XVII^e^ siècle. Écrit. de l'auteur. Papier. 145 feuillets. 400 sur 270 millim. Lettrines découpées dans des livres imprimés du XVI^e^ siècle et recollées pour l'ornementation de ce manuscrit. Gravures remployées et grossières peintures à la gouache faites pour le recueil. Rel. en carton, couvert de basane.

494. « Registre pour escrire les inventaires des pièces de canons, armes de guerres et autres munitions qui sont dans les magasins du château de Landscron, y compris les remises et consommations, à commencer du premier de janvier 1720 », jusqu'au 1er janvier 1753.

Le château de Landskron, qui servait d'appoint à la place de Huningue, avait été fortifié par Vauban, vers 1680 : il fut démantelé par les alliés en 1815. — Le présent registre, contenant l'inventaire de son armement, a perdu les feuillets dont voici l'énumération : 1-33, 39-46, 69-76, 87-88, 128-132, 141 et 146. Il contenait originairement 148 feuillets cotés et parafés.

Donné à la Société d'émulation du Doubs, en 1878, par le juge de paix de Vercel, Louis Gutzwiller, et transmis par la Société à la Bibliothèque de la ville de Besançon.

1720-1753. Écrit. de divers comptables. Papier. 89 feuillets. 315 sur 200 millim. Rel. en carton couvert de parchemin.

495. « Projet, construction, attaque et deffense du fort de Randan, servant de poligone pour les exercices de l'Écolle d'artillerie de Besançon. » 1751.

C'est le récit circonstancié du simulacre de siège d'un fort pentagonal construit par l'École d'artillerie, avec le concours des autres troupes de la garnison de Besançon, sur l'emplacement de l'ancien polygone de ladite École, entre Besançon et Saint-Ferjeux, le simulacre de siège ayant commencé le 14 juin pour finir le 28 par une capitulation du fort. Le duc de Randan, lieutenant général en Franche-Comté, commandait l'armée de siège; le marquis de Rostaing, commandant en chef de l'École d'artillerie, avait la direction des attaques; le comte de la Tour-Fraguier, lieutenant de roi à Besançon, était gouverneur du fort.

Période moyenne du XVIIIe siècle. Écrit. d'un copiste contemporain du texte. Papier. 44 feuillets et une feuille de plans d'ouvrages militaires. 225 sur 175 millim. Cahier.

496. « Plans des bâtimens à l'usage de l'artillerie au comté de Bourgogne, levés après les travaux de 1756. »

Fol. 1. Arsenal de Besançon (ancien arsenal municipal) : plans.

Fol. 2. *Id.* Profils et élévations.

Fol. 3. Hangar aux affûts près de la tour Saint-Pierre à Besançon : plans, profils et élévation.

Fol. 4. Tour bastionnée et magasin à poudre de Saint-Pierre à Besançon, contenant 450 milliers de poudre : plans et coupes.

Fol. 5. Tour et magasin à poudre de Notre-Dame à Besançon, contenant 104,000 milliers de poudre : plans et coupe de la tour et élévation du rempart contigu.

Fol. 6. Tour et magasin à poudre de la Pelotte à Besançon, contenant 60,000 milliers de poudre : plans et coupe.

Fol. 7. Tour et magasin du cavalier de Battant à Besançon : plans, élévation et coupe.

Fol. 8. Fort Griffon à Besançon : plans et profils.

Fol. 9. Arsenal de la citadelle de Besançon : plans, coupes, profils et élévation.

Fol. 10. Magasins à poudre de la citadelle de Besançon : magasin de la place, contenant 120,000 milliers; magasin de derrière l'église, contenant 130,000 milliers : plans et coupes.

Fol. 11. Magasin à poudre dit de Sainte-Barbe, à la citadelle de Besançon, contenant 22,000 milliers de poudre : plans, profil et élévation.

Fol. 12. Salins : tour de l'Arsenal; magasin dans la tour du Château-Guyon : plans et profil.

Fol. 13. Salins : tour ronde et cavalier de la porte Barbarine : plans, coupe et élévation.

Fol. 14. Salins : tour et magasin à poudre de la porte de Chamboinoz, contenant 20,000 milliers de poudre : plans, élévation et coupes.

Fol. 15. Fort Saint-André-sur-Salins : plans, coupe, profil et élévation (magasin pour 60,000 milliers de poudre).

Fol. 16. Fort-Belin-sur-Salins : plans et coupes (magasin pour 12,000 milliers de poudre).

Fol. 17. Château de Joux : plans, coupes et profils (deux magasins pour 40,000 milliers de poudre chacun).

Fol. 18. Château de Blamont : plans (magasin pour 10,000 milliers de poudre).

XVIII[e] siècle. Papier. 18 feuillets doubles de plans au lavis, avec des volets mobiles pour la figuration des étages supérieurs. 580 sur 310 millim. Cartonnage.

497. « Voyage de Moscovie, ou journal historique des événements les plus remarquables qui sont arrivées (*sic*) aux régiments du Périgord,

de La Marche et de Blaisois, lorsque le roy de France Louis XV les envoya au secours de Stanislas, roy de Pologne : de leur voyage en Moscovie, de leur séjour en ce pays et de leur retour en France ...pendant le cours de l'année 1734, par M. d'Agay de Myon, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de Blaisois, commandant pour S. M. dans le Fort-Griffon à Besançon. »

Fol. II. « Préface. Les événemens singuliers qui nous sont arrivés en Pologne et en Moscovie m'ont déterminé à en faire une exacte relation... »

Page 1. « Relation historique ou journal de ce qui est arrivé de plus remarquable en Pologne et en Moscovie aux régiments de La Marche, Périgord et Blaisois. Les régiments de Périgord, La Marche et Blaisois Infanterie ayant reçeu ordre de la Cour de France de se préparer à partir pour se rendre à Dantsic... »

Page 116. « ...Je diray aussy quelque chose de la destinée de nos vaisseaux, qui furent portés sur les côtes de Norwège, et de celuy (*sic*) du régiment qui échoua en Flandres, devant Gravelines. Fin. »

Le lieutenant-colonel d'Agay de Myon est indiqué avec la qualité de commandant du Fort-Griffon de Besançon, par les *Almanachs de Franche-Comté,* entre les années 1764 et 1776. Une notice sur sa famille se trouve dans l'*Histoire de Poligny*, par Chevalier, t. II, p. 340-343.

Au revers du plat supérieur de la couverture de ce manuscrit, est une vignette armoriée ayant pour légende : « D'Agay d'Épenoy prieur || commendataire de Heauville || et de Clairvaux chanoine || de la metropole de Besançon. » Ce dignitaire ecclésiastique était le neveu de l'auteur du manuscrit.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Écrit. de l'auteur. Papier. II feuillets et 116 pages. 235 sur 175 millim. Couvert. papier marbré.

498. « Vingt ans après : mort du général Abel Douay, par un anonyme présent au combat. »

Début (fol. 3) : « A la fin de septembre 1890, les journaux *le Matin, le Petit Journal, le Petit Parisien,* etc., publièrent l'article suivant... » — Fin (fol. 15) : « ... La pièce démontée appartenait à la 12[e] batterie du 9[e] régiment : placée sur la carte à l'intersection de la route de Bitche et de Strasbourg, la pièce est restée entre les mains de l'ennemi (dans sa 2[e] position). »

A la suite de cet exposé manuscrit, on a placé un exemplaire, annoté à la plume par l'auteur de l'exposé, d'une brochure intitulée : *Guerre des frontières, Wissembourg. Réponse du général Ducrot à l'état-major allemand,* deuxième édition, Paris, 1873, gr. in-8°, avec une carte gravée.

Cet ensemble a été envoyé au conservateur de la Bibliothèque de Besançon, sous un pli portant le timbre postal de « Paris, rue Bonaparte, 19 octobre 90 ».

1890. Papier. 15 feuillets, comprenant une carte double, qui représente des positions prises par les forces françaises et prussiennes aux environs de Steinseltz. 227 sur 170 millim. Demi-rel. maroquin grenat.

499-500. « Scriptores rerum magicarum, ex variis auctoribus et librorum catalogis collecti atque in ordinem chronologicum dispositi, auctore J. Guernero Hubero. » — Deux volumes paraissant appartenir au même ouvrage.

XVIII^e^ siècle. Papier. 394 et 494 feuillets. 175 sur 110 millim. 1^er^ vol. cartonné et 2^e^ vol. demi-rel. basane. — (Timbre de la bibliothèque de Labbey de Billy en tête du 1^er^ vol.)

501. Traité de chiromancie.

Début (fol. 1) : « Le principal secret de cette science est de sçavoir connoître les figures des planettes, leur nature et leur quallité, et sur iceux juger de la complexion des personnes et de leurs inclinations... » — Fin (fol. 73 v°) : « ... Autant des lignes qui entrecouppent la première joincture de l'annulaire, c'est signe d'autant de mariages à la femme, fig. 3. »

Un certain nombre de feuillets paraissent avoir été coupés à la fin du volume.

Fin du XVI^e^ siècle. Papier. 1-73 feuillets. 312 sur 200 millim. Nombreuses figures de mains ouvertes, avec signes caractéristiques, dessinées à la plume. Rel. en carton couvert de peau chamoisée verdâtre.

502. Traités se rapportant aux sciences occultes.

Fol. 8. « *Gloria mundi* ou la Table du Paradis, par Jean Sibine, de Bergue [une note dit Nuremberg], traduit de l'allemand en françois par M. Le Dimeur, suisse, en l'année 1738. » — Fol. 9. « Préface. L'on raconte de l'hermite Antoine, retiré et concentré dans le fond d'une solitude... » — Fol. 103. « Autre traité du même auteur. Pré-

face. On pourra s'étonner de ce que les philosophes... » — Ces deux traités se trouvent, en latin, dans le *Musaeum hermeticum reformatum et amplificatum...;* Francofurti, 1678, in-4°, p. 203.

Fol. 121. « Lambspringk, gentilhomme allemand, traduit par Nicolas Barnaud, médecin du Dauphiné, amateur de l'art. » — Fol. 122. « Préface. Je m'appelle Lambsprink, issu de noble famille... » — Ce traité se trouve, en latin, dans le *Musaeum,* p. 337, sous le titre suivant : *Lambsprinck, nobilis germani philosophi antiqui, libellus de lapide philosophico, e germanico versu latine redditus per Nicolaum Barnaudum, Delphinatem medicum, hujus scientiae studiosissimum.* Il y a, dans cette édition, quinze gravures, outre celle de la préface. Ces gravures sont dans le manuscrit grossièrement reproduites à la plume et à l'encre de Chine; on en compte une en plus.

Fol. 155. « Poëme philosophique sur le grand magistère. Depuis l'illustre jour qu'aux yeux de cent rivales... » (Traduction en prose française.)

Fol. 180. « Le Pimandre de Mercure Trismegiste : de la philosophie naturelle, connoissance du verbe divin, et de l'excellence des œuvres de Dieu; traduit de l'exemplaire grec par François Monsieur de Foix, de la famille de Candalle, captal de Buchs et évêque d'Aire [1570-1594], etc. A Bourdeaux, par S. Millanges, imprimeur du Roy, 1579, avec privilège. » — Fol. 181. « Chapitre premier. Section 1. Quand je pensois quelquefois aux choses qui sont... »

Fol. 279. « Extrait d'un livre intitulé *Idealis umbra sapientiae generalis,* ou l'Idée de la sagesse universelle, par le R. P. Esprit Sabbatier, capucin, prédicateur; imprimé à Paris, 1679. » — Fol. 280. « Dans les deux dernières bandes ou rouleaux... »

Fol. 285. « Livre de l'Art abrégé de Raymond Lulle, qu'il appelle *Vade mecum.* La teinture de feu est meilleure que toutes les teintures... »

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Écrit. de copiste. Papier. 342 feuillets. 236 sur 170 millim. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de veau.

503-504. « Recueil d'écriture ancienne et moderne, française et étrangères. » — Deux volumes.

Ce recueil paraît avoir été formé à Grenoble. On y trouve, au milieu d'exemples variés d'écritures, des fragments d'imprimés, ainsi que des documents originaux, sur papier ou sur parchemin.

On y remarque un spécimen de l'écriture d'un homme « qui, ayant... perdu l'usage de ses bras, s'est mis à écrire avec les coudes, avec la bouche et enfin avec la masse de son corps, c'est-à-dire avec sa poitrine, à laquelle il attache une cinture qui tient un branche d'acier au bout de laquelle on adopte (*sic*) un bout de plume taillé; moyennant quoi, il écrit très facillement et à la vue de tout le monde sur les places publiques ». (2e vol., fol. 107 v°.)

Premier quart du XIXe siècle. Papier et parchemin. 172 et 142 feuillets, les fol. 65, 68, 69 du 1er vol. et les fol. 34 et 123 du second étant en parchemin. 200 sur 140 millim. Brochés.

505. « Traité de la peinture et du dessin, suivi de la Vie de M. Le Moine, par Donat Nonnotte, peintre du Roy, doyen de l'Académie royale de peinture et de sculpture, né à Besançon. »

Treize cahiers distincts :

1°. « Premier discours sur la peinture : du dessein (*sic*) et de la variété de ses caractères selon les âges et selon les sexes...; lu à la Société royale de Lyon, le 29 novembre 1754, et à l'Académie royale de peinture et sculpture, le 5 avril suivant. »

2°. « Deuxième discours sur la peinture : de l'expression générale; lu à la Société royale de Lyon, le 28e novembre 1755... »

3°. « Troisième discours sur l'expression extérieure des passions de l'âme, lu à la Société royale de Lyon, le 19 novembre 1756... »

4°. « Quatrième discours sur la peinture : de la composition, 1re partie; lu à la Société royale de Lyon, le 12 août 1757... »

5°. « Sixième discours de M. Nonnotte : les avantages du portrait et la manière de le traiter; lu à l'Académie de Lyon, le 13 novembre 1760. »

6°. « Septième discours... sur les caractères auquels (*sic*) on peut reconnoître les excellents peintres et les vrais connoisseurs...; lu à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, le 19 novembre 1761; lu aussi à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, le 21 avril 1762... »

7°. « Huitième discours... sur les préjugez d'école relativement à la peinture...; lu dans une assemblée particulière, le 18 novembre 1762, et dans l'Assemblée publique [de l'Académie de Lyon] du 7e décembre de la même année. »

8°. « Neuvième discours... sur les principes du goût dans la peinture, lu à l'Académie de Lyon, le 17 novembre 1763. »

9°. « Dixième discours... sur la couleur naturelle des objets et sur la perspective aérienne, lu à l'Académie de Lyon, le 15 novembre 1764. »

10°. « Onzième discours... sur les parties pratiques de la composition..., lu à l'Académie, le 18 novembre 1766. »

11°. « Quinzième discours : observations intéressantes pour les élèves dans la peinture... ; [discours] lu à l'Académie de Lyon, le 17 décembre 1771. »

12°. « Seizième discours... sur [l'histoire de] la peinture, lu à l'Académie de Lyon, le 17 novembre 1772. »

13°. Vie du peintre François Le Moine.

Le titre du premier cahier porte cette mention d'origine : « Je certifie que le présent manuscrit est de la main de M. Nonnotte et que j'en suis devenu possesseur par droit de succession. — Besançon, le 25 octobre 1813. (Signé :) A. Laurens, petit-neveu de l'auteur. »

C'est à l'auteur de cette note que la Bibliothèque doit les treize cahiers dont les titres précèdent.

Donat Nonnotte, frère du Jésuite connu par ses polémiques avec Voltaire, naquit à Besançon, le 10 février 1708, et mourut, le 5 février 1785, à Lyon, où il avait fondé une école gratuite de dessin qui servit de modèle à tous les établissements de ce genre. Des notices sur cet artiste se trouvent dans la *Biographie universelle,* par Ch. Weiss; dans l'*Histoire de l'Académie royale... de Lyon,* par J.-B. Dumas, t. I, p. 288; dans le *Précis des travaux de l'Académie de Rouen,* t. V, par de Couronne.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. 151 feuillets. 317 sur 207 millim. Cahiers réunis sous une chemise.

506. « Refflexions sur la manière d'étudier la couleur en comparant les objets les uns avec les autres, par M. Oudry, professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture de Paris. »

C'est l'une des deux conférences que fit l'auteur à l'Académie royale de peinture et de sculpture : celle-ci eut lieu le samedi 7 juin 1749; elle fut l'objet d'une réplique du directeur Coypel et d'une délibération flatteuse, l'une et l'autre transcrites à la fin de la présente copie (fol. 20 v°-21 v°).

Le succès de cette conférence est attesté par Louis Gougenot : *Vie de Jean-Baptiste Oudry,* publiée dans les *Mémoires sur les membres de l'Académie de peinture et de sculpture,* t. II.

Cette copie, provenant du peintre Nonnotte, fut donnée en 1813 à la Bibliothèque de Besançon, par A. Laurens, petit-neveu de cet artiste.

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Papier. 21 feuillets. 220 sur 170 millim. Cahier non relié.

507. Boetii de musica : libri III fragmentum.

C'est un cahier chiffré VIII, qui débute par ces mots du livre III, chapitre I du *De musica :* « proportionem continua sequitur sesquiseptimadecima... » — et finit par ces mots du chapitre XII : « ...si eum septuagies quater multiplicem. »

IX[e] siècle. Vélin. 8 feuillets. 279 sur 202 millim. Commentaires dans les marges. Dérelié.

508. « De etymologia nominis, liber ex grammaticorum scriptis collectus studio J. G. Huberi, cui accesserunt schedae quamplurimae ab eodem praeparatae. »

Fol. II. « Appellativi nominis genus... » — Fol. 1. « Nomen est pars orationis rem sine tempore significans, ut rex, homo... » — Fol. 197. Table.

La bibliothèque de Jean-Werner Huber, de Bâle, a été vendue dans cette ville en 1789; le présent volume en provient.

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. VIII-291 feuillets. 215 sur 135 millim. Demi-rel. basane.

509. Anonymi tractatus de alphabeto graeco, etc.

Commence (fol. 1) : « Quoniam dyaliticus resolvit propositionem in terminos et ultra terminos non querit resolvere... » — Finit (fol. 8 v°) : « ... Kalo in alia significatione idem est quod lignum. » — Sur ce traité de l'alphabet grec, Ch. Thurot a écrit quelques lignes dans ses *Notices pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales du moyen âge*. (*Notices et extraits des manuscrits,* t. XXII, p. 46.)

Fol. 9. « Cespitat, etc. In hoc incipit Distigium magistri Cornuti... » — « ... Explicit liber qui vocatur Distigius magistri Cornuti. » Sur le *Distichium* et son auteur présumé, Jean de Garlande, on peut consulter l'*Histoire littéraire de la France,* t. XXII, p. 99-102, et surtout un article de M. Hauréau, dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXVII, part. II, p. 27-34.

Fol. 15. « [Prologus.] Quoniam ignorantie nubilo turpiter excecati quidam inperiti facultatem exprimentes... »

« Explicit Ebrardi Grecismus, nomine Christi,
Qui dedit alpha et O : sit laus et gloria Christo. »

Le *Grécisme,* poème didactique d'Evrard de Béthune (XIII[e] siècle), a été analysé par Daunou, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XVII, p. 133-136, et par Ch. Thurot, dans les *Notices et extraits des manuscrits,* t. XXII, p. 27-28, 101-103. Il y a lieu de consulter aussi B. Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins*, t. IV, p. 280.

Le premier quart du texte de notre manuscrit est accompagné de gloses marginales et interlinéaires.

Seconde moitié du XIV[e] siècle. Parchemin. 100 feuillets. Premier traité, 200 sur 130 millim.; second, 170 sur 125; troisième, 228 sur 160. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre, usée.

510. « Donatus : de partibus orationis, de metris et pedibus metri, de barbarismo et solecismo et reliquis figuris. »

Fol. 2. « Incipit Donatus major. Nomen, pronomen, verbum, adverbium, participium, conjunctio, prepositio, interjectio : ex his due sunt principales partes orationum, nomen et verbum... »

Après ce traité, que Putsch a édité sous le titre de *Aelii Donati editio secunda,* vient le *Donati editio prima.* Début (fol. 31 v°) : « Vox est aer, ictus sensibilis auditu quantum in ipso est... » — Fin (fol. 39 v°) : « ... Cujus partes sunt cola et commota, id est membra et caesa. »

Le volume se termine par les petits traités de Donat : *de barbarismo, de solecismo,* etc., qui occupent les col. 1767-1779 dans le recueil de Putsch (*Grammaticae latinae auctores antiqui*). Début (fol. 39 v°) : « Barbarismus est una pars orationis vitiosa ... » — Fin (fol. 53) : « ... Ledeamque Helenam trojanas vexit ad urbes. Explicit. »

Gloses marginales et interlinéaires.

Le feuillet supérieur de garde et le dernier feuillet de ce volume avaient fait antérieurement partie d'un exemplaire de Priscien, écrit au X[e] siècle. Au verso du dernier feuillet est le titre de cet ancien ouvrage, avec des gloses très détaillées sur chacun des mots de ce titre qui est ainsi conçu : « Incipit institutio Prisciani, grammatici, Caesariensis, viri eloquentissimi, de nomine et pronomine et verbo. »

Ce volume porte le timbre de la bibliothèque de Labbey de Billy : il avait été acquis, en 1789, à la vente de la bibliothèque de Jean-Werner Huber, de Bâle.

Première moitié du XI^e^ siècle. Parchemin. 53 feuillets. 232 sur 157 millim. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de basane, avec gaufrures de style italien.

311. « Donati grammatici de Orationis partibus liber, studio J. Guerneri Huberi, ab initio ad capitulum de *Verbo* usque recensitus. » — « Variae lectiones ad Donati grammatici de Orationis partibus librum, codicis manuscripti membranacei seculi XI^mi^ vel XII^mi^, qui adservatur in bibliotheca mea, collati cum exemplo mea manu scripto. »

Le second de ces opuscules consiste en un relevé soigneusement fait, par Jean-Werner Huber, des variantes du manuscrit précédent.

Les deux opuscules annoncés ci-dessus proviennent de la bibliothèque de Jean-Werner Huber.

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Papier. 19 et 26 feuillets. 235 sur 170 millim. Brochure.

312. « Glossarii ordine alphabetico digesti partes duae, scilicet literae K et L, item litera V et reliquae literae ad finem usque et alphabeti et voluminis; e codice integro membranaceo, seculi X, Bibliothecae publicae Bernensis, speciminis loco exscriptae. » — « Libellus provinciarum Romanarum, e veteri codice manuscripto membranaceo Bibliothecae publicae Bernensis exscriptus. »

Ces extraits, précédés de notices, sont de la main de Jean-Werner Huber.

Le *Glossarium latinum* avait été déjà l'objet d'une notice sommaire dans le *Catalogus codicum mss. Bibliothecae Bernensis* de Sinner, t. I, p. 405-412.

Le *Libellus* (fol. 72), transcrit d'après un manuscrit de Berne, qui paraît remonter au X^e^ siècle, n'est autre chose que le texte généralement intitulé : *Notitia provinciarum et civitatum Galliae*.

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Écriture reproduisant celle des manuscrits analysés. Papier. 83 feuillets. 246 sur 197 millim. Les deux notices préliminaires sont écrites en encre carminée. Rel. en carton, couvert de basane gaufrée.

513. « Principes de grammaire », par Talbert de Nancray.

Fol. 1. « Table. » — Fol. 3. « Grammairiens cités dans cet extrait, avec l'année de l'édition de leurs ouvrages. »

Début (fol. 10) : « Ce n'étoit point assez pour l'homme d'avoir reçu du Créateur la faculté exclusive de penser et de connoître... » — Fin (fol. 270) : « Les autres verbes, aller, venir, revenir, sont aussi neutres ou réciproques, selon leur différente acception; ex. : allez à votre poste; je vins hier; ils reviennent de la promenade; allez-vous-en; je m'en vins à grands pas; ils s'en reviennent contens. »

L'auteur de ce traité, Denis-Joseph Talbert, né à Besançon, le 11 juillet 1754, fut conseiller au Parlement de cette ville en 1778 et président en 1785; il mourut à Quingey (Doubs), le 9 octobre 1817.

XIX^e^ siècle. Autographe. Papier. 296 feuillets. 263 sur 185 millim. Cartonnage.

514. « Le nouvel instituteur, ou l'art de former les mots de leurs syllabes prosodiques, tout en apprenant à connoître les lettres et sans les épeler, et de lire par principes, de manière à rendre en lisant les diverses affections de l'âme... par Cabuz, grammairien à Luxeuil : an II^e^ de la République françoise. »

Début (page 1) : « Discours préliminaire. Auroit-on atteint au but que l'on s'est proposé dans cette méthode... » — Fin (page 192) : « ...dans ce séjour agité qui doit finir dans un autre où tu ne pense que te plaire à couronner les vertus du vrai sage. Fin de la méthode. » — Page 195. « Table des matières... »

1793-1794. Autographe. Papier. x-228 pages. 198 sur 120 millim. Cartonnage.

515. « Atlas grammatical et pratique d'un livre élémentaire, intitulé *Le nouvel instituteur...*, par Cabuz, grammairien à Luxeuil : an II. »

Début (page 1) : « Préliminaire. Pour compléter l'ouvrage élémentaire dont le titre précède, on a cru cet *Atlas* non seulement nécessaire... »

Le premier tableau est intitulé : « Jeu de lettres, à l'instar de celui de domino, pour apprendre à lire sans épeler et en peu de jours. » Le dernier a pour titre : « Tableau systématique des parties constitutives de la phrase, dites d'oraison ou du discours. »

1793-1794. Papier. 6 pages et 11 tableaux qui, étant dépliés, sont du format in-folio. 194 sur 127 millim. Cartonnage.

516. « Dictionnaire des mots français dérivés du grec, avec leurs racines, par feu M. Requet, professeur au lycée impérial [de Besançon]. »

Page 1. « Dictionnaire des principaux mots françois tirés du grec. — A. I. Abaque, s. m., ἄβαξ, ακος, ὁ ; ce mot a diverses significations... »

Page 508. « ...Zymotecnie, s. f., c'est-à-dire l'art de la fermentation... C'est la même chose que la zymologie. V. ce mot. »

Page 1. « Racines grecques. — α considéré comme nom de nombre signifie un... »

Page 39. « ...ὠχρὸς, 8, ὁ, pâle ; mais ὦχρος 8, ὁ, veut dire la pâleur. — 3122. »

L'abbé Requet, successivement professeur de mathématiques à l'École centrale du Jura, à la Faculté des sciences et au lycée de Besançon, est mort dans cette dernière ville en 1812. (Cf. Baverel, *Faits mémorables arrivés à Besançon en* 1812, ms. à la Bibliothèque de Besançon, fol. 7.)

Commencement du XIX^e^ siècle. Autographe. Papier. 508 et 39 pages à 2 col. ; lacune de la page 295 à la page 310. Quatre cahiers de format in-4° sont intercalés parmi des cahiers de format in-fol. ; ces derniers mesurent 145 sur 220 millim. Cahiers et feuilles groupés sous une chemise.

517. « Le patois des Fourgs, arrondissement de Pontarlier : seconde édition, corrigée et très augmentée, par Joseph Tissot. »

Fol. 2. Correspondance relative au don de ce manuscrit à la Bibliothèque de Besançon, par la veuve de l'auteur. (3 lettres du bibliothécaire de Dijon, Philippe Guignard, une de Mme veuve Tissot et un accusé de réception du manuscrit, par le bibliothécaire de Besançon, 11-20 juillet 1885.)

Fol. 9. Texte imprimé des livres I et II, ainsi que des préliminaires du livre III de l'ouvrage intitulé *Le patois des Fourgs*, publié en 1864 dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, le tout avec retouches et additions manuscrites, en vue d'une seconde édition.

Fol. 53. « Livre IV. Le patois des Fourgs rapproché ou comparé. — Compositions diverses en patois des Fourgs et autres de la Franche-Comté. » — Dans cette partie de l'ouvrage, l'auteur a fait entrer encore quelques pages de son travail imprimé de 1864, ainsi que plusieurs pages de son volume sur les *Mœurs des Fourgs*, qui porte la date de 1873.

Fol. 83. Glossaire du patois des Fourgs : partie entièrement manuscrite.

L'auteur de cet ouvrage, Joseph Tissot, né aux Fourgs, près de Pontarlier, le 26 novembre 1801, est mort à Dijon, doyen honoraire de la Faculté des lettres de cette ville et correspondant de l'Institut de France, le 17 octobre 1876. Son éloge a été prononcé à l'Académie de Besançon, le 31 juillet 1877, par Ludovic Carrau.

XIX^e^ siècle. Autographe. Papier bleuâtre. 175 feuillets, à 2 col. pour la partie du Glossaire. 287 sur 220 millim. Demi-rel. maroquin rouge.

518. « La France hébraïzante, par M. l'abbé Jantet... »

Cet écrit a la forme d'une lettre adressée « à M. Lecoz, archevêque de Besançon » ; elle débute par ces lignes qui énoncent la pensée de l'auteur : « Puisque j'ai pris chez vous une espèce d'engagement de prouver que presque tous les mots hébreux étaient des mots français, et qu'en lisant l'hébreu nous ne lisions guère que le français que nous prononçons tous les jours, je crois devoir justifier bien ou mal mon petit paradoxe... »

L'abbé Jantet (Antoine-François-Xavier), né à Bief-du-Fourg (Jura), le 6 mars 1747, est mort à Besançon, en 1805, dans l'exercice de la fonction de professeur de mathématiques spéciales au lycée de cette ville. Voir l'article que lui a consacré Ch. Weiss dans la *Biographie universelle*.

Premières années du XIX^e^ siècle. Autographe. Papier. 24 feuillets. 388 sur 240 millim. Demi-rel. basane verte.

519. « Dictionarium hebraïcum, a punctis caeterisque masorethicis inventis liberum, in quo juxta veteres ac recentiores interpretes omnia sacrorum codicum vocabula, cum hebraïca, tum chaldaïca explanantur. »

Début (fol. II) : « Monitum. Egregiam prorsus operam in rem hebraïcam contulerunt Maselefius, et quotquot ejus methodo usi... »

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Papier. III feuillets et 587 pages. 206 sur 164 millim. Rel. en carton, couvert de veau.

520. Traité de grammaire du docteur Ali ben Chihan el Guilani.

XVIII^e^ siècle. Caractères maghrebins. Papier oriental glacé. 81 feuil-

lets. 155 sur 109 millim. Rel. carton, couvert de peau jaunâtre gaufrée à l'orientale; forme de portefeuille.

521. Grammaire de Kaccâyana (fragment).

Akhyâta-Kappa. Début: « Namo tassa... Chekam Akhyâtakappesa... » — Fin : « Sakkarâj 1170... saravojarap kyong bhun tau... »

La date 1170 de Sakkaraj correspond à l'année 1808 de notre ère.

Le Akhyâta-Kappa, divisé en 4 chapitres, donné ici en entier (texte pâli et traduction birmane), est la sixième section de la grammaire pâli Kaccâyana; cette section traite du verbe.

Il manque une feuille, celle qui devrait porter la marque 620 correspondant au n° 43.

A ce manuscrit est jointe une notice écrite pour le présent catalogue, par M. Léon Feer, de la Bibliothèque nationale.

1808. Caractère birman ordinaire. 95 olles dont une blanche. 512 sur 59 millim. Écriture de neuf lignes par page, disposée dans le sens de la longueur des lames. Chaque lame est percée de deux trous pour le passage des cordons destinés à les relier entre elles. — (Don fait à la Bibliothèque, en 1859, par Mgr P. Bigandet.)

522. Syllabaire tamoul.

Voyelles, puis consonnes d'abord seules et ensuite groupées avec les différentes voyelles.

A ce manuscrit est jointe une notice écrite pour le présent catalogue, par M. Léon Feer, de la Bibliothèque nationale.

XIX^e^ siècle. Beaux et grands caractères fort bien tracés. 13 olles, dont deux blanches. 444 sur 30 millim. Chaque lame est percée d'un trou pour le passage du cordon destiné à les relier entre elles. — (Don fait à la Bibliothèque, en 1859, par Mgr P. Bigandet.)

523. « Essai d'une grammaire congo, suivant l'accent de Kakongo : cette grammaire a été transcrite sur une copie faitte d'après l'original; cette transcription a été commencée le 1^er^ juin [1775] sur le navire *le Juste* dans l'Océan, à la vue du cap Spartet, près du détroit de Gibraltar, continuée dans le même détroit et dans la Méditerranée, le long des côtes d'Espagne, et finie dans le golphe (*sic*) de Valence ce 7 juin 1776. (Signé :) P. F. Cuenot [missionnaire apostolique]. »

Début (fol. 1) : « L'alphabet de cette langue est composé de

18 lettres... » — Fin (fol. 24 v°) : ...Il tomba tout à coup entre les bras de sa mère. »

Le missionnaire Cuenot, auteur de cette copie, avait vraisemblablement la même origine que son homonyme, né au Bélieu (Doubs), mort en 1861, vicaire apostolique de la Cochinchine.

1775-1776. Papier. 24 feuillets. 200 sur 160 millim. Cahier.

524. « Dictionnaire congo et françois. »

Début (fol. 1) : « Remarques préliminaires. 1° Comme on n'a pas jugé à propos de faire usage dans l'écriture de cette langue du C et du Q... » — Fin (page 465) : « ...Être mis, ou pris, ou donné en petites pièces; être détaillé. Fin, le 10 octobre 1775, ad majorem Dei gloriam. Ad usum P.-F. Cuenot, sacerdotis missionarii. »

Ce dernier nom propre est celui de l'auteur de la copie.

1775. Écriture à lignes courtes, avec des annotations dans les marges. Papier. v feuillets et 465 pages. 212 sur 160 millim. Couvert. en papier marbré.

525. « Dictionnaire françois et congo. »

Début : « Remarques préliminaires. Comme il est très important de connoître les articles singuliers et pluriers qui conviennent à chaque substantif en la langue Congo... » — Fin : « ...La zone torride : *Si zina zia kala i mi-inï bene.* Fin : ce 17 juillet 1773. »

Le missionnaire franc-comtois, auteur de cette copie (P.-F. Cuenot), a indiqué son nom dans la phrase suivante, écrite sur le verso du feuillet qui précède le début du manuscrit : « M'anbu ma ssembo a mamputu ai m'ambu a bembo a kakongo ma Cuenot, ganga zambi ku Kilonga. »

1773. Écriture à lignes courtes, avec indications complémentaires en marge. Papier. 769 pages. 215 sur 170 millim. Cartonnage.

526. « Annotata in M. T. Ciceronis Partitiones oratorias, doctissimi viri. »

Début : « Ad titulum operis. Cum solet Cicero aliis libris Graecorum monumenta vel explicare vel imitari... » — Fin : « ...postremo de aequis et iniquis, quae judicii formam aut partim ex dialectica si anguste et concise sit disceptatum, par ex rhetorica si ample et copiose. Finis. »

Ce commentaire manuscrit est relié à la suite d'un exemplaire des *Oratoriae partitiones* de Cicéron, édition de Paris, 1566, in-4°, exemplaire dont le titre porte un ex-libris ainsi conçu : « Ex libris Stephani Piérard, Burgundi; emptus Parisiis, 2 octobris 1566. » Le commentaire manuscrit est également de la main d'Étienne Pierrard, docteur en droit canon de l'Université de Dole, qui fut abbé de la Grâce-Dieu (de l'ordre de Cîteaux), en 1575, puis entra dans l'Ordre de Saint-Benoît pour devenir abbé de Saint-Vincent de Besançon, en 1602, et mourut en exerçant cette prélature, le 5 février 1608.

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Papier. 27 feuillets. 227 sur 174 millim. Manchettes dans les marges extérieures. Rel. en carton, couvert de veau brun; médaillon ovale en dorure au centre de chacun des plats.

527. « Rhetorica, data a celeberrimo rhetoricae professore D. de Laval, in Marchiano. M. DCC. IV. » — « Traité sur la définition de la rhétorique. »

Le premier traité a pour second titre une formule ainsi conçue (page 5) : « Institutionum oratoriarum deprompta synopsis, ex Aristotele, Cicerone et Quintiliano, necnon ex scriptis recentiorum qui in hac arte excelluerunt, de iis quae universim ad rhetoricam pertinent. » — Ce traité se compose de trois livres : « de inventione » (page 35), « de dispositione » (page 89), « de elocutione » (page 119), « de memoria » (page 169), « de pronunciatione » (page 177). En regard de l'introduction et à chacun des livres, on a placé une image en gravure : 1° saint Jean l'Évangéliste, 2° Démosthène, 3° Platon, 4° Cicéron, 5° Aristote, 6° Socrate.

Le second traité débute et finit en ces termes (pages 1-43) : « Tacite, dans ses Annales, appelle la rhétorique *principem artium*... » — « ...il n'y a rien à craindre pour la Cour, il n'est pas chargé à balles... »

Le premier de ces traités est indiqué comme résultant d'un cours professé à Paris, au collège de la Marche.

La signature « Doroz », qui est sur le second titre du premier traité, indique que le volume a été possédé par la famille de ce nom, qui a donné deux procureurs généraux au parlement de Franche-Comté.

Début du XVIII[e] siècle. Papier. 191 et 43 pages. 175 sur 115 millim. Rel. en carton, couvert de veau.

528. « L'éducation d'un orateur par forme d'entretien », par le P. Charles Porée, Jésuite.

Pages I-II. « Avis au lecteur », ainsi daté et signé de la main de l'auteur : « Paris, 4 juin 1722. Charles Porée, prêtre de la Société de Jésus. »

Début du traité (page 1) : « Premier entretien servant de Préface. Doridor estoit un jeune homme que l'usage du monde avoit déjà beaucoup meury... » — Fin (page 834) : « ...Ainsy finit le dernier des entretiens que Dorante et Doridor eurent ensemble au sujet de l'éloquence. »

Première moitié du XVIII[e] siècle. Papier. IV-834 pages. 210 sur 160 millim. Rel. en carton, couvert de basane, contemporaine de l'ouvrage.

529. « Elémens de rhétorique. »

Début (page 1) : « Avant-propos. Sçavoir mettre la vérité dans un jour avantageux, gagner les esprits, se rendre maître des cœurs. » — Fin (page 162) : « ...des ouvrages de pièces raportées et qui ne sont point faites pour aller ensemble. » — Page 163. « Table des matières. »

Milieu du XVIII[e] siècle. Papier. 172 pages. 181 sur 114 millim. Rel. en carton, couvert de veau, de la seconde moitié du XVIII[e] siècle.

530. « Cours de rhétorique françoise, par D. A. Ferron, religieux bénédictin à Faverney. 1777. »

Début (fol. 1) : « Discours préliminaire. Le talent de persuader les hommes et de faire passer dans leurs âmes les sentiments dont on est pénétré est le don peut-être le plus riche que la nature ait pu faire aux hommes... » — Fin (fol. 61) : « Fasse le Ciel que notre conduite réponde toujours à l'auguste ministère dont nous sommes chargés en annonçant la parole de Dieu, et que des réflexions qui ont été faites en haine de la religion et des ministres, servent à procurer de plus en plus la gloire de l'une et le bonheur et la sainteté des autres. Fin de la rhétorique... 14 juillet 1777. (Signé :) D. Ferron. »

Notre manuscrit de ce cours se composait de quatre cahiers : le second manque.

1777. Autographe. Papier. 61 feuillets. 220 sur 170 millim. Trois cahiers réunis sous une chemise.

531. « M. Tullii Ciceronis orationum in C. Verrem » libri VII.

Début (fol. 1) : « M. Tullii Ciceronis orationum in C. Verrem liber primus, qui inscribitur de constituendo accusatore. Si quis vestrum, judices, aut eorum qui adsunt, forte miratur... » C'est le discours contre Q. Cecilius. — Fin (fol. 169 v°) : « ...quam improbos accusare necesse sit. M. Tulli Ciceronis orationum in C. Verrem liber explicit. Lege feliciter. »

Au verso du plat supérieur de la reliure, se remarque l'ex-libris d'Antoine Perrenot, évêque d'Arras, avec la date de 1541. Au recto du premier feuillet de garde, est la signature : « Granvele, C. de Cantecroy », neveu du cardinal.

Au verso de ce même feuillet, le bibliothécaire Coste a écrit, le 29 pluviôse an VIII, une note ainsi conçue : « Ce manuscript sur vélin vient de la bibliothèque du cardinal de Grandvelle et provenoit auparavant de celle établie à Bude par Mathias Corvinus, roy de Hongrie et de Bohême... »

XV^e^ siècle. Belle écriture minuscule italienne. Vélin choisi. 169 feuillets. 355 sur 250 millim. En tête de chaque livre, est une lettrine composée d'entrelacs dans le goût italien. Rel. en bois, couvert de maroquin vert à gaufrures, traces de quatre fermoirs; tranches dorées et ciselées. — (Boisot, n° 51. — 94, G. 19.)

532. « Miscellanea. »

Fol. 2. « Venerabilis fratris Simonis de Cassia ad cunctum populum Florentinum, tempore inundationis fluvii Arni, diluviantis magnam partem civitatis, epistola. Universis Florentinis cujuscumque status, conditionis et gradus, frater Simon... » — Fol. 7 v°. « ...Per omnia benedictus Deus in secula. Amen. »

Simon de Cassia, de l'Ordre des Augustins, mort le 11 février 1348, a été canonisé par le pape Grégoire XVI.

Fol. 13. « In qual forma si impari a conoscere i naturali delle persone, con la descrizione di più e diversi caratteri. E necessario studiare gl'uomini, quanto i libri per che il sapere un poco meno grego e latino è una diminuzione d'ornamento personale... » — Fol. 136. « ...Se il padre ginoca e veherza, non è maraviglia se il figliuolo lo segue. »

De ce traité Labbey de Billy a écrit, en regard du premier feuillet de notre volume : « ...Traité sur les différens caractères, dans lequel on trouvera quantité de pages qui ne seroit (*sic*) point déplacées dans le livre de La Bruyère ; il est inédit, et j'en fais le plus grand cas. »

Fol. 138. « Il senatore Lionardo del Riccio al marchese prior Ferdinando Ximenes. La stima che ho sempre fatta della vostra persona, signore molte riveratissimo, e il desiderio di recarvi, quanto per me si può, alcuna utilità non meno nell' amministrazione de vostri averi... » — Fol. 147. « ...ma per ogni parte scelga l'utile, e appena giungeremo con questa diligenzia a vincere li naturali diffetti. Arectis, 14 giugno 1766. »

C'est une traduction italienne du Discours à Démonique de l'orateur grec Isocrate.

Fol. 150. Remontrances de Clément-Wenceslas de Saxe, archevêque-électeur de Trèves, à l'empereur Joseph II, au sujet des édits de ce monarque pour la réformation religieuse de ses États : trois lettres de l'archevêque et deux réponses ironiques de l'Empereur. 1er juin-1er décembre 1781.

XVIIIe siècle. Écriture italienne de diverses mains. Papier. 157 feuillets. 308 sur 217 millim. Couverture en carton, avec dos de parchemin. — (Labbey de Billy.)

333. « Le premier livre de la semainne du sieur Cristofle de Gamon contre celle de Guillaume de Salluste, sieur du Bartas, traduict en vers latins par Jaqua-Françoise Pautrard; ensemble quelques autres opuscules, par la mesme, et versions tant grecques, latines que françoises. »

L'auteur, qui appartenait au sexe féminin, et n'en rimait pas moins dans les trois langues grecque, latine et française, se rattachait à l'école dont Ronsard fut la personnalité saillante. Son père, Barthélemy Pautrard, originaire de Savoie, avait été attaché, comme précepteur, à la maison de Claude de Vergy, gouverneur de la Franche-Comté; il s'était ensuite fixé à Arbois, où sa fille avait sans doute pris goût à la poésie en fréquentant le médecin-poète Jean Vuillemin.

Le volume s'ouvre (fol. 1) par une dédicace à Cléridus de Vergy, gouverneur de la Franche-Comté. Viennent ensuite (fol. 30 v°) plusieurs pièces de vers latines et françaises, l'une italienne, à la louange de l'auteur. Une dédicace spéciale de la traduction latine des vers de Gamon est faite à « M. S. Froissard, premier président en la Chambre des comptes pour Leurs Altesses Sérénissimes à Dole », et datée « d'Arbois, ce xxv décembre M. DC. IX » (fol. 8). Le reste du volume est rempli par des odes, des épigrammes, des idylles, des sonnets, des distiques, etc., dans les trois langues grecque, latine et française.

Plusieurs de ces courtes pièces sont dédiées à des notabilités d'Arbois : le médecin Jacques Domet, gendre du docteur Vuillemin; l'avocat fiscal Jean Bontemps; l'abbé Louis Bresillet; Jean Camus, docteur ès droits. Deux des épigrammes sont dédiées à des prélats de la Franche-Comté : Pierre de la Baume, évêque de Saint-Flour; Jean Doroz, évêque de Nicopolis et auxiliaire du siège archiépiscopal de Besançon (fol. 124 v°). Quelques pièces de vers latins procèdent de l'Arboisien Claude de Glanne, neveu du premier président Froissard.

L'un des plus importants morceaux en vers français de Françoise Pautrard est une « Épitaphe » du cardinal Claude de la Baume, archevêque de Besançon, décédé et inhumé à Arbois en 1584 (fol. 144 v°). Un autre morceau a pour titre : « Le Mercure conduisant les quatre Vertuz représentées après le repas, au sacre du révérendissime évesque de Lozanne, au lieu d'Arboys, en présence de l'illustrissime archevesque de Bezançon et autres évesques » (fol. 181). Cette cérémonie du sacre de Jean de Watteville, comme évêque de Lausanne, eut lieu à Arbois, le 10 avril 1610. L'archevêque de Besançon, Ferdinand de Rye, prélat consécrateur, y fut assisté par son auxiliaire Guillaume Simonin, archevêque de Corinthe, et par Pierre Saunier, évêque d'Autun.

Sur le plat supérieur de la couverture en parchemin du volume, on distingue cet ex-libris : « Ce présent livre est à moy Pierre Mareschal, de Conliège. 1623. »

Environs de l'an 1615. Papier. 220 feuillets. 220 sur 163 millim. Couverture en parchemin.

334. Carmina varia.

Fol. 1 v°. « Dyonisii Catonis disticha, cum commentariis. Cum animadverterem quamplurimos homines graviter errare...

Explicit hic Cato dans castigamina nato. »

Fol. 13. Theoduli Ecloga, cum commentariis :

« Ethiopum terras jam fervida torruit estas,
In cancro solis dum volvitur aureus axis
. . . . . .
Desine quod restat, ne despiratio ledat. »

Fol. 35 v°. Alexandri Neckam liber de nominibus utensilium domus, cum commentariis : « Qui bene vult disponere familie sue et domui

sue et rebus suis, primo provideat sibi in ustensilibus... » — « ... firmiter quisque crediderit, salvus esse non poterit. » — Sur Alexandre Neckam, mort en 1227, il existe un article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, p. 521-523. — Le traité « De nominibus utensilium » a été publié par M. Th. Wright en 1857 et par M. Aug. Scheler en 1867.

Fol. 53. Regulae compoti. « Ad habendum ciclum solarem, secundum Garlandum, sive litteram dominicalem, quod idem est, in proposito, ut patebit, sumatur iste versus :

Filius esto Dei, celum bonus accipe grates. »

Fol. 59. Fragmentum Summae confessorum Raimundi de Pennaforte. « Erudimini, qui judicatis terram. Ista verba preassumpta scripta sunt a psalmista, scilicet David, in secundo psalmo... » — « ...illi qui morantur cum Judeis, unde dicent habere corpus Christi, etc. »

Fol. 72. Summula confessorum, per magistrum Adam, de ordine Praedicatorum, metrice composita.

« Summula de Summa Remundi prodiit ista.
. . . . . .
Quos decantabis in Pasche nocte require.
Finito libro, sit laus et gloria Christo;
Dextera scriptoris benedicta sit omnibus horis. »

Sur cet ouvrage, voyez Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, t. I, p. 735. Voir aussi plus haut, manuscrit n° 226.

Fol. 104. Johannis de Garlandia Facetus.

« Cum nichil utilius humane, credo, saluti
Quam morum novisse modos et moribus uti,
. . . . . .
Finis nempe bonus reddit laudabile pactum.

Explicit Facetus, quem magister Jo. de Garlandia composuit. »

Sur ce poème, voyez la notice de M. Hauréau dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXVII, 2e partie, p. 15.

Fol. 108 v°. Carmen de contemptu mundi.

« Cartula nostra tibi mandat, dilecte, salutes;
Plura videbis ibi, sed non mea dona refutes.
. . . . . .
Hoc tibi dat munus qui regnat trinus et unus.

Explicit liber contemptus mundi. »

Fol. 116. Galfredi fabulae.

« Est lupus, est agnus : sitit hic, sitit ille; fluentum
Limite non uno querit utraque sitis.
. . . . . .
Fabula declarat datque quod intus habet.
Finito libro, sit pastus jure magistro. »

Sur ce recueil de fables, voyez l'ouvrage de M. L. Hervieux, *Les fabulistes latins... Phèdre,* t. I, p. 432-576.

Fol. 134. Aviani fabulae.

« Rustica deflenti parvo juraverit olim,
Ni taceat, rapido quod foret esca lupo.
. . . . . .
Expedit insignem promeruisse necem.
Dicit fessa manus quod et explicit hic Avianus. »

Sur les Fables d'Avianus, voir l'ouvrage de M. Hervieux, *Les fabulistes latins... Avianus et ses anciens imitateurs.* Paris, 1894, in-8°.

Fol. 147. Galfridi de Vino salvo Poetria nova.

« Papa, stupor mundi, si dixero papa *Nocenti*
. . . . . »

Le dernier feuillet, dont le recto avait été collé contre le plat de la reliure, se termine par le vers que voici :

« Scintillas jaciens, velox facundia, tanquam
. . . . . »

Ce vers est le 2071e du poème, qui en compte 2114. — Le poème, qui remonte à l'année 1216, a été publié en entier par Leyser, dans son *Historia poematum medii aevi* (1741), p. 882-978. En dehors de Leyser, on peut consulter sur Geoffroy de Vinesauf, Fabricius, *Bibliotheca latina mediae et inf. aetatis; Histoire littéraire de la France,* t. XVIII, p. 305-312.

Seconde moitié du XIVe siècle. Parchemin. 178 feuillets, tantôt à longues lignes, tantôt à 2 col. 192 sur 135 millim. Gloses en petit texte dans les marges et interlignes. En marge du fol. 127 v°, se trouve le croquis à la plume d'un homme d'armes de l'époque de Jeanne d'Arc. Rel. en bois, couvert de peau chamoisée verte, absolument usée. — (Boisot, n° 133. — 161, H. 19.)

555. « Aurelii Propertii Nautae de amoribus Cynthiae », etc.

Début (fol. 1) : « Liber primus.

Cynthia prima suis miserum me cepit ocellis,
Contactum nullis ante cupidinibus.
. . . . . »

Fin (fol. 94 v°) : Liber quartus.

« . . . . . .
Moribus et celum patuit : sim digna merendo,
Cujus honoratis ossa vehantur equis.
Finis.
Cynthia facundi carmen juvenile Properti
Accepit, famam carminis ipsa dedit. »

Fol. 97. « Epistola Sapphos Lesbiae ad Phaonem Siculum incipit foeliciter.

Nunquid, ubi aspecta est studiose litera destrae,
Protinus est oculis cognita nostra tuis?
. . . . . »

C'est l'épître XV des Héroïdes d'Ovide.

Fol. 102. « Antonius Sinibaldus Florentinus transcripsit Neapoli, M° CCCCLXXV, aug. die XXX. »

Fol. 103 v°-104 v°. Sur chacune de ces pages, un copiste, également florentin, a transcrit quelques sentences et épigrammes en langue latine; la plus importante de celles qui sont versifiées parmi ces petites pièces est signée : « Hieronymus Fortianus. F. »

Ce beau volume ayant été exécuté à Naples, par Antonio Sinibaldi, l'un des copistes attitrés de Ferdinand I^er^, souverain du royaume de ce nom, les armoiries peintes au bas de la première page (*d'argent, à la fasce de gueules*) sont vraisemblablement celles de l'un des personnages qui entouraient ce prince et partageaient ses goûts de bibliophile.

Sur le copiste Antonio Sinibaldi, voy. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. I, p. 226; t. III, p. 357 et 359; également C.-M. Riccio, *Cenno storico della Accademia Alfonsina*, Naples, 1875, plaquette in-8°, p. 3.

Sur deux des feuillets supérieurs de garde, on lit la signature : « Granvele, C. de Cantecroy », c'est-à-dire l'ex-libris de François Perrenot de Granvelle, qui fut l'héritier de la fortune patrimoniale de sa famille. Le volume avait été probablement acquis par le cardinal de Granvelle, durant sa vice-royauté de Naples.

1475. Belle écriture minuscule florentine. Vélin choisi. 104 feuillets. 263 sur 170 millim. Encadrement de première page formé par

des rinceaux qui ressortent en blanc sur un fond multicolore, avec association de figurines d'anges nus, de perruches vertes et de lapins dorés; au bas de cet encadrement est le blason dont il a été parlé plus haut. Demi-encadrement de même style marquant le début de l'épître d'Ovide. Lettrines en or sur cartouches des trois couleurs bleue, rose et verte, avec broderies blanches. Rel. primitive, en carton, couvert de velours noir très usé; tranches ciselées et dorées. — (Boisot, n° 93. — 69, E. 19.)

536. « Liber Eupolemii. »

Commence (fol. 1 v°) :

« Contra Messyam violenti prelia Caci
Detestanda cano : dudum quem fortibus armis
In Dominum pugnasse suum nimiumque potentem
. . . . . »

Finit (fol. 21) :

« . . . . . .
Hoc opus incepi per te ceptumque peregi,
Ut sit lac teneris et fortis fortibus esca.
Explicit liber Eupolemii. »

Ce poème, en deux chants, a pour sujet la lutte de Satan contre le Messie. Fabricius le mentionne dans sa *Bibliotheca latina mediae et infimae aetatis* (t. I, p. 125), mais sans en indiquer l'auteur.

A la suite de ce poème, on a transcrit quelques pièces élégiaques, dont l'une (fol. 21 v°) est consacrée à déplorer la mort d'Anselme de Laon, le célèbre écrivain scolastique :

« Egregius doctor, Laudini gloria montis,
Occidit Anshelmus : mons abit in lacrimas.
. . . . . »

Sur le recto du premier feuillet, une main contemporaine du manuscrit a consigné quelques recettes médicales.

Milieu du XII^e^ siècle. Parchemin. 22 feuillets. 167 sur 104 millim. Rel. en carton, couvert de basane. — (Labbey de Billy.)

537. Matthaei Vindocinensis Tobias, versibus elegiacis.

Commence (fol. 1) :

« Ex agro veteri virtutum, semina morum,
Plantula justicie, pululat ampla seges,
Loth decus hospicii, paciencia Job, Salomonem
Dogma, fides Abraham, spes Symeona probat.
. . . . . »

Finit (fol. 38 v°) :

« . . . . . .
Explicit, expliciunt, Thobiam qui leget victet
Thibiam (?) merita religione sequi. »

Sur l'auteur de ce poème, dédié à Barthélemy de Vendôme, archevêque de Tours, entre les années 1174 et 1206, on peut consulter Fabricius, *Bibliotheca latina mediae et infimae aetatis*, t. V, p. 54 et 55, et M. Barth. Hauréau, *Gallia christiana*, t. XIV, col. 98-99. La Tobiade a eu au moins cinq éditions (Ch. Weiss, *Biographie universelle*).

Au bas du premier feuillet de notre manuscrit est un ex-libris ainsi conçu : « Iste liber est sororum Sancte Clare de Bisuncio. »

Seconde moitié du XIV^e^ siècle. Parchemin. 38 feuillets. 200 sur 135 millim. Rel. en bois, couvert de parchemin.

538. Galteri de Castellione Alexandreis, cum commentario.

En tête du poème est une courte préface qui débute ainsi (fol. 1) : « Moris est usitati cum in auribus multitudinis aliquid novi recitatur, solere turbam in diversa scindi studia... » L'auteur y dit que son Alexandréide lui a coûté cinq années de travail.

Début du poème (fol. 2) :

« Primus Aristotilis inbutum nectare sacro
Scribit Alexandrum ceptroque insignit et armis,
Cicropidas regi rursus confederat, arces
Diruit Aonias, numerosa classe profundum
Intrat, et apellens Asyam de nave sagitat,
. . . . . .
Gesta ducis Macedum, totum digesta per orbem,
. . . . . »

Fin (fol. 107) :

« . . . . . .
Non dedigneris hederam conjungere mitre,
Nam, licet indignum sit tanto presule carmen,
Cum tamen exuerit mortales spiritus artus,
Vivemus pariter, vivet cum vate superstes
Gloria Guillermi nullum moritura per evum. »

Suit une mention de copiste ainsi conçue : « Explicit liber iste, scriptus Castellione super Secanam a magistro Guillermo de Boyaco, anno Domini M° CC° octogesimo quinto, mense junii, die jovis ante festum beati Barnabe apostoli.

In vite meta da tempora, Christe, quieta
Scriptori, qui te petit alme premia vite. »

Dans un article consacré à Gautier de Châtillon, Ginguené dit que ce poète, natif de Lille, tirait son surnom le plus habituel du long séjour qu'il avait fait à Châtillon, « sans que l'on sache positivement dans laquelle des trois ou quatre villes de ce nom qui sont en France ». L'exécution à Châtillon-sur-Seine, en 1285, d'une copie de l'Alexandréide autoriserait-elle à supposer que c'était à ce Châtillon de la Bourgogne que le poète avait emprunté son surnom?

« A la fin du XIII[e] siècle, dit Ginguené, on expliquait l'Alexandréide dans les écoles. » C'est ce qui explique pourquoi les manuscrits que l'on en possède sont chargés de commentaires. Le nôtre est accompagné de gloses marginales et interlinéaires, écrites de la même main que le texte.

L'Alexandréide a eu plusieurs éditions. La dernière et la meilleure, celle de M. Mueldener, est de l'année 1863. Ginguené a donné l'analyse de ce poème dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 100-119.

Le verso du dernier feuillet montre une grossière figure de la division du globe terrestre en trois parties : l'hémisphère supérieur est occupé par l'Asie, l'hémisphère inférieur par l'Europe et l'Afrique avec la mer Méditerranée entre les deux.

Au verso du plat supérieur de la reliure, on a collé un dessin à la plume, sur papier, du XV[e] siècle, représentant quatre figures d'animaux : un singe, un ours, un daim et un éléphant portant une tour.

1285. Parchemin. 108 feuillets à 3 col., dont les deux latérales renferment le commentaire. 230 sur 170 millim. Rel. en bois, couvert de peau chamoisée verdâtre. — (156, J. 19.)

539. Stephani Bercin, Vesuntini, poemata.

Le contenu de ce recueil peut être énuméré ainsi :

Fol. 1. « Jacobus Salinensis ad eximium lectorem epigramma. »

Fol. 2. « Bellum Hannoniense in Picardos. » — C'est un poème épique sur la campagne du duc d'Alençon, contre Charles-Quint, dans les Pays-Bas, et particulièrement sur l'épisode de la surprise d'Hesdin, en 1521. — Début :

« Dura tripartitum varie diffusa per orbem
Arma cano, Belgasque duces gentemque subactam,
Federa Britanni prisco data tempore regis
Liligero. . . . . »

Fol. 52. « Exclamatio in nostre tempestatis malitiam. Argutissimi utriusque juris interpretis ac sedulissimi urbis Vesuntine olim moderatoris, domini Karoli Bercin, patris mei, epicedium sive nenia. » — Charles Bercin, d'une vieille famille de Besançon, qui avait donné son nom à l'une des rues de cette ville, compta parmi les membres de l'administration municipale de Besançon; c'est ainsi qu'il faut entendre l'expression : « urbis Vesuntine olim moderator. »

Fol. 58 v°. « Aliud de eodem. »

Fol. 59 v°. « Epigramma ad sanctam Genovepham. »

Fol. 60 v°. « In laudem eximii domini, domini Antonii Bercini, patrui mei, in utroque jure meritissimam lauream obtinentis, epigramma. » — Antoine Bercin, chanoine et écolâtre du chapitre métropolitain de Besançon, mourut en 1537.

Fol. 61 v°. Trois autres pièces à la louange du même chanoine.

Fol. 64. « Ad argutissimum legum interpretem magistrum Guilielmum Bercin, patruum meum, epigramma. »

Fol. 64 v°. Deux autres pièces de vers à la louange du même jurisconsulte.

Fol. 66. « Ad profundum utriusque jurisprudentie elucidatorem magistrum Richardum Bercin, de me imprimis bene meritum, Stephani Bercin epigramma. » — Richard Bercin devint chanoine de Besançon et mourut en 1562. — Fol. 66 v°. Seconde pièce à la louange du même jurisconsulte.

Fol. 67 v°. « In laudem magistri Joannis Francisci, viri mihi nunquam satis laudati, epigramma. » — Ce Jean François fut le coadjuteur et le successeur d'Antoine Bercin dans sa prébende canoniale; il mourut en 1555.

Fol. 68. « In laudem magistri Stephani Villani, preceptoris mei, viri disertissimi, carmen. »

Fol. 70. « De Hercule. »

Fol. 71. « Ad medice artis professorem. »

Fol. 72. Cinq pièces de vers à la louange de S. Claude.

Fol. 75 v°. « Aliud ad sanctum Nicolaum, clerorum patronum. »

Fol. 76 v°. « Aliud ad sanctum Stephanum. »

Fol. 79 v°. « De Marone, poetarum principe, epigramma. »

Fol. 80 v°. « Ad necessarium qui socii mortem luget. »

Fol. 81 v°. « De divo Jacobo. »

Fol. 85. « De viris illustribus » (Scevola, Romulo, Quinto Curtio, etc.).

Première moitié du XVI^e^ siècle. Papier. 104 feuillets. 198 sur 140 millim. Réglure à l'encre carminée. Au fol. 2, lettrine peinte en camaïeu sur fond d'or, englobant une fleur peinte à l'aquarelle. Rel. en carton, couvert de veau gaufré : sur chacun des plats le nom du possesseur du volume, Antoine Bercin, oncle de l'auteur, a été imprimé en gaufrure, avec cette formule : DOMINVS. ANTONIVS. BERCIN. Tranches ciselées et dorées. Dos remplacé, au XVIII^e^ siècle, par un rapiècement en basane, qui porte un titre erroné.

340. Joannis Christophori Bizet, Palmensis, carmina latina.

Jean-Christophe Bizet était recteur du collège de Baume-les-Dames. Beaucoup de ces pièces de vers sont relatives aux troubles religieux et aux irruptions des luthériens. Quelques-unes concernent les événements de famille de l'auteur et ses relations avec ses élèves, la dédicace d'un nouveau collège à Baume-les-Dames (fol. 111 v°), les louanges des saints spécialement honorés dans cette localité. Mentionnons aussi des pièces sur la fontaine de Vercel (fol. 27 v°), sur le bourg de Vuillafans (fol. 34 v°), etc.

Deux pièces peuvent être datées. L'une est intitulée (fol. 30 v°) : « Catalogus calamitatum quas Europa septentrionalis sustinuit, anno Domini currente 1524. » La seconde a pour titre (fol. 127) : « De Caesaris triumpho et morte principis Auraïcensis augustaeque Margaritae, necnon de exundatione qua ferme Roma deleta est [dialogus]. » Les événements qui font le sujet de cette dernière pièce se rapportent aux années 1527 et 1530.

Sur le premier feuillet, un écusson mi-parti renferme deux couples de lettres enlacées : CH., d'une part ; B. P., de l'autre Dans l'intérieur de la première grande lettre (fol. 2), un second écusson, également mi-parti, renferme les deux lettres enlacées I et B. La traduction de ces initiales est donnée dans l'ornementation de la première lettre ; on y lit : IEHA BIZET et « Joannes Christophorus Bizet », prénoms et nom de l'auteur des poésies.

Environs de l'année 1530. Papier. 138 feuillets. 273 sur 200 millim. Le premier mot de chaque pièce, écrit en capitales rouges, vertes et brunes, débute par une grande lettre composée de traits de plume et de figures fantastiques des trois couleurs ci-dessus mentionnées. Certains mots des titres sont écrits en rouge vermillon et en vert clair.

Rel. en carton, couvert. de parchemin. — (Légué par le bibliothécaire Charles Weiss.)

541. « Hieronymus ab Augustis, physicus. » Carmina, etc.

Fol. 1 v°. Épître à Antoine Perrenot, évêque d'Arras, le futur cardinal de Granvelle, à qui l'auteur dédie les trois opuscules que renferme ce volume, en rappelant à ce prélat qu'il s'était rencontré avec lui sur les bancs de l'Université de Padoue. Cette dédicace paraît remonter aux environs de l'année 1540.

Fol. 2. « De Caesaris gestis ac laudibus.

Incipiam Europe casus Libyeque labores
Exactos canere et miserantem incendia Martis
Coelicolum regem, solio qui primus ab alto,
. . . . . .
Dilecte Veneri ludunt per gramina Nymphe,
Cum Baccho Satyrisque et ruricolis Sylvanis
Letitiaque fremunt urbes et moenia plaudunt.

Finis, laus Deo. »

C'est un poème sur les exploits de Charles-Quint contre les Turcs.

Fol. 16. « De sectione orbis.

Diducto late monstratas aequore terras,
Queque jacens vasto claret minor insula ponto,
. . . . . .
Ni tamen egrediens Capricorni e tramite cursus,
Majorem objecto prodiret acumine in Arcton. »

C'est une description du globe terrestre, divisée en trois livres.

Fol. 55. « De bello gerendo adversus Turcas quaestio. Summa ejus quod in questione deducitur hec est : an ultro Turcas bello invadere debeat hac tempestate Carolus V, Romanorum imperator... » — « ... Sed finem faciam, orans vos omnes atque obsecrans ut sic existimetis non hec me attulisse arrogantia aliqua majoris prudentie, sed instinctu quodam pietatis et studio vestri admirabili. » C'est une consultation affirmative sur la légitimité d'une nouvelle guerre de Charles-Quint contre les Turcs.

Environs de l'année 1540. Écriture moulée, étant apparemment celle de l'auteur. Papier. 69 feuillets. 200 sur 147 millim. Quelques lettres initiales écrites en caractères dorés. Rel. du XVI^e^ siècle, en carton, couvert de maroquin olive, avec dorures de style italien sur chacun des plats; traces de quatre paires de cordons ayant servi à

fermer le volume; tranches ciselées et dorées. — (Boisot, n° 136. — 150, I. 19.)

542. Hieronymi Oliverii Augusti (vel ab Augustis) carmina, etc.

Fol. 1 v°. « Hieronymi Augusti, physici poeteque laureati, epigrammatum tumulorumque liber unicus... Operis dedicatio ad Cesarem [c'est-à-dire Charles-Quint] :

I, liber, augustas magni pete Caesaris aedes,
Invicte cupiens oscula ferre manu.
. . . . . »

Au nombre des épitaphes, se trouve une pièce de vers sur la mort de Nicolas Perrenot de Granvelle, garde des sceaux de l'empereur Charles-Quint, décédé à Augsbourg, le 28 août 1550 (fol. 9).

Fol. 14. « P. Gallimachi elegia ad Fanniam amicam, de vitando fastum. »

Fol. 15. « Galatea P. Bembi. »

Fol. 16 v°. « M. Antonii Flaminii, eligentis sibi quietem Neapoli, elegia. »

Fol. 19. « Petri Bembi hymnus ad S. Stephanum. »

Fol. 20. « P. Virg. Maronis vita. »

Fol. 22. « De mulierum pulchritudine. »

Fol. 22 v°. « Centones Virgiliani de origine monachorum. »

Fol. 31. « Mosella Ausonii », avec un commentaire géographique et philologique.

Fol. 36. « Giochi amorosi. »

Fol. 44. Hieronymi Augusti « de Cupidine a Musarum sedibus exulare jusso », liber unicus :

« Jam satis Idalie risus effinegre matris
Ac pueri fraudes latum grassantis in orbem
. . . . . »

Fol. 60. Ejusdem « de imperio Romano in pristinam gentem ac dignitatem restituto, liber unicus, palinarchia.

Jactatum imperium canimus revocataque regna
Romuleam in gentem divumque ut jussa secutus,
Austrius afflictis rebus succurrerit heros.
. . . . . »

Fol. 84. « Reverendissimo et illustrissimo domino D. Antonio Perenoto, Atrebatensi episcopo, Hieronymus Oliverius Augustus salutem.

Qui mundi speciem formamque tabulis ac litteris exprimere conati sunt... » — Fol. 86. « De partitione orbis libri quatuor.

Diducto late monstratas aequore terras
Queque sedens vasto claret minor insula punto,
Immanesque sinus et sparsas gentibus oras
. . . . . .
Ille quidem penitus divini numinis expers
Invalida obscuras concepit mente tenebras,
Si non aeternum pulchrique bonique parentem
Pretulerit gratisque animis veneratus amabit.

Finis. »

Cette description poétique du globe n'est qu'une rédaction développée du « De sectione orbis » du même « Hieronymus Oliverius Augusti ». (Voir le manuscrit précédent.)

Fol. 149. « Quia christianus sit religione poeta et familia natus augusta, de Christo ac Carolo quinto, Cesare semper augusto, canere prelegit, omissis aliis argumentis que populum permovere ejusque favorem conciliare sibi poterant. Carminum liber primus.

Diverso crepitans spiritus impetu
Urget me tumidis tendere fluctibus
Undantis populi . . . . . »

Ce premier livre est consacré aux louanges de Charles-Quint et de son fils Philippe II. L'une des pièces qu'il contient (fol. 158) a pour objet de glorifier l'évêque d'Arras, Antoine Perrenot, le futur cardinal de Granvelle, dont l'auteur, le médecin-poète « Hieronymus Oliverius Augusti », avait été, ainsi qu'il a été dit à propos du manuscrit précédent, le condisciple à l'Université de Padoue. Le second et dernier livre traite de Dieu et du mépris du monde.

Fol. 185. Pièces de poètes italiens, en tête desquelles se trouve celle-ci, traduite en vers français : « Le sacrifice de misser Eurialo d'Ascoli, traduict de l'italien en françois :

D'un vray amant, dame, pour faire office
A vous me rendz en grand subgection;
Et s'il vous plaict prendre ce sacrifice,
Mon propre corps sera l'oblation.
. . . . . »

Seconde moitié du XVI^e^ siècle. Écriture de plusieurs mains. Les pièces que nous avons ici de « Hieronymus Oliverius Augusti » paraissent écrites de sa main. Papier. 207 feuillets. 286 sur

195 millim. Rel. en carton, couvert de veau, de la fin du XVI[e] siècle. — (Boisot, n° 19. — 39, H. 19.)

543. « Carmina honoribus aeternaturis diei nominalis Davidis, viri clarissimi admodum et excellentissimi domini Davidis Megerlini, V. I. D. celeberrimi patrisque dilectissimi, dicata a filiis, filiabus aliisve bonis, anno a partu Ἀειπαρθένου M. D. C. XXX. VIII. »

Fol. 2. Pièce de vers latins, signée : « Petrus Megerlinus, bon. art. studiosus. »

Fol. 3 v°. Pièce de vers latins, signée : « Amadeus Megerlinus, p. t. humaniorum studiosus. »

Fol. 4 v°. Pièce de vers latins, signée : « David Megerlin, quadrimulus. »

Fol. 5 v°. Pièce de vers latins, signée : « Christof Kempf, ex-rector. »

Fol. 7 v°. Pièce de vers allemands, signée : « Felicitas Megerlinin. »

Fol. 8. Pièce de vers allemands, signée : « Judith Aignerin. »

Fol. 10. Ode latine (avec musique) : « Haec ode, genere sapphico conscripta inque diem nominalem D. D. Davidis Megerlini, V. I. D. ad notas praesentes modulanda, composita est a Petro Megerlino. »

Deux pièces de vers latins, sur feuilles volantes, ont été jointes à ce recueil : l'une est datée du 20 novembre 1662, l'autre du 7 juin 1670. Cette dernière est une ode sur la naissance, à Montbéliard, du prince Léopold-Eberard, fils du duc Georges de Würtemberg-Montbéliard.

David-Frédéric Megerlin, vraisemblablement petit-fils de celui qui fut l'objet des *Carmina* de ce recueil, remplit, jusqu'en 1734, les fonctions de recteur du gymnase et de second pasteur de l'église allemande de Montbéliard. (Ch. Weiss, art. Megerlin, dans la *Biographie universelle*.)

Ce manuscrit paraît provenir de la bibliothèque de Jean-Werner Huber, de Bâle.

XVII[e] siècle. Écritures diverses, d'aspect allemand. Papier. 11 feuillets à longues lignes ou à 2 col., plus 2 feuilles volantes. 198 sur 163 millim. Le titre (fol. 1) est englobé dans une guirlande ovale, de fleurs et de fruits, peinte à l'aquarelle. Manuscrit placé sous une chemise. — (Labbey de Billy.)

544. « Risus, carmen. »

Commence (page I) :

« Magna canant, queis musa favet, queis auctor Apollo
Ridet et aonios nascentibus indidit ignes.
. . . . . »

Finit (page 11) :

« . . . . . .
Dum risum risusque modos et commoda dixi,
Felix! si potui vestras hoc carmine curas
Fallere, nec vestri merear ludibria risus!
Cecini. »

Ce poème est dédié à Paul d'Albert de Luynes, le futur cardinal, alors évêque de Bayeux, siége qu'il occupa de 1729 à 1753.

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Papier. 11 pages. 230 sur 183 millim. Couvert. en papier marbré.

545-549. « Thesaurus, vel selectae ex variis poetis sententiae... Lutetiae Parisiorum, an. M. D. CC. LXIX. J. J. Aubert fecit. » — Cinq volumes.

1769. Papier. 442, 477, 489, 486 et 486 pages. 177 sur 105 millim. Vignettes gravées, réparties dans les volumes et servant à encadrer les titres. Rel. en carton, couvert de veau écaille; tranches dorées.

550. La Bible, mise en vers français par Herman de Valenciennes. Incomplet du commencement, par suite de l'enlèvement du premier feuillet :

« Si dist qu'il feroit femme qui lui aideroit,
Et puis elle créé, il leur enseigneroit
Comment chascun d'eulx deux bien se gouverneroit
Purement, saintement, ou lieu où les metroit
. . . . . »

Finit :

« . . . . . .
Et de cestuy rommant faiz ci conclusion,
En priant le vray Dieu qu'il nous face pardon,
En nous montant *in secula seculorum.*
Amen.

Ci finist l'abregié de la Bible, appelé l'Ovide des Pères, lequel fist et compila Metheores Hermen, docteur profès en la saincte page de théologie, lequel il mist en ceste fourme pour et en accomplissement de Philippe Dieudonné, roy de France, ayoul du beneoist mon-

seigneur saint Loys, qui glorieusement, saintement et dignement regna en France. »

Ce texte paraît appartenir à la rédaction de l'œuvre de Herman de Valenciennes, qui est représentée par le manuscrit de Chartres n° 620 (ancien 261) et le manuscrit n° 24387 du fonds français de la Bibliothèque nationale). Voir Jean Bonnard, *Les traductions de la Bible en vers français au moyen âge;* Paris, 1884, in-8°, p. 11-41.)

Fin du XIV^e^ siècle. Parchemin. 97 feuillets. 285 sur 188 millim. Lettrines de diverses couleurs, sur fond d'or bruni, avec vignettes d'or, d'azur et de rose carminé. Lettres initiales en or bruni sur cartouches mi-partis de bleu et de rose carminé. Titres des chapitres en rouge vermillon. Petites miniatures, au nombre de cinquante-deux, représentant avec finesse des scènes de l'Ancien Testament et du Nouveau. Vol. dérelié.

551. Les miracles de la Vierge, mis en vers par Gautier de Coincy. Début (fol. 1) :

« A la loenge et à la gloire,
An remenbrance et en mémoire
De la roine et de la dame,
Qui je comant mon cors et m'ame,
. . . . . »

Fol. 166 v°. « De miseria hominis et dubitatione mortis. »
Fin (fol. 180 v°) :

« . . . . . .
La mère Diex, qui affinée
Est plus n'est en fornaisse ors fins,
Si finement affint noz fins
Qu'avoir puissons la joie fine,
Que ne defaut ne ne define,
A cest vers ci mon livre fin :
Diex nos maint touz à bone fin.
Amen! Amen! Amen! »

Le texte complet de cet ouvrage a été publié par M. l'abbé Poquet, d'après un manuscrit du séminaire de Soissons, en un gros volume in-4° qui a pour titre : *Les Miracles de la sainte Vierge,* par Gautier de Coincy; Paris et Laon, 1857. Voir en outre *Zeitschrift für romanische Philologie,* t. VI, p. 325-346, et *Archiv für das Studium der neueren Sprachen,* t. LXVII, p. 233-268.

Le manuscrit, ainsi édité, a été l'objet d'une dissertation de M. L. Delisle, publiée dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie*

des inscriptions, année 1867, p. 262-266, et reproduite dans le *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* t. III, p. 324-327.

Sur Gautier de Coincy, moine de Saint-Médard de Soissons, qui exerçait son talent de rimeur au début du XIII^e^ siècle, on peut lire un article d'Amaury Duval dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. XIX, p. 843.

Notre manuscrit, qui se rapproche de l'époque à laquelle écrivait l'auteur, est revêtu d'une reliure de la fin du XV^e^ siècle, en bois couvert de veau; l'un des plats porte en gaufrure un grand écusson, surmonté d'un casque avec lambrequins et renfermant les armoiries d'un comte de Neuchâtel en Suisse, vraisemblablement celles de Philippe de Hochberg, qui posséda des seigneuries en France et y rendit des services aux rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

Dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, ce volume était la propriété de François-Charles Sonnet, de Vesoul, jurisconsulte, auquel Ch. Weiss a consacré quelques lignes dans la *Biographie universelle.* Ce possesseur a inscrit, au bas du fol. 1, un ex-libris ainsi conçu : « A moy François Charle Sonnet. — Decipimur specie recti. »

Milieu du XIII^e^ siècle. Parchemin. 180 feuillets à 2 col. 345 sur 245 millim. Les colonnes sont encadrées de lourds filets, où l'or bruni est associé au bleu pâle et aux nuances de pourpre et de vermillon : les épanouissements de ces filets comportent souvent des figures d'animaux fantastiques; de petites scènes militaires ou villageoises, quelquefois des batailles d'animaux, se voient sur les lignes transversales des encadrements. Les lettres initiales et finales de chaque vers sont mises en vedette : les premières ont alternativement la couleur rouge vermillon et la couleur bleue. Beaucoup de lettrines sur fond d'or sont semées dans l'ouvrage. La première partie est richement pourvue de tableaux en miniature. Des places avaient été réservées pour ces tableaux dans le reste du volume; mais le peintre n'est pas allé au delà de la première moitié de sa tâche. Ces miniatures, au nombre de 194, sont assez grossières : elles traduisent naïvement les miracles racontés dans le texte; les costumes des personnages qui y figurent sont ceux du temps du roi S. Louis; les fonds sont le plus souvent en or bruni. Rel. décrite plus haut. — (Boisot, n° 48. — 113, H. 19.)

552. Fragments d'un poème français sur Barlaam et Josaphat. Début :

« Il establist en mi la vile
Une eglise grant et nobile
El non de nostre Sauveor
. . . . . »

On connaît trois versions françaises en vers de la légende de Barlaam et Josaphat : l'une de l'Anglo-Normand Chardri, trouvère du commencement du XIII[e] siècle; la seconde d'un auteur appelé Gui de Cambrai, qui l'écrivit vers 1240; la troisième, représentée par des manuscrits de Tours et de Carpentras, est anonyme. C'est à cette dernière que se rapportent les fragments signalés plus haut, mais notre texte est plus ancien et à divers égards meilleur que ceux de Tours et de Carpentras. (Cf. *Barlaam und Josaphat, französisches Gedicht des dreizehnten Jahrhunderts, von Gui de Cambrai, nebst auszügen aus meheren andern romanischen Versionen,* herausgegeben von Hermann Zotenberg und Paul Meyer; Stuttgart, 1864, in-8°.)

Les fragments qui font l'objet de la présente notice ont été examinés et mis en ordre par M. Paul Meyer en 1865.

XIII[e] siècle. Parchemin. 28 feuillets ou fragments de feuillets, sans compter le fol. 16 *bis*. 160 sur 118 millim. Fragments groupés sous une chemise.

553. Roman de la Rose, etc.

Commence (fol. 1) :

« Maintes gens dient qu'én songes
N'a se fables non et mençonges;
. . . . . »

La seconde partie du Roman de la Rose est précédée de la note suivante (fol. 26) : « Yci fine maistre Guillaume de Saint-Amour, dit de Lorris, et cy après commença maistre Jehan Clopinel dit de Meun. »

Finit (fol. 142) :

« . . . . . .
Ainsy oy la rose vermeille,
A tant fu jour, et je m'esveille.
Explicit le Rommant de la Rose
Où l'art d'amours est toute enclose. »

Fol. 142 v°. « Cy commence le codicile maistre Jehan de Meun, en françois.

Diex ait merci des trespassez !
Car dez biens qu'il ont amassez,
Dont il n'orent onques assez,
Ont il toute leur part eue.
. . . . . .
Et quant vous aurez là sceu

Que de ce feustes déçeu,
Que vous ne m'avez paz creu,
A tort vous en repentirez. »

Fol. 143. « Cy après s'ensuit le Codicile maistre Jehan de Meun, en latin.

Miserere deffunctorum,
Theos, partem quos bonorum
Suam nec sat gregatorum
Totam constat habuisse
. . . . . .
Et tunc statim senseritis
Quam decepti fueritis,
Quod hic michi non creditis
Heu! heu! sero penitentes.
Explicit. »

Sur ce Codicille, voir les *Manuscrits françois* de Paulin Paris, t. VI, p. 237-238.

Fol. 143 v°. « Cy après commence le Testament maistre Jehan de Meun.

Li Pères et li Filz et li sains Esperis,
Un Dieu en trois personnes aourez et chiériz,
Tiengne les bons en grace et retourt les péris
Et doint que cil traitiés soit à m'âme méris!
. . . . . »

Le « Testament de maistre Jehan de Meung » se trouve à la suite de la plupart des éditions du Roman de la Rose.

Fol. 157 v°. « Cy commencent les VII articles que maistre Jehan de Meun fist.

O glorieuse Trinité,
Une essance en vraye unité,
En trois singulières personnes,
En souveraine mageste
Qui un Dieu de toutes pars sonnes
. . . . . »

C'est l'opuscule que la plupart des éditions du Roman de la Rose donnent sous le titre de « le Trésor de maistre Jehan de Meung ou les sept articles de la foy ». Un manuscrit donne cette pièce à Jean Chapuis, et Paulin Paris tendait à croire cette attribution fondée (*Manuscrits françois*, t. III, p. 175). Notre manuscrit dit expressément le contraire dans cette souscription finale (fol. 163 v°) : « Explicit le

livre des sept articles de la foy, que maistre Jehan de Meun fist à son trespassement. Dieu mette son âme en paradis. Amen. »

L'ex-libris suivant se lit dans la marge du fol. 1 : « Janus Caecilius Frey, e Foro Tiberii, Aureliis, 32 assibus, anno CIↃ IↃCVI [1606]. » Jean-Cécile Frey, médecin, philosophe et poète, né vers 1580, à Keiserstuhl (*Forum Tiberii*), dans le duché de Bade, professa dans plusieurs collèges de l'Université de Paris et mourut en cette ville, le 1er août 1631 (*Biographie universelle,* art. de M. Weiss).

Seconde moitié du XIVe siècle. Parchemin. 163 feuillets à 2 col. 320 sur 255 millim. Première page encadrée de bordures composées d'une suite de demi-fleurs de lis alternativement d'or et d'azur, avec broderies alternativement en noir et en rouge vermillon. Des places avaient été réservées, dans les six premiers feuillets, pour de petites miniatures qui n'ont pas été peintes. Rel. de la première moitié du XVIIe siècle, en carton, couvert de veau. — (Boisot, n° 47. — 118, H. 19.)

554. Œuvres poétiques d'Alain Chartier.

Les pièces comprises en ce volume se succèdent dans l'ordre suivant :

Fol. 1. « Le bréviaire des nobles. » — Fol. 11. « Complainte d'amours. » — Fol. 15. « La belle dame sans mercy. » — Fol. 32. « Accusation contre la belle dame sans mercy, faicte par maistre Baudet. » — Fol. 45. « Parlement contre la belle dame sans mercy. » — Fol. 64. [Copie des lectres envoyées par les dames à maistre Alain.] — Fol. 64 v°. « Copie des lectres des dames en rithme envoyées à maistre Alain. » — Fol. 66 v°. « Copie de la requeste baillie aux dames par aucuns contre ledict maistre Alain. » — Fol. 68. « La copie de la lectre envoyée aux dames par rithme contre ledict Alain. » — Fol. 71 v°. « Cy s'ensuit le songe de maistre Alain. » — Fol. 73 v°. « Cy s'ensuit la responce que maistre Alain fist au dieu d'amours. » — Fol. 76 v°. « Cy s'ensuit la responce faicte à maistre Alain par les dames. » — Fol. 79 v°. « Cy s'ensuit une complainte d'amours que l'on dit autrement la belle dame à mercy... » — Fol. 87 v°. « Cy s'ensuit le débat de réveille-matin. » — Fol. 95 v°. « Hier soir retrait à l'ombre d'un tapis. » — Fol. 107. « Balade : Il n'est dangier que de villain. » — Fol. 107 v°. « Cy après s'ensuit l'ospital d'amours. » — Fol. 134 v°. « Qui de viel fer aiguilles forge. » — Fol. 141. « De chemise bue en larmes. » — Fol. 161. « Le passe-temps Michault. »

— Fol. 176 v°. « Pensant, songeant, à demy troublé. » — Fol. 212 v°. [Dialogue du saige et du fol.] — Fol. 214 v°. « Balade : Il n'est trésor, bien dire l'os. »

Le copiste a signé : « Ja. de Bosco. » (Fol. 214 v°.)

Seconde moitié du XV[e] siècle. Papier. 214 feuillets. 208 sur 140 millim. Rel. contemporaine de la copie, en bois, couvert de veau. — (« Ad usum Capucinorum conventus Vesuntionensis. »)

555. « Farce joyeuse et récréative à trois personnages, assavoir Tout, Chacun et Rien..., fait pour Jaques Gilot, de Rainnans, le 10 d'apvril 1610. »

Le titre de cette pièce porte en épigraphe :

« Quand tout les biens on péseroit,
Encontre Rien on treuveroit
Que Rien est plus pesant encore ;
C'est donc Vanité qu'on adore. »

Rainans, qui paraît avoir vu éclore cette pièce facétieuse, est un village du Jura (arrondissement de Dole, canton de Rochefort).

En tête d'une copie qu'il avait faite de cette pièce, en 1826, le bibliophile Guillaume dit avoir suivi l'orthographe d'un imprimé qu'en possédait Ch. Duvernoy, de Montbéliard. « Je ne connais, ajoute-t-il, aucun autre exemplaire de cette moralité. » La pièce a été réimprimée par de Monmerqué, dans le tome VI des *Mélanges de la Société des bibliophiles françois* (Brunet, *Manuel du libraire*, 5[e] édit., t. II, col. 1180). Voyez en outre le numéro suivant du présent catalogue.

Début du XVII[e] siècle. Papier. 7 feuillets. 150 sur 91 millim. Couvert. en papier marbré rouge.

556. Anciennes poésies françaises, copiées par le bibliophile Guillaume.

Fol. 3. « Cy après est une description faicte à l'honneur de la noble cité de Besançon. » — Dithyrambe qui paraît avoir été composé au début du XVI[e] siècle ; Guillaume dit l'avoir extrait d'un volume qui faisait partie des archives de la ville de Besançon.

Fol. 15 v°. « Ballade » à Dieu, en faveur des biens de la terre.

Fol. 17. « C'est le songe de la Pucelle. » — Il s'agit de l'opuscule mentionné par Brunet, sous le n° 15934 du *Manuel du libraire*, 5[e] édit.

Fol. 31. « Le débat de la dame et de l'amant. » — Cette pièce de Henri Baude est décrite par Brunet sous le n° 1348 (*Manuel*, 5e édit.).

Fol. 45. « La charge du cerf des cerfz, composé (*sic*) par Pierre Gringore. » (Brunet, *ibid.*, n° 13320.)

Fol. 52. « Farce joyeuse et récréative à trois personnages, à sçavoir, Tout, Chacun et Rien..., fait pour Jaques Gilot, de Roinnans, le 10 d'apvril 1610. » — Copie faite sur un exemplaire imprimé, communiqué à Guillaume par Ch. Duvernoy, de Montbéliard. (Voir le manuscrit précédent.)

Fol. 59. « Ballades », dont deux par « Odo de Granson », ainsi qu'un rondeau et un virelai.

Fol. 64. « Les souhaitz du monde. » (Brunet, *ibid.*, n° 13599.)

Fol. 69 v°. « Le dict des pays joyeulx avec les condicions des femmes. » (Brunet, *ibid.*, n° 13475.)

Fol. 72. « La complaintte que faict l'amant à sa dame par amours. » (Brunet, *ibid.*, n° 13943.)

Fol. 78. [Complaintes et enseignemens de François Guerin à son fils.] (Brunet, *ibid.*, n° 13256.)

Le bibliophile Guillaume, qui a réuni les pièces composant ce recueil, était juge au tribunal de Besançon ; il est mort dans cette ville, en 1848.

1826. (Le copiste a daté l'une de ses notes du 10 septembre de cette année.) Papier. 129 feuillets. 198 sur 153 millim. Demi-rel. basane rouge.

557. Pièces de vers français.

Fol. 1. « Le vieillard de Crotone.

Un pieux solitaire, accablé sous les ans,
Désireux de revoir le spectacle des champs,
. . . . . »

Fol. 5. « Philette, idille.

Au déclin d'un beau jour, le vertueux Philette,
Suivi de son enfant, monta dans sa barquette
. . . . . »

Fol. 9. « Hymne à l'Éternel.

Muse, changeons de ton, viens chanter le Seigneur,
Sur la harpe sacrée exaltons sa grandeur
. . . . . »

Fol. 11. « Mirtile.

Sur le soir d'un beau jour, le fortuné Mirtile
Avait quitté le toit de son champêtre asile
. . . . . »

Ces quatre pièces de vers sont signées d'un S.

Fin du XVIII^e^ ou commencement du XIX^e^ siècle. Papier. 12 feuillets. 190 sur 140 millim. Feuilles sous une chemise.

558. Pièces de vers sur la naissance du prince Léopold-Clément de Lorraine, par l'abbé d'Olivet.

Page 1. « Ad serenissimum Lotharingiae principem, recens natum, genethliaca ode. » — Page 3. « Sur le même sujet : madrigal. » — *Ibid.* « Les vers précédens, et latins et françois, aïant paru à la cour de Lorraine vingt-quatre heures après la naissance du nouveau prince, S. A. R. Mgr le duc Léopold fit présent de sa médaille à leur auteur ; ce qui a donné lieu à la pièce suivante : Remerciement à S. A. R. Mgr le duc de Lorraine. » — Cette dernière pièce se termine par les vers suivants (page 6) :

« . . . . . .
Je ne comptois encor que mon cinquième lustre,
Quand, par un monument illustre,
Tu consacras mon nom à l'immortalité :
Ce sera pour jamais une marque certaine
Des premiers succès de ma veine,
Mais beaucoup plus de ta bonté. »

L'abbé d'Olivet, né à Salins en 1682, avait en effet vingt-cinq ans, en 1707. Le prince dont il célébrait la naissance mourut en 1722.

En tête de cette plaquette est une note du bibliophile Guillaume, de Besançon, qui en avait été le possesseur.

1707. Autographe. Papier. 6 pages. 168 sur 110 millim. Couverture en papier glacé.

559 Poésies françaises de Voiture, Bensérade, Sarrasin et autres littérateurs de la période moyenne du XVII^e^ siècle.

Quatre-vingt-huit pièces : élégies, épîtres, églogues, sonnets, madrigaux, stances, etc. Ces pièces, écrites dans le style de la *préciosité*, émanent du milieu littéraire auquel présidait la duchesse de Longueville : la plupart lui sont dédiées. Parmi elles se trouvent les sonnets

d'*Uranie* et de *Job*, le premier de Voiture et le second de Bensérade, qui partagèrent la cour en deux camps d'admirateurs; viennent à la suite la *Glose* de Sarrasin sur ces deux sonnets et plusieurs autres pièces également sur ce thème. Beaucoup de ces pièces doivent être inédites, car nous n'avons réussi à en repérer que quatorze dans les œuvres imprimées de Voiture, de Bensérade, de Sarrasin et de M^lle^ de Scudery.

Sur le premier feuillet de garde est la signature « Larochefoucauld », mais ce n'est pas celle de l'auteur des *Maximes*.

Période moyenne du XVII^e^ siècle. Transcriptions de cinq écritures différentes. Papier. 113 feuillets. 317 sur 200 millim. Couvert. en parchemin.

560. Poésies diverses, par Fabio Brulart de Sillery, évêque de Soissons, et par Maucroix. — Réflexions diverses.

Voici les titres de quelques-unes des principales pièces de vers : Fol. 93 v°. « Eglogue au Roy sur la paix », composé en 1680. — Fol. 91. « Stances à Mgr et à M^me^ la princesse de Conty sur leur mariage. » — Fol. 85 v°. « Ode sur le retour de la guerre en 1688. » — Fol. 80. « Ode composée en un certain temps de la vacance, où je me chargé (*sic*) plus particulièrement du gouvernement du diocèse de Soissons. 1691. » — Fol. 78 v°. « Ces vers ont étés faits par M. de Maucroix, chanoine de la catédrale de Reims : Damon et Tirsis. » — Fol. 71. « Ode à M. Conrart », par Maucroix. (Cf. édit. L. Paris, Reims, 1854, 2 vol. in-12; t. I, p. 60.) — Fol. 66 v°. « Ode à Mgr le prince de Conty. » — Fol. 64. « Le sommeil de Diane, poèsme. » — Fol. 54. « Ode sur la guerre. » — Fol. 52. « Discours au Roy, par le mesme M^r^ de Soissons, à l'âge de 19 ans. 1679. » — Fol. 50. « Paraphrase, par le mesme, du pseaume *Super flumen Babylonis,* himne. » — Fol. 48 v°. « A M. le chevallier de Silleri... : il mourut à la bataille de Sintzeim, âgé de 20 ans, et fut fort regretté de M. de Turenne, dont il étoit ayde de camp. » — « Ode à M. de Maucroix. » (Au verso d'un plat de reliure.)

Plusieurs de ces pièces de vers sont accompagnées d'une indication de nom d'auteur ainsi formulée : « Par M. de Soissons. » — L'éloge de cet écrivain, qui fit partie de l'Académie française, est dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* t. III, p. 321-325.

Fol. 3. « Réflections (*sic*) diverses », en 63 articles, dont le premier est ainsi conçu : « La connoissance des grandes choses ne s'acquiert

que par une longue et une profonde méditation. » — Fol. 47 v°. Article 63e et dernier : « On peut comparer certaines vérités fâcheuses à apprandre (*sic*), mais au *recto* qu'il est utile et profitable de sçavoir, à ces hommes qui ont beaucoup d'esprit, mais qui sont tristes et dont le commerce ne peut estre agréable qu'à la longue. »

Seconde moitié du XVIIe siècle. Les poésies transcrites par une main et les réflexions par une autre. Papier. 94 feuillets. 168 sur 110 millim. Rel. en carton, couvert de veau, contemporaine du texte.

561. Pièces satiriques du temps de la Régence.

Page 1. « Les Philippiques », cinq odes par La Grange-Chancel. La première édition de ce libelle, imprimée en Hollande, en 1723, in-12, ne contenait que trois odes. En 1795, parut à Paris, en un vol. in-12, une édition renfermant les cinq odes.

Page 41. « Vers faits quinze mois avant la mort du Régent. »

Page 45. « Chanson sur la Régence... »

Page 49. « Relation de l'enregistrement ordonné au Parlement des quatre sols pour livre. »

Page 52. « Les adieux du Parlement, lorsque le Régent le relégua à Pontoise. »

Page 54. Vaudeville sur la Régence.

Page 57. Épigrammes, épitaphes, chansons, etc.

Page 77. « Parodie de la 5e scène du dernier acte d'Andromaque. » (1726.)

Page 93. « Les orgies sur l'affaire arrivée au magazin de l'Opéra, le 4e juin 1731. »

Page 128. Pièces en prose et en vers sur l'affaire du P. Girard et de la demoiselle Cadière (1730-1731).

Page 193. « Glose du *Pater noster* sur la constitution *Unigenitus*. »

Page 197. « Parodie de la 2e scène du 2e acte de la tragédie du Cid, entre le pape Clément XI et le cardinal de Noailles. »

Page 200. Épitaphe du diacre Pâris.

L'un des possesseurs du recueil, Jean-Jacques Bruand, a transcrit la *Napoléone* de Charles Nodier.

Acquis par la ville de Besançon, en 1827, de l'héritier du collectionneur J.-J. Bruand.

XVIIIe et XIXe siècles. Papier. 205 pages. 178 sur 129 millim. Rel. en carton, couvert de basane.

562. « La France sauvée : épître de Boileau-Despréaux au roi Louis Quinze; des Champs Elisées, janvier 1757. (Signé à la fin :) Denesle, correspondant de Boileau-Despréaux. »

Cette épître, composée pour célébrer la préservation des jours de Louis XV, lors de l'attentat du 5 janvier 1757, débute ainsi (fol. 2) :

« Grand Roi, qu'ai-je entendu! Quel transport furieux
Soulève les Enfers liguez contre les Cieux!
. . . . . »

L'auteur, né à Meaux au début du XVIII[e] siècle, est mort le 2 novembre 1767.

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 8 feuillets. 330 sur 228 millim. Cahier.

563. « Le plus joly des recueils. »

C'est un recueil de poésies légères et galantes d'auteurs connus des XVII[e]-XVIII[e] siècles.

La première pièce est intitulée (page 1) : « Les jumelles », etc., poésie grivoise d'Étienne Pavillon. Viennent ensuite des odes, épîtres, sonnets, madrigaux, épitaphes réservées, contes en vers, etc., par La Fontaine, Voltaire, Grécourt, J.-B. Rousseau, Piron, Boufflers, Dorat, Collardeau, etc.

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Papier. 281 pages. 214 sur 162 millim. Rel. en carton, couvert de basane.

564. Fables, cantiques et épître, composés par l'abbé Guillaume-Antoine Lemonnier, bibliothécaire du Panthéon.

Fol. 2. Fables n[os] XXI, XV, XXIV, XVII, XVIII, XXXII, XLIV (*passim*), dans l'ouvrage suivant de G.-A. Lemonnier : *Fables, contes et épîtres en vers*. Paris, 1773, in-8°.

Fol. 16 v°. « Cantique de S. Michel en pot pourri. » — Fol. 21. « Cantique spirituel, chanté par des aveugles à la fête de Mad. L. B. »

Fol. 23. « Bouquet pour la fête de Madame ***. » C'est l'épître publiée à la page 212 de l'édition citée plus haut.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 24 feuillets en 2 cahiers, paginés 1-22 et 47-70. 213 sur 166 millim. Deux cahiers sous une chemise.

565. Poésies de Jean-Simon Bouchu, de Vesoul.

Quelques-unes de ces poésies : *Odes sacrées, traduites ou imitées des Psaumes,* ont été imprimées à Vesoul, en 1736. L'auteur est mort dans cette même ville, en 1738.

Première moitié du XVIII[e] siècle. Écriture en partie seulement de la main de l'auteur. Papier. 38 feuillets. 239 sur 162 millim. Demi-rel. maroquin rouge.

566. « Les ouvrages poétiques du P. Jean-Baptiste Mareschal, d'Amance en Franche-Comté, récollet de la province de Saint-Nicolas en Lorraine..., finis à notre couvent de Conflans, au mois de septembre M.DCC.LXI. »

Jean-Baptiste Mareschal, né à Amance (Franche-Comté), en 1690, fit profession dans le couvent des Récollets de Bulgnéville, en 1716, et mourut dans celui de Conflans, en 1763. « Il avait du goût pour l'architecture, pour les arts mécaniques, et excellait à tourner le bois et le fer. Ces occupations ne l'empêchaient pas de consacrer encore une partie de ses loisirs aux sciences et aux lettres; il a laissé : 1° un *Poème sur l'Eucharistie;* 2° *Nouveau Système sur le mouvement de la terre et de tous les cieux;* 3° *Histoire des hérésies jusqu'à celle de Jansénius.* Tous ces ouvrages sont manuscrits. » (Ch. Weiss, *Notice sur les savants et les littérateurs nés dans le département de la Haute-Saône,* dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, commerce et arts du département de la Haute-Saône,* 1808, p. 132.)

Les « ouvrages poétiques » du même auteur se composent de noëls, de cantiques, de chansons, de satires et d'un certain nombre de pièces inspirées par des événements politiques ou des circonstances locales. Quelques-unes des pièces sont accompagnées de notation musicale. Les principales pièces sont les suivantes : Page 66. « Stances sur l'Eucaristie et sur le miracle qui arriva dans l'église de Faverney..., le 26[e] de mai..., l'année 1608. » (400 vers, suivis de *Remarques* relatant le célèbre miracle.) — Page 125. « A monsieur le marquis de Rose, colonel du régiment de Rosen-cavalerie... » — Page 129. « Bouquet poétique adressée (*sic*) à madame la comtesse de Vaudrey, Marie-Jeanne-Catherine de Rottembourg, présenté le jour de sainte Catherine, en 1719. » — Page 131. « A madame, madame de Rottembourg, comtesse de Vaudrey; Marie-Jeanne-Catherine; acrostiche, en 1719. » — Page 133. « A madame la marquise de Montperous, Anne-Elisabeth de Salles...; anagramme. » — Page 148. « Première satire : la

Bigote, sous le nom de Gogote. » — Page 239. « Pour le Calvaire de Darney, bâti dans le pur roc aux frais de M. l'abbé Le Paige, chanoine. » — Page 247. « A M. le comte d'Ourches, seigneur de Sanville, proche Bulgnéville, homme universel en tous genres de siance (*sic*)... » (1662-1728.) Notice sur sa vie et ses manuscrits, sa généalogie. — Page 286. « Description du petit bocage de Sainte-Barbe d'Amance, orné d'une plate-forme de gasons, d'une belle chapelle, faite au dépens du sieur Joseph Renard, géomètre et arpenteur royal... » (1760.) — Page 305. « Les assises de Lucifer, ou l'assemblée des diables en 1516. » — Page 337. « Epître de l'Église, adressée aux Jansénistes et Quenelistes. »

La plus ancienne des pièces est un « Jeu de mots, à l'honneur du R. P. Constance Soret, commissaire général dans la custodie des R. P. Récollets de Lorraine, au mois de juin 1716. » (P. 240.) — Les plus récentes, qui viennent à la suite d'une table alphabétique des matières du volume, sont deux chansons, avec musique, précédées d'une note de l'auteur, ainsi conçue (p. 408) : « J'ai composé les deux chansons suivantes pour Leurs Altesses Royales les Dames de France Adélaïde et Victoire, pour les inviter à revenir boire des eaux chaudes de Plombières : c'est la ville et les bourgeois qui les invitent. Je les ai composées sur la mi-août 1761, et les princesses, qui sont actuellement à Plombière au mois de septembre de la susdite année, se les sont fait chanter. »

Sur le feuillet qui suit le titre, on lit la mention suivante, qui concerne la transmission du volume : « Ce livre m'a été donné par le P. Jean-Baptiste Mareschal, mon oncle, ce 20 may 1763. (Signé :) P. Jean-Baptiste Mareschal, vicaire provincial des Récollets de Lorraine. »

Acquis en 1888, pour 38 fr. 50.

1761. Autographe. Papier. 412 pages. Manquent les pages 289 et 290. 172 sur 113 millim. Les titres, les commentaires et les encadrements des pages sont tracés à l'encre rouge vermillon. Rel. primitive, en carton, couvert de veau, avec quelques gaufrures.

567. Poésies de D. Grappin, composées entre les années 1771 et 1818.

En tête du recueil est un « Avis de l'auteur », ainsi conçu : « Les pièces qui forment ce recueil ne sont en grande partie que des à-pro-

pos de société, et il en est peu qui ne soient au-dessous du médiocre. La plupart sont le fruit de la complaisance du poète pour des amis qui les lui demandoient et qui les présentoient en leur nom à d'autres amis... »

Mais, ajouterons-nous, plusieurs de ces pièces dépeignent certains incidents qui se rattachent à l'histoire de la Franche-Comté ou qui se lient à la biographie de l'auteur, et ainsi le recueil offre un intérêt qui est indépendant de la valeur littéraire des morceaux qui le composent. L'auteur, Pierre-Philippe Grappin, né à Ainvelle-lez-Conflans (Haute-Saône), le 1er février 1738, se fit Bénédictin à Luxeuil et compta parmi les meilleurs érudits de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe. Il adhéra à la constitution civile du clergé, sans cesser d'être fidèle aux principes de sa profession religieuse. Député en 1797 par les prêtres constitutionnels de la Haute-Saône à l'assemblée qui prit le titre de Concile national, il eut l'occasion de s'y lier avec Grégoire et les autres chefs de l'Église constitutionnelle de France. Claude Lecoz, devenu archevêque de Besançon, se reposa en partie sur lui de la réorganisation du diocèse, tandis que l'Académie de Besançon reconstituée le créait son secrétaire perpétuel. Malgré les préventions que le clergé de l'ancien régime manifestait contre lui, la pureté de ses mœurs et la dignité bienveillante de son caractère lui procurèrent les sympathies des hommes conciliants de tous les partis. Il mourut à Besançon, le 20 novembre 1833, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans et neuf mois. « Le matin même, dit son biographe Charles Weiss, il avait composé une pièce de vers adressée à un de ses jeunes compatriotes pour l'encourager à l'étude. » (*Biographie universelle.*)

Les principales pièces du recueil sont précédées des titres suivants :

Fol. 4. « Copie de mon diplôme de Valmusien. » — « M. Roman, de Douay, a fondé la Société littéraire appelée *Valmuse :* elle tient ses séances au Valmuse, charmante maison de campagne où M. Roman a des jardins et des bosquets délicieux, et où le nom de chaque Valmusien est gravé sur l'écorce d'un arbre (fol. 3). »

Fol. 9-18. « Vérités dédiées aux femmes : 1779. »

Fol. 23-24 v°. « Remercîment aux eaux de Luxeu. On l'a imprimé dans les affiches de la province, en 1771, n. 34. »

Fol. 31 v°-32 v°. « Lettres patentes de l'Académie céleste établie en 1777, à la citadelle de Besançon, par Mme la comtesse de la Forest. »

Fol. 40 v°-41 v°. « Épître à M. Moreau, historiographe de France, qui m'avoit envoyé un recueil de ses poésies, intitulé : *le Pot-pourri de Ville-d'Avray*. »

Fol. 46 v°-49. « Allégorie lue à la séance publique de l'Académie de Besançon, le jour que M. de Grobois fils, premier président du parlement de Franche-Comté, fut installé directeur de cette Académie, le 24 août 1786. »

Fol. 57 v°-58. « Aux mânes de mon ami l'abbé Grandidier. »

Fol. 66-76 v°. « Éloge de Voltaire : discours en vers, qui n'a pas concouru pour le prix de l'Académie française en 1779 » ; pièce ironique, avec notes.

Fol. 80-82. « Stances sur les États-généraux prochains : novembre 1788. »

Fol. 85 v°-86. « Sur la porte de communication de l'hôtel de M. le comte Louis de Narbonne au jardin des Bénédictins de l'abbaye de Saint-Vincent. 1788. » — C'était l'époque à laquelle le comte de Narbonne était à Besançon colonel du régiment de Piémont.

Fol. 88 v°. « A M. l'avocat Ordinaire, premier maire constitutionel de Besançon. »

Fol. 91. « Le jour de la naissance d'un fils du général Marulaz [commandant à Besançon], peu après la naissance du roi de Rome [1811]. »

Fol. 94. « A MM. les Dolois, à l'occasion de la statue de Louis XVI, érigée dans leur ville et dont l'inauguration a été faite le 14 décembre 1783. »

Fol. 98. « Inscription gravée sur une pierre destinée à être placée au sommet d'une forêt d'où l'on découvroit tout Port-Royal, et où nous nous rendions souvent M. Grégoire, M. Degola, gènois, et moi. » (Inscription latine, datée de 1801.)

Fol. 98 v°. « Couplets chantés le jour de saint Henri, fête de M. Grégoire, par sa mère adoptive. 1800. »

Fol. 100. « Sur le projet de rétablir l'Académie française, au moment où l'Institut venoit de se former contre le gré de ce qui restoit des Académiciens français..., lu à une veillée chez M. Grégoire, à Paris... »

Fol. 105. « Couplets chantés à Pelousey, chez M. le général de Viantaix, après la bénédiction d'une cloche de la cathédrale [de Besançon] : M. l'abbé Millot et Madame de Viantaix en avoient été parrain et marraine. »

Fol. 108. « Couplets chantés chez M. l'archevêque Le Coz [1808], à un dîner qu'il donnoit à M. l'évêque de Rhosy et à tous les autres chanoines. » — L'évêque de Rhosy, Claude-Ignace Franchet de Rans, avait été sous l'ancien régime suffragant du siège métropolitain de Besançon; lors de la restauration du culte, il accepta dans la même église un modeste poste de chanoine. Sa merveilleuse conservation était soulignée ainsi dans les couplets de son confrère Grappin :

« . . . . . .
A Nestor Franchet fait envie ;
Malgré ses quatre-vingt-six ans,
Comme à l'aurore de sa vie,
Il nous retrace le printems.
. . . . . »

Fol. 109 v°-110. « 1803. Pour le jour [anniversaire] de la naissance de M. l'archevêque Le Coz, 22 décembre. »

Fol. 112-113 v°. « Aux Français en 1815. »

Fol. 115 v°. « Couplets chantés dans un repas donné à l'occasion de la liberté rendue au général Radet : M. du Terrage, son ami, avait prié M. le duc d'Angoulême de la demander au Roi. » — Le général Radet, qui avait enlevé de Rome le pape Pie VII, fut accusé d'avoir préparé le retour de Napoléon aux Tuileries, en 1815 : le conseil de guerre de la 6e division militaire le condamna à neuf ans de détention dans la citadelle de Besançon; mais sa grâce ayant été demandée par le préfet du Doubs, vicomte de Villiers du Terrage, elle lui fut accordée en 1818, après une captivité de deux ans.

1771-1818. Copies de la main de l'auteur. Papier. 115 feuillets. 355 sur 220 millim. Demi-rel. veau rouge. — (Offert à la Bibliothèque par D. Grappin.)

568. « Poésies légères. 1801. »

Le recueil se compose d'un « Voyage dans le Jura », écrit en prose et en vers, à l'imitation du récit de Chapelle et Bachaumont (fol. 4); d'un « Essay de traduction [en prose] de quelques morceaux de Catulle » (fol. 37); enfin d'une « Épître à M. de Bicquey » (fol. 95), c'est-à-dire au propriétaire d'une maison de campagne qui domine le vallon de Fontaine-Argent, dans la banlieue de Besançon.

L'auteur habitait Besançon et en était vraisemblablement originaire.

1801. Autographe. Papier. 102 feuillets. 132 sur 83 millim. Rel. veau raciné.

569. « Poésies fugitives, par Étienne Jacquemard. »

L'auteur de ces poésies, Étienne Jacquemard, était né à Paris, le 24 septembre 1772, de parents qui étaient originaires de Bourguignon-lez-Morey (Haute-Saône) et qui avaient un emploi dans la maison du comte d'Artois. Lui-même fut attaché fort jeune à la conservation du palais de Saint-Cloud. Notre recueil renferme deux couplets, avec musique, intitulés : « Mes adieux à Saint-Cloud, lors de mon départ pour l'armée » (fol. 30 v°). La plupart des autres pièces sont des imitations françaises de pièces des poètes latins. La plus laborieusement faite est un centon (fol. 37 v°), composé de fragments de Virgile, qu'il adressa à Bonaparte, à l'époque de la paix de Lunéville, et qui fut imprimé dans la *Décade philosophique* du 10 nivôse an X. Parmi ces pièces, l'auteur en a transcrit quelques-unes qui lui furent adressées par des amis intimes, entre autres par le bibliothécaire Charles Weiss, dont la mère était originaire de Bourguignon-lez-Morey, village où, depuis son licenciement de l'armée, Jacquemard laissa couler sa paisible existence. Ce fut là qu'il produisit, en 1805, des *Éléments de grammaire française,* dont une seconde édition parut en 1811. Il fut trouvé mort dans un précipice, le 3 août 1830.

Des notices sur Jacquemard se trouvent dans la *Biographie universelle* (article de Ch. Weiss) et dans la *Galerie biographique du département de la Haute-Saône,* par L. Suchaux, p. 176.

Premier quart du XIX^e^ siècle. Autographe. Papier. 61 feuillets. 147 sur 90 millim. Rel. en carton, couvert de veau.

570. Pièces diverses de poésies, etc.

Fol. 1. « L'île déserte, monologue », avec lettre d'envoi à Ch. Nodier.

Fol. 10. « La rage, monologue. »

Fol. 15. Pièces diverses, de poésie pour la plupart : épitaphes, épîtres, épigrammes, contes, chansons, fables, etc. — Six de ces pièces sont indiquées comme ayant été publiées en mai et en juin 1812 (fol. 16 v°, 23 v°, 30, 30 v°, 34 et 42).

XIX^e^ siècle. Papier. 44 feuillets écrits, sans compter le fol. 23 *bis.* 189 sur 130 millim. Rel. carton, couvert de veau raciné.

571. « Poésies, par Aimé de Loy. Janvier 1830. »

Ces pièces, écrites entre les années 1824 et 1830, se retrouvent à

peu près toutes dans les recueils publiés par l'auteur et dans celui qui fut édité après sa mort, sous le titre : *Feuilles aux vents*, poésies par feu Aimé de Loy; Lyon, 1840, grand in-8°. Ce volume est précédé d'un portrait et d'une notice biographique d'Aimé de Loy, né à Plancher-Bas (Haute-Saône), en 1798; élève du lycée de Besançon; rédacteur de la constitution du Brésil, en 1822; secrétaire de l'Académie provinciale à Lyon, en 1826; errant depuis sur divers points de la France et ayant fait de fréquents retours en Franche-Comté; mort le 26 mai 1834.

En tête de notre recueil est un envoi d'auteur, ainsi conçu : « Écrit pour mon excellent ami Valentin Devoisins; Besançon, 10 janvier 1830. »

M. Valentin Devoisins, originaire de Besançon, ancien sous-préfet en Algérie et en France, a fait don de ce recueil à la Bibliothèque de sa ville natale.

1830. Autographe. Papier. 89 feuillets. 148 sur 103 millim. Rel. carton, couvert de veau violet.

572. Hymne au soleil, de l'abbé de Reyrac, traduit en vers français par Jean-Baptiste-Antoine Nourisson.

Cette traduction est écrite sur 41 feuillets intercalés dans un exemplaire de *L'hymne au soleil, traduit en vers latins...* par M. l'abbé Métivier; Orléans, 1778, in-8°. Dans une petite préface latine, l'auteur dit avoir fait sa traduction française pendant les années 1808 et 1809; il ajoute qu'il l'a revisée et transcrite en 1841.

Jean-Baptiste-Antoine Nourisson, né à Lyon, le 23 novembre 1768, est mort conseiller honoraire à la Cour impériale de Besançon, le 23 juillet 1855, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Une notice lui a été consacrée par M. L. Suchaux, dans la *Galerie biographique du département de la Haute-Saône*, p. 408-409.

Au verso du plat supérieur de la reliure, ex-libris de S.-B.-A. Nourisson, décrit par L. Suchaux, *ouvrage cité*, p. 408, note 251.

1841. Autographe. Papier. 41 feuillets. 163 sur 112 millim. Rel. luxueuse, en carton, couvert de maroquin rouge; tranches dorées.

573. Noei borguignon de Gui Barôzay (Bernard de la Monnoye).

« Avis au lecteur. Quelques sçavantes que soint (*sic*) les recherches contenues dans le glossaire mis à la fin des Noëls de M. de la Monnoye,

leur longueur et peut-estre ma paresse m'ont empesché de les copier. Je me suis contenté de mettre à côté des mots bourguignons, que plusieurs personnes n'entendroint (*sic*) pas, l'explication que ce glossaire leur donne, renvoyant les curieux au livre mesme. J'ay fait cette copie pendant l'Avent de 1743. »

1743. Papier. 86 feuillets à 2 col. : d'un côté, les couplets en patois ; de l'autre, des explications en langue française, avec signes de raccordement à l'encre carminée. 190 sur 132 millim. Rel. carton, couvert de basane.

574. « La tomba del Fracastoro : poemetto del cavaliere Gio-Battista da Lisca. »

Commence (fol. 4) :

« Opaca selva, che circondi il freddo
Cenere venerato di colui,
Che allo spuntar degli aurei di con dotta
. . . . . »

Finit (fol. 12) :

« . . . . . .
A te ritorno, onde sfogar l'acerba
Doglia crudel, che il cor mi spezza, e strugge. »

Fracastor, que Tiraboschi (*Storia della letteratura italiana*, 2e éd., t. VII, p. 485) appelle « l'immortel Fracastoro, astronomo, filosofo, medico e poeta, e in tutte queste scienze versato per modo, che ebbe à suoi di pochi uguali », mourut le 8 août 1553 et fut inhumé à Vérone, dans l'église de Sainte-Euphémie.

Seconde moitié du XVIIIe siècle. Écriture italienne. Papier. 12 feuillets. 233 sur 180 millim. Couverture de papier marbré.

575. « Poetarum veterum Accii Livii Andronici et Naevii fragmenta, iis quae olim Stephanus et Scriverius ediderant ampliora, emendatiora et melius digesta, cura J.-G. H. [Joannis-Guernerii Huberi]. »

Provient de la bibliothèque de Jean-Werner Huber, vendue à Bâle en 1789.

Fin du XVIIIe siècle. Papier. 187 feuillets. 218 sur 170 millim. Demi-rel. basane.

576. « Traduction libre des comédies de Plaute. »

Début (page 1) : « Lettre à Monsieur ***, en forme d'avertissement. A notre retour de Paris, je vous ay vu, Monsieur et cher ami, tellement épris du mérite et des beautés naturelles de Plaute... » — Suit (page 1) la traduction en prose des vingt comédies de Plaute, avec des équivalents modernes substitués aux noms primitifs des acteurs. — Fin (page 33) : « Mélite... (aux spectateurs [de l'*Emporté*]. Adieu, Messieurs, portez-vous bien; allez-vous en, et, en faveur de la rime d'Amathonte, qui a pris cette comédie sous sa protection, daignez, si elle vous a plu, le témoigner par vos applaudissements. »

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. VII-331 pages à 2 col. 392 sur 252 millim. Demi-rel. basane.

577. « Induratum cor Pharaonis », tragédie en cinq actes, en vers latins, du P. Ferréol de Saint-François, représentée au collège des Carmes à Semur, le 8 août 1673.

En dehors d'un prologue général (fol. II), en prose française et en vers latins, chaque acte est précédé d'un prologue en prose française. L'ouvrage se termine par un épilogue en vers français (fol. 71). Viennent ensuite (fol. 72) trois motets en vers latins et deux chansons en vers français, qui s'intercalaient dans la représentation; puis (fol. 73) une dédicace latine à François Bretagne, lieutenant du bailliage et à la municipalité de Semur, dédicace émanant de l'auteur de la tragédie, le P. Ferréol de Saint-François, recteur du collège des Carmes de Semur. Le volume se termine par un sommaire des cinq actes, sous le titre d'« Oeconomia tragediae » (fol. 74 v°), et par une liste des acteurs dont la représentation avait été annoncée en ces termes : « Dabitur in aula collegii Semuriensis, apud Patres Carmelitas, die 8[a] augusti 1673, hora meridiana » (fol. 76 v°-77 v°).

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. II-77 feuillets. 182 sur 143 millim. Couvert. parchemin.

578. « Vie de M. Corneille, avec l'histoire du théâtre françois jusqu'à luy et des réflections sur la poétique », par Bernard de Fontenelle.

Ouvrage compris dans les *OEuvres* de Fontenelle (édit. de 1758, t. III, p. 1-126). Les « Réflections sur la poétique », annoncées dans le titre de notre manuscrit, n'y ont pas été transcrites.

XVIII[e] siècle. Écriture de copiste, contemporaine de la composition

de l'ouvrage. Papier. 68 feuillets. 220 sur 160 millim. Rel. très soignée, de la période moyenne du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de maroquin olive; tranches dorées.

579. Mystère « dou jour dou jugement ». — Testament de Jean de Meun.

Fol. 1. Liste, sur quatre colonnes, des 94 personnages qui sont mis en scène dans le Mystère, depuis « li Deable » jusqu'à « le Prescheur ».

Fol. 2 v°. Grande miniature à trois compartiments horizontaux sur fonds quadrillés : en haut, le Christ venant juger les humains; au centre, les anges faisant ressusciter les morts; au bas, l'Enfer engloutissant les pécheurs.

Fol. 3. Début du Mystère : « Le Prescheur. Evigilabunt omnes, alii ad vitam, alii ad obprobrium.

Faites paiz, belle douce gent,
Pas ne seroit ne bel ne gent
Se vous faisiés yci noise;
Quar d'une chose qui mout poise
A chascun et est veritable
Et a retenir proffitable,
Au corps et à l'ame aussiment,
Ce est dou jour dou jugement
Vous vueil yci un sarmon faire.
. . . . . »

Manquent quatre feuillets, dont la place se trouvait entre les fol. 26 et 27, 28 et 29, 32 et 33, 35 et 36.

Fol. 36 v°. Fin : « ...Saint Pol.

. . . . . .
Et nous joie aurons,
Te Deum or chantons
A hautes allenées.
Amen. Amen... »

Une édition de ce Mystère, préparée avec beaucoup de soin, par M. Émile Roy, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, est annoncée comme devant paraître dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, année 1895.

Fol. 40. « Ci commence le testament maistre Jehan de Meun.

Li Pères et li Filz et li sains Esperiz,
Uns Dieux en trois personnes, honorez et cheriz,

Taingne les bons en grace et retourt de periz,
Et doint que cilz traitiez soit à m'ame meriz
. . . . . »

Fol. 74.

« . . . . . .
Ci fineray mon dit ou nom de Jesu Crist;
Et chascuns qu'il l'orra mercie à Jesu Crist,
Et li prit humblement que nous soyons escript
Ou saint livre de vie que il mesmes escript.
Explicit le testament maistre Jehan de Meun,
Qui fu nez sus Loire a Meun
Et servi trestoute sa vie
De bon cuer la Vierge Marie. »

Ce texte offre de nombreuses variantes avec les éditions imprimées du *Testament*.

Période moyenne du XIV^e^ siècle. Parchemin. 74 feuillets à 2 col. pour le Mystère. 252 sur 180 millim. Lettres initiales en or bruni sur cartouches partis de bleu et de carmin, avec broderies blanches, quelques-unes ayant une fleur de lis comme motif central. Petites miniatures, au nombre de 88, intercalées dans les colonnes du texte du Mystère; elles sont toutes sur fond d'or bruni. Les paroles des anges, dans le Mystère, sont placées entre des portées musicales de quatre lignes rouges, avec notation carrée en noir. La première page du Testament (fol. 40) est encadrée de vignettes et s'ouvre par une lettrine sur fond d'or qui représente la Trinité. Rel. de la fin du XV^e^ siècle, en bois couvert de veau : gaufrures ayant pour motifs des fleurs de lis et des couronnes royales de France; le mot *Maria*, indéfiniment répété en caractères gothiques, sert d'encadrement à chacun des plats. — (Boisot, n° 84. — 146, I. 19.)

380. « Tragique comédie augmentée, en laquelle l'histoire de deux très griefves tentations desquelles le S. patriarche Abraham a esté exercé; à sçavoir lorsqu'il fut contraint de chasser hors de sa maison son fils Ismaël, et puis fut tout prest de sacrifier son fils Isaac, est représentée...; nouvellement augmentée [par Jean George, maître d'école à Saint-Julien]. A Montbéliard, par Jaques Foillet. 1609. »

C'est la pièce de Théodore de Bèze, *Abraham sacrifiant,* augmentée par Jean George, maître d'école à Saint-Julien, pour des représentations qui furent faites, tant à Montbéliard que dans le village où régentait l'auteur de cette transformation littéraire. La pièce ainsi modifiée fut imprimée à Montbéliard, en 1609, et fournit la matière d'un

volume in-8° de 8 feuillets et de 77 pages. Notre copie a été faite d'après l'un des très rares exemplaires de cet imprimé.

Entre le titre (fol. 1) et l'énumération des « personnages de la présente tragique comédie » (fol. 8 v°), Jean George a fait entrer quelques morceaux accessoires, dont voici l'énumération : 1° dédicace en prose à « Guillaume Vessaux, receveur fidèle et très soigneux de la paroisse de S. Julien » (fol. 2); 2° avertissement versifié « aux lecteurs » (fol. 5); 3° sonnet « aux pères pour l'instruction de leurs enfans » (fol. 5 v°); 4° « cantique de l'espérance et ferme asseurance du fidèle... » (fol. 6); 5° trois pièces de vers adressées à Jean George, par ses amis (fol. 7).

Provient de la bibliothèque du bibliophile Guillaume, vendue à Lyon en 1850; acheté alors, pour 15 francs, par Charles Duvernoy, qui en a fait cession à la Bibliothèque de Besançon.

XIX° siècle. Copie exécutée par le bibliophile bisontin Guillaume. Papier. 46 feuillets. 200 sur 155 millim. Couvert. papier rouge.

581. « Dole assiégée, tragédie » en vers français.

Incomplet du commencement (fol. 2) : « ...lorsqu'ils seront dans les enfers et combien la main vengeresse de Dieu les y traittera rudement, puisque mesmement ses amis sont affligez de tant de peines pendant le cours de ceste vie. Le mesme capitaine qui a fait le prologue doit encor faire l'épilogue. Prologue :

Tandis que la rage de Mars
Luy fait aiguiser ses poignards
Pour armer la main de la France
. . . . . »

Incomplet de la fin (fol. 14 v°) : « Acte cinquième... Le prisonnier.

J'ay veu, je viens de veoir le désastre de Dole... »

XVII° siècle. Papier. 12 feuillets foliotés 2, 4-14. 171 sur 132 millim. Cahier.

582. « Cronwel, tragédie », et poésies diverses par Jean-Baptiste de la Cuisine, de Louhans.

Pages 1-34. « Cronwel, tragédie. »

Page 1. « L'industrieux mary, nouvelle galante en vers. 1704. » — Il ne reste plus de ce morceau que la page 5 et dernière.

Page 1. « Sur l'amour, élégie. » — Page 3. « Ouvrages mêlez »,

parmi lesquels se trouvent (page 4) des « stances en acrostiche sur le nom de l'autheur » : Jean-Baptiste de la Cuisine, de Louhans.

Ex-libris de l'auteur, sur le titre de la tragédie de Cromwell, ainsi qu'au verso de chacun des plats de reliure.

Premières années du XVIII[e] siècle. Papier. 34 pages, 2 feuillets et 55 pages, tantôt à longues lignes, tantôt à 2 col. 223 sur 168 millim. Rel. carton, couvert de basane.

583. « Arioviste, tragédie en cinq actes et en vers. »

Cette tragédie est une œuvre essentiellement franc-comtoise, ainsi qu'en témoigne l'avis suivant, placé à la suite de la nomenclature des acteurs : « La scène est sur les bords de la Saône, au dessus du confluent de l'Oignon, près d'Amagétobrie, dans le camp commun des Séquanois et des Germains réunis contre les Æduens. » (Fol. 3 v°.)

Le titre de l'ouvrage est précédé d'un argument qui renferme ce paragraphe : « Tel est sommairement le trait historique qui a fourni le sujet de cette tragédie; mais elle n'est pas entièrement conforme à l'histoire, puisque dans cette pièce Arioviste, fait prisonnier, est ramené dans le camp des Séquanois, et ce changement fait la matière du cinquième acte. » (Fol. 2.)

Les premiers vers, mis dans la bouche de Viridomar, qui s'adresse à un officier séquanais, sont les suivants (fol. 1) :

« Tu ne parviendras pas à tromper ma douleur;
Elle n'est point l'effet d'une vaine terreur;
Je ne m'abuse point. . . . . »

Fin du XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. III-41 feuillets. 270 sur 190 millim. Cahiers réunis par des cordons.

584. « Paoli-Chagny. Théâtre inédit. »

Fol. 1. « Le retour désiré et les Arts rivaux, comédie en un acte, mêlée de musique, de danses et d'évolutions militaires. »

Fol. 2. « Préface. Ce petit opéra n'est qu'une bagatelle... J'avais deux choses à représenter : d'abord le retour de Louis XVIII, et ensuite le beau présent que ce prince avait fait à la France des chefs-d'œuvre des arts, chefs-d'œuvre qu'il avait obtenus des puissances alliées, lorsqu'elles étaient maîtresses de s'en emparer et de les restituer à leurs anciens possesseurs... »

Fol. 24. « Jupiter à Larisse ou la Révolution Thessalique, drame

allégorique sur la Révolution de France, en vers et en trois actes... »

Fol. 25. « Préface. On verra distinctement, en lisant ce drame, que j'ai eu le dessin de retracer les causes, les effets et la fin de la Révolution de France... »

Fol. 64. « Examen de l'Effronté. J'offre aujourd'hui au public ma comédie de l'*Effronté*, dans l'espoir que son jugement me fera justice de celui de M. l'examinateur des ouvrages présentés au Théâtre-Français... »

Fol. 85. « L'Effronté ou les dangers de l'orgueil, comédie en cinq actes et en vers... »

Ces trois copies étaient préparées pour l'impression, comme en témoigne l'indication suivante, mise au bas de chacun des titres : « A Paris, de l'imprimerie des frères Michaud, 1818. »

Michaud jeune, qui a écrit l'article *Paoli-Chagny*, pour la *Biographie universelle*, avait fait cadeau à son collaborateur Charles Weiss des trois manuscrits réunis dans ce volume.

XIX^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. 155 feuillets et le fol. 144*bis*. 212 sur 160 millim. Demi-rel. moderne.

585. « Hersilie et Numa, tragédie en cinq actes », par Trémolières. Commence (page 4) :

« Infortuné Numa ! la voix de la vertu
N'a donc plus de pouvoir sur ton cœur abattu !
. . . . . »

Finit (page 86) :

« . . . Je meurs... digne de mon amant. »

Au bas de la dernière page est la signature biffée de l'auteur, qui est mort, en 1847, président du tribunal civil de Besançon. Les *Mémoires* de l'Académie de cette ville ont publié de lui une autre tragédie en cinq actes, intitulée *Coriolan* (année 1845, p. 40 et 52 ; année 1846, p. 74 et 123).

Période du premier Empire. Papier. 86 pages. 210 sur 132 millim. Broché.

586. « Le Roman de Mandevie, de Jehan Dupin. »

Commence (fol. 1) : « *Ave, Maria, gracia*. En nom de Dieu. Amen. Ci commenchent les mélancolies Jehan du Pin sus les condicions de cest monde... »

Finit (fol. 172 v°) :

« . . . . . .
A la fin, de m'entention
Fais à Dieu ma pétition,
Qu'il me doint vraie repentance
Et me face rémission
De mes péchiés et vray pardon,
Per sa très haulte sapience.
Amen. Amen. »

Jean Dupin, auteur de cet ouvrage mi-parti de vers et de prose, était né dans le Bourbonnais, en 1302, et mourut dans le pays de Liège en 1372. L'édition du livre de *Mandevie,* donnée en 1485, a été décrite par Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édit., t. II, col. 891.

Au bas du fol. 1, on lit : « Philippe Mareschal, 1784. »

Première moitié du XVe siècle. Papier. 172 feuillets. 264 sur 190 millim. Demi-rel. basane.

587. « L'istoire du noble roy Pontus, qui fut roy de Galice et de Bretaigne. » — Histoire de Mélibée et Prudence. — « L'apparicion mestre Jehan de Mehun. »

Le premier ouvrage commence (fol. 1) : « Conter voeul une noble histoire, où l'on poroit bien aprendre moult de biens et d'exemple, car josnes gens doivent oir et entendre les bons fais et dis des anchiens qui orent moult d'aversités et de bien en leur tamps... » Il finit (fol. 80 v°) : « ... Le roy Pontus et la royne vesquirent assés longement et rennèrent au plaisir de leur pays, et puis furent en grand regret de leur peuple, mais ainsy est de la vie mondaine, que sy bon, ne sy biau, ne sy rice n'est qui au fort ne conviengne laissier ce siècle enfin. Amen. Explicit du bon roy Pontus. »

Une analyse de ce roman, faite d'après une édition en caractères gothiques, ouvre le tome K des *Mélanges* du marquis de Paulmy.

Le second ouvrage commence (fol. 83) : « Un jouvenciel apiellé Mélibée, puissant et riche, et une femme apellée Prudence, et de celle femme ot une fille. Avint ung jour qu'il s'ala esbatre et jouer, et laissa en ung lieu sa femme et sa fille, et les portes closes... » — Il finit (fol. 106) : « ... Et vous pardonnons toutes injures et tous vos meffais, à celle fin que Dieux, au point de la mort, nous veulle pardonner les nostres. Amen. Explicit. »

C'est la traduction française du *Liber consolationis et consilii,* com-

posé en 1246 par Albertano de Brescia. Cette traduction en prose fut faite, dans la première moitié du XIV[e] siècle, par un Dominicain du couvent de Poligny, Renaud de Louens, dont on a une traduction en vers de la *Consolation* de Boèce. (Voir plus haut, manuscrit n° 422.) L'*Histoire de Mélibée*, à peu près telle que notre manuscrit la donne, est comprise dans le *Ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestique composé vers* 1393..., *publié pour la première fois par la Société des bibliophiles françois;* Paris, 1846, 2 vol. 8°; t. I, p. 186.

Le troisième ouvrage commence (fol. 108) :

« A révérend et vénérable,
Noble de mœurs, de sens estable,
Paistres de la plus noble église
Qui soit dedens Artois assise,
Homme enluminé de science,
Honneur, service et révérence.
. . . . . »

Il finit (fol. 152 v°) :

« . . . . . .
Et s'en font puist sy bien garder
Que ly leux ne s'en puist farder;
Mais puist sy bien garder son estre,
Que, pour sa paine et sa déserte,
En soit apparilliés ses lis
Lassus avesques les eslis. »

L' « Apparition de maistre Jehan de Meun » fut composée dans les dernières années du XIV[e] siècle, par Honoré Bonnet. On en connaît des textes où il y a alternance de vers et de prose : celui de notre manuscrit est entièrement versifié. V. Paulin Paris, *Manuscrits français,* t. VI, p. 243-272.

Au fol. 152 v° est une note latine, par laquelle un possesseur du volume, nommé H. Colon, certifiait en avoir fait lecture entière une fois pendant chacune des années 1506, 1507, 1508 et 1509.

Période moyenne du XV[e] siècle. Papier vergé. 152 feuillets. 300 sur 212 millim. Rel. bois, couvert de veau gaufré, du début du XVI[e] siècle : fleurs de lis dans des losanges. Traces de fermoirs. — (Boisot, n° 45. — 51, E. 19.)

588. La Passion de Jésus-Christ, etc.

Commence (fol. 1) : « Au temps que Jhésu Crist print mort et passion en Jhérusalem, soubz la main de Pylate, qui estoit sénéchaul

de Juleus César, empereur de Rome... » — C'est, suivant Paulin Paris, « un récit fait d'après l'évangile apocryphe de Nicodème et la première branche du saint Graal dite de *Joseph d'Arimathie*... La lecture, ajoute-t-il, en est extrêmement curieuse, surtout pour ce qui touche à la descente du Sauveur des hommes aux enfers. » (*Manuscrits françois*, t. VII, p. 377-378.)

Fol. 25 v°. « Après quarante ans que Jhésu Crist print mort et passion en croix, en Jhérusalem, Vaspasien, filz d'August César, estoit empereur de Rome et d'Alemaingne et de toute Lombardie, et aussi détenoit Jhérusalem et Judée en sa subjection... » — « ... Explicit la destruction de Jherusalem. » — C'est l'opuscule connu sous le titre : « Vengeance de la mort et passion de nostre Seigneur Jhésu Crist et aussi de la destruccion de Jherusalem et des Juis. » (*Manuscrits françois*, t. VII, p. 378.)

Fol. 41 v°. « En cest livre sont contenues et escriptes les choses qui appartiennent à faire pour le remède de l'âme...; et a esté approuvé à Paris par plusieurs maistre (*sic*) en divinitey. » — « ... Nous supplierons et requarrons humblement à nostre créateur Jhésu Crist... qui nous vuille garder tellement de la temptation de l'anemy, que nous puissions tous jours cognoistre et acquérir sa joye de paradis, qui sans fin durera ou siègle des siègles. Amen. Explicit l'arcevesque de Sens. »

Fol. 55. Roman de Robert le Diable.

« En nom de Jhésu Crist, qui est nostre doulz père,
Veul commancier ung dit; mais, par le grand misère
Que je sens dedans moy, prie à sa doulce mère
Que je puisse conclure par tel point ma matière.
. . . . . .
La fille l'empereur dut délivrer d'enffant,
C'on appelle en France duc Richard le Normant,
Qui fit moult de beaulx faiz, tant comment il fut vivant,
Car Fescain l'abbaye fonda, je vous créant,
Avec Chalemaigne passa oultre la mer,
Car oncques il ne voult à malvaistier penser.
Dieu nous dont paradis trestous au deffiner!
Amen.

Cy finit le Romant de Robert le Dyable, qui fut filz au duc Aubert de Normandie. »

Fol. 64. Vie de S. Alexis.

« En l'onneur de Dieu, le père tout puissant,
Qui trestous nous forma et fit à son semblant,

Vous veulz reconter ung exemple moult grant
D'ung vray prudomme à Dieu bien entandant.
. . . . . .
A Dieu et à bon saint que eust tant de meschief,
Que tel euvres faisons en cest mortel vie
Que quant l'âme de nous sera du corps partie,
Avoir puissions des anges la belle compaignie.
Amen.
Explicit la Vie mon seigneur saint Alexis. »

C'est la « Rédaction en quatrains alexandrins monorimes du XIV^e^ siècle », publiée dans le volume intitulé *La vie de saint Alexis,* par MM. Gaston Paris et Léopold Pannier, 1872, in-8° (*Bibliothèque de l'École des hautes études*, fascicule 7). Une description sommaire de notre manuscrit se trouve dans cet ouvrage (p. 336-337), avec des indications sur la valeur relative de notre texte de la *Vie de saint Alexis* (p. 344).

Fol. 74. « Cy après sont les armoines (*sic*) et ordonnances qui ce apartiennent à gaiges de bataille, fait par quereille, selon les constitucions faictes par le bon roy Phelippe de France. » — Suit le texte publié par Crapelet, sous le titre : *Cérémonies des gages de bataille, selon les constitutions du bon roi Philippe de France... ;* Paris, 1830, grand in-8°.

Fol. 85. Traduction en quatrains français des distiques de Denis Caton, par Jean le Fèvre. (Voy. le *Manuel* de Brunet, t. I, col. 1671.) « Cum animadverterem quamplurimos homines errare graviter in via morum, sucurrendum et consulendum oppinioni eorum fore existimavi...

Certes mon cuer souspiroit de dolour
Quant j'aperçeuz l'erreur et la folour
De plusieurs gens qui griefment mesprenoient
Contre bons meurs et mal se gouvernoient,
En bonne foy me cuiday traveiller
A secourir et à eulx conseiller.
. . . . . .
Miraris verbis nudis me scribere versus?
Hec brevitas sensus fecit conjungere binos.
Caton finit, qui fut sages et preux,
Ses nobles vers accoupla deux à deux ;
Mais je, fevre qui ne sçay le fer batre,
En ce dictier en ay eu de deux quatre. »

Fol. 93. « Phelippe, par la grace de Dieu, duc de Bourgoingne, de Lothier, de Brabant... Comme, par pluseurs foys, de la partie de noz

très chier (*sic*) et bien amey les gens des trois Estas de nostre conté de Bourgoingne, nous ait estey exposé... — Donné en nostre villes (*sic*) de Bruxelles, le vingthuitiesme jour de décembre, l'an de grace mil CCCC cinquante et neuf. Ainsi signé : par monseigneur le duc en son Conseil auquel... maistre Anthoinne Girard et plusieurs aultres estoient : G. Domessent. » — Ce « Livre coustumier du conté de Bourgoingne » a été imprimé à Dole en 1490, sous ce titre d'ensemble : « *Les coustumes générales et ordonnances des parlemens du conté de Bourgoingne* », in-4°, caractères gothiques.

Fol. 113. « Quintinus, Dei et apostolice sedis gratia archiepiscopus Bisuntinus, ad futuram rei memoriam, universis et singulis nobis subditis salutem... » — « ...Item lictere, sub forma de *Si vitastis* confecte, execute post quadraginta dies, absque licteris annexat[i]onis, sunt male execute. »

Ces statuts, édités par l'archevêque Quentin Ménard, en 1456, pour les notaires et procureurs exerçant près la cour de l'officialité archiépiscopale, se trouvent déjà dans nos manuscrits n^os^ 395 et 396.

Fol. 126. « En nom de Nostre Seigneur. Amen. Par la teneur de ce présent testament [*l.* 'instrument] publique, apparisse à tous évidamment et soit manifeste que l'an de Nativité Nostre Seigneur mille quatre cens trante cinq... » — Le texte latin du traité dit de Rouen, qui établissait un *modus vivendi* entre la commune de Besançon et le clergé de cette ville (1435), a été édité par Dunod, dans l'*Histoire de l'église de Besançon*, t. I, preuves, p. LXIV-LXXXIV.

Fol. 133. « Phelippe, par la grace de Dieu, duc de Bourgoingne... savoir faisons à tous que comme, pour le bien de la justice et transquillité de nostre conté de Bourgoingne et de noz subgez d'icelluy, nous ayons institué et estably nostre parlement de Dole... » — « ...saichant que s'ilz ne font leur devoir, il en seront pugnir et corrigier arbitrairement selon l'exigence des cas. Amen. Expliciunt ordonn. illustrissimi principis domini Philippi, domini Bourgundie. » — C'est un recueil des édits rendus par le parlement de Dole, pour l'administration de la justice et l'exercice de la police en Franche-Comté, entre les années 1421 et 1499.

Fol. 156. « Charle, par la grace de Dieu, roy de France, à tous présens et advenir. Savoir faisons à tous que comme nostre royaulme a esté moult opprimé et dépopulé... » — C'est le texte des « lettres de Charles VII pour la réformation de la justice », données en avril

1454 (*Ordonnances des rois de France,* t. XIV, p. 284 et suiv.). Notre texte s'arrête après les deux premières lignes de l'article 81 de cette ordonnance, qui en contient 125.

Sur le premier feuillet de garde, qui est en parchemin, le possesseur du volume, le chanoine Pierre Bonvalot, oncle de la femme du garde des sceaux Nicolas Perrenot de Granvelle, a écrit très incorrectement une épitaphe en dix-huit quatrains français, concernant le duc de Bourgogne Philippe le Bon, pièce de vers qui débute ainsi :

« Jehan feut nez de Phelipe
Que du roy Jehan feut filz,
Et de Jehan je Phelipe
Qui mort tient en ces filz.
. . . . . »

Sur les gardes du volume se voit, à plusieurs reprises, la signature du possesseur, ainsi écrite : « Pierre Bonvallet. » On y trouve le nom de « Marguerite Merceret », mère de la dame de Granvelle, et celui d' « Estienette Bonvalet », devenue la femme de l'ambassadeur Jean de Saint-Mauris. Le chanoine et doyen de Beaupré Pierre Bonvalot, possesseur du volume, mourut le 26 septembre 1511.

Au verso du premier feuillet de garde, une table des matières de ce recueil est de la main de l'abbé J.-B. Boisot.

Premières années du XVI^e^ siècle. Écriture de plusieurs mains. Papier vergé, tête de bœuf en filigrane. 1-171 feuillets, le plus souvent à longues lignes. 292 sur 220 millim. Rel. bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre. — (Boisot, n° 31. — 185 [le catalogue porte 201, J. 19].)

589. Bussy-Rabutin, « La France amoureuse » et « Les amours de la Cour ».

Fol. 1. « La France amoureuse », divisée en trois parties.

Fol. 161. « Les amours de la Cour. » — A la fin (fol. 268 v°), se trouve la date de 1667.

Voir l'*Histoire amoureuse des Gaules,* par le comte de Bussi-Rabutin ; Paris, 1754, 5 vol. in-12 ; t. I, p. 1-280 ; t. II, p. 1-148.

Ex-libris gravé du président au parlement de Besançon, Mareschal de Vezet, né en 1743 et mort en 1816 (Cf. J. Gauthier et R. de Lurion, *Marques de bibliothèques et ex-libris franc-comtois,* dans *Académie... de Besançon, procès-verbaux et mémoires,* année 1893, p. 264.)

XVII^e^ siècle. Écriture de deux mains différentes. Papier. 268 feuil-

lets. 209 sur 150 millim. Un feuillet a été arraché entre les fol. 133 et 134. Rel. carton, couvert de basane.

590. « Voyage d'Amathonte. »

Ouvrage mêlé de prose et de vers, satire sanglante du chevalier de Rességuier contre la marquise de Pompadour; exemplaire imprimé en 1750, suivi d'une « Seconde partie » manuscrite.

Cette seconde partie commence : « J'entrai malgré moy dans la cour du Prince... » — Elle finit : « ...Il attiroit à ses débordemens les mêmes hommages que l'on rend à la vertu. »

C'est à cet exemplaire du *Voyage d'Amathonte* que se rapporte la note suivante du *Dictionnaire des anonymes,* de Barbier : « Delatour, ancien imprimeur, mort à Paris, le 9 novembre 1807, possédait l'exemplaire de Berryer, lieutenant de police, et on y avait ajouté une deuxième partie manuscrite, qui n'a jamais été imprimée. » On sait que la bibliothèque de Nicolas-René Berryer était entrée à sa mort, en 1762, dans le cabinet du garde des sceaux de Lamoignon, son gendre : aussi notre volume porte-t-il, au revers de son feuillet supérieur de garde, une étiquette imprimée en ces termes : BIBLIOTHECA LAMONIANA.

XVIII^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. 20 feuillets de continuation manuscrite. 195 sur 120 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de basane.

591. « La belle Diane de Montemaior, en sept livres, traduicte d'espagnol en françois. »

Fol. 1 v°. Dizain rimé du traducteur, qui se termine par la devise : *Repos en travail* et un monogramme qui semble formé des trois lettres P. V. B. Ce traducteur dit qu'il est « du terroir de Bourgongne », c'est-à-dire de la Franche-Comté, et qu'il a entrepris son ouvrage à la fois pour se distraire et pour s'exercer dans la langue espagnole.

Fol. 2. Épître dédicatoire, intitulée : « A sa dame le translateur très humble, salut. » Dans les branches du V initial est un écu en losange, qui renferme les armoiries de la dame des pensées du traducteur. Ces armoiries sont *écartelées : aux* 1 *et au* 4 *vairé de... et d'azur; aux* 2 *et* 3 *fretté.* Le nom de cette dame : MARIE DE BONIERE, est fourni par les quatorze lettres initiales d'un sonnet acrostiche (fol. 5 v°), et par la décomposition de la devise anagrammatique qui termine ce sonnet : *Raison mère de bien — Marie de Bonnières.* Une famille de Bonnières

occupait alors de hauts emplois dans les Pays-Bas, et son blason (*vairé d'or et d'azur*) concordait avec celui qui est figuré sur notre volume.

L'ouvrage ainsi traduit est le fameux roman pastoral de la *Diana*, par le poète espagnol Georges de Montemayor.

Début de notre traduction (fol. 7) : « Du cotau des montagnes de Léon descendoit le triste Sireno... » — Fin (fol. 160) : « ...Certes, belle Nymphe, luy respondit Argille, la terre de ma naissance m'a traicté si malheureusement et de... » — Il manque à notre manuscrit un bon tiers du livre V et les deux livres VI et VII de l'ouvrage.

Le fol. 61 *bis* est à peu près entièrement enlevé par déchirure.

La couverture de ce manuscrit est doublée par une lettre de l'écuyer Jean de Malpas, l'un des hommes de confiance du cardinal de Granvelle, en date d'Anvers, du 13 juin 1564, lettre adressée à l'un des cousins du prélat, Pierre de Bordey, gentilhomme de la gouvernante des Pays-Bas, qui résidait à Bruxelles en l'hôtel du cardinal. Le manuscrit proviendrait, d'après cet indice, de la famille de Bordey, qui s'éteignit dans les personnes de Pierre de Bordey, major d'Huningue, mort en 1728, et de sa sœur Jeanne-Anne de Bordey, veuve Chaudiot, morte en 1737, tous deux bienfaiteurs de l'hôpital Saint-Jacques de Besançon.

Milieu du XVI^e^ siècle. Papier. 160 feuillets. 340 sur 225 millim. Trois grandes lettres dessinées à la plume (fol. 2, 6 et 7). Broché. — (Boisot, n° 18. — 47, E. 19.)

592. Pièces satiriques en prose et en vers sur les mœurs cléricales au XV^e^ siècle.

Fol. 3. « De cujusdam monachi claustralis vita et moribus. Fratres karissimi et illustrissimi, nobis edicere cupiens, ob hoc reverenciam vestram subsilere dignum duxi... »

Fol. 5 v°. Parodie de la doctrine évangélique du mépris des richesses : « In illo turbine dixit Papa Romanis : Cum venerit Filius hominis ad sedem Majestatis nostre, tunc dicat hostiarius ei : Amice, ad quid venisti... »

Fol. 6 v°. Facétie biblique sur les ivrognes : « Grave gerimus quod infra, ex parte dilecti filii Februarii, Senone studentis, nostro fuit appellatui reseratum... »

Fol. v°. Facétie sur l'emploi de l'adverbe *invicem* dans les épîtres de saint Paul : « Suscipite invicem (Ro. xv°). Notandum est quod bea-

tus Paulus habuit quendam discipulum discretum, quem ponere voluit in religione, ut ibi Deo ministraret... »

Fol. 9. Prose rimée sur la gloutonnerie des abbés et prieurs :

« Quondam erat sanctus festum
Et vocatus ad comestum
Abbas, prior ad clocestum
Cum tota familia
. . . . . »

Publié par Ed. du Méril, *Poésises du moyen âge,* p. 214.

Fol. 10 v°. « Initium sancti Evangelii secundum marcam auri et argenti. In illo tempore, erat Johannes, Parisius studens in artibus, sine pecunia, propter quod erat sollicitus et turbatus circa plurima... »

Publié par Ed. du Méril, *Poésies populaires, anérieures au XII^e siècle*, p. 407.

Fol. 12. Diatribe contre les Frères convers : « Conversi sunt et temptaverunt Deum. Ces paroles, dist David li prophètes, et si sont escriptes au psautier... »

Fol. 17 v°. Satire en vers contre les travers de l'homme :

« Se hons congnoissoit l'avantage
Que Diex, quant le fist à s'ymage,
Li donna. . . . . »

Sur deux feuillets de garde (fol. 1-2), on a transcrit deux pièces de vers relatives à la mort du comte de Salisbury, tué devant Orléans en 1428, savoir :

1° (fol. 2). « La derrision des Orlianois contre les Anglois.

Salebri, prince d'orgueil,
Plains de maux et de tirannie,
Devant Orliens perdit l'œul
Et à Miunt fina sa vie
. . . . . »

2° (fol. 2 v°). « Les Englès respondent contre eulx :

Entre vous gens, Orlianois,
Dont je ne say les noms requere
. . . . . »

La fin de cette seconde pièce est copiée au verso du premier feuillet :

« Au noble duc de Bethford,
Avés gecté vos gros lardons,
Mais on verra bien le plus fort
. . . . . »

La transcription de ces deux pièces est accompagnée de la signature : J. Croule.

Les mêmes pièces se trouvent, sous la signature de R. de Croville, dans un registre des archives du château de Saint-Pierre-Église (Manche) et ont été publiées en 1893 par M. le comte de Blangy, dans une brochure intitulée : *Mort du comte de Salberi. M CCCC XXVIII.* Caen, s. d., in-4° de 23 pages.

Période moyenne du XV^e^ siècle. Papier. 20 feuillets à 2 col. et à longues lignes. 210 sur 143 millim. Demi-rel.

393. « Les glorieuses avantures du sçavant Morbifrague et sa thériaque; poème en prose héroï-comique, divisé en huit livres, 1740 », par Claude-Marie Giraud.

C'est la première rédaction inédite d'un poème en prose burlesque, qui a eu deux versions publiées sous les titres suivants : *Diabotanus ou l'Orviétan de Salins, poème héroï-comique traduit du languedocien;* Paris, 1749, in-12, 264 pages; — *La Thériacade ou l'Orviétan de Léodon, poème héroï-comique;* Genève (Paris), 1769, in-12, 343 pages.

La description de Lons-le-Saunier, qui figure, dès le début de l'ouvrage, dans les trois versions, commence ainsi dans notre texte (fol. 3) : « Il est une ville dans le pays des Séquanois, confinée au levant par des montagnes et au couchant par des pays plats et marécageux; sa situation est agréable et riante, ses bâtiments commodes et bien disposés; le commerce y fleurit, les arts et les sciences y sont cultivés; le climat y est si tempéré, l'air en est si doux et si voluptueux, qu'il semble que l'Amour y ait choisi sa demeure... » — Les dernières lignes sont les suivantes (fol. 97 v°) : « La Peste, pleine de rage et de confusion, pousse un cri horrible dans les airs et se replonge en mugissant dans les ténèbres dont elle étoit sortie. »

L'auteur de cette composition satirique, Claude-Marie Giraud, médecin et littérateur, né à Lons-le-Saunier en 1711, mort à Paris vers 1780, a un article de Ch. Weiss dans la *Biographie universelle.*

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Papier. 97 feuillets. 240 sur 170 millim. Cartonnage.

394. Marciani Capellae Satyricon.

C'est une sorte d'encyclopédie écrite partie en vers, partie en prose et formée de neuf livres. Les deux premiers ont pour titre : « De nup-

tiis Philologiae et Mercurii » ; le troisième traite de la grammaire; le quatrième, de la dialectique; le cinquième, de la rhétorique; le sixième, de la géométrie; le septième, de l'arithmétique; le huitième, de l'astronomie, et le neuvième, de la musique. (Cf. l'édition de Frédéric Kopp; Francfort, 1836, in-4°.)

Commence (fol. 1) : « Marciani Felicis Capelle, Afri Cartaginiensis, de nuptiis Philologiae liber primus incipit.

Tu, quem psallentem thalamis, quem matre Camena
Progenitum perhibent per copula sacra deum
. . . . . »

Finit (fol. 83 v°) :

« Testem ergo nostrumque veternum prodidit,
Secute nugis nate ignosce lectitans.

Marciani Minei Felicis Capellae, Afri Cartaginiensis, de armonia explicit liber nonus. »

Un feuillet enlevé, entre les fol. actuels 34 et 35, occasionne une lacune qui va depuis ces mots : « ...et plenum id de quo questio est » (livre IV, début du chap. *De conditionali sillogismo*), jusqu'à l'avant-dernier vers de la pièce qui termine ce livre IV. Trois feuillets enlevés plus loin, entre les fol. actuels 36 et 37, constituent une lacune qui va de la phrase : « Ergo opportet attentius intueri... » du chap. *De generibus auditorum et causarum*, du livre V, jusqu'à la phrase : « Nam cum omnium provinciarum... » du chap. *A genere ad speciem* du même livre V. Ces lacunes réduisent à cinq feuillets, au lieu de huit, le cinquième cahier du manuscrit.

Ce manuscrit est pourvu de nombreuses gloses interlinéaires et marginales, de la même main que le texte proprement dit. Il s'y trouve aussi quelques figures géométriques dessinées à la plume.

L'écriture de ce manuscrit a une parenté frappante avec celle des volumes exécutés pour le prévôt Mannon, de l'abbaye de Saint-Claude du Jura, qui dirigea l'école palatine sous Charles le Chauve et offrit ensuite au monastère dont il était issu les livres exécutés sous ses auspices vers le milieu du IX^e^ siècle. Il y a toute raison de croire que le présent manuscrit provient de cette abbaye. (V. A. Castan, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1889, p. 325.)

Période moyenne du IX^e^ siècle. Parchemin. 83 feuillets. 325 sur 257 millim. Vol. dérelié.

595. Paraphrase, en vers latins, des Emblèmes d'Alciat, par J. Le Voyer.

Cette paraphrase se trouve sur les marges d'un exemplaire de l'ouvrage suivant : *Andreae Alciati Emblematum libellus;* Lugduni, Jac. Modernus, 1544, petit in-8°. (Cf. *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque de la ville de Besançon. Belles-lettres*, n° 5506.)

XVI^e^ siècle. Papier. 119 pages. 145 sur 101 millim. Rel. en carton couvert de veau fauve.

596. « Les emblèmes d'amour divin et humain ensemble, expliquez par des vers françois, par un Père capucin. »

Figures, en épreuves médiocres, des emblèmes édités à Paris par Message, en 1631, avec les vers mystiques ajoutés en manuscrit au verso des gravures. Ces vers ont été copiés sur un exemplaire de l'impression faite en 1631.

Au verso du plat supérieur de la reliure est l'ex-libris manuscrit de M^me^ d'Auxanges (Anne Garnier, femme de Jean Arvisenet, auditeur en la Chambre des comptes de Dole).

XVII^e^ siècle. Papier. 116 feuillets et le fol. 88 *bis*. 179 sur 127 millim. Rel. en carton couvert de veau.

597. « A ragionar d'amore, dialogo da Mario Melechini : parte prima. »

Fol. 1. Épître dédicatoire : » All' Ill^mo^ et molto reverendo monsignore Carlo Perenotto, padrone mio osservandissimo. » Charles Perrenot était un frère du cardinal de Granvelle, qui avait, entre autres bénéfices ecclésiastiques, la commende de l'abbaye de Faverney, en Franche-Comté, où il mourut au mois de juin 1567. — Fol. 5. « Proemio alli suggi lettori. » — Fol. 7 v°. Annonce des acteurs du dialogue, faite en ces termes : « In questa prima parte a ragionar d'amore introducesi monsignor Perenotto et monsignor Coraro, e madama Giulia Bigolina. »

Début (fol. 8) : « Vorei sapere qual sia la cagione che tanto spesso verso a queste parti io vi ritrovo... » — Fin (fol. 104) : « ... Perre : eglie il vero : hor mi vi raccomando state sano. »

Milieu du XVI^e^ siècle. Écriture italienne très soignée. Papier. 104 feuillets. 208 sur 155 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 108. — 100, G. 19.)

598. Ars dictaminis, etc.

Le premier feuillet a été coupé. — Fol. 1. « ...multa crimina commiserunt, propter quod Martinus suspendio traditur et Petrus in insulam deportatur... » — Fol. 9 v°. « ...Item nota quod in Summa magistri Guidonis [Fabae?] dicitur : Omnis orator ista debet considerare... » — Fol. 21 v°-22. « ...et sexus femineus dignoscitur indigere. Incipiunt dictamina rectorica magistri Guidonis que, celesti quasi oraculo edita, super omni materia suavitatis odorem exibent litteratis, quia paradisi fonte divina gratia processerunt. Incipiunt epistole filiorum... » — Fol. 42. « Proverbia amicorum ad amicos plurimos. Ordo racionis expostulat ut amicorum precibus alterius condescendat... »

Fol. 62. « Hec est Summa curialis, continens quatuor cursus litterarum usualium, scilicet cursum ordinarii judicis, delegati et arbitris (*sic*) et etiam cartarum. Quoniam proposuim[u]s instruere litterarum usualium cursum triplicem, scilicet cursum ordinarium, delegatorum et arbitrorum... » Ce début est à peu près le même que celui d'un texte qui, sous le nom de « Summa Tancreti », fait partie du manuscrit n° 433 de la Bibliothèque d'Arras (*Catalogue général des manuscrits*, in-4°, t. IV, p. 168). — Fol. 89. « Expliciunt carte in latinis verbis. Incipiunt carte in galico *de bail*. » Suivent cinq chartes en langue française.

Fol. 90 v°. Exemples pour la conjugaison des verbes latins, interrompus par l'enlèvement des derniers feuillets du volume.

Les trois feuillets préliminaires du manuscrit (fol. I-III) contiennent un répertoire de lieux communs, écrit en langue latine au XV^e^ siècle et qui débute par cette formule : « Incipiunt autoritates communes in sermone. »

Seconde moitié du XIV^e^ siècle. Écriture fine. Parchemin. III-91 feuillets à 2 col. 178 sur 124 millim. Vol. dérelié.

599. Laevini Ammonii, cartusiani, epistolae latinae et grecae ad diversos.

L'auteur de ces lettres, Livin van der Maude, en latin Laevinus Ammonius, ou de Harena, naquit à Gand, le 13 avril d'une année que l'on croit être 1475 ; il entra, en 1506, dans la Chartreuse du Bois-Saint-Martin, près de Grandmont en Flandre ; passa en 1533 dans celle du Val-Royal, près de Gand ; fut un instant dans celle de Scheut, près de Bruxelles, et revint mourir au Val-Royal, vers la fin de l'année 1556, après avoir célébré son jubilé de religion. Cette correspondance,

qui part du 26 janvier 1518 pour se terminer le 24 novembre 1556, renferme six lettres écrites à Érasme (pages 98, 179, 202, 244, 257 et 276), qui lui-même, dans une de ses épîtres, appelle son correspondant chartreux « vir eruditione juxta ac pietate insignis ». (*Desiderii Erasmi Roterodami opera omnia*, édit. de Leyde, 1703 et années suiv., t. III, col. 1155.) Cinq des lettres de notre recueil sont en langue grecque : l'une est adressée à Jacques Ceratin (Teyng) (page 85), une seconde à Jean Sturm (page 161), les trois autres à Arnold Oridryus (Van Bergheyck) (pages 233, 266 et 267).

Au début du manuscrit (fol. IV-V et page 1) est une table des personnes auxquelles les lettres sont adressées.

Livin van der Maude a un article dans les *Mémoires* de Paquot *pour servir à l'histoire des dix-sept provinces des Pays-Bas...*, t. III, p. 224-225.

Notre manuscrit des lettres de ce religieux a été mentionné, parmi les recueils précieux de la bibliothèque de Saint-Vincent de Besançon, dans le *Voyage littéraire* des Bénédictins Martène et Durand (t. I, p. 165).

Période moyenne du XVI[e] siècle. Papier. V feuillets et 600 pages. 205 sur 140 millim. Rel. carton couvert de parchemin. — (Boisot, n° 2081. — 175. I. 19.)

600. « Gilberti Cognati epistolae, ex autographis Bibliothecae Universitatis Basiliensis descriptae. Adjectae sunt duae epistolae a Caelio Secundo Curione ad Cognatum missae. 1884. I. 22. »

Cette copie a été exécutée pour M. Henri Bordier, par l'intermédiaire du D[r] Louis Sieber, bibliothécaire de l'Université de Bâle.

Fol. 2-7. Trois lettres de L. Sieber à H. Bordier.

Fol. 8. Liste des lettres de Gilbert Cousin dont la copie suit.

Fol. 12. « Lettres imprimées dans le livre intitulé : *Caelii Secundi Curionis selectarum epistolarum libri II* (Basileae, per Oporinum, 1553 et 1580) : on trouve 3 lettres de Curion à Gilbert Cousin et 2 lettres de Cousin à Curion... Une autre série de lettres de Cousin et de ses amis se trouve dans *Gilberti Cognati Nozereni opera ;* Basileae, per Henricum Petri, 1562, fol., t. I, p. 295-322, et t. III, p. 207. » Ces indications sont de la main du D[r] Sieber.

Fol. 14. Lettre du copiste M. Recordon à H. Bordier.

Fol. 16. « Gilberti Cognati epistolae IV ad Caelium Secundum Curionem et Curionis ad Cognatum epistolae II. »

Fol. 37. « Gilberti Cognati epistola ad J. Thom. Freigium, necnon epistola ad Henricum Petri. »

Fol. 39. « Gilberti Cognati epistolae XXIX ad Bonifacium Amerbachium. »

Fol. 82. Notices imprimées sur Gilbert Cousin et Jean Cousin, extraites de *La France protestante,* de Haag, 2e édit., t. IV, col. 829-858.

1883-1884. Papier. 89 feuillets. 226 sur 190 millim. Demi-rel. veau brun. — (Acheté en décembre 1889 à la vente Bordier.)

601. « Lettres de Mlle de Scudery à M. Boisot, abbé de Saint-Vincent à Besançon. »

Soixante-dix-neuf lettres autographes de Madeleine de Scudery à l'abbé Jean-Baptiste Boisot, dont elle était devenue l'amie par l'entremise de Pellisson. Cette correspondance commence au 2 novembre 1686 et se termine au 6 novembre 1674, c'est-à-dire vingt-huit jours avant la mort de Boisot. Trente-cinq de ces lettres ont été publiées, dont sept incomplètement, et cinq avec des dates fautives, dans l'ouvrage intitulé : *Mademoiselle de Scudery, sa vie et sa correspondance...*, par Rathery et Boutron; Paris, 1873, in-8°, p. 303, 304-311, 313, 319, 323-326, 330, 333-350, 354-374, 379-380.

Notre recueil comprend en outre (fol. 73) une lettre autographe de Madeleine de Scudery à Jeanne-Anne de Bordey, devenue son amie par l'entremise de l'abbé Boisot (29 août 1691); puis (fol. 81 v°) une copie, par l'abbé Boisot, de la lettre écrite à Mlle de Bordey, par son illustre amie, pour la complimenter sur son mariage tardif avec M. Chandiot. Ces deux pièces, annotées par Ch. Weiss, figurent dans l'ouvrage précédemment cité, p. 327 et 332.

Nous avons aussi (fol. 151) une copie, par Madeleine de Scudery, de la lettre que Bossuet lui avait écrite, le 16 février 1693, pour déplorer avec elle la mort de Pellisson, lettre également publiée. (Cf. ouvr. cité, p. 126 et 488.)

Citons encore trois lettres du Capucin Basile de Coutance, de la famille de Belgery, écrites en 1691 et 1693, à Mlle de Scudery, qui avait recommandé à l'abbé Boisot le frère de ce religieux, alors en garnison, comme cadet, à la citadelle de Besançon (fol. 49, 58 et 136).

Viennent enfin (fol. 209) des pièces de vers, les unes composées

par Madeleine de Scudery, les autres à elle adressées par ses amis Bosquillon, Bétoulaud, l'abbé Renier, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Deux de ces pièces sont des épigrammes dirigées contre la *Satyre sur les femmes,* par Boileau, morceau dans lequel se trouvaient des allusions désobligeantes pour M^lle^ de Scudery (fol. 231). Dans ce groupe d'opuscules poétiques sont deux imprimés, dont voici les titres : 1° « Epistre de monsieur Bétoulaud à mademoiselle de Scudery sur la mort de M. Pellisson » (6 pages in-4°) (fol. 21) ; 2° « La Victoire ; à mademoiselle de Scudery : ces vers accompagnoient une onyx orientale mise en cachet, pour la donner au Roy... » ; deux pièces par Bétoulaud, avec les réponses de M^lle^ de Scudery (8 pages in-4°) (fol. 219).

Seconde moitié du XVII^e^ siècle. Papier. 244 feuillets. 245 sur 188 millim. Rel. carton couvert de papier marbré ; tranches dorées.

602. « Lettres de M. Pellisson-Fontanier... à M. Boisot, abbé de Saint-Vincent [de Besançon]. »

Cette correspondance, composée de cent vingt-sept lettres, dont vingt-neuf autographes et quatre-vingt-dix-huit signées, commence au lendemain de la réunion de la Franche-Comté à la France, événement auquel Pellisson applaudit en ces termes : « J'espère que rien ne nous séparera plus désormais et que nous n'aurons plus la peine d'accorder ensemble l'hostilité et l'amitié (fol. 1). » La première lettre, dont est tirée cette phrase, est datée de Versailles, du 16 août 1674. La dernière lettre du recueil (fol. 225) est datée du 27 janvier 1693, c'est-à-dire de onze jours avant la mort de Pellisson.

A cette correspondance sont joints : 1° une lettre autographe de Pellisson à une dame de la Franche-Comté (fol. 3) ; 2° les copies des lettres échangées par Pellisson avec les cardinaux d'Estrées et de Forbin-Janson, au sujet des bénéfices postulés par l'abbé Boisot (fol. 70, 146, 175) ; 3° deux lettres de l'abbé Paul de Ferrier, cousin de Pellisson, à l'abbé Boisot, qui le patronnait auprès de l'archevêque de Besançon (fol. 163 et 165) ; 4° lettre imprimée du cardinal Le Camus et bref du Pape à lui adressé, au sujet des nouveaux convertis (fol. 90 et 92) ; 5° les copies de lettres écrites à Pellisson par Regnier-Desmarais et le P. Montfaucon, au sujet de l'interprétation d'un mot de la langue de S. Augustin (fol. 205 et 207) ; 6° les copies de deux lettres de Bossuet relatives à la mort de Pellisson (fol. 227 et 229) ; 7° l'éloge

imprimé de cet homme d'État, extrait du *Journal des savants* (fol. 235); 8° le discours prononcé par Fénelon en prenant à l'Académie française la place de Pellisson (fol. 241); 9° une nécrologie imprimée de la reine Anne d'Autriche, par les Carmélites de la rue du Bouloy (fol. 231); 10° l'épitaphe imprimée de l'abbesse Marie-Éléonore de Rohan, par Françoise de Longaunay, prieure de N.-D. du Chasse-Midy à Paris (fol. 233).

Cette correspondance a été utilisée par M. H. Tivier, pour sa notice intitulée : *L'abbé Boisot, de Besançon, et ses relations littéraires avec les beaux esprits du grand siècle,* dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 4e série, t. IX, 1874, p. 455-467.

Seconde moitié du XVIIe siècle. Papier. 256 feuillets. 215 sur 160 millim. Rel. carton couvert de papier marbré; tranches dorées.

603. Correspondance et papiers de Louis de Puget.

Les pièces datées qui composent ce dossier sont comprises entre les années 1671 et 1708. Les lettres sont, pour la plupart, du P. Lami.

Louis de Puget, né à Lyon en 1629 et mort en 1709, cultiva les sciences avec succès et en particulier la physique. Pour sa correspondance scientifique avec le P. Lami, voir le *Journal des savants* de 1704.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 200 feuillets. 270 sur 190 millim. Feuilles volantes protégées par un cartonnage.

604. Lettres de dom Augustin Calmet à dom Antoine Daclin, Bénédictin à l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, puis sous-prieur à Montroland-lez-Dole.

Ces lettres, au nombre de onze, sont comprises entre les années 1712 et 1717.

On y a joint une lettre, également adressée à dom Daclin, signée « Daniel, d. l. c. d. J. », et datée de Paris, 22 février 1715.

1712-1717. Papier. 23 feuillets. 225 sur 170 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

605. Lettres adressées par divers personnages à François-Ignace Dunod de Charnage, l'historien du comté de Bourgogne.

Ces personnages sont d'Aguesseau (2 lettres, 1733-1742); le président Bouhier (61 lettres, 1725-1746); Louis de Bourbon (1735);

Chauvelin (1735); de Courbouson (1741); Fleuriau d'Armenonville (2 lettres, 1721-1726); le cardinal de Fleury (7 lettres, 1723-1741); Antoine-Pierre II de Grammont, archevêque de Besançon (2 lettres, 1741-1743); Lamoignon (2 lettres, 1752); Machault (1752); Joseph Méallet de Fargues, premier évêque de Saint-Claude (4 lettres, 1743-1746); le maréchal de Tallard (3 lettres, 1724-1727); le duc de Tallard, fils du précédent (1731-1752), etc.

On a joint à ce dossier des lettres échangées entre l'archevêque de Besançon et Joly de Fleury, Boyer, ancien évêque de Mirepoix; d'Argenson et le duc de Tallard, au sujet de l'envoi fait à ces personnages par Antoine-Pierre II de Grammont de l'*Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon,* par Dunod (1750). On y a joint également la copie certifiée de lettres du cardinal Passionei à l'évêque suffragant de Besançon, Pierre-François Hugon, où il est question des travaux de Dunod (1751).

Une lettre du prieur d'Audeux à François-Joseph Dunod, fils de l'historien, termine le dossier (1752).

XVIII[e] siècle. Papier. 239 feuillets. 230 sur 180 millim. Feuilles volantes protégées par un cartonnage.

606. Lettres de Sallier et de Gros de Boze à l'abbé Michel, de Lyon (1729-1735), et lettres de divers hommes illustres de l'Italie à Giovanni Rosini (1803-1825).

Une lettre de Sallier (fol. 1) et huit de Gros de Boze (fol. 3-18), à l'abbé Michel, chanoine d'Ainay, à Lyon, avec une minute de la réponse de ce correspondant à l'une des lettres de Gros de Boze (1729-1735).

Fol. 20. Douze lettres d'hommes illustres de l'Italie à Giovanni Rosini, le célèbre professeur de Pise, écrites entre les années 1803 et 1825. Ces lettres, signées de Cesarotti, Bettinelli, Cicognara, Antonio Canova, Pindemonte, Angelo Mezza, etc., avaient été données par Rosini au philosophe Théodore Jouffroy, lequel, après les avoir annotées, les offrit à son ami Charles Weiss pour la Bibliothèque de la ville de Besançon.

Au total, vingt-deux lettres, la plupart autographes, quelques autres seulement signées par leurs auteurs.

XVIII[e] et XIX[e] siècles. Papier. 35 feuillets. 245 sur 195 millim. Demi-rel. basane verte.

607. Correspondance de Jean Lévesque de Burigny et de Louis-Jean et Jean-Simon Lévesque de Pouilly.

La correspondance de Jean Lévesque de Burigny comprend une lettre d'Anquetil (1754); une d'Ansse de Villoison (1777); une de Jean-Jacques Dortous de Mairan (1771); une de Foncemagne (1762); une de Gaillard; une de M^me^ Geoffrin (non signée); une de Maupertuis; une de l'abbé d'Olivet; une du cardinal Passionei (1753); une de l'abbé de Reyrac (1780); neuf de Saint-Hyacinthe (1742-1745; voir *Lettre de M. de Burigny à M. l'abbé Mercier, abbé de Saint-Léger de Soissons,... sur les démêlés de M. de Voltaire avec M. de Saint-Hyacinthe,* Paris, 1780, in-8°, reproduite dans les *OEuvres de Voltaire,* édit. Beuchot, t. I, p. 349); une de Voltaire (publiée dans l'édit. Beuchot, sous la date de janvier 1739, t. LIII, p. 448), et trois lettres non signées, dont une datée de Rome, 1757.

La correspondance de Lévesque de Pouilly père comprend une lettre de Bolingbroke, et celle de Lévesque de Pouilly fils une lettre de Burigny (1768); quatre du cardinal Consalvi (1812-1818); une de M. d'Estampes (1803); une de la comtesse de Genlis (1781); une de M^me^ Geoffrin (non signée) et une de Mably (1781, non signée).

XVIII^e^-XIX^e^ siècle. Papier. 75 feuillets. 245 sur 185 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

608. « Lettres de Monsieur du Val, bibliothécaire de Sa Majesté Impériale, au vénérable frère Zozime, hermite de Sainte-Anne en Lorraine. »

C'est la copie, souvent incomplète, de 175 lettres, écrites de Florence et Vienne, entre les années 1740 et 1772, par Valentin Jameray-Duval, au supérieur de l'ermitage de Sainte-Anne, près de Lunéville, monastère où il avait servi comme berger et dont il voulut, jusqu'à la fin de ses jours, demeurer le bienfaiteur. Sur les origines de cet ermitage et les incidents du séjour qu'y fit le futur directeur de la Bibliothèque de Vienne, on peut consulter l'autobiographie de Valentin Jameray-Duval, publiée par le chevalier Koch (1784).

Au revers du plat supérieur de la reliure de notre volume, est l'ex-libris en gravure de la bibliothèque particulière de Jameray-Duval; puis, sur les feuillets de garde, six petites vignettes gravées par Salomon Kleiner et représentant les principaux traits de la vie de l'auteur des lettres au Frère Zozime. La dernière de ces vignettes a pour sujet

l'ermitage de Sainte-Anne; l'encadrement est dominé par le portrait du Frère Zozime indiquant à un autre Frère plus contemplatif un passage de la Genèse relatif à la vie laborieuse et active. Le dessin de cette vignette avait été fourni à Jameray-Duval par son ami Gerardet.

Ce volume avait été acheté par le collectionneur Jean-Jacques Bruand, de Besançon, des héritiers du Bénédictin D. Fleurant, décédé en 1803, à Azeraille, près Baccarat (Meurthe). Les copies dont le volume se compose sont de la main de ce religieux.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 707 pages, plus un cahier intercalaire de 6 feuillets. 202 sur 155 millim. Rel. carton couvert de veau raciné.

609. « Fragmens de mémoires et de lettres de M. Valentin Jameray-Duval. »

Comme le précédent volume, les fragments dont celui-ci se compose viennent de la bibliothèque laissée par le Bénédictin D. Fleurant. Ce sont encore des copies ou extraits des lettres de Jameray-Duval au Frère Zozime et à quelques autres, de la main de D. Fleurant ou de celle de J.-J. Bruand. Il s'y trouve en outre plusieurs extraits de l'autobiographie de Jameray-Duval, les inscriptions rappelant les bienfaits de cet érudit à l'égard des ermitages de la Lorraine, une explication des estampes gravées pour accompagner l'autobiographie.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle et premières années du XIX[e]. Papier. 79 feuillets. 213 sur 160 millim. Demi-rel.

610. Lettres de Guillaume Beauvais et autres numismatistes, écrites entre les années 1749 et 1771.

Fol. 2. Vingt-cinq lettres de Guillaume Beauvais, d'Orléans, à Martin Saint-Amant, receveur du tabac à Toulouse, concernant les acquisitions et échanges qui occupaient ces deux amateurs (1749-1758). — Dans l'une de ces lettres (12 janvier 1751), l'érudit Guillaume Beauvais raconte ses origines et dépeint sa situation en ces termes : « Je suis né en 1698, d'un père négociant en gros à Orléans, d'une vertu exemplaire et mort en odeur de sainteté en 1742. J'ai deux sœurs et un frère cadet établis honorablement. J'avois engagé mon père, à la fin de 1722, à m'abandonner ses affaires et à se retirer. Comme il m'aimoit beaucoup, il me fit ce sacrifice, et je me trouvai mon maître à l'âge de 24 ans. J'étois devenu éperdument épris d'une demoiselle

très aimable et d'une des meilleures familles d'Orléans, puisque son grand père étoit maire de cette ville et qu'elle compte deux fameux évêques entre ses grands oncles. Elle n'avoit point de fortune et moy je n'en avois pas beaucoup. Je l'épousay et je n'ai pas eu lieu de m'en repentir, puisque j'ai vécu avec elle le plus heureux de tous les hommes. Elle est actuellement âgée de 51 ans et le paroît moins que ma fille aînée qui n'en a que 22. Nous avons eu onze enfans de notre mariage, dont six nous sont restés : deux fils, dont l'aîné, qui a assez de talens, est entré à l'Oratoire depuis trois ans, et l'autre qui a pris le parti de s'avancer sur mer. J'ai mes filles, au nombre de quatre, avec moy; et comme je les aime beaucoup, elles contribuent à la douceur de ma vie... (fol. 21). »

Fol. 61. Lettre de l'abbé Barthélemy, adressée au même (Paris, 22 janvier 1750).

Fol. 62. Lettre de Fléchier de Saint-Julien, adressée au même (Nîmes, 12 décembre 1749).

Fol. 65. Lettre de l'abbé de Ginestet, adressée au même (1749).

Fol. 68. Lettre du P. G. Revest, religieux minime, adressée au même (Marseille, 13 mars 1756). — Il parle du passage à Marseille, au mois d'août 1755, de l'évêque de Babylone Emmanuel Ballyet, qui lui avait fait voir sa collection de médailles, où se trouvaient 20,000 pièces en bronze.

Fol. 70. Quatre lettres de Duhodent, adressées au même (Abbeville, 28 mars, 11 mai, 9 juin 1754, et Paris, 5 mars 1762).

Fol. 78. Lettre de l'abbé Mairot de Mutigney, chanoine à Besançon, adressée au même (Besançon, 4 février 1750). — Il y parle d'un gisement d'antiquités romaines (Dammartin, près de Pesmes) possédé par sa famille, qui, depuis plusieurs siècles, y recueillait des médailles et particulièrement de superbes grands bronzes. Il offre sa collection de grands bronzes pour la somme de 8,000 livres et en envoie le catalogue sommaire. — L'abbé de Mutigney a été l'objet d'un petit article de Ch. Weiss, dans la *Biographie universelle*.

Fol. 84. Deux lettres de l'antiquaire Froideaux, de Chaumont, à son confrère Guyot, de Langres (Chaumont, 6 avril et 6 mai 1771). — Trouvaille, à un quart de lieue de Sommevoire, d'un pot de terre renfermant plus de 200 monnaies consulaires en argent.

Fol. 87. Trois lettres de l'antiquaire Guyot, de Langres, à son confrère Froideaux, de Chaumont (Langres, 8 mars-26 mai 1771). —

Trouvaille, en nivelant l'allée de Blanchefontaine, d'un trésor de médailles d'or frappées entre Auguste et Galba.

Fol. 98. Billet du comte de Caylus (Paris, 9 novembre 1756).

Fol. 99-101. « Relation d'une antiquité trouvée (en 1750) dans une pièce de terre appartenant aux Cordeliers de Casteljaloux-en-Albret, diocèse de Bazas, faite par le P. Meulh, gardien du couvent de cette ville », avec un « Essai de dissertation » sur ledit objet, envoyé par le religieux à Martin de Saint-Amant. — Il s'agissait d' « une statue très curieuse, qui est un enfant ailé, très beau, montrant toute sa nudité, endormi, saillant en grand relief, étendu sur une peau de lion : son corps est renversé à gauche et sa tête, tournée de ce côté, repose sur le bras gauche, dont la main, au dessus de la tête et à côté, tient une couronne de fleurs ; sa belle face est relevée en entier. Son bras droit, replié sur son ventre, outrepasse son corps, et de cette main il serre un lézard qui mord la peau de lion... Cette statue, avec sa couche, que je crois d'albâtre, me paroit très bien sculptée, d'un goût antique très bon, dans une attitude merveilleuse d'un enfant qui dort content... »

Provient du cabinet de J.-J. Bruand, car plusieurs des lettres du recueil sont annotées par ce collectionneur.

XVIII[e] siècle. Autographes. Papier. 102 feuillets. 245 sur 190 millim. Demi-rel. veau.

611. Lettres du P. Ballyet, évêque de Babylone, consul de France à Bagdad, écrites de 1763 à 1771.

Dix-neuf lettres, dont dix-sept autographes et deux de la main d'un secrétaire. Toutes ces lettres sont adressées à Nicolas-Joseph Ballyet, avocat, neveu de l'évêque. Les dix premières sont datées de Bagdad : au dos de celle qui porte la date du 17 juin 1764, l'évêque a transcrit son rapport au gouvernement français, sur la révolution dont Ali-Pacha avait été victime le 16 avril précédent (fol. 8 v°). Les lettres suivantes ont été écrites pendant un voyage que l'évêque avait fait en Europe, entre l'été de 1765 et celui de 1767. Une dernière lettre, du 25 octobre 1771, est datée de Bagdad. Deux ans plus tard, l'évêque Ballyet mourait de la peste dans cette lointaine résidence.

Né à Marnay, en 1700, il était entré dans l'Ordre des Carmes déchaussés, sous le nom de Frère Emmanuel de Saint-Albert, et avait été destiné aux missions que cet Ordre entretenait en Asie. Arrivé à Bagdad comme missionnaire, en 1729, il fut le premier consul nommé

par la France dans cette résidence. Son sacre, en qualité d'évêque de Babylone, avait eu lieu à Malte en 1742. Ayant le goût d'un collectionneur, il s'était appliqué à recueillir les médailles de la Syrie et de la Perse, « sur les lieux mêmes où les monnaies des Séleucides et des descendants d'Arsace avaient circulé ». Ces derniers mots sont d'Adrien de Longpérier, qui, dans sa *Description des médailles du cabinet de M. de Magnoncour* (Avertissement), publiée en 1840, avait apprécié la « haute valeur » de la collection formée par l'évêque Ballyet.

Le frère de ce prélat, entré comme lui dans l'Ordre des Carmes déchaussés, en devint supérieur général, sous le nom de P. Symphorien. C'est à tort que Piraux, successeur de Ballyet dans le poste de consul de France à Bagdad, a été indiqué comme un neveu de l'évêque de Babylone et désigné par celui-ci pour son successeur présomptif; au contraire, dans plusieurs des lettres de notre recueil, Ballyet se moque des agissements de Piraux et le qualifie de charlatan.

Le cachet de l'évêque Ballyet porte un écusson parti des armoiries de l'Ordre des Carmes déchaussés et d'un blason *d'azur, au sautoir d'or*.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 21 feuillets. 340 sur 220 millim. Demi-rel. basane verte.

612. « Correspondance littéraire de M. Suard avec le margrave de Bareuth, commencée au mois de janvier 1773, terminée à la fin de 1775. »

Ces lettres, au nombre de cinquante-sept, précédées d'une « Table des noms cités... » (pages II-VI), forment une sorte de gazette littéraire où les morceaux de circonstance et les bons mots à succès se trouvent encadrés. La première lettre (15 janvier 1773) débute ainsi (page 1) : « Nous sommes dans la saison des nouveautés littéraires, mais cette année a été jusqu'ici bien stérile en nouveautés intéressantes... » La dernière lettre (16 novembre 1775) se termine par une anecdocte concernant la réapparition à la cour de France du comte de Saint-Germain, originaire de la Franche-Comté : « M. de Saint-Germain soutient la grande opinion que le public a conçue de lui. Il s'est montré à la cour comme un homme qui ne l'avait pas perdu de vue, sans paraître un seul moment ni étonné, ni embarrassé du rôle qu'il y joue. Ses discours sont simples, nobles et fermes. Il s'est trouvé dans ce pays là beaucoup d'amis qu'il ne connaissait pas. Un officier

général de fort peu d'esprit lui disait : « Monsieur, j'ai versé des « larmes de sang quand vous avez quitté notre service; j'ai versé des « larmes de joye quand je vous ai vu appelé au ministère. » — « Ah! « Monsieur, que de larmes! », lui répondit en souriant M. de Saint-Germain. » (Page 492.)

Sur le titre du volume sont les deux notes suivantes, qui se rattachent à son histoire : « M. Campenon m'a donné, en 1829, ce manuscrit de la correspondance de M. Suard. Il avoit pensé à le publier, mais il vouloit en retrancher les passages trop philosophiques et les morceaux connus par d'autres publications. Les ratures ont été si multipliées qu'il a renoncé à son projet, et il m'a donné ce volume sous la condition de ne pas le publier. Paris, 10 mars 1831 (signé) : Monmerqué. » — « Il faudra reporter sur les œuvres de Voltaire, Rousseau, Piron, Bernardin de Saint-Pierre, Laharpe, l'abbé Delille, etc., ce qui les concerne dans ce volume. Cela sera utile et curieux. La lettre sur Madame de Sévigné [n° XXIII] me semble avoir été imprimée; peut-être avec des différences. A. Cuissy, le 9 novembre 1844. (Signé :) M. »

Dans le *Catalogue de la bibliothèque de feu M. de Monmerqué,* mise en vente à Paris, le 11 mars 1861, ce manuscrit porte le n° 3877, et son titre est suivi d'une note ainsi conçue : « Dans cette correspondance, on trouve les jugements littéraires de M. Suard sur les œuvres de Voltaire, de Rousseau, de Piron, de Bernardin de Saint-Pierre, de l'abbé Delille. »

A ladite vente, ce manuscrit fut acheté pour la somme de 72 francs 40 centimes.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Écrit. de trois copistes. Papier. VI-492 pages. 303 sur 223 millim. Rel. de la fin du XVIII[e] siècle, en carton couvert de veau raciné, portant au dos le mot RECUEIL.

613. Correspondance du Bénédictin franc-comtois D. Berthod.

Cette correspondance, qui comprend 165 lettres et commence avec l'année 1758 pour se terminer en 1786, roule sur des sujets d'érudition; elle renferme des lettres de savants dont voici les principaux noms : les Bénédictins D. Clément (23), D. Fangé (2), D. Albert Visconti (3); le Capucin Dunand (11); le Théatin Paciaudi (18); les abbés Martin Gerbert (2); de Rathsamhausen (1); comte de Bathyan (1); les érudits français Moreau (5), Foncemagne (4), Dacier (1), Grandidier (3), Perreciot (1), Droz (12), Chevalier (9);

les érudits belges de Crumpipen (1), des Roches (7), de Nélis (12), Gérard (22), etc., etc.

On a joint au volume l'acte de baptême de D. Berthod (fol. 365), plus six lettres et pièces de comptabilité relatives aux circonstances de sa mort et à sa succession (fol. 367-374).

De cette correspondance il a été publié : les lettres de D. Clément, de Martin Gerbert (1) et du comte de Bathyan, à la suite des *Rapports* de M. Alph. Dantier *sur la correspondanee inédite des Bénédictins de Saint-Maur* (p. 130 et suiv.); l'une des lettres de Foncemagne et celle de Dacier, dans l'*Étude sur le Froissart de Saint-Vincent de Besançon,* par A. Castan (*Bibliothèque de l'École des chartes,* 6e série, t. I, p. 123-125). Il a été publié aussi les trois lettres de Grandidier, dans les *Miscellanea Alsatica* du P. Ingold, 2e série, p. 59.

D. Claude Berthod (en religion Anselme) était né à Rupt (Haute-Saône), le 21 février 1733. Après avoir été nombre de fois lauréat de l'Académie de Besançon, il fut chargé par le gouvernement français de recherches historiques dans les archives des Pays-Bas, puis attaché, en 1784, à la compagnie de savants belges qui continuait l'œuvre des Bollandistes. Il mourut à Bruxelles, le 19 mars 1788. Son *Éloge,* par D. Grappin, se trouve dans les *Mémoires de la Société d'agriculture... de la Haute-Saône,* t. II (1808), p. 17. C'est à l'auteur de cet Éloge que la Bibliothèque de Besançon doit la correspondance de D. Berthod.

XVIIIe siècle. Papier. 374 feuillets. 255 sur 188 millim. Demi-rel. basane.

614. Correspondance d'Antoine-François Quétant.

Cette correspondance comprend 53 lettres : presque toutes sont adressées par Quétant à M. et à Mme de Lagarde d'Achères (1767-1778); six sont du baron de Zurlauben à Quétant (1775-1785). Bon nombre de ces lettres ne sont pas signées.

Antoine-François Quétant, né à Paris en 1733 et mort en 1823, est l'auteur de plusieurs pièces de théâtre; il fut le protégé de la famille de Lagarde.

Seconde moitié du XVIIIe siècle. Papier. 120 feuillets. 240 sur 190 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

615. Correspondance du cardinal Loménie de Brienne avec le P. Laire, son bibliothécaire.

Cette correspondance roule, en grande partie, sur les acquisitions de livres rares que faisait le P. Laire, pour le compte du prélat, qui était un bibliophile passionné. L'activité que le P. Laire apportait dans ses chasses bibliographiques peut être attestée par le passage suivant d'un rapport fait à son patron : « J'aie dépouillé dix-sept bibliothèques de moines en Comté, et mon triste sort a empêché que je ne dépouillas celles qui se trouvoint (*sic*) sur ma route en revenant. J'aie finis avec les Bénédictins de Dole, et j'aie eus d'assez bons morceaux (fol. 43). » Le prélat ayant pris la route d'Italie, après sa triste sortie du ministère des finances, le P. Laire l'accompagna dans ce voyage et continua de poursuivre les livres rares, particulièrement les éditions aldines, dont son maître désirait posséder une collection complète. Le prélat ayant été réduit à la qualité d'évêque constitutionnel, le P. Laire passa de son service à celui du département de l'Yonne et fit de son mieux pour disputer aux malheurs des temps les monuments historiques de cette contrée. Son ancien maître conserva pour lui le plus tendre attachement, ainsi qu'en témoigne un billet ainsi conçu : « Je fais mil complimens à M. Layre et désire que cet assignat puisse luy être utile dans sa bâtisse, sur laquelle mon amitié ne cessera de luy conseiller d'être circonspect et en garde. Je regretterai toujours de ne pouvoir faire pour luy tout ce que je voudrois. — Sens, ce 22 juillet 1792. » (Fol. 152.)

Ce billet termine le recueil, qui débute par les lettres échangées, au mois de février 1786, pour l'installation du P. Laire, en qualité de bibliothécaire, au château de Brienne. Les lettres comprises dans le recueil peuvent être ainsi caractérisées : 1° 27 lettres de Loménie de Brienne au P. Laire, dont 25 autographes et non signées (1786-1792); 2° 45 lettres au P. Laire, écrites par Robert, le secrétaire de Loménie de Brienne, et quelquefois par la femme de cet agent (1786-1789); deux réponses de la marquise de Loménie et de la comtesse de Brienne à des compliments du P. Laire (1787-1788); 10 lettres du P. Laire à son patron, avec les réponses marginales du prélat aux propositions de son bibliothécaire (1786-1787). Plusieurs de ces lettres portent en tête des annotations de Louis Coste, qui avait recueilli beaucoup des papiers du P. Laire et en fit hommage à la Bibliothèque de la ville de Besançon, longtemps confiée à ses soins.

Le P. Laire a été l'objet d'un article de Charles Weiss, dans la

Biographie universelle, et d'une notice de M. A. Déy, dans l'*Annuaire de l'Yonne* pour 1858.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 152 feuillets. 228 sur 185 millim. Demi-rel. maroquin rouge.

616. Lettres, au nombre de 76, écrites au P. Laire par divers savants, de 1778 à 1800.

Le recueil débute par une lettre du prince Louis de Salm-Salm, écrite à Senones, le 12 juin 1778, un mois avant la mort de ce personnage, dont le P. Laire, à son retour d'Italie, allait devenir le bibliothécaire. Cette qualité se trouve déjà dans le titre de l'ouvrage que Laire avait publié sur les débuts de l'imprimerie à Rome au XV[e] siècle. La production de cet ouvrage l'avait fait connaître des plus célèbres bibliographes de l'Italie qui, durant son long séjour auprès de l'archevêque et cardinal Loménie de Brienne, échangèrent avec lui des lettres : notre recueil en renferme plusieurs d'Ireneo Affo, bibliothécaire de Parme, de Jacopo Morelli, bibliothécaire de Venise, d'Angelo Bandini, bibliothécaire de Florence. Laire correspondait aussi avec d'éminents bibliographes français, et le recueil qui nous occupe contient des lettres de Van Praet, de l'abbé Rive, de Camus, de Barbier. Quelques érudits de Franche-Comté sont également représentés dans cette correspondance. Les lettres de Nicolas-Eugène Droz, le dernier secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, y sont au nombre de six : dans l'une (8 février 1788), il expose au P. Laire, pour qu'il les communique à Loménie de Brienne, devenu ministre des finances, ses idées sur la façon de procéder à l'extinction des dettes de l'État (fol. 48 v°) ; dans les dernières, il l'instruit de ses efforts personnels pour recueillir, au lendemain du naufrage révolutionnaire, les épaves qui pouvaient servir à reconstituer les associations intellectuelles de la Franche-Comté. Plusieurs érudits de la province de Bourgogne ont des lettres dans notre recueil : Maret, secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon ; l'abbé Boullemier et François Pasumot. C'est une lettre de ce dernier érudit, en date, à Paris, du 12 décembre 1800, qui termine le recueil.

Fol. 155-156. Table des lettres contenues dans le recueil.

Dernier quart du XVIII[e] siècle. Autographes pour la plupart. Papier. 156 feuillets. 310 sur 200 millim. Demi-rel. basane verte.

617. Correspondance du P. Laire.

Cette correspondance comprend vingt-neuf lettres du P. Laire à Vernier d'Usier (1774-1801). Ces lettres proviennent de M. de Contréglise, qui les avait remises à Ch. Weiss. On y a joint une réponse de Vernier d'Usier (1797).

Ce dossier de correspondance renferme ensuite une lettre de Boisson, doyen du chapitre de Dole (1788); quatre de Robert, secrétaire de Loménie de Brienne, et enfin une lettre signée : « de S[t] Paul », datée de Dole, 1788, et dans laquelle il est question de l'abbaye d'Ounans. Toutes ces lettres sont adressées au P. Laire.

Il a été joint à ce dossier une lettre de Pallu, bibliothécaire de Dole, à Ch. Weiss, contenant des renseignements sur la correspondance du P. Laire (1860).

XVIII[e]-XIX[e] siècle. Papier. 72 feuillets. 295 sur 205 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

613. Lettres adressées à l'abbé J.-B. Rose et aux deux Béchet par divers personnages, etc.

Les correspondants de l'abbé Rose sont l'évêque Tinseau (fol. 2), le cardinal de Choiseul (fol. 6), le président Chifflet (fol. 10), l'abbé Bergier (fol. 12), l'abbé Pochard (fol. 14), Necker (fol. 16), Orange, secrétaire du Concile national (fol. 18); Collinet, ancien curé de Dole (fol. 20); Jantet (fol. 22); Répécaud, curé de N.-D. de Salins (fol. 24); l'archevêque Lecoz (fol. 26); l'astronome Lalande (fol. 30).

Les principaux correspondants des Béchet sont les députés Babey (fol. 34) et Lequinio (fol. 36), le Bénédictin Grappin (fol. 65), l'archevêque Lecoz (fol. 71, 77), Ch. Nodier (fol. 91), Rouget de Lisle (fol. 94 v°), Théodore de Lameth (fol. 110), Sauria (fol. 112), le général Poncet, préfet du Jura (fol. 134); l'ex-colonel Joseph de Barruel-Beauvert (fol. 151), « C.-F. d'Orlodot, ancien évêque de Laval, vicaire général, chanoine honoraire, académicien, et, plus que tout cela, helléniste » (fol. 170); le chevalier de Coucy, préfet du Jura (fol. 172); le garde des sceaux Courvoisier (fol. 183), le bibliothécaire Ch. Weiss (fol. 185), le lieutenant général baron Delort (fol. 189), le comte de Montalembert (fol. 191).

Fol. 196. Passeport délivré par le capitaine Lacuzon, le 20 mars 1644.

XVIII[e] et XIX[e] siècles. Papier. 196 feuillets. 267 sur 220 millim. Rel. carton, avec dos en parchemin

619. « Copie de la correspondance du citoyen Michaud, commissaire de la Convention nationale près les départements de l'Indre et du Cher, avec les citoyens représentants du peuple, membres du Comité de salut public de la Convention nationale, et avec les autorités constituées des deux départemens ci-dessus, et avec la commission des subsistances de Paris. »

La première lettre transcrite porte la date du 9 pluviôse an II, et la dernière celle du 16 floréal de la même année.

A la fin de ce registre de correspondance, se trouve un cahier contenant un « état nominatif des municipalités » des districts du département de l'Indre, avec le chiffre de la population de chacune des communes.

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 74 feuillets écrits. 340 sur 230 millim. Cartonnage.

620. « Registre de correspondance du citoien Michaud, représentant du peuple, envoyé par arrêté du Comité de salut public, du 13 thermidor [an II], dans le département de la Meurthe, pour y établir la paix et la tranquillité. »

Ce registre est divisé en quatre colonnes, comprenant : 1° les « dates des lettres » ; 2° les « noms des autorités ou personnes à qui elles s'adressent » ; 3° l'« objet des lettres » ; 4° la « transcription des lettres ». On a joint à un certain nombre de ces transcriptions le récépissé délivré par le bureau de poste d'où les lettres furent envoyées.

A la fin du registre se trouvent, à l'état de feuilles volantes : 1° deux copies du procès-verbal de la séance du conseil du district de Lunéville, du 23 fructidor an II, copies adressées au représentant Michaud; 2° une lettre du tribunal du même district, à Michaud, datée du 17 brumaire an III; 3° un arrêté de Michaud portant la même date (imprimé à Épinal, 4 pages in-4°).

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 28 feuillets, sans compter les feuillets blancs. 365 sur 240 millim. Cartonnage.

621. Correspondance et papiers du lieutenant-colonel chevalier Lécurel d'Escoreaux.

Cette correspondance, comprise entre les années 1794 et 1824, roule presque exclusivement sur des questions de service.

1794-1824. Papier. 225 feuillets. 340 sur 220 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

622-623. Correspondance du Bénédictin franc-comtois D. Grappin. — Deux volumes.

Le premier volume renferme 186 lettres et le second 69. Cette correspondance commence à l'année 1769 et se termine à l'année 1828. Elle concerne en partie les travaux d'érudition auxquels D. Grappin avait été associé, tant par le gouvernement français que par divers membres de son Ordre (lettres des ministres Bertin et Miromesnil, de l'historiographe Moreau, des bénédictins D. Clément, D. Berthod, D. Gourdin, etc.). Il s'y trouve également des lettres de divers savants et littérateurs avec qui D. Grappin échangeait des renseignements ou des marques d'amitié (lettres de l'abbé Grandidier, du baron de Zurlauben, du marquis de Luchet, de J.-F. Séguier, de Gabriel Peignot, du baron de Gerando, etc.). Mentionnons aussi plusieurs lettres des anciens évêques constitutionnels Grégoire, Wandelaincourt et Volfius; enfin deux lettres du pasteur protestant Ebray, qui avait exercé son ministère à Besançon et s'y était lié d'une étroite amitié avec l'archevêque Claude Lecoz.

Plusieurs des lettres écrites à D. Grappin par ses confrères les Bénédictins D. Clément, D. Gourdin, D. Rousseau, D. Mouton, ont été publiées, en 1857, à la suite des *Rapports* de M. Alphonse Dantier, sur *la Correspondance inédite des Bénédictins de Saint-Maur,* p. 171 et suiv. Quelques-unes des lettres de l'abbé Grandidier à D. Grappin ont été publiées, en 1855, dans le t. VI de la *Revue d'Alsace,* p. 323-331, et en 1869, *ibid.*,p. 433 et 481.

En dehors des lettres, on trouve dans le second volume deux opuscules de l'abbé Descharrières : un *Mémoire sur le bourg de Saint-Loup* (publié en 1790) (pièce numérotée 25) et le plan d'une *Histoire générale et particulière de l'artillerie françoise,* dont une rédaction existe sous le n° 492 de nos manuscrits (pièce numérotée 26).

Sur D. Grappin, voir plus haut le n° 567.

XVIII[e] et XIX[e] siècles. Papier. 376 et 148 feuillets. 245 sur 190 millim. Demi-rel.

624. Diverses lettres adressées à D. Grappin.

Ces lettres, comprises entre les années 1768 et 1832, émanent de divers membres de l'épiscopat constitutionnel, de plusieurs secrétaires de Sociétés savantes; on relève en outre, parmi les correspondants de Grappin, les noms de Perreciot, Philipon de La Madelaine, D. Clément,

D. Berthod, Bertin, Corneille de Bye, David de Saint-Georges, Eustache Degola, général Radet, etc.

XVII[e]-XIX[e] siècle. Papier. 444 feuillets. 270 sur 200 millim. Feuilles volantes, groupées sous une chemise.

625. Lettres de François-Nicolas-Eugène Droz à D. Grappin.

Cette correspondance s'étend de 1769 à 1805.

XVIII[e]-XIX[e] siècle. Papier. 36 feuillets. 230 sur 175 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

626. Lettres de l'abbé Grandidier à D. Grappin.

Ces lettres sont comprises entre les années 1779-1787.

On a joint au dossier une lettre de l'abbé Grandidier à Perreciot (1786).

D. Grappin a publié un *Éloge historique* de l'abbé Grandidier (Strasbourg, 1788, in-8° de 28 pages.)

Le P. Ingold a entrepris une publication sur *Les correspondants de Grandidier*.

Dernier quart du XVIII[e] siècle. Papier. 56 feuillets. 235 sur 190 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

627. Lettres de Ferdinand Dubois de Fosseux, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras, à D. Grappin, du 1[er] janvier 1787 au 18 juillet 1792.

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 241 feuillets. 250 sur 185 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

628. Lettres écrites par Berthre de Bourniseaux au bibliophile Guillaume, de Besançon, entre les années 1798 et 1836.

Ces lettres sont au nombre de 55, dont 51 autographes.

Berthre de Bourniseaux, de Thouars, en Vendée, s'était lié avec Guillaume, lorsque celui-ci avait fait campagne, sous l'uniforme des bleus, dans la région vendéenne. Ces souvenirs sont rappelés dans plusieurs des lettres de Bourniseaux. Celui-ci donne fréquemment à son correspondant des nouvelles de ses productions littéraires et lui en envoie des échantillons, surtout des fragments poétiques. De son côté, Guillaume lui transmet fidèlement les publications de l'Académie de Besançon, et Bourniseaux, qui les lit avec soin, fait part à son ami des

observations critiques que les diverses pièces de ces recueils lui suggèrent. Les événements qui se passent en Franche-Comté ont fréquemment un écho dans ces lettres, conjointement avec les incidents de l'agitation royaliste en Vendée, dont Bourniseaux était l'un des meneurs.

Les deux dernières lettres de Bourniseaux (fol. 112-115) sont de la main de Victor du Temple, son petit-fils, lequel, dans deux autres lettres qui terminent le recueil (fol. 116-119), instruit Guillaume des circonstances de la mort de son aïeul.

Cette mort était survenue le 26 décembre 1836 : Berthre de Bourniseaux avait alors soixante-huit ans et demi. Son correspondant et ami, le bibliophile Guillaume, lui survécut une douzaine d'années.

Berthre de Bourniseaux, auteur d'une *Histoire de Louis XVI,* d'une *Histoire des guerres civiles de la Vendée,* d'une *Histoire de Thouars,* de plusieurs romans et de nombreux poèmes, a un article dans la *Biographie des contemporains* de Rabbe.

1798-1836. Papier. 119 feuillets. 255 sur 195 millim. Demi-rel. basane verte.

629. Lettres écrites à Louis Coste, bibliothécaire de Besançon, de 1802 à 1811, par Millin, Bernard d'Héry, Girault d'Auxonne, Leschevin de Précour, Baudot aîné, etc.

Fol. 2. Avis de Nicolas-Eugène Droz sur le prix à payer pour le rachat d'un feuillet de diptyque consulaire en ivoire, volé à la Bibliothèque de Besançon et recouvré par Louis Coste (1802).

Fol. 4. Trente-neuf lettres de Millin, concernant la publication dans le *Magasin encyclopédique* des notices de Coste sur l'origine des diptyques consulaires, sur l'ancienne navigation du Doubs, sur le sceau d'un roi de la basoche en 1545, sur la vie et les ouvrages de Nicolas-Eugène Droz (1802-1810).

Fol. 81. Huit lettres de Bernard d'Héry, d'Auxerre, sur le partage fait entre lui et Coste des manuscrits du bibliographe Laire (1801-1802).

Fol. 94. Trente-deux lettres écrites par Girault d'Auxonne, Baudot aîné, Leschevin de Précour, l'ingénieur Pierre-Joseph Antoine, la plupart concernant le sceau d'un roi de la basoche, en 1545, qui provenait du cabinet des Chifflet, de Besançon, et dont Coste avait publié, dans le *Magasin encyclopédique,* une image qui provoqua une vive polémique (1808-1809). Plusieurs des lettres de notre recueil, concernant

cette question, ont paru dans le *Magasin encyclopédique;* mais quelques-unes, demeurées inédites, seraient encore de nature à éclairer une nouvelle discussion.

Coste (Claude-Louis), bibliothécaire de l'École centrale du Doubs, puis de la ville de Besançon, de 1796 à 1812, a été l'objet d'un article de son successeur Charles Weiss, dans la *Biographie universelle.*

1802-1811. Autographes pour la plupart. Papier. 169 feuillets. 265 sur 208 millim. Demi-rel. maroquin rouge.

630. Correspondance du bibliothécaire Louis Coste.

Cette correspondance, rangée par ordre alphabétique et pour chaque correspondant par ordre chronologique, comprend deux lettres de Camus (1797-1801), trois du bibliothécaire de Lyon Delandine (1803-1804), treize du P. Laire, auxquelles ont été jointes cinq lettres de L. Coste au bibliothécaire de l'École centrale de l'Yonne (1799-1801), une lettre du conservateur de la Bibliothèque Mazarine, abbé Leblond (1800), une de Charles-François-Philibert Masson (1800), une de Charles Nodier (1809), six du bibliothécaire de Strasbourg Oberlin (1800-1805), deux de Talbert (1803-1805), onze de Van Praet (1800-1807) et trente-cinq de Vernier d'Usier (1800-1808).

Fin du XVIII[e] et début du XIX[e] siècle. Papier. 163 feuillets. 315 sur 205 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

631. Lettres adressées au peintre Borel par Anatole Devosge, etc.

Cinquante et une lettres d'Anatole Devosge, fils du fondateur de l'École de dessin de Dijon, François Devosge (1810-1818).

Les autres correspondants de Borel sont le peintre Charles-Antoine Flajoulot, de Besançon (une lettre); Emma de Grivel (une lettre, 1809); Urbain Massard (deux lettres); Jean-Jacques Ordinaire, recteur de l'Académie de Besançon (une lettre, 1817); le comte Pajol (une lettre, 1814).

Borel (Antoine-Charles-Thérèse), né à Pesmes (Haute-Saône), le 28 avril 1777, et mort à Besançon, le 26 juillet 1838, fut directeur de l'École de dessin de cette ville; son maître pour la peinture avait été François Devosge. (Voir, sur Borel, une notice de Lancrenon, dans la *Revue littéraire de la Franche-Comté,* t. I, p. 94-98.)

Commencement du XIX[e] siècle. Papier. 108 feuillets. 240 sur 180 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

632. Lettres d'Abel Rémusat à Charles Weiss.

Ces lettres sont au nombre de 42; celles qui sont datées sont comprises entre les années 1810 et 1832.

Première moitié du XIX[e] siècle. Papier. 78 feuillets. 255 sur 200 millim. Feuilles volantes réunies sous une chemise. — (Léguées à la Bibliothèque par Ch. Weiss.)

633. Lettres de Théodore Jouffroy à Ch. Weiss.

Ces lettres sont au nombre de 107; celles qui portent une date sont comprises entre les années 1821 et 1841. Cette correspondance a été utilisée par M. A. Estignard pour son étude sur Th. Jouffroy (*Portraits franc-comtois,* t. III, p. 231-336).

On a joint au dossier quatre lettres de Jouffroy, adressées au professeur Perron, de la Faculté des lettres de Besançon, au rédacteur en chef du *Patriote franc-comtois,* à Guizot et à M. Bouley, professeur de seconde au collège de Besançon.

Première moitié du XIX[e] siècle. Papier. 250 feuillets. 270 sur 210 millim. Feuilles volantes réunies sous une chemise. — (Léguées à la Bibliothèque par Ch. Weiss.)

634. Recueil de 63 lettres écrites par Ch. Weiss.

Ces lettres sont groupées par ordre alphabétique de correspondants.

Ces correspondants sont Amanton, conseiller de préfecture à Dijon et membre de l'Académie de cette ville (13 lettres, comprises entre les années 1815 et 1832); Berthevin, ancien administrateur de l'Imprimerie royale (1 lettre datée du 17 novembre 1833); Jean Debry, préfet du Doubs (2 lettres des 12 octobre 1811 et 2 décembre 1812); Charles Demandre, membre du Conseil général de la Haute-Saône (2 lettres des 23 décembre 1837 et 24 décembre 1858); Dusillet, maire de Dole (1 lettre du 23 janvier 1823); Groslambert, à Paris (1 lettre du 29 mai 1831); Marc-Antoine Jullien, fondateur de la *Revue encyclopédique* (3 lettres des années 1817, 1840 et 1841); Michaud, éditeur de la *Biographie universelle* (2 lettres des 1[er] janvier 1823 et 27 novembre 1834); Charles Paravey (1 lettre du 14 janvier 1830); Georges Pauthier (28 lettres, comprises entre les années 1828 et 1858); l'abbé Querrey, vicaire général du diocèse de Reims (1 lettre du 10 juin 1845); Aug. de Reume, officier belge (8 lettres des années 1850 et 1851).

Sur l'un de ces correspondants, Jean Debry, voir Léonce Pingaud,

Jean de Bry, ses relations avec Charles Nodier et Charles Weiss, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 1886, p. 203.

XIX^e^ siècle. Papier. 126 feuillets. 270 sur 210 millim. Feuilles volantes réunies sous des chemises. — (Lettres vendues à la Bibliothèque en 1887 par la maison Charavay.)

635. Correspondance de Ch. Weiss avec l'éditeur de la *Biographie universelle.*

Cette correspondance a été acquise, en mai 1881, dans la vente d'une importante collection de *Curiosités autographiques,* faite à Paris par les soins de la maison Charavay.

Première moitié du XIX^e^ siècle. Papier. 581 feuillets. 260 sur 210 millim. Demi-rel. basane rouge.

636. Correspondance de Rouget de Lisle avec Ch. Weiss.

Cette correspondance, qui s'étend de 1813 à 1832, comprend 118 lettres, parmi lesquelles dix-sept seulement sont de Ch. Weiss; les autres émanent de l'auteur de la *Marseillaise.*

On y a joint deux poésies de Rouget de Lisle : « Les Oies, fable imitée du russe », et « Le Roi des aulnes, élégie imitée de l'allemand de Goëte (*sic*) ».

Les lettres qui forment ce recueil ont été utilisées par M. Al. Estignard pour son étude sur Rouget de Lisle (*Portraits franc-comtois,* t. I, p. 285) et par M. Alfred Leconte dans son ouvrage intitulé : *Rouget de Lisle, sa vie, ses œuvres, la Marseillaise;* Paris, 1892, in-18.

Première moitié du XIX^e^ siècle. Papier. 242 feuillets. 265 sur 205 millim. Feuilles volantes réunies sous une chemise. — (Légué à la Bibliothèque par Ch. Weiss.)

637. Lettres de Gustave Fallot.

Cette correspondance comprend une lettre à O. D. Micaud (1831), trois à Pierre-Joseph Proudhon (1831-1836) et sept à Ch. Weiss (1832-1833).

On y a joint une lettre de P.-J. Proudhon à Weiss, postérieure à la mort de Fallot et dans laquelle Proudhon parle de ses relations avec ce dernier et annonce à Weiss qu'il lui envoie les lettres qu'il avait reçues du jeune philologue.

1831-1836. Papier. 32 feuillets. 260 sur 215 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

638. Lettres du libraire Abel Goujon à Charles Laumier (1828-1830).

Trente et une lettres autographes.

En tête est une note de Charles Laumier, en date à Laon du 25 mai 1836, par laquelle il lègue à l'Académie de Besançon les lettres qui, dit-il, « fournissent la preuve que c'est moi qui suis auteur d'une *Histoire de la ville et du château de Saint-Germain-en-Laye,* 1 vol. grand in-8°, que M. Coujon a publié en 1829, et dont il s'est attribué la composition dans son épître dédicatoire intitulée : *A mes concitoyens* ».

L'Académie de Besançon, saisie de ce groupe de lettres au début de l'année 1863, a décidé qu'elles seraient déposées, en son nom, à la Bibliothèque de cette ville.

Charles Laumier, publiciste et poète, était né à Dole, le 26 décembre 1781. Sa vie fut laborieuse et nomade, sa situation toujours besogneuse et précaire, car son caractère à la fois susceptible et timide l'empêcha de jeter l'ancre sur l'une quelconque des positions que son réel mérite et son irréprochable honnêteté l'auraient rendu très digne d'occuper de la manière la plus honorable. Il mourut à Lons-le-Saunier, le 31 juillet 1862. Son *Éloge historique et littéraire,* par Bousson de Mairet, a été lu à l'Académie de Besançon, le 28 janvier 1864.

1828-1830. Papier. 59 feuillets. 250 sur 190 millim. Demi-rel. maroquin rouge.

639. Correspondance et opuscules de Joseph Bruand, de Besançon (1814-1820).

Fol. 1. Minutes des lettres écrites et quelques-unes des réponses reçues par Joseph Bruand, successivement sous-préfet de Barcelonnette, d'Issoire et de Belley, sur ses envois d'animaux et de minéraux pour le Muséum d'histoire naturelle de Paris, ainsi que sur les recherches d'antiquités qu'il destinait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1817-1820).

Fol. 40. Sept lettres du recteur de l'Académie d'Aix au sous-préfet Bruand, relatives à l'organisation du collège de Barcelonnette (1816-1817).

Fol. 74, 85, 87, 91, 97. Quatre lettres de Barbier du Bocage et une de Dacier, concernant les relations de Bruand avec l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il avait le désir d'être élu correspondant (1819-1820).

Fol. 100-141. « Dissertation sur Vieille-Toulouse..., petite commune du département de la Haute-Garonne, placée au midi de la ville de Toulouse, dont elle se trouve éloignée d'un demi-myriamètre... » — Les éléments de cette étude avaient été recueillis par Bruand, entre les années 1812 et 1814, lors de son séjour à Toulouse comme secrétaire du préfet Destouches.

Fol. 142-152. « Indications sur l'arrondissement d'Issoire..., 9 mars 1818, 2e partie », concernant les dispositions patriotiques de l'arrondissement.

Bruand (Anne-Joseph), né à Besançon, le 20 janvier 1787, fondateur des musées de Lons-le-Saunier et de Belley, mourut dans cette dernière ville, le 19 avril 1820. Son ami Charles Weiss lui a consacré un article dans la *Biographie universelle*.

Premier quart du XIXe siècle. Papier. 152 feuillets. 333 sur 200 millim. Demi-rel. basane verte.

640. Correspondance et opuscule de Joseph Bruand, etc.

Fol. 1. « Indications sur l'archéologie, l'histoire et la topographie de l'arrondissement d'Issoire, département du Puy-de-Dôme, extraites d'un mémoire scientifique et politique sur cette contrée, fait en mars 1818, par A.-J. Bruand... » Ces extraits, destinés à l'Institut, sont empruntés à la première partie du mémoire mentionné sous le numéro précédent. Quelques dessins d'objets anciens se trouvent joints à ces extraits.

Fol. 20. Lettre de Joseph Bruand à son cousin Jean-Jacques, conseiller de préfecture à Besançon (1814).

Fol. 22. Lettre d'Oudinot, ancien magistrat à Nancy, dans laquelle il décrit à M. Bruand (probablement Jean-Jacques), des cachets d'oculistes romains (1817).

Fol. 26. Lettre d'un employé de la Bibliothèque royale à Jean-Jacques Bruand, dans laquelle il est question d'un feuillet de manuscrit communiqué par Bruand à Hase (1822). Ce fragment, de l'époque mérovingienne, et dont Hase n'a pu déchiffrer que quelques mots, est joint à la lettre.

Fol. 29. Lettre de J. de Fontenay à Th. Bruand, relative aux travaux de M. de Fontenay sur l'*Histoire métallique* (1849).

Première moitié du XIXe siècle. Papier. 30 feuillets. 334 sur 225 millim. Cahiers et feuilles volantes groupés sous une chemise.

641. Correspondance de Claude Lecoz, archevêque de Besançon.

Cette correspondance, qui compte 74 lettres et commence au 1er mai 1800 pour se terminer au 6 avril 1815, comprend une lettre de Cadet de Vaux (fol. 1), onze de Lanjuinais (fol. 3, 19-26, 48-51, 58-61, 70, 97), vingt-deux de Delisle de Sales (fol. 5-12, 86, 90-92, 102-110, 112-118, 132-138, 142-147), une de David de Saint-Georges (fol. 13), sept de l'évêque Grégoire (fol. 17, 46, 52, 76, 82, 99, 126), une de Nicolas-Eugène Droz (fol. 27), deux de Carrion de Nisas (fol. 29 et 33), quatre de Lucet (fol. 31, 37-42), une de l'abbé Degola (fol. 35), une de Daru (fol. 43), une de l'ex-Capucin Chrysologue (fol. 45), une de Georges Cuvier (fol. 55), dix du cardinal Maury (fol. 62-67, 74, 80, 111, 120, 124, 128, 140), huit de Tabaraud (fol. 68, 72, 78, 88, 93-96, 122, 130), une du président Agier (fol. 84), une d'Antide Janvier (fol. 148), une du comte Defermon (fol. 150).

Claude Lecoz, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, puis archevêque de Besançon, depuis 1802 jusqu'au 3 mai 1815, date de sa mort, avait pour vicaire général l'ex-Bénédictin D. Grappin, qui a donné ce groupe de lettres à la Bibliothèque de Besançon.

1800-1815. Papier. 151 feuillets. 255 sur 210 millim. Demi-rel. basane rouge.

642. Correspondance de Lanjuinais avec Claude Lecoz.

Vingt et une lettres de Lanjuinais à son ami Lecoz, comprises entre les années 1801 et 1815.

1801-1815. Papier. 39 feuillets. 230 sur 190 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise. — (Données par D. Grappin.)

643. Correspondance et papiers de Claude Lecoz.

Fol. 1. « Copie de ma lettre au club, le 18 septembre 1793. » — Fol. 1 v°. « Des citoyens de Rennes, réunis au club, m'ayant, dans une lettre rédigée par le citoyen Talhouet, invité à faire connaître par des lectures publiques ou même par la voie de l'impression, deux discours imprimés et attribués à l'évêque du Cher, je leur fis, le 18 septembre 1793, la réponse suivante... » Cette lettre, dans laquelle Lecoz s'élevait contre le mariage d'un prêtre, souleva une assez vive émotion; aussi, quelques jours après, fut-il arrêté sur l'ordre de Carrier et conduit en prison à Rennes, pour être de là incarcéré au Mont-Saint-Michel.

Fol. 13. « Aux officiers municipaux de la paroisse de Piré, département d'Ile-et-Vilaine, à l'occasion d'une lettre insérée en leur nom dans le n° 389 du *Journal de Rennes* » (31 décembre 1793). Lecoz leur reproche de ne plus vouloir contribuer aux frais du culte et d'avoir renvoyé leur curé.

Fol. 35. « Copie d'une lettre écrite de ma prison, le vendredi saint, 18 avril 1794, à soixante et quelques prêtres qui étoient en arrestation dans la petite isle du Mont S[t] Michel. » — Lecoz a ajouté après coup à la fin de sa lettre (fol. 42) : « Malgré cette lettre, la terreur porta quelques-uns de ces malheureux prêtres à des actes indignes d'eux : quelques-uns, poussés par les barbares menaces de Carpentier, se marièrent, etc. »

Fol. 43. Lettre adressée à un « citoyen représentant » et dans laquelle Lecoz parle de son incarcération, s'efforce de justifier sa conduite et demande sa libération (9 octobre 1794). Il ne fut mis en liberté que vers la fin de décembre de cette même année.

Fol. 47. Lettre à un ami, qui n'avait point la foi religieuse et que Lecoz essaye de convertir (Rennes, 5 juin 1796).

Fol. 51. Lettre à un écrivain qui avait attaqué l'Église constitutionnelle. Lecoz y explique sa conduite (Rennes, 10 septembre 1796).

Fol. 55. Lettre au philosophe Delisle de Sales (Rennes, 17 mai 1797).

Fol. 59. « Lettre écrite au citoyen Talon, chirurgien à Dol..., le 22 septembre 1798 et dénoncée par lui et par les officiers municipaux de Dol. » Lecoz lui reproche de s'opposer, avec quelques-uns de ses compatriotes, au rétablissement du culte catholique à Dol.

Fol. 63. Sorte de testament de Lecoz, avec une lettre d'envoi à l'ancien conventionnel Lanjuinais, devenu professeur de législation à Rennes (Rennes, 10 janvier 1799).

Fol. 68. Interrogatoire de Lecoz, procès-verbal dressé par le juge de paix de Rennes (8 février 1799).

Fol. 73. « Lettre sur l'article *Correspondance intérieure* au n° 1376 de *l'Ami des loix*. » (13 juin 1799.)

Fol. 86. « Lettre au citoyen Sieyès, président du Directoire... 27 juin 1799. »

Fol. 92. « Réflexions sur les causes du mécontentement des peuples de l'Ouest et sur les moyens de les faire cesser, adressées au citoyen Buonaparte, l'un des consuls de la République française, envoyées le... 16 novembre 1799. »

Fol. 98. « Observations sur le décadi, envoyées à Bonaparte le... 18 décembre 1799. »

Fol. 110. Pièces diverses se rapportant au concile national dont Lecoz fut le président.

Fol. 119. « Sur le divorce, relativement aux catholiques. »

Fol. 123. « Observations sur les mariages entre cousins germains. » (Paris, 20 septembre 1801.) — L'écriture n'est pas de Lecoz.

Fol. 127. Lettre du 6 octobre 1801 au nonce à Paris, M^gr^ Spina.

Fol. 132 *bis*. Sept lettres adressées à Lecoz par divers membres du clergé (1802-1803.)

Fol. 145. Projets de lettres de Lecoz, l'une de ces lettres adressée à Anquetil-Duperron (1803).

Fol. 163. Lettre de l'évêque Debertier à Lecoz (14 août 1803).

Fol. 165. Deux lettres de Saurine, évêque de Strasbourg, à Lecoz (14 novembre 1803 et 7 juin 1804).

Fol. 169. « Copie de lettre adressée, le 17 brumaire an XIII, à M^rs^ Marron, Rabot-Pomier et Mestrerat, ministres protestants à Paris, par M. l'Archevêque de Besançon. »

Fol. 173. « P. H. Marron, ministre de l'Évangile, l'un des pasteurs de l'Église réformée consistoriale du département de la Seine et président de son consistoire, à Monsieur Lecoz, archevêque de Besançon. » (10 novembre 1804.)

Fol. 177. « Dénégation opposée à M. l'Archevêque de Besançon... par le président du Consistoire de l'Église réformée consistoriale du département de la Seine... (Signé) : P. H. Marron. »

Fol. 179. Lettre de Molines, pasteur d'Orange, à Lecoz (Paris, 14 novembre 1804).

Fol. 181. Lettre des pasteurs Rabaut-Pomier et Mestrerat à Lecoz (21 novembre 1804).

Fol. 185. Lettre de l'évêque de Vannes à Lecoz (8 janvier 1806).

Fol. 187. Projet de lettre de Lecoz au ministre de la police générale, au sujet des nombreux suicides (sept en six semaines) qui avaient alors lieu à Besançon (14 février 1807).

Fol. 189. Projet de lettre de Lecoz à M. de Clavis, à Orléans (11 septembre 1807).

Fol. 190 *bis*. Lettre de Silvain Codet à Lecoz (Rennes, 26 juillet 1808).

Fol. 190 *quater*. Lettre du curé de Balleroy, diocèse de Bayeux, à Lecoz (6 août 1808).

Fol. 191. Lettre de Lecoz au docteur Barrey, directeur des vaccinations gratuites (13 mars 1809).

Fol. 193. Lettre de l'abbé Charles Pagani à Lecoz, datée de Casal, 17 juin 1809.

Fol. 194 *bis*. Lettre de Silvain Codet à Lecoz (Rennes, 2 juillet 1809).

Fol. 196. « Observations sur un livre de 387 pages, in-8°, ayant pour titre : *Correspondance authentique de la cour de Rome avec la France, depuis l'invasion de l'État romain jusqu'à l'enlèvement du Souverain Pontife...* » (1809).

Fol. 225. Lettre de Lecoz à ses vicaires généraux du diocèse de Besançon, datée de Paris et écrite au sujet de la mort de l'abbé Bacoff. Lecoz dit qu'il a trouvé le Pape à Fontainebleau en excellente humeur.

Fol. 227. Lettre adressée à Lecoz par Moulinié, ministre protestant à Genève (21 mars 1811) et réponse de Lecoz, sous forme de mémoire (21 avril).

Fol. 252. Lettre adressée à Lecoz, datée de Morteau, 18 janvier 1812.

Fol. 256. Lettre de Lecoz à l'auteur des *Preuves convaincantes de la vérité de la religion chrétienne* (8 juin 1812).

Fol. 260. Lettre de Blampoix, ancien évêque de Troyes, à Lecoz (Mâcon, 3 septembre 1812).

Fol. 262. « Mémoire recommandé au zèle de S. Ex. le Ministre des cultes pour notre religion. » (Projet de la main de Lecoz, 26 août 1813.)

Fol. 268. Projet de lettre de Lecoz à Grégoire (7 octobre 1813).

Fol. 269 *bis*. Deux lettres adressées à Lecoz, l'une par le curé de Balleroy, diocèse de Bayeux, et l'autre par le curé de Saint-Laurent, diocèse de Besançon (25 mai 1814).

Fol. 270. « A M. le duc de Berry, le 8 octobre 1814. Mon Prince, l'archevêque, ses vicaires généraux, le clergé de cette ville et des paroisses voisines viennent présenter à Votre Altesse Royale leurs hommages respectueux... » (De la main de Lecoz.)

Fol. 272. Lettre de Lecoz au président de la Chambre des députés, relative au « scandaleux traitement » qu'on fit subir à l'archevêque, le 25 octobre 1814, à Besançon (30 novembre).

Fol. 274. Lettre de Ph. de Vannoz, née de Sivry, à Lecoz, datée de Salins, 26 février 1815.

Fol. 276. Lettre de Carnot à Lecoz (avril 1815).

Fol. 277 *bis*. Lettre de Silvain Codet à Lecoz, postérieure de six jours à la mort de ce dernier (Rennes, 9 mai 1815).

Fol. 278. « Notes sommaires sur la conduite civile et religieuse de M. Lecoz, archevêque de Besançon, depuis 1790 jusqu'à ce jour [1799] » (de la main de Lecoz).

Fol. 294. « Dissertation sur l'origine des fausses Décrétales. » A la fin de ce mémoire, signature illisible.

Fol. 305. « Rapport fait au concile national de France par un de ses membres sur les questions de théologie relatives au mariage. » — Une note jointe à ce rapport (fol. 304) est ainsi conçue : « Ce manuscrit appartient à M. l'évêque Demandre et doit lui être envoyé à Besançon, bien cacheté et par une occasion qui soit entièrement sure sous tous les rapports. » — L'auteur de ce rapport n'est point indiqué.

Fin du XVIII[e] et commencement du XIX[e] siècle. Papier. 495 feuillets et les fol. 132 *bis* et *ter*, 190 *bis*, *ter*, *quater* et *quinto*, 194 *bis* et *ter*, 269 *bis*, *ter*, *quater* et *quinto*, 277 *bis* et *ter*. 355 sur 225 millim. Cahiers et feuilles groupés sous une chemise.

644. Lettres de Pierre-Joseph Proudhon.

Ces lettres, au nombre de 35 et comprises entre les années 1841 et 1864, sont presque toutes adressées à M. A. Guillemin, fondé de pouvoir de Proudhon et caissier de la Banque du peuple. On y a joint une lettre de Catherine Proudhon au même (1865).

Ces lettres ont été données à la Bibliothèque en 1893 par M. Joseph Guillemin.

1841-1865. Papier. 76 feuillets. 280 sur 210 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

645. Correspondance du cardinal Gousset, archevêque de Reims.

Ce sont presque exclusivement des lettres de compliments et de souhaits adressées à l'archevêque de Reims par les cardinaux de la chrétienté, à l'occasion des fêtes de Noël (49 lettres, 1850-1862).

1850-1862. Papier. 98 feuillets. 350 sur 240 millim. Feuilles volantes groupées sous une chemise.

646. Lettres diverses et pièces se rapportant principalement à la Franche-Comté.

Voici la liste, par ordre alphabétique, des personnes de qui émanent ces autographes : duchesse d'Abrantès, baron Francis d'Allarde, Amoudru (1825), amiral d'Astorg (1785), évêque Ballyet, L. Barol-

Villars (1815), colonel du génie Baudrand (1812), prince de Bauffremont (1822), Bernard (1855), Berthod (lettre adressée à Grappin, 1786), le peintre Billardet (1856), Bonvalot (pièce de vers adressée à Armand Marquiset, 1844), baron Bouvier (1830), abbé Bretenières (1830), Broussais, Brun de Villeret (1823), Brusset (1824), Bureau de Pusy (1791), Alexandre Chazeraud (1794), Ferréol-Xavier Chifflet, l'archevêque de Besançon Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré (1761), Adolphe de Circourt, le député du Doubs Clément (2 lettres), Clerc (1828), le député du Jura Cordier (1843), l'archevêque de Besançon Gabriel Cortois de Pressigny (2 lettres, 1820), Cournot (1826), général Cubières (1837), Curasson (1835), le député du Jura Dalloz (2 lettres, 1841-1842), lieutenant général baron Delort (1836), l'imprimeur de Luxeuil Docteur (1855), l'érudit Charles Duvernoy (1850), marquis d'Ecquevilly (1824), Gauthier (lettre adressée au général Lecourbe, 1799), Grammont (1828), de Grosbois (1767), le préfet de la Haute-Saône Hilaire (1812), général Hullin, La Chiche (1791), Lacoré (1775), de La Salle (1792), de Langeron (à D. Grappin), A. Laurens, Lavie (1785), l'archevêque de Besançon Claude Lecoz (certificat, 1814), le représentant du peuple Lejeune (1794), maréchal duc de Lorges (1772), général Hubert Lyautey, chevalier de Malet (1826), famille de Marmier (3 lettres), cardinal Mathieu (2 lettres, 1846 et 1852), académicien Molard (1824), maréchal Moncey (1822), Désiré Monnier (2 lettres), prince de Montbarrey (1780), Xavier de Montépin (1858), général Munnier (1793), W. de Navas (1843), Aug. Pérot (1839), Perreciot (lettre à D. Grappin, 1784), Philipon (lettre au même, 1771), Pichegru (1797), Pouillet (1844), abbé Raynal, Requet, Richardot (1824), baron Richerand (1836), abbé de Robiano (2 billets), député de Ronchaud (1826), docteur Rougnon (2 lettres, 1780 et 1791), Christophe de Rye (1596), le représentant du peuple Saladin (1795), Taburaud (lettre à l'archevêque Lecoz), de Terrier-Santans (1830), Thiené (1831), le médecin Thomassin (1805), de Verdières, Cléradius de Vergy (1628), Théod. Vernier, Ch. Weiss (lettre à Armand Marquiset), etc.

Viennent ensuite les pièces suivantes :

Adresse du collège électoral du Doubs au premier consul.

« Ode à madame de Magnoncourt, bienfaitrice de la salle d'azile de Besançon et dont la famille est alliée à celle du général La Fayette. » (5 pages.)

Brèves notices sur quelques Francs-Comtois, rangées par ordre alphabétique (Busset-Durget). Ces notices (cahier de 12 feuillets) ne sont qu'un fragment d'un travail de biographie comtoise, entrepris par Armand Marquiset.

Affiche pour une représentation donnée au théâtre de Besançon, le 19 février 1813.

Ces lettres et pièces font partie de la collection Marquiset achetée par la Bibliothèque en 1891.

XVI^e^-XIX^e^ siècle. Papier. 222 feuillets écrits. 360 sur 240 millim. Feuilles volantes, groupées sous une chemise.

647-648. « Dictiunculae aliquot ex authoribus variis collectae. » — « Dictionarium ex orbis divisione necnon locorum aliquot descriptione collectum. » — « Nonnullarum et hystoriarum et fabularum fragmenta ex variis authoribus lecta. » — Deux volumes.

Les deux premiers recueils constituent le premier volume ; le troisième recueil forme le second volume. A la fin de chacun des recueils est un *index* alphabétique.

A la fin du premier volume est un avertissement ainsi conçu : « Et haec sunt, candide lector, que ubi legendo nobis forte occurerunt locorum nomina, isthuc tumultuarie et quasi successivis horis congessi : quod aequi bonique consulas precor. Vale 1544. »

Ces recueils étaient possédés, à la fin du XVI^e^ siècle, par un notaire de Besançon, dont l'ex-libris se lit en ces termes sur le second feuillet de garde du premier volume : « Hic liber spectat ad dominum Joannem Papay. » La bru de ce notaire procura l'établissement à Besançon des Carmes déchaussés, qui inscrivirent sur le second de nos volumes (4^e^ feuillet de garde) un ex-libris ainsi conçu : « FF. Carmel. discalc. conv. Bisuntini, dono D. Joannae Papay. »

Milieu du XVI^e^ siècle. Papier. 288 et 108 feuillets. 127 sur 87 millim. Justification des pages déterminée par un double filet à l'encre. Manchettes en regard de chacun des extraits. Rel. carton, couvert de peau chamoisée verdâtre.

649. « Recueil de quelques pièces..., soit en latin, françois, soit en vers, faites en divers temps par moy, soussigné religieux profez de l'abbaye de Rosières, ordre de Cisteaux, dans le comté de Bourgongne, et docteur en théologie de l'Université de Dole, frère Pierre Benoist

Besançon...; il y a encore plusieurs autres pièces qui y sont adjointes... »

Page 1. « Harangue [latine] ditte et mise au commencement des thèses de théologie que je soustiens à Dole, le 21 aoust 1666, pour prendre le grade de docteur. »

Page 3. « Harangue susdite mise en françois. »

Page 7. « Harangue [latine] que j'avois projetté de pouvoir faire au chapitre général tenu à Cisteaux en 1667, auquel je fus avec mon oncle abbé de Rosières (je ne la dis pas). »

Page 15. « Harangue susdite mise en françois. »

Page 22. « Harangue funèbre de feu très révérend Père D. Pierre Besançon, religieux profez de l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, ordre de Cisteaux, docteur en théologie, abbé régulier de Rosières et vicaire général de l'ordre de Cisteaux dans le comté de Bourgongne..., récitée... le jour du trental après le décez dudit feu abbé, mon oncle, le 21 janvier 1669... »

Page 46. « Épitaphe [en latin] dressé à la mémoire de feu dom Pierre Besançon, abbé de Rosières [mort le 21 décembre 1658]... Ledit épitaphe est gravé en lettres d'or dans un ouvrage fort joly, fait de pierres noires, blanches et rouges de Sampans, attaché et enchâssé dans la muraille qui sépare l'église d'avec la sacristie, du costé du septentrion; au bas duquel est la tombe dudit défunt, sur laquelle est gravée sa figure, qui n'est pas trop bien tirée; tout le susdit ouvrage m'a cousté plus de vingt pistoles. »

Page 47. « Harangue [latine] à faire à l'arrivée de M. D. Jean de Berguel, religieux flamand de l'ordre de Cisteaux, nommé abbé de Rosières par la reine régente d'Espagne, après la mort de feu D. Pierre Besançon, dernier abbé de Rosières... Je n'ay point dit ny récité la susdite harangue, attendu que ledit M. D. Jean Berkel, dénommé abbé régulier de cette abbaye de Rosières, mourut à Bruxelles en 1669, en sortant de dire la messe dans la chapelle royalle, où demeure le gouverneur des Pays-Bas... M. de Lede luy a succédé en qualité d'abbé commendataire. »

Page 49. « Lettre [latine] de conjouissance escrite à M. D. Jean Petit, élu abbé général de Cisteaux [1670]. »

Page 51. « Lettre susdite mise en françois. »

Page 52. « Harangue [latine] ou paranymphe pour dire à la prise du bonnet de docteur [de D. Antoine Arbeault, religieux du Mont-Sainte-Marie, le 31 mars 1666]. »

Page 56. « Harangue [latine] pour recevoir M. de Machaut, abbé de Morimond, en ses visites régulières de 1670. »

Page 59. « Harangue susdite... mise en françois. »

Page 62. « Seconde harangue [latine] que je récita[i]... après avoir soutenu mes thèses de théologie en l'Université de Dole, en 1666 : elle doit estre mise après ma première harangue... »

Page 63. « Harangue susdite, mise en françois. »

Page 64. « Oratio per modum petitionis, quae fit domino vicecancellario, antequam consequatur doctoratus laurea in theologia. »

Page 65. « Harangue susdite, mise en françois. »

Page 66. « Gratiarum actio pro collatis insignibus laureae doctoratus. »

Page 67. « Harangue susdite, en françois. »

Page 68. « Coppie du billet imprimé [en latin] que l'Université envoye par la ville pour inviter les Messieurs d'assister au grade d'un tel. »

Page 69. « Harangue [latine] que M. Raymond fit à mes thèses de théologie en l'Université, estant l'un des disputateurs. »

Page 70. « Harangue [latine] que je fis à l'Université de Dole, aux thèses de théologie que M. Luïet y soutint et que j'ouvris. »

Page 71. « Harangue [latine] que je fis à l'ouverture des thèses de philosophie que soustint au collège des PP. Jésuistes de Dole, frère Claude Rondot, religieux de Bellevaux; il les avoit dédié (*sic*) à M. de Precipiano, abbé commendataire de Bellevaux. »

Page 73. « Harangue susdite, mise en françois. »

Page 74. « Autre harangue [latine] que je fis à l'ouverture des thèses de philosophie que frère Edme Ballabey, religieux de Theulley, soustint au collège des PP. Jésuistes de Dole en 1665; il les avoit dédiées à M. de Pelousey, abbé régulier de Theulley. »

Page 77. « Harangue susdite, mise en françois. »

Page 79. « Harangue [latine] ou paranymphe. »

Page 82. « Discours à faire à la réception de Mgr l'archevêque de Besançon, Pierre-Antoine de Grammont, en 1667. »

Page 88. « Petite harangue [latine] que j'ay fais à des thèses de mois de théologie, au collège des RR. PP. Jésuistes de Dole, en 1666 (*de jure et justicia*). »

Page 89. « Autre harangue [latine] que je dis à d'autres thèses de mois, au même lieu (*de sacramentis*). »

Page 91. « Paranimphus seu oratio facta in susceptione laureae doctoratus in theologia... Hanc orationem habuit D. Georgius Meillardet, provisor seminarii Dolani, dum fuit paranimphus reverendi Patris Antonii Marc, franciscani, accipientis lauream doctoratus in theologia, in alma Universitate Dolana, anno 1667, mense martio. »

Page 93. « Harangue [latine] faite à Mgr l'evesque de Losanne, à sa venue et visite d'honnesteté qu'il fit en l'abbaye d'Hauterive, en Suisse. »

Page 96. « Autre harangue [latine] faite à Hauterive, à la venue d'un nonce apostolique. »

Page 99. « Harangue [latine] faite à l'Université de Dole, par M. Bayard, aux thèses de M. Pouard, auparavant jésuiste. »

Page 100. « Autre harangue [latine] faite audit lieu par M. Luyet aux thèses de théologie de M. Chandiot. »

Page 102. « Autre harangue [latine] faite en ladite Université de Dole, par M. Dagay, aux thèses de théologie de R. P. D. George Meillardet, religieux de l'ordre de Cisteaux... »

Page 105. « Paranymphus seu oratio dicta a R. D. Argué, presbitero Dolano doctissimo, in auguratione mea, Dolae, 1666. »

Page 108. « Gratiarum actiones in fine disputationis philosophicae agendae. »

Page 123. « Oratio sequens habita fuit ab Alexandro, summi pontificis nuntio, in conventu Wormatiae aggregato, cui interfuere Carolus quintus, imperator, et septem viri electores, anno 1520, contra Lutherum. »

Page 1 (pagination en sens inverse). « Virgini Deiparae in Grayacensi sacrario..., oratio a D. Nicolao Boguet, Grayano, theologiae procuratore, ad doctoratus lauream in theologia consequendam, die 30 julii 1661, praeside D. D. Guill. de Montereux, S. T. D., in Academia Dolana professore regio sacrae theologiae. »

Page 2. « Venerando amabilique nomini Mariae..., oratio a Cl. Adriano Ludovico Regnauld, Dolano, in thesibus philosophiae, die 23 augusti 1662..., sub R. P. J. B. Cueillerie, S. J. »

Page 4. « Mariae, philosophici cursus duci et auspici..., nobilis Franciscus Nicolaus Dagay, prior de Sceyo in Varesco, necnon canonicus ecclesiae collegiatae B. V. Annunciatae de Arbosio, hanc... habuit orationem pro thesibus philosophiae, die 3ª mensis augusti... 1663, sub R. P. Maire, S. J. »

Page 5. « Divo Josepho, Christi nutritio... oratio a nobili Josepho Francisco Philippe, Bisuntino, Academiae Dolanae vicerectore magnifico, ad doctoratus lauream in utroque jure consequendam, die 12 januarii anni 1664, praeside... D. Henrico Charnage, J. V. D., in Academia Dolana juris pontificii professore regio. »

Page 7. « Mariae Virgini sine labe conceptae..., Antonius Beuffe, Luxoviensis, exprocurator generalis, supradictam hanc habuit orationem ad doctoratus lauream in utroque jure consequendam. »

Page 8. « Beato Francisco de Sales... hanc habuit... orationem nobilis Philippus Bereur, Dolanus, in thesibus philosophicis, die 18ª mensis augusti... 1663, sub R. P. Maire, S. J., philosphiae professore. »

Page 10. « R^mo in Christo Patri ac D. D. Petro Nivellio, Cistercii abbati, in facultate Parisiensi doctori theologo..., universi Cisterciensis ordinis generali... hanc recitavit orationem fr. Martinus du Peyron, Lemovix, monasterii B. M. de Obazina, ordinis Cisterciensis religiosus, in scholis Bernarditarum Parisiis..., 1634, die 3 febr... »

Idem. « Novo sapientiae e coelesti in terrenum orbem emicanti D. Francisco Salesio, Hieronimus Pecoil, Lugdunensis, V. D. C., ...Lugduni 1662. »

Page 14. « R... D. Claudio de Mesmay..., archiepiscopi Bisuntini vicario generali.... pronunciavit hanc orationem Matthaeus Besuchet, Mottensis, in thesibus philosophicis..., in collegio Dolano S. J., 1664. »

Page 15. « Illustr. nobiliss. viro D. D. Florimundo Brulart, equiti, marchioni de Genlis..., recitavit suprascriptam orationem Florimundus Eudel, Peronaeus, in thesibus philosophicis, pro actu solenni, Parisiis, in aula cardinalitia, die 10 augusti 1663... »

Page 17. « Nobilissimo... D. Antonio-Francisco de Batefort, baroni d'Arinthod, abbati de Roseriis commendatario..., habuit suprascriptam orationem Antonius Monnier Arinthodanus, cum propugnavit theses in philosophia, in aula collegii Bisuntini S. J., die 16 mensis julii 1631. »

Page 18. « Reverendo... P. Philippo a SS. Trinitate, fratrum discalceatorum ordinis B. V. Mariae de Monte Carmelo praeposito generali..., hanc orationem... habuerunt humiles fratres Carmelitae discalceati conventus studiorum provinciae Sancti Claudii, coram generali praefato, in ecclesia conventus Dolani, die 28 martii 1667. »

Page 21. « Serenissimis principibus fratribus Joanni Wilhelmo...

et Ludovico, Antonio, palatinis Rheni..., Adrianus Ambrosius Adolphus liber baro a Virmundt, in philosophia, in collegio Dolano S. J., 1667. »

Page 22. « Nobilissimo ac reverendo... D. Laurentio Othenim, sacrorum canonum doctori, abbati commendatario d'Acey..., nobilis Josephus Ignatius de Mantry, cum propugnavit theses in philosophia. »

Page 24. « Religiosissimo ac reverendissimo D. D. Petro Besançon, theologiae doctori, ordinis Cisterciensis in comitatu Burgundiae scyndico procuratori, in Roseriensi coenobio abbati necnon restauratori vigilantissimo..., hanc orationem praefixit in suis thesibus philosophicis propugnatis in collegio Dolano S. J., die 14 augusti 1664, frater Claudius Pertuys, Dolanus et religiosus abbatiae Sanctae Mariae de Roseriis... »

Page 26. « Supremae Sequanorum curiae amplissimo praesidi necnon senatoribus integerrimis... hanc habuit Lutetiae Parisiorum orationem Laurentius Carolus Daclin, Sequanus, collegii regio-Burgundici alumnus, die 28 julii... anno D. 1661..., in aula regiae Burgundiae. »

Page 29. « Illustrissimis integerrimisque praesidibus, praetori et senatoribus amplissimi senatus Calvomontani... suprascriptam orationem posuit Henricus Briot, Calvomontanus, in suis thesibus inscriptis *Philosophiae moralis axiomata*, anno Domini 1659. »

Page 32. « Vigilantissimis inclitae Eliopoleos Dolanae vicecomitibus ac rectoribus... studiosi fratres Carmelitae excalceati provinciae Sancti Claudii per comitatum Burgundiae dedicaverunt et apposuerunt in suis thesibus theologicis. »

Page 34. « Illustrissimo... domino D. Paulo Francisco Ignatio de Bette, ex marchionibus de Lede, abbatiae Montis Sanctae Mariae abbati commendatario, ...suprascriptam orationem praemisit in suis thesibus philosophicis Dolae propugnatis, fr. Antonius Arbeauld, religiosus professus dictae abbatiae Montis Sanctae Mariae, ordinis Cisterciensis, anno Domini 1663. »

Page 36. « Reverendo... domino Nicolao de Roddes, celebris monasterii de Stamedeo abbati dignissimo, ordinis Cisterciensis..., praefatam orationem recitavit fr. Nicolaus de la Forest, religiosus Stamedei, cum propugnavit conclusiones philosophicas suas in aula collegii Dolani S. J., die 27 augusti 1633. »

Page 38. « Reverendo illustrique domino D. Humberto a Praecipiano, canonico et archidiacono majori insignis ecclesiae metropolitanae Bisuntinae, abbati commendatario Bellaevallis... hanc orationem

habuit Claudius Nicolaus Maublant, Fonsromanensis, ad doctoratus lauream in utroque jure, die 3 septemb. 1657, Dolae. »

Page 40. « [Eidem]... dixit frater Claudius Franciscus Rondot, Montignyacensis, abbatiae ...de Bellavalle religiosus, in suis thesibus philosophiae, propugnatis in aula collegii Dolani S. J., die augusti anni 166 (*sic*). »

Page 43. « Perillustribus ...decano majori et canonicis insignis ecclesiae metropolitanae Bisuntinae... hanc praemisit orationem D. Humbertus Guillelmus a Praecipiano, baro de Soye, ejusdem insignis ecclesiae canonicus, in suis thesibus philosophicis, propugnatis in aula capituli, praesidente D. Joanne Thierry, S. Theol. doctore, de ejusdem capituli licentia, die 11ª aprilis, anno 1645. »

Page 44. « Reverendissimo in Christo Patri Sebastiano Quinquet, totius ordinis Minimorum generali..., hanc habuit orationem frater Joannes Franciscus Gérard, in thesibus suis theologicis, quas propugnavit in conventu Minimorum Bisuntii... »

Page 46. « Reverendissimo... D. Jacobo Martini de Brabech, sacri ordinis Cisterciensis celeberrimi monasterii Aulae Regensis et Zarensis abbati..., suprascriptam epistolam dedicatoriam posuit... fr. Hilgerus Burghof..., anno 1654. »

Page 50. « Illustrissimo... D. Philiberto Emanueli de Fouchier, baroni de Savoyeux, ...militari apud Grayacenses praefecto... hanc habuit orationem in philosophicis thesibus Petrus Antonius Roz, Grayacensis, in aula collegii Dolani S. J., die 23 mensis julii..., 1667, Patre Gabri praeside. »

Page 51. « Nobili... D. Petro Bouhelier, J. V. D., domino a Offlange..., avo suo colendissimo ...supradictam epistolam dedicatoriam apposuit in suis thesibus philosophicis nobilis Carolus Bouhelier, a Visenez, Dolanus, propugnatis in templo collegii Dolani S. J., die 16ª mensis augusti, anno 1680. »

Page 53. « Illustrissimo... D. Antonio Petro de Grammont, archiepiscopo Bisuntino..., praefatam epistolam in suis thesibus philosophicis apposuit nobilis Antonius Franciscus de Montcley, quas propugnavit in templo collegii Dolani S. J., anno 1682. »

Page 55. « Illustrissimo... D. Joanni Francisco de Gondy, primo archiepiscopo Parisiensi..., fr. Petrus a Sancto Joseph, Fuliensis (1647). »

Page 58. « Illustrissimo... D. Antonio Petro de Grammont, archi-

episcopo Bisuntino... hanc habuit orationem in suis philosophicis thesibus N. Cuinet. »

Page 60. « Nobilissimo... D. de Broissia, libellorum supplicum magistro... hanc praemisit orationem in suis thesibus de jurisprudentia D. Petrus Tixerand, die 3 septembris 1667; praeside D. Claudio Francisco Talbert, Dolae. »

Page 62. « ...R. P. Michaeli Angelo Catalano a Sancto Mauro... hanc orationem habuit in suis thesibus theologiae fr. Antonius-Maria Biumius de Varisio, S. Theol. baccalaureus, minorita conventualis, Romae, in comitiis generalibus. »

Page 63. « Illustrissimo D. D. Conrado, libero baroni in Ruesenstain... hanc habuit orationem in suis thesibus theologicis, Romae agitatis, 1647, fr. Antonius Gottscheer de Gracio, minorita conventualis... »

L'auteur de ce recueil, Pierre-Benoît Besançon, de Remoray (Doubs), avait dressé une liste descriptive des monuments de l'abbaye de Rosières. Ce document a été publié dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon,* année 1879, p. 165-175.

Fin du XVII[e] siècle. Papier. 156 et 64 pages manuscrites. 165 sur 125 millim. Rel. parchemin.

650. « Remarques pour l'éloquence et poésie, servant à Cl.-F. Talbert. 1671. »

C'est un répertoire de citations latines et françaises, classées suivant l'ordre alphabétique des sujets.

Le premier mot en vedette est *Absence* et le dernier *Volonté*.

Sur Claude-François Talbert, voir, plus haut, le manuscrit n° 318.

1671. Autographe. Papier. 188 feuillets. 327 sur 200 millim. Rel. carton, couvert de basane.

651. « Mélanges de traits d'histoire, d'érudition, de littérature, etc. », par l'abbé Claude-François-Xavier Millot.

Ce sont des extraits empruntés principalement aux écrivains du XVIII[e] siècle, par un ecclésiastique qui, après avoir été Jésuite, était devenu l'ami des philosophes et entra sous leurs auspices à l'Académie française. Trois de ces cahiers portent les dates 1755, 1756 et 1759.

L'abbé Millot, né à Ornans (Doubs), en 1726, mourut à Paris, en 1785.

XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. 473 feuillets. 195 sur 145 millim.

19 cahiers renfermés dans une boîte en carton, ayant la forme d'un volume.

652. Papiers de l'abbé Cl.-Fr.-X. Millot.

Fol. 1. « Examen de ma vie » (écrit de la main de l'abbé Millot). Les héritiers de l'abbé Millot ont fait subir des retouches à son autobiographie. — M. Léonce Pingaud prépare une édition de ce document.

Fol. 25. Biographie de l'abbé Millot.

Fol. 32. « Vie du duc de Bourgogne, père de Louis XV. Livre III et dernier. » Fragment du manuscrit de l'ouvrage de l'abbé Millot qui a été publié sous ce titre.

Fol. 44. Manuscrit du discours sur cette question : s'il est plus difficile de conduire les hommes que de les éclairer, lu à la séance publique de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, le 8 mai 1765, par l'abbé Millot. — Ce discours a été publié la même année à Nancy, in-8°, 28 pages.

Fol. 50. Quatre lettres de l'abbé Millot à son frère le chanoine (1777-1778).

Fol. 58. Lettres adressées à l'abbé Millot par d'Ansse de Villoison (1776), le cardinal de Bernis (1774), Buffon (1755), Florian (1784), le duc de Nivernais (1771), le marquis de Noailles (1777), le comte de Saint-Germain (2 lettres, 1777), Turgot (11 lettres, 1761-1773), etc.

XVIII[e] siècle. Papier. 110 feuillets. 250 sur 190 millim. Feuilles volantes et cahiers groupés sous une chemise.

653. « Mélanges littéraires », par Jean-François-Marie Guillaume, de Besançon.

En tête du manuscrit, une note de l'auteur caractérise ainsi son ouvrage : « J'ai cherché, en écrivant ces *Mélanges,* à imiter le *Ménagiana,* sans avoir la prétention de dire des choses neuves, et seulement pour offrir au public le délassement d'une lecture variée. Si les articles qui sont de moi présentent quelques erreurs, je souhaite que la critique ne trouve pas au-dessous d'elle de me les indiquer, et mon empressement à les corriger fera voir que je peux dire comme Montaigne : *C'est ici un livre de bonne foi.* — Guillaume. »

Ce recueil d'anecdotes, présentant une série de traits curieux ou plaisants, notés par l'auteur au cours de ses lectures ou empruntés à des souvenirs, fut communiqué à l'Académie des sciences, belles-lettres

et arts de Besançon, dans sa séance du 2 avril 1835. Le Bulletin de cette Compagnie en renferme un court extrait, qui est intitulé *Anecdotes franc-comtoises* (ann. 1847, partie 1re, p. 126-142).

Début (page 1) : « Diversité c'est ma devise. — Jacobo Pazzi, banquier florentin, chef d'une faction opposée aux Médicis, avait résolu d'assassiner Laurent de Médicis et son frère Julien... » — Fin (page 200) : « Le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, mourut à Gy où il avait une maison de campagne. Il ne s'y était pas fait aimer, si peu qu'à sa mort les habitants disaient : Cy gît de qui Gy rit. »

XIXe siècle. Papier. Autographe. 200 pages. 340 sur 210 millim. Couvert. papier rouge.

634. « Oratio dominica πολυγλωττος και πολυμορφος... A Douay, 1763. » — « Manufacture de vers au petit métier, par M. Migneret, 1769. » — « Babel, ou chef du Cosmoglotte... Douay, 1763. »

1°. Début (fol. 2) : « Aux amateurs. Il est très peu de curiosités littéraires qui puissent égaler celle-cy... » — Fin (fol. 58 v°) : « ...mas libra nos de mal. »

2°. Début (fol. 59 v°) : « Voici une des plus singulières inventions dont on puisse concevoir l'idée... » — Fin (fol. 62 v°) : « ... Voilà le grand art des oracles réduit à peu de mots et le merveilleux de Delphes entre les mains profanes du public. »

3°. Début (fol. 76) : « Préface. Je ne veux pas combattre les préjugés des nations : chacune pourra s'encencer, se flatter, se complaire dans ses fables... » — Fin (fol. 258 v°) : « *Tachigraphie*... délivrés-nous du mal. Ainsi soit-il » (avec signes tachygraphiques intercalés).

Ex-libris gravé du chevalier de Sorans, de Besançon.

1759-1763. Papier. 258 feuillets. 174 sur 110 millim. Trois frontispices dessinés à la plume et ombrés à l'encre de Chine (fol. 1, 59 et 75); le troisième a pour sujet une chimère qui tient un écusson, avec couronne de marquis, dont le blason est ainsi conçu : *de gueules, à un agneau pascal d'argent sur un socle, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles d'or.* Quelques minces vignettes, à l'encre de Chine ou à l'aquarelle, sont éparses dans le volume. Rel. du XVIIIe siècle, en carton, couvert de veau, avec le mot Babel pour titre.

635. Contes de Mosthatrif. 1er volume.

XVIIIe siècle. Caractères maghrebins. Papier oriental glacé. 293 feuil-

lets. Rel. carton, couvert de maroquin rouge gaufré à l'orientale; forme de portefeuille. — (Don de M. Devoisins.)

656. « De arte geographia. »

C'est un traité ayant servi à l'enseignement dans un collège de Franche-Comté, vraisemblablement dans celui de Vesoul. Il est divisé en deux livres, le premier traitant de la cosmographie, le second de la description de la terre. C'est une sorte de commentaire sur le *Voyage autour du monde habitable*, de Denys le Periégète, commentaire débutant par une préface intitulée : « Propositio » (fol. 4); puis vient un premier chapitre sur la question : « Quid sit geographia » (fol. 4 v°). Le chapitre XIV et dernier du premier livre a pour titre : « De geographorum nominibus » (fol. 38). — Le deuxième livre débute par un chapitre ayant pour objet : « De figura terrae » (fol. 41). Dans le chapitre IV : « De immenso Oceano » (fol. 51), on raconte les batailles navales entre Turcs et Chrétiens, et l'éclatante victoire remportée par ceux-ci à Lépante (1571). Le chapitre XLIV est intitulé : « De regni Galliae excellentia » (fol 93 v°). Vient ensuite (fol. 94), sous le titre de « De comitatu Burgundiae et ejus partibus » (cap. XLV et XLVI), une énumération des villes et bourgs de la Franche-Comté, avec l'éloge de Dole et de Besançon. Après le chapitre XLVIII : « De Graecia » (fol. 96 v°), la description du globe se poursuit, mais sans que les chapitres qui la complètent soient numérotés : une table de la seconde partie, qui précède l'ouvrage, donne les numéros de ces chapitres (fol. 2); le dernier, portant le numéro XCV, a pour titre : « De America » (fol. 110 v°).

En appendice, à la suite d'une série d'indications succinctes sur les merveilles de divers pays du monde, un petit recueil d'exemples est intitulé : « Bellica stratagemata » (fol. 118 v°). Début : « De bellicis stratagematis disputaturi eum sequemur ordinem quae ad memoriam firmior... »

En guise de titre, l'étudiant qui avait écrit ces textes a renfermé dans un cercle l'inscription dont voici les termes (fol. 1) : « † ANTONIVS | BESANCENOTVS | VESVLANVS | Rhetoricae classis | auditor | scribebat anno | 1592. »

Cette copie manuscrite est reliée à la suite d'un exemplaire du poème géographique de Denys le Périégète, imprimé et édité à Dole par Antoine Dominique, en 1591, in-4°, 31 feuillets. Sur le titre de cette

partie imprimée du volume, les ex-libris suivants sont tracés en écriture cursive : « Ex librorum suppellectile Anthonii Besancenoti Vesulani; 3ª septembris anno 1593. » — « Sancti Petri de Joä, ordinis S. Benedicti, congreg. SS. Vit. et Hyd. catal. inscr. 1682. » Le prieuré de Jouhe, près de Dole, était, depuis 1629, une résidence de la congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe.

Fin du XVIᵉ siècle. Papier. 124 feuillets. 175 sur 131 millim. Pages encadrées de doubles filets noirs. Figures cosmographiques et cartographiques grossièrement enluminées au bistre, au vert clair et au vermillon. Rel. carton, couvert de veau, avec un écusson et quatre fleurons dorés sur chaque plat, de la fin du XVIᵉ siècle.

657-659. « Lexicon géographique, ex operibus F. Columbani a Sancto Stephano, sacerdotis, antiquae observantiae carmelitae. » — Trois volumes.

Tome I. Fol. 1. « Lexicon géographique de quelques royaumes, provinces et villes des plus considérables de l'Asie. » — Fol. 314. *Idem* pour l'Afrique.

Tome II. Fol. 1. *Idem* pour l'Amérique. — Fol. 87. *Idem* pour l'Europe. — Fol. 353. Besançon.

Tome III. Suite de l'Europe. Fol. 1. Besançon, suite. — Fol. 36. « Catalogue des archevêques de Besançon. » — Fol. 64. Dole.

Période moyenne du XVIIIᵉ siècle. Papier. 436, 357 et 421 feuillets. 155 sur 108 millim. Rel. carton, couvert de basane.

660. Solinus, de mirabilibus mundi, etc.

Le traité de Solin, qui ouvre ce volume, est généralement connu sous le titre de *Polyhistor*. Il est ici précédé (fol. 1) d'une table des 60 chapitres qui le constituent : dans les imprimés, ce même texte est généralement coupé en 70 chapitres. — Début (fol. 3) : « Incipit prohemium in quo Solinus scribit Advento, amico suo, stilum et modum quem in prosecutione hujus operis vult tenere. Solinus Advento salutem. Cum et aurium clementia et optimarum artium studiis prestare te ceteris sentiam... » — Fin (fol. 52) : « ...Ideoque non penitus ad nuncupationem suam congruere insularum qualitatem. »

Fol. 52. « De miraculis que olim fuere Rome et in quibusdam aliis civitatibus atque locis, et primo de Capitolio urbis Rome... » — « Decimum : de Cartagine... Arx imminet mari, quod mare stagnum

vocant, quia objectu protente lingue stagnatur. Expliciunt decem miracula que olim fuere. »

Fol. 53 v°. « Prologus in historia Romanorum. Quia direptiones Herculis, quas gens misera pertulit Hesperorum, in superioribus capitulis declaravi... » — « Hispania flebilis remansit, omnium transeuntium pedibus conculcata et variorum presidum tirannide lacerata. » — Cet opuscule du cardinal don Roderic Ximenès a été édité par André Schott, dans le t. II de l'*Hispania illustrata,* p. 186-195.

Fol. 61. « Incipit Mapa mundi. Deest copia librorum. Hic libellus edatur nomenque ei mundi mapa dicitur, eoque disposito, totius orbis in eo quasi in speculo conspiciatur... » —« ...Persarum cujus caput Stists. Finitur Mapa mundi. »

Fol. 73. « Bellum inter Romanos et Numantinos. Anno ab Urbe condita CCCCCC° XX, cum major pene infamia de federe apud Nummantiam facto... » — « ... quod Romani tanquam sibi ac de se dictum exempli loco acceperunt. »

Fol. 73 v°. « Tractatus de antiquis edificiis et mirabilibus alme Urbis; et primo de muris et continentibus in eisdem. » — « ... Caput vero et manus predicti ydoli ante palacium suum in Laterano, in memoria, fecit poni : quod modo Palla Sassonis falso vocatur a vulgo. Deo gratias. » — Cette description sommaire des monuments de Rome, qui appartient au moyen âge, appelle le château Saint-Ange « Castellum Sancti Petri », en le faisant dériver d'un temple dédié à l'empereur Hadrien; la statue de Marc-Aurèle y est représentée comme le monument votif de la république romaine à l'égard d'un paysan, qui, monté sur un cheval non sellé, fit la capture d'un roi oriental venu en ennemi; le Colisée est indiqué comme un ancien temple du Soleil, etc. — Ce même texte existe dans le manuscrit n° 184 de la Bibliothèque d'Arras.

Fol. 78-79. Blancs.

Fol. 80. « Incipit prologus in Cronicas Hyspanie. Fidelis antiquitas et antiqua fidelitas primevorum, doctrix et genitrix posterorum, credidit actibus immorari... » — « ...Hoc opusculum, ut scivi et potui, consummavi anno incarnationis Domini M° CC° XLIII°, era M^a CC^a LXXX^a prima, anno XXVI° regni regis Fernandi, V^a feria, pridie kal. aprilis, anno pontificatus mei XXXIII°, sede apostolica adhuc vacante anno uno, mensibus VIII°, diebus X, Gregorio papa nono viam universe carnis ingresso. » — Vient ensuite (fol. 173) une table des titres des 218 chapitres de cette chronique de Roderic Ximenès, dont une édition,

divisée en neuf livres, se trouve dans le t. II de l'*Hispania illustrata* d'André Schott, p. 26-148.

Sur l'un des feuillets de garde est la signature de Claude Cordemoy, de Vesoul, avocat fiscal d'Amont, « littérateur distingué qui cultivait la poésie française avec succès » (Labbey de Billy, *Hist. de l'Université du comté de Bourgogne*, t. II, p. 46). — Ces feuillets de garde ont pour filigrane un écusson aux armes de la Franche-Comté, avec couronne et collier de la Toison d'or.

Période moyenne du XV[e] siècle. Papier. 175 feuillets, tantôt à 2 col., tantôt à longues lignes. 276 sur 197 millim. Couvert. parchemin.

661. « El yslario general de todas las yslas del mundo, endresçado à la S. C. C. Mag. del Emperador y Rey, nuestro senor, por Alonso de Sancta Cruz, su cosmografo maior. »

Début (fol. 1) : « Prologo... Si en todas las yslas y cosas que consigo traen admirando ficultad tienen al principio necessidad de alguna lumbre o breve introducion... » — Fin (fol. 123) : « ...otro la haga pues es veressimill que de toda la espera y redondes del orve hemos ene este nuestro libro conprehendido las mas yslas. »

Dans l'article consacré par la *Biographie universelle* au cosmographe Alonzo de Santa-Cruz, mort vers 1572, il est dit au sujet de l'ouvrage qui nous occupe : « L'*Islario general* terminé par Santa-Cruz n'a jamais été publié. Il est conservé en manuscrit dans la Bibliothèque royale de Madrid. » Ce dernier manuscrit a disparu depuis un demi-siècle. Il en existe par contre deux autres conservés à la Bibliothèque impériale de Vienne, mais qui sont incomplets. — L'auteur de l'article cité plus haut dit que l'*Islario* fut commandé à Santa-Cruz par le roi Philippe II, en 1560; notre copie montre une rédaction de ce même livre adressée à l'empereur Charles-Quint.

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Écriture très soignée. Papier. 123 feuillets écrits. 285 sur 202 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 17. — 59, F. 19.)

662. « Libri aliquot de geographia », praecipue de Gallia, auctore Francisco de la Veille.

Début (page 1) : « Proemium. Cum Ludovico XIII, christianissimo Francorum et Navarorum regi, panegerim nuper diceremus... » —

Fin (page 164) : « ...Attrebatum rex christianissimus propugnavit ac vixit. Finis geographiae regni Francici. »

En appendice (pages 165 et 167) : « Series et chronologia brevis regum Franciae » et « de magistratibus togatis et palliatis Galliae ». — En appendice encore (pages 1-12) : « Praemittuntur quaedam de cosmographia ad faciliorem nostrae geographiae intelligentiam. » — Le manuscrit se termine par cette formule : « Absolutum est XI° cal. novembris hoc opus, 1640. »

Milieu du XVII[e] siècle. Papier. 170 et 16 pages. 288 sur 195 millim. Couvert. parchemin.

665. « Iter romanum, desumptum ex Hodoeporico Bartholomaei Honorii, Leodii, canonici Florefflensis. Ejusdem admonitio de peregrinatione. Urbis Leodiensis exacta descriptio, per eundem. Ejusdem epigrammata ad diversos lectu dignissima... Disputatio heretici et orthodoxi peregrinantibus necessaria. »

Le volume s'ouvre (fol. 1 v°) par quatre pièces de vers latins à la louange de l'auteur; le feuillet contenant la fin de la dernière de ces pièces a été arraché.

Fol. 4. « Spectatae nobilitatis et pietatis viro Adolpho Cortembacchio, domino Helmontensi, vicecomiti Vurensi, etc. Antimachus, clarus poeta, quum, auditoribus convocatis, suum eis volumen legeret... »

Fol. 9 v°.

« Quem peregrina juvat castella, suburbia, regna
Visere, fi sit inops..... »

Fol. 36. « Leodium Eburonum Augusta. Apollonius in quadam epistola Tharsenses sugillat... » — La *Descriptio Leodii* est complétée par une *Descriptio Taxandriae* (fol. 45); un tiers du feuillet numéroté 48 en est absent.

Fol. 50. « Tumultus sectariorum in Taxandriam.

Hanc rem, Musa, novam vulgato per ora virorum
Qualiter Helmondae vicerit alma fides.
. . . . . »

Fol. 123. « Argumenta haereticorum quibus orthodoxus viator passim occurrere debet. Simeon justus de Christo ad Mariam loquens... »

L'auteur des poésies précédentes, le chanoine Barthélemy Honorius, de l'Ordre des Prémontrés, curé d'Helmont, dans le Brabant hollan-

dais, jusqu'en 1586, a un article dans la *Bibliotheca Belgica* de Foppens, p. 126.

Seconde moitié du XVI^e^ siècle. Papier. 1-129 feuillets. 205 sur 160 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

664. « Voyage en Italie de M. le cardinal de Luynes, ou observations sur les sciences et les arts, le cérémonial, les mœurs et usages des Italiens, addressées par M. le cardinal à Madame la Dauphine : ouvrage remis par S. A. à l'abbé Soulavie. »

Les divisions de cet ouvrage sont intitulées ainsi : I. Des arts et des sciences à Rome (page 1). — II. Du cérémonial du Souverain Pontife (page 49). — III. Des monuments sacrés à Rome et du Vatican (page 57). — IV. De quelques autres édifices et antiquités à Rome (page 107). — V. Usages, caractères, fêtes à Rome (page 125). — VI. De Naples (page 140). — Cérémonie observée à la réception du cardinal de Luynes (page 225).

Paul d'Albert, dit le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, naquit à Versailles, le 5 janvier 1703, et mourut à Paris, doyen de l'épiscopat français, le 21 janvier 1788; il appartenait à l'Académie française et à l'Académie des sciences.

XVIII^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. 269 pages. 210 sur 163 millim. Demi-rel. basane rouge.

665. Description des Pays-Bas.

Commence (fol. 1) : « Introduction à la description des Provinces Unies. 1° Il existe un grand nombre de cartes tant anciennes que modernes des Pays-Bas... » — Finit (fol. 34) : « ...Les petites isles d'Urk et Schotland sont très intéressante (*sic*) pour la navigation du Zuiderzée. »

XVIII^e^ siècle. Papier. 34 feuillets. 230 sur 185 millim. 8 cahiers cousus ensemble, mais dépourvus de reliure.

666. « Voyage en Suisse, par le C. de R., âgé de dix-huit ans.»

Les deux tiers du volume sont occupés par la relation du « Voyage en Suisse », fait pendant l'automne de 1806; le dernier quart comprend la relation d'un « Deuxième voyage en Suisse », fait pendant l'automne de 1810 (fol. 68 v°).

Les principales descriptions de l'auteur concernent : l'hospice du

Grand Saint-Bernard ; les industries du Locle et de la Chaux-de-Fonds ; l'éboulement de la montagne du Rosberg, survenu au début de septembre 1806, où quatre villages et plus de quinze cents habitants furent ensevelis ; le monastère des Trappistes de la Val-Sainte ; Notre-Dame des Ermites.

1806-1810. Papier. 87 feuillets. 185 sur 110 millim. Cartonnage, revêtu de papier vert.

667. Les merveilles du monde : relations de voyages dans les pays orientaux, traduites en français par Jean Lelong, d'Ypres, moine de Saint-Bertin.

Fol. 1. « Cy commence uns traitiez des estas et des condicions de XIIII royaumes de Aise (*sic*)... premièrement fais en latin par... Aycone, seigneur de Curchi, chevalier et neveu du roi d'Arménie le grant, lequel Aycone... se rendi en l'ordre de Prémonstré, moine blanc, el roialme de Chipre, en l'abbaye de la Ephiphanie, en laquelle abbaïe il fist cestui livre, comme dit est, puis l'an de grace mil CCC et X. Et fu cestui livre translaté du latin en françois par frère Jehan le Lonc, dit et né d'Ippre, moisne noir de l'abbaye Saint-Bertin... en l'an de l'Incarnation Nostre Seigneur mil CCC LI, et adprésent abbé d'icellui lieu, mil CCC LXVIII. » — Cet ouvrage est « celui du prince arménien Hayton, né en Cilicie, et mort, après l'an 1307, en Chypre, au monastère d'Episcopia, selon les uns, ou, selon les autres, chez les Prémontrés de Poitiers. » (V. Le Clerc, *Hist. littér. de la France,* t. XXIV, p. 82, 144, 489.)

Il est imprimé dans le t. II du *Recueil des historiens arméniens des croisades*, qui est sous presse.

Fol. XLVI. « Cy commance le itinéraire de la pérégrinacion et du voyaige que fist un predomme des frères Prescheurs qui eust nom frère Riqueult .., translaté du latin en françoys en l'an de grace mil CCC L... » — Cette narration avait été écrite en 1309, par Riccoldo da Monte di Croce, Dominicain toscan. (Quétif et Echard, *Scriptores ordin. Praedicat.,* t. I, p. 504-506; V. Le Clerc, *Hist. littér. de la France*, t. XXIV, p. 490-491.)

Fol. IIII^{XX}III v°. « Cy commance le itinéraire de la pérégrinacion et du voyaige que fist un vaillant preudomme de l'ordre des frères Mineurs, qui eust nom frère Odoric *de Foro Julii,* nez de une terre que on appelle Port de Venise... Et fut cestuy livre fait en latin par celui

frère devant nommé, en l'an de grace mil CCC et trente, parfaiz le XIIII^e^ jour de janvier,... translaté du latin en françoys... en l'an de grace mil CCC cinquante et un. » — C'est le récit des voyages en Asie du Bienheureux Odoric de Pordenone. Le dernier éditeur de ce récit, M. Henri Cordier, n'a pas connu ce manuscrit. (Voir *Les voyages en Asie, au XIV^e^ siècle, du Bienheureux Frère Odoric de Pordenone...*, publiés... par Henri Cordier,... Paris, 1891, in-8°; *Recueil de voyages et documents pour servir à l'histoire de la géographie... publié sous la direction de MM. Ch. Schéfer et Henri Cordier*, t. X.)

Fol. CIIII v°. « Cy commance un traictié de l'estat de la Terre sainte et aussi en partie de la terre de Egipte, lequel fu fait à la requeste de très révérent seigneur monseigneur Thalayrant de Pierregort, cardinal du tiltre de Saint Pierre *ad vincula,* par noble homme monsieur Guillaume de Bordensele, en l'an de grâce mil CCC et XXXVI, et fut translatez... en l'an de grace mil CCC et cinquante et un. » — L'auteur de cette narration est « Guillaume Boldensleve, qui, en 1336, dédie son voyage au cardinal de Talleyrand ». (Voy. Le Clerc, *Hist. littér. de la France,* t. XXIV, p. 490.) — Dans l'*explicit* qui termine la présente copie de cet opuscule (fol. VI^XX^ III), l'auteur est appelé « Guillaume de Boldense, chevalier d'Alemaigne ».

Fol. VI^XX^ III v°. « C'est la coppie des lettres que li emperes souverains des Tartres, le grant Caan de Cathay, envoya au pappe Benoit, le XII^e^ de ce nom, en l'an de grace mil CCC XXXVIII, environ la Penthecouste..., translatées en latin, et ...du latin en françois... en l'an de grace mil CCC et LI. » — *Idem.* « C'est coppie de la teneur d'une lettres envoiées au pape Benoit dessus dit, des Alaux chrestiens demourant en Cambalet soubz ledit empereur, ou temps dessus dit, et translatées comme dessus. » — Fol. VI^XX^ IIII v°. « C'est la teneur des lettres et de la responce que le pape envoya à ces princes de Alaus... »

Fol. VI^XX^ VII. « Cy commance de l'estat et de la gouvernance du grant Caan de Cathay, souverain empereur des Tartres, et de la disposicion de son empire et de ses autres princes, interprété en latin par J., arcevesque, que on dit l'arcevesque *Salatensis,* au commandement du pape Jehan, XXII^e^ de ce nom, et du latin en françois par frère Jehan de Ypre, moine de Saint Bertin. »

Jean Le Long, collecteur et traducteur des narrations dont les titres précèdent, devint abbé de Saint-Bertin en 1366 et mourut en 1383. (*Gallia christiana,* t. III, col. 503; Foppens, *Bibliotheca Belgica,* t. II,

p. 669.) Le présent manuscrit est à rapprocher, comme contenu, du manuscrit français 1380 de la Bibliothèque nationale.

Ces diverses traductions de Jean Le Long ont été reproduites en 1529, dans l'ouvrage intitulé : *L'hystore merveilleuse, plaisante et récréative du grand empereur de Tartarie... ;* Paris, petit in-folio.

Au verso du premier feuillet de garde de notre manuscrit est l'ex-libris autographe de François de Granvelle, comte de Cantecroy.

1368. Parchemin. 130 feuillets à 2 col. 325 sur 245 millim. Lettrines. Au fol. 1, petite peinture en grisaille qui représente un moine de l'Ordre des Prémontrés faisant une lecture. Rel. de la fin du XV^e^ siècle, en bois, couvert de veau gaufré. — (Boisot, n° 43. — 119, H. 19.)

668. « La Terre saincte. »

Début (page 1) : « Description particulière de l'église du Sainct Sépulchre. Chapitre I. *Erit sepulchrum ejus gloriosum :* son sépulchre sera glorieux. En effet, il reçoit toutes sortes de respects, d'honneur et de gloire de cinq à six mille chrestiens, François, Espagnols, Italiens, Flamans, Alemans... » — Fin (page 335) : Chapitre L. « ... par lesquelles paroles il est évident que l'Ange se sert de ce mot de naissance pour celuy de conception, puisqu'il n'y avoit que trois mois que la très saincte Vierge Marie estoit enceinte du Fils de Dieu Nostre Seigneur Jésus-Christ. »

Le manuscrit se termine par une « Table des autheurs cités », une « Table des chapitres » et une « Table des matières ».

Seconde moitié du XVII^e^ siècle. Papier. 335 et 27 pages. 240 sur 163 millim. 25 dessins à la plume représentant grossièrement des sites et des monuments de la Terre sainte. Cartonnage, couvert de parchemin et recouvert de papier rose à damassures orientales en or.

669. « Relation du voiage de Jérusalem en l'année 1684 », par le P. Boisot, Jésuite.

C'est l'original d'une narration, en forme de lettre, écrite par son jeune frère à l'abbé J.-B. Boisot, fondateur de la Bibliothèque de Besançon.

Début (fol. 1) : « Je souhaite, mon cher frère, que vous ayiés autant de plaisir à lire la relation que je vous envoie de mon voiage de la Terre sainte, que j'en ay eu à le faire... » — Fin (fol. 21 v°) : « ...Je suis parfaitement à vous. Boisot, J. A Seyde, 10 novembre 1684. »

Dans la *Lettre de M. Bosquillon à M^lle^ de Scudery, contenant l'éloge de l'abbé Boisot*, l'auteur de la présente Relation est qualifié en ces termes : « Le cinquième [frère de l'abbé Boisot], qui étoit jésuite et qui joignoit à beaucoup de vertu une connoissance profonde des langues orientales, est mort à Alep, général des missions du Levant et chargé des affaires du Roy dans ces pays-là » (page 2).

1684. Autographe. Papier. 21 feuillets. 282 sur 200 millim. Couvert. papier marbré.

670. « Entretien d'Aritmene et de Glafsire sur la correction du calendrier faite par Grégoire treisième, l'an 1582. »

Début (fol. 1) : « Aritmene. Vous me pressés, il y a longtemps, de vous dire ce que c'est que la correction du calendrier... » — Fin (fol. 84) : « Réduction de la façon de comter des Romains... notre 20^e^ d'octobre sera à la romaine le 13^e^ des calendes de novembre. »

D'après l'une des phrases du texte, il y a certitude que l'ouvrage appartient à l'année 1688.

Sur le premier feuillet se trouve un ex-libris manuscrit ainsi conçu : « Collegii Bisontini Soc. Jesu cat. ins. »

Fin du XVII^e^ siècle. Papier. 84 feuillets. 225 sur 172 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

671. Eusebii Pamphili et Ruffini Aquileiensis Historia ecclesiastica, etc.

Fol. 1. « Incipit prologus ecclesiastice hystorie. Peritorum dicunt esse medicorum ubi imminere urbibus vel regionibus generale viderint morbos... »

Ibid. « Explicit prologus. Incipit capitulum » (sommaire de seize chapitres).

Fol. 1 v°. « In Christi nomine, incipit ystoria ecclesiastica, quam sanctus Jheronimus de chronica Eusebii Cesariensis Palestine, de greco transtulit in latinum. Ad Cromacium episcopum liber primus. Successiones sanctorum apostolorum et tempora que a Salvatore nostro ad nos usque decursa sunt... »

Fol. 85 v°. « Vir illustris Eusebius, Cesariensis episcopus, expletis libris numero, ut ita dicamus, novem, sacramentum adicit, aiens : Adjuro te qui hos descripseris libros, per Dominum nostrum Jhesum Christum et gloriosum ejus adventum, in quo venturus est judicare

vivos et mortuos, ut conferas quod descripseris diligenter, et hoc adjurationis genus similiter transcribas et transferas in eum codicem quem transcriberis. Eusebius hucusque rerum in Ecclesia gestarum memoriam tradidit. Cetera vero que usque ad presens tempus per ordinem subsecutura sunt, que vel in majoribus litteris repperimus vel nostra memoria attinuit, patris religiosi preceptis, et in hoc parentes, quam poterimus brevitate addemus. Incipiunt capitula libri decimi. »

Ibid. « Incipit liber decimus. Cum apud Alexandriam post Achillam, qui Petro martyri successerat... »

Fol. 106. Fin du livre XI : « ...ipse, Romano imperio per annos X et septem feliciter gubernato, ad meliora migravit, cum piis principibus percepturus, premia meruit. Explicit liber ecclesiastice hystorie. »

Fol. 108. « Incipit Liber provincialis, in quo nominantur omnes ecclesie majores et kathedrales tocius mundi. In civitate Romana sunt quinque ecclesie, que patriarche dicuntur... »

Fol. 118 v°. Interruption du *Liber provincialis*.

Fol. 119. « Descriptio Terre sancte. Terra Ierosolimitana, ut fertur, in centro mundi posita est... » — « ... eamque Antoniam vocavit. Scripto completo, consul Boderice, valete. Explicit. Amen. »

Fol. 126 v°. « R. de mensuris vulgaribus » (15 lignes).

Fol. 127. Reprise et fin du *Liber provincialis* : « Quo tempore comparent tributarii Ecclesie romane... Apuli, Italici, singulis annis. »

Ibid. « Breve de mapa mundi. Tres sunt partes mundi... » — « ...In mari sirico Pathmos. »

Fol. 128 v°. « De dignitatibus supremis et aliis honorum statibus tam ecclesiasticis quam mundanis. Fecit Deus duo luminaria magna, solem et lunam, in firmamento celi ; ad quorum exemplar duas in terris potestates instituit... » — « ...Habet et alia multa res militaris, que parum milites nostri temporis amplectuntur. »

Au verso d'un feuillet de garde en parchemin, un citoyen de Besançon, nommé Prestet, qui possédait le volume en 1538, a noté le fait de la rivalité de François de Condelmire et de Jean Fruin au sujet de l'archevêché de Besançon, en 1437, puis le fait de l'apparition à Besançon d'une croix de Saint-André, au firmament, le 14 novembre 1541. — En plusieurs endroits du volume (fol. 1, 106, 118, 156 v°), on voit la signature « Joannes Jaquelin » (seconde moitié du XVI^e^ siècle). — Sur un feuillet de garde en papier, un ex-libris est ainsi

conçu : « Assignatus bibliothecae Capucinorum Bisuntinorum, 1622. »

Début du XV[e] siècle. Parchemin. 159 feuillets à 2 col. 240 sur 165 millim. Première grande lettre (fol. 1) grossièrement traitée en miniature : lettre P englobant la figure à mi-jambes, assise, d'un ecclésiastique qui tient un grand livre. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane racinée.

672. Chronique universelle, extraite d'Eusèbe, S. Jérôme, Sigebert de Gembloux, etc.

Incomplet des quatre premiers feuillets : « ...Jusquez a l'an de l'incarnacion nostre Seigneur Jesucrist et d'illecques en advant jusquez a l'an de l'incarnacion mil III[c] et dix. Ou nom du Père et du Filz et du saint Esperit, amen. Chils nombre enseingne les ans Abraham. En cest premier an fut nez nostre saint père Abraham... »

Fol. 56 v°. « Cy finent les croniques saint Jérosme CCCC (*sic*) IIII[xx]I. Au premier an Gracien l'empereur, commence ses croniques Sigebers, qui fut moisne de Gemblois... »

Fol. 140 v°. « ...M.C.XIII... Adont morut Sigibert, ung moisne de Gemblous, qui ces croniques fist dou premerain an Gracien, qui fut en l'an de l'incarnacion III[c] IIII[xx]I jusques à cest an... Ce qui s'ensieult jusques à nos temps est de divers livres extrait... »

La dernière date mentionnée est celle de 1294, et le manuscrit se termine ainsi (fol. 150 v°) : « ...par XL ans, il [Pierre de Mouron, élu pape cette même année, sous le nom de Célestin V] mena telle vie et fonda plusieurs maisons. »

XV[e] siècle. Papier. 150 feuillets. 224 sur 179 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

673. « Marii Aventicensis seu Lausannensis episcopi chronicon, a tempore quo Prosper Aquitanus desinit usque ad annum vulgaris aerae DLXXXI, cum appendice incerti auctoris, ex pervetusto codice manuscripto Petri Francisci Chiffletii, Societatis Jesu, nunc primum in lucem editum. »

C'est la copie de la première édition de la Chronique de Marius d'Avenches, celle qui fut donnée par Chifflet dans les *Historiae Francorum scriptores coaetanei* d'André Duchesne, t. I, p. 210.

Cette copie est ainsi signée (fol. 7) : « Transcriptum a me D. Cl. F. Demandre. » — L'abbé Claude-François Demandre, né vers 1728

à Amance (Haute-Saône) et mort à Paris, en 1803, s'appliqua particulièrement à l'étude de la mécanique. (V. sur ce personnage une notice de Ch. Weiss dans la *Biographie universelle*.)

XVIII^e^ siècle. Papier. 7 feuillets. 230 sur 175 millim. Cahier.

674. « Defensio Chronicorum Alberici Trium Fontium. »

A la fin, une note, signée de dom Berthod, est ainsi conçue : « Dom Pinard, religieux de La Charité, ordre de Cîteaux, diocèse de Besançon, est auteur de cette dissertation. Il l'a faite pour répondre à D. Bouquet, qui, dans son 19^e^ (*sic*, corr. 9^e^) tome des *Historiens de France,* combat le sentiment qui donne à Albéric, moine de Trois Fontaines, la chronique qui porte son nom. Je lui avois communiqué les objections de D. Bouquet, et il m'addressa en conséquence cette pièce, le mois d'octobre dernier 1763. »

1763. Papier. 2 feuillets. 261 sur 207 millim.

675. Martini Poloni Chronica summorum pontificum, imperatorumque, etc.

Fol. 1 (feuillet recopié pour remplacer l'original disparu). « Quoniam scire tempora summorum pontificum Romanorum aliorumque contemporaneorum Patrum plurimum inter alios theologis virisque peritis expedit, ego frater Martinus, domini pape penitentiarius et cappellanus, ex diversis cronicis ac jestis (*sic*) summorum pontificum et imperatorum presens opusculum edidi... » — Fol. 49 v° « ...Expliciunt Coronice. Deo gracias. » — Fol. 50. « Innocencius V, natione Burgundus de Tharancia, anno Domini M° CC LXXVI sedit... » — Fol. 51. « Incipit cronica Nicolai tercii : hec cronica debet poni in libro precedenti... » — La Chronique de Martin le Polonais, mort en 1279, a été imprimée pour la première fois à Bâle, chez Oporin, en 1559.

Fol. 52. « En nom de Deu en Palerm, a XX de mars 1442. Avutu lu re Napuli sindigui in Abrucci per avier l'avanczu di lu rianu... » — « ...pregamu alu nostru Signuri Jesu Christu ly lu salui et mantegna. »

Fol. 55. « Ego frater Jacobus de Cessolis, multorum fratrum ordinis nostri et diversorum secularium precibus persuasus, dudum munus requisi[tum] negavi... » — « ...Maluit enim iram et voluntatem quam abebat contra civitatem. » — Le *De ludo schaccorum* de Jacques de Cessoles a été imprimé plusieurs fois. Ce que nous en avons ici ne com-

prend que les deux premiers chapitres et le premier quart du troisième.

Fol. 58. « Capitulum c. XXIIII. De succursu per Messanam, Archadio, Costantinopolis imperatori. Ista sunt quedam capitula, translata de greco in latinum a quodam libro Sancti Salvatoris de lingua Fari ; cujus titulus est : Paraxeon ton vasileon, quod latine sonat : Actuum imperatorum. Habitis namque promissionibus sacramento firmatis per Tracos, Macedones... » — « ...Post dies sex, impetrata licencia, cum pleno imperatoris favore recesserunt. Amen. »

Fol. 63. « Post inclitum Menelaum, regem tam Italie quam insole Sicilie, que insola, tunc temporis regni predicti regis, vocabatur Trinacria... » — Nous avons ici les chapitres I à VI du *Chronicon Siciliae*, édité dans le t. III du *Thesaurus anecdotorum*, par les Bénédictins Martène et Durand (col. 5), puis dans le t. X des *Scriptores rer. Italic.*, de Muratori (col. 809).

Fol. 65. « Normandia patria quedam est in partibus Gallie, que quidem non semper Normania dicta fuit, sed regalis quedam [*leg.* quondam] regum Francorum fiscus... » — « ...Ego, qui fere nullus sum, tante gravitatis honus michi adhuc incognitum in presenti temptare formido. » — C'est l'*Historia Sicula*, de Gaufredus Malaterra, éditée dans le t. V des *Scriptores rer. Italic.*, de Muratori (col. 548). On a ici le texte complet de l'*Historia*, mais seulement les paragraphes 1 et 2 de l'*Appendix*.

Fol. 99. « Incipit liber de gestis Siculorum sub Friderico rege et suis. Prologus. Postquam Ninus, rex Assiriorum, non contentus finibus suis, humane societatis fedus recepit... » — Fol. 100. « Incipit liber primus. De Sicilia. Capitulo primo. Si qua fides magne autoritatis viris est adhibenda scriptoribus, Siciliam Ytalie fuisse contiguam... » — Fol. 181. « ...Rogerium de Lauria, gerentem bellum pro Siculis evicta est, de quibus galee tresdecim retente sunt post hec. » — C'est le *De gestis Siculorum*, de Nicolas Specialis, édité d'abord par Baluze dans l'appendice du *Marca Hispanica* (col. 597). Les Bénédictins Martène et Durand en avaient préparé une édition d'après le manuscrit de Saint-Vincent de Besançon, c'est-à-dire d'après celui qui nous occupe, quand la publication de Baluze rendit leur entreprise inutile (*Thesaurus anecdot.*, t. III, p. 1). L'édition donnée par Baluze est reproduite dans le t. X des *Scriptores*, de Muratori (col. 917). L'édition de Muratori a deux colonnes et demie de plus que ce qui se trouve dans notre texte.

Fol. 181 v°. « Littere misse per quondam regem Karolum quondam regi Petro Aragonum et Sicilie... Littere remisse per quondam regem Petrum quondam regi Karolo responsales... » — C'est un second extrait du *Chronicon Siciliae* (édit. de Muratori, col. 834-838).

Fol. 183. « Testamentum imperatoris Friderici... Dictus vero imperator volens instruere dominum Conradum, filium ejus... » — Troisième extrait du *Chronicon Siciliae* (édit. de Muratori, col. 817-821).

Fol. 185 v°. « Nicolaus de Speciali magistro Bartholomeo, civi Syracusano, ordinis Predicatorum, sacre theologie professori eximio [de genealogia regum Sicilie]... Ex Florencia, VIII° kalend. novemb. 1436. »

En tête du fol. 1 se trouve l'ex-libris suivant : « Hic liber est mei don Fabii de Motapertis, siculi. »

Période moyenne du XV^e^ siècle. Écriture de plusieurs mains. Papier. 186 feuillets. 278 sur 200 millim. Rel. en carton, couvert de basane gaufrée. — (Boisot, n° 9. — 49, E. 19.)

676. Compendium chronicarum, ab initio mundi usque ad annum 1378, auct. Petro de Herentals, ordinis Praemonstratensis, etc.

Fol. 1. Table des chapitres qui composent les ouvrages transcrits dans le volume.

Fol. 9. « Incipit feliciter prologus Compendii cronicarum. [S]apientis consilium docet in tempore ocii scribere sapienciam... » — « ...et solempniter fecit eum coronari Aquisgrani; qui, post mortem patris, imperator effectus est; nondum tamen pervenit ad coronam. » — L'auteur de ce *Compendium* nous apprend, sous la date de 1322, qu'il naquit en cette année, le jour de la fête de S. Pierre ès liens, c'est-à-dire le 1^er^ août : pour ce motif, le nom de Pierre lui fut donné au baptême.

Dans son prologue, l'auteur présente son ouvrage comme une compilation faite avec les chroniques et traités d'illustres écrivains, tels que Josèphe, Eusèbe, Isidore, Jérôme, Augustin, Comestor, Thomas d'Aquin, Vincent et Frère Martin. Son travail est essentiellement germanique comme point de vue; des empereurs romains il passe aux empereurs grecs, et de Michel Curopalate, l'un de ceux-ci, arrive à Charlemagne, pour suivre la filière de la descendance allemande de ce prince. Le *Compendium* se termine par la mention de la mort de l'empereur Charles IV, que notre texte fixe à l'année 1380, tandis qu'elle eut lieu réellement le 29 novembre 1378.

Fol. 110-119. Blancs.

Fol. 120. « Cronica de translatione imperii. [M]ultipharie multisque modis Dominus universorum in diebus sue carnis dignatus est honorare Romanum imperium... » — « ...Ita dignetur, secundum suam voluntatem, regnum et sacerdotium reformare et concordare, ut pacem habeamus omnibus diebus nostris in sancta Ecclesia, et fides catholica dilatetur et crescat ad laudem et gloriam nominis sui, qui est benedictus in secula seculorum. Amen. » — Cet opuscule, qui a été plusieurs fois imprimé, est de Jourdain d'Osnabrück. Le but de l'écrivain est de démontrer la légitimité de la possession par les Allemands de la couronne impériale.

Fol. 128. « Bulla aurea Karoli quarti. [O]mnipotens eterne Deus, spes unica mundi, qui celi fabricator ades, qui conditor orbis... » — Les lois qui complètent la *Bulle d'or* sont transcrites sous ce titre (fol. 138) : « Leges promulgate... in curia Metensi, per dominum Karolum, Romanorum imperatorem et Bohemie regem, augustum, anno Domini M° tricentesimo quinquagesimo sexto. » — A la suite de ce dernier texte est une notice sur le cérémonial de l'élection et du couronnement de l'Empereur (fol. 141), puis une nomenclature des potentats ayant les prérogatives royales (fol. 142), enfin une liste des feudataires et des villes relevant du sceptre impérial (fol. 142 v°).

Fol. 143. « Sequitur coronacio imperatoris et imperatricis [auctore Petro de Herentals]. [C]um rex in imperatorem electus venit Romam ad suscipiendum ibi imperii coronam... » — « ...Et sic est finis coronationis imperatoris et imperatricis. »

Fol. 147-153. Blancs.

Fol. 154. Vitae pontificum romanorum, ab initio Ecclesiae usque ad annum 1385, auctore Petro de Herentals : « [P]rimus omnium pontificum romanorum Symon Petrus, apostolus, natus Anthiochenus, filius Johannis de vico Bethsaida, frater Andree... » — « ...Tandem, incarceratis per eum dictis cardinalibus suis emulis, numero quatuor, venit navigio ad civitatem Januensem, post augustum, anno Domini M° CCC° LXXXV°, ubi in quadam domo Hospitaliorum Sancti Johannis extra muros residet cum sua curia in pace. » — Cinq fragments de cet ouvrage, c'est-à-dire les articles concernant les papes Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Grégoire XI et Clément VII, ont été publiés par Baluze, dans le t. I de ses *Vitae paparum Avenionensium*. Muratori (*Script.*, t. III, part. 2) a reproduit ces extraits faits par Baluze.

Fol. 200. Edictum Constantini imperatoris, de potestate pontificum romanorum : « [I]n nomine sancte et individue Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus sancti, imperator Cesar Flavius Constantinus... » — « ...domino nostro Flavio Constantino Augusto quater et Galligano, viris clarissimis, consulibus. »

Sur les ouvrages théologiques et historiques de Pierre de Herentals, prieur des Prémontrés de Floreffe, diocèse de Liège, on peut consulter Casimir Oudin, *Scriptor. eccles.*, t. III, p. 1218; Fabricius, *Biblioth. med. et inf. lat.*, t. III, p. 235; Paquot, *Mémoires sur l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. II, p. 393-394, etc. Un manuscrit du *Compendium chronicorum* existe, sous le n° 47, dans la Bibliothèque d'Épinal.

Acquis, en 1827, de l'héritier de J.-J. Bruand, de Besançon.

Premières années du XV^e^ siècle. Papier et parchemin. 203 feuillets. 280 sur 200 millim. Chaque cahier est composé de cinq doubles feuillets de papier vergé et glacé de fabrication orientale, qui s'encartent dans un double feuillet de parchemin. Absence de lettres initiales, les places qui leur étaient réservées demeurant blanches. Rel. du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de veau.

677. Chronique anonyme, en langue française, depuis la création du monde jusqu'en 1384, etc.

Commence (fol. 1) : « Au commencement du monde, ainsi comme la sainte Escripture tesmoingne, Dieu créa le ciel et la terre, selon les docteurs et sains, en une masse confuse, laquelle ilz appellent matère sanz fourme... » — Finit (fol. 128 v°) : « ...Et avecques ce offry ycellui duc de Bourgoingne XIII frans, et au retour de ladite offrande s'agenoilla une espace de temps emprès le corps dudit feu conte », etc. Le texte se termine par le récit des funérailles de Louis de Male, comte de Flandre, qui eurent lieu à Lille, le 29 février 1384.

Pour les événements qui concernent la période comprise entre les années 1275 et 1327, il y a identité entre ce texte et l'extrait publié dans le *Recueil des historiens de France* (t. XXI, p. 146-148), sous ce titre : *Fragment d'une Chronique anonyme finissant en M.CCC.XXVIII et continuée jusqu'en M.CCC.XL, puis jusqu'en M.CCC.LXXXIII.* La chronique prolongée jusqu'à cette dernière date se rencontre dans le manuscrit 9624 de la Bibliothèque nationale.

Fol. 129. « C'est l'arbre de la généalogie des roys de France, en laquelle généalogie est escripte et mise par ordre la succession d'iceulx... » — « ...Et après, à son retour, ledit Phelippe de Valloiz

et roy de France, comme dit est, fist cheoir la monnoye qui couroit en son royaume, tant d'or comme d'argent, et fist faire nouvelle monnoye et ordonna qu'elle feust du poys et de la valleur que monnoye estoit ou temps du bon roy saint Loys. » — C'est une traduction de l'*Arbre généalogique* de Bernard Gui. Cette traduction dérive du texte que M. L. Delisle appelle « la cinquième et dernière édition », et qui « se termine à la réformation de la monnaie en 1330 ». (*Notices sur les manuscrits de Bernard Gui*, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXVII, 2e partie, p. 257.)

Fin du XIVe siècle. Parchemin. 147 feuillets et les fol. 61 et 64 *bis*, à 2 col. 335 sur 245 millim. Première page encadrée par des vignettes qui se raccordent avec une lettrine ressortant sur un fond d'or bruni. Un dessin oblong, faisant tête de page, représente trois fois le Père éternel qui crée successivement les astres, les animaux et enfin la femme qu'il tire du corps d'Adam endormi. Ce dessin est traité en grisaille, avec légère coloration. Dans le corps de la Chronique, petits tableaux traités de même et correspondant aux événements racontés. Dans les scènes historiques que représentent ces petits tableaux, les hommes portent déjà les vêtements en usage sous le règne de Charles VI, tandis que les femmes ont encore le costume du temps de Charles V. Au fol. 129, un tableau en grisaille légèrement coloriée représente un palais fortifié; de chaque côté, un seigneur en robe longue tient un glaive. Entre les deux colonnes de chaque page de la traduction de Bernard Gui, est un tronc d'arbre vert avec feuillage; un grand médaillon rond, qui s'y trouve fixé, renferme l'effigie en pied d'un roi de France; un peu plus bas est son écu armorié. Des médaillons plus petits, reliés au tronc par des tirets, renferment les bustes des princes et princesses de la descendance du personnage royal. Tous ces portraits sont en grisaille, avec couronnes ou auréoles dorées. Pour les rois antérieurs à Clovis, l'écu est armorié *de gueules, à trois étoiles d'or;* pour les empereurs carolingiens, l'écu est *parti d'azur, semé de fleurs de lys d'or, et d'or, à l'aigle de sable à deux têtes;* pour les autres monarques, l'écu est *d'azur, semé de fleurs de lys d'or.* Rel. du milieu du XVIe siècle, en bois, couvert de veau gaufré.

673. « Le livre du Trésor des histoires, lequel livre est extrait du Miroir historial et de tous aultres livres d'aultres histoires. » Premier volume.

Une table des chapitres, placée en tête de ce volume, est précédée d'un titre ainsi conçu (fol. 1) : « Cy commence la table des rubrices du premier volume du Trésor des histoires. » Le premier chapitre a pour rubrique (fol. 7) : « Comment Dieu créa ciel et terre, et de Adam,

Eve et de sa génération. » Le dernier chapitre est intitulé (fol. 280) : « De Gaius [Caligula], l'empereur. »

Début et fin de la préface (fol. 7) : « Qui le livre du Trésor de sapience veult mettre en l'aumaire de sa mémoire et l'enseignement des saiges ès tables de son cueur escripre, sur touttes choses il doibt fuir le fardel de confusion, car elle engendre ignorance et est mère d'oubliance... Et ay mis trois choses briefment et ordonnéement : assavoir les personnes, le temps et le lieu, à qui et quant et où les choses furent faictes. Sy commencherons nostre histoire au plus hault, c'est à Adam, nostre premier père. »

Le dernier chapitre du volume se termine par les lignes suivantes (fol. 280 v°) : « ...et affin que l'on cuiddast qu'elle [Messaline] fut ribaude publicque, elle recepvoit son sallaire. Explicit le Trésor des histoires. »

Cette compilation est écrite dans le dialecte de l'Artois ou de la Flandre française, ainsi qu'on en peut juger par la fréquence du *ch* remplaçant le *c*. Elle a ses analogues dans les manuscrits français de la Bibliothèque nationale qui portent les n^os^ 685 et 1367 (ancien fonds).

Sur la partie restée blanche du dernier feuillet, on a transcrit, au XVI^e^ siècle, un morceau en latin versifié qui se rapporte au prélude dramatique de l'office du matin de Pâques, tel qu'il se célébrait dans l'église métropolitaine de Saint-Étienne de Besançon. Les officiants, avec des voiles sur la tête qui leur donnaient l'allure des trois Marie, allaient au tombeau et répliquaient aux questions que leur adressait le chœur sur les circonstances de la mort et de l'ensevelissement du Christ :

« Dic, Maria, quid vidisti
Contemplendo (*sic*) mortem Christi?
— Vidi Jesum spoliari
Et in crucem sublevari
Peccatorum manibus
. . . . . »

Voir à ce sujet le n° 98 du présent catalogue.

Cet appendice dit assez que le volume provient de la bibliothèque du chapitre métropolitain de Besançon.

Seconde moitié du XV^e^ siècle. Papier vergé : écu de France en filigrane. 280 feuillets à 2 col. 393 sur 285 millim. Rel. du XVI^e^ siècle, en bois, couvert de veau.

679. « Chronologia, a mundi initio ad nostra usque tempora, juxta supputationem annorum chronologicam Abrahami Bucholceri, ex multis probatis scriptoribus, quorum catalogum aversa facies continet, collecta per Johannem Jacobum Rugerum, ecclesiae Scaphusianae ministrum. »

Commence (fol. 4) : « De dicto domus Heliae, Judaei cujusdam, ex Isagoge chronologica Abrahami Buchholceri. Reperitur in Judaeorum scriptis dictum rabini cujusdam Eliae, qui ait mundum duraturum 6,000 annis, quos per partes ita distribuit... »

Cette Chronologie s'arrête à l'année 1612 (fol. 229 v°).

Fol. 230-286. Feuillets préparés pour la suite de l'ouvrage, mais non remplis; la dernière date inscrite est celle de 1674 (fol. 284 v°).

Fol. 286 v°. « Calendarium romanum. »

Fol. 288-313. « Index copiosissimus in praecedentem chronologiam... »

Au verso du plat supérieur de la reliure, on lit : « Sum Henrici Schvartii D. »

XVII^e^ siècle. Papier. 318 feuillets à plusieurs colonnes. 338 sur 208 millim. Rel. carton, couvert de feuillets provenant d'un manuscrit liturgique du XV^e^ siècle. — (Labbey de Billy.)

680. Étude sur l'établissement du christianisme, par Labbey de Billy.

XVIII^e^ siècle. Papier. 131 feuillets. 392 sur 240 millim. Demi-rel. parchemin.

681. « Politum prebendarum, dignitatum, personatuum, officiorum et parrochialium ecclesiarum metropolitanae ecclesiae et diocesis Bisunt. »

Fol. 1. Note du XVII^e^ siècle, ayant pour objet d'expliquer le sens des mots « decima », « procuratio » et « collatores », sous lesquels se trouvent, à chaque page, des indications concernant les divers bénéfices mentionnés dans le « Politum » ou Pouillé. — Une note du XVIII^e^ siècle indique en ces termes l'époque probable (milieu du XV^e^ siècle) de la rédaction de ce Pouillé : « Fol. 7, in verso, legitur sub decanatu de Montana, capitulum de Nozereto de novo fundatum. Teste autem Dunod, t. II, *Hist. eccles. Vesont.*, p. 54, fundatum fuit hoc capitulum anno 1429. Ex quo inferas istud Polypticum excu-

sum et exaratum fuisse mediante circiter saeculo decimo quinto. »

Fol. 1. « Sequuntur nomina praebendarum ecclesiae Bisuntin. » — Fol. 3 v°. « Dignitates », « Officia. » — Fol. 4. « Personatus », « Decanatus rurales. » — Fol. 4 v°. « In civitate Bisuntina. » — Fol. 5. « In decanatu de Sexta. » — Fol. 6 v°. « In decanatu de Salinis. » — Fol. 7 v°. « In decanatu de Montana. » — Fol. 9. « In decanatu de Ledonesalnerii. » — Fol. 11. « In decanatu de Neublanco. » — Fol. 12. « In decanatu de Dola. » — Fol. 13. « In decanatu de Grayaco. » — Fol. 14 v°. « In decanatu de Treva. » — Fol. 15 v°. « In decanatu de Faverneyo. » — Fol. 18. « In decanatu de Luxovio. » — Fol. 20. « In decanatu de Ajoya. » — Fol. 21 v°. « In decanatu de Grangiis. » — Fol. 22 v°. « In decanatu de Rubeomonte. » — Fol. 23 v°. « In decanatu de Palma. » — Fol. 24. « In decanatu de Varesco. »

Période moyenne du XVI[e] siècle. Parchemin. i-25 feuillets, généralement à 4 col. 320 sur 135 millim. Rel. du XVI[e] siècle, en carton, couvert de veau. — (Boisot, n° 2008-43, E, 19.)

682. « Politum... diocesis Bisuntine. »

Copie textuelle et contemporaine du document figurant sous le numéro précédent.

Période moyenne du XVI[e] siècle. Papier. 20 feuillets, généralement à 4 col. 325 sur 215 millim. Sans reliure.

683. « Politum abbatiarum, prioratuum, canon. dignitatum, prebendarum, familiaritatum, parochiarum, xenodochiorum, festivitatum nec non nundinarum tam dioecesis Bisunt. quam comitatus Burgundiae », etc.

Fol. 1. « Comitatus Burgundiae accurata descriptio. » C'est une courte notice sur les souverains qui ont régi la Franche-Comté, morceau qui se termine par la mention des obsèques de Philippe III, roi d'Espagne, célébrées en 1621, à Bruxelles.

Fol. 11 v°. « Catalogus beneficiorum tam Bisuntinae [diocesis] quam comitatus Burgundiae, alphabetice digestus » ; cinq colonnes sur deux pages en regard l'une de l'autre : 1° le nom du bénéfice ; 2° celui du collateur ; 3° celui de l'Ordre religieux (pour les bénéfices monastiques) ; 4° le chiffre du revenu ; 5° la situation géographique.

Fol. 91 v°. « Anniversarium nundinale liberi Burgundiae comitatus,

secundum mensium et dierum ordinem : adscripto annuali diario praecipuarum et communium festivitatum, cum feriis sanctorum provincialium » ; les pages sont divisées en deux colonnes : dans l'une les noms des saints fêtés pour chaque jour; en regard, l'indication des foires correspondant à ces fêtes.

Fol. 121. « Laterculus archiepiscoporum Vesontionensium » ; catalogue des archevêques de Besançon; par des additions au texte primitif, la liste est conduite jusqu'à l'avènement d'Antoine-Pierre II de Grammont (1735).

Fol. 123. « Denominationes urbium quarum majores... intersunt comitiis provinciae. »

Fol. 124 v°. « Capellaniarum invocationes. » Il s'agit à peu près exclusivement des chapellenies fondées dans les diverses paroisses de Besançon; les noms des collateurs sont dans l'une des marges, et quelquefois dans l'autre marge se trouvent les noms de ceux qui possédaient ces bénéfices, entre les années 1730 et 1735.

Fol. 183. « Harangue de la Franche-Comté de Bourgongne au Roy des Espagnes. » Cette pièce de vers, qui célèbre l'attachement de la Franche-Comté à l'Espagne, dut suivre de près la restitution de la Franche-Comté par la France, en 1668. Cette pièce débute ainsi :

« Sire, c'est sans dessein de vous estre importune
Que je parle aujourd'huy;
Mon but est d'esgaler, malgrez mon infortune,
Ma joye et mon ennuy. »

Elle a été publiée par M. J. Gauthier, dans le *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny*, année 1868, p. 233.

Fol. 186 v°. Capitulations accordées à la ville de Besançon par le prince de Condé et par le roi Louis XIV, en 1668 et 1674.

Période moyenne du XVII^e^ siècle, pour la majeure partie. Écriture de divers genres. Papier. 189 feuillets à plusieurs col. 323 sur 222 millim. Rel. carton, couvert de basane.

684. « Mémoire ou cathalogue des abbayes et prieurez du comté de Bourgongne, et des curés, vicaires et autres ecclésiastiques du diocèse de Besançon, fait l'an 1673. »

Répertoire alphabétique de tous les bénéfices et établissements ecclésiastiques du diocèse de Besançon. Les abbayes et prieurés sont simplement nommés, tandis que la plupart des cures et chapitres col-

légiaux ont leur personnel énuméré. Chaque nom d'ecclésiastique est suivi de la mention approximative de son âge, puis d'une série de chiffres qui indiquent ses qualités ou ses défauts. On peut traduire ces chiffres au moyen d'une clef manuscrite, rattachée au volume (fol. CXVIII) : on y voit que la croix mise devant un nom veut dire « parfait ecclésiastique », que le chiffre I signifie « qui est sçavant », que le chiffre 8 veut dire « qui est ignorant », que le chiffre 21 signifie « qui a une servante dont il abuse », etc. — Un second répertoire, donnant la même nomenclature que le premier, complète celui-ci par un petit nombre d'indications (fol. 1-95).

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. CXVIII et 95 feuillets écrits. 255 sur 170 millim. Couvert. parchemin.

685. Répertoire des bénéfices du diocèse de Besançon et des noms de leurs titulaires à la fin du XVII[e] siècle et au commencement du XVIII[e].

Le volume est écrit dans deux sens différents, afin de mieux assurer l'individualité de chacune des deux parties dont il se compose.

Première partie (fol. 139) : « Nomina ecclesiarum parochialium et membrorum ab iis dependentium. » Chaque page est divisée en deux colonnes : d'un côté, les noms des paroisses et ceux de leurs collateurs; de l'autre, les noms des curés en exercice. Fréquemment, les successeurs de ceux-ci ont été inscrits après radiation des noms primitifs.

Seconde partie (fol. 1) : « Les noms de messieurs les chanoines de l'église métropolitaine de Besançon, en l'an 1700. » — Fol. 2. « Les noms des curez et prestres du diocèse de Besançon. » Ils sont énumérés alphabétiquement, avec la date de leur retraite ou de leur décès, en regard du nom de chacun; ces dates sont comprises entre les années 1690 et 1703.

Fin du XVII[e] et commencement du XVIII[e] siècle. Papier. 140 feuillets et le fol. 89 *bis*. 248 sur 165 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

686. « Recueil général des bénéfices ecclésiastiques tant du diocèse de Besançon que du comté, contenant les noms et invocations, de même que des patrons et titulaires d'iceux jusqu'au commencement de l'an mil sept cens un. »

Tout le corps du volume est écrit sur deux colonnes : dans l'une est l'indication du bénéfice, le nom de son fondateur et collateur, les dates des mentions qui en ont été faites dans les registres de la Chambre des comptes de Dole; dans l'autre colonne est le nom du titulaire qui en était pourvu au début du XVIII[e] siècle.

Fol. 1. « Le premier bénéfice du diocèse et de toute la province est l'archevesché, qui a son siège dans la cité de Besançon, avec la qualité de Prince de Saint-Empire. »

Fol. 320. « Avis au lecteur. L'on peut, cher lecteur, vous dire sans se flater, qu'il n'y a pas de livre plus utile que celuy-cy pour donner des connoissances au publique des bénéfices qui se trouvent enclavés dans le diocèze de Besançon... » Suit un exposé de la doctrine qui régissait, au début du XVIII[e] siècle, la collation des bénéfices ecclésiastiques et leur administration.

Fol. 323. « Les bénéfices suivans, quoique dans le diocèze de Lyon, sont du comté de Bourgogne... » Il s'agit de l'abbaye de Saint-Claude et de divers prieurés et cures de la région du Jura qui confine à la Bresse.

En plusieurs endroits de ce volume est la signature « Belin ».

1701. Belle écriture de copiste. Papier. 323 feuillets. 320 sur 205 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane.

637. « Recueil général des bénéfices ecclésiastiques, tant du diocèse de Besançon que du comté, contenant les noms et invocations, de mesme que des patrons et titulaires d'iceux, jusqu'au commencement de l'an mil sept cent un. »

Même recueil que le précédent. Les bénéfices y sont énumérés suivant l'ordre de succession des décanats dont se composait le diocèse. Chacun d'eux est l'objet d'un court article indiquant le vocable du bénéfice, le nom du collateur et le renvoi aux registres où les divers actes de collation étaient inscrits. Pour plusieurs des chapelles appartenant aux églises de Besançon, il y a en marge le nom du titulaire au début du XVIII[e] siècle. En tête, se trouve un exemplaire du questionnaire imprimé que l'archevêque François-Joseph de Grammont faisait remplir par les curés pour être fixé sur l'origine, ainsi que sur l'état des églises et chapelles de son diocèse; la notice que nous possédons est relative à la paroisse du Bisot.

Début du XVIII[e] siècle. Papier. 250 feuillets écrits. 337 sur 237 mil-

lim. Ecriture n'occupant la plupart du temps que la moitié de chaque page. Demi-rel. avec dos en basane et plats couverts de papier marbré.

688. « Pouillié des bénéfices de Franche-Comté, dont la copie a été tirée sur celuy des Carmes de Besançon. »

C'est la reproduction textuelle du « Recueil général des bénéfices (1701) », sauf que les noms des titulaires de chaque bénéfice ne s'y trouvent pas. En revanche, le volume se termine par une « Table de l'archevesché et des abbayes : le chiffre marque la page ».

Au revers du plat supérieur de la reliure, est l'ex-libris armorié (vignette gravée sur cuivre) du chanoine Antoine-Ignace de Camus de Filain, abbé de Clairfontaine (1729).

Premières années du XVIII^e^ siècle. Papier. 329 feuillets. 277 sur 213 millim. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de veau.

689. Enquête de Claude-Antoine Boquet de Courbouzon, conseiller au parlement de Franche-Comté, sur les bénéfices ecclésiastiques de cette province, en vertu de commission du gouvernement français, remplie en 1726.

Fol. 1. « Remarques préliminaires. Les changemens survenus depuis deux siècles dans les collations des bénéfices de Franche-Comté ont donné lieu à différentes contestations au sujet des prieurés qui y sont situés... »

Fol. 27. « Archevêché de Besançon. Quoiqu'il n'y ait aucune preuve bien certaine de la fondation primitive de l'archevêché de Besançon, que quelques histoires mettent au tems de saint Lin, l'an de J.-C. 54, le 8^e^ du pontificat de saint Pierre, pendant l'empire de Claude, on ne peut douter que les empereurs, les rois et souverains du païs n'aient donné à l'archevêché de Besançon les terres, droits et seigneuries qui en composent les plus considérables revenus... »

Fol. 30. Chapitres. — Fol. 43. « État du clergé régulier de la province. » — Fol. 45. Abbayes. — Fol. 126 v°. Commanderies. — Fol. 132 v°. « Doyenné de Quingey. » — Fol. 133 v°. « Collège de Bourgogne, fondé à Paris pour la nation comtoise. » — Fol. 135 v°. « Séminaire de l'ordre de Citeau, à Dole. » — Fol. 138 v°. « Collège Saint-Hiérôme de Dole. » — Fol. 150 v°. Prieurés. — Fol. 286 v°. « Hôpitaux établis dans les villes de Franche-Comté pour le soulagement des pauvres et des soldats malades. » — Fol. 293 v°. « Cures et chapelles de la nomination du Roy. »

Fol. 296 v°. « Cayer des abbaïes, prieurés et autres bénéfices du comté de Bourgogne... avec la valeur du revenu et temporel d'un chacun... Copie de la visitte de M. Le Jeune, en 1582. »

Fol. 323. « Role des bénéfices du comté de Bourgogne, suivant la déclaration dressée l'an 1588. »

Fol. 334. « Projet de déclaration sur le partage des bénéfices de Franche-Comté, arrêté à Fontainebleau au mois d'octobre 1726. »

Fol. 336 v°. « État des cures et des collateurs de ces mêmes cures dans le diocèse de Besançon, distingués par doyennés et par ordre alphabétique » (1726).

Fol. 369 v°. « Copie des ordres donnés par S. M. au sieur Boquet, chevalier, baron de Courbouson, conseiller au parlement de Franche-Comté, pour travailler à des recherches sur les bénéfices de ladite province » (1720-1725).

Fol. 374. « Pouillé général des abbaïes et prieurés de Franche-Comté, dressé par les ordres du Parlement, en 1606. »

Fol. 387. « Etat des abbaïes et prieurés de Franche-Comté et leurs revenus [en 1663]. »

Fol. 442. « Gardienneté des bénéfices de la cité de Besançon; mémoire pour prouver que les bénéfices de la cité de Besançon sont à la garde du comte de Bourgogne... paroît avoir été fait du règne de Philippe II, roy d'Espagne. »

Fol. 451. « Sur la nomination à l'archevêché de Besançon. » Lettre de l'archiduc Ferdinand, gouverneur des Pays-Bas, au parlement de Dole (1637).

Fol. 452 v°. « Demandes formées aux États de [Franche-Comté] de 1606 et 1614 », concernant les prieurés de cette province.

Fol. 454 v°. Pauvres et mendiants, hôpitaux, inquisiteur, fondation des monastères, juridiction ecclésiastique, indults : extrait des actes importants du Parlement.

Fol. 463. « Exposition des usages observés dans le comté de Bourgogne pour le concours des cures de patronage ecclésiastique qui sont vacantes par mort dans les mois réservés au Saint-Siège, avec les anecdotes intéressantes sur les bénéfices de cette province; cet ouvrage a été fait [par le baron de Courbouzon] pour le lire à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, lorsqu'elle travaillera à l'histoire ecclésiastique de la province. »

Fol. 520. « Statuts de la fondation du collège royal de Bourgogne »,

en l'Université de Paris, pour les étudiants pauvres de la Franche-Comté (5 février 1331, vieux style).

Fol. 532. « Table des matières contenues en ce volume. »

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. 535 feuillets. 260 sur 200 millim. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de basane.

690. « Politum praebendarum, dignitatum, personnatuum, officiorum et parrochialium ecclesiarum metropolitanae ecclesiae et dioecesis Bisuntinae. »

En regard de chaque nom d'église, il y a l'indication de l'établissement, du dignitaire ou de la famille ayant droit de collation : quelquefois, on trouve en outre les cotes concernant la dîme et les procurations. A la fin, on trouve la nomenclature spéciale des bénéfices dont la collation appartenait à François-Gaspard de Grammont, évêque d'Aréthuse, auxiliaire de l'archevêque de Besançon, son oncle, et grand archidiacre du chapitre métropolitain de Besançon. François-Gaspard ayant été sacré évêque en 1707 et ayant changé sa qualité de grand archidiacre contre celle du haut doyen en 1717, il s'ensuit que le manuscrit qui nous occupe a été fait entre ces deux dates.

Premier quart du XVIII^e^ siècle. Papier. 25 feuillets écrits, à 2 et quelquefois 3 col. 245 sur 170 millim. Couvert. parchemin.

691. « Politum praebendarum, dignitatum, personatuum, officiorum et parochialium ecclesiarum metropolitanae ecclesiae et dioecesis Bisuntinae. »

Fol. 1. « Praebenda de Cussey confert ecclesiam quam tenet dominus de Blictersviche. Supt, Vers... 45 praebendes. In ecclesia metropolitana sunt quatuor dignitates : 1° decanatus, 2° archidiaconus, 3° cantor magnus, 4° thesaurarius. Sunt adhuc quatuor personatus : primus archidiaconus Salinensis, qui habet sub se decanatus de Salinis, de Montana, de Ledosalnerio ; secundus archidiaconus de Faverneyo, qui habet sub se decanatus de Treva, de Faverneyo, de Rubeomonte ; tertius archidiaconus de Grayaco, qui habet sub se decanatus de Grayaco, de Dola, de Neufblanco ; quartus archidiaconus de Luxovio, qui habet sub se decanatus de Luxovio, de Ajoya, de Grangiis. Dioecesis Bisuntina continet viginti sex abbatias, prioratus nonaginta quatuor, ecclesias parochiales 780. »

Fol. 3. « Parochiales ecclesiae et decanatus. Sexta habet 55 ecclesias parochiales; Salinis, 52; Montana, 52; Ledosalnerii, 58; Neufblanco, 42; Dola, 52; Grayaco, 60; Treva, 37; Faverneyo, 73; Luxovio, 64; Ajoya, 52; Grangiis, 45; Rubeomonte, 38; Balma, 40; Varesco, 57. In dioecesi Bisuntina sunt quindecim decanatus rurales, amovibiles ad nutum et voluntatem R. D. archiepiscopi... »

Fol. 4. « Nomina parochialium quae continentur in dioecesi Bisuntina »; énumération accompagnée de l'indication du collateur de chaque cure.

Fol. 23. « Recueil général des bénéfices ecclésiastiques du diocèse de Besançon dans le Comté », précédé d'un « Avis au lecteur ». — C'est la reproduction à peu près textuelle du manuscrit qui porte spécialement ce dernier titre, à cette différence près que les noms des titulaires sont mis au bout des articles et non placés en regard.

Première moitié du XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 311 feuillets. 340 sur 232 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane.

692. « Politum prebendarum, dignitatum, personatuum, officiorum et parochialium ecclesiarum metropolitanae ecclesiae et dioecesis Bisuntinae. »

Copie à peu près textuelle du manuscrit précédent.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. XXXVII feuillets et 1190 pages écrites, plus fol. 456 *bis* et *ter*. 242 sur 170 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de veau raciné.

693. « Etat des chapelles fondées dans le diocèse de Besançon, avec les noms des chapelains et collateurs, tels qu'ils étoient en l'an 1692. »

Fol. I-XV. « Table des collateurs » des chapelles, énumérés suivant l'ordre alphabétique de leurs noms.

Page 1. Indication des chapelles fondées dans les diverses églises de la ville de Besançon.

Page 49. Chapelles des diverses localités du diocèse, groupées sous les titres des quinze décanats. En marge de la mention de chaque chapelle, il y a le nom du chapelain titulaire.

Page 289. « Table selon l'ordre alphabétique des villes, bourgs, villages et châteaux où il y a des chapelles fondées. »

Page 295. « Table des chapelains. »

Page 311. « Politum praebendarum, dignitatum, personatuum, officiorum ecclesiae metropolitanae Bisuntinae. » C'est une liste des cures dont la collation appartenait aux 45 prébendes du chapitre métropolitain.

1695. Papier. xv feuillets et 314 pages. 330 sur 220 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de veau.

694. « Chapelles fondées en l'église métropolitaine de Besançon », ainsi que dans le diocèse.

C'est un répertoire à l'usage de l'administration diocésaine, une sorte de sommier des chapellenies situées dans le diocèse de Besançon. Chaque article occupe une zone transversale qui porte sur deux pages situées en regard l'une de l'autre, et subdivisées en cinq colonnes tracées au crayon rouge. On y trouve : le nom de la localité où était la chapelle, le vocable de la chapelle et quelques renseignements sur sa fondation, le chiffre du revenu de la chapelle, le nom du collateur, les noms des chapelains connus avec les dates de leur nomination.

A la fin se trouvent deux tables : l'une « alphabétique par les endroits où les chapelles du diocèse sont renfermées » (fol. 459); l'autre « des abbayes et prieurez, par lettre alphabétique » (fol. 479).

Dernier quart du XVII^e^ siècle et premier quart du XVIII^e^. Papier. 480 feuillets à plusieurs colonnes. 225 sur 162 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

695. « Le cathalogue et sommaire vie des évesques et archevesques de la cité Chrisopole, a présent appellée Besançon, dont le premier fut sainct Lin. »

Fol. 1. « Sanctus Linus, primus episcopus Chrisopolitanus. L'an après la triumphante résurrection et glorieuse ascension de Jésus-Christ au ciel... »

Fol. 89 v°. « Révérend seigneur messire François de Grammont, esleu derechef archevesque de Besançon. Comme l'on fut adverty par deça du décès dudict sieur cardinal [de Granvelle]... »

Fol. 90 v°. « Cy après s'ensuyt la protestation capitulaire » contre la postulation en cour de Rome de l'archevêché de Besançon pour Ferdinand de Rye, en 1586.

Sur le second feuillet de garde de ce volume, le professeur Labbey

de Billy a indiqué que ce « cathalogue » était l'œuvre d'un Bénédictin, D. Fauste Labbey, mort à Luxeuil, le 8 juin 1727. Le style de la copie dont il s'agit suffirait à démontrer que la rédaction du « cathalogue » est antérieure d'au moins 67 ans à la naissance de D. Fauste Labbey.

Fin du XVI[e] siècle. Calligraphie bisontine. Papier. 91 feuillets écrits. 297 sur 193 millim. Chacun des chapitres est amorcé par une lettrine où la majuscule initiale, peinte en or, est associée à une figure, quelquefois à un groupe, dont le dessin à la plume est teinté en couleur. Rel. carton, couvert de basane. — (Labbey de Billy.)

696. « Histoire et succession des archevesques de Besançon. »

Fol. 1. « Table des noms des seigneurs archevesques de Besançon raportés dans le présent manuscript. »

Fol. 1 *bis*. « La recherche et dénombrement des révérendissimes archevêques de Besançon n'est pas sans peine et difficulté... »

Ibid. v°. « Du premier archevêque dud. lieu. S. Line, fils d'Herculanus, toscan, et natif de Volterre, l'un des 72 disciples de Nostre Seigneur... »

Fol. 116-117. « XCV. Claude d'Achey, abbé de Baulme et chanoine de Besançon, prélat autant digne et docte que noble et illustre... Il visite à présent son diocèse et respire ce qu'est de la charge d'un bon prélat. Dieu accroisse toujours son sainct zèle et par ces degrez un jour [le fasse] parvenir au Ciel, selon le dire de saint David : *Ibunt de virtute in virtutem, videbitur Deus deorum in Sion.* »

L'archevêque Claude d'Achey fit la visite générale de son diocèse en 1652. C'est la date de la rédaction de cette Histoire, dont l'auteur paraît avoir été l'un des chanoines métropolitains attachés spécialement à la basilique de Saint-Étienne, la seconde cathédrale de Besançon. En effet, ce qu'il y a de plus intéressant dans son ouvrage consiste en quelques renseignements sur les principaux mausolées qui étaient dans cette basilique.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 117 feuillets écrits et les fol. 1 *bis*, 12 *bis* et 34 *bis*. 313 sur 200 millim. Rel. de la seconde moitié du XVII[e] siècle, en carton, couvert de veau.

697. « Chronologie historique des archevesques de Besançon. »

Jusqu'au fol. 40, c'est la reproduction approximativement textuelle d'un catalogue rédigé vers la fin du XVI[e] siècle et dont il existe de nombreuses copies.

A la suite de l'article concernant Ferdinand de Rye, mort en 1636, la liste des archevêques est continuée jusqu'à Honoré-François de Monaco, « occupant pour lors le siège archiépiscopal » (1725-1731).

Fol. 41. « Quelques circonstances... des querelles qui se sont passées entre Gérard, archevesque de ladite ville, et les citoyens. » — Fol. 42. « Autres circonstances du procès intenté par Quentin Ménard, archevesque de Besançon, contre les citoyens. »

Environs de 1730. Papier. 43 feuillets. 235 sur 162 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

698. « Le cathalogue et sommaire vie des évesques et archevesques de la cité Chrysopolis, à présent appellée Besançon, dont le premier fut saint Lin. »

Fol. 1. « Recueil des antiquité, franchise et liberté de la cité impériale de Besançon. L'an de la création du monde deux milles sept cent septantes cinq... » Fragment qui se termine par le paragraphe relatif à « saint Feréol et saint Ferjeux et leurs martyrs en ladite cité de Crisopolis ».

Fol. 8. « Le cathalogue... Sanctus Linus, primus episcopus Chrysopolitanus. » — Les derniers paragraphes de cet opuscule offrent ici quelques particularités. A la suite de l'article consacré à Claude de la Baume (fol. 59 v°), viennent des paragraphes dont voici les titres : « Messire François de Grammont, eslu archevesque de la cité Chrysopolis. — Antoine, cardinal de Grandvelle, quatre-ving et onzième archevesque de la cité... — Révérend seigneur messire François de Grammont, esleu derechef archevesque de Besançon. » L'opuscule se termine par le texte de la protestation du chapitre contre la postulation en cour de Rome qui fit attribuer l'archevêché, contre le droit d'élection du chapitre, à Ferdinand de Rye (fol. 63).

Première moitié du XVIII^e^ siècle. Papier. 63 feuillets écrits. 240 sur 165 millim. Couvert. parchemin.

699. Dissertation sur les évêques de Besançon, depuis S. Ferréol jusqu'à S. Claude.

Page 1. « Catalogue des archevêques de Besançon, par l'auteur de la Dissertation » (de S. Ferréol à Claude II).

Page 2. « Catalogus antiquior episcoporum sanctae Bisunticensis (*sic*) ecclesiae, ex manuscripto Bisuntino. » C'est le catalogue que

Dunod a publié dans son *Histoire du comté de Bourgogne*, t. I, preuves, p. III, et dans son *Histoire de l'Église de Besançon*, t. I, preuves, p. I. Mais le texte s'arrête, dans la présente copie, à S. Claude.

Page 3. « Catalogus alter, etiam ex manuscripto Bisuntino... » C'est une liste qui va de S. Lin jusqu'à S. Claude et qui a été empruntée au catalogue publié par Dunod dans les deux ouvrages cités plus haut, p. III et p. IV.

Page 4. « Catalogue des archevêques de Besançon, par Gollut » (de S. Lin à S. Claude).

Page 5. « Catalogus episcoporum Bisunticensis (*sic*) ecclesiae, ex Joanne Jacobo Chiffletio » (de S. Lin à Félix).

Page 6. « Catalogus episcoporum Bisunticensis (*sic*) ecclesiae, ex Petro Francisco Chiffletio » (de S. Lin à Claude II).

Page 7. « Catalogue des archevêques de Besançon, par Mr Dunod » (de S. Ferréol à Claude II). — (Sur les anciens catalogues épiscopaux de Besançon, voir L. Delisle, *Anciens catalogues des évêques des Églises de France*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIX, p. 393, et sur l'autorité qu'il faut leur attribuer, L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, p. 5.)

Page 8. « L'Evangile fut annoncé dans les Gaules au premier siècle de l'Eglise. Les préjugés les plus légitimes favorisent ce sentiment... »

Page 20. « Aucune église en particulier ne peut prouver sa fondation au premier siècle. La lumière de l'Evangile, dit un sçavant historien... »

Page 32. « Origine de l'église de Besançon. S. Ferréol, son premier évêque. Il paroit téméraire d'oter S. Lin de la première place de nos catalogues... »

Page 169. « ...Enfin il paroit qu'il y a là dedans un peu de méprise, et ce qui me le fait conjecturer, c'est que dans le siècle où a surement vécu S. Claude, on ne trouve point de comète réunie sous la même année avec une défaite des Anglo-Saxons. »

Manque la partie comprise entre les pages 92 et 129, depuis « Celidoine, 16e évêque de Besançon », jusqu'à « S. Prothade, 24e évêque de Besançon ».

XVIIIe siècle. Papier. 1-92 et 129-169 pages et la page 163 *bis*. 215 sur 175 millim. Cahiers réunis sous une chemise.

700. Dissertation sur les archevêques de Besançon, depuis S. Lin

jusqu'à Hugues le Grand (présumée de l'abbé Jean-Joseph Trouillet).

L'auteur a eu pour but de démontrer l'accord des deux anciens catalogues des archevêques de Besançon, publiés par Dunod, avec les textes des légendes relatives à un certain nombre de ces archevêques. Une note additionnelle (fol. 107 *bis*), écrite par l'auteur de l'ouvrage, porterait à croire que cet auteur serait l'abbé Trouillet, curé d'Ornans, puis principal du collège de Besançon, mort le 3 mai 1809, âgé de quatre-vingt-treize ans. (Voir la *Biographie universelle*, art. TROUILLET, par Ch. Weiss.)

Fol. 1. « Préface. MM. Golu et Gilbert Cousin ont donné, dans le seizième siècle, une histoire de l'église de Besançon : le premier, dans ses *Recherches et mémoires des Séquanois ;* le second, dans sa *Description de la haute Bourgogne...* »

Fol. 7. « Chapitre I. S. Lin. S. Lin est placé dans les deux catalogues que l'église métropolitaine de Besançon a conservés de ses anciens évêques, à la tête de tous... »

Fol. 294 v°. « Chapitre XLVIII. Hugue. Hugue est le dernier de nos évêques nommés dans les deux catalogues dont nous avons entrepris dans cet ouvrage la vérification et de montrer l'authenticité... »

Fol. 300. « Corollaire... Nous partagerons aussi ce corollaire en deux articles : dans le premier desquels, de cette justification de tout ce que contiennent et attestent ces monumens de notre église, nous en inférerons leur autenticité; et dans le second, nous déduirons quelques conséquences particulières de cette autenticité pour la vérité de l'histoire de notre église et pour sa gloire. »

Fol. 333. Deux catalogues manuscrits des anciens évêques de Besançon.

Au verso du plat supérieur de la reliure est un ex-libris, en forme d'étiquette imprimée, portant les mots : « M. SANDERET | chanoine. »

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 336 feuillets et le fol. 107 *bis*. 277 sur 180 millim. Demi-rel.

701. « De vita ac gestis Claudii, nomine secundi, archiepiscopi Bisuntini octuagesimi, cardinalis amplissimi », auct. Claudio Jacquot, I.V.D.

C'est un éloge de Claude de la Baume, qui, dès l'âge de six ans, avait obtenu des bulles de coadjutorerie, avec succession future à l'archevêché de Besançon, mais ne fut sacré que vingt-sept ans plus tard, en

1570. Dans l'intervalle, il avait promis le mariage à une ancienne maîtresse du roi de France Henri II, Nicole de Savigny, dont les poursuites à Rome retardèrent sa consécration. Revenu dans son diocèse, il y promulgua les règlements du concile de Trente, en 1571; quatre ans après, il prit les armes pour repousser une invasion de sa ville archiépiscopale par les huguenots; le rapport qu'il fit à l'Empereur sur cette aventure et la requête qu'il adressa au pape Grégoire XIII pour être absous du rôle qu'il y avait joué, font partie de l'opuscule que nous décrivons. Claude de la Baume, créé cardinal en 1578, mourut à Arbois, le 14 juin 1584, et y fut inhumé sans pompe dans l'église du prieuré de Saint-Just.

L'opuscule est précédé d'une épître dédicatoire, ainsi adressée (fol. 2) : « Illustrissimo domino Claudio a Bauffremont, commendatario perpetuo ecclesiae abbatialis de Balerna, canonico et cantori majori insignis ecclesiae Bisuntinae, baroni ac domino de Durne, Claudius Jaquot, I-V-D. » Claude de Bauffremont n'ayant été pourvu de l'abbaye de Balerne que par un brevet royal de Philippe II, en date du 26 mai 1592, l'éloge de Claude de la Baume n'a pu lui être dédié que postérieurement à cette date. Claude Jacquot, de Besançon, auteur de cet éloge, devint conseiller au parlement de Franche-Comté, en 1621, et mourut le 16 février 1627.

Début (fol. 4) : « Episcoporum Vesontionensium vitae retroactae scriptores, a Lino, qui post Petrum, apostolorum principem, in Ecclesia Dei tenuit principatum, usque ad Claudium, octuagesimum ordine successivo episcopum... » — Fin (fol. 41) : « ...Ea quippe rerum humanarum est conditio atque imbecillitas, ut omnia potius, pro peccatis nostris, adversa accedant quam vel prudentia hominum aut consilio recte gubernari queant; sera tandem post cladem deliberatio. »

Commencement du XVII[e] siècle. Autographe. Papier. 41 feuillets. 245 sur 165 millim. Couvert. parchemin.

702. « Brevis ac summaria relatio tam status archiepiscopatus quam Bisuntinae dioecesis actorumque in ejusdem coepta visitatione ad sanctissimum dominum nostrum D. Clementem nonum, pontificem maximum, anno a Christo nato M. DC. LXIX. »

Cet exposé, présenté au Pape, de l'état du diocèse de Besançon, en 1669, comprend une indication sommaire des premiers pasteurs de ce diocèse, le tableau des subdivisions ecclésiastiques du même territoire,

puis le résumé des visites qui y furent faites par l'archevêque ou ses délégués, entre les années 1665 et 1668. Pour chaque localité visitée, il y a l'indication des églises, chapelles ou autels y existant, avec une mention de leur situation au point de vue de l'exercice du culte. Chaque consécration d'autel, faite par l'archevêque au cours de ses visites, est soigneusement notée. Enfin l'archevêque exprime ses doléances au sujet du trouble apporté dans son diocèse par l'invasion des Français, au mois de février 1668, et par les mesures contraires à sa juridiction que venait de prendre le prince d'Aremberg, gouverneur de la Franche-Comté, depuis la restitution de cette province à l'Espagne. L'exposé se termine à la date du 30 septembre 1669, par la signature autographe de l'archevêque, accompagnée de son sceau, et par le contreseing du secrétaire archiépiscopal Billerey. — (Voir J. Morey, *Le diocèse de Besançon au XVII^e^ siècle; visite pastorale d'Antoine-Pierre de Grammont,* dans les *Annales franc-comtoises,* 1869, t. XI, p. 3-22, 105-124.)

On a joint au manuscrit un acte d'huissier, en date du 11 mars 1692, signifiant à l'archevêque le refus fait par l'abbesse de Château-Chalon de reconnaître la juridiction diocésaine (page 163).

Sur le premier feuillet de garde du volume, on lit cet ex-libris : « Seminarii Bisuntini. »

1669. Écriture de la main de Jacques Verny, secrétaire de l'archevêque Antoine-Pierre I^er^ de Grammont. Papier. 164 pages écrites. 290 sur 200 millim. Rel. contemporaine du volume, en carton, couvert de veau, avec filets et fleurons dorés.

705. « Illustrissimi ac reverendissimi domini D. Antonii Petri de Grammont... archiepiscopi Bisuntini... Encomium... D. Francisco Joseph de Grammont, ejus nepoti ac successori meritissimo, dedicatum... : anagrammata mille et ferè quingenta acrostice distributa, quibusdam titulis et virtutibus accommodata, authore Georgio Fournier, ecclesiae parochialis Anfonvellanae rectore. »

Chaque page renferme une pièce de vingt-quatre vers latins, dont les lettres initiales renversées reproduisent constamment ces mots : ANTONIVS PETRVS DE GRAMMONT. Deux épîtres dédicatoires précèdent ces pièces : l'une (page 5) s'adresse à la mémoire de l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont, mort le 1^er^ mai 1698; la seconde (page 9) est écrite au neveu et successeur de ce prélat, François-Joseph de Grammont, précédemment auxiliaire de son oncle, avec la qualité d'évê-

que de Philadelphie. La date est donnée à la fin (page 75) par une inscription chronogrammatique, suivie d'une formule numérique ainsi conçue : CIↃ. IↃ CIC.

Exemplaire présenté par l'auteur à l'archevêque François-Joseph de Grammont et dont avait hérité le séminaire diocésain.

1699. Autographe. Papier. 77 pages. 275 sur 174 millim. Rel. carton, couvert de maroquin vert; tranches dorées.

704. « Illustrissimi reverendissimique domini D. Antonii Petri de Grammont... archiepiscopi Bisuntini... elogium anagrammaticum, centum et quinquaginta columnas anagrammatum acrostiche distributorum complectens », auct. Georgio Fournier.

C'est le précédent ouvrage, notablement augmenté, mais identiquement calligraphié. Le premier exemplaire comprend 62 pièces; celui-ci en renferme 151. Il provient également du séminaire diocésain.

1699. Autographe. Papier. 8 feuillets et 151 pages. 270 sur 162 millim. Rel. carton, couvert de basane.

705. « Compte que rendent à Mgr de Monaco, archevêque de Besançon,... MM. d'Orival et Boudret, chanoines de l'église métropolitaine dud. Besançon, et nommés par MM. du chapitre de ladite église administrateurs des revenus de l'archevêché, le siège vacant... » (1725).

Fol. 34 v°-35. « Partant, conférant la recette générale avec la dépense, il se trouve que la recette est plus forte que la dépense de la somme de treize mil cinq cents soixante et dix-neuf livres deux deniers... En foy de quoy lesdits sieurs Tinseau, d'Orival et Boudret se sont soussignés sur les trois doubles dudit compte, à Besançon, le premier février mil sept cent vingt-cinq. (Signé :) Tinseau, N. d'Orival, chanoine de Besançon, le prieur Boudret, Boudret. »

1725. Expédition originale. Papier. 35 feuillets. 338 sur 243 millim. Couvert. parchemin.

706. « Inventaire général et libellé des actes et titres du thrésor des archives de l'archevêché de Besançon, dressé par les ordres de Mgr Ill. et RR. Antoine-Pierre de Grammont, archevecque dudit Besançon..., l'année 1689. »

Page v. Table des chapitres de l'Inventaire.

Page 1. « † Archevecques. — Lettres, par forme de privilèges

accordés par Thiéry ou Théodorique, archevecque de Besançon, en faveur des abbés et religieux de l'abbaye de Charlieu... »

Page 795. « Répertoire alphabétique de l'Inventaire général. »

Fin du XVII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. xx-873 pages. 355 sur 250 millim. Rel. du début du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de veau. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

707. Documenta ad historiam ecclesiae Bisuntinae spectantia, ab anno Christi 288 ad ann. 1282, collect. D. Anselmo Berthod.

Ce sont des copies ou extraits de textes, empruntés aux Légendaires, aux Cartulaires, ainsi qu'aux liasses d'archives des deux cathédrales et de quelques autres églises de la ville de Besançon, textes disposés selon l'ordre chronologique.

Fol. 1. Fragment d'un mémoire en langue latine, de la fin du XVI[e] siècle, sur les antiques prérogatives de la seconde cathédrale, dédiée à S. Étienne.

Fol. 2. « Circa annum 288, Maximinus a Caio papa Bisuntinorum antistes ordinatur... »

Fol. 55. « Spicilegium ex libro manuscripto pertinente olim ad Franciscum Guenard, presbiterum ecclesiae metropolitanae Bisunt. S. Stephani succentorem » (1612). — 1295. « Juramentum abbatis S. Vincentii archiepiscopo Bisuntino praestitum. »

Fol. 62. « Ex cartulario XIII saeculi domini Bullet. — 1258. Stephanus, quondam abbas Sancti Pauli... »

Fol. 63. « Transumpta ex miscellaneis manuscriptis bibliothecae publicae S. Vincentii Bisunticensis, per me D. Ans. Berthod, bibliothecae praedictae praefectum. — Titres des Dames de Battant. 1231. Carta Friderici imperatoris. »

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Écriture en grande partie de la main du Bénédictin D. Berthod. Papier. 67 feuillets. 312 sur 200 millim. Demi-rel. moderne, sur le dos de laquelle ce titre est inscrit : « St. Etienne de Besançon Mss. »

708. Actes concernant l'église et la ville de Besançon, au XV[e] et au XVI[e] siècle.

Fol. 1. Traité de pacification entre l'archevêque Quentin Ménard et le parlement de Dole (Bruxelles, 10 juillet 1459).

Fol. 17. Prorogation par la ville de Besançon du traité de gardien-

neté qui la liait au souverain de la province, en faveur du fils de l'empereur Charles-Quint (24 juin 1534).

Fol. 43. Traité dit de Rouen, délimitant les droits réciproques du clergé et de la commune de Besançon (10 juin 1435), avec des gloses marginales.

Fol. 62. Gage de paix donné au clergé par la municipalité de Besançon (11 avril 1435).

Fol. 67. Protestation du chapitre métropolitain contre le port de baguettes blanches aux processions devant la municipalité (30 mai 1535).

Fol. 71. Pièces de vers français et latins en l'honneur de l'élection de François Bonvalot comme archevêque de Besançon (1544).

Fin du XVI^e^ siècle. Écriture du calligraphe bisontin Hugues Deschamps. Papier. 72 feuillets. 213 sur 165 millim. Couvert. parchemin.

709. Recueil de chartes et d'extraits de cartulaires exprimant des libéralités envers les diverses églises de la ville de Besançon. — Trois lettres de l'abbé de Rivaz à J.-B. Béchet.

Fol. 1. « Confirmation de plusieurs églises données à l'église de Saint-Étienne de Besançon » (1139). — Cette copie et les suivantes sont annotées par l'abbé Baverel et retouchées par J.-B. Béchet.

Fol. 17. « Lettres de M. l'abbé de Rivaz, chanoine de Lyon et curé de Saint-Sévérin en Vallais, aujourd'hui abbé de Saint-Maurice », relatives aux mentions qui concernent Salins dans les documents de la région helvétique. 20 mars 1810-9 avril 1812.

Fol. 21. Lettre de M. « de Chaignon cadet », qui avait mis en relation Béchet avec l'abbé de Rivaz (Saint-Amour, 10 avril 1810).

1800-1812. Papier. 30 feuillets. 330 sur 220 millim. Cartonnage.

710. « Annales ecclesiae Bisuntinae », collect. Francisco Dorival, canonico.

Un premier feuillet est absent : il contenait la majeure partie d'une préface, dont la fin occupe un tiers de la page initiale du deuxième feuillet, devenu le premier du volume. Cette préface se termine ainsi : « Gratias ago Deo, qui quod tentare mihi suggessit perficere dedit ; ipsi sit laus, honor et virtus per aeterna saecula, Virgini ejus parenti, Joanni, prae caeteris dilecto, ac Stephano prothomartyri gloria sempiterna. Amen. »

D'une écriture postérieure est cette indication raccordée avec la préface : « Haec scripsit ven. D. Joann. D. circa annum 1620. Obiit die 20 aprilis anno 1620. Erat archidiac. de Luxovio, praebendatus de Geneuilles, hospitalarius de Sechim, curatus de Ruffeyo. » — Le chanoine qui est mort en 1620, avec la qualité d'archidiacre de Luxeuil, s'appelait François Dorival : le prénom *Joannes,* mis devant la lettre initiale D., celle du nom de l'auteur des *Annales*, résulte donc d'une erreur.

Début (fol. 2) : « Anno Jesu Christi 54, Petri vero 10, Linus, Volaterrae in Tuscia natus, unus ex septuaginta duobus discipulis, ab eodem Apostolorum principe in Gallias ad veram fidem ac religionem propagandam et praedicandum Evangelium mittitur... »

Ces *Annales* sont une compilation faite avec des copies d'actes empruntés aux archives de l'archevêché, à celles du chapitre métropolitain et aux délibérations capitulaires. En regard des articles, des manchettes ont été mises par plusieurs membres de la famille Chifflet.

Le dernier article de ces *Annales* concerne la surprise tentée sur la ville de Besançon par les huguenots, en 1575 (fol. 276 v°).

Fol. 277-319. Table alphabétique, très copieuse, dont la confection, par plusieurs mains, est postérieure à la mort de l'auteur du recueil.

Premier quart du XVII^e^ siècle. Papier. 320 feuillets. 265 sur 172 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

711. Necrologium, martyrologium, etc., ad usum ecclesiae Sancti Joannis Bisuntini.

Fol. 1. Obituaire du chapitre métropolitain, de la fin du XIII^e^ siècle, avec additions jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle. — On ne trouve pas ce manuscrit mentionné dans l'ouvrage de M. A. Molinier sur les *Obituaires français au moyen âge.*

Fol. 99. « Anno Domini M° CCC° quinquagesimo sexto, secuntur nomina eorum qui promiserunt facere festum Rose. » — Indications analogues pour d'autres années.

Fol. 101 v°. Tableau des chanoines officiant à Saint-Jean, classés en trois ordres : « ordo presbiterorum », « ordo dyaconarum » (*sic*), « ordo subdiaconarum » (*sic*). — L'écriture paraît être de la fin du XIII^e^ siècle.

Fol. 102. Actes émanés du chapitre métropolitain, par lesquels il est

statué sur des points relatifs à l'organisation dudit chapitre (1252-1283).

Fol. 105. Calendrier perpétuel.

Fol. 127. « Secumtur (*sic*) nomina dominorum canonicorum qui debent facere festum Rose primo anno Domini millesimo quadringentesimo sexto. » — Fol. 127 v°. « Secuntur domini canonici Bisuntinenses qui receperunt festum sancti Johannis ante Portam latinam in anno CCCCXIX°. »

Fol. 128. « Professio canonicorum Bisunticensium » (*sic*).

Ibid. Martyrologe d'Usuard, avec la dédicace à Charles le Chauve et la préface empruntée à S. Augustin. — Quelques mentions d'obits dans les marges et aussi quelques additions au texte d'Usuard.

Fol. 173 v°. « Incipiunt capitula Ysidori in libro Officiorum. » — Suit le livre.

Fol. 201 v°. « Incipit noticia librorum apocriforum qui a sanctis Patribus eterna dampnatione dampnati sunt. In primis Ariminensem synodum a Constantino Cesare, Constantini filio, congregatam... »

Fol. 203. « Quando et quo tempore libri veteris et novi Testamenti legendi sunt. In Septuagesima ponunt... »

Fol. 203 v°. Rituel dit de S. Prothade. (Voir plus haut, manuscrit n° 97.)

Fol. 225. État des églises du diocèse de Besançon qui payaient des redevances en cire ou en argent à l'église métropolitaine. On y a joint la copie des actes par lesquels Adeline, abbesse de Baume, et Huric, abbé de Lure, promettent obéissance « sancte sedi Crisopolitane, ecclesie Sancti Johannis Evangeliste, in presentia domni archiepiscopi Anserici » (XII[e] siècle).

Fol. 228. Obituaire de l'église Saint-Étienne, de la première moitié du XIII[e] siècle, avec additions. — Même remarque que plus haut en ce qui concerne l'ouvrage de M. A. Molinier sur les *Obituaires français*.

Fol. 275 v°. « Li granz nez de ceste englese hay CC et LX piez de lom et li petite nez CC III moins et de large quatre vinz et VIII piez. — Anno Domini M° CCC° secundo, sequuntur nomina eorum qui tenentur facere festum beati Johannis Euvangeliste, tercia die post Nativitatem Domini. — Consecratum est hoc altare in honore victoriosissime Crucis et dominice resurrectionis et sanctissime Dei genitricis Marie et beati Johannis apostoli et euvangeliste et sanctorum martirum Stephani, Vincencii, Ferreoli, Ferrucii et Hyrenei, per manus domini

Eugenii pape tercii, anno ab incarnatione Domini M° centesimo quadragesimo octavo, tercio nonas maii. — Anno Domini M°CC°XLVI°, III° nonas septembris, residente apud Lugdunum domino Innocentio papa quarto, facta est in hac ecclesia revelatio sanctorum martirum Ferreoli et Ferrucii, predicatorum hujus urbis, per venerabiles Patres Willelmum, archiepiscopum Bisuntinensem, Johannem Lausanensem, Saguinum Masticonensem, Alexandrum Cabilonensem, Anserinum et plures alios prelatos civitatis et diocesis Bisuntini. »

Fol. 276. « Tabula septimanarum fiendarum in ecclesia Bisuntina Sancti Johannis talis est. Prima septimana, que incepit die dominica, prima die mensis decembris anno Domini millesimo trecentesimo octuagesimo septimo. » — Fol. 280. « Sequitur tabula septimanarum faciendarum in ecclesia Bisuntina Sancti Stephani. » — C'est le tableau des offices que devaient remplir, à tour de rôle, dans les deux cathédrales, les chanoines du chapitre métropolitain.

Fol. 284. Statuts du chapitre (XIII°-XIV° siècle).

Fol. 301 v°. « Hic sunt illi qui ceperunt et facere debent festum matricis ecclesie Sancti Johannis Euvangeliste... »

Fol. 302. Pièce relative à un différend survenu entre le chapitre métropolitain de Besançon et l'abbaye de Saint-Paul (1404). Cette pièce a été publiée par A. Castan sous ce titre : *Le past des fèves à l'abbaye de Saint-Paul de Besançon*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 4ᵉ série, t. V (1859), p. 412-421.

Fol. 305 v°. « Statutum super domibus [canonicalibus] vacantibus recipiendis » (1396).

Fol. 307. Actes par lesquels les membres du chapitre métropolitain s'engagent, à tour de rôle, à faire les frais de la fête de S. Jean qui se célèbre le 6 mai.

XIII° siècle, pour la majeure partie du volume. Parchemin. 324 feuillets. 278 sur 200 millim. Grandes lettres peintes en bleu et rouge; d'autres, faites à la plume, en encre noire, comportent des faces humaines au trait. Rel. en bois, couvert de veau gaufré, avec une bride-fermoir. — (Sur le premier feuillet de garde, se trouve la cote cinquante-trois.)

712. Martyrologium, necrologium, etc., ad usum ecclesiae Sancti Stephani Bisuntini.

Fol. 1. « Ordo litterarum privilegiorum Sancti Stephani Bisuntini. » C'est une énumération très sommaire des titres honorifiques et doma-

niaux constituant les archives de la basilique de Saint-Étienne.

Fol. 5. Calendrier, à l'usage du diocèse de Besançon.

Fol. 11. Martyrologe présentant des différences avec le texte d'Usuard. — A la fin (fol. 75 v°), est la formule du serment professionnel que prêtaient, lors de leur entrée au chapitre, les chanoines des deux églises cathédrales de Besançon.

Fol. 76. Tableau des chanoines officiant à Saint-Étienne, en 1289, classés en trois ordres : ordre des prêtres, 5; ordre des diacres, 3; ordre des sous-diacres, 11.

Ibid. Actes des engagements annuels que prenaient à tour de rôle les chanoines de faire les frais, pour l'année suivante, du luminaire et de la collation des premières vêpres de la fête de l'Invention des reliques de S. Étienne, le 3 août. — Actes de déclaration de contumace contre les dignitaires de certaines églises du diocèse qui devaient assister à cette même fête du 3 août et y remplir certaines fonctions. Ces dignitaires étaient : un chanoine de Saint-Anatoile et un de Saint-Maurice de Salins, devant faire les fonctions de chantres; l'abbé de Goailles, le prieur de Losne et celui de Mouthier-Haute-Pierre, tenus de chanter chacun une leçon des matines. Le prieur de Mouthier, à qui incombait la septième leçon, devait remplir cet office en ayant sur le poing un faucon garni de sonnettes et à ses côtés des lévriers de chasse. Parmi ces actes, qui se suivent depuis l'année 1412 jusqu'à l'année 1518, on a intercalé la copie du procès-verbal de l'élection d'Eudes de Roche, chanoine, en qualité de surchantre de Saint-Étienne, charge devenue vacante par la mort de Jean de Montjustin, en 1299 (fol. 78).

Fol. 91. Calendrier perpétuel.

Fol. 114. Obituaire de l'église Saint-Étienne, écrit sur deux colonnes, en suivant l'ordre des jours de l'année, du 1er janvier au 31 décembre; ce document relate les donations pieuses faites à la basilique de Saint-Étienne par des gens qui, la plupart, y avaient leur sépulture; fréquemment, comme appendice à un article, on a indiqué l'endroit de l'église où se trouvait la tombe du bienfaiteur mentionné. Ce document, dont le fond primitif est de la fin du XIIIe siècle, signale les fondations postérieures jusqu'au XVIIe siècle. — Ce manuscrit n'est pas mentionné dans l'ouvrage de M. A. Molinier sur les *Obituaires français au moyen âge*.

Fol. 210 v°. Formules du serment prêté par les chanoines et les familiers, en recevant l'habit. — Dans la même page est la mention

suivante d'un tremblement de terre : « Anno Domini M° CCC° XXII°, tertia die post gloriosam Inventionem beati Stephani, factus fuit terre motus magnus per totum mundum, de quo fuerunt multi stupefacti, circa horam terciam. »

Fol. 211. État des églises du diocèse de Besançon qui payaient des redevances en cire ou en argent à l'église de Saint-Étienne.

Fol. 213. « Ordo in inventione sancti prothomartyris Stephani. — Ordo in dedicatione altaris Sancti Stephani Bisuntini. » — C'est un double extrait du Rituel dit de S. Prothade. (Voir plus haut, manuscrit n° 97.)

Fol. 214. Novem lectiones mortuorum.

Fol. 217. « Tabula septimanarum fiendarum » in ecclesiis Bisuntinis Sancti Stephani et Sancti Johannis. — C'est le tableau, dressé vers 1430, des offices que devaient remplir à tour de rôle, dans les deux cathédrales, les chanoines du chapitre métropolitain.

Fol. 225 v°. « Copia littere qualiter prior de Ladona tenetur venire anno quolibet, in festo Inventionis sancti Stephani, in monte ejusdem Sancti Stephani Bisuntini. » C'est une charte émanée de l'archevêque de Besançon, Humbert, et datée de l'année 1138.

Fol. 226. « Anno Domini 1458°, die jovis XIIII^a^ mensis septembris..., post offertorium majoris misse, in choro ecclesie Bisuntine Sancti Stephani, tunc decantatum fuit per venerabilem virum magistrum Guillelmum Du Fay, in arte musica peritum et scientificum factorem declaratum, antiphonam que incipit : *O quanta est exultatio,* etc., esse de secundo tono et non de quarto tono, prout nonnulli sustinere nitebantur... »

Fol. 227. Pièce publiée par A. Castan, sous ce titre : *Le past des fèves à l'abbaye de Saint-Paul de Besançon.* (Voir le manuscrit précédent.)

Au début du présent manuscrit se trouvent deux feuillets de papier, en tête desquels on lit : « Table des matières contenues dans ce livre escrit en parchemin, qui est de l'an 1200. Il servoit pour le chœur de l'église métropolitaine de S. Estienne de Besançon. » (Écrit. du XVIII^e^ siècle.)

Fin du XIII^e^ siècle, pour la majeure partie du volume. Parchemin. 230 feuillets. 267 sur 207 millim. Grandes lettres peintes en bleu et rouge; d'autres, faites à la plume, en encre noire, comportent des faces humaines au trait. Rel. en bois, couvert de peau chamoisée;

angles et le centre de chaque plat étaient munis de plaques de cuivre ouvragé qui ne sont plus qu'au nombre de six.

713. « Anniversaria in ecclesia Bisuntina... celebranda. »

Fol. 1. « Anniversaria in ecclesia Bisuntina per anni circulum celebranda pro venerandis atque memorandis dominis et personis inferius nominatis et per eosdem fondata, in quibus fit panis et vini distributio, modo, forma et ordine subscriptis. — Nicolai de Vouglans, canonici Bisuntini... Jacet in claustro ante ymaginem sancti Andree, apostoli. Obiit IIII[a] marcii millesimo CCCC[mo] XXXI°... »

Fol. 5. « In anniversariis sequentibus fit similis panis et vini distributio, dominis canonicis duntaxat. — Hanrici (*sic*) de Faucoigneyo, decani Bisuntini... Obiit XI kal. marcii, scilicet XIX die mensis februarii, anno Domini M° CCC[mo] XXVII°. Sepultus est ante crucifixum in majori navi... »

Fol. 5 v°. « Secuntur alia anniversaria diebus festivitatum in eisdem declaratarum dominis canonicis, capellanis, familiaribus et chorialibus, in pane et vino fieri et per infranominatos distribui ordinata. — Johannis Quarreti, de Flavigniaco in Auxeto, Eduensis diocesis, canonici Bisuntini... Obiit die martis XXVIII[a] mensis septembris, anno Domini M° CCCC° septuagesimo tercio. Jacet ante capellaniam beati Johannis Euvangeliste. »

Fol. 17 v°. « Dies advisati in capitulo ecclesie Bisuntine, die sexta mensis novembris, anno Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo secundo, in quibus nulla in eadem ecclesia celebrabuntur anniversaria. Et primo : omnibus diebus dominicis... »

Fol. 40 v°. Fin du manuscrit : « Reverendus dominus Stephanus Boverot, canonicus Bisuntinus... obiit die martis 27[a] februarii 1663... Requiescat in pace. Amen. »

XV°-XVII° siècle. Parchemin. 40 feuillets. 280 sur 200 millim. Rel. du XV° siècle, en bois, couvert de peau jaunâtre : trace d'un fermoir-bride et présence, sur le plat inférieur, d'un piton en cuivre qui retenait l'extrémité du fermoir. Une boucle en fer, rivée au plat inférieur, formait le premier anneau d'une chaîne qui fixait le volume à un meuble de la *librairie* capitulaire. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

714. Rituel de S. Prothade, statuts réglementaires et délibérations capitulaires de l'église métropolitaine de Besançon.

Fol. 1. Rituel dit de S. Prothade. (Voir plus haut, manuscrit n° 97.)

Fol. 29. Recueil des statuts réglementaires de l'église métropolitaine de Besançon, depuis l'année 1212 jusqu'à l'an 1474.

Fol. 121. Abrégé des délibérations du chapitre métropolitain de Besançon, fait d'après les registres originaux et commençant au 5 août 1412 pour finir au 11 décembre 1715. Les registres originaux sont aux Archives départementales du Doubs. — L'auteur de cette compilation y a intercalé quelques compléments en langue française : une relation sommaire de l'occupation de la Franche-Comté par Louis XIV, en 1668 (fol. 345); le récit de la réception faite à Louis XIV et à sa cour à Besançon, en 1683 (fol. 373-374); le cérémonial des obsèques de l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont et de l'installation de son successeur, en 1698 et 1699 (fol. 396-400, 409-412); le récit de la pompe funèbre faite à l'occasion de la mort de Louis XIV, en 1715 (fol. 454 v°, 455). — On a compris dans le volume (fol. 305) un feuillet imprimé donnant le texte latin du vœu émis, le 28 septembre 1636, par le chapitre métropolitain de Besançon, pour obtenir la cessation des fléaux qui affligeaient alors la Franche-Comté.

Fol. 456 v°-464. Blancs.

Fol. 465. Table sommaire du contenu du volume.

Ce manuscrit est écrit de la main de Jean-François Mairet, qui devint chanoine de l'église métropolitaine de Besançon en août 1680, par suite de la démission d'Hubert-Guillaume de Précipiano, évêque de Bruges; il mourut le 27 novembre 1727 (*alias* 1737). Il acheva le présent volume en 1715.

Commencement du XVIII[e] siècle. Papier. 465 feuillets. 310 sur 215 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane. Sur le dos, un titre doré est ainsi conçu : Le cahier ecclésiastique.

715. Statuta capituli ecclesiae metropolitanae Bisuntinensis.

Page 1. « Statuta cardinalis Rolini, commissarii apostolici, edita vigesima septima septembris (anno Domini 1471). »

Page 51. « Statutum primae mensis augusti anno Domini 1275, circa negotia capituli legendum anno quolibet, quarta maii, in capitulo generali. »

Page 54. Délibérations importantes, comprises entre les années 1599-1717.

Page 77. « Extractum tam ex actis vigesimae decembris anni Domini 1603 quam ex libro in pergameno vocato Statuta cardinalis Rolini, continens (*sic*) : Réformation touchant les abus que souloient commettre les marguilliers, séchal, vicaires, clercs, sonneurs et enterreurs aux obsèques des sieurs chanoines et chappellains décédant en chapitre, et pour autres qui ont droit de sépulture en l'église métropolitaine de Saint-Estienne. »

Page 83. « Circa succentores modernos et futuros » (1472).

Page 84. « Ecclesia debet frui redditibus dignitatum, praebendarum et officiorum, tempore vacationis et discordiae seu litigii » (1296).

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Papier. 85 pages écrites. 440 sur 275 millim. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de veau.

716. Cartulaire de l'archevêché de Besançon.

Incomplet du commencement (page 1) : « ... tari ne occasione predictorum successorem nostrum vel ipsos cives predictos ab aliquo molestari contingat. Datum Reat., anno Domini M° CC° XXX° primo, in festo sancti Nicholai. » — C'est la fin d'un acte qui devait porter le numéro VII, la pièce suivante étant numérotée VIII.

Finit (pages 115-116) par la transcription d'une charte, en français, émanée de Thiébaud de Rougemont et datée de 1260.

Page 116. Poésie commençant ainsi :

« De chanter ne me puis tenir
. . . . . »

Page 117. Table de 54 poésies latines et françaises.

XIII^e^ siècle. Parchemin. 117 pages. 270 sur 200 millim. Couvert, parchemin.

717. Nécrologe et Cartulaire de la confrérie de Saint-Martin fondée à Saint-Étienne de Besançon, en 1247.

Fol. 1. « Hic incipiunt lictere et acquisiciones facte per confratres Sancti Martini in ecclesia Bisuntina Sancti Stephani Bisuntini. » — Ce ne sont que des sommaires ne comprenant aucune date (écrit. à longues lignes du XV^e^ siècle).

Fol. 10. Nécrologe sur deux colonnes, dont chacune correspond à un jour de l'année : les titres et quelques articles ont été calligraphiés au début du XIV^e^ siècle; les notices sont de différents âges. La plus

ancienne de celles-ci rappelle la consécration faite par l'archevêque Guillaume de la Tour, le 3 décembre 1252, de l'autel de Saint-Martin, érigé dans le cloître de Saint-Étienne aux frais de la confrérie (fol. 94); le plus récent enregistrement concerne une libéralité de Jean Camus de Bosco, chanoine et official, mort le 23 décembre 1635 (fol. 100 v°). — Ce nécrologe n'est pas mentionné dans l'ouvrage de M. A. Molinier sur les *Obituaires français au moyen âge*.

Fol. 103. Statuts de la confrérie, écrits au XIV^e^ siècle sur deux colonnes, et précédés d'un titre ainsi conçu : « Anno Domini M° CC° XLVII, statuta fuit fraternitas sive confratria ecclesie Bisuntine beati prothomartyris Stephani. » Des articles additionnels suivent les statuts primitifs.

Fol. 108 v°. Plusieurs listes des membres de la confrérie (1399, 1412, 1565). Les confrères se recrutaient parmi les membres du chapitre métropolitain qui officiaient à Saint-Étienne et parmi les familiers de cette même église.

Fol. 109 v°. Un *Gloria in excelsis*, noté de la fin du XV^e^ siècle.

Fol. 111 v°. Acte d'une nouvelle consécration de l'autel de Saint-Martin au cloître de Saint-Étienne, faite le 14 mars 1503, par Jean Favel, évêque de Nazareth, auxiliaire du siège de Besançon.

XIV^e^-XVII^e^ siècle. Parchemin. 113 feuillets, le plus souvent à 2 col. 243 sur 186 millim. Rel. du XVI^e^ siècle, en carton, couvert de veau, avec écussons gaufrés sur les plats, et plaques de fermoirs en cuivre.

718. Nécrologe et Cartulaire de la confrérie de Saint-Antoine et de Saint-Éloi, en l'église de Saint-Jean de Besançon.

En tête du volume, on a fixé trois petites chartes, dont la plus ancienne, datée du 7 janvier 1260, relate la construction assez récente d'une chapelle dédiée à S. Antoine, en l'église de Saint-Jean de Besançon, ainsi que les indulgences accordées aux visiteurs de cette chapelle : 40 jours concédés par le cardinal Hugues de Saint-Cher, lors de sa légation à Besançon, en 1253; 60 jours par l'archevêque de Besançon Guillaume de la Tour; 40 jours par chacun des évêques de Lausanne, Bâle et Belley, suffragants du siège de Besançon.

Fol. 2. Statuts de la confrérie de Saint-Antoine et de Saint-Éloi, fondée en l'église de Saint-Jean de Besançon, pour les clercs et les laïques, vers le milieu du XIII^e^ siècle.

Fol. 4 v°. « Juramentum fiendum in creatione sive receptione cujus-

libet confratris confratrie sanctorum Anthonii et Eligii, confessorum. »

Fol. 5. Nécrologe des bienfaiteurs de la confrérie, suivant le cours de l'année ; le plus ancien enregistrement avec date est du 8 février 1320 (fol. 8) ; le plus récent est du 23 septembre 1428 (fol. 26). — Ce manuscrit n'est pas mentionné dans l'ouvrage de M. A. Molinier sur les *Obituaires français au moyen âge*.

Fol. 34. Table des 103 premiers groupes d'actes qui composent le Cartulaire.

Fol. 41. Transcription de 214 actes : titres de propriété, donations, testaments, ventes et échanges concernant des rentes ou des immeubles appartenant à la confrérie, la plupart de ces immeubles situés à Besançon ou dans son pourtour. Le plus ancien de ces actes est du mois de septembre 1243 (fol. 123) ; le plus récent est du 23 septembre 1361 (fol. 191).

Fol. 1, 185 v°, 186 et 191 v°. Cinq délibérations de la confrérie (1370, 1480, 1482, 1493, 1554).

Sur la première page est une cote d'inventaire, de la main du secrétaire municipal Belamy, indiquant que ce Cartulaire était entré, au siècle dernier, dans les archives de la ville de Besançon, la confrérie ayant été éteinte et réunie à la familiarité de l'église métropolitaine de Besançon.

Première moitié du XIV^e^ siècle, pour une grande partie du manuscrit. Parchemin. 191 feuillets. 295 sur 230 millim. Dérelié.

719. « In lapidem sepulchralem antiquis Burgundo-Sequanorum comitibus Vesontione recens positum diatriba analytica », auct. Andrea a Sancto Nicolao, carmelita, etc.

Fol. 1. Minute autographe de la dissertation imprimée sous ce titre : « De lapide sepulchrali antiquis Burgundo-Sequanorum comitibus Vesontione in S. Johannis Evang. basilica recens posito : diatriba analytica ; Vesontione, M.DC.CXIII », in-8°.

Fol. 13. « De civitate Bisuntina. » Le début manque ; c'est un exposé sommaire du fonctionnement des institutions civiles et ecclésiastiques de la ville de Besançon, au début du XVII^e^ siècle.

Fol. 28. « Ordonnances faictes par nous, les gouverneurs de la cité de Besançon, sur les gardes et police de ladicte cité le jour de feste Ascension Nostre Seigneur prouchain, auquel jour surviendra en ladicte cité grande affluance de peuple pour veoir le Sainct-Suayre... Publiées

en l'hostel consistorial de la cité de Besançon, en présence des quatres des sept bannières et bouchiers de ladite cité, le jeudy XXIX jour d'avril l'an mil cinq cens vingtz et neufz. (Signé :) Lambelin. »

Sur les débuts de l'ostension du Saint-Suaire à Besançon, en 1523, et les infortunes du secrétaire Jean Lambelin, voyez dans la *Revue historique*, 1876, t. I, p. 78, l'article intitulé : *Granvelle et le petit empereur de Besançon*, par Auguste Castan.

XVI^e^-XVII^e^ siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 31 feuillets. 275 sur 200 millim. Demi-rel. basane verte. — (La 3^e^ partie du manuscrit porte en tête le n° 2058 du catalogue Boisot.)

720. Rentier du chapitre métropolitain de Besançon.

Fol. 1. « Janvier. — Le s^r^ Claude Joseph Pichot, de Morteau, docteur ès drois, et d^lle^ Anne Freschot, sa mère... » — Fol. 65. « Décembre. — Révérend sieur messire Jean François de Santans, prestre, docteur ès droits, chanoine... »

Fol. 73. « Inventaire de certains actes, pièces et grosse de lettres, d'achapts et autres faisants au proffit de messieurs les révérends haut-doyen, chanoines et chapitre de l'insigne église métropolitaine de Besançon. »

Fol. 78 v°. « Table alphabétique, disposée selon les surnoms, tant des principaux que de ceux qui leur servent de cautions, pour les rentes dehues... »

Seconde moitié du XVII^e^ siècle. Écriture de plusieurs mains. Papier. 83 feuillets. 300 sur 205 millim. Rel. du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de veau noir.

721. Rentier de la prébende de Saint-Hilaire, appartenant au chapitre métropolitain de Besançon.

1764-1786. Papier. 174 feuillets sur 234, que contenait originairement le registre. 230 sur 168 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

722. Pièces concernant les litiges du chapitre métropolitain avec la municipalité de Besançon et la cour de Rome.

Fol. 1. Diplôme de Maximilien I^er^ (copie), prohibant pour Besançon les effets des actes apostoliques qui n'auraient pas été vérifiés par l'Empereur ou par le gouvernement municipal de ladite ville (Augsbourg, 29 juin 1518).

Fol. 7. Diplôme de Charles-Quint (copie), déléguant à quatre personnages la protection que l'archevêque et le chapitre métropolitain de Besançon lui ont demandée contre les vexations dont ils sont l'objet de la part des citoyens de ladite ville (Tolède, 16 novembre 1525).

Fol. 10. Lettre signée de Henri de Nassau au chapitre métropolitain de Besançon, déclarant renoncer à l'arbitrage qu'il avait accepté pour mettre d'accord le pouvoir ecclésiastique et le gouvernement municipal dans ladite ville (Orgelet, 1er novembre 1533).

Fol. 11. Dépêches relatives au conflit existant entre le haut clergé de Besançon et le parlement de Franche-Comté, quant à la suppression de l'emploi des censures ecclésiastiques dans les procès civils (1572-1600).

Fol. 27. Remontrances du haut clergé de Besançon sur les conséquences d'un édit qui tendait à supprimer l'emploi des censures ecclésiastiques dans les procès civils (juin 1577).

Fol. 35. Triplique en langue latine, émise au nom de l'archevêque de Besançon, Ferdinand de Rye, par Jacques Blavier, vicaire général de ce prélat, dans l'instance pendante devant l'Empereur au sujet des prétentions rivales dudit archevêque et du gouvernement municipal de Besançon quant aux limites de leurs juridictions respectives (1618).

Fol. 66. Réplique de la municipalité de Besançon dans l'instance pendante devant l'Empereur pour obliger les ecclésiastiques à contribuer aux charges communales et pour empêcher l'archevêque d'abuser des excommunications (1641).

Fol. 86. Fragments de mémoires émis de part et d'autre au sujet du même conflit.

Fol. 146. Mémoires du chapitre métropolitain de Besançon pour soutenir, contre la cour de Rome, le droit dont il avait usé en élisant à la dignité de haut-doyen Humbert-Guillaume de Précipiano (1661).

Fol. 164. Note relative aux précédents qui affirmaient le droit du chapitre métropolitain de Besançon à élire l'archevêque de cette ville (XVIIe siècle).

XVIe-XVIIe siècle. Écriture de divers copistes. Papier. 167 feuillets. 335 sur 220 millim. Cahiers protégés par une couverture mobile, en parchemin. — (Boisot, no 2038. — 113, G. 19.)

723. « Histoire détaillée des divisions intestines des chanoines de

l'église métropolitaine de Besançon, depuis 1659 jusqu'en 1664, à vue des pièces originales..., par un autheur impartial. »

La querelle racontée dans cet opuscule avait eu pour sujet la prétention de la cour de Rome de disposer de l'archevêché et du haut-doyenné de Besançon, au détriment des droits d'élection du chapitre. Cette querelle, qui divisa longtemps les chanoines, ne fut réellement terminée que par la cession que fit ce chapitre au roi de France Louis XIV, en 1698, de son droit d'élire les archevêques. (V. Dunod, *Hist. de l'Église de Besançon*, t. I, p. 343-363.)

Début (page 1) : « Avant-propos. Les mandats, expectatives, préventions, réserves ont été dans leur origine une source infinie de démêlés... » — Fin (page 72) : « ...telle que doit être le premier corps ecclésiastique de ce vaste diocèse. » — Viennent ensuite les pièces justificatives, puis (page 97) des suppléments.

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Papier. IX-104 pages. 220 sur 170 millim. Cartonnage.

724. « Mémoire de ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'illustre église métropolitaine de Besançon, dez l'an 1726 jusques à l'an [1754] », par l'abbé Jean-Baptiste Fleury, semi-prébendé à Sainte-Madeleine de Besançon.

L'auteur, qui était un érudit en liturgie, a donné une grande place dans son journal aux cérémonies ecclésiastiques, particulièrement à celles qui avaient eu lieu dans l'église cathédrale et dans l'église de Sainte-Madeleine. La chute du clocher de l'une en 1729, la ruine graduelle de l'autre, à partir de 1734, sont racontées avec détail. Les phénomènes climatériques, principalement ceux qui portaient atteinte aux récoltes, sont également notés avec soin. Les réjouissances publiques sont sommairement décrites, mais toujours indiquées. Le dernier article a trait au service funèbre que la municipalité de Besançon fit célébrer, le 12 janvier 1754, « pour le soulagement de l'âme » de la duchesse de Tallard, femme du gouverneur de la Franche-Comté (fol. 98). Une portion du journal, qui se rapporte à des événements ayant eu lieu entre le 2 mai 1749 et le 4 juin 1753 (fol. 158-180), est occupée en majeure partie par la copie des pièces relatives au procès que soutinrent les semi-prébendés de Sainte-Madeleine, en 1751, contre les chanoines de la même église, qui avaient délibéré de n'admettre parmi eux que des nobles ou des gradués, déjà fils de gradués. Les

répliques des semi-prébendés émanaient de l'abbé Jean-Baptiste Fleury.

Cet « ecclésiastique judicieux et sçavant », comme l'appelait Dunod, a donné au *Mercure de France* deux *Dissertations sur des usages singuliers de l'Église de Besançon ;* il est de plus l'auteur de l'*Almanach historique de Besançon et de la Franche-Comté* pour les années comprises entre 1746 et 1753. Né à Besançon en 1698, il mourut en cette même ville, le 6 mai 1754. Charles Weiss lui a consacré un article dans la *Biographie universelle.*

XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. 180 feuillets, dont 98 (fol. 1-98) et 23 (fol. 158-180) sont écrits. 221 sur 150 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

725. « L'Asne qui parle pour se défendre des menaces de l'ange ou des coups du prophète Balaam, ou remèdes qui peuvent être practiqués contre les censures violentes et oppressives : composé par R[d] S[r] Pierre Alix, abbé commendataire de Saint-Paul, chanoine théologal en l'église métropolitaine de Besançon, l'an 1660. »

L'un des factums écrits par le chanoine Pierre Alix, pour maintenir, contre la cour de Rome, le droit qu'avait le chapitre métropolitain d'élire son haut-doyen, ainsi que l'archevêque du diocèse. Les chanoines qui soutenaient cette doctrine ayant été excommuniés, puis absous *ad cautelam*, Pierre Alix publia les pièces concernant cette affaire, sous le titre de *Synopsis rerum gestarum circa decanatum majorem ecclesiae metropolitanae Bisuntinae, ab anno* 1661 *usque ad praesentem annum* 1667, in-8°, 78 p. Une copie de ce recueil de pièces termine notre manuscrit (fol. 44). L'histoire de cette division du chapitre métropolitain a été racontée par Dunod, dans son *Histoire de l'Église de Besançon*, t. I, p. 343-347.

Le factum d'Alix débute en ces termes (fol. 3) : « Au lecteur. Ce n'est pas assez que ceux qui m'ont desrobé l'*Asne qui parle* en soient allez rendre compte à l'autre monde... » — Les dernières lignes sont les suivantes (fol. 42 v°) : « ...Pauvre Asne qui parle..., fais seulement ce que tu pourras pour la deffence de ton maistre, dits qu'il ne fera point d'*esponge* et après avoir donné toute asseurance de la sincérité de ses intentions et de son obéissance envers le Saint-Siège, demeure à repos et ne parle plus. »

Pierre Alix, né à Dole, en 1600, et mort à Besançon, le 6 juillet

1676, a un article de Charles Weiss dans la *Biographie universelle*.

1660. Autographe. Papier. 81 feuillets. 159 sur 120 millim. Rel. moderne, en carton, couvert de maroquin rouge.

726. « Cartulaire... de l'insigne église... de Sainte-Marie-Madelaine de Besançon. »

Ce Cartulaire est divisé en trois parties : « primus numerus » (fol. 7 à 42); « secundus numerus » (fol. 42 à 83); « tertius numerus » (fol. 83 à 109); « quartus numerus » (fol. 109-110). — Le volume est formé de 16 cahiers normalement composés de huit feuillets : le premier, qui n'a que six feuillets, est occupé par la table de tout le Cartulaire (fol. 1-5), suivie de la relation d'un notaire étant allé, en 1298, s'enquérir des droits du chapitre de Sainte-Madeleine sur l'église de Chenevrey (fol. 6); le troisième cahier, composé seulement de six feuillets, est privé du dernier feuillet qui paraît avoir été sans emploi (fol. 19-20); ce cahier est en grande partie rempli par une énumération, ajoutée au début du XIV^e^ siècle, des cens que le chapitre de la Madeleine percevait à Dole et dans les localités voisines de cette ville; le douzième cahier a perdu ses trois derniers feuillets, qui paraîtraient avoir été blancs (fol. 88-89); le quinzième cahier a perdu son cinquième feuillet, lequel contenait la fin de la charte LXXX et dernière du « tertius numerus » et la plus grande partie de la pièce I du « quartus numerus », cette dernière intitulée : « De accensatione hominum de Merey », et datée du 2 août 1283 (fol. 108-109); du seizième cahier il ne reste que les deux derniers feuillets (fol. 112 et 113), les six premiers ayant été coupés.

Au verso du dernier feuillet du quinzième cahier (fol. 111 v°) se trouve le début d'une énumération, datant du XIV^e^ siècle, des dîmes que le chapitre de Sainte-Madeleine percevait à Dole : les deux feuillets qui subsistent du seizième cahier contiennent la fin d'une nomenclature également du XIV^e^ siècle, des titulaires de diverses chapellenies qui dépendaient du chapitre de Sainte-Madeleine.

Le plus ancien titre transcrit (fol. 7 v°) est une bulle du pape Alexandre II, de 1073; le plus récent (fol. 52 v°) est une constitution de rente faite au profit du chapitre de Sainte-Madeleine, au mois de mai 1288.

Les textes qui manquent à notre Cartulaire se trouvent, avec un « Supplementum », dans une copie de ce document, faite au siècle

dernier sous la direction du conseiller Droz, copie qui fait partie de la collection Moreau et dont la Bibliothèque de Besançon possède un exemplaire.

Fin du XIII[e] siècle. Parchemin. 113 feuillets à 2 col. 244 sur 175 millim. Rel. du XV[e] siècle, en bois, couvert de peau chamoisée jaunâtre.

727. Comptes des services funèbres faits dans diverses villes de la Franche-Comté, en 1303, pour Othon IV, souverain de cette province.

Début (fol. 3) : « L'an M. CCC et trois, le premier lundi de septembre, fui faiz à S. Estene de Besençon li servises mon seignour le conte, et donée criée en la ville por lui. »

Les autres services furent faits, entre le 4 et le 23 septembre, dans les églises domaniales de Baume-les-Dames, Vesoul, Jussey, Gray, Dole, La Loye, Château-Chalon, Poligny, Arbois, Salins, Pontarlier, Ornans et Quingey.

Othon IV, blessé dans une bataille contre les Flamands, près de Cassel, mourut à Melun, le 26 mars 1303, et fut d'abord inhumé à l'abbaye du Lys, près de cette dernière ville. Mahaut d'Artois, sa veuve, fit transférer ses restes, en 1310, à l'abbaye de Cherlieu, en Franche-Comté, où il eut un magnifique tombeau dont l'épitaphe est rapportée dans le *Voyage littéraire de deux Bénédictins* (t. I, p. 139).

1303. Écriture d'un clerc aux gages de la veuve du défunt. Parchemin. 4 feuillets, avec des transcriptions sur papier placées en regard. 300 sur 223 millim. Rel. en carton, couvert de veau noir. Sur le plat supérieur, l'inscription suivante ressort en caractères argentés : « Services du Conte. — Manusc[t] orig[l] de l'an 1303 app[t] à M[r] Monteil. »

728. Cartulaire de Saint-Anatoile de Salins.

Fol. 1. L'écriture du XIII[e] siècle a été poncée, et, dans la première moitié du XV[e], on y a substitué la transcription de deux chartes, l'une en latin et l'autre en français, de Jean de Chalon l'Antique, comte de Bourgogne et sire de Salins, accordant des libéralités à l'église de Saint-Anatoile : la première de ces chartes est du mois de décembre 1243; la seconde n'est pas datée.

Fol. 1 v°. Continuation de la partie effacée au recto d'une charte de concession, par Jean de Chalon l'Antique, d'une rente annuelle de quatre bouillons de muire dans les salines de Salins; avril 1249. — Début d'une charte intitulée : « La confirmation de la franchise de

Ba [Baud] et d'Allo [Arlos], des quatre buillons et des XII deniers simanas » (1246).

Fol. 29. « Littera regis Burgundie de confirmatione ville de Allo et aliorum... Actum Logis, anno incarnacionis Domini M°XXVIIII°, regnante Rodulfo rege, anno XXXV°. Hupertus cancellarius jussu regis scripxit (*sic*). »

Fol. 35. État du revenu des diverses prébendes appartenant aux suppôts du chapitre de Saint-Anatoile de Salins, au temps de Renaud de Voiteur, prévôt de ce chapitre (seconde moitié du XIII[e] siècle).

Fol. 37. « Statuta capituli generalis », 1264, 1273, 1276 (Raynaldo de Veitour, praeposito ecclesiae Sancti Anatolii Salinensis).

Fol. 42 v°. Actes en langue française des libéralités faites à Saint-Anatoile de Salins, par Jean de Chalon-Arlay (1302).

Fol. 46 v°. « Statuta », 1312, 1320, 1342, 1379.

Fol. 48. État du revenu en vendange (évalué par « quarri » et par setier) des vignes amodiées par le chapitre de Saint-Anatoile (seconde moitié du XIII[e] siècle).

Fol. 49 v°. Énumération des cens en argent dus à Saint-Anatoile (même époque).

Fol. 50. « Ce sunt li quartiers de la chaderate que doivent lou buillon de Rosères à l'yglise de Saint Anathoile de Salins, à la Nativitel de saint Jehan Bastitre » (*sic*). (XIV[e] siècle.)

Fol. 52. Bulle du pape Eugène III, confirmant au chapitre de Saint-Étienne de Besançon ses dépendances, parmi lesquelles figure l'église de Saint-Anatoile de Salins (Lausanne, 20 mai 1148), texte suivi de courts extraits de bulles et de diplômes relatifs à la même église (écriture du XIV[e] siècle).

Fol. 56 v°. Procès-verbal de collation de ce Cartulaire au greffe du parlement de Besançon, le 4 mars 1680.

Seconde moitié du XIII[e] siècle (pour la plus grande partie). Parchemin. 59 feuillets. 277 sur 192 millim. Demi-rel. basane.

729. « Liber anniversariorum que fiunt per anni circulum in ecclesia Sancti Anatholii de Salinis pro defunctis fidelibus. »

Fol. 1. « Sequitur fundacio nobilis viri Guidonis de Monte acuto et Girarde, ejus uxoris, quarte misse matutinalis » (1402).

Fol. 5. « Kl. Januarius. Circumcisio Domini. Obiit Lambertus, canonicus Sancti Michaelis, presbyter noster, qui dedit nobis vineam

suam sittam en prel Morel... » — « Explicit liber anniversariorum que fiunt per anni circulum in ecclesia Sancti Anatholii de Salinis pro defunctis fidelibus, appellatus Regula, extractus veraciter ex antiquis libris et regestris dicte ecclesie, compositus et scriptus anno Domini millesimo trecentesimo nonagesimo. » — On ne trouve pas ce manuscrit mentionné dans l'ouvrage de M. A. Molinier sur les *Obituaires français au moyen âge.*

Fol. 197 v°. « Secuntur cappellanie fundate in ecclesia Sancti Anatholii de Salinis, Bisuntini diocesis. »

Fol. 210 v°. « Sequitur illa que debet facere matricularius ecclesie Sancti Anatholii seu ejus vices gerens... »

Fol. 211. « Sequuntur illa que facere debet et eciam jurare rector et gubernator altelagii seu patronagii dicte ecclesie... »

Ibid. « Sequitur illa que debet facere et jurare scribens stagia et deffectus canonicorum et eciam alios deffectus cappellanorum et familiarium dicte ecclesie... »

Fol. 211 v°. « Sequitur tenor cujusdam confessionis facte in capitulo Sancti Anatholii... per dominum Guillelmum Forqueti, tunc curatum ecclesie Sancti Anatholii » (20 décembre 1387).

Fol. 212. « Secuntur ea que debet facere et habere canonicus noster qui ibit ad Sanctum Stephanum [Bisuntinum], die Invencionis ejusdem sancti Stephani. »

Ibid. « Scolasticus ecclesie Sancti Anatholii quolibet anno facere debet ...Dominus prepositus dicte ecclesie quolibet anno facere debet... »

Fol. 212 v°. Serment que doit prêter le garde du trésor de Saint-Anatoile.

Ibid. Copie d'un acte par lequel le chapitre de Saint-Anatoile interdit à ses membres, ainsi qu'à tous ceux qui constituent le personnel de l'église, de se tenir dans ladite église, au cloître ou au cimetière, durant la célébration des heures canoniales au chœur, sans leur costume habituel (1380).

Fol. 213. « Petrus Aboneti, curatus ecclesie Sancti Anatholii, promisit et juramento firmavit, in sua receptione, facere et adimplere ea que secuntur. »

Fol. 213 v°. « Sequitur fondacio corialium ecclesie collegiate Beati Anatholii de Salinis. »

Fin du XIV^e^ siècle. Parchemin, excepté pour les fol. 125, 126, 129-133, qui sont en papier. 214 feuillets. 371 sur 290 millim.

Grandes lettres peintes en bleu et rouge, ou bien faites à la plume, en encre noire, et comportant des faces humaines et autres représentations, au trait. Demi-rel. basane.

730. Titres concernant le chapitre de Saint-Maurice de Salins.

Fol. 1. Constitution d'un cens annuel de 15 sous sur une vigne de Salins, au profit du chapitre de Saint-Michel de Salins (5 mars 1436; copie de l'époque).

Fol. 7. Lettre missive du duc Charles le Téméraire, écrite de son camp de Lausanne, pour obliger les agents des salines de Salins à verser au chapitre de Saint-Maurice en cette ville, comme rétribution d'une messe quotidienne en l'honneur dudit saint, le prix de la portion de muire affectée aux pauvres depuis longtemps (5 avril 1476).

Fol. 8. Compte des dépenses résultant d'un séquestre mis sur le prieuré de Château-sur-Salins, durant la résistance opposée par les religieux de ce monastère à l'annexion de leurs revenus au chapitre de Saint-Maurice (1477).

Fol. 10. Requête en cour de Rome, demandant pour le chapitre de Saint-Maurice l'autorisation de verser dans le trésor de Franche-Comté une somme que ce chapitre devait aux Passis de Florence, récemment condamnés pour crime de conspiration (1478).

Fol. 11. « Copie de la quittance de trois mille quatre cen ducatz dehuz au banquier de Passis pour les frais supportés à la poursuitte du prioré Nostre-Dame de Chateau sur Salins » (10 juillet 1478).

Fol. 13. Saisie, au profit du trésor de Franche-Comté, d'une somme de 3400 ducats d'or, due par le chapitre de Saint-Maurice à la maison de banque des Passis de Florence.

Fol. 21. Mandement du lieutenant au gouvernement de Franche-Comté, pour contraindre le chapitre de Saint-Maurice à faire ravitailler les places de Châtelbelin, Joux et Bracon par les villages dépendant du prieuré de Château-sur-Salins uni audit chapitre (2 février 1479; copie de l'époque).

Fol. 22. Requête du chapitre de Saint-Maurice pour avoir jouissance, en vertu des intentions du feu duc Charles, de la portion de muire jadis affectée aux pauvres et convertie par ce prince en une fondation de messe quotidienne (1481).

Fol. 23. Procuration passée par la communauté du prieuré de Gigny, dans ses querelles avec le chapitre de Saint-Maurice, au sujet

de droits réciproques sur le prieuré de Château (1483; copie de 1484).

Fol. 27. Protestation de droit dans une cause portée devant l'officialité de Besançon par le chapitre de Saint-Maurice (1490; copie de l'époque).

Fol. 29. Publication du testament de Guillemette Crespe, veuve Lochardet, de Salins, contenant des dons en faveur de l'église de Saint-Maurice (1509).

Fol. 41. Inventaire des pièces servant à établir le droit des chanoines de Saint-Maurice à élire leur prévôt ou chef de leur chapitre (vers 1510).

Fol. 45. Quittance donnée par le prévôt du chapitre de Saint-Maurice (30 novembre 1534; copie de l'époque).

Fol. 46. Acte de réception d'un greffier de la justice de vicomté de Salins, sur la présentation du chapitre de Saint-Maurice ayant droit de proposition en cette matière (23 novembre 1551).

Fol. 47. Mémoires réciproques ayant trait aux difficultés survenues entre le chapitre de Saint-Maurice et le collège clunisien de Saint-Jérôme de Dole, titulaire du prieuré de Gigny, au sujet de l'annexion du prieuré de Château-sur-Salins au chapitre de Saint-Maurice, ledit prieuré de Château ayant été auparavant une dépendance de celui de Gigny (1554).

Fol. 57. Amodiation par le chapitre de Saint-Maurice des revenus de la cure de Lesney, lui appartenant, moyennant 90 francs par an (25 février 1558).

Fol. 59. Traité entre le chapitre de Saint-Maurice et la familiarité de l'église de Souvans, au sujet des droits de patronage que ledit chapitre avait sur l'église de Souvans par suite de l'union à sa mense du prieuré de Château-sur-Salins (18 mars 1559).

Fol. 61. Marché passé par le chapitre de Saint-Maurice pour la fourniture de bois nécessaire à la cuite du sel que ce chapitre avait droit de prélever dans les salines de Salins (2 mai 1595).

Fol. 63. « S'ensuivent les fondations et recognoissances estans aux papiers et livre des délibérations de chapitre renduz par Mons^r Fèvre, le XXIX de novembre 1597. » — C'est la liste des fondations qui servaient à l'entretien du chapitre de Saint-Maurice.

Fol. 67. Obligation passée au profit du chapitre de Saint-Maurice par les fermiers de la « scriberie » du bailliage de Salins, au sujet des

muires auxquelles ce chapitre avait droit dans la saunerie (13 janvier 1609).

Fol. 69. Traité pour le payement des revenus du chapitre de Saint-Maurice sur les salines de Salins (2 octobre 1612).

Fol. 71. Traité du chapitre de Saint-Maurice avec un propriétaire de Myon, pour une fourniture de bois aux salines de Salins (1618).

Fol. 74. Procès-verbal d'une vente d'objets mobiliers dépendant d'une succession advenue au chapitre de Saint-Maurice (1630).

Fol. 76. État de ce qui n'avait pu être perçu dans les dîmes dues à Saizenay aux chapitres de Salins (1642).

Fol. 79. État de répartition d'une somme cotée par le clergé séculier et régulier de Salins, pour l'envoi de députés chargés de faire des remontrances au parlement de Dole (11 septembre 1650).

Fol. 80. Délibération du chapitre de Saint-Maurice de Salins, relative au prix de la portion de muire qui lui appartenait dans les revenus des salines de Salins (8 juillet 1652).

Fol. 82. Permission accordée aux communautés religieuses de Franche-Comté d'emprunter de l'argent jusqu'à concurrence des sommes pour lesquelles le gouvernement de la province les avait imposées dans l'intérêt de la défense du pays (10 décembre 1670).

Fol. 84. Reconnaissance de cens à Ivrey, appartenant jadis à François de Darbonnay et depuis à Nicolas de Malpas, acquéreur des droits seigneuriaux des Darbonnay (1672).

Fol. 86. Fondation d'une chapelle à l'église Saint-Maurice de Salins, moyennant le don d'une vigne à Grozon, par Pierre Michel, vicaire en ladite église (1675).

Fol. 94. Délibération du chapitre de Saint-Maurice, au sujet des droits respectifs du susdit chapitre, du curé et des fabriciens, quant à la perception des droits funéraires (1710).

XV^e^-XVIII^e^ siècle. Papier, à l'exception du fol. 46 qui est en parchemin. 95 feuillets. 315 sur 215 millim. Pièces groupées sous une chemise.

731. « Statuts du chapitre de l'insigne église collégiale, équestrale et princière de Lure. »

A la suite d'une introduction relatant les circonstances dans lesquelles ces nouveaux statuts ont été élaborés (pages 1-8), le texte proprement dit débute ainsi (page 9) : « S'ensuivent les statuts. Partie I.

Des personnes. Art. 1er. En toutes assemblées capitulaires, quelqu'en soit l'objet, l'abbé-prince aura la présidence... » — « Fait et arrêté au chapitre général de la St Deile, tenu le vingt six janvier mil sept cens quatre vingt huit. » Puis viennent les signatures autographes dont voici le relevé : « Benoist, abbé-prince »; « de Reinach »; « Grivardy de Castel-St »; « de Thurn l'aîné »; « de Laubespin »; « d'Andlau »; « de Thurn cadet ». « Par ordonnance : Michel, syndic, secrétaire. » — La 5e et dernière partie se termine par une formule conçue de même (page 95).

Fin du XVIIIe siècle. Expédition authentique. Papier. 95 pages. 302 sur 190 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de basane racinée.

752. Opuscules d'histoire ecclésiastique de l'abbé Jean-Baptiste Fleury, de Besançon.

Fol. 1. « Recueil des bénéfices ecclésiastiques du diocèse de Besançon. » — Il s'y trouve (fol. 13 v°, 24) des détails intéressants sur l'ancienne église de Sainte-Madeleine, tombée en ruine à partir de 1734, ainsi qu'un grossier dessin, lavé à l'encre de Chine, des quinze statues qui décoraient le portail de cette église disparue. « Il y auroit encore d'autres choses à dire », écrivait l'auteur, « sur le chapitre de la Magdeleine...; il y a même quelques années que j'avois ramassé plusieurs morceaux sur ce sujet..., mais les mauvais traitemens qui me furent faits, pour avoir travaillé à faire rétablir le bon ordre dans cette église, me portèrent à déchirer ce que j'avois écrit. »

Fol. 25. Fragments de mémoires destinés à réfuter les prétentions des chapitres envers les familiers de leurs églises, comme aussi à combattre certaines exigences fiscales envers les fidèles. Ces fragments sont intitulés : « Familiarité », « Saint-Paul », « Sur le bonnet carré », « Sur les enterrements », « Sur les enterrements des chapelains. »

Fol. 57. Minute de la « Lettre écrite de Besançon sur un terme de la basse latinité et sur une danse ecclésiastique qui s'y faisoit le jour de Pâques », imprimée dans le *Mercure de France*, septembre 1742, p. 1920 et suiv.

Fol. 74. « Collationum et potationum abrogatio et reformatio »; série d'extraits des statuts et des délibérations du chapitre métropolitain de Besançon, concernant les abus auxquels donnaient lieu les réfections prises par le clergé à la suite de certains offices.

Fol. 82. « Sur la fête des foux. Il ne paroît pas que la fête des foux eut été pratiquée à Besançon avant le XIII[e] siècle... »

Fol. 86. « Lettre au sujet d'une cérémonie ecclésiastique de l'église de Besançon » ; minute d'un opuscule imprimé dans le *Mercure de France*, juillet 1741, p. 1490 et suiv.

Fol. 92. « Instruction historique sur le dimanche des Rameaux », Semaine sainte, la Toussaint, la commémoration des défunts et Noël. — Dans ces opuscules, l'auteur a soigneusement noté, à propos desdites fêtes, les particularités liturgiques de l'église métropolitaine de Besançon et de celle de Sainte-Madeleine de la même ville.

Fol. 124. « La vie du B. Jean Bassand, citoyen de Besançon, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Paul en la mesme cité, et depuis réformateur de l'ordre des Coelestins en Italie. Il naquit à Besançon, cité alors impériale, en la Franche-Comté de Bourgongne, environ l'an 1365... » — Copie de la première moitié du XVIII[e] siècle, évidemment incomplète, car le récit de la vie du bienheureux s'y arrête à la circonstance de son envoi à Amiens, pour fonder en cette ville un couvent de Célestins.

Fol. 130. « Mémoire pour les semiprébendés de l'église collégiale et paroissiale de Sainte-Marie-Magdelaine de Besançon, contre les chanoines de la même église » ; factum de l'imprimé de 34 pages in-4°, suivi de 6 pages de pièces annexes (par l'abbé J.-B. Fleury).

Fol. 151. Projet de transaction entre les chanoines et les semi-prébendés de Sainte-Madeleine, à l'effet de rétablir un équilibre pacifique dans le fonctionnement du clergé de cette église.

Fol. 155. « De ecclesia Beatae Mariae Magdalenes » ; notice très sommaire de la première moitié du XVIII[e] siècle.

Fol. 156. « Extraits des registres capitulaires de l'église Sainte-Magdeleine de Besançon, touchant la justice qu'exerçoit le chapitre de cette église... » (de la main de J.-B. Fleury).

Fol. 158. Texte imprimé de l'inscription mise sur la première pierre de la nouvelle église Sainte-Madeleine, en 1746.

XVIII[e] siècle. Autographe, pour la plus grande partie. Papier. 158 feuillets. 250 sur 180 millim. Rel. carton, couvert de papier peigne.

733. Mémoire, en forme de lettre, adressé à l'archevêque de Besançon par l'abbé Belon le cadet, pour répondre aux accusations dont

ledit abbé avait été l'objet à l'occasion d'un panégyrique de Ste Marie-Madeleine qu'il avait prononcé en l'église des Cordeliers de Besançon, le 22 juillet 1746 (15 octobre 1756).

1756. Papier. 27 feuillets et le fol. 2 *bis*. 262 sur 200 millim. Cahier non relié.

734. « Diaria rerum gestarum in aula pontificia Romana, tum Avenione, tum in Urbe post reditum curiae ad illam..., ab anno circiter 1361 usque ad annum 1494... ; et illorum authores reputantur Laelius Petronius, Paulus de Magistris et Stephanus Infessura. »

Début (fol. 1) : « Vi manca il principio. Pontificalmente et dissegli : piglia tesauro quanto tu vuoi ; la campagna d'Anagni intonava a storono ; lo conte Romano di casa Orsina... » — Fin (fol. 260) : « Adi 26 del detto mese [aprile 1494], apparechio le bombarde grosse et piccoline con l'altre artigliarie per andare ad campo ad Ostia. »

Le texte de ce manuscrit a été publié sous le titre de « Stephani Infessurae, senatus populique Romani scribae, *Diarium urbis Romae* », dans le *Corpus historicum medii aevi* de G. Eccard, t. II (1723), col. 1863-2016.

XVIIe siècle. Écrit. d'un copiste italien. Papier. 261 feuillets. 260 sur 195 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2019. — 8, G. 19.)

735. « Diarium pontificatus Alexandri papae sexti, auctore Joanne Buccardo, ceremoniarum ejusdem pontificis clerico. »

Commence (fol. 1) : « Alexander sextus. Dominica prima Adventus [2 decembris 1492], circa horam vigesimam tertiam, per portam Viridarii intraverunt Urbem quatuor oratores... » — Finit (fol. 232) : « Die mercurii vigesima secunda [februarii 1503], reverendissimus dominus cardinalis Ursinus obiit in castro Sancti Angeli. Papa commisit socio meo quod haberet curam funeris defuncti. Ego nolui interesse ; nolui enim sapere plus quam opporteret. »

Ce texte appartient à la seconde classe des manuscrits du Journal de Burchard. (Voir *Johannis Burchardi... Diarium sive rerum urbanarum commentarii*, 1483-1506, *texte latin publié intégralement pour la première fois*... par L. Thuasne ; Paris, 1883-1885, 3 vol. in-8° ; t. III, p. LV et LVIII.) M. L. Thuasne n'a point connu le présent manuscrit.

Fol. 232. « Alexander papa sextus dilectis filiis priori et conventui monasterii Sancti Marci, ordinis Praedicatorum, in civitate Florentiae. »

— Fol. 233 v°. « Alexander papa sextus dilecto filio fratri Hieronymo Savonarolae de Ferraria, ordinis Praedicatorum. » — Fol. 235. « Responsio fratris Hieronymi Savonarolae ad Alexandrum papam sextum. » — Ces « deux brefs ...adressés par le pape, le premier au prieur et au couvent de Saint-Marc, le second à Savonarole et la réponse de celui-ci à Alexandre, se trouvent dans tous les manuscrits et les imprimés [du Journal de Burchard] à la fin de l'année 1502 » (*Johannis Burchardi... Diarium,* édit. L. Thuasne, t. II, p. 462, note 2). On trouvera dans l'édition Thuasne le texte de ces trois documents intercalé dans le récit de l'année 1498 (t. II, p. 462-473). Ce texte est plus complet que celui qui se trouve ici.

Au bas du fol. 1, une signature de possesseur est ainsi conçue : « Ex libris Pauli del Rotto, 1617. » C'est l'un des historiens de l'ordre et de l'île de Malte. — Le titre de notre copie a été tracé par Jean-Jacques Chifflet, qui avait fait sans doute à Rome l'acquisition de ce manuscrit.

Période moyenne du XVI^e^ siècle. Écrit. italienne. Papier. 1-245 feuillets. 260 sur 190 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2013. — 203, G. 19.)

756. « Ex Diario magistri Joannis Burchardi Argentinensis, sedis apostolicae protonotarii et capellae Alexandri VI papae clerici, ceremoniarum magistri. »

On a employé la langue française pour résumer dans ce texte un certain nombre des chapitres du Journal de Jean Burchard.

Début (fol. 2) : « Anno millesimo quadringentesimo nonagesimo secundo, undecima augusti, mane, Rodericus Borgia, nepos Calisti, vicecancellarius, creatus est papa vocatusque est Alexander VI... » — Fin (fol. 137 v°) : «...Privavit Arboricensem cameris in palatio et legatione Perusina, quam cardinali dedit Eugubino, noviter creando » (décembre 1505).

Sur le premier feuillet de garde est une note concernant le *Diarium,* signée de Labbey de Billy, dont le timbre (*Ex bibliotheca Billiana*) est apposé en regard du début du texte.

Premières années du XVII^e^ siècle. Papier. 137 feuillets. 353 sur 232 millim. Couvert. parchemin. — (Acquis en 1866.)

757. « Relatione di Roma riferita in Senato Veneto dal clarissimo

Navagero, ritornato ambasciatore da Paulo quarto, dopo le guerre con il Rè catholico. 1560. »

Début (fol. 1) : « Ho imperato, serenissime principe, nelle legationi, nelle quali in molti anni è praticato alla Serenita Vostra servirsi di me, che l'officio dell'ambasciadore è diviso in tre parti... » — Fin (fol. 63) : « ...non sara mai cosa si grande, che io non ardisca di fare ne si piccola, che io non accetti allegramente. »

Bernardo Navagero fut envoyé comme ambassadeur de Venise près le Saint-Siège, en 1555, lors de l'intronisation du pape Paul IV, et il occupa ce poste durant les hostilités de ce pontife contre la maison d'Autriche. Devenu veuf, il fut fait cardinal et eut, à partir de 1562 jusqu'à sa mort arrivée en 1565, l'administration de l'évêché de Vérone. Son neveu et coadjuteur, Agostino Valerio, a qualifié ainsi la *Relation sur Rome* dont nous avons une copie : « Admodum luculentus exstat commentarius, quem scripsit atque etiam recitavit in Senatu, rerum quae legationis suae tempore gestae essent : unde multa sumi possunt documenta ad comparandam prudentiam, ad administrandam rempublicam et ad gerendas cum laude legationes. » (*De cautione adhibenda in edendis libris, necnon Bernardi cardinalis Navgeri vita ;* Patavii, 1719, in-4°, p. 81.)

XVII^e^ siècle. Écrit. d'un copiste italien. Papier. 63 feuillets. 280 sur 200 millim. Rel. du XVII^e^ siècle en parchemin, avec fleurons en or au centre et aux quatre angles des plats. — (Boisot, n° 24. — 48, H. 19.)

738. « Historia electionis Innocentii X », etc.

Commence (fol. 1) : « Non mi domanda poco chi mi richiede come fate voi le notitie... » — Finit (fol. 42) : « ...o son degni d'essere taccinti per molti rispetti... »

Fol. 45. « Discorso sopra il conclave della sede vacante d'Innocentio decimo, nell'anno 1655. Niuna cosa è piu importante a gl'huomini dell'elettione del prencipe, ma molto piu importa alla cristianita l'elettione del sommo prencipe della monarchia ecclesiastica... » — «...quia quem futurum principem fortuna in occulto teneret (*Tacit. Annal.*, lib. II, 25). »

Fol. 63. « Il mercurio overo verita smascherata conclave di papa Allessandro VII. Che la creatione del papa sia opera veramente di Dio... » — « ...che la elettione del papa è dispoticamente di Dio. »

Milieu du XVII^e^ siècle. Écrit. de deux copistes italiens. Papier.

86 feuillets. 277 sur 200 millim. Couvert. parchemin; fragments d'un texte de l'Apocalypse, du IX^e^ siècle. — (Boisot, n° 1777 (*sic*). — 125, H. 19.)

739. Pièces de vers satiriques composées à Rome à l'occasion de la mort du pape Clément XIV et du conclave réuni pour lui donner un successeur (1774-1775).

La principale pièce du recueil est intitulée (fol. 143) : « Il conclave del 1774, dramma per musica, dà recitarsi nel Teatro delle Dame, nel carnevalle del 1775, dedicato alle medesime dame. » — On a ajouté au volume une pièce volante dont le titre est ainsi conçu : « Capitolo del P. Giulio Cordara, della Compagnia di Gesù, per la morte di un asino nel monastero di S. Paolo di Albano, morto di accidente appopletico » (4 feuillets).

Seconde moitié du XVII^e^ siècle. Écrit. italienne. Papier. 251 et 4 feuillets, tantôt à 2 col., tantôt à longues lignes. 193 sur 125 millim. Rel. carton, couvert de veau raciné.

740. « Discorso di M. Felice Gualterio à M. Cipriano Saracinelli sopra il buon conclavista et cardinal papabile », etc.

Commence (fol. 1) : « Se gli huomini fossero sempre più riservati che ordinariamente non sogliono essere nel dire le opinioni loro sopra l'altrui scritture... » — Finit (fol. 124) : « ...Dio le dia gratia che perseveri in quello, che da lui si aspetta. »

Fol. 125. « Sommario de' capitoli fatti dal sacro Collegio de' cardinali nella sede vacante di papa Clemente octavo, da osservarsi da chi sara papa. Primo. Che per l'avvenire i promovendi al cardinalato, non habbino d'haver bisogno del sussidio di scudi 200... » — « ...in caso che il papa morisse in termine di 20 giorni. »

Fol. 128. « Conclave nella morte di papa Clemente VIII, dove fu creato papa Leone XI, alli dui di aprile 1605. Era il cardinale Aldobrandino uscito di Roma... » — Cette dernière partie du volume est imprimée dans le recueil intitulé : *Conclavi de' Pontefici Romani* (de Gregorio Leti), 1668, in-12, p. 444-509.

Première moitié du XVII^e^ siècle. Écrit. de deux copistes italiens. Papier. 154 feuillets. 280 sur 200 millim. Rel. parchemin, avec fleurons dorés au centre et aux quatre angles de chacun des plats. — (Boisot, n° 13. — 124, H. 19.)

741. « Istoria de' conclavi » dopo la creazione del papa Paolo III fin 'all'elezione del papa Innocenzio X (1534-1644).

Fol. 1. « Tavola. »

Fol. 1. « Conclave nel quale fù creato papa il cardinal Farnese detto poi Paolo 3° papa Clemente VII visse nel papato circa undeci anni, e morì alli ventuno di settembre mille cinquecento trentaquattro, la cui morte lungamente aspettata con desiderio grandissimo della corte... »

Fol. 223. « Historia electionis Innocentii decimi. Multi diversique sunt casus et eventus sedis vacantis et conclavis, plures etiam reperiuntur qui eos litteris mandant... » — « ...Denique et papa, sacris relictis, domum se contulit, qui longevus et optimus speratur. » — Cette dernière notice est la seule de l'ouvrage qui soit en langue latine.

Sur le feuillet de table, l'abbé J.-B. Boisot a écrit le nom de famille de chacun des papes dont il est question dans l'ouvrage; il a de plus écrit les noms et surnoms des quatre successeurs d'Innocent X.

Période moyenne du XVII[e] siècle. Écrit. d'un copiste italien. Papier. I-237 feuillets. 267 sur 195 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (Boisot, n° 25. — 62, H. 19.)

742. « Concilium Basileense...; in hoc volumine manuscripto continentur ceremoniae habitae, constitutiones factae, decreta promulgata in diversis sessionibus, usque ad electionem factam et notificatam Felicis V, antipapae, a die 7[a] dec. 1431 usque ad diem 16 nov. 1439. »

Commence (fol. 2) : « Sequitur modus observandus in sessionibus conciliorum generalium... »

Le contenu de ce volume paraît conforme au texte publié par Labbe (*Concilia*, t. XII, p. 459-638).

Au bas du fol. 2, un ex-libris du XV[e] siècle est ainsi formulé : « Est Petri Moreau, s. p. d. [sacrae paginae doctoris]. »

Une note, écrite sur le premier feuillet de garde du volume, dit que ce manuscrit, trouvé lors de la Révolution, chez les Capucins de Salins, fut attribué aux Archives du Jura, puis offert, en vertu de délibération du Conseil général de ce département, à l'évêque constitutionnel Moïse.

Première moitié du XV[e] siècle. Parchemin. 96 feuillets. 345 sur 250 millim. Rel. carton, couvert de veau, de la fin du XVII[e] siècle, avec un cartouche imprimé en argent sur chaque plat et renfermant les inscriptions suivantes : CONCILIUM BASILEENSE MANUSCRIPTU[M]. — AD USUM CAPUCINORUM SALINENSIUM.

745. Lettere scritte dal concilio di Trento al cardinale Borromeo da Carlo Visconti, vescovo di Ventimiglia : libro secondo e libro terzo; con alcuni documenti spettanti al sudetto concilio.

Fol. 1 (premier titre). « M. D. LXII. Libro secondo delle lettere di mons. rev^mo Visconti, vescovo di XX^ti Miglia, al s^r car^l Borromeo. In Trento. — Magnifico M. Gio. Batta di Par, luogo tenente del S^r M^o di poste generale in corte di S. M^tà Ces^a. » — Fol. 2. « Di XII ottobre [1562]. Ill^mo et r^mo sign., mio padrone oss. Scrissi alli XXVII d'agosto à V. S. ill. che il vescovo d'Oviedo, spagnuolo, era partito... »

Fol. 125 (second titre). « Libro terzo delle lettere scritte al s^r car^le Borromeo. In Trento. M D LXIII, di XXV marzo. » — Fol. 126. « Ill^mo et r^mo S. et padron mio. L'arcivesc^o di Granata per quanto ho inteso hà scritto al conte di Luna... »

Fol. 245. « Instruzione per mons. Visconti quando ando al concilio. Andando voi per ordine nostro à parlar al s^r duca d'Urbino... »

Fol. 249. « Informatione portata da mons. Visconti alli r^mi legati del 1563. Ill^re et molto rever. sig^re. Delle cose ch'in concilio si trattano pertinenti a dogmi ò riforme... »

Fol. 259. « Risposta del Re christ^mo circa le cose del concilio. L'abbati di Manna, consigliere et elemosinario ordinario del Re, essendo di presente espedito da Sua Maesta a N^ro S^re... »

Fol. 266. « Conditiones a Protestantibus exhibitae Augustanae circa concilium. Sacrae Caesareae Majestatis D. N. clementis. resolutionem factam super scripto deliberatorio de articulo Religionis... »

Fol. 272. « Forma communis verborum quibus uti habeant infrascripti nuncii apostolici, videlicet in publicatione concilii... »

Fol. 280 v°. « Catalogus et condicio eorum principum ad quos accessurus est dominus nuncius juxta locorum per quae transiturus est, non dignitatis condicionem, ut sciat quomodo melius in commissione sua exequenda se habeat. »

Fol. 286. « Instruttione... della vostra legatione di Polonia : consistera in tre cose. La prima in far' capace quel ser^mo Rè, che N^ro S^re l'ama con paterna carita... »

Fol. 296. « Instructio pro ill^mo cardinali Trivultio ad Henricum, regem Gallorum. In Dei nomine. Amen. Dilecte fili, cum ad carissimum in Christo filium nostrum Henricum, Francorum regem christianissimum, Deo adjuvante, perveneris... »

Fol. 299. « Instructio pro ill^mo cardinali de Pisis ad imperatorem

et regem Philippum. Quamvis anteaquam pontificatum mitemus... »

Fol. 309 v°. « Instructiones pro ill^mo et r^mo cardinali Carafa ad Philippum, Hispaniarum regem. Priusquam ad summi apostolatus apicem, Dei favente clementia, adsumpti essemus... »

Fol. 320. « Depositio regis Henrici, filii imperatoris Henrici, et absolutio omnium qui sibi praestiterant juramentum. Beate Petre, apostolorum princeps, inclina, quaesumus, pias aures nobis... »

Fol. 326. « Quae coram sanctissimo domino nostro oratores christianissimi regis Franciae proposuerunt paucis haec sunt. Fol. 41. Petunt quod Sanctitas Sua de illis qui adversus Julianum atque Laurentium Medices conspiraverunt, justitiam faciat... »

Au sujet du rôle que remplit au concile de Trente l'évêque de Vintimille, auteur du présent recueil, Paolo Sarpi s'est exprimé en ces termes : « Entre les prélats que j'ai dit que Pie [IV] envoya en dernier lieu de Rome au concile, il y avoit un Charles Visconti, évêque de Vintimille... Outre les légats qui étoient à Trente, le Pape voulut l'avoir pour son ministre secret au concile, à la fin duquel il le fit cardinal, comme il le lui avoit promis en partant... Il le chargea de rendre au cardinal Borromée un compte très détaillé de tout ce qui arriveroit : ce qu'il exécuta exactement, comme on le voit par un recueil de lettres écrites avec beaucoup d'esprit et de jugement, dont j'ai tiré la plupart des choses que je dirai dans la suite. » (*Hist. du Concile de Trente,* trad. franç. de Le Courayer, t. II, p. 223-224.)

Période finale du XVI^e siècle. Écrit. italienne de divers copistes. Papier. 342 feuillets. 292 sur 200 millim. Rel. du XVII^e siècle, en carton, couvert de basane. — (Boisot, n° 2002. — 27, D. 19.)

744. « Abbrégé de l'histoire du concile de Trente et de ce qui est arrivé de plus mémorable en Europe dès le commencement du siècle, 1500, jusques à l'an 1563, tiré du R. P. Palavicin, de la Comp. de Jésus. »

Fol. 2. « Avis au lecteur. J'ay creu, amy lecteur, que je devois vous avertir, devant que vous preniés la peine et me fassiés l'honneur de lire ce petit receuil, de n'y chercher les mots triés... »

Fol. 3. « Abbrégé [etc., *ut supra*]. Au commencement du 15^e siècle (*sic*), l'estat du christianisme estoit tel : Jule 2, frère de Sixte 4, estoit pape, qui ût grand soing d'acquérir à l'Eglise les Etats qu'elle avoit perdeüe... »

Fol. 223 v°. « ...à quoy tous les sénateurs consentirent, et le vice-chancelier rendit la réponce au nonce, le louant bien amplement. — A Dieu sera la loüange par dessus tous et la récompense de luy seul. Ainsi soit-il. »

Au fol. 1 v°, on lit : « Ad usum F. Alberti Almandet, conventus Bisuntini ordinis ff. Praedicatorum. 1661. »

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 223 feuillets. 167 sur 125 millim. Couvert. parchemin.

745. « Abrégé de l'histoire du concile de Trente... »

Même écriture et même texte que dans le volume précédent, sauf que l' « Avis au lecteur » n'existe pas dans ce second exemplaire.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 1-171 feuillets. 167 sur 125 millim. Couvert. parchemin.

746. « Mémoires, pièces et lettres concernant la publication du concile de Trente [en Franche-Comté, 1565-1573], tirés des archives de Bruxelles. »

Fol. 1. « Le Roy ayant sur diverses et réïtérées instances de sa part... »

Fol. 47. Requête de l'archevêque François-Joseph de Grammont au Parlement, à l'effet d'obtenir la copie authentique des actes concernant la publication et la réception dans son diocèse des décrets du concile de Trente; arrêt favorable rendu à la date du 2 août 1702.

Les pièces transcrites dans ce recueil, plus haut et plus bas que cette requête, sont comprises entre le 17 janvier 1565 et le 12 janvier 1573. Leur codification date de 1702.

Début du XVIII[e] siècle. Écrit. de copiste. Papier. 1-74 feuillets. 260 sur 195 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane racinée.

747. « Recueil de pièces concernant la réception du concile de Trente en Franche-Comté, tirées des archives du gouvernement des Pays-Bas autrichiens », avec une analyse de ces documents par le Bénédictin D. Anselme Berthod.

Fol. 1. « Recueil de pièces concernant la réception du concile de Trente en Franche-Comté, tirées des archives du gouvernement des Pays-Bas autrichiens; la plupart sont signées et servent à remplir ce

qui manque à cet égard aux archives du Parlement par la perte du premier volume des actes importans et de trois sacs sur la publication dudit concile, mentionnés dans l'Inventaire du cabinet de la cour, fait en 1606; déposées aux archives en 1775. » — Fol. 3. « Lettre du cardinal de Granvelle à Madame [la duchesse de Parme] sur la jurisdiction de l'archevêque de Besançon; de Salins, le 22 juillet 1564. » — Fol. 106. « Copie » d'une lettre de la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, au cardinal de Granvelle, archevêque de Malines, relativement à la réception dans ce dernier diocèse des décrets du concile de Trente; Bruxelles, 11 juillet 1565.

Fol. 110. « Pièces concernant le concile de Trente, relatives à la France et aux Pays-Bas, tirées du même dépôt que les précédentes, servant d'explication. » — Fol. 112. « Die 21 martii, lecta Spirae, in concilio scribarum principum et statuum imperii. Dilectis filiis... Paulus papa tertius... Datum Romae apud Sanctum Petrum, sub annulo piscatoris, die 26 februarii 1544, pontificatus nostri anno decimo. » — Fol. 164 v°. « Modus et forma ac conditiones erigendi seminarii... »

Fol. 182. « Pièces concernans les différends survenus entre le Parlement, l'archevêque et les gouverneurs de Besançon, en exécution du concile de Trente, sur l'abus des censures et autres objets relatifs à la jurisdiction ecclésiastique. » — Fol. 184. « Sur remonstrance faicte à la Cour souveraine de parlement à Dole, de la part de messire Henry Camu..., procureur général de S. M., que pour les décretz du sainct concille général de Trente, a esté interdy et deffendu d'user du glayve d'excommunication pour coutumaces en exécution de sentences ecclésiastiques, à quantefois exécution pourroit estre faicte réallement ou personnellement... » (arrêt du 12 janvier 1572, vieux style). — Fol. 278. « Sur advertissement donné à la court souverenne du parlement à Dole, que le revérendissime archevesque et chappitre de l'église métropolitaine de Besançon entendoit fere instance devers Sa Saincteté pour la révocation de certain édict de S. M... »

Fol. 288. « Dissertation sur l'origine de l'autorité concurrente des évêques et des comtes dans les cités des Gaules et l'époque où les prélats du royaume de Bourgogne ont obtenus (*sic*) le titre et les droits de prince de l'Empire : elle fut présentée à l'Académie en 1775; elle eut l'accessit en concurrence avec un autre où il y avoit plus de travail, mais moins d'ordre et moins de style. » — Le procès-verbal de la

séance publique tenue par l'Académie de Besançon, le 24 août 1775, dit que « on n'a point nommé l'auteur de l'accessit, qui a désiré de n'être point connu ». (*Délibération de l'Académie,* manuscrit à la Bibliothèque de Besançon, t. III, fol. 114 v°.)

Fol. 373. « Copie des articles envoiées (*sic*) par le Roy pour la publication du concile de Trente... A Nimegh, le deuxième de novembre mil cinq cens septante et deux. Ainsi signé : par Sa Majesté, Bave. »

Fol. 381. Lettre de la gouvernante des Pays-Bas au cardinal de Granvelle, quant à la réception des décrets du concile de Trente dans le diocèse de Malines (11 juillet 1565).

Fol. 384. Procès-verbal de la recherche faite dans les registres du parlement de Franche-Comté à la requête du chapitre de l'église de Dole, des délibérations concernant la réception des décrets du concile de Trente dans la province (19 septembre 1739).

Fol. 396. Analyse des pièces transcrites dans les 278 premiers feuillets du recueil (fascicule du format in-4°, de 41 feuillets, écriture du Bénédictin D. Anselme Berthod).

Vers 1775. Écrit. de copiste. Papier. 395-41 feuillets. 350 sur 225 millim. Demi-rel. parchemin.

743. Copies de pièces concernant l'histoire domaniale des chartreuses de Vaucluse et de Bonlieu, et des abbayes de Rosières, Balerne, Saint-Claude, Lons-le-Saunier, Goailles, etc.

Fol. 1. Charte relatant les donations faites à la chartreuse de Vaucluse par les seigneurs de Cuiseaux qui en étaient les fondateurs (vers 1200; copie de 1435).

Fol. 2. Confirmation du droit de pâturage concédé à la chartreuse de Vaucluse par le seigneur de Dramelay (1269; copie).

Fol. 3. Accord entre le prieur de la chartreuse de Vaucluse et le curé de Cernon, au sujet de leurs droits respectifs sur cette dernière localité (1296; copie).

Fol. 6. Accord entre le prieur de la chartreuse de Vaucluse et le seigneur de Virechâtel (1300; copie de 1757).

Fol. 11. Accord entre l'abbaye de Saint-Claude et le prieur de la chartreuse de Vaucluse, au sujet du moulin de Géneria (1309; copie).

Fol. 12. Accord entre la chartreuse de Vaucluse et le seigneur de Thoyria, au sujet de leurs droits respectifs à Virechâtel (1343; copie).

Fol. 16. Mandement du collecteur apostolique pour perception de

la taxe incombant à la chartreuse de Vaucluse, en raison du cellier que ce monastère possédait à Cuiseaux (1356; copie).

Fol. 17. Ratification de la donation d'une vigne à la chartreuse de Vaucluse (1364; copie ancienne).

Fol. 18. Lettre de non-préjudice de Tristan de Chalon, au sujet de l'aide bénévole que lui prêtait le prieur de la chartreuse de Vaucluse pour la garde de son château de Boutavant (1364; copie ancienne).

Fol. 19. Échange de terrains entre l'abbaye de Saint-Oyan de Joux et la chartreuse de Vaucluse (1530; copie).

Fol. 25. Charte de création d'un abergement à Boujailles par la chartreuse de Bonlieu et le seigneur de Crilla (1274; copie).

Fol. 31. Transaction entre l'abbaye de Saint-Claude et la chartreuse de Bonlieu, au sujet de leurs intérêts respectifs à la Chaux-du-Dombief (1302; copie).

Fol. 35. Association entre Jean de Chalon-Arlay et la chartreuse de Bonlieu, au sujet de leurs droits sur la Chaux-du-Dombief et environs (1304; copie de 1629).

Fol. 41. « Ratification des droits, biens et privilèges donnés [à l'abbaye de Rosières] par les seigneurs de Vadans, faite par messire Charles de Poictier » (1364; copie de 1712).

Fol. 43. Reconnaissance de terrains acensés à Mont d'Héry, de l'abbaye de Rosières (1450; copie).

Fol. 47. Reconnaissance envers l'abbaye de Rosières de terres relevant d'elle et sises à Pont d'Héry (1480; copie).

Fol. 49. Acte concernant le domaine de la Tournelle dépendant de l'abbaye de Rosières (1512; copie de 1712).

Fol. 59. Sentence de la justice de Bracon, déclarant non imposables les fermiers de l'abbaye de Rosières à Ivory (1452; copie).

Fol. 51. Prétentions de l'abbé de Rosières à l'exemption pour ses fermiers d'Ivory de tout impôt délibéré par la commune dudit lieu (1544; copie).

Fol. 63. Contestation entre l'abbé de Rosières et le chanoine de Saint-Anatoile de Salins ayant la cure d'Ivory, au sujet de leurs droits réciproques en cette dernière localité (1555; copie).

Fol. 66. Sentence de l'officialité de Besançon condamnant les habitants d'Ivory à payer la redevance dite *des bons deniers* au curé dudit lieu qui était un chanoine de Saint-Anatoile de Salins (1557; copie).

Fol. 72. Accord entre l'abbaye de Balerne et la maison de Chalon,

au sujet du bourg de Châtelneuf, fondé par eux à frais communs (1323 ; copie).

Fol. 81. Échange, sous l'autorité de l'infirmier de Saint-Oyan de Joux, de terres relevant du bénéfice de ce religieux (1346 ; copie de 1723).

Fol. 85. Échange de terrains relevant du domaine seigneurial de l'abbaye de Saint-Claude (1405 ; copie).

Fol. 87. Acensement par l'infirmier de l'abbaye de Saint-Claude du domaine de Noirecombe qui dépendait de son office (1424 ; copie).

Fol. 90. Échange de terres sises à Saint-Claude et relevant de l'aumônerie du monastère de Saint-Oyan de Joux (1463 ; copie).

Fol. 92. Remise des droits de haute justice sur les hommes du sacristain de Gigny, à Chambéria, faite par Hugues de Chalon, en retour des bons services à lui rendus par Humbert de Binans (1484 ; copie).

Fol. 94. Consultations de droit au sujet de la contestation entre Louis de Chissey, religieux de Baume, et l'abbé de la Charité, quant à la possession du prieuré de Romain-Motier.

Fol. 106. Indult apostolique permettant à Nicolas d'Agay, chanoine d'Arbois, de s'absenter pour deux années (1663 ; copie de l'époque).

Fol. 108. Marché pour la construction d'une voûte sur le ruisseau qui traverse l'abbaye de Lons-le-Saunier (1760).

Fol. 112. Plan du domaine de l'ancienne abbaye de Goailles (1802).

XV^e^-XIX^e^ siècle. Papier. 112 feuillets. 310 sur 230 millim. Pièces groupées sous une chemise.

749. Notes extraites des archives des abbayes et chartreuses du Jura (Saint-Claude, Balerne, Baume-les-Moines, Bonlieu et Vaucluse), par J.-B. Béchet.

Le premier extrait consiste en un arrangement conclu, vers la fin du XII^e^ siècle, entre l'abbé et les moines de Saint-Claude. Le dernier est le résumé d'une charte de Balerne, de 1196. A la fin (fol. 93), est une table alphabétique des noms de personnes et d'établissements qui se trouvent dans les extraits.

Premier quart du XIX^e^ siècle. Papier. 98 feuillets, plus le fol 1 *bis*. 230 sur 170 millim. Cartonnage, avec dos de parchemin. — (Acquis de M^me^ Émile Delacroix, petite-fille de l'auteur.)

750-757. « Histoire abrégée de l'ordre de Saint-Benoît, depuis son

établissement dans le sixième siècle jusqu'à nos jours, par dom Benoit Thiébault, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne. » — Huit volumes.

« Tome I, qui comprent (*sic*) ce qui est arrivé dans l'ordre depuis 520 jusqu'en 901. » — Début (page 1) : « Presque tous les historiens placent la naissance de S. Benoît environ l'an 480... » — Fin (page 683) : « ...Dodilon, évêque de Cambraye et d'Arras, ne tarda pas à suivre S. Benoît; avant que d'être sacré évêque en 887, il avoit été moine et prévôt de Saint-Vast d'Arras. » — Page 684. « Table alphabétique des monastères, des fondateurs, des saints, des papes, des évêques et des sçavans dont il est parlé dans ce volume. » — Page 757. Note sur l'abbaye de Baume-les-Nonnes, dont on reconstruisait alors somptueusement l'église. Au verso de cette note, un ex-libris est ainsi conçu : « Ce manuscrit appartient à dom Benoît Thiébaud, religieux bénédictin de l'abaye de Besançon. » — En tête est la minute d'une épître dédicatoire de l'ouvrage : « A Son Eminence Mgr le cardinal Giustiniani, évêque de Vérone. » — Une autre copie de ce premier volume se trouve à la Bibliothèque de Saint-Dié (*Catalogue général des manuscrits*, in-4°, t. III, p. 496, n° 45).

« Tome II, qui comprend ce qui est arrivé dans l'ordre depuis l'an 901 jusqu'en 1126. » — Début (page 1) : « On nous fait une peinture affreuse du dixième siècle... » — Fin (page 754) : « ...Bernard, après sa profession en l'abbaye de N.-D. d'Aleth, avoit été élu évêque de Bayonne, et en 1118 transféré de cet évêché à l'archevêché d'Auch; il s'étoit fait estimer par sa science et la pureté de ses mœurs. » — Page 755. « Table du deuxième tome. »

« Tome III, qui comprend ce qui est arrivé dans l'ordre depuis l'an 1126 jusqu'en 1322. » — Début (page 1) : « C'est à S. Otton, évêque de Bamberg, ce grand bienfaiteur de l'ordre, que l'abbaye d'Arnoldestin est redevable de sa fondation... » — Fin (page 646) : « ...Outre cet ouvrage, il [Jacques de Thermes] a composé un traité contre les faux prophètes et a fait un recueil de questions théologiques; sa mort arriva cette année [1321] dans son abbaye. » — Page 647. « Table » alphabétique.

« Tome IV, qui comprend ce qui est arrivé dans l'ordre depuis l'an 1322 jusqu'en 1601. » — Début (page 1) : « On vivoit de la manière la plus édifiante dans la congrégation de Montolivet... » — Fin (page 473) : « ...Eugène Martinez..., qui avoit prononcé ses

vœux en l'abbaye de Huerta en Espagne, s'est fait connoître par un traité de la nature des dieux, les vies de sainte Agnès, vierge et martyre, et de sainte Catherine, en vers héroïques, et d'autres ouvrages. » Page 474. « Table » alphabétique. — En tête du volume est un titre modifié, que l'auteur avait préparé en vue d'une publication de son ouvrage : « Introduction à l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît, où l'on trouve la fondation des monastères de l'un et de l'autre sexe qui le composent... »

« Tome V, qui comprend ce qui est arrivé dans l'ordre depuis 1601 jusqu'en 1760. » — Début (page 1) : « Nous voici enfin arrivés à un siècle qu'on peut regarder comme un des plus florissans de l'ordre... » — Fin (page 509 *bis*) : « ...Le nombre des écrivains de l'ordre qui vivent actuellement est beaucoup plus considérable : il y en a en France, dans l'Allemagne, dans l'Italie et l'Espagne. » — Page 508. « Table » alphabétique. — Ce dernier volume fournit quelques notices, courtes et précises, sur l'état des principaux monastères des Bénédictins en Franche-Comté, à l'époque où écrivait l'auteur.

La Bibliothèque possède en outre une seconde copie des tomes II, III et V de l'ouvrage.

D'après deux exemplaires annotés de la *Matricula religiosorum... congregationis SS. Vitonis et Hydulphi* (Nancy, 1727, in-4°, p. 59. *Catalogue... de la Bibliothèque... de Besançon, Histoire*, n° 1562), D. Benoît Thiébault, de Besançon, devint religieux profès le 11 juillet 1713, et, après avoir été prieur, visiteur et définiteur dans la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, mourut en l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, le 10 février 1766. Sur ce religieux, voy. *Bibl. lorraine* de D. Calmet, col. 926.

XVIII[e] siècle. Écrit. d'un copiste, avec retouches de l'auteur et intercalations de nombreuses additions sur feuilles volantes. Papier. 757, 808, 699, 534, 561, 723, 581 et 867 pages. 240 sur 185 millim. Rel. carton, couvert de papier marbré.

753-761. « Bibliothèque universelle, critique et chronologique de tous les auteurs des ordres et congrégations dans lesquels on observe la règle de S. Benoît, avec l'histoire de leur vie, le catalogue, la chronologie et les différentes éditions de leurs ouvrages, la notice des papes, cardinaux et évêques bénédictins, et à la fin l'état présent de l'ordre, où l'on trouve l'histoire abrégée de toutes les congrégations et monas-

tères de l'un et de l'autre sexe qui le composent, par le R. P. dom B. Thiébault, bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne. » — Quatre volumes.

Tome I, depuis la fondation de l'Ordre jusqu'en 1100. — Notices groupées par siècle et concernant les écrivains de toutes les branches de la filiation bénédictine, y compris ceux de l'Ordre de Cîteaux : chaque série est complétée par un article sur les écrivains anonymes de la même période séculaire, puis par l'énumération des papes, cardinaux et évêques tirés de l'Ordre durant cette période. La première des notices concerne « saint Benoît, patriarche des moines d'Occident ». Vient ensuite (page 17) la notice de « Sébastien, moine du Mont-Cassin ». Le volume se termine par un article sur les « Auteurs anonymes de l'onzième siècle » (page 493), suivi de l'énumération des papes, cardinaux et évêques tirés de l'Ordre durant la même période (page 500). Vient enfin, sur deux colonnes, une « Table des auteurs dont il est parlé dans ce volume » (page 517).

« Tome II, depuis l'an 1101 jusqu'en 1600. » — Page 1. « Douzième siècle. Amat, archevêque de Bourdeaux. » — Page 278. XIII[e] siècle. « 1201. Alain, chimiste de Tovoksburi. » — Page 366. « Auteurs du XIV[e] siècle. 1301. Conrade (*sic*), de l'ordre de Cîteaux. » — Page 438. « Auteurs du quinzième siècle. Nicolas, de l'ordre de Cîteaux. » — Page 586. « Auteurs du seizième siècle. 1502. André, abbé de Saint-Michel de Bamberg. » — Page 778. « Table alphabétique des auteurs compris dans ce volume. »

Tome III, depuis l'an 1601 jusqu'en 1754. — Page 1. « Dix-septième siècle. 1601. Perales, de l'ordre de Cîteaux. » — Page 530. « Auteurs du dix-huitième siècle. 1701. Alliot, de la congrégation de Saint-Vanne. » — Page 955. « Table des auteurs contenus dans ce volume », table qui se termine par une formule donnant la date de l'achèvement du troisième volume de l'ouvrage : « Ad majorem Dei gloriam. 12 janv. 1754. » — Un certain nombre de notices de ce volume concernent des religieux originaires de la Franche-Comté, la plupart ayant appartenu aux monastères de la congrégation de Saint-Vanne qui existaient dans cette province. Voici la liste des notices de cette catégorie locale : Chifflet (Paul-Ferdinand), originaire de Besançon, Bernardin aux Pays-Bas, dans le milieu de XVII[e] siècle (page 209); D. Simplicien Gody, d'Ornans, 1618-1662 (page 255); D. François Coquelin, de Salins, 1623-1672 (page 321); D. Benoît Alviset, de Besançon, 1628-1673

(page 326); D. Jean-Claude Petitot, Franc-Comtois, 1619-1690 (page 428); D. Benoît Dard, d'Amance, 1658-1707 (page 586); D. Hilarion Monnier, Franc-Comtois, 1664-1707 (page 616); D. Albert Chassignet, de Besançon, 1671-1714 (page 679); D. Casimir Freschot, de Morteau, 1663-1720 (page 723); D. Vincent Duchesne, de Besançon, 1678-1724 (page 749); Fauste Labbé, de Vesoul, 1673-1727 (page 780); D. Hilaire Coulon, de Besançon, 1678-1741 (page 849); D. Maur Michelet, de Dole, 1693-1741 (page 850); D. Mathieu Duchesne, de Besançon, 1683-1752 (page 896); D. Prosper Lévesque, de Besançon, 1729-1781 (page 934); D. Basile Payen, de Cendrecourt, 1697-1756 (page 938).

Le tome IV est absent; il renfermait la première partie de l' « Etat présent de l'ordre », c'est-à-dire l' « histoire abrégée » des monastères de religieux bénédictins.

Tome V, renfermant la seconde partie de l' « Etat présent de l'ordre », c'est-à-dire l' « histoire abrégée » des monastères de religieuses bénédictines, ainsi que celle des couvents d'hommes et de femmes des congrégations indépendantes qui dérivent de la famille bénédictine. — Page 1. « Chapitre I. Des monastères de filles » : Bénédictines proprement dites, en Italie, Sicile, Allemagne, Flandre, France et Lorraine, Espagne et Portugal. — Page 158. « Chapitre II. De la congrégation des Bénédictines de N.-D. de la Paix en Flandres. » — Page 161. « Chapitre III. De la congrégation des Bénédictines de N.-D. du Calvaire. » — Page 167. « Chapitre IV. De la congrégation des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du T. S. Sacrement. » — Page 172. « Chapitre V. De l'ordre des Camaldules. » — Page 177. « Chapitre VI. De la congrégation de Saint-Michel de Muran. » — Page 189. « Chapitre VII. De la congrégation de S. Romuald de Montcouronne. » — Page 194. « Chapitre VIII. De la congrégation de Turin. » — *Ibid.* « Chapitre IX. De la congrégation de N.-D. de Consolation en France. » — Page 197. « Chapitre X. De la congrégation de Valombreuse. » — Page 206. « Chapitre XI. De l'ordre de Citeaux », et de ses congrégations réformées : Trappistes, Feuillants, etc. — Page 498. « Chapitre XII. De trois congrégations de filles de l'ordre de Citeaux. » — Page 501. « Chapitre XIII. De l'ordre de Fontvrault (*sic*). » — Page 521. « Chapitre XIV. De la congrégation de Montvierge. » — Page 526. « Chapitre XV. De la congrégation des Guillelmites. » — Page 529. « Chapitre XVI. De l'ordre des Humiliés. » — Page 531.

« Chapitre XVII. De l'ordre du Val-des-Choux. » — Page 235. « Chapitre XVIII. De la congrégation des Silvestrins. » — Page 538. « Chapitre XIX. De la congrégation des Célestins. » — Page 557. « Chapitre XX. De la congrégation de Montolivet. » — Page 594. « Chapitre XXI. Des ordres militaires qui combattent sous la règle de S. Benoît » (chevaleries d'Avis, de Calatrava, d'Alcantara, du Christ, de S. Étienne en Toscane, des SS. Maurice et Lazare). — Page 604. « Chronologie des maisons de l'ordre de S. Benoit : celles qui existent encore sont marquées par une étoile » ; simple nomenclature écrite sur deux colonnes. — Page 706. « Monastères... que l'ordre a possédés autrefois » ; cette nomenclature, écrite sur deux colonnes, est subdivisée en six groupes nationaux, dans lesquels les indications se succèdent selon l'ordre alphabétique. Quelques-uns des anciens monastères bénédictins sécularisés y ont des notices, entre autres celui de Saint-Claude, transformé en chapitre de cathédrale depuis 1741 (page 775). — Page 789. « Table alphabétique des monastères dont il est parlé dans le second volume », également écrit sur deux colonnes. — Page 828. « Total des monastères dont il est parlé dans le second volume, 1930 ; dans le premier, 807 ; les deux ensemble, 2807. » — La plupart des notices qui composent ce volume disent quelques mots de la décoration de l'église de chaque monastère au temps où l'auteur écrivait. Exemple : *Besançon-Battant.* « L'église neuve est une rotonde belle, bien conçue, riante et éclairée, dont on découvre le dome de loing. On y voit trois autels de marbre, dont le principal est à la romaine et isolé. Au milieu, il y a une crosse de sculture dorée qui soutient le saint ciboire. Tous les grillages sont parfaitement bien travaillés... » (Page 438.)

XVIII[e] siècle. Écrit. de plusieurs copistes, avec retouches de l'auteur et intercalations de nombreuses additions sur feuilles volantes. Papier. 534, 799, 977 et 828 pages. 350 sur 225 millim. Cartonnage, couvert de papier marbré.

762. « Mémoires abrégés pour servir à la connoissance de l'ordre de Saint-Benoist, et principallement de son état présent. Tome I, qui comprend les mémoires sur toutes les différentes congrégations de l'ordre bénédictin et les monastères dont ces mêmes congrégations sont composées » ; par dom B. Thiébault.

Page V. « Préface. L'ordre de Saint-Benoist étant si célèbre, si étendu, si multiplié... » — Page XIII. « Table des chapitres contenus

dans ce volume. » — Page 1. « Etat où se trouve l'ordre de Saint-Benoist en 1734. Chapitre premier, où l'on traite de la fondation de l'ordre de Saint-Benoist et où l'on donne une idée de sa multiplication. S. Benoist, patriarche des moines d'Occident, vint au monde au V[e] siècle... » — Page 530. « Mémoires sur les congrégations dans lesquelles on observe la règle de S. Benoist, et sur les monastères dont sont composées ces congrégations. Tome I. » C'est une table, avec renvoi aux pages.

Ce volume peut tenir lieu du tome quatrième de l'ouvrage précédent.

XVIII[e] siècle. Écrit. de copiste, avec retouches de l'auteur. Papier. XVI-559 pages, moins la page 404 et plus les pages 256-259 *bis*. 226 sur 165 millim. Rel. carton, couvert de basane.

765. Statistique se rapportant à l'Ordre de Saint-Benoît, par dom B. Thiébault.

Page 1. « Chronologie des maisons de l'ordre de Saint-Benoît. Celles qui subsistent sont marquées par une étoile. » La dernière mentionnée est de l'année 1747. — Cette Chronologie est divisée en quatre colonnes, ainsi intitulées : « Ans de la fondation. Noms des abbayes. Diocèses. Congrégations ou ordres. »

Pages 130-213. « ...Monastères dont l'ordre est actuellement composé : la première colonne contient le nom de chaque maison; la seconde, le diocèse dans lequel elle se trouve; la troisième, sa qualité [abbaye, collège, etc.]; la quatrième, l'année de sa fondation. » Les maisons sont groupées par congrégations.

Pages 1-161. « Archeveschés et éveschés de toute l'Eglise, par ordre alphabétique, avec les abbayes, prieurés et monastères d'hommes et de filles de l'ordre de Saint-Benoît et des congrégations dans lesquelles on observe la règle, qui se trouvent dans leurs diocèses. »

XVIII[e] siècle. Écrit. de copiste et de l'auteur, intercalations sur feuilles volantes. Papier. 213-161 pages. 249 sur 190 millim. Cartonnage, couvert de papier marbré.

764. « Catalogue alphabétique des souvrains (*sic*) pontifs (*sic*), des cardinaux et des évêques que l'ordre de Saint-Benoît a fournis à l'Eglise, depuis son origine jusqu'à nos jours », par dom B. Thiébault.

Page III. « Préface. Dans les cloîtres bien réglés, on vaque à la prière... » — Page 1. « Papes de l'ordre. » — Pages 15. « Cardinaux

sortis de l'ordre. » — Page 94. « Évêques de l'ordre. » — Ces noms sont donnés suivant l'ordre chronologique. — Page 325. « Table alphabétique des papes, cardinaux et évêques de l'ordre », avec renvoi aux pages du présent volume. Cette table est incomplète de la fin : elle s'arrête à la lettre R.

XVIII[e] siècle. Écrit. de copiste, avec retouches de l'auteur et intercalations sur feuilles volantes. Papier. 420 pages à 2 col. 234 sur 175 millim. Cartonnage, couvert de papier marbré.

765. « Histoire de la vénérable abbaye et convent de Sainct-Ouyan de Joux et de Sainct-Claude. »

Début : « Premièrement, l'an après l'incarnation de Nostre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, trois cents soixante cinq ans ou environ, régnant l'empereur Julian apostat, sainct Romain... » — Le dernier paragraphe (fol. 11) a pour titre : « Du corps de saint Ouyan » ; il se termine par ces mots : « Il fault lire l'histoire de la translation, et jusques à ce nous cesserons nostre petit mémorial, vous priant qu'il vous plaise le prendre en gré. »

L'auteur de cette histoire serait le moine Du Saix ; elle aurait été imprimée à Lyon en 1567, mais il n'en resterait plus aujourd'hui que des copies manuscrites. L'une de ces copies est en la possession de dom Gréa, à Saint-Claude ; toutefois le texte de cette copie est moins bon que celui du présent manuscrit (D. P. Benoît, *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude ;* Montreuil-sur-Mer, 1890-1892, 2 vol. gr. in-8°, t. I, p. 44).

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Papier. 11 feuillets. 260 sur 170 millim. Demi-rel. basane verte.

766. « Livre auquel sont inventorizez et descriptz par sommaire les priviléges, tiltres et lectres appartenans à ce noble monastère de Saint-Oyan de Joux et de Sainct-Claude et ès membres et priorez subgetz à icelluy. »

Fol. 1. « Table du présent inventaire. »

Fol. 1. Introduction, qui relate les origines du monastère, donne la liste de ses vingt premiers abbés ou religieux vénérables, indique le personnel qui composait la communauté en 1492 et nomme les religieux qui, sous l'autorité de l'abbé Pierre Morel, furent alors chargés, avec l'assistance de trois notaires, de confectionner le présent inventaire.

Fol. v. Début de l'inventaire : « Premièrement, donnacion annuelle faicte par Chierperit, roy de Bourgoingne, à l'église et à l'abbaye de Condes, lors ainsi nommée et à présent nommée l'abbaye de Saint-Oyan de Joulx et de Saint-Claude... ; fait ledit don au lieu de Genesve par icellui roy, à requeste de saint Lupicine, lors abbé de ladicte abbaye, en l'an trois cens octante cinq... »

Fol. XI^XX^VI. « Le roy Loys » ; inventaire des titres relatifs aux libéralités du roi de France Louis XI, dont la dévotion envers les reliques de S. Claude est bien connue.

Fol. III^CVII. « Inventaire de la librairie. »

Sur le dernier feuillet, le volume a été paraphé en 1785 par les commissaires du parlement de Besançon, et en 1790 par les commissaires du district de Saint-Claude.

Au sujet de ce manuscrit voir A. Castan, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude du Jura*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1889, p. 307, 308, 313-338.

1492. Écrit. très soignée, de la main du notaire Hugues Glanne, d'Arbois. Quelques additions des XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Papier. 4-III^C^ XVII feuillets écrits. 282 sur 202 millim. Demi-rel. basane.

767. Martyrologium, necrologium, etc., abbatiae Sancti Eugendi Jurensis.

Fol. 1. Martyrologe.

Fol. 26. Nécrologe se composant de deux fragments juxtaposés, provenant chacun d'une rédaction différente du même document.

Fol. 100. Sorte de cartulaire des constitutions de l'abbaye.

Le présent manuscrit a été décrit en détail par A. Castan, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude du Jura*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1889, p. 346.

Troisième quart du XIV^e^ siècle. Parchemin. 118 feuillets. 264 sur 180 millim. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de veau. — (N° 488 du catalogue imprimé de la bibliothèque de Labbey de Billy.)

768. « Rationale administrationis abbatiae S^ti^ Eugendi, 1466, appellé le Livre de Vauchier de Roches. »

Début (fol. 1) : « Cy commence le livre de tout ce qui est dehu pour la substantation et administration des religieux abbez, prieur et convent du monastère de Saint-Oyant et de Saint-Claude, nommés (*sic*) en

latin : *Rationale administratione* (*sic*), qui fut fait le premier jour d'octobre, l'an courant mil quatre cent soixante six. » — Les premières lignes de la formule finale sont ainsi conçues (fol. 93) : « Cy finit le livre nommé *Rationale administratione* (*sic*), fait et mis en forme par vénérable religieuse personne frère Vauchier de Roche, sacristain de Saint-Pierre. »

Le titre mis sur la couverture de cette copie et reproduit en tête de la présente notice est de la main de Nicolas-Eugène Droz, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon.

Sur le *Rationale administrationis* de Vaucher de Roche, voir l'*Annuaire du Jura,* 1845, p. 145-151, et 1853, p. 235-236; le *Bulletin historique du Comité des monuments écrits,* t. III, 1852, p. 110 et 111; les *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté,* publiés par Bernard Prost, 1re série, p. 54, en note; D. P. Benoît, *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, t. II, p. 200-214.

Seconde moitié du XVIIe siècle. Papier. 93 feuillets écrits. 240 sur 162 millim. Couvert. parchemin.

769. « Registre de la justice de Damparis, commençant au dernier jour de juillet 1560 et finissant [au 22 décembre 1563]. »

Début (fol. 1) : « Journées de la justice de Damparis, tenues audict lieu par nous Renebert Bernard, de Dole, docteur ès drois, lieutenant de noble homme et saige messire Lois Bernard, docteur esd. drois, juge en icelle justice, le dernier jour du mois de juillet mil cinq cens soixante. — Maistre Ancelme Bonet, procureur en la terre et seignorie de Damparis pour révérend Père en Dieu messire François Bonvalot, abbé commendataire des ville, terre et seignorie de Luxeul, Sainct-Vincent en Besançon et dudict Damparis... »

A partir du 26 mars 1561 (fol. 44), le procureur agit au nom d'Antoine Perrenot de Granvelle, alors évêque d'Arras, depuis cardinal, qui avait succédé à son oncle François Bonvalot dans la dignité d'abbé commendataire de Saint-Vincent de Besançon, bénéfice dont relevait, à titre de prieuré, l'ancienne abbaye de Damparis, située près de Dole.

1560-1563. Écrit. de greffiers. Papier. 249 feuillets, le plus souvent à 2 col. 290 sur 190 millim. Couvert. parchemin.

770. « Oraison funèbre à la glorieuse mémoire de... dom Joseph

Saulnier, évesque d'Andreville, suffragant de l'archevesché de Besançon et abbé régulier de Saint-Vincent » (1681).

Cet éloge funèbre, prononcé en 1681, dans l'église abbatiale de Saint-Vincent de Besançon, par l'un des religieux bénédictins de ce monastère, se termine par les lignes suivantes (fol. 18) : « ...imiter la vie et la mort de l'illustre prélat que vous avez perdus, et qui, après 85 ans de vie, 63 ans de profession monastique, 50 ans de dignité abbatiale et 41 ans d'épiscopat, est allez recevoir les couronnes dehues à ses victoires et les récompenses dehues à ses mérites, en un mot qui a changé cette vie mortelle et malheureuse en l'immortelle et bienheureuse, *etiamsi mortuus fuerit, vivet.* »

D. Saulnier, né à Ornans, le 16 décembre 1596, avait reçu au baptême le prénom de Simon; il le changea en celui de Joseph, lorsqu'il prit l'habit dans le monastère bénédictin dont il devint abbé régulier, en 1630. Dix ans plus tard, l'archevêque de Besançon, Claude d'Achey, le choisit pour son auxiliaire et lui obtint des bulles d'évêque. Il mourut le 25 avril 1681. Une notice sur ce prélat fait partie du travail intitulé : *Les évêques auxiliaires du siège métropolitain de Besançon,* par A. Castan (*Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* année 1876, p. 479).

Fin du XVII^e^ siècle. Écrit. vraisemblablement de l'auteur du texte. Papier. 18 feuillets. 240 sur 160 millim. Cahier non relié.

771. Histoire de l'abbaye de Faverney, par D. Odilon Bebin.

Début (fol. 1) : « Faverney est une petite ville, frontière septentrionale du comté de Borgongne... » — Fin (fol. 110 v°) : « ...28^e^ abé. En l'an mil six cent quatre vingt trois, le Roy donna le brevet de l'abbaye de Faverney à M. Théodore Gouret, dit Duclos, bachelier parisien, et a prit possession en 1683. »

Ces dernières lignes ne sont pas de l'auteur du travail, dont le texte paraît s'être terminé par l'éloge du 27^e^ abbé, D. Claude-Hydulphe Brenier, mort le 18 mai 1662.

On a en outre ajouté à cette copie l' « Epitaphe du R. P. D. D. Claude-Hydulphe Brenier, abbé du couvent de Faverney, copié sur son mausolée qui est dans l'église Notre-Dame dudit Faverney, que D. Odilon Bebin, prieur dudit couvent, a fait graver à sa mémoire, l'an 1673 » (fol. 117 v°).

En manière de pièces justificatives, on trouve (fol. 111) les textes de deux chartes, l'une de la comtesse Alix de Méranie (1276), l'autre de

l'abbé de Faverney Olivier (1295), toutes deux publiées par D. Grappin dans ses *Mémoires sur l'abbaye de Faverney,* p. 138-156.

Ce dernier écrivain (p. 118) s'est exprimé en ces termes sur le compte de l'auteur de l'ouvrage manuscrit qui nous occupe : « Dom Bebin, franc-comtois, fit profession, le 3 janvier 1635, en l'abbaye de Faverney, dont il a été à différentes fois supérieur, et où il termina sa carrière, le 14 octobre 1676. Il a composé une Histoire de ce monastère, qui n'a jamais été imprimée et qui eût mérité de l'être à quelques égards. L'auteur avoit lu les archives en assez bon critique. Je ne mettrois pas de restriction, si l'ouvrage ne présentoit des exagérations et beaucoup d'inutilités. »

Le manuscrit original de D. Bebin est conservé à la Bibliothèque de Vesoul sous le n° 192.

Dernières années du XVII[e] siècle. Papier. 118 feuillets. 240 sur 170 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

772. Abrégé de l'histoire des prieurés de Château-sur-Salins, de Morteau et de Vaucluse, par dom Albert Chassignet.

Fol. 1. « [Abrégé de l'histoire du prieuré conventuel] de [Château-sur-Salins], de la province [du] com[té de Bourgogne], de l'ordre et étroitte obser[vance de Cluny], dressé ez années 1708 et 1709, par dom Albert Chassignet, religieux de Château. Au couchant de la ville de Salins, fameuse par les sources d'eau salée qui fournissent en abondance du sel blanc au comté de Bourgogne et à la Suisse... » — Fol. 13 v°-17. Blancs. — Fol. 18. Douze pièces justificatives (1160-1282). — Cet *Abrégé* a été publié par le D[r] Achille Chereau dans le *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny,* année 1867.

Fol. 25. « Abrégé de l'histoire du prieuré conventuel de Saint-Pierre et de Saint-Paul de Morteau, de la province du comté de Bourgogne, de l'ordre et estroite observance de Cluny, dressé en 1709. Le mont Jurat, si fameux dans les anciens géographes... »

Fol. 49. « Abrégé de l'histoire du prieuré conventuel de Saint-Pierre de Vaucluse, de la province du comté de Bourgogne, de l'ordre et étroite observance de Cluny, dressé en 1709. De toutes les rivières qui prennent leurs sources dans les montagnes du comté de Bourgogne... » (Voir Ulysse Robert, *Monographie du prieuré de Vaucluse,* dans les *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard,* année 1888, et tirage à part de 91 pages.)

Ces trois ouvrages existent en copie à la Bibliothèque nationale (fonds français, 18750), dans un recueil qui comprend des abrégés analogues du même auteur sur les prieurés de Jouhe, Vaux-sur-Poligny, Mouthier-Hautepierre, Saint-Désiré de Lons-le-Saunier et Morey. (Voir Ulysse Robert, *Catalogue des manuscrits relatifs à la Franche-Comté, qui sont conservés dans les Bibliothèques publiques de Paris,* p. 115.)

XVIII[e] siècle. Autographe, pour le premier ouvrage. Papier. 74 feuillets. 245 sur 170 millim. Trois cahiers réunis sous une chemise.

773. « Exposition et réfutation des erreurs contenues dans l'écrit intitulé : Mémoire pour la deffence de la doctrine et de la conduite de dom Barthélemy Thiadot, religieux bénédictin de l'ordre et étroite observance de Cluny, accusé d'erreur pour avoir presché qu'il faut rapporter à Dieu toutes ses actions. »

Fol. 1. « Que doit-on penser d'un écrit qui débute dès le titre par le déguisement et le mensonge?... » — Fol. 103 v°. « Remarques de M[rs] Leullier et Tournely, docteurs et professeurs de Sorbonne, avec les corrections qu'ils ont faites dans la réfutation du mémoire. » — Fol. 108. « M. Charle Antoine Guillemin, directeur et supérieur du séminaire de Besançon, est l'autheur de cette réfutation. Rétractation de l'autheur du mémoire : Je soussigné, Barthélemy Thiadot... Fait à Besançon, le 18 octobre 1719... » — Fol. 109. « Expositio capitis tertii libri quarti D. Augustini contra Julianum... Haec expositio excerpta est ex tractatu de gratia dictato a D. Guillet, in Academia Bisuntina regio professore, anno 1725. »

Au début du volume est le mémoire imprimé de dom Thiadot, dont le titre est reproduit plus haut.

Sur un feuillet de garde, on lit : « M. De Chamigny. »

Sur le même sujet, voir le manuscrit n° 212.

Première moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 116 feuillets. 230 sur 170 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée.

774. Cartulaire de l'abbaye de Lieu-Croissant ou des Trois-Rois.

Fol. 1. « Anno dominice incarnationis millesimo centesimo tricesimo tertio, et Loci crescentis constructionis M° C° initium XXXIIII°. Post annos vero aliquot, primus hujus monasterii abbas Theobaldus et sui fratres commutarunt predictam terram, locum supradictum, scilicet parvum Vagenans, cum monachis Vallis cluse : quod fecerunt per

manum domini Theobaldi de Rubro monte... » Publié par M. Ulysse Robert, dans sa *Monographie du prieuré de Vaucluse,* pièces justificatives, n° II, p. 63.

Fol. 6. « Declaracio terrarum circum dictum monasterium sitarum, que dicuntur ex antiquo magnum et parvum Veigenans. »

Fol. 15. « De ecclesiis dicto monasterio in elemosinam datis et confirmatis per ...Clementem papam tercium, pontificatus sui anno secundo, septimo kl. decembris » (1189).

Fol. 16. « De elemosinis supradicto monasterio Loci crescentis factis de terris et possessionibus ville de Geney et ejus pertinenciis... »

Fol. 19 v°. « De elemosinis supradicto Loci crescentis monasterio factis de terris et possessionibus ville d'Estrapes... »

Fol. 21 v°. « De elemosinis monasterio supradicto factis de mensis (*sic*) de Appenans... »

Fol. 24. « De mansis loci de Mancenans... »

Fol. 25. « De villa loci de Pretirre... »

Fol. 30. « De donis et elemosinis monasterii Loci crescentis factis de terris et possessionibus loci de Senargens... »

Fol. 37 v°. « De elemosinis et donacionibus quondam monasterio Loci crescentis factis de villa de Valle rusca... »

Fol. 42 v°. « De mansis et hominibus aliis in locis dicto monasterio datis in elemosinam, cum pleno jure dominii. »

Fol. 44. « De elemosinis jam pridem predicto manasterio factis de terris et possessionibus ville de Courcellis... »

Fol. 48. « De elemosinis quondem (*sic*) predicto monasterio factis de terris et possessionibus apud Fusnans et apud Uxelles... »

Fol. 50 v°. « Super jucundo in urbem ingressu Luteciam Karoli, cesaris semper augusti, G. Vercellani, parasine (*sic*) majoris ecclesie canonici, carmen. » — C'est une première version de la pièce de vers publiée par Gilbert Cousin, et la suite de sa *Brevis ac dilucida Burgundiae superioris descriptio,* p. 144. Le lettré Gérard Burnel, qui avait adopté le nom du bourg franc-comtois de Vercel, sa patrie, a été l'objet d'un article de Charles Weiss, dans la *Biographie universelle* (Michaud), 2e édit., t. XVI, p. 280.

Fol. 51. Table des noms de lieux mentionnés dans ce Cartulaire, écrite sur 3 colonnes, au XVIIe siècle.

Période moyenne du XVIe siècle. Papier. 52 feuillets. 300 sur 210 millim. Couvert. parchemin. — (199, G. 19.)

775. Inventaire des titres de l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, Ordre de Cîteaux, diocèse de Besançon, dressé en 1692; copie faite en 1699.

Fol. 1. « Nous Gaspard Matherot de Desnes, conseiller du Roy, maistre ordinaire en la Chambre et Cour des comptes..., commissaire député par arrest de laditte Chambre et Cour, du vingt-deux septembre 1699... pour vacquer à la confection de l'inventaire des tiltres et papiers concernants l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, vaccante par le décès de R. S. Louys Duban, comte de la Feuillée, abbé commendataire dudit Mont-Sainte-Marie, arrivé la nuict du dix au onze du mois de septembre..., nous nous sommes fait représenter l'inventaire des tiltres... commencé par les sieurs Boizot et Saragoz, le vingt-cinquième septembre 1692, et achevé le huictième novembre de la mesme année par C. A. Labet, cler dud. sieur Boizot, ...nous avons fait faire copie dudit inventaire, comme s'ensuit... » — Fol. 161 v°. « La copie du susdit inventaire a esté deüement tiré et collationné de mot à autre... » — Fol. 162 v°. « Fait par nous ledit commissaire, le premier octobre mil six cent quatre-vingt-dix-neuf. (Signé :) Gasp. Matherot de Desnes. »

1699. Écrit. de diverses mains. Papier. 163 feuillets. 240 sur 175 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

776. Martyrologium et regulae liber, ad usum abbatiae Montis Sanctae Mariae, Cisterciensis ordinis, Bisuntinae diocesis.

Fol. 1. Calendrier.

Fol. 37. Martyrologium Usuardi. « A. XII. b. XXIII... IX kalendas januarii. Vigilia natalis Domini. Apud Antiochiam Syrie, natale sanctarum virginum quadraginta... » — « ...A XI. b. XXII... X kl. januarii. — Apud Nicomediam, sanctorum martyrum viginti... Lepaige, 1551. »

Dans le texte de ce Martyrologe, il a été introduit quelques rares mentions de faits concernant les abbayes franc-comtoises de l'Ordre de Cîteaux : au fol. 81 v° : « Kal. maii... Ipso die, dedicatio ecclesie Sancte Marie de Charitate, facta a beato Eugenio tercio, Romane sedis pontifice. » Le pape Eugène III ayant consacré, le 5 mai 1148, le maître-autel de l'église cathédrale de Saint-Jean de Besançon, le fait de la consécration de l'église de la Charité, par le même pape, remonterait au 1er mai 1148. — Au fol. 85 : « VIID. maii... In territorio Bisuntino monasterii Bellevallis, translatio sancti Petri, episcopi et confessoris. » Il s'agit des reliques de S. Pierre de Tarentaise, conservées en effet à l'abbaye de Bellevaux. — Au fol. 86 : « III id. maii... Ipso die, hujus

monasterii dedicatio. » Il s'agit de la dédicace de l'église abbatiale du Mont-Sainte-Marie. Dans les marges du Martyrologe, quelques anniversaires, résultant de fondations faites au profit du Mont-Sainte-Marie, sont indiqués en regard des dates de célébration des offices fondés. La mention concernant l'abbé Louis de Vers est ainsi conçue : « Anniversarium r^di^ in Christo Patris domini Ludovici de Verno, hujus monasterii et de Charitate abbatis » (fol. 116 v°).

Fol. 170. « Dum visitantur monasteria, hoc legendum est coram visitatore. In facienda visitatione cautelam maximam et diligentiam visitator adhibeat... »

Fol. 172. « Incipit prologus regule sancti Benedicti, abbatis. Ausculta, o fili, precepta magistri... » — « ...Explicit Regula. Lepaige. 1551. »

Fol. 224 v°. « In electione novi abbatis. »

Ibid. « Quomodo fieri debeat absolutio fratrum nostrorum in generali capitulo. »

Fol. 225 v°. « Excommunicatio pronuncianda quolibet anno per presidentes in singulis capitulis ordinis, die Ramis palmarum. »

Fol. 226 v°. « Anno millesimo quingentesimo quinquagesimo primo, regnantibus papa Julio, hujus nominis tercio, regni sui tercio, et Carolo, divina favente clementia, quinto hujus nominis, Romanorum imperatore atque Burgundie duce et comite semper augusto, reverendissimus in Christo Pater Ludovicus de Verno, abbas et dominus monasteriorum Montis Sancte Marie atque Charitatis, ordinis Cisterciensis, hoc Martyrologium in usum ejusdem monasterii Montis Sancte Marie fieri et scribi fecit per Petrum Lepaige, presbyterum Rothomagensem; quod perfectum fuit vigesima secunda decembris ejusdem anni 1551. »

Ibid. « Sequntur nomina abbatum coenobii Montis Sanctae Mariae, Cisterciensis ordinis, ab aedificatione ad hodiernum usque diem. Primus ergo est Henricus, qui post magne Troiae fuit antistes... » — Cette liste, moins complète que celle du *Gallia christiana* (t. XV, col. 304, auct. B. Hauréau), présente, relativement à cette dernière, quelques variantes intéressantes. Ainsi l'abbé Guillaume II (1332-1344), dit *de Noseroy,* dans le *Gallia,* est surnommé *de Lambe*, dans la liste qui nous occupe; puis, à la suite de l'abbé Jacques de la Rivière, notre liste place un « Aedmundus de Vallibus », qui ne figure pas dans la liste du *Gallia*. Notre liste s'arrête à Philibert Charreton, qu'elle indique comme le vingt-quatrième abbé, et qui, d'après le *Gallia,* fut à la tête de l'abbaye, de 1590 à 1619. Des mentions postérieures suivaient; mais elles ont dis-

paru par le fait de l'arrachement d'un quart du feuillet 227 de notre volume.

Fol. 227 v°. Notice, incomplète par la cause susdite, de l'élection faite, le 25 octobre 1624, de Denis Largentier, en qualité d'abbé de Clairvaux.

1551. Parchemin. 227 feuillets. 300 sur 195 millim. Au fol. 37, la grande lettre U sert d'encadrement à un écu traité en miniature, portant, *sur champ d'or, un sautoir d'azur, chargé en cœur d'une coquille d'or,* ledit écu couronné d'une mitre et appliqué contre deux crosses disposées en sautoir, armoiries de l'abbé Louis de Vers. Au fol. 172, un grand A englobe le même blason, dépourvu d'accessoires. Réglure au bistre. Vol. dérelié.

777. « Résolutions des assemblées des supérieurs des cinq corps de Mendiants de la cité de Besançon, pour se maintenir dans l'ancienne et paisible possession et jouissance de leurs privilèges et immunitez » (1668-1673).

Ce sont les procès-verbaux des assemblées tenues par les députés des Dominicains, des Cordeliers, des Carmes de l'ancienne observance, des Minimes et des Carmes déchaussés, à l'effet de résister collectivement aux injonctions de l'ordinaire diocésain. Le premier procès-verbal, en date du 19 décembre 1668, est signé du P. Sérapion de Sainte-Agnès, secrétaire de l'assemblée. Le dernier, en date du 14 juin 1673, se termine par la signature du P. Alexis de Saint-Joseph, secrétaire.

On lit au fol. 1 : « Pour les R^ds^ Pères Mineurs conventuels de Saint-François de Besançon, 1671. »

XVII^e^ siècle. Écrit. des secrétaires ayant tenu la plume dans lesdites assemblées. Papier. 30 feuillets. 224 sur 165 millim. Couvert. parchemin.

778. « Chronica sacri ordinis fratrum Praedicatorum, nova methodo, moderata brevitate nec ingrato stylo, nedum electiones ac gesta praecipua omnium magistrorum generalium, verum etiam statum religionis cum capitulis sub quolibet ob oculos ponens, ac passim virorum seu scriptorum insignium ejusdem ordinis... recolens... a Patre fratre Jacobo Bullet, professione etiam dominicano, novitiatus generalis conventus sui Bisuntini moderatore, anno incarnationis dominicae millesimo sexcentesimo octuagesimo secundo, authoris vero trigesimo sexto. »

Page III. « Religiosis admodum Patribus Praedicatoribus conventus Bisuntini. V. V. S. S. Subiit animum, fratres, cum debita reverentia semper dilecti... » — Page VI. Gravure, qui représente en pied S. Dominique, estampe éditée par Moncornet. — Page VII. Pièces de vers latins à la louange des SS. Dominique, Albert le Grand, Thomas d'Aquin et Pie V, les unes par l'auteur de la chronique, les autres par son compatriote, le P. Labbé, Jésuite.

L'ouvrage est divisé en cinq parties, subdivisées en chapitres. Chacun de ceux-ci concerne le gouvernement d'un général de l'Ordre, c'est-à-dire les principaux faits accomplis sous ce généralat, les religieux distingués ayant brillé durant cette période, la chronologie des chapitres généraux tenus dans le même laps de temps.

L'auteur n'a pas manqué d'accorder des notices, quelquefois accompagnées de pièces de vers, aux Dominicains distingués qui se rattachent à la Franche-Comté : Étienne de Besançon, huitième général de l'Ordre, 1292 (fol. 50 v°); et l'auteur donne à ce propos (fol. 53) l'acte de fondation du couvent des Dominicains de Besançon, remontant à l'année 1223; Pierre de la Palud, patriarche de Jérusalem, début du XIV[e] siècle (fol. 73 v°); Pierre de Baume, dix-huitième général de l'Ordre, 1343 (fol. 76); Pierre Tassard, évêque de Chrysopolis et suffragant de Besançon, 1524 (fol. 132); Dominique Lambert, inquisiteur en Franche-Comté, début du XVII[e] siècle (fol. 167); Thomas Contet, consulteur de l'inquisition en Franche-Comté, mort en 1638 (fol. 171); Jean des Loix et Pierre Simard, inquisiteurs en Franche-Comté, au XVII[e] siècle, et quelques mots sur l'établissement de l'inquisition en cette province, 1247 (fol. 174-175); Michel Tramus et Louis Dugour, écrivains ascétiques, au XVII[e] siècle (fol. 176); Adrien Journal, inquisiteur en Franche-Comté, 1668 (fol. 180 v°); Louis Buhon, inquisiteur en Franche-Comté, 1772 (fol. 183); Pierre Bresillet, théologien, mort en 1682 (fol. 186 v°); Joseph Toupelin, prédicateur, mort en 1699 (fol. 210 v°).

Sous le titre de « Coronula ad augustissimam Reginam coelorum et Praedicatorum » (fol. 188-190), l'auteur a donné une notice sur l' « Image miraculeuse des R. R. Pères Jacobins de Besançon », tableau qui avait seul surnagé de toute une cargaison d'œuvres d'art, échouée dans le port de Marseille, au mois de juin 1632. Le chanoine Claude Ménétrier, qui ramenait d'Italie ces œuvres d'art, avait envoyé le tableau ainsi sauvé aux Dominicains de Besançon, sa ville natale. Le

tableau est encore vénéré actuellement dans l'une des chapelles de la cathédrale de Besançon. Le P. Jacques Bullet a fait précéder et suivre sa notice de pièces de vers latins à la louange de la Vierge; il l'a en outre accompagnée d'une reproduction de l' « Image miraculeuse », gravure sur cuivre très médiocre, haute de 233 sur 162 millimètres, qui est signée dans la marge inférieure : « Faicte à Besançon, par Pierre de Loisy, graveur, avec privilége de Messieurs. »

L'auteur avait pensé terminer, au moins provisoirement, sa Chronique avec les faits concernant l'année 1682, et, à cette date, il écrivit une note (fol. 101) pour dire qu'il avait commencé l'ouvrage, en 1677, à Città di Castello, dans les États de l'Église, et qu'il l'avait terminé à Besançon, en 1682, étant maître des novices au couvent des Dominicains de cette ville.

A la suite de cette indication, l'auteur a placé une excellente table analytique des quatre parties de son ouvrage (fol. 192-206), table qui est précédée d'un titre ainsi conçu : « 1° Catalogus omnium magistrorum ordinis; 2° Series omnium capitulorum generalium sub ipsis; 3° Nomina omnium Patrum quorum memoriam haec Chronica recolit; 4° Cum indiculis quorumdam magis notabilium. »

L'ouvrage se termine par un appendice qui a pour titre : « Incipit quinta pars Chronicae sacri ordinis fratrum Praedicatorum... Chronologia ad annum 1686, sub fratre Antonino Cloche, generali ordinis magistro 60 » (fol. 207 v°).

Dans cette dernière partie, l'auteur nous apprend (fol. 209) que, se trouvant dans un couvent des Dominicains, près de Rome, en 1691, il traduisit de la langue française en langue italienne le *Traité des vertus théologales et morales,* composé par le P. Antonin Marsoulié, de Toulouse, traduction qui fut imprimée. L'auteur mentionne en outre (*ibid.*) sa traduction de l'italien en français de la *Vie du R. P. Dominique de Saint-Thomas, Ottoman,* écrite par le P. Ottaviano Bulgarini. Cette dernière traduction fut imprimée à Besançon, chez François Gauthier, en 1708, in-12.

Sur le premier feuillet de garde est un ex-libris indiquant le religieux qui, après la mort de l'auteur, avait possédé le volume : « P. Alexander Gavignet, ordinis F. F. Praedicatorum. »

XVII[e]-XVIII[e] siècle. Autographe : les trois premiers feuillets en caractères imitant la typographie, le reste en caractères cursifs très soignés. Papier. XVI pages et 212 feuillets. 293 sur 200 millim. Rel.

carton, couvert de basane, contemporaine de l'achèvement du manuscrit.

779. Rentier du couvent des Cordeliers de Besançon, et catalogue sommaire de la bibliothèque de ce couvent.

La première partie du volume renferme les copies ou extraits des testaments, des donations, des actes d'acquisition ou de placement faits au profit du couvent des Cordeliers de Besançon, entre les années 1480 et 1714. Les principales fondations pieuses ainsi enregistrées sont celles des personnes dont les noms suivent : François de Peloux, seigneur de Vercel, 1532 (fol. 1, 87); Gaspard Millet, de Fondremand, protonotaire apostolique, 1596 (fol. 4); Isabeau Chambellan, veuve de Guy Gauthiot d'Ancier; Simon et Jean Gauthiot, ses fils et petit-fils, en 1520, 1556, 1590 (fol. 15, 22, 45 v°, 60, 78); plusieurs membres de la famille Bonvalot, alliée à celle de Granvelle, 1532-1590 (fol. 63, 72, 79, 103, 105); la confrérie des drapiers de la ville ayant pour patron S. Séverin, 1597 (fol. 114); Claude Despoutot, 1613 (fol. 133); Frédéric de Chavirey, 1614 (fol. 134); Ferjeux Belin, 1615 (fol. 137); Claude Chassignet et sa femme Marguerite Recy, 1615 (fol. 220, 233); Jean Varod, dit le colonel Gaucher, seigneur de Roulans, 1633 (fol. 229); Jean-Baptiste Clerc, 1635 (fol. 156); Jeanne Prost, femme de l'orfèvre Claude Poux et belle-mère du bienfaisant apothicaire Gabriel Gascon, 1656 (fol. 185); François Marin et Louise Poux, sa femme (reprise par eux faite et reconstruction de la chapelle de Bonvalot qui était abandonnée, 1676) (fol. 251).

La seconde partie du volume, écrite en sens inverse de la première, débute par un titre ainsi conçu : « Catalogus omnium librorum bibliothecae conventus fratrum Minorum conventualium Sancti Francisci civitatis liberae Bisuntinae, secundum ordinem alphabeticum, numerum et materias compositus, die vigesima quinta junii, anni supra millesimum sexcentesimi sexagesimi septimi [1667]. » — Ce catalogue, qui occupe 28 pages (fol. 288-328), est extrêmement sommaire.

XVI^e^-XVIII^e^ siècle. Écrit. de diverses mains. Papier. 329 feuillets. 415 sur 280 millim. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de parchemin; fleurons noirs sur le dos et sur les plats.

780. Livre des fondations faites en l'église des Cordeliers de Besançon.

En tête du volume se trouve transcrite la décision pontificale de Benoît XIII, autorisant, en 1725, les couvents des Cordeliers à réduire le nombre des messes fondées dans leurs églises.

Ce Livre des fondations est divisé en trois parties : 1° Offices fixés à certains jours de la semaine et indiqués suivant l'ordre de succession de ces jours (pages 5-42) ; 2° Offices fixés à certains jours du mois et indiqués suivant l'ordre des quantièmes (pages 49-235) ; 3° Offices fondés par des corporations et des confréries, dont voici l'énumération :

Municipalité : office de S. Sébastien, 20 janvier (page 240). — Confrérie des tireurs de Saint-Sébastien, même jour (*ibid.*). — Imprimeurs : fête de S. Jean-Porte-Latine, 6 mai (page 242). — Tiers-Ordre de Saint-François, patrons S. Roch et Ste Élisabeth (page 244). — Procureurs au Parlement, patron S. Yves (page 246). — Avocats au Parlement, même patron (page 250). — Confrérie de Saint-Éloy, orfèvres (page 254). — Confrérie de Saint-Éloy, serruriers (page 255). — Municipalité : office de Ste Anne, 26 juillet (page 257). — Confrérie de Sainte-Marthe (page 259). — Confrérie des tailleurs, fête de l'Invention de S. Étienne (page 262). — Fête du roi S. Louis (page 265). — Confrérie des marchands, fête de l'Invention des SS. Ferréol et Ferjeux (page 267). — Confrérie des SS. Cosme et Damien, 26 septembre (page 272). — Confrérie des tanneurs, fête de S. Michel (page 273). — Confrérie de Saint-Léger, couvreurs (page 274). — Confrérie des peintres et sculpteurs, S. Luc, 18 octobre (page 275). — Confrérie des drapiers, S. Séverin, 23 octobre (page 276). — Justice consulaire, première semaine de décembre (page 277). — Confrérie des garçons tailleurs de pierre et maçons, 7 novembre (page 281). — Confrérie des tanneurs, SS. Crépin et Crépinien, 25 octobre (page 283).

A la fin de la seconde partie du recueil (page 237), est une formule de certificat, daté du 7 mai 1726 et certifié par le P. Silvestre de Chamigny, provincial et commissaire général des Cordeliers dans la province de Saint-Bonaventure, ledit acte accompagné du sceau en placard de cette province.

1726. Papier. 284 pages. 275 sur 184 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

781. Livre des visites du monastère des Cordeliers conventuels de Besançon, entre les années 1687 et 1701.

Ce registre renferme quinze procès-verbaux des visites faites par le « custode de la custodie de Bourgongne des Mineurs conventuels de Saint-François ». Chaque procès-verbal donne l'inventaire sommaire des objets mobiliers existant dans la sacristie, dans le chœur, dans les chambres des religieux, dans la cuisine, dans le réfectoire, dans la cave et dans le grenier du couvent de Besançon. A la fin de chaque procès-verbal, les signatures sont accompagnées d'une empreinte en placard du sceau de la custodie bisontine de l'Ordre des Mineurs conventuels.

Dans l'inventaire de 1699, il est relaté que le couvent venait de livrer à l'orfèvre Gounot, de Besançon, un certain nombre d'anciennes statuettes d'argent, pour la confection de deux statues neuves en argent, l'une de S. François, l'autre de S. Antoine de Padoue, du poids de 16 marcs chacune (fol. 59 v°). On remarque aussi, dans l'énumération des reliquaires de ce couvent, un objet mentionné en ces termes : « Une couppe couverte, dans laquelle est renfermée la ceinture de saint Louis, évêque de Toulouse » (fol. 59).

1687-1701. Écrit. de diverses mains. Papier. 90 feuillets. 255 sur 170 millim. Couvert. parchemin.

782. « Nécrologue de tous les Capucins du comté de Bourgogne, morts dedans et hors de la province, avec l'année et le lieu de leurs sépultures, selon les jours du calendrier. »

Une page est consacrée à chacun des jours du mois. La mention des religieux décédés en ce jour occupe généralement pour chacun une simple ligne dans laquelle se succèdent le prénom de religion, le lieu de naissance, celui de la mort et l'indication de l'année de ce décès.

Quelques noms, en très petit nombre, sont suivis de courtes notices, dont voici trois exemples :

« V. P. Marcel Besancenot, de Vesoul, qui, après avoir sacrifié ses biens pour la bâtisse du couvent de Vesoul, prit ensuitte l'habit de capucin et y mourut [le 8 septembre] 1613 » (fol. 127).

« R. P. Gratian Bardey, de Montfort, premier provincial de notre province après sa séparation des provinces de Lyon et de Savoye, en 1618. De luy nous avons imprimés (*sic*) un volume in-8°, intitulé : *Axiomata philosophica*. Le volume intitulé : *Axiomata theologica*, revêtu de toutes les permissions pour être imprimé, a resté en original dans la bibliothèque [des Capucins] de Besançon, et celuy du *Trésor de la*

grâce divine, revêtu des mêmes permissions, est aussi en original dans la bibliothèque [des Capucins] de Dole. Il mourut à Salins [le 21 novembre] 1650 » (fol. 164).

« R. P. Chérubin Vinoché, de Lure, dont la modestie édifia Louis XIV, luy concilia son estime et sa bienveillance pour la paix et la tranquillité de notre province; après avoir été 4 fois provincial de notre seule province et refusé le provincialat de la province de Lyon, il mourut à Besançon [le 2 août] 1701 » (fol. 108 v°).

Le plus ancien enregistrement concerne « Fr. Egide Huot, de Salins, clerc, mort à Salins [29 may] 1593 » (fol. 76). Le plus récent est ainsi conçu : « V. Paul Baillet, de Gray, missionnaire, gardien, mort à Gray [21 février] 1790 » (fol. 27).

Première moitié du XVIII[e] siècle, avec des additions jusqu'en 1790. Papier. 185 feuillets. 223 sur 166 millim. Rel. carton, couvert de basane.

783. « Notice touchant la vie et les ouvrages... du R. P. Joseph Romain Joly, prêtre, capucin de Paris, ancien bibliothécaire de son ordre..., né à Saint-Claude, en Franche-Comté.. , le 15 mars 1715, décédé à Paris... le 22 octobre 1805. »

Cette notice, très précise, paraît avoir été écrite sous la dictée du personnage qu'elle concerne : elle est suivie d'une liste de nombreux ouvrages imprimés et inédits du P. Joly, ainsi que de la copie d'une lettre que ce religieux, « âgé de près de 87 ans et aveugle depuis cinq à six ans » , écrivit en 1801, à Laharpe, lettre qui provoqua une réponse flatteuse dont la copie termine notre manuscrit (fol. 12-13).

C'est d'après cet opuscule que Ch. Weiss a rédigé, pour la *Biographie universelle*, son article sur le P. Romain Joly, « l'un des auteurs les plus féconds, dit-il, qu'ait produits la Franche-Comté » .

Premières années du XIX[e] siècle. Papier. 13 feuillets. 230 sur 175 millim. Cahier.

784-790. « Ordo carmelitanus sub uno r[mo] magistro priore generali, in quadraginta provincias propagatus, sive historia fratrum ordinis B[mae] virginis Dei genitricis Mariae de Monte Carmeli in duas partes distributa : prima tractat de r[mo] magistro priore generali, a sancto Bertoldo usque ad nostra tempora et de iis quae ad communitatem ordinis spectant; secunda de provinciis, provincialibus, conventibus... Ex origina-

libus fontibus et indubitatis auctoribus maxime exteris », auctore Joanne Ludovico Gallien, carmelita provinciae Narbonensis. — Sept volumes.

Bien que le titre de l'ouvrage soit en langue latine, nombre des parties de cet ouvrage sont en langue française : les documents et extraits sont généralement en langue latine. On a coupé ou arraché un assez grand nombre de feuillets dans ces volumes : quelquefois ces mutilations portent sur des articles entiers, souvent sur des pages qui terminaient les articles et touchaient aux événements contemporains de l'auteur.

Quel a été cet auteur? La *Bibliothèque historique de la France* (supplément au tome I, nos 13692 et 13696) indique le P. André de Saint-Nicolas comme l'auteur des diverses sections de l'ouvrage dont nous possédons le manuscrit; mais c'est à tort. A plusieurs reprises, en effet, le P. André est cité et même critiqué dans l'ouvrage, tandis que l'auteur, qui parle quelquefois de lui, se nomme toujours à la première personne, sans toutefois décliner jamais son nom. Le manuscrit est d'ailleurs autographe, et l'écriture n'est pas celle du P. André de Saint-Nicolas. Il est cependant certain que ce savant religieux a possédé notre manuscrit et qu'il s'en servait pour la composition du grand ouvrage auquel il voulait donner le titre de *Gallia carmelitana*. Les coupures opérées dans le manuscrit proviendraient-elles de son fait?

Sur l'auteur du manuscrit, quelques indications biographiques résultent du dépouillement de son ouvrage. Il était Carme de l'ancienne observance et appartenait dans cet Ordre à la province dite de Narbonne. Au mois de juillet 1678, il venait se réinstaller au couvent de Lodève; en 1688, il était à Rome, au couvent de Santa Maria Transpontina, où il dit avoir travaillé sous la direction du savant P. Louis Perez de Castro. Dès le mois d'octobre 1688, on le voit prieur du couvent de Lunel, poste qu'il occupait encore au mois de septembre 1690. Le 19 avril 1691, il était à Lyon, aux obsèques du P. Paul Lombard. Il avait exploré, pour son ouvrage, les archives générales de l'Ordre, au couvent de la Transpontine, à Rome, et, en France, les papiers des couvents d'Aix et de Montpellier.

Dans l'un de ses volumes (volume E, fol. 181), on trouve, écrite de sa main, la minute d'un traité d'association pour l'entreprise d'une histoire générale des couvents de Carmes existant en France, ouvrage qu'allaient entreprendre, en 1665, deux religieux de la province de Narbonne, les PP. Jean-Louis Gallien et André de Saint-Nicolas. Le

manuscrit qui nous occupe n'étant pas du P. André de Saint-Nicolas, devrait-on le considérer comme étant l'œuvre du P. Jean-Louis Gallien? La question est absolument résolue dans ce sens par le projet, annexé à notre premier volume (fol. 193 v°), du titre d'un supplément aux *Annales* du P. Joannes de Lezana, par un religieux appelé « Joan. Lud. », c'est-à-dire ayant les prénoms du P. Jean-Louis Gallien. La rédaction de notre manuscrit a eu lieu entre les années 1685 et 1691.

Voici le sommaire du contenu de chacun des volumes :

Volume A. Il est intitulé sur le dos : « Collectanea generalium Carmel., tomus primus. » C'est, en effet, le commencement d'une histoire des prieurs généraux de l'Ordre des Carmes, avec l'indication des principaux événements survenus dans l'Ordre pendant l'administration de chacun d'eux. Le premier cahier, relatif au généralat de S. Berthold (1145-1188), a été enlevé. Le volume débute avec le deuxième cahier, qui contient une notice sur « saint Gérard, évesque de Canadie en Hongrie, martir ». Avec le quatrième cahier (fol. 72), les Annales des prieurs généraux reprennent, avec une notice sur « saint Brocard, deuxième général de l'ordre ». La dernière notice (fol. 181) concerne le généralat de Cristoforo Martignoni, de Brescia (1472-1481). Le volume se termine par la transcription de trois sentences pontificales relatives à l'Ordre des Carmes, rendues entre les années 1473 et 1475 (fol. 187).

Volume B. Il est intitulé sur le dos : « Collectanea general. Carmel., tomus secundus. » C'est la continuation de l'histoire des prieurs généraux, avec l'analyse des registres de leurs visites et des actes des chapitres généraux tenus pendant l'administration de chacun d'eux. A la suite de plusieurs actes pontificaux de l'année 1483, concernant les Carmes, le volume donne (fol. 7) la notice du généralat de Pons Raynaud (1481-1502). Il se termine (fol. 191) par celle du généralat de Enrico Silvio, d'Asti (1598-1612). Dans les analyses des actes de divers chapitres généraux, il est question de la réforme du couvent des Carmes de Besançon, faite en 1569, à la requête du cardinal de Granvelle, par le P. Barthélemy Esprit (fol. 89 v°). Il est ensuite (fol. 98 v°-100) fait un grand éloge des talents du P. Nicolas Routier, religieux du couvent de Besançon, longtemps secrétaire général de l'Ordre, reçu docteur en 1575. On trouve plus loin (fol. 201) l'ordonnance rendue par le général de l'Ordre en 1601, pour rattacher définitivement à la province de Narbonne le couvent de Besançon, fondé en 1392, par

l'amiral Jean de Vienne, pour demeurer attaché à la province de France, circonscription dont il avait été distrait en 1580, en raison de la difficulté des rapports de la Franche-Comté avec la capitale de la France. Le narré sommaire d'une visite de ce même couvent, par le général de l'Ordre, dans les derniers jours de l'année 1604, donne la liste des religieux qui composaient alors cette maison (fol. 223 v°).

Volume C. Il est intitulé sur le dos : « Collectanea general. Carmel., tomus 3. » C'est la continuation et la fin du précédent. Ce volume débute (fol. 2) par la notice du généralat de Sebastiano Fantoni (1613-1623). On y trouve (fol. 29) d'intéressants détails sur le P. Robert Berthelot, évêque de Damas et suffragant du siège de Lyon. Parmi les délibérations du chapitre général tenu à Rome, en 1645, il y a lieu de signaler celle qui recommande « d'establir dans chaque couvent un ou deux religieux capables pour escrire et remarquer les choses notables pour l'histoire de l'ordre » (fol. 60 v°). Le dernier généralat figurant dans le volume est celui de Angelo Monsignani, élu en 1682 et qui gouvernait encore l'Ordre, quand l'auteur de notre recueil écrivait (fol. 111). Le volume se termine par trois relations sommaires de chapitres provinciaux, le premier de la province de France (1686), le second de la province de Narbonne (1687), le troisième de la province de Touraine (1687) (fol. 115).

Volume D. « Pars secunda, tomus primus, catalogus procuratorum generalium ordinis in curia Romana et priorum provincialium octo primarum provinciarum et earumdem conventuum ; cui praefixa est disquisitio historica de numero, ordine, loco et erectione provinciarum » (fol. 2). Les huit premiers feuillets du volume ayant été arrachés, la « disquisitio historica de erectione provinciarum » débute par la fin de l'art. 14, qui est suivi de l'art. 15 concernant la « provincia Veneta » (fol. 7). Après la « disquisitio » vient un chapitre intitulé : « De procuratoribus generalibus ordinis in Romana curia » (fol. 14-41), série de notices sur les procureurs généraux de l'Ordre en cour de Rome, depuis 1318 jusqu'à 1687. On trouve ensuite les monographies des huit premières provinces de l'Ordre : celles de la Terre Sainte (fol. 42), de Sicile (fol. 56), d'Angleterre (fol. 77), de Narbonne (fol. 135), de Rome (fol. 205), de France (fol. 241), de la basse Allemagne (fol. 259), de la Lombardie (fol. 285). Ces monographies comprennent une série de notices sur les couvents de chaque province et une suite de notices biographiques sur la vie et les actes des religieux y

ayant exercé le provincialat. Ces biographies sont particulièrement détaillées dans le chapitre consacré à la province de Narbonne ; on peut y signaler les notices concernant Barthélemy Esprit, de Semur, qui réforma le couvent de Besançon en 1569 (fol. 179); Désiré Buffet, de Dommarien, au diocèse de Langres (fol. 185); son neveu François Buffet, qui apostasia et mourut à Metz en 1611 (fol. 184); Edmond Matherot, de Semur (fol. 189); Robert Berthelot, de Fuilly en Bourgogne, qui devint évêque de Damas et suffragant de Lyon (fol. 191), etc. Est à signaler aussi (fol. 206) une notice descriptive de l'église et du couvent de Santa Maria Transpontina, à Rome : l'auteur y rapporte l'inscription mentionnant les embellissements faits, en 1639, dans la chapelle de Sainte-Madeleine de Pazzi, aux frais du Carme François Bidau, originaire de Granvelle, en Franche-Comté.

Volume E. Sur le dos de ce volume, on lit un titre ainsi conçu : « Collectanea conventuum provincie Narbonensis. » Le volume contient, en effet, des notices, plus ou moins rédigées, sur un certain nombre des couvents de Carmes qui constituaient la circonscription de cet Ordre que l'on appelait la province de Narbonne. Une notice sur le couvent de Nîmes ouvre le volume. Les couvents qui ont les plus longs articles sont ceux du Puy (fol. 70), de Tournon (fol. 114), d'Arles (fol. 185), de Lunel (fol. 239) et de Lodève (fol. 257). Une courte note, en langue latine, sur le couvent de Besançon (fol. 180) indique sommairement les sépultures de marque qui existaient dans l'église de ce monastère, particulièrement celles de la famille Perrenot de Granvelle.

Volume F. Sur le dos de ce volume, un titre est ainsi conçu : « Collectanea provincialium Carmel. » Le volume débute par des extraits de manuscrits donnant des notices chronologiques sur les prieurs généraux des Carmes : le principal de ces manuscrits est du P. Nicolas Coc, provincial de la province de Narbonne (fol. 9). Vient ensuite (fol. 46) un travail de l'auteur sur « l'establissement, le nombre et le rang des provinces de nostre ordre »; les divers articles de ce travail sont accompagnés de catalogues des provinciaux de chacune des provinces de l'Ordre. Il s'y trouve (fol. 160) une note indiquant de quelle manière le couvent de Besançon, rattaché à la province de France dès sa fondation par l'amiral Jean de Vienne, en 1392, fut réuni à la province de Narbonne, en 1580. Sept pages d'une écriture italienne (fol. 187) donnent la série des distiques latins consacrés par le P. Clément Fellini, de la congrégation des Carmes de Mantoue, à

la gloire des saints de l'Ordre. Le reste du volume se compose de transcriptions de pièces et de notices non classées. Telles sont : une notice latine sur le P. Luis Perez de Castro, mort à Rome en 1689 (fol. 210) ; les épitaphes d'un certain nombre de dignitaires de l'Ordre des Carmes (fol. 218) ; le catalogue des religieux Carmes licenciés à la Faculté de théologie de Paris, depuis 1360 jusqu'en 1687 (fol. 227) ; le catalogue des provinciaux de la province de Provence (fol. 233) ; divers souvenirs notés par l'auteur, lorsqu'il remplissait les fonctions de prieur du couvent de Lunel, de 1688 à 1690 (fol. 275) ; une ordonnance du roi de France Charles VII relative à la réfection des latrines du couvent des Carmes de Toulouse, en 1443 (fol. 300), etc.

Volume G. Sur le dos, on lit ce titre : « Collectanea provinciarum et conventuum ord. Carmel. » C'est une statistique des couvents de l'Ordre des Carmes, province par province, établie d'après les rapports fournis aux chapitres généraux de l'Ordre, entre les années 1675 et 1686. Cette statistique débute par « les couvens de la province de la Terre sainte, avant que les religieux en fussent entièrement chassez ». Viennent ensuite (fol. 6) « les couvens qui sont à présent, 1684, de la province de Saint-Albert [ou de Sicile], deuxiesme province de l'ordre ». Ce qui concernait les quatrième et cinquième provinces a été arraché. Il en a été de même pour les pages relatives aux provinces neuvième, dixième, onzième et treizième. Manquent également les statistiques des provinces trente-deuxième, trente-quatrième, trente-cinquième, trente-septième et trente-huitième. Dans son état actuel, le volume se termine par la notice des « couvens de la province de Piedmont, 39e » (fol. 101). A la suite de quoi sont les vestiges de dix feuillets déchirés. Entre la notice de la province de Toulouse (16e de l'Ordre) et la notice de la province de Catalogne (17e), l'auteur a introduit (fol. 34-67) un important travail sur l'histoire de la congrégation de Mantoue, branche isolée de l'Ordre des Carmes, sur les supérieurs et sur les nombreux couvents qu'elle avait en Italie.

Fin du XVIIe siècle. Papier. 193, 234, 123, 339, 312, 317 et 102 feuillets. 280 sur 200 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (Bibliothèque des Grands Carmes de Besançon.)

791. « État de la réforme des Carmes déchaussés. »

Page 1. « La réforme des Carmes deschaussés, faite en Espagne par la séraphique vierge sainte Thérèse... » — C'est une notice très som-

maire sur l'Ordre réformé des Carmes et sa division en deux congrégations : celle d'Espagne ou de Sainte-Thérèse, celle d'Italie et du reste du monde, sous le titre de Saint-Élie.

Page 3. « Catalogus provinciarum et conventuum tam fratrum quam monialium congregationis Italiae sancti Eliae, ordinis beatissimae virginis Mariae de Monte Carmelo. »

Pages 41-48. Blanches.

Page 49. « Annotationes in regulam primitivam ordinis beatissimae virginis Mariae de Monte Carmelo. Author ipsius regulae fuit Albertus, Ierosolimitanus antistes, ab Innocentio tertio ex Vercellensi episcopo ad Terram sanctam missus... »

Pages 63-64. Blanches.

Page 65. « Remarques sur les constitutions des Carmes déchaussés de la congrégation de Saint-Élie. Les ordinations qui ont passés en constitutions depuis 1623... » — C'est une sorte de jurisprudence extraite des principales décisions prises dans les chapitres généraux de la congrégation, depuis 1623 jusqu'en 1701.

Au verso du plat supérieur du volume, on lit cet ex-libris : « Ad usum F. Leonis a Sancto Francisco, et nunc ad archivias provinciae. »

Premier quart du XVII^e^ siècle. Papier. 267 pages. 160 sur 100 millim. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de basane.

792. « Vie du R. P. Emmanuel d'Achey de Saint-Joseph, premier provincial de Carmes déchaussés du comté de Bourgogne, définiteur général, précédé d'un Précis généalogique de la maison d'Achey remontant à l'an 1099 et suivie depuis l'an 1157... », par le P. Augustin de l'Immaculée Conception.

Sur le titre (page 1), est un écusson dessiné à la plume : *fretté de sable sur champ d'argent, ayant en cœur un écu de gueules à deux mains jointes ensemble et mouvantes des deux flancs de l'écu.* Ce blason est sans doute celui de la personne qui avait fait faire la copie de l'opuscule, car la famille du personnage biographié, la maison d'Achey, portait *de gueules, à deux haches d'armes d'or, mises en pal et adossées.*

Page IV. Tableau généalogique « de l'illustre maison d'Achey ». — Page V. Précis de l'histoire de cette maison, « suivant les chroniques et les titres de la maison d'Achey de Normandie et de Bretagne... »

Page 1. « Vie du R. P. Emmanuel d'Achey... Quelque charmant

que soit l'éclat pompeux dont on voit briller la noblesse, jamais il ne paroît plus beau ni plus pompeux que lorsqu'il est accompagné de la vertu... »

Page 93. « Vita R. P. Emmanuelis a Sancto Joseph... R. P. Emmanuel a Sancto Joseph, carmelita excalceatus, vocatus in saeculo Emmanuel Claudius d'Achey, natus est in libero Burgundiae comitatu... » — « ...et paucis diebus elapsis, reverendum Patrem Emmanuelem secutus est cum odore suavissimae sanctitatis. » C'est la même vie, rédigée en latin et sous une forme plus concise.

Claude-Emmanuel d'Achey, troisième fils de Jérôme d'Achey, baron de Thoraise, gouverneur de Gray, et de Rose de Bauffremont, naquit à Gray, le 16 décembre 1608; il mourut à Rome, recteur du séminaire des Carmes déchaussés, dit de Saint-Pancras, le 29 juillet 1678. Son frère aîné, Claude d'Achey, avait été archevêque de Besançon, et ils étaient les petits-neveux du cardinal de Granvelle.

Première moitié du XVIII[e] siècle. Papier. XII-128 pages. 200 sur 155 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée, contemporaine de la copie.

793. « Histoire de l'abbaye de S. Paul de Besançon, par dom Grappin. »

L'ouvrage débute (fol. 2) par une « Suite des abbés, doyens et prieurs de St Paul ». Après quoi, le récit commence en ces termes (fol. 4) : « On regarde comme un présent du ciel le fondateur de S. Paul. Il fut accordé sur la fin du sixième siècle à deux époux d'une vertu supérieure... » — Le dernier paragraphe du récit est ainsi conçu (fol. 85) : « L'abbé de Bauffremont voyoit d'un œil tranquille tout ce qui pouvoit donner des craintes à son chapitre : il bornoit sa sollicitude à la construction du château de Scey-sur-Saône, le plus beau monument des richesses et du bon goût de cet abbé, qui y mourut en 1733. » — Les « Pièces justificatives » (fol. 86-123), comprenant « certaines discussions » qui « auroient été déplacées dans le corps de l'ouvrage », forment 31 paragraphes, dont le dernier est le texte d'un accord conclu entre le chapitre de l'abbaye de Saint-Paul et l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont, le 4 août 1696.

XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. 123 feuillets. 205 sur 125 millim. Rel. de la fin du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane racinée.

794. « Martyrologium Usuardi, cum intercalationibus ad usum ecclesie Sancti Pauli Bisuntini, etc. »

Fol. 1. Martyrologe d'Usuard. « Domino venerabiliter recolendo Karolo, regum piissimo, Husuardus, quamquam indignus, sacerdos et monachus... » — « ... ad cujus tumbam miracula creberrime fiunt. » Dans les intervalles des articles de ce Martyrologe, on a noté, entre la seconde moitié du XV^e^ siècle et le premier quart du XVII^e^ siècle, un assez grand nombre des anniversaires fondés en l'église de Saint-Paul de Besançon, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, de sorte que ce Martyrologe était en même temps un Nécrologe pour l'église à laquelle il appartenait.

Fol. 52. « Incipit regula sancti Augustini, episcopi. Primum capitulum. Hec sunt que ut observetis precipimus... » — Avant ce début, il y a une table des vingt chapitres dont se compose la Règle : « I. C. Quomodo fratres simul habitare debeant. »

Fol. 55. « Explanatio suprascripte regule. Nomine canonici, id est regulares, appelati sunt hii qui in monasteriis constituti, juxta regularia precepta sanctorum Patrum, canonice et apostolice vivunt... »

Fol. 76 v°. « Qualiter canonicus regularis in congregatione recipiatur. Cum aliquis secularis, mundo renuncians, canonicam vitam elegerit ducere... »

Fol. 78. « In Christi nomine incipit prologus regule canonicorum CCCXVIII sanctorum Patrum. Si trecentorum reliquorumque sanctorum Patrum canonum auctoritas inviolata semper duraret... » — « ... et multa alia in scripturis et exemplis sanctorum inveniuntur hiis similia. Expliciunt institutiones canonicorum. »

Fol. 89 v°. « Incipiunt sentencie beati Gregorii pape de virtutibus et viciis, et de timore Domini, ut sequitur : In via Dei a timore incipitur, ut ad fortitudinem veniatur... » Le dernier article de ces « Sentencie » est intitulé : « De intentione justorum » (fol. 101 v°).

Fol. 102. « Sermones sancti Iheronimi. Ecce de celo tuba canit... »

Fol. 103. Formule des prières qui se récitaient à Saint-Paul de Besançon, lors du décès d'un chanoine régulier de Marbach, en Alsace, en vertu de l'association de prières existant entre les deux abbayes : « Ex communi fratrum consilio, statuimus ut quandocunque obitus canonici de Marbach nobis denunciatus fuerit... »

Le recto du dernier feuillet de garde porte en tête le mot « Saint-Pol », et au verso du même feuillet, on voit, grossièrement esquissé

à la plume, le blason d'Antoine de Gorrevod, qui fut abbé de Saint-Paul de Besançon, entre les années 1555 et 1598.

On a joint au volume une note bibliographique du conseiller Nicolas-Eugène Droz, indiquant que ce manuscrit lui avait été communiqué par le président de Vezet, note qui paraît dater des dernières années du XVIII[e] siècle.

Première moitié du XV[e] siècle. Parchemin. 104 feuillets à 2 col. 340 sur 243 millim. Rel. du début du XVI[e] siècle, en bois, couvert de cuir gauffré. Sur chacun des plats de cette reliure, quatre rosaces en cuivre, formant bossettes, ont disparu; il en est de même d'un fermoir en cuir dont les traces sont encore visibles.

795. Martyrologium Usuardi et Necrologium abbatiae Sancti Pauli Bisuntini.

Page 1. « Exemplar Martyrologii Usuarii (*sic*) super manuscripto ecclesiae Sancti Pauli Bisuntini fideliter transcriptum per me Carolum Mouret de Saint-Thiébaut, canonicum regularem et priorem claustralem dictae ecclesiae, anno Domini 1760. » — Le texte du Martyrologe commence et finit comme dans le manuscrit précédent.

Page 373. « Index nominum in hoc Martyrologio contentorum, ordine alphabetico descriptus. »

Page 465. « Necrologium abbatiae Sancti Pauli Bisuntini. Januarius. Kal. jan. D. Guydo, prepositus de Changins, qui dedit nobis pratum suum in eadem villa... » — « II. kal. jan... Guillermus de Vaytes, sacerdos..., apud nos sepultus. »

Sur le revers du second feuillet de garde : « Bibliotèque (*sic*) de l'ordre des avocats de Besançon. »

1760. Papier. IX-584 pages écrites. 168 sur 95 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane.

796. « Res canoniae Sanctae Mariae et Sancti Pauli ante medium septimi saeculi : ad annum 1707 », auct. A.-F. Bruand.

Fol. 1. « De regali ecclesia Sancti Pauli pauca scripserunt duo antiqui ejus alumni : primus, ex ordine monacali, qui historiam archiepiscoporum usque ad Hugonem primum perduxit; alter, ex ordine canoniali, qui eamdem historiam usque ad Franciscum de Busleyden continuavit... »

Fol. 1 v°. « Praevia dissertatio de origine canonicorum... »

Fol. 5. « Abbatiae Sancti Pauli fundatio circa annum 650. »

Ce travail n'est qu'une compilation, dans laquelle les principaux actes concernant l'abbaye et les articles du nécrologe de ce même établissement sont chronologiquement reproduits.

Fol. 74. « 2° junii 1707, die Ascensionis, circa horam 8 serot., obiit Jeronim. Cecile, prior claustralis... Optata ex animo D. prioris requie et abbatiae tranquillitate, hanc historiam finiendam existimavi eique subscripsi. A. F. Bruand. »

Ibid. « Elogium Joan. Bassand, antiq. prioris S. Pauli, ex *Dictionario* de Morery. »

Fol. 74 v°. « Obiit trigesima prima januar., an. D. 1712, R^ds^ D. Alex. Bruand, can. reg. S. Pauli Bisunt., annum agens septuagesimum quartum, qui hanc S. Pauli historiam compilavit et scripsit... »

Premier quart du XVIII^e^ siècle. Papier. 74 feuillets. 348 sur 225 millim. Rel. en carton, couvert de basane.

797. « Les véritables secrets des Révérends Pères Jésuites de la Compagnie de Jésus. »

Page 1. « Les secrets des Jésuites. Les lois et les constitutions sur lesquelles a été étably la religion des Pères Jésuittes... »

Page 35. « Advis secrets de la Société de Jésus. Il y a quelques années qu'un duc de Brunsvic, qui se disoit évêque d'Halberstad... » (16 chapitres.)

Page 88. « Aphorismes ou sommaire de la doctrine des Jésuites et de quelques autres, leurs docteurs, par lesquels le vray christianisme est corrompu, la paix publique troublée et les liens de la société humaine entièrement violés et rompus... » (4 chapitres.)

Page 145. « Le *Pater noster* des Jésuites, dédié à Philipes second, roy d'Espagne » (vers français). — Page 149. « L'*Ave Maria* des François à la reine de France Marie de Médicis » (*id.*). — Page 151. « Le *Credo* des Jésuites » (*id.*). — Page 161. « Jesuitographia » (vers latins). — Page 167. « Aux Jésuites... » (vers français). — Page 182. « A Monseigneur l'archevêque de Paris » (*id.*). — Page 183. « Epigramme. » — Page 184. « Sixain sur le fondateur des Jésuites » (*id.*).

Page 185. « Table des matières contenues en recueil (*sic*). »

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Écrit. de copiste. Papier. 187 pages. 185 sur 130 millim. Filet rouge encadrant chacune des pages. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de veau fauve à filets et fleurons.

798. « Manuscriptum Compendii Antoninae historiae, authore R. P. Aymaro Falcone... R. P. Ludovicus Charency, canonicus regularis hujus ordinis reformati, multis additamentis eandem historiam locupletavit; transcriptum in domo Sancti Antonii Vesuntionis, anno 1716. »

C'est d'abord la copie de l'ouvrage imprimé qui a pour titre : *Antoninae historiae compendium, ex variis scriptoribus collectum,* per Aymarum Falconem. Lugduni, 1534, in-4°. — Viennent ensuite les copies des compléments manuscrits donnés à cet ouvrage par le P. Louis Charency. Ces compléments ont les titres suivants : 1° (fol. 223) « Epitome et series Compendii Antoninae historiae, ex manuscripto extracta, authore R. P. Ludovico Charency, canonico regulari hujus ordinis, pietate et eruditione insigni » (page 447); 2° « Antoninae historiae quaedam notatu digna » (page 579). Le premier de ces compléments se termine par la notice du 27e abbé de Saint-Antoine de Viennois, Jean Rasse, élu général de l'Ordre en 1645. Le second appendice finit sur un fait relatif à l'année 1624.

Le volume a pour annexes des répertoires dont voici les titres :

Page 629. « Tabula chronologica domnorum sive magistrorum ordinis Sancti Antonii » (1095-1645).

Page 631. « Series praeceptoriarum seu domorum ordinis Sancti Antonii Viennensis. » — L'Ordre de Saint-Antoine avait deux maisons en Franche-Comté : l'une à Besançon, fondée dès le commencement du XIIe siècle; l'autre à Aumonières, près de Champlitte, remontant au même siècle. Cette dernière maison avait été unie, en 1735, à celle de Besançon; mais, à partir de 1777, la commanderie d'Aumonières fut cédée à l'Ordre de Malte, tandis que celle de Besançon devenait une succursale du séminaire diocésain, pour servir de lieu de retraite aux prêtres infirmes.

Page 683. « Index alphabeticus Epitomes, qui est generale quoddam Promptuarium eventuum ac rerum magis memorabilium ordinis Sancti Antonii Viennensis. »

Page 669. « Indiculus alphabeticus verborum praecedentis indicis. »

Dans le haut du titre est un ex-libris ainsi conçu : « Ex libris praeceptoriae Sti Antonii Vesontionis : catalogo inscriptus, n° 7, in-fol., 1735. »

Première moitié du XVIIIe siècle. Papier. XVIII-672 pages. 272 sur 185 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de basane.

799. « Mémoires historiques sur... l'abbaye... de Château-Chalon... », etc.

Fol. 1-2. « Mémoires historiques sur l'ancienneté et la fondation de l'abbaye illustre de chanoinesses de Chateau-Chalon, dans le comté de Bourgogne, par M***. A. C***, du dessin et de la pénitence de C. F. L., M. DCC. LVI. Il n'est point de monastères de religieuses, en deçà des Alpes, dont la fondation ait devancé le cinquième siècle... » — Le mémoire se termine par un chapitre dont voici le titre et les premiers mots (fol. 23 v°) : « Chronologie des noms de mesdames les abbesses de l'abbaye de Châteauchalon. Cette chronologie est tirée d'un ancien nécrologe de l'année 1416... »

Fol. 31. « Règlement de la noble abbaye de Lons-le-Saunier », en 15 chapitres, suivi du décret du cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, en date du 31 mars 1773, promulguant le règlement.

Fol. 44. « Formulaire des cérémonies qui s'observent en l'abbaye royale de Lons-le-Saunier pour la prise d'habit et profession. »

Fol. 49 v°. « Suite chronologique des abbesses de Lons-le-Saunier, fidèlement extraite d'un ancien manuscrit de l'an 1597, que l'on conserve dans ladite abbaye. » En regard de la plupart des noms, se trouve une note qui relate l'événement saillant survenu pendant l'administration de chaque abbesse. La dernière de ces notes est ainsi conçue (fol. 52) : « L'an 1769, par délibération capitulaire du 22 septembre, les abbesses et chanoinesses de Lons-le-Saunier ont demandé et obtenu d'être remises dans le droit commun et sous la juridiction des seigneurs archevesques de Besançon, leurs diocésains. Mgr le cardinal de Choiseul y fit son entrée le 7 juillet 1771. »

Fol. 57. « Précis [imprimé] pour Me Claude-Marie Paget,... curé de Cuizia en Franche-Comté, contenant sa réclamation d'une partie des revenus de son bénéfice-cure, qui ont été unis au monastère de Gigny... » — A la suite (fol. 62), en manuscrit, une « Consultation de M. Morin », en date « à Dijon, le 20 décembre 1786 », dans le sens du « Précis ».

Fol. 65. « Procès-verbal-journal [imprimé] de l'incendie qui détruisit la ville de S. Claude, le 1er messidor an VII de la République française. »

XVIIIe siècle. Papier. 74 feuillets. 265 sur 200 millim. Le titre au fol. 1 est en caractères romains, et le reste du mémoire « sur l'ancienneté et la fondation de l'abbaye... de Château-Chalon » est en carac-

tères penchés, le tout imitant l'imprimerie et supérieurement calligraphié. Cartonnage, avec dos de parchemin.

800. « Notes et mémoires pour servir à l'histoire du monastère de Notre-Dame d'Onans, recueillis des anciens titres, cette année 1748 », par Adrienne-Madeleine Dusillet, religieuse de ce couvent.

Au début et à la fin du volume, le bibliothécaire de Dole, Jean-Joseph Pallu, a transcrit, en 1846, ce que le manuscrit du même ouvrage conservé à Dole contient de plus que celui-ci.

L'abbaye cistercienne d'Ounans, fondée dans la première moitié du XI[e] siècle, fut transférée à Dole en 1595. La Mère Dusillet, historienne de ce monastère, était née à Dole en 1690 et y mourut le 28 février 1770, âgée de quatre-vingts ans. « Il existe », écrit le bibliothécaire Pallu (fol. 1 v°), « deux manuscrits de cette histoire du monastère d'Ounans, tous les deux de la main même de l'auteur. Le plus complet se trouve à la Bibliothèque de Dole; celui-ci, que M. Ferdinand Magdelaine, président honoraire du tribunal civil de Dole..., offre à la Bibliothèque de Besançon, sera complété par la copie des lacunes : de sorte qu'en réunissant le supplément au manuscrit de la Mère Dusillet, on aura son ouvrage tout à fait complet. »

A la suite du manuscrit de la Mère Dusillet (page 99), une religieuse du couvent a ajouté un récit de l'hospitalité qui y fut donnée, en 1783, aux Clarisses de Gand, lorsqu'elles apportèrent des Pays-Bas en Franche-Comté les reliques de S[te] Colette.

XVIII[e]-XIX[e] siècle. Papier. 18 feuillets et 109 pages (écrits). 223 sur 157 millim. Couvert. parchemin.

801. « Registre des noms des supérieures qui ont governé dans chaque monastère de nostre saint ordre de la Visitation Sainte-Marie, joint aux année (*sic*) de leurs élections : le tout tiré des liste (*sic*) que chaque maison nous a envoyée (*sic*). »

Ce répertoire est divisé en 145 chapitres, chacun d'eux donnant la chronologie des supérieures triennales d'un monastère de l'Ordre. La première nomenclature (fol. 1) concerne le monastère d'Annecy, « source et origine de l'ordre », en 1610; la dernière (fol. 147 v°) a trait au monastère de Naples, fondé en 1691. Les listes de supérieures, qui partent du moment de la création de chaque monastère, s'arrêtent généralement à des dates qui oscillent entre 1689 et 1692. Quelques

additions ont été faites aux listes des supérieures de monastères rapprochés de Besançon : pour ce dernier (38e de l'Ordre), la liste chronologique a été poursuivie jusqu'au 3 juin 1745 (fol. 45).

Fol. 149. « Table des monastères de l'ordre de la Visitation-Sainte-Marie, au nombre [de] 145. »

XVIIe-XVIIIe siècle. Écrit., en gros caractères, d'une religieuse du couvent des Visitandines de Besançon. Papier. 152 feuillets. 344 sur 220 millim. Rel. carton, couvert de parchemin jaspé.

802. « Histoire des choses plus mémorables qui se sont passées en l'érection et progrès de la Compagnie de Sainte-Ursule, instituée en la cité impériale de Besançon, divisée fidèlement par années, à la plus grande gloire de Dieu, de sa virginale Mère et de sainte Ursule. »

Commence (fol. 1) : « Préface. Suyvant le dire de l'archange Raphaël, envoyé de l'empyrée pour soigner en terre le jeune pélerin Tobie... »

Ces annales des débuts de l'institution des Ursulines à Besançon paraissent avoir été rédigées par l'un des Jésuites du collège de cette ville; elles commencent à l'année 1610 et se terminent à l'année 1625. Six lignes supplémentaires d'éphémérides concernent les années 1625 à 1628. Dans ces annales, on voit que l'établissement de Besançon fut fondé à l'imitation de celui qu'Anne de Xaintonge avait créé à Dole : il s'y trouve des notices biographiques sur les premières religieuses, ainsi que de nombreux détails sur les achats de terrain et les constructions qui eurent lieu pour l'édification du monastère; l'église fut consacrée le 8 mars 1626.

Première moitié du XVIIe siècle. Papier. 18 feuillets. 270 sur 180 millim. Feuilles groupées sous une chemise.

803. « Relation de la suppression des religieuses Carmélites de Bruxelles et de leur translation dans le monastère des Carmélites de Saint-Denis en France. »

Commence (page 1) : « Dans le courant de l'année 1783, l'Europe catholique vit avec étonnement la suppression d'un grand nombre de communauté (*sic*) de filles dans les États de l'empereur Joseph II... » — Finit (page 113) : « Cette relation a été écrite par ma très honorée sœur Marie-Thérèse du Sacré-Cœur de Jésus, religieuse carmélite

d'Ypres et transférée à celles (*sic*) de Châtillon-sur-Seine en Bourgogne, dans l'année mil sept cent quatre vingt trois. »

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 113 pages écrites. 206 sur 155 millim. Demi-rel. basane.

304. « Les secrets de la cour de France tirés sur les originaux des lettres écrittes sur ce sujet. » — « Abbrégé de l'histoire des Filles de l'Enfance, fondés (*sic*) par M. l'abbé Cyron et M[me] de Mondonville, à Toulouse et ensuitte à Aix-en-Provence. »

Ces deux opuscules sont des pamphlets jésuitiques, se rattachant aux attaques dirigées contre les jansénistes et particulièrement relatifs à la dissolution, accomplie en 1686, de la congrégation des Filles de l'Enfant Jésus, fondée à Toulouse par Jeanne Julliard, veuve du conseiller de Mondonville, assistée de l'abbé de Ciron.

Fol. 1. « Les secrets... [*ut supra*]. Les intrigues des Jansénistes. Monsieur l'abbé Brulard, fils du premier président de Dijon, qui avoit été attaché à ce party, en ayant été retiré par son père, l'abbé Bisot, qui étoit à Rome, ne sçachant pas sa conversion, luy escrivit pour le prier de faire choix d'un habit ecclésiastique... » — « ...le Roy auroit bien fait d'y donner les mains pour ne pas laisser impunies les méchansetés (*sic*) de ce secrétaire qui a fait un si grand tort à la mémoire de ce pontif (*sic*). »

Fol. 70 v°. « Abbrégé de l'histoire... [*ut supra*]. Cette histoire a été [tirée] sur les relations authentiques que M. de T. [Tracy], président au parlement de Toulouse, en a faitte au Roy... » — Fol. 79. « Abbrégé de l'histoire des Filles de l'Enfance, où l'on voit leurs (*sic*) origine, leur destruction, avec les moyens et les motifs de leurs (*sic*) abolition. Monsieur l'abbé Cyron et madame de Mondonville ont estés (*sic*) les fondateurs de la congrégation des Filles de l'Enfance... » — Fol. 107 v°. « ...ce qui se voit clairement dans le bref que Sa Sainteté écrivoit en faveur des uns et des autres à M. l'archevesque de Toulouse. »

XVII[e] siècle. Écrit. d'un copiste contemporain de la composition des ouvrages. Papier. 107 feuillets. 224 sur 160 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

305. « Abbrégé de l'histoire des Filles de l'Enfance, fondées à Thoulouse par monsieur l'abbé Cyron et madame de Mondonville, et ensuite à Aix en Provence » — « Les secrets de la cour de France

dans ses intrigues merveilleuses pour découvrir celle de ses ennemis, tirés des originaux de lettres écrites sur ce sujet. »

Ce manuscrit renferme (pages 1 et 105), dans un ordre inverse, les deux opuscules dont le volume qui précède donne un texte meilleur.

XVII^e siècle. Écrit. de deux copistes, l'un et l'autre très incorrects. Papier. 234 pages. 270 sur 180 millim. Rel. du XVII^e siècle, en carton, couvert de basane.

806-808. « Abrégé chronologique de l'histoire de l'ordre hospitalier et militaire de Saint-Jean de Jérusalem, autrement dit l'ordre de Malte. » — Trois volumes.

Les quelques lignes suivantes, extraites de la préface de l'ouvrage, indiquent le but poursuivi par l'auteur : « Avant de commencer le récit des choses, je ne puis m'empêcher de faire observer que Vertot semble n'avoir écrit que pour faire briller son esprit et sa plume... L'objet de mes recherches est bien différent ; je me propose d'essaier la carrière que Vertot auroit dû fournir : remonter à la source des choses, approfondir les loix, les usages, les coûtumes de l'ordre... Ce corps d'ouvrage est essentiellement dressé sur les statuts, ordonnances, us et coûtumes de l'ordre, sur les journaux déposés dans les archives de Malte, sur les mémoires fournis par différens religieux... Un goût naturel pour l'étude, l'amour des recherches, un sincère et respectueux dévouement pour la mère commune et tout ce qui peut contribuer à l'avantage de ses enfants, sont les motifs qui ont fait prendre la plume à l'auteur et qui lui font espérer que ses veilles et son travail seront agréés avec bienveillance. » (1^er^ vol., 1-1 *bis* v°.)

L'ouvrage devait être divisé en deux parties : 1° Histoire, rédigée en forme d'abrégé chronologique, divisée en trois âges (Terre sainte, Rhodes, Malte) ; 2° Traité des constitutions de l'Ordre, divisé en dix-neuf parties. (Voir 1^er^ vol., fol. 1 *bis*.) La première partie seule se trouve dans les trois volumes que nous décrivons.

Le tome I débute (fol. 2) par une notice sur « Gérard, administrateur de l'Hôpital et premier supérieur et fondateur de l'ordre ». — Il finit (fol. 276) par la mention du fait de l'expulsion des Latins de la Terre sainte, en 1291.

Le tome II débute (fol. 1) par la notice des faits et gestes de l'Ordre sous Jean de Villiers, XXII^e^ grand maître (1291-1295). — Il se termine

(fol. 377) par le récit de la perte de Rhodes, sous le grand maître Philippe Villiers de l'Isle-Adam, en 1523.

Le tome III débute (fol. 1) par le récit des pérégrinations de l'Ordre, après l'abandon de Rhodes, en 1523. — Il se termine (fol. 457) par la mention du fait de la translation du couvent de l'Ordre dans la cité La Valette, à Malte, en 1571. — Les dernières lignes de l'ouvrage sont les suivantes : « Ici finit le troisième tome et l'histoire de Jaques Bosio, auteur diffus, rempli de préjugés, pesant dans les raisonnemens, mais fidèle dans ses recherches sur nos lois et nos usages, et unique qui nous fournisse un fil pour remonter à leur origine. »

En marge de la première page du tome I, on lit une date ainsi conçue : « L'an 1772, le 1^er^ juillet. »

XVIII^e^ siècle. Papier. 276 (plus fol. 1 *bis* et 1 *ter*), 378 et 457 feuillets, la plupart n'ayant que le recto écrit. 380 sur 240 millim. Des manchettes indiquent, dans la marge de droite, l'objet de chaque paragraphe, et, dans la marge de gauche, la concordance du texte de l'auteur avec les ouvrages antérieurs de Bosio et de Vertot. Couvert. carton; sur le dos de chaque volume, on a écrit le mot BOSIO c'est-à-dire le nom de l'auteur de la principale source des renseignements mis en œuvre dans l'ouvrage.

809. Statuts de l'Ordre hospitalier et militaire de Saint-Jean de Jérusalem, revisés à Malte par le Conseil de l'Ordre, approuvés par le pape Pie VI et promulgués par le grand maître Frère Emmanuel de Rohan, en 1779.

Copie soignée; chaque paragraphe latin ou italien a en regard sa traduction française.

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Papier. 536 pages. 360 sur 220 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée, contemporaine du contenu.

810. « Ordonnances et réglemens pour placer des enfants à Malthe, tirées (*sic*) du chapitre général de la vénérable Langue d'Auvergne, et la manière de faire les preuves de noblesse pour y entrer », par le chevalier de l'Aube.

Fol. 1. Approbations données au Mémoire du chevalier de l'Aube, en juin et juillet 1727.

Fol. 6. « Modèle pour servir à la réception de Messieurs les chevaliers de Malte. Il n'est personne qui ne soit convaincu qu'un des plus

essentiels intérêt (*sic*) de l'ordre est de se maintenir dans une réputation de n'admettre qu'une vraye noblesse... » — Fol. 42 v°. « ...A Lyon, de l'imprimerie de Michel Gay, place des Jacobins. »

Première moitié du XVIII[e] siècle. Écrit. de copiste. Papier. 43 feuillets écrits. 220 sur 165 millim. Couvert. papier rose.

811. « Dissertation sur la famille et l'innocence du dernier des grands maistres de l'ordre des Templiers », par Ferdinand Lampinet.

Commence (fol. 1) : « La conqueste de la Terre saincte, pour laquelle tant de princes et de seigneurs... » — Finit (fol. 28) : « Sur quoy, je prins la pansé de faire la dissertation cy-dessus, la matière me paroissant rare et extraordinaire, persone que je sache ne l'aïant recherché ny taché de l'aprofondir. Je demeuray 3 sepmaines à travailé à heures perdues, sans me distraire de mes ocupations du Parlement, en apvril 1683. Lampinet. »

Quant à la question des origines de Jacques de Molay, dernier grand maître de l'Ordre du Temple, l'auteur fait de ce personnage un cadet de la maison de Longvy, en Franche-Comté, parce que cette famille avait un village du nom de Molay dans ses domaines ; mais son principal argument repose sur l'analogie du portrait de Jacques de Molay, gravé dans les *Vies des hommes illustres* d'André Thevet, avec les images de Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, petit-fils de Louise de Longvy. On a, au contraire, toutes les raisons possibles de croire que Jacques de Molay tirait son nom d'un autre village de Molay, situé dans le canton de Vitrey (Haute-Saône). (Voir à cet égard l'*Étude sur Jacques de Molay*, par Édouard Besson, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1876, p. 484.)

1693. Autographe. Papier. 28 feuillets. 187 sur 129 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

812. Jacobi de Voragine Legendae sanctorum, ad usum ecclesiae Bisuntinae accommodatae.

Commence (fol. 1) : « Adventus Domini significat tempus revocationis... » — Finit (fol. 319) : « ...et nomine eterno hereditavit illum in mundo Dominus Deus noster, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. »

Comparé aux textes imprimés du même ouvrage, notre manuscrit a plusieurs notices anormalement placées : c'est ainsi que celle qui con-

cerne S. Pierre martyr termine le volume (fol. 309 v°), au lieu d'être au rang que lui assignait la date de la fête de ce saint. L'imprimé de 1502 a vingt et une notices de plus que notre manuscrit, entre autres celles de Ste Élisabeth et de S. Pélage. En revanche, on a introduit dans notre manuscrit deux notices d'hagiographie locale, l'une concernant les SS. Ferréol et Ferjeux, apôtres de Besançon (fol. 129), l'autre l'évêque S. Antide (fol. 131), notices publiées dans les *Acta SS.*, juin, t. III, p. 7-8; V, p. 42-47.

Période moyenne du XIVe siècle. Parchemin. 319 feuillets à 2 col. 247 sur 165 millim. Jolies lettrines en bleu et rouge, avec fines broderies de l'une ou de l'autre de ces couleurs. Rel. en bois, couvert de peau chamoisée, blanchâtre, très caduque; un fermoir et une chaîne étaient fixés à cette reliure. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

813. Jacobi de Voragine Legendae sanctorum.

Fol. 3. Table des légendes, conforme à celle que donnent les textes imprimés. — Fol. 1. « Incipit prologus super Legendas sanctorum, quas compilavit frater Jacobus, nacione Januensis, de ordine fratrum Predicatorum. Universum tempus presentis vite in quatuor distinguitur... Explicit prologus. Incipit de Adventu Domini nostri Jesu Christi... » — Fol. CCLXXXV v°. « De dedicatione ecclesie... Secundo videndum est de consecracione sive dedicacione templi spiritualis quod... » Le dernier feuillet a été arraché.

Sur le dernier feuillet de garde, on lit deux fois la signature « Joannes de Chappes », et une note écrite en tête du volume, au XVIIIe siècle, est ainsi conçue : « Ad usum ecclesiae metropolitanae Bisuntinae dono dedit Joannes de Chappes, nepos illustrissimi Quintini de Flavigny, archiepiscopi Bisuntini. » Le chanoine Jean de Chappes, neveu de l'archevêque Quentin Ménard, mourut en 1536.

Période moyenne du XVe siècle. Parchemin. 4-CCLXXXVIII feuillets à 2 col. 305 sur 232 millim. Quelques lettrines remplies par des miniatures et des bouquets de vignettes décoraient le volume; de ces ornements qui ont été coupés, il ne reste qu'une seule lettrine renfermant l'image du Christ en croix (fol. LXX v°). Aux fol. CLXXXXVIII et CCXLII, armoiries de l'archevêque Quentin Ménard : *d'azur, au chevron de gueules, chargé de trois croisettes d'argent et accompagné de trois trèfles d'or.* Rel. bois, couvert de peau chamoisée, blanchâtre, très caduque; deux fermoirs et une chaîne accompagnaient cette reliure. — (Chapitre métropolitain de Besançon.)

314. Jacobi de Voragine Legendae sanctorum.

Commence (fol. 1) : « De Adventu Domini. Universum enim tempus presentis vite... » — Finit (fol. 380 v°) : « De quadam virgine Anthiochie... illi enim certaverunt hominibus, isti Deo. Hec Ambrosius. Explicit liber de vita sanctorum. »

Sur le dernier feuillet de garde, on lit : « Est de ecclesia Sancti Johannis Euvangeliste Bisuntini. »

XV^e^ siècle. Papier. 383 feuillets. 295 sur 220 millim. Dérelié.

315. Legendae sanctorum ad usum ecclesiae Bisuntinae accommodatae.

En tête du volume est un calendrier où se trouve, en regard de chaque nom de saint, un numéro indiquant le feuillet du Lectionnaire qui renferme la légende du saint. Le premier feuillet de ce calendrier a été enlevé.

La plupart des textes de ce recueil sont empruntés au Légendaire de Jacques de Voragine; mais on y a introduit des légendes concernant des saints spécialement honorés dans le diocèse de Besançon et dont voici la nomenclature :

Fol. LXV. « Anatholi. » — Texte conforme à celui des *Acta SS.*, févr., t. I, p. 358-359.

Fol. LXVIII. « Sancti Nicecii, archiepiscopi Bisuntini. » — *Ibid.*, t. II, p. 168-169.

Fol. LXX. « S. Prothadii. » — *Ibid.*, t. II, p. 413-414.

Fol. VI^XX^VI. « Ferreoli et Ferucii. » — Texte du récit de la passion de ces deux saints, compris dans les *Acta SS.*, juin, t. III, p. 7-8, précédé d'un petit prologue : « Cum summa veneratione quos sui redemptoris mortis humano generi per necessarios testes noverit extitisse... »

Fol. XII^XX^IX v°. « Sancti Deicoli. » — Vie abrégée débutant ainsi : « Cum beatissimus monarches atque ariga Dei Columbanus de cenobio Luxoviensium fuisset exturbatus... »

Fol. XII^XX^XI. « S. Maymbodi. » — Texte conforme à celui des *Acta SS.*, janv., t. II, p. 542-543.

Fol. XII^XX^XIIII v°. « Anthidii. » — Il n'y a ici que le chapitre III des *Acta majora S. Anthidii*, ne différant que par quelques variantes du texte des *Acta SS.*, juin, t. V, p. 45-47.

Fol. XIII^XX^ v°. « Sancti Desiderati. » — Sorte d'homélie sur les vertus de ce saint : « Ad sancti ac beatissimi patris nostri Desiderati, archie-

piscopi, cujus hodie festa celebramus... » Un tiers environ de ce texte forme les neuf leçons qui se trouvent dans le Bréviaire bisontin de 1479. Les deux tiers qui suivent débutent ainsi : « Beati autem patris nostri Desiderati merita jam in tuto posita... » (Fol. XIII^{XX} I.)

Fol. XIII^{XX}I v°. « Agapiti. » — C'est le texte des *Acta SS.*, août, t. III, p. 537-539, mais abrégé par de nombreuses coupures.

Fol. XIII^{X}III. « Sancti Donati, episcopi. » — Légende, dont la moitié à peine est entrée dans les neuf leçons du Bréviaire imprimé en 1479. Début de la partie non imprimée : « Vir autem Dei Columbanus, cognita fide Wadaleni... » (*Ibid.*, v°.)

Fol. XIII^{XX}VII. « S. Columbani. » — Légende dont un tiers seulement se trouve dans le Bréviaire imprimé en 1479. La partie non imprimée débute par ces mots : « Regi quoque Sigiberdo erat acceptabilis... » (*Ibid.*, v°.)

Fol. CCCI. « Ermenfredis, abbatis. » — C'est, à quelques variantes près, la *Vita sancti Ermenfredi, auctore Egilberto,* imprimée dans les *Acta SS.*, septembre, t. VII, p. 116 et seq.; notre texte ne va pas plus loin que le milieu du § 24 de l'imprimé.

Fol. CCCIX. « Translacio sanctorum Ferreoli et Ferrucii. » — C'est le texte imprimé dans les *Acta SS.*, juin, t. III, p. 13; notre texte s'arrête à la quatrième ligne du § 5 de l'imprimé.

Fol. CCCX. « Prima commemoracio sancti Stephani. » — C'est le récit de l'arrivée d'un os du bras de S. Étienne à Besançon et de l'effusion de sang qui se produisit lors du sectionnement de cet os par l'évêque Célidoine; il y a ici un prologue et un épilogue qui ne se trouvent pas dans le texte du Bréviaire imprimé en 1479. Début du prologue : « Preterito multorum dierum circulo, anno dominice incarnacionis CCC°LXIII°, regni vero Honorii VII°, facta est beati prothomartiris revelacio. » — Fin de l'épilogue : « ...cum ipsa ecclesia igne consumpta multisque aliis modis per corrupcionem religionis perviciata. » (*Ibid.*, v°.)

Ibid., v°. « Secunda commemoracio sancti Stephani. » — Récit du repêchement miraculeux du bras de S. Étienne dans la rivière du Doubs, où des voleurs l'avaient jeté. Ce texte, plus développé que celui qui figure en trois leçons dans les Bréviaires du diocèse, débute ainsi : « Tempore Prothadii, archiepiscopi, surrexerunt quidem de sinagoga diaboli, insidiantes brachio sancti Stephani... »

Fol. CCCXI v°. « Ultima commemoracio sancti Stephani. » — Deux

récits de miracles arrivés à Besançon par l'intercession de S. Étienne, en faveur d'un marchand de Châlons-sur-Marne et du prévôt de la cathédrale de Langres, récits que Jean-Jacques Chifflet a édités dans son *Vesontio,* p. 134-137. Le premier de ces récits se trouve en abrégé dans les Bréviaires du diocèse de Besançon.

Fol. CCCXXVII. « Invencio sanctorum Ferreoli et Ferrucii. » — Récit de l'invention des reliques des SS. Ferréol et Ferjeux. Un texte plus complet que celui-ci se trouve dans les *Acta SS.*, juin, t. III, p. 13-14.

Fol. CCCXXVII v°. « Germani Palme. » — Il s'agit de S. Germain, évêque de Besançon, inhumé à Baume-les-Dames, localité que les vieux titres appellent *Palma*. La notice que nous avons ici est éditée dans les *Acta SS.*, octobre, t. V, p. 625-626.

A la fin de la dernière colonne du volume est la signature du notaire qui l'avait écrit d'un bout à l'autre, signature ainsi formulée : « J. Bizeti. »

Aux fol. 1, VI^{XX}IX v° et III^{c}XXXVII v°, il y a des indications concernant les possesseurs de ce volume. Nous transcrivons celles que voici : « 1548. Le jour de feste saint Barnabé, apostre, unziesme jour du mois de jung, l'an que dessus, honorable homme Pierre Ligier le jeusne, filz honorable homme Pierre Ligier, bouchier, citien de Besançon, m'a donnez an pur dom, à moy messire Jehan Bassand, prestre, notaire et citien dudit Besançon, prestre, filz de feu honorable homme Guillaume Bassand, jaidis notaire et citien dudit Besançon, le présent livre, soubz mon saing manuel cy mis les an, jour que dessus. (Signé :) J. Bassand, reclus. » — « Idem venerabilis dominus Johannes Bassand, presbyter, penitenciarius necnon inclusus montis Sancti Stephani Bisuntini, cursum vite sue terminavit die sexta aprilis post Pascha, anno Domini 1562. Ejus anima requiescat in pace. Amen. »

Le reclus de Saint-Étienne, ce qu'était devenu Jean Bassand, occupait, non loin de la basilique de Saint-Étienne, une petite maison contiguë à un oratoire placé sous le vocable de S. Michel; il était emmuré dans ce logis pour le reste de ses jours et ne communiquait avec le dehors que par une fenêtre d'où il entendait les confessions; il avait de droit la qualité de pénitencier de l'archevêque.

Fin du XV^{e} siècle. Papier vergé. III^{c}XXXVIII feuillets à 2 col. 300 sur 220 millim. Rel. du XVI^{e} siècle, en bois, couvert de veau; deux courroies servant de fermoirs et dix bossettes de cuivre, cinq sur chaque plat, ont disparu.

816. « Adbreviatio in gestis et miraculis sanctorum. »

Fol. 1. « Incipit adbreviatio in gestis et miraculis sanctorum. Primo de sancto Andrea, apostolo. Cum plurimi sacerdotes sanctorum passiones et vitas non habeant et ex officio suo eas nec ignorare nec tacere debeant, ad exercitandam fidelium devotionem in sanctos, eorum maxime vitas qui in kalendariis annotantur succincte perstringimus, ut et libelli brevitas fastidium non generet, et parrochiales presbiteros librorum inopia non excuset. Si quis autem vitam sui patroni non hic inveniat, non sit ei grave, sed illam alibi totam querat. »

Fol. 167 v°. « Saturnini martyris. Saturninus ab apostolorum discipulis episcopus ordinatus in urbem Tholosanam est... Explicit Abreviatio de miraculis et gestis sanctorum. »

En haut de la dernière page, en écriture du début du XVI[e] siècle : « De conventu Dole. » (Cordeliers de Dole.)

Seconde moitié du XIV[e] siècle. Écriture très fine. Parchemin. 167 feuillets à 2 col. 185 sur 140 millim. Rel. du début du XVI[e] siècle, en bois, couvert de veau gaufré, absolument usé. — (Boisot, n° 105. — 166, J. 19.)

817. « Dissertation sur l'ancienneté et la signification du nom de Ferdinand et de quatre saintz que l'Eglise en recognoit, dont il y en a deux originaires Bourguignons, et lequel doit estre estimé le patron des personnes du nom de Ferdinand dans la comtée de Bourgongne », par Ferdinand Lampinet.

Commence (page 1) : « Il est advantageux d'avoir un beau nom; l'esclat s'en répand sur celuy qui le porte... » — Finit (page 119) : « ...Oraison du bienheureux Ferdinand, infante (*sic*) de Portugal... tua semper consolatione gaudere, per Christum Dominum nostrum. Amen. »

Des quatre saints du nom de Ferdinand, l'auteur laisse de côté, comme n'ayant pas de relations avec son sujet, Ferrand, diacre de l'église de Carthage, au VI[e] siècle, et Ferdinand, évêque de Gajazzo, en Italie, au XI[e] siècle. Il estime que le mot Ferdinand vient de l'arabe, et qu'il signifie en cette langue la « joye de la foy » ou la « gloire de la loy ». Il s'applique ensuite à raconter la vie des deux saints du nom de Ferdinand qui l'intéressent : Ferdinand III, roi de Castille et de Léon, le vainqueur des Sarrasins d'Espagne, mort le 30 mai 1262; Ferdinand, infant de Portugal, mort à Fez, esclave des Musulmans, le

5 juin 1443. Ces deux princes vertueux se rattachaient par les liens du sang aux dynasties des ducs et des comtes de Bourgogne : le premier par Raimond de Bourgogne-Comté, époux d'Urraque de Castille et père d'Alphonse-Raimond, roi de Léon et de Castille; le second par Henri de Bourgogne-Duché, époux de Thérèse de Castille et tige des rois de Portugal. Le prénom de Ferdinand fut inconnu en Franche-Comté jusqu'en 1432; à cette époque, le second fils de Jean de Neufchâtel-Comté le reçut au baptême. Cet enfant avait pour mère Marguerite de Castro, cousine d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, et certainement parente du pieux infant de Portugal. Ferdinand de Neufchâtel-Comté vécut jusqu'en 1521; il fut le parrain de Ferdinand de Lannoy, époux de l'une des sœurs du cardinal de Granvelle, qui eut pour filleul le futur archevêque de Besançon, Ferdinand de Rye. Ce prélat occupa le siège métropolitain de Besançon entre les années 1586 et 1636, c'est-à-dire pendant un demi-siècle. « Il donna son nom, dit Lampinet, à quantité de personnes pendant un si long pontificat; et voilà la généalogie certaine et véritable du nom de Ferdinand en cette province, la manière dont il y est entré et les personnes illustres par lesquelles il s'est multiplié. » (Page 115.)

Premières années du XVII^e^ siècle. Autographe. Papier. 119 pages. 260 sur 180 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (Labbey de Billy.)

318. Vie de S^te^ Colette, par Pierre de Vaux, etc.

Fol. 1. « Au nom de Nostre Seigneur. Abrégé des guarisons miraculeuses que depuis peut (*sic*) sont arrivées à plusieurs personnes de l'une et l'aultre sexe, qui ont invocqué la bienheureuse vierge Colete, tirée (*sic*) de l'information faicte à Amyens, en la présente année 1624, au mois de septembre, par M^r^ l'official et grand vicaire de M^gr^ l'évesque d'Amyens. »

Fol. 2. « Canticum beatae Coletae latino-galicum.

Gaude, beata Coleta,
Nunc in coelis collocata
Divino auxilio.
. . . . . »

Fol. 3. « Cy s'ensuyt une petite extraction de la parfaicte et saincte vie de très vénérable et dévote religieuse et de mémoire glorieuse, nommée sœur Colete, de l'ordre ma dame saincte Clère... » C'est

une copie de la vie de Ste Colette, par Pierre de Vaux. Le manuscrit original avait été donné par l'auteur aux Clarisses de Besançon, qui le cédèrent en 1887 à leurs sœurs de Poligny. (Voir J.-Th. Bizouard, *Histoire de Ste Colette et des Clarisses en Franche-Comté*. Besançon et Paris, 1888, in-8°, p. 254-256.)

Fol. 189-193. « Exercice d'oraison que Notre Dame fesoit tout (*sic*) les jours au point du jour... » (cahier de petite dimension, d'une époque postérieure).

Au verso du dernier feuillet de garde, on lit : « ...Coeleste, de l'ordre [de] Ste Clère » (écriture du XVIIe siècle; le début de cette note se trouve complètement effacé).

XVIIe siècle. Papier. 193 feuillets. 172 sur 126 millim. Dérelié.

319. Vie de Ste Colette.

Fol. 1. « Préface. Il est peux de personnes du sexe dans l'église de Dieu... » — Fol. 4 v°. « Liste des hauteurs qui ont écrit la vie de Ste Colette et qui ont servit de mémoires pour composer celle-cy. » — Fol. 5 v°. « Liste des manuscrits de la vie de Ste Colette qui n'ont point ancore parut, qu'on a trouvé dans les maisons de réforme, surtout à Besançon... Ces manuscrits sont ancore entre nos mains, donte voicy la liste... » — Fol. 6. « Avertissement ou discours. Pour répondre à la critique la plus incrédule... » — Fol. 13. « La vie de Ste Colette, réformatrice des religieuses de Ste Claire. Livre premier. La divine Providence qui a toujour veillée à la concervation de son Église... » — Fol. 101. « Précis de la vie de la Mère Chevalié. » — Fol. 104 v°-114. Blancs. — Fol. 115. « Table de ce qui et contenu dans se livre des faits les plus remarquable de la vie de Ste Collette; à la fin de ladite table, et le contenu du nombre des maison que la B. a étably, et les fondateur desdite maison, le non des villes et des province et les année que lesdit maison sont été établie. »

XVIIIe siècle. Papier. 133 feuillets. 219 sur 175 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

320. « La vie parfaitement humble et courageuse d'Anne de Xaintonge, institutrice des Ursulines du conté de Bourgogne, suivie d'un Traité de l'excellence de la vie des filles de sainte Ursule, par le R. P. Estienne Binet, de la Compagnie de Jésus. »

Fol. 2. « Aux bonnes servantes de Jésus-Christ et filles de sainte

Ursule. Il y a près de douze ans que vous me pressés de vous donner la vie très heureuse d'Anne de Xaintonge, vostre très chère et très précieuse sœur et mère tout ensemble... » — Fol. 4. « A monseigneur, monseigneur l'archevesque [de Besançon] », épître dédicatoire, signée : « Vos très humbles servantes et très obéissantes filles en Nostre Seigneur, les Ursulines de Besançon. » — Fol. 6. « Au Seigneur Jésus, roy du ciel et de la terre », épître émanant de l'auteur. — Fol. 7. « Sa naissance et son éducation, chapitre premier. Ce que Dieu promit jadis au patriarche Abraham... » — Fol. 147. « Chapitre vingt-quatrième [et dernier]. Le jugement que des personnes de créance ont fait de sa vertu et d'où est-ce qu'elle prit son origine. » — Fol. 154. Appendice. « De l'excellence de la vie des filles de sainte Ursule. C'est une chose qui est si précieuse que de bien servir Dieu, chères espouses de Jésus-Christ, qu'en quelque estat qu'on le serve, moyenant qu'on le serve là où il nous appelle, c'est une faveur du Ciel... »

A la fin du volume (fol. 188), est un permis d'en imprimer tout l'ensemble, écrit de la main du vicaire général de l'archevêque de Besançon, acte daté et signé en ces termes : « Datum Bisuntii, 18 maii 1636. Jacobus Blavirius, vic. gs. » Nous avons donc le manuscrit original que l'auteur destinait à l'impression.

Le P. Étienne Binet avait été recteur des Jésuites du collège de Besançon. On a de lui un opuscule publié en cette ville, dans une période calamiteuse, et dont voici le titre : *Remèdes souverains contre la peste et la mort soudaine, avec des prières pour cet effect.* A Besançon, par Denys Couché, imprimeur juré, M. DC. XXVIII ; minuscule volume de XVIII-207 pages, dont la justification typographique est de 62 millim. sur 39. Né à Dijon, en 1569, le P. Binet mourut à Paris, le 4 juillet 1639.

Sur le présent texte, voir *Anne de Xainctonge et les Ursulines au comté de Bourgogne,* par l'abbé J. Morey. Paris et Besançon, 1892, 2 vol. in-8°, t. I, p. XVII.

Première moitié du XVII^e^ siècle. Papier. 188 feuillets. 270 sur 173 millim. Cartonné.

321. « La vie de la religieuse et vénérable Mère Anne de Xaintonge, fondatrice de la Compagnie des filles de S^te^ Ursule non cloistrée, en la conté de Bourgongne », par le P. Orset, S. J.

Commence (fol. 1) : « Avis aux lecteurs. De toutes les histoire (*sic*),

il n'y en n'a poinct, à mon advis, qui soict plus difisile à écripre que la vie dont la sainteté faict toutes les grandeurs... » — Finit (fol. 365 v°) : « ...Je luy donne en moy une seconde et nouvelle vie, me transformant en J.-Christ, comme elle y est estez transformer. Ainsi soit-il. *Ad majorem gloriam Dei.* »

Au sujet de cet ouvrage, voir J. Morey, *Anne de Xainctonge*, t. I, p. XIX.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Écriture de diverses mains féminines. Papier. 365 feuillets. 265 sur 180 millim. Cartonnage, couvert de papier à fleurs peintes.

322. « La vie de la vénérable et dévote Mère Anne de Xaintonge, institutrice de la congrégation de Sainte-Ursule en la conté de Bourgogne », par le P. Orset, S. J.

Copie orthographiquement plus correcte que celle qui précède.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 229 feuillets. 257 sur 183 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

323. « Vie de M[r] Jobal de Pagny, curé de Sainte-Segolène de Metz, mort en odeur de sainteté, âgé de vingt-neuf ans, le 3 novembre de l'année 1766. »

Commence (page 1) : « Première partie. Idée générale de sa piété. La mort de M[r] Jobal est heureuse et avantageuse pour lui... »

Page 157. « Copies de différentes lettres écrites à l'occasion de la mort de M[r] Jobal, pour servir de preuves à l'histoire de sa vie. »

Page 176. « Vie de M[r] Jobal, relativement au saint ministère. »

Page 446. « Table des matières... »

XVIII[e] siècle. Écriture de l'auteur de l'ouvrage. Papier. 450 pages. 200 sur 140 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée.

324. « De miraculis sancte Marie virginis », etc.

Commence (fol. 1) : « Incipit prefatio de miraculis sancte Marie virginis. Ad Dei omnipotentis laudem, cum sepe recitentur miracula sanctorum... » — « ...Explicit prefatio. De quodam archiepiscopo. Fuit in Tolitana urbe... » — Fin (fol. 43) : « ...venienti quoque Domino nostro Jesu Christo, vivos ac mortuos judicaturo, occursurus, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus per infinita secula seculorum. Amen. » — Ce recueil s'ouvre par le récit du miracle arrivé

à S. Ildefonse et se termine par la vision de S. Théophile. — Un texte probablement semblable est dans les manuscrits nos 1331 de Troyes, 17 d'Alençon, 804, 830 de Cambrai, etc.

Fol. 43 v°. « Incipit prologus magistri Hugonis super antiphonam : *Tota pulcra es.* Accipe, frater... » — Opuscule attribué à Hugues de Saint-Victor et publié dans l'édition des *OEuvres* de cet auteur, de 1648, sous ce titre : *Sermo de Assumptione B. Mariae semper virginis.* Rothomagi, in-fol., t. II, p. 632-638.

Fol. 52. « Ildefonsus memoria sui temporis clarus... » — C'est l'éloge de S. Ildefonse de Tolède, composé par son disciple et successeur, Julien. (*SS. PP. Toletanorum... opera*, edid. F. de Lorenzana. Madrid, 1782-1793, 3 vol. in-fol., t. I, p. 94, et *Bolland.*, janv., t. II, p. 537.)

Fol. 52 v°. « In nomine Domini incipit opusculum prefationis in qua exprimitur humilis devotio. Deus lumen verum... » — Fol. 53 v°. « Incipit libellus qui intitulatur in laudem Virginis, editus a Hildefonso, episcopo. Domina mea, dominatrix mea... » — C'est le traité de S. Ildefonse qui est généralement intitulé : *De virginitate perpetua S. Mariae adversus tres infideles.* Le texte qu'en renferme ce manuscrit est incomplet du dernier chapitre et d'un morceau de l'avant-dernier; il est d'ailleurs autrement distribué que le texte édité dans les *SS. PP. Toletanorum opera* (t. I, p. 107). — La fin de notre texte, qui concorde avec la première ligne de la page 157 de l'édition précitée, est ainsi conçue (fol. 77) : « ...ut ex assumpto et assumente nullum distet ab alio, nullum dirimatur ab altero, per numquam finienda secula seculorum. Amen. »

Fol. 77. « Explicit laus virginitatis. Prologus ad Gotiscalcum, episcopum. Ego quidem Gomesanus, licet indignus, prespiterii (*sic*) tamen ordine functus, in finibus Pampilonie abbas Hydensis... »

Ibid. v°. « In nomine Domini nostri Jesu Christi incipit vita vel gesta S. Idelfonsi, episcopi, a beato Ellano (?) edita. Ecce dapes melliflui... » (*SS. PP. Toletanorum... opera*, t. I, p. 96, et *Bolland.*, janv., t. II, p. 536.)

Fol. 79. « Incipit prologus de vita beati Nicolai, episcopi. Sicut omnis materies, si ab imperito artifice constructa fuerit, non solum deformitatis, verum etiam ruine dampna patitur... » — Ce texte, dont il manque à notre manuscrit au moins le dernier feuillet, est interrompu de la manière suivante (fol. 112 v°) : « . .Quem advenientem

Henricus Conteranus, Castellanus episcopus, cum debita veneratione suscipiens eumque per manum in navim ubi sancti presules erant deducens, corpora sanctorum ei honorifice collo... »

En tête de la première page du volume est la signature : « G. a Grachault », c'est-à-dire l'ex-libris de Guillaume de Grachault, moine bénédictin à Lure, qui vivait en 1545. Après la mort de ce religieux, l'abbaye de Lure hérita du volume, car on y lit deux fois (fol. 1 et 2) cette formule : « Sum monasterii Lutrensis. » — La Bibliothèque de Besançon l'a acquis lors de la vente du cabinet de l'antiquaire J.-J. Bruand.

Milieu du XIII^e^ siècle. Parchemin. 112 feuillets. 223 sur 170 millim. Réglure au bistre. Couverture en parchemin, qui revêtait des planchettes de bois aujourd'hui détruites.

825. « Mémoire de la geste des Trois Roys et des hystoires y servans. »

Début (fol. 1) : « Comme ainsi soit que tout le monde [ce mot, qui avait été omis, est figuré par une boule crucigère ajoutée en bout de ligne] soit plain des louanges des trois Roys, car eulx vivans ont honnourer (*sic*) le Saulveur du monde de présens et de dons somptueulx... » — Le volume, auquel il manque à la fin trois feuillets, se termine par ce début du 47^e^ chapitre (fol. 76 v°) : « Resjoys toy, heureuse Colongne, qu'estz honnourée de si très nobles trésors ; car tu te dois plus resjoyr des trois Roys que de toutes les aultres richesses ; car, pour l'amour d'eulx, on te ayme pour eulx. »

Ce traité d'hagiographie paraît être une version française de l'ouvrage écrit en latin, au XIV^e^ siècle, par le Carme Jean de Hildesheim, sous le titre : *De Trium Regum corporibus Coloniam translatis*, ouvrage dont il existe une ancienne édition en langue française, avec ce titre : *La vie des trois Rois, Jaspar, Melchior et Balthazar, translatée de latin en françois, imprimée par Jehan Treperel ;* Paris, 1498, in-4°. (Cosmas de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana,* t. II, col. 4 et 5. — Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n^os^ 9395-9399.)

Le milieu de la marge inférieure de la première page est occupé par un écusson *d'azur, à la bande d'or,* appuyé contre une crosse abbatiale et accompagné de la devise : *In te spero.* La même devise est répétée dans la plate-bande du haut. Ces emblèmes héraldiques appartenaient à l'un des prélats de la maison de Longvy, pour qui le volume avait

été calligraphié. Bien que la crosse y soit tournée dans le sens réservé aux abbés, il y a lieu de croire que le blason qu'elle accompagne fut dessiné pour faire honneur à Étienne de Longvy, évêque de Mâcon, qui occupa ce siège entre les années 1485 et 1511.

Premières années du XVI[e] siècle. Parchemin et papier; chaque cahier composé de 6 feuillets de papier encartés dans un double feuillet de parchemin. 76 feuillets. 274 sur 200 millim. Première page encadrée de rinceaux, avec fleurs, fruits et animaux fantastiques. Lettrine de début englobant une miniature qui représente l'Adoration des Rois. Réglure à l'encre rose. Volume dérelié. Tranches dorées. — (Boisot, n° 34. — 67, E. 19.)

826. Dissertations sur le Saint-Suaire de Besançon.

Fol. 2. « Dissertation sur le Saint-Suaire de Besançon. Préface. Il n'est point de relique plus précieuse sur la terre, à la divine Eucharistie près, comme le Saint-Suaire de Besançon... »

Fol. 53. « Dissertation qui prouve que le Saint-Suaire de Besançon n'est pas authentique. C'est une question assez curieuse, mais presqu'inutile et qu'il n'est pas facile de résoudre, sans passer pour téméraire, de sçavoir si le Saint-Suaire qu'on conserve si religieusement dans l'église métropolitaine de Besançon n'est pas le véritable Suaire... »

Ces deux dissertations ont pour objet, la première d'affirmer, la seconde de nier l'authenticité de la relique du Saint-Suaire qui, depuis le début du XVI[e] siècle jusqu'à la Révolution française, attirait deux fois par an une foule de pèlerins à Besançon. (Voy. plus haut ms. n° 129.)

La première des dissertations ici réunies réfute le passage ironique dans lequel Baillet s'était moqué de la crédulité de Jean-Jacques Chifflet au sujet du Saint-Suaire de Besançon. Cette dissertation est donc très peu postérieure à la publication, faite en 1701, de l'*Histoire des fêtes mobiles,* de Baillet.

En tête de la seconde dissertation, se trouve la note suivante : « Je tiens de M. l'abbé Trouillet que cette dissertation est le résultat de conférences entre lui, le premier professeur Bullet et M. l'abbé Fleury, chanoine de Sainte-Magdeleine. (Signé :) Grappin. » Cet opuscule appartient donc à la période moyenne du XVIII[e] siècle.

XVIII[e] siècle. Écriture des auteurs de ces opuscules. Papier. 78 feuillets. 281 sur 192 millim. pour la première dissertation et 220 sur 167 pour la seconde. Demi-rel. basane rouge.

827. « Nouvelle histoire des hosties miraculeuses de Faverney et des miracles de Notre-Dame de Gray, ou les dogmes de l'Église catholique touchant l'Eucharistie et la dévotion à la sainte Vierge justifiés par les prodiges arrivés en cette province, par le P. Ludovic de Faverney, capucin. »

Fol. 1. « Préface. Jésus-Christ dans l'Eucharistie est sans doute l'objet le plus légitime de notre amour... » — Fol. 3. « Définition du miracle. Un miracle est une œuvre extraordinaire... » Suivent des considérations sur les miracles.

Fol. 17. « Histoire des hosties miraculeuses de Faverney. Il est des théologiens qui distinguent le droit et le fait dans les miracles... » — C'est le récit de la conservation d'un ostensoir pourvu de deux hosties, dans un incendie qui consuma une partie de l'autel sur lequel cet ostensoir reposait, événement arrivé le 26 mai 1608. — Longue série de réflexions sur ce prodige.

Fol. 25. « Histoire abrégée de quelques merveilles opérées à l'image miraculeuse de Notre-Dame de Gray. Les ennemis de la foi... » — Fol. 28. « Origine de l'image miraculeuse de N.-D. de Gray. » Cette « image » était une statuette sculptée à Saint-Claude (Jura) dans un morceau du fameux chêne de Montaigu, morceau rapporté des Pays-Bas par une femme de Franche-Comté, nommée Jeanne Bonnet, en 1613. Celle-ci fit cadeau de la statuette à la femme du comte d'Achey, Rose de Bauffremont, qui, en 1617, la donna à son tour au couvent des Capucins de Gray, ville dont le comte d'Achey était gouverneur. — Fol. 29 v°. « Progrès de la dévotion à l'image miraculeuse... » Suit le récit de nombreux miracles. Le dernier prodige relaté porte la date du 16 mai 1760 (fol. 54). — Fol. 55 v°. Avis et prières se rapportant à la dévotion à l'égard de la Vierge miraculeuse de Gray. La dernière de ces prières (fol. 65) est une « Paraphrase sur les litanies de la sainte Vierge qui sont chantées tous les jours par les Capucins devant l'autel de l'image miraculeuse révérée dans leur église à Gray ».

Le P. Ludovic, auteur de ce manuscrit, appartenait à une famille Saget, de Faverney ; il mourut à Besançon, le 2 mai 1772.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. 66 feuillets. 225 sur 165 millim. Rel. carton, couvert de veau.

828 « Discours dogmatiques sur les miracles en général et en par-

ticulier sur les hosties miraculeuses de Faverney », par le P. Ludovic (Saget), de Faverney, Capucin.

L'ouvrage s'ouvre par une dédicace à dom Jérôme Coquelin, abbé régulier de Faverney. Il est divisé en quatre parties qui traitent toutes des preuves de la religion par les miracles. L'auteur y a intercalé des copies de pièces relatives à la préservation miraculeuse des hosties de Faverney, en 1608 (fol. 79-89), et des copies de pièces relatives à la Notre-Dame de Montaigu donnée aux Capucins de Gray, en 1617, par Rose de Bauffremont, dame d'Achey (fol. 90-91 et 115 v°-120).

A la fin de la troisième partie (fol. 91 v°), l'auteur a placé une signature ainsi conçue : « Feci die VIII augusti 1765, frater Ludovicus a Faverney, capucinus sacerdos. »

Cet ouvrage est à rapprocher du précédent.

XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. 120 feuillets. 210 sur 170 millim. Rel. carton, couvert de basane.

329. « Procès-verbal dressé à l'occasion du miracle arrivé en l'église abbatiale de Faverney, en l'an 1608. »

C'est le procès-verbal de l'enquête ordonnée par le conseil archiépiscopal de Besançon, le 29 mai 1608, et accomplie par Pierre Chevroton, procureur fiscal, et Jean Morelot, avocat fiscal de l'officialité diocésaine, assistés de Bon Monnier, secrétaire du Conseil archiépiscopal, procès-verbal clos à Vesoul, le 4 juin 1608. A la suite (fol. 95 et 100) se trouvent les actes concernant la reconnaissance canonique du miracle (9 juin 1608) et la concession faite à la municipalité de Dole, pour l'église collégiale de cette ville, de l'une des deux hosties miraculeusement préservées des flammes (30 avril 1609).

Le manuscrit se termine par l'acte de la délivrance d'une copie du procès-verbal et de ses annexes faite à la communauté de l'abbaye de Faverney, le 18 janvier 1760, par l'archevêque de Besançon Antoine-Cleriadus de Choiseul-Beaupré, acte final qui est certifié par la signature de Jean-Baptiste Bossu, secrétaire de l'archevêché de Besançon (fol. 117 v°).

1760. Écriture de copiste. Papier. I-118 feuillets. 302 sur 195 millim. Rel. carton, couvert de veau écaille.

330 « Estat des reliques de l'église métropolitaine de Besançon,

reconnues par la visite qui en a esté faite, l'an mil sept cent vingt-trois, par M^rs^ les commis du chapitre. »

Fol. 1. « L'église métropolitaine de Besançon a esté honorée dez sa fondation et dans la suite des siècles par la piété des Empereurs... »

Les reliquaires dont il est question dans cet « Estat » sont les suivants : Châsse des SS. Ferréol et Ferjeux, refaite en 1539 (fol. 1 v°); — Chef de S. Ferréol (fol. 5); — Châsse des SS. Épiphane et Isidore (fol. 6); — Petite châsse de la chapelle du Saint-Suaire (fol. 10); — Reliquaire du bras de S. Étienne (fol. 12); — Buste en bois peint représentant S. Étienne (fol. 18); — Boule de bronze renfermant des reliques de S. Étienne (fol. 18 v°); — Reliques de S. Agapit et de S. Jean Calybite (fol. 19); — Les deux reliquaires en forme de colonnes (fol. 20); — Reliquaire représentant le Mystère de l'Annonciation (fol. 21 v°); — Reliquaire du Peigne de la Vierge (fol. 22); — Reliquaire représentant la figure de la Vierge (fol. 22 v°); — Reliques de S. Vincent (fol. 23); — Deux reliquaires représentant S. Jean l'Évangéliste (fol. 23 v°); — Reliquaire représentant S. Pierre (fol. 24 v°); — Reliquaire représentant S. Bernardin (fol. 25); — Reliquaire représentant S. François Xavier (fol. 25 v°); — Reliques de S. Anatoile et de S. Saturnin (fol. 26 v°); — Reliquaire, en forme de main, renfermant des reliques de S. Antoine de Viennois (fol. 27); — Reliquaire de S. Denis (fol. 28); — Châsse de S^te^ Constance, martyre (fol. 28 v°); — Les deux croix (grande et petite) couvertes de lames d'or (fol. 30).

XVIII^e^ siècle. Écriture paraissant celle d'une minute du procès-verbal commencé le 7 juillet 1723 et clos le 14 août suivant. Papier. 31 feuillets. 242 sur 162 millim. Demi-rel. moderne, maroquin rouge.

851. « Abrégé chronologique de l'histoire universelle, commencé au mois de may 1786 et fini dans le courant de 1791, par M^lle^ Gyrault l'aîné. »

Commence (fol. 2) : « L'histoire universelle se divise en deux parties principales : l'histoire ancienne comprend les tems qui se sont écoulés depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ; l'histoire moderne renferme les [tems] écoulés depuis ce grand événement jusqu'à nos jours... »

Fol. 3. « Abrégé chronologique de l'histoire ancienne. »

Fol. 68. « Histoire moderne. »

Finit (fol. 143) : « ...Léopold, qui règne aujourd'hui, possède encore, outre l'Autriche, la Hongrie, la Bayème (*sic*) et le Milanès. »

XVIII[e] siècle. Papier. 143 feuillets. 212 sur 163 millim. Cartonnage.

832. Justini Historiarum ex Trogo Pompeio libri XLIV.

Fol. 1 v°. « In hoc codice continetur Justinus, abreviator Trogi Ponpei (*sic*). » — Ces mots se trouvent disposés sur six lignes, en capitales d'azur, sur fond d'or, au centre d'un disque entouré de brillantes vignettes et supportant par en bas un écusson, en forme de targe italienne, *parti de sable et de pourpre, à la couronne d'or de trois fleurons servant de base à une grosse fleur de lis d'argent.*

Fol. 1. « Justini, abreviatoris Trogi Ponpei, liber primus incipit. Cum multi ex Romanis... » — Le titre est en or. La page est aux trois quarts encadrée de plates-bandes, de style florentin, dans lesquelles de forts rinceaux, dessinés au bistre, ont leurs intervalles remplis par les trois couleurs bleu clair, rose et vert tendre; une baguette en or forme l'axe des trois côtés de cet encadrement, auquel se rattache une première grande lettre qui est de même style; deux petits oiseaux, dont un chardonneret, sont perchés à chacun des bouts de la plate-bande supérieure. Au milieu de la plate-bande inférieure, deux petits anges debout, absolument nus, aux courtes ailes de couleur pourpre et mouchetées d'or, soutiennent un écusson identique à celui décrit ci-dessus.

Fol. 152. « ...in formam provincie redegerit. Sit laus Deo. Justini Hispani epithoma in Trogum Pompeium foeliciter explicit. Transcriptum Florentie, mense novembri, anno salutis nostre MCCCCLXVIII. Nicolaus Echinnus Riccius descripsit. »

1468. Écriture moulée. Vélin. 152 feuillets. 265 sur 175 millim. Titres des livres, chiffres courants et manchettes à l'encre carminée. Grandes lettres, au début des livres, en or sur cartouches généralement de trois teintes juxtaposées : bleu clair, rose et vert tendre, avec des broderies jaunes et blanches qui décrivent sur chaque compartiment des rinceaux délicats. Rel. florentine du XV[e] siècle, en bois, couvert de maroquin brun, avec entrelacs gaufrés de style mauresque; clous en cuivre et amorce des brides de quatre fermoirs, deux sur le côté de la gouttière et un sur chacun des côtés de tête et de queue; tranches dorées, avec le mot IVSTINVS, à l'encre noire, sur la tranche de tête. Cette reliure se rapproche de celle des n[os] 166, 531, etc. — (Boisot, n° 54. — 141, H. 19.)

833. « Tractatus sancti Ambrosii, episcopi, de historia Joseppi (*sic*) captivi, translatus ab ipso ex greco in latinum. »

Début (fol. 1) : « Liber I incipit. Quattuor libros regnorum quos Scriptura complexa est sacra, etiam ipse stilo persecutus sum et usque ad captivitatem Judeorum murique excidium et Babylonis triumphos, historiae in morem composui... » — Fin (fol. 142) : « ... Opes autem eorum adpositus ab ipsis prius ignis consumpsit. Explicit Hierusalem liber quintus. »

Le cinquième livre s'ouvre par un titre ainsi conçu (fol. 99) : « Incipit liber quintus Antiquitatum Joseppi. »

Ce texte est une compilation, en cinq livres, composée en grande partie de passages empruntés aux livres XII-XVIII des *Antiquités judaïques,* de Josèphe, et aux livres II-VII de la *Guerre des Juifs,* du même historien. Le compilateur est appelé Hégésippe dans un grand nombre de manuscrits ; mais on croit que ce nom résulte simplement d'une altération de celui de Josèphe. Plusieurs manuscrits, tels que le nôtre, indiquent S. Ambroise comme auteur et traducteur de cette compilation. (Fabricius, *Biblioth. med. et inf. latin.,* t. III, p. 196.)

Deux lacunes sont à constater dans notre manuscrit : l'une, vers la fin du livre premier, a été comblée par l'intercalation de deux feuillets écrits au XIII^e^ siècle (fol. 39-40) ; l'autre, qui subsiste encore, résulte de l'enlèvement d'un feuillet contenant les quatre dernières lignes du chapitre XII du troisième livre, tout le chapitre XIII et la majeure partie du chapitre XIV (fol. 69-70).

En tête du premier feuillet est un ex-libris ainsi conçu : « Monasterii Morbacensis. » Ce volume provient donc de l'abbaye de Murbach (diocèse de Bâle), qui avait été perpétuellement unie, dès 1554, à l'abbaye franc-comtoise de Lure.

Période moyenne du IX^e^ siècle. Parchemin très inégal d'épaisseur et fréquemment troué et échancré. 142 feuillets. 293 sur 217 millim. Titres et initiales des livres en capitales romaines tracés au vermillon ; quelques lettres onciales s'y rencontrent. Rel. des premières années du XVI^e^ siècle, en bois, dont le dos seulement est encore couvert de peau de truie gaufrée ; deux fermoirs en cuivre, décorés de lettres gothiques.

834. Guidonis de Columna historia Trojana, etc.

Fol. 1. « Incipit historia destructionis Troye majoris et minoris,

conpilata per dominum Guidonem de Columpna. Licet cotidie vetera recentibus... »

Fol. 153. « ...Factum aut[em] est presens opus anno dominice incarnacionis millesimo ducentesimo octuagesimo, ejusdem prime indictionis, et feliciter, Deo gracias, expliciunt ystorie Troyani casus, composite per judicem Guidonem de Columpnis, cujus animam dignetur omnipotens in Paradisi gaudio collocare. Amen. »

Sur cet ouvrage, composé, dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, par Guido delle Colonne, juge à Messine, on peut lire une étude de La Porte du Theil, dans les *Notices et extraits des manuscrits,* t. II (1789), p. 231-255.

Fol. 154. Alphabet majuscule en traits de plume; les vingt-cinq lettres sont suivies de quelques mots de texte; elles occupent chacune la moitié d'une page, ont pour charpente des entrelacs vigoureusement accentués, et pour remplissage des palmettes très finement brodées à l'encre pâle.

Une note de Ch. Weiss dit que ce volume, après avoir fait partie de la bibliothèque de M. de La Brousse, ancien maire de Moulins, avait été cédé par les héritiers de celui-ci à M. Répond, bibliothécaire de la même ville, qui l'avait à son tour cédé à M. de Jolimont, de qui le tient la Bibliothèque de Besançon.

Dernières années du XV[e] siècle. Vélin. 160 feuillets. 281 sur 200 millim. Lettres ornées. Rel. carton, couvert de veau du XVIII[e] siècle.

835. Diodori Siculi Bibliothecae historicae libri XI-XV.

Le commencement et la fin de ce manuscrit sont reproduits dans le *Catalogue des manuscrits grecs des départements,* par M. Omont, p. 16.

XVI[e] siècle. Papier vergé et glacé. 272 feuillets. 322 sur 222 millim. Rel. identique à celle qui est décrite sous le n° 405. — (Boisot, n° 118. — 135, E. 19.)

836. « Fais et concquestes du noble roy Alexandre. »

Fol. 1. « Cy commence la table des rubriches de ce présent vollume des fais et concquestes du noble roy Alexandre, lequel contient en soy sept principales parties, chascune garnie de chapitres parciaulz. » Cette table, qui est complète, accuse 18 chapitres pour la première partie de l'ouvrage, 10 pour la seconde, 14 pour la troisième, 18 pour

la quatrième, 39 pour la cinquième, 13 pour la sixième et 13 pour la septième.

Fol. 8-10. Blancs.

Fol. 11. « ...Ja allassent ilz tout de nuit ... comme à fourrageurs apartient... » — Les deux premiers feuillets de texte ont été arrachés; les mots cités plus haut appartiennent au premier chapitre de la première partie.

Fol. 255-271 v°. Dernier chapitre : « Comment ceulz de Rocheflour furent reboutez et Florent prins... Ainsi que vous avez oy en ceste darraine partie de ce présent vollume, fut faite la vengance du roy Alexandre, le noble conquereur, sans ce que clerc ne lay en puissent autrement pour vérité dire. A tant prent fin ceste VII^e^ et darraine partie, et conséquamment ce présent vollume des Fais d'Alexandre. »

Sur ce manuscrit, voir Paul Meyer, *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge*. Paris, 1886, 2 vol. pet. in-8°; t. II, p. 328.

Fin du XV^e^ siècle. Vélin. 271 feuillets à 2 col. 388 sur 280 millim. Lettrines, initiales et signes séparatifs en or bruni. Réglure à l'encre violette. Chacune des parties de ce beau manuscrit débutait par une page encadrée de rinceaux, avec fruits et fleurs, et dominée par une miniature occupant le tiers supérieur de la première colonne de texte. Six de ces belles pages ont disparu, et des bandes de parchemin ont été coupées sur un certain nombre d'autres feuillets. Il ne reste donc, en fait de pages décorées, que celle qui ouvre la cinquième partie. La miniature comprise dans cette page est ferme de dessin et haute en couleur; le ciel y est en or bruni. Elle représente un épisode du siège d'Éphèse, c'est-à-dire le moment où les fourrageurs de l'armée de Clarus, qui tentaient de s'emparer des bestiaux des assiégés, sont refoulés par une vaillante sortie. Rel. de l'époque, en bois, couvert de veau uni. Tranches dorées. — (Boisot, n° 5. — 93, F. 19.)

857-859. Titi Livii Historiarum libri I-X, XXI-XXXII, XXXIV-XL. — Trois volumes.

Tome I. Fol. 1. « Titi Livii Patavini Historiarum ab Urbe condita liber primus incipit feliciter. Facturusne sim opere pretium... » — Fol. 290. « ...praeterquam quod unum diem Esculapio supplicatio habita est. Titi Livii Patavini Historiarum ab Ur. con. lib. X. explicit feliciter. Joannes A. fi. clarissimo atque optumo viro Cosmo Medici ex vetustissimo exemplari hoc opus transcripsit anno D. MCCCCXXV. Florentiae. »

Tome II. Fol. 1. « Tito (*sic*) Livii Patavini, historiografi eccelentissimi, de secundo bello Puncho (*sic*) liber primus incipit feliciter. In parte operis mei... » — Fol. 254. « ...claraque cognomina familiae habuerunt. Τελως. Johannes Cruder, Theutonus, haud ignobilis scriptor, decadem tertiam Titi Livii, clarissimi hystorici, dii sbene juvantibus, scripsit. »

Première page richement encadrée. Dans les trois bandes supérieures, les rinceaux sont peuplés d'anges et d'oiseaux variés. La bande inférieure comprend trois médaillons. Les deux extrêmes renferment des chevreuils qui broutent. Le médaillon central, soutenu par cinq anges habillés, renferme un écusson *palé d'or et de gueules,* avec une couronne royale et deux belettes pour supports; au-dessous est cette devise : *Paine pour joye.* Ces armoiries sont celles d'Alphonse le Magnanime, fondateur de la bibliothèque des rois aragonais de Naples (1435-1458).

Tome III. Fol. 1. « Titi Livii Patavini de bello Macedonico liber primus incipit. Me quoque juvat... » C'est le 37ᵉ livre des Histoires. — Fol. 226 vᵒ. « ...et per omnia fora conciliabulaque edixerunt. *Hic deest.* »

Manque la fin de ce 40ᵉ livre. Le 33ᵉ livre ne se trouve point non plus dans ce volume. — Fol. 227. « Joannes A. F. clarissimo atque optumo viro Cosmo Medici ex vetustissimo exemplari hoc opus transcripsit anno D. M. CCCC. XX. |VII. Florentiae. Legas feliciter. » Cette souscription, en capitales romaines, remplit la page.

Voir A. Castan, *Bibliothèque de la ville de Besançon,* dans *Inventaire des richesses d'art de la France,* Province, t. II, nᵒ 3, p. 253 et 291. Voir aussi L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits,* t. I, p. 218-222.

Au verso du feuillet supérieur de garde des premier et troisième volumes, on lit la signature : « Granvele, C. de Cantecroy. »

XVᵉ siècle. Vélin. 290, 254 et 227 feuillets. 390 sur 260 millim. pour le premier volume, 404 sur 275 pour le second et 390 sur 260 pour le troisième. En tête des différents livres, grandes lettrines composées d'entrelacs dans le goût florentin. Manchettes à l'encre carminée, dans les second et troisième volumes. Rel. du XVIIIᵉ siècle, en carton, couvert de veau raciné, avec les armes et la devise de Besançon en dorure au centre de chaque plat. Les trois volumes étaient autrefois reliés « en basane rouge rayée », « sur du bois ». — (Boisot, nᵒ 50, 1ᵒ-3ᵒ. — 8, A. 19, 1ᵒ-3ᵒ.)

840. L. Annaei Flori rerum romanarum epitome, etc.

Fol. 1. « Lucii Annei Flori incipit epithoma de Tito Livio, qui historiam romanam ab urbe condita scripsit. Liber primus. Populus romanus a rege Romulo in Caesarem Augustum... » — « ...ipso nomine et titulo consecraretur. Lucii Annei Flori epithoma explicit feliciter. »

Fol. 42 v°. « Epithoma Titi Livii ex primo libro historie romane. Ex libro primo. Adventus Enee in Italiam et res geste... » — « Ex libro CXXXIX°. Bellum adversus Germanorum trans Rhenum civitates gestum a Druso refertur... Laudatus est a Cesare Augusto victrico et supremis ejus plures honores dedit. Titi Livii periochae omnium librorum ab urbe condita explicite sunt. »

Fol. 75 v°. « Plinii Veronensis de viris illustribus. Proca, rex Albanorum, Amulium et Numitorem filios habuit... » — « Gneius Pompeius Magnus partes bello civili... illud plurimis et preciosissimis odoribus cremandum curavit. Plinii Veronensis de viris illustribus liber explicit. » Ce traité a été attribué aussi à Suétone, Æmilius Probus, Cornelius Nepos. Mais c'est à Sextus Aurelius Victor qu'on l'attribue le plus communément.

Fol. 89. « Sexti Rufi annumerationis romane historie liber. Breves fieri clementia tua precepit... » — « ...tibi palma pacis accedat. Sexti Rufi annumerationis historie r. liber explicit. »

Fol. 95 v°. « Tres orationes habite in senatu Atheniensi de recipiendo Alexandro Magno vel armis repellendo. Eschinis oratio. Reminiscor, Athenienses... Oratio Demadis. Admirans vehementer... Oratio Demosthenis. Apud vos in questione... »

Fol. 96. « Oratio Demosthenis ad Alexandrum. Nihil habet Alexander vel fortuna tua... »

Fol. 97. « Oratio Plutarchi ad Trajanum. Plutarchus Trajano salutem dicit. Modestiam tuam noveram non appetere principatum... »

Fol. 97 v°. « Epistola G. Julii Cesaris ad Oppium et Cornelium Balbum tempore civilis belli. Cesar Oppio Cornelioque salutem. Gaudeo, mehercule, vos significare litteris... »

Ibid. « Ejusdem ad eosdem epistola... Ad VII idus martias Brundusium veni... »

Ibid. « Ejusdem ad Ciceronem. Cesar imperator Ciceroni salutem dicit. Recte auguraris de me... »

Fol. 98. « Ejusdem versus de quodam puero Trace summerso.

Trax puer astricto glacie dum ludit in Hebro.

. . . . . ».

Fol. 98. « Versus Adriani imperatoris.

Ut belli sonuere tube, violenta peremit,
. . . . . »

Ibid. « Ejusdem.

Almo Theon Tirsis orti sub colle Pelori
. . . . . »

Ibid. « Ejusdem de forti milite.

Ille ego Pannoniis quondam notissimus oris
. . . . . »

Ibid. « Epistola Maronis qua compellat Augustum. Ego ut frequens litteras accipio... »

Fol. 98 v°. « Cicero Q. fratri salutem. Etsi non dubitabam quin hanc epistolam multi nuntii... »

Fol. 105. « M. Tullii Ciceronis de legibus liber primus incipit. Lucus quidem ille... » — « ...et id ipsum, que dicis, expecto. Deficit finis. »

Fol. 131. « Magnum ingenium L. Luculli... » — « ...nos ad naviculas nostras descendimus. M. Tullii Ciceronis Academicorum liber unus explicit feliciter. »

Fol. 157 v°. « Invectiva M. Tullii Ciceronis in Catillinam. Non est amplius tempus otii... »

Fol. 158. « Incipit ejusdem Catilline responsio in eamdem. Si subtiliter a circunstantibus... »

XV^e^ siècle. Calligraphie italienne. Vélin. 159 feuillets. 285 sur 213 millim. Lettrines, dont une a été découpée (fol. 27). Manchettes. Rel. carton, couvert de peau chamoisée rougeâtre. — (Boisot, n° 53. — 121, H. 19.)

341. Polybii historiarum librorum VII-XVIII reliquiae.

Le commencement et la fin de ce manuscrit sont reproduits dans le *Catalogue des manuscrits grecs des départements,* par M. Omont, p. 16.

XVI^e^ siècle. Papier vergé et glacé. 167 feuillets. 330 sur 220 millim. Rel. carton, couvert de veau, avec ornementation dorée sur chaque plat : cadre extérieur ayant une fleur de lis ouverte sur chacun de ses angles et cadre intérieur formé d'un losange au centre duquel se trouve une rosace; tranches dorées; titre de l'ouvrage en or sur bande de pourpre, vers le haut de la gouttière du volume. — (Boisot, n° 113. — 134, E. 19.)

342. C. C. Sallustii de conjuratione Catilinae et de bello Jugurthino.

Fol. 1. « C. Crispi Salustii de conjuratione Catiline proemium incipit. Omnis homines qui sese student... » — « ...luctus atque gaudium agitabatur. »

Fol. 33. « De Jugurtino bello. Falso queritur de natura sua genus humanum... » — « ...Ex ea tempestate, spes atque opes civitatis in illo site sunt. Laus Deo. »

La première page a un encadrement complet traité en miniature ; le texte de cette page semble porté par six petits anges nus, aux ailes carminées et rehaussées d'or; ce morceau d'écriture est entouré sur ses quatre faces d'un paysage rocheux, dominé par un ciel où volent des oiseaux à longs becs, tandis que des ruisseaux coulent à la partie inférieure. Entre les aspérités rocheuses, des figures enfantines de satyres, aux cuisses de chevreau en dorure, sont en évolution dans le paysage; ici, un jeune couple est en conversation; là, deux blaireaux mettent en fuite l'un des petits satyres; plus haut, c'est un autre satyre qui poursuit une sorte de civette; à gauche, dans le bas du tableau, un troisième satyre à cornes d'or tient un trident. Au centre de la partie inférieure du paysage, dans l'axe du texte, flambe un autel luxueux, fait de marbres variés avec ornements d'or; deux petits anges, tenant des lyres, sont assis sur les angles de cet autel, tandis que, de chaque côté de la base, deux autres anges tirent à eux les cordons d'une guirlande qui passe derrière un écusson placé devant l'autel. Cet écusson, en forme de targe italienne, est *d'or, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules;* il est couronné d'un cercle d'or sur lequel brillent des pierreries et des perles. Vers l'angle supérieur de gauche du texte, un cartouche renferme un petit paysage montagneux, au centre duquel hennit un cheval blanc ailé de pourpre et d'or; la lettre majuscule O est suspendue dans le haut de ce cartouche.

Au début du *De bello Jugurthino* (fol. 33), un cartouche analogue se présente ; il renferme également un paysage montagneux, dans lequel deux jeunes satyres marchent l'un contre l'autre ; la majuscule F est suspendue à ce cartouche. Dans la marge intérieure de la page, est une colonne de *grotteschi*, peints en or, argent et pourpre sur fond bleu, colonne qui porte à son sommet une coupe flambante.

Au verso du feuillet supérieur de garde, on lit : « Granvele, C. de Cantecroi. »

Période moyenne du XV[e] siècle. Écriture florentine moulée. Vélin. 90 feuillets. 335 sur 220 millim. Titres en lettres capitales d'or. Ini-

tiales des chapitres en or sur petits cartouches tantôt de couleur pourpre, avec légères broderies d'argent, tantôt de couleur bleu clair, avec légères broderies blanches. Rel. bois, couvert de velours rouge; traces de chapeaux de cuivre et de fermoirs sur les plats; tranches dorées, le mot SALVSTIUS, à l'encre noire, sur la gouttière. — (Boisot, n° 52. — 120, E. 19.)

843. C. J. Caesaris Commentarii.

Incomplet du commencement (fol. 1) : « ...firmant. Ad eas res conficiendas Origentorix deligitur... » C'est le chap. III du liv. I du *De bello Gallico* (édit. Lemaire, t. I, p. 7). — Suivent les huit livres des Commentaires sur la guerre des Gaules et les trois livres des Commentaires sur la guerre civile, suivis du *De bello Alexandrino*, du *De bello Africano* et du *De bello Hispaniensi*. Le texte comprend la recension de Julius Celsus. — Finit (fol. 249) : « ...quarum laudibus et virtute. »

Milieu du XV^e^ siècle. Vélin. 249 feuillets. 285 sur 190 millim. Réglure au bistre. Titres, souscriptions et manchettes à l'encre carminée. Le premier feuillet a été enlevé; son recto était certainement décoré d'une riche enluminure de style florentin. On peut s'en faire une idée par les belles lettrines de ce style qui ouvrent chacun des livres du texte : elles sont au nombre de quatorze (fol. 18 v°, 28, 36, 46 v°, 63 v°, 76 v°, 103 v°, 104, 119, 144, 157 v°, 189, 210 v° et 236 v°); chacune d'elles se détache en or sur des rinceaux blancs, dont les intervalles sont remplis par des teintes bleues, roses et vertes, semées de points blancs. Rel. de l'époque, en bois, couvert de maroquin brun, orné de gaufrures italiennes dans le goût oriental. Cette reliure, qui a conservé ses quatre fermoirs en forme de bride, est analogue à celle du manuscrit n° 166, enluminé pour le roi de Hongrie, Mathias Corvin. Nous croirions volontiers que la première page disparue du présent manuscrit des Commentaires offrait également dans sa décoration les armoiries du monarque dont le nom vient d'être rappelé.

844. C. J. Caesaris de bello gallico commentarii, etc.

Début (fol. 1) : « [G]allia est omnis divisa in partes tres... » — Fin (fol. 68 v°) : « ...jure potius disceptandum (*sic*) quam belli gerendi. C. Julii Cesaris commentariorum de bello gallico finit. » C'est la fin du huitième livre, composé par Hirtius. — Le texte comprend la recension de Julius Celsus.

Fol. 69. « Incipit prologus Rufini in translatione regule sancti Basi-

lii, episcopi. Satis libenter, karissime frater... » — Suit le texte de la règle de la traduction de Rufin.

Fol. 93 v°. « Incipiunt ammonitiones sancti Basilii, archiepiscopi. Audi, fili, ammonitionem patris tui... » — C'est l'*Admonitio ad filium spiritualem,* qui figure dans l'édit. bénédictine des œuvres de S. Basile (Paris, 1721-1730, 3 vol. in-fol.), t. II, p. 706-712.

Fol. 99. Commentaire sur certaines parties des Psaumes (ps. I-XI) : « Beatus vir qui non habiit in consilio impiorum, *et cetera.* Istud de uno martire vel confessore exponi potest, ut impiorum triplex consilium distinguatur... » — « Salvum me fac, Deus, quoniam defecit sanctus... Per rotunditatem rotarum, rotunditas fidei designatur et etiam vite perfectio. »

XIII^e^ siècle. Écritures diverses. Parchemin, moins les fol. 67 et 68, qui sont en papier et constituent une addition du XV^e^ siècle. 104 feuillets à 2 col. 328 sur 233 millim. Places pour grandes lettres laissées en blanc. Réglure soit en bistre, soit au crayon noir. Volume dérelié. — (Boisot, n° 77. — 116, H. 19.)

845. « Discorsi sopra Cornelio Tacito. »

Début (fol. 1) : « Scelere insuper Nymphidii Sabini praefecti, imperium sibi molientis, agitatur [*Taciti Historiarum* lib. I, cap. 5]. Questo e quel Nimphidio Sabino, che per quanto... » — Fin (fol. 315-316) : « ...mira inter exercitum imperatoremque diversitas. Instare miles, arma poscere, dum Gallie trepidant, dum Hispanie cunctentur... [*ibid.*, cap. 62] ...guerra longa militi la contraria ragioni. »

XVII^e^ siècle. Écriture de copiste italien. Papier. 316 feuillets écrits. 293 sur 210 millim. Correction de l'époque, dans le texte. Rel. parchemin. — (Boisot, n° 12. — 56, H. 19.)

846. Dionis Cassii historiarum romanarum quae supersunt.

Ce manuscrit a déjà fait l'objet d'une notice dans le *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, par M. Omont, p. 16.

Voir en outre une étude d'U. Ph. Boissevain sur les manuscrits de Dion Cassius, dans *Mnemosyne*, nouv. série, vol. XIII, p. 312 et 456.

XVI^e^ siècle. Papier vergé et glacé. 352 feuillets. 346 sur 235 millim. Rel. italienne, en bois, couvert de maroquin rouge du Levant; dos entièrement gaufré; sur les plats, un double encadrement doré résulte de la combinaison d'un rectangle et d'un losange; le centre du plat supérieur est occupé par un médaillon de forme ronde qui renferme

ces mots en dorure : DIONIS HIISTORIAE [*sic*] ROMANAE (sur cinq lignes); tranches dorées; le mot ΔΙΩΝΟΣ est inscrit en or sur bande de pourpre, vers le haut de la gouttière du volume. — (Boisot, n° 125. — 133, E. 19.)

347. Dionis Cassii historiae romanae epitome, auctore Xiphilino. Ce manuscrit a été analysé par M. Omont, dans le *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, p. 16.

XVI^e^ siècle. Papier vergé et glacé. 193 feuillets. 328 sur 218 millim. Rel. identique à celle qui est décrite sous le n° 405. — (Boisot, n° 117. — 139, E. 19.)

348. « J.-Guern. Huberi ex Julio Capitolino et Aelio Spartiano... excerpta. »

Début (fol. 1) : « Ex Julii Capitolini de vita Pertinacis excerpta. Publio Helvio Pertinaci pater libertinus Helvius successus fuit... » — Fin (fol. 144) : « ...quia te cupidum veterum imperatorum esse perspeximus. »

Provient de la bibliothèque de Jean-Werner Huber, vendue à Bâle en 1789.

Fin du XVIII^e^ siècle. Papier. 144 feuillets. 200 sur 123 millim. Demi-rel. basane.

349. « Liber qui Romuleon intitulatur. »

Incomplet du premier feuillet (fol. 1) : « ...cum magna occisione Romanorum, libro quarto, capitulo sexto decimo... » — C'est la table alphabétique des matières comprises dans cette histoire des Romains, qui commence avec les légendes troyennes et se termine par les événements qui précédèrent le triomphe de Constantin.

Fol. 19. « Incipit liber qui Romuleon intitulatur, eo quod de gestis Romanorum tractat, editus ad instantiam strenuissimi militis domini Gometii hyspani... » — « Principum [*corr.* Principibus] placuisse viris non ultima laus est, inquit Oratius in epistolis suis. Hanc auctoritatem sequtus... »

Fol. 212 v°. « ...Severus, cum incredibili multitudine, per mare et terram ad Ytaliam rediit. Explicit feliciter. Deo gratias. »

Dans sa préface, l'auteur, qui était fort jeune, dit avoir fait ce résumé des fastes de l'histoire de Rome, à la requête de don Gomez de Albornoz, du temps que ce gentilhomme espagnol était gouverneur

de Bologne, c'est-à-dire en 1360 et années suivantes. (Voir Paulin Paris, *Manuscrits françois*, t. III, p. 67.) Le même ouvrage manuscrit est conservé à la Bibliothèque Mazarine, sous le n° 1601 (voir la notice du catalogue), et à la Bibliothèque d'Amiens, sous le n° 480.

Milieu du XV^e^ siècle. Papier. 215 feuillets à 2 col. encadrées par des filets rouges; à longues lignes pour la table. 275 sur 205 millim. Volume dérelié. — (Boisot, n° 83. — 33, H. 19.)

350. « Romuleon, contenant en brief les fais des Rommains. »

Fol. 1. « Cy commence le premier livre particulier de cestui volume, nommé Romuleon, contenant en brief les fais des Rommains, depuis la fondation de Romme jusques au temps que la cité fut du tout délivrée des sept roys de Romme. Prologue de l'acteur (*sic*) :

Principibus placuisse viris non ultima laus est,

c'est-à-dire avoir compleu ou sçavoir complare aux princes n'est pas la dernière ne la moindre loenge... »

Fol. 1 v°. « Comment la terre universele est divisée en trois parties, c'est assavoir en Aise, Europe et Affricque... Sicut dicit Orosius in Ormesca (*sic*) mundy, etc., noz ancesters devisèrent jadis la reondeur des terres en trois parties... »

Fol. CCLXXIII v°-CCLXXIIII. « Comment Constance et Maximien Galère, Césaires et après Augustes divisèrent entre eulz deux l'empire... Et revint ledit Severus en Ytalie, par mer et par terre, à tout une multitude de gens si grande qu'on ne le pourroit croirre (*sic*). Cy fine le dixiesme et derrenier livre de ce présent traictié, nommé Romuleon, et traicte des faits des empereurs Césaires, depuis l'empereur Adrian jusques à Constantin le Grant, empereur, filz de madame saincte Hélaine, et contient en soy trente et sept [*corr.* 35] chappittres particuliers », etc.

Fol. CCLXXIIII v°. « S'ensuit la table de ce livre appellé Romuleon, composé selon l'ordre de A.B.C... »

Sur le texte latin du *Romuleon*, voir le manuscrit précédent. La présente traduction est anonyme : l'abbé Lebeuf a déjà remarqué qu'elle doit être distinguée de celle dont l'auteur est Sébastien Mamerot. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XX, p. 247.)

Ce manuscrit faisait partie, vers 1467, de la « librairie » que les ducs de Bourgogne avaient à Bruges, car il concorde exactement avec

l'article suivant de l'*Inventaire* de ce dépôt publié par Barrois (*Bibliothèque protypographique*, n° 877, p. 143) : « Ung autre grant livre en parchemin couvert d'ais de velours bleu, intitulé au dehors : *C'est le livre intitulé Romuleu ;* comançant au second feuillet : *Avynus, fil de Bellus,* et au dernier avant la table : *France et d'Espaingne.* »

En haut du fol. 1, on lit : « A Claude Perchet. » (Écrit. du XVII[e] siècle.)

Au bas du même fol., il est relaté que « ce livre a esté envoyé et donné en présent par M. Perchet de Colondon, pour aorner la bibliotecque de Bonlieu. 1666. » Une lettre, jointe au volume, témoigne que le prieur de la chartreuse de Bonlieu (Jura) offrit à son tour le manuscrit à l'abbé J.-B. Boisot, au mois de novembre 1684.

Seconde moitié du XV[e] siècle. Vélin. CCIIII[xx]VII feuillets à 2 col. 460 sur 315 millim. Première page encadrée de vignettes qui comprennent des fleurs, des fruits et des oiseaux ; une grande miniature s'y étale ; elle représente la construction des remparts de Rome, avec des costumes et une architecture qui correspondent aux dernières années de Louis XI. Chacun des livres de l'ouvrage est précédé d'une petite miniature de style médiocre, et la colonne qui la renferme est bordée de vignettes sur trois côtés. Les miniatures, y compris la principale, sont au nombre de dix (fol. I, XXIII, L V°, LXXI, IIII[xx]XVIII, CXXII V°, CLV, CIIII[xx]VI, CCXXIIII V°, CCXLV V°). Lettrines. Réglure à l'encre violette. Des bandes de vélin ont été coupées dans ce volume ; onze feuillets sont ainsi privés de leur marge inférieure. Rel. de l'époque, en bois, couvert de velours bleu très usé, avec cinq chapeaux de cuivre sur chacun des plats. — (Boisot, n° 1. — 3, A. 19.)

351-352. La Fleur des histoires, de Jean Mansel ; seconde partie. — Deux volumes.

Tome I. Fol. 1. « S'ensuivent les Hystoyres rommaines. Prologue. Une chascune [personne] qui raison a et entendement en soy se doit à despener et excercer... Au commencement doncques de nostre procès, nous ensuyvons en termes compendieux la manière du traicter de Titus Livius quant à sa première décade. Et puis secondement, nous ensuyvons Lucan, Orose et aultres hystoriographeurs qui traictent la matière de la seconde décade de Tytus, laquelle nous n'avons pas en usaige, car elle traicte de la première guerre punique, dont icellui Titus ne fait aulcune mencion. Tiercement, nous revenons ensuyvir icellui Titus pour sa tierce décade, qui traicte de la seconde guerre punique que maintint le duc Hanibal de Cartage encontre les Rommains.

Quartement, nous ensuivons Titus en sa quarte décade, là où il est traicté de la guerre macédonique. Et puis finablement, nous ensuivons Lucan, Suétone, Saluste et aultres qui porsuyvent l'istoire rommaine jusques au temps que l'empire dévola à Charles le Grant, qui fut empereur de Romme et roy de France. »

Fol. 2. « C'est la déclaration en brief des Histores rommaines. S'ensuivent les chapitres. » — Fol. 8 v°. Fin de la table : « [C]omment Anthiocus print la cité de Pheras... » Indiqué comme étant le deuxième chapitre du cinquième livre de la troisième décade (*Titus Livius,* lib. XXXVI, cap. IX).

Fol. 9. Blanc.

Fol. 10. « ...qu'il eut offices et familiarité avec le roy... » C'est la fin du cinquième chapitre de la première décade, suivant la table (*Titus Livius,* lib. I, cap. XXXIV).

Fol. 247 v°. «...Et doubtèrent adonc les Rommains qu'il ne leur convenist avoir guerre au roy Anthiocus et aux Carthaginois ensemble. Les Rommains les tindrent suspectz pour ce que les Carthaginois n'eurent retenu Aristenes et sa nef. A tant fine l'istore prinse sur le tiers livre de la tierce décade de Titus Livius. » (*Titus Livius,* lib. XXXIV, cap. LXII.)

Tome II. Fol. 1. « Au commencement de celle année, Sextus Degitus, qui, après Cathon, fut demouré préteur en Espaigne, celle année fist plusieurs batailles... » (*Id.,* lib. XXXV, cap. I.)

Fol. 7 v°. « Comment le chasteau de Héraclée fut prins... » (*Id.,* lib. XXXVI, cap. XXIV.)

Fol. 8. Table comprenant tous les titres des chapitres du second volume, à partir de celui de ces chapitres qui concerne le siège d'Héraclée. Les numéros d'ordre assignés aux chapitres font suite aux numéros de la table du premier volume. — Fol. 13 v°. « Cy fine la table du second volume de la Fleur des histores. »

Fol. 14. « ...acomplir fist faire les jeux à Romme qui durèrent X jours entiers... » C'est le texte qui reprend avec le chap. XXXVII du livre XXXVI de Tite-Live.

Fol. 220. « ...laquelle glore vueille donner et octroyer à tous loyaulx chrestiens le Père, le Filz et le Sainct Esprit. Amen. Cy finent les Histores rommaines, commençans à la fondation de Romme et continuées jusques au temps de Constantin le Grant, qui fut empereur d'icelle, qui transporta le siège impérial en la cité de Consta[n]tinoble,

et céda et délaissa aux Papes à perpétuité la seignourie de Romme. Cy après s'ensuit la dernière partye de nostre second volume, contenant une recollection d'exemples des vertueulx faitz de plusieurs cénateurs, anciens princes et philozophes, au propos des quatre vertuz cardinales. » — Quatre feuillets au moins manquent à cet appendice, et en particulier la pièce de vers donnant le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage.

Fol. 237.

« Finitur labor is, laus Christo; grata sit oris
Qui sit scriptoris requies mercesque laboris.
OVALOC. »

Ce dernier mot serait-il une transcription vicieuse du mot grec ΤΕΛΟΣ (fin)? C'est ce qu'il y a de plus sensé à conjecturer.

Ces « Hystoyres rommaines » ne sont pas autre chose que la seconde partie de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel (voir Paulin Paris, *Manuscrits françois,* t. I, p. 59, et Paul Meyer, *Girart de Roussillon,* p. CLV).

De grands espaces avaient été laissés en blanc dans le corps du texte pour l'intercalation de nombreuses miniatures qui n'ont pas été exécutées. Voici les seules peintures qui décorent ces volumes :

En tête du premier volume, miniature de 560 sur 400 millim. : en haut, débarquement d'Énée et son alliance avec le roi Latinus; en bas, combat dans lequel le roi Latinus est tué. Encadrement architectural en camaïeu doré, avec une ancre brochant à intervalles réguliers sur cette bordure. Ce tableau, d'un dessin assez grossier, a servi pendant longtemps de couverture au volume; il est usé et jauni, et ses marges en ont été rognées.

En tête du second volume, miniature de même dimension : victoire du consul L. Cornelius Merula sur les Gaulois-Boïens; le consul a son nom sur le caparaçon de son cheval, et le tribun Marcus Marcius, qui gît à terre, a son nom sur l'une de ses manches. Cette peinture, du même auteur que la précédente, est mieux conservée qu'elle. On y remarque le même encadrement en camaïeu doré, avec accompagnement d'ancres.

Au verso de la première peinture, au bas de la deuxième colonne de texte, est une miniature, de 170 sur 142 millim., qui représente le mariage d'Énée et de Lavinie, béni par un évêque. Cette colonne de texte est encadrée d'une bordure à carreaux, dont douze sont *semés de*

fleurs de lis d'or sur champ d'azur. Une bordure analogue, mais diversement subdivisée, encadre la première colonne de texte du fol. 10 du même volume.

Par les costumes figurés sur les deux peintures initiales, ainsi que par les fleurs de lis des deux bordures que nous venons de mentionner, il y a lieu de croire ce manuscrit exécuté en France sous le règne de Louis XII (1498-1515). A cette époque, la qualité d'amiral de France appartenait à Louis Malet de Graville, qui possédait une remarquable « librairie » (voir L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 381). Or, les encadrements de nos deux miniatures initiales comportant des ancres, il se pourrait que le manuscrit eût été calligraphié et en partie décoré sur la commande de Louis Malet de Graville. Il faut toutefois remarquer que ce seigneur avait déjà dans sa bibliothèque un beau manuscrit de la seconde partie de la *Fleur des histoires*, aujourd'hui manuscrit français n° 53 de la Bibliothèque nationale.

Quoi qu'il en soit, nos deux volumes furent acquis par Nicolas Perrenot de Granvelle, garde des sceaux de Charles-Quint, qui fit peindre, au bas de chacune des miniatures initiales, un écusson armorié : sur le premier volume, ce sont les armes pleines de Perrenot de Granvelle; sur le second, l'écu est parti de Perrenot et de Bonvalot, ce dernier nom étant celui de la femme du garde des sceaux.

Une miniature, très supérieure aux autres et comme style et comme richesse de coloris, occupe toute une page du premier volume (fol. 24 v°). Elle a 651 sur 480 millim. Elle représente la victoire des Fabius de Rome sur les Étrusques : en haut, les deux frères Marcus et Caïus Fabius mettent leurs lances aux reins de l'ennemi, tandis qu'en bas les Étrusques, momentanément victorieux, ont tué Quintus Fabius, ainsi que le consul Cneïus Manlius. L'outremer du ciel et l'or des armures donnent un grand éclat à ce tableau d'un fini précieux. Cette peinture est également pourvue d'un encadrement architectural où l'or domine, mais où l'ancre ne figure pas comme élément décoratif : il y a donc lieu de la croire exécutée sous un patronage différent de celui dont nous avons parlé plus haut.

Premières années du XVI^e^ siècle. Vélin. 248 et 237 feuillets à 2 col. 704 sur 488 millim. Places pour grandes lettres et signes séparatifs laissées en blanc. Réglure à l'encre carminée. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de veau; tranches dorées. Auparavant, les volumes

étaient reliés « en bois, couvert d'une étoffe noire, usée et pourrie ». — (Boisot, n° 49.)

853. « Finances des Romains, le tout tiré du Code, du Digeste..., avec les plus beaux traits qui y soient concernants cette matière », par de Chassipol.

C'est l'ouvrage imprimé à Paris, en 1740, sous le titre de *Traité des finances et de la fausse monnoie des Romains,* in-12, avec une « Préface historique » débutant par ces mots : « Monsieur Colbert, dont les vues se portoient à tout ce qui pouvoit augmenter les richesses de l'Estat et à établir une sage administration des finances, chargea une personne habile de lui dresser un mémoire sur les finances des Romains. C'est ce mémoire qu'on publie aujourd'huy... »

XVII^e^ siècle. Belle écriture de l'un des copistes employés par Colbert. Papier. 346 pages. 370 sur 230 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de veau, portant en or sur chaque plat la marque armoriée du conseiller d'État, Jean Desmarets : écusson entre deux palmes, meublé d'une dextrochère tenant trois lis de marais et supportant une couronne de marquis.

854. Bernardi Guidonis tractatus varii.

Fol. 1. Arbor genealogiae regum Francorum. « Franci ex sua prima origine fuere Trojani... » — « ... Hic prius duxerat in uxorem filiam comitis Burgundie, nomine Johannam, ex qua natus ei fuerat (ei) filius, nomine Philippus, circa festum sancti Johannis Baptiste, anno Domini M°CCC°XVI°, qui obiit infra annum. »

Fol. 15. « Sequitur de regibus Francorum. Hec sunt nomina regum Francorum qui a principio sub anno Domini CCCC° XIX° vel XX°, quo primum regnare ceperunt... » — « ...Hic prius duxerat... », etc., *ut supra.*

Fol. 28. « Sanctissimo patri ac domino suo, domino Johanni, munere gratie sancte Romane ac universalis Ecclesie summo pontifici... frater Bernardus Guidonis... [C'est la dédicace au pape Jean XXII, qui porte la date du 7 août 1319.] Incipit prologus [primus] in sequentem librum, qui intitulatur : Cronicorum flores seu Cathalogus pontificum romanorum. Romanorum pontificum... » — « ...multisque aliis miraculis in vita claruit et post mortem. »

Sur ce manuscrit, voyez L. Delisle, *Notice sur les manuscrits de Bernard Gui,* dans les *Notices et extraits des manuscrits,* t. XXVII, 2^e^ partie, p. 212, 216, 248 et 257.

Ce manuscrit, acheté en Italie par Labbey de Billy, mort professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon en 1825, a été donné à la Bibliothèque par M. de Contréglise, neveu dec et érudit.

Première moitié du XIV[e] siècle. Parchemin. 141 feuillets à 2 col. 300 sur 225 millim. Le premier traité s'ouvre par une lettrine sur fond d'or bruni, dont les rinceaux, qui supportent quelques figures d'animaux, encadrent sur trois côtés et plus la colonne initiale. En tête du fol. 1 v° est une sorte de tabernacle d'architecture, à deux compartiments, qui représente la ville de *Sycambrie :* dans l'un des compartiments est *Francio*, dans l'autre est *Turchotus* tenant un faucon sur le poing. Entre les deux colonnes des pages de ce premier traité, s'élève un arbre contre lequel il y a un ou plusieurs médaillons renfermant chacun l'image en pied d'un roi; des médaillons accessoires, rattachés au principal par des filets rouges, représentent les têtes des descendants mâles et femelles des monarques. La première page du second traité (fol. 15) a ses deux colonnes encadrées par une bordure fleuronnée où le bleu et le rouge alternent. Lettres ornées. Réglure à l'encre bistrée. Plusieurs feuillets du troisième traité ont été endommagés par l'humidité ; il en est résulté, pour les fol. 133, 134 et 135, dans la partie supérieure, une entaille qui atteint les trois premières lignes; pour les fol. 136 et 137, l'avarie porte sur un tiers du texte; pour les fol. 138, 139 et 140, quatre lignes seulement sont en partie atteintes. Rel. carton, couvert de basane racinée.

835. Flavii Blondi Foroliviensis historiarum ab inclinatione Romani imperii ad annum 1440 decas prima.

Fol. 1. « Flavii Blondi Foroliviensis de declinatione Romani imperii decadis prime primus liber incipit. Romanorum imperii originem incrementaque cognoscere... » — Fol. 128 v°. « ...et frenum pontificis equi regens, ad cubiculum usque deduxit. Prime decadis historiarum ab inclinatione Romani imperii Flavii Blondi Foroliviensis liber decimus et ultimus explicit feliciter. »

Cet ouvrage de Flavio Biondo, de Forli, est resté incomplet : il ne comprend que les trois premières décades et le premier livre de la quatrième. La première édition en a été donnée à Venise, en 1483. (Hain, *Rep. bibl.*, n° 3248.)

Au verso du fol. 128, on lit l'ex-libris suivant : « LXVII. Livre appartenant à la vesve de feu maistre Jehan Lorfèvre. » (Écrit. du XV[e] siècle.)

XV[e] siècle. Parchemin. 128 feuillets à 2 col. 289 sur 205 millim. Rel. italienne du XVI[e] siècle en carton, couvert de veau fauve, avec

gaufrures et dorures sur chaque plat : cadre extérieur en gaufrure, formé de dessins alternant avec des médaillons; ornement doré aux quatre angles; cadre intérieur en dorure formé de deux rectangles ornementés et ayant une fleur de lis ouverte sur chacun de ses angles; tranches dorées et ciselées; titre de l'ouvrage écrit à l'encre noire sur la partie supérieure de la gouttière. — (Boisot, n° 112. — 50, E. 19.)

856. L'Estoire de Eracles, empereur, et la conqueste de la Terre d'outremer.

Commence (fol. 1) : « Les anciennes estoires dient que Eraclius, qui fu moult bons crestiens, governa l'emperi (*sic*) de Rome... » — Incomplet du dernier cahier, c'est-à-dire des seize dernières pages du texte (fol. 256 v°) : « ... Donx dist lo chardonau que bien y poient alier si ill voloient. Atant departirent li cler de... » (Milieu d'un chapitre qui est, dans le manuscrit, le CIIII[e] du livre XXIII.)

Au fol. 1, la place d'une miniature non exécutée est occupée par quelques lignes, écrites au XVI[e] siècle et qui débutent par les mots : « Goudefroy de Billon. » De là le titre donné au volume dans la liste publiée par le P. Montfaucon : « Histoire de Godefroy de Bouillon, etc., in-fol. » (*Biblioth. bibliothec. mss. nova*, t. II, p. 1190.) L'ouvrage est en réalité une version française de l'*Histoire de la guerre sainte*, par Guillaume de Tyr, avec une continuation en langue française de cette histoire, le tout publié dans le *Recueil des historiens* (*occidentaux*) *des croisades*, t. I, p. 9. Le passage final du manuscrit, transcrit plus haut, correspond à ce qui est imprimé, en italique, d'après le manuscrit C, aux pages 347 et 348 du t. II du même recueil.

Notre manuscrit a beaucoup d'analogie avec celui qui porte le n° 450 dans le Supplément français de la Bibliothèque nationale et que les éditeurs du recueil précité ont décrit sous le nom de manuscrit C (t. II, p. xv).

Sur le feuillet qui double le plat inférieur de la reliure, se trouve deux fois la signature de Philippe de Croy, premier duc d'Arschot, mort en avril 1549. Il y a donc lieu de croire que ce volume faisait partie du cabinet de Charles de Croy, qui fut vendu à Bruxelles, en 1612. Ce cabinet comprenait « une bibliothèque de six mille volumes, beaucoup d'iceulx manuscrits ». (L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 359.)

Milieu du XIV[e] siècle. Parchemin. 256 feuillets à 2 col. 305 sur

215 millim. Place pour miniature, en tête de chaque livre, demeurée blanche. Rel. du XV^e^ siècle, en bois, couvert de peau chamoisée verdâtre. — (Boisot, n° 42. — 52, H. 19.)

357. Formulaire de lettres latines.

Ces types de lettres, au nombre de 135, sont la reproduction, en grande partie, de documents officiels émanés soit de la chancellerie romaine, soit de la chancellerie de l'empire germanique. Le premier spécimen (fol. 1) est la bulle d'accusation du pape Martin IV contre Pierre, roi d'Aragon, envahisseur de la Sicile (1282). Viennent ensuite nombre de lettres (dépourvues de formules d'adresse et de date) émanant de Frédéric II et de son ministre, Pierre de la Vigne. Le recueil se termine (fol. 92 v°) par une épître sur la mort d'une fille du roi de Hongrie (Marguerite, fille du roi Béla IV, religieuse dominicaine, décédée en odeur de sainteté, en 1271, à l'âge de vingt-huit ans).

En tête du recueil (fol. I-III) est une table des lettres qui le composent, écrite au XV^e^ siècle.

Sur le verso du premier feuillet de garde, on lit cette mention de provenance : « De conventu Bisuntino fr. Minimorum. — Ex dono D. Claud. Antonii Boitouset, domini de Poinçon, 1634. »

Période moyenne du XIV^e^ siècle. Écriture de plusieurs mains. Parchemin. IV-92 feuillets. 256 sur 180 millim. Quelques lettres initiales, agrémentées de traits de plume, ont été faites, les unes à l'encre noire, d'autres au vermillon; mais la plupart des espaces réservés à cet effet sont restés blancs. Rel. carton, couvert de peau chamoisée jaunâtre.

358-360. « Histoire du siècle de Charles-Quint, avec un abrégé des événements les plus remarquables de ce siècle : on y a joint quelques pièces justificatives curieuses et originales, par le R. P. D. Prosper L'Évêque, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes. 1769. » — Trois volumes.

Tome I. Fol. 2. « Avertissement. Je respecte et je connois le mérite des auteurs qui ont écrit avant moi sur la vie de Charles-Quint... Les pièces originales que j'ay entre les mains m'ont éclairé sur bien des choses qui leur ont échappé... » Ces pièces sont celles qui composent la collection des papiers Granvelle, que l'auteur conservait comme bibliothécaire de Saint-Vincent de Besançon, et dont il avait tiré les éléments de ses *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*. Paris, 1753, 2 vol. in-12.

Fol. 3 v°. « Introduction à l'histoire du siècle de Charles-Quint... », divisée en deux chapitres.

Fol. 33. « Table des chapitres et sommaire des matières du premier volume. »

Fol. 41. « Histoire du siècle de Charles-Quint », chapitres 1-20 (1500-1519).

Tome II. Page 1. « Histoire... » (suite), chapitres 1-15 (1520-1534).

Page 287. « Pièces justificatives et originales », dont la principale (page 305) est une copie du traité de Cambrai (1529).

Tome III. Page 1. « Histoire... » (suite), chapitres 1-23 (1535-1558).

Page 383. Approbation manuscrite du censeur royal, Maillet du Clairon. Cette approbation, en date à Paris du 27 août 1766, témoigne de l'intention qu'avait alors l'auteur de livrer son manuscrit à un imprimeur, intention dont la preuve existe en outre par la date 1769, mise sur le titre du premier volume.

D. Prosper Lévesque, né à Besançon vers 1713, fit profession à l'abbaye de Luxeuil, le 29 septembre 1729, et y mourut, le 15 décembre 1781.

XVIII^e^ siècle. Autographe. Papier. 178 feuillets pour le premier volume ; IX feuillets et le fol. 1 *bis* et 331 pages pour le second ; XII feuillets et le fol. 1 *bis* et 383 pages pour le troisième. 343 sur 220 millim. pour le premier volume; 320 sur 200 millim. pour le second et 334 sur 220 millim. pour le troisième. Manchettes. Rel. carton, couvert de basane.

861. Histoire des Gaules, par François-Joseph Dunod de Charnage.

Commence : « Discours préliminaire. Il est des nations qui semblent commander à la postérité... » — Finit : « § 11. Provincia Viennensis, ou la Viennoise... Civitas Massiliensium. Marseille. »

Cette histoire, restée inachevée et manuscrite, se trouve analysée dans une notice consacrée à l'auteur par l'abbé Bergier, notice insérée dans le recueil des ouvrages des membres de l'Académie de Besançon. (Manuscr. à la Bibliothèque de la ville, t. III, fol. 228 et suiv.)

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Autographe. Papier. 430 feuillets. 230 sur 180 millim. Dix cahiers non reliés.

862. Pseudo-Turpini « historia Karoli Magni », etc.

Commence (fol. 1 v°) : « Epistola beati Turpini, Remensis archiepiscopi, ad Leoprandum. Turpinus, Dei gratia, archiepiscopus Remensis

ac sedulus Karoli Magni imperatoris in Hyspania consocius, Leoprando, decano Aquisgranensi, salutem in Christo. Quoniam nuper mandastis mihi apud Viennam... » — Finit (fol. 21) : « ... quam scilicet urbem, in primis temporibus, beatus Matheus, apostolus et evangelista, sua predicatione, ad Dominum convertit. Explicit hystoria Karoli Magni. »

Le manuscrit se termine par cinq chapitres qui ne se trouvent point dans l'édition de Ciampi, *De vita Caroli magni et Rolandi historia Joanni Turpino... tributa ;* Florentiae, 1822, in-8°, p. 1-89. Voici l'indication de ces chapitres :

Fol. 19. « De miraculo Rotholandi comitis, quod apud urbem Gratianopolim Deus per eum facere dignatus est. Sed valde dignum est ut inter cetera... »

Fol. 19 v°. « Callixtus papa de inventione beati Turpini, episcopi et martyris. Beatus Turpinus, Remensi (*sic*) archiepiscopus, Christi martyr, post Karoli regis mortem... »

Fol. 20. « Epistola domni Innocentii pape. » C'est la fausse lettre d'Innocent II publiée à diverses reprises, et en particulier par M. Léopold Delisle, dans le *Cabinet historique*, 1878, t. XXIV, p. 4.

Fol. 20 v°. « De Altumajore Cordube. Quid patrie Galecie post Karoli mortem accidit... »

Fol. 21. « De hoc quod Navarri de vera prosapia non sunt geniti. Julius Cesar, ut traditur... »

Sur la chronique légendaire mise sous le nom de Turpin, voir Gaston Paris, *De Pseudo-Turpino ;* Parisiis, 1865, in-8°, et Ulysse Robert, *Histoire du pape Calixte II ;* Paris et Besançon, 1891, in-8°, p. 213.

Fol. 22 v°. Plan circulaire de Jérusalem, avec des dessins spéciaux de chacun des monuments importants des Lieux saints ; le tout est grossièrement dessiné à la plume et rehaussé de touches au vermillon. — Fol. 23. Description sommaire de Jérusalem. « Situs civitatis sancte Jherusalem, que nunc est, murorumque ambitus... » — « ... His itaque et ali[i]s modis, civitas hec sancta gloriosa est et illustris. » Suivent quelques vers latins, dont plusieurs mots sont illisibles ; ces vers sont, du reste, interrompus par l'enlèvement d'une colonne du manuscrit.

Fol. 25. « Liber Prisciani grammatici, qui Periegesis nominatur, id est descriptio orbis terrarum et maris. Incipit :

Nature genitor, que mundum continet omnem,
. . . . . .
Compescit damnumque facit rabiemque diurnam. »

Ce dernier vers correspond au n° 530 de l'édit. Lemaire. (*Poetae latini minores,* t. IV, p. 325.)

Fol. 29. « De quatuor animalibus. Ihezechiel vidit in spiritu quatuor animalia... »

Ibid. « Expositio orationis dominice. Accedamus cum fiducia ad thronum gratie... » — « ... quia fastidium tibi generare devitamus. »

Fol. 30 v°. Autre commentaire sur l'oraison dominicale. « Dilecto fratri suo J. frater G. psallere et orare spiritu simul et mente. Annotationem tibi in orationem dominicam, frater mi Josberte, petisti... » — « ... *Sed libera nos a malo :* ab obligatione peccati, ab ultione temporali, a sententia dampnationis in judicio, a desperatione remedii in inferno. »

Fol. 31 v°. Autre commentaire sur le même sujet. « *Pater noster.* Patris nuncupatio ad ipsius amorem nos excitat... » — « ... *Sed libera nos a malo :* ne nos pertrahat ad opus pravum, ne teneat per consensum, ne tangat per affectum, ne etiam impetat per suggestionis accessum, juxta illud : Non accedet ad te malum. »

Au fol. 1, on lit : « Nicolas Hocquigny, 1646 », et, au verso du même feuillet : « Ex bibliotheca C. R. Jardel, Bran. Suess. » Le bibliophile Jardel, né à Braine en Soissonnais, vers 1720, a été l'objet d'un article de Ch. Weiss, dans la *Biographie universelle.*

Fin du XII[e] siècle. Écriture de plusieurs mains. Parchemin. 32 feuillets à 2 col. 325 sur 227 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de veau raciné.

863. Chroniques de Saint-Denis.

Incomplet du 1[er] feuillet (prologue) : « ... force ne grief, en France, en vient faire la complainte... »

En tête de chaque livre est une table des chapitres qui le composent.

Fol. 2. Début du premier livre : « Quatre cens et quatre ans avant que Romme fust fondée, regna Priant (*sic*) en Troye la grant... » — Fol. 463 v°. Dernier chapitre, traitant « des Juifs qui furent pilliés », en 1380 : « ...et s'en alèrent aucuns et enmenèrent grant foison de biens. Expliciunt Cronice regum Francie. »

A quelques variantes près dans le mode de coupure des chapitres, ce manuscrit paraît assez identique au texte des *Grandes Chroniques,* publié par Paulin Paris, en 1836.

Premières années du XV[e] siècle. Écriture de deux mains différentes.

Vélin, 463 feuillets à 2 col. 420 sur 313 millim. Grandes lettres ornées. Au fol. 2, page encadrée de vignettes et aux deux tiers occupée par une miniature à quatre compartiments : les tableaux, qui ressortent sur fond quadrillé, représentent la destruction de Troie, l'éducation du jeune fils d'Énée, une bataille entre Français et Romains, la cour du roi Pharamond. Cette page est défraîchie. Dans le cours du volume, la plupart des têtes de livres ont de petites miniatures, dont plusieurs également défraîchies, qui représentent des personnages ayant les costumes immédiatement antérieurs aux modes féminines inaugurées par la reine Isabelle de Bavière. Ces petites miniatures sont au nombre de 22. Rel. de la première moitié du XVI^e^ siècle, en bois, couvert de veau : les ornements de la gaufrure montrent le briquet de la Toison d'or associé à deux bâtons noueux en sautoir, emblème des anciens ducs de Bourgogne que la maison d'Autriche avait relevé dans ses domaines de la succession de Bourgogne; traces de deux fermoirs et de dix chapeaux de cuivre. — (Boisot, n° 2. — 5, A. 19.)

864-865. Chroniques de J. Froissart. — Deux volumes.

Ce manuscrit ne renferme que les trois premiers livres des Chroniques. Une table des chapitres précède chaque volume.

M. A. Castan a consacré à ce manuscrit une étude détaillée. (*Bibliothèque de l'École des chartes,* 6^e^ série, t. I (1865), p. 114, et tirage à part de 39 pages.)

Début du XV^e^ siècle. Vélin de choix. 9-III^e^ IIII^xx^ XIX et 9-IIII^e^ LI feuillets à 2 col. 360 sur 270 millim. Vignettes et lettrines, 45 miniatures. Réglure au bistre. Rel. récente, en carton, couvert de peau de truie gaufrée; tranches dorées. — (Boisot, n^os^ 40 et 44. — 95, I° et 2°, G. 19.)

866. « La journée de Dournon. »

Les feuillets 1 et 2, en grande partie détruits, étaient occupés par une dédicace à la municipalité de Salins de ce récit de la bataille de Dournon, gagnée, avec le concours des Salinois, par les troupes de Maximilien d'Autriche sur les forces françaises commandées par Jean de Baudricourt, le 17 janvier 1493, exploit qui détermina l'évacuation de la Franche-Comté par la France. L'auteur déclare (fol. 2) s'être engagé à dresser ce « narré véritable », le 17 janvier 1624, en l'église Saint-Jean de Salins, d'où partait la procession annuellement faite en action de grâces de la journée de Dournon. Ce « narré » est entremêlé de citations latines, qui lui servent de bases, citations fournies, dit l'auteur (fol. 8), « par les manuscripts que nous tenons et les dières

faits de la main d'un sieur vénérable abbé de Balerne, qui pour alors nottoit, de journée à journée, les travaux de nostre fidelle Bourgongne ».

Après un « sizain » célébrant la défaite de Baudricourt et une citation latine empruntée au Livre des Rois (fol. 14), la formule finale suivante se raccorde avec la dédicace : « A Salins, vostre ville, pendant le peu de tems que j'ay heu de relasche, le dix-neufvième du mois de janvier 1624. »

1624. Papier. I-14 feuillets. 194 sur 136 millim. Couvert. parchemin.

867. Mémoires divers.

Fol. 2. Précis des conférences de Calais, pour le rétablissement de la paix entre François Ier et Charles-Quint, sous la médiation du roi d'Angleterre. Publié dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle* (*Collection de documents inédits sur l'histoire de France*), t. I, p. 125-241.

Fol. 86. « Cronicques de Bourgongne. L'an quatorze après la résurrection Nostre Seigneur, la glorieuse Magdelenne, par sa prédication que lors elle feist à Marseille, convertit le roy et royaume de Bourgongne... » — Cette Chronique, qui comprend onze pages, mentionne, comme dernier fait, la naissance de Philippe le Beau; elle se termine par une épitaphe en vers français de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Fol. 92. « Mémoire à Jehan Bontemps, seigneur de Salens, conseillier du Roy et de mon très redoubtez monseigneur l'archiduc d'Austriche, duc de Bourgongne, et thrésorier de leurs finances, de ce qu'il dira et exposera de la part du roy, nostre seigneur [Maximilien, roi des Romains] [à M.] le cardinal de Sainct-Malo. Premièrement dira led. Bontemps que en ensuivant ce que le roy de France... » — Les instructions données à Jean Bontemps concernent un projet de traité entre la maison d'Autriche et la France, basé sur le mariage de l'héritière de la maison de Bourbon avec un prince allemand.

Fol. 101 v°-155. Blancs.

Fol. 227 v°-156 (en retournant le volume en sens inverse). « Pour obéyr à ceulx qui sur moy ont auctorité et puissance de commander, j'ay, en mon rude, inepte et mal aorné langage maternel, mémoirié et recuilly par escript... » — « ...car se seroit plus aigrir et esmouvoir

a noyse que esclarcir le droit de Madame. » — C'est un mémoire contre les prétentions de la France à enlever les deux Bourgognes à la fille de Charles le Téméraire.

Une note, placée en tête du volume (fol. 1 v°), se termine par les lignes suivantes : « Ce manuscrit étoit dans la famille de Chaillot, à Dole, et c'est d'elle que je l'ai reçu en 1780. Je le donne à la Bibliothèque publique de Besançon en cette année 1800, pour qu'il rentre dans la province qui m'a donné naissance et éducation. A Auxerre, le 1er thermidor an 8me. (Signé :) Laire. » — Sur le P. Laire, voir plus haut manuscrit n° 615.

Seconde moitié du XVIe siècle. Papier. 227 feuillets. 260 sur 175 millim. Couvert. parchemin.

868. Recueil des pièces relatives au mariage d'Éléonore d'Autriche avec François Ier, roi de France, et la liquidation du douaire de cette princesse.

Fol. 1. « Article contenu au traicté fait à Madril », concernant le mariage de François Ier avec la reine douairière de Portugal, sœur de Charles-Quint (14 janvier 1526).

Fol. 48 v°. Mandement du roi de France Henri II concernant le mode d'évaluation du revenu des terres sur lesquelles le douaire de la reine Éléonore doit être assigné (Fontainebleau, le 20 février 1547).

Période moyenne du XVIe siècle. Écriture de copiste. Papier. 50 feuillets. 320 sur 210 millim. Portefeuille carton, couvert de parchemin.

869. Documents se rapportant aux règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV.

Fol. 1. « Missive de très illustre prince Henry de Bourbon, prince de Condé, envoyée à très illustre prince Jean Cas[i]mir, conte palatin, prince du Rhin, duc de Bavière, etc., escripte de Strasbourg, le 18 septembre 1575. »

Fol. 7. « Remonstrance très humble de la ville de Paris et des bourgeois et cytoiens d'icelle, au roy Henri 3, leur souverain seigneur. 1575. »

Fol. 11 v°. « J'ay veu vostre lettre du 7 de ce mois, par laquelle vous promettés beauco[u]p... Dieu soit avec vous, mon nepveu... De l'Arche, ce dernier jour de novembre 1577. »

Ibid. « A monsieur, monsieur le cardinal, mon oncle .. Escrit à

La Rochelle, le XXVIII[e] jour de janvier 1578... Henry de Bourbon. »

Fol. 12 v°. « Mauricius Bressius, mathematicarum in regia cathedrali, P. Rami institutione, Lutetiae professor, mathematicis caeterisque omnibus salutem. Vocati sumus ad mathematica profitenda abhinc triennium... Idibus septemb. 1279. »

Fol. 13. « Protestation. François, fils et frère de roy, duc d'Alençon, premier pair de France, etc., à tous ceux qu'il apartiendra, salut. Sçavoir faisons que nous, deüement advertis et informés que de l'observation des loix deppend la conservation de tous royaumes et seigneuries... »

Fol. 15. « Serenissime ac potentissime rex et domine, domine clementissime, studia et obsequia nostra in gratiam serenissimae Majestatis vestrae commendamus et optamus Majestati vestrae a Deo opt. max. incolumitatem et in regnum suum foelicem ac fortunatum adventum. Quod a Deo... Datum Cracoviae, 12 jan. 1574. Serenissimae Majestatis vestrae consiliarii, regni Poloniae senatores. »

Fol. 15 v°. « Oratio quam D. Pybracus in ingressu ab (*sic*) Poloniam habuit principibus Polonis... 24 jan. 1574. Reverendissimi et illustrissimi senatores, generosissimi et fortissimi equites, vellem equidem... » — Une note, placée en tête, est ainsi conçue : « Haec typis est excussa. »

Fol. 19. « Litterae regis dom. archiepiscopo Gnesnensi... Datum Weissenburgi, oppido Germaniae, 8 die dec., anno 1573. »

Fol. 19 v°. « Litterae regis Poloniae. Christianissime rex, domine, frater Charole (*sic*). Profisciscuntur in Galliam... Datum Cracoviae, die 6 mensis maii, anno Domini 1574, regni vero nostri primo. »

Fol. 20. « Lettres de Monsieur au Roy, son frère. 1578. Monseigneur, je n'ay jamais rien tant désiré en ce monde que d'estre honoré de vostre bienveillance... »

Fol. 20 v°. « Cayer présenté au roy Henry 3, à l'ouverture des Estatz tenus à Blois, 1576, par Jean de Caumont, langroys, advocat à la Court de parlement de Paris. Sire, ce n'est moindre félonie et crime de lèse majesté de dissimuler envers son prince le bon conseil... »

Fol. 26 v°. « Coppie des lettres escrittes par le roy Henri 3 à nostre S. Père, pour Charles, mons. de Bourbon. Très sainct Père, entre les bonnes et sainctes euvres... Escrit à Paris, le 27[e] jour [d']octob. 1579. »

Fol. 27 v°. « Beatissime Pater... Cum multa dignitatis ecclesiasticae munera... »

Fol. 32. « Historia Caroli IX, Francorum regis. De progenitoribus

Caroli. Ex gente Capetia duae familiae clarent : Valesiorum et Borboniorum... » — « ...Epitaphium Caroli noni... Finis. »

Fol. 38. « Excellent et libre discours sur l'estat présent de la France, avec la copie des lettres patentes du Roy, depuis qu'il s'est retiré de Paris, ensemble la copie de deux lettres du duc de Guise, par un docte personnage, bien versé aux affaires d'Estat de la France. 1588. On dit qu'il y a du plaisir à regarder du bort bouillonner les ondes... »

Fol. 85. « Déclaration du Roy sur l'attentat, félonie et rébellion du duc de Mayenne, duc et chevalier d'Aumalle et ceux qui les assisteront. Sur la coppie imprimée à Bloys pour Jamet Mettayer, imprimeur du Roy, 1589. Par l'exprès commandement du Roy. »

Fol. 94 v°. « Coppie de la lettre escrite par le feu roy à Mons. de Nevers estant devant La Grenache, luy donnant le choix des gouvernements de Champaigne ou de Picardie » (26 décembre 1588).

Fol. 95. « Lettres patentes du Roy, contenant la déclaration de l'intention qu'il a pour maintenir la religion catholique, apostolique et romaine en ce royaume, ensemble les droicts et anciennes libertez de l'Église gallicane, leues et publiées en la cour de Parlement séant à Chalons, le 24 juillet 1591. »

Fol. 98 v°. « Arrest de la Cour de parlement contre les bulles monitoriales » (5 août 1591).

Fol. 101. « Sixtus V, episcopus, servus servorum Dei, ad futuram rei memoriam. Inscrutabilis divinae providentiae altitudo... Datum Romae, apud Sanctum Petrum, anno incarnationis dominicae 1589, 3° nonas maii, pontificatus nostri anno quinto... »

Fol. 107. « Oratione del christianissimo Henrico 3, re di Francia e di Polonia, fatta nella congregatione dei Stati generali del suo regno, in la citta di Blois, a di 16 di ottobre 1588... »

Fol. 115. « Des peys (*sic*) qui sont en Allemaigne et lieux circonvoisins, appartenans à la maison d'Austriche et de la grandeur, puissance et richesse d'iceulx, ainsi qu'il est rapporté par J. Botero, autheur italien, en ces relations universelles. La sérénissime et très illustre maison d'Austriche a gouverné et possédé longuement et heureusement l'empire romain... »

Fol. 122. « Extraict de Jean Botero, en ses relations universelles. Le roy d'Espagne confine en plusieurs endroitz les peys (*sic*) des Turcs... »

Fin du XVI[e] siècle. Papier. 126 feuillets. 210 sur 150 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2077.)

370. Mémoires, par l'abbé Philippe Desportes.

Fol. 1. « Discours sur l'estat et affaires de la France, présenté au Pape par M. Desportes, en novembre 1592. L'estat et les affaires de France se retreuvent aujourd'huy en telz termes qu'il est malaisé d'en espérer bonne issue... » Mémoire cité dans la *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fevret de Fontette, t. II, p. 343, n° 19397, avec l'indication suivante : « Cette pièce est conservée dans la bibliothèque de S. Vincent de Besançon. »

Fol. 18 v°. « Advertissement aux princes d'Italie, faict par Monsieur Desportes, en décembre 1592. Entre les aultres puissances de la chrestienté, semble que le royaume de France est celuy seul demeurant ung et entier... »

Ces deux mémoires, produits par l'abbé et poète Philippe Desportes, avaient pour objet de démontrer l'impossibilité de faire parvenir l'infante Isabelle d'Espagne au trône de France. Cette nation ne voulant pour la gouverner ni une femme, ni un hérétique, le Pape et les princes italiens devaient combattre aussi bien les prétentions de l'Espagne que la candidature du roi de Navarre ; moyennant quoi, le pays, par l'organe de ses États généraux, élirait librement son souverain.

Fin du XVI^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. 20 feuillets. 311 sur 197 millim. Couvert. papier gris.

371. « Estats généraux tenus à Paris durant la Ligue. 1593. »

Fol. 1. « Table des choses plus remarquables contenues en ce volume. »

Les *procès-verbaux des États généraux de* 1593 ont été publiés par Aug. Bernard dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France ;* Paris, 1842, in-4°.

XVIII^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. VII feuillets et 742 pages. 278 sur 195 millim. Rel. carton, couvert de veau fauve ; au centre de chaque plat : BIBLIOTHEC. BIGNON ; au dos se trouve également cette inscription, ainsi que les lettres BB ; tranches rouges.

372. « Assemblée des trois États tenue à Paris pendant la Ligue, et autres pièces du même tems. 1593. »

Manuscrit identique au précédent comme contenu, avec la pièce suivante en plus (p. 479) : « Procès verbal des députez de l'Assemblée du clergé tenue à Chartres, envoyés vers le Roy en 1591. »

Page 513. « Table des choses plus remarquables contenues en ce volume. »

XVIII^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. 520 pages. 257 sur 185 millim. Rel. carton, couvert de veau.

373. Documents concernant l'état de la France, à la fin du XVI^e^ siècle.

Fol. 1. « Estat général des finances de France, auquel sont specifiez les deniers qui reviennent à Sa Majesté, tant de ses receptes généralles que de ses finances et les despences qui restent à païer après les charges ordinaires acquictées. »

Fol. 5. « Les princes du sang ... en France, en l'an mil cinq centz quatre vingtz dix huict. » Puis viennent les noms des « cardinaulx en France », des « princes eclésiastiques et pairs de France », des « princes laïcs et pairs de France », « des ducs et duchez qui sont aujourd'huy en France », des « duchesses de France », de « ceux qui sont appellés princes, qui tiennent princespautez en France », de « ceux qui sont marquis et qui tiennent marquisatz en l'an 1598 », de « ceulx qui sont comtes et qui tiennent comtez », des « vidasmes en France », des « vicontes et ceulx qui tiennent vicontez en France », des « grandz officiers de robe courte en France, en l'an 1598 », des « mareschaulx », des « admiraux », des « colonnelz », du « mareschal de camp », des « maistres de camp », des « maistres d'artillerye et fortifications », du « grand maistre de France », du « grand pannetier de France », du « grand chambelan », du « grand escuier », du « grand veneur de France », du « grand fauconnier », du « grand maistre des cérémonies », des « six grand[s] prieur[s] en France », des « officiers de robe longue », des « intendantz des finances », du « contrerolleur général des finances », des « trésoriers de l'espargne », des « trésories (*sic*) de l'extraordinaire », des « secrétaires d'Estat », « de la pluspart des conseillers d'Estat », « de la pluspart des conseillers sur les finances », « de la pluspart des conseillers du Conseil privé », des « officiers de la maison et chambre du Roy », des « maistres des requestes », des « cappitaines des gardes ordinaires du Roy », « des gouverneurs des provinces et de la pluspart des villes de France, 1598 », « des principaulx de la religion », des « députez », « des villes de la religion en France », « de tous chevalliers de l'ordre du Saint-Esprit, de la première institution jusques à présent en l'an 1599 ».

Fol. 32-35. Blancs.

Fol. 36. « Vériffication du domayne [de la couronne de France]. Sire, après avoir receu le mémoire qu'il a pleu à V. M. nous commander de vériffier... » — Suit un état de ce domaine.

Fol. 68 v°-72. Blancs.

Fol. 73. « Table de tous les archeveschés, évesché, abbayes de ce royaulme, contenuz en ce présant (*sic*) livre. » — Les abbayes manquent.

Fol. 74. « Déclaration des évesché et abbayes du royaulme de France, ensemble des valleur d'icelles et ordres desd. abbayes. »

Fol. 99. « Estat des pentions (*sic*) que le Roy veult et entend estre payez à plusieurs princes, seigneurs, gentilzhommes et autres de son royaulme durant la présente année et années suivantes. »

Fol. 127-130. Blancs.

Fol. 131. « Lettre de M^gr^ de Mayenne au roy d'Espaigne. Sire, j'ay receu par les mains des ennemis la coppye, puis l'original d'une lettre et advis du duc de Feria à V.M., pleine d'injures et mesdisances contre moy... »

Fin du XVI^e^ siècle. Papier. 159 feuillets. 333 sur 213 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 16. — 2, G. 19.)

874. « Justiffication de M^r^ de Villeroy. »

Fol. 1. « Le plus grand contentement que puisse avoir ung homme de bien... » — Fol. 34. « ...où et quant il me sera ordonné. Faict à Villeroy, le huictiesme jour d'avril mil cinq cens quatre vingtz neuf. Signé : de Neufville. »

Fol. 35. « Monsieur. Je vous envoie le mémoire que vous m'avez demandé... » — Fol. 93 v°. « ...et que je demeureray éternellement vostre serviteur. De Neufville. »

Ce sont les Mémoires de Villeroy, que l'on trouve publiés dans les collections Petitot, 1^re^ série, t. XLIV, p. 19-383, et Michaud et Poujoulat, 1^re^ série, t. XI, p. 105-223.

XVII^e^ siècle. Papier. 93 feuillets. 357 sur 220 millim. Couverture parchemin, avec cordons d'attache. — (Boisot, n° 27. — 26, F. 19.)

875. « Mémoires [de Henri, duc de Rohan] sur les choses advenues en France despuis la mort du roy Henry le Grand jusques à la dernière paix faitte avec les protestans de France, sur la fin du mois de juin 1629. »

Début (fol. 1) : « Après la mort d'Henry le Grand, chacun pensa à ses affaires... » — Fin (fol. 276) : « ...et par un vray amendement de vie, attirer autant de bénédictions sur elles que leurs péchez leur ont causé de calamitez. »

Ces Mémoires se trouvent publiés dans les collections Petitot, 2e série, t. XVIII, p. 85-443, et Michaud et Poujoulat, 2e série, t. V, p. 493-604.

XVIIe siècle. Papier. 276 feuillets écrits. 348 sur 233 millim. Manchettes. Rel. carton, couvert de basane. — (Boisot, n° 26. — 30, F. 19.)

876. « Advis au Roy [Louis XIII] sur la succession de sa royalle maison de Bourbon au royaume de Naples et autres qui en dépendent », par Jean de Remond.

Fol. 1. « Au Roy. Sire. C'est chose nouvelle d'entendre en ce temps... » — Cette dédicace porte la signature autographe de l'auteur.

Fol. 3. « Comme il est honorable aux roys de rechercher et conserver les droictz qui leur apartienent... » — Tout le raisonnement de l'auteur consiste à démontrer que le roi Louis XIII est possesseur des droits de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, que sa femme Jeanne avait institué roi de Naples, par contrat du 18 septembre 1415.

Sur ce Mémoire, voir *Bibliothèque historique de la France,* édit. Fevret de Fontette, t. II, p. 876, n° 28887, et t. IV, p. 452, n° 28887*.

Au bas du fol. 1 est un ex-libris, sous forme de signature ainsi conçue : « Le C. de Plelo. » C'est le personnage qui, étant ambassadeur de France en Danemark, eut l'héroïque témérité d'essayer, avec une poignée de braves, de secourir la place de Dantzig où les Russes tenaient assiégé Stanislas Leczinski; il mourut criblé de balles, le 27 mai 1734. « Plelo, dit Charles Weiss (*Biographie universelle*), avait formé une bibliothèque précieuse, qui passa au duc d'Aiguillon, son gendre. »

Première moitié du XVIIe siècle. Écriture très soignée de copiste. Papier. 23 feuillets écrits. 300 sur 200 millim. Rel. du XVIIe siècle, en carton, couvert de parchemin. Chacun des plats porte une couronne en feuillage de forme ovale, avec un encadrement dont les angles sont ornés d'une fleur de lis. Cette ornementation est en dorure, et les tranches du volume sont également dorées. Deux paires de larges cordons en soie bleue servent de fermoirs au volume.

877. « Table alphabétique du Mascurat, etc. », par Mercier de Saint-Léger.

Mascurat est le sobriquet d'un ouvrage de Gabriel Naudé, publié en un volume in-4° de 717 pages. « Le véritable titre de cet ouvrage est : *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin depuis le sixième janvier jusques à la déclaration du* 1er *avril* 1649. C'est un dialogue entre un imprimeur et un colporteur de Mazarinades, Mascurat et Saint-Ange, qui, attablés dans un cabaret, passent en revue les principaux pamphlets parus alors, et que Naudé appelle *de gros escadrons de médisance*...; puis, chemin faisant, il y parle de tout...; je ne sais vraiment ce qu'on n'y trouverait pas... » (Eugène Hatin, *Histoire de la presse en France*, t. I, p. 210-211, note.)

D'après une note mise au bas de l'article Naudé dans la *Biographie universelle* (Michaud), la Table du *Mascurat,* par l'abbé Mercier de Saint-Léger (mort le 13 mai 1799), se composerait de 4 pages seulement et aurait été imprimée à douze exemplaires. Elle ne serait donc pas l'équivalent de celle que nous avons en manuscrit.

XVIIIe siècle. Autographe. Papier. 65 pages écrites. 215 sur 160 millim. Rel. carton, couvert de veau.

878-881. Mémoires d'Omer Talon. — Quatre volumes.

Tome I. Pages 1-363. Mémoires jusqu'à la fin de l'année 1642, avec la préface : « Mémoires que j'ay fait de tems en tems sur l'occurrence des affaires publiques... » — Pages 1-453. Pièces justificatives.

Tome II. Fol. 1. Suite des Mémoires. « Le lundy vingt avril mil six cent quarante trois, le Parlement fut mandé à Saint-Germain-en-Laye... » — « ...et que si cet argent n'y étoit employé, il en faudroit lever d'autre sur le peuple » (année 1648). — Fol. 358. Pièces justificatives.

Tome III. Fol. 1. Suite des Mémoires. « Le droit annuel ayant expiré à la fin de l'année 1647... » — « ...pour la conservation du domaine du Roy et l'intérêt des particuliers » (année 1649). — Fol. 331. Pièces justificatives.

Tome IV. Fol. 1. Suite et fin des Mémoires. « A la Saint-Martin 1649, Mr le cardinal Mazarin, après avoir fait la paix de Paris... » — « ...parce que ce seroit une occasion de faire renvoyer l'affaire au Parlement. » — Fol. 509. « Assemblée généralle de toutes les compagnies et corps de Paris pour la police des pauvres » (18 juin 1652).

C'est là une copie très soignée et bien complète des manuscrits autographes de ces Mémoires qui appartiennent à la Bibliothèque de la Chambre des députés. Le texte et quelques-unes des pièces justificatives ont été plusieurs fois imprimés, notamment dans les collections Petitot, 2e série, t. LX-LXIII, et Michaud et Poujoulat, 3e série, t. VI.

Sur la page initiale de chaque volume est un ex-libris autographe ainsi conçu : « Ex bibliotheca Cl. Rob. Jardel, Bran. Suess. »; plus une petite marque imprimée, de forme ovale, dont le champ est occupé par un semis de fleurs de lis que domine un lambel à trois pendants, le tout entouré de cette légende : CL. R. IARDEL. BRAN. SUESS.

Seconde moitié du XVIIe siècle. Écriture d'un seul copiste. Papier. 363-453 pages, 510, 466 et 512 feuillets. 427 sur 274 millim. Rel. carton, couvert de maroquin rouge; tranches dorées. Sur les plats ressort en dorure le blason de l'orateur Mirabeau : *bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lis florencée, défaillante à dextre, et en pointe de trois quintefeuilles;* couronne de marquis.

382. « Copie des lettres de Mr le prince de Condé, de Mr de Turenne et de Mr de Louvois sur les campagnes de 1672 et 1673, depuis Stokem jusqu'au Weser. »

Fol. 1. « Mémoire sur Stokem. L'assiete de cette ville est dans un pays plat... » — Fol. 1 v°. « Mémoire sur Lipstat. Lipstat est situé dans une grande plaine... » — Fol. 67 v°-69. « Extrait de la lettre de Mr de Chamlay, du 27 mars 1673... Je ne manquerai pas de vous envoyer à mon retour à Soest une carte et une description plus exacte des différens quartiers qu'ont occupés les ennemis. »

XVIIIe siècle. Écriture de copiste. Papier. 69 feuillets. 320 sur 208 millim. Cahiers réunis, mais non reliés.

383. « XXIII lettres écrites au mois de décembre MDCCXXIII par le chcr D : R :, pour faire une espèce de parallèle du gouvernement de Louis XIV avec celui de la régence et prouver et démontrer de quelle manière il gouverneroit l'État, s'il étoit premier ministre, avec l'idée d'un nouveau sistème pour rétablir la confiance. »

Début (page 1) : « Lettre I. Du 15 décembre 1723. Vous me demandez, Madame, de quelle manière je gouvernerois l'Etat, si j'étois premier ministre... » — Fin (pages 197-198) : « ...et même je soutiens que la diminution de la denrée devancera alors celle de l'argent. Je suis, Madame, votre très humble, etc. »

A la suite du titre reproduit plus haut, on lit : « N^s. Le ch^er d : R :, en commençant ces lettres, avoit envie d'être placé auprès de S. A. S. M^gr le Duc, et ayant vu qu'il ne réussiroit pas dans son dessein, il a cessé de les continuer et s'est retiré à la campagne. »

XVIII^e siècle. Écriture de copiste. Papier. 198 pages. 185 sur 127 millim. Rel. carton, couvert de veau.

884. « Mémoire présenté à Mgr le duc d'Orléans, régent, par MM. les Présidents à mortier du parlement de Paris, contre MM. les Pairs du royaume, avec la réponse de ces derniers audit mémoire. »

Page 1. « Monseigneur. Le Parlement se flatte d'avoir donné assés de preuves de son zèle... »

Page 53. « Réponse de M^rs les Pairs au mémoire précédent. Monseigneur. Pour détruire le libelle du Parlement et confondre ses autheurs... »

Ces deux libelles ont été rédigés et imprimés en 1716. (*Bibliothèque historique de la France,* édit. Fevret de Fontette, t. III, p. 133, n^os 31286-31287.)

Ex-libris gravé du président de Vezet. (Voir J. Gauthier et R. de Lurion, *Marques de bibliothèques et ex-libris francs-comtois,* n° 173.)

XVIII^e siècle. Écriture de copiste. Papier. II-101 pages. 170 sur 110 millim. Rel. carton, couvert de basane.

885. Philippiques, Chancelières, etc.

Fol. 1-2. « Theatrum sylva.

Jam tardas revocat noctes solesque minores,
Decrescente die, instigat lex dura decembris
. . . . . »

Fol. 7. « Les Philippiques, satyre des plus violentes faitte contre Philippe d'Orléans, régent sous la minorité de Louis XV. » Cinq odes par La Grange-Chancel. (Voir plus haut, manuscrit n° 561.)

Fol. 23 v°. « Satyre contre M. de Maupou. Les Chancelières. Ode première :

Ainsi la patrie est en proye
Aux plus exécrables forfaits.
. . . . . »

Publiée dans les *Fastes de Louis XV* (t. II, p. 304), moins la strophe portant dans le manuscrit le n° 24 (fol. 27) :

« De sa tête aux flammes livrée
. . . . . »

L'auteur de cette ode est, suivant Barbier (*Diction. des ouvr. anonymes*), Claude-Antoine Guyot des Herbiers.

Fol. 28. « Ode deuxième. 1ère [strophe].

Crois-tu tromper ma vigilance?
Me voici, brigand, me voici.
. . . . . .
Je veux m'abbreuver de ton sang. »

Sur cette ode, en 26 strophes, voir F. Rocquain, *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution,* 1715-1789; Paris, 1878, in-8°, p. 290.

Fol. 31 v°. « L'aigle, le renard et le serpent. Fable.

Dans un grand bois, fermé de foyès et de hayes,
Vivoit un aigle en souverain puissant
. . . . . »

Fol. 32 v°-33. « Enterrement du Parlement de Paris.

On fait dire à toute personne
Que demain vingt-six du courant,
Dans l'église de la Sorbonne,
On enterre le Parlement
. . . . . »

Cette pièce et la précédente sont des satires dirigées contre le chancelier Maupeou.

Fol. 49. « Noël sur le nouveau Parlement [de Besançon]. Sur l'air des bourgeois de Chartres, en janvier 1775.

Près de sa décadence,
Ce tripot franc-comtois
Demande une audience
. . . . . »

Pièce en 34 couplets. Quelques-uns de ces couplets ont été publiés par M. A. Estignard, *Le parlement de Franche-Comté, de son installation à Besançon à sa suppression*, 1674-1790; Paris et Besançon, 1892, 2 vol. in-8°; t. I, p. 382.

Fol. 54 v°. « Chanson des revenans...

Un esprit fort dont notre histoire
Nous conservera la mémoire
. . . . . »

Fol. 55 v°. « Épigramme à M. Doroz, procureur général du Parlement.

Le général des procureurs
Voulait, dit-on, contre l'auteur

D'une chanson diffamatoire
Donner un beau réquisitoire
. . . . . »

Fol. 55 v°.

« Un jour les diables se disputant
. . . . . »

Fol. 56 v°. « Complainte...

Chifflet, le premier président,
A l'air bien triste et bien dolent
. . . . . »

Fol. 58. « Complainte...

Le fait est sûr, Monsieur Chifflet,
Et chacun le raconte
. . . . . »

Fol. 59. « Complainte de Droz à M. Chifflet...

On dit que vous partez d'ici
Pour aller au château Saint-Ange
. . . . . »

Fol. 60. « Complainte...

Chifflet, vrai Judas, maudit traître
. . . . . »

Fol. 62 v°. « Épigramme.

Sur ta tête trop criminelle
J'avois le glaive suspendu
. . . . . »

Fol. 63. « Chanson...

Vite il faut reprendre une place,
Puisque le Roi t'en fait la grâce
. . . . . »

Fol. 65 v°. « Au soi-disant Parlement...

Vils traitans de nos libertés,
Que l'intérêt dévore
. . . . . »

Fol. 66. « Cantique pour la rentrée du soit-disant Parlement, par un inamovible soit-disant bureau de finances...

Après la vacance,
Notre Parlement
Reprend la séance
. . . . . »

Fol. 66 v°. « Le peuple de Besançon...

Vive nos chers exilés,
Défenseurs zélés
De nos libertés
. . . . . »

Fol. 67 v°. « Noël sur le nouveau Parlement de Besançon...

Faisons grande réjouissance
De la venue de Jésus
. . . . . »

Ces diverses pièces sont des satires dirigées contre les membres du Parlement reconstitué à Besançon, en 1771, par le chancelier Maupeou, compagnie qui fut dissoute en 1775 et remplacée par celle dont la plupart des membres avaient été exilés. (Voir A. Estignard, *op. l.*, t. I, p. 351 et suiv.)

Fin du XVIII^e^ siècle, pour les fol. 6-33, et premier quart du XIX^e^ siècle pour la partie commençant au fol. 49. Papier. 75 feuillets. 285 sur 215 millim. Demi-rel. basane verte.

886. « Parodie de l'Oraison funèbre du cardinal Hercule [de Fleury], prononcée par le P. Neuville, jésuite. »

Début (fol. 1) : « *Beatus homo qui invenit suum gitonem,* etc. Heureux celuy qui a trouvé son giton, etc.; dans les *Saturnales* de Molina, chap. III. C'est ainsi que le plus voluptueux de nos escrivains... » — Fin (fol. 25) : « ...Publiés donc partout que je suis le prince des Cotins de ce siècle; à cette condition, je vous souhaitte le paradis. Fin. »

Cette « Parodie », dirigée contre les Jésuites, est reliée avec un exemplaire imprimé de l'*Oraison funèbre du cardinal de Fleury,* prononcée par le P. de Neuville, le 25 mai 1743. (*Catalogue des livres imprimés... Belles-lettres*, n° 1231.)

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Papier. 25 feuillets. 165 sur 95 millim. Rel. carton, couvert de basane.

887-888. « Ministère du cardinal de Brienne. » — Deux volumes.

Tome I. Fol. 1. « Exposition de la situation des finances, contenant : 1° le compte de mon administration, 2° la balance de la recette et de la dépense, pour une année ordinaire; 3° l'origine, les causes et le véritable état du déficit; 4° les raisons qui rendent nécessaire de prendre un grand parti. »

Fol. 40. « Arriéré des rentes de l'hôtel de ville. Novembre 1783. »

Fol. 42. « Résumé des grâces pécuniaires, dons et dépenses extraordinaires ordonnés par le Roi, depuis le mois de novembre 1783 jusqu'en septembre 1786. »

Fol. 52. « Objets concédés depuis le 3 novembre 1783 », avec observations.

Fol. 56. « Objets acquis par le Roi à prix d'argent ou par échange, dont les traités ont été arrêtés antérieurement à l'administration de M. de Calonne. »

Fol. 57. « Objets acquis par le Roi à prix d'argent ou par échange, depuis le 3 novembre 1783. »

Fol. 62. « Concessions, acquisitions et échanges qui ont été faits dans le département des eaux et forêts, depuis le 1er novembre 1783. »

Fol. 64. « État des revenus et des charges dont ils sont grevés pour l'année 1787. »

Fol. 88. « États détaillés de chaque partie de recettes, avec les charges à déduire pour en connoître le restant net au trésor royal. Ces états, au nombre de 23, se rapportent aux 23 articles du compte des revenus de 1787. » — Ces états commencent au fol. 66.

Fol. 131. « Dépenses à faire par le trésor royal pendant l'année 1787. »

Fol. 133. « Relevé des articles extraordinaires qui sont portés dans le tableau des recettes et dépenses de 1787. »

Fol. 135. « Revenus ordinaires. »

Fol. 139. « Dépenses ordinaires et annuelles » (20 octobre 1786).

Fol. 143. « Recettes » (1786).

Fol. 145. « Dépenses » (*Id.*).

Fol. 149. « Comparaison des états de recettes et de dépenses, tels qu'ils sont portés dans le compte rendu par M. Necker, en janvier 1781, pour une année ordinaire, avec les états effectifs de ces mêmes recettes et dépenses, telles qu'elles ont été relevées sur les comptes de cette même année 1781, les extraordinaires non compris. »

Fol. 155. « Etat des emprunts faits pendant l'administration de M. Necker. »

Fol. 157. « Remboursements à époques successives dont le trésor royal étoit chargé en 1781, en conséquence des emprunts et opérations de M. Necker. »

Fol. 161. « Emprunts faits par le Roi ou pour le compte de

Sa Majesté, depuis son avénement au trône jusqu'à présent [1776-1785]. »

Fol. 163. « Emprunts faits depuis la retraite de M. Necker jusqu'au mois de novembre 1783. »

Fol. 164. « Emprunt de 80 millions, de décembre 1785. »

Fol. 167. « État des remboursemens faits pendant les années 1782, 1783, 1784. »

Fol. 169 v°-170. « Tableau des remboursements ordonnés à époques fixes. »

Fol. 171. « ...État des augmentations qui ont eu lieu progressivement sur les dépenses ordinaires de la guerre depuis l'année 1781. Projets de fonds. »

Fol. 172. « Apperçu des recettes et dépenses à faire par le trésor royal pendant l'année 1784. »

Fol. 177. « État de la dette de la marine. »

Fol. 179. « État des dettes qui étoient à payer, indépendamment de celles de la guerre, au moment de mon arrivée au ministère. »

Fol. 181. « Fonds donnés pour le service de la guerre pendant les années 1784, 1785 et 1786. »

Fol. 183. « Paiement de l'acquisition de Saint-Cloud... Acquisitions accessoires. »

Fol. 185. « Extension des emprunts depuis le 1er janvier 1784. »

Fol. 186. « Remarques et relevés faits sur les emprunts publics qui ont été portés au delà de leur fixation primitive. »

Fol. 189. « Fabrication des espèces d'or. »

Fol. 191. « État des objets attermoïés ou dont le payement a été réglé en rentes viagères ou en rentes perpétuelles. »

Fol. 193. « Causes d'augmentation du déficit annuel depuis 3 ans » (octobre 1786).

Fol. 195. « Bonifications de revenu ou diminution de dépense annuele depuis trois ans » (*Id.*).

Fol. 197. « Services par anticipations en 1786 sur les revenus de 1787. »

Fol. 199. « État du produit des domaines et droits domaniaux. »

Fol. 201. « État du produit des bois du Roi. »

Fol. 203. « Guerre. »

Fol. 209. « Fonds à faire en 1786. Maisons du Roi et de la Reine, des princes et princesses de la famille royale... »

Fol. 221. « Service pécuniaire des affaires étrangères pour l'année 1788. »

Fol. 239. « Second mémoire concernant l'état des finances. 1767. »

Fol. 289. « Extrait de la réponse de M. Necker au mémoire de M. Bourboulon. »

Fol. 299. « Mémoire sur les États-généraux, sur la composition des membres des trois ordres, sur la forme qu'avoient autrefois ces assemblées, ce qu'elles doivent être dans ces tems modernes pour éviter la confusion et la prépondérance d'un ordre sur l'autre, enfin sur les objets à mettre en délibération et motion qu'il est possible de faire lors de l'assemblée par le tiers-état. » — A la fin deux signatures : « Ferrand de Beaudure (?) », et « le comte de Bacon, rue Notre-Dame des Victoires, à Paris ».

Fol. 322. « Mémoire sur l'inutilité d'assembler les États-généraux du royaume. » — Mêmes signatures que plus haut.

Fol. 328. « Mémoire sur la prochaine convocation des États-généraux. » — Signé : « De Lacroix, av[t]. »

Fol. 334. « États-généraux des Francs. » — Signé : « L'abbé de Bevy, historiographe du Roi, Paris, rue et près le Palais Bourbon, n° 86, 16 aoust 1788. »

Fol. 347. « Observations sur les formes anciennes qui étoient observées pour la convocation des États-généraux du royaume. » — Huit pièces justificatives sont jointes à ce mémoire.

Fol. 367. « Mémoire relatif à la Grèce. »

Fol. 371. « Précis des observations de M. Allemand sur le sol de la France, l'agriculture et le domaine corporel, principalement les forêts. »

Tome II. Fol. 1. « Mémoire sur l'état actuel des finances et sur les moyens de pourvoir au soutien du crédit public, aux dépenses extraordinaires de la guerre et à l'extinction graduelle des dettes de l'Etat, en juin 1781. »

Fol. 9. « Mémoire sur la situation actuelle et future des finances, depuis 1787 jusqu'en 1798, avec des plans d'amélioration dans les détails de la recette et de la dépense. » — La seconde et la troisième partie de ce mémoire manquent.

Fol. 39. « Mémoire sur l'agiotage et sur les moyens de le faire cesser. »

Fol. 49. « Mémoire sur l'agiotage, les désordres qui en sont la suite et sur les remèdes qu'on peut y apporter. »

Fol. 59. « Mémoire sur la caisse d'escompte. »

Fol. 71. « Mémoire sur la comptabilité. »

Fol. 77. « Mémoire sur l'amortissement de la dette constituée et de l'acquittement des emprunts à époques. »

Fol. 83. « Observations sur la forme d'établir et de percevoir l'impôt territorial en nature et sur les moyens de prévenir tous les abus et inconvéniens qu'on paroit craindre. »

Fol. 97. « Projet du préambule de l'édit... du Roi, portant création d'un numéraire fictif de trois milliards six cent millions de livres qui aura, dans le royaume, le même cours que le numéraire réel. »

Fol. 105. « Très humbles et très respectueuses remontrances qu'addressent au Roi, notre très honoré et très souverain seigneur, les gens tenants ses cours des divers Parlements de son royaume. »

Fol. 120. « Copie des lettres de M. le premier Président à M. le Garde des sceaux et à M. le comte de Maurepas » (28 avril 1781).

Fol. 123. « Copie de la lettre de M. l'abbé Terrai au roi Louis XVI, au commencement de son avénement au trône. »

Fol. 131. « Extrait d'un manuscrit intitulé : Remarques historiques sur ce qui est arrivé dans Dijon de plus mémorable, depuis l'année 1650 jusques en 1669. »

Fol. 139. « Harangue de Charles IX au Parlement. 12 mars 1571. »

Fol. 141. « Sommaire de réflections (*sic*) sur le droit prétendu par les Cours, au sujet des remontrances. »

Fol. 145. « Sur la conduite du Ministère sous le règne du feu Roy. »

Fol. 151. « Note instructive sur l'autorité des Parlemens. »

Fol. 178. « Recherches sur l'origine de la forme de l'enregistrement et des remontrances..., par M. de Bertrand Molleville, maître des requêtes. 1782. »

Fol. 190. « Notice sur la forme des séances royales [au Parlement] », par le même.

Fol. 204. « Principes de conduite entre les Parlemens. » — Une note de Loménie de Brienne, en tête de ce mémoire, est ainsi conçue : « Ce mémoire... a été fait par un chef de magistrature dont j'ignore le nom. »

Fol. 240. Notes relatives à un projet d'émission de 3 milliards 600 millions de papier-monnaie.

Fol. 255. « Les droits du Roi, des Parlemens et de la nation considérés sous leurs véritables rapports. »

Fol. 275. Notes et mémoires, relatifs à des projets de réformes.

Fol. 290. « Le cardinal Boncompagni au nonce Dugnani, traduit de l'italien. Rome, le 20 février 1788. » — Cette lettre, ainsi que trois mémoires de l'archevêque de Paris qui la suivent, se rapporte à l'édit de Louis XVI concernant l'état civil des protestants. Le troisième mémoire porte en marge des notes de Loménie de Brienne.

Fol. 317. « Mémoire sur les mariages des protestants. »

Fol. 345. Observations sur le préambule d'une loi et l'exécution d'arrêts contre des accusés.

Fol. 359. « Mémoire de feu M. le Dauphin, père de Louis XVI. » — Une note de Loménie de Brienne, en tête du mémoire, porte : « Je ne crois pas cette pièce vraye. »

Fol. 375. « Remerciements de M. Neker à madame la maréchalle de Beauvau. »

Fol. 379. « Voyage par terre du Sénégal à Galam, par M. Durand, ancien consul du Roy au royaume de Sardaigne, pensionnaire de Sa Majesté, directeur général de la compagnie ayant le privilège exclusif de la traite de gomme au Sénégal et ses dépendances. » — Ce voyage fut exécuté en 1786. Voir *Voyage au Sénégal ou mémoires... sur les découvertes, les établissements et le commerce des Européens dans les mers de l'océan Atlantique, depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Serre-Lionne inclusivement; suivis de la relation d'un voyage par terre de l'île Saint-Louis à Galam...*, par J.-B.-L. Durand; Paris, 1802, in-4°, avec atlas gr. in-4°.

XVIII^e siècle. Écritures diverses. Papier. 375 et 421 feuillets. 370 sur 240 millim. pour le premier volume, et 320 sur 195 millim. pour le second. Demi-rel. basane.

889. « Copie des arrettés pris par le citoyen Michaud, représentant du peuple près les départements de l'Indre et du Cher. »

Ces arrêtés sont numérotés de 1 à 575 et compris entre le 10 pluviôse an II et le 16 floréal de la même année.

A la fin, se trouvent, à l'état de feuilles volantes : 1° deux pièces concernant le directoire du district d'Issoudun (5 ventôse an II); 2° un « extrait des délibérations du département de l'Indre, du 23 ventôse l'an II de la République... ».

Voir plus haut, manuscrit n° 619.

Fin du XVIII^e siècle. Papier. 53 feuillets écrits. 321 sur 204 millim. Cartonnage.

890. « Registre des arrêtés pris par le citoyen Michaud, représentant du peuple, envoyé, par arrêté du Comité de salut public du 13 thermidor [an II], dans le département de la Meurthe » ; etc.

Ce registre est divisé en trois colonnes comprenant : 1° les « noms des autorités ou personnes qu'elles concernent » ; 2° les « objets des requêtes, pétitions et arrêtés » ; 3° la « transcription des arrêtés ».

Ces arrêtés sont compris entre le 29 thermidor et le 25 brumaire suivant.

Fol. 54 v°. « Département des Vosges. Transcription des arrêtés. » Le premier arrêté transcrit est daté du 25 brumaire, et celui qui porte la date la plus rapprochée est du 3 frimaire suivant.

A la fin, se trouve un cahier contenant la liste des communes du département des Vosges par districts et par cantons, avec le chiffre de la population de chacune des localités (année 1793).

A la fin également, se trouvent, à l'état de feuilles volantes, quelques pièces et notes : « Liste des personnes dont j'ai ordonné l'élargissement dans le département de la Meurthe » ; « Chanson nouvelle sur l'air : *Au bruit du canon* », etc.

Voir plus haut, manuscrit n° 620.

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 96 feuillets. 350 sur 215 millim. Cartonnage.

891. « Assertion erronée et ultérieurement rectifiée concernant la mémoire de S. M. l'impératrice Joséphine. »

Fol. 2. « Pièce relative à la rectification obtenue par M[r] Ballouhey, auprès de monsieur le comte de Las-Cases, d'une erreur du Mémorial de Sainte-Hélène, concernant la mémoire de S. M. l'impératrice Joséphine. » — C'est la table du contenu de ce recueil.

L'erreur en question portait sur des dépenses exagérées auxquelles l'Impératrice se serait livrée.

Les registres de comptes de Joséphine, tenus par son secrétaire des dépenses, Jean-Claude Ballouhey, d'Igny, sont conservés à la Bibliothèque de Gray, ms. n[os] 14 et suiv.

Au fol. 1 du présent recueil, on lit : « Pour la Bibliothèque de la ville de Besançon. Novembre 1844. (Signé :) Ballouhey. »

XIX[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 26 feuillets, les fol. 4-9 imprimés. 210 sur 143 millim. Couvert. basane verte, avec dorures.

892. « Traicté de l'origine et succession des roys de France, ducz de Milan et roys de Naples, avec la progénie et postérité d'iceulx, tant en ligne directe que colatérale : faict et composé par Nicolas d'Oraison, escuyer, seigneur de Clumanc, docteur ès droitz. »

Fol. 2. Dédicace. « A la sacrée Majesté de l'empereur Charles d'Austrice, V^e^ du nom... »

Fol. 3. « Table des matières... », où l'on remarque, en dehors des chapitres consacrés à la lignée directe des races royales de France, l'indication de corollaires intitulés ainsi : « De l'origine des François » ; l'auteur les fait descendre des Germains et non des Troyens. — « Des princes... de la maison d'Habsburg et Austrice » ; l'auteur les fait dériver de Sigisbert, fils aîné de Théodebert, roi d'Austrasie. — « De l'union du royaulme de Bourgongne à la corone de France. » — « Du royaulme d'Austrasie et ses limites. » — « Des princes de la maison de Bourgongne en la première ligne. » — « Des princes de la maison de Dreux et ducz de Bretaigne. » — « Des princes et roys de la maison d'Anjou en la première ligne. » — « Des princes de la maison de Bourbon, Monpencier et Vandosme. » — « Des princes de la maison d'Evreux et roys de Navarre. » — « Des princes de la maison de Valoys et Alençon. » — « Des roys et princes de la maison d'Anjou en la secunde ligne. » — « Des princes de la maison de Bourgongne en la secunde ligne. » — « Des princes de la maison d'Orléans et Angoulesme. » — « De l'origine et succession des seigneurs et ducz de Milan » ; l'auteur les fait descendre d'Angelus, prince troyen, fondateur du château d'Angleria, près de Milan. — « De l'origine et succession des roys de Naples et de Sicile. »

Philippe II étant qualifié dans l'ouvrage « roy d'Espaigne », et Charles-Quint recevant dans la dédicace les titres d' « empereur » et de « roy des Hespaignes », il y a lieu d'en conclure que l'auteur acheva son livre en 1556, année des abdications successives de Charles-Quint en faveur de son fils Philippe et de son frère Ferdinand.

Cet auteur, Nicolas d'Oraison, appartenait à une illustre maison de Provence. Son ouvrage est cité dans la *Bibliothèque historique de la France* (édit. Fevret de Fontette, t. II, p. 627, n° 24806), avec cette indication de dépôt : « Ce traité est conservé dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon. »

Le premier feuillet de garde porte la signature : « Granvelle C. de

Cantecroy », signature qui était l'ex-libris de François Perrenot, héritier de la fortune patrimoniale des Granvelle.

Milieu du XVI^e^ siècle. Papier. 192 feuillets. 348 sur 243 millim. Rel. française du XVI^e^ siècle, en carton, couvert de veau, avec encadrements fleuris et rosace en dorure sur chacun des plats; tranches ciselées et dorées. Sur la principale tranche se trouve la date 1548, qui n'est pas celle de la reliure, mais celle de la gravure du fer à ciseler. Dans le haut de cette même tranche est une bande peinte en couleur pourpre, sur laquelle ressort, en caractères dorés, l'inscription : « Traictés de France. » — (Boisot, n° 55. — 115, H. 19.)

393. « Histoire généalogique de la maison royale de Bourbon, ancien et moderne », par le P. André de Saint-Nicolas.

Sur ce manuscrit, voy. Chazaud, *Étude sur la chronologie des sires de Bourbon;* Moulins, 1865, in-8°, p. 31 et suiv.

Au verso du plat supérieur de la couverture, le P. André a écrit : « M^r^ de Vion, seigneur d'Hérouval, conseiller du Roy et auditeur en sa Chambre des comptes, à Paris. »

Dans la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong (édit. Fevret de Fontette, t. II, p. 679, n° 25564), notre manuscrit est mentionné comme se trouvant « conservé dans la bibliothèque des Carmes à Besançon ».

XVII^e^ siècle. Autographe. Papier. 255 feuillets. 300 sur 210 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

394. « Réflexions sur l'histoire de France, ensemble les assemblées des Parlements et États généraux, en XIV lettres, par M^r^ le comte de Boulainvilliers. »

Fol. II. « Table des matières contenues au présent traité. »

Texte conforme à celui de l'édition de Londres, 1753, 3 vol. in-12.

Au verso du plat supérieur de la reliure, ex-libris gravé de Charles-François Bouhélier de Sermange, conseiller au parlement de Besançon, (Voy. J. Gauthier et R. de Lurion, *Marques de bibliothèques et ex-libris francs-comtois*, n° 105.)

XVIII^e^ siècle. Papier. VI-523 feuillets et les fol. 190 *bis*, 269 *bis* et 437 *bis*. 271 sur 180 millim. Rel. carton, couvert de veau raciné. — (I, G. 19.)

395. « Histoire de la pairie de France, par M. l'abbé le Laboureur. »

Commence : « Chapitre premier. Définition du pair et de la pairie de France. Comme les pairs sont plus anciens en France que la pairie... »

Bonne copie d'un ouvrage de Jean le Laboureur, publié sous ce titre : *Histoire de la pairie de France et du parlement de Paris ;* Londres, 1740, petit in-8°, deux fois réimprimé depuis (Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édit., t. VI, col. 1312, n° 24057).

Fin du XVIIe siècle. Belle écriture. Papier. 330 pages écrites. 330 sur 220 millim. Rel. contemporaine du texte, en carton, couvert de veau.

396. « Du Conseil du Roy : des personnes desquelles les Roys ont composé leur Conseil et qui ont eu entrée, séance et voix en iceluy », par André Le Fèvre d'Ormesson.

Début (page 1) : « Chapitre premier. Il n'est pas besoing de chercher l'origine et l'établissement de ce Conseil, pour ce qu'il est né avec les Roys... »

La *Bibliothèque historique de la France* (édit. Fevret de Fontette, t. III, p. 203, n° 32404) indique deux autres copies de cette compilation.

L'auteur, « André le Fèvre, seigneur d'Ormesson, second fils d'Olivier, I du nom, et d'Anne d'Alesso, conseiller au Grand-Conseil le 9 décembre 1598, maître des requêtes le 22 janvier 1605, honoraire le 23 janvier 1635, intendant de Lyon, directeur des finances, conseiller d'État, mort doyen du Conseil d'État le 2 mars 1665, à 88 ans, et inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs ». (La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, 2e édit., t. VI, p. 375.)

Seconde moitié du XVIIe siècle. Écriture de copiste. Papier. 501 pages. 345 sur 210 millim. Volume dérelié. — (Boisot, n° 1725.)

397. « Mémoire touchant l'origine et l'autorité du Parlement de France, appelée *judicium Francorum*. »

Commence (fol. 1) : « Tous les historiens demeurent d'accord que sous la première race de nos roys, tous les Francs s'assembloient tous les ans... »

XVIIIe siècle. Écriture de copiste. Papier. 16 feuillets. 271 sur 197 millim. Cahier non relié.

398. « Comitatus Burgundiae chorographica synopsis », auctore

Joanne Mauritio Tissot. — État des villes, bourgs et villages du comté de Bourgogne.

Fol. 1. « Sit nomen Domini benedictum. 1673... Qui hactenus regiones provinciasque... » — C'est un abrégé de l'histoire des souverains de la Franche-Comté, se terminant par la mention des obsèques de Philippe III, roi d'Espagne, à Bruxelles, en 1621.

Fol. 14. Description topographique du comté de Bourgogne. » Comitatus Burgundiae non est alia forma quam quae in chorographia nostra hîc adjuncta visere datur... » — « ...veniam Deo velim, benevole lector, quod nimis pauca de patriae meae encomiis quam quae oportuisset dicere. Dixi. »

Fol. 25. « Instructions touchant le Saint-Scapulayre de Nostre-Dame du Mont-Carmel », transcrites par Claude Grandperrin, d'Ougney, habitant Sermange, l'an 1709 (mauvaise année, dit-il (fol. 34), où les blés, les vignes et tous les arbres furent gelés, ce qui occasionna une famine universelle, avec beaucoup de voleurs).

Fol. 35. État des villes, bourgs et villages. Pages divisées en quatre colonnes : dans la première, une indication sur la valeur du territoire (bon lieu, médiocre lieu, pauvre lieu) ; dans la seconde, le nom des localités ; dans la troisième, mais seulement quelquefois, le revenu de la terre ; dans la quatrième, le chiffre de la population et le nom du seigneur. — Début : « Bailliage d'Amont, ressort de Vesoul. Pauvre lieu. Acqueuille. 40. Monsieur le comte de Taxis, à cause de Fondremant et à l'abbaye de Saint-Paul. » — Fin : « Médiocre lieu. La Chappelle S^t^ Clien. 58. A la mesme [Madame d'Oiselay] et au sieur prieur de Bonnevaux. »

Sur Jean-Maurice Tissot, voir l'article de Ch. Weiss dans la *Biographie universelle*.

Seconde moitié du XVII^e^ siècle. Papier. 125 feuillets. 315 sur 192 millim. Couvert. parchemin. — (27, G. 19.)

899. « Comitatus Burgundiae accurata descriptio », auctore Joanne-Mauritio Tissot.

Fol. 1. Abrégé de l'histoire des souverains de la Franche-Comté, se terminant par le récit des obsèques faites au roi d'Espagne Philippe III, à Bruxelles, en 1621.

Fol. 14 v°. « Catalogus beneficiorum tam [diocesis] Bisuntinae quam comitatus Burgundiae, alphabetice digestus. » — Les pages sont divi-

sées en colonnes, où se trouvent, en regard du nom de chaque bénéfice, le nom du collateur, le chiffre du revenu, celui des prestations, etc.

Fol. 102 v°. « Anniversarium nundinale liberi Burgundiae comitatus, secundum mensium et dierum ordinem, adscripto annuali diario praecipuarum et communium festivitatum, cum feriis sanctorum provincialium. » — Les pages sont divisées en deux colonnes, l'une renfermant le nom des saints fêtés chaque mois, suivant l'ordre du calendrier, et l'autre indiquant les foires de Franche-Comté qui concordaient avec ces fêtes.

Fol. 133 v°. « Laterculus archiepiscoporum Vesontionensium. » — Ce catalogue a été continué jusqu'à l'avènement de François-Joseph de Grammont à l'archevêché (1698).

Fol. 135 v°. « Denominationes urbium quarum majores et unusquisque cum assessore intersunt comitiis provinciae... »

Fol. 137. « Capellaniarum invocationes... » : nomenclature des chapelles fondées dans les églises de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Pierre et de Sainte-Madeleine de Besançon, avec l'indication de leurs propriétés et celle de leurs collateurs.

Sur le premier feuillet de garde, est une grosse signature ainsi conçue : « De Belot, can. Bisunt. »

Fin du XVII^e^ siècle. Écriture soignée de copiste. Papier. 169 feuillets. 350 sur 225 millim. Couvert. parchemin.

900. « Comitatus Burgundiae accurata descriptio, cum genesi istius provinciae suprematum », 1621, auctore Joanne Mauritio Tissot.

Fol. 1. « Qui hactenus regiones provinciasque... » — Les derniers paragraphes concernent, comme dans les deux manuscrits précédents, les funérailles de Philippe III, roi d'Espagne, à Bruxelles, en 1621, cérémonie dont l'auteur avait soigné quelques détails.

XVIII^e^ siècle. Écriture qui paraît être celle du Bénédictin dom Grappin. Papier. 17 feuillets. 230 sur 163 millim. Cartonnage.

901. Description du comté de Bourgogne, traduite du latin de Jean-Maurice Tissot.

Fol. 1. Abrégé de l'histoire des souverains de la Franche-Comté. « Ceux qui ont entrepris jusques à nos jours de descrire les royaumes et les provinces, tant pour l'utilité de ceux qui sont encore en vie que

pour le bien de ceux qui naistront ensuitte... » — Cette partie de l'ouvrage se termine par l'éloge des succès remportés sur les Hollandais par les armées de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, qui remplaça l'infante Isabelle dans le gouvernement des Pays-Bas et de la Franche-Comté.

Fol. 29 v°. Description sommaire du comté de Bourgogne. « Le comté de Bourgongne n'a point d'autre forme que celle qu'on peut voir dans sa description que nous adjoutons à cette (*sic*) ouvrage... » — « ...vous priant auparavant (mon cher lecteur) de m'excuser si j'ay été plus court que je ne devois à louer ma patrie. »

Seconde moitié du XVII^e^ siècle. Papier. 59 feuillets. 203 sur 140 millim. Rel. carton, couvert de basane. — (Boisot, n° 111. — 112, G. 19.)

902. « Recueil de différens dénombremens » concernant les localités et les bénéfices ecclésiastiques du bailliage d'Amont, en Franche-Comté, et de diverses terres tenues en surséance par le gouvernement de cette province.

Ce sont des extraits de dénombrements et autres actes, faits au point de vue de la constatation des droits du domaine dans les diverses localités composant le bailliage d'Amont et terres dites de surséance, avec des indications sur l'état des choses aux environs de l'année 1567.

Fol. 1. « Jussey. » — Fol. 5. « Augicourt. » — Fol. 5 v°. « Aboncourt. » — Fol. 6. « Affonvelle. » Etc. — Fol. 185. « Boulegney. »

Fol. 193. « Les cures, chappelles et oratoires, fondées, desservies, estans présentement en estre rière le bailliage d'Amont, dont description est esté faicte en l'an XV^c^ soixante sept. La cure de Fondremand est présentement tenue et desservie par vénérable et discrette personne messire Pierre Maublanc... »

Fol. 229. Abbayes, chapitres et prieurés. « L'abbesse de Montigney. En ladicte abbaye, sans l'abbesse et une novice, sont huit dames et ung cordelier qui y chante trois fois la sepmaine... »

Fol. 297. « Terres tenues en surceance ou qu'ont esté usurpées sur le comté de Bourgoingne. Blantmont. Ledict Blantmont souloit appertenir au seigneur de Neufchastel, le fied duquel, en l'an deux cens nonante, par Otto, comte de Bourgoingne, fut donné à dame Mahault, contesse d'Arthois, sa femme... »

Fol. 372. « Fiedz non comprins aux ordinaires. Ung molin sur la rivière du Drugeon, reprins du duc Philippe... »

Fol. 386. Table alphabétique des noms de lieux mentionnés dans le Recueil.

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Papier. 392 feuillets. 320 sur 217 millim. Rel. du XVII[e] siècle, en carton, couvert de parchemin. — (« De la bibliothèque de l'ordre des avocats du parlement de Besançon. »)

905. « Inventaire des chartres de Bourgogne [Comté], suivant l'ordre qu'il a été rédigé par M[e] Anathoile Galiot, lors conseiller en la cour de parlement à Dole et depuis président en icelle, par ordre de Sa Majesté et du prince de Parme, gouverneur des Pays-Bas, et achevé le 1[er] mars 1593. »

Page 223. « Table de quelques matières plus importantes et remarquables en l'inventaire cy-dessus des chartres du comté de Bourgogne. »

En tête du premier feuillet de garde, on lit : « Ce manuscript me provient du P. Laire; je l'ai fait relier en 1806. (Signé :) Coste. »

XVIII[e] siècle. Papier. 229 pages. 350 sur 220 millim. Demi-rel. basane.

904. « Extrait de l'Inventaire des titres de la maison de Chalons, dressé par ordre de dame Philiberte de Luxembourg, aux années 1531 et 1532 », suivi des copies ou sommaires de plusieurs chartes concernant les terres jurassiennes de Ruffey, Rahon, Gigny, Montmorot, le Pin et Montaigu (1192-1423).

Parmi les documents dont les copies ou sommaires terminent le recueil, la place la plus importante est occupée (fol. 61) par les « Franchises de Montmorot, du mois de décembre 1287 ». (Publiées par Droz, *Essai sur l'histoire des bourgeoisies du Roi, des seigneurs et des villes;* Besançon, 1760, in-8°, p. 74-87.)

Ce manuscrit avait été fait pour Jean-Baptiste Béchet; il porte des retouches et additions de sa main.

Environs de 1820. Papier. 73 feuillets. 257 sur 195 millim. Couvert. papier fort.

905. « Recueil de plusieurs titres originaux. »

Fol. 1. « De l'origine du Saint-Suaire de Besançon. Comme, selon l'Évangile sacré, plusieurs linges et draps furent employés à la sépulture du corps de notre Sauveur... » — Sur le Saint-Suaire de Besançon, voir plus haut, manuscrit n° 129.

Fol. 5. Récit de l'acte de dévotion de Rodolphe de Habsbourg envers le Saint Sacrement.

Fol. 7. Fragment d'inventaire des titres de la dotation du couvent des Dominicains de Besançon (XVII[e] siècle).

Fol. 17. Lettre de chevalerie décernée par le roi d'Espagne Philippe IV, en récompense de services militaires, à Jean Varod, dit le colonel Gaucher (2 octobre 1626).

Fol. 21. « Extrait [de ce] qui est un commencement du livre des stations des saints lieux de Jérusalem, lequel livre fut fait par un peintre qu'un seigneur de Montarlot avoit mené avec luy aux saints lieux à ce sujet et ledit seigneur, à son retour, les avoit fait construire en sa terre de Montarlot, en plusieurs chapelles et endroits où estoient représentées (*sic*) les mystères desdites stations : il y en a 15. » — Montarlot-les-Boult est un village du canton actuel de Rioz, dans la Haute-Saône, arrondissement de Vesoul.

Fol. 23. Note sur des reliques apportées du pays de Vaud au prieuré de Morteau, lors de la conquête de ce pays par les Bernois, en 1536, reliques authentiquées, en 1600, par l'évêque de Lausanne Jean Doroz.

Fol. 24. Articles, dits de la Saint-Jean, délibérés annuellement par les vingt-huit notables de la ville de Besançon, durant l'intervalle qui séparait leur élection du moment où ils procédaient eux-mêmes au choix des quatorze gouverneurs; 1544-1597.

Fol. 34. Remontrances faites au parlement de Franche-Comté par la municipalité d'Ornans, sur les causes de la mort en cette ville, par suite d'une émeute, de Claude-Charles de Bauffremont-Listenois (1651). (Voir J. Meynier, *Essai historique sur Ornans*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1892, p. 293-301.)

Fol. 44. Recès sommaire des États de Franche-Comté, tenus le 10 janvier 1633.

Fol. 56. « Police pour la peste » : règlement décrété par le gouvernement municipal de Besançon, le 2 juillet 1568 (se trouve dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté, publiés par l'Académie de Besançon*, t. VII, p. 499-508).

Fol. 62. Règlement concernant le logement et le gouvernement des troupes à entretenir en Franche-Comté, arrêté à la diète de Ratisbonne, le 7 décembre 1636.

Fol. 64. Protestation du corps des vingt-huit notables de la ville de Besançon, provoquée par François de Lisola (1638).

Fol. 66. « Extrait de ce qui s'est passé en l'an 1628 dans Besançon, tiré sur le livre du sieur François Durnez, à l'égard de la contagion. »

Fol. 70. Note de l'archevêque Claude d'Achey sur les termes de la prestation de serment qu'il était requis de faire quant au respect des privilèges de la commune de Besançon (1638).

Fol. 74. Manifeste de Claude-Paul de Bauffremont, marquis de Listenois, contre le gouverneur espagnol de la Franche-Comté (1673).

Fol. 76. « Remarques sur la mort de l'empereur Joseph, premier du nom, arivée (*sic*) le 17 avril 1711. »

XVI^e^-XVIII^e^ siècle. Écrit. de divers copistes. Papier. 77 feuillets. 255 sur 175 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

906. « Pièces fugitives concernant la province [de Franche-Comté]. Tome I. »

Fol. 1. « Discours funèbre sur la mort de la sérénissime princesse Isabelle-Clere-Eugénie, infante d'Espagne », prononcé à Dole, devant la Chambre des comptes, par Fr. de Lisola (Besançon, Denys Couché, imprimeur, XII-67 pages, in-8°). Le titre manque. La première des approbations porte la date du 16 mars 1634. Lisola avait prononcé déjà, le 4 janvier précédent, un « Discours funèbre » sur le même sujet, en l'église des Cordeliers de Besançon, imprimé en 32 pages in-4°.

Fol. 41. « Déclaration des commis au gouvernement de la Franche-Comté de Bourgongne sur l'entrée hostile de l'armée françoise audict pays » (1636), 71 pages imprimées, in-4°.

Fol. 78. « Oratio funebris in Constantiensi gymnasio, XXIV januarii dicta, excellentissimi domini D. Achillis a Praecipiano, baronis de Soye, supremi vigiliarum apud exercitum caesareum praefecti... Marispurgi, ex officina episcopali, apud Joannem Geng. Anno ...M.DC.XLIII », 18 pages in-4°. — Au revers du titre est une épître dédicatoire des rhétoriciens de Constance à leur condisciple Humbert-Guillaume de Precipiano, baron de Soye, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon.

Fol. 88. « Discours et relation véritables sur le succez des armes de la France dans le comté de Bourgogne en 1668 », par Augustin Nicolas. Besançon, J. Couché, 1673, 66 pages imprimées, in-4°.

Fol. 121. Mémoire sur le même sujet (1668). « N'ayant rien de plus cher que l'honneur, je me dois justifier de la croyance que vous

avez que j'ai contribué au changement arrivé en cette province... » — « ...ne voulant plus se fier à la lâcheté de leurs compatriotes qui les ont vendus. »

Fol. 133. « Lettre du parlement de Dole à S. M. C. sur la surprise de la Franche-Comté en l'an 1668. Sire, tant de bouches et si grand nombre de plumes ont imputé au parlement de Dole les révolutions arrivées en l'année 1668... » — « ...soient plus longtemps diffamés ni opprimés par la calomnie. Signé : A. Bereur. »

Fol. 170-192. Blancs.

Fol. 193. « Apologie du marquis d'Yennes » sur sa conduite, comme gouverneur espagnol de la province de Franche-Comté, durant la première conquête de ce pays par la France. 75 pages imprimées, in-4°.

Fol. 232. « Lettres du marquis d'Yennes au parlement de Dole, et réponses dudit parlement, depuis le 26 février 1667, jusques à la fin de janvier 1668 » (pièces justificatives de l'*Apologie*), [IV]-117 pages imprimées, in-4°.

Fol. 293. « Manifeste ou discours touchant les affaires et difficultez survenuës entre Son Excellence le prince d'Arenberg et la ville de Dole. A Dole, chez Claude Figuré..., M.DC.LXXI », 47 pages imprimées, in-4°.

Fol. 318. « Le bon Bourguignon, ou réponse à un livre ...intitulé *Bellum sequanicum secundum,* composé par le sieur Jean Morelet, de Dijon; avec un court et succint récit de la surprise de la Franche-Comté de Bourgongne en l'an 1668 », par Cl.-Et. Bigeot. Wergulstadt, 1672, [XIV]-90 pages imprimées, in-12.

Fol. 372-373. « Copie d'une lettre du marquis de Listenois, escrite au Magistrat de Salins. — Copie de la lettre du Magistrat de Salins, escrite à S. E. M. D. G. de Quiñones sur le sujet de la précédente » (12 mars 1673); 3 pages imprimées, in-4°.

Au bas du dos de reliure, se trouve imprimé sur une étiquette le mot AVOCAT.

XVII^e siècle. Papier. 373 feuillets. 245 sur 165 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

907. « [Pièces fugitives concernant la] province [de Franche-Comté]. Volume 2. »

Fol. 1. « Besogné faict par M. le conseiller Le Jeune..., touchant les bénéfices ruraux ou conventuels de la province [de Franche-Comté] »

(1582); deux copies, l'une du XVII[e] siècle, l'autre du XVIII[e]. — Notices sommaires indiquant, pour chaque bénéfice, le nombre des religieux, le nom du collateur et le chiffre des revenus.

Fol. 25. « Recès des États de la Franche-Comté de Bourgogne, tenus en l'an 1629 » ; copie délivrée en 1735.

Fol. 83. « Copie d'une déclaration du marquis d'Estona [Francisco de Moncada, marquis d'Aytona], gouverneur des Pays-Bas, concernant les communautés et maisons religieuses, ensuite d'un recès des États de 1633 » ; copie du XVIII[e] siècle.

Fol. 85-92. Blancs.

Fol. 93. « Estat général... de la somme de deux cent mil frans ordonnés estre relevés sur ce pays et Franche-Comté de Bourgogne par le recès des Estats généraux d'iceux, conclu le 3[e] jour de febvrier de l'an 1624 » ; copie délivrée en 1735.

Fol. 108. « Répartement général pour la subsistance des trouppes devant arriver en la province, du 12[e] aoust 1668 » ; copie délivrée en 1735.

Fol. 113. « Répartement général fait sur la Franche-Comté, comme partie du cercle de Bourgogne, de la somme de 120,000 francs pour assister l'Empire contre l'invasion du Turc » (1664); copie délivrée en 1735.

Fol. 212. « Répartement général de la somme de 60,000 francs fait sur la province, le 7[e] décembre 1666, au sujet de la ligue ou alliance du comté de Bourgogne avec les Suisses » ; copie délivrée en 1735.

Fol. 219. « Garantia circulo Burgundico asserta sive varia scripta in hisce Ratisbonensibus imperii comitiis exhibita, quibus... refutantur rationes hic ex parte Galliae per tria scripta in contrarium allegatae. Ratisponae, typis Christophori Fischeri, anno 1667 » ; 86 pages imprimées, in-4°. Les auteurs de cet écrit sont Guillaume-Humbert de Precipiano, baron de Soye, abbé de Bellevaux, et Claude-Ambroise Philippe, conseiller au parlement de Franche-Comté, tous deux députés de cette province à la diète de Ratisbonne, où ils eurent à combattre les prétentions du plénipotentiaire français Robert de Gravel.

Fol. 265. « Manifeste du marquis de Baufremont-Listenois, bailli d'Aval, et de la noblesse » de son bailliage, pour protester contre le régime administratif auquel était soumise la Franche-Comté depuis son retour à l'Espagne; analyse de cette pièce (écriture du XVIII[e] siècle).

Fol. 274. « Bail des gabelles de France et des évêchez de Metz,

Toul et Verdun, des salines et domaines de Lorraine et du comté de Bourgogne... fait à maître Claude Boutet, bourgeois de Paris... Donné à Fontainebleau, le 27 juin 1680. A Paris, chez Frédéric Léonard..., M.DC.LXXXI... » ; [II]-110-[15] pages, in-4°.

Fol. 339. « Comté de Bourgogne affranchy par le Roi en 1674. La Bourgongne vient d'estre conquise par un monarque dont elle s'estoit attiré la cholère et les armes, ayant bien osé luy déclarer la guerre... » — « ...il adjouste à ses faveurs la durée que nous souhaittons à sa vie, à son bonheur et à sa gloire. » — Cet écrit paraît être contemporain du séjour que fit Louis XIV à Besançon au mois de juin 1683. Il y a d'ailleurs, dans l'opuscule, un compliment à l'adresse de l'intendant de La Fond, qui précisément avait pris possession en 1683.

Fol. 356. « Analise des fontaines salées et des différentes espèces de sels de Montmorot et de Salins..., par Rossigneux, apoticaire à Dole. A Dole, chez J. B. Tonnet,... M.DCC.LVI » ; [VI]-23 pages, in-4°.

Au bas du dos de la reliure se trouve, comme dans le volume précédent, le mot AVOCAT.

XVII^e-XVIII^e siècle. Papier. 370 feuillets. 245 sur 165 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

903. « Livre contenant les empeschemens faiz par les officiers temporelz du contey de Bourgoingne contre la jurisdiction ecclésiastique de l'église de Besançon... et les poursuites que, à l'occasion de ce, sont esté faictes... » (1532-1539).

Fol. 3 v°. Exposé des griefs du parlement de Dole contre l'exercice de la juridiction notariale et coercitive de l'officialité de Besançon dans le ressort du diocèse de ce nom (avril 1532).

Fol. 26 v°. Réponses de l'archevêque de Besançon, Antoine de Vergy, aux griefs du parlement de Dole contre la juridiction de l'officialité (juillet 1532).

Fol. 52 v°. Réponses des notaires, procureurs consistoriaux, postulants et praticiens de l'officialité aux mêmes griefs (juillet 1532).

Fol. 76. Lettres de l'empereur Charles-Quint recommandant au parlement de Dole d'user de ménagement envers l'archevêque quant à la question de l'officialité (Ratisbonne, 13 août 1532).

Fol. 79 v°. Délibérations du chapitre métropolitain touchant la même affaire.

Fol. 83. Remontrances de l'official [Léonard de Gruyères] et du scelleur de l'officialité à ce même sujet.

Fol. 84. Protestation de l'archevêque [Antoine de Vergy], quant au maintien des prérogatives de son siège.

Fol. 88. Statuts nouveaux édictés par l'archevêque pour la réformation de l'officialité, en vue de l'apaisement du débat soulevé par le parlement de Dole (7 octobre 1532).

Fol. 94. Instructions données à l'official Léonard de Gruyères, envoyé à Bologne auprès de l'Empereur avec Jacques Chambrier et Jean Pétremand, députés par le gouvernement communal de Besançon (janvier 1533).

Fol. 96. Requête à l'Empereur, présentée de la part de l'archevêque, avec les appointements qui y furent mis en marge, avec les « propoz de l'official de Besançon à l'Empereur ».

Fol. 103. Écritures données au Conseil de l'Empereur, présidé par le garde des sceaux Nicolas Perrenot de Granvelle, de la part de l'archevêque de Besançon, Antoine de Vergy, de son coadjuteur l'évêque de Genève, Pierre de la Baume, du chapitre métropolitain de Besançon et de la municipalité de cette ville.

Fol. 115. Avis demandé aux États de Franche-Comté, de la part de l'Empereur, par Jean de Saint-Mauris, revenu récemment d'Espagne, sur le débat relatif à la juridiction de l'officialité (mai 1538); nouvelle requête présentée en conséquence par l'archevêque, avec transcription des apostilles du Conseil de l'Empereur.

Fol. 126. « Responce faicte par ceulx de la Court de parlement à la susdite requeste, contre toute vérité » (17 mars 1539).

Second quart du XVI^e^ siècle. Écrit. de diverses mains. Papier. II-139 feuillets. 293 sur 200 millim. Rel. carton, couvert de parchemin, avec le mot AVOCAT imprimé sur une étiquette, au dos.

909. Pièces concernant la ville et le chapitre métropolitain de Besançon.

Fol. 1. « Description de la ville de Besançon. »

Fol. 2 v°. « Visite faite le 26 juillet 1672, par ordre de Son Excellence [Quiñones, gouverneur espagnol de la Franche-Comté], par le sieur Yvoy, de la citadelle de Besançon. »

Fol. 4 v°-11. Blancs.

Fol. 12. « Instruction donnée par l'empereur Ferdinand III à M. de

Bauffremont, baron de Scey, gouverneur du comté de Bourgogne, de ce qu'en qualité de commissaire impérial, nommé pour se rendre à Besançon, il y devoit faire au nom de S. M. I. » (28 mai 1647) ; copie du XVIII[e] siècle.

Fol. 20. « Etat des revenus et dépense de la cité de Besançon pour l'an 1657 » ; copie de la même main.

Fol. 27 v°-31. Blancs.

Fol. 32. « Pièces et mémoires concernant l'échange de la ville de Besançon contre celle de Franckendal » (transfert à l'Espagne des droits de suzeraineté qu'avait l'Empire sur la ville de Besançon, en échange de la cession que faisait l'Espagne à l'Empire de la forteresse de Frankenthal) ; 1651-1666. Ce sont les copies des lettres reçues et des délibérations prises par la municipalité de Besançon au sujet de l'échange et de ses conséquences.

Fol. 134. « Traitté fait entre Son Excellence monseigneur le marquis de Castel-Rodrigo, comme plénipotentiaire de Sa Majesté, d'une part, et la cité de Besançon, d'autre, avec la ratification royale ensuivie. A Besançon, par Jean Couché..., M.DC.LXVI » ; imprimé de [1]-46 pages, in-4°.

Fol. 159. « Narré fidèle et curieux de tout ce qui s'est passé en l'heureuse prise de possession de la cité de Besançon par Son Exc. M[gr] le marquis de Castel-Rodrigo, au nom et comme plénipotentiaire de S. M., le 29[e] de septembre M.DC.LXIV, dressé par messire Thomas Varin... A Besançon, par Jean Couché, M.D.LXIV » ; imprimé de 41 pages, in-4°.

Fol. 181. « Articles sous lesquels Son Altesse Sérénissime M[gr] le prince de Condé prendra possession de la cité de Besançon, au nom de S. M. Très-Chrestienne » (février 1668) ; imprimé de 7 pages, petit in-4°.

Fol. 186. « Clauses qui doivent être insérées dans les contrats d'acquisition des maisons canoniales du chapitre métropolitain de Besançon. »

Fol. 187. « Mémoire au sujet du droit de *committimus* prétendu par les chanoines et chapitre de l'église métropolitaine de Besançon. »

Fol. 189. « Sententia diffinitiva in causa Bisuntina thesaurariae... ad favorem R. D. Joannis-Ignatii Froissard a Broissia... contra capitulum... Romae..., M.DC.LII » ; imprimé de 4 pages, in-4°.

Fol. 197. « Mémoire au sujet de l'archevêché de Besançon, etc. »

Fol. 199 v°. « Du temps pendant lequel les héritiers d'un chanoine... jouissent après sa mort de sa prébende » (délibérations du chapitre métropolitain des années 1640-1693).

Fol. 204. « Au sujet des droits d'option et autres qui compètent à ceux du chapitre métropolitain... » (1358-1656).

Fol. 210. Actes de confirmation et de revendication des privilèges de l'archevêché et du chapitre de l'église métropolitaine de Besançon (1254-1319); copies du XVII[e] siècle.

Fol. 224. « Recueil de pièces concernant les brouilleries qui survinrent en 1661, dans le chapitre métropolitain de Besançon, au sujet des provisions apostoliques, nomination et élection tant à l'archevêché dudit Besançon qu'à l'haut-doyenné dudit chapitre. » Le Pape avait pourvu de l'archevêché de Besançon Jean-Jacques Fauche de Domprel, et refusa ensuite au chapitre métropolitain le droit d'élire les successeurs de ce dignitaire tant comme haut doyen que plus tard comme archevêque; de là une grave scission parmi les membres du chapitre. La plupart des pièces relatives à ces « brouilleries » sont des copies du XVIII[e] siècle; quelques-unes sont des originaux, dont plusieurs portent la signature de Joseph Saulnier, évêque d'Andreville, suffragant du siège métropolitain de Besançon; il s'y trouve une lettre originale du cardinal pro-dataire apostolique (fol. 268), ainsi que plusieurs placards imprimés, celui entre autres (fol. 300) par lequel l'abbé de Saint-Paul, Pierre Alix, protestait contre une censure dont l'inquisiteur Dominique Vernerey avait prétendu le frapper (23 mars 1664).

Fol. 304. Pièces diverses concernant les droits et usages revendiqués par le chapitre métropolitain de Besançon (1672-1708); copies de plusieurs provenances, dont une sur parchemin (fol. 328).

Au dos, se trouve l'indication manuscrite : « Vol. 2. »

XVII[e]-XVIII[e] siècle. Papier. 370 feuillets. 230 sur 170 millim. Rel. carton, couvert de parchemin, avec le mot AVOCAT, au bas du dos, indiquant que le volume provient de la bibliothèque des avocats de Besançon.

910. Recueil de pièces concernant les relations des villes de cette province avec les États et le gouvernement de la Franche-Comté (1548-1667).

En dehors d'extraits de recès des sessions tenues par les États, les pièces suivantes sont à mentionner :

Fol. 56. Lettre des États du duché de Bourgogne à ceux du comté, au sujet de la difficulté qu'éprouvent les habitants de la première de ces provinces à jouir des biens et bénéfices qu'ils possèdent en Comté (copie non datée, fin du XVI[e] siècle).

Fol. 67. Suppliques à l'infante Isabelle pour l'allégement des charges militaires qui pèsent sur la Franche-Comté (1629).

Fol. 118. Délibérations de la ville de Salins au sujet de sa part contributive de sommes imposées par les États aux villes de la province (1618).

Fol. 153. Cession par la ville de Vesoul aux Bénédictins de Besançon, moyennant argent comptant, d'une rente qui représentait la part de la commune de Granvelle dans les frais imposés aux localités du ressort prévôtal de Vesoul pour l'entretien, à 500 francs par jour, du train de Charles IV, duc de Lorraine (1667).

Milieu du XVI[e] à la fin du XVIII[e] siècle. 20 pièces, la plupart en copies, écrites de diverses mains. Papier. 161 feuillets. 270 sur 185 millim. Cartonnage. — (Labbey de Billy.)

911-913. Institutions diverses de la Franche-Comté : clergé, noblesse, gouvernement, tribunaux, Chambre des comptes; compilation terminée en 1737. — Trois volumes.

Tome I. Fol. 2. Table du contenu du volume.

Fol. 6. « Relation de ce qui s'est passé à Besançon et à Dole, lorsque M[gr] le duc de Tallard... est venu prendre possession de la charge de gouverneur... dans le comté de Bourgogne » (1728; 12 pages imprimées in-fol.).

Fol. 12. « Estat du gouvernement du comté de Bourgogne » et noms des princes qui y ont régné.

Fol. 20. « Généalogie de la maison de Chalon », suivie des pièces concernant l'entrée dans la famille de Gand des biens de cette maison (1725-1730).

Fol. 60. « Collectiones juridicae ordine alphabetico digestae. »

Fol. 100. « Abrégé en forme de répertoire de tout le contenu aux sept volumes ou registres des actes importans du Parlement [de Franche-Comté], 1638. »

Fol. 133. « Répertoire des registres de la Cour où sont enregistrées les bulles, nominations et provisions des principaux bénéfices du pays... »

Fol. 160. « Role des bénéfices du comté de Bourgogne, avec le revenu annuel pour plat du prélat, selon l'estimation faitte en l'an 1588. »

Fol. 167. Listes des gouverneurs de la province et des dignitaires du Parlement aux XVI[e] et XVII[e] siècles.

Fol. 172. « Bénéfices [ecclésiastiques] du comté de Bourgogne rangés par ordre alphabétique... » (1712).

Fol. 204. Bénéfices de Franche-Comté relevant des diocèses de Langres et de Lyon.

Fol. 212. « Divisio capellaniarum fundatarum in ecclesia collegiata B. M. Magdalenes Bisuntinae civitatis... »

Fol. 232 v°. « Noms des gouverneurs et gardiens du comté de Bourgogne. »

Fol. 234. Listes des titulaires de la fonction de bailli dans les trois bailliages de la Franche-Comté.

Fol. 236. « Recueil [sommaire] des plus notables délibérations prises au conseil de la ville de Dole, dez l'an 1480 jusqu'en octobre 1658. »

Fol. 332-335. « Mémoire du parlement de Paris contre les ducs et pairs, après la mort de Louis XIV, en 1715. — Mémoire de MM. les ducs et pairs servant de réponse à celuy cy-devant. »

Fol. 342 v°. « Teneur du cérémonial à observer lors de la réception [au Parlement] de M. le gouverneur de la province [de Franche-Comté]. »

Fol. 345 v°. Cérémonial de la réception du duc de Durfort en qualité de lieutenant général dans la province de Franche-Comté (1731) ; en partie extrait d'un récit imprimé de cette réception.

Fol. 349. « Discours du roy Stanislas à la princesse sa fille, lorsqu'elle partit, en 1725, pour aller épouser Louis XV, roy de France et de Navarre. »

Fol. 354 v°. Ordonnances concernant le ban et arrière-ban de la province de Franche-Comté (1610-1614).

Fol. 365. « Répartement des bans et arrière-bans de tout le pays [de Franche-Comté], selon la valeur des fiefs et nombre de chevaux qu'ils doivent fournir pour le service de six semaines, distingués selon les balliages et ressorts. »

Fol. 405. « Répartement de vingt-cinq compagnies d'esleus en tout le pays [de Franche-Comté] » (1614).

Fol. 457 v°. « Mesures du comté de Bourgogne par rapport au pied du roy. »

Fol. 463. « Mémoire [du parlement de Dole] pour les ordinaires du sel du comté de Bourgogne » (1647).

Fol. 467 v°. Mémoires pour et contre la translation du parlement de Franche-Comté de Dole à Besançon (1647-1661).

Fol. 500. « Raisons pour lesquelles la ville d'Arbois ne doit pas estre admise à disputer la préséance sur celle de Poligny. »

Fol. 502. Note touchant les poids et la mesure du vin en Franche-Comté.

Fol. 503. « Recès des Estats du comté de Bourgogne, tenus en 1666. »

Fol. 520. « Instruction donnée par le roy d'Espagne Philippe IV au comte de Salazard pour sa journée et voyage de Bourgogne [Franche-Comté], du 5 décembre 1636. »

Fol. 522. « Copie du sexté... contenant les villes, bourgs, villages et communautés du comté de Bourgogne et la quantité de sel que chacun d'eux doit lever par mois ès salines de Salins » (1651).

Fol. 549. « Estat des salines de Salins au comté de Bourgogne, pendant le bail qui finira en 1697. »

Fol. 556. « Brève description de la Chambre des comptes de Dole, avec les noms des officiers de ladite compagnie depuis son premier établissement » (1494-1737).

Fol. 568. Deux chronologies des souverains de la Franche-Comté : l'une en latin, extraite de l'ouvrage manuscrit de Jean-Maurice Tissot, intitulé *Comitatus Burgundiae chorographica synomilia ;* l'autre en français, extraite d'un *Abrégé de l'histoire du comté de Bourgogne,* imprimée à Lyon en 1675.

Fol. 572 v°. « Généalogie de la maison de Chalon d'Arlay », par le P. André de Saint-Nicolas, Carme de l'ancienne observance.

Tome II. Fol. 1. Table du contenu du volume.

Fol. 7. Lettres patentes, édits, ordonnances et déclarations concernant les prérogatives et le fonctionnement de la Chambre des comptes de Franche-Comté, créée à Dole en 1494, éteinte et réunie à celle de Lille en 1500, établie de nouveau à Dole en 1562; 98 transcriptions d'actes de 1494 à 1731.

Fol. 145. Analyse des onze « Registres des fiefs » reconnus en ladite Chambre, précédée de tables alphabétiques des noms de familles et

de terres contenus dans chacun de ces onze volumes (1606-1732).

Fol. 216. Analyse des dix « Registres des chartres » vérifiés par ladite Chambre, avec les tables alphabétiques des noms de familles et de terres contenus dans les dix volumes (1494-1694).

Fol. 292. Analyse du « Registre auquel sont insérés les titres présentés à la Chambre des comptes de Dole, suivant le mandement de LL. AA., le 9 décembre 1614 ».

Fol. 300. « Répertoire des foys et homages faits en 1722 [en Franche-Comté], pour le joyeux avènement à la courone (*sic*) de Louis XV... »

Fol. 308. « Extrait de quelques tiltres de la maison de Chalon, reposants dans les chartres de la Chambre des comptes. »

Fol. 324. « Table... des reprises de fief... du comté de Bourgogne...; 1583 et 84 », avec un répertoire alphabétique.

Fol. 344. « Extrait des dénombrements mis en liasse », classés par ordre alphabétique, avec une table des noms de localités.

Fol. 393. Sommaire des deux registres contenant les reprises de fief faites entre les années 1542 et 1548, avec deux tables alphabétiques des noms de localités.

Fol. 401. « Répertoire, selon l'ordre alphabétique, des lettres patentes d'anoblissement, permission de tenir en fief..., selon qu'il se trouve dans les registres de la Chambre des comptes du Roy, à Dole... », avec un répertoire alphabétique.

Fol. 427. Trois consultations données par Jean-Aimar Nicolaï, premier président de la Chambre des comptes de Paris, à Antoine Borrey, premier président de celle de Dole, en 1698.

Fol. 436. Répertoire des actes importants du parlement de Dole; « la table du contenu au premier volume... ne se trouve pas icy, parce que ce volume a esté égaré ». — Le second volume débute par des actes appartenant à l'année 1573; le seizième se termine par des actes de l'année 1712.

Fol. 528. « Table alphabétique du volume des omologations du Parlement. »

Fol. 529 v°. « Table alphabétique... [des] registres du procureur général reposants au Parlement. »

Fol. 542. « Table alphabétique de ce qu'il y a de plus important dans le livre des Edits, qui commence en l'an 1631 et qui repose au greffe. »

Fol. 545 v°. « Liste de MM. les officiers du parlement de Besançon, suivant l'ordre de leur réception » (vers 1715).

Fol. 548. « Règlement pour le parlement de Besançon [1694] », avec un supplément de 1695.

Tome III. Fol. II. Inventaire des titres et papiers gardés en la Chambre des comptes de Dole, dressé, en vertu de lettres patentes du 29 avril 1680, par Antoine Borrey. — En tête, est une table alphabétique, par noms de localités, dudit Inventaire.

Page 1205. Notice sommaire sur le parlement de Besançon, suivie de listes chronologiques des magistrats y ayant fonctionné, depuis 1428 jusqu'en 1737.

Sur le premier feuillet de garde de chaque volume, on lit les indications suivantes : « Ex libris Ant. Jos. Balland, Dolani. — Envoyé à la bibliothèque de MM. les avocats du parlement de Besançon par M. Balland, en 1781. »

Première moitié du XVIII[e] siècle. Écriture en grande partie d'une même main. Papier. 578, 557 et 629 feuillets. 320 sur 230 millim. Rel. carton, couvert de basane. Sur le dos de chaque volume, une étiquette, imprimée sur peau, porte le mot AVOCAT.

914. Compte des revenus et de l'entretien des domaines qui composaient, en dehors des salines, le douaire qu'avait en Franche-Comté Mahaut d'Artois, veuve d'Othon IV, ancien souverain de cette province ; les recettes embrassent la période comprise entre la Saint-Michel de l'année 1304 et Pâques de l'an 1305, les dépenses étant rapportées jusqu'à la Saint-Michel de 1305.

Ce document débute (fol. 3) par un titre ainsi conçu : « C'est la valeur du doaire Madame, sans la saugnerie de Salins, de la demie année fenissant à Pasques, que li miliaires comença l'an M. CCC et cinc, dont messires Odes de Lielle rent conte en la menière qui s'ensuet. »

Les localités franc-comtoises dont la comtesse Mahaut tirait les revenus de son douaire étaient les suivantes : Colonne, La Loye, Ornans, Scey, Pontarlier, Arbois, Salins, Belmont, Augerans, Gevrey, Aresche et Bracon-sur-Salins. La majeure partie des dépenses portées dans ce compte sont relatives à la mise en état de résistance des châteaux de Pontarlier, d'Aresche et de Bracon, en vue d'un défi que Jean de Chalon-Arlay avait envoyé à la comtesse ; on a ainsi les détails de la construction de plusieurs engins de guerre propres à lancer des

pierres sur les assaillants et d'un nombre considérable d'arbalètes assorties de carreaux.

Début du XIV^e^ siècle. Écriture d'un clerc aux gages de la comtesse. Parchemin. 22 feuillets, avec des transcriptions sur papier placées en regard. 370 sur 260 millim. Rel. carton, couvert de basane verte, avec cette inscription, en lettres dorées, sur le plat supérieur : « C'est la valeur du doaire madame de Bourgogne, année 1305 : manuscrit original appartenant à M. Monteil. » — (Acheté de Duvernoy, avec le manuscrit suivant, en 1837, pour la somme de 100 francs.)

915. Compte des revenus et de l'entretien des domaines qui composaient, en dehors des salines, le douaire qu'avait en Franche-Comté la comtesse Mahaut d'Artois, ledit compte relatif aux deux semestres compris entre la Saint-Michel de l'année 1305 et celle de l'année 1306. — Compte, relatif à la même période, des revenus et de l'entretien des domaines que ladite comtesse avait dans la Franche-Comté en dehors de son douaire.

Les principales dépenses imputées sur les revenus du douaire concernent des réparations faites aux moulins de la Loye, au château et aux moulins d'Ornans, aux moulins d'Arbois, au château de Bracon, ainsi que les frais de culture et de récolte des vignes à Arbois et à Bracon. Quelques dépenses militaires résultent de précautions prises au sujet d'une incursion faite dans la direction de Dole par Eudes IV, duc de Bourgogne, dans l'été de 1306, puis au sujet d'une marche de Jean de Chalon-Arlay sur Besançon, dans l'automne de la même année. — Les terres dont jouissait la comtesse en dehors de son douaire étaient les suivantes : La Châtelaine-sur-Arbois, Traves, Chariez, Saint-Vivent, Santans, Chissey et Quingey.

Début du XIV^e^ siècle. Écriture d'un clerc aux gages de la comtesse. Parchemin. 36 feuillets, avec des transcriptions sur papier placées en regard. 345 sur 235 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée, avec cette inscription, en lettres dorées, sur le plat supérieur : « C'est la valeur du doaire madame de Bourgogne, année 1306 : manuscrit original appartenant à M. Monteil. »

916. « États du comté de Bourgogne » : extraits des recès de 1484 à 1557 ; interprétation, d'après le vœu des États, de l'ordonnance judiciaire du 18 septembre 1573.

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Écriture de deux mains. Papier. 71 feuillets. 425 sur 280 millim. Sans reliure.

917-918. Recès des États de Franche-Comté, de 1484 à 1625. — Deux volumes.

Tome I. Fol. 1. « Tenue des États du comté de Bourgogne. Extrait de la tenue de l'année 1484. Parties à fournir pour les affaires du comté de Bourgongne... » — Fol. 3. « Tenue des États, l'an 1498. » — Fol. 4. « Tenue des États de l'année 1507. » — Fol. 14. « Articles et appostilles de l'empereur Charles de très heureuse mémoire, de l'an 1531. » — Fol. 17. « Tenue des États en l'année 1538. » — Fol. 39 v°. *Id.* 1556. — Fol. 55. *Id.* 1561. — Fol. 63 v°. *Id.* 1562. — Fol. 68 v°. *Id.* 1564. — Fol. 79. *Id.* 1568. — Fol. 93 v°. *Id.* 1574. — Fol. 122. *Id.* 1579. — Fol. 152 v°. *Id.* 1585. — Fol. 197 v°. *Id.* 1598.

Tome II. Fol. 1. « Suite des tenues des États du comté de Bourgogne. Transport des pays à la Sérénissime Infante, dont sus est faite mention » (1598). — Fol. 25. « Tenue des États de l'année 1606. » — Fol. 92 v°. *Id.* 1614. — Fol. 142. *Id.* 1617. — Fol. 150. *Id.* 1621. — Fol. 178 v°. *Id.* 1624. — Fol. 220 v°. *Id.* 1625. — Fol. 241. « Fin des tenues d'États. » — Fol. 241 v°. « Remontrances présentées au commandador maior touchant la neutralité du comté de Bourgogne..., en l'an 1575... »

La plupart de ces textes se trouvent dans les deux premiers volumes du recueil intitulé *La Franche-Comté de Bourgogne sous les princes espagnols de la maison d'Autriche,* par Adolphe de Troyes ; Paris, 1847, in-8°.

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 319 et 249 feuillets. 340 sur 210 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane racinée.

919. États de Franche-Comté et assemblées des villes de cette province (1534-1674).

Fol. 2. Compte des sommes votées par les États de Franche-Comté, tant pour don gratuit à l'Empereur que pour indemnités à divers personnages ayant agi dans l'intérêt de cette province (1534).

Fol. 16. Recès des États de 1556.

Fol. 28. Doléances des États de Franche-Comté au gouvernement espagnol, sur les abus commis dans la province par les troupes de passage et les enrôleurs militaires (1574).

Fol. 40. Réclamation, par les villes et villages de Franche-Comté, d'une indemnité pour les frais résultant du séjour des troupes espa-

gnoles dans la province, et concession à cet égard d'une somme de cinquante mille écus d'or (1579).

Fol. 66. « Répartement » entre les seigneuries de la province des sommes votées par les États de Franche-Comté en 1585, et compte du payement de ces sommes.

Fol. 73. Répliques de l'archiduc Albert à certains refus faits à ses propositions par les États de Franche-Comté (1606).

Fol. 76. Compte de répartement de ce qui incombait au ressort d'Ornans dans les sommes votées par les États de la Franche-Comté en 1621.

Fol. 100. Instructions des trois Chambres des États de Franche-Comté au secrétaire Verreyken, sur les remontrances à adresser de leur part au gouvernement archiducal de Bruxelles (1621).

Fol. 110. Instructions de la Chambre de la noblesse des États de Franche-Comté au comte de Cantecroy, son député auprès du gouvernement archiducal de Bruxelles (1621).

Fol. 117. Extrait du recès des États de 1624.

Fol. 122. Extrait du recès des États de 1625.

Fol. 125. Réplique des commis des États de Franche-Comté aux observations faites par le gouvernement de Bruxelles sur les remontrances de cette assemblée (1627).

Fol. 127. Sommaire des revendications de la noblesse de Franche-Comté adressées au gouvernement des Pays-Bas ; note de la main de Jean-Jacques Chifflet (1626).

Fol. 128. Mémoires, en langue latine, des États et du Parlement de Franche-Comté au duc Savelli, commissaire extraordinaire du gouvernement espagnol dans la province (1638).

Fol. 135. Instructions du gouvernement espagnol à ses commissaires près les États de Franche-Comté en 1666.

Fol. 137. Recès des États de 1666, partie économique.

Fol. 196. Apostille du comte de Monterey, gouverneur général à Bruxelles, sur les remontrances des États de Franche-Comté (1672).

Fol. 197. Débats entre les commis des États de Franche-Comté et les députés des villes de la province, au sujet du recouvrement des impôts extraordinaires votés par les États (1672-1673).

Fol. 215. « Journal de l'assemblée des villes du 27 mars 1673 » : résistance des officiers municipaux à ratifier les impôts votés par les États ; copie de la main de l'abbé J.-B. Boisot.

Fol. 222. Protestations des députés des États de Franche-Comté contre les exigences du gouvernement espagnol de la province relativement à l'entretien des troupes (avril 1673-février 1674).

XVI[e]-XVII[e] siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 246 feuillets. 315 sur 210 millim. Cahiers et feuillets groupés en liasse. — (Boisot, n° 2059.)

920. « Recez des Estatz de la Franche-Comté de Bourgongne tenuz l'an 1606. »

Début (fol. 1) : « Leurs Altesses Sérénissimes... continuans leur bonne volonté (qui leur est plus que héréditaire) envers leurs fidelz et loyaulx orateurs... » — Fin (fol. 104 v°) : « ...En foy et vérité desquelles choses, iceulx sieurs des Trois Estatz ont commandé et ordonné... les expédier en ceste forme. Audict Dole, les an, jour et mois susdictz. Signé, comme secrétaire des Estatz et par ordonnance : P. Colard. »

Texte publié, à quelques variantes près, dans le recueil intitulé : *La Franche-Comté de Bourgogne sous les princes espagnols de la maison d'Autriche,* par Adolphe de Troyes, t. I, p. 412-494.

Premières années du XVII[e] siècle. Ecriture de copiste. Papier 104 feuillets. 250 sur 170 millim. Couverture parchemin portant, sur le plat supérieur, en caractères gothiques de couleur rouge, le titre mis en tête de cette notice. — (Boisot, n° 2059.)

921. « Recez des États [de Franche-Comté] de 1614, ou requêtes des États aux Archiducs. »

Début (fol. 2) : « Aux Sérénissimes Archiducz. Que bienheureux fut le jour auquel le comté de Bourgongne, sortant de la domination des plus magnanimes et généreux princes du monde, rentra soubz la puissance des invincibles princes d'Autriche... » — Fin (fol. 75 v°) : « ...Et au demeurant auront le regard qu'il convient à ce qu'est icy représenté, en sorte qu'il n'y aura subject de se plaindre. »

Ce texte a été publié, à quelques variantes près, dans le recueil précité, t. II, p. 20-100.

Au recto du premier feuillet : « Ex lib. Georgii Demongenet. » Ce possesseur de notre volume appartenait à une famille distinguée de Vesoul, dont la généalogie se trouve dans le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye des Bois.

Premier quart du XVII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 75 feuillets. 265 sur 180 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2029.)

922. « Recez des Estatz [de Franche-Comté], 1617. »

Début (fol. 1) : « C'est ung très signalé et fort remarquable combat de vertu continue et suivy de longues années de la bonté extrême et incroyable du Prince... » — Fin (fol. xxi v°) : « ...Faict audict Dole, le premier jour de febvrier de l'an mil six cens et dix sept. Signé comme secrétaire des Estatz : P. Colard. »

Texte publié, à quelques variantes près, dans le recueil précité, t. II, p. 247-273.

Premier quart du XVII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. xxi feuillets. 265 sur 175 millim. Couvert. parchemin.

923. « Volume de ce que Claude de Monfort, commissaire général des monstres du Roy en son comté de Borgongne, a négotié comme député de la noblesse devers M[gr] le duc de Parme..., lors de l'assemblée des Estatz généraux tenuz à Dole, le 28 juin de l'an 1585. »

Fol. II. « Propoz tenu aux Estatz généraulx du comté de Bourgongne, assemblez en la ville de Dole, le... de febvrier 1598, par Claude de Monfort... » — C'est la préface des pièces relatives aux négociations conduites par Claude de Montfort comme député de la noblesse de Franche-Comté, commis par les États généraux de cette province, en 1585, à l'effet d'obtenir du gouvernement de Bruxelles un bon accueil pour les doléances de cette assemblée.

Fol. 1. « A Messieurs les députez par les Estatz généraux du comté de Bourgongne à la garde de leur cabinet... » — « ...Dois Ray, ce dernier novembre 1589. Par vostre compatriote, très fidel amy et bien humble serviteur, C. de Monfort. » — C'est la dédicace du recueil.

Fol. 2. « Discours de ce volume », documents relatifs à la convocation des États généraux de Franche-Comté en 1585 et à la délégation donnée par la chambre de la noblesse de cette assemblée à Claude de Montfort pour aller aux Pays-Bas exposer les doléances de la province.

Fol. 56 v°. « S'ensuit l'harangue faicte à Son Altesse [le gouverneur général duc de Parme] par Claude de Montfort, le xv[e] du mois de septembre an que dessus [1585] », suivie de la réponse de Son Altesse, du texte des remontrances et de la correspondance relative à leur présentation.

Fol. 113. Réponses du roi d'Espagne aux « articles supplicatifz » présentés par les États généraux de 1585 et promulgués par le parlement de Dole, le 2 mars 1587.

Fol. 127. « Table des chapitres contenuz en ce volume. » — Cette table est incomplète d'un feuillet qui a été déchiré en même temps que trois autres, vraisemblablement blancs, qui le suivaient.

Fin du XVI^e^ siècle. Écriture du calligraphe Hugues Deschamps, de Besançon. Papier. VIII-128 feuillets. 305 sur 200 millim. Rel. de la fin du XVI^e^ siècle, en parchemin, avec cartouches imprimés en or sur chacun des plats ; tranches dorées.

924. « Suitte de l'Inventaire des tiltres... des Estatz de la Franche-Comté. »

Fol. II. « Table. »

Fol. 1. « Suitte de l'Inventaire des tiltres, papiers et enseignementz des Estatz de la Franche-Conté de Bourgongne reposans au cabinet desdictz Estatz, érigé en la ville de Dole pour la garde d'iceux, continué en ung volume séparé par messire Nicolas Tyrol, prestre, prieur de Collignia, nobles Jean de Basan et Claude Chaillot, docteur ès drois, commis dudict cabinet aux Estatz tenus en l'an mil six cens vingt-quattre, avec la mesme forme et méthode observée au premier volume pour une plus facile recherche desdictz tiltres et papiers. »

Entre le feuillet anciennement numéroté 75 et le feuillet portant l'ancien n° 87, onze feuillets ont été arrachés.

Fol. 103. Signature de « Belon, commissaire de la Cour des comptes ».

En marge du libellé des articles, une note indique les cotes reçues par chacun d'eux « au nouveau inventaire ».

XVII^e^ siècle. Écriture de plusieurs mains. Papier. IV-103 feuillets. 330 sur 220 millim. Manchettes. Rel. des environs de 1625, en carton, couvert de veau, avec cartouche gaufré et doré sur chacun des plats.

925. « Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne », 1632-1642, par Girardot de Nozeroy.

Commence (fol. 1) : « Livre premier... C'est un malheur à nostre Bourgongne qu'estant riche des gestes glorieux de nos devanciers... » — Finit (fol. 269 v°) : « Conclusion... Enfin estant la Bourgongne vuide de soldats et les quatre villes sans espoir de secours, les batailles... »

Fol. 270-275. Blancs.

Fol. 276. « Table des choses contenues en ce livre. »

C'est d'après le présent manuscrit que Jules Crestin a publié l'ouvrage de Girardot de Nozeroy (Besançon, 1843, gr. in-8°). L'éditeur fit don de ce manuscrit à la Bibliothèque en 1858.

XVII[e] siècle. Autographe. Papier. 279 feuillets. 308 sur 190 millim. Rel. carton, couvert de veau raciné, avec encadrement en dorure sur chaque plat.

926. « Histoire de la guerre de dix ans, dans la Franche-Comté de Bourgogne, depuis 1632 jusques à 1642, par M[r] Girardot de Noseroi... »

C'est une transcription du manuscrit précédent.

XIX[e] siècle. Papier. 328 pages. 395 sur 260 millim. Neuf cahiers non reliés.

927. Mémoire du prince de Condé et correspondance de ce prince avec Louis XIV et Louvois relativement à la première invasion française de la Franche-Comté, en 1668.

Ce groupe de documents a été publié par Labbey de Billy dans son *Histoire de l'Université du comté de Bourgogne,* t. I, p. 372-497.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Écriture de plusieurs copistes. Papier. 60 feuillets. 255 sur 170 millim. Demi-rel. basane rouge.

928. « Responces de M[r] le marquis d'Yennes aux faits dont il est accusé », relativement à sa conduite, comme gouverneur espagnol de la province de Franche-Comté, durant la première conquête de ce pays par la France.

Commence (page 1) : « Le marquis d'Yenne, respondant aux poincts desquels il est accusé en sa citation, dit que au premier on luy impute d'avoir pointillé cinq ou six jours avec le Parlement... » — Finit (page 26) : « ...et encore l'ordre fut changé par un accident qu'il ignore, puisqu'il ne peut prouver celuy qu'il s'imagine, et ainsi ne l'allègue pas. »

Fin du XVII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 26 pages à 2 col. 335 sur 220 millim. Cahier non relié. — (23, F. 19.)

929. « Le Bourguignon intéressé », par Claude-Étienne Bigeot.

Ouvrage écrit en 1668, pour démontrer l'intérêt que la Franche-Comté aurait eu alors de rester fidèle au roi d'Espagne et de résister

aux tentatives que faisait la France pour s'annexer cette province. L'ouvrage a été imprimé sous le même titre, « à Cologne, chez Pierre ab Egmont », in-12, [XII]-157-[III] pages.

L'auteur de ce livre a un article de Charles Weiss, dans la *Biographie universelle*.

Sur le premier feuillet de garde, un ex-libris barré est ainsi conçu : « Ex libris Petri Tixerand, rhetoris, 1661. »

Troisième quart du XVII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. I-88 feuillets. 165 sur 120 millim. Couvert. parchemin.

930. « Copie d'une lettre d'un Franc-Comtois écrite à un sien ami de Bruxelles, par laquelle il fait voir les causes de la perte de la Franche-Comté » (par l'Espagne, en 1688).

Début (fol. 1) : « Comme j'ai vu par la vôtre le déplaisir que vous avés des faux bruits qu'on a fait courir contre plusieurs personnes... » — L'opuscule se termine (fol. 17 v°) par la « copie d'une lettre du gouverneur de Milan, écrite à l'abbé de Vatteville sur les instances qu'il lui avoit faites pour envoyer des secours à la Comté, traduite d'espagnol en françois ».

A la suite du mot « Fin » (fol. 18 v°), l'auteur de la copie a consigné cette note : « J'ai relevé la présente copie sur un imprimé que m'avoit prêté monsieur le chanoine Grangier de Stavayer dans le mois de juin 1789. J'ai corrigé, en la transcrivant, plusieurs fautes d'impression que j'y ai trouvé, outre celles qui me sont échapées. »

Cet opuscule, dont l'imprimé doit être fort rare, est inscrit dans la *Bibliothèque historique de la France* (t. III, n° 38402), avec une note ainsi conçue : « Il [l'auteur de la *Lettre*] prétend qu'il faut l'attribuer [la perte de la Franche-Comté] à la grande confusion où étoit la province, au peu d'espérance qu'elle eut d'être secourue, à la trop grande autorité du Parlement et au peu de pouvoir du gouverneur. Cette pièce est fort bien détaillée. »

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 18 feuillets. 220 sur 150 millim. Demi-rel. basane verte.

931. « Les vérités du comté de Bourgogne en leur jour. »

Début (fol. 1) : « Il y avoit huict jours que je marchois, quand, pour me reposer, je cherchay un lieu aussy conforme à mon tempérament que propre à mon inclination... » — Fin (fol. 11 v°) : « ...Je

luy respond que cette affaire n'estoit pas encore en cour, mais que je craignois qu'il n'y eust poin (*sic*) de pardon pour des rebels rodomonts de cette nature. »

XVII[e] siècle. Papier. 11 feuillets écrits. 268 sur 170 millim. Cahier non relié.

932. « Mémoire de la Franche-Comté, dressé par M. d'Harouys [intendant de cette province], en l'année 1698. »

Commence (page 1) : « La comté de Bourgogne, nommé (*sic*) Franche-Comté, est située entre le duché de Bourgogne, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace... » — Finit (pages 215-216) : « ...A l'égard des peuples de la province, les hommes y sont grands et bien faits..., mais ils ne veulent servir que dans la cavallerie ou dans les dragons et point du tout dans l'infanterie. »

Page 219. « Table des matières contenues dans ce mémoire. »

Un extrait de ce Mémoire a été imprimé dans l'*État de la France,* par le comte de Boulainvilliers; Londres, 1752, 8 vol. in-12; t. IV, p. 244-331. Ce Mémoire a été aussi analysé par M. Suchet, dans les *Annales franc-comtoises,* 1866, t. V, p. 26-36 et 107-116.

Au revers du plat supérieur de la reliure, vignette armoriée ayant servi d'ex-libris à Jean-François Faure, conseiller au parlement de Franche-Comté. (J. Gauthier et R. de Lurion, *Marques de bibliothèques et ex-libris francs-comtois,* n° 143.)

Fin du XVII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 220 pages. 237 sur 180 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de veau.

933. « Mémoire concernant la Franche-Comté, dressé en l'année 1698. »

C'est une autre copie du Mémoire qui fait l'objet de la notice précédente.

XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 1-72 feuillets à 2 col., mais le texte ne remplit que la première colonne du verso de chaque feuille. 368 sur 247 millim. Cahiers joints les uns aux autres, mais non reliés.

934. « Mémoire sur la Franche-Comté. »

Autre copie du même Mémoire; celle-ci est l'œuvre de J.-B. Béchet.

Fol. 24. « Remarques sur la population de la France et en particulier de la province de Franche-Comté. » — Ces éléments de statis-

tique ont été empruntés par J.-B. Béchet principalement au *Moniteur universel* des années 1818 à 1825.

XIX^e^ siècle. Écriture très soignée. Papier. 25 feuillets. 395 sur 260 millim. Demi-rel. parchemin.

935. « Mémoires de la province de Franche-Comté. »

Une note de J.-B. Béchet, inscrite en tête du manuscrit, porte : « Ce n'est qu'une mauvaise copie du mémoire in-folio que j'ai sous la cote Q. » Ce mémoire, coté Q, fait l'objet de la notice précédente.

XVIII^e^ siècle. Papier. 64 feuillets. 250 sur 170 millim. Cahier non relié.

936. « Mémoire sur la Franche-Comté envoyé au Régent, par M. Le Guerchoys, intendant de la province. » (1708-1717.)

La première partie de ce Mémoire (histoire civile, ecclésiastique, judiciaire et militaire de la Franche-Comté) est la reproduction du Mémoire dressé, en 1698, par l'intendant d'Harouys. La seconde partie seule est nouvelle; elle est intitulée : « Mémoire concernant l'histoire naturelle du comté de Bourgogne » (page 87). On y a joint (page 167) le texte des demandes de renseignements complémentaires faites par l'Académie des sciences, avec les réponses marginales de l'intendant à ces questions.

Page 177. « Table [de la] Description générale de la province de Franche-Comté. »

En tête, est une note manuscrite du bibliothécaire Coste (24 fructidor an XIII), donnant les indications qui sont résumées ci-dessus.

Premier quart du XVIII^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. 179 pages, à 2 col. de la page 167 à la page 175. 340 sur 215 millim. 11 cahiers non reliés.

937. « Mémoires sur la Franche-Comté », envoyés par l'intendant Le Guerchoys.

Composition et divisions semblables à celles du manuscrit dont l'analyse précède.

Premier quart du XVIII^e^ siècle. Même copiste que pour le précédent manuscrit. Papier. 189 pages, à 2 col. de la page 177 à la page 185. 312 sur 190 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (Labbey de Billy.)

938. « Estat du comté de Bourgogne. »

C'est une copie du Mémoire de l'intendant d'Harouys, et comprenant les parties suivantes : état ecclésiastique (fol. 1), gouvernement militaire (fol. 7), bailliages et baillis (fol. 7 v°), justice (*ibid.*), finances (fol. 8 v°), commerce (fol. 9), villes particulières (fol. 10 v°).

Il y a quelques changements; c'est ainsi qu'on lit (fol. 7) : « M. le maréchal de Tallard est à présent 1716 gouverneur de toute la province... »

Commencement du XVIII[e] siècle. Papier. 11 feuillets. 243 sur 183 millim. Cahier non relié.

939. « Traitté des monnoies et de la prattique et fabrication d'icelles pour l'instruction d'un général des monnoies, par messire Jean Boyvin, chevalier, président au souverain parlement de la Franche-Comté de Bourgongne, 1639; avec deux tables, l'une des chapitres au commencement, et l'autre très ample et alphabétique des choses [les] plus remarquables, à la fin du livre. »

Page IV. « Table des chapitres du présent traitté. Chap. I. Des monnoies en général, page 1... Chap. XX. Recueil de plusieurs titres des monnoies forgées tant d'ancienneté qu'à présent en diverses provinces, page 100. Liste de la bonté intrinsèque de toutes espèces de monnoies courantes aujourd'huy en l'Europe, selon l'estime des maistres des Pays-Bas. Monnoies d'or, page 102; monnoies d'argent, page 107. »

Page 1. « ...Chapitre I. ...Il seroit inutile de s'amuser à discourir de l'ancienneté, variété, utilité et nécessité des monnoies... »

Page 115. « Table alphabétique des choses [les] plus remarquables contenues au Traitté des monnoies. »

Ce fut précisément en 1639, date de la composition de ce Traité des monnaies, que le fils de l'auteur, Claude Boyvin, obtint la charge de maître général des monnaies de la Franche-Comté (Édouard Clerc, *Jean Boyvin*, p. 138); le docte président du parlement de Dole avait donc rédigé cet ouvrage pour qu'il servît de guide à son fils. Claude Boyvin maria sa fille Sébastienne, le 12 janvier 1655, à Hugues Garnier, qui hérita de ce manuscrit, comme en témoigne la note suivante écrite sur l'un des feuillets de garde : « Ce manuscrip, écript de la propre main de l'autheur, a été retrouvé par messire François-Désiré Mareschal de Longeville, conseiller-maître en la Chambre et Cour des comptes de Dole, descendant par sa mère, Françoise Garnier, dudit

Jean Boyvin. Il appartient audit sieur Mareschal de Longeville. »

1639. Autographe. Papier. IV-126 pages, à 2 col. à partir de la page 115. 330 sur 220 millim. Manchettes. Demi-rel. basane rouge, avec papier de la même couleur sur les plats. — (Don d'Aymonet de Contréglise.)

940. « Monnaies [du comté] de Bourgogne, depuis l'époque gauloise jusqu'à la prise de Besançon, par Louis XIV, en 1674 », par Hippolyte Chapot.

Les pages avec figures sont au nombre de 19. En regard sont les explications des pièces représentées. Une table termine le recueil, qui se rapporte à tout l'ensemble des monnaies frappées, avant l'annexion de la Franche-Comté à la France, dans les territoires dont on a formé les départements de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura.

Vers 1850. Papier. 23 feuillets. 240 sur 153 millim. Dessins de monnaies, en grande partie faits à la plume par l'auteur, et en partie découpés dans les planches de l'ouvrage de Plantet et Jeannez. Couvert. carton violet.

941. « Liste des gouverneurs de Bourgogne [Franche-Comté], dez l'an 1602, et de MM. les officiers du parlement de [Dole et de] Besançon, depuis l'an 1500 jusqu'en l'an 1726. »

Commence (fol. 1) : « Gouverneurs de Bourgogne, dès l'an 1602. Messire Cleriardus de Vergy et de Vaudrey, chevalier de l'ordre de la Toison... » — Finit (fol. 28) : « ...Jean-Claude Chalon, greffier, receu le... 1726... Desplasses, greffier en chef, le... »

XVIII[e] siècle. Papier. I-28 feuillets. 227 sur 160 millim. Couvert. papier violet.

942. « Abrégé de l'histoire de la Franche-Comté, de la scituation du pays et des seigneurs qui y ont dominé jusqu'à présent », par Pierre Louvet.

C'est la copie textuelle d'un ouvrage édité sous le même titre, « à Lyon, chez Étienne Baritel, M. DC. LXXV », in-12, de 168 pages.

Au verso du plat supérieur de la reliure est un ex-libris gravé, dont les armoiries, timbrées d'une couronne de comte, ont pour soubassement une légende ainsi conçue : « Ex libris nobilis Fran cisci Joseph de Vault, J. U. L., in suprema curia Dolae consiliarii,

regii nec non majoris praetoris et gubernatoris pro rege Luderae. »

Fin du XVII[e] siècle. Papier. 84 feuillets. 220 sur 158 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée.

945. « Bibliothèque séquanoise », par Ferdinand Lampinet. T. I : « État de cette province [de Franche-Comté], de sa religion, de ses souverains, de ses progrès, de ses consistances et décadances, depuis un siècle avant la naissance de Jésus-Christ jusqu'à présent, c'est-à-dire pendant dix-neuf siècles » (fol. 86).

Ce premier volume renferme une description topographique, statistique et historique de la Franche-Comté, où l'on trouve d'intéressants éléments pour dépeindre la physionomie que présentait cette province antérieurement à la double conquête qui l'incorpora dans la nation française. Les institutions politiques et administratives de ce pays, ses obligations militaires envers le souverain, ses ressources financières, tout cela est présenté dans un style dont la familiarité ne manque pas d'un caractère original. Voulant expliquer comment la grande noblesse de Franche-Comté vivait plantureusement sur ses terres et était généralement pauvre au dehors, l'auteur rapporte la réponse qui fut faite à ce sujet au duc d'Arscot par un Bourguignon (c'est-à-dire Franc-Comtois) établi en Flandre (fol. 26) : « Ce Bourguignon, qui étoit homme de teste, luy respondit que nos grands seigneurs résidoient tousjour (*sic*) dans leurs chateaux, où ils avoient des vingt chevaux dans leur escuirie, tous plus beaux l'un que l'autre, des meutes de chiens très excellentes, avec grand numbre (*sic*) de domestiques, gentilhommes, maîtres d'hostel, pages et autres ; que leurs table (*sic*) ne cédoit point à celle du Roy pour la grande chère, le bon vin n'y estant point espargné, non plus que la volaille et la venaison ; mais que quand ils estoient obligés de sortir de la province, ou de faire quelques autres despences où l'argent contant estoit nécessaire, quelque petite que fust la somme, et seulement de mille escus, il failloit recourir à l'emprunt. »

La seconde moitié du volume (fol. 86 v°) est occupée par des notices, la plupart très courtes, sur les écrivains de la Franche-Comté, depuis le début de l'ère moderne jusque vers la fin du XVIII[e] siècle, notices classées suivant l'ordre alphabétique des prénoms portés par les écrivains que chacune d'elles concerne.

L'auteur de cet ouvrage, Ferdinand Lampinet, conseiller au parle-

ment de Franche-Comté, naquit à Dole, le 2 octobre 1635, et mourut à Besançon, le 2 mai 1710. Les manuscrits que nous avons de lui étaient antérieurement dans la bibliothèque de Labbey de Billy, dont ils portent le timbre.

Début du XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. 137 feuillets. 231 sur 165 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

944. « Bibliothèque séquanoise », par Ferdinand Lampinet. T. II : Histoire littéraire et religieuse de la Franche-Comté.

L'auteur fait commencer l'histoire littéraire de la Franche-Comté à Varro Attacinus, que le grammairien Priscien dit avoir écrit un poème intitulé : *De bello sequanico*. De ce titre, Lampinet induit que le poète devait appartenir à la Séquanie; et comme Ptolémée met dans cette province une localité du nom de Dittatium, notre auteur y place la naissance de Varron, en supposant que c'est « une licence poétique » qui a fait écrire Attacinus au lieu de Dittacinus. Les exposés d'histoire plus ou moins littéraire se succèdent, siècle par siècle, jusqu'au début du XII[e] (fol. 61 v°); alors la personnalité de Guy de Bourgogne-Comté, devenu pape sous le nom de Calixte II, engage l'auteur dans une digression sur les faits et gestes des archevêques de Besançon, depuis le XI[e] siècle jusqu'au début du XVIII[e].

Cette série de notices sur les archevêques de Besançon contient, pour la période du XVII[e] siècle, des particularités curieuses; il s'y trouve beaucoup de détails sur la vie et les œuvres des archevêques Claude d'Achey (fol. 105 v°) et Antoine-Pierre de Grammont (fol. 111 v°); des renseignements précis y sont donnés sur la ruine de la basilique de Saint-Étienne de Besançon, durant le second siège de cette ville par Louis XIV (fol. 114 v°), ainsi que sur l'annulation à peu près complète du tribunal de l'officialité de l'archevêque, en 1680 (fol. 115 v°); l'auteur critique les goûts luxueux et le caractère hautain de François-Joseph de Grammont, le neveu et successeur du vertueux Antoine-Pierre (fol. 126).

Ayant repris l'histoire littéraire de la province au XII[e] siècle (fol. 128), l'auteur est bientôt engagé dans une nouvelle digression sur les reliques et les lieux de dévotion qui existaient en Franche-Comté (fol. 134).

Perdant ensuite complètement de vue l'histoire littéraire, il termine son volume par une « généalogie d'Otte I[er], surnommé Guillaume, premier comte héréditaire du comté de Bourgonge (*sic*), depuis

l'an 1000, et des descendans de son sang jusqu'au dix-huitième siècle » (fol. 145).

Début du XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. 167 feuillets. 238 sur 163 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

945. « Bibliothèque séquanoise », par Ferdinand Lampinet. T. III : « La Bourgongne séquanoise saincte, ou le kalendrier des sainctz de cette province dont la feste ...se célèbre dans le diocèse de Besançon ou dans les diocèses voisins. »

Le volume s'ouvre par une « Préface » qui contient les aveux de l'auteur quant à l'allure si décousue de sa *Bibliothèque séquanoise*. « Le *Kalendrier des sainctz*, dit-il, n'est qu'un mourceau d'un plus grand ouvrage auquel je m'occupe, soubz le tiltre de *Bibliothèque séquanoise*, où j'ayt (*sic*) dict que les bibliotèques d'à présent ne sont pas seulement composées de livres, mais encor de médailles, de bustes, de globes, de coquillages, de cristaux et de cent autres curiosités divertissantes..., et que je prétendoit (*sic*) composer la mienne de la mesme façon ; que les livres en seront bien la base, mais que j'espéroit (*sic*) d'en rendre les ornemens encor plus nombreux : qu'en parlant quelquefois d'un petit livre composé par un autheur du pays, j'en feroit (*sic*) une dissertation suffisante à remplir un juste volume ; d'autrefois que sur le chapitre d'un autheur du parlement de Dole, je donneroit (*sic*) une histoire de cette compagnie... » (Fol. III.)

« La Bourgongne séquanoise saincte » est divisée en autant de livres qu'il y a de mois dans l'année. Sous la rubrique de chacun de ces mois, les notices des saints ou Bienheureux se succèdent suivant l'ordre diurnal des fêtes. En dehors des personnes canonisées ou béatifiées, l'auteur a compris dans son « kalendrier » des personnes mortes en odeur de sainteté ; telles sont : Thérèse de Jésus (Jeanne Bereur), fondatrice des Carmélites en Franche-Comté, morte le 10 janvier 1657 (fol. 4) ; Claire-Françoise Recy, de Besançon, fondatrice des Tiercelines de Paris, morte le 1[er] avril 1627 (fol. 37 v°) ; Anne de Xaintonge, fondatrice des Ursulines de Franche-Comté, morte le 7 juin 1621 (fol. 73) ; le P. Étienne Marmet, le promoteur de la dévotion à Notre-Dame Libératrice, mort à Salins, le 12 février 1654 (fol. 19 v°) ; le P. Jean Lejeune, de l'Oratoire, prédicateur célèbre, mort le 19 août 1672 (fol. 105 v°) ; Pierre Fourier, réformateur des chanoines réguliers, mort à Gray, le 9 décembre 1640 (fol. 183 v°) ; le solitaire Jean-

Baptiste, mort en Anjou, le 24 décembre 1691, après avoir vécu six années à Poinson-lez-Fays, alors du territoire comtois, individu mystérieux que sa ressemblance avec Henri IV faisait passer pour le comte de Moret, fils naturel de ce monarque, qui pourtant était bien resté sur le champ de bataille de Castelnaudary (fol. 201 v°).

On trouvera en outre dans ce volume des notices sur « Nostre-Dame des Jacobins, à Besançon » (fol. 8), sur le Saint-Suaire de Besançon (fol. 83), sur la « translation de l'hostie miraculeuse de Faverney à Dole » (fol. 195).

A la suite de la « Préface » est une « Table alphabétique des sainctz de ce kalendrier » (fol. VI v°).

Début du XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. IX-216 feuillets. 240 sur 165 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

946. « Bibliothèque séquanoise », par Ferdinand Lampinet. T. IV : Ecclésiastiques, jurisconsultes et écrivains de divers Ordres appartenant à la Franche-Comté, depuis le XIII[e] siècle jusqu'au XVI[e].

La première série des notices concerne les cardinaux issus de la Franche-Comté ou ayant vécu dans cette province : Jean Algrin, Hugues de Saint-Cher, Androin de la Roche, Jean Jouffroy, Mercurin de Gattinara, Pierre et Claude de la Baume, Granvelle, etc.

Une seconde série traite des généraux d'Ordre et religieux célèbres de cette province (fol. 27 v°) : Vincent de Beauvais, qualifié Bourguignon, et que plusieurs érudits font sortir de Beauvois ou Belvoir, en Franche-Comté; Étienne de Besançon, général des Dominicains; Bernard de la Tour-Saint-Quentin, général des Chartreux; Jacques de Molay, grand maître des Templiers; Claude d'Orchamps, de Besançon, et Jean Guillard, de Mailley, généraux de l'Ordre des Minimes; Louis Boichard, de Baume-les-Dames, général des Carmes déchaussés; François Coquelin, de Salins, général des Feuillants.

Deux archevêques ont aussi leurs notices : Richard Picque, de Besançon, archevêque de Reims au XIV[e] siècle (fol. 77); Charles de Neufchâtel, archevêque de Besançon au XV[e] siècle, introducteur de l'imprimerie en Franche-Comté (fol. 97).

Parmi les écrivains et légistes dont fait mention ce volume, nous relevons les noms suivants : Pierre Michault, auteur du *Doctrinal de cour* (fol. 107); Aimé de Montgesoye, auteur du *Pas de la mort* (fol. 80); Antoine de la Salle, auteur du *Petit Jehan de Saintré* (fol. 80 v°); Vin-

cent Benoist, de Jougne, auteur des *Constitutions militaires de Charles le Belliqueux* (fol. 108); Gérard Vurry (fol. 89) et Jean Carondelet (fol. 90 v°), rédacteurs des *Coutumes de Franche-Comté*, tous du XV^e^ siècle; enfin Jean Ludin, auteur d'une Chronique de Besançon, demeurée manuscrite, dont Lampinet donne quelques extraits, particulièrement le récit de l'entrevue à Besançon de l'empereur Frédéric IV et du duc de Bourgogne Philippe le Bon, en 1442 (fol. 109).

Vers la fin du volume (fol. 107 v°), quelques mots sont dits sur le compte d'un architecte nommé Hippolyte Buland, originaire de Lons-le-Saunier, attaché à la maison du duc Charles le Téméraire, qui écrivit à Bruges, en 1472, un livre sur le projet de bâtir un palais en cette ville, ouvrage conservé en manuscrit dans la Bibliothèque de l'Escurial.

1709. Autographe. Papier. 114 feuillets. 236 sur 163 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

947. « Bibliothèque séquanoise », par Ferdinand Lampinet. « Tome V, contenant le Nobiliaire de la province [de Franche-Comté]. »

Après avoir décrit les armoiries de la ville de Besançon et celles de ses sept quartiers ou bannières, puis celles des diverses villes de la Franche-Comté, l'auteur donne (page 9), suivant l'ordre alphabétique, les écussons dessinés et coloriés des familles nobles de cette province ; chaque dessin est accompagné d'une description des armoiries et d'une énumération des alliances de la famille dont le blason est figuré. Certains articles, relatifs aux grandes familles de la province, comportent des indications historiques. Ni l'écriture ni les dessins ne sont de la main de l'auteur, qui, dans le préambule de cette œuvre, parle de la goutte dont il était atteint.

Page 213. « Copie d'une liste portant les noms de divers gentilshommes de cette province » (des environs de l'année 1440).

Page 222. Liste de familles nobles de Franche-Comté, mentionnées dans les testaments, mais dont on ne connaît pas les armoiries.

Page 246. « Extraict de la généalogie de la ...maison de Grammont », par Thomas Varin; avec des blasons coloriés dans les marges.

Page 276. « Extraict du roole des fiefs ... du comté de Bourgogne, pour M. le professeur Dunod »; signé : « Dampjoux » (première moitié du XVIII^e^ siècle).

Page 302. « Copie de la déclaration donnée par les archiducs

Albert et Isabelle, le 9 décembre 1620, touchant la noblesse des officiers du Parlement... »

Page 306. « Liste [alphabétique] des familles annoblies et dont les patentes sont enregistrées en la Chambre des comptes à Dole. »

Page 346. « Table des maisons reçues à la confrérie de Saint-Georges depuis 1449... »

Page 386. « Armoiries des archevesques de Besançon, depuis l'institution de l'art héraldique » (1016), jusqu'en 1735.

Page 402. Liste alphabétique de noms de familles nobles, suivis de chiffres qui paraissent se rapporter à la table des testaments publiés à l'officialité de Besançon.

Page 420. « Extraictz de l'inventaire bénéficiaire de la maison de Rye », de la main de Ferdinand Lampinet.

Page 426. « Simon Renard » ; note rédigée et écrite par l'abbé J.-B. Boisot.

Page 430. « Comment un gentilhomme de Bourgongne [Franche-Comté], nommé messire Claude de Vauldré, vint à Lyon, par le vouloir du roy de France, faire faicts d'armes » : chapitre VI de l'*Histoire du bon chevalier Bayart.*

Première moitié du XVIII^e^ siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 440 pages. 250 sur 165 millim. Demi-rel. basane.

948. « Bibliothèque séquanoise », par Ferdinand Lampinet. T. VI : Histoire du parlement de Dole ou de Franche-Comté.

Fol. II. « Table des matières contenues en ce volume... »

Fol. 1. Copie d'un double abrégé des droits et des devoirs, ainsi que de la jurisprudence du parlement de Franche-Comté, livre que Lampinet caractérise et apprécie en ces termes (fol. 39 v°) : « Le receuil cy-devant a esté exactement copié sur un livre reposant dans l'armoire du greffier de la grande Chambre du parlement de Besançon, apelé le *Livre rouge,* à raison qu'il est couvert d'un cuir de cette couleur. L'on y avoit autrefois recour à tout moment... A présent il n'y reste pièces du premier drap, soit en la première partie qui concerne les authorités de la Cour, soit en la seconde qui concerne le style judiciaire... Ce livre fust dressé par messire Jean-Ferdinand Jobelot, conseiller au parlement de Dole, et depuis très digne président de ce parlement qu'il vist transférer à Besançon, et d'un président qui le composoit et quinze juge (*sic*) seulement, augmenter à un nombre comme infinit (*sic*) :

quand il mouru (*sic*), 1702, y aïant desjà six président (*sic*) et plus de quarante-six conseillers, ce qui a esté encor beaucoup augmenté depuis. »

Viennent ensuite les notices, rangées chronologiquement par séries, des titulaires de chacune des fonctions dont l'ensemble constituait le Parlement : 1° des présidents (fol. 43), 2° des chevaliers d'honneur (fol. 74), 3° des maîtres des requêtes (fol. 201), 4° des conseillers ecclésiastiques (fol. 97), 5° des conseillers laïcs (fol. 112), 6° des avocats généraux (fol. 164), 7° des procureurs généraux (fol. 177), 8° des greffiers en chef (fol. 187), 9° des procureurs substituts (fol. 194), 10° des commis greffiers (fol. 198). Ces dix séries s'arrêtent à l'époque où le parlement de Franche-Comté fut transféré de Dole à Besançon, en 1674. Nombre d'anecdotes sur les personnes ou les familles des magistrats sont semées dans ces notices, lesquelles contiennent en outre le récit de quelques épisodes qui intéressent l'histoire du parlement, par exemple : un précis des faits qui amenèrent la suppression du parlement de Dole, à la suite de la première conquête de la province par la France (fol. 60 v°; partie publiée dans l'*Histoire de l'Université du comté de Bourgogne,* de Labbey de Billy, t. I, p. 200), et le remplacement de cette institution par une chambre de justice établie à Besançon (fol. 230 v°) ; un exposé du procès intenté par la maison de Poitiers à la veuve du marquis de Varambon, devenue princesse d'Aremberg, au sujet des biens de la maison de Rye, affaire restée célèbre sous le nom de « Procès de la rubriche *quod quisque juris in alium statuerit, ut eodem jure ipse utatur* » (fol. 150 v°).

Le volume se termine par les diverses patentes de reconstitution et de suspension du parlement de Dole, entre les années 1500 et 1674 (fol. 215-234 v°).

Premières années du XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. IV-239 feuillets. 233 sur 160 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

949. Population, fiefs et églises de la Franche-Comté au XVII[e] siècle, par Ferdinand Lampinet.

Les trois parties dont se composent ce volume ont les titres et les objets suivants :

Fol. 1. « Tables des villes, bourgs et villages de la province, avec le numbre des feux y estant l'an 1636. » — Cette nomenclature est alphabétique; mais, sous chaque lettre, les localités ayant même ini-

tiale forment des groupes ayant en tête le nom de la circonscription administrative à laquelle chaque groupe se rattachait.

Fol. 39. « Table des fiefs » (vraisemblablement aussi en 1636). — Cette nomenclature est constituée comme la précédente. Le nom de chaque fief est suivi du nom du titulaire, puis de l'indication de la somme d'argent et de la fourniture de cheval dues par le feudataire au souverain. Les fiefs trop peu considérables pour équiper un cavalier étaient groupés au point de vue de cette prestation, et la nomenclature fait mention de ces groupements.

Fol. 79. Pouillé du diocèse de Besançon, à la fin du XVII[e] siècle. — Les églises ou chapelles de chaque circonscription administrative y sont énumérées suivant l'ordre alphabétique. Chaque article comprend l'indication du chef-lieu ecclésiastique et du chef-lieu civil de l'église ou chapelle mentionnée, puis la désignation du collateur de ce bénéfice.

Dernières années du XVII[e] siècle. Autographe. Papier. 159 feuillets. 235 sur 165 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane.

950. Fragments de Ferdinand Lampinet.

Fol. 1. Description sommaire de la Franche-Comté. « Le comté de Bourgogne est un pays de 36 lieux (*sic*) de longeur (*sic*)... » — Fol. 5. Généalogie témoignant que le roi de France Louis XIV descendait des anciens comtes de Bourgogne. — Fol. 6. Épitaphes diverses : Pierre Magrot, Bénédictin de Lons-le-Saunier (1621) ; Antoine Monin, Cordelier à Gray, six fois pèlerin dans la Terre Sainte (1549) ; le roi Jacques de Bourbon, Cordelier à Besançon (1438). — Fol. 14. Deux consultations de droit sur les *pains d'abbaye,* pensions accordées à de vieux soldats sur les bénéfices ecclésiastiques de la Franche-Comté. — Fol. 18. Fragment d'une minute de la dissertation de l'auteur sur Jacques de Molay (voir plus haut, manuscrit n° 811). — Fol. 32. Discours préparé en vue du passage à Besançon du cardinal d'Estrées, abbé commendataire de Saint-Claude (octobre 1699). — Fol. 34. « Moien pour parler avec abondance et facilité sur toutes sortes de matière (*sic*). »

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Autographe. Papier. 35 feuillets. 240 sur 165 millim. Feuilles et cahiers groupés sous une chemise.

951. « Bibliothèque séquanoise, contenant le catalogue chronolo-

gique et raisonné des auteurs de la province séquanoise ditte à présent la Haute Bourgogne ou la Franche-Comté. »

Commence (fol. 2) : « Auteurs avant Jésus-Christ. Varo Publius Terentius. Il est surnommé Attacinus par Horace... » — Finit avec le XI[e] siècle et S. Anselme (fol. 86 v°) : « ... Les autres ouvrages que l'on attribue à saint Anselme ne sont pas compris dans cette collection; ils ont été imprimés séparément. »

C'est, avec quelques changements, le texte de Lampinet dont il a été question plus haut (t. II de la « Bibliothèque séquanoise »).

XVIII[e] siècle. Papier. 86 feuillets à 2 col., mais dont une seule est occupée par le texte. 334 sur 220 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

952. « Bibliothèque historique de la Bourgogne séquanoise », par D. Basile Payen, Bénédictin de Luxeuil.

Fol. 1 v°. « Sources dont on a tiré le présent receuil. »

Fol. 2. « Préface. On ne peut disconvenir que la Bourgogne séquanoise ne soit à tous égards une des provinces les plus distingués (*sic*) de la France... »

Fol. 6. « Académies municipales chez les Séquanois, du tems des empereurs Romains. » — Les articles forment des groupes séculaires et se succèdent, dans chaque groupe, selon l'ordre alphabétique des noms d'écrivains.

Fol. 103 v°. « Appendix au présent receuil. »

Fol. 104. « Table chronologique. »

Fol. 111. « Suite de l'Appendix du présent receuil. »

Dom Basile Payen, né à Cendrecourt, fit profession de la règle bénédictine dans la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, à l'abbaye de Luxeuil, le 29 juillet 1697; il y mourut le 23 août 1756.

Au verso du feuillet supérieur de garde, le conseiller Droz, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, a écrit : « Donné à l'Académie par dom Payen. »

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. 112 feuillets. 245 sur 165 millim. Notes sous forme de manchettes. Rel. carton, couvert de veau. Sur chaque plat, un cartouche doré, aux armes du duc de Tallard, fondateur de l'Académie de Besançon, indique que le volume avait appartenu à la bibliothèque de cette compagnie.

953-954. « Bibliothèque de la Bourgogne séquanoise », de dom

Basile Payen, avec des annotations du P. François-Xavier Laire. — Deux volumes.

En regard du titre, une note ainsi conçue caractérise ce manuscrit : « L'ouvrage appartient à D. Payen, bénédictin, duquel on avoit copié ce manuscrit. J'ai acheté cette mauvaise copie, où il n'y a ni ortographe et souvent point de sens; mais il m'a servi pour ajouter quelques notes de ce qui regardoit les auteurs de mon païs et pour m'en souvenir ; et ce n'est qu'un *ana rudis et indigestae molis*, Laire. »

Tome I. Page 248. « Annales typographici Sequanici », XVI^e^-XVII^e^ siècle ; de la main du P. Laire.

Page 272. « Nottes sur les illustres Dolois et sur ceux qui se sont le plus distingués à l'Université lorsqu'elle siégoit (*sic*) à Dole, depuis 1435 qu'elle y fut établie par le duc Philippe le Bon, jusqu'en 1691 que Louis XIV la transporta à Besançon » ; de la main du P. Laire.

Tome II. Fol. 285. Copie, par le P. Laire, de la lettre du P. Amiot sur Jean-Denis Attiret, de Dole, missionnaire et peintre, lettre insérée au *Journal des savants*, numéro de juin 1771, p. 406.

Fol. 287. « Table alphabétique des autheurs contenus dans les deux volumes de la *Bibliothèque séquanoise* », par le P. Laire.

XVIII^e^ siècle. Papier. 295 pages et la page 131 *bis* pour le premier volume et 311 feuillets pour le deuxième volume. 340 sur 215 millim. Les additions du P. Laire sont tantôt dans les marges de la copie, tantôt sur des feuillets intercalaires. Cartonnage.

955. « Nouvelle Bibliothèque historique franc-comtoise », par L. Coste.

Fol. 2. Préface datée du 5 mai 1828. « J'ai vécu au temps des Perreciot, des Droz, des savants Bénédictins; ils ont encouragé mes premiers pas dans la carrière académique. Leur genre d'étude, tout entier à l'histoire du pays, semble avoir passé de mode; mais on y reviendra... J'ai cru qu'on pouvoit ajouter beaucoup à la notice ancienne tracée par M. Droz [dans l'édition donnée par Fevret de Fontette de la *Bibliothèque historique de la France*], et j'ai composé cette *Nouvelle Bibliothèque historique de la Franche-Comté...*, travail ébauché en 1810... »

Le travail est divisé en dix sections, dont voici les titres : 1° Géographie (ancienne, moderne, statistique, physique, cartes) (page 1); 2° Histoire de la Séquanie avant les Romains et sous les Romains

(page 21); 3° Histoire particulière des divers royaumes de Bourgogne jusqu'à l'établissement des comtes souverains (page 24); 4° Histoire particulière des comtes souverains du comté de Bourgogne jusqu'au temps de la conquête (page 29); 5° Histoire ecclésiastique du comté de Bourgogne (page 39); 6° Histoire de la législation et des institutions politiques et judiciaires du comté de Bourgogne (page 55); 7° Histoire particulière des villes, bourgs et autres lieux de Franche-Comté (page 71); 8° Histoire particulière des monuments anciens et modernes de la Franche-Comté (page 86); 9° Histoire littéraire de la Franche-Comté, et biographie de ses hommes illustres (page 93); 10° Histoire générale de la Franche-Comté (page 107).

Dans ce travail, l'auteur a classé méthodiquement les titres des travaux recueillis par l'ancienne Académie de Besançon, manuscrits dont il avait été dépositaire.

1810. Autographe. Papier. 2 feuillets et 109 pages. 218 sur 155 millim. Demi-rel. parchemin.

956. « Dissertation sur les principales villes de Franche-Comté, et quelle en a été la capitale », par l'abbé Jacques-Joseph Trouillet.

Page 1. Épigraphe. « In nova fert animus mutatas dicere formas :

Oppida... Ovidius.

Sous le bas Empire, et jusqu'au X^e^ siècle, les Barbares ont souvent désolé cette partie de la province séquanoise qui porte le nom de Franche-Comté... »

Cette dissertation partagea, en 1759, le prix d'histoire de l'Académie de Besançon, avec celle produite sur le même sujet par le Bénédictin dom Berthod.

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Écriture de plusieurs mains. Papier. 104 pages. 240 sur 180 millim. Cartonnage.

957. Opuscules de François-Joseph Dunod de Charnage.

Fol. 1. « Quoyque je ne me flatte pas d'avoir fait quelque chose qui mérite l'attention de ceux qui ont du goût pour la littérature, je n'ay pas cru que je pourrois encourir le blâme d'avoir trop donné à l'amour-propre, si lorsque jouissant d'un certain loisir je rassemblois les complimens, les lettres et autres petits ouvrages que les différentes positions où je me suis trouvé m'ont engagé de faire ou de composer... »

Ibid. « Compliment de ma réception au Magistrat [c'est-à-dire à une place de conseiller de ville], prononcé le 23 may 1753. » — Viennent ensuite les harangues prononcées par lui comme maire de la ville de Besançon, de 1756 à 1758, puis ses discours et rapports faits à l'Académie de Besançon, à partir de 1757.

Fol. 14. « Généalogie historique des dus (*sic*) de Méranie » (1756).

Fol. 20. « Essais sur l'émulation » (1756).

Fol. 30. Note sur l'établissement des Annonciades à Besançon.

Fol. 32 v°. Note sur le projet d'une décoration pour la fontaine de Saint-Quentin à Besançon, par le sculpteur Boiston, en 1756.

Fol. 37. Observation d'un fait de somnambulisme à Besançon, en 1757.

Fol. 42. « Pour l'hôpital du Saint-Esprit; envoié le 3 mars 1753 au Roy. »

Fol. 44 v°. Notice sur « l'abbaye du Point-du-Jour », à Besançon, société de jeunes demoiselles, dont M^lle^ Mareschal de Charantenay était « abbesse », et Dunod de Chesnay « secrétaire », en 1748.

Fol. 46 v°. « Sur des pétrifications qui se trouvent sur le territoire de Mierri, près de Poligni » (14 janvier 1752).

Fol. 48. « Observations sur l'*Histoire civile et ecclésiastique du comté de Bourgogne.* » — Ce sont des additions et corrections faites en vue d'une réimpression possible des trois volumes de l'ouvrage de son père.

Fol. 99. Nouvelle série de harangues municipales (décembre 1758-janvier 1759).

Fol. 102. « Réflexions sur la formation de l'univers, tirées de la Genèse. »

Fol. 103. Troisième série de harangues municipales (décembre 1759-juillet 1762).

Voy. plus haut la notice n° 861.

XVIII^e^ siècle. Écriture de l'auteur, qui est mort en 1765. Papier. 116 feuillets écrits. 390 sur 245 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

938. « Recueil général de toutes sortes de pièces curieuses, par D. A. Ferron, religieux bénédictin à Faverney. 1777. »

Beaucoup de feuillets ont été arrachés de ce recueil, composé en grande partie d'extraits de Voltaire, Rousseau et autres écrivains en vogue au XVIII^e^ siècle. Les seuls articles à mentionner sont les suivants :

Fol. 92-96. « Hommes illustres du comté de Bourgogne qui ont été membres du parlement de Dole. »

Fol. 142 v°-149. « Notes pour servir à l'histoire de Faucogney. »

Fol. 160. « Les différentes époques de ma vie » (autobiographie de dom Ferron).

Dom Anselme Ferron, érudit Bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, était né à Ainvelle (Haute-Saône), le 30 septembre 1751. Après la suppression des Ordres religieux en 1790, il vint fixer sa demeure à Buffignécourt-lez-Conflans, pour le motif que sa mère y était inhumée. Il mourut en exerçant les fonctions de maire de cette commune, le 14 mars 1816. Un article lui a été consacré par M. Weiss, dans la *Biographie universelle*.

XVIII^e^ siècle. Autographe. Papier. 161 feuillets. 292 sur 200 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

959. Mémoires divers de l'abbé J.-B. Rose, de Quingey.

Fol. 1. « Journal de mon voyage à Dijon aux mois de juillet et d'aoust 1766. »

Fol. 25. « Mémoire sur les États généraux et provinciaux des Francs et des Bourguignons sous les différentes races de leurs souverains » (publié à Besançon, en 1788, in-8° de 86 pages).

Fol. 49. « Apologie des sentimens du second ordre du clergé contre les prétentions du haut clergé et de la noblesse [mars 1789]. La division continuant entre plusieurs membres du clergé et de la noblesse, tandis que ceux du tiers-état sont très unis... »

Fol. 58. Autre rédaction du même mémoire.

XVIII^e^ siècle. Autographe. Papier. 69 feuillets. 225 sur 180 millim. Quatre cahiers groupés sous une chemise.

960. Pièces diverses concernant l'époque révolutionnaire en Franche-Comté.

Fol. 1. Sommaire des délibérations du Conseil général du Doubs, en 1790.

Fol. 18. Procès-verbal de la séance de constitution du Conseil général du Jura, en 1790.

Fol. 22. « Table des principales délibérations du Conseil et du Directoire du département du Jura », en cette même année 1790.

Fol. 42. Minutes de plusieurs délibérations du Conseil général du

Jura, rédigées par Béchet, et relatives à la lutte de cette assemblée départementale contre les mesures révolutionnaires de 1793.

Fol. 46. Notice sur les incidents de cette lutte.

Fol. 52. Divers arrêtés relatifs à des ventes de biens nationaux dans le Jura (ans IX et XI).

Fin du XVIII[e] et commencement du XIX[e] siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 63 feuillets. 365 sur 230 millim. Douze pièces groupées sous une chemise.

961. Jean-Baptiste Béchet pendant la Révolution (fin d'août 1793-fin de décembre 1795).

Fol. 45. « Dernière déclaration du Conseil général du Jura » (fin d'août 1793), rédigée par Béchet, secrétaire général (pièce imprimée). — Fol. 1. Pièces relatives à l'arrestation de Béchet, ci-devant secrétaire du département du Jura, et à sa détention de 56 jours (dernier trimestre de 1793). — Fol. 65. Mandat d'arrêt décerné par Lejeune, représentant du peuple en mission dans les départements du Doubs et du Jura, contre « le nommé Béchet, ci-devant secrétaire du département fédéraliste du Jura », se trouvant « dans le district de Pontarlier, commune de Levier ou aux environs, [et] y exerçant l'état d'arpenteur » (18 mai 1794). — Fol. 44 v° et 48. « A la Convention nationale et aux représentants du peuple dans ce département », minute d'une protestation rédigée à Payerne, par J.-B. Béchet, vers la fin d'octobre 1794, contre les derniers agissements de la faction de Robespierre dans le Jura. — Fol. 69. Pièces concernant la situation de Béchet comme juge élu au tribunal civil du Jura, comme secrétaire général de l'administration centrale du Jura, comme commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal correctionnel de Poligny (novembre-décembre 1795).

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 73 feuillets. 255 sur 230 millim. Quarante-quatre pièces emboîtées dans un cartonnage avec dos de parchemin.

962. « Notes historiques et archéologiques sur la Franche-Comté », recueillies par J.-B. Béchet.

Le contenu de ce recueil de notes peut se résumer ainsi : Fol. 13-15 et 56. « Notes sur ce qui se passa dans la province de Franche-Comté, depuis 1460 à 1480, tirées d'un manuscrit appartenant à

Mgr d'Adana [Paul-Ambroise de Villefrancon], écrit dans le siècle suivant. » — Fol. 24 et 84. Documents concernant le capitaine Prost de Lacuzon (1668). — Fol. 25-29. « Vocables des églises paroissiales du Jura avant 1789. » — Fol. 31-38. « Série des abbés de Saint-Claude, tiré (*sic*) du *Gallia christiana* des Bénédictins. » — Fol. 57 *bis*. « Évaluation du pied-le-comte, soit du rapport de l'aune de Bourgogne avec celle de Paris », par Chappuis, de Dole, dit l'Américain, en 1806. — Fol. 71. « Canal de Cicon; saline de Salins. » — Fol. 88. « Entrée de l'empereur [Napoléon Ier] à Bourg, dép[t] de l'Ain, an XIII. » — Fol. 96-115. Copies de chartes concernant les abbayes d'Acey et de Baume-les-Moines, la ville d'Arbois, etc. — Fol. 116. Épitaphes du capitaine Morel (1595) et autres, à Arbois. — Fol. 118-125. Extraits concernant Luxeuil, avec la copie de quelques inscriptions romaines de cette ville. — Fol. 126. Extrait du manuscrit... intitulé : « Police du noble hôtel consistorial de la cité de Besançon... », par Gauthiot d'Ancier. — Fol. 132. Liste des intendants de Franche-Comté. — Fol. 132. Table alphabétique.

En tête du recueil est un « Tableau comparatif des toises aux mètres ».

Acquis de Mme veuve Émile Delacroix, petite-fille de l'auteur.

Premier quart du XIXe siècle. Papier. 157 feuillets. 255 sur 200 millim. Cartonnage, avec dos de parchemin.

963-964. Biographie des Comtois distingués, par Jean-Baptiste Béchet. — Deux volumes.

Ce travail n'est guère qu'une compilation; les indications tirées de sources originales y sont fort rares. L'auteur a écrit non seulement sur les individus marquants qui sont nés en Franche-Comté, mais sur ceux qui ont vécu dans cette province en y occupant des emplois. Les articles se succèdent suivant l'ordre alphabétique des noms d'individus. Le premier article est consacré à « Abbeville (Jean d')..., archevêque de Besançon »; le dernier, à « Zacharie », dit de Chrysopolis. Le plus développé des articles a pour objet le Capucin Romain Joly, de Saint-Claude (Jura); mais ce morceau n'est ni de la rédaction, ni de la main de Béchet.

Premier quart du XIXe siècle. Écriture à mi-page pour la plupart des articles, qui généralement ont été transcrits par l'auteur. Papier. 388 et 303 feuillets. 245 sur 190 millim. Feuilles volantes groupées dans des cartonnages.

965. « Histoire du parlement de Franche-Comté depuis son établissement à Dole jusqu'à sa translation à Besançon, lors de la conquête de cette province par Louis XIV, en 1674. »

Fol. 1-2. « Les différentes lettres patentes données à cet effet par Philippe I, roy d'Espagne, par l'empereur Maximilien et autres princes et princesses alors souverains de la Franche-Comté » (1500-1659); simples sommaires.

Fol. 5. « Les noms et l'histoire en abrégé de tous les premiers présidents de cette cour, la liste des chevaliers d'honneur, conseillers, avocats, procureurs généraux et greffiers en chef. »

Fol. 49. « Receuil (*sic*) des lettres de noblesses enregistrées à la Chambre des comptes à Dole » ; simple nomenclature par ordre alphabétique, avec les dates d'enregistrement en regard.

Fol. 53. « Époque de l'établissement des différents parlements du royaume » ; énumération, avec dates en regard.

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. 53 feuillets. 324 sur 205 millim. Cartonnage, avec dos de parchemin.

966. « Histoire du parlement de Franche-Comté, depuis son établissement à Dole jusqu'à sa translation à Besançon, lors de la conquête de cette province par Louis XIV, en 1674. »

Autre copie de l'ouvrage précédent, avec adjonction d'une « Table des matières », indiquant les noms des parlementaires qui ont des notices dans le manuscrit (fol. 81).

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. 85 feuillets. 270 sur 175 millim. Cartonnage, avec dos de parchemin.

967. « Éloge historique du parlement de Franche-Comté », par dom Anselme Ferron.

Début (page 1) : « Le sujet intéressant que propose l'Académie aux recherches des concurrens, présente le champ le plus vaste et le plus varié. Soit que l'on considère le parlement de Franche-Comté dans son origine... » — Fin (page 92) : « ...Ce fut la troisième époque du parlement de Franche-Comté et la dernière qui me reste à parcourir. »

La rédaction que présente notre manuscrit est donc incomplète de ses dernières pages et de la série des pièces justificatives du travail. Elle diffère de celle qui fut envoyée à l'Académie de Besançon et y obtint le prix d'histoire de l'année 1784. Un résumé de l'ouvrage de

D. Ferron figure dans l'*Almanach historique de Besançon et de la Franche-Comté* pour 1785, p. 62.

1784. Autographe. Papier. 92 pages à 2 col., l'une pour le texte, l'autre pour les notes et citations. 216 sur 163 millim. Cahier non relié.

968. « Histoire du parlement de Dole, par M. Courchetet [François-Élion] », avec une continuation sommaire par Labbey de Billy.

Fol. 1. « Je n'entreprends point l'histoire de ces grandes commissions qui, dans les premiers siècles, étaient déléguées dans les provinces... »

Fol. 4. « Présidents. L'herminier : *d'argent, à trois hermines de sable*... »

Fol. 33. « Chevaliers-conseillers. Je n'en connois point de plus ancien qu'Adrien de Vaudrey, en 1430... »

Fol. 63. Maîtres des requêtes. « La Baume : *d'or, à la bande vivrée d'azur*... »

Fol. 70. « Conseillers clercs. Les plus anciens furent Léonard Despoutot, Guillaume de Ganay... »

Fol. 79. « Conseillers laïcs. Vurry : *d'azur, à trois roues d'or*... »

Fol. 162. « Avocats généraux. Je ne parlerai point ici des avocats généraux qui sont devenus conseillers, ayant donné ce qui les concerne à leurs rangs de présidents ou conseillers. Patornai : *d'azur, à trois croissants d'argent, un quintefeuille d'or en cœur*... »

Fol. 167. « Procureurs généraux. Basan : *de gueules, au chevron et trois besans d'or*... »

Fol. 178. « Greffiers en chef. Bercy. Guillaume de Bercy, greffier du parlement de Dole, l'un des rédacteurs de la Coûtume, en 1457. Il était greffier en 1427... »

Fol. 185. « Substituts. Mantoche : *de gueules, à trois bandes engrelées d'argent*... »

Fol. 194. « Extrait de plusieurs manuscrits et entre autres de celui de M. Ferdinand Lampinet, de Dole... daté de 1707. Lorsque Louis XIV investit la ville de Dole, au mois de février 1668, le Parlement était composé de Claude Jault, vice-président... » (Extrait, de la main de Labbey de Billy.)

Fol. 196 v°. « Suite des premiers présidens, depuis la conquête en 1674 », et continuation analogue pour les divers ordres de magistra-

ture, par Labbey de Billy. — Fol. 208. « François-Élion Courchetet [conseiller], le 12 novembre 1686. C'est lui qui est l'auteur de la première partie de ce recueil. »

Premier quart du XIXe siècle. Écriture de copiste. Papier. 1-218 feuillets. 322 sur 202 millim. Armoiries peintes à l'aquarelle en tête de chacun des articles consacrés aux parlementaires. Rel. des environs de 1820, en carton, couvert de basane racinée, avec filets dorés au pourtour de chaque plat. — (Labbey de Billy.)

969. « Recueil de plusieurs drois, authoritez et prérogatives de la Cour souveraine de parlement à Dole... »

Fol. 1. Table des noms de personnes mentionnées dans le Recueil.

Page 3. « Table des tiltres... des drois, authorités et prérogatives de la Cour... »

Page 69. « Table des tiltres... des délibérations prinses par la Cour... »

Page 95. « Histoire du parlement de Franche-Comté, où l'on voit touts (*sic*) les noms des présidents, chevaliers, conseillers, avocats et procureurs généraux, et des greffiers en chef, dez l'an 1422 » : 1° « Présidents de Bourgogne », jusqu'à Jean-Ferdinand Jobelot, de Gray, mort sur la fin de 1702 (pages 101-119); 2° « Chevaliers d'honneur », jusqu'à Pierre de Bauffremont, pourvu en 1674 (pages 133-155); 3° « Conseillers clercs », jusqu'à François-Joseph de Grammont, pourvu en juillet 1676 (pages 167-177); 4° « Conseillers laïques », jusqu'à Bonaventure d'Agay, de Poligny, nommé en septembre 1676 (pages 191-224); 5° « Avocats généraux » (page 257), article dans lequel se trouve résumé le procès auquel donna lieu le testament fait, en 1629, par Antoine-François Gauthiot d'Ancier, en faveur des Jésuites de Besançon (page 259); le dernier article, terminant le manuscrit, concerne Ferdinand Lampinet, de Dole, d'abord conseiller, puis avocat général, nommé au mois d'août 1675 (page 277).

Les nomenclatures des procureurs généraux et des greffiers en chef, bien qu'annoncées dans le quatrième sous-titre, n'existent pas dans ce volume.

Début du XVIIIe siècle. Papier. x feuillets et 278 pages. 295 sur 192 millim. Cartonnage.

970. « Abrégé, en forme de répertoire, de tout le contenu aux sept

volumes ou registres des actes importans du parlement [de Franche-Comté]. »

XVIII^e^ siècle. Papier. 51 feuillets à 2 col. 337 sur 225 millim. Cahiers cousus les uns aux autres, mais non reliés.

971. Ordonnances de Franche-Comté, publiées au parlement de Dole, le 14 avril 1586.

Cette copie est de la main de Nicolas-Joseph Belamy, le dernier secrétaire de l'ancienne municipalité de Besançon. Il y manque les articles CLXVIII-CXCIV, CCXXI-CCXXX, CCXXXIII-CCXXXIX, CCL-CCLII. Le texte complet a été d'ailleurs imprimé sous ce titre : *Ordonnances de très-haut, très-puissant, très-excellant et très-victorieux prince* PHILLIPE, *par la grace de Dieu, roy des Espaignes, conte de Bourgongne, publiées en sa Court de parlement à Dole le quatorzième d'apvril* 1586. — *On les vend à Dole en la bouticque de Guillaume Delivrand, libraire juré de l'Université,* 1586, *avec privilége;* in-4°.

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Papier. 86 feuillets. 405 sur 255 millim. Demi-rel. basane verte.

972. « Universi juris Burgundici accurata synopsis, in musaeo amplissimi domini domini praesidis Philippe, anno currente 1677, horis succisivis, collecta et perscripta. »

Début (page 1) : « Praefatio. Liberi Burgundiae comitatus jus municipale sive consuetudinarium, supremo principe Philippo Bono, duce et comite Burgundiae, sic mandante, requirentibus tribus Provinciae ordinibus, in scriptis redactum, approbatum et promulgatum fuit die 22 februarii 1459... » — Page 363. « Table des matières principales contenues en ce recueil. »

Au sujet du président Claude-Ambroise Philippe, auteur de ce commentaire sur la Coutume de la Franche-Comté, voir plus haut, manuscrits n^os^ 126 et 295-301. Voir en outre Ed. Besson, *Le président Philippe...,* dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 1881, p. 377.

Seconde moitié du XVII^e^ siècle. Papier. 380 pages. 237 sur 170 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

973-974. « Praecipuarum juris quaestionum, selectis supremae Sequanorum curiae senatus consultis aliorumque judicum provinciae

sententiis decisarum, curiosa et fidelis indagatio : opus pacis in medio bello confectum, in musaeo amplissimi domini, domini praesidis Philippe, ad filiorum usum ordine alphabetico digestum, anno Domini 1678. » — Deux volumes.

Le premier volume s'ouvre par une épreuve de la planche sur cuivre représentant les armoiries du président Claude-Ambroise Philippe, gravure datée de 1659 et signée « Joannes de Loysi fecit » (J. Gauthier et R. de Lurion, *Marques de bibliothèques et ex-libris francs-comtois*, n° 202). Après le titre vient (fol. 4) une préface-épître intitulée : « Paraenetica patris ad filios epistola », qui se termine (fol. 5) par cette formule : « Datum Bisuntii in musaeo nostro, die mercurii 26 jan. 1678. »

Le feuillet initial de chaque section alphabétique porte une lettre d'ornement en gravure sur bois, et au-dessous trois maximes italiennes, débutant par cette même lettre.

Le premier article de ce répertoire est intitulé (fol. 8) : « Abbas et de abbatibus » ; le dernier a pour rubrique (t. II, fol. 487) : « Veneficia et de veneficiis. »

Sur l'auteur de cette compilation, voir le manuscrit précédent.

1678. Le fond du texte écrit par le président Philippe, les additions de diverses mains. Papier. 522 et 488 feuillets à 2 col. 278 sur 195 millim. Cartonnage.

975. « Mémoire sur le brevet général des impositions et sur le mandement du commissaire départi au comté de Bourgogne, fait en exécution de la déclaration du 13 février 1780 » (remontrances du parlement de Franche-Comté).

Commence (fol. 5) : « Les peuples de Franche-Comté supportoient patiemment le poids des impôts multipliés, malgré leur immunités (*sic*)... »

Le mémoire est précédé (fol. 1-4) et suivi (fol. 137) des délibérations du parlement qui en adoptent et en résument la teneur. Ces délibérations portent les dates du 19 juillet 1781, du 2 et du 13 mars 1782. — A la fin (fol. 145), est un « Tableau des sommes qui composent les impositions accessoires avec taxations et sans taxations, portées dans le brevet général des impositions de 1782, et divisées en trois parties ».

Le mémoire avait principalement pour objet de faire cesser la per-

ception des impôts frappés en vue d'un but déterminé, quand ce but avait été atteint; parmi ces impôts de circonstance, le mémoire cite ceux qui étaient relatifs à la construction d'un hôtel de l'intendance à Besançon, de casernes à Gray, d'un auditoire à Baume-les-Dames.

Fin du XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 146 feuillets. 325 sur 220 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée. — (Bibliothèque des avocats au parlement de Besançon.)

976. « Mémoire sur la formation du brevet des impositions de Franche-Comté pour l'année 1783, servant de suite au Mémoire concernant le brevet de 1782 [par les commissaires du parlement de Franche-Comté]. »

Début (fol. 1) : « La multitude des charges locales, variables et momentanées, dont la province de Franche-Comté étoit accablée au moment de la formation du premier brevet général prescrit par la déclaration du 13 février 1780... »

Fin du XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 64 feuillets. 227 sur 204 millim. Demi-rel. basane avec coins; papier marbré sur les plats. — (Bibliothèque des avocats au parlement de Besançon.)

977. « Abrégé historique de l'établissement, des droits, des privilèges, du régime et du gouvernement de l'Université du comté de Bourgogne. »

Fol. 2. « Avertissement. Les guerres, les incendies et les autres fléaux... » — Fol. 3. Début de l'ouvrage : « Il est nécessaire pour une plus grande intelligence de l'histoire sommaire de l'Université du comté de Bourgogne... » — Fol. 126. Fin : « ... il y a tout sujet d'espérer que lad. suppression sera révoquée, que le collège de l'Université sera conservé sur le même pied qu'il estoit auparavant, et que la lecture des rubriques y sera rétablie. »

Voici l'indication des divisions de cet ouvrage : Succession chronologique des souverains des deux Bourgognes, fondateurs et protecteurs de l'Université de Franche-Comté (fol. 3). — Notice sur les onze professeurs en exercice lors de la rentrée de la Saint-Martin en 1737 (fol. 20). — Catalogue des archevêques de Besançon, chanceliers-nés de l'Université, depuis l'origine de cette institution, en 1435, avec un blason dessiné à la plume en tête de chaque notice (fol. 30). — Catalogue des premiers présidents du Parlement, présidents-nés des con-

cours de l'Université, depuis l'année 1617 (avec blasons) (fol. 55). — Catalogue des distributeurs de l'Université, depuis l'an 1530 (avec blasons) : ces distributeurs, commis par le pouvoir souverain pour veiller au fonctionnement régulier de l'Université, étaient, le plus souvent, des membres du parlement de Franche-Comté (fol. 70). — Suite de l'abrégé historique, traitant de la manière dont on pourvoit aux chaires par la voie du concours (fol. 121).

Ce mémoire fut rédigé en 1737, pour faire valoir les titres de l'Université aux faveurs du gouvernement français. Labbey de Billy en a reproduit plusieurs parties dans son *Histoire de l'Université du comté de Bourgogne* (Besançon, 1814-1815, 2 vol. in-4°).

Le présent exemplaire avait été offert au chancelier d'Aguesseau, lors de sa rentrée aux affaires, en 1737. Au bas du frontispice (fol. 1) est un ex-libris manuscrit ainsi conçu : « Abbatiae S^ti^ Martini Laudunensis. »

1737. Papier. 126 feuillets. 325 sur 204 millim. Frontispice dessiné à la plume et teinté à l'encre de Chine, représentant les armes de France sous pavillon couronné, accosté par les blasons de la province et de l'Université de Franche-Comté. Magnifique écriture cursive. Pages encadrées de filets. Rel. carton, couvert de maroquin rouge, avec les armes et les insignes du chancelier d'Aguesseau; tranches dorées.

978. « Abrégé historique de l'établissement, des droits, des privilèges, du régime et du gouvernement de l'Université du comté de Bourgogne. »

Autre copie du même ouvrage. L'*Avertissement* manque, ainsi que les blasons.

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Papier. 70 feuillets. 385 sur 255 millim. Frontispice analogue à celui du manuscrit précédent, mais portant en plus la signature suivante : « Baumal sine arte calamo fecit. » Pages encadrées de filets avec ornements : soleil en tête, fleur de lis aux quatre coins. Neuf cahiers, non reliés.

979. « Abrégé historique de l'établissement, des droits, des privilèges, du régime et du gouvernement de l'Université du comté de Bourgogne. »

Autre copie du même ouvrage. L'*Avertissement* manque. Les blasons n'ont pas été dessinés.

Période moyenne du XVIII^e^ siècle. Écriture paraissant être de l'auteur. Papier. 42 feuillets. 425 sur 270 millim. Cahier non relié.

930. « Abrégé historique de l'établissement, des droits, des privilèges, du régime et du gouvernement de l'Université de Franche-Comté » ; etc.

Commence (fol. 1) : « L'Université de Franche-Comté tenant à présent son collège en la ville de Besançon... » — Finit (fol. 4 v°) : « ... et il y a tout sujet d'espérer que ces remontrances produiront la révocation de cette suppression et le rétablissement de la lecture des rubriques. »

Lacune entre les fol. 2 et 3. Ce mémoire, rédigé pour réclamer contre la suppression, décidée en 1726, de deux des chaires de droit de l'Université, est composé d'extraits de l'ouvrage précédent.

Page 1. « Mémoire sur l'Université du comté de Bourgogne et sur les grands hommes qu'elle a produits... Quel étoit, aux XII[e] et XIII[e] siècles, l'état des sciences et des lettres?... » — « ... Les bienfaits que l'Université a reçus dans ce siècle de la générosité de nos rois et de leur zèle pour le progrès des études, nous font justement espérer qu'elle continuera de mériter par ses services la protection dont ils l'ont honorée, et le beau nom de Mère que lui donnoient nos ancêtres. » — Page 50. « Preuves justificatives », transcrites en partie seulement.

Ce second mémoire fut couronné par l'Académie de Besançon, en 1787. L'auteur est un Bénédictin de Saint-Vincent, dom Gaspard-François Sterque, né à Salins, en 1746, et qui exerça le dernier la charge de bibliothécaire de l'abbaye. « Après la Révolution, il fut obligé, pour vivre, de remplir les modestes fonctions de commissaire de police dans sa ville natale. » Il y mourut en 1827. (Rousset, *Dictionnaire... des communes du département du Jura*, t. VI, p. 590.)

Sur le premier feuillet du volume, un ex-libris manuscrit est ainsi conçu : « Abbatiae S[ti] Martini Laudunensis. »

XVIII[e] siècle. Papier. 4 feuillets et 52 pages d'écriture. 329 sur 212 millim. Rel. de la fin du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane rouge; tranches dorées.

931. « Histoire de l'Université de Besançon », par Fr.-Ign. Dunod de Charnage (?).

Ce mémoire, rédigé postérieurement à 1747, avait pour objet de faire valoir les titres de l'Université aux faveurs de l'État.

Début (fol. 1) : « L'établissement des écoles publiques est une des

parties essentielles à la police d'un État, puisque c'est où l'on développe (*sic*), où l'on excite, où l'on cultive des talens précieux... » — Fin (fol. 81 v°) : « ... L'épreuve du concours, ordonnée par les Archiducs, en 1617, n'a pas peu contribué à luy donner des professeurs capables; et cette épreuve avait paru au roi Louis XIV mériter d'être conservée et confirmée par la déclaration de 1704; mais elle a été changée et rendue plus parfaite par les lettres patentes de 1747. »

XVIII^e^ siècle. Papier. 81 feuillets. 360 sur 235 millim. La première moitié est une copie retouchée par l'auteur, la seconde pourrait être autographe. Demi-rel. chagrin rouge.

932. Annales rectorum et matricula Universitatis Dolanae, ab anno 1498 ad annum 1525 (exceptis annis 1504, 1511, 1517).

Les recteurs dont les actes figurent dans ce volume sont les suivants : Étienne de Falletans, 1498 (fol. 1); Pierre Trohet, 1499 (fol. 9); Thiébaud Ravotet, 1500 (fol. 19); Antoine de Beaumotte, 1501 (fol. 27); Jean Languet, 1502 (fol. 36); Pierre Masoyer, 1503 (fol. 45); Guillaume Obrecht, 1505 (fol. 51); Jean Tirol, 1506 (fol. 55); Jacques Girard, 1507 (fol. 67); Rollet Guichoux, 1508 (fol. 61); Élie Prévost, 1509 (fol. 73, 78 v°); Jean Silvan, 1510 (fol. 77, 79 v°); Josse Sasbout, 1512 (fol. 86); Barthélemy Marceret, 1513 (fol. 94); Henri Esquerrot, 1514 (fol. 99); Thiébaud Surgant, 1515 (fol. 106); Nicolas Thiébault, 1516 (fol. 114); Guillaume Perdriset, 1518 (fol. 124); Daniel Clutz, 1519 (fol. 145); Pancras de Chaffoy, 1520 (fol. 153); Pierre Clerc, 1521 (fol. 158); Jean de la Voissière, 1522 (fol. 162); Jean Perret, 1523 (fol. 168); Pierre Phoenix, 1524 (fol. 176); Claude Vincent, 1525 (fol. 188).

Plusieurs de ces recteurs (Étienne de Falletans, Jacques Sasbout, Henri Esquerrot, Jean Perret, Pierre Phoenix et Claude Vincent) ont fait précéder leurs actes de frontispices, dessinés à la plume ou peints à l'aquarelle, comprenant leurs armoiries avec celles de l'Université, quelquefois aussi avec celles des souverains de la province et de la ville de Dole.

En dehors des actes de promotion et d'immatriculation, ce registre contient la lettre patente de l'archiduchesse Marguerite, en date du 24 mai 1517, commettant quatre membres du parlement de Dole pour la réformation de l'Université, ladite patente suivie d'un mémoire du

recteur Perdriset, sur le dommage que cause à l'Université l'oubli dans lequel on laisse tomber ses privilèges (fol. 138).

Sur le premier feuillet du volume, on lit : « Cotte quatre du 16e chap. de l'inventaire. »

XVe-XVIe siècle. Papier. iv-201 feuillets. 272 sur 198 millim. Rel. du XVIe siècle, en carton, couvert de veau, avec écussons et fleurons dorés sur les plats. — (Labbey de Billy.)

983. Acta rectorum et matricula Universitatis Dolanae, ab anno 1540 ad annum 1557 (exceptis annis 1544, 1548, 1549, 1551, 1555, 1556), ab anno 1605 ad annum 1616 (exceptis annis 1606 et 1614).

Les recteurs dont les actes figurent dans ce volume sont les suivants : Richard Receveur, 1540 (fol. 1); Pierre Mercier, 1541 (fol. 6); Raimond Chosal, 1542 (fol. 13); Louis de Chavirey, 1543 (fol. 21); Jean d'Eck, 1545 (fol. 36); Guillaume Maertenne, 1546 (fol. 42); Christophe Mellinger, 1547 (fol. 54 *bis*); Étienne Mairot, 1550 (fol. 85); Jean Lalemand, 1552 (fol. 126); Thierry Vanderkarck, 1553 (fol. 140); Mathieu Stainberger, 1554 (fol. 163); Jean de Marnix, 1557 (fol. 225); Jean-David de Kalkenriedt, 1605 (fol. 179); Claude Bassand, 1607 (fol. 194); Marquardt d'Aw, 1608 (fol. 242 v°); Gilles de Calenelle, 1609 (fol. 29); Séverin Kreitmayer, 1610 (fol. 95); Vandelin-Simon Vuillin, 1611 (fol. 101); Claude Baguinet, 1612 (fol. 105); Claude Maillot, 1613 (fol. 109); Charles Moscon, 1615 (fol. 120); Maximilien Zwanger, 1616 (fol. 198).

Plusieurs de ces recteurs ont fait précéder leurs actes de frontispices peints ou simplement dessinés. Ce sont : Richard Receveur (image coloriée du recteur entouré des figures de sept vertus); Pierre Mercier (un génie prenant son vol, malgré les entraves); Raimond Chosal (portail à l'aquarelle, encadrant la lettre initiale); Christophe Mellinger (grand portail à la gouache, dont la partie haute est coupée; blason de la Franche-Comté, de l'Université et du recteur); Jean Lalemand (son portrait en miniature qui était en tête de ses actes, au dire de Labbey de Billy, a été arraché); Thierry Vanderkarck (grand frontispice à la gouache : le tableau central représente le recteur recevant des mains de la Gloire, puis voyant emporter par elle la robe rectorale); Mathieu Stainberger (grande peinture à l'aquarelle, de style allemand, des armoiries du recteur).

Aux actes de promotion et d'immatriculation, plusieurs recteurs ont

ajouté l'enregistrement de pièces en vers ou en prose, ainsi que la mention d'événements importants se rattachant à l'année de leur rectorat : 1540, arrivée à Dole du garde des sceaux Granvelle et de son fils l'évêque d'Arras (fol. 2 v°); 1550, petit poème latin à la louange du recteur Étienne Mairot et regrets à la mémoire de Granvelle (fol. 91 et 93); 1553, requêtes pour obtenir la continuation du professorat d'Étienne Stratius, et description d'un tapis armorié offert par le recteur Théodore Vanderkarck (fol. 145, 159); 1557, oraison funèbre d'un étudiant allemand, prononcée par Philippe de Marnix, frère du recteur alors en exercice (fol. 239); 1610, mention de l'assassinat du roi de France Henri IV (fol. 95); 1616, interdiction aux étudiants de faire dans la ville la chevauchée de l'âne (fol. 200).

Sur les revers des plats de la reliure, ainsi que sur les feuillets de garde, il y a de nombreuses notes indiquant les noms de dignitaires de l'Université à diverses époques.

XVI^e^-XVII^e^ siècle. Papier. 255 feuillets et les fol. 54 *bis*, 68 *bis*, 158 *bis* et 241 *bis*. 379 sur 255 millim. Rel. du premier quart du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de veau gaufré. — (Labbey de Billy.)

984. Annales rectorum et matricula Universitatis Dolanae, ab anno 1559 ad annum 1601 (exceptis annis 1560, 1567, 1568, 1570-1576, 1578-1579, 1582-1585, 1587, 1590-1591, 1593-1600).

Les recteurs dont les actes figurent dans ce volume sont les suivants : Sigismond Vieheuser, 1559 (fol. 2 v°); Ambroise de Goes, 1561 (fol. 12); Jean Besançon, 1562 (fol. 19); Laurent Holtman, 1563 (fol. 36 v°); Guillaume Quad de Lantzkron, 1564 (fol. 51); Jean Marceret, 1565 (fol. 66); Claude Guyot de Maîche, 1566 (fol. 76); Jean-Guillaume Ganzhorn, 1569 (fol. 93); Christophe Eck, 1577 (fol. 108); Conrad de Rechberg, 1580 (fol. 118); Jean-Jacques de Lamberg, 1581 (fol. 125); Jean-Frédéric de Stein, remplacé par le vice-recteur Claude Javel, 1586 (fol. 136); Godefroy Lemmessem, 1588 (fol. 147); Jacques d'Eltz, 1589 (fol. 153); Eberhard d'Hausen, 1592 (fol. 169); Antoine Besancenot, 1601 (fol. 176).

Quelques-uns de ces recteurs ont laissé des annales pompeusement rédigées et calligraphiées avec luxe. Telles sont les annales d'Ambroise de Goes et de Laurent Holtman, dont les noms sont dans d'élégantes banderoles dessinées à la plume; les annales de Conrad de Rechberg, dont les armoiries dominent un élégant cartouche qui renferme un titre

écrit en lettres d'or sur fond de pourpre; les annales de Jean-Jacques de Lamberg, dont le blason colorié est renfermé dans une couronne à laquelle sont fixés quatre petits écussons aux armes du cardinal Claude de la Baume, archevêque de Besançon, de la ville de Dole, de l'Université et du vice-recteur Gaspard Hell; les annales du vice-recteur Claude Javel, qui fit peindre ses armoiries (*d'azur, à trois javelles d'or couchées*) comme fleuron d'un beau frontispice; les annales d'Antoine Besancenot, également précédées d'un blason en couleur (*d'or, au palmier de sinople,* avec la devise : PREMI. POTEST. OPPRIMI. NON. POTEST).

Le plus florissant de ces rectorats fut celui de Jean Besançon, en 1562. La matricule des étudiants de cette année porte deux cent soixante-huit noms, au premier rang desquels on remarque ceux de deux frères de la maison de Hohenzollern, de trois jeunes barons de Waldbourg, d'un jeune comte d'Ortembourg, d'un Fugger, de trois jeunes comtes de Boussu, etc. (fol. 22). Dès 1564, la peste élut fréquemment domicile à Dole et en fit fuir les étudiants; les guerres de religion s'opposèrent au retour de beaucoup d'entre eux. L'une des victimes de la peste fut, en 1580, le jeune Henri-Rodolphe de Pappenheim, qui vint mourir à Besançon et eut sa sépulture en cette ville, dans l'église Saint-Pierre (fol. 122 v°). Dans ces annales sont relatés les efforts faits par l'Université de Dole pour empêcher une institution rivale de se créer à Besançon, 1569 (fol. 103 v°). On y a souvent enregistré les revendications par le tribunal du recteur des étudiants arrêtés comme coupables. Il s'y trouve un tableau navrant des misères de l'année 1586, où la peste, la guerre et la famine s'unirent pour affliger la Franche-Comté.

En tête du volume est un frontispice à l'aquarelle, peint au XVII[e] siècle, qui représente une figure allégorique de l'Université doloise; au revers de cette peinture est une mention de la reliure du volume sous les auspices de Claude de Saint-Mauris, premier professeur en médecine et recteur de l'Université de Dole en 1621.

XVI[e]-XVII[e] siècle. Papier. 196 feuillets. 384 sur 255 millim. Rel. carton, couvert de basane.

985. « Conclusiones et decreta venerandi collegii Universitatis Dolanae », ab anno 1560 usque ad annum 1585 (exceptis annis 1563, 1564, 1565, 1572, 1573, 1578, 1579, 1584).

Les délibérations contenues dans ce registre ont été prises sous la

présidence des recteurs ou vice-recteurs dont les noms suivent : Michel Belin, 1560 (fol. 1); Ambroise de Goes, 1561 (fol. 8); Jean Besançon, 1562 (fol. 14); Claude Guyot de Maiche, 1566 (fol. 17); Philibert Voiturier, 1567 (fol. 18); Valentin-Adam Boutz, 1568 (fol. 30 v°); Jean-Guillaume Gantzhorn, 1569 (fol. 32); Ferdinand Weidner, 1570 (fol. 36); Jean Colard, vice-recteur, 1571 (fol. 38 v°); Guillaume de Casenat, 1574 (fol. 46); Pierre Gonzalès de Hoës, 1575 (fol. 48); Jean Colard, vice-recteur, 1576 (fol. 49 v°); Christophe de Eck, 1577 (fol. 52); Wolfgang-Conrad de Rechberg, 1580 (fol. 54); Jean-Jacques de Lamberg, 1581 (fol. 55 v°); Pierre Poutier, 1582 (fol. 59 *bis*); Humbert Sauget, 1583 (fol. 64); Jean Doroz, 1585 (fol. 66).

Les actes qui composent ce recueil concernent les installations de professeurs, le jugement des contestations survenues entre les suppôts de l'Université, la défense des privilèges universitaires. Ces actes sont en langue latine. Un acte en langue française est le règlement édicté par le duc d'Albe comme gouverneur des Pays-Bas et de la Franche-Comté, le 18 mai 1571 (fol. 40 v°).

Les dernières pages du registre contiennent un type de lettre du grade de maître ès arts, 1604 (fol. 68 v°), l'enregistrement de quelques examens, dont celui du baccalauréat en théologie de Jean Lejeune (le futur prédicateur célèbre), 16 janvier 1613 (fol. 78); enfin le catalogue sommaire, établi en 1566, des cinq registres d'annales universitaires, le deuxième et le quatrième de ces volumes étant mentionnés comme perdus (fol. 110 v°).

XVI^e^ siècle. Papier. III-115 feuillets et le fol. 59 *bis*. 257 sur 160 millim. Couvert. parchemin. — (Labbey de Billy.)

986. « Deliberationes collegii Academiae Dolanae, ab anno 1619 » ad annum 1652 (exceptis annis 1621-1628, 1635-1645, 1648-1651). — Copie de divers actes importants concernant l'Université de Dole : 1555-1670.

Les délibérations contenues dans la partie principale de ce registre ont été prises sous la présidence des recteurs dont les noms suivent : François Chaillot, 1619, 1629 et 1646 (fol. 1, 45, 84 v°); Claude Clerc, 1620 (fol. 29); Louis Perrin, 1630 (fol. 46 v°); François-Bernardin Tornielli, 1631 et 1633 (fol. 54 et 61 v°); Constance Chifflet, 1632 (fol. 61); Jacques Dorenet, 1634 (fol. 71); Guillaume de Mon-

tureux, 1645 (fol. 84); Claude-François Talbert, 1647 (fol. 101); Claude Caseau, 1652 (fol. 115).

Les premières délibérations de ce registre ont trait aux arrangements conclus entre le corps universitaire et les Jésuites de Dole dont le collége avait été, par décision souveraine, agrégé à l'Université (1619). — Visite de l'Université à Gaston d'Orléans, réfugié en Franche-Comté, 26 mars 1631 (fol. 55). — Conventions entre les distributeurs de l'Université et les professeurs, au sujet de leurs priviléges respectifs, 2 mai 1646 (fol. 88). — Conflits avec les municipalités de Besançon et de Salins, au sujet des cours publics de théologie ouverts par les Oratoriens dans ces deux villes, 1647 (fol. 101 v°).

Fol. 166 v°. Pièces relatives au crédit ouvert par le gouvernement de la Franche-Comté, pour l'entretien à Dole d'un professeur extraordinaire de droit civil, emploi qui fut occupé d'abord par Étienne Stratius (1555-1619). — Fol. 154. Ordonnance concernant la création d'une chaire d'anatomie, qui fut inaugurée par Pierre Verney (1619). — Fol. 173. Règlement édicté par les archiducs Albert et Isabelle pour le fonctionnement de l'Université et la répartition de la dotation annuelle de 2,500 francs qui lui était faite sur les finances de la province (1617).

XVII[e] siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 176 feuillets. 253 sur 170 millim. Couvert. parchemin. — (Labbey de Billy.)

987. « Livre des délibérations » de l'Université du comté de Bourgogne, depuis le 28 avril 1683 jusqu'au 1[er] avril 1708.

Les délibérations que renferme ce registre ont été prises sous la présidence des recteurs qui se sont succédé dans l'ordre suivant : Antoine Matherot de Desnes, 1683 (fol. 1); Pierre-François Tixerand, 1684 (fol. 18); Jacques Monnot, 1685 (fol. 32 v°); Étienne Cuillerie, 1686 (fol. 37); Henry de Charnage, 1687 (fol. 44); Claude-Guy Perrin, 1688 (fol. 50); Jean Balland, 1689 (fol. 57); Jean Migard, 1690 (fol. 62 v°); Antoine Matherot, 1691 (fol. 66); Claude-François Mercier, 1692 (fol. 86 v°); Pierre-François Tixerand, 1693 (fol. 96); Jacques Monnot, 1694 (fol. 108 v°); Jean-François Mareschal de Longeville, 1695 (fol. 123); François Bergeret, 1696 (fol. 136 v°); Jean Migard, 1697 (fol. 146); Claude-Guy Perrin, 1698 (fol. 154 v°); François Neveu, 1699 (fol. 169); François-Thomas Garinet, 1700 (fol. 178); Jean Girard, 1701 (fol. 189 v°); Antoine Matherot, 1702

(fol. 204 v°); Joseph Bret, 1703 (fol. 214); Pierre-François Tixerand, 1704 (fol. 218); Jacques Monnot, 1705 (fol. 226); Jean-François Mareschal de Longeville, 1706 (fol. 234); Claude-Nicolas Billerez, 1707 (fol. 238 v°).

Le fait le plus saillant de cette période fut la translation de l'Université de Dole à Besançon, en 1691.

Au fol. 1, on lit : « Cotte quinze du chap. 16 de l'inventaire. »

XVII[e]-XVIII[e] siècle. Écriture de diverses mains. Papier. II-243 feuillets. 320 sur 225 millim. Rel. carton, couvert de basane.

988. « Livre des délibérations » de l'Université de Besançon, depuis le 17 avril 1708 jusqu'au 11 avril 1767.

Les délibérations consignées dans ce registre ont été prises sous l'administration des recteurs annuels dont voici les noms : Jean Migard, 1708 (fol. 1); Claude-Guy Perrin, 1709 (fol. 8 v°); Joseph Talbert de Nancray, 1710 (fol. 14); Jean-François Bergeret, 1711 (fol. 22); Jean Girard, 1712 (fol. 29); Ferdinand-Joseph-Gaspard Despotots, 1713 (fol. 45); Joseph Bret, 1714 (fol. 59); Nicolas Marquis, 1715 (fol. 67); René Charles, 1716 (fol. 72); Jean-François Mareschal de Longeville, 1717 (fol. 77 v°); Nicolas Billerez, 1718 (fol. 84 v°); Jean-Claude Guillet, 1719 (fol. 92); Claude-Guy Perrin, 1720 (fol. 101); Joseph Talbert, 1720-1721 (fol. 103); Jean-François Le Febvre, 1722 (fol. 115); François-Ignace Dunod, 1723 (fol. 118 v°); Ferdinand Despotots, 1724 (fol. 122); Nicolas Marquis, 1725 (fol. 128 v°); René Charles, 1726 (fol. 132 v°); Jean Girard, 1727 (fol. 134); Jean-François Mareschal de Longeville, 1728 (fol. 139); Jean-Baptiste Bullet, 1729 (fol. 143 v°); Nicolas Billerez, 1730 (fol. 150 v°); Joseph Talbert, 1731 (fol. 152); Jean-François Le Febvre, 1732 (fol. 158); François-Ignace Dunod, 1733 (fol. 160 v°); Ferdinand Despotots, 1734 (fol. 165); Nicolas Marquis, 1735 (fol. 166 v°); René Charles, 1736 (fol. 170); Jean Girard, 1737 (fol. 174 v°); Jean-François Mareschal de Longeville, 1738 (fol. 176); Nicolas Billerez, 1739 (fol. 179); Jean-Baptiste Bullet, 1740 (fol. 182); Joseph Talbert, 1741 (fol. 185 v°); Claude-François Athalin, 1742 (fol. 188 v°); François-Ignace Dunod, 1743 (fol. 191); Ferdinand Despotots, 1744 (fol. 198); Nicolas Marquis, 1745 (fol. 205); René Charles, 1746 (fol. 211 v°); Antoine Belon, 1747-1748 (fol. 218); Claude-Odo Guillemin, 1749 (fol. 232); Charles-Antoine Seguin, 1750 (fol. 237 v°); Claude-Fran-

çois Athalin, 1751 (fol. 239 v°); Charles-Jean-Baptiste Belon, 1752 (fol. 248 v°); Gabriel Lange, 1753 (fol. 254 v°); Alexis-Ignace Gallet de Recologne, 1754 (fol. 255 v°); Charles-Joseph Calf de Noroy, 1755 (fol. 262 v°); Jean-Baptiste Bullet, 1756 (fol. 267); Alexis-Ignace Gallet, 1757 (fol. 270 v°); Claude-Odo Guillemin, 1758 (fol. 274); Claude-François Athalin, 1759 (fol. 278); Claude-Antoine Belon, 1760 (fol. 281); Charles-Antoine-Seguin, 1761 (fol. 285); Charles-Jean-Baptiste Belon, 1762 (fol. 289); Gabriel Lange, 1763 (fol. 292 v°); Nicolas-François Rougnon, 1764 (fol. 294 v°); Charles-Joseph Calf, 1765 (fol. 302); Jean-Baptiste Bullet, 1766 (fol. 313 v°); Alexis-Ignace Gallet, 1767 (fol. 319).

Le fait saillant de cette période fut la création, en 1723, d'une Faculté de droit à Dijon, ce qui motiva bientôt après la suppression de deux des chaires de cet enseignement à Besançon.

XVIII[e] siècle. Écriture de plusieurs mains. Papier. I-319 feuillets. 343 sur 230 millim. Rel. carton, couvert de basane. — (Labbey de Billy.)

989. Registre des consignations pécuniaires à acquitter pour l'obtention des grades de l'Université de Besançon : 1767-1789.

Ce registre, ouvert le 27 avril 1767 et clos le 29 août 1789, est sectionné conformément à la nomenclature suivante : 1° Baccalauréat (fol. 7), licence (fol. 96) et doctorat en droit (fol. 162); examen de droit français (fol. 392 v°-378). 2° Maitrise ès arts (fol. 170), baccalauréat (fol. 175), licence et doctorat en théologie (fol. 190). 3° Maîtrise ès arts (fol. 224), baccalauréat (fol. 244), licence (fol. 294) et doctorat en médecine (fol. 334).

XVIII[e] siècle. Écriture des secrétaires en exercice de l'Université. Papier. 393 feuillets. 282 sur 195 millim. Rel. carton, couvert de veau raciné.

990. « Cahier qui contient... tout ce qui concerne le concours de la chaire vacante en la Faculté de médecine, en l'Université de Besançon, par le décès de M. René Charles » (16 novembre 1751-17 mars 1752).

Ce concours, auquel prirent part quinze aspirants, eut pour résultat la nomination du docteur Gabriel Lange à la chaire vacante.

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Écriture de Richard-François Gresset, greffier de l'Université. Papier. 26 feuillets. 238 sur 170 millim. Cahier non relié. — (Labbey de Billy.)

991. « Rentier de la communauté de Grandfontaine, fait par Jean Jeannin, du village de Chemaudain, l'année 1655. »

Ce rentier, dressé en vertu d'un mandat de terrier décerné par le parlement de Dole, le 3 juin 1650, comprend la déclaration des immeubles constituant la seigneurie de Grandfontaine, advenue aux Jésuites du collège de Besançon, dans l'héritage d'Antoine-François Gauthiot d'Ancier.

Les trois derniers feuillets de ce document ont été déchirés.

Période moyenne du XVII[e] siècle. Papier. 254 pages. 235 sur 155 millim. Débris d'une reliure en carton couvert de parchemin. — (Donné en 1888 par M. Emmanuel Piguet.)

992. « Registre des délibérations de l'École centrale. Département du Doubs. »

Ce registre s'étend du 14 thermidor an IV (1[er] août 1796) au 25 floréal an VIII (15 mai 1800).

Quelques lettres et autres pièces se trouvent jointes à ce registre; l'une de ces lettres émane de Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur sous le Consulat.

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 58 feuillets. 338 sur 215 millim. Cartonnage.

993. Table des testaments de l'officialité de Besançon, dressée par dom Berthod.

Fol. 2. « Table des testamens qui sont dans les archives de l'officialité de Besançon selon l'ordre chronologique, par dom Berthod » (1255-1303). Très incomplète et très fautive.

Fol. 88. « Table alphabétique, chronologique, des familles nobles, distinguées ou bourgeoises, dont les noms se trouvent dans les testamens de l'officialité de Besançon. »

Fol. 203 v°. « Table alphabétique des noms des citoïens de Besançon. »

Fol. 236 v°. « Table topographique des choses principales arrivées dans la Franche-Comté, fondations de chapelle, doyens, abbés et autres titulaires relatés dans les testamens de l'officialité. »

Voir Ulysse Robert, *Les testaments de l'officialité de Besançon,* dans les *Annales franc-comtoises*, 1891, p. 19-23.

XVIII[e] siècle. Papier. 255 feuillets. 340 sur 220 millim. Demi-rel. parchemin.

994. Liquidation, par la justice de l'officialité de Besançon, de la succession bénéficiaire d'Étienne de Saint-André, citoyen de cette ville (1528).

En dehors des actes de formalités judiciaires, ce recueil comprend : 1° un inventaire du mobilier laissé par Étienne de Saint-André (fol. 14), mobilier comprenant des livres manuscrits et imprimés (fol. 42), ainsi que quelques peintures religieuses (fol. 26); 2° la copie des contrats de l'acensement, fait en 1408, de certaines propriétés possédées, sur le territoire de Besançon, par l'abbaye du Mont-Sainte-Marie (fol. 287); 3° la copie du testament fait en 1513 par Gérard Fusier, du Petit-Bélieu, dans le diocèse de Besançon (fol. 326 v°).

Le titre du recueil, inscrit sur la feuille de parchemin qui le recouvre, est ainsi conçu : « Registrum cause collocationis bonorum mobilium, per deffunctum Stephanum de Sancto Andrea, quondam civem Bisuntinum, in suis hereditate et successione relictorum et dimissorum..., inter Johannem, Petrum et Margaretam de Sancto Andrea, dicti deffuncti liberos et heredes cum beneficio inventarii..., et plures dicti deffuncti creditores... »

La feuille de parchemin qui sert de couverture est une expédition du testament de Médard Pellenet, de Pesmes, citoyen de Besançon, passé en 1507.

1528. Écriture de greffiers. Papier, avec intercalation de six petits actes sur parchemin (fol. 1, 5, 63, 68, 74, 79). 343 feuillets. 297 sur 215 millim. Couvert. parchemin.

995. « Rantier de noble Claude Despoutot, citoyen de Besançon, de plusieurs censes seignorieuses à luy dehues. 1529. »

XVI^e^ siècle. Papier. 49 feuillets. 425 sur 295 millim. Couvert. parchemin.

996. « Inventaire des biens demeurez et retreuvez en la maison mortuaire, dépendent de la succession de fut noble sieur Sansson Malarmey, à son vivant sieur de Loray. 1609. »

Cet inventaire est suivi des pièces de procédure concernant le partage de la succession du défunt entre sa veuve, Anne de Grospain, son frère Jean Malarmé et son oncle Louis. La famille Malarmé, originaire de Vercel et établie à Besançon dès le début du XVI^e^ siècle, a été l'objet d'une notice de Charles Weiss, dans le t. III des *Docu-*

ments inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté, p. 84 et 85.

Début du XVII[e] siècle. Papier. 134 feuillets. 270 sur 180 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2027.)

997. Procès-verbaux de l'adjudication judiciaire faite à Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, du domaine seigneurial saisi à Vuillafans et lieux environnants, en 1617, sur Jean de Cléron.

Jean de Cléron, seigneur à Domprel, à Vuillafans et à Chaleseule, ayant été, au mois de décembre 1617, l'objet d'une saisie pour payement de dettes, sa seigneurie de Chaleseule fut adjugée pour 9,000 francs (monnaie comtoise) à Denis Poutier, de Saône, tandis que sa seigneurie de Vuillafans avait été vendue par lui, dès le 29 avril précédent, à Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, pour 44,000 francs. La répartition du produit de ces deux ventes fait l'objet du présent recueil, qui, en dehors des qualités de créanciers assez nombreux, présente un dénombrement très complet de la seigneurie secondaire que le débiteur saisi possédait à Vuillafans et lieux voisins. Sur les 44,000 francs, prix de la vente des biens composant ce domaine, 1,500 francs afféraient aux propriétés relevant de la seigneurie de Château-Vieux, 4,200 francs à celles relevant du fief de Montfaucon, 1,000 francs à celles relevant du fief de Durnes, 36,000 francs à celles relevant de Château-Neuf, 1,300 francs à celles comprises dans le cens de Tarcenay.

Cette expédition, spécialement faite pour l'archevêque Ferdinand de Rye, est certifiée par Claude Gigouley, scribe du siège judiciaire d'Ornans : elle est, en outre, munie d'un visa d'enregistrement du 6 septembre 1782. Sur le premier feuillet de garde en parchemin, l'archevêque Ferdinand de Rye a fait imprimer une vignette gravée sur cuivre en manière d'ex-libris, qui représente les armoiries de ce prélat. Sur le dernier feuillet de garde en parchemin, un portrait gravé, en buste, de Ferdinand de Rye, avec ses armoiries et celles des familles de son ascendance, a déposé une maculature assez nette pour que l'on ait une idée précise de cette estampe.

XVII[e] siècle. Écriture très soignée d'un expéditionnaire contemporain des actes enregistrés. Parchemin. 99 feuillets. 310 sur 230 millim. Rel. carton, couvert de veau fauve : les armoiries du prélat, dans un grand entourage ovale en feuillage, figurent, imprimées en or, sur chacun des plats.

998. « Exécution du décret fait sur les terres libres de la maison de Rye, qui sont : Neufchatel, Rougemont, Amance et Montaigu, commencé en l'an 1660 et fini en 1682. »

C'est l' « Extrait des registres du parlement » de Franche-Comté concernant la liquidation de l'héritage de Ferdinand-Just de Rye, marquis de Varambon, mort à Besançon sans postérité, le 8 août 1657. Il avait institué pour héritière universelle sa femme Marie-Henriette de Cusance, qui devint, par un second mariage, princesse d'Aremberg. « Son héritière, dit Dunod, emporta les biens de la maison de la Palu, dont on jugea que le fidéi-commis étoit fini; et ceux qui venoient de Ferdinand de Lonvy, dit de Rye, archevêque de Besançon, passèrent à la maison de Poitiers, en vertu du fidéicommis fait par ce prélat. » (*Nobiliaire du comté de Bourgogne*, p. 86.)

Le coût de la confection de cet extrait est ainsi libellé sur le dernier feuillet : « Au greffe, pour droit d'expédition et de signature, cent dix livres dix sols, et douze sols pour la reliure et couverture; le tout payé. »

Fin du XVII^e^ siècle. Écriture d'un commis greffier. Papier. 246 feuillets. 233 sur 160 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

999. « Sensuyt l'inventoire et répertoire des lectres et tiltres de hault et puissant seigneur et prince mon très redoubter (*sic*) seigneur monseigneur, monseigneur George, conte de Wirtemberg et de Montbéliard, etc., touchant ses conté de Montbéliard et seigneuries de Granges, Clerevaulx, Passavant, Estobon et aultres, etc., encommancé par nous, messire Jehan Knoder, docteur ès drois, chancelier dudict seigneur conte; Thomas Berdot, licencié ès drois, chanoine de Montbéliard; Anthoine Vaulterelet, aussi licencié ès drois, procureur général dudict seigneur; Jehan Megnin, notaire publicque, tabellion général ou conté dudict Montbéliard, le vingthième jour du mois de juillet l'an mil cinq cens vingtz huitz, par l'ordonnance dudict seigneur conte. »

Début (fol. 1) : « S'ensuyvent les lectres de reprinses faictes à l'Empereur par messieurs les contes dudict Montbéliard, au (*sic*) cause dudict Montbéliard. » — Fin (fol. 118) : « Item, en une laude au trésor, sont les actes, pièces, procès, enquestes, escriptures et sentences touchant l'appointement fait entre les contes de Montbéliart, d'une part, et seignoiries de Belfort et Dele, des différandz de Villers-le-

Sec, Fesches, Molins, Dorans, Badevelx, Broingnard, Dampierre-oultre-les-Bois, chappittre de Montbéliart et abbaye de Belchamps, et aultres, marqués au dol : *Acta, etc.* »

XVI^e^ siècle. Belle écriture contemporaine de la confection de l'inventaire. Papier. I-118 feuillets. 260 sur 205 millim. Rel. à replis, de la période moyenne du XVI^e^ siècle, en carton, couvert de veau, richement ornée de grotesques en gaufrure.

1000. Inventaire des titres concernant divers territoires ou bénéfices appartenant aux comtes de Montbéliard dans la Franche-Comté devenue française.

Le premier article de cet inventaire concerne une reprise de fief de Thiébaud de Neufchâtel envers le comte de Bourgogne, pour tout ce dont ledit Thiébaud avait hérité dans le comté de Montbéliard (1280). L'article 193 et dernier concerne quatre comptes des revenus de la paroisse de Saint-Julien, pour les années 1666-1675.

Fin du XVII^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. 108 feuillets. 317 sur 220 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de basane.

1001. « Inventaire des titres, terriers, papiers et enseignemens concernans la seigneurie de Naisey-le-Château, celle de Naisey-la-Ville, biens, fiefs et chevances aud. lieu, vendus par Jean-Joseph de Pillot, écuyer, à messire Antoine Girod, trésorier de l'extraordinaire des guerres à Besançon, par contract reçu de Bonard, notaire, le troisième décembre 1760... »

XVIII^e^ siècle. Papier. 230 feuillets. 330 sur 215 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1002. « Inventaire des titres concernans la seigneurie de Naisey, 1763. »

Fol. 1. « Inventaire des titres, terrier, papier et enseignemens consernans la seigneurie de Naisey-le-Château, celle de Naisey-la-Ville, biens, fiefs et chevances aud. lieu, vendus par Jean-Joseph de Pillot, écuyer, à M... Girod, trésorier de l'extraordinaire des guerres de Besançon, de contrat reçu par Bonard, notaire, le..... décembre 1760... »

Même texte que sous le numéro précédent.

A la fin (fol. 287), se trouvent deux actes relatifs à une rente

annuelle de 48 livres due aux pauvres de Naisey (1727-1767).

XVIII[e] siècle. Papier. II-288 feuillets. 280 sur 185 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1003. Terrier de la seigneurie de Naisey, dressé par le notaire Jacques Derognat, pour Antoine Girod, écuyer, garde des sceaux en la chancellerie du parlement de Besançon, ayant la moitié de la seigneurie dudit lieu (1775).

Fol. I-V. Table, avec renvoi aux pages.

Fol. 1. « Reconnoissance générale des habitans et communauté de Naisey » envers leur coseigneur Antoine Girod. — Fol. 25 v°. Mandement de terrier. — Fol. 29. Reconnaissances partielles.

XVIII[e] siècle. Papier. VI-546 feuillets. 340 sur 220 millim. Rel. carton, couvert de basane. — (Don fait à la Bibliothèque, en 1881, par M. Élie Tissot, ancien notaire.)

1004. « Terrier de la directe particulière de M[r] Girod à Naisey, 1775. »

Pages I-IV. Table, avec renvoi aux pages.

Dernier quart du XVIII[e] siècle. Papier. IV-272 pages. 308 sur 195 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée.

1005. « Quelles ont été les différentes positions de la ville de Besançon depuis Jules César jusqu'à nous? » — « Comment s'établirent les comtes héréditaires de Bourgogne?... »

Deux dissertations : la seconde couronnée en 1764, la première honorée d'un premier accessit, en 1763, par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

La première de ces dissertations (Positions de la ville de Besançon) a été publiée, en 1839, dans le t. II (p. 221) des *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* avec une notice sur son auteur, le Bénédictin dom Anselme Berthod, par Charles Weiss. — La seconde débute en ces termes (p. 183) : « On voit par cette question que ce n'est qu'avec le flambeau de la critique que l'on peut pénétrer dans les premiers tems de l'histoire du comté de Bourgogne... »

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Papier. 334 pages et les pages 77 *bis,* 155 *bis* et *ter,* 179 *bis* et *ter,* 182 *bis* et 237 *bis.* 167 sur 110 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1006. « Histoire de la cité impériale de Besançon, composée par le R. P. Léopold Prost, de la Compagnie de Jésus. »

Fol. 1. « Avertissement. Comme c'est la coûtume, autorisée même par le goût du siècle, que l'on donne au public l'histoire des villes les plus célèbres de notre tems, la ville de Besançon m'a paru assez considérable par son ancienneté, par le rang qu'elle a tenu autrefois dans le monde, et par celui qu'elle y tient encore aujourd'hui, pour mériter la sienne... » — Suit une table des livres.

Fol. 1. « Livre premier. La cité de Besançon, capitale de la Franche-Comté, a toujours passé pour l'une des plus anciennes de l'Europe... »

Fol. 315. « Livre vingt-quatrième [et dernier]. L'année 1694 fut fatale à la ville de Besançon par la perte de M. Jean-Baptiste Boisot, abbé de Saint-Vincent... Et le Roi, dont la sagesse avoit paru dans l'établissement de ces corps [compagnies des cadets], ne fit pas moins paroître d'équité dans leur réforme. »

Ce volume, après avoir fait partie de la bibliothèque de Jean-Baptiste Béchet, l'historien de Salins, fut possédé par l'architecte Alphonse Delacroix, des héritiers duquel la Bibliothèque de Besançon l'a acquis.

Fin du XVII[e] siècle. Autographe, avec de nombreuses ratures et surcharges. Papier. XI-317 feuillets. 330 sur 220 millim. Demi-rel. maroquin rouge.

1007. « Histoire de la Franche-Comté de Bourgogne et en particulier de la cité royale de Besançon, capitale des Séquanois, composée par le R. P. Léopold Prost, de la Compagnie de Jésus, et continuée par le s[r] Pierre-François Barberot, avocat en Parlement, citoyen de Besançon. »

Le texte du P. Prost a ici, de plus que dans le manuscrit autographe, un paragraphe concernant la mort, en 1694, du grand chantre Jean-Ignace Froissard de Broissia, paragraphe qui termine le livre XV et dernier (p. 721).

Page 723. « Continuation de l'Histoire de Besançon, jusqu'en l'année 1700 », par l'avocat Pierre-François Barberot. Début : « Au mois de mars mil six cent quatre-vingt quinze, les ordres du Roy arrivèrent à Besançon pour lever la capitation sur tous les citoyens... » Cette première « continuation » se termine par un paragraphe relatant la création de la justice consulaire à Besançon, en 1700.

Page 730. « Addition au livre quinzième » : événements survenus entre le mois de novembre 1675 et le mois de mars 1693.

Page 734-740. Blanches.

Page 741. « Livre seizième. » C'est un mémoire de statistique sur la Franche-Comté, très analogue à ceux qui furent fournis par les intendants des provinces.

Page 777. « Livre dix-septième. » Suite d'éphémérides concernant les faits saillants survenus à Besançon entre les années 1700 et 1730.

Pages 829-836. Blanches.

Page 837. « Livre dix-huitième. » Suite d'éphémérides pour 1731-1732. Le dernier fait mentionné est celui de la pose de la première pierre de la nouvelle église de Saint-Pierre à Besançon, le 30 juin 1732, article terminé par l'inscription gravée sur cette première pierre (p. 849).

Des dessins, assez grossiers, la plupart empruntés au *Vesontio* de Chifflet, et coloriés, ont été introduits dans cette copie de l'Histoire de Besançon du P. Prost. Voici la liste de ces figures :

Fol. XVIII. Vue cavalière de Besançon, avant la conquête française de cette ville. — Page 17. Médailles antiques trouvées à Besançon. (Cinq figures.) — Page 42. « Figure du bûcher pour brûler les corps. » — Page 49. Revers d'une médaille portant l'inscription : MVN VISONTIVM. — Page 65. « Figure de Mercure trouvée à Besançon. » — Page 69. « Figure de la statue de Diane, trouvée sur la montagne de Chaudanne. » — Page 75. « Figure d'un sacrificateur. » — Page 79. « Bouclier des Besançonnois. » — *Id.* « des Séquanois ». — Page 81. « Amphithéâtre des arènes de Besançon. » (Deux figures.) — Page 82 *bis*. « Canal d'Arcier. » (Coupe et plan.) — Page 89. « Différentes sortes de vases et d'urnes. » — Page 208. « Figure d'une statue de bronze trouvée à Mandeure, représentant un Hercule. — Page 272. « Arc de triomphe érigé à l'honneur de Marc-Aurèle. » (Base de l'ancien clocher de Sainte-Madeleine.) — Page 280. « Arc de triomphe ... à l'honneur de l'empereur Aurélien » ; c'est l'arc antique, dit de Porte-Noire. — Page 283. « Médaille de l'empereur Aurélien. » — Page 290. « Figure de Labarum de Constantin. » — Page 310. « Médaille de Galla Placidia. » — Page 318. « Figure des médailles qu'Attila fit frapper » ; ce sont des médailles gauloises. — Page 537. « Figure de la statue de Boussebot. » — Page 556. « Restes des colonnes de marbre qui étoient sur le mont Coelius. »

(Citadelle actuelle.) — Page 719. « Arc de triomphe érigé à Besançon en l'honneur de Louis XIV. » — Page 731. Image de la comète qui parut à Besançon « dès le 15 novembre 1681 jusqu'à la fin de janvier de l'année suivante ». — Ce volume, provenant de la bibliothèque de Charles-François Doney, ancien lieutenant particulier au bailliage d'Ornans, a été donné à la ville de Besançon en 1835, par les frères Proudhon, petits-fils de ce possesseur.

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Écriture d'un même copiste. Papier. XIX feuillets et 1142 pages, les pages 850-1142 blanches. 310 sur 220 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, carton couvert de basane, avec fossettes en cuivre aux deux angles extérieurs de chacun des plats.

1008. « Histoire de Besançon », par le P. Léopold Prost, S. J.; copie abrégée et incomplète.

Comparé avec le texte autographe, celui-ci est considérablement tronqué; ainsi on y constate l'absence des livres IV-VI et des lacunes importantes dans les livres X, XII et XV. La copie se termine avec le § 1[er] du livre XIX (fol. 233) : « A peine Charles le Bataillard fut-il mort (l'an 1477), que ses États furent en proye à ses ennemis... »

1730. Papier. 233 feuillets écrits. 224 sur 152 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1009. « Histoire de Besançon », par le P. Léopold Prost, S. J.

Fol. 1-5. « Sommaire des livres. » — Le sommaire du quatorzième et dernier livre se termine ainsi (fol. 5 v°) : « ...Éloge et mort de M. Boizot, abbé de Saint-Vincent. Présidial, cour des monnoies et de justice consulaire établies à Besançon. »

Page 1. « Livre premier. Comme nous vivons dans un siècle aussi exact que poli, on ne doit pas s'étonner que je tâche d'abord d'appuyer, par les plus fortes preuves que la lecture et le raisonnement ont pu me fournir, ce que je semble avancer d'extraordinaire sur la fondation de la citéde Besançon... »

Page 266. Fin du texte : « ...Si ce grand Roi [Louis XIV] a daigné donner à cette ville tant de marques de sa bonté et de sa libéralité, elle ne cessera jamais de lui témoigner sa fidélité et sa reconnoissance. — Finit de copier sur l'original, le 19 juin 1775, et commencé au 1[er] avril de la même année. »

Page 268. « Journal du siége de Besançon, année 1674 » (extrait du registre des délibérations de la municipalité de Besançon).

Page 282. « Échange de Besançon contre Franckenthal (1654). » Siège de Besançon en 1668 : sommaires d'actes tirés des archives du parlement et de celles de la ville de Besançon.

Pages 285-357. Blanches.

Page 358. « Relation de la surprise par les Huguenots en 1575..., le tout tiré du manuscrit de Mairet, qui appartenoit à M. le chanoine de Chargey. » — Cette relation se termine (page 367) par un « Catalogue des noms des fugitifs, bannis et proditeurs, auteurs de la surprise dudit Besançon ». (Voir *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. I, p. 389.)

Pages 369-379. Blanches.

Page 380. « État de la population des villes de la provinces (*sic*) » de Franche-Comté, d'après un recensement fait sous le gouvernement du régent de France.

Page 386. « Observations tirées du manuscript... [de] M. de Nancray » : impôts payés par la province de Franche-Comté, en argent et en hommes, dans les dernières années du XVII^e^ siècle.

Sur le feuillet qui double le plat inférieur de la couverture, on trouve une petite statistique intitulée : « Population des villes, etc., du département du Doubs en 1805. »

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. 5 feuillets et 388 pages. 332 sur 210 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1010. « Histoire de Besançon », abrégée de celle du P. Prost.

Dans une préface, l'auteur de ce manuscrit raconte que les héritiers du baron Courchetet d'Esnans lui ayant remis la copie d'une *Histoire de Besançon,* dont ledit baron ne lui avait jamais parlé, il a essayé d'en éliminer les erreurs introduites, selon lui, par un copiste dans le texte qu'il attribue audit baron. Le texte en question n'était autre que celui de l'ouvrage du P. Prost, dont une copie se trouvait dans les papiers de François-Élie Courchetet, baron d'Esnans, conseiller au parlement de Besançon, chargé par le gouvernement français de diverses missions ayant pour objet le classement ou la récolte de documents historiques. (Voy. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. I, p. 569-570.)

L'auteur de notre manuscrit a éliminé beaucoup d'inutilités du texte qu'il attribuait à tort au conseiller Courchetet d'Esnans. Il a divisé ce texte en six livres, y a ajouté quelques faits, dont le plus récent est l'établissement, en 1752, de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts (p. 332), puis a terminé l'ouvrage par des « réflexions philosophiques » faisant ressortir les avantages qui résultaient pour Besançon de sa réunion à la France (p. 333).

Viennent enfin les listes et tables suivantes : « Liste des archevêques de Besançon » (p. 337); « Empereurs et souverains dont il est parlé dans cette histoire » (p. 339); table des livres et chapitres de l'ouvrage (p. 341); « Table alphabétique des matières de cette histoire » (p. 353).

Vers 1770. Papier. 362 pages. 220 sur 165 millim. Quatre cahiers non reliés.

1011. « Recueil de plusieurs titres, traités, priviléges, ordonnances et autres choses concernant la ville de Besançon », formé par le grand chantre Claude Boisot.

Le titre est complété par une note ainsi conçue : « *Nota* que ce qui est contenu dans ce volume formoit ci-devant trois recueils séparés, que j'ai fait relier en un seul. Le premier, contenant 141 feuillets, et le second, commenceant ici au feuillet 144e et finissant au 229e, proviennent de M. Jean-Antoine Boisot, mon ayeul, conseiller au parlement de Dole. Le troisième recueil, commenceant au 231e feuillet, jusqu'à la fin du présent volume, comprend différentes pièces, etc., que j'ai recueillies de plusieurs endroits. »

Premier recueil (écriture du XVIe siècle) :

Fol. 3. « Privilèges de l'impériale cité de Besançon » ; compilation faite en 1483.

Fol. 29 v°. « ... Traicté dict traicté de Rouan » (1435).

Fol. 41. Traité d'association entre la commune de Besançon et Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1451).

Fol. 46. Traités de gardienneté conclus entre la commune de Besançon et les souverains de la Franche-Comté (1357-1534).

Fol. 55. Révocations du privilège d'asile de l'abbaye Saint-Paul de Besançon (1503-1534).

Fol. 58 v°. Remises faites par Charles-Quint à la commune de Besançon de diverses parts des cinq cents francs qu'elle lui devait

annuellement pour droit de garde, à charge d'appliquer ce complément de ressources aux fortifications de la ville (1531-1534). — Voy. en outre les mêmes actes aux feuillets 318 v°-322.

Fol. 61 v°. « Ordonnances sur le faict des édifices » (1522). — Fol. 64 v°. *Id.* « pour la rescousse du feug » (1522-1524). Publ. dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* t. VII, p. 479-487.

Fol. 69. « Traicté faict entre la cité et messieurs son prélat et chappitre » (1527). — Fol. 71. « Aultre traicté » (1536).

Fol. 73 v°. « Ordonnances » : « poutiers de cuyvre » (1491); « chaulderonniers et pelliers » (1476); « chaussetiers » (1464, 1521); « serruriers » (1530); « cirurgiens et barbiers » (1464); « tanneurs, couroyeurs et corduanniers » (1511); « vente de la chair » (1418); « bouchiers » (1583); « corduanniers » (1490; voy. fol. 131 v°).

Fol. 100 v°. Diplôme de Charles-Quint autorisant la commune de Besançon à user de contrainte envers les propriétaires de terrains vides situés dans l'intérieur de la ville, pour que des constructions s'y élevassent (1534).

Fol. 108. « De la forme que ce faict à l'élection des quattres des sept bannières, chascun an, le jour de feste Nativité sainct Jehan-Baptiste » (1537).

Fol. 110. « Previlège donné par l'empereur Wenceslaus à la cité ds Besançon de pouvoir réacheter tous héritaiges, censes et rentes acquises par gens d'églises en payant le sort principal » (1408).

Fol. 113 v°. Diplômes des empereurs Frédéric III et Maximilien I^er^, confirmant les citoyens de Besançon dans leurs privilèges de n'être pas justiciables des tribunaux de la province de Franche-Comté et de relever directement de l'Empire (1448-1503).

Fol. 118 v°. Traduction latine d'une ordonnance municipale prescrivant la destruction des enclos plantés de vigne dans l'intérieur de la ville, le vin en provenant étant mauvais et les places ainsi occupées pouvant recevoir un meilleur emploi (1532). — Fol. 123 v°. Sentence de Charles-Quint imposant l'ajournement de l'exécution de cette mesure, dont le clergé de la ville s'était grandement ému (1534).

Fol. 126. « Mandement [de Charles-Quint] à l'archevesque non distraire la court [d'officialité] hors Besançon » (1520).

Fol. 127. « Le taux des vins faict par..... les gouverneurs de la cité..... le jour de feste sainct Martin d'hiver... » ; liste de la taxe

annuelle, exprimée en florins, depuis 1526 jusqu'en 1566. — Voyez en outre fol. 136.

Fol. 130. « ... Lieux situez ou vignoble de Besançon, assis et tenuz pour costes, moyens et bas. »

Fol. 130 v°. « ... Taux du droict du port [au bois]... dehu tant au très révérend archevesque que à ladicte cité... »

Fol. 131 v°. « ... Banvin du très révérend archevesque... »

Fol. 134 v°. « Permission aux archiers eslire ung roy et estre coarchiers de la confrérie Sainct-Sébastiain » (1444).

Fol. 136 v°. Réplique de la municipalité de Besançon aux griefs articulés contre ses agissements par le chapitre métropolitain (1534).

Deuxième recueil (écriture du XVII[e] siècle).

Fol. 145. « Previlèges de l'impériale cité de Besançon » ; compilation occupant également la tête du premier recueil.

Fol. 164. « Briefve narration des franchises et libertés de la cité de Besançon... »

Fol. 165. « Instrumentum per quod cives Bisuntini juraverunt se non violaturos libertatem ecclesiasticam » (1434).

Fol. 166. « Privilegium [Sigismundi] juxta quod cives cogi non possunt habere vicarium generalem [Imperatoris] » (1423).

Fol. 166 v°. « Touchant l'élection annuelle des recteurs et gouverneurs de la cité impériale de Besançon. »

Fol. 168 v°. « Revocatio privilegiorum civium Bisuntin[or]um, per Wenceslaum facta ad instantiam R. P. archiepiscopi Bisunt. » (1399). — Fol. 170. « Confirmatio revocationis..., per Sigismondum imperatorem... » (1415).

Fol. 179. « Commission de l'empereur Frédérich, décrétée contre l'archevesque de Besançon, nommé Quantin, sur plusieurs attentaux par luy commis contre les privilèges de laditte cité... » (1448).

Fol. 182 v°. « Appointement faict entre... l'archevesque de Besançon, appelé Quentin, et les officiers du parlement de Dolle, passé au lieu de Bruxelles. 1459. »

Fol. 186. « Coppie du privilèges (*sic*) du roy Louys, roy de France, donner (*sic*) aux citoyens de Besançon, l'an de graces (*sic*) 1480. »

Fol. 188. « L'élection de monseigneur... François de Buslidem..., archevesque de Besançon » (1499). — Publ. *ibid.*, p. 389-392.

Fol. 189. « Lettres de l'empereur Maximilian... de ne tirer en cause les citoyens de Besançon hors de laditte cité » (1502).

Fol. 194. « Jocundus adventus... domini Anthoni (*sic*) de Vergeyo, archiepiscopi Bisuntini, ad civitatem Bisuntinam » (1513). — Publ. et trad. *ibid.*, p. 393-397.

Fol. 194 v°. « Cronica ad laudem imperatoris Maximiliani suaeque civitatis imperialis Bisuntinae. » — Publ. et trad. *ibid.*, p. 398-408.

Fol. 196. « Alliance de l'impérialle cité de Besançon contractet avec les villes de Berne, Fribourg, Saleure » (1518).

Fol. 203 v°. « Relation de ce que c'est faict et passé ès affaires de la diette tenue en la ville, cité d'Auspourg, tenue l'an 1530. »

Fol. 213. « Instrument de messieurs du Chappitre contre les gouverneurs..., pour ce que l'an 1535, comme l'on faisoit procession générales (*sic*), ils avoient fait porter devant eulx vergettes blanches par leurs sergents. »

Fol. 214. Ordonnances municipales : service des portiers et des commandeurs de chaque bannière (1536); principes de gouvernement édictés par les vingt-huit notables avant l'élection des gouverneurs (1544-1599); règlement « pour l'abréviation de justise » (1568); police du collège de la cité (1567); police pour la peste (1568); ces deux « polices » publiées *ibid.*, p. 491-508.

Fol. 226 v°. « La publication du saint Jubillez, concédé à la cité de Besançon l'an 1576... » — Publ. *ibid.*, p. 489-491.

Fol. 227 v°. « Alliance... pour dix ans avec les ville (*sic*) de Fribourg et Saleures » (1579).

Troisième recueil (écriture du XVIII[e] siècle).

Fol. 277 v°. « Translation de la cour de la régalie à Gy » (1502).

Fol. 278. « Élection de M. de Vergy à l'archevêché de Besançon » (1502).

Fol. 278 v°. « Cœur de M. de M. de Busleyden apporté et enterré à Besançon » (1502).

Ibid. « Entrée de M. de Vergy à Besançon » (1502).

Ibid. « Élection de M. de Gorrevod à l'archevêché de Besançon... » (1654).

Fol. 305. « Tenor privilegii monetarum ipsi civitati concessi... » (1534).

Fol. 348 v°. Diplômes des empereurs Frédéric III et Maximilien I[er] déclarant, contrairement aux prétentions des archevêques, que la ville de Besançon relevait directement de l'autorité impériale (1448-1503).

Fol. 365. Assignation de l'empereur Ferdinand III dirigée contre

les vingt-huit notables de Besançon qui s'opposaient à l'installation des cogouverneurs élus (1650) ; copie manuscrite et placard imprimé.

Fol. 379. « Sommaire des statuts, ordonnances, édits et police de la cité impériale de Besançon, divisé en neuf livres » ; c'est l'abrégé d'une compilation faite avant 1538, sous les auspices de Simon Gauthiot d'Ancier, que l'on avait surnommé le *Petit Empereur de Besançon*, ouvrage dont il existe une élégante copie, datée de 1583, aux Archives de la ville de Besançon.

Fol. 421 v°. « ...Ordonnances des massons, publiées le 12 juin 1587. » — *Id.*, en 1606.

Fol. 433. Placard imprimé d'une ordonnance municipale relative à la recousse du feu (1652).

Fol. 462 et 471. « Ordonnances concernant les tanneurs, courroyeurs et cordonniers » (1562, 1608, 1611, 1619, 1620, 1637, 1647).

Fol. 469 v°. « Ordonnance concernant le droit deu pour batture d'écorces » (1608).

Fol. 483. « Ordonnances concernans les maîtres parcheminiers » (1581).

XVI^e^-XVIII^e^ siècle. Écriture de divers copistes. Papier. 494 feuillets. 323 sur 200 millim. Rel. carton, couvert de parchemin, avec le mot AVOCAT dans le dernier compartiment du dos : le volume provient conséquemment de la bibliothèque des avocats, cédée à la ville de Besançon, en 1790.

1012. Privilèges de la ville de Besançon. « Description faicte à l'honneur de la noble cité de Besançon », poème des premières années du XVI^e^ siècle.

Fol. 1. Privilèges de Besançon (traduction de diplômes impériaux) : compilation faite en 1483.

Fol. 81. « Traictier de Rouhan, en françois », réglant les droits réciproques de l'archevêque et de la commune de Besançon (1435).

Fol. 94. « Jesus. Maria. Icy après est une description faicte à l'honneur de la noble cité de Besançon. » Voici le premier des soixante-cinq huitains dont le poème se compose :

« O Dieu, en triumphe auctenticque,
Triumphant en ton paradis,
Chantres, facteurs de rectoricque,
Qu'avez vous fait ou temps jadis?

J'en ay congneu de tout subtilz
Qui ont composez par fracture
Merveille de villes et de pays
Depuis la grant loy d'escripture. »

Le but de l'auteur est d'exalter la ville de Besançon; il le lui dit en ces termes (fol. 95 v°) :

« Je veul exaulcer ton renom,
Se j'en ay l'opportunité. »

L'auteur, « le facteur », comme il s'appelle lui-même, célèbre l'entrée de Maximilien, alors « filz de l'Empereur », qui avait eu lieu à Besançon le 20 décembre 1492. L'une de ses dernières strophes, à l'adresse de ce prince, devenu empereur, et des deux enfants nés de son mariage avec Marie de Bourgogne, est ainsi conçue (fol. 105) :

« Et prions tous à Jhésu-Crist
Qu'après se monde transitoire
Vuille apprester son Paradis
A l'empereur et son adjutoire,
Et au duc Philippe doient victoire,
A Marguerite, sa seur bégnine,
D'acquérir à monde la gloire
Du Créateur qui point ne fine. »

Des passages précités, il résulte que la « description » versifiée est postérieure à l'avènement de Maximilien au trône d'Empire et antérieure à l'avènement de Philippe le Beau au trône de Castille. Le poème fut donc composé entre le 19 août 1493 et le 26 novembre 1504. Il se termine par des invocations pressantes pour que Dieu rende plus propices les éléments qui « depuis quinze ans » stérilisent les récoltes.

Premières années du XVI^e^ siècle. Écriture très soignée. Papier. 106 feuillets écrits. 256 sur 160 millim. Quelques lettrines, décorées de traits de plume, sont en encre jaune. Rel. carton, couvert de parchemin.

1013. Chroniques de Besançon.

Fol. 1. « Recueil et extraict des choses plus remarquables et dignes de mémoire advenues tant en la cité de Besançon, comté de Bourgongne, lieux circonvoisins... Erection de la cité Crisopolis à présent Besançon. L'an de la création du monde deux milles sept cens septante cinq, avant l'édification de Rome quattre cens trente quattre ans, et avant l'avène-

ment de nostre rédempteur Jésus-Christ deux milles ung cent soixante neufz ans, la cité de Crisopolis, à présent Besançon, fut édifiée après la destruction de Troye la Grande... » — « ...Cependant l'empereur Frédérich décédé, la cité feit faire ses obsèques fort somptueusement aux Cordeliers... le dernier d'octobre dudict an mil quattre cens nonante trois. »

Fol. 175. « De la grandeur d'Angleterre et de ses lymittes. »

Fol. 179. « Lettres et édictz de l'empereur Maximiliain [second] envoyés à... la cité impériale de Besançon » (1572).

Fol. 193. « Alliance de la cité de Besançon avec les villes de Fribourg et Salleurre, contractée pour dix ans » (1579), et sa révocation à la requête du roi d'Espagne (1584).

Fol. 248. « Le traicté dit de Rouhans, aultreffois passé entre furent monsieur l'archevesque de Besançon... et les gouverneurs de la cité dudict Besançon... » (1435).

Fol. 271. « Révocation des franchises du monastère et rue Sainct-Paul » (1534).

Fol. 281. « De l'entreprinse contre la cité de Besançon » (1575). — Document publié dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. I, p. 366-370.

Fol. 289. « Guerre en Bourgongne par Tremblecourt et le roy de France » (1595).

Fol. 298. « Entrée de l'archiduc d'Autriche en la cité de Besançon » (1596).

Fol. 300. « Copie du traitté de gardienneté ouctroyé à la cité et citoyens de Besançon par fut de bonne mémoire Philippe, duc et comte de Bourgongne » (1504), et « Extraict des clauses du traitté d'association » de la commune de Besançon avec le duc de Bourgogne (1451).

Fol. 360. « Lettres patantes du duc Jean, par lesquelles il est permis à ceulx du comté de Bourgongne passer tous contraux par devant les notaires de la court et soub le scel de Besançon » (1408).

Fol. 362 v°. « Patantes de l'empereur Charles cinquième, en conformité desquelles les citoyens de Besançon et habitans du comté de Bourgongne peuvent librement passer leurs testamentz soub le seel de la court de Besançon... » (1537).

Fol. 370. « Copie des lettres envoyées » au cardinal de Granvelle et reçues de lui au sujet du « restablissement de la jurisdiction ecclésiastique quasiment anéantie » à Besançon (1585).

Fol. 377. « Copie des lettres envoyées par Messieurs du Conseil de Berne à messieurs les gouverneurs de la cité de Besançon, du temps du remuement et emprisonnement de Jean Lambelin et aultres citoyens » (1540).

Fol. 379 v°. « Lettres favorables des sieurs Cantons [suisses] au roy de France tendant à ce qu'il donne ordre que les troppes françoise (*sic*) conduicte (*sic*) par monsieur d'Anjoux, son frère, ...ayent à se retirer » de la Franche-Comté (1580).

Fol. 388. « Ordonnances [municipales] tant pour les édifices qu'aultres » (1557-1599).

Fol. 444. « Le cathalogue et vies de tous les archevesques et évesques de la cité de Crisopolis, à présent Besançon, dont sainct Lin fut le premier », jusqu'à l'avènement de Ferdinand de Rye (1587). — Cet opuscule a été publié dans les *Mémoires et documents inédits...*, t. II, p. 5.

Fol. 531. « Transumpt ou copie des previlèges de la cité impériale de Besançon », compilation faite en 1483, suivie d'« Extraits du previlège de la monnoye, outroyé et donné à la cité... par l'empereur Charles cinquième » (1522).

Fol. 624 v°. « La forme, régulation et taux du droit et bois du port de Ryvotte. »

Fol. 627. « Ordonnances pour les menusiers de la cité de Besançon » (1566). — *Id.* « pour les charpentiers » (1583).

Fol. 645. « Cronicques et cathalogue de tous les roys, ducz et comtes de Bourgongne... depuis Clovis... jusques au sérénissime prince dom Albert, archiduc, et Elizabeth Eugenia Clara d'Austriche. »

Ce volume appartenait, au moins depuis 1615, à une famille Horry, de Besançon. Longtemps après, il fut possédé par l'Académie de la même ville, ainsi qu'en témoigne un titre écrit au verso du plat supérieur de la reliure par le secrétaire perpétuel Droz. Le volume passa ensuite dans la bibliothèque de Labbey de Billy, dont il porte l'ex-libris en forme de timbre.

Première moitié du XVI[e] siècle. Papier. 662 feuillets. 260 sur 166 millim. Rel. de la fin du XVI[e] siècle, en carton, couvert de parchemin, avec deux fermoirs avec agrafes en cuivre.

1014. Privilèges et franchises de la cité impériale de Besançon.

Fol. 1. « Transumpt » en langue française des diplômes impériaux

reconnaissant ou concédant des franchises à la commune de Besançon (1483).

Fol. 50. Traduction française du traité dit de Rouen, passé en 1435, pour la réglementation des rapports de la commune de Besançon avec les puissances ecclésiastiques de cette même ville.

Fol. 68. Traités de gardienneté conclus par la commune de Besançon avec les souverains de la Franche-Comté (1357, 1451, 1504, 1534).

Fol. 91. Diplôme impérial abolissant, au profit de la juridiction municipale de Besançon, le privilège d'asile du monastère de Saint-Paul situé en cette même ville (1503).

Environs de 1540. Parchemin. 96 feuillets. 157 sur 105 millim. Lettres initiales peintes en bleu et rouge. Majuscules mouchetées à la gomme-gutte. Réglure à l'encre rose. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de maroquin rouge; tranches dorées.

1015. Privilèges de la commune de Besançon et statuts de la cour d'officialité de cette ville.

Fol. 1. Copie du diplôme, en langue latine, de Ferdinand I[er], rappelant et confirmant les actes par lesquels ses prédécesseurs avaient conféré des privilèges à la ville impériale de Besançon (1559), copie certifiée par Humbert Jantet, juge de la cour de régalie dans ladite ville (1563).

Fol. 38. Traduction française des principaux passages des diplômes accordant des privilèges à la ville de Besançon; compilation faite en 1483.

Fol. 73. « Sequitur tractatus Rothomagensis »; texte latin, suivi d'une traduction française, d'un concordat passé entre l'archevêque et la commune de Besançon, quant à l'exercice de leurs droits réciproques (1435).

Fol. 96. « Statuta curiae Bisuntinae »; code de procédure du tribunal de l'officialité de Besançon, édicté par les archevêques Quentin Ménard et Charles de Neufchâtel-Comté (1456-1489).

A la fin du volume, au revers du plat inférieur de la reliure, un ex-libris, en gros caractères, est ainsi conçu : « Ce présent libvre apertient à messire Symon Danvers, à bon et juste tiltre. 1572. Rerum est una vicissitudo. » — En tête du volume, un second possesseur a écrit : « Sum Antonii Francheti, juris utriusque doctoris Bisuntini. »

La famille d'Emskerque, dite d'Anvers, originaire de Hollande, s'était fixée à Besançon au XV[e] siècle et y fit grande figure. La famille

Franchet, venue de Suisse à Pontarlier au XV^e^ siècle, eut également une situation des plus honorables à Besançon.

Seconde moitié du XVI^e^ siècle. Écriture très soignée. Papier. 127 feuillets encadrés de réglures. 320 sur 230 millim. Lettrines à la plume, comprenant des feuillages, des oiseaux et des figures humaines, pittoresques de composition et élégantes de dessin. Rel. carton, couvert de peau chamoisée verdâtre.

1016. Privilèges de la cité de Besançon.

Page 1. Tête de page : un empereur, dans son fauteuil, reçoit une députation de légistes. Début de la compilation en langue française des diplômes impériaux concédant des privilèges à la commune de Besançon, faite en 1483.

Page 93. « Extraict du privilège de la monnoie, donné à la cité de Besançon, par l'empereur Charles cinquième. »

Pages 96-100. Blanches.

Page 101. Tête de page : un cardinal, sur un trône, entouré de six conseillers assis à ses côtés, discute avec deux négociateurs debout devant lui. « Traicté de Roans, passé aultrefois entre monsieur l'archevesque de Besançon, cardinal de Roans, ...et les recteurs et gouverneurs de ladicte cité... » (1435).

Pages 125-128. Blanches.

Page 129. Tête de page : escouade militaire, composée de deux porte-drapeau, deux tambours, cinq hallebardiers et onze mousquetaires, tous ayant le morion en tête. « Traicté aultrefois faict et passé, au faict de la garde de la cité de Besançon, entre le duc Philippe et les citoïens » (1451). — Page 148. « Prorogation et continuation de la garde » (1534).

Pages 172-201. Blanches.

Page 202. Tête de page : groupe de députés des Ligues suisses en délibération. « Alliance de la cité de Besançon avecques les Suysses, et notamment aux villes de Fribourg et Saleurre, contractée le XXVI^e^ de may 1579. » — Page 218. « Sommations faictes à messieurs les gouverneurs, le septième d'apvril 1584..., à l'effect de renoncer à ladicte alliance. »

Page 262. « Cy après ensuyvent plusieurs pièces concernantes les tortz et travers faictz et donnez à la jurisdiction ecclésiastique, de temps en temps... » (1397-1585).

Page 335. « Lettres favorables des sieurs des Cantons au roy de France..., tendans à ce qu'il donne ordre que les trouppes françoises..., estans présentement en Bourgogne..., ayent à se retirer... » (1580).

Page 342. « Copie d'une lettre envoiée par messieurs du Conseil de Berne à mess. les gouverneurs de la cité de Besançon, du temps des remuements et emprisonnements de Lambelin et aultres citoiens » (1540).

Page 347. « Articles faictz et establyz par mess. les vingt-huict notables des sept bannières de la cité impériale de Besançon », pour faire jurer aux gouverneurs entrant en charge (1544-1599).

Pages 375-446. Blanches.

Page 447. « Table des pièces contenues dans ce volume. »

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Écriture du calligraphe bisontin Hugues Deschamps. Papier. 452 pages et les pages 262, 298 et 333 *bis*. 310 sur 200 millim. Quelques peintures à l'aquarelle, assez faibles de dessin, mais intéressantes par les costumes qu'elles représentent, ornent, comme têtes de pages, le début des principales divisions du recueil; des lettrines dorées sont accompagnées de figurines ou de rinceaux en couleur. Couvert. parchemin.

1017. Chroniques de Besançon.

Fol. 1. Tête de page : un bison dessiné à la plume. « Le pourtraict icy est d'une beste... de laquelle la cité de Besançon, qui s'appelloit auparavant Crisopolis, a prins sa moderne dénomination... »

Fol. 2. « Duplum sententiae diffinitivae... per D. N. papam Nicolaum quintum... super controversia mota inter dominum archiepiscopum Bisuntinum et dominos rectores et cives Bisuntinos, occasione demolitionis villagii de Burgilles » (1450).

Fol. 22. « Responces faictes par MMgrs les gouverneurs de Besançon à certains articles et doléances faictes par... Mgr de Busleyden, archevesque de Besançon. »

Fol. 36. « Sequuntur nonnulla privilegia insigni quondam capitulo Bisuntino concessa » (1252-1446).

Fol. 51. « Estat des victuailles et choses nécessaires pour la vie et norriture des pauvres mendians, membres de Dieu, estans en l'hospital du Sainct-Esprit de Besançon. »

Fol. 55. « Ordonnance touchant les gens de mainmorte qui viennent résider en ceste cité de Besançon. »

Fol. 57. « Ordonnances... pour l'abbréviation de justice. »

Fol. 61. « Patentes... en conformité desquelles les citoiens de Besançon et habitans du comté de Bourgongne peuvent librement passer leurs testamentz soubz le seel de la court [de l'officialité archiépiscopale] de Besançon » (1537).

Fol. 68. « Ordonnances... pour la garde de la cité. »

Fol. 74. « Aucunes choses mémorables [arrivées à Besançon], dois l'an mil deux cens nonante et ung... De la démolition du chastel de Rosemont » (1291). — Titre de l'article final (fol. 121 v°) : « Des grandes indulgences concédées par Paule troiziesme à toute la chrestienté pour remédier aux cruaultez de Barberousse » (1535). — Voir *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* t. VII, p. 253.

Fol. 124. Tête de page : évêque revêtu de ses insignes pontificaux, assis et bénissant : figure dessinée à la plume. « Le cathalogue des archevesques et évesques de la cité Crisopole, à présent appellée Besançon, dois S. Lin jusques à Claude de la Baume, présentement régnant. » — Fin (fol. 197 v°) : « Et luy fust apporté le chappeaul par ung légat *a latere,* le XVIII[e] d'octobre dudict an [1580], dont toute la cité heust grande joye, tirant force copz de canons, démenant les trezeaux, et infin par tous aultres moyens qu'elle pehut s'en monstrant bien resjouye. » — Opuscule publié dans les *Mémoires et documents inédits...*, t. II, p. 5.

Au revers du plat supérieur de la reliure, on lit cette signature du XVII[e] siècle : « Deville, civis Bisuntinus. »

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Écriture du calligraphe Hugues Deschamps. Papier. 197 feuillets. 265 sur 185 millim. Lettrines, composées de rinceaux et de profils humains, dessinées à la plume. Rel. de la seconde moitié du XVI[e] siècle, en carton, couvert de basane, avec fleurons gaufrés et dorés sur chacun des plats.

1013. « Volume de plusieurs choses anciennes et mémorables recovrées à Besançon par Claude de Monfort, en l'an 1584. »

Fol. 1. « Privilèges de l'impériale cité de Besançon », compilation faite en 1483.

Fol. 65. « Circa electionem rectorum civitatis Bisuntinae. »

Fol. 71. « Revocatio privilegiorum civium Bisuntinensium, per Wenceslaum... » (1399). — *Id.* « per Sigismundum » (1415).

Fol. 93. « Privilège de la franchise du monastère et rue Sainct-

Pol... » (1190). — « Révocation de la franchise... » (1503-1534).

Fol. 109. « Ordonnances statuées et establies par Mess. les gouverneurs de la cité de Besançon pour l'abbréviation de justice » (1568).

Fol. 113. « Extraict du privilège de la monnoie, donné à la cité de Besançon par l'empereur Charles cinquiesme » (1534).

Fol. 115. « Forme de ce qu'est à observer pour la garde de la cité en cas d'alarmes ou orvalles de feug... » — Publié dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. VII, p. 487.

Fol. 117. « Concordat de Rouhans » ; traité réglant les droits réciproques des archevêques et de la commune de Besançon (1435).

Fol. 137. « Instrumentum per quod cives Bisuntini juraverunt se non violaturos libertatem ecclesiasticam » (1435).

Fol. 141. « Privilegium juxta quod cives cogi non possunt habere vicarium generalem » (1423).

Fol. 145. « Jocundus adventus... Anthonii de Vergeyo, archiepiscopi Bisuntini, ad civitatem Bisuntinam » (1513). — Publié et traduit *ibid.*, p. 393-397.

Fol. 147. « Plusieurs statutz faictz et advisez par messieurs les vingt-huict de l'impériale cité de Besançon, en l'an 1544... »

Fol. 157. « Polytiques ordonnances faictes par mess. les gouverneurs de la cité de Besançon sur les inconvénientz de feug et structure des aedifices » (1522).

Fol. 173. « Convenances au faict de la garde de la cité de Besançon, passées entre mons. le duc de Bourgoingne et les citoyens de lad. cité, l'an 1357. » — Traités de prorogation de ladite garde (1504-1534).

Fol. 194 v°. « Accord faict entre le duc Philippe et messieurs les gouverneurs de Besançon » (1451).

Fol. 209. « Lettres de l'empereur Maximilien à la court de parlement à Dole, par lesquelles il luy deffend de tirer en cause les citoiens de Besançon hors de la cité » (1502).

Fol. 213. « Instrument de mess. du chapitre prins contre mess. de l'impériale cité de Besançon, pour ce qu'en l'an 1535, comme l'on faisoit processions générales, ilz avoient faict pourter devant eulx vergettes blanches par leurs sergentz » (1535).

Fol. 219. « Commission de l'empereur Frédérich, décrétée contre l'archevesque ...nommé Quantin, sur plusieurs attentaux par luy commis contre les privilèges de la cité » (1448).

Fol. 223. « Lettres de l'empereur Maximiliain second à mess. les gouverneurs de la cité de Besançon pour l'entretenement de la foy catholique en ladicte cité et extirpation des hérésies » (1572).

Fol. 231. « Alliance de la cité impériale de Besançon avecques les villes de Fribourg et Saleurre » (1579).

Fol. 245. « Alliance du duc de Savoie avecques six cantons catholiques » (1577).

Fol. 269. « Pourtraict d'ung bison, duquel l'on a estimé que la cité... soit dicte à présent Besançon » ; dessin à la plume d'un bison.

Fol. 277. « Croniqua armorum », avec un arbre, des émaux et couleurs servant à enluminer les armoiries.

Fol. 293. « Cronica ad laudem imperatoris Maximiliani suaeque civitatis imperialis Bisuntinae » ; apologie de la récupération de la Franche-Comté, pour la maison d'Autriche, par l'empereur Maximilien. — Publiée et traduite *ibid.*, p. 398-408.

Fol. 299. « Recueil des croniques des sainctz, roys, ducz et comtes de Bourgoingne, depuys l'an quatorze après la saincte Résurrection de N. S., jusques au duc Charles de Bourgoingne. L'an quatorze après la saincte Résurrection de Nostre Seigneur Jesu Christ, la très glorieuse Magdeleine, par sa prédication, convertit Marseille... »

Fol. 315. « Copie des lettres escriptes par feu... don Fernande, roy catholique, à mons. le prince, son filz et héritier, à présent empereur » (1516).

Fol. 319. « Cronica de principio ecclesiae et jurisdictionis Bisuntinae » ; court exposé des prérogatives honorifiques de l'église métropolitaine de Besançon.

Fol. 325. « Translatio curiae [officialitatis] a civitate Bisuntina ad locum de Gyaco » ; acte de représailles de l'archevêque Quentin Ménart contre la commune qui avait fait démolir son château de Bregille ; appel de la commune au Saint-Siège et réplique de l'archevêque ; bulles pontificales ayant pour objet de ramener la paix entre les deux pouvoirs ; lettres impériales formulant des remontrances à l'archevêque en faveur des citoyens de Besançon (1446-1455).

Fol. 430. « Sequuntur nonnulla privilegia pro archiepiscopo et capitulo Bisuntino, per nonnullos antistites Romanos necnon imperatores et Romanorum reges concessa. »

Fol. 446. « Memorialia pro jurisdictione ecclesiastica Bisuntina. »

Fol. 456. « Recueil d'aucunes choses mémorables qui se sont pas-

sées aultrefois en la cité de Besançon... L'an mil deux cens nonante et ung, le diemenche avant la Magdeleine, fut ars et abbatu par les citoiens de le cité de Besançon, sans nulz estrangiers ny aultre ayde, le chastel de Rosemont, aultrement dict Rougnon... » — A rapprocher de cette chronique le texte publié dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. VII, p. 253.

Fol. 506. « Les déportemens des François et Allemans envers la duché et comté de Bourgoingne et aultres choses mémorables. » — Opuscule publié *ibid.*, p. 351-388.

Fol. 545. « Carmes prophétiques de ce que doibt advenir aux villes de Besançon, Basle, Langre et Dijon.

Ardebit Lingo, Divio Susone peribit.
Basilea in Rhenum fertur quod ipsa cadet.
Prodita vero suis Vesontio civibus alto
Vertetur, tibi uhè! qui mala causa fies! »

« Ces vers, dit une ancienne chronique, furent trouvés par les enfans de chœur de Saint-Jean le Grand, en ladite église, au tems des Vandales, escrits sur un papier; ils furent traduits dans le tems en rithmes françois, comme il suit :

On dit piéça que Langres se ardra
Et que Dijon par Suzon périra.
Aussi dit-on que Basle au Rhin cherra
Et Besançon des siens trahi sera.
Mauldits soient ceulx par qui il adviendra! »

Fol. 546. « Discours de ce que s'est passé de la machination, surprinse et exploix contre la cité impériale de Besançon » (1575); il s'agit de la tentative de rentrée violente de ceux qui avaient été expulsés de la ville comme huguenots. — Opuscule publié *ibid.*, t. I, p. 339-362.

Fol. 573. « Le cathalogue des archevesques et évesques de la cité Crisopole, à présent appellée Besançon, dont le premier fut sainct Lin. Après la triumphante résurrection et glorieuse ascension de Jésu-Christ au ciel et mission du Sainct-Esprit en ses apostres... » — « ...Petrus a Bauma, LXXVIII archiepiscopus Crisop... Et fust ensepvely en la chappelle d'Igny, auprès de Claude, son frère, chevalier de la Toyson d'or, grand mareschal de Bourgongne. » Ce « Cathalogue » a été publié *ibid.*, t. II, p. 5-54.

Fol. 645. « Lettres patentes » de divers souverains de la Franche-

Comté, reconnaissant à l'officialité de l'archevêque de Besançon le droit d'exercer la juridiction notariale dans tout le ressort du diocèse (1397-1537).

Fol. 678. « Table sommaire du contenu en tout ce présent livre. »

Claude de Montfort, qui fit calligraphier ce recueil en 1584, appartenait à la famille des Montfort-Taillant de Franche-Comté ; on le voit figurer comme premier chevalier d'honneur du parlement de Dole, dans les lettres patentes de Philippe II qui confirmèrent cette institution. Dans le récit de la tentative des huguenots pour conquérir Besançon, en 1575, il est, à deux reprises, indiqué comme l'un des gentilshommes qui assistèrent alors l'archevêque Claude de la Baume.

Ce manuscrit, après avoir fait partie du cabinet de Boisot, était entré à la bibliothèque des avocats de Besançon, d'où il est parvenu à la Bibliothèque publique de cette ville.

1584. Écriture du calligraphe bisontin Hugues Deschamps. Papier. 685 feuillets et le fol. 418 *bis*, moins les fol. 450-455, 505, 502. 270 sur 190 millim. Cartouche, initiale et lettrines, la plupart comprenant des profils humains, le tout habilement dessiné à la plume. Couvert. parchemin.

1019. « Chronique de Besançon et mélange de diverses pièces. »

Fol. 1. « Recueil et extraicts des choses plus remarquables et dignes de mémoire advenues tant en la cité de Besançon, comté de Bourgongne, lieux circonvoisins. »

Fol. 209. « Extraict du previlège de la monnoye, ouctroyé à la cité et citoyens de Besançon par l'empereur Charles cinquième. »

Fol. 213. « Le traitté de Rouhans, aultreffois passé entre messieurs l'archevesque... et les gouverneurs de Besançon » (1435).

Fol. 241. « Copie du traitté de gardienneté ouctroyé à la cité et citoyens de Besançon », et sa « prorogation » (1504-1534).

Fol. 277 v°. « Extraict des clauses du traicté d'association » de la commune de Besançon avec le souverain de la Franche-Comté (1455).

Fol. 283. « S'ensuyvent les articles par le moyen desquelz la cité de Besançon pourra demeurer pour le temps advenir en bonne sheurté » (1451).

Fol. 299. « Révocation de la franchise du monastère et rue Saint-Paul » (1534).

Fol. 313. « Copie des lettres envoyées par messieurs du Conseil de

Berne à messieurs les gouverneurs de la cité de Besançon, du temps de l'emprisonnement de Jean Lambelin et aultres » (1540).

Fol. 316. « Lettres favorables des sieurs Canthons au roy de France, tendant à ce qu'il deust mettre ordre que les troppes françoises estant en Bourgongne... eussent à eulx retirer » (1580).

Fol. 323. « Copies des lettres envoyées... à mons. le cardinal de Grandvelle, affin d'impétrer du roy d'Espaigne restablissement de la jurisdiction ecclésiastique », et réponse du cardinal (1585).

Fol. 335. « Ordonnances pour les édifices », — « pour la recousse du feug », — « pour la garde de la cité de Besançon en cas d'allarmes », — « que messieurs les gouverneurs jurent après leur élection » (1548).

Fol. 377. « Divers status concernans la police de la cité » (1560-1599).

Fol. 401 *bis*. « Lettres et éditz de l'empereur Maximiliain second envoyez en la cité de Besançon », contre les hérétiques (1573).

Fol. 421. « Alliance de la cité de Besançon, contractée avec les villes de Fribourg et Salleurre » (1579). — « Propositions faictes » par le roi d'Espagne pour l'abrogation de ladite alliance (1584).

Fol. 481. « De l'entreprinse contre la cité de Besançon »; tentative de rentrée violente des hérétiques exilés (1575). Texte publié dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. I, p. 366-370.

Fol. 489 v°. « Du jubilé et aultres » (1576).

Fol. 492. « Guerre en Bourgongne par Tremblecourt, Lorrains et François » (1595).

Fol. 503 v°. « Entrée de l'archiduc d'Austriche à Besançon » (1596).

Fol. 505 v°. « La forme, régulation et taux du droit du bois du port de Ryvotte. »

Fol. 507. « Les previlèges, franchises et libertez de la cité impériale de Besançon, ouctroyez... par les très sacrées Majestées des empereurs... »; compilation faite en 1483. — Copie incomplète par suite de l'enlèvement des derniers feuillets du recueil.

Fin du XVI[e] siècle. Papier. 558 feuillets. 250 sur 155 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1020. « Mémoires pour l'histoire de Besançon. »

Fol. 3. « Cathalogue de tous les archevesques et évesques de la cité de Crisopolis, à présent Besançon, ...dont sainct Lin fut le premier,

jusques à Ferdinande de Rye. » — Opuscule publié dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* t. II, p. 5.

Fol. 70. « Cronicques et faictz notables de tous les empereurs, tant romains que allemandz... jusques au très victorieux monarque Mathias, à présent empereur » ; se termine par le narré sommaire des fêtes qui célébrèrent à Besançon son avènement (1612).

Fol. 132. « Copie du traitté de gardienneté ouctroyé à la cité et citoyens de Besançon » (1504), et sa « prorogation » (1534).

Fol. 163. « Clauses extraictes du traicté d'association » (1455).

Fol. 176. « ...Taux du droit du bois du port de Rivotte. »

Fol. 178. « De l'entreprinse contre la cité de Besançon » (1575). — Publié dans les *Mémoires et documents inédits...*, t. I, p. 366-370.

Fol. 184 v°. « Du jubilé » (1576).

Fol. 185. « Rébellion de quelques particuliers vignerons » (1576).

Fol. 186 v°. « Guerre des François et Lorrains en Bourgongne... » — « Du roy de France en Bourgongne » (1595).

Fol. 197. « Entrée de l'archiduc d'Austriche à Besançon » (1596).

Fol. 200. « Lettres patantes... par lesquelles il est permis à ceulx du comté de Bourgongne passer tous contraux par devant les notaires de la court et soub le seel de la court [de l'officialité archiépiscopale] de Besançon » (1408-1537).

Fol. 209. « Copie des lettres envoyées... à mons. le cardinal de Grandvelle... sur la restitution de l'officialité » (1582-1585).

Fol. 216. « Copie des lettres envoyées par mess. du Conseil de Bernes (*sic*) à mess. les gouverneurs de la cité de Besançon, du temps du remuement et emprisonnement de Jean Lambelin et aultres citoyens » (1540).

Fol. 218. « Lettres favorables [écrites par les Ligues suisses] au roy de France... tendant à ce qu'il donne ordre que les troppes françoise (*sic*)... ayent à se retirer [de la Franche-Comté] » (1579).

Fol. 226. Alliance de la cité de Besançon avec les villes suisses de Fribourg et Soleure (1579).

Fol. 234. « Privilèges de la cité de Besançon » ; compilation faite en 1483.

Fol. 278. « Traicté avec le comte de Bourgongne sur la gardienneté » (1504-1534).

Fol. 288. Lettres patentes de Philippe II nommant des commissaires

pour les questions d'affranchissement de personnes en Franche-Comté (1582).

Fol. 291. Lettres patentes du même édictant en Franche-Comté des peines contre les blasphémateurs (1573).

Fol. 297. « Ordonnance de N. S. P. le pape Sixte V contre ceulx qui exercent l'art de l'astrologie... » (1586).

Fol. 306. « Utrum fratri Clementi licuit Henricum Valesium interficere. »

Fol. 318. « Entrée du baron de Polvillers en la cité de Besançon » (1557). — « Des grandes eaux » (1570). — « Un homme fustigé en chapitre » (1613).

Fol. 323. « Traicté de Rouhan », entre l'archevêque et la commune de Besançon (1435).

Fol. 330 v°. « Révocation des franchises du monastère et rue Saint-Paul » (1534).

Fol. 333 v°. « Commencement des guerres de Bourgongne par les François, Lorrains et Allemands, avec aultres choses advenues. » — Les deux premiers chapitres de cette petite chronique sont intitulés de la manière suivante : 1° « Le roy de France chassé d'une partie de son royaume par les Bourguignons et Anglois » (1424) ; 2° « Entrée de Loys, daulphin, depuis roy de France, à Besançon » (1460). — Le dernier chapitre a pour sujet (fol. 352) : « De la grandeur d'Angleterre et de ses lymites. »

Fol. 353. Chronique de Besançon. — Début : « Érection de la cité Crisopolis, à présent Besançon et par qui... » — Le dernier article concerne une refonte de la grosse cloche de Saint-Étienne de Besançon (1485).

Fol. 383 v°. « Ordonnances... que messieurs les gouverneurs jurent observer », et diverses ordonnances de police (1557-1599).

Fol. 395. « Ordonnances pour les édifices. »

Une table partielle est en tête ; on y lit la signature : « Jo. Dorival, officialis Bisuntinus. » Au revers du plat supérieur de la reliure, le conseiller Droz, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, a écrit : « Mémoires pour l'histoire de Besançon. M. S. » Le volume porte en outre l'ex-libris, en forme de timbre, de Labbey de Billy.

Seconde moitié du XVI^e^ siècle et première moitié du XVII^e^. Écriture de diverses mains. Papier. 400 feuillets. 255 sur 170 millim. Rel. du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de basane.

1021. Chroniques de Besançon.

Fol. 1-190. Privilèges de la commune; principales ordonnances de police de son gouvernement municipal; ses traités de gardienneté avec les souverains de la Franche-Comté et de confédération avec les villes de la Suisse; ses principaux conflits et traités avec le clergé de la ville. — Parmi ces documents, il y a lieu de remarquer : fol. 36 v°. « Cronica ad laudem imperatoris Maximiliani suaeque civitatis imperialis Bisuntinae », publiée et traduite dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* t. VII, p. 398-408; fol. 46. « Relation de ce qui s'est faict et passé ès affaires de la diette tenue en la cité impériale d'Auspourg, tenue l'an 1530 »; fol. 95. « Aucunes choses mémorables lesquelles se sont passées anciennement rière la cité de Bezançon », de 1297 à 1497 (voir *ibid.*, p. 253); fol. 115 v°. « Le dicton de Jean Lambelin », secrétaire d'État de la ville, décapité en 1538; fol. 118 v°. « Institution de la confrérie de la Croix », en 1591; fol. 122 v°. « Ordonnances des métiers de tannerie et cordonnerie (1562), de charpenterie (1583), d'architecture et maçonnerie (1587), de menuiserie (1566) (voir plus bas, fol. 400); fol. 144. « Vœu solemnel de la cité impériale de Besançon en l'église métropolitaine de Saint-Estienne et chappelle du Sainct-Suaire, le vendredy 23e febvrier 1629. »

Fol. 203-337, 396-399. Le début qui manque, par suite de la mutilation du premier feuillet, devait être ainsi conçu : « Recueil et extraict des choses plus remarquables et dignes de mémoire advenues tant en la cité de Besançon, comté de Bourgongne et lieux circonvoisins. Érection de la cité de Crisopolis à présent Besançon. L'an de la création du monde deux mille sept cent septante cinq avant l'édificacion de Rome... » — Fol. 300. « Entrée de l'archiduc d'Austriche à Besançon » (3 janvier 1596). — Fol. 323 v°. « Les privilèges, franchises et libertez de la cité impériale et citoyens de Besançon, concédéez (*sic*) par les sacréez majestez des empereurs et roys des Romains » (1364-1442). — Sur le second feuillet de cette partie du volume est un ex-libris ainsi conçu : « S. Petri Senoniensis. 1734. »

Fol. 340-371. « Le cathalogue et vies de tous les archevesques de la cité de Crisopolis, à présent Besançon, dont sainct Lin fut le premier. » — Le dernier article est consacré à « Ferdinande (*sic*) de Rye, archevesque octante-un », dont l'auteur relate seulement la prise de possession, qui avait eu lieu le 14 novembre 1597.

Fol. 372-390. « Cronicques et faitz mémorables de tous les empereurs, tant romains que allemandz, qui ont régnée (*sic*) subsécutivement, depuis l'an premier de Jésus-Christ jusques à l'empereur Mathias... » — L'opuscule, qui relate sommairement quelques faits des divers règnes ayant eu pour théâtre la Franche-Comté, se termine par le récit des réjouissances par lesquelles Besançon célébra l'avènement de l'empereur Mathias (1612).

Fol. 402-406. « Cronicques de tous les roys, ducz et comtes de Bourgongne qui subsécutivement ont régné, depuis Clovis, premier roy de France chrestien, jusques au sérénissime archiduc d'Austriche. »

Fol. 407. Table d'une partie des matières comprises dans le recueil.

En tête de ce volume est un exemplaire imprimé, dont plusieurs feuillets refaits à la plume, du « Mémorial que présente à Sa Majesté la cité de Besançon au fait de sa suprême juridiction », par Pierre-François Henry, gouverneur et député de Besançon. M.DC.LXI, in-4°.

Fin du XVI^e^ et première moitié du XVII^e^ siècle. Écriture de plusieurs copistes. Papier. XL-409 feuillets. 265 sur 175 millim. Cartonnage, couvert de papier marbré.

1022. « Mémoires sur Besançon. »

Fol. 1. « Table. »

Fol. 2. « Comme le nom de Chrysopolis fut changé en celui de Besançon », avec l'image dessinée, à la plume, du bison qui aurait motivé ce changement de vocable.

Fol. 4. Sentence du Pape obligeant la commune de Besançon à réparer le dommage causé à l'archevêque Quentin Ménart par la ruine du village et du château de Bregille (1450).

Fol. 8 v°. Répliques de la commune de Besançon aux doléances de l'archevêque François de Busleyden (1500).

Fol. 12. Sommaire de différents privilèges accordés par les papes et les empereurs à l'église métropolitaine de Besançon.

Fol. 16 v°. Ordonnances diverses du gouvernement municipal de Besançon sur la nourriture des pauvres, la simplification de la justice, la garde de la cité, etc.

Fol. 21 v°. « Aulcunes choses mémorables, dois l'an mil deux cens nonante et ung » à Besançon; cette chronique débute par le récit de la démolition du château archiépiscopal de Rognon; elle se termine par la mention des victoires de l'empereur Charles-Quint sur Barbe-

rousse (1535), mention suivie de ce méchant quatrain prophétique :

« L'on dict piéça que Langres se ardra,
Et que Dijon par Suzon périra,
Aussi dit-on que Basle au Rhin cherra
Et Besançon des siens trahy sera. »

A quoi le copiste a ajouté :

« Mauldictz soient ceulx par qu'il adviendra. »

Sur cette chronique, voir *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* t. VII, p. 253.

Fol. 37 v°. « Le cathalogue des archevesques et évesques de la cité Crisopole, à présent appellée Besançon, dois sainct Lin, qui fut le premier, jusques à Claude de la Baulme, présentement régnant. » — Cet opuscule a été publié, en 1839, dans les *Mémoires et documents inédits...,* t. II, p. 5-60.

Fol. 59. Confirmation par les souverains de la Franche-Comté du droit de juridiction de l'officialité diocésaine dans cette province (1397-1537).

Fol. 68 v°. « Priviléges de la cité impériale de Besançon » ; diplômes de concession, la plupart traduits en langue française, suivis de quelques diplômes de récusation en langue latine.

Fol. 104 v°. Concession et révocation des franchises de l'abbaye de Saint-Paul de Besançon (1190-1534).

Fol. 109 v°. Traités de gardienneté conclus par la ville de Besançon avec divers souverains de la Franche-Comté (1451-1534).

Fol. 124. « Cy après s'ensuyvent plusieurs pièces touchant l'alliance qu'eut aultresfois la cité de Besançon avec les Suysses » (1518-1579).

Fol. 142 v°. Traité de Rouen, réglant les droits réciproques des archevêques de Besançon et de la commune de cette ville (1435), traduit en langue française.

Fol. 148. « Appoinctement faict entre... l'archevesque de Besançon, appellé Quantin, et les officiers du parlement de Dole, passé au lieu de Bruxelles, l'an 1459. »

Fol. 152. « L'observance de tout temps gardée et suyvie à l'élection des gouverneurs de la cyté impérialle de Besançon » (en langue latine).

Fol. 160 v°. Ordonnances municipales concernant la voirie, la « rescousse du feug », l'administration de la justice, le classement des crus du vignoble, la boulangerie, la vente du bois.

Fol. 177 v°. Convention entre le duc Jean de Bourgogne et les députés des gouverneurs de Besançon, en 1407 ; texte suivi de l'acte de serment prêté réciproquement en conséquence à Besançon, en 1408.

Fol. 202. « Succint récit de ce qui se passa envyron l'an [1]460 jusques aux envyrons (*sic*) de l'an [1]480, tant en la cité de Besançon que rière le comté de Bourgogne. » — Cette petite chronique relate les principaux faits de la conquête de la Franche-Comté par le roi de France Louis XI, après la mort de Charles le Hardi, puis les faits et gestes de la maison d'Autriche pour rentrer en possession de cette province ; le dernier article se rapporte à l'année 1493.

Fol. 230. Traité de Senlis, cédant à la maison d'Autriche les comtés de Bourgogne, de Charolais et d'Artois (1493).

Fol. 238. Dernières recommandations de Ferdinand le Catholique à son fils et à ses barons (1516).

Fol. 246. « Déclaration des drois que prétendoit ung jadis archevesque de Besançon sur ladicte cité, desquelx comm' il ne pouvoit jouyr à son plésir, il en cuydoit faire permutation avec le duc et comte de Bourgongne... »

Fol. 248. « Voici la fondation des chanoines de Dole et de Poligny » ; indications sommaires, suivies d'une énumération chronologique des souverains de la Franche-Comté depuis le comte Othon de Méranie jusqu'à Philippe le Beau et sa descendance.

Premier quart du XVII[e] siècle. Écriture de deux mains. Papier. 249 feuillets. 305 sur 212 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 35. — 49, F. 19.)

1023. « Les antiquitées (*sic*) de la cité impériale de Besançon, ville capitale des Séquannois,... extraites du latin de M. Jean-Jacques Chifflet,... et depuis mises en françois : fait en ladicte cité en l'an M. DC. XXVII », par Jean-Baptiste Chassignet.

Sur le grand titre est dessiné à la plume un médaillon renfermant l'emblème jésuitique du nom de Jésus, avec une devise d'entourage ainsi conçue : OMNIA AD MAIOREM DEI GLORIAM MATRISQVE EIVS LAVDEM. Vient ensuite une épître dédicatoire du traducteur : « A Monsieur François Soucquet, marchand Bisontinois », épître signée : « J. Chas. »

C'est une assez mauvaise traduction en langue française du *Vesontio* de Jean-Jacques Chifflet, à laquelle le traducteur a ajouté un récit original dont voici le titre (fol. 199 v°) : « Le triomphe de la célébrité

fait à Besançon en l'honneur des SS. Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, et François-Xavier, de la mesme Compagnie, apostre des Indes Orientales, du Japon, etc., qui furent canonizés le 12 mars de l'an 1622, par Notre S. Père le pape Grégoire XV. »

Dans la *Bibliothèque historique de la Bourgogne séquanoise*, de dom Basile Payen (manuscrit n° 952), on lit (fol. 78 v°) : « On a dans la bibliothèque publique de S[t] Vincent une traduction de latin en françois, par J. Chassignet, de l'Histoire de Besançon composée par Jean-Jaques Chifflet. L'autheur s'éloigne en quelques endroits de l'original. Il la finit en 1626. Il ajoute à la fin un long narré des triomphes faits à Besançon pour la canonisation de S[t] Ignace de Loyola. » — Sur Jean-Baptiste Chassignet, voir un article de Ch. Weiss dans la *Biographie universelle*.

1627. Autographe. Papier. 202 feuillets. 247 sur 170 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2061. — 188, G. 19.)

1024. « Annales de la cité de Besançon... »

Fol. 1. [Recueil et extraict des choses plus remarquables et dignes de mémoire advenues tant en la cité de Besançon, comté de Bourgongne, lieux circonvoisins.]

Fol. 119. « Le traitté de Rouham » ; concordat entre l'archevêque et la commune de Besançon (1435).

Fol. 145. « La forme, régulation et taux du droit du bois du port de Ryvotte, tant pour la cité que l'archevesque de Besançon. »

Fol. 147. « Le traicté de gardienneté de la cité impériale de Besançon, ouctroyé par Philippe, duc et comte de Bourgongne... » (1504). — « Prorogation et continuation dudict traitté » (1534).

Fol. 177. « ... Traitté d'association touchant les gabelles », entre la commune de Besançon et le souverain de la Franche-Comté (1455).

Fol. 182. « S'ensuyvent les articles par le moyen desquelz la cité de Besançon pourra demeurer pour le temps advenir en bonne sheurté. »

Fol. 197. « Révocation de la franchise du monastère et rue Sainct-Paul, en la cité de Besançon » (1534).

Fol. 208 v°. « Extrait du previlège de la monnoye, ouctroyé à la cité et citoyens de Besançon par l'empereur Charles cinquième » (1522).

Fol. 213. « Copie des lettres envoyées par messieurs du Conseil de Berne à messieurs de Besançon du temps de l'emprisonnement de Jean Lambelin et aultres » (1540).

Fol. 215 v°. « Lettres favorables des sieurs Canthons, envoyéez (*sic*) au roy de France » (1580).

Fol. 225. « Copie des lettres envoyées... au cardinal de Grandvelle... affin obtenir restablissement de la jurisdiction ecclésiastique » (1582-1585).

Fol. 235. « Ordonnance pour les édifices », — « pour la rescousse du feug » (1522), — « en cas d'allarmes ou orvalles de feug », — « que messieurs les gouverneurs jurent après leur élection ».

Fol. 272 v°. « Divers status sur la police de la cité » (1557-1599).

Fol. 299. « De l'entreprinse contre la cité de Besançon »; retour offensif des huguenots exilés (1575). — C'est, avec des variantes, le même document que celui qui est publié dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. I, p. 366-370.

Fol. 308 v°. « Du jubilé » (1576).

Fol. 311. « Guerre de Tremblecourt et le roy de France en Bourgongne » (1595).

Fol. 323. « Entrée de l'archiduc d'Austriche à Besançon. »

Fol. 327. « Lettres et édictz de l'empereur Maximiliain second » contre les hérétiques (1572).

Fol. 349. « Alliances de la cité de Besançon avec les villes de Fribourg et de Salleurre... » (1573-1579).

Fol. 370 v°. « Sommaire des propositions faictes à messieurs les gouverneurs... par les ambassadeurs du roy d'Espaigne..., affin quitter l'alliance... » (1584).

Fol. 413. « Les previlèges, franchises et libertées de la cité... concédez par les... empereurs... »; compilation faite en 1483.

Fol. 511. « Le cathalogue et vies de tous les archevesques et évesques de la cité de Crisopolis, à présent Besançon, dont saint Lin fut le premier », jusqu'à l'intronisation de Ferdinand de Rye (1587). — En marge, plusieurs notes intéressantes ont été ajoutées, au XVII[e] siècle, par Thomas Varin. — Cet opuscule a été publié dans les *Mémoires et documents inédits...*, t. II, p. 5.

Fol. 611. « Cronicques et faictz mémorables de tous les empereurs, tant romain (*sic*) que allemandz, qui subsécutivement ont régné... jusques à l'empereur Mathias »; se termine par le narré des réjouissances qui célébrèrent à Besançon l'avènement de l'empereur Mathias (1612).

Fol. 689. « Entrée du baron de Polvillers en la cité de Besançon » (1557).

Fol. 692. « Des grandes eaulx » (1570).

Fol. 693 v°. « Ung homme fustigé en chapitre » (1613).

Fol. 705. « Ordonnances pour les menusiers de la cité de Besançon » (1566).

Fol. 713. « Table » du contenu au présent recueil.

Le premier feuillet du volume a été refait au XVIII[e] siècle.

Première moitié du XVII[e] siècle. Papier. 724 feuillets. 260 sur 162 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1025. Chroniques de Besançon.

Fol. 1. « Les privilèges, libertez et franchises de la cité impériale de Besançon, concédez par les sacrées Majestez impériales et royales romaines » ; compilation faite en 1483.

Fol. 67. « Extraict du privilège de la monnoye, ouctroyé à la cité de Besançon » par Charles-Quint.

Fol. 69. « Le traicté dit de Roham, passé entre l'archevesque de Besançon... avec messieurs les gouverneurs de la cité... » (1435).

Fol. 81. « Copie du traicté de gardienneté octroyé à messieurs de Besançon, l'an mil cinq cens et quattre. » — Fol. 97 v°. « Prorogation et continuation dudict traité » (1534).

Fol. 117. « Franchise du monastère et rue Sainct-Pol de la cité de Besançon » ; faux diplôme mis sous le nom de l'empereur Henri VI (1190).

Fol. 127. « Extrait du registre (*sic*) de la monnoye donné à la cité de Besançon par l'empereur Charles-Quint. »

Fol. 128 v°-141. Blancs.

Fol. 142. Ordonnances à faire jurer aux gouverneurs municipaux, lors de leur entrée en charge (1544-1548).

Fol. 161 v°. « ... Garde de la cité en cas d'alarme ou orvalle de feug... » — Publ. dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* t. VII, p. 487.

Fol. 164. « ... Taux du droit et bois du port de Ryvotte... » — Publ. *ibid.*, p. 509.

Fol. 165 v°. « Quelles sont les haultes costes, moyennes et basses, selon le taux des vins. » — Publ. *ibid.*, p. 510.

Fol. 167. « Révocation de la franchise de la rue Sainct-Paul de Besançon » (1534).

Fol. 175. « Copie des lettres envoyées par l'empereur Maximiliain à messieurs les gouverneurs de Besançon... » contre les hérétiques (1572).

Fol. 187. « Alliances de la cité de Besançon avec les villes de Fribourg et Saleurre » (1579). — Fol. 199. « Propositions faictes... de la part de S. M. royale d'Espaigne... affin quitter l'alliance d'avec les villes de Fribourg et Saleurre... »

Fol. 229. « Erection de Besançon, extraict d'ung viel volume escript à la main. Besançon a été édiffiée du temps de Narbonne et Paris... »

Fol. 231. « Le cathalogue et vies des évesques et archevesques de la cité Crisopole, à présent appellée Besançon, dont le premier fut sainct Lin », jusqu'à Ferdinand de Rye (1587). — « Cathalogue » publié *ibid.*, t. II, p. 5-60.

Fol. 302. « Cronicque des roys, ducz, comtes et comtesses de Bourgongne », jusqu'à Philippe II, roi d'Espagne.

Fol. 313. « De la longueur, largeur et lymites d'Angleterre. »

Fol. 315. « Recueil de plusieurs choses dignes de mémoire advenues tant en la cité de Besançon, comté de Bourgongne, que lieulx circonvoisins. » — Cette copie ne commence qu'à l'article concernant le passage de Louis, dauphin de France, par Besançon, lors de sa retraite en Flandre.

Le dernier article se rapporte à une sédition survenue en 1450.

Les derniers feuillets dudit « Recueil » manquent, ainsi que les premiers d'une table des matières qui termine le volume.

Sur le feuillet 371 est la signature « Belin », vraisemblablement celle de Hugues Belin, premier maire de Besançon sous le régime français imposé par Louis XIV.

Première moitié du XVII^e^ siècle. Papier. 374 feuillets. 244 sur 165 millim. Un certain nombre de feuillets disparus ont été refaits par l'historien J.-B. Béchet. Demi-rel. basane, avec plats revêtus de papier vert.

1026. Privilèges et statuts de la ville de Besançon.

Fol. 1. « Création de Besançon. Besançon a été édiffié du temps de Narbonne et Paris... »

Fol. 2. « Privilèges de la cité impériale de Besançon » ; compilation faite en 1483.

Fol. 18. « Franchises et libertez de l'église et monastère Sainct-Paul de Bezançon... » (1190).

Fol. 19 v°. « Sequitur aliud privilegium » Sigismondi imperatoris (1423).

Fol. 20 v°. « Briefve narration des franchises et libertez de la cité impériale de Bezançon... »

Fol. 21 v°. « Instrumentum per quod cives Bisuntini juraverunt se non violaturos libertatem ecclesiasticam » (1435).

Fol. 22. « Le traicté... de Rouhen... entre mess. l'archevesque... et les gouverneurs et recteurs de ladicte cité... » (1435).

Fol. 26. « Revocatio privilegiorum civium Bisuntinorum, per Wenceslaum... » (1399). — Fol. 27 v°. *Id.* « per Sigismundum » (1415).

Fol. 30 v°. « Commission de l'empereur Fridéric decrétée contre l'archevesque de la cité de Bezançon, nommé Quentin, sur plusieurs attemptaux par luy commis contre les privilèges de lad. cité... » (1448).

Fol. 31 v°. « Appoinctement faict entre... l'archevesque de Bezançon, appellé Quentin, et les officiers du parlement de Dole... » (1459).

Fol. 33. Traités de gardienneté et d'association conclus par la commune de Besançon avec les souverains de la Franche-Comté (1454-1534).

Fol. 39 v°. Lettres de l'empereur Maximilien défendant au parlement de Dole de tirer en cause les citoyens de Besançon hors de la cité (1502).

Fol. 40 v°. « Cronica ad laudem imperatoris Maximiliani suaeque civitatis imperialis Bisuntinae. » — Publ. et trad. dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. VII, p. 398-408.

Fol. 41 v°. « Relation de ce qui s'est faict et passé ès affaires de la diette tenue en la cité impériale d'Auspourg, tenue l'an 1530. »

Fol. 47 v°. « Réformation sur les abus au préjudice du prouffit publique au regard du froment ès greniers de la cité de Bezançon. »

Fol. 48 v°. « Ordonnances pour les édiffices. » — Fol. 50 v°. *Id.* « des massons ». — Fol. 56 v°. *Id.* « pour la rescousse du feug ». Publié *ibid.*, p. 476-484. — Fol. 59. *Id.* « en l'an 1544, touchant l'élection et aultres affaires ». — Fol. 62. *Id.* « touchant l'élection des sieurs gouverneurs et vingt-huict de la cité impériale de Bezançon, publiées l'an 1624 ». — Fol. 65 v°. *Id.* « touchant les tanneurs et courdouanniers ».

Fol. 69. « Alliance de messieurs les gouverneurs de la cité impériale de Bezançon... avec les villes de Fribourg et Saleurre » (1579).

Fol. 72. « Copie des lettres escriptes par messieurs des Treize quantons..., en l'année 1580, au roy françois [Henri III] », pour l'engager à faire retirer les troupes lancées sur la Franche-Comté par le duc d'Anjou, son frère.

Fol. 74. « Forme de ce qu'est à observer pour la garde de la cité de Bezançon en cas d'alarmes ou d'orvales de feug. » — Publié *ibid.*, p. 487-488.

Fol. 74 v°. « Touchant les charpentiers et menuysiers » (1583).

Fol. 77. « Extraict du privilège de la monnoye donné à la cité impériale de Bezançon par l'empereur Charles-Quint. » — Fol. 77 v°. « Ce qu'il semble que l'on doit faire au faict de la monnoye de Bezançon. » — Fol. 79. « L'ordonnance des gardes de la monnoye... » — Fol. 80. « La forme du serment des ouvriers de la monnoye. » — Fol. 80 v°. « Le pied des monnayes que se battent présentement en la cité de Bezançon, le 2 d'octobre 1572. »

Fol. 81. « Sommaire de la proposition faicte à messieurs les gouverneurs... de la part de Sa Majesté » le roi d'Espagne, Philippe II, pour que la ville de Besançon abandonnât son alliance avec les Suisses.

Fol. 88. « Touchant le traicté de gardienneté de Bezançon » (1386).

Fol. 89 v°. « Révocation de la franchise du monastère et rue Saint-Paul... » (1534).

Fol. 91 v°. « Requeste présentée à S. M. pour le restablissement de l'officialité de Bezançon, anéantie à peu près dois l'an 1572 » (1584).

En tête du volume est une « Table des matières », dont les derniers articles indiqués ont été retranchés du volume avant sa reliure.

Première moitié du XVII[e] siècle. Belle et fine écriture. Papier. IV-93 feuillets écrits. 254 sur 170 millim. Lettrines avec entrelacs, rinceaux et profils humains, habilement dessinées à la plume. La seconde des lettrines (fol. 2) est coloriée. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 29. — 192, G. 19.)

1027. « Antiquités de Besançon. »

Fol. 4 (les trois premiers manquent). [Recueil et extraict des choses plus remarquables et dignes de mémoire advenues tant en la cité de Besançon, comté de Bourgongne, etc.], jusqu'à la mort de l'empereur Frédéric IV (1493).

Fol. 124. « De la grandeur d'Angleterre et de ses lymites. »

Fol. 127. « Cronicques et faitz notables de tous les empereurs, tant romains que allemands, qui subsécutivement ont régné depuis l'an premier de Jésus-Christ jusques à Rodolphe, décédé l'an mil six cens et unze. » — Il a été ajouté trois notes concernant des faits arrivés en Franche-Comté durant les mois de mai et de juin 1694 (fol. 184 v°).

Fol. 185. « Le cathalogue des archevesques et évesques de la cité Crisopolis, à présent Besançon, dont le premier fut sainct Lin », jusqu'à Ferdinand de Rye (1587). — Copie approximativement semblable au texte publié dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. II, p. 5-60.

Fol. 249. « Cronicque de tous les roys, ducz, comtes et comtesses de Bourgongne, commençant à saincte Clotilde, femme de Clovis, premier roy de France chrestien, jusques à don Albert, archiduc d'Autriche. »

Fol. 265. « Le traicté dit de Rohan, passé entre l'archevesque et les citoyens de Besançon... » (1435).

Fol. 277. « ... Traicté de gardienneté ouctroyé à messieurs de Besançon, l'an mil cinq cens et quattre. » — Fol. 290. « Prorogation et continuation dudict traicté » (1534).

Fol. 305 v°. « Extraict des clauses du traitté d'association » de la commune de Besançon avec les souverains de la Franche-Comté (1451).

Fol. 319. « Révocation de la franchise du monastère et rue Sainct-Paul de la cité de Besançon » (1534).

Fol. 326. « Extraict du previlége de la monnoye, donné et concédé à la cité de Besançon par l'empereur Charles cinquième. »

Fol. 329. « Lettres et édictz de l'empereur Maximiliain, envoyez... en la cité de Besançon, l'an 1572 », contre les hérétiques.

Fol. 339. « Alliance de la cité de Besançon contracté (*sic*) avec les villes de Fribourg et Saleurre... » (1579). — « ... Propositions faictes... par les ambassadeurs et commis de la Majesté royale d'Espaigne..., affin quicter l'alliance... » (1584).

Fol. 377. « Mandement et édict contre les hérétiques et leurs prédicantz » (1557).

Fol. 382. « ... Privilèges de la cité impériale de Besançon. »; compilation faite en 1483.

Fol. 430. « ... Tauxe du droit du bois du port de Ryvotte... » — Publ. *ibid.*, t. VII, p. 509-510.

Fol. 432. « Ordonnances tant pour les édifices qu'aultres » (1532).

Fol. 444. « Ordonnances que les sieurs gouverneurs de la cité de Besançon jurent après leur élection » (1548).

Fol. 459 v°. « ... Garde de la cité de Besançon, tant en cas d'alarmes, orvales de feug ou aultres inconvénientz. » — Publ. *ibid.*, p. 487-488.

Fol. 462. « Quelles sont les haultes costes, moyennes et basses selon le taux des vins. » — Voir *ibid.*, p. 510-511.

Fol. 464. « Ordonnances pour les charpentiers... » (1583). — Fol. 472. *Id.* « pour les menusiers » (1566).

Fol. 478. « Appoinctement faict entre... l'archevesque de Besançon, nommé Quintin, et les officiers de Bourgongne... » (1459); les derniers feuillets du volume manquent.

Première moitié du XVII[e] siècle. Papier. 483 feuillets. 243 sur 165 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1028. « Remarques et curieuses antiquités de Besançon. »

Fol. 1. [Recueil et extraict des choses plus remarquables... advenues en la cité de Besançon.] — Manquent les 24 premiers feuillets. Ce qui reste de cette copie incorrecte commence avec le chapitre relatif à la « fondacion de l'église Sainct-Laurent »; la copie se termine par l'article relatif à la mort de l'empereur Frédéric IV (1493).

Fol. 48. « ... Gardienneté (*sic*) ouctroyé à messieurs les gouverneur (*sic*) et citoyens de Besançon, par Philippe » (1504). — Fol. 55 v°. « Prorogation et constinuation dudict traicté de garde... par l'empereur Charle cinquieme » (1534).

Fol. 63. « ... Traicté d'asociation », concédé à la commune de Besançon par le souverain de la Franche-Comté (1454).

Fol. 70. « Le traicté de Rouhan » entre l'archevêque et la commune de Besançon (1435).

Fol. 78. « Révocation des frenchise (*sic*) du monnestère et rue Sainct-Paul de la cité de Besançon » (1534).

Fol. 81 v°. « Extraict du previlège de la monnoye, donné à la cité et citoyens de Besançon par l'empereur Charles cinquième. »

Fol. 82 v°. « ... Taxe du droict du port de Revote de la cité de Besançon. » — Publié dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* t. VII, p. 509-510.

Fol. 83 v°. « ... Previlège de la cité et citoyens de Besançon »; compilation faite en 1483.

Fol. 114. « Ordonnances pour les édifices. » — Fol. 117. *Id.* « pour la recouse du feug ». Publ. *ibid.*, p. 479-484.

Fol. 120. « Ordonnances... que messieurs les gouverneurs jurent après leurs (*sic*) élection. »

Fol. 128 v°. « Forme de ce qu'est à observer pour la garde de ladicte cité en cas d'invasion ou orvalle de feug. » — Publ. *ibid.*, p. 487-488.

Fol. 129 v°. Diverses ordonnances de police (1557-1599).

Fol. 132 v°. « Lettres et édict de l'empereur Maximiliain, envoyez à mess. les gouverneur (*sic*) de Besançon, l'an 1572 », contre les hérétiques.

Fol. 138. « Alliances de la cité de Besançon contractées avec les villes de Fribourt et de Saleurre » (1579). — Fol. 143 v°. « Sommaire des propositions faictes... à la part de S. M. R. d'Espaignes... affin de quiter l'aliances (*sic*) contraictés (*sic*)... » (1584).

Fol. 155. « ... Lettres envoyées par mess. du Conseil de Berne à mess. les gouverneurs de Besançon du temps de l'emprisonnement de Jean Lambelin et aultres » (1540).

Fol. 155 v°. « Lettres favorables des sieurs Cantons au roy de France (*sic*)... tendand à ce qu'il donne ordre à ce que les troppes fransoises... ayent se retirer [de la Franche-Comté]... » (1580).

Fol. 158. « Lettres patantes... par lesquelz il est permis à ceux du comté de Bourgongne passer tous contraux par devant les notaire (*sic*) de la court [de l'officialité archiépiscopale]... de Besançon » (1408-1537).

Fol. 161. « ... Lettres... à l'ill. cardinal de Grandvelle... sur la restitution de l'officialité et restablissement de la juridiction eclésiasticque » (1582-1585).

Fol. 163 v°. « Ordonnances pour les menusiers de la cité de Besançon » (1566). — Fol. 165 v°. *Id.* « pour les charpentiers » (1583).

Fol. 169. « De l'entreprinse contre la cité de Besançon » (1575). — Copie approximativement semblable au texte publié *ibid.*, t. I, p. 366-370.

Fol. 172. « Du jubilé » (1576).

Fol. 172 v°. « Guerre en Bourgonne (*sic*), tant par Tremblecourt, Lorrains que François » (1595).

Fol. 176. « Entré (*sic*) de l'archeduc d'Austriche (*sic*) en la cité de Besançon » (1596).

Fol. 177. « Ung homme fustigé en chapitre » (1613).

Fol. 181 v°. Note sommaire sur la guerre faite à la Franche-Comté par les troupes suédo-françaises, de 1636 à 1644.

Fol. 183. [Cronicques et faicts notables de tous les empereurs, tant romains que allemands...]; se termine par le narré des fêtes par lesquelles on célébra à Besançon l'avènement de l'empereur Mathias (1612). Les deux premiers feuillets de cet opuscule manquent.

Fol. 210 v°. Note sur une procession générale faite à Besançon, le 19 juillet 1606.

Fol. 213. « Cronicques de tous les roys, ducz et comtes de Bourgonne..., depuis Clovis... jeusques à Leur (*sic*) Altesses » [Albert et Isabelle].

Fol. 218. « Le cathalogue et vie de tous les archevesque (*sic*) et évesque (*sic*) qui subsécutivement ont régné en la cité de Crisopolis, à présent Besançon, dont sainct Linct (*sic*) fut le premier », jusqu'à Ferdinand de Rye (1587). — Copie approximativement semblable au texte publié *ibid.*, t. II, p. 5-59.

Fol. 250 v°. Note élogieuse sur Pierre-François Hugon, évêque de Philadelphie, suffragant du siège métropolitain de Besançon, de 1736 à 1754, note se terminant par ces mots : « Il est glorieux à sa mémoire d'observer qu'on le trouva revêtu du cilice. »

Au revers du plat supérieur de ce volume, une note assez informe indique que ce volume a été possédé par la famille Laborey. Des manchettes marginales paraissent avoir été écrites par un dignitaire ecclésiastique de cette famille; d'autres sont de l'abbé Baverel, qui posséda le volume avant son entrée à la Bibliothèque de Besançon.

Première moitié du XVII[e] siècle. Papier. 250 feuillets. 264 sur 170 millim. Rel. délabrée, en carton, couvert de parchemin.

1029. « Antiquitez de Besançon. »

Fol. I-II. Table.

Fol. III-XVI. Blancs.

Fol. 1. « Création de Besançon. »

Fol. 2. « Briefve narration des franchises et libertez de la cité de Besançon. . », suivie des textes de diplômes concédant ou révoquant les privilèges de la commune de cette ville (1399-1492).

Fol. 26. « L'élection de... François de Busleyden, prévost du Liège, à l'archevesché de Besançon » (1499). — Publ. dans les *Mémoires et*

documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté, t. VII, p. 389-392.

Fol. 27. Traités de gardienneté conclus par la commune de Besançon avec les souverains de la Franche-Comté (1502-1504).

Fol. 34 v°. « Cronica ad laudem imperatoris Maximiliani suaeque civitatis imperialis Bisuntinae. » — Publ. et trad. *ibid.,* p. 398-408.

Fol. 36 v°. « Relation... de la diette tenue en la cité impériale d'Auspourg, tenue l'an 1530. »

Fol. 44 v°. Conflit du chapitre métropolitain avec la commune, au sujet de vergettes blanches portées par les sergents de celle-ci à une procession générale (1535).

Fol. 46. « Ordonnances des vingt-huict notables de l'impériale cité de Besançon » ; articles constitutionnels que les gouverneurs devaient jurer en prenant possession de leur mandat annuel (1544-1599).

Fol. 52. « Ordonnances... pour l'abbréviation de justice » (1568).

Fol. 53 v°. « Police pour la peste » (1568). — Publ. *ibid.,* p. 499-508.

Fol. 57 v°. « Copie des lettres escriptes par messieurs des Treize Quantons..., en l'année 1580, au roy françois », dans l'intérêt de la préservation de la Franche-Comté.

Fol. 59 v°. Police des incendies. — Publ. *ibid.,* p. 487-488.

Fol. 60 v°. « Extraict du privilége de la monnoye concédée à l'impériale cité de Bezançon, par l'empereur Charles cinquième. »

Fol. 61. Réquisitions du roi d'Espagne pour que la ville de Besançon se départe de son alliance avec les Suisses.

Fol. 69 v°. « Requeste présentée à S. M. pour le restablissement de l'officialité de Bezançon, anéantie à peu près dois l'an 1572 » (1584).

Fol. 72. « Aucunes choses mémorables lesquelles se sont passées anciennement rière la cité de Bezançon. L'an mil deux cent nonante et ung, le dimanche avant la Magdeleine, fut ars et abattu par les citoyens de Bezançon, sans nul estrangiers ny aultre ayde quelconque, le chastel de Rozemont, aultrement dict et appellé Rougnon... » — « ... Et le lundy *post Lucam* (1493), fut translatée la cour de l'officialité de Bezançon au lieu de Gy. »

Fol. 85 v°. Paix de Senlis (1493).

Fol. 94 v°. « Le dictum de Jean Lambelin », secrétaire municipal de Besançon, condamné à mort et exécuté (1538).

Fol. 96. Lettres des empereurs Maximilien II et Rodolphe II, pour

la conservation de l'orthodoxie catholique à Besançon (1572-1589).

Fol. 98. « Institution de la confrérie de la Croix [à Besançon] » (1591).

Fol. 100 v°. « Réformation sur les abus... au regard du froment des greniers de la cité. »

Fol. 101 v°. « Touchant les tanneurs et courdonniers (1562) », — « charpantiers et menuysiers (1583) », — « massons » (1587).

Fol. 111 v°-115. Blancs.

Fol. 116. « Assemblée faite chez les Dominicains, entre les députés de Mgr l'archevesque, du chapitre, des gouverneurs de la cité, etc. : recès faits en conséquence, l'an 1624. »

Fol. 123 v°. « Touchant le grenier : ce qui se practique à Besançon. »

Fol. 125 v°. Règlement pour l'élection annuelle du gouvernement municipal de Besançon (1624).

Fol. 129 v°. « Vœu solemnel de la cité... en l'église métropolitaine de Sainct-Estienne et chappelle du Sainct-Suaire, le vendredy 23 février 1629. »

Fol. 131-184. Blancs.

Fol. 185. « Recueil de plusieurs choses dignes de mémoire, advenues tant en la cité de Crisopolis, à présent Besançon, que lieux circonvoisins, le tout extrait tant des annales que journal... L'an de la création du monde deux mille sept cent septante cinq, avant l'édification de Rome quatre cent trente quatre ans, et avant l'advénement de Nostre Seigneur Jésus Christ deux milles un cent soixante neuf ans, la cité de Crisopolis, à présent Besançon, fut édifiée... » — Fin : « Mort de l'empereur Frédérich »; service funèbre à Besançon, le 31 octobre 1493.

Fol. 210. « Le traicté de Rouham... », réglant les relations du pouvoir de l'archevêque avec celui de la commune (1435).

Fol. 215. « La forme... du bois du port de Ryvotte, tant pour la cité que l'archevesque de Besançon. » — Publ. *ibid.*, p. 509-510.

Fol. 215 v°. Traités de gardienneté et d'association passés entre la commune de Besançon et les souverains de la Franche-Comté (1451-1534).

Fol. 225. « Révocation de la franchise du monastère et rue Sainct-Paul en la cité de Besançon » (1534).

Fol. 227. « Extrait du privilége de la monnoye ouctroyé à la cité

et citoyens de Besançon, par l'empereur Charles cinquiesme, l'an 1522. »

Fol. 228. « Copie des lettres envoyées par messieurs du Conseil de Bernes à messieurs de Besançon du temps de l'emprisonnement de Jean Lambelin et aultres. »

Fol. 230. Lettres échangées par le chapitre métropolitain de Besançon avec le cardinal de Granvelle au sujet du rétablissement de la juridiction ecclésiastique (1582-1585).

Fol. 232. « Ordonnances pour les édifices » et « pour la recousse du feug ». Ce dernier document se trouve publié *ibid.*, p. 479-484 et 487-488.

Fol. 237. « Ordonnances faites par les vingt-huict de la cité..., que messieurs les gouverneurs jurent après leur élection. »

Fol. 239 v°. « Divers statutz sur la police de la cité. »

Fol. 244. « De l'entreprinse contre la cité de Besancon » (1575). — Opuscule publié *ibid.*, t. I, p. 366-370.

Fol. 245. « Du jubilé » (1576).

Fol. 245 v°. « Guerres de Tremblecourt et le roy de France en Bourgongne » (1595).

Fol. 248. « Entrée de l'archiduc d'Austriche à Besançon » (1596).

Fol. 248 v°. « Lettres et éditz de l'empereur Maximilian second... », pour l'expulsion des hérétiques de Besançon (1572).

Fol. 251 v°. « Alliances de la cité de Besançon avec les villes de Fribourg et Salleure... » (1579), et propositions du roi d'Espagne pour que la commune renonce à ces alliances (1584).

Fol. 263 v°. « Les privilèges, franchises et libertez de la cité impériale et citoyens de Besançon, concédez par les... empereurs et roys des Romains » ; compilation faite en 1483.

Fol. 280 v°. « Entrée du baron de Polvillers en la cité de Besançon » (1557).

Fol. 281. « Des grandes eaux » (1570).

Fol. 281. « Un homme fustigé en chapitre » (1613).

Fol. 283 v°. « Ordonnances pour les menusiers de la cité de Besançon » (1566).

Fol. 285-288. Blancs.

Fol. 289. « Le catalogue et vies de tous les archevesques de la cité de Crisopolis, à présent Besançon, dont sainct Lin fut le premier. » — Se termine à l'intronisation de Ferdinand de Rye, 13 novembre

1587. — Copie approximativement semblable au texte publié *ibid.*, t. II, p. 5-59.

Fol. 307-308. Blancs.

Fol. 309. « Cronicques et fais mémorables de tous les empereurs, tant romains que allemands, qui ont régnés subsécutivement, depuis l'an premier de Jésus Christ jusques à l'empereur Mathias... » — Se termine par le récit des fêtes célébrées à Besançon lors de l'avènement de l'empereur Mathias (1612).

Fol. 324. Blanc.

Fol. 325. « Cronicques de tous les roys, ducz et comtes de Bourgongne qui subsécutivement ont régnez depuis Clovis, premier roy de France chrestien, jusques au sérénissime archiduc d'Austriche. Saincte Clotilde, fille du roy de Bourgongne, estant conjoincte par mariage avec Clovis... » — « ... Elizabeth-Eugenia-Clara, laquelle a esté conjointe par mariage avec le sérénissime prince Albert, archiduc d'Austriche, à présent comte et comtesse de Flandres, d'Artois et de Bourgongne. »

Fol. 328 v°-432. Blancs.

Fol. 433-434. « Chapitre premier de la Suisse masquée. Premièrement la sage conduitte de la Suisse par l'intérest publique... »

Sur le feuillet qui double le plat inférieur de la reliure, est la signature : « C. F. Flory », contemporaine de la confection du manuscrit.

Première moitié du XVII[e] siècle. Papier. XVI-434 feuillets. 270 sur 165 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de parchemin, avec un médaillon en dorure au centre de chaque plat. — (188, F. 19.)

1030. « Recueil des antiquitez, franchises et libertez de la cité impériale de Besançon. »

Fol. 1. Chronique de Besançon. « L'an de la création du monde deux mille sept cent septante cinq, avant l'édification de Rome quatre cents trente quatre ans, et avant l'advènement de nostre rédempteur Jésus Christ deux mille cent soixante neuf ans, la cité de Crisopolis, à présent Besançon, fut édifiée... » — « ...Cependant l'empereur Frédéric décéda; la cité fit faire ses obsèques... le dernier d'octobre dudit an 1493. »

Fol. 71 v°. « Extrait du privilége de la monnoye octroyé à Besançon par Charles Quint » (1522).

Fol. 72 v°. « Le traitté dit de Rouan... », entre l'archevèque et la

commune, au sujet de l'exercice réciproque de leurs droits (1435).

Fol. 80 v°. « Coppie du traitté de gardienneté de la cité de Besançon » avec le souverain de la Franche-Comté (1504). — Fol. 87. « Prorogation et continuation dudit traitté de garde... » (1534).

Fol. 94 v°. « Révocation de la franchise du monastère et rue Saint-Paul » (1534).

Fol. 97. « Coppie des lettres envoyées par mess. du Conseil de Berne à mess. les gouverneurs de Besançon du temps du remuement et emprisonnement de Jean Lambelin et autres » (1540).

Fol. 98. « Lettres favorables des sieurs Cantons au roy de France tendant à ce que... les trouppes françoises estants en Bourgongne... eussent à eux retirer... » (1580).

Fol. 100. « Lettres patentes... où il est permis à ceux du conté de Bourgongne passer tous contrats sous le scel de Besançon » (1407-1537).

Fol. 102 v°. « Coppie des lettres envoyées... à mons. le cardinal de Granvelle... sur la restitution de l'officialité et juridiction eclésiastique » (1582-1585).

Fol. 104 v°. « Ordonnances pour les édifices. » — Fol. 107. *Ibid.* « pour les rescousses du feu » (1522). Publié dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* t. VII, p. 472-484 et 487-488. — Fol. 111. *Ibid.* « que messieurs les gouverneurs [jurent] après leur élection » (1548).

Fol. 115. « Divers statuts sur la pollice de la cité de Besançon » (1557-1599).

Fol. 119 v°. « La taxe du bois du port de Rivotte... » — « Quelles sont les hautes costes, moyennes et basses selon la taxe du vin. » — Documents publiés *ibid.,* p. 509-511.

Fol. 120 v°. « Lettres et édits de l'empereur Maximiliain second, envoyées en la cité de Besançon », contre les hérétiques (1573).

Fol. 124. « De l'entreprise contre la cité de Besançon »; tentative de rentrée violente des hérétiques exilés (1575). — Copie approximativement semblable au texte publié *ibid.,* t. I, p. 366.

Fol. 126 v°. « Du jubilé. » — « Vignerons rebels » (1576).

Fol. 127. « Alliance de la cité de Besançon contractée avec les villes de Fribourg et Saleurre » (1579).

Fol. 131 v°. « Sommaire des propositions faittes... par les ambassadeurs du roy d'Espagne, affin quitter l'alliance... » (1584).

Fol. 142. « Guerre en Bourgongne par Tremblecourt et Lorrains, et le roy de France et de Navarre » (1595).

Fol. 145. « Articles accordés par le roy Henry IV aux gouverneurs, manants et habitants de la ville et cité impériale de Besançon » (1595).

Fol. 146. « Entrée de l'archiduc d'Austriche en la cité de Besançon » (1596).

Fol. 146 v°. « Un homme fustigé en chapitre » (1613).

Fol. 149 v°. « ...Privilèges, franchises et libertés de la cité... »; compilation faite en 1483 (?).

Fol. 161. « Ordonnances pour les menuisiers de la cité de Besançon. » — Fol. 162 v°. *Ibid.* « pour les charpentiers ».

La signature « Belin » est en tête et à la fin de ce volume.

Période moyenne du XVII^e^ siècle. Papier. 164 feuillets. 250 sur 164 millim. Rel. du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de basane.

1031. « Privilèges et franchises de Besançon. »

Fol. 1. « Extraict du privilège de la monnoye, donné à la cité de Besançon par l'empereur Charle cinquiesme. »

Fol. 1 v°. « Traitté de Roans », passé entre l'archevêque et la commune (1435).

Fol. 7 v°. « Traitté... au faict de la garde de la cité de Besançon, entre le duc Philippe et les citoyens » (1451). — Fol. 12. « Traitté de prorogation et continuation de la garde, faict par l'empereur Charle cinquiesme... » (1534).

Fol. 19. « Alliance de la cité de Besançon avec les Suisses... » (1579).

Fol. 24. « Lettre favorable des sieurs des Cantons au roy de France, du 22 d'octobre 1580, tendant à ce qu'il donne ordre que les trouppes françoises... ayent à se retirer » de la Franche-Comté.

Fol. 26 v°. « Copie d'une lettre envoyé (*sic*) par mess. du Conseil de Berne à mess. les gouverneurs de la cité de Besançon du temps des remuements et emprisonnements de Lambelin et aultres citoyens » (1540).

Fol. 27 v°. « Lettres... à mons. le cardinal de Grandvelle..., sur la restitution de l'officialité et rétablissement de la juridiction esclésiasticque... » (1585).

Fol. 29 v°. « Sommation faicte à mess. les gouverneurs... [de la part du roi d'Espagne] à l'effect de renoncer à ladicte alliance » (1584).

Fol. 41 v°. Franchises de Besançon ; traduction française de divers diplômes impériaux (1364-1442).

La signature « Belin » est à plusieurs reprises sur ce manuscrit, qui a été donné à la Bibliothèque par le bibliophile Aymonet de Contréglise. En marge, sont des sommaires de la main de l'érudit Charles Duvernoy. A la fin (fol. 65) est une table de la main d'Aymonet de Contréglise.

Période moyenne du XVII[e] siècle. 65 feuillets. 243 sur 160 millim. Couvert. parchemin.

1032. « Priviléges de la ville de Besançon, confirmés par Philippe IV, roi d'Espagne, le 5 novembre 1663. »

Le diplôme de Philippe IV, donné à Madrid le 5 novembre 1663, au moment où la ville de Besançon allait passer de la suzeraineté de l'Empire sous la souveraineté des rois d'Espagne, englobe les diplômes concédés antérieurement à la commune de Besançon par les empereurs Charles IV (1365), Wenceslas (1398), Sigismond (1423-1435), Frédéric (1442), Maximilien I[er] (1502-1503), Charles-Quint (1526-1534), Ferdinand I[er] (1559), Maximilien II (1565), Rodolphe I[er] (1607), Mathias (1613), Ferdinand II (1627) et Ferdinand III (1638).

XVIII[e] siècle. Écriture de Nicolas-Joseph Belamy, secrétaire de l'hôtel de ville de Besançon, de 1772 à 1790. Papier. 57 feuillets. 302 sur 195 millim. Demi-rel. basane.

1033. Privilèges et chroniques de la ville de Besançon.

Fol. 1. Privilèges de la cité impériale de Besançon ; compilation faite en 1483 (incomplète du début).

Fol. 13. « Briefve narration des franchises et libertez de la cité de Besançon... »

Fol. 15. « Touchant l'élection annuelle de recteurs et gouverneurs de l'impériale cité de Besançon. »

Fol. 16. « Revocatio privilegiorum civium Bisunt. per Wenceslaum facta, ad instantiam reverendi Patris archiepiscopi Bisuntini » (1399). — Fol. 17 v°. « Confirmatio revocationis... per Sigismundum... » (1415).

Fol. 20 v°. « Le traicté dict de Rouhans... », réglant les limites respectives des juridictions de la municipalité et de l'archevêque de Besançon (1435)

Fol. 24. « Commission de l'empereur Frederich, décrété (*sic*) contre l'archevesque de la cité de Besançon, nommez Quantin, sur plusieurs attemptaux par luy commis contre les privilèges de ladicte cité... » (1502).

Fol. 25. « La prérogation (*sic*) et continuation de garde acceptée par l'empereur Charles [Quint]... » (1534).

Fol. 28. « Jocundus adventus R. P. D. Anthoni (*sic*) de Vergio, archiepiscopi Bisuntini... » (1513). Publié et traduit dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* t. VII, p. 393-397.

Fol. 28 v°. « Cronica ad laudem imperatoris Maximiliani sua[eque] civitatis imperialis Bisunt. » — Publié et traduit *ibid.,* p. 398-408.

Fol. 30. « Aliance de l'impériale cité de Besançon, contracté (*sic*) avec les villes de Bernes, Fribourg et Saleure... » (1579).

Fol. 31 v°. « Statuz et ordonnances establiz par MM. les gouverneurs de la cité de Besançon sur les édifices, maisonnemens d'icelle. » — Fol. 33 v°. *Ibid.* « sur la recousse et inconvénientz de feu » (1522-1524). Publié *ibid.,* p. 479-487.

Fol. 36. « La franchise et liberté du monastère de Sainct-Pol de la cité de Besançon » (1190). — Fol. 37 v°. « Révocation de la franchise » (1503-1534).

Fol. 38 v°. « Instrument de messieurs de chappitre contre les gouverneurs de l'impériale cité de Besançon... » (1535).

Fol. 39 v°. « Ordonnances » pour la garde de la ville (1536).

Fol. 41. « Ordonnance des vingt-huict notables de l'impériale cité de Besançon », touchant les principes à observer par les quatorze gouverneurs (1544-1599).

Fol. 44 v°. « Ordonnances... pour l'abréviation de justice. »

Fol. 45 v°. « Police du colége de l'impériale cité de Besançon. » — Publié *ibid.,* p. 491-493.

Fol. 46 v°. « Police pour la peste » (1568). — Publié *ibid.,* p. 499-508.

Fol. 49. « La publication du sainct jubilé concédé à la cité de Besançon » (1576). — Publié *ibid.,* p. 489-491.

Fol. 49 v°. « Alliance de... l'impériale cité de Besançon... avec les villes de Fribourg et Salleure. 1579. »

Fol. 52. « Copie des lettres escriptes par messieurs des Treize quantons.. en l'an 1580, au roy françois. »

Fol. 53. « Forme de ce qu'est à observer pour la garde de la cité en cas d'alarmes et d'orvalles de feu... » — Publié *ibid.*, p. 487-488.

Fol. 53 v°. « ...Taux du bois du port de la cité de Besançon. » — Publié *ibid.*, p. 509-510.

Fol. 54. « ...Taux des vins... » — Publié *ibid.*, p. 510-511.

Fol. 54 v°. « Ce que semble que l'on doit faire au faict de la monnoye de Besançon. »

Fol. 57 v°. « Sommaire de la proposition faicte (*sic*) à messieurs les gouverneurs et vingt-huict de la cité de Besançon de la part de Sa Majesté », au sujet des traités entre Besançon et les villes de la Suisse.

Fol. 61 v°. « Touchant la cour » (conditions projetées de l'établissement à Besançon du parlement de Franche-Comté, par emprunt de territoire).

Fol. 63. « Touchant le traicté de la gardiennité (*sic*) de Besançon » (requête de la commune de Besançon à Philippe II, pour son renouvellement).

Fol. 63 v°. « Requeste présenté (*sic*) à Sadicte Majesté pour le restablissement de l'officialité de Besançon, anéantie à peu près dois l'an 1572. » — Fol. 64. « Responce de Sa Majesté » (1584).

Fol. 65. Chronique de Besançon, débutant par : « Mil trois cens ostez en neufz, sur Rosemont a chasteau neufz... », et se terminant par le récit de l'incendie du 24 avril 1500. Chronique publiée *ibid.*, p. 253-284.

Fol. 75. « Département des François et Allemantz... et aultres occurrences dois l'an mil quatre cens soixante cinq jusques à la mort de l'empereur Frédérich. » — Opuscule publié *ibid.*, p. 351-387.

Fol. 85. « S'ensuyt la teneur de la paix [de Senlis]. »

Fol. 86 v°. Mémoire sur Hans Haquenez, citoyen de Besançon, et sa descendance. — Publié *ibid.*, p. 512-515.

Fol. 88. Diplôme de Philippe le Hardi amortissant la dotation du couvent des Augustins fondé à Champlitte (1398).

Fol. 88 v°. Privilèges concédés par Louis XI, roi de France, aux habitants de Besançon (1480).

Fol. 90. Arrangements de la ville de Besançon avec le roi de France Henri IV (1595).

Fol. 90 v°. Petite chronique commençant par ces mots : « Les Pères Jésuistes vindrent à Besançon en l'an mil cinq cens nonante huict », et finissant par la mention d'un voleur pendu le 14 juillet 1629.

Fol. 93 v°. « Catalogues des archevesques et évesques de la cité Crisopole, à présent appellée Besançon, dont le premier fut sainct Lin » ; se termine par la notice de « Claudius Bauma, soixante et dix neufz [archevesque] ». — Catalogue publié *ibid.*, t. II, p. 5-57.

Premier tiers du XVII[e] siècle. Papier. 105 feuillets. 410 sur 265 millim. Couvert. parchemin.

1054. « Description particulière de la ville de Besançon. »

Fol. 1. « Besançon, ville capitale de Franche-Comté, autrement dit le comté de Bourgogne, est situé entre trois montagnes... » Cette première partie comprend une description de la ville, quelques mots sur chacun de ses principaux édifices publics ou privés, la nomenclature des rues, avec des inductions sur l'origine des noms de chacune d'elles.

Fol. 48 v°. « Estat des maisons où l'on voit des armoiries sculptées sur la porte d'icelles. »

Fol. 60 v°. « Les divers changemens que Besançon a souffert (*sic*) par le malheur des guerres et la succession des tems. »

Fol. 70. « Traitté particulier de l'archevesché et du chapitre métropolitain de Besançon. »

Fol. 72 v°. « Entrée des archevesques de Besançon. »

Première moitié du XVIII[e] siècle. Écriture de l'auteur. Papier. 74 feuillets. 240 sur 170 millim. Non relié.

1055. « Receuil (*sic*) des antiquités, franchises et libertés de la cité impériale de Besançon. »

Commence (fol. 1) : « L'an de la création du monde deux mille sept cent soixante et quinze ans... la cité Crisopolis, à présent Besançon, fut édifiée... » — Se termine par la mention des obsèques faites à l'empereur Frédéric aux Cordeliers de Besançon (1493).

Fol. 75. « Extrait des privilèges de la monnoye à Besançon, par Charles cinquième. »

Fol. 77. Ordonnance de Jean de Chalon, sire d'Arlay, établissant un droit de garde fixe à payer par les citoyens de Besançon qui possédaient des vignes dans le ressort de la seigneurie d'Arguel (1345).

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 82 feuillets. 240 sur 165 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane.

1036. « Recœuil (*sic*) des antiquités, franchises et libertés de la cité impériale de Besançon. » — « Dialogue du roy de France et de Navarre Henry quatre et de MM. les vignerons de la cité impériale de Besançon. » — Éphémérides de Besançon, pour les années 1674 à 1717.

La première partie de ce recueil reproduit une compilation de diverses chroniques concernant l'histoire de Besançon, dont la Bibliothèque de cette ville possède un certain nombre d'exemplaires. Cette compilation se termine (fol. 66) par le « Narré de l'exécution de Barthélemy Labourey » (1618).

Fol. 67. « Dialogue du roy Henry quatre et de MM. les vignerons de... Besançon » : opuscule qui a pour thème la rançon exigée de la ville de Besançon par Henri IV, en 1595, mais dont la composition ne remonte qu'au XVIII[e] siècle. Les propos de Henri IV sont en langue française, et ceux des vignerons en patois local. — Début :

« Les vignerons.
Düe vous gâ, Monsieu de Navarre,
Qu'estes-vous envie de fâre?
Vous venan cy pala et vous
Pour lou sçèvoy tout en in mou.
. . . . . »

Fin :

« Nicolin.
Quy sot beillie, qui sot pretta,
Tousjours nos veignes sont sauvas!
Escoutas, me voulas-vous croire?
Laissans cequi et ollans boire! »

Fol. 74 v°. « Touchant la chère année. L'an 1709, le cinq[e] janvier, tout fut gellé; l'année auparavant... » — « L'an 1674, le 24, la cité de Besançon fut prise par l'armée de Louis XIV, roy de France... »

Fol. 79. « L'an 1717, le 21 aoust, mouru à Vielley François-Joseph de Grammont, archevesque de Besançon;... il a pontifié pendant dix-neuf ans. Requiescat in pace. Amen. »

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 79 feuillets. 335 sur 240 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1037. « Transcription d'un ancien manuscrit contenant des faits relatifs à la cité impérialle de Besançon. »

Page 1. « Avertissement. Le manuscrit, dont on a voulu rendre la lecture plus facile par une écriture plus nouvelle, n'est pas entier... » Ce manuscrit était l'une des nombreuses copies de cette compilation, de la seconde moitié du XVI[e] siècle, débutant généralement par une « Briève narration des franchises de la cité de Besançon » et se terminant par un « Cathalogue des archevesques de la cité de Besançon ».

Page 233. « Table des matières contenues en ce présent manuscrit. »

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 236 pages. 345 sur 220 millim. Demi-rel. basane.

1038. Pièces concernant l'histoire de Besançon et de la Franche-Comté, copiées par François Courchetet d'Esnans.

Page 1. « Receuil (*sic*) de quelques antiquités de la ville de Besençon : extrait d'un manuscrit de M. de Recologne [Chavirey] datté de l'an 1621. L'an de la création du monde 2775, avant l'édification de Rome 433 ans, la cité de Chrisopolis, à présent Besençon, fut édifiée... » — Se termine (p. 57) par les « Articles accordés par le roy Henry quatre aux gouverneurs de la cité impériale de Besençon » (1595).

Page 59. « Relation de l'exécution faite des nommés Labourey, Dognon et Lucquet, copiée sur un manuscrit de M. le chanoine Mairet, datté de l'an 1618 »; diffère comme texte de celle qui est imprimée dans le tome II des *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, p. 475-483.

Page 63. « Dissertation sur la Didation de Ptolemé et que Dole est cette ville, copiée sur un manuscrit de M. Lampinet. »

Page 167. « Aulcunes choses mémorialles passées ancienement dans la cité impériale de Besençon, copiées sur un manuscrit de F. Finet, coquatre de la bannière de Batant, 1606. L'an mil deux cent nonante et un, le dimanche avant la Magdelaine, fut abatu et ars par les citoyens de Besençon, sans nul étrenger ny autre aide, le château de Rosemont, autrement de Rougemont... » — Se termine par le fait de la rançon du comte de Nevers, après la déroute de Nicopolis. « Le reste de ce manuscrit », ajoute le copiste, « est entièrement conforme à celuy qui est à la tête de ce livre » (p. 175). — Sur ce texte, voir *Mémoires et documents inédits*, t. VII, p. 253-265.

Page 176. « Suite, tirée d'un manuscrit de M. Coulon »; les neuf

paragraphes qui composent cette « Suite » se rapportent aux années 1628, 1629, 1633 et 1636.

Page 179. « Rescript de l'empereur Maximilien à MM. les gouverneurs, au sujet des privilèges de la cité de Besançon » (11 novembre 1496).

Page 181. « Traité fait entre S. E. Mgr le marquis de Castel-Rodrigo, comme plénipotentiaire de S. M., d'une part, et la cité de Besençon, d'autre » ; transfert à l'Espagne de la suzeraineté de Besançon (1664).

Page 195. « Manifeste du baron de Saint-Moris, au sujet de la reddition du château de Joux » ; d'après un imprimé du temps, in-4° de 24 pages.

Page 207. « Jaquemar joyeux du départ des François.

Que je suis transporté de joye!
Si j'avois des habits de soye,
Je les aurois mis aujourd'huy.
. . . . . »

Page 213. « Mémorial que présente à Sa Majesté la cité de Besençon au fait de sa suprême jurisdiction en civil, criminel, milice et police » ; pièce imprimée, en 1661, in-4°, 65 pages.

Page 277. « Mémoire de Mgr le prince de Condé, servant de premier projet à la conqueste du comté de Bourgogne, écrit de sa main et donné au Roy avant son départ de Paris », suivi des lettres échangées à ce même sujet entre Condé et Louvois (1667-1668). Cet ensemble a été publié par Labbey de Billy dans le tome I de l'*Histoire de l'Université du comté de Bourgogne,* p. 372-497.

Page 375. « Ordonnances des bordeaux et estuves de la cité, ruffiens et filles y estant. » Extrait de *Police du noble hostel consistorial de la cité de Besançon,* compilation faite par Simon Gauthiot d'Ancier, conservée en manuscrit aux Archives de la ville de Besançon, fol. 53 v°-61 v°.

Page 385. « Extrait d'un mémoire trouvé parmy les papiers de MM. Daniel au sujet de la conquête de la province par Louis XIV, en l'an 1668. » — Plusieurs membres de la famille Daniel de Chevannay ont rempli des missions diplomatiques pour la ville de Besançon, au XVIIe siècle. L'extrait ici transcrit débute en ces termes : « N'ayant rien de plus cher que l'honneur, je me dois justifier de la croyance que vous avés de moy, que j'ay contribué au changement arrivé en cette province... »

Page 409. « Commédie jouée à l'arrivée de Mgr le cardinal de Grandvelle en la cité de Besençon » (1564); deux pages et un quart seulement sont ici transcrites; le texte complet se trouve dans le t. XLII de la collection Droz (fol. 59-68), à la Bibliothèque nationale.

XVIIIe siècle. Autographe. Papier. 411 pages. 270 sur 190 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de basane racinée.

1039-1041. « Annales de Besançon, écrites le premier juillet de l'an 1767 », par Grimont. — Trois volumes.

Tome I. Page 1. « Receuil (*sic*) des antiquités, franchises et libertés de la cité impériale de Besançon. » — C'est une compilation du XVIe siècle dont il existe de nombreuses copies.

Page 258. « Capitulation acordé (*sic*) par Louis quatorze à la cité de Besançon, le 15 may 1677 [*corr.* 1674]... »

Page 263. « Pont de Bregille. En l'an seize cent nonante, l'on a fait le pont de Bregille, qui est le pont de bois. » — Début d'une suite d'indications concernant des incidents survenus ou des constructions faites dans la ville de Besançon, de 1690 à 1740.

Page 289. « Ouvrage fait contre les officiers municipaux pour avoir voulu (*sic*) faire monter la garde aux avocats, en 1745. » — Série d'épigrammes en vers français, avec des intitulés satiriques en langue latine contre chacun des conseillers de ville; puis (p. 295) un « Opéra bouffon sur les officiers municipaux ».

Page 300. « Chansons qui a (*sic*) été faite sur M. de Boynes et ses sœurs, au sujet d'un perroquet qu'elles ont empaillés; il étoit intendant de Besançon en 1756. »

Page 303. Récit du replacement de Jacquemard dans le clocher de la nouvelle église de Sainte-Madeleine (1749).

Page 309. « Récit de ce qui a occasionné la détention de trentes des soixantes membres du parlement de Besançon, en feuvrier 1759 », suivi de divers poèmes satiriques faits à cette occasion.

Page 366. « Instruction politique de M. de Sérilly, intendant au comté de Bourgogne, pour servir à M. de Beaumont... »

Page 387. « Lettre d'un Franc-Comtois à un de ces (*sic*) amis à Paris. Vous exigé, monsieur, un détail fidel des différends événements qui se sont passés dans le parlement de Besançon... » Cet écrit est suivi de lettres apocryphes relatives à la démission forcée du premier président et intendant Bourgeois de Boynes, en 1761.

Tome II. Page 1. Récit des réjouissances faites à l'occasion du retour à Besançon, en 1761, des trente membres du Parlement exilés en 1759; facéties en prose et en vers éditées ou affichées à ce sujet.

Page 23. « Anecdote faite par un officier du régiment du Roy, amoureux de madame de B... »; libelle calomnieux (1761).

Page 34. Expulsion des Jésuites (1764) : « Chanson faite par un P. Jésuite touchant leur départ. »

Page 39. « Palinodie, prose rimée », suivie de « la Méromanie », au sujet de la tentative du conseiller Petitcuenot de cumuler les fonctions de conseiller au Parlement et de maire de la ville de Besançon.

Page 47 *bis*. « Rentré de la paroisse de Sainte-Madelaine dans l'église neuve »; pièce de vers (1766).

Page 67. Exil de deux présidents et de vingt-sept conseillers du parlement de Besançon, et reconstitution de cette compagnie sous la première présidence de François-Xavier Chifflet; liquidation de la Chambre des comptes de Dole et son remplacement par un bureau des finances établi à Besançon sous la première présidence de l'Intendant (1771).

Page 73. Pose des premières pierres des bâtiments de la nouvelle Intendance et du pavillon des casernes dit de Bregille (1771).

Page 89. « ...Satire faite contre les officiers municipaux de Besançon élus en 1766 », précédée d'une « Epitre de Jaquemard ».

Page 97. Fête donnée par les officiers du régiment du Roi aux 70 vétérans du même corps, le 5 février 1772 (récit et pièces de vers).

Page 136. « Détail de l'assemblé (*sic*) des chambres du nouveau parlement de Besançon »; poésie satirique (1772).

Page 158. Chansons sur le nouveau Parlement et sur le départ du commissaire provincial Ethis (1773).

Page 179. Fête donnée par le régiment de Monsieur pour célébrer le centenaire de sa création (1774).

Page 185. « Noël [en vers] sur le nouveau Parlement », et autres pièces satiriques sur le même sujet (1775).

Page 230. Fêtes à l'occasion du retour des membres exilés de l'ancien Parlement, et rétablissement de ce corps de justice : discours de l'avocat général Bergeret à l'audience de réinstallation (27 avril 1775).

Page 277. Réception faite au prince de Condé et au duc de Bourbon (21 mai 1775).

Page 299. « Noël fait sur messieurs les présidants et conseilliers qui ont été exilés de Besançon... » ; pièce contre les exilés rétablis.

Page 307. « Complainte faite au sujet du curé d'Onos, nommé Grillet... » (1777).

Page 317. Inauguration de la nouvelle Intendance et poésies célébrant cet événement (18 février 1778).

Page 326. Poésies faites à l'occasion de l'élévation du prince de Montbarrey à la dignité de ministre d'État (23 mai 1778).

Page 350. Réception faite au duc de Chartres, fils du duc d'Orléans ; compliment à lui fait, au nom des francs-maçons, par le professeur en droit Courvoisier (28 juin 1780).

Page 359. Derniers embellissements faits à la promenade de Chamars (1781).

Page 365. Réjouissances pour la naissance du Dauphin ; pièce de vers à ce sujet (17 novembre 1781).

Page 382. Démolition de la tour et du passage couvert qui reliaient le palais Granvelle à l'église des Carmes, pour l'élargissement de la ruelle de ce nom (1er août 1782).

Page 391. Une députation du Parlement mandée à Versailles pour y recevoir une réprimande du Roi, au sujet du refus de cette cour de justice d'autoriser la perception d'un impôt supplémentaire (janvier 1783).

Page 400. Désastre financier à Besançon : invectives en prose et en vers sur les banquiers Fleur Cadet et Muguet (octobre 1783).

Tome III. Page 3. « Nouveau prospectus du globe aérostatique qui doit se construire à Besançon (27 janvier 1784), signé : Bressant, lieutenant-général de police. »

Page 7. Insurrection des avocats au Parlement, à propos de ce que cette cour avait enjoint à l'un des membres de l'ordre des avocats de continuer une plaidoirie commencée, après l'exclusion de cet avocat prononcée par la majorité de ses confrères (février 1784). Parmi les pamphlets et épigrammes faits à cette occasion, on a transcrit ici (p. 61) un véritable traité, dont voici le titre : « Nouvelles réflexions sur les usages, la discipline et l'indépendance des avocats », ouvrage qui contient (p. 84) un « Tableau des révolutions du barreau avant et depuis que le parlement de Dole a été rendu sédentaire, en 1422 jusqu'à l'époque de 1784. »

Page 167. « Chanson faite sur un ballon qui se fait à Besançon,

chez Lépagnez cadet, marchand liberaire (*sic*), qui en est l'entrepreneur » (8 mars 1784).

Page 171. Inauguration de la nouvelle église de Saint-Pierre (5 juin 1784).

Page 173. Entrée comme maréchal de France du comte de Vaux, commandant dans la province de Franche-Comté (22 juin 1784).

Page 178. Réception faite au prince de Condé et au duc de Bourbon, coïncidant avec l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle (août 1784). — « Tableau allégorique présenté à Leurs Altesses Sérénissimes messeigneurs les princes de Condé et de Bourbon, à leur arrivée à Besançon, par le sieur Grimon, citoyen. » L'auteur de ce « Tableau allégorique », également auteur des « Annales » que nous analysons, parle, en termes émus, de l'accueil qui lui fut fait par les princes; il leur avait été présenté par le comte du Cayla, commandant le régiment de Condé-dragons.

Page 192. « Dialogue et noël entre M. Viguier et le magister de Bregille, village près Besançon, sur l'air : *Allons tous à la craiche* »; suite de strophes satiriques sur les personnages marquants de l'époque (1784).

Page 217. « Mort et suplice de messire Marie-Thomas de Maigret, seigneur de Desne, écuyer. » — Inculpé de tentative d'assassinat sur l'avocat Abry d'Arcier, ce gentilhomme avait été condamné par contumace au supplice de la roue; étant venu purger cette contumace, il ne fut plus condamné qu'à avoir la tête tranchée, ce qui eut lieu sur la place des Casernes de Besançon, le 14 juillet 1785; après quoi des obsèques solennelles lui furent faites dans l'église Saint-Paul.

Page 249. Une députation du Parlement mandée à Versailles pour entendre de la bouche du Roi un blâme au sujet de la désobéissance réitérée de cette cour de justice (janvier 1787).

Page 260. « Le veuvage du signe, conte, à M. le comte du Cayla..., par le sieur Grimont. La mort d'un des quatre signes dont S. A. S. M^gr^ le prince de Condé avoit fait présent à la ville de Besançon pour le canal des promenades publiques... a donné lieu à cette bagatelle » (1787).

Page 264. « Chanson sur les notables, au mois d'avril 1787 », faite par un Franc-Comtois.

Page 279. Contrainte exercée sur le Parlement, par deux commissaires du Roi, pour faire enregistrer par cette cour de justice un

ensemble d'édits royaux favorables aux idées nouvelles (mai 1788).

Le dernier article des « Annales », relatif à une banqueroute importante qui avait eu lieu à Besançon, porte la date du 4 septembre 1788.

L'auteur de ces « Annales », Antoine-Joseph Grimont, né à Ornans et devenu avocat au parlement de Besançon, avait été reçu citoyen de cette dernière ville le 24 décembre 1764. S'étant retiré du barreau pour cultiver les belles-lettres, Grimont fut sifflé, comme il le dit lui-même, dans deux tragédies qu'il voulut faire jouer; l'un de ces ouvrages était intitulé *Gaston*, et l'autre *Tancrède*. On connaît de cet écrivain quatre opuscules publiés à Besançon, sans nom d'auteur : *Bagatelles poétiques*, poésies fugitives (1787), in-8°, 32 pages; *Le veuvage du Cigne*, conte, par M. Gr., 1787, in-4°; *Chant d'alégresse* (*sic*) *sur la rentrée solennelle du parlement de Franche-Comté*, le 12 novembre 1788, par M. Gr..., citoyen de Besançon, in-8°, 5 pages; *Vers sur quelques événements récens, suivis de la description d'un souper patriotique*, in-8°, 26 pages; au milieu du titre, un fleuron renferme la première et la dernière lettre du nom de l'auteur, Gt. A propos du premier de ces opuscules, le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier donne sur l'auteur une petite note ainsi conçue : « Ce M. Grimond (*sic*) était de Besançon : il est mort en Russie, où il était passé au commencement de la Révolution, à la suite de nos princes. Il est auteur de quelques autres pièces de vers qui ne dépareraient pas nos recueils. »

Les nombreuses fautes d'orthographe qu'on rencontre dans ces trois volumes porteraient à croire que nous n'avons qu'une copie de l'ouvrage.

XVIII[e] siècle. Papier. 428, 412 (plus 41-50 *bis*, 297-299 *bis*) et 287 pages. 220 sur 160 millim. Vol. non relié.

1042. « Mémoire de Jean Ludin, citoien de Besançon, de l'arivé de l'empereur Frédéric aud. Besançon, et autres choses remarquables arrivés de son temps. »

Le manuscrit débute par le récit de l'entrée de l'empereur Frédéric et du duc de Bourgogne à Besançon, en 1442, récit que Dunod a publié dans son *Histoire de l'église de Besançon* (t. I, p. 265-268). Vient un peu plus loin (fol. 6 v°) le récit de l'entrée de Maximilien I[er] dans la même ville, en 1492; l'auteur joua un rôle, comme gouverneur municipal, dans cette cérémonie; puis il fut chargé, comme bailli

de Montrond, de mettre le château de ce nom, qui appartenait à Guillaume de Neufchâtel-Comté, en état de recevoir le monarque. La réception de Marguerite d'Autriche à Besançon, en 1505, est également racontée (fol. 16). A la Saint-Jean de 1507, l'auteur, qui exerçait depuis vingt-sept ans non interrompus le mandat de cogouverneur municipal, eut le chagrin de se voir préférer l'apothicaire Chassignet (fol. 19); il n'en continua pas moins à coopérer aux affaires publiques, car la municipalité le chargea de diriger la fortification de la porte de Notre-Dame et la construction d'un pont sur le bras de rivière qui traversait Chamars (fol. 20). Après des détails circonstanciés sur ces deux ouvrages, viennent deux récits qui paraissent empruntés à des mémoires rétrospectifs : celui d'une querelle entre la commune et le chapitre métropolitain, au sujet de la juridiction criminelle, du temps de l'archevêque Thiébaud de Rougemont (fol. 22); celui des principaux incidents de la vie mouvementée de Charles le Téméraire (fol. 25), récit dont la transcription s'arrête au milieu d'une phrase relative au siège de Nancy, dernier épisode de la carrière du duc Charles.

Le titre transcrit ci-dessus est de la main du conseiller Ferdinand Lampinet, qui possédait ce manuscrit dans sa bibliothèque.

Premier quart du XVI[e] siècle. Écriture d'un notaire. Papier. 33 feuillets. 265 sur 170 millim. Demi-rel. moderne.

1045. Annales de Besançon, de 1520 à 1575.

L'auteur était un marchand d'étoffes en laine, qui avait sa boutique dans la partie basse de la Grande-Rue de Besançon. Il dit que ce fut « à Lyon, ès foyre des Rois » de l'année 1565 (c'est-à-dire 1566, style moderne), qu'il apprit par son hôte l'élection du pape Pie V (fol. 80). Il raconte plus loin que, lors d'un terrible débordement du Doubs, le 3 décembre 1570, les eaux venaient jusque devant la porte de son porche, du côté du pont (fol. 105 v°). Vers la fin du volume, il a enregistré la vente de deux cottes de laine par lui faite, en 1581, et l'acquisition de 38 livres de laine (fol. 127 v°). L'auteur, qui laissait à désirer sous le rapport de l'orthographe, a généralement noté d'une façon précise les faits qui lui étaient connus ou dont il avait été le témoin. La plupart des articles de sa chronique se rapportent à des exécutions judiciaires; mais comme beaucoup de celles-ci atteignirent des victimes de l'intolérance religieuse, certains détails donnés à ce sujet par l'auteur ne sont pas sans intérêt. Il mentionne d'ailleurs les phénomènes

atmosphériques, les épidémies et les passages de troupes qui affligèrent le pays ou ne firent que le menacer, ainsi que les travaux de construction et les réjouissances publiques qui eurent lieu de son temps à Besançon.

A la suite du récit sommaire de la « Surprinze » de 1575, c'est-à-dire de la tentative de rentrée violente des citoyens bannis pour cause de religion, l'auteur a transcrit deux articles insignifiants sur les « Électeurs de l'Empire » (fol. 124 v°) et les « Quantons de Suice » (fol. 125). Une main quelque peu postérieure a terminé le volume par un récit de l'arrestation d'un jeune voleur devant la basilique de Saint-Étienne, le jour de Pâques de 1613, et du conflit qui s'éleva à ce sujet entre le chapitre métropolitain et la municipalité (fol. 128).

En tête du volume, il a été enlevé d'ancienne date au moins un feuillet. La première page actuelle débute en ces termes : « Mémoire que audict an 1520, fut pendus ès justice de ladicte cité ung cler de la montaigne, lequel n'avoit point donzelle, et se fut par larresin. »

Seconde moitié du XVI^e^ siècle. Papier. 128 feuillets et le fol. 58 *bis*. 195 sur 145 millim. Couvert. parchemin.

1044. « Chronique de la cité de Besançon, depuis 1521 jusqu'en 1575. »

C'est la copie textuelle du manuscrit qui précède. Sur la première page de cette copie, deux notes, d'une écriture lourdement tracée, indiquent en ces termes la provenance et l'auteur du manuscrit copié : « Cop. sur celuy du s^r^ Rochet, Marc, bonetier. — L'autheur est Jean Robin, disenier de Besançon. » La signature « Belin » est un peu plus bas que ces notes.

Au verso du plat supérieur de la reliure est l'ex-libris gravé du marquis Léonce de Terrier-Santans.

Acheté à une vente de livres faite à Paris, en avril 1889, par le libraire Eugène Charavay, pour 63 francs.

Première moitié du XVIII^e^ siècle. Écriture de deux copistes. Papier. 109 feuillets. 280 sur 190 millim. Cartonnage.

1045. Livre de raison de Jean Garinet, docteur en médecine, cogouverneur municipal de Besançon.

Les quatre premiers feuillets présentent, au recto de chacun, une peinture héraldique à l'aquarelle ; trois de ces images sont entre deux

branches de laurier formant une couronne ovale. 1° Devise en lettres d'or de la famille Garinet : NIHIL. CONSCIRE. SIBI. — 2° Blason de la famille Garinet : *de gueules, au cygne d'argent, armé et becqué d'or, ayant le cou dans une couronne de laurier;* en cimier, *un demi-dragon d'or, lampassé de gueules et ailé de sinople.* — 3° Blasons associés des familles Marquis et Sonnet, d'où descendait Guyonne Marquis, première femme du docteur; écu parti : *d'azur, à neuf épis de blé d'or disposés en éventail;* puis *d'azur, à sept grelots d'or, dont cinq posés en sautoir et les deux autres en chef et en pointe.* — 4° Blasons associés des familles Henry et Mareschal, d'où descendait Claudine Henry, seconde femme du docteur; écu parti : *d'or, à deux branches d'olivier de sinople, mises en sautoir, avec une étoile d'azur dans chaque flanc et un croissant de même en pointe;* puis *d'argent, à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'or, accompagnée de deux raisins de pourpre feuillés et tigés de sinople.*

Jean Garinet, gradué docteur en médecine à Avignon, le 22 mars 1605, s'établit à Besançon, sa patrie, y épousa d'abord Guyonne Marquis, dont il devint veuf sans enfants, le 24 mars 1622, puis se maria en secondes noces avec Claudine Henry, le 30 mars 1623. De cette seconde union, il eut quatre fils et quatre filles. Tout en exerçant avec distinction la profession médicale, Jean Garinet fit partie du gouvernement municipal de Besançon, d'abord comme notable, puis, à partir de 1642, en qualité de cogouverneur. Il mourut le 2 novembre 1657.

Dans son livre de raison, il enregistre principalement les cadeaux par lui reçus à l'occasion de la naissance de ses enfants, ou comme reconnaissance des soins médicaux qu'il donnait soit aux communautés religieuses de la ville, soit à des personnages de haute distinction. Parmi les incidents locaux, il a mentionné les pestes de 1629 (page 38) et de 1639 (page 67), le terrible ouragan du 19 janvier 1645 (page 82), le tremblement de terre du 21 septembre 1650, à 3 heures 1/2 après minuit (page 91).

L'un de ses petits-fils, issu du mariage de Thomas Garinet, docteur en médecine, avec Marie Privé, et lui-même époux de Cécile Maistre, a enregistré la mort de son grand-père et la naissance de plusieurs de ses enfants; ce court supplément a pour date extrême le 7 août 1688 (pages 95-97).

1595-1657. Autographe. Parchemin. 99 pages. 192 sur 137 millim. Rel. parchemin, avec le blason des Garinet, imprimé en or sur les deux plats.

1046. « Ordonnances de l'ostel consistorial de la cité de Besançon. » Fol. 1. « S'ensuiguent les ordonnances et status faiz par messeigneurs les recteurs et gouverneurs de la cité de Besançon touchans la police de ladicte cité, lesquelx tous les habitans de ladicte cité indifféremment sont tenuz de les observer et entretenir sur penne de l'amende escripte esdictes ordonnances, et quicunque de quelque estat qui soit faisant au contraire est et sera amendable comme dessus : esquelles amendes touchant ladicte police, monseigneur le duc [de Bourgogne] ne prend rien. Et premièrement s'ensuit l'ordonnance du pain à vendre... » — Fol. 2 v°. « S'ensuit l'ordonnance sur le poisson à vendre en lad. cité. » — Fol. 3 v°. « Ordonnance sur les chandoilles de cire, torches et tortis et aultre ouvraige de cire. » — *Ibid.* « Ordonnance au fait des admodiacions de la cité. » — Fol. 4. « Ordonnance sur la gabelle des vins... » — *Ibid.* « Ordonnance des pors [porcs]. » — *Ibid.* « Ordonnance des crieurs de vin. » — Fol. 4 v°. « Ordonnance des revendeurs et revendresses. » — *Ibid.* « Pour obvier aux euvres de fait... » — Fol. 5. « Ordonnance de venir séans » (concernant l'assiduité des cogouverneurs au Conseil de la ville). — Fol. 5 v°. « Ordonnance des boix de Chailluz et d'Aglans. » — *Ibid.* « Ordonnance des cinq pourtiers. » — *Ibid.* « Ordonnance des tierces monicions où l'on amoneste messieurs les gouverneurs. » — Fol. 6. « Ordonnance de non tenir marchiez aux festes comme dimenches et festes solennelles. » — Fol. 6 v°. « Ordonnance du bois esquarey. » — *Ibid.* « Addicion d'une ordonnance faicte ès tixerans. » — Fol. 7. « Ordonnance faicte ès chappuis et maçons de ceste cité. » — *Ibid.* « Ordonnance de la chambrate de la porte de Rivote. » — Fol. 7 v°. « Ordonnance des chasaulx du Bourg. » — *Ibid.* « Ordonnance de fermer et ouvrir l'ostel de ville. » — Fol. 8. « L'ordonnance des ruffians. » — *Ibid.* « Sommacion faicte ès poutiers de queuvre. » — *Ibid.* « Ordonnance de la maison de Citeaul. » — Fol. 8 v°. « Ordonnance d'aller ès processions générales. » — *Ibid.* « Le stile des tribunaux laïcs ordonnés semblable à celui de la cour ecclésiastique. » — Fol. 9. « Ordonnance faicte au trésorier de la cité quant il fait aucunes mises au profit d'icelle cité. » — *Id.* « sur les grains ». — Fol. 9 v°. « Ordonnance pour les ladres. » — *Ibid.* « Au fait du reloige [horloge]... appartenant à la cité. » — Fol. 10. « Ordonnance au fait du salaire du scribe de la justice et des sergens de l'ostel de la ville... » (1546). — *Ibid.* « Ordonnances des espiceries. » — Fol. 10 v°.

« Ordonnance de non fère mectre en prison sens l'ordonnance de mesdicts seigneurs. » — *Ibid.* « Ordonnance de venir céans... » : assiduité des cogouverneurs au Conseil (1452). — Fol. 12. « Ordonnance pour pourter les jetung » (déblais). — *Ibid.* « Ordonnance des avant-tois... » (1452). — Fol. 12 v°. « Ordonnance pour mectre à exécucion les ordonnances de céans. » — *Ibid.* « Ordonnance au fait des fructes, verjus et raisins. » — *Ibid.* Ordonnance sur la circulation des chiens. — Fol. 13. « Ordonnance pour fère les procès criminelx. » — *Ibid.* « De la justice de céans. » — Fol. 13 v°. « Ordonnance des villains serremens » (1452). — Fol. 14 v°. « Ordonnance sur le bois affutié pour maisonner... » — *Ibid.* « Ordonnance des avant saillies. » — *Ibid.* « Ordonnance des toys. » — Fol. 15. « Ordonnance des bonnes dames demorans par la cité et hors de la grant maison. » — *Ibid.* « Ordonnance des cuyrs » (1465). — Fol. 15 v°. « Ordonnance sur les délibératoires que font mess. les gouverneurs » (1452). — *Ibid.* « Ordonnance ès hostelliers. » — *Ibid.* « Ordonnance comme noix, chastainnes et nusilles [noisettes] ne doyvent point d'éminaiges » (1453). — Fol. 16. « Ordonnance sur les poutiers d'estain » (1453). — *Ibid.* « Ordonnance des arnois » (harnais). — *Ibid.* « Ordonnance des chemenées » (1444). — Fol. 16 v°. « Ordonnance sur les amendes de ceulx qui seront trouvez copans ou mésusant ès bois appartenant à la cité. » — *Ibid.* « Ordonnance que messieurs particulièrement ne pourront fère aucune grâce ou mutacion de ce que sera esté conclu. » — *Ibid.* « Ordonnance desdicts bois de Chailluz et d'Aglant. » — Fol. 17. « Ordonnance de alner [auner] les draps ploiez devers le frestre » [sommet opposé à la lisière]. — *Ibid.* « Ordonnance au fait des courvoisiers, tanneurs et affarteurs » (1446). — Fol. 17 v°. « Ordonnance sur les hostelliers » (1456). — *Ibid.* « Au fait des XXVIII [notables] pour venir céans tous les lundi (*sic*) » (1456). — Fol. 18. « Ordonnance pour vendre et acheter graines... » (1456). — Fol. 18 v°. « Ordonnance des estuves... » (1457). — *Ibid.* « Ordonnance du feu. » — Fol. 19. « Ordonnance sur les molins et mugniers. » — *Ibid.* « Filles dissolues » devront demeurer au « bourdel » et porter « une aiguillette sur la mainche ». — Fol. 19 v°. « Ordonnance pour non vendre en l'aule » (la halle). — *Ibid.* « Ordonnance sur le burre frès » (beurre frais). — Fol. 20. « Ordonnance de non tenir le pas de chapitre à la porte d'Arennes » (le *pas*, lieu de perception de la dîme sur la récolte des vignes tributaires de ce droit envers le chapitre métropolitain). —

Ibid. « Ordonnance du geginbre » (gingembre). — *Ibid.* « Ordonnance de garder la porte. » — Fol. 20 v°. « Ordonnance sur les cuyrs » (1465-1483). — *Ibid.* « Ordonnance du reloige... » (horloge publique). — Fol. 21. « Ordonnance des gens de mainmorte venans résider en ceste cité de Besançon » (1465). — Fol. 21 v°. « Ordonnance des fontainnes. » — *Ibid.* « Ordonnance sur les arens » (harengs). — *Ibid.* « Ordonnance d'ung citiain [citoyen] que fait couroyer cuir. » — Fol. 22. « Ordonnance des salaires » de ceux allant au dehors pour le service de la ville (1466). — Fol. 22 v°. « Ordonnance de la chaulx. » — *Ibid.* « Ordonnance des XXVIII [notables]. » — *Ibid.* « Ordonnance ès pourtiers. » — Fol. 23. « Ordonnance des torches. » — *Ibid.* « Ordonnance des charretons. » — Fol. 23 v°. « Ordonnance que nul n'entre céans sens licence. » — *Ibid.* « Ordonnance que ung citien ne aultre estranger ne peullent ne doyvent barrer sur ung citien. » — Fol. 24. « Ordonnance des vignerons. » — *Ibid.* « Ordonnance de dire son oppinion hors de l'ostel de céans. » — Fol. 24 v°. « Ordonnance pour les drappiers faisant drap à Besançon » (1468). — Fol. 27. « Ordonnance des espingliers et bouteniers » (1453). — Fol. 29. « Ordonnance des tixerans » (1456). — Fol. 31. « Ordonnances de costuriers et pourpointiers résidans à Besançon. » — Fol. 33 v°. « Ordonnance sur la séparation des mestiers de chausseterie et de costurerie et pourpointerie » (1464-1468). — Fol. 39. « S'ensuit l'ordonnance des selliers et aussi faictes sur la séparation dudit mestier de sellerie et de bourrelerie. » — Fol. 43 v°. « Ordonnance des barbiers » (1464). — Fol. 47 v°. « Ordonnance pour temps de guerre. » — Fol. 49. Ordonnance pour la séparation du métier de cordonnier de celui de tanneur (1490). — Fol. 52 v°. Ordonnances des métiers de cordonnier et de tanneur (1494-1500). — Fol. 53. « Aultre ordonnance pour la guerre » (1433). — *Id.* (1477). — Fol. 57. « Des veaulx et des chevrilz [veaux et cabris] » (1480). — Fol. 57 v°. « Des bergiers. » — Fol. 58. « Au fait de ceulx qui sont citiens, qui font amener de corvée boys ou autres charroys en la cité. » — Fol. 59. Ordonnance du métier de serrurerie. — Fol. 61. Ordonnance concernant la police de la halle aux grains. — Fol. 65. Interdiction de mettre des plants nouveaux dans les vignes (1470). — *Ibid.* Défense aux merciers de commercer à la halle (1470). — Fol. 65 v°. Deux ordonnances sur la gabelle du poisson (1485). — *Ibid.* « Touchant ceulx qui vont modre hors de la cité, qui ne doyvent point de gabelle »

(1486). — Fol. 66. « Les citiens vendans poisson en la cité que sera de leur rente... ne doyvent point de gabelle... » (1487). — *Ibid.* « Des cuyrs à tout le poil » (1494). — *Ibid.* « Des maistres d'escoles » ; eux et leurs écoliers seront exempts du droit de mouture pour leurs grains. — Fol. 66 v°. « Touchant le poisson que les bouchiers vendent » (1500). — *Ibid.* « Des moutons que l'on souffle » (1505). — *Ibid.* Interdiction aux vendeurs de tripes de provoquer les acheteurs (1507).

Seconde moitié du XV[e] et premières années du XVI[e] siècle. Écriture de divers secrétaires. Papier. 66 feuillets. 300 sur 210 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2030. — 200, G. 19.)

1047. Ordonnances de la cité impériale de Besançon, entre les années 1577 et 1617; extraites des délibérations municipales, par Nicolas-Joseph Belamy, secrétaire de la ville entre les années 1772 et 1790. — « Statuts, ordonnances et police du noble hostel consistorial... de Besançon » ; compilation faite vers 1535, sous les auspices du cogouverneur Simon Gauthiot d'Ancier.

Page 1. « De par messieurs les gouverneurs de la cité impériale de Besançon. Pour reffreschissements de certains édits ci-devant publiés en lad. cité pour la deffence, sureté et conservation d'icelle... »

Pages 297-360. Blanches.

Page 361. « Cy commence le premier livre des statuts, ordonnances et police du noble hostel consistorial, clypée et chambre d'Empire, la cité de Besançon... »

Cette seconde partie du volume est la copie d'un manuscrit qui fait partie des Archives de la ville de Besançon et que j'ai décrit dans une note de mon mémoire sur la *Table sculptée de l'hôtel de ville de Besançon et le mobilier de la famille Gauthiot d'Ancier.* (Voy. *Mém. de la Société d'émul. du Doubs,* ann. 1879, p. 91, note 1.)

Dernier quart du XVIII[e] siècle. Écriture en grande partie de la main du secrétaire Belamy. Papier. 813 pages. 382 sur 243 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée.

1048. Répertoire des ordonnances de police rendues par la municipalité de Besançon, entre les années 1618 et 1639, avec les sommaires de ces actes, classés suivant le mois de leur promulgation et accompagnés des dates de renouvellement desdites ordonnances.

Commence (fol. 2) : « Janvier. Masques défendus. Est défendu

d'aler en masque de jour ou de nuict, à raison des troubles en la chrestienté et au S[t] Empire, à peinne de cinquante libvres... »

Le dernier article, sous la rubrique Décembre, est intitulé : « Taxe du bled », et se termine par la date : « Le 10[e] juin 1639 » (fol. 37 v°).

XVII[e] siècle. Écriture de la main du secrétaire municipal Mussot. Papier. 37 feuillets. 250 sur 170 millim. Couvert. parchemin. — (Ex-libris gravé de la bibliothèque des Grands-Carmes de Besançon.)

1049. Ordonnances de police de la municipalité de Besançon, de 1684 à 1766.

Ce recueil est entièrement écrit de la main de Nicolas-Joseph Belamy, le dernier secrétaire de l'ancienne municipalité de Besançon.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 121 feuillets. 397 sur 262 millim. Demi-rel. moderne, basane verte.

1050. « Inquisition de messeigneurs les commissaires de la Majesté de l'Empereur envoyez en ceste cité de Besancon contre ceulx de la religion nouvelle, en l'an mil cinq cens septante deux. »

Cette enquête, dirigée par le comte Ulrich de Montfort et le baron Jean de Bolwiller, débuta le 14 septembre 1572 pour finir le 18 décembre suivant. Les interrogatoires commencèrent par celui de Prothade Lamorel et se terminèrent par celui de François Paris. Il en résulta des sentences d'exil contre un certain nombre de citoyens, et ceux-ci se massèrent, en 1575, pour tenter une rentrée violente dans la ville; l'insuccès de cette tentative fut l'occasion d'un massacre dont l'Église de Besançon célèbre l'anniversaire sous le nom de *Délivrance*.

XVI[e] siècle. Écriture du secrétaire municipal Henry, contemporaine de l'enquête. Papier. 87 feuillets. 322 sur 215 millim. Demi-rel. basane.

1051. « Inquisition de messeigneurs les commissaires de la Majesté de l'Empereur envoyés en la cité de Besançon... »

Second exemplaire d'une expédition faite de la même main.

En tête (fol. I-III), on a placé une traduction française de la « Lettre de l'empereur Maximilian second à messieurs de Besançon, du dix-huict aoust 1572 », diplôme en vertu duquel eut lieu l' « Inquisition » faite par le comte Ulrich de Montfort et le baron Jean de Bolwiller. Les feuillets 22, 85, 87 et 88 ont été recopiés en grosse écriture de la

première moitié du XVIII[e] siècle. De la même main sont transcrits, à la fin du volume (fol. 89), les « Edits de Sa Majesté impériale Maximilian II, publiés en la cité de Besançon », par les commissaires susnommés. (Publié dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. I, p. 386-389.) Vient enfin (fol. 91) une « Table des noms de ceux contre lesquels l'on a fait information et de ceux qui sont accusé (*sic*) d'être huguenots ».

Toutes ces additions et intercalations sont de la main de Jean-François Mairet, chanoine du chapitre métropolitain de Besançon, mort le 27 novembre 1727.

Au verso du plat supérieur de la couverture, le possesseur du volume a écrit : « Ce livre appartient à M. Mairet, chanoine. »

XVI[e] et XVIII[e] siècles. Papier. III-94 feuillets. 322 sur 215 millim. Couvert. parchemin.

1052. « Lettre adressée à... l'empereur Ferdinand III par les citoiens de la cité impériale de Besançon. » — « Etat des reliques de la province de Bourgogne [Franche-Comté]. »

Fol. 1. Traduction française d'une supplique de la ville de Besançon à l'empereur Ferdinand III (1637-1657), demandant protection à ce suzerain contre les dangers dont elle était menacée par les agissements de la France. La longue série des signatures est formulée en langue latine.

Fol. 13. « Estat des reliques... La province du comté de Bourgogne est une des plus riches en reliques sacrées, et peut se flatter d'en posséder de si considérables qu'il y a peu d'Estats dans la chrétienté qui l'égale en cela... »

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 23 feuillets. 223 sur 173 millim. Cartonnage couvert de papier marbré.

1053. « Dialogue entre deux Comtois, dont l'un n'est jamais sorti de Besançon, et l'autre a voyagé long-tems et est tout récemment arrivé au pays. 1695. »

C'est une satire contre la construction, par les ingénieurs militaires de Vauban, d'une porte triomphale, dissimulant une batterie tournée contre la ville, qui fut élevée sur le pont de pierre de Besançon et dont la démolition eut lieu en 1776. Jacquemard, le sonneur automatique des heures de l'horloge de Sainte-Madeleine, se plaint de l'établisse-

ment d'une barrière qui, en amoindrissant son importance, créera une sorte de frontière entre les deux cantons de la ville. Jacquemard et ses compatriotes bisontins s'expriment en vers dans l'idiome patois du pays; la triple porte réplique en vers français, ainsi qu'un étranger pris pour arbitre et qui donne gain de cause au monument. — Début :

« Que ferans-nous, mon bé compare,
Se pu longtemps dure lai gare?
. . . . . »

Fin :

« . . . . . .
Témoin lou sire Jecquema,
Houme qu'on ai tant estima,
Y vous doit bin sarvi d'exemple.
Qu'un chaicun de vous lou contemple!
Y tena lou bé premier rang
Et maintenant l'ot moins que ran. »

Fin du XVII[e] siècle. Papier. 1-73 feuillets. 225 sur 160 millim. Cartonnage.

1054. « Plusieurs dialogues, tant en françois qu'en patois, sur Besançon, receullis (*sic*) audit lieu l'an de grâce 1715 », par Pierre-François Barberot, de Besançon.

Fol. 1. « Dialogue premier : entre Barbisier et Myon, vignerons à Besançon; coquelane » (en vers patois).

Fol. 5 v°. « Description de la joy de Jaquemard sur le départ des François [en 1668] » (en vers français).

Fol. 8. « Dialogue second entre le Pilory et Porte Noire, sur la prise de Besançon par les François [en 1668]. » — Le « Pilory », c'est-à-dire la place existant devant l'église de Sainte-Madeleine, et l'Arc triomphal romain appelé « Porte Noire ». Le *Pilory* s'exprime en vers patois et *Porte Noire* en vers français.

Fol. 14 v°. « Dialogue troisième entre le roy Henry quatre et les gouverneurs, les quatres et quelques vignerons de la ville de Besançon, l'année de grâce 1595. » — Les vignerons s'expriment en vers patois; le Roy, le baron de Lude et les membres de la municipalité s'expriment en vers français.

Fol. 28. « Dialogue quatrième sur l'échange de Besançon contre la ville de Frankendal, l'an 1664, entre Guillemot et Tonnot, vignerons, un advocat de Besançon et Jean Raigot, Margotte et Gillotte, com-

mères. » — L'avocat s'exprime en vers français; les autres interlocuteurs s'expriment en vers patois.

Fol. 50 v°. « Vers faits au sujet des réjouissances faittes à Besançon pour la paix, le 8 décembre 1714 » (vers français).

Fol. 51. « Description burlesque des réjouissances faittes à Besançon pour la paix, le 8 décembre 1714 » (vers patois).

Fol. 60. « Dialogue entre deux Comtois, dont l'un n'est jamais sorty de Besançon et l'autre a voyagé longtemps et est tout récemment arrivé au pays. » — Les deux interlocuteurs se nomment Tonnot et Jeannot; leur dialogue est en vers patois; dans les marges de la copie, on a placé une interprétation en langue latine des propos tenus en patois.

Fol. 65 v°. « Dispute entre Jacquemart et les portes du pont sur leur prééminence décidée par Jeannot et Tonnot, à l'ayde d'un voyageur. » — Dialogue versifié : Jacquemard, c'est-à-dire le personnage automatique qui sonnait les heures au clocher de Sainte-Madeleine, s'exprime en vers patois; les portes percées dans l'Arc triomphal, alors récemment élevé sur le grand pont de la ville à la gloire de Louis XIV, s'expriment en vers français. Jeannot et Tonnot dissertent en vers patois. L'étranger, qui s'exprime en vers français, proclame la supériorité de l'Arc triomphal tout neuf sur le vieux Jacquemard. — La première page du fol. 88 est occupée par une grossière image, faite à la plume, du vieux clocher de l'église de Sainte-Madeleine, avec la fontaine du Pilori au pied, et au-dessus Jacquemard, assis sur une cloche et tenant des deux mains le marteau avec lequel il frappe les heures.

Sur le premier feuillet de garde, le copiste a écrit ces mots : « Ex libris Petri Francisci Barberot, Bisuntini. 1715. »

Premier quart du XVIII[e] siècle. Papier. 126 feuillets. 190 sur 120 millim. Couvert. parchemin.

1055. « Manuscript curieux contenant : l'Exécution de Barthélemy Labourey, le Dialogue entre l'asne et Chaudanne [Pierre Alix]; l'Imitation du dialogue d'Alcanthe et de Pégase [Pellisson], la Joye de Jaquemar du départ des François en 1668, et le Siége de Besançon en 1674. »

Fol. 2. « Relation de l'exécution faitte des nommés Labourey, Doingnon et Luquet, le 12 may 1618 »; copie approximativement semblable au texte publié dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* t. II, p. 475-483.

Fol. 10. « Dialogue entre Chaudanne et l'asne qui parle, par M. Alix, abbé de Saint-Paul » ; c'est un des pamphlets de l'abbé Pierre Alix pour défendre contre la cour de Rome les droits du chapitre métropolitain de Besançon touchant l'élection des archevêques (1667-1672). Voy. l'article *Alix,* par Ch. Weiss, dans la *Biographie universelle.*

Fol. 18. « Dialogue d'Alcante et de Pégase [sur les conquêtes de Louis XIV], par M. Pelisson » (*OEuvres,* t. I, p. 206-207).

Fol. 18 v°. « Sonnet par Molière », sur la conquête de la Franche-Comté, en 1668 (*OEuvres,* édit. Despois et Mesnard, t. IX, p. 584-585).

Fol. 19. « Le dialogue imité. » — « Le sonnet de Molière imité. » Ce sont des parodies comtoises en réplique aux vers louangeurs qui célébraient la première conquête de la Franche-Comté.

Molière avait écrit (fol. 18 v°) :

« Les rapides torrents, et les vents, et la foudre,
Vont-ils, dans leurs effets, plus vite que ton bras? »

L'imitateur parodie ainsi ces deux vers (fol. 19 v°) :

« Ce ne sont pas les vents, les canons, ny la poudre,
Mais tes *Louis* qui vont plus vite que tes bras! »

Fol. 19 v°. « Le Comté perdu et recouvré; stances [1668].

Enfin le juste ciel, touché de nos misères,
Nous vient rendre aux Estats du grand roy de nos pères
. . . . . »

Fol. 22. « Jaquemar joyeux du départ des François.

Que je suis transporté de joye!
Si j'avois des habits de soye,
Je les aurois pris aujourd'huy
. . . . . »

Fol. 26. « Relations du siége de Besançon, faits en 1674. » — C'est un journal assez sommaire, qui débute par la mention de l'arrivée des Français devant Besançon, le 25 avril, et se termine par le récit du combat acharné qui eut lieu, dans la nuit du 14 au 15 mai, sous les murs de la place. — Début : « Ce jourd'huy, vint-cinquième avril 1674, arriva, un mercredy, l'armée du roy Louis XIV devant Besançon... »

Le titre du recueil est de la main du Bénédictin dom Grappin, par

qui ce manuscrit a été sans doute donné au bibliothécaire Ch. Weiss.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Écriture de divers copistes. Papier. 27 feuillets. 235 sur 165 millim. Cartonnage.

1056. « Relation du siége de Besançon commencé le mercredi 25 avril 1674. »

Fol. 1. Récit qui est interrompu au deuxième tiers de la seconde page. Début : « La nuit du mardi 24, ils passèrent l'Ognon, et le mercredi au matin, qui estoit le 25 d'avril, monsieur le prince [de Vaudémont] sorti avec quelques-uns de la noblesse pour les aller reconnoître... »

Fol. 3. Ici commence un journal très sommaire, qui va du mercredi 25 avril jusqu'au mercredi 23 mai, et dont chaque article quotidien n'occupe généralement qu'une colonne du papier plié en deux. Début : « Mecredi 25 avril. Son Altesse monsieur le prince de Vaudemont sortit pour les aller reconoitre. Peu après son retour, les ennemis parurent sur le midi à la porte de Charmont... »

Fol. 32. Récit écrit à longues lignes, où se retrouvent les circonstances relatées plus sommairement dans le journal. Début : « L'ennemi ayant réduit quelque petit bourg, mis en contribution quelque village de la province et pris Grez... »

Fol. 41-69. Blancs.

Fol. 69 v°-77. Récit, écrit à longues lignes, en sens inverse de la première partie du volume. Début : « Les François ayant campé deux jours à Rio, enfin résolurent de passer l'Oignon à Voray... » Ce dernier récit ne va pas au delà de ce qui se passa à Besançon le mardi 8 avril.

XVII[e] siècle. Écriture d'un contemporain de l'événement. Papier. 77 feuillets. 160 sur 125 millim. Couvert. parchemin.

1057. « Livre contenant les copies des lettres escriptes par Jean-Antoine Tinseau, docteur es droictz, secrétaire d'Estat de la cité, par ordre de très honorez et magnifiques seigneurs, messieurs les gouverneurs, dez le 23 juin 1653 », jusqu'au 2 novembre 1675.

XVII[e] siècle. Papier. 169 feuillets. 249 sur 170 millim. Couvert. parchemin.

1058. Minutes de harangues prononcées à l'hôtel de ville de Besançon dans l'exercice de ses fonctions municipales, par le secrétaire Mussot, entre les années 1660 et 1663.

Ces harangues ont été prononcées, les unes à l'occasion de l'entrée en fonction de la magistrature municipale qui se renouvelait tous les ans, le 24 juin, par un scrutin populaire suivi d'une élection de second degré; les autres à titre de réquisitoires dans des causes importantes portées devant le tribunal de cette même magistrature.

Période moyenne du XVII[e] siècle. Autographe. Papier. 34 feuillets. 250 sur 170 millim. Cartonnage.

1059. Recueil des jetons et médailles commémoratives concernant la ville de Besançon et la province de Franche-Comté, par Hippolyte Chapot.

Ce sont des figures gravées au trait sur cuivre, découpées et collées sur des pages qui sont au nombre de 22. En regard de chacune d'elles sont des explications qui indiquent les cabinets où l'auteur a rencontré les exemplaires des pièces par lui dessinées.

Au revers du plat supérieur de la reliure, on a collé des épreuves de deux cuivres gravés qui représentent, sur l'une et l'autre de leurs faces, une colonne ionique, dont le fût porte dix écussons armoriés : l'accouplement de deux des faces donne les armoiries du maire, des trois échevins et des seize conseillers composant la municipalité de Besançon en 1697; l'accouplement des deux autres faces fournit le même tableau pour l'année 1723. Ces cuivres avaient servi de pièces de rechange pour divers tirages d'une planche qui servait de frontispice aux thèses dont la municipalité de Besançon acceptait la dédicace. Sur ces deux cuivres, dont la Bibliothèque de Besançon possède les originaux, une notice a été donnée dans l'*Inventaire des richesses d'art* de cet établissement, p. 76.

Les divisions du recueil proprement dit sont les suivantes : Fol. 5. Jetons des comptes de la ville de Besançon (1623-1666). — Fol. 6. Jetons des comptes des sept quartiers ou bannières de cette ville (1623-1625). — Fol. 7. Jetons aux armes d'un certain nombre de cogouverneurs municipaux (1623-1669). — Fol. 11. Pièces honorifiques ou commémoratives concernant la ville de Besançon (1541-1674). — Fol. 14. Jetons de Dole (1562-1674). — Fol. 16. Jetons de Salins (1527-1588). — Fol. 18. Méreaux, jetons et médailles de piété concernant des institutions et des personnages de Franche-Comté (XV[e] siècle-1785).

Les planches en cuivre, dont les épreuves ont été découpées pour ce

recueil, avaient été vendues par l'auteur au commandant Fourray de Boisselet, qui a lui-même composé, au moyen de ces images découpées et collées, un volume édité à un petit nombre d'exemplaires et ayant pour titre : *Recueil de jetons appartenant à la Franche-Comté de Bourgogne, avec introduction, commentaires, pièces justificatives, frontispice pour les co-gouverneurs de Besançon et cent-sept planches tirées du cabinet d'un antiquaire ;* Besançon, 1873, in-8°.

Vers 1853. Papier. 28 feuillets. 207 sur 256 millim. Demi-rel. basane.

1060. « Jetons des co-gouverneurs de la cité impériale libre de Besançon », par Hippolyte Chapot.

A la suite d'une courte notice sur l'institution des cogouverneurs municipaux (fol. 2), les dessins se succèdent dans l'ordre suivant : Pièces d'honneur aux effigies des empereurs d'Allemagne et aux armoiries des sept quartiers ou bannières de la ville (fol. 5). Jetons aux armoiries spéciales de chacune des sept bannières : les blasons coloriés des bannières dominent les dessins des jetons (fol. 6). Jetons des cogouverneurs municipaux, classés suivant l'ordre alphabétique des noms de famille : les blasons coloriés de chaque famille, accompagnés d'une description héraldique et de la devise s'y rattachant, dominent les dessins des divers groupes de jetons (fol. 13).

Pour chacun des types de jetons, l'auteur a indiqué la collection où se trouvait l'original dessiné par lui.

A la fin (fol. 67) sont plusieurs épreuves de gravures des jetons municipaux, dont l'auteur a confectionné quelques recueils qui se composent de gravures découpées et d'annotations manuscrites.

Au verso d'un assez grand nombre de feuillets de ce volume, l'auteur a collé des portraits en caricatures de divers personnages qui vivaient de son temps à Besançon.

Vers 1853. Écriture et dessins à la plume de l'auteur. Papier. 67 feuillets. 265 sur 190 millim. Demi-reliure, avec dos en basane verte, au bas duquel sont les initiales H. CH.

1061. « Jetons des co-gouverneurs de la cité impériale libre de Besançon », par Hippolyte Chapot.

Deux petites notes sur les cogouverneurs municipaux; dessins des pièces d'honneur de la municipalité bisontine, des jetons aux armoiries

des sept quartiers ou bannières de la ville, des jetons aux armes des familles ayant produit des cogouverneurs; le tout suivi de croquis de divers genres.

Vers 1853. Écriture et dessins à la plume de l'auteur. Papier. 51 feuillets. 104 sur 192 millim. Demi-rel. veau brun.

1062. Jetons municipaux de Besançon, dessinés à la plume par Auguste Castan.

Frontispice représentant l'aigle de Besançon portant deux colonnes dans ses serres et abritant les armoiries spéciales des sept quartiers ou bannières de la ville; jetons des bannières; jetons des cogouverneurs, classés suivant l'ordre alphabétique des noms de familles patriciennes.

1851. Papier. 64 feuillets, dont le recto seul représente une ou plusieurs images. 233 sur 154 millim. Sans reliure.

1063. « Journal des séances et résultat des délibérations d'une Société littéraire établie à Besançon entre plusieurs amis, tendante à leur mutuelle instruction, avec l'extrait des ouvrages qui y ont été lus, suivis d'un abbrégé des Annales historiques de la ville de Besançon : recueillis par A. J. C... [Combette], citoyen de cette ville. A Besançon, 1756. »

Une préface indique en ces termes l'objet de l'institution (fol. 3 v°) : « Plusieurs jeunes gens demeurant à Besançon... ont résolu, pour délasser leur esprit en variant leurs occupations, d'employer leurs loisirs à s'instruire; c'est dans cette vue qu'ils s'assemblent toutes les semaines pour faire des extraits des meilleurs ouvrages dans tous les genres, et pour se communiquer leurs réflexions sur les sciences, les belles-lettres et les arts... »

Fol. 4 v°. « Première séance. Le samedi 4 décembre 1756... » — Fol. 46 v°. « Dix-neuvième séance, du samedi 18 juin 1757, chez monsieur Combette... »

Fol. 47. « Liste alphabétique des membres qui composent cette Société » : 14 « associés », dont plusieurs jeunes avocats, reçus entre le 4 décembre 1756 et le 23 avril 1757.

Fol. 49. « Abrégé des Annales historiques de la ville de Besançon. Besançon, capitale de la Franche-Comté qui étoit autrefois l'ancienne Séquanie, commença à se bâtir vers l'an du monde 2775... » —

« ... En 1744, on fit des services divins solemnels dans toute la Franche-Comté pour le rétablissement de la santé du roy Louis XV.. Vesoul sçut aussi se distinguer par la joye qu'elle fit éclater dans cette occasion. »

Fol. 69 v°. « Articles omis dans ces remarques, jusqu'en 1744... »

Fol. 71. « Supplément. »

Fol. 72 v°. « Tableaux qui se trouvoient dans les églises de Besançon à l'époque de la Révolution », nomenclature très sommaire et très incomplète, insignifiante comme intérêt.

Fol. 73. « Églises et chapelles de Besançon à l'époque de la Révolution », simple nomenclature.

Au verso du plat supérieur de la couverture, l'auteur du volume a écrit : « Ex libris A. Combette, 1806. »

XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. 73 feuillets. 174 sur 115 millim. Cartonnage.

1064. Registre des actes importants de la Chambre syndicale des imprimeurs et libraires de Besançon (1778-1790).

En tête du registre est un acte de son ouverture par le maire de la ville, Charles-Joseph Duhault, à la date du 3 août 1778. Vient ensuite le texte de l'arrêt du Conseil d'État, en date du 30 août 1777, portant création de cinq Chambres syndicales nouvelles de l'imprimerie et de la librairie, dont une à Besançon, ledit acte suivi (fol. 2) d'un « État des Chambres syndicales et des villes qui en dépendent », puis (fol. 12) de plusieurs autres arrêts, de même date, réglant les conditions de l'exercice des professions d'imprimeur et de libraire. Le reste du registre comprend les actes officiels qui intéressaient lesdites professions, les pièces concernant la transmission des brevets d'imprimeur et de libraire en Franche-Comté, les procès-verbaux des examens subis, devant la Chambre, par les candidats à ces brevets, etc. La dernière pièce enregistrée est une lettre-circulaire, en date du 18 mai 1790, concernant la suppression de diverses formalités douanières pour le commerce de la librairie, lettre adressée à l'inspecteur de la librairie de Besançon, chef de la Chambre syndicale.

Donné par Louis de Sainte-Agathe, ancien imprimeur, en 1864.

XVIII[e] siècle. Écritures contemporaines des actes enregistrés. Papier. 123 feuillets écrits. 355 sur 230 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1065. « The theory of navigation, as wrought by John Heavysides, during his captivity as prisoner of war in the depot of Besançon (France). A. D. MDCCCXI. » — « A journal of a voyage from London to Charleston, in South Carolina, in the *Peggy of Whitby*, John Fatkin, commandder, kept by John Heavysides, mate » (page 286).

Le principal intérêt de ce volume consiste à rappeler le souvenir des prisonniers anglais qui, sous le premier Empire, furent internés à la citadelle de Besançon.

XIX^e^ siècle. Autographe. Papier. 3 feuillets et 360 pages. 250 sur 190 millim. Nombreuses figures dans ou hors texte, dont douze cartes ou vues maritimes à l'aquarelle, sans valeur artistique. Rel. carton, couvert de basane.

1066. « Blocus de Besançon » et « Invasion de troupes étrangères dans l'ancienne Franche-Comté, en 1813 et 1814 », par le vicaire général Philippe Grappin (ci-devant Bénédictin).

Fol. 1. « Préface. M. Boivin nous a laissé l'histoire du siége de Dole, ouvrage devenu rare et qui est toujours intéressant pour les descendans des Francs-Comtois du XVII^e^ siècle... » En marge de la première page et de la troisième, les deux notes suivantes indiquent les moyens dont avait disposé l'auteur pour être exactement renseigné sur les événements du blocus de 1814 : « Depuis la rédaction de cet écrit, j'ai vu chez M. Marulaz [général gouverneur en 1814], à Filain, une histoire complette et très curieuse du blocus de Besançon. Elle est encore manuscrite. » — « Chaque jour je prenois note chez le général Marulaz de ce qui s'étoit passé la veille. »

Fol. 77. « Invasion [*ut supra*], extrait de ma correspondance avec des curés et des maires. La fin de l'an 1813 fut une époque bien défavorable pour l'ancien comté de Bourgogne. Un essaim de troupes étrangères, plus funestes peut-être que les fameuses inondations de barbares ne l'avoient été à nos pères dans le cinquième siècle, vint punir toute la France des torts que leurs princes reprochaient à Napoléon... »

De la main de l'auteur, on lit, en tête de chacun des deux opuscules, un envoi ainsi formulé : « Pour la Bibliothèque publique de Besançon. »

XIX^e^ siècle. Autographe. Papier. 102 feuillets. 188 sur 142 millim. Demi-rel. veau.

1067. Observations météorologiques, nosologiques et agricoles faites à Besançon depuis le 20 avril 1799 jusqu'au 31 décembre 1807, par le médecin Pierre-Charles Marchant.

Fol. 1. An VII. Résultat des observations météorologiques, de floréal à thermidor (20 avril-17 août 1799), 4 petits tableaux. — *Id.* pour l'été de l'an VII : 1 tableau moyen.

Fol. 7. An VIII. Observations météorologiques, nosologiques et agricoles : tableaux mensuels (23 septembre 1799-22 septembre 1800) : 12 grands tableaux. — Résultat des observations météorologiques pendant l'automne, pendant l'hiver, pendant le printemps et pendant l'été de l'an VIII, 4 tableaux moyens. — Observation météorologique sur une grande variation de la colonne mercurielle du baromètre, faite à Besançon le 5 pluviôse an VIII (25 janvier 1800). — Observation météorologique sur deux phénomènes rares, observés aux environs de Besançon, le 3 prairial an VIII (24 juin 1800).

Fol. 43. An IX. Observations météorologiques, nosologiques et agricoles : tableaux mensuels (manque le mois de messidor) ; onze grands tableaux (23 septembre-31 décembre 1800 ; 1^er^ janvier-19 juin, 20 juillet-17 septembre 1801). — Résultat des observations météorologiques pendant l'automne, l'hiver et le printemps de l'an IX : trois tableaux moyens. — Résultat général pour l'an IX : 5 petits feuillets. — Récapitulation pour l'an IX : 1 grand tableau.

Fol. 79. An X. Observations météorologiques faites à Besançon en 1802 : 2-26 avril, 29-30 avril et 1^er^-25 mai, 26-31 mai et 1^er^-21 juin, 22-30 juin et 1^er^-18 juillet, 16-31 août et 1^er^-11 septembre ; 5 grands tableaux. — Résultat général pour l'an X : 9 petits feuillets. — Fautes à corriger dans les tableaux météorologiques des ans IX et X : 3 petites pages.

Fol. 103. An XI. Observations météorologiques faites à Besançon en 1802 (suite) : 26-30 septembre et 1^er^-9 octobre, 10-31 octobre et 1^er^-5 novembre : 1 demi-grand tableau et 1 grand tableau.

Fol. 107. An XIII. Récapitulation des observations météorologiques faites à Besançon pendant l'an XIII (23 septembre 1804-22 septembre 1805) : 1 grand tableau.

Fol. 109. An XIV. Récapitulation des observations météorologiques faites à Besançon pendant les cent premiers jours de l'an XIV (23 septembre-31 décembre 1805) : 1 grand tableau.

Fol. 111. Année 1806. Récapitulation pendant l'année 1806 : 1 grand tableau.

Fol. 113. Année 1807. Récapitulation pendant l'année 1807 : 1 grand tableau.

Les résultats généraux des observations faites, depuis le 23 septembre 1799 jusqu'à la fin de 1808, par le docteur Marchant, ont été publiés par l'auteur, dans les *Mémoires de la Société d'agriculture du département du Doubs* (*... Mémoires... depuis le* 15 *ventôse an VIII jusqu'au* 15 *ventôse an IX*, p. 97. — *Id. depuis le* 15 *ventôse an IX jusqu'au* 15 *ventôse de l'an X*, p. 115. — *Id. depuis le* 15 *ventôse an X jusqu'au* 15 *ventôse de l'an XI*, p. 264. — *Id. depuis le* 15 *ventôse an XI jusqu'au* 15 *ventôse de l'an XII*, p. 197. — *Id. An XIII*, 1805, p. 126. — *Id. An XIV*, 1806, p. 244. — *Id. An* 1807 *et* 1808, p. 176.)

Fin du XVIII^e^ et commencement du XIX^e^ siècle. Autographe. Papier. 114 feuillets, tantôt à longues lignes, tantôt sur un certain nombre de colonnes. 420 sur 270 millim. Feuilles volantes.

1063. « Observations météorologiques faites à Besançon, depuis l'an 1800 jusqu'en 1814 inclusivement, par Pierre-Charles Marchant, docteur en médecine... »

La « Notice préliminaire » qui ouvre et termine le volume se décompose en chapitres dont voici les intitulés : « Abrégé topographique de la ville de Besançon » (fol. 3); « Tableau de la population de la ville de Besançon en thermidor de l'an VIII (juillet 1800) » (fol. 4); « Description de mes instrumens météorologiques » (*ibid.*); « Explication des termes... que j'emploie pour désigner l'état du ciel... » (fol. 5 v°); « Élévations des principales montagnes voisines de Besançon... » (fol. 6); « Préceptes météorologiques extraits des meilleurs ouvrages d'Hippocrate... » (fol. 7); « Aphorismes météorologiques, extraits des ouvrages du professeur Toaldo » (fol. 500 v°).

Les « Observations », consignées sur des feuilles à encadrements typographiques, envoyées par le ministre de l'intérieur, donnent, pour chaque jour du mois, les indications recueillies, trois fois dans la journée, sur la direction du vent, ainsi que sur les cotes du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre, de l'udomètre, sur l'état du ciel; puis des indications périodiques concernant les époques naturelles et annuelles de l'agriculture et les maladies dominantes. A la fin de chaque mois et de chaque année, l'auteur donne une récapitulation de la statistique atmosphérique et du mouvement de la population. A la fin de chaque année, il consigne un « Extrait des observations relatives

à l'agriculture ». Les observations partielles de l'auteur sont résumées dans une dernière section du volume, qui est intitulée : « Météorologie statistique de la ville de Besançon : résultats extrêmes et moyens des observations faites depuis l'an 1800 jusqu'en 1814 inclusivement, pour chaque mois de l'année, pour chaque saison et pour l'année moyenne » (fol. 469).

L'auteur a annexé au volume les principales pièces de sa correspondance relatives aux observations dont il avait été officiellement chargé : on y trouve des instructions et lettres des physiciens Lamarck et Cotte, ainsi que des dépêches officielles de divers ministres de l'intérieur et de plusieurs préfets du Doubs.

Fol. 1. « Hommage à Monsieur le maire de Besançon, pour la Bibliothèque publique de la ville; don de l'auteur. »

XIX^e^ siècle. Autographe. Papier. 551 feuillets à 2 et jusqu'à 10 col. 382 sur 235 millim. Demi-rel. basane.

1069. Pièces diverses se rapportant à la Franche-Comté.

Fol. 1. Vente par Antoine Mouchet, seigneur de Cernans, à Nicolas Mercceret, de Salins, de divers bois sur les territoires de Sainte-Anne et de Géraise (1505; original parchemin).

Fol. 2. Concession par la municipalité de Besançon à Louis Prost, marchand de ladite ville, d'une portion de terrain qui lui était nécessaire pour reconstruire, au bout du pont, une maison ruinée par l'inondation de 1570 (9 août 1571; origin. parch.).

Fol. 3. Contrat de mariage de Maurice Lucquet, natif de La Bergerie près d'Ayme en Savoie, marchand et citoyen de Besançon, et de Claudine Barangier, fille de Balthazar Barangier, marchand et citoyen de Besançon (19 août 1621; origin. parch.)

Fol. 4. Acte de vente par autorité de justice à Maurice Lucquet, marchand, pour la somme de 3,000 francs, d'une maison située à Besançon, au bout du pont de la ville (8 avril 1631; origin. parch.).

Fol. 5. Acte de publication, par l'officialité de Besançon, du testament de Maurice Lucquet, marchand, citoyen de cette ville (30 mai 1634-16 mai 1636; origin. parch.).

Fol. 6. Lettres d'institution de Pierre-Félix Bassand, en qualité de procureur fiscal du roi d'Espagne au siège de Baume-les-Dames, lesdites lettres délivrées à Bruxelles, de l'autorité du gouverneur général des Pays-Bas et de Bourgogne, le 1^er^ août 1667 (origin. parch.).

Fol. 7-8. Lettres patentes de Louis XIV, confirmant la nomination de Jean-Claude Franchet, en qualité de lieutenant général civil et criminel du bailliage de Baume-les-Dames, nomination faite par de Niert, premier valet de chambre de Roi, suivant pouvoir à lui donné par Sa Majesté de disposer à vie pour une fois des charges relevant du bailliage d'Amont (12 juillet 1688; origin. parch.). — Arrêt du parlement de Besançon autorisant Jacques Bassand d'Anteuil à prendre possession du même office de lieutenant général du bailliage de Baume (5 février 1701).

Fol. 9. Lettres patentes de Louis XV permettant à François Boulart, chanoine de Gray, de posséder en fief la terre seigneuriale de Burgilles-lez-Marnay, qu'il venait d'acquérir, pour 28,000 livres, du conseiller au parlement Bernard Patornay (décembre 1718; origin.).

Fol. 10. Mémoire donnant, à propos d'un procès, des détails sur l'histoire et les droits de la seigneurie d'Annoire (1726).

Fol. 20. Généalogie des familles de Balay et de Vaulchier.

XVI^e^-XVIII^e^ siècle. Parchemin et papier. 26 feuillets. 330 sur 220 millim. Pièces volantes.

1070. Compte des revenus de la châtellenie de Châtillon-sur-Besançon, du mois de décembre 1359 au mois de décembre 1360.

Ce document débute par une formule ainsi conçue : « C'est li comptes que messire Jaiques de Thoraisse, chevalier, chestelain de Chestoillom-sur-Besençon, rent ès soignours tenans les comptes à Dijon, pour monsoignour le duc et conte de Bourgoingne, des rentes appartenant à ladite chestellenie, dois le XXV^e^ jour de décembre M.CCC.LIX, jusques le XXVIII^e^ jour de décembre M.CCC.LX, qu'il se partit de ladite chestellenie, et auxi des paiiemenz et missions qu'il ha fait audit terme. »

Le château dont il est question ici fut ruiné, en 1477, lors de l'invasion de la Franche-Comté par les troupes de Louis XI; il avait été jusqu'alors le poste militaire occupé par le souverain de la province, à titre de gardien de la ville impériale libre de Besançon. Les ruines de ce château sont amalgamées, depuis 1871, avec un ouvrage du nouveau pourtour stratégique de Besançon : le village qui les avoisine s'appelle Châtillon-le-Duc. Les revenus de la châtellenie de Châtillon consistaient, au XIV^e^ siècle, en redevances dues au domaine par des tenanciers de divers villages qui avoisinaient le château, sur les deux rives

de la vallée de l'Ognon; le principal de ces villages était Cromary.

1359-1360. Écriture d'un clerc de la châtellenie. Parchemin. 4 feuillets, avec des transpositions sur papier placées en regard. 300 sur 220 millim. Cartonnage, avec dos de parchemin : sur le plat supérieur est une étiquette portant ces mots : « Manuscrit original appt à M. Monteil. »

1071. « Histoire de la ville et de la familiarité de Quingey, par J.-B. Rose, prêtre familier de Quingey, docteur en théologie, membre des Académies de Besançon et Dijon. 1783. »

C'est une copie des 83 premiers chapitres faite, en 1855, par le docteur Émile Delacroix, qui en préparait la publication.

1855. Papier. 145 feuillets. 265 sur 200 millim. Cahiers.

1072. Pièces relatives à la familiarité de Quingey.

Fol. 1. Comptes des revenus et dépenses de cette institution, pour les années 1520, 1523, 1620, 1673 et 1645-1748.

Fol. 85. « Déclaration des fonds, revenus et charges de la familiarité de Quingey. »

Fol. 95. Mémoire de l'abbé Rose sur les démêlés de la familiarité de Quingey avec le curé et le bailliage de cette localité (1764-1770).

Fol. 207. Poésies satiriques sur ces incidents judiciaires.

XVI^e^-XVII^e^ siècle. Papier. 215 feuillets. 295 sur 180 millim. Cahiers et feuilles groupés sous une chemise.

1073. « Carnet des revenus des seigneurs de Vennes et de Chatelneuf, pendant le bail des sieurs Roussel-Galle et Bole, commencé le 1^er^ janvier 1770 et finit (*sic*) le 31 décembre 1778. »

XVII^e^ siècle. Papier. 1-197 feuillets. 382 sur 238 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1074. Recueil de pièces pour l'histoire de Vesoul (1360-1592).

Fol. 1. Ordonnance du comte Henri de Montbéliard, gardien de la Franche-Comté, à Jean de Cusance, bailli d'Amont, pour qu'il contraigne les villages voisins de Vesoul à faire guet et garde dans cette ville, et le prieur de Marteroi à payer 50 florins pour contribuer aux fortifications de la même ville, ainsi que les choses se passaient avant l'occupation de Vesoul par les Anglais et son abandon par les anciens

habitants (1360, 22 novembre; copie du 22 août 1625; parchemin).

Fol. 2. Procès-verbal d'une visite des fortifications de Vesoul, faite, en prévision d'une attaque des Écorcheurs, par Jean de Rochefort, maître de l'artillerie du duc de Bourgogne, en vertu d'ordonnance du comte Jean de Fribourg, gouverneur et capitaine général de Bourgogne (10 février 1438 (v. st.); copie du 23 août 1447).

Fol. 14. Sentence du bailli d'Amont, rendue par Aubert de Belvoir, lieutenant général de Philibert de Vaudrey, pour contraindre les habitants de Vaivre à faire guet et garde à Vesoul, comme aussi de contribuer à l'entretien des fortifications de cette ville (16 avril 1480; parchemin).

Fol. 15. Sentence analogue pour contraindre aux mêmes obligations les habitants de Neurey (11 septembre 1449; parchemin).

Fol. 16. Sentence analogue concernant les habitants de Frotey et d'Epenoux (30 mars 1456; parchemin).

Fol. 17. Rôle d'une montre d'armes commandée aux habitants de Vesoul et des villages du ressort de cette place (19 février 1535; v. st.).

Fol. 31. Patentes de Charles-Quint nommant capitaine de Vesoul Claude Le Blanc, seigneur d'Ollans, en remplacement de Thiébaud de Falletans, décédé (Barcelone, 23 juillet 1538). Confirmation, par Philippe II, de cette situation (Bruxelles, 4 juillet 1556. Copie du XVII[e] siècle).

Fol. 39. « Regestre des revehues d'armes faictes par les habitans de Vesou, en 1568 », Pierre d'Occors étant capitaine de la ville de Vesoul.

Fol. 63. « Monstres d'armes faites à Vesoul, le 26 juin 1575, par le s[r] de Cerc » (Adrien de Salives, maire de Vesoul et élu capitaine par le conseil communal dudit lieu).

Fol. 85. Requête des habitants de Vesoul à l'archevêque de Besançon, pour être exemptés de travailler les dimanches à la démolition du château de Vesoul, prescrite d'urgence par le gouverneur de la province, et pour qu'une croix soit érigée en place de la chapelle dudit château; réponse favorable mise en marge par le vicaire général Doroz (12 décembre 1595).

Fol. 87. Pièces d'une enquête judiciaire concernant les obligations des villages voisins de Vesoul à l'égard de l'entretien des fortifications de cette ville (1561-1562).

Fol. 118. Note sur l'importance stratégique de Vesoul, envoyée au

gouvernement de la province, par J.-B. du Champ (Dole, 5 novembre 1654).

Fol. 122. Arrangements conclus entre le gouvernement de la province et la municipalité de Vesoul, pour l'entretien de deux corps de troupes logés aux environs de cette ville : compagnie de cent chevau-légers, commandée par Gaspard de Moustier; compagnie de deux cents fantassins, commandée par le capitaine Journot (1633).

Fol. 128. Pièces concernant la captivité au château de Grancey de douze otages fournis par la ville de Vesoul, en garantie d'une rançon de 3,000 pistoles promise par cette ville au comte de Grancey, qui, après la prise de Jonvelle, s'avançait pour l'assiéger (1641-1648).

Fol. 247. Patentes du roi d'Espagne Charles II, nommant François Chappuis capitaine de Vesoul (11 août 1668).

Fol. 251. Emprunts contractés par la ville de Vesoul pour procurer la nourriture des troupes mises en quartier sur son territoire (mars 1674).

Fol. 263. Traité fait entre la ville de Vesoul et les paroissiens de Port-sur-Saône, au sujet de l'indemnité due à ces derniers pour la valeur de trois cloches enlevées de leur église, lors de l'approche des ennemis, et portées à Vesoul (17 janvier 1660).

Fol. 273. Requête de la ville de Vesoul demandant un allègement de garnison, en raison du manque de fourrages, résultant de la prise et de l'occupation de ladite ville par le maréchal de Turenne (mars-mai 1644).

Fol. 289. « Articles de la capitulation de la ville de Vesoul, accordés avec le sieur de la Feuillé, le 6e mars 1674. »

Fol. 291. Enquêtes et règlements concernant la quantité de sel prétendue par la ville de Vesoul et les villages de son ressort (1526, v. st.-1642).

XVe-XVIIe siècle. Parchemin et papier. 393 pièces ou feuillets. 300 sur 220 millim. Couvert. papier.

1075. « Recueil de pièces en prose et en vers concernant la ville de Vesoul, transcrites par Jean-François-Melchior Fonclauze. A Luxeuil, 1782. »

Page 1. « Vesoul épouvanté des hussards : poème badin, par Jandel, dit le Diable, huissier au bailliage de Luxeuil, corrigé par Jean

de Verre, huissier au bailliage de Luxeuil et ailleurs. A Luxeuil, 1782. » Commence (p. 3) :

« Je chante aujourd'hui la terreur,
L'effroi, l'épouvante, l'horreur
. . . . . »

« Jandel (Claude-Joseph, dit le Diable), huissier, né à Luxeuil en 1632, a fait quelques pièces de poésie marotique qui annoncent de la facilité, mais une sorte de bizarrerie que le bon goût proscrit. » (*Notice sur les savans et les littérateurs nés dans le département de la Haute-Saône,* par Ch. Weiss, dans les *Mémoires de la Société d'agriculture... de la Haute-Saône,* t. II, 1808, p. 126.)

Page 37. « La guerre académique, ou les ânes éparpillés pour avoir voulu braire à contre-temps : ouvrage polisson, sérieux et comique, par Chrisologue Fagy... A Mégalopole, chez la veuve Guillemette Onosie, à l'Étrille. M.DCC.XLIX » (vers et prose). — Page 42. « Clef des anagrammes pour l'intelligence de l'ouvrage ci-dessus : *Vatipo* veut dire *Pavoi*, curé de Pusel; *Gasternac* veut dire *Castagner,* curé de Vesoul; *Fagi* veut dire *Gay,* curé de Pusy... Longtemps auparavant, au commencement de ce dix-huitième siècle, le sieur Jeandel... avoit fait contre les gens de Vesoul une autre pièce burlesque, intitulée : *Vesoul épouvanté des hussards...* »

Page 105. « Essai sur la ville de Vesoul, par le sieur Miroudot du Bourg... et par lui présenté au concours de l'Académie de Besançon pour le prix de littérature de l'année 1769... » — Page 109. Début : « La ville de Vesoul est dans une des plus belles positions du comté de Bourgogne... » — A la copie de l'ouvrage on a ajouté (p. 63) celle d'une lettre du secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, Nicolas-Eugène Droz, annonçant à l'auteur qu'il avait obtenu une mention honorable dans le concours d'histoire de 1769.

Page 167. « Etat servant à constater les récoltes et la quantité de bestiaux dans la subdélégation de Vesoul, par M. Gabriel-Joseph Miroudot du Bourg, seigneur de Saint-Ferjeux, subdélégué aux départemens de Vesoul et de Luxeuil... A Luxeuil, M.DCC.LXXIX... La subdélégation de Vesoul en Franche-Comté, limitrophe des provinces de Champagne, Lorraine, Alsace, du pays de Montbéliard et du surplus de la province, est composée de six villes et de 429 bourgs et villages formant corps de communauté... »

Page 191. « Relation succincte et véritable du sac et embrasement

de la ville de Faucogney en Franche-Comté, arrivés le 4 juillet de l'an 1674... Le samedy 30e juin, l'armée de France, en nombre d'environ 3,000 hommes, commandée par le marquis de Renelle, maréchal de camp, et composée des gens de la maison roïale, arriva avec deux pièces de canon devant la ville de Luxeuil... »

Page 207. « Lettre à un ami contenant la relation du siège et de la prise de Faucogney par les Français, le 4 juillet 1674... Monsieur et cher ami, l'homme affligé est à demi consolé lorsqu'il peut connoître que l'on compatit à son malheur... » A la fin, cette pièce est datée du 9 juillet 1674. — Sur le titre et en tête de la première page de cette copie, sont deux dessins lavés à l'encre de Chine : l'un représente la brèche des remparts et l'incendie de Faucogney ; l'autre, le tir des canons et des fusils contre cette place.

Page 225. « La prise par assaut de la ville de Faucogney, avec la réduction de Luxeuil et de Lure dans la Comté par les troupes du Roi sous le commandement de M. le marquis de Rénel. Le manuscrit sur lequel celui-ci a été copié porte à la fin : A Lion, ce 1er août 1674, chez Antoine Julieron, seul imprimeur du Roi ; d'où l'on peut conjecturer que ce petit ouvrage a été imprimé... »

Page 237. « Essai sur le commerce de Franche-Comté, par M. Chevillet, avocat à Gray... » — Page 239. « ...Le but de mon Essai est simplement de prouver que si les Comtois croient avoir un commerce, c'est vraiement tant pis pour eux ; j'ajoute encore tant pis pour leur postérité... » — Ce mémoire avait été rédigé pour répondre à une question de concours posée en ces termes par l'Académie de Besançon, en 1755 : « Les nouvelles branches de commerce que l'on pourroit établir en Franche-Comté, et moyens de perfectionner celles qui y sont. »

Page 279. « Délibération du parlement de Besançon contenante (*sic*)... les motifs de refus faits par cette cour d'enregistrer les lettres patentes obtenues par M. le marquis de Grammont..., lui permettant d'ériger forges et fourneaux dans toute l'étendue de sa terre de Villersexel : où l'on voit la manière dont on s'y prenoit anciennement pour l'établissement des forges et fourneaux dans la province. Du 9 mars 1729... » — Dans un cartouche dessiné sur ce titre, le copiste a donné ainsi ses noms et sa qualité : « Jean-François Melchior Fonclause, huissier royal à Luxeuil, 1779. »

Page 285. « Note des images miraculeuses et célèbres de Notre

Dame qui se trouvent ès duché et comté de Bourgogne, extraite du livre qui a pour titre : *L'histoire de Notre-Dame des Hermites,* par messire Claude-François Doyen..., imprimé in-12 à Einsidlen, en l'an 1701. » (Vers français.)

Page 289. « Table. »

Fonclause, de Luxeuil, compilateur de ce recueil, avait réuni une riche collection de médailles, la plupart recueillies dans la région qui a formé le département de la Haute-Saône; il est mort à Vesoul en 1806 (Suchaux, *Galerie biographique du département de la Haute-Saône,* p. 139).

Page III. « Acquis en 1816 à la vente de M. l'abbé Pilliet. (Signé :) Ch. Weiss. »

XVIII[e] siècle. Papier. IV-290 pages. 400 sur 250 millim. Le titre initial et les titres spéciaux occupent chacun une page pleine; ils sont écrits en caractère imitant la typographie. Sur les titres et à la fin des pièces, il y a de petites vignettes dessinées à la plume et teintées à l'encre de Chine. Les armes de la ville de Vesoul figurent à plusieurs reprises dans ces ornements. Demi-rel. parchemin.

1076. « Mémoire sur les archives de la ville de Gray », par l'abbé H. Gatin (juillet 1846).

XIX[e] siècle. Papier. 34 feuillets. 238 sur 180 millim. Cahier non relié.

1077. « Extrait des mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Luxeu, par M. Vinot, en 1709. »

Commence (fol. 1) : « Il est difficile d'établir l'origine de la ville de Luxeu ni son ancienneté, à moins que nous ne l'attribuions aux Romains... »

XVIII[e] siècle. Papier. 11 feuillets. 222 sur 170 millim. Cahier non relié.

1078. « Notice nécrologique sur M. Desgranges, ancien maire de Luxeuil, insérée dans le n° 61 du *Journal de la Haute-Saône,* du 1[er] août 1855. »

Copie faite par Armand Marquiset. Des fragments de deux autres notices de la main du même, et dont l'une est intitulée : « Le Beuchot et la Logeotte », se trouvent joints à la Notice nécrologique.

XIX[e] siècle. Papier. 28 feuillets. 275 sur 180 millim. Cahier.

1079. « La découverte de la ville d'Antre, en Franche-Comté, avec des questions curieuses pour éclaircir l'histoire civile et ecclésiastique de cette province », par le P. Pierre-Joseph Dunod, Jésuite.

L'opuscule a été publié à Paris, sous le titre que nous avons transcrit, en une plaquette in-12 de 23 pages, sans date et sans nom d'auteur. On sait toutefois que cette publication fut faite en 1697.

XVII^e^ siècle. Copie à peu près contemporaine de cet opuscule. Papier. 29 pages. 235 sur 160 millim. Cartonnage.

1080. « Dissertation sur... la ville d'Antre, en Franche-Comté », par Jean-Ferdinand Lampinet. — Mémoire sur l'utilité de la canalisation du Doubs, par Ferdinand Lampinet. — Réfutation du factum de l'archevêque de Besançon, Antoine-Pierre de Grammont, réclamant l'exercice de sa juridiction de prince de l'Empire : mémoire de Ferdinand Lampinet, retouché par Jules Chifflet.

Le premier mémoire a la forme d'une lettre adressée au conseiller d'État Nicolas-Joseph Foucault, par Jean-Ferdinand Lampinet, avocat au parlement de Besançon qui, dans le préambule, parle de sa jeunesse et de sa récente inscription au barreau. Il est visible, par le style de ce morceau et par l'écriture de la copie qui nous en reste, que l'auteur réel est Ferdinand Lampinet, ayant voulu, sur la fin de sa vie, donner un commencement de notoriété littéraire à son petit-fils. Cette dissertation fut faite en 1709, lorsque le Jésuite Dunod publiait la seconde édition de sa *Découverte de la ville d'Antre*, œuvre paradoxale dans laquelle on prétendait prouver que l'*Aventicum* des Helvètes était près du lac d'Antre, en Franche-Comté. L'auteur de notre dissertation ne fait que substituer une erreur à celle qu'il réfute, car il imagine que les ruines romaines du voisinage du lac d'Antre, ruines dont le P. Dunod avait exagéré l'importance, pourraient bien être celles de la bourgade d'*Argentonaria,* qui doivent, au contraire, être cherchées en Alsace.

Quant à l'utilité de la canalisation du Doubs (fol. 57), Ferdinand Lampinet insiste sur la facilité d'établir, au moyen de cette rivière, un trait d'union entre le Rhône et le Rhin : il rappelle le projet de canalisation qui avait été étudié en 1662, et qui ne fut abandonné que par crainte de voir des relations trop intimes s'établir entre la Franche-Comté, qui alors relevait de l'Espagne, et la France, qui dès longtemps convoitait la possession de cette province.

Le dernier mémoire (fol. 65) est une réfutation faite, au point de vue de la juridiction laïque du Parlement, par Ferdinand Lampinet et Jules Chifflet, tous deux conseillers de cette cour, des moyens de droit invoqués par l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont, dans l'instance introduite par son prédécesseur Ferdinand de Rye, devant la chambre impériale de Spire, pour obtenir la résurrection de la cour archiépiscopale de régalie, annulée par le gouvernement municipal de Besançon (vers 1664).

XVII^e-XVIII^e siècle. Écriture de Ferdinand Lampinet. Papier. 71 feuillets. 260 sur 165 millim. Demi-rel.

1081. « Lettre adressée à l'auteur de l'entière découverte de la ville d'Avanche au lac d'Antre, par un de ses amis. » — Dissertation, en forme de lettre, réfutant la prétendue découverte du P. Dunod.

Début de la première pièce (p. 1) : « Mon Révérend Père, à moy ne tienne que lorsque les villes de cette province se rendront à l'exhortation que leur faites d'ériger dans leurs salles publiques des bustes ou des portraits à tous les grands personnages qui leur auront rendu quelque service signalé, le vostre n'y soit dans les premiers rangs... »

Début de la seconde pièce (p. 37) : « Monsieur, puisqu'il faut, pour vous faire plaisir, examiner les nouvelles dissertations qui viennent de paroître sur la ville d'Antre et vous en écrire mon sentiment, je veux bien me rendre à ce que vous souhaittez de moi... »

Ces deux réfutations du système géographique imaginé par le P. Pierre-Joseph Dunod ont été provoquées par la deuxième édition de la *Découverte de la ville d'Antre,* publiée en 1709, 2 vol. in-12.

Première moitié du XVIII^e siècle. Papier. 115 pages. 223 sur 167 millim. pour la première pièce et 257 sur 190 millim. pour la seconde. Demi-rel. basane verte.

1082. « Histoire de la ville de Lons-le-Saunier et de l'abbaye de Baume-les-Messieurs, en Franche-Comté, par M. [Philibert] Le Courbe, président au présidial de ladite ville, en deux parties... M.DCCXLVIII. »

Le volume s'ouvre (fol. II) par une préface de deux pages, intitulée : « Sentiment sur cet ouvrage. » L'auteur de cette préface dit que l'auteur de l'ouvrage « n'oublie point de faire son éloge et celuy des personnes qui ont pu luy estre chères par l'amitié ou par le sang... Le récit qu'il done (*sic*) des vexations commises par le baron d'Ausson-

ville, officier d'Henri IV, est son melieur (*sic*) ouvrage... Il a recueilli avec ordre le nom et les qualités des personnes qui se sont succédées dans le clergé, dans le barreau, dans les charges municipales et dans les ordres religieux... L'on a mis à la suite de ces Mémoires le récit des voyages du prince de Nassau en Franche-Comté et son passage à Lons-le-Saunier... L'on y a aussy inséré un extrait du Terrier Thubé, titre fort intéressant qui renferme sans exeption (*sic*) les droits et privilèges dont la ville de Lons-le-Saunier doit jouir. »

Début (p. 1) : « L'ancienneté de la ville de Lons-le-Saunier au comté de Bourgogne, diocèse de Besançon, peut se reconoître par les écrits de Gonterus Ligurius... »

Page 243. « Inventaire des titres de la ville de Lons-le-Saunier, fait en l'année 1724. »

Page 331. « Mémoire servant à l'instruction de l'histoire de la célèbre abbaye de Baume-les-Messieurs. »

Page 349. « Bref receuil des voyages de M. le comte de Nassau devers l'Empereur nostre sire, passant par Bourgogne et France, lequel partit de Bruxeles, le 8 août 1533. »

Page 393. « Extrait du Terrier de J. Tubet, du 5 mars 1515. »

Page 537. « Table des faits essentiels de l'Histoire de Lons-le-Saunier et Baume. »

Le président Philibert Le Courbe est en outre l'auteur de divers mémoires établissant les droits du roi de France sur le comté de Montbéliard, mémoires conservés en manuscrit à la Bibliothèque nationale (fonds français, n° 8549).

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. II feuillets et 574 pages. 218 sur 160 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de basane.

1083. « Dissertation sur le Didation de Ptolomée, la première ville des Séquanois, et que Dole est cette ville », par Ferdinand Lampinet.

L'auteur fait dériver le nom de lieu *Didation* du verbe grec Διδάσκω, qui signifie *enseigner :* c'était donc la localité où la jeunesse séquanaise allait s'instruire. Or, si le souverain de la Franche-Comté choisit, en 1423, la ville de Dole pour siège de l'Université de la province, c'est qu'il y avait des précédents qui désignaient cette ville pour un tel rôle. Le mot *Dola* est d'ailleurs l'équivalent latin du nom grec *Dida-*

tion, car il vient du verbe *Dolo*, « qui signifie *polir*, n'y aiant rien qui donne tant de politesse à l'homme que la science ». Ajoutez à cela les quelques vestiges de monuments gallo-romains fournis par le territoire de Dole, et, d'après l'auteur de la dissertation, il devra vous être démontré que la ville de Dole occupe l'emplacement de la localité séquanaise que le géographe Ptolémée appelle en langue grecque, suivant les leçons des manuscrits : Διττάτιον, Διθάττιον, Διττάσιον, Διτταύιον.

L'auteur de la dissertation est aussi verbeux que diffus, de sorte que le principal intérêt de son écrit consiste dans les mêmes indications qui y sont semées à tort et à travers, tant sur les invasions subies à diverses époques par la province de Franche-Comté que sur les monuments de la ville de Dole.

L'auteur termine son travail par un épilogue biographique ainsi conçu : « Estant conseillier au parlement de Dole, transféré depuis à Besançon, où après plus de vingt-cinq ans de service, je remit (*sic*) ma charge à Claude-François Lampinet, mon fils, environ l'an 1700, et prins une patante de conseillier vétéran : pour me divertir et ocuper mon temps, je fict (*sic*) la présante disertation... 20 décembre 1703. (Signé :) Lampinet. »

Commencement du XVIII[e] siècle. Papier. 80 feuillets. 232 sur 168 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1084. Compte, en recettes et dépenses, de la trésorerie générale de Franche-Comté, établie à Dole, pour l'année financière 1584-1585.

Ce document débute ainsi : « Compte quatriesme de la trésorerie de Dole, que rend et rapporte Estienne Cécille, escuier, trésorier dudict Dole, receveur des exploictz de la court souveraine du parlement dudict Dole et de la gruyerie au conté de Bourgongne, des receptes et mises faictes tant par ledict trésorier que ses commis particuliers, à l'ordonnance des seigneurs officiers de Sa Majesté de ce pays, en ung an entier qui commence le premier jour d'octobre l'an mil cinq cens octante quatre et finy le dernier de septembre l'an mil cinq cens octante cinq. »

Les articles de ce compte se rapportent aux revenus et charges qu'avait le domaine dans diverses localités de la province, dont, à ce point de vue, les principales étaient : Colonne, Ornans, Pontarlier, Salins, la Loye, Dole, Poligny et Gray. Dans le chapitre des recettes

foraines, figure la redevance annuelle de 500 francs, payée par la ville libre de Besançon au souverain de la province qui était son gardien (fol. 186 v°).

Sur le plat supérieur de la reliure de ce volume, on lit cette inscription : « Trésorerie de Dole. Compte original de l'année 1584. Appt à M. Monteil. »

1584-1585. Parchemin. 292 feuillets, avec intercalations de feuillets en papier sur lesquels la plupart des articles du compte original ont été retranscrits. 300 sur 227 millim. Rel. carton, couvert de veau vert.

1085. « Remonstrance faite au Roy [d'Espagne] par la cour [du parlement de Dole], 1661 », pour réfuter les prétentions de Besançon à devenir la capitale politique et judiciaire de la Franche-Comté.

Début (fol. 1) : « Par lettres dattées (*sic*) à Bruxelle, le 9 juillet 1661 ...nous avons reçeu ordre de rendre nostre advis sur le contenu aux remonstrances et pieces présantés (*sic*) à Votre Majesté, de la part des gouverneurs, notables et peuple de Besançon, au sujet de l'eschange fait de ladite ville contre celle de Frankendal entre Votre Majesté et l'Empereur... »

Seconde moitié du XVII^e^ siècle. Écriture de deux mains distinctes, la première s'étant arrêtée à la fin du fol. 14. Papier. 50 feuillets. 256 sur 170 millim. Couvert. parchemin.

1086. « Notice sur la ville de Dole, par M. de Persan. Autographe de l'auteur, précédé d'une lettre de lui [du 4 juin 1787]. »

Début de la Notice (page 1) : « Quelques notions sur Dole, pour servir au Dictionnaire géographique du Jura.

Article 1^er^. Nom de la commune et sa population particulière... » — Fin (page 79) : « Articles 41 et 42. Usages particuliers. Langage, qualités, talens, etc. »

On lit (page 54) : « Article 11. Personnages distingués. Je me permettrai de renvoyer pour cet article à la petite notice sur Dole, imprimée il y a deux ans, n'ayant pas de renseignements plus amples à donner à ce sujet. » La notice à laquelle l'auteur fait ici allusion doit être la *Notice sur la ville de Dole, dans le département du Jura, par M. D. P****** (de Persan), publiée à Dole, en 1806, 33 pages in-8°. A la page 30 de cet ouvrage, un paragraphe est intitulé : « Hommes

illustres. » En 1812, Persan publia ses *Recherches historiques sur la ville de Dole* (Dole, in-8°, x-418 pages).

Sur cet auteur, voir un article de Ch. Weiss, dans la *Biographie universelle*.

Ce volume provient d'Armand Marquiset; des notes de ce dernier s'y trouvent jointes, parmi lesquelles une se rapportant à une anecdote relative au mariage de Charles Nodier.

XVIII^e-XIX^e siècle. Papier. III feuillets et 83 pages. 225 sur 168 millim. Demi-rel. basane verte.

1087. Documents concernant Dole, copiés par Pierre-Antoine Fransquin.

Fol. 1. « Chartes concernant la ville de Dole, ancienne capitale du comté de Bourgogne, recueillies par M. Pierre-Antoine Fransquin, avocat et ancien capitaine adjudant-major d'infanterie, en l'année 1819. »

Fol. 55. « Recueil des noms des présidens, chevaliers d'honneur, conseillers clercs, conseillers laïques, avocats généraux, procureurs généraux, greffiers en chef du parlement de Dole, depuis l'année 1422 jusqu'à sa translation à Besançon, fait par monsieur Ferdinand Lampinet de Dole. »

Fol. 79. « Récit du voyage de Madrid fait par messire Claude-Antoine de Saint-Mauris, chevalier crossiez de l'ordre d'Alcantarat (*sic*), seigneur de Falletans, Malanges, etc., et noble Jean-Baptiste Alteriet, ancien mayeur de la ville de Dole, en l'an 1655, à la réquisition de laditte ville pour empescher le transport du parlement prétendu par ceux de Besançon. »

Fol. 91. « Relation fidelle présentée à messieurs les vicomte, mayeur, eschevins, conseil et notables de la ville de Dole, par le R. P. Burgiard, gardien du couvent des P. P. Cordeliers de laditte ville, du voïage qu'il a fait à Madrid, auprès de Sa Majesté très catholique Philippe IV, l'an 1661, pour empescher le transport du parlement prétendu par messieurs de Besançon. »

Fol. 99. « Privilegiorum eclesiae Dolanae collegiatae antiquissima et fidelissima monumenta. Dolae, apud Antonium Binart, typographum et bibliopolam juratum, M. DC. LXVII. » (Incomplet de la fin.)

Le présent manuscrit est à rapprocher du manuscrit n° 338 de la Bibliothèque de Dole.

P.-A. Fransquin, de Dole, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Notes topographiques et historiques sur la ville de Dole... et sur son arrondissement...;* Dole, 1822, in-8°.

1819. Papier. 102 feuillets. 290 sur 190 millim. Non relié.

1088. « Rapport au Conseil d'arrondissement de Dole, par Armand Marquiset, sous-préfet de cet arrondissement. Session de 1840. »

Fol. 66. « Table des chapitres contenus dans ce rapport. »

1840. Autographe. Papier. 67 feuillets. 300 sur 190 millim. Demi-rel. veau rouge.

1089. « Sous-préfecture de Dole. Forêt de Chaux. Administration de M. Armand Marquiset » (1842).

Fol. 2. « Forêt de Chaux. Rapports et correspondance relatifs à un prétendu plan d'insurrection générale, préparée par les habitants des communes riveraines de la forêt de Chaux contre cette propriété de l'État. Invention mensongère et calomnieuse de M. Cotheret, conservateur du Jura, soutenue par M. Napoléon Thomas, préfet de ce département. »

Fol. 3. « Table des matières. »

XIX^e^ siècle. Écritures diverses. Papier. 181 feuillets, dont 16 imprimés. 310 sur 218 millim. Demi-rel. veau.

1090. Seigneurie d'Ivrey, sous les Vaulgrenant, les Montferrand, les Nozeroy, les Darbonnay, les de Malpas et les Masson (1482-1739).

XV^e^-XVIII^e^ siècle. Papier et parchemin. 144 feuillets, dont 8 sur parchemin, formant 31 pièces; 4 sont sur parchemin. 280 sur 190 millim. Pièces volantes.

1091. « Notes historiques sur Cernans et les environs », par Jean-Baptiste Béchet.

Début (fol. 3) : « Ce qui nous reste de plus ancien dans les monumens historiques qui parlent de la Séquanie... » — Fin (fol. 58) : « ... Mais je réserve ce sujet pour être traité avec plus de détail, quand les circonstances me laisseront pour cela le loisir nécessaire. »

En tête (fol. 1), est une épître dédicatoire en langue latine, ainsi adressée : « Johannes-Bapt. Béchet, praefecturae Jurassensi a secretis generalibus et in suprema criminalis justitiae curia pro-judex, prae-

ceptori optimo amicoque dilectissimo, D. Dionysio Philiberto Marchant, paroeciae de Cernans rectori, S. D. P. »

Une publication de ce travail, d'après une copie moins complète que la nôtre, a été faite dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 3e série, t. II, 1881, p. 182-232.

Sur J.-B. Béchet, l'historien de Salins, Ch. Weiss a écrit une notice publiée en 1831 et résumée dans un article de la *Biographie universelle*.

XIXe siècle. Écriture d'un copiste, avec retouches et signature finale de l'auteur. Papier. 58 feuillets. 254 sur 160 millim. Demi-rel. basane rouge.

1092. Notes historiques sur Salins, Arbois et Saint-Claude, par Jean-Baptiste Béchet.

Fol. 1. Tableau généalogique des anciens comtes de Bourgogne, depuis Albéric jusqu'à Charles-Quint (945-1558).

Fol. 4. « Ordre chronologique de l'affranchissement de diverses communes du comté. »

Fol. 7. Extraits commentés des *Acta Sanctorum* concernant les premiers abbés de Saint-Claude.

Fol. 18 et fol. 61. Extraits de l'Inventaire des archives de la ville de Salins : sommaires d'actes concernant les XVe, XVIe et XVIIe siècles.

Fol. 21. Trois rôles des *meix* entre lesquels se partageaient les eaux salées du puits à muire (petite saline) de Salins (copie d'un registre pet. in-4°, sur parchemin, de l'ancienne Chambre des comptes de Dole).

Fol. 46. Arrêt du Conseil ducal de Bourgogne, rendu à Dijon en février 1424 (v. st.), pour confirmer dans leurs droits traditionnels les rentiers des salines de Salins (copie suivie de commentaires).

Fol. 83. Tableau synoptique des deux partages faits par Jean de Chalon l'Antique entre les enfants issus de ses trois femmes (1260-1262).

Fol. 85 et fol. 152. Listes des dignitaires ecclésiastiques de Salins : prévôts, archidiacres, doyens, curés, prieurs.

Fol. 93. Notes sur les origines des divers bourgs composant la ville de Salins.

Fol. 95 et fol. 152. Extraits de l'Obituaire de Saint-Anatoile de Salins.

Fol. 99. État, dressé en 1649, de la population du val de Mièges.

Fol. 104. Résumé d'une procédure poursuivie par la comtesse de Bourgogne en 1391, au sujet du meurtre d'un sergent de cette princesse, commis par ordre de Jean de Chalon, baron d'Arlay.

Fol. 110. Ordonnance de Philippe le Hardi, comte-duc de Bourgogne, pour l'expulsion des Juifs de Salins (1374).

Fol. 114. Notions sur l'ancien régime des salines de Salins, extraites d'un *Mémoire* imprimé en 1615.

Fol. 118. « Fragment historique sur Salins, depuis 1668 jusqu'en 1675 : manuscrit trouvé par M. d'Usier dans de vieux papiers mis au rebut et qui lui avoient été donnés » : analyses où sont rapportés les faits militaires concernant les deux prises de cette ville par les armées françaises, mais d'où l'on a retranché « les réflexions assez fréquentes et les longueurs ».

Fol. 148 v°. « Notes sur Salins » : fortifications anciennes de cette ville, par M. Crestin, officier d'artillerie.

Fol. 166. Notes sur l'abbaye de Goailles.

Fol. 171. « Copie du titre d'une fondation faite, le 18 août 1596, par Clauda Monnier, veuve de Jean Morel, d'Arbois, mère de Joseph Morel, surnommé le Prince... » (défenseur d'Arbois contre le maréchal de Biron et pendu par ses ordres) : titre imprimé dans Bousson de Mairet, *Le capitaine Morel, dit le Prince, ou Le siège d'Arbois en* 1595; Paris et Arbois, 1836, in-12, p. 163.

Fol. 178. Éphémérides concernant Arbois et Salins (1596-1606), extraites d'un manuscrit de Jean Willemin, médecin et poète, à Arbois.

Fol. 180. Listes des pardessus et des portiers des salines.

Fol. 181. « Table » alphabétique, sur quatre colonnes, des matières contenues dans le recueil.

L'auteur de cette compilation a publié, en 1828, des *Recherches sur Salins;* Besançon, 2 vol. in-12. Il a été l'objet d'une *Notice* de Charles Weiss dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon,* en 1831, et d'un article du même dans la *Biographie universelle* (Michaud).

XIX^e^ siècle. Écriture le plus souvent de l'auteur du recueil. Papier. 188 feuillets, généralement à longues lignes. 245 sur 195 millim. Cartonnage, avec dos de parchemin.

1095. « Extrait des papiers de l'hôtel-de-ville de Salins », par Jean-Baptiste Béchet.

Fol. 1. « Extrait des délibérations des officiers municipaux du Bourg-Dessous de Salins » (1452-1479).

Fol. 11. « Observations sur Salins. » — Fol. 12 v°. « Précis des sires de Salins. » — Fol. 16 v°. « Noblesse provenant d'offices aux salines... » — Fol. 18 v°. « Registres des salines. » — Fol. 19. « Bourg-Dessus, Bourg-Dessous. »

Fol. 20 v°. « Registres de l'hôtel-de-ville de Salins » (analyses des délibérations de 1471 à 1507).

Fol. 44. « Monnaye d'or en usage en Franche-Comté au quinzième siècle. — Monnaye blanche. »

Fol. 45. Suite d'analyses des délibérations (1530-1594).

Fol. 129. « Extrait des délibérations de l'hôtel-de-ville de Salins en l'année 1595. » — Fol. 142 v°. *Id.* pour 1596.

Fol. 147. « Notes sur quelques familles [de Salins] et autres objets dont il est fait mention dans ce cayer. »

Fol. 152 v°. Suite d'analyses des délibérations (1597-1598).

Fol. 157. « Notes tirées des papiers originaux des archives de Salins : novembre 1789 » ; les actes résumés ou transcrits appartiennent à des dates comprises entre l'année 1443 et 1658. — Fol. 177 v°. « Table des pièces contenues dans ce cahier. »

Fol. 179. « Extrait des livres de comptes de l'hôtel-de-ville de Salins » (1371-1622).

1789 et environ. Papier. 257 feuillets. 210 sur 160 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée.

1094. « Répertoire général des matières contenues ès ordonnances, coustumes et édictz du conté de Bourgongne. » Ce Répertoire est par ordre alphabétique.

Fol. 538. « Ordonnances concernant les saulneries de Salins, du 22 septembre 1607. » — Fol. 564. « Aultres ordonnances du 27 aost 1607. »

Sur le dos de la reliure, on lit (écrit. du XVIII[e] siècle) : « Ce Répertoire ou extrait est de M. Bouton. » — La signature « Bouton » se trouve, du reste, en différents endroits du volume : au 1[er] feuillet de garde, aux fol. 1 et 538, sur la feuille de papier qui double le plat inférieur de la reliure.

Une note du XVIII[e] siècle sur le premier feuillet de garde est ainsi conçue : « M. le conseiller Renard a un Répertoire semblable à celui-ci. »

Première moitié du XVII[e] siècle. Écriture de deux mains différentes.

Papier. 589 feuillets et le fol. 129 *bis ;* les nos 90 à 99 omis par suite d'une erreur de foliotage. 255 sur 172 millim. Rel. carton, couvert de parchemin avec rosace imprimée en noir au centre de chaque plat et fleurons du même genre aux quatre angles. Ce genre de reliure se rencontre dans certains volumes de la collection Chifflet.

1095. « Au roy » d'Espagne, souverain de la Franche-Comté : requête et mémorial justificatif de Claude Gollut, juge des salines de cette province (1624).

Claude Gollut, docteur ès droits, frère de l'auteur des *Mémoires historiques de la république séquanoise*, avait été nommé en 1596 avocat fiscal des salines et en était devenu juge en 1612 ; sa gestion fut incriminée par les officiers de la Chambre des comptes de Dole, spécialement par le premier maître de cette juridiction, Poncet Barrillet, qu'il appelle à plusieurs reprises « son ennemy capital ». Le mémorial par lui rédigé, en 1624, répond à quatre griefs ainsi articulés : 1° « sur ce que l'on dit que par le moyen des creuillages que l'on a faictz en la grande saulnerie, les sources salées sont perdues ou affaiblies » (fol. 9 v°) ; 2° « sur ce que l'on allègue que les façons desd. espargnes de muyre... ont cousté trop cher et plus qu'elles ne bailloient » (fol. 15) ; 3° « sur ce que l'on charge ledict juge d'avoir fait brusler publicquement en ladicte saulnerie, soubz les chauldières, les tiltres et papiers estant aux chartres de S. M. » (fol. 17) ; 4° « l'on accuse ledict juge d'estre riche et de posséder plusieurs biens meubles, immeubles, deniers et rentes » (fol. 19).

Dans son préambule, l'auteur relate les missions d'intérêt public qu'il avait remplies avec désintéressement, entre les années 1598 et 1619.

Première moitié du XVII^e^ siècle. Écriture contemporaine de la rédaction de l'opuscule. Papier. 22 feuillets. 220 sur 162 millim. Couvert. parchemin.

1096. Recueil des actes concernant l'administration des salines de Salins entre les années 1607 et 1610.

Fol. 1. « Estat de ce que portent les aulmosnes, menuz cens, bouillons, rentes en fiefz... assignez et dehues annuellement sur le communal de la grande saulnerie de Salins. » — Fol. 22 v°. « Gaiges des officiers de la saulnerie... » — Fol. 33. « Estat des aulmosnes, anniversaires, rentes et aultres charges assignées et dehues par Leurs

Altesses Sérénissimes sur les partaiges qu'elles ont en la grande saulnerie de Salins... » — Fol. 68. « Estat de la portée des haulcementz qui se lèvent sur chascune charge de sel... » — Fol. 71. « Déclaration des noms et surnoms des sieurs rentiers de la chaulderette. » — Fol. 81. Ordonnance du gouvernement de Bruxelles sur la police des bois privilégiés pour la cuite des sels de Salins (22 septembre 1607). — Fol. 107. « Aultres édictz et ordonnances concernans les charges et offices des marqueurs et controlleurs des bois, fasseurs et forestiers... » — Fol. 125 v°. Ordonnance pour l'aménagement et la conservation des bois privilégiés (Mariemont, 8 juin 1611). — Fol. 150. Traité d'amodiation, par le gouvernement de Bruxelles, de la part qui lui appartenait dans le produit des salines de Salins, pour neuf années ayant commencé au 1er janvier 1608. — Fol. 176. Conventions passées entre les fermiers des salines de Salins et les rentiers du puits à muire du Bourg-Dessous (7 juillet 1608).

Commencement du XVIIe siècle. Écriture d'un expéditionnaire contemporain des actes transcrits. Papier. 203 feuillets. 265 sur 170 millim. Rel. du XVIIIe siècle, en carton, couvert de basane racinée.

1097. Comptes rendus aux amodiateurs des salines de Salins, pour la période comprise entre le 1er janvier 1622 et le 31 décembre 1623.

Fol. 1. « Compte cinquième que rend Hugues Menecard... de la recepte et délivrance des selz... formez en la grande saulnerie et une partie de celluy formé au puys à muyre, dois le 1er de janvier de l'an 1622 jusques au 20e novembre dudict an. » — Fol. 21. « Compte du sieur Patornay, controoleur des selz de la grande saulnerie pour l'an 1622. » — Fol. 42. « Compte que rend Hugues Menecard, délivreur des selz formez... de la grande saulnerie..., dois le 21e de novembre de l'an 1622 et finy au derrier de décembre dudict an. » — Fol. 53. « Compte que rend Nityer Patornay, controoleur des selz..., dois le 20e de novembre 1622... jusques au derrier de décembre dudict an... » — Fol. 65. « Compte que rend Philippe d'Allepierre... de la formation des selz faictz et formez aux puys en l'année 1623. » — Fol. 74. « Compte que rend Antoine Huguenet, comme délivreur des selz au puys à muyre... pendant l'année entière 1623. » — Fol. 84. « Compte sixième que rend Hugues Menecard... de la recepte et délivrance des selz... formez en la grande saulnerie et une partie de celluy formé au

puys à muyre, et ce pour ung an entier... » (1er janvier-31 décembre 1623.)

Première moitié du XVIIe siècle. Papier. 97 feuillets. 245 sur 165 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée.

1098. Procès-verbaux de la visite ordonnée par lettres patentes du gouvernement de Bruxelles, en date du 22 octobre 1604, des forêts affectées par privilège à la cuite des eaux salées des salines de Salins.

Fol. 1. « Table des bois mentionnez au présent volume. » — Fol. 4. « L'an mille six cens et six, le cinquiesme jour du mois d'apvril, en la ville de Salins, au logis de nous, Guillame de Steenhuys, maistre des requestes de l'hostel des archiducz... se sont assemblez messires Luc de Sainct-Mauris, docteur ès drois, procureur général de ce peys (*sic*) pour Leurs dictes Altesses; Symon Musy, aussi docteur ès drois et juge de la saulnerie, commissaires en ceste partie, et pour donner commencement au faict de la visite et reiglement des bois destinez à la cuytte des muyres... » — Fol. 346. « Rolle et liste de ceulx qui ont faict apparoir avoir droit d'usage, soit de coupage ou pasturage ès bois dédiez à la cuitte des muires... »

Commencement du XVIIe siècle. Écriture d'un expéditionnaire contemporain du document. Papier. 350 feuillets. 265 sur 170 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée.

1099. « Plans des bois affectées (*sic*) aux salines de la ville de Salins, levez ès années 1707, 1708 et 1709, par Jean-Baptiste Barrier, citoyen de Besançon, géomètre-arpanteur juré et royal des eaux et forests du comté de Bourgogne, en présence de M. Pierre-Ignace Gillebert, escuyer, conseiller du Roy, président au présidial de Besançon, commissaire député par Mgr de Bernage, intendant du Roy au comté de Bourgogne, etc., en exécution d'arrests du Conseil d'Estat des 19 avril et 17 may de l'an 1707. Toute la dismensuration desdits bois est à cent perches l'arpans et la perche de vingt-deux pieds de roy, suyvant l'ordonnance de l'an 1669. »

Le titre ci-dessus reproduit est compris dans deux cartouches entourés de rinceaux, dessinés à la plume et ombrés à l'encre de Chine. Vient ensuite la transcription des arrêts du Conseil d'État et de l'ordonnance de l'intendant ayant prescrit l'opération. Les plans, au nombre de 228, sont teintés et accompagnés de légendes très soignées :

plusieurs ont nécessité l'emploi de deux et même de trois feuillets; ils sont ramenés, par le pliage, au format du volume. A la suite du dernier plan vient (fol. 237) une table « des plans figurez des bois et forests affectées aux salines de la ville de Salins ». Une annotation finale est ainsi conçue (fol. 234) : « Tous lesquels ouvrages ont estez finis sous monseigneur Hector Le Guerchoys, chevalier, seigneur de Sainte-Colombe... intendant de justice, police, finances, marine et des troupes au comté de Bourgogne. »

Commencement du XVIII[e] siècle. Papier. 234 feuillets, les fol. 70 à 99 omis par suite d'une erreur de foliotage. 435 sur 285 millim. Rel. carton, couvert de basane : les plats sont doublés en papier rouge, richement ornementé de rinceaux d'or, parmi lesquels se trouvent des scènes de chasse. — (5, A. 23.)

1100. Jugement des commissaires chargés de répartir entre un ancien et un nouveau fermier les frais d'entretien des bâtiments et chemins des salines de Salins, pour une période allant du 1[er] octobre 1718 au 31 mars 1719.

1719. Expédition originale datée du 1[er] août et signée du greffier Pierre Domain. Papier. 41 feuillets, et le fol. 22 *bis*. 259 sur 178 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de basane racinée.

1101. « Ouvrages de M. le président de Courbouzon. » Tome I.

Fol. 1. « Table des ouvrages contenus dans le présent recueil. »

Fol. 5. « Observations sur les hôpitaux de Franche-Comté destinés à l'usage des pauvres malades. Lu à l'Académie. C'est un devoir pour tous les hommes de soulager les pauvres... »

Fol. 15. « Observations sur le projet d'un règlement général concernant les mendians. Les observations sur le projet... »

Fol. 29. « Arrêts de réglemens du Parlement [et] remarques sur les anciens et nouveaux recueils des ordonnances de Franche-Comté concernant les mendians et vagabons. Sur ce qui a été représenté à la Cour... »

Fol. 53. « Déclaration du Roi concernant les mendians, donnée à Fontainebleau, le 20 octobre 1750... » (Imprimé.)

Fol. 55. « Projet d'un nouvel hôpital à establir dans la ville de Besançon pour y renfermer tous les mandians de Franche-Comté. Lorsque je réfléchis à toutes les loix... »

Fol. 64. « Très humbles et très respectueuses remontrances du

parlement de Parri (*sic*), au sujet des hôpitaux, le 30 août 1751. Sire, les fastes de la nation... »

Fol. 69. « Précis des motifs des modifications contenues dans l'arrest d'enregistrement du 20 juillet 1751 de la déclaration du 24 mars précédent », concernant l'administration de l'hôpital général. (Imprimé.)

Fol. 77. « Projet pour une réforme dans les hôpitaux du Saint-Esprit de Franche-Comté. Pour lire à l'Académie. La destination de ces sortes de maisons... »

Fol. 113. « Observations sur les bois de Franche-Comté. Lu à l'Académie. Il n'est pas douteux que les bois... »

Fol. 131. « Chapitre de la police civile, édits, déclarations et arrêts concernant la librairie, imprimerie et fabrication des papiers en Franche-Comté. Lu à l'Académie. »

Fol. 153. « Mémoire sur le droit d'aubaine par raport (*sic*) à la Franche-Comté. Il semble que depuis que la Franche-Comté est unie au royaume... »

Fol. 193. « Dissertation si, par rapport aux bénéfices de Franche-Comté, on doit rétablir les chefs-lieux, tant étrangers que du pays, dans la collation de ceux qui étoient autrefois de leur dépendance, dont le Pape et le Roi jouissent depuis plus de deux siècles, et si la loi du chef-lieu doit régir le bénéfice dépendant, dans la supposition que l'un soit en païs d'obédience et l'autre en pays de concordat. Les sentiments sont partagés sur ces questions... » — Fol. 201-202. « Liste des prieurés de Franche-Comté qui dépendent des différents chefs-lieux. »

Fol. 213. « Mémoire au sujet des droits de collation des prieurés de Franche-Comté. Oseroit-on le dire? On diffère trop de fixer les droits de collation des prieurés... »

Fol. 229. « Exposition des usages observés dans le comté de Bourgogne pour le concours des cures de patronage eclésiastique qui sont vacantes par mort dans les mois réservés au Saint-Siège, avec des anecdotes intéressantes sur les bénéfices de cette province. Messieurs, l'histoire eclésiastique, qui fait l'une des parties essentielles de l'histoire de cette province... »

Fol. 257. Copie des remontrances faites aux Archiducs par les députés de Franche-Comté, au sujet de l'usage des censures ecclésiastiques que l'archevêque de Besançon voulait introduire dans la province (1601 ; copie du temps).

Fol. 275. Dissertation ayant pour objet de prouver que les us et

coutumes de la France en matière de juridiction ecclésiastique ne sont pas applicables à la Franche-Comté.

Fol. 283. « Chapitre... concernant les choses qui ont du rapport à la religion. » — Fol. 293. Copie de huit arrêts du parlement de Besançon, sur des matières ecclésiastiques, 1687 à 1730. — Fol. 310. « Lettre [imprimée] de M. l'évêque d'Agen à M. le controlleur général contre la tolérance des huguenots dans le royaume » (1er mai 1751).

Fol. 315. « Dissertation sur la nécessité des lettres d'attaches pour les bulles, provisions et rescrits apostoliques qui ne peuvent être exécutés dans le comté de Bourgogne sans cette formalité. Outre les grands principes sur la matière... » — Fol. 333. Copie de pièces se rapportant au même sujet.

Fol. 365. « Remarques sur les anciennes ordonnances de la province et sur leur concordance avec les nouvelles et les délibérations de la Cour » (trois mémoires, le deuxième commençant au fol. 388 et le troisième au fol. 400).

Fol. 406. « Dissertation sur les indults accordés aux souverains de Franche-Comté et sur les droits, prérogatives et prééminences qu'ils ont toujours exercé sur les bénéfices de cette province. Lue dans une séance particulière de l'Académie. On définit les indults que les papes accordent aux souverains... »

Fol. 422. « Dissertation sur les différents indults qui ont été accordés aux souverains de Franche-Comté pour la nomination des bénéfices qui y sont situés... »

Fol. 440. « Dissertation qui tend à prouver que les libertés de l'Église gallicane doivent être reçues en Franche-Comté, et qu'elles ne diffèrent en rien des anciens usages observés dans cette province, avant qu'elle fût unie au royaume. Il est bien singulier qu'il y ait encore dans la Franche-Comté... »

Fol. 465. « Observations sur le privilège singulier dont les habitants de la Franche-Comté jouissent de ne pouvoir être distraits hors de leur jurisdiction ordinaire et de leur ressort. C'est un grand avantage pour les habitans de Franche-Comté... »

Fol. 477. « Dissertation sur l'usage des coadjutories en Franche-Comté; lue à l'Académie. Les coadjutories *cum futura successione* sont en usage dans le comté de Bourgogne... »

Fol. 479. « Dissertation si la prévention, les accès, la régale, le regret, le concordat, l'indult du parlement de Paris, le droit des gra-

dués, l'édit des petites dattes d'Henry II, les œconomes sequestres, les insinuations ecclésiastiques, les greffiers des registres des baptêmes, mariages et sépultures, ceux des gens de mainmorte ne sont pas reçus dans le comté de Bourgogne. La prévention du pape sur les bénéfices... »

Fol. 489. « Dissertation sur la publication et réception du concile de Trente dans le comté de Bourgogne, et comment on peut concilier l'exécution de ce concile avec les libertés de l'Église gallicane qui sont reçues dans cette province. Le concile de Trente, le dernier de nos conciles œcuméniques... »

XVIII^e^ siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 552 feuillets. 295 sur 210 millim. Cartonnage.

1102. « Ouvrages faits par M. le président de Courbouzon, secrétaire perpétuel de l'Académie, et qu'il a lus dans les séances de cette Société. » Tome II.

Fol. 1. « Préface historique pour être mise à la tête du receuil des ouvrages de l'Académie de Besançon. Lu à la séance du vendredy 25 juillet 1755. Messieurs, une Académie qui publie l'histoire de son institution, ne fait que remplir son devoir... »

Fol. 9. « Discours prononcé à l'ouverture de l'Académie de Besançon, le 24 aoust 1752, par M. de Courbouson... Il sera mémorable à jamais le jour qui voit naître cette Académie... »

Fol. 19. « Abbrégé historique de l'Académie... de Besançon, depuis son institution en 1752 jusqu'au 1^er^ janvier 1758. Les Académies des sciences par leur institution... »

Fol. 61. « Remerciment à l'Académie de la place de secrétaire perpétuel par M. le président de Courbouson, le 21 novembre 1758. »

Fol. 63. « Vie de M. Augustin Jault, natif d'Orgelet... professeur royal en langue syriaque et hébraïque à Paris. Messieurs, la vie des hommes célèbres... »

Fol. 67. « Éloge funèbre et historique de M. le duc de Tallard, fondateur et protecteur de l'Académie de Besançon, prononcé par M. le président de Courbouson à la séance publique du lundi 17 novembre 1755. Messieurs, l'orateur que vous venez d'entendre... »

Fol. 75. « Éloge funèbre et historique de M. Biétrix, lu à la séance publique de l'Académie du 24 août 1756. Messieurs, nous devons à la mémoire de ceux de nos confrères... »

Fol. 81. « Éloge funèbre et historique de M. le marquis du Chatelet. Messieurs, par quelle fatalité la Parque impitoyable... »

Fol. 87. « Éloge funèbre et historique de feu M. de Quinsonas, premier président au parlement de Besançon, par M. le P. de Courbouson..., lu et approuvé à la séance du lundy 9 may 1757... Messieurs, le triste devoir que nous rendons... »

Fol. 95. « Éloge historique de M. de Grammont, archevêque de Besançon..., lu à la séance publique de l'Académie du 18 novembre 1754... Messieurs, l'obligation qui m'est imposée... »

Fol. 103. « Éloge de M. Dunod, prononcé par M. de Courbouson, secrétaire perpétuel de l'Académie... établie à Besançon, dans une assemblée publique de cette Académie, tenue le 4 septembre 1752. Messieurs, c'est pour la seconde fois que j'ay l'honneur... »

Fol. 109. « Éloge historique et funèbre de M. l'abbé Marion, bachelier de Sorbonne, chanoine à Cambray, l'un des associés étrangers de l'Académie... de Besançon, lu par M. le président de Courbouson à la séance publique du 24 aoust 1758. Messieurs, je dois en ce jour solennel... »

Fol. 117. « Discours prononcé par M. le président de Courbouson à l'ouverture de la séance publique de l'Académie... de Besançon, à la rentrée de la Saint-Martin. 1759. Messieurs, la culture des lettres... »

Fol. 123. « Discours pour l'ouverture de la séance publique de l'Académie de Besançon, tenue le 24e aoust 1759. Messieurs, en vous remettant la place de secrétaire perpétuel... »

Fol. 132. « Dissertation contenant des éclaircissements sur les États du comté de Bourgogne... lue... dans les séances ordinaires des lundy 17 et 24 décembre 1753. Personne n'ignore qu'il y a eu des États dans le comté de Bourgogne... »

Fol. 171. « Avis au public sur l'utilité des prairies artificielles. Messieurs, j'eus l'honneur, il y a quinze jours... »

Fol. 179. « Avis pour les personnes charitables qui font apprendre des métiers aux enfants dans la ville de Besançon. Le nombre des personnes charitables... »

Fol. 183. « Avertissement aux gens de la campagne pour accroistre le commerce de la cire en augmentant la production des abeilles, lu dans une séance particulière de l'Académie de l'hiver 1756. Messieurs, plus je réfléchis sur le nouveau plan de travail... »

Fol. 201. « Dissertation de M. le président de Courbouson sur l'établissement, les progrès et la décadence du tribunal de l'inquisition dans le comté de Bourgogne, lue à la séance de l'Académie, le lundy 25 février 1754. Quelque peu intéressant que paroisse le sujet de cette dissertation... »

Fol. 227. « Vie de M. Philippe, plénipotentiaire à la diette de Ratisbonne... prononcée par M. le P. de Courbouson à la séance du 29 novembre 1757. Messieurs, la carrière des négociations... »

Fol. 255. « Remarques historiques sur l'origine des fiefs du comté de Bourgogne, prononcées par M. le président de Courbouson,... à la séance du 26 mars 1754. J'ay puisé le dessein de cet écrit dans le *Mercure* de Paris, du mois de décembre 1753... »

Fol. 273. « Notion générale des différens commerces que l'on fait en Franche-Comté et des moyens propres à les augmenter. Il faut l'avouer de bonne foy... »

Fol. 295. « Plan d'un nouveau genre de travail pour l'Académie de Besançon. Messieurs, depuis que j'ay l'honneur de partager avec vous vos travaux académiques... »

Fol. 315. « Compliment pour répondre à M. l'abbé Guillaume à sa réception » (1760).

Fol. 321. « Description... de la glacière naturelle [de Chaux-lez-Passavant] qui est près de la ville de Baume en Franche-Comté. A cinq lieues de Besançon... »

Fol. 325. « Mémoire sur l'engagement que l'Académie de Besançon a pris de travailler à l'histoire du comté de Bourgogne, et sur les moyens d'accomplir ce dessein, lu à la séance... du lundy 22 avril 1754. Messieurs, le temps qui s'est écoulé depuis notre dernière séance (*sic*)... »

Fol. 337. « Plan pour notre histoire. Les usurpations des IX^e^, X^e^ et XI^e^ siècles ont répandu sur l'histoire du comté de Bourgogne... »

Fol. 339. « Plan pour notre histoire. Puisque l'Académie doit travailler à l'histoire de la province... »

Fol. 345. « Suite du mémoire sur les moyens de perfectionner l'histoire du comté de Bourgogne. Seconde partie. Histoire naturelle de la province... »

Fol. 361. « Dissertation sur l'origine de Gerberge, mère d'Othon-Guillaume, l'un de nos premiers comtes, et sur les droits qu'il pouvoit avoir dans le comté de Bourgogne. Prononcé par M. le secrétaire perpétuel à la séance publique de l'Académie, tenue le 29 décembre 1755,

pour la réception de M. l'Archevêque. Messieurs, j'eus l'honneur, il y a quelques jours... »

Fol. 373. « Essay sur l'institution du parlement de Franche-Comté et sur le rang qu'il doit avoir parmi les parlements du royaume, avec quelques remarques sur une partie de ses anciennes prérogatives et sur l'estime singulière dont les souverains l'ont toujours honoré. Messieurs, le sujet que je viens d'annoncer... » (1753)

Fol. 402. « Mémoire pour servir à l'histoire de Mercurin d'Arborio, comte de Gattinara,... lu dans une séance particulière du 7 mars 1753. Messieurs, la Franche-Comté réclame à juste titre... »

Fol. 432. « Mémoire pour prouver combien il importe au Roi de réunir à la Franche-Comté le comté de Montbéliard et que le plan de cette réunion peut être proposé au prochain congrès, avec un fondement très légitime..., lu à l'Académie, les 4 et 18 mars 1754. Le projet de cette réunion... »

XVIII[e] siècle. Écriture de plusieurs mains. Papier. 512 feuillets. 315 sur 205 millim. Cartonnage.

1105. « Mémoires pour l'histoire de la province » de Franche-Comté : recueil formé par le président de Courbouzon.

Fol. 1. « Histoire civile et politique de la cité de Besançon. Avertissement. Le goût, qui pour l'ordinaire décide de tout, rejettera ou approuvera mon dessein... » — A la suite d'une préface, vient (fol. 4) le « Sommaire des livres », au nombre de vingt-quatre, dont l'ouvrage devait se composer. Le dernier article indiqué est celui-ci (fol. 12) : « L'Académie des sciences établie à Besançon » ; ce qui prouve que l'ouvrage avait été entrepris en 1752, date de la fondation de l'Académie, et vraisemblablement par le président de Courbouzon, le premier des secrétaires perpétuels de cette compagnie.

Fol. 13. « Abrégé de l'histoire de la Franche-Comté ou description du comté de Bourgogne. » — Sur la copie elle-même, le président de Courbouzon a écrit : « Cet ouvrage m'est tombé entre les mains ; j'en ignore l'auteur. » — Début : « La Franche-Comté, ou le comté de Bourgogne, est bornée au levant par la Suisse, au septentrion par la Lorraine, au couchant par le duché de Bourgogne, et au midy par la Bresse et le Dauphiné... » — Fin (fol. 47 v°) : « ...Saint-Claude est une autre petite ville située dans la montagne... Le nombre des habitans est d'environ mil sept cent quarante cinq. »

Fol. 48. « Remarque de l'origine des Bourguignons. Entre tant de nations venues du Nord..., les Bourguignons sont peut-être les seuls en droit de faire valoir une origine dez lors très illustre, puisqu'ils descendoient des Romains même... »

Fol. 50. « Fragment sur l'ancienne histoire de Besançon » : 1° assimilation des Séquanes aux Sénonais ; 2° la guerre des papistes et des royalistes (fol. 74) : division en deux camps du chapitre métropolitain de Besançon, au sujet de l'empêchement mis par la cour de Rome au droit des chanoines d'élire leur haut doyen (1662-1664).

Fol. 75. « Sièges de Besançon des années 1668 et 1674. Comme le roy de France avoit, au mois de may de l'an 1667, une armée de 50 à 60 mille hommes... » — Fin (fol. 77) : « ...Dans les bois voisins de Besançon, il y avoit plusieurs partis de paysans qui tuoient tous les valets des cavaliers... ; mais plusieurs furent pris et roués, et les autres dissipés. »

Fol. 78 v°. « Copie d'un ancien inventaire des titres de la Chambre des comptes de Dole. »

Fol. 90. « Papiers concernants le comté de Bourgogne trouvés dans les chartres de la Chambre des comptes de Dijon. »

Fol. 130. « Dissertation présentée à l'Académie de Besançon pour le prix de l'année 1754 : Quelles étoient les villes principales de la province séquanoise sous la domination romaine...? [par l'abbé N.-S. Bergier] », publiée en 1844, dans le tome III des *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, p. 11.

Fol. 144. « Dissertation littéraire présentée à l'Académie de Besançon pour le prix de l'année 1753 : Quelle est l'origine du nom des Séquanois...? [par l'abbé N.-S. Bergier] », publiée en 1838, dans le tome I de la même collection, p. 5.

Fol. 156. « Dissertation historique et critique, en forme de lettre, qui a pour objet de prouver que le comte Henry, fondateur du royaume de Portugal, est de la maison de Bourgogne-Comté, fils de Guillaume II du nom, comte de Bourgogne, surnommé Tête-Hardie » (en réponse à l'historien du Portugal, La Clède, qui avait justement indiqué le comte Henri comme petit-fils de Robert le Vieux, duc de Bourgogne).

Fol. 170. « Relation de la conqueste du comté de Bourgogne de 1674. Le 12 octobre 1673, la guerre ayant été déclarée à Bruxelles contre la France, la publication en fut faitte en la Franche-Comté, le 18 du même mois... » Fin (fol. 194 v°) : « ...Le gouvernement en

fut donné au duc de Duras, neveu du vicomte de Turenne, qui avoit empêché le duc de Lorraine d'y mener les secours qui en auroient retardé la conquête, et l'auroient peut-être rendue impossible. »

Fol. 175 (feuillet intercalé). « Dénombrement général de la ville de Besançon, dressé au commencement de 1688 » (copie de la main du président de Courbouzon).

Fol. 196. « Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgogne [par Jean Girardot de Nozeroy]. Livre premier... C'est un malheur à notre Bourgogne qu'étant riche des gestes glorieux de nos devanciers, elle s'est trouvée dénuée d'écrivains anciens... » — « Conclusion sur l'ouvrage [fol. 412-413 v°]. Enfin la Bourgogne étant vuide de soldats et les 4 villes sans espoir de secours, les batailles de Rocroy et de Rottwil l'ont conservée. » — Fol. 414. « Table » (sur deux colonnes). Voir plus haut, manuscrit n° 925.

Fol. 416. « Lettres d'État au sieur de Bauchemin » (Jean Girardot) : copies de vingt-deux lettres honorables reçues par le conseiller Girardot de Nozeroy, spécialement pendant la période où il fut l'un des organisateurs de la défense de la Franche-Comté contre les armées suédo-française (1620-1641).

Au verso du plat supérieur de la reliure, on lit : « Ce volume, venant du cabinet de M. le président de Courbouzon, appartient à M. de Vauldry 4e, demeurant à Poligny, son arrière-petit-fils. Décembre 1825. » D'autres manuscrits du président de Courbouzon se trouvent conservés à la Bibliothèque de Salins; ils proviennent de la bibliothèque de M. de Vaudry au château d'Ivory, collection que la ville de Salins acheta en 1853. (Voir Dr Coste, *Manuscrits de la Bibliothèque de Salins,* dans *Catalogue général,* t. IX, p. 1.)

Sur Claude-Antoine Boquet, baron de Courbouzon, voir une notice de Ch. Weiss dans la *Biographie universelle.*

XVIIIe siècle. Écriture de divers copistes. Papier. 424 feuillets. 300 sur 200 millim. Rel. carton, couvert de papier marbré.

1104. « Ouvrages de dom Berthod. » Tome I.

Fol. 1. « Extrait de l'éloge historique de D. Berthod prononcé à l'Académie de Bruxelles par M. Gérard, secrétaire perpétuel. »

Fol. 4. Documents biographiques sur dom Berthod.

Fol. 29. « Observations sur les dissertations présentées au concours de [l'Académie de Bruxelles en] 1786. »

Fol. 35. « Copie d'une lettre écrite par M. Godefroy à M. Gobot, secrétaire du Conseil de M. le comte d'Artois, au mois de décembre 1776. »

Fol. 38. « Observations sur quelques chartes insérées dans la notice des diplômes de nos rois sous le règne d'Eudes... »

Fol. 43. « Anecdota ad historiam Burgundicam spectantia. Scribebam Bruxellis, 24 octobris 1784. »

Fol. 46. « Observations sur un nouveau Missel à l'usage de la congrégation de Saint-Vanne » (1780).

Fol. 50. « Lettres patentes d'érection de l'Académie impériale et roïale des sciences et belles-lettres, à Bruxelles » (16 décembre 1772; imprimé).

Fol. 52. « Plan d'étude du droit canonique. »

Fol. 56. « Dissertation qui a remporté le prix à l'Académie de Besançon... 24 aoust 1759 : Quelles ont été les villes principales de la Franche-Comté, dès le XI^e^ siècle, et quelle en a été la capitale? »

Fol. 77. « Dissertation qui a remporté le prix dans la séance publique de l'Académie de Besançon, le 24 aoust 1762. Sujet proposé : Dans quel tems les abbayes de Saint-Claude, de Luxeul et de Lure jouirent-elles des droits régaliens et jusqu'où s'étendoient ces droits? » — Voir *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. VII, p. 5 et suiv.

Fol. 127. « Dissertation sur le sujet proposé par l'Académie de Besançon pour l'année 1764 : Quelles ont été les différentes positions de la ville de Besançon depuis Jules César jusqu'à nous? » — Publ. *ibid.*, t. II, p. 229-343.

Fol. 227. « Dissertation sur l'établissement, l'autorité et le domaine des comtes de Bourgogne... »

Fol. 270. « Dissertation sur le gouvernement politique de Besançon, etc. 1761. » (Concours de l'Académie de Besançon.)

Les notes et mémoires de dom Berthod ont été recueillis par dom Grappin, qui en a fait hommage à la Bibliothèque.

XVIII^e^ siècle. Papier et parchemin. 297 feuillets. 350 sur 228 millim. Demi-rel. basane.

1105. « Ouvrages de dom Berthod. » Tome II.

Fol. 1. « La vie de François Richardot, évêque d'Arras. » — Voir *Mémoires de l'Académie... de Bruxelles*, t. IV (1783), p. I-XIV, et *Almanach du comté de Bourgogne pour...* 1788, p. 97-117. Le manuscrit est plus développé.

Fol. 29. « Réflexions sur une division de prébendes contenue dans un manuscrit de l'église métropolitaine de Saint-Jean l'Évangéliste » (1763).

Fol. 33. Lettre et « Mémoire touchant la bibliothèque publique de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon », adressés au prince de Montbarrey, ministre de la guerre (1778).

Fol. 37. « Mémoire sur quelques manuscrits de la bibliothèque publique de Saint-Vincent de Besançon » (1770). — Voir *Mémoires de l'Académie... de Bruxelles*, t. II (1780), p. XLIV-XLVI.

Fol. 45. Notes bibliographiques sur la Franche-Comté, envoyées « aux nouveaux éditeurs de la *Bibliothèque* du Père Lelong ».

Fol. 62. « Discours historique, critique du premier royaume de Bourgogne » (1760). Communiqué à l'Académie de Besançon.

Fol. 104. « Vœu du faisant (*sic*) ou ordonnance du banquet que fit en la ville de Lille... Philippe... duc de Bourgogne, de Brabant, l'an 1453, le 17 février. »

Fol. 115. « Observations sur une charte donnée par Bauduin, comte de Flandres... Cette charte est datée de l'an 1056, indiction 9, le 6 janvier... »

Fol. 139. « Mémoire concernant le voïage littéraire que dom Berthod vient de faire dans les Pays-Bas. » — Fol. 147 et 348. « Relation d'un voyage littéraire dans les Pays-Bas françois et autrichiens, lue à la séance publique [de l'Académie de Besançon] du 21 décembre 1776... » Cette Relation a été publiée en 1838 (grand in-8°).

Fol. 211. « Mémoire sur la Chronique de Jacque de Clercq, avec une abrégée (*sic*) de l'histoire des Vaudois d'Arras. » — « Parmi les notices qu'il avait rapportées [de son voyage dans les Pays-Bas], il s'en trouvait une de la Chronique de Jacques Duclercq, qu'il s'empressa de communiquer à M. Dacier, qui préparait alors une édition de Monstrelet; et cet illustre savant lui en a témoigné sa reconnaissance publiquement dans les termes les plus flatteurs » (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLIII, p. 560; — *Note sur D. Berthod*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. II, p. 225).

Fol. 273. « Ce est la ramenbrance combien li Crestien furent en servage o les Sarrasins... » — Une note de la main de dom Berthod et datée du 5 avril 1775 est ainsi conçue : « Cette Chronique a été copiée sur un manuscrit de la Bibliothèque publique de Bruxelles et

collationnée par M. Gérard, secrétaire de l'Académie [de Bruxelles]. Le manuscrit peut être de la fin du XIII[e] siècle. Le françois est à peu près le même que celuy de Vil-Hardhouin. »

Fol. 305. « Ordonnance de l'hôtel de Madame Marguerite. Manuscrit du tems, apartenant à M. Gérard de Bruxelles. »

Fol. 319. « Observations sur un manuscrit des voïages de Charle-Quint, par Vandenesse. »

Fol. 327. « Chronique de Philippe le Beau. »

Fol. 335. « Analyse d'un ouvrage sur Charle-Quint, écrit par Laurent Vital... »

XVIII[e] siècle. Papier. 379 feuillets. 355 sur 220 millim. Demi-rel. basane.

1106. « Ouvrages de dom Berthod. » Tome III.

Fol. 1. Douze planches de sceaux, bulles et monogrammes en gravure sur bois, faites pour le *Nouveau Traité de diplomatique* des Bénédictins.

Fol. 13. « Catalogue d'une partie des livres historiques en manuscrits qui se trouvent dans la Bibliothèque royale [de Bruxelles]. »

Fol. 69. « Extrait de l'inventaire des plus rares, plus anciens et principaux titres reposans ès archives... de Tournay. »

Fol. 76. « Ex schedis domini Gerard. »

Fol. 91. « Diverses lettres interceptées du cardinal de Granvelle... », dont deux en original adressées à Froissard de Broissia (Madrid, 9 février 1583 et 29 mars 1586).

Fol. 101. Enquête pour justifier de la noblesse de Charles Perrenot, frère du cardinal de Granvelle, à l'occasion de son entrée dans le chapitre de Liège (copie du XVI[e] siècle).

Fol. 116. Extraits de divers titres et ouvrages.

Fol. 134. Extraits du Cartulaire de Folquin et de divers manuscrits de l'abbaye de Saint-Bertin.

Fol. 203. Traité concernant une délimitation de territoire entre la Franche-Comté et la Lorraine (15 septembre 1704).

Fol. 215. Mémoire pour la réunion de la paroisse de Luxeuil à l'église abbatiale de cette ville, par dom Berthod.

Fol. 227. Actes du martyre de S. Vallier, suivis de « notes envoyées à M. Droz par dom Berthod » sur ces actes.

Fol. 241. Fragments de Cartulaires flamands du XV[e] siècle.

Fol. 245 et 253. Acquisition par le seigneur de Rupt du fief de Gevigney (1316, 1324, 1333; trois copies du XVI[e] siècle).

Fol. 251. Lettres de Pinet donnant les nouvelles politiques du moment (Lyon, 26 mars 1586).

XVIII[e] siècle. Papier. 254 feuillets. 350 sur 220 millim. Demi-rel. basane.

1107. « Ouvrages de dom Berthod. » Tome IV.

Fol. 1. « Extrait des lettres de Sidoine pour l'histoire de Bourgogne. »

Fol. 3 v°. « Tiré du 6[e] tome de l'*Histoire des empereur* (*sic*) par M. de Tillemont. »

Fol. 13. Groupe de notes concernant l'histoire de la Franche-Comté, rangées par ordre alphabétique.

Fol. 35. « Mémoire pour la famille des comtes d'Oultremont. »

Fol. 36 v°. Dessin de blason à la plume et au crayon, avec cette note au-dessous : « On desireroit sçavoir si une famille du nom de Neuf, portant comme ci-dessus, n'est pas connue en Franche-Comté... »

Fol. 37. « Conditions sous lesquelles les Bénédictins de Luxeul accepteront l'érection d'une cure dans leur église. »

Fol. 47. Notes et observations relatives à un ouvrage sur les Gaulois.

Fol. 50. « Extrait de la *Gazette de Besançon*, feuille du 4 mai 1764 », sur un mandement de carême de l'archevêque de Choiseul.

Fol. 58. Copie d'un diplôme, « extraite des pages 177 et 178 du recueil de messire Étienne Pérard... imprimé à Paris... 1664... »

Fol. 60. Copie du « vidimus d'une ordonnance de Jeanne de Bourgogne, comtesse de Boulogne et d'Auvergne ». 1349.

Fol. 62. Notes extraites des manuscrits Granvelle.

Fol. 64. « Mémoire sur Gray. »

Fol. 70. Copie d'une Chronique sur Besançon.

Fol. 93. Copie de chartes concernant l'abbaye de Saint-Paul de Besançon.

Fol. 103. « Au sujet de la jurisdiction prétendue par l'archevêque de Besançon. »

Fol. 105. Extraits divers.

Fol. 123. « Précis de l'histoire du comté de Bourgogne. La Franche-Comté ou le comté de Bourgogne faisoit partie de la province séquanoise... »

Fol. 144. Lettre de dom Clément à dom Berthod.

Fol. 147. Hymnes à S. Benoît, à S. Vanne, à S. Hydulphe et aux SS. Ferréol et Ferjeux. (Imprimé.)

Fol. 157. « Note sur une nouvelle machine d'électricité, par l'abbé de Witri... », avec une planche. (Imprimé.)

Fol. 167. « Synopsis tomi quarti de Actis sanctorum Belgii selectis, quae collegerunt... Josephus Ghesquierus et Cornelius Smetius... » (Imprimé.)

Fol. 191. « Lettre critique sur les prétendus comtes d'Hesdin. Question de diplomatique. A Poperingue, 1777. » (Imprimé.)

Fol. 206. « Mémoire pour les R. P. Bénédictins..., contre le projet de M. de Condaison,... tendant à changer l'emplacement de la route de cette ville [Lons-le-Saunier] à Conliège. »

Fol. 208. Arrêt du Conseil du Roi, du 12 septembre 1684, qui « condamne les supérieurs et religieux de lad. congrégation de Saint-Vanne... de reconoittre et se soumettre aux supérieurs et chapitres généraux et statuts dud. ordre de Cluny... »

Fol. 210. « Manuscrits historiques conservés à l'abbaïe de Luxeu. »

Fol. 214. Notice sur les SS. Ferréol et Ferjeux.

Fol. 226. « Mémoire à consulter et consultation pour les abbé et religieux de Saint-Bertin contre les prieur et religieux de l'abbaye d'Auchy. » (1776. Imprimé.)

XVIII[e] siècle. Papier. 257 feuillets. 250 sur 185 millim. Demi-rel. basane.

1103. Notes et mémoires de dom Berthod.

Fol. 1. « Discours préliminaire sur une table raisonnée des testamens conservés dans les archives de l'officialité de Besançon. » (Lu le 2 janvier 1771 à l'Académie de Besançon.)

Fol. 11. « Histoire critique du premier roïaume de Bourgogne. » (Voir plus haut : « Ouvrages de dom Berthod », t. II, fol. 62.)

Fol. 24. Extraits divers : vie de S. Ermenfroi, etc.

Fol. 30. « Ex antiquo Cartulari canonicorum B. M. Magdalenae. »

Fol. 33. « Extrait des archives de la métropole. »

Fol. 38. « Diplôme de Frédéric I, dit Barberousse... Imperialis clementiae benignitas imperii fidelibus... »

Fol. 40. « Réflexions sommaires sur l'état actuel de la congrégation de Saint-Vanne, surtout en Franche-Comté. »

Fol. 50. « Chartres qui m'ont parut (*sic*) nécessaire pour établir la datte des droits régaliens et leur étendue pour l'abbaye de Luxeu. » — Fol. 65. « Lure. »

Fol. 78. « Notes sur l'histoire, l'origine des Bourguignons depuis leur entrée dans les Gaules jusqu'à la fin du reigne de leur roix... »

Fol. 102. « Index chronologicus, depuis l'invasion de Bozon jusqu'à Othon Guillaume, pour servir à la dissertation, le 12 janvier 1762. »

Fol. 126. « Archives de la Magdeleine », etc.

XVIII^e^ siècle. Papier. 139 feuillets. 350 sur 215 millim. Cahiers.

1109. Manuscrits de Perreciot. « Discours sur l'histoire des Gaules, de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et des roïaumes de Bourgognes (*sic*). Tome I. »

Fol. 1. « Discours sur les peuples appellés *Senones-Sequani*. Rien n'amène plus de confusion dans l'histoire des peuples que la ressemblance de leurs noms... »

Fol. 24 v°. « Discours sur l'étendue et sur la position de la Celtique et de la Gaule prises dans le sens le plus étroit, sur les divers noms que ces deux contrées ont portés et sur leurs limites respectives. S'il est une connoissance qu'il importe d'acquérir, c'est celle des lieux que l'on habite... »

Fol. 52 *bis*. « Discours sur la Séquanie et ses *pagi*. Bien avant que l'aigle romaine fut venue planer sur les Gaules... »

Fol. 66. « Discours sur les *Vesontionenses* et leurs *pagi majores* du deuxième ordre. Les *Vesontionenses* avoient la même étendue que le diocèse de Besançon... »

Fol. 103. « Division de la Séquanie. Sous les comtés ou les *pagi* étoient les baronies ou *pagelli*... »

Fol. 112. « Discours sur l'Helvétie et ses quatre *pagi*. La Suisse de nos jours n'est pas resserrée dans les anciennes bornes de l'Helvétie... »

Fol. 144. « Discours sur les *Ambrones*. Quel plus grand éloge peut-on faire de ces peuples, que de dire qu'ils furent les compagnons de guerre et la principale force de ces Cimbres... »

Fol. 148. « Discours sur la position de *Gannodurum* et de *Forum Tiberii*. L'Helvétie, peu avant que Ptolémée écrivit sa Géographie, fut considérablement diminuée... »

Fol. 158. « Discours sur l'*Ebrudunum* de la Notice des dignités de

l'empire d'Occident. Deux villes dans les Gaules ont porté le nom d'*Ebrudunum*... »

Fol. 163. « Discours sur les *Segusiani*. Aux tems celtiques, les Ségusiens occupoient les contrées intermédiaires à la Saône et au diocèse de Bellay... »

Fol. 177. « Discours sur les *Ambarri*. Tite-Live comprend les AEduens et les Ambarrois parmi les peuples gaulois... »

Fol. 182. « Discours sur les Allobroges *trans Rhodanum* de César. Nous avons vu César partir de la province romaine pour marcher à la rencontre des Helvétiens... »

Fol. 186. « Discours sur *Bellica* et son *pagus*. De l'ancienne Séquanie dépendoit la ville de Belley... »

Fol. 188. « Discours sur les *Latobrigi*. Par quelle fatalité les modernes qui ont parlé des peuples anciens, ont-ils mis tant de légèreté ou tant d'arbitraire à en fixer l'ubication?... »

Fol. 197. « Sur les *Tulingi, Turingi, Turenses*. Ces trois noms, malgré la différence qu'on y apperçoit, sont ceux d'un même peuple... »

Fol. 214. « Discours sur le *pagus Genevensis*. Quoique ce pais appartienne aux Allobroges dont j'ai parlé ailleurs... »

Fol. 220. « Discours sur les Triboques, les Némètes et les Vangions. Effraïé peut-être par ces noms, plus d'un lecteur m'appliquera ce mot du poète :

Qui de tant de héros va choisir Childebrand... »

Fol. 246. « Discours sur les noms et le nombre des peuples principaux des Gaules. L'an 741 de la fondation de Rome, 12 ans avant l'ère chrétienne, le premier de ce mois *sextilis*, à qui la flatterie donna le surnom du lâche successeur de César... »

Fol. 270. « Discours sur les noms que portèrent les trois peuples séquanois, parmi lesquels se placèrent les Triboques, les Némètes, les Vangions. Les nations barbares étoient dans l'usage de s'approprier les deux tiers des contrées... »

Fol. 274. « Discours sur les Ménapiens. Voiés des architectes errer parmi des ruines... »

Fol. 278. « Discours sur la contrée que les *Boii* habitoient dans les Gaules. Les doubles noms que portoient dans les tems celtiques beaucoup de peuples des Gaules... »

Fol. 280. « Discours sur les variations qu'essuia la Gaule ou Celtique

sous la domination romaine. Les Romains ont singulièrement changé la terre... »

Fol. 284. « Discours sur les limites septentrionales des Tulingiens dans les temps celtiques. César accorda des demeures sur les bords gauches du Rhin aux Vangions... »

Fol. 288. « Discours sur la limite des Tréviriens au nord-est. Que nous sommes ignorans sur les Gaules !... »

Fol. 290. « Discours sur un passage important de Strabon, relativement à l'autorité et à l'étendue des Auvergnats. La même foi n'est pas due à tous les récits... »

Fol. 296. « Discours sur les *Arborichi-Riparii*. Tite-Live se plaignoit de ce qu'il manquoit des monumens pour écrire l'histoire des premiers jours de Rome... »

XVIII^e^ siècle. Papier. 309 feuillets et le fol. 52 *bis*. 345 sur 222 millim. Cartonnage, couvert de parchemin.

1110. Manuscrits de Pereciot. « Discours sur l'histoire des Gaules, de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et des roïaumes de Bourgogne (*sic*). Tome II. »

Fol. 1. « Discours sur *Arialbinnum*. Qu'un homme s'élève au-dessus de ses semblables... »

Fol. 43. « Ébauche de discours sur les *Rauraci*. Il est dificile de bien savoir l'histoire sans une étude approfondie de la géographie comparée... »

Fol. 87. « Discours sur l'origine des Francs et sur l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules. Cluvier pense et prouve que quantité de peuples germains s'unirent anciennement... » — Une « Dissertation sur l'origine des Francs, sur l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules et sur l'Alsace Turingienne, par M. Perreciot, trésorier de France et membre de l'Académie royale de Besançon », a été publiée dans l'*Histoire... de la province d'Alsace...*, par l'abbé Grandidier, t. I; Strasbourg, 1787, in-4°, p. 294-324. Mais le texte diffère de celui qui figure ici.

Fol. 118. « Discours sur les *Allemani-Gallicani*. Cluvier s'efforce de prouver que la nation allemande doit son origine à des Gaulois de diverses contrées... »

Fol. 138. « Discours sur l'origine et la suite des rois de Bourgogne. Au témoignage de Grégoire de Tours, Gundioc... »

Fol. 145. « Discours sur Caréténe, épouse de Gondebaud, roi de Bourgogne. M. Dunod, abandonnant le sentiment commun... »

Fol. 146. « Discours sur l'année où le premier roïaume de Bourgogne fut détruit. Je place en 534 la fin du premier royaume de Bourgogne... »

Fol. 149. « Discours sur les lois des Bourguignons et sur l'époque de leur rédaction. Le moine anonime de Condat, dans la vie de S. Lupicin, dit... »

Fol. 157. « Discours sur la division des Gaules au commencement du VI^e^ siècle et sur les limites respectives des roïaumes des François, des Visigoths, des Bourguignons. En l'an 506, les États des rois françois dans les Gaules, abstraction faite de leurs possessions transrhénaines, commençoient entre Huningue et Basle... »

Fol. 170. « Discours sur l'étendue et les limites du premier roïaume de Bourgogne. Si l'on savoit ce qu'il en coûte pour découvrir la vérité... »

Fol. 193. « Discours sur le dernier roïaume de Bourgogne. Quiconque ne verra la France que du milieu de Paris... »

Fol. 210. « Discours sur les comtes héréditaires de Bourgogne antérieurs à Othon Guillaume. Je viens de parler d'Othon Guillaume... »

Fol. 236. « Discours sur les limites du duché de la Basse Bourgogne à la chute de la maison de Charlemagne. Sous les rois Mérovingiens et sous les premiers Carliens... »

Fol. 242. « Discours sur les petits *pagi* de l'Helvétie. J'ai fait voir dans un autre discours qu'aucun État ne peut subsister sans divisions ou sou-divisions... »

Fol. 266. « Discours sur l'emplacement du *Dispargum castrum*, première maison roïale des Francs en deça du Rhin. Il importe assés peu à nos agréables qui sortent de l'Opéra comique pour se rendre à un joli souper, de savoir quel château Clodion habitoit... »

Fol. 272. « Discours sur l'Alsace et sur les *pagi* anciens de cette province. L'Alsace ne représente aucune ancienne cité des Gaules... »

Fol. 318. « Discours sur les Lingons et sur leurs *pagi*. Je ne me propose pas d'écrire l'histoire celtique et primitive des Langrois et de leurs cantons ou *pagi*... »

Fol. 358. « Discours sur l'Elisgau, anciennement *Campania*. Frédégaire, comme je l'ai dit plus haut, appelle *Alsatii Sugentenses*, *Turenses* et *Campanenses* les peuples dont la possession faisoit l'objet des différends de Théodebert avec Thierri... »

Fol. 368. « Discours historique et topographique sur le comté de l'Elsgau de la Séquanie. Les anciens monumens nous apprennent... »

Fol. 417. « Discours sur les *pagi* ou pays de l'antiquité. Le mot *pagus* est quelquefois emploié, mais très rarement, dans les chartes anciennes pour désigner un village... »

Fol. 427. « Discours sur les qualifications données dans les monumens anciens aux villes, bourgs et villages. On tomberoit fréquemment en erreur si partout on prenoit à la lettre les titres... »

Fol. 437. « Essay d'un discours sur la cavalerie gauloise fort renommée dans l'antiquité. Les Gaulois étoient fort guerriers... »

Fol. 439. « Essay d'un discours sur le vin de la Côte. Le vin de la Côte jouit depuis long tems d'une grande réputation chez les Helvétiens... »

Fol. 441. « Discours sur l'ubication d'*Uxellodunum*. *Uxellodunum* étoit une ville importante et très forte du Quercy... »

Fol. 445. « Extrait particulier du Légendaire de Sainte-Marie-Madelaine de Besançon, contenant diverses anecdotes relatives à cette ville, etc. On trouve dans la relation de l'arrivée de l'impératrice Hélène à Besançon... »

Fol. 449 v°. « Extrait particulier d'un second Légendaire de Sainte-Madelaine. Dans la vie des saints Jumeaux de Langres... »

Fol. 453. « Table des discours contenus dans le premier [et le second] volume de l'histoire des Gaules, France, Bourgogne, Suisse, etc. »

XVIII[e] siècle. Papier. 455 feuillets. 340 sur 220 millim. Cartonnage, couvert de parchemin.

1111. Manuscrits de Perreciot. Tome III.

Fol. 1. « Ébauche de discours sur l'antiquité des villes de Franche-Comté. Les anciens historiens peignent les Gaules comme la région la plus peuplée de l'univers... » — Une liste des localités dont il est question dans ce travail est placée en tête du volume.

Fol. 223. « Dissertation sur les limites des quatre anciens comtés de la Haute Bourgogne. Varrasch. Egilbert, prévôt de Cuisance, dit... »

Fol. 231. « Dissertation sur la situation et l'étendue du canton *Elischow*, sur ses anciens comtes et sa capitale. Les historiens ne s'accordent pas sur l'application du mot *Elischowe*... »

Fol. 236. « Dissertation sur l'emplacement des lieux dont il est

parlé dans la vie de S. Ermanfroy. *Mandorum, Cusancia* et *Balma* sont incontestablement Mandeurre, Cuisance et Baume... »

Fol. 238 v°. « Dissertation sur la contrée qu'habitoient les peuples que Frédégaire dénomme *Campanenses*. Théodebert, roi d'Austrasie, prétendant que Thierri, roi de Bourgogne, lui détenoit injustement quelques provinces, mit tout en usage pour les recouvrer... »

Fol. 243. « Dissertation sur l'antiquité des villes bailliagères de Franche-Comté. Dans un sistème présenté avec art et soutenu de beaucoup de recherches... »

Fol. 257. « Dissertation sur l'antiquité de la ville de Baume en particulier. Les Gaules, du tems de la République romaine, étoient tellement peuplées qu'on étoit obligé d'en faire sortir de fréquentes colonies... »

Fol. 261-273. Blancs.

Fol. 274. « Dissertation sur l'étimologie du nom de Baume. Dans les chartes françoises du XIII^e^, XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècle, cette ville est appellée Baume, Balme... »

Fol. 279. « Dissertation sur la question : Quelle fut l'étendue de la province séquanoise dans les différentes divisions que les Romains firent des Gaules; en quel tems l'appella-t-on *Maxima Sequanorum?* proposée par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. » Cette dissertation, couronnée en 1771, a été publiée dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. IV, p. 1-108.

XVIII^e^ siècle. Papier. 328 feuillets. 355 sur 225 millim. Demi-rel. basane.

1112. Manuscrits de Perreciot. Tome IV.

Fol. 1. « Dissertation sur l'antiquité de l'abbaye de Baume. La légende de S. Germain attribue à cet évêque la fondation de l'abbaye de Baume... » — Suit la copie de documents concernant Baume et empruntés presque exclusivement aux archives de cette ville.

Fol. 50. « Dissertation sur la question : Comment se sont établis les comtes héréditaires de Bourgogne; quelle fut d'abord leur autorité et de quelle nature étoit leur domaine? proposée par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, pour le concours du prix de l'érudition de 1763. La dignité de comte, inconnue au tems de la République romaine... »

Fol. 77. « Première dissertation : Sur l'étendue du roïaume de Boson. On a toujours pensé que l'intention de tous les évêques qui s'assemblèrent en 879 à Mantale... »

Fol. 79. « Seconde dissertation : Les deux Bourgognes ont obéi l'une et l'autre à Richard et après lui aux ducs Hugue, Gislebert, Othon et Henri. Je tire la preuve de cette proposition... »

Fol. 81. « Troisième dissertation : Gerberge étoit-elle fille de Létalde de Mâcon? Aucun historien ne nous dit que Gerberge ait été fille de Létalde de Mâcon... »

Fol. 87. « Quatrième dissertatiou : La ville de Besançon a-t-elle été soumise aux comtes de Bourgogne aux XI[e] et XII[e] siècles? On pense assés communément que la ville de Besançon... »

Fol. 90. « Cinquième dissertation : Les anciens sires de Salins étoient-ils indépendans des comtes de Bourgogne? M. Guillaume, dans une dissertation qui est en tête du *Nobiliaire de Salins*... »

Fol. 95 v°. « Sixième dissertation : Hugue Capet, duc et comte de Bourgogne, a-t-il refusé plusieurs années de reconnoître Louis d'Outremer pour souverain? J'ai cité, page 14 de ma dissertation... »

Fol. 97. « Septième dissertation : Quelles ont été les raisons particulières de la devise de Besançon? Dans le sujet que l'Académie proposa en 1760... »

Fol. 101. « Huitième dissertation : Sur quelques inscriptions trouvées à Luxeul. M. le comte de Caylus, dans ses *Antiquités gauloises*... »

Fol. 109. « Neuvième dissertation : Les plantes de diférentes natures tirent-elles de la terre des sucs différens? La simpatie et l'antipatie des plantes... »

Fol. 119. « Discours sur les dénominations des rues de Besançon. Messieurs, le passage d'une année à une autre année... » — Publié, avec des notes et additions, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* t. III, p. 49. Notre manuscrit présente des différences avec le texte imprimé.

Fol. 137. « Dissertation sur la question de sçavoir quels sont les princes et seigneurs de Franche-Comté qui se sont distingués dans les croisades; sujet proposé par l'Académie... de Besançon, pour le concours du prix de l'érudition qu'elle distribuera le 24 août 1767. » — Publiée, avec des notes et additions, *ibid.*, t. IV, p. 317.

Fol. 165. « Discours sur la question de sçavoir s'il seroit plus utile

en Franche-Comté de donner à chacun la liberté de clorre ses héritages pour les cultiver à son gré, que de les laisser ouverts pour le vain paturage, après la récolte des premiers fruits; sujet proposé par l'Académie... de Besançon, pour le concours du prix des arts qu'elle adjugera le 24 août 1767. C'est un principe avoué, je pense, par tous ceux qui connoissent les intérêts des nations... »

Fol. 187. Rapport de Droz à l'Académie de Besançon, sur le mémoire de Perreciot concernant la ville de Baume.

Fol. 205. « Projet de discours sur la qualité de l'église de Saint-André de Besançon. Il suffit d'avoir quelques idées de l'ancienne topographie de Besançon... »

Fol. 207 v°. « Projet de discours sur les siéges et les dévastations de la ville de Besançon dans l'antiquité. Il est indubitable que la ville de Besançon a été incendiée dans les tems reculés... »

Fol. 236 v°. « Projet de discours sur l'étendue du sol que la ville de Besançon a occuppé dans les siècles anciens. Peu de villes en France peuvent se vanter d'une antiquité aussi reculée et aussi illustrée que la cité de Besançon... »

Fol. 284. « Projet de discours sur la ville occidentale de Besançon. Jusqu'ici, je n'ai parlé de la ville occidentale qu'en passant... »

Fol. 295. « Dissertation sur l'origine des familiarités de la province de Franche-Comté. Lorsque la religion chrétienne fut devenue libre... »

Fol. 310-321. Blancs.

Fol. 322. « Dissertation sur l'Helvétie et ses *pagi*. Observations soumises à l'examen de M. Perreciot, de l'Académie royale de Besançon, auteur de cette dissertation. »

Fol. 348. « Histoire de l'ancienne et royalle abbaye de S. Maurice d'Agaune », par dom Delisle, avec de nombreuses pièces justificatives.

XVIII[e] siècle. Papier. 452 feuillets, tantôt à longues lignes, tantôt à 2 col. 380 sur 230 millim. Demi-rel. basane.

1115. Manuscrits de Perreciot. Tome V.

Fol. 1. « Discours sur la qualité de l'église de Saint-André de Besançon. » (Voir manuscrit précédent, fol. 205.)

Fol. 3. « Discours sur les siéges et les dévastations de la ville de Besançon dans l'antiquité. » (Voir *ibid.*, fol. 207.)

Fol. 25. « Discours sur l'étendue du sol que la ville de Besançon a occupé dans les siècles anciens. » (Voir *ibid.*, fol. 236 v°.)

Fol. 54 v°. « Discours sur la ville occidentale de Besançon. » (Voir *ibid.*, fol. 284.)

Fol. 65. « Ébauche de discours sur l'époque à laquelle la ville de Besançon a cessé de dépendre du comté de Bourgogne. Avant l'anarchie féodale... »

Fol. 72. « Ébauche de discours sur le tems où a écrit l'auteur de la légende de S. Antide. La prose rimée de cet ouvrage... »

Fol. 76. « Matériaux pour un discours sur les rues, les places, les portes, les fontaines de Besançon. La rue des Jacobins, la plus orientale de Besançon... » (A rapprocher du « Discours » contenu dans le manuscrit précédent, fol. 119.)

Fol. 131. « Discours sur les appellations des contrées du voisinage de Besançon que M. Chifflet rapporte aux divinités du paganisme. M. Chifflet a consacré dix-huit chapitres de son histoire... »

Fol. 138. « Ébauche de discours sur l'antiquité des villes de Franche-Comté. » (Voir tome III, fol. 1.)

Fol. 234. « Extrait particulier du Légendaire de Sainte-Marie-Madelaine de Besançon, contenant diverses anecdotes relatives à cette ville, etc. » (Voir t. II, fol. 445 et 449.)

Fol. 294. « Discours sur les limites des quatre anciens comtés de la Haute Bourgogne. » (Copie du mémoire se trouvant au t. III, fol. 223.)

Fol. 304 v°. « Discours sur la situation et l'étendue du canton *Elischow*... » (Copie du mémoire se trouvant au t. III, fol. 231.)

Fol. 310 v°. « Dissertation sur l'emplacement des lieux raportés dans la vie de S. Hermenfroy. » (*Ibid.*, fol. 236.)

Fol. 312. « Dissertation sur la contrée qu'habitoient les peuples que Frédégaire dénomme *Campanenses*. » (*Ibid.*, fol. 238 v°.)

Au fol. 283 v°, on lit : « Tous ces manuscripts de Perreciot me reviennent à 105 l. 12 s., le 25 février 1798, jour où ils ont été achevés d'être copiés par Perrenot. »

XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 315 feuillets. 355 sur 220 millim. Broché. — (Labbey de Billy.)

1114. Manuscrits de Perreciot. Tome VI.

Fol. 1. « Discours sur l'origine et la suite des rois de Bourgogne. » (Voir t. II, fol. 238.)

Fol. 10 v°. « Discours sur Caréténe, épouse de Gondebaud. » (Voir *ibid.*, fol. 145.)

Fol. 11 v°. « Discours sur l'année où le premier roïaume de Bourgogne fut détruit. » (Voir *ibid.*, fol. 146.)

Fol. 14 v°. « Discours sur les lois des Bourguignons et sur l'époque de leur rédaction. » (Voir *ibid.*, fol. 149.)

Fol. 24. « Discours sur la division des Gaules... » (Voir *ibid.*, fol. 157.)

Fol. 40. « Discours sur l'étendue et les limites du premier roïaume de Bourgogne. » (Voir *ibid.*, fol. 170.)

Fol. 70. « Discours sur le dernier roïaume de Bourgogne. » (Voir *ibid.*, fol. 193.)

Fol. 92 v°. « Éclaircissement sur le *Cabilonensis pagus*. Le Chalonois aïant formé un diocèse particulier... »

Fol. 100. « Discours sur l'origine de Gerberge, duchesse de Bourgogne, mère d'Othon Guillaume, tige des comtes de Bourgogne. Qu'un amateur des arts... »

Fol. 122. « Discours sur les comtes héréditaires de Bourgogne... » (Voir *ibid.*, fol. 210.)

Fol. 133 v°. « Discours sur le comté de l'Elsgau. » (Voir *ibid.*, fol. 368.)

Fol. 175 v°. « Discours sur les noms et le nombre des peuples principaux des Gaules. Voir un événement qui n'a pas son semblable... » (Voir t. I, fol. 246; il y a des différences.)

Fol. 205. « Discours sur les limites de l'Helvétie et sur ses quatre *pagi*. C'est vraiment en Suisse qu'est le trône de cette liberté... » — (Diffère de la dissertation qui se trouve dans le tome I, fol. 112.)

Fol. 227. « Discours sur l'origine des Francs et sur l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules. » (Voir plus haut, t. II, fol. 87.)

Fol. 266. « Discours sur les limites du duché de la Basse Bourgogne à la chute de la maison de Charlemagne. » (Voir *ibid.*, fol. 236.)

Fol. 272. Discours sur les *Rauraci*. (Voir *ibid.*, fol. 43.)

Fol. 297 v°. « *Arialbinum*. » (Voir *ibid.*, fol. 1.)

Fol. 321. « Sur les petits *pagi* de l'Helvétie. » (Voir *ibid.*, fol. 242.)

Fol. 345. « *Pagi* ou pays de l'antiquité. » (Voir *ibid.*, fol. 417.)

Fol. 355. « Sur l'emplacement du *Dispargum castrum*... » (Voir *ibid.*, fol. 266.)

Fol. 359. Discours sur la cavalerie gauloise. (Voir *ibid.*, fol. 437.)

Fol. 360. « *Uxellodunum*. » (Voir *ibid.*, fol. 441.)

Fol. 362 v°. « *Allemanni Gallicani.* » (Voir *ibid.*, fol. 118, mais le présent texte est plus développé.)

XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 424 feuillets. 360 sur 230 millim. Broché. — (Labbey de Billy.)

1115. Manuscrits de Perreciot. Tome VII.

[« Matériaux pour un discours sur les rues, les places, les portes, les fontaines de Besançon. »] Manque le début (fol. 2 v°) : « De la rue des Jacobins, on monte au chapitre par une ruelle étroite... » — Fol. 89 v°. « Sur les apellations (*sic*) des contrées du voisinage de Besançon que M. Chifflet raporte (*sic*) aux divinités du paganisme. » (Sur ces dissertations, voir plus haut, t. V, fol. 76 et 131.)

XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 103 feuillets, moins le fol. 1. 215 sur 170 millim. Cahiers.

1116. « OEuvres poétiques de... Pelletier. »

Claude-François Pelletier, né à Saint-Julien en Montagne, près du Russey (Doubs), vers 1620, fut intendant général de la maison de Cusance et attaché comme tel à la fortune romanesque de Béatrix de Cusance, si longtemps la « femme de campagne » du duc de Lorraine Charles IV, avant de devenir, mais seulement pour les quinze derniers jours de sa vie, duchesse légitime de Lorraine. Béatrix de Cusance avait été clandestinement épousée par Charles IV, le 2 avril 1637; son mariage légitime avec ce prince eut lieu le 20 mai 1663. Pour son intendant général, elle eut, dès la première de ces cérémonies, la qualité de duchesse de Lorraine.

Les principales pièces du recueil sont les suivantes :

Page 1. « Maximes politiques sur la conduite de madame Béatrix de Cusance en son mariage avec S[me] prince Charles IIII, duc de Lorraine et de Bar.

> Princesse, dans l'estat où le sort vous a mis,
> De tous vos courtisans bien peu sont vos amis;
> Plusieurs vont vous offrir les vœux de leurs services
> Pour cacher les desseins de leurs mauvais offices
> . . . . . »

Ce poème, de 1,076 vers, est précédé (fol. 1) d'une « Espitre (*sic*) à Son Altesse madame Béatrix de Cusance, duchesse de Lorraine et de Bar », ainsi que d'une « Préface » (fol. v), dans laquelle l'auteur dis-

culpe Béatrix de toute influence sur la composition de ses « Maximes ». « Elle n'a, dit-il (fol. v v°), jamais veu cet ouvrage, et je ne sache pas mesme qu'elle en aye eu connoissance; car les vicissitudes de son service m'ayant esloigné de sa personne au temps que j'y travaillois, je l'achevay depuis, plus tost pour ne le laisser imparfait que pour aucun dessein de luy faire voir; car encor que peu après je fusse restably dans son service domestique, l'altération continuelle où j'ay veu ses sentiments sur la matière que je traite, aussi bien que la masse de ses affaires, ne m'a pas fait juger à propos de luy en descouvrir le fond de ma pensée... »

Page 65. « Relation du voyage de mademoiselle de Beauvais, depuis marquise de Varambon et à présent princesse d'Aremberg, faict en la comté de Bourgongne, pour la poursuite du procès de la succession de Vergy, en l'an 1653. » — Début (page 73) :

« Un procès de grande importance
A la Cour de Dole intenté,
Auquel la maison de Cusance
Deffend son droit d'hérédité,
. . . . . »

Ce récit, versifié en 142 strophes, est précédé (page 67) d'une « Espitre (*sic*) à Son Excellence madame la princesse d'Aremberg, comtesse de Champlitte, marquise de Varambon ». L'auteur y exprime en ces termes les conditions dans lesquelles ce poème fut composé : « Vous sçavez, dit-il (page 69), que cette Muse, aussi vaillante que femme allemande ou de Cravate qui aye jamais suivy les armées, at enfanté la plus part de ces productions à cheval et en chemin faisant; que, la plume en une main, un bout de papier en l'autre, l'escritoire dans une des custodes de mes pistolets, et mon cheval à l'abandon de sa bonne bouche, j'allois minutant par les chemins ce récit de vostre voyage, que vous m'aviez commandé de faire... » — Cette princesse d'Aremberg, qui vint ainsi de Bruxelles à Dole et fut grandement festoyée en Franche-Comté, était la sœur cadette de Béatrix de Cusance : elle se nommait Marie-Henriette. Mariée, au mois de septembre 1655, à Ferdinand-Just de Rye, marquis de Varambon, elle en était restée veuve sans enfants, le 8 août 1657, et avait contracté un second mariage avec le prince Charles-Eugène d'Aremberg. Le titre de Beauvais, qui lui est donné comme nom patronymique, est une déformation populaire du mot Belvoir, nom du principal château de la maison de Cusance.

Page 155. « Pièce burlesque sur le mariage d'un Lorrain avec une Bourguignote, domestiques de madame Béatrix de Cusance.

Le dieu d'Amour, qui se lassoit
Que céans on le tracassoit
Par des amours de longue haleine
Qui ne modéroient point sa peine,
. . . . . »

Page 164. « L'adieu de l'Accadémie (*sic*) de MM. les comtes de Solre. » — Il s'agissait d'une Académie pour l'éducation de la jeune noblesse, où l'équitation, la danse et l'escrime tenaient une grande place, institution que la guerre avait fait disparaître.

« Maudit soit le bruit de la guerre,
Il a causé nostre malheur,
Par luy nous perdons un bonheur,
Le plus grand de toute la terre,
. . . . . »

Page 173. « Espistre (*sic*) à M. de Woerden, agent de l'ambassade d'Espagne en France.

Si je n'ay plus souvent le bien de vous escrire,
En voicy le sujet, que je m'en vay vous dire :
De ma témérité seriez-vous pas surpris,
Si je contois fleurette à qui vit dans Paris.
Et que me peut fournir le séjour de Bruxelles?
. . . . . »

Page 205. « Passion de Nostre Seigneur Jésus-Crist. » — Ce poème, de 194 vers, est précédé (page 195) d'une « Espitre (*sic*) [en prose] sur la passion de Jésus ». Les premiers vers sont les suivants :

« Il est mort, il est mort, ce Sauveur des humains,
Et sa mort est, pécheur, l'ouvrage de tes mains;
Il est mort ce Jésus, dont la bonté suprême
T'ayma, ô malheureux, beaucoup plus que soy-mesme.
. . . . . »

Page 231. « Au roy de la Grand' Bretagne, Charles II du nom, la ville de Brugge, lui desdiant une statue... Stances. »

Page 235. « A Jacques Stuart, duc d'Yorck, filz de Charles I et frère de Charles II, roys de la Grand' Bretagne, la confrérie de Sainte-Barbe à Brugge, luy desdiant une peinture. Stances. »

Page 238. « Au sérénissime duc de Clocester, Henry Stuart, les trois confréries de Saint-George, Sainte-Barbe et Saint-Sébastien en la ville de Brugge... »

Page 236. « Au sieur de Ceccati, chanson. » — Ce personnage était un gentilhomme italien qui, des Pays-Bas, vint se fixer à Besançon pour y établir une Académie d'équitation à l'usage de la jeune noblesse.

Trois des petites pièces de ce recueil font partie de l'article consacré à leur auteur dans l'*Essai historique sur quelques gens de lettres nés dans le comté de Bourgogne*, par Girod de Novillars; Besançon, 1806, in-8°, p. 170.

XVII^e siècle. Écriture très soignée de l'auteur du recueil. Papier. VI feuillets et 273 pages. 225 sur 160 millim. Carton, couvert de veau. — (148, S. 19.)

1117. Pièces concernant Béatrix de Cusance.

Fol. 1. « Procuration de S. A. madame [Béatrix de Cusance] pour l'eschange du marquisat de Berghes, ensuitte du traité de Munster, 5 aost 1648. » — Dans sa procuration pour être représentée aux négociations qui devaient avoir lieu entre le roi d'Espagne et le prince d'Orange, au sujet du marquisat de Berghes, procuration passée à Bruxelles, le 5 août 1648, Béatrix de Cusance, qui avait des droits sur cette seigneurie du chef de sa mère, s'intitulait hautement : « Béatrix, par la grâce de Dieu, duchesse de Lorraine et de Bar », etc. Elle signait « Béatrix, duchesse de Lorraine », et authentiquait cette signature par un sceau ovale renfermant un écusson parti des quartiers de Lorraine et de ceux de Cusance, avec une couronne ducale pour timbre.

Fol. 3. « Lettres de feu S. A. madame Béatrix de Cusance, duchesse de Lorraine, à Peletier, pendant le cours de son administration ou intendance générale des biens de lad. dame. » — Pelletier a fait précéder ces lettres d'une note ainsi conçue (fol. 4) : « Ces lettres sont icy mises confusément et sans ordre de datte, parce que cette princesse, envoyant ses lettres par de ses gens, souvent n'en mettoit point, ou ne mettoit que la date du jour du mois sans exprimer l'année; et en la pluspart se contente de mettre au dessus de sa lettre : *du dismanche, lundy, mardi,* etc., sans autre expression de datte de mois ny d'an. On peut remarquer, par le contenu de ses lettres, la confiance avec laquelle elle a continuellement agy avec moy, les divers mescontentements qu'elle a eu de S. A. [Charles IV] et de ses gens, son avidité pour de l'argent, et les diverses instances qu'elle m'a fait pour vendre et engager ses biens, ce que pourtant ne se trouvera pas avoir esté fait de mon temps. » — En confectionnant ce recueil, nous avons placé en

premier lieu toutes les lettres datées par Pelletier d'une façon précise ; la première est du 9 juin 1652 et la dernière du 19 décembre 1653 : viennent ensuite quelques lettres qui, d'après Pelletier, appartiennent à l'année 1653 ; enfin se succèdent des lettres dont la date est indécise.

Fol. 71. « Lettres de S. A. madame Béatrix de Cusance... à Peletier, pendant son séjour à Madrid, pour les interests de cette princesse, en 1657 et 1658. » — Dans ces lettres, écrites de Bruxelles entre le 30 juin 1657 et le 16 mars 1658, Béatrix ne cesse de rappeler à son mandataire qu'il est à Madrid avant tout pour plaider la cause de la légitimation de son mariage ; les tergiversations du duc de Lorraine lui causent des mouvements d'impatience et souvent d'indignation qui se traduisent par des phrases comme celles-ci (fol. 104) : « Je ne comprant rien à tout le désordre de ses lettre ; ay puisque vous me mandés que S. A. ne veut rien conclure de nostre mariage qu'el ne soit en libertés, il ceray mieux que vous luy demandié la permicion de retournés que de vous employés à d'autre afaire ny de Frans ny d'aillieurs, car l'on n'at afaire de rien sans la confirmation de mon mariage, puisque sans cella l'on met sans honneur ny réputation mes enfant ay moy. En ce cas, il ne sont bon qu'à mettre dans ung couvant. Pour cella, j'ay encor assés de bien pour les y mettre, sans avoir obligation à nos henemis ny au bien d'une maison dont il nous faudrat oublié le non, à moins que d'estre devant le monde ce que S. A. sçay très bien en sa consiance que nous luy soume devant Dieu... » — La lettre qui avait précédé celle-ci porte cette singulière adresse (fol. 103 v°) : « Pour monsieur Peletier, et Antoinne te guide. Gaspar, Balthasar est Melgior, les 3 roy de guide. »

Fol. 129. « Lettres de feu S. A. madame Béatrix de Cusance... à Peletier, depuis son retour d'Espagne, 1658 et 1659. » — Ce groupe comprend 14 lettres autographes de Béatrix et 6 minutes des réponses de Pelletier, le tout écrit dans les Pays-Bas, entre le mois de juillet 1658 et le début de mars 1659. On y a joint (fol. 175) une lettre de la princesse d'Aremberg, Marie-Henriette de Cusance, sœur de Béatrix, qui priait Pelletier de lui procurer un témoignage tendant à prouver la sincérité du testament par lequel son premier mari, le marquis de Varambon, mort le 8 août 1657, l'avait instituée pour héritière universelle. Dans une petite préface (fol. 131), Pelletier caractérise ainsi la forme et le fond des lettres de Béatrix qui composent cette série : « Par ces lettres, meslées de miel et d'absynte, remplies de beaucoup de

tesmoignages de satisfaction de mes services et de promesses de récompense, et en mesme temps de plaintes très griefves de mon procédé, sans en exprimer aucune, sinon en de certains points de si peu de conséquence, qu'il y a lieu de s'estonner que de si foibles vapeurs ayent peu esmouvoir un si grand orage et porter l'esprit de cette princesse à des termes de ressentiments si extraordinaires qu'ilz ne vont [rien] moins qu'à des menaces de vengeance capables d'intimider l'esprit le plus résolu; par ces lettres, dis-je, on peut cognestre aisément qu'elle n'avoit autre intention que de me faire une querelle à plaisir pour me donner de la terreur et me disposer de loin à souffrir le tort qu'elle projettoit de me faire par la révision de mes comptes... »

Fol. 178. « Lettres de madame la princesse de Lixain, madame et mademoiselle de Chevreuse, princesses de la maison de Lorraine, à madame Béatrix de Cusance, par où il conste qu' ell' ont recogneu et traité lad. dame de duchesse de Lorraine. » — Les lettres de ce groupe sont de simples billets de politesse : tout leur intérêt consiste en ce que Béatrix y est appelée duchesse de Lorraine dans la formule des adresses, et que deux de ses correspondantes, qui appartenaient à la maison de Lorraine, Henriette, sœur du duc Charles IV, et Charlotte de Chevreuse, fille de Claude de Lorraine-Guise, la traitent de sœur et de cousine. Une seule de ces lettres porte une date d'année, celle de 1644 (fol. 179).

Fol. 193. « Testament de feu S. A. madame Béatrix de Cusance... 1663. » — Le testament de Béatrix de Cusance fut passé à Besançon, sous la forme mystique, le 23 mai 1663, c'est-à-dire trois jours après la bénédiction nuptiale qui lui donnait *in extremis* le droit incontestable de s'intituler duchesse de Lorraine. Un codicille y fut ajouté le 26 mai. La testatrice avait voulu être ensevelie dans un habit des Sœurs de Sainte-Claire et inhumée dans l'église du couvent que cet Ordre austère avait à Besançon. Une somme de 450 francs, léguée par elle à cette église, « pour estre employée à un ornement d'autel » (fol. 198), servit à faire peindre une Vierge, accostée de sainte Claire et de saint François, dont les figures sont celles de Béatrix et de son gendre François de Lorraine, prince de Lillebonne; au bas de la peinture sont les écussons accolés de Lorraine et de Cusance. Ce tableau est aujourd'hui à l'église de Saône, près de Besançon. — Voir J. Gauthier, *Note sur l'épitaphe de Béatrix de Cusance aux Clarisses de Besançon*, dans *Académie... de Besançon*, 1886, p. 231-234.

Sur un assez grand nombre des lettres de ce recueil, on trouvera le cachet armorié de Béatrix : écu parti des quartiers de Lorraine et de Cusance, avec une couronne ducale pour timbre; quelques lettres portent un cachet plus petit, meublé d'un monogramme qui se compose des lettres B. C. D. L. (Béatrix de Cusance, duchesse de Lorraine), monogramme surmonté de la couronne ducale.

Sur Béatrix de Cusance, voir L. Pingaud, *Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix* (1614-1663), dans *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 1875, p. 245-284.

En tête de l'expédition authentique (XVIII[e] siècle) du testament de Béatrix (fol. 192), il y a cette indication de provenance : « Donné à la Bibliothèque publique par M. Pelletier, curé de Longepierre, le 25 janvier 1731. » Il est probable que cette indication doit s'appliquer à tout le groupe des papiers qui se rattachent à la carrière de Claude-François Pelletier.

XVII[e]-XVIII[e] siècle. Papier. 225 feuillets. 245 sur 173 millim. Sans reliure.

1113. « Registre des lettres receues de Son Altesse [Charles IV, duc de Lorraine], depuis sa détention, tant par l'Altesse de Madame [Béatrix de Cusance] que par Madame la princesse sa fille [Anne de Lorraine, mariée depuis au prince de Lillebonne]. » 1654-1656.

Comme mesure de précaution contre les tergiversations habituelles du duc de Lorraine Charles IV, le gouvernement espagnol fit arrêter ce prince à Bruxelles, le 26 février 1654, l'envoya d'abord à Anvers et, cinq mois après, lui donna comme prison le château de Tolède, où il demeura jusqu'en 1659. Durant cette période, Béatrix de Cusance habitait Mons ou Bruxelles, avec les deux enfants qu'elle avait eus du duc de Lorraine : Anne, née le 23 août 1639, et Charles-Henri, comte de Vaudémont, né le 17 avril 1642. Cette correspondance témoigne de la sollicitude de l'inconstant Charles IV pour l'éducation et l'avenir de ses deux enfants; on voit que le souci de leurs intérêts était tout ce qui le rattachait à Béatrix de Cusance. « Tous mes soins et peines, écrivait-il, sont pour le petit mesnage : sans quoy je seray mort ou bien loin. » — « Pour le pety, lit-on dans une lettre à sa fille (fol. 38 v°), sy il vaut quelque chose, il trouvera bien sa vie : que l'on luy garde mon espée et mes armes, que l'on aye soin de luy apprendre l'alleman

et surtout la crainte de Dieu, affin que, par sa miséricorde, ny vous ny luy ne l'offenciez jamais ! »

Ces lettres, au nombre de 45, ont été écrites entre le 13 mars 1654 et le mois d'octobre 1656.

XVII[e] siècle. Copies de la main de Claude-François Pelletier, dont plusieurs sont certifiées par un notaire belge. 48 feuillets. 286 sur 185 millim. Couvert. parchemin.

1119. « Copies des lettres escrittes à l'Altesse de Madame [Béatrix de Cusance], par Pelletier, tant pendant son voyage que pendant son séjour en Hespagne » (1657-1658).

Lors de la mort de la princesse Nicole, dont l'union avec le duc de Lorraine Charles IV était le seul obstacle canonique à la reconnaissance officielle du mariage de ce prince avec Béatrix de Cusance, celle-ci envoya en Espagne, où Charles IV était captif, son intendant Claude-François Pelletier, avec mission de négocier pour elle une régularisation d'état conjugal et de solliciter la délivrance du duc.

Les lettres copiées dans ce recueil forment un journal des démarches que Pelletier poursuivait à Madrid pour l'élargissement de Charles IV et de celles qu'il faisait à Tolède pour décider ce prince inconstant à régulariser son alliance avec Béatrix. Charles IV avait d'ailleurs un agent en cour d'Espagne, le littérateur Augustin Nicolas, de Besançon. Ce personnage secondait Pelletier à Madrid, tandis que le Jésuite Claude Richard, d'Ornans, mathématicien distingué, plaidait auprès du prisonnier de Tolède la cause de Béatrix et de ses enfants. Rien ne put avoir raison de la mobilité d'humeur du duc de Lorraine. Le 16 janvier 1658, Pelletier mandait à Béatrix (fol. 81) : « ... Je me sens obligé de dire à Vostre Altesse que je suis advisé de très bonne part que, du moins pour maintenant, il n'a aucune disposition à ce mariage, et que pour preuve de cela, il est présentement en actuelle proposition de se faire cardinal et de remettre ses intérests et sa personne ès mains de Sa Sainteté, son agent ayant charge d'en faire l'ouverture ; mais je sçay aussy que l'on en faict matière de rizée et que son procédé envers Vostre Altesse confirme beaucoup l'opinion du peu de confiance que l'on peut prendre en ses promesses. »

Cette correspondance commence avec le 12 juin 1657, pour finir le 10 avril 1658.

On y a joint (fol. 103) les copies des lettres écrites par Pelletier,

dans la même circonstance, à deux des sœurs de Béatrix, Madeleine de Cusance, comtesse de Berghes, et Marie-Henriette de Cusance, marquise de Varambon.

XVII[e] siècle. Copies de la main de l'auteur des lettres. Papier. 105 feuillets. 295 sur 205 millim. Couvert. parchemin.

1120. « Copies des lettres escrittes à Son Altesse [Charles IV, duc de Lorraine], par Pelletier, pendant son séjour en Hespagne » (1657-1658).

Ces lettres, la plupart écrites de Madrid et adressées à Tolède, où Charles IV était captif, avaient pour objet de déterminer ce prince à régulariser la situation matrimoniale de Béatrix de Cusance et à légitimer ainsi les deux enfants qu'il en avait eus. De ce « petit ménage », Pelletier écrivait au prince (fol. 1 v°) : « Pour ce que Vostre Altesse désire sçavoir de la famille, je la puis asseurer que tout s'y porte parfaitement bien, et que Madame la princesse [fille de Béatrix] en particulier s'en va à peu près sans apparance de marques de sa petite vérole, et qu'au surplus V. A. y est révérée, aymée et respectée plus qu'en lieu du monde, Madame protestant qu'elle ne souhaitte rien en ce monde après la confirmation des graces de V. A. S[me], et qu'à ce prix, il n'y a rien que V. A. puisse désirer d'elle qu'elle ne soit prompte d'exécuter; et ce qu'en particulier peut donner beaucoup de joye et de satisfaction à V. A., est que rien ne se peut adjoutter aux vertus et mérites de Messeigneurs ses enfants, Madame la princesse remplissant la cour de Bruxelles et beaucoup au delà de sa modestie et de sa piété, et Monseigneur le prince ne se pouvant bien représenter que par la veue, son raisonnement et ses actions n'ayant certainement rien de commun avec son âge. » Aucune résolution n'ayant pu être obtenue de Charles IV, Pelletier en fut réduit à solliciter de ce prince qu'il révoquât l'ordre donné par lui d'enlever au « petit ménage » de la vaisselle dorée (fol. 43 v°) et un diamant (fol. 75 v°).

La première de ces lettres est en date à Madrid du 29 juillet 1657; l'avant-dernière (fol. 79 v°) est en date à Bilbao du 5 avril 1658. Une dernière (fol. 80), non datée, est postérieure au retour de Pelletier en Belgique; il y combat les impressions défavorables que l'on a essayé de produire sur son compte dans l'esprit de Charles IV.

XVII[e] siècle. Copies de la main de l'auteur des lettres. Papier. 80 feuillets. 307 sur 210 millim. Couvert. parchemin.

1121. « Copies des lettres escrites par Son Alteze de Lorraine [le duc Charles IV] à monsieur Claude-François Pelletier, pendant son séjour à Madrid » (1657-1658).

Ces lettres, écrites de Tolède et adressées à Madrid, sont les répliques du duc de Lorraine aux instances que faisait Pelletier, comme mandataire de Béatrix de Cusance, pour que le prince se décidât nettement à légitimer ce que lui-même appelait son « petit ménage ». Dans ses répliques, Charles IV ne cesse de récriminer contre les dépenses de Béatrix, qui, au lieu d'envoyer son superflu au pauvre captif, mène grand train à Bruxelles, tandis que ses enfants et elle devraient être en deuil dans un coin retiré; il oppose constamment au désir de Béatrix les obstacles qui viendraient de la cour de Rome et les représailles qu'il aurait à craindre de sa famille. Il proteste d'ailleurs de son amour profond pour ses enfants, en disant qu'il n'est dirigé que par le souci de leur intérêt. Voici un échantillon des reproches qui se lisent le plus souvent dans ses lettres : « Pour moy, écrit-il le 18 novembre 1657 (fol. 36), je vous confesse que je ne puis croire qu'elle désire que je sois son mary, sinon en prison, car sachant comme je ne puis souffrir touttes ses friponneries de despence, sans doute qu'elle ne les auroit faict si elle présuposoit me voir libre et son mary, estant chose certaine et pour conclusion que tant qu'ell'aura un soul de debte, je ne puis ny ne veux faire rien du tout pour elle... Elle ne sera pas mieux quand je l'auray déclarée, parce qu'aussy tost je veux qu'elle aille à Bitch, où certainement il faudra estre encor plus retiré. Vous me direz qu'après que je l'auray déclaré ma femme, qu'elle fera ce qu'une femme doit faire; mais pour l'estre, il faut se mettre en estat de l'estre. Ce que je luy demande n'est pas pour moy ny à son préjudice; au contraire, c'est à son proffit et ce qu'elle debvoit avoir faict. Enfin puisque je capitule, ce n'est pas pour rien, car ville qui capitule est à moitié rendue. Mais, en l'estat où je suis, il ne me faut pas mettre dans le dernier chagrin, estant bien clair que j'ayme ses pauvres enfants autant qu'il se peut imaginer. »

La première de ces lettres est en date du 29 août 1657; la dernière, qui est du 19 mars 1658, se termine par ce membre de phrase (fol. 66) : « ... c'est l'advantage du petit mesnage, car le tout est pour les enfants, si je meurs sans en disposer. »

A côté du titre de ce recueil (fol. 1), Pelletier a écrit : « Les lettres originelles contenues en ce volume ont esté par ledit Pelletier déli-

vrées à Son Altesse madame Béatrix de Cusance, duchesse de Lorraine, avec touts autres papiers concernant sa commission d'Hespagne, le 6 aost 1658. »

XVII[e] siècle. Copies faites par Pelletier et chacune d'elles certifiée par un notaire de Bruxelles. Papier. 66 feuillets. 310 sur 215 millim. Couvert. parchemin.

1122. Lettres au prince et à la princesse de Chimay, écrites par Claude-François Pelletier, gouverneur de leur fils, le comte de Beaumont, pendant l'une des deux années que ce jeune seigneur fut élève de l'Académie d'équitation qui existait à Besançon (1666).

Philippe d'Aremberg, prince de Chimay, gouverneur et capitaine général du Luxembourg, était le cousin germain de Charles-Eugène, prince d'Aremberg, second époux de Marie-Henriette de Cusance; celle-ci était la sœur cadette de Béatrix, duchesse de Lorraine, dont Pelletier avait été l'intendant. Mis en relation avec la famille d'Aremberg, Pelletier contracta l'engagement d'être, pendant les deux années 1665 et 1666, le gouverneur d'Ernest-Dominique, comte de Beaumont, fils unique du prince de Chimay, envoyé à Besançon comme élève de l'Académie d'équitation que dirigeait dans cette ville l'écuyer de Ceccati, gentilhomme italien établi auparavant à Bruxelles. Cet établissement existait à Besançon depuis 1655 et était subventionné par la municipalité. En dehors de son gouverneur, le jeune comte était accompagné d'un page, d'un valet de chambre et d'un laquais. Dans cette correspondance, qui embrasse la totalité de l'année 1666, c'est-à-dire la seconde moitié du séjour du comte de Beaumont à l'Académie, Pelletier rend un compte détaillé des prouesses de son élève et même quelquefois de ses fredaines. Il y a d'intéressants détails sur l'organisation de l'Académie et sur les dépenses auxquelles étaient entraînés les gentilshommes qui s'y exerçaient. « L'Accadémie (*sic*), écrit-il le 7 mai 1666,... se rend tous les jours plus florissante. Il y a présentement vingt-six escholiers, la pluspart pensionnaires, et expectative de plusieurs autres... Si je vous disois la beauté de l'escurye du brave Ceccati, vous auriez peine à le croire. Je vous diray pourtant qu'il a vingt-six chevaux de mannège, tous barbes, chevaux d'Espagne et d'Italie, entre lesquels il y en a plusieurs dont il a refusé des deux à trois cent pistoles. Pour conclusion, il est constant qu'il n'y a point d'Accadémie à Paris si bien en chevaux... Il nous manque un maistre

de langue, particulièrement pour le françois aux Allemans et un maistre d'instrument... » (fol. 57).

Concurremment avec les lettres écrites au prince et à la princesse de Chimay, Pelletier en adressait aux officiers de cette maison, surtout au point de vue du payement, souvent tardif, des mémoires de la dépense assez considérable que faisait son jeune élève à Besançon.

XVII[e] siècle. Copies de la main de l'auteur des lettres. Papier 81 feuillets. 315 sur 190 millim. Demi-rel. basane rouge.

1123-1124. « Registre des lettres escrittes à Monseigneur [Philippe, comte d'Egmond et prince de Gavre,] et autres particuliers, pendant mon voyage d'Espagne, commencé au mois de janvier 1672 » et terminé au mois de juin 1675, par Claude-François Pelletier. — Deux volumes.

Entré au service de Philippe, comte d'Egmond et prince de Gavre, comme gouverneur du jeune Louis-Ernest, fils de ce prince, il quitta son élève, au début de l'année 1672, pour remplir à Madrid une mission de chargé d'affaires de son maître. Il s'agissait de faire reconnaître par l'Espagne les droits de la maison d'Egmond sur le duché de Gueldre, dont elle avait eu la souveraineté depuis 1423 jusqu'en 1538, et aussi de lui obtenir une compensation pour la perte du comté d'Egmond, que s'était annexé la République hollandaise. La maison d'Egmond ayant également des droits à revendiquer sur le territoire flamand qu'avait conquis Louis XIV, et ce souverain ayant, de concert avec la Grande-Bretagne, déclaré la guerre aux Hollandais, le comte Philippe jugeait opportun d'entretenir à Paris un solliciteur, nommé Bouvot, qui était citoyen de Besançon. A cet associé de ses démarches, Pelletier écrivait assez fréquemment; il correspondait aussi avec ses parents de Franche-Comté, avec l'écuyer de Ceccati, directeur de l'Académie bisontine d'équitation, et avec un nommé Dumont, qui l'avait remplacé auprès de son cher petit prince. Dans ses lettres au comte d'Egmond, il entre dans d'intéressants détails sur le métier très compliqué et très dispendieux de solliciteur à Madrid; il dépeint le faste apparent et la misère réelle de la plus hautaine des aristocraties; il entretient fréquemment son maître de l'accession graduelle du prince d'Orange, Guillaume III, au rang des têtes couronnées, élévation qui offusquait grandement la maison d'Egmond, si longtemps considérée comme l'égale de la dynastie de Nassau. Les démarches de Pelletier,

conduites avec autant de zèle que d'habileté, ne parvinrent pas à faire restituer au comte Philippe d'Egmond la moindre parcelle de territoire. En dehors d'une indemnité de mille florins par mois, que ce personnage touchait déjà, il lui fut accordé comme compensation la faculté de faire élever son fils, le prince de Gavre, à la cour de Madrid, et sa nomination personnelle au poste de général de la cavalerie étrangère aux Pays-Bas. Cette dernière satisfaction obtenue par son maître, Pelletier quitta Madrid au mois de juin 1675, pour se rendre d'abord en Franche-Comté, où son patrimoine avait bien souffert des conséquences de l'annexion de ce pays à la France; il projetait ensuite de gagner Bruxelles, afin de donner au comte d'Egmond les derniers éclaircissements sur la mission qu'il avait remplie pour le compte de ce grand seigneur.

XVII[e] siècle. Copies de la main de l'auteur. Papier. 110 et 193 feuillets. 300 sur 205 millim. Couvert. parchemin.

1125-1126. « Journal du voyage fait en Espagne pour le service de S. E. le comte d'Egmont..., par Claude-François Peletier... » (1672-1673.) — Deux volumes.

Ce journal, qui débute au 30 mars 1672 et se termine le 31 décembre 1673, complète, pour cette période, les indications contenues dans les lettres écrites au comte Philippe d'Egmond par Claude-François Pelletier, son envoyé à Madrid. Dans ce journal, Pelletier donne par le menu l'emploi de ses journées; il résume avec le plus grand soin ses conversations avec les personnages qu'il entretenait des affaires pour lesquelles son maître l'avait envoyé à Madrid. Accidentellement il fait quelques descriptions des solennités dont il était témoin et des édifices qu'il visitait. Il rapporte, en outre, des incidents qui peignent la situation critique et les allures insouciantes du gouvernement espagnol au moment où il en fréquentait les principaux conseillers. Parmi les descriptions contenues dans son journal, nous citerons celle de la demeure de D. Pedro d'Aragon, « la plus belle maison de la ville de Madrid » (1[er] vol., fol. 68 v°), celles du palais d'Aranjuez (2[e] vol., fol. 13) et des édifices de Tolède (*ibid.*, fol. 14), celle du palais de l'Escurial et des ravages que venait d'y causer un violent incendie. Pelletier présente (1[er] vol., fol. 47 v°) un intéressant tableau des revenus de la couronne d'Espagne, en indiquant les causes de leur diminution et la surabondance des fonctionnaires salariés dans le

pays. « Le nombre des conseils et gens de justice est si grand dans Madrid et dans toute l'Espagne, dit-il (*ibid.*, fol. 48 v°), qu'on y fait compte de dix-sept à dix-huit mil secrettaires du Roy, tous au[x] gages de Sa Majesté, aussy bien que tous les autres gens de conseil et de robe. » L'incurie du gouvernement espagnol à l'égard de la Franche-Comté, qui allait être détachée pour toujours de cette monarchie, est attestée, dans le journal de Pelletier, par plusieurs anecdotes, dont l'une est ainsi rapportée (2e vol., fol. 98 v°) : « La Reine ayant fait plainte à M. de Quiñones [gouverneur de la Franche-Comté] de ce qu'il n'avoit pas donné les advis convenables des mouvemens qui se prépa-roi[e]nt en Bourgongne, il fit une récapitulation des lettres qu'il en avoit escrit à la Reine en divers temps, dès plus de six mois ença; lesquelles ayant esté demandées, elles se trouvèrent encor fermées dans la secrétairie d'Estat. » Quelques passages des conversations résumées par Pelletier ont trait aux souvenirs laissés à Madrid par le baron de Lisola, diplomate et écrivain, originaire de la Franche-Comté, qui avait été en 1666 ambassadeur de l'empereur Léopold près la cour d'Espagne. (Voir 1er vol., fol. 49.) L'un de ces passages est ainsi conçu (*ibid.*, fol. 43) : « Je lui demanday [à D. Cristoval de Cratzemback] quelle figure avoit fait icy le baron de Lysola; il me répondit qu'il avoit voulu trop embrasser et se rendre d'abord maistre de touttes choses; de quoy ceux du ministère s'étans apperceu, n'eurent pas grand'peine à l'escarter, comm'ilz firent en peu de temps. »

XVIIe siècle. Autographe. Papier. 99 et 128 feuillets. 305 sur 210 millim. Couvert. parchemin.

1127. « Histoire des ducs de Bourgogne, depuis l'an 1361 jusqu'à l'an 1417; manuscrit autographe du XVIIe siècle, appt à M. Monteil. »

Début (fol. 1) : « Jean, roy de France, successeur au duché de Bourgogne. Sitost que Philippe, dernier duc de la première race, fut décédé, le cardinal de Bologne en donna avis au roy Jean... » — Fin (fol. 151) : « ...et à l'égard de ceux qui refuseront d'entrer en son party, il les poursuivra par toutte voye d'hostilité de feu et de sang. »

Monteil a donné une « sommaire notice » de ce « précieux manuscrit », dans son *Traité de matériaux manuscrits de divers genres d'histoire* (1836), t. II, p. 360-361.

Au verso du deuxième feuillet, une note indique que ce volume, acquis du libraire Techener, a été donné à la Bibliothèque de la ville

de Besançon, le 14 avril 1841, par le comte Emmanuel de Laubespin.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 152 feuillets. 280 sur 200 millim. Manchettes. Rel. carton, couvert de basane verte, avec titre en or sur le plat supérieur, style adopté par Monteil pour les manuscrits de sa collection.

1128. Documents se rapportant à l'empereur Frédéric III et au duc Charles le Téméraire.

Fol. 1. « Congressus Caroli, ducis Burgundie, cum Frederico III, imperatore... Nobilissima et potentissima poten[ti]ssimorum principum imperatoris Frederici et ducis Caroli congregatio et reciproca exceptio, prout habetur teutonice conscripta in Chronicis comitatus Flandrie, capitulo sexagesimo tertio... » (1473.)

Fol. 11. « De congressu Friderici III, imperatoris, et Caroli, ducis Burgundionum, apud Treverin (*sic*) facto anno M.CCCC.LXXIV... Antonio Scrofineo Rodolphus Agricola salutem dat. Injunxisti mihi ut literas illas, quas de congressu imperatoris Friderici et Caroli, Burgundionum ducis, gallice perscriptas legisse me tibi narraveram, in latinum sermonem converterem... Arnoldus de Lalaing, prepositus dive Marie Brugensis, Paulo Boeusr, rectori Papiensi, salutem dat. Perspectum mihi fuit summo te studio summaque voluptate conventum imperatoris et ducis nostri auditurum... »

Fol. 15. « 1486. Ingressus Frederici, imperatoris, et Maximiliani in urbem Brugensem. In gratiam benevolorum omnium qui lectione historiarum delectantur, litteris mandare intendimus... »

XVI[e] siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 16 feuillets. 325 sur 215 millim. Pièces volantes groupées sous une chemise.

1129. « Testamens olographes de messire Pierre Desbarres..., second président au parlement de Bourgongne » (1640-1647).

C'est l'acte de publication, en date du 27 février 1648, des neuf testaments faits, conjointement avec Charlotte Bourgeois, sa femme, par Pierre Desbarres, entre le mois de décembre 1640 et le 27 juillet 1647. Il est assez longuement question dans ces testaments des décorations ordonnées par le président Desbarres pour l'église d'Échirey, où il voulait être inhumé. Son décès eut lieu le 13 février 1648. (Pallot, *Le parlement de Bourgongne*, p. 91.)

1648. Écriture d'un expéditionnaire de la chancellerie du parlement

de Dijon. Parchemin. 90 feuillets. 280 sur 200 millim. Huit cahiers cousus ensemble.

1130. Extrait des « Mémoires de Marc-Antoine Millotet, avocat général du parlement de Bourgogne » (1659-1662).

C'est une paraphrase pour servir à l'apologie de l'auteur, qui avait exercé, de 1635 à 1680, la charge d'avocat général près le parlement de Bourgogne et avait été en outre, à deux reprises, maire de la ville de Dijon. Le texte de Millotet lui-même a été publié, dans les *Analecta Divionensia*, sous le titre de *Mémoire de Millotet, avocat général au Parlement, vicomte-mayeur de Dijon, des choses qui se sont passées en Bourgogne depuis* 1650 *jusqu'à* 1668; Dijon, 1866, in-8°.

Début (fol. 2) : « Il commence sa narration par les soins extraordinaires que prit monsieur le prince de Condé d'augmenter le nombre de ses créatures en Bourgogne... » — Fin (fol. 61 v°) : « Plusieurs inscriptions faittes par M. Millotet, son père, et une relation de ce qui s'est passé en l'an 1668, en la réduction de la Franche-Comté à l'obéissance du Roy. »

Vient ensuite l' « Extrait d'une lettre d'un Franc-Comtois à un sien ami de Bruxelles, contenant les causes de la perte de la Franche-Comté. Cette lettre est proprement une apologie de M. l'abbé de Wateville ». — Le manuscrit se termine (fol. 64) par une liste des gouverneurs de Bourgogne, des membres du Parlement, des élus du clergé et de la noblesse, enfin des intendants de cette même province.

Sur le titre de ce manuscrit (fol. 1), on trouve cette indication d'origine : « Ex museo Lud. Coste, olim P. Laire. »

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Écriture de plusieurs mains. Papier. 77 feuillets. 245 sur 190 millim. Demi-rel. carton : dos de basane et plats couverts de parchemin.

1131. « Cartulaire des chartres et lectres appartenans à la ville et commune de Dijon... »

Fol. II. « Table des chapitres de ce livre. »

Fol. 1. Chartes constitutives et confirmatives de la commune de Dijon, avec celles de la commune de Soissons leur ayant servi de modèles (1187-1369).

Fol. 77 v°. « Lectre de la maladière de Dijon » (1376). — Voir J. Garnier, *Notice historique sur la maladière de Dijon,* dans *Mémoires*

de l'Académie... de Dijon, 2e série, t. II, années 1852-1853, p. 21.

Fol. 84. « Lectres du roy [Louis XI]... touchant la création des maire et eschevins de la ville et commune de Dijon, que se faict chascun an le jour de feste sainct Jehan-Baptiste » (1477).

Fol. 89 *bis* v°. « Touchant les statuz et ordonnances des mestiers mécaniques » (lettres du roi Louis XI, 1477).

Fol. 105. « Ce sont les droictz que anciennement l'exécuteur de la haulte justice de la ville de Dijon a acoutumé prandre et avoir en ladicte ville. »

Fol. 107. « Ordonnances du poix à peser. »

Fol. 109. « Ordonnances des charbonniers. »

Fol. 112. « Ce sont les choses que le maistre de la ma[la]dière de Dijon doibt chascun an aux malades... » — Voir la notice citée plus haut.

Fol. 114. « Pour l'eslection de monseigneur le viconte mayeur. »

Fol. 116. « Lectres en forme de éedict pour les viconte mayeur et eschevins de la ville de Dijon, touchant le Sainct-Esprit et la superintendance en iceluy. »

Fol. 129. « Confirmation des previléges du pays », par les rois de France Louis XI et Charles VIII (1376-1484).

Fol. 141. « Traité de Cambray » (1529).

Fol. 171. « Créacion et institucion des parlemens de Bourgongne... » (1480).

Au fol. I, on a tracé cet ex-libris : « Pour monsieur le conseiller de Maillard. 1693. »

Au fol. III v°, la provenance de ce volume est ainsi mentionnée : « J'achetai ce manuscrit à Paris dans une vente en 1783, et je le donne à la Bibliothèque de Besançon. (Signé :) Laire. »

Seconde moitié du XVIe siècle. Papier. III-181 feuillets et le fol. 89 *bis*. 260 sur 160 millim. Rel. carton, couvert de veau.

1152. « Extrait des registres de la Chambre du conseil de la ville de Dijon. »

Fol. 1. Série chronologique de sommaires, débutant par un article relatif à 1342 et finissant par un article relatif à 1652.

Fol. 134 v°. « De la superintendance que messieurs les maire et eschevins ont sur les pauvres et dans l'hopital de Dijon. »

Fol. 139. « Extrait... concernant les charges des capitaines, lieutenants et enseignes des paroisses. »

Fol. 147. « D'un recueil des titres de la ville, tiré du trésor de l'eglise de Notre-Dame de Dijon, par M. l'avocat Martin, chés les Jésuites. » — A la suite sont des extraits de comptes, la plupart relatifs aux obsèques et aux tombeaux des ducs de Bourgogne Philippe le Hardi et Jean Sans peur. — Ce cahier du manuscrit paraît être de la main du P. André de Saint-Nicolas, Carme de l'ancienne observance, qui fut le collaborateur de l'abbé Fyot de la Marche pour son *Histoire de Saint-Étienne de Dijon*.

Fol. 155. Table des matières contenues dans les trois premiers articles de ce recueil.

Au verso du plat supérieur de la couverture, on trouve la signature de l'abbé Philibert Papillon, auteur de la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 166 feuillets. 255 sur 190 millim. Indications marginales ajoutées postérieurement. Cartonnage de l'époque.

1133. « Description [et Annales] de la ville d'Auxonne. »

A la suite d'une description sommaire de la ville, les Annales, qui résument, sous forme d'éphémérides, les documents conservés aux archives de la ville d'Auxonne, débutent (fol. 4) par un article relatif à l'année 1237 et se terminent (fol. 98) par un paragraphe relatant un fait survenu le 11 février 1763. — Début : « La ville d'Auxonne peut être regardée comme le centre des deux Bourgognes : elle est située dans une campagne qui se trouveroit partout extrêmement rase, s'il n'y avoit pas un petit rideau près le chemin couvert qui est entre la porte royalle et le bastion royal... »

En tête du volume est une « Vue d'Auxonne, dessinée et gravée par S. Antoine, élève de l'Académie royale d'architecture. 1751 », estampe oblongue de 610 millimètres en largeur sur 160 en hauteur. — A la fin est un « Plan des ville et château d'Auxonne, avec ses environs, sur l'eschelle d'un pouce pour cent toises... cotté sur l'original de M. Daumont... », plan finement dessiné et teinté, de 520 millimètres en largeur sur 158 en hauteur.

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Écriture soignée. Papier. 98 feuillets écrits. 330 sur 212 millim. Rel. carton, couvert de parchemin vert.

1134. « Mémoires sur l'Alsace, 1697 », dressés, pour l'instruction

du duc de Bourgogne, par Jacques de la Grange, intendant de cette province.

Début (fol. 1) : « La province d'Alsace est située entre le Brisgaw, la Lorraine, le duché des Deux-Ponts, la Suisse et particulièrement l'évêché de Basle... » — Fin (fol. 196) : « ...Il luy reste la ville de Strasbourg avec une province entière qui est considérable. »

Au verso du plat supérieur de la reliure est un ex-libris en gravure aux armes du conseiller Caboud de Saint-Marc.

Fin du XVII^e^ siècle. Ecriture de copiste. Papier. 196 feuillets. 225 sur 175 millim. Rel. carton, couvert de basane.

1135. « Mémoires sur la province d'Alsace..., par M. de la Grange, intendant de ladite province. »

A cette copie on a ajouté (fol. 193) le texte de la « Capitulation de la ville de Strasbourg », conclue le 20 septembre 1681, plus (fol. 197) une « Table » des divisions de l'ouvrage.

Premières années du XVIII^e^ siècle. Écriture de copiste. Papier. 198 feuillets. 253 sur 182 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée.

1136. « Description particulière de la comté de Flandres, avec un petit et briefz recueil des alliances généalogiques des forestiers et comtes dud. pays... »

Commence (fol. 1) : « Flandre est pour le présent la plus grande et fameuse, pareillement la plus peuplée comté de toute la chrestienté... »

Fol. 38-77. Quarante dessins à la plume (quelques-uns coloriés), occupant le recto de ces feuillets et représentant les forestiers et comtes de Flandre. Une notice accompagne chacun de ces dessins.

XVI^e^ siècle. Écriture très soignée. Papier. 77 feuillets. 245 sur 160 millim. Grandes initiales et blasons dessinés à la plume. Rel. carton, couvert de basane racinée. — (Boisot, n° 110. — 2075, G. 19.)

1137. Leonardi Aretini de bello gothico.

Début (fol. 1) : « Etsi longe mihi jocundius fuisset Italie felicitatem quam clades referre... » — Fin (fol. 90) : « ...Finisque fuit anni decimi octavi hujus belli. Explicit quartus liber. Finis. »

Sur les feuillets de papier mis en tête du volume, on a transcrit l'article du *Dictionnaire* de Bayle concernant Léonard Arétin.

Ex-libris, en gravure sur bois, du cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon.

Seconde moitié du XV^e^ siècle. Calligraphie italienne. Vélin. VII-90 feuillets. 223 sur 152 millim. Décoration de première page en rinceaux blancs, sur fond aux trois couleurs bleue, rose et verte; dans le bas, un médaillon, soutenu par deux enfants, renferme les initiales A et D, avec un arc, deux flèches en sautoir et une rose, le tout peint en bistre. Les premières lettres des livres sont en or bruni et ressortent sur des cartouches remplis par des rinceaux analogues à ceux de la première page, c'est-à-dire de style florentin. Rel. carton, couvert de velours noir; tranches dorées.

1158. « Mathei Palmerii Florentini de temporibus incipit, et primo proemium ad Petrum, Cosme filium, Medicem. »

Début (fol. 1) : « [A]nimis nostris innatum esse constat ut prestantes ingenio viri, non solum sue etatis, verum eciam preteriti... » — Fin (fol. 121) : « ...Mediolanenses Laudum receperunt. Finis. Deo gracias. »

Une partie notable de cette chronique de Matteo Palmieri est donnée, comme appendice, dans plusieurs des éditions d'Eusèbe.

Fin du XV^e^ siècle. Parchemin. 121 feuillets à lignes courtes, flanquées de colonnes que remplissent des indications chronologiques. 225 sur 147 millim. Titres, lettres majuscules et majeure partie des notations chronologiques en rouge vermillon. Places pour lettrines non remplies. Rel. carton, couvert de peau verte chamoisée. — (Boisot, n° 927. — 160, J. 19.)

1159. « Italiae exarchatus », auct. Gulielmo Valla. — Privilegia Ravennatis ecclesiae. — Bartholomei Camerarii orationes duae. — Oratione di Cornelio Frangipane in diffesa dell' Hovero.

Fol. 1. « Sanctissimo Patri domino Adriano VI, pontifici maximo, Gulielmus Valla, Regiensis, reverendissimi cardinalis a Flisco capellanus... »

L'opuscule « Italiae exarchatus » n'a pu être ainsi dédié qu'entre le 9 janvier 1522 et le 14 septembre 1523, dates de l'avènement et de a mort du pape Adrien VI. Le cardinal Nicolas Fieschi, archevêque de Ravenne, dont l'auteur était chapelain, mourut à son tour le 14 juin 1524.

Fol. 37. « Privilegia sumpta ex archivio Ravennatis ecclesiae » : copies de diplômes impériaux et de bulles pontificales.

Fol. 53. « Copia bullae Pii II, in qua constituit antistitem ejus

nepotem et vicarium in civitate Senogalliae et vicariatu Mondavii, anno Domini 1463; originalis reperitur hodie 5ª maii 1542, apud ducem Amalphiae. »

Fol. 63. « Bartholomei [Camerarii] Beneve[n]tani. Illustrissime et reverendissime princeps. Cum tanti prudentia tua, illustrissime princeps, penes probatissimos viros habeatur, ut quaecunque feceris, justitia comite, perpetuo facturus sis... » — Fol. 81. « Bartholomeus Camerarius piis Quiritibus. Moleste equidem fero, Quirites, ut armatas marmoratasque laudes animorum vestrorum longe lateque diffusas... » — Ce sont deux harangues prononcées par Bartolomeo Camerario, la première sur une question de droit féodal, la seconde sur les circonstances de son refuge à Rome, en 1557.

Fol. 91. « Oratione di messere Cornelio Frangipane, da Castello, al serenissimo re de' Romani in diffesa dell' Hovero. »

« Frangipane (Cornelio), de l'illustre et ancienne maison de Castello dans le Frioul, ...fit en 1558 le voyage de Vienne, pour défendre un certain Mathias Hower, accusé d'homicide, et prononça à ce sujet devant l'Empereur un discours qui sauva son client. » (Ch. Weiss, *Biogr. univers.*, art. *Frangipane.*)

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Écriture très soignée de plusieurs copistes italiens. Papier. 110 feuillets. 280 sur 210 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2014. — 19, G. 19.)

1140. « Francisci Bossii, jurisconsulti, Mediolanensis patritii, oratio habita quo die Philippus Austrius dux Mediolani declaratus est. »

Ce discours fut prononcé, au mois d'octobre 1554, quand don Luis de Cordova vint recevoir, pour Philippe II d'Espagne, le serment de fidélité des Milanais. L'auteur de cette harangue occupa successivement les sièges épiscopaux de Gravina, Pérouse et Novare : il mourut le 18 septembre 1584, regretté de S. Charles Borromée, dont il avait été l'ami. (Ph. Argelati, *Biblioth. scriptor. Mediolan.*, t. I, col. 212.)

Début (fol. 1) : « Constans opinio fuit inter veteres sapientiae studiosos... » — Fin (fol. 10 v°) : « ...utque ista Philippi dignitatum accessio ei nobisque omnibus in perpetuum bene ac feliciter eveniat. Dixi. »

Milieu du XVI[e] siècle. Écriture très soignée. Papier. 10 feuillets. 210 sur 154 millim. Rel. carton, couvert de veau, contemporaine du texte; tranches dorées. — (Boisot, n° 310 (*sic*). — 149, J. 19.)

1141. « Novamento deli offitii de la regia corte del regno de Napoli, che alsopra fo facto per la regia camara, et novamente è stato revisto et accomodato per detta camara, de ordine de Sua Magesta Cesarea. »

C'est un tableau des fonctions publiques qui relevaient du gouvernement de Naples, à l'époque de Charles-Quint, avec l'indication des titulaires de chaque emploi, de leurs attributions et des émoluments qui leur étaient affectés. Cette nomenclature raisonnée, divisée en 29 chapitres, se termine par une formule ainsi conçue (fol. 102) : « Questi sono tutti li offitii che per li cunti, che se conserveno in la regia camara de la summaria et per la relatione havuta da le provintie se so fi adesso trovati, et si altri se ne trovaranno, se ne dara similmente relatione a Sua Magesta Cesarea con la medesma particularita. Expeditum in regia camara summarie, Neapoli, die XXIIII[a] mensis augusti 1553. » — Fol. 104. « Tabula. »

1553. Écriture très soignée. Papier. 104 feuillets. 302 sur 190 millim. Rel. contemporaine du texte, en carton couvert de veau, plats gaufrés; sur la principale tranche, on a écrit à l'encre : « Officii di Napoli. » — (Boisot, n° 41. — 55, E. 19.)

1142. Hieronymi Porri Historiarum liber quintus.

Fol. 2. « Reverendissimo in Christo Patri D.D. Antonio Perenoto, episcopo Aracensi, Hieronymus Porrus S. P. D. Cum Jo. Jacobus Medices pro sua erga te incredibili observantia... »

Fol. 4. « Historiarum Hieronymi Porri Mediolanensis liber quintus. Dum hec apud Massiliam gererentur, rex equitatum superioribus bellis defessum... »

Fol. 11. « ...reliqui vero castrorum direptione et captivorum preda ditissimi effecti sunt. Historiarum Hieronymi Porri liber sextus. Medices quem superiori libro Clavenam tenere demonstravimus, etc. »

Sur l'auteur, voir Ph. Argelati, *Biblioth. scriptor. Mediolan.*, t. II, col. 1119.

XVI[e] siècle. Papier. 11 feuillets. 312 sur 220 millim. Cahier non relié.

1143. Relazioni d'alcuni ambasciatori veneziani.

Fol. 1. « Avertimenti per quelli che vogliono applicarsi alla Corte. »

Fol. 7 v°. « Relatione dell' ambasceria straordinaria d'obedienza resa alla Santita di N. S. papa Alessandro VII dalla Republica di Venetia, scritta dall' ecc. Pesaro, l'anno 1654. »

Fol. 26. « Relazione letta sabato 25 luglio 1660... dall' ill^mo et ecc^mo sig. cav. Angelo Coraro, stato ambasciatore ordinario appresso la Santita di N. S. papa Alessandro VII. »

Fol. 56. « Relazione della corte di Roma a dell' ecc^mo sig. Gio. Giustiniano, ambasciatore veneto, a papa Innocenzo X, dall' anno 1669 fino al 1652. »

Fol. 76. « Relazione della corte di Germania del sig. cav. Batista Nani, ambasciatore veneto appresso la Maesta del Imperatore. »

Fol. 95. « Relazione del conclave fatto doppo la morte d'Urbano VII, nel quale fu assunto al pontificato il card. Sfondrato, che fu chiamato Gregorio XIV, alli 15 decembre 1590. »

Seconde moitié du XVII^e siècle. Papier. 145 feuillets. 263 sur 200 millim. Demi-rel.

1144. « Recueil de quelques pièces concernant les affaires de la Suisse. »

Fol. 1. « Intelligentia amicitiae regis Caroli VII cum Helvetiis confederatis » (1453).

Fol. 2 v°. « Confirmatio Ludovici XI, Franciae regis, paternae intelligentiae amicitiae cum Helvetiis confederatis. 1463. »

Fol. 3 v°. « Declaratio Ludovici XI regis et Helvetiorum in ducem Carolum Burgundiae. 1470. »

Fol. 4 v°. « Foedus, obligatio foederis inter regem Ludovicum XI et Helveticos (*sic*). 1476. »

Fol. 6 v°. « Declaratio foederis : declaratio super praemissis facta ex parte Bernensium, die 2 januarii 1474. »

Fol. 8 v°. « Foedus et obligatio foederis regis Ludovici XI cum Helvetiis. 1474 et 75. »

Fol. 11. « Obligatio intelligentiae inter regem Carolum VIII et Helvetios. 1484. »

Fol. 13 v°. « Eadem obligatio intelligentiae regis Caroli VIII et Helvetios. 1484. »

Fol. 18. « Foedus Helvetiorum cum dicto Carolo VIII, rege Francorum. 1495. »

Fol. 20 v°. « Foedus Caroli octavi, regis Francorum, cum Helvetiis. 1496. »

Fol. 25 v°. « Foedus Helvetiorum cum Ludovico duodecimo, rege Gallorum, ad decennium. 1499. »

Fol. 28. « Idem foedus Ludovici XII, Gallia[e] regis, cum Helvetiis. 1499. »

Fol. 32. « Convention faite entre le roy Louis 12ème, comme duc de Milan, et ceux d'Ury, par laquelle Sa Majesté leur cède le lieu dit Ablöeh et le baillage de Criochiane sous Livin, dans lequel baillage ceux de Schvits et d'Undervald-le-Bas ont aussi esté receus par lesd. d'Ury, lesquels en eschange remettent à Sa Majesté le château de Bellinzonne. »

Fol. 38 v°. « Sauffconduit (*sic*) donné par les Suisses aux ambassadeurs du roy François premier. »

Fol. 40 v°. « Alliance faite entre le duc de Savoye et les 13 cantons de la Suisse, en 1512. »

Fol. 47. « Esclaircissement donné sur l'union faite avec les trois ligues grises. 1550. »

Fol. 48. « Confirmation du roy Henry 2ème, par laquelle il ordonne de ne pas augmenter les péages des marchandises suisses... Donné à Paris, le 19ème février 1552... »

Fol. 50 v°. « Union faite entre le roi Charles IX et les cantons de la Suisse, en 1565. »

Fol. 60 v°. « Union entre le duc de Savoye et 6 cantons catholiques de la Suisse, en 1577. »

Fol. 73. « Relation du voiage des ambassadeurs suisses en France, pour jurer l'allience (*sic*) renouvellée en 1602. »

Fol. 89 v°. « Briefve relation du voyage de Paris du renouvellement d'alliance et autres négotiations. 1663. »

Fol. 99 v°. « Mémoire présenté au Roy par Mrs les ambassadeurs des 13 cantons et coalliez de la Suisse, le 10ème de novembre l'an 1663. »

Fol. 106 v°. « Les noms de Mrs les ambassadeurs suisses de chaque canton. »

Fol. 109. « Alliance faite entre les villes de Zurich et Berne avec celle de Strasbourg, le 13ème de may 1588. »

Fol. 116. « Estat du gouvernement de la République des ligues suisses et de chacun des cantons en particulier. »

Fol. 124 v°. « Coppie de la lettre de M. le comte de Londron à Mrs de Zurich, escritte d'Insprug, le 16 d'aoust 1678. »

Fol. 125. « Coppie de la lettre de l'Empereur aux 13 cantons, le 3 septembre 1678. »

Fol. 126 v°. « Réponce de la diette de Bade à l'Empereur, du 16 novembre 1678. »

Fol. 127 v°. « Coppie de la lettre du compte (*sic*) de Londron à Mrs de Zurich, du 20 septembre 1678. »

Fol. 128 v°. « Coppie de la lettre de Mrs de Zurich à Son Exellence (*sic*), du 18-28 septembre 1678. »

Fol. 129. « Coppie de la réponce de S. E. à Mrs de Zurich, du 8 octobre 1678. »

Fol. 130 v°. « Coppie de la lettre de Mrs de Zurich à Mrs de Soleure, du 22 octobre-1er novembre 1678. »

Fol. 132. « Coppie de la lettre de la régence du pays de la Haute Autriche à Mrs les députez de Bade, du 7 novembre 1678. »

Fol. 133 v°. « Coppie de la lettre de M. le comte de Staremberg à l'assemblée de Bade; de Rhinfeld, le 12 novembre 1678. »

Fol. 135. « Coppie de la réponce de l'assemblée de Bade à Mr le comte de Staremberg, du 19 novembre 1678. »

Fol. 136. « Coppie de la lettre des 7 cantons catholiques à S. E., le 23 septembre 1678. »

Fol. 137 v°. « Coppie de la réponce des députez des 13 cantons assemblez à Bade à S. E., le 16 novembre 1678. »

Fol. 138 v°. « Coppie de la lettre des 13 cantons et coalliez de la Suisse, escritte à S. E., le 11-21 janvier 1679. »

Fol. 139 v°. « Lettre des 13 cantons et coalliez de la Suisse au Roy, du 11-21 janvier 1679. »

Fol. 140 v°. « Lettre de Messieurs de Zurich à S. E., du 17-27 février 1679. »

Fol. 141. « Lettre de M. le comte de Lodron à Mrs les 13 cantons et coalliez de la Suisse; de Vienne, le 12 février 1679. »

Fol. 142. « Lettre des 13 cantons et coalliez de la Suisse à S. E., du 29 mars-8 avril 1679. »

Fol. 142 v°. « Lettre de Messieurs des 13 cantons et coalliez de la Suisse au Roy, du 29 mars-8 avril 1679. »

Fol. 143 v°. « Lettre des 13 cantons à S. E. touchant les péages, du 31 mars-11 avril 1679. »

Fol. 144 v°. « Proposition de S. E. faite à la diette de Bade, le 6 juillet 1679. »

Fol. 146 v°. « Réponce donnée de la part de l'assemblée de Bade à S. E., le 8 juillet 1679. »

Fol. 147 v°. « Lettre de M^rs les 12 cantons et coalliez de la Suisse, escritte à S. E. en faveur de M^rs de Basles, le 16-26 juillet 1679. »

Fol. 148 v°. « Lettre de M^rs de Zurich escritte à M^r l'archevesque de Lion, touchant un nouvel impost mis sur quelques marchandises de la Suisse, le 21-31 juillet 1679. »

Fol. 149 v°. « Lettre de M^rs les 13 cantons et coalliez de la Suisse à S. E., le 22 juillet-1^er aoust 1679. »

Fol. 150 v°. « Lettre des 13 cantons escrite à M. le marquis de Louvois, le 22 juillet-1^er août 1679. »

Fol. 151 v°. « Lettre de M^rs de Basles, escrite à M. Colbert, touchant la maitairie de Michelfinden qu'ils possède (*sic*) dans les terres du Roy, le 2-12 aoust 1679. »

Fol. 153 v°. « Lettre patente du Roy touchant la maitairie de Michelfinden, du 19 juillet 1658. »

Fol. 154 v°. « Lettre de M^rs les 13 cantons à S. E., du 2-12 aoust 1679. »

Fol. 155 v°. « Résultat fait par le Conseil du canton de Fribourg touchant l'instrument de réduction, le 14 aoust 1679. »

Fol. 156. « Lettre de M^r le colonel de Rheynold de Fribourg à S. E., le 16^e aoust 1679. »

Fol. 157 v°. « Lettre de M^rs les 13 cantons escrite au Roy et à M. le marquis de Louvois, *mutatis mutandis,* le 6-16 aoust 1679. »

Fol. 158 v°. « Lettre de M^rs les 13 cantons, escritte à S. E., touchant le fort de Huninguen, le 16 aoust 1679. »

Fol. 160 v°. « Réponse de S. E. au (*sic*) 13 cantons, du 6^e septembre 1679. »

Fol. 163 v°. « Lettre de M^r du Fay escritte aux magistrats de la ville de Colmar, le 7 aoust 1679. »

Fol. 164. « Lettre de M^rs de Berne à S. E., touchant le prioré de Saint-Pierre de Colmar, du 18-28 aoust 1679. »

Fol. 165 v°. « Déduction des titres de possession du prieuré de Saint-Pierre de Colmar. »

Fol. 167 v°. « Lettre de M^rs de Zurich à S. E., du 26 septembre 1679. »

Fol. 168. « Discours de S. E. fait à Bade, le 27 septembre 1679. »

Fol. 170. « Lettre de M^rs les députez de la diette de Bade au Roy, touchant les prétentions des années 1636 et 1637; du 27 septembre 1679. »

Fol. 171. « *Abscheide* de la diette commencée à Bade, le 14e septembre 1679. »

Fol. 173 v°. « Lettre des 13 cantons escritte au Roy, le 29 septembre 1679. »

Fol. 176. « Lettre de Mrs les 13 cantons à S. E., le 21 septembre-1er octobre 1679. »

Fol. 177. « Réponce de S. E., du 7 octobre 1679. »

Fol. 178 v°. « Lettre de Mrs de Fribourg à S. E., le 6 novembre 1679. »

Fol. 179 v°. « Réponce de S. E., du 12 novembre 1679. »

Fol. 180 v°. « Acte par lequel Mrs de Fribourg cassent l'instrument de réduction, du 6 novembre 1679. »

Fol. 181 v°. « Résolution de la commune d'Underwald-le-Bas touchant la réception de l'instrument de réduction, du 26 janvier 1576. »

Fol. 182 v°. « Acte par lequel l'Empereur comprend les 13 cantons de la Suisse et leur (*sic*) coalliez dans la paix faite à Nimègue, du 5 février 1679. »

Fol. 183 v°. « Acte par lequel le Roy comprend les 13 cantons de la Suisse dans la paix faite à Nimègue, du 25 juin 1679. »

Fol. 184 v°. « Lettre du Roy à Mrs les 7 cantons catoliques, touchant le chapitre de l'esvesché de Basles, du 4 juin 1676. »

Fol. 185 v°. « Mémoire présenté à S. E. par Mrs de Soleure, le 26 janvier 1680. »

Fol. 186 v°. « Instruction donnée au sieur Baron allant aux cantons catoliques, touchant la transaction faite par eux avec M. le comte Casaty, le 30 mars 1676; du 4 février 1680. »

Fol. 190 v°. « Lettre escritte à S. E. par M. l'évesque de Lauzanne, le 4 octobre 1679. »

Fol. 191. « Lettre de Mrs de Fribourg au Roy, du 15 novembre 1680. »

Fol. 192 v°. « Lettre de M. l'évesque de Lausanne au Roy, du 24 novembre 1680. »

Fol. 194. « Extrait d'une dépesche de S. E. à M. de Pomponne, du 22 juillet 1676. »

Fol. 195 v°. « Extrait de la dépesche de S. E. au Roy, du 16 décembre 1680. »

Fol. 197. « Extrait de la dépesche de S. E. au Roy, du 17 febvrier 1680. »

Fol. 198. « Autre extrait de dépesche au Roy, du 24 febvrier 1680. »

Fol. 198 v°. « Extrait de la dépesche qui a esté envoyée au Roy le 2e mars 1680, avec la relation qui se trouve cy-dessous. » — Fol. 199 r°. « Relation succinte touchant les différens qui se rencontrent aujourd'huy entre M. l'évesque de Lauzanne et Mrs de Fribourg. »

Fol. 203 v°. « Copie de la lettre du Roy au corps helvétique sur le sujet du mariage de Mgr le Dauphin avec Mad. la princesse de Bavière, en date de Saint-Germain, le 19 janvier 1680. » — Fol. 204. « Copie de la réponse des treze (*sic*) cantons et coalliez au Roy sur le mariage de Mgr le Dauphin, en date du 12 febvrier 1680. »

Fol. 205 v°. « Copie de la lettre du canton de Soleure, écrite au Roy, le 3e de février 1680, sur le sujet du mariage de Mgr le Dauphin. »

Fol. 206 v°. « Déclaration du canton de Schruitz (*sic*) touchant la cassation de l'instrument de réduction, du 12e may 1680. »

Fol. 208. « Déclaration du canton de Zug touchant la cassation de l'instrument de réduction, le 2e juin 1680. »

Fol. 209 v°. « Déclaration du canton d'Ury pour la cassation de l'instrument de réduction, du 16 juin 1680. »

Fol. 211. « Substance du discours de S. E., faite à la diète de Bade, le 8e juillet 1680. »

Fol. 213 v°. « Extrait de l'*Abscheidt* de la diète de Bade..., commencée le dimanche après la Saint-Pierre et Saint-Paul apôtres, le 30e juin 1680. »

Fol. 216. « Copie de la proposition du député de Genève faite à la diète de Bade, le 16e juillet 1680. »

Fol. 219 v°. « Copie de la lettre écrite à Madame Royale de Savoye par les députez des 13 cantons à la diète de Bade, le 24e juillet 1680. »

Fol. 220 v°. « Copie de la proposition de Mr le marquis de Greisy, ambassadeur de Savoye en Suisse, faite à la diète de Bade, le 16e juillet 1680. »

Fol. 223 v°. « Lettre de S. E. écrite aux petits cantons, pour leur représentaire (*sic*) les raisons qu'ils doivent avoir de maintenir l'acte de cassation de l'instrument de réduction, du 22e aoust 1680. »

Fol. 226 v°. « Pièces et papiers concernans l'affaire de la dame d'Haumont avec les srs de Stavay » (1680-1681).

Fol. 247. « Proposition de S. E. [M. de Gravel, ambassadeur de France] faite dans l'assemblée des treze cantons à Bade, le 14 juillet

1681. » — Fol. 249. « Réponce de l'assemblée de Bade faite à S. E., le 19 juillet 1681. »

Fol. 250 v°. « Copie de la lettre du comte d'Arese aux treze cantons assemblez à Bade; de Rapperschwill, le 23 juillet 1681. »

Fol. 251 v°. « Copie de la lettre de l'assemblée de Bade à M. le comte d'Arese, du 25 juillet 1681. »

Fol. 253 v°. « Extrait de l'*Abscheid* de la diète de Bade, commencée le 21 juillet 1681. »

Fol. 254 v°. « Extrait de l'*Abscheid* de la diète de Bade, commencée le 18e janvier 1682. »

Fol. 255 v°. « Proposition de S. E. faite dans l'assemblée des treze cantons à Bade, le xxe janvier 1682. »

Fol. 257 v°. « Réponse de Mrs les députez de lad. assemblée, donnée à S. E. Msgr l'ambassadeur. »

Fol. 258. « Copie de la lettre de l'assemblée générale de Bade au canton de Glaris, de l'une et l'autre religion; du 24e janvier 1682. »

Fol. 259 v°. « Extrait de l'*Abscheid* de la diette de Bade... commencée le 18 janvier 1682. »

Fol. 265. « Copie de la lettre des (*sic*) Mrs les députez des cantons catholiques à Mrs de Zurich, du 24e janvier 1682. »

Fol. 266. « Copie de la lettre de créance de Mrs les treze cantons et coalliez au Roy, rendue par leurs ambassadeurs à Ensisheim, le xixe d'octobre 1681. »

Fol. 266 v°. « Copie de la réponse du Roy aux treze cantons et coalliez de la Suisse; d'Ensisheim, le xixe octobre 1681. »

Fol. 267. « Relation des audiances que Mrs les ambassadeurs suisses ont eues du Roy, de la Reine et de la maison royale, à Ensisheim, le xixe d'octobre 1681. »

Fol. 271. Traité entre Venise, Zurich et Berne (13 août 1616).

Fol. 277 v°. « Extrait des lettres patentes du roy Louis XIV données aux marchands suisses trafiquans en France, concernants leurs privilèges » (19 juillet 1658).

Fol. 278 v°. « Suranation sur les lettres patentes accordées pour l'exécution du vingtième article du traité d'alliance entre la France et les cantons suisses sur le sujet des péages. »

Fol. 280. « Copie des lettres patentes du Roy accordées aux marchands des cantons des ligues des Hautes Allemagnes, sur le sujet des péages » (19 juillet 1658).

Fol. 281. « Suranation et relief d'adresse sur les patentes accordées aux marchands des cantons des ligues des Hautes Allemagne, sur le sujet des péages. »

Fol. 282. « Ordre donné par M^rs^ de Bade à tous leurs baillifs touchant les déserteurs, le 19 juin 1682. »

Fol. 282 v°. « Lettre de l'assemblée de Bade au canton de Glaris, catholique et protestant, du 8^e^ juillet 1682. »

Fol. 283 v°. « Réponse des catholiques de Glaris aux députez des douze cantons et coalliez de la Suisse, des 11-1 juillet 1682. »

Fol. 284 v°. « Copie de la réponse des protestans de Glaris aux députez des douze cantons, de l'abbé et de la ville de Saint-Gal assemblez à Bade » (2-12 juillet 1682).

Fol. 285 v°. « Mémoire présenté à S. E. par M^rs^ les députez de Fribourg à la diète de Bade, le 13^e^ juillet 1682. »

Fol. 286. « Proposition de S. E. M^gr^ l'ambassadeur, faite à l'assemblée de Bade, le jeudy 9^e^ juillet 1682. »

Fol. 287 v°. « Projet d'accommodement entre ceux des deux religions du canton de Glaris. »

Fol. 290. « Copie de la réplique des députez des sept cantons catholiques, d'Appenzel catholique et de l'abbé de Saint-Gal, du 14^e^ juillet 1682, à la réponce des catholiques de Glaris. »

XVIII^e^ siècle. Écriture de plusieurs copistes. Papier. 291 feuillets. 324 sur 218 millim. Rel. carton, couvert de veau raciné.

1145. Relations et dépêches concernant les deux ambassades accomplies en 1533 et 1535, par Léonard de Gruyères, comme envoyé de l'empereur Charles-Quint aux cantons catholiques de la Suisse.

Fol. 1. « Le voiage de Lucerne. 1533. Premier livre contenant ce qu'a esté fait ès mois de mars, apvril, may, jun, juliet, augst et septembre 1533. »

Fol. 2. « En nom de Nostre Seigneur. Amen. L'an de l'incarnation d'iceluy mil cinq cens trente trois, prins à Noëlz, les magnificques et excellans seigneurs des cinq cantons des Ligues, asscavoir Lucerne, Ury, Suitz, Underwalle et Zug, envoyarent en la cité de Boloigne envers très sainct pape Clément septiesme de ce nom et très hault et très excellant (*sic*) prince l'empereur Charles le Quint, noble et vaillant seigneur messire Baptiste de Linsula, leur ambassadeur, pour remonstrer à leur Saincteté et Majesté les domaiges et périlz que lesdictz

cantons avoyent souffers et soustenus ung peu auperavant à cause de la foy catholique de ceulx qu'en estroyent desvoyés, lesquelx estoyent encoires sur le poinct de les infester plus avant à cause de ladicte foy, et de sorte que si lesdictz cinq cantons n'estoyent prestement secouruz, ilz se treuveroyent en grand danger... Et depuis, le troiziesme jour de mars oudict an, ladicte Majesté estant en la cité de Parme, en retournant dudict Boloigne, advisa d'envoyer devers lesdicts cantons messires Léonard de Gruyères, chanoine et official de Besançon, et Jacques Chambrier, ses conseilliers et maistres aulx (*sic*) requestes de son hostel, pour... traitter avec iceulx une ligne deffensive, confédération et intelligence... »

Fol. 137. « Cy dessus est escript tout ce qu'a esté fait par moy Léonard de Gruyères, prothonotaire du sainct Siége apostolique, chanoinne et official de Besançon,... devers les seigneurs des six cantons des Lighes (*sic*) catholiques, où j'ay esté envoié par très hault, très excellent et très puissant prince Charles V^e^ de ce nom, empereur des Romains tousjours auguste; ensembles des lettres reçeues de Sa Majesté et escriptes par moi à icelle depuis le XXIIII^e^ jour de mars l'an 1533, prins à la Nativité N.-S., jusques à la fin du mois de septembre dudict an. Laus Deo. »

Fol. 139. « Livre second : du second voiage de Lucerne, commencé le premier jour de décembre 1535. » — L'objet de cette légation était de préserver les sept cantons catholiques de la propagande protestante des Bernois et de contre-balancer dans ces parages les agissements de la politique française. Pour l'accomplissement de cette mission, Léonard de Gruyères eut comme adjoints Nicolas de Gilley, seigneur de Marnoz, gentilhomme de la maison de Charles-Quint, et le colonel génois Battista de Insula.

Fol. 277. « Cy dessus est contenu ce qu'a esté traicté par moy Léonard de Gruyères, chanoine et official de Besançon et prothonotaire du sainct Siége apostolicque devers les cantons des Lighes (*sic*), ès mois de décembre, janvier, février, mars, apvril et may [1536], ensemble des lettres à moy escriptes pour la Majesté de l'Empereur, mon seigneur et maistre, et des responses faictes à icelles pendant ledict temps. Laus Deo et gloria. »

Fol. 277 v°. « A monsieur de Grantvelle » (Lucerne, 1^er^ juin 1536) : dernière série de dépêches envoyées et reçues, entre le 22 mai et le 9 juin 1536, au sujet d'un complément de négociations pour empêcher,

le plus possible, les gens des cantons catholiques d'entrer au service de la France.

Fol. 286. « Laus Deo et gloria. »

Fol. 287 et dernier. Fragment d'une copie de dépêche de Léonard de Gruyères à l'empereur Charles-Quint (Lucerne, juin 1536).

En dehors de sa correspondance officielle avec Charles-Quint et le roi des Romains Ferdinand, Léonard de Gruyères échangeait des lettres avec Nicolas Perrenot de Granvelle, garde des sceaux de l'Empire; avec Antoine Perrenin, secrétaire d'État de Charles-Quint; avec don Antonio de Leyva, prince d'Ascoli, gouverneur du duché de Milan; avec Ennio Filonardi, nonce du Pape auprès des cantons catholiques; avec Érasme, alors retiré à Bâle, etc., etc.

Sur le titre de chacune des parties du recueil est l'ex-libris : « Claude Pierard » (milieu du XVI[e] siècle).

XVI[e] siècle. Écriture tant de la main de l'ambassadeur que de celles de divers copistes par lui employés. Papier. 286 feuillets le plus souvent à longues lignes. 308 sur 208 millim. Rel. du XVII[e] siècle, en carton, couvert de veau.

1146. « Alliance et confœdération amiable du duc de Savoie avec six quantons de la nation helvétienne, catholiques et obéissans à l'Église apostolique et romaine » (8 mai 1577).

Commence (fol. 2) : « En nom de la saincte et individue Trinité, la vraye et bonne intelligence par laquelle la conservation des monarchies et républiques est entretenue... »

Sur le titre (fol. 1) est la signature « Georgius Demongenet, Vesulanus ».

XVI[e] siècle. Écriture du calligraphe bisontin Hugues Deschamps. Papier. 34 feuillets et le fol. 23 *bis*. 173 sur 127 millim. Titre encadré dans un cartouche dessiné à la plume dans le style de la Renaissance. Couvert. parchemin. — (Boisot.)

1147. « Relation du voyage fait en Suisse par messire Claude-Ambroise Philippe, docteur ès droicts, conseiller de Sa Majesté et son plénipotentiaire à la diette impériale de Ratisbonne, etc., pour le royal service et le bien de la province, par ordre de Son Exc. don Francisco Gonzales d'Alvelda..., gouverneur et capitaine général des pays et comté de Bourgongne et de Charrollois, etc. »

Cette négociation avait pour objet d'obtenir des Cantons suisses un

envo de troupes pour aider la Franche-Comté à repousser l'armée conquérante de Louis XIV ; le négociateur n'obtint que l'envoi, parfaitement inutile, de députés suisses chargés de rappeler aux envahisseurs l'existence des traités de neutralité qui devaient faire respecter la frontière comtoise. Un « Estat des traittez de neutralité faits entre les duchez et comté de Bourgongne », écrit de la main de Claude-Ambroise Philippe, est joint à la « Relation » (fol. 37).

Une étude sur ce négociateur, due à M. Édouard Besson, fait partie des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* année 1881, p. 377.

1674. Autographe. Papier. 49 feuillets. 303 sur 202 millim. Couvert. papier marbré.

1148. « Coutumier de la ville d'Estavayer, ratifié et confirmé par Leurs SS. EE. de la République de Fribourg, le 21 may 1671... »

Début : « Préface du présent livre. Comme c'est une constante vérité qui ne peust estre mise en controverse, que le bonheur des peuples et les advantages les plus considérables des nations consistent à vivre soubz la dominations (*sic*) des souverains qui employent leurs plus soigneuses occupations à gouverner leurs subjects par les règles de l'équité... » — Fin : « ... soub le seel ordinaire de nostre chancelerie, le vingt et uniesme may mille six cent septente un. Signé : Protasius Alt. »

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Écriture de diverses mains. Papier. XII-107 feuillets. 300 sur 195 millim. Rel. carton, couvert de parchemin écrit.

1149. Roderici Ximenez, archiepiscopi Toletani, de rebus Hispaniae.

Ce texte, à quelques variantes près dans les chiffres du sectionnement, est celui qu'a édité André Schott, dans le tome II (p. 28-148) de l'*Hispania illustrata*.

Le second feuillet de garde porte au recto la signature : « Granvele. C. de Cantecroy » (fils aîné de Thomas Perrenot, connu dans l'histoire sous le nom de Chantonay).

Première moitié du XVI[e] siècle. Écriture très soignée de copiste. Papier. 164 feuillets. 285 sur 200 millim. Deux grandes lettres en traits de plume dits *cadeaux* (fol. 1 et 7). Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 10. — 34, E. 19.)

1150. Chroniques de Burgos, de Gonsalve de Hinojosa, évêque de

cette ville, traduites pour le roi de France Charles V, par le Carme Jean Goulain. — Deuxième volume.

Début (fol. 2) : « ...la cité de Romme, lequel lui fist plusieurs tourmens souffrir... » — Fol. 2 v°. « Cy commence la seconde partie de ce livre, translatée de latin en françoiz par maistre Jehan Golain, par le commandement de très excellent prince Charles le quint de son nom, roy de France. De l'empire Constantin. Constantin tint l'empire XXX ans, X moys, XI jours... » — Fin (fol. 308 v°) : « ...et ainsy il possessa en paix le royaume et le gouverna moult bien jusques à ce temps présent. Et ainsy fine ce livre. »

Au fol. 2 v°, écusson parti des armoiries de Nicolas Perrenot de Granvelle et de sa femme, Nicole Bonvalot.

Au fol. 1 v°, signature de François de Granvelle, comte de Cantecroy, petit-fils de Nicolas Perrenot.

Sur ce manuscrit et l'ouvrage qu'il renferme, voir une notice d'A. Castan, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIV, 1883, p. 265; tirage à part de 19 pages.

Fin du XIV^e^ siècle. Vélin. 308 feuillets à 2 col. (ancien foliotage : CCXXXIX à CCCCCXLV). 415 sur 318 millim. Dix miniatures ayant la largeur d'une colonne du texte. Lettrines ayant pour appendices des bouquets de vignettes. Réglure à l'encre pâle. Rel. du XV^e^ siècle, en bois, couvert de velours bleu; le velours du dos est absolument usé, mais celui des plats se maintient, protégé qu'il est contre le frottement par des chapeaux ou boulons, dont un seul a disparu, et par des équerres d'angle, le tout en cuivre doré. Tranches gaufrées et dorées. — (Boisot, n° 6. — 4, A. 19.)

1151. Recueil de traités conclus par les maisons de Bourgogne et d'Autriche, relativement aux Pays-Bas et aux deux Bourgognes, entre les années 1277 et 1522.

Fol. I-III. « Table pour trouver plus promptement ce qu'est contenu en ce présent livre » (sur 2 col.).

Fol. 1. Traité du mariage de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Flandre (1369).

Fol. 2 v°. Acte de partage fait par Philippe le Hardi et sa femme entre leurs trois fils (1401).

Fol. 6 v°. Ratification dudit partage (1401).

Fol. 7. Lettres d'émancipation de Jean et Antoine de Bourgogne, fils de Philippe le Hardi (1401).

Fol. 7 v°. Entérinement de ces lettres par le prévôt de Paris (1401).

Fol. 8. Ratification, par Jean et Antoine de Bourgogne, du partage fait par leur père entre ses enfants (1401).

Fol. 9. Lettres de curatelle pour Philippe de Bourgogne, fils cadet de Philippe le Hardi (1402).

Fol. 9 v°. Ratification du partage par les curateurs de Philippe de Bourgogne (1402).

Fol. 10. Approbation, par Antoine de Bourgogne, des conditions ajoutées au partage en faveur de ses deux frères (1403).

Fol. 11. Récépissé, par Antoine de Bourgogne, de divers titres concernant le Brabant, à lui délivrés par le garde des chartes de Flandre (1405).

Fol. 11 v°. Transport du comté d'Auxerre fait par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à son neveu Jean de Bourgogne, comte d'Étampes (1437).

Fol. 13. Traité passé en conséquence entre le duc Philippe et son neveu (1438).

Fol. 16. Autre transaction sur le même objet (1446).

Fol. 18 v°. Renonciation du comte d'Étampes à la rente de 5,000 livres qui lui avait été promise par le duc Philippe (1466).

Fol. 20. Renonciation du comte d'Étampes à ses droits sur les villes de Péronne, Montdidier et Roye (1466).

Fol. 21 v°. Ratification par lui faite du transport de ces villes au comte de Charolais (1466).

Fol. 22 v°. Quittances du comte d'Étampes des sommes par lui reçues du comte de Charolais (1466).

Fol. 23. Renonciation du comte d'Étampes à ses droits sur les duchés de Lothier, de Brabant, de Limbourg, sur Anvers et les pays d'outre-Meuse (1466).

Fol. 25. Concession par le comte d'Étampes au comte de Charolais de la gardienneté de ses comtés de Nevers et de Rethel (1466).

Fol. 25 v°. Conventions du mariage de Jean, duc de Brabant, et de Jacqueline de Bavière (1418-1419).

Fol. 27. Lettres du roi de France Charles VI, concédant la jouissance du comté de Ponthieu à son fils Jean, pour sûreté de la dot de la femme de ce prince, Jacqueline de Hainaut (1412).

Fol. 28. Donation par le roi Charles VI à son fils Jean du duché de Berry et du comté de Poitou (1407).

Fol. 29 v°. Traité du mariage de Jean, fils aîné du duc de Bourgogne, et de Marguerite de Bavière, comtesse de Hainaut (1385).

Fol. 31. Cession par le roi de France Charles VII au duc de Bourgogne, en vertu du traité d'Arras, du Mâconnais, de l'Auxerrois et autres pays (1435).

Fol. 34 v°. Ratification par le légat apostolique de la paix d'Arras (1435).

Fol. 44 v°. Ratification de la même paix par Louis, dauphin de France (1456).

Fol. 46. Acte des paroles dites, de la part du roi de France, au duc de Bourgogne Philippe, en amende honorable de la mort violente du duc Jean, son père (1435).

Fol. 46 v°. Traité du second mariage du roi Ferdinand d'Aragon avec Germaine de Foix (1505).

Fol. 49 v°. Traité du mariage de Charles, comte de Charolais, avec Catherine de France (1438).

Fol. 52 v°. Traité fait à Paris entre le roi de France Louis XI et le comte de Charolais (1465).

Fol. 55. Traité fait entre les mêmes à Péronne (1468).

Fol. 66. Affranchissement du ressort de France pour les quatre principales villes de Flandre (1468).

Fol. 67 v°. Trêves marchandes conclues entre le roi de France et le duc de Bourgogne (1475).

Fol. 72. Traité du second mariage de Charles, duc de Bourgogne, avec Isabelle de Bourbon (1454).

Fol. 74 v°. Traité conclu à Arras pour le mariage de Marguerite d'Autriche avec le Dauphin de France (1482).

Fol. 85. Traité de paix fait à Tours entre Charles VIII, roi de France, et l'empereur Maximilien (1489).

Fol. 88 v°. Traité de paix fait à Senlis entre les mêmes monarques (1493).

Fol. 96. Ratification par l'archiduc Philippe le Beau, comme héritier de la maison de Bourgogne, du traité de Paris, qui lui restituait les places d'Aire, Béthune et Hesdin (1498).

Fol. 97. Traité du mariage de Philippe le Beau avec Jeanne de Castille, et de Jean d'Aragon avec Marguerite d'Autriche (1496).

Fol. 99 v°. Traité du mariage de Charles d'Autriche avec la princesse Claude de France (1501).

Fol. 101 v°. Traité du mariage de Philibert, duc de Savoie, avec la princesse Marguerite d'Autriche (1501).

Fol. 105. Traité conclu à Trente entre l'empereur Maximilien et le roi de France Louis XII (1501).

Fol. 106. Traité conclu à Blois entre l'empereur Maximilien, son fils Philippe le Beau et le roi de France Louis XII (1504).

Fol. 108 v°. Contrat du mariage de Charles d'Autriche avec la princesse Claude de France (1504).

Fol. 109 v°. Ratification de ce contrat par le roi Louis XII et la reine Anne (1504).

Fol. 110 v°. Promesses des comtes de Nevers et de Dunois pour la délivrance du duché de Bourgogne à Charles d'Autriche, si le roi de France mourait sans hoir mâle et que le mariage dudit Charles et de Claude de France fût consommé (1504).

Fol. 111. Ratification, par le roi de France Louis XII, de l'hommage fait en son nom à l'Empereur pour le duché de Milan (1505).

Ibid. Investiture du duché de Milan, donnée par l'empereur Maximilien à son fils Philippe le Beau, comme tuteur du jeune Charles d'Autriche (1515).

Fol. 113. Partage entre les ducs Jean et Engilbert de Clèves et leur tante Charlotte de Bourgogne (1488).

Fol. 115. Bulle du pape Jules II enlevant au roi de France le royaume de Sicile, pour en investir le roi Ferdinand de Castille (1515).

Fol. 122 v°. Conventions préliminaires relatives à l'établissement dans les Flandres d'un nouveau marché pour les laines brutes et tissées de Newcastle en Angleterre (XV[e] siècle).

Fol. 124 v°. Traité de la ligue conclue entre le roi de Castille, Philippe le Beau et Henri VII, roi d'Angleterre (1506).

Fol. 131 v°. Traité du mariage projeté entre Charles d'Autriche et Marie d'Angleterre, fille de Henri VII (1503).

Fol. 140. Traité de paix entre Louis XII, roi de France, et Henri VIII, roi d'Angleterre (1514).

Fol. 145. Ligue conclue entre l'empereur Maximilien, la reine Jeanne de Castille, Charles d'Autriche, son fils, et le roi Henri VIII d'Angleterre (1516).

Fol. 149. Ligue, formée sous les auspices du pape Léon X, pour le refoulement des Turcs (1518).

Fol. 153. Ligue de l'empereur Charles-Quint et du roi d'Angleterre Henri VIII (1522).

Fol. 156. Ligue du roi de France et de l'archiduc d'Autriche Sigismond avec les Suisses (1474).

Fol. 159. Renouvellement par l'empereur Maximilien et l'archiduc Charles d'Autriche, son petit-fils, de la ligue autrefois conclue par l'archiduc Sigismond avec les Suisses (1512).

Fol. 162. Ratification par le roi de France Louis XII du traité de paix fait à Cambrai (1508).

Fol. 167 v°. Prorogation et rénovation, par le roi de France Louis XII, des stipulations du traité de Cambrai (1510).

Fol. 169 v°. Déclaration du duc de Bourgogne Philippe le Bon, quant à la validité des sentences prononcées par les Lois des quatre membres de Flandre (1459).

Fol. 171 v°. Abandon fait par Louis XI au comte de Charolais des terres situées sur la rivière de Somme (1465).

Fol. 172. Ligue entre plusieurs vassaux de la couronne de France, dite du *Bien public* (1465).

Fol. 176. Acte de la remise aux commissaires français de Marguerite d'Autriche, fiancée au Dauphin de France (1483).

Fol. 178. Traité de paix entre l'empereur Maximilien et le roi de France Charles VIII (1489).

Fol. 181. Pouvoir donné à ses ambassadeurs, par le roi Charles VIII, pour la conclusion du traité qui précède (1489).

Fol. 181 v°. Conditions posées à la ville de Gand pour sa rentrée en grâce auprès de l'empereur Maximilien et de son fils Philippe le Beau (1491).

Fol. 183. Traité de paix entre l'empereur Maximilien et le roi de France Charles VIII (1492).

Fol. 184 v°. Ratification par l'empereur Maximilien du pardon qu'avait accordé à la ville de Gand le gouverneur des Pays-Bas, Albert de Saxe (1492).

Fol. 188. Traité fait par le duc Albert de Saxe, comme gouverneur des Pays-Bas, avec Philippe de Clèves, seigneur de Ravestein, touchant la ville et les deux châteaux de l'Écluse (1492).

Fol. 192. Capitulation de paix du roi Ferdinand d'Aragon avec le roi Philippe de Castille, son fils (1506).

Fol. 195. Traité du mariage de l'archiduc Charles d'Autriche avec Renée de France (1515).

Fol. 203 v°. Acte des promesses relatives au traité de mariage qui précède (1515).

Fol. 205 v°. Traité entre le duc de Lorraine René II et Philippe le Beau, souverain des Pays-Bas (1501).

Fol. 208. Traité passé entre Charles d'Egmond, duc de Gueldre, et le roi Philippe le Beau, souverain des Pays-Bas, au sujet de la situation du duché de Gueldre et du comté de Zutphen (1505).

Fol. 210 v°. Permission accordée aux habitants de Tournai par Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne de pouvoir, nonobstant les guerres, trafiquer avec les sujets des Pays-Bas (1478).

Fol. 212. Traité de la reddition à l'empereur Charles-Quint du château et de la ville de Tournai (1521).

Fol. 214 v°. Lettre de la gardienneté de Besançon, donnée par le duc de Bourgogne Philippe le Hardi (1386).

Fol. 216 v°. Lettre missive du gouvernement municipal de Besançon, touchant la gardienneté de ladite ville (1502).

Fol. 217. Requête touchant la gardienneté de Besançon, adressée par le gouvernement de Besançon à l'archiduc Philippe le Beau (1501).

Fol. 217 v°. Sommaire des lettres patentes en vertu desquelles Philibert de Chalon, prince d'Orange, était remis en possession de la seigneurie de Châtelbelin et autres domaines confisqués jadis sur Louis de Chalon (1504).

Fol. 218. Déclaration donnée, au sujet de ces lettres, par Philiberte de Luxembourg, comme mère et tutrice du prince d'Orange (1508).

Fol. 220. Pouvoir donné à Mercurin de Gattinara, par Marguerite d'Autriche, pour aller recevoir en son nom, de la part du roi de France, l'investiture du comté de Charolais (1507).

Fol. 220 v°. Traité de neutralité entre le duché de Bourgogne, appartenant au roi de France, et la Franche-Comté, possédée viagèrement par Marguerite d'Autriche (1522).

Fol. 224. Ratification par Charles-Quint du traité conclu à Noyon entre ce prince et François I^er^, roi de France (1516).

Fol. 225. Monitoire ecclésiastique pour sommer Charles-Quint d'avoir à exécuter envers le roi de France certaines clauses du traité de Noyon (1516).

Fol. 226 v°. Obligation souscrite par Charles-Quint, au sujet d'une redevance annuelle à payer par lui au roi de France jusqu'à ce que la

fille de ce monarque, fiancée audit empereur, ait un enfant issu du mariage projeté (1516).

Fol. 227 v°. « Instruction pour clariffier les querelles de la maison de Bourgogne, selon l'escript » de Mercurin de Gattinara, lorsqu'il était président du parlement de Dole.

Fol. 236 v°. Instruction pour le même objet, selon l'écrit de l'audiencier Haneton.

Fol. 240. Sur les querelles qui seraient à vider avec les Français si un traité intervenait entre l'Empereur et le roi de France.

Fol. 241. Abandon des revenus royaux du comté d'Artois, fait à Charles-Quint, en considération de son mariage futur avec Louise de France, fille de François Ier (1516).

Fol. 242. Ordonnance de Charles-Quint prescrivant au gouverneur d'Arras de remettre cette place au roi de France, dans le cas où son mariage avec la fille de ce monarque serait rompu par sa faute (1516).

Ibid. Adhésions données au traité de Noyon par la municipalité de Namur et le gouverneur d'Arras (1516).

Fol. 243. Appointement du Conseil d'État de Charles-Quint, favorable à la réintégration dans leurs seigneuries des Napolitains qui avaient été spoliés pour avoir suivi le parti du roi de France (1516).

Fol. 243 v°. Ratification par François Ier, roi de France, et par l'empereur Maximilien du traité conclu entre ledit roi de France et Charles-Quint (1517).

Fol. 245. Donation du duché de Bourgogne, faite par le roi Jean de France à Philippe, son quatrième fils (1363).

Fol. 246. Ratification par le Dauphin de France de la donation du duché de Bourgogne à son frère Philippe (1363).

Fol. 246 v°. Lettres du roi de France Charles V, ajoutant au don du duché celui de l'hôtel de Bourgogne, situé à Paris sur la montagne Sainte-Geneviève (1364).

Fol. 247 v°. Texte latin de la susdite donation faite par le roi Jean (1363).

Fol. 248 v°. Lettres du roi Jean déclarant le duché de Bourgogne uni à la couronne de France (1361).

Fol. 249 v°. Promesse du roi de France Charles V de restituer le duché de Touraine à son frère Philippe, dans le cas où le duché de Bourgogne lui serait enlevé (1364).

Fol. 250 Confirmation par Robert II, duc de Bourgogne, de la

possession du Charolais à Béatrix de Bourbon, femme de Robert de France, comte de Clermont (1277).

Fol. 250 v°. Lettres du roi de France Philippe le Hardi, confirmant à son tour Béatrix de Bourbon dans la possession du Charolais (1279).

Fol. 251 v°. Procuration de Bernard d'Armagnac, comte de Charolais, pour la vente de son comté (1390).

Fol. 252 v°. Ordre de Bernard d'Armagnac pour la remise au duc de Bourgogne du comté de Charolais (1390).

Fol. 253 v°. Actes de la prise de possession du comté de Charolais par le duc de Bourgogne (1390).

Fol. 255 v°. Abandon par le roi de France Philippe le Long à sa femme, la reine Jeanne de Bourgogne, de tous les droits qu'il pouvait avoir sur la Franche-Comté (1318).

Fol. 257. Ratification de l'acte qui précède par les deux oncles et le frère cadet de Philippe le Long (1318).

Fol. 257 v°. Traité de pacification du différend d'entre la comtesse Mahaut et Robert d'Artois, quant à la possession du comté de ce nom (1309).

Fol. 259. Appointement du parlement de Paris sur ce différend (1318).

Fol. 261. Acceptation de cet appointement par Robert d'Artois (1318).

Fol. 264. Arrêt du parlement de Paris, annulant une enquête frauduleusement faite dans le sens des prétentions de Robert d'Artois (1335).

Fol. 265. Trois quittances des sommes payées à Robert d'Artois et à sa mère, en raison de leurs droits sur le comté d'Artois (1309-1316).

Fol. 266. Lettres de non-préjudice données au duc Robert de Bourgogne par le roi de France Philippe le Bel, à qui le duc avait transféré tous les droits qu'il pouvait avoir sur la Franche-Comté (1300).

Fol. 266 v°. Investiture donnée par le roi de France Philippe de Valois à son fils Jean, duc de Normandie, des fiefs que ce prince tenait soit comme héritier de sa mère Jeanne de Bourgogne, soit comme tuteur du fils de Jeanne de Bourgogne, sa seconde femme (1350).

Fol. 267. Déclaration du prince Jean de France quant aux conditions de la tutelle des enfants de Jeanne de Boulogne, sa seconde femme (1350).

Ibid. Quittance donnée par Charles d'Autriche de deux annuités des revenus royaux de l'Artois, à lui dues comme héritier de son père Philippe, en vertu des stipulations du traité de Cambrai (1509).

Fol. 267 v°. Abandon fait à l'archiduc Philippe le Beau, par le roi de France Louis XII, des revenus royaux du comté d'Artois (1509).

En tête du volume, un ex-libris, de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, est ainsi conçu : « Sum Desiderii de Malcote. »

Période moyenne du XVI^e^ siècle. Écriture fine et très soignée. Papier. III-268 feuillets écrits, moins le fol. 136 omis dans le cours du numérotage. 305 sur 207 millim. Rel. du XVI^e^ siècle, en carton, couvert de veau.

1152. Recueil d'actes publics concernant les hostilités des maisons de Bourgogne et d'Autriche avec celle de France, entre les années 1419 et 1556.

Fol. 1. « La manière comment feu monseigneur le duc Jehan de Bourgoingne fut occis à Monstereaul où fault Yonne, le 10 de septembre 1419. »

Fol. 3. « Traicté fait à Arras entre le roy Charles VII^e^ et le bon duc Philippe de Bourgoingne, l'an 1435. »

Fol. 18. « L'épitaphe de feu le bon duc Philippe de Bourgoingne » (en vers français).

Fol. 19. « Traicté fait à Péronne entre le roy Loys XI^e^ et mons. le duc Charles de Bourgoingne, le XIIII^e^ jour d'octobre l'an 1468. »

Fol. 25. « Ce sont les remonstrances et doléances faictes par les ambassadeurs de mons. le duc de Bourgoingne et les responces faictes de la part du Roy à la journée tenue en la ville de Hem en Vermendois, le mecredi XXI^e^ jour du mois de septembre, l'an 1468... »

Fol. 42. « L'exemption du ressort des quatre principales Loix de la conté de Flandres en la court de parlement à Paris » (1468).

Fol. 45. « L'ouctroy fait à mons. le duc de Bourgoingne des greniers à sel ou conté de Masconnois » (1468).

Fol. 47. « Traicté fait à Noyon, le XIII^e^ jour d'aoust 1516 » (entre Charles-Quint et le roi de France François I^er^).

Fol. 66. « Orayson faicte [à l'empereur Charles-Quint] par messire Jehan de Selve..., de la part de madame la Régente, mère du roy François I^er^ de ce nom, lors prisonnier ou chasteau de Madril... »

Fol. 71 v°. « Comment le dit roy François, après estre mis en liberté... envoya [à l'empereur Charles-Quint] son cartel de combat... » — Fol. 72 v°. « La responce de l'Empereur sur ledit cartel... » (1528).

Fol. 73 v°. « Tresve de Boiny » (1537).

Fol. 78 v°. « Tresve pour Italie après celle de Boiny » (1537).

Fol. 80 v°. « Traicté de Nyce » (1538).

Fol. 91. « Traicté de Juliés » (1543).

Fol. 97. Traité de Crépy (1544).

Fol. 101. « Touchant la Religion, les Turcqz, Genesve et ce que les Suysses occupent à monsieur de Savoye, faict incontinent après le traicté de Crépy » (1544).

Fol. 105. Traité du mariage du prince Philippe d'Espagne et de Marie, reine d'Angleterre (1553).

Fol. 117. Trêve de Vaucelles (1556).

Période moyenne du XVI[e] siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 123 feuillets. 315 sur 210 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2009.)

1155. Recueil de traités et de mémoires politiques, comprenant une généalogie des comtes de Bourgogne et une description de la pompe funèbre d'Eléonore de Chabot, marquise de Varambon.

Fol. 1. « Table des matières contenues en ce présent volume », écrite par le conseiller F. Lampinet, de Dole.

Fol. 1. « Le traicté faict à Madrid, contenant la délivrance de prison du roy de France et aultres choses » (1526).

Fol. 50. Cartel envoyé à Charles-Quint par François I[er] et réponse de Charles-Quint (1528).

Fol. 129. « ... Traicté de Cambray, faict entre l'empereur Charles cinquième et François premier, roy de France » (1529).

Fol. 162. Traité de Crépy (1544).

Fol. 190. « ... Traicté de paix faict au Chasteaul-en-Cambrésis entre les roys d'Espaigne et de France » (1558).

Fol. 231. « ... Traicté de mariage d'entre le roy catholique d'Espaigne et la royne Marie d'Angleterre » (1543-1546).

Fol. 239. « Traicté de paix faict entre Henry, roy de France très chrestien second, et Edouard, roy d'Angleterre, sur la reddition de Boulongne » (1550).

Fol. 248. « Les derniers propoz tenuz par monsieur de Guyse avant son trespas » (1563).

Fol. 255. « Appoinctement faict entre le duc de Lorrayne et Nicolas de Lorrayne, évesque de Metz et depuis conte de Vauldemont » (1545).

Fol. 260. « Articles accordez entre les depputez du roy de France..., roy et royne d'Escosse, et ceulx de la royne d'Angleterre... » (1559).

Fol. 264. « Traicté fait par Eustache Chapuis, savoiard, député de l'empereur Charle-Quint, et les députés d'Angleterre. »

Fol. 282. « Cardinalis Papiensis contra Jo., cardinalem Albiensem..., praesentibus cardinalibus... » — Le personnage objet de cette diatribe est le cardinal Jean Jouffroy, originaire de Luxeuil en Franche-Comté, mort en 1473.

Fol. 286. « Sommaire discours des prétentions des très illustres ducs de Savoie sur la ville franche et impériale de Genève. »

Fol. 290 v°. « Defensio Genevensium... ex ipsius actionis articulis a duce Sabaudiae institutae... »

Fol. 295. « Comme il faut entendre ce mot de monarchie, selon le sens de la lettre du second et septième chappitre des Prophéties de Daniel. » — Début (fol. 296) : « S'il est tout certain, selon l'histoire sacrée de Moyse, que Dieu, ayant créé de sa toute puissance le ciel et la terre, meit au milieu d'icelle nostre premier père Adam... »

Fol. 318. « Neutralité publiée au comté de Bourgogne [entre le duché de Bourgogne et dépendances, d'une part, et la Franche-Comté unie à la ville de Besançon, d'autre part], en l'an mil cinq cens cinquante deux. »

Fol. 336. « Esclarcissement des droictz de l'illustre maison de Sçavoye sur les controverses suscitée (*sic*) par les François. La première, que le comté d'Aste est possédé par Charles sur les droictz que la France y prétend... »

Fol. 349. « Généalogie et descendue des roys et comtes de Bourgongne qui sont esté puis quatre cent et quatre-vingtz ans ança ou environ. Robert, roy de France, fils de Hue Cappel, qui avoit esté roy par élection... » — Le dernier fait rappelé est la mort tragique de Charles le Téméraire, en 1477.

Fol. 356. « Si le marquisat de Saluces en Piedmont et comté de Saint-Paul en Picardie sont mouvans de la coronne de France. » — Fol. 357. « Estendue remarquable de l'ancien royaume de Bourgongne. » — Fol. 357 v°. « Praetensions du roy François I^er^ sur la duché de Milan. » — Fol. 358. « Si l'art de naviger et l'invention de la bossolle est ancienne. » — Fol. 358 v°. « Si les roix de France peuvent estre excommuniez et leur royaume interdit. » — Fol. 359. « La

forme d'eslire le grand maistre de la religion de S. Jean de Hierusalem... » — Fol. 360 v°. « Progrès de la maison de Savoye. » — Fol. 361. Concordat du gouverneur de la Franche-Comté et du parlement de Dole au sujet de leurs différends (1616). — Ce groupe est en grande partie formé d'extraits du *Dessein des professions nobles*, par Antoine de Laval, publié en 1605. Le tout est de la main du poète Jean-Baptiste Chassignet, de Besançon, qui, au bas du feuillet 357, a apposé une signature ainsi formulée : « Chassignet, civis Bisuntinus, fisci advocatus in Grejacensi praefectura. »

Fol. 363. « Cérémonies observées aux funérailles d'Eléonor Chabot, espouse de Christople (*sic*) de Rye, marquis de Varambon », célébrées à Villersexel le 13 février 1620; un dessin représentant cette cérémonie a été décrit par le comte Charles de Montalembert, dans la *Revue de la Franche-Comté*, janvier 1842, p. 1-10.

Fin du XVI^e^ siècle et premier quart du XVII^e^. Écriture de diverses mains. Papier. 1-368 feuillets. 340 sur 225 millim. Couvert. parchemin, avec dos de basane, sur lequel on lit : « Recueil de pièces ms. » — (Labbey de Billy.)

1154. « Lucidarium juris humani, editum per Michaelem de Ulcurrum, Pampilonensem regni Navarre, juris utriusque doctorem, cesaree ac catholice Majestatis consiliarium » (fol. 2).

Le manuscrit s'ouvre (fol. 1) par une préface dédicatoire : « Ad sacratissimum eundemque catholicum Hispanie regem Carolum Quintum, imperatorem semper augustum. » Vient ensuite (fol. 2) une table des divisions de l'ouvrage : « Hic liber duodecim questiones continet, quibus ut principiis totum jus civile pendet. » — Début (fol. 3) : « Prima questio : de origine possessionis. Primo quero quo jure est introducta possessio... » — Fin (fol. 228 v°) : « ...non obstabit sententia sic simpliciter lata. Laus Deo ejusque genitrici, domine nostre, ac beato Bartholomeo. »

Milieu du XVI^e^ siècle. Papier. 228 feuillets. 295 sur 207 millim. Une seule lettrine initiale (fol. 3) ressortant en or sur un cartouche écartelé de carmin et d'azur, avec broderies en or, peinture réappliquée contre les cinq premières lignes du texte de l'ouvrage. Rel. carton, couvert de peau chamoisée rougeâtre. — (Boisot, n° 20. — 41, H. 19.)

1155. Discorsos de los Moriscos, por don Beltran de Guevara.

Ce discours, adressé à Charles-Quint, en sa qualité de roi des

Espagnes, semblerait contemporain de l'édit, daté du 7 décembre 1526, par lequel ce monarque prétendait obliger les Mores qui avaient reçu le baptême à vivre selon les lois du christianisme.

Fol. 1. « Sacra Cesarea Catholica Magestat. Aqui van cinco escripturas en las quales ay veynte pliegos de papel y las dos primeras di aquien las diesse a Vuestra Magestat... »

Fol. 41 v°. « Este libro hizo don Beltran de Guevara, hijo de don Beltran de Guevara, y nieto de don Beltran de Guevara y de donna Juana de Quesada, y hijo de donna Maria de Valdes, y nieto de donna Juana de Guzman, y nieto de Ynigo Lopez de Valdes, señor de Belerian... y supplico a Vuestra Magestat lea todo este libro, porque quando Aristoteles dixo por moysen tan sanctissimo varon, bien dixo a quel nescio si provase que se podra dezir por mi que soy hombre muy pecador sinon doy muchas autoridades de sanctos y de muy excelentes varones y grandes sabios per aques bien que Vuestra Magestat ponga en effecto lo que vera por este libro. »

Première moitié du XVI^e^ siècle. Belle écriture droite de copiste. Papier. 42 feuillets. 310 sur 213 millim. Rel. originale, ayant la forme de portefeuille, en carton, couvert de maroquin noir, avec gaufrures s'encadrant les unes dans les autres et ayant de l'affinité avec le style mauresque. — (Boisot, n° 36. — 68, H. 19.)

1156. « Ad imp. Carolum V, caes. aug., oratio Antonii Florebelli. »

Sur ce panégyrique de Charles-Quint, fait à la suite de la victoire de Mühlberg (1547), Tiraboschi s'exprime ainsi : « Il Forciroli, nella più volte citata sua opera ms., dice che il Fiordibello un' altra orazione compose di congratulazione all' imperador Carlo V, per la vittoria riportata contro il duca di Sassonia nel 1547. Ma di questa orazione non trovo più distinta contezza. » (*Biblioteca Modenese,* t. II, p. 301.)

Début (fol. 1) : « Diuturni doloris ac sollicitudinis nostrae, Caesar... » — Fin (fol. 9 v°) : « ...quae sunt amplissima et maxima perpetuae in hac vita prosperitatis, sempiternae in illa altera beatitudinis. »

Entre ces derniers mots et la signature de l'auteur, on a imprimé le médaillon en gravure sur bois qui servait à marquer les livres de grand format de la bibliothèque du cardinal de Granvelle.

Milieu du XVI^e^ siècle. Autographe. Papier. 9 feuillets. 233 sur 167 millim. Rel. maroquin rouge, faite pour le cardinal de Granvelle. — (Boisot. — 102, G. 19.)

1157. « Invictiss. caesari Karolo, ejus nominis V, ex Hispaniis, post longa suorum vota, in patriam reduci, oratio gratulatoria, totius Belgicae, maxime reip. Antverpiensis, nomine exhibita, tumultuario conscripta, autore Joanne Servilio. »

Ce discours fut composé par Jean Knaep (en latin Joannes Servilius), sur la demande du conseil communal d'Anvers, au mois de décembre 1543, pour féliciter Charles-Quint de sa conquête de la Gueldre et de sa démonstration armée dans la France septentrionale. La dédicace de l'auteur à Charles-Quint est ainsi datée (fol. 2 v°) : « Antverpiae, kalen. januarii, anno M.CCCCC quadragesimo tertio. » (1544, n. st.)

Début du discours (fol. 3) : « Si quis unquam a diis immortalibus candidus niveoque, quod aiunt, lapillo signandus, huic urbi longe amplissimae florentissimaeque exortus est dies... » — Fin (fol. 30 v°) : « ...gaudiorum nostrorum et foelicitatis tuae authorem supplex quibus possum votis obsecro atque obtestor. Dixi. »

Suivant Foppens et Paquot (art. Servilius) et la *Biographie nationale... de Belgique* (art. Knaap), cette harangue a été imprimée en 1545, dans le format in-8° ou in-12. La copie manuscrite que nous en avons fut vraisemblablement faite à l'intention de l'empereur Charles-Quint.

Ce volume, qui sans doute avait fait partie de la bibliothèque des Granvelle, était entré, au début du siècle dernier, dans celle du prieuré bénédictin de Saint-Ferjeux-lez-Besançon, comme en témoigne une annotation qui se lit sur le feuillet doublant le plat supérieur de la reliure : « Ex liberalitate domini Joannis-Claudii Jolicard, civis Bisuntini, monachis conventus SS. Ferreoli ac Ferrutii, die 4 februarii 1708. »

Milieu du XVI^e^ siècle. Vélin. 30 feuillets. 322 sur 217 millim. Titres en lettres capitales romaines, les mots alternativement écrits en rouge carminé et en bleu. La dédicace est en caractères romains, le discours en élégante écriture demi-cursive. Rel. de l'époque, en carton, couvert de veau; tranches dorées et ciselées. Le plat supérieur de cette reliure porte en dorure l'inscription suivante : INVICTISS. || CAESARI || KAROLO || QVINTO || PATRIAE || PATRI.

1158. « Phoenicis sive Consecrationis augustae libri septem, ad divum Philippum, Hispaniarum, Neapolis, Siciliae et caet. regem, Joanne Voerthusio autore. »

C'est un panégyrique, en sept livres, de Charles-Quint assimilé à

Charlemagne. Une première épître dédicatoire au roi Philippe II est datée de Bruxelles, 5 des calendes d'avril 1560 (fol. 2-4). Une seconde épître est ainsi adressée et datée (fol. 6) : « Antonio Peronoto, cardinali amplissimo, Joannes Voerthusius, praepositus, S. — Daventriae, IX cal. maii, anno salutis M. D. LXI. » Le volume se termine par cinq pièces de vers à la louange de l'auteur du « Phoenix » (fol. 55-57).

Début (fol. 7) : « Cogitanti mihi, rex invictissime, et in admirabilem ordinis sempiterni continuationem intuenti, recte sentire videntur... » — Fin du panégyrique (fol. 54 v°) : « ...Nulla siquidem in coelo, sole, spiritu, natura aut fortuna aut temeritas aut erratio aut vanitas inest, sed omnis ordo, veritas, ratio, constantia. Finis. »

Une édition partielle de ce panégyrique avait été faite sous le titre suivant : « Phoenix sive Apotheosis consecrationis augustae lib. I, quo Caroli Magni et Caroli Maximi, caesarum, res gestae, consilia, eventus et utriusque saeculi historiae invicem componuntur. Antverpiae, typis Guil. Silvii, 1562, in-4°. » L'auteur, Jean Voerthusius, prévôt de l'église de Deventer et chanoine d'Utrecht, mourut en 1565 (Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 747).

Notre exemplaire est un présent de l'auteur au cardinal de Granvelle.

Période moyenne du XVI[e] siècle. Écriture très soignée. Vélin. 57 feuillets. 272 sur 194 millim. Magnifique portrait-buste de Charles-Quint, dessiné à la plume et daté de 1561 (fol. 5 v°). La reliure, très délabrée aujourd'hui, était une véritable œuvre d'art. Chacun des plats, recouvert de satin rouge, a été ornementé au moyen d'une planche spécialement gravée, et dont l'impression est en or. Le motif des deux gravures est un riche portail abritant un phénix et ayant pour couronnement, d'une part, les armoiries de Charles-Quint, avec la devise PLVS VLTRA ; d'autre part, les armoiries du cardinal de Granvelle, avec la devise DVRATE. Au bas du premier portail, on lit, dans un cartouche : DIVO CAROLO AVGVSTO, IMP. TERMAXIMO. A la même place, dans le second portail, une inscription dédicatoire est ainsi conçue : MAGNO GRANVELLA. P. MAIORI. F. CARD. PERONOTO. IOANNES VOERTHVSIVS. P.

1159. « Relatione del clarissimo ambasciador Federico Badoero, ritornato da Carlo V° et da Filippo, re di Spagna, suo figliuolo. » (1557.)

Le texte de cette relation, « l'une des plus considérables que les ambassadeurs vénitiens nous aient transmises », a été publié, en 1855, dans le tome VIII de la collection des *Relazioni degli ambasciatori veneti*. Une analyse en avait été donnée préalablement par Gachard, dans ses

Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II; Bruxelles, 1855, in-8°, p. 1-94. Onze copies manuscrites de cette relation y sont indiquées.

En tête de la première page, l'abbé J.-B. Boisot a désigné en ces termes la façon dont ce manuscrit était entré dans sa bibliothèque : « Dono R. D. Joannis Francisci Joliot, curati de Chambornay. »

Seconde moitié du XVI^e^ siècle. Écriture d'un copiste italien. Papier. 243 feuillets. 250 sur 190 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2020. — 61, H. 19.)

1160. « Dialogo trà il rè di Spagna et il duca d'Alva : ragionano se sia bene et riuscibile al detto rè d'impatronirsi di Genova, ò per assicurarsene farvi una fortezza, et d'altre importanti particolarità di quella republica, fatto dal signor Bernardo Giustiniano, l'anno 1577 » ; etc.

Début (fol. 1 v°) : » Rè. Il travaglio che io hebbi nella mente per causa della sollevatione de' popoli di Granata... » — Fin (fol. 60 v°) : « ...et tu va in pace. »

Fol. 61. « Dicorso di Gio. Battista Leoni, sopra il negotio della pace trà Francia et Spagna, dopo la recuperatione di Amiens, di ottobre 1597. Prima di scrivere... » — « ...quella guerra, che habbiamo sin hora sentita, et compassionata ne i paesi altrui. »

Fol. 85. « All' illustrissimo... duca di Terranova, governatore dello stato di Milano... V. E. è talmente essercitata ne maneggi de gli affari publici... » — « ...et non essere governato da altri, che dalla ragione divina. »

Fol. 111. « Discorso nel qual si vede per quali cause non si sia ricuperata Canissa, fatto da Mantovani. Si trovò Sua Atezza in Gratz per la fine di luglio... » — « ...come segui con manifestissimo danno et inreparabil pregiuditio. »

Fin du XVI^e^ siècle. Écriture italienne. Papier. 120 feuillets. 277 sur 200 millim. Couvert. contemporaine de la copie, en vélin, avec fleurons en dorure au centre et aux coins des plats. — (Boisot, n° 14. — 60, H. 19.)

1161. « Relatione di quanto nella navigatione del signor prencipe Doria, dal giorno che ricevette dalla Cattolica Maestà lo stendardo del generalato di mare [vigilia del Natale 1583] fino a hoggi [agosto 1584], è succeduto », da Bartolommeo Sereno.

L'opuscule est précédé d'une dédicace « alla ill. et ecc. sig. donna Leonora Cibo de Grimaldi, duchessa d'Evoli ». Cette personne mourut au mois d'octobre 1585, et le dernier fait narré par l'auteur concerne la manifestation douloureuse qui suivit la mort du vice-roi de Sicile, Marc-Antoine Colonna, survenue le 1er août 1584. Entre ces deux dates se place la rédaction du livret. L'auteur, vraisemblablement Génois, appartenait à l'état-major de Jean-André Doria, qui continuait à Philippe II les services que son grand-oncle André avait rendus à Charles-Quint.

Début (fol. 2) : « Perche le cose di lor natura si grandi, che difficilmente con politezza d'inchiostro possono da scrittori essere inalzate... » — Fin (fol. 44 v°) : ...fù ricevuta non mi dà cuore di potere, se non con tante lagrime accompagnare il pianto commune, che di quelle più che d'inchiostro vengando la carta, potrei confusione insieme et despiacere facilmente recare à chi legger dovesse. »

Dernier quart du XVIe siècle. Autographe. Papier. 44 feuillets. 202 sur 150 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2079. — 177. I, 19.)

1162. « Barcelonne assiégée par mer et par terre des armées de Sa Majesté Catholique Philippe IIII, l'année 1651, et rendue à son obéyssance l'an 1652..., par M. Nicolas Bourrelier, prestre. 1657. »

L'ouvrage est dédié (fol. 3) à « très excellent et puissant seigneur Claude de Baufremont..., gouverneur en chef pour Sa Majesté Catholique dans la Franche-Comté de Bourgongne; ce qui me fait espérer [ajoute l'auteur (fol. 4)] que ce petit ouvrage, paroissant à la faveur de vostre très illustre nom, sera bien receu de tous ceux qui prendront la peine de le lire, et qu'ils excuseront les fautes d'un soldat qui, ayant quitté l'espée, a pris la plume pour tascher d'éterniser la mémoire des belles actions qu'il a veu faire à ses compatriotes, ayant esté pendant ledit siège tesmoin oculaire de leur fidélité et de leur courage ». En effet, il y eut un contingent franc-comtois assez important mis en ligne dans ce siège : son chef supérieur, Jean de Scey, baron de Buthier, avait pour intendant ou commissaire général Denis Poutier, de Saône, d'une vieille famille de Besançon; ce dernier fut tué sous Barcelone, le 27 juillet 1652. L'auteur du travail avait consacré à ce glorieux trépas vingt vers d'un poème français sur le siège de Barcelone, qu'il dit avoir « mis au jour cy-devant ». Ce poème ne paraît pas cependant

avoir été imprimé; l'auteur n'en a publié qu'un extrait intitulé : « *Barcelonne assiégée par mer et par terre gémissante, prosopopée,* par M. Nicolas Bourrelier, prestre, citoyen de Besançon. A Besançon, par Jean Couché, M. DC. LVII » ; in-12, 56 pages. Ce livret est terminé par un avis ainsi conçu : « Ce mesme autheur, comme témoin oculaire de ce siège, en a descrit les principaux succez et divisé en quatre parties en prose françoise, avec le plan de la ville, des forts d'Espagne et des principales attaques de mer et de ter (*sic*), qu'il fera part aux amys curieux. » — Cette description en prose n'est autre que le présent manuscrit, divisé en quatre parties et enrichi de portraits gravés, ainsi que de vues perspectives ou plans à la plume, avec coloration. Voici la nomenclature de ces illustrations :

Fol. 1 v°. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV (portrait équestre en gravure).

Fol. 5. D. Joseph de Margarit, gouverneur de Barcelone pour la France (gravure en buste).

Fol. 42. Charles-Ferdinand, marquis de Mortare (portrait équestre en gravure).

Fol. 83. Philippe de la Mothe-Houdancourt, maréchal de France et vice-roi de Catalogne (gravure en buste).

Fol. 123. Le même, en portrait équestre gravé.

Fol. 21. La tour de l'embouchure de l'Obrégal, minée par les Espagnols (dessin).

Fol. 25. Palais du Fort-Royal (*id.*).

Fol. 29. Forts de Mortare et de la Marine (*id.*).

Fol. 35-36. Forts le Triangulaire, le Calvaire, Duamel, la Rose, l'Estoile, Saint-Martin (*id.*).

Fol. 37. Forts de Marsilly et de la Croix (*id.*).

Fol. 50. Bombardement de Barcelone par terre et par mer (double dessin).

Fol. 68. Aspect du fort de Mont-Juique (double dessin, dont la moitié manque).

Fol. 92. Attaque de l'église de Saint-Réal (double dessin).

Fol. 97. Incendie du vaisseau de Toulon (dessin).

Fol. 102. L'armée de France en bataille devant les tranchées d'Espagne (*id.*).

Fol. 107. Les forts de D. Joseph de Margarit et d'Espagne sous le Mont-Juique (*id.*).

Fol. 114. Entrée du maréchal de la Mothe à Barcelone (double dessin).

Fol. 138. L'incendie du fort des Catalans, brûlé par les Bourguignons (*id.*).

L'auteur de cette relation, Nicolas Bourrelier, a été l'objet d'un article de Charles Weiss, dans la *Biographie universelle*.

Sur le titre de notre manuscrit (fol. 2), on lit cet ex-libris du XVIII[e] siècle : « Je suis au procureur Grison. » C'est, en effet, à la famille Grison de Dole que la Bibliothèque de Besançon doit ce manuscrit.

1657. Papier. 177 feuillets. 280 sur 210 millim. Rel. du XVIII[e] siècle, en carton, couvert de veau, très délabrée.

1163-1165. Papiers politiques de D. Jose Arnolfini (1601-1669). — Trois volumes.

D. Jose Arnolfini de Illescas, né d'un père italien et d'une mère espagnole, appartenait à l'Ordre de Cîteaux. Doué des facultés de l'écrivain et du courtisan, il mit ce double talent au service de la politique espagnole et fut, comme agent diplomatique, le rival du fameux Lisola. Le gouvernement espagnol lui accorda comme récompense le poste d'abbé de la Charité, en Franche-Comté. Il mourut dans ce monastère, en 1674, au moment où la cause pour laquelle il avait combattu venait d'être à tout jamais perdue. Ses papiers, comprenant les minutes autographes de ses nombreuses élucubrations, ont été réunis en trois volumes in-fol. par l'abbé J.-B. Boissot. Sur l'abbé Arnolfini, on peut consulter la *Bibliotheca Hispana nova* de Nicolas Antonio, t. I, 802, et les *Mémoires* de Jules Chiflet, publiés par l'Académie de Besançon.

Tome I. Fol. 1. « La vida del cardinal de Richelieu. Nacio el cardinal de Richelieu en Paris, el año de 1585. Sus padres fueron Luis du Plessis, gran provoste de Francia del habito del Espiritu Santo... » — Au dos (fol. 66 v°) : « Parte de la vida del cardinal de Richelieu, escrita por el abad Arnolfini. »

Fol. 67. « Memoria desde el año de 1635, que comenco la guerra entre España y Francia. El año de 35, reynando en Francia Luis XIII, y tiendo su privado el cardinal de Richelieu... » — Au dos (fol. 77 v°) : « ... del abad Arnolfini. »

Fol. 86 v° (au dos de la pièce). « Relacion de la battalla de Horicourt, ganada en Flandes, el año de 42 [1642]. » — Début (fol. 79) :

« Hallavase el mareschal de Guiche, consul^te^ de so^dr^ hombres... »

Fol. 87. « Memorias del duque de La Rochefoucault, sobre las pretenciones al gobierno de Francia en la muerte del rey Luis XIII. Acabado de morir el cardinal de Richelieu, bolbi a la corte por parverme que con su vida abia... »

Fol. 97. « Relacion de lo que ha passado desde el principio desta campaña, hasta los 4 de julio 1646, en estos Estados de Flandes. Haviendo salido el señor duque de Lorena a campaña contra la Francia... »

Fol. 107. « Guerra de Paris, 1648 y 1649... Declaro la guerra la corona de Francia a la casa de Austria el año de 35, y aunque hasta el de 40, con variedad de successes... »

Fol. 142. « Guerra de Guiena y la ultima de Paris. La guerra de Guiena se sustentaba mas con la actividad y reputacion del principe de Conde... »

Fol. 160. « Relaçion... sobre el tañimiento de la campaña de Vililla » (29 février 1652; imprimé).

Fol. 162. « Discurso de la campaña del año de 1653. A los ultimos de junio, aviendose señalado las placas de armas... » — Au dos (fol. 165 v°) : « ...del abad Arnolfini. »

Fol. 166. « Resumen del tratado que, el año de 1656, se tubo en Madrid con M. de Lyone, de parte de Francia. Que en la parte de España ubiessen de retener Franceses a Perpiñan... »

Fol. 188 v° (au dos de la pièce). « Papel que escribio el marques de Castel Rodrigo el año de 57... » — Début (fol. 170) : « Señor, Geronimo della Torre me ha mostrado un despach de V. M. ordenandome formase yo un papel muy distinto... »

Fol. 189. « Relaçion del renquentro que tubieron las dos armadas catholica y christianissima çerca de Dunquerque, este año de 1658. » (Imprimé.)

Fol. 198 v° (au dos de la pièce). « Relaçion de lo succedido en Roma a 20 de agosto 1662, con el ambassador de Francia. » — Début (fol. 195) : « Un accidente sucedido al embassador de Francia, el dia de S. Bernardo... »

Fol. 201 v° (au dos de la pièce). « Papel sobre los negocio[s] de Francia y Roma, del año de 62. » — Début (fol. 199) : « Sobre la negociacion qne hiereron lassemana passada anterior... »

Fol. 202. « Traduccion de la carta al Papa, escrita al rey di Francia

sobre lo sucedido con su embaxador en Roma... Carissimo y amado hixo el abad de Bourlemont, auditor de nuestra rota... »

Fol. 204. « Consulta del Turena en la asemblea de guerra havida del rey de Francia, acerca de los corrientes negocios con Roma. Que todas las operaciones humanas deban haver por director o el util o el honesto... »

Fol. 208. « Capitulaciones entre Su Santitad y el Cristianissimo, que se firmaron en Pisa, a 14 de feb. de 1664. Que el duque de Parma hava en dos pagas... »

Fol. 230-231 v°. « Caso de Roma. El señor D. P. de Aragon yendo a visitar al cardinale d'Este... »

Fol. 232. « Breve resumen de algunos puntos que contiene un papel escrito por un Frances... sobre materias de Portugal..., el año de 63. Despues de aver puesto la division de las seis provincias... »

Fol. 239 v° (au dos de la pièce). « Sobre el ajuste hecho con Francia para el no concernir los embasadores. » — Début (fol. 236) : « En el ajustamiento que el año passado de 1662... »

Fol. 240. « Carta del conde de Fuensaldaña a un amigo suyo de Madrid, sobre los negocios de Italia. Tardan en negar por aca las nuebas de este mundo... »

Fol. 250. « Papel que presento a Su Magesdad el Almirante de Castilla. 1664. Señor, temo que e de imitar al villano del Danubio... »

Fol. 254. « Lo que tengo visto de las costas de tierra firme y nueva, especialmente islas de Barlovento, sus puertos y fortificaciones..., el año de 1664. Desde el rio de la Halha hasta S^ta^ Marta, ay 30 leguas... »

Fol. 258. Arrêt du parlement de Paris, s'opposant à l'enseignement des doctrines contenues dans une bulle pontificale (29 juillet 1665).

Fol. 260. « Arresto de 30 de otubre, publicado a 5 de noviembre de 1665 [en Francia]. Sobre lo que el procurador general del rey a representado a la Corte... »

Fol. 271 v° (au dos de la pièce). « Copia de la supplica firmada por los obispos y ecclesiasticos... contra un discurso de M. Talon, procurador general, hecho en parlamento de Paris, el año de 1665. » — Début (fol. 266) : « Au Roy. Syre, c'est pour obéir aux ordres de V. M. que les archevesques, évesques et autres ecclésiastiques de vostre royaume... »

Fol. 273. « Copia de capitulo de cartta... sobre las caussas que han emparazado el passage del señor D. Juan a Flandes [Madrid, a 25 de

henero de 1668]. Asido tan intensa la maliçia con que esttos dias se â procurado dar â entender en esta Cortes... »

Fol. 284 v° (au dos de la pièce). « Adversus Gallos pro jure succedendi in aliquas Belgii provincias a D. consiliario Stokman scriptum. » — Début (fol. 277) : « Nemo ignorat sermones in circulis omnibus ventilatos de jure succedendi in has provincias... »

Fol. 296 v° (au dos de la pièce). « Papel sobre la ley de devolucion...; en Madrid, el año de 1666. » — Début (fol. 285) : « Aunque para refutar la pretension del Rey Cristianissimo, que dicen intenta a los ducados de Brabante... »

Fol. 304 v° (au dos de la pièce). « Papel de M. Voert dado al Cristianissimo, sobre haver una guerra a España. » — Début (fol. 297) : « Syre, pour satisfaire au commandement de V. M., je luy expose par escrit les choses que par diverses reprises je luy ay représenté de vive voix... »

Fol. 312 v° (au dos de la pièce). « Papel de un honorado español de como se debe oy hacer la pas con Francia, por el abad Arnolfini, escrito a 18 de abril de 1668 [con Addicion]. » — Début (fol. 302) : « Tratasse de hacer la pas con Francia, con una de los condiciones propuestas... »

Fol. 313. « Puntos que se deben considerar en España y que se deben prevenir sobre el presupuesto que Francia no mira a otra cosa que a la ruina total de la monarchia española... »

Fol. 315. « Copia de un papel que dicen presento al Rey Cristianissimo un ministro frances. » — Au dos (fol. 320 v°) : « Es suppuesto : y lo escribio Lisola, lo averigo el abad Arnolfini ; y escribio para reparo contra lo que propone el *Antidoto*. »

Fol. 321. « Antidoto contra el veneno de un papel que dicen presento un ministro frances al Rey Cristianissimo. » — Au dos (fol. 338 v°) : « El Antidoto contra el papel supuesto de Francia del año de 66 : a que responde el abb. Arnolfini. »

Fol. 339. « Aviso caritativo de la oprimida Francia a los pueblos vecinos de los Paises-Bassos. La compassion natural, mas que altro sentimiento alguno, y la que oy nos muebe... »

Fol. 351 v° (au dos de la pièce). « Papel del abad Arnolfini al marques de Aytona... » (1668.) — Début (fol. 345) : « Excelentissimo señor, si no confiara en que V. E. tiene conoçido mi ce lo haçia el serbicio del Rey... »

Fol. 352. « Papel, en que discurre un religioso descalzo... sobre el modo di reformar el gobierno presente [junio 1669]. Señora, en la solidad de mi celda, en la compaña de mis libros, y dentro de los exercicios de mi sagrado ynstituto... »

Fol. 356. « Reflexion politica sobre la eleccion del marques de Santillana para la embasada ordinaria de Francia... En Madrid, a 30 de septiembre de 1666. »

Fol. 358. « En una impression muy antigua de Nostradamus. »

Fol. 360. « Breve esposicion de ciertos versos... en los quales se da a entender que nuestro serenissimo principe Carlos II quien a de succeder al rey nuestro señor en el imperio de esta gran monarchia. Supponese un papel en que estan enigmaticamente descritos los reyes de España... »

Fol. 365. « Discurso sobre el estado presente de la monarchia. Señor, aviendo S. M. dispuesto con su accostumbrada prudencia que a sus pies y en su real presencia se discurra... »

Tome II. Fol. 1. « ...Color engañoso para justificar la guerra, fingido por Franceses. Aviendo descuvierto ya las ligas de Franceses con ereges los acuerdos capitulados en ellas llenos de engaño... »

Fol. 87. « Réfleccions sur les remarques et observations faittes aux répliques que M. le conte de Peñarandit fit à Francfort pour response aux escris de MM. les ambassadeurs de France..., l'année dernière de 1658. Il s'est imprimé à Paris et ailleurs un libelle sous le titre de : Négociaccions de paix de MM. les Électeurs de Mayance et de Cologne... »

Fol. 115. « Justificacion de las acciones de España : manifestacion de las biolencias de Francia [1635]. Estan cierta e yndubitabile la summa rectitud y justificacion conque procede en sus obras la Magestad catolica del rey de España... »

Fol. 147-148 v°. « Papel sobre el duque de Lorena. Muchos son los discursos que sean hecho sobre el proçe dimitido del señor duque de Lorena... »

Fol. 149. « Epistola apologetica adversus anonymum calamo urgentem... pro praesentationibus ducis Bragantiae ad ecclesias Portugalliae admittendis. Ad Prudentium, amicorum principem. Dum mecum versabam luctuosissimam ecclesiae Lusitanae faciem... »

Fol. 188 v° (au dos de la pièce). « Papel del canceller de Inglaterra... sobre el escoger antes a Portugal que a Castilla » (1662). —

Début (fol. 171) : « ...Señor, un manifesto encaminado a V. M. representando el estado presente del comercio de Ingalaterra con España y Portugal .. »

Fol. 189. « Manifiesto y declaracion de guerra del rey catolico de España Felipe IV contra Carlos II, rey de la Gran Bretaña. Siendo la pas el mayor bien de la tiera, como lo gloria lo es del cielo... »

Fol. 193. Rédaction modifiée du même manifeste.

Fol. 214 v° (au dos de la pièce). « Contra la pas de Portugal » : mémorial de D. Juan-Garcia-Alexandre Castillejo; « Madrid, a 28 de octubre 1667. » (Imprimé.)

Fol. 222 v° (au dos de la pièce). « Soto del señor duque de Montalto sobre el tratado de Portugal. » — Début (fol. 216) : « ...Señora, ordena S. M. a los que assistimos en este consejo pongamos a sus pies nuestro pareçer sobre el punto de admitir o desechar la proposicion de paces entre esta corona y Portugal... En Madrid, a 12 de agosto de 1666. »

Fol. 224. « Resumen de los votos sobra la pas de Portugal [1666]... El duque de Albucquerque. Pondera que una guerra defensiva en España cuesta mas que la offensiva... »

Fol. 258. « Papel que escribio en Madrid, el año de 1666, el fiscal del consejo de Italia, D. Felis de Moa [sobre el baliato de Napoles]. Aunque se tiene por cierto que en los piadosos... »

Fol. 281. « Proposicion d'un zeloso al servicio de Su Majestad. Attento que los Estados que tiene Su Majestad de España en este tiempo... »

Fol. 289 v° (au dos de la pièce). « Capitulo de carta..., a 4 de agosto de 1666. » — Début (fol. 286) : « Los emulos y enemigos del conde de Penaranda, antes que bolbiesse de Napoles... »

Fol. 292 v° (au dos de la pièce). « Papel del abad Arnolfini para un señor amigo. » — Début (fol. 290) : « Si a depassar algo vicino de los Estados de Flandes... »

Fol. 296 v° (au dos de la pièce). *Id.* « para un caballero amigo ». — Début (fol. 293) : « Supuesto que S. M. a resuelio para el bien de los Estados de Flandes... »

Fol. 304 v° (au dos de la pièce). « Papel para una deliberacion en presencia del rey Felipe 4°, año de 63. » — Début (fol. 297) : « Señor, haviendo dispuesto la accostumbrada providencia de V. M., que a sus pies y en su real presencia se discurra... »

Fol. 305. « Polytica quaestio et disceptatio : utrum Galli pacis foedera cum Hispanis violaturi sint et quam ob causam? Si ad equum justumque respicias, nihil nunc e Gallia timendum... » — « ...quando ipsamet ratio per seipsam manifesta se facit. Madriti, 24 octobris, anno salutis 1665. Abbas Arnolfini. »

Fol. 315. « Discurso militar y politico sobre si se debe soccorrer a Flandes, como y por adonde. Inutil pareviro la primera parte de este discurso si nola hiciera necessaria... » — « ...En Madrid, a 2 de otubre de 1667, por l'a[bad] A[rnolfini]. »

Fol. 329. « Fragmento del discorso del nunzio Bonelli a Felipe 4°, e replica del duca de Medina-las-Torres, 1663. Rispettose impressioni della corona di Spagna non riceveranno tutti li principi cristiani?... »

Tome III. Fol. 1-2 v°. « Carta del comissario general Juan de Gamarra..., para su hijo don Juan de Gamarra; en Madrid, 6 de henere 1601. »

Fol. 3. « Règlement que doresenavant auront à observer ceux de l'estat, magistrat, ministres et officiers des cité et ville de Cambray... » (Bruxelles, 28 février 1614).

Fol. 10. « Copia de una carta que escrivio un señor desta corte de Madrid a un su amigo » (13 avril 1621).

Fol. 17-18 v°. « Sumario general del exercito de Flandes, en el año de 1629. »

Fol. 19 et 22 v°. « Copie de la lettre de Marcheville à l'électeur de Cologne, escrite de Metz » (11 février 1630).

Fol. 20-21 v°. « Instruction de Marcheville, dada por el cardinal de Richelieu » (février 1630).

Fol. 23. « Copia de carta de Julio Mazarino, escrita al nuncio Panzirolo, en Alexandria, 6 de marzo 1630. »

Fol. 24. « Lo que Julio Mazarini ha referido le ha respondido el cardinal de Richelieu verbalmente. »

Fol. 27. « Copia de carta del marques de los Balvases, para S. A. de Sartirana, a 18 de marzo 1630. »

Fol. 28. « Copia de la carta de D. Martin de Axpe, escrita al marques de los Balvases, en Turin, a 27 de hebrero 1630. »

Fol. 31. « Copia de carta de Turin, de 23 de marzo 1630. »

Fol. 34 et 40 v°. « Memorial del conde de Fontaña para Su Alteza, en razon de algunas fortificaciones [de Flandes]... » (1630.)

Fol. 35. « Copia de los articulos de proposicion que se han embiado a los magistrados de la villa de Brugas y franco. »

Fol. 37. « Relacion de lo que... conbiene hazer para impedir... la desembarcaçion sobre la costa de Flandres... » (1630.)

Fol. 41. « Instruccion que el pontifice Urbano VIII dio al nuncio extraordinario Bañi, que embio a Francia el año de 1631. »

Fol. 55-56 v°. « Al s^r Infante cardenal, con aviso de la muerte del s^r Infante D. Carlos ; Madrid, 30 de julio 1632. »

Fol. 57. « Al s^r Infante cardenal » (Madrid, 27 septembre 1632).

Fol. 63. Au même : minute d'une lettre du roi Philippe IV à son frère (2 juillet 1633).

Fol. 69. « Papel que el conde Sforza dio al marques de los Balvases de parte del duque de Mekelemburg. Esendo informato el signor duca di Mekelemburg dal conte Otavio Sforza del stato presente d'Italia, por parte del signor marchese Spinola... »

Fol. 73. « Instruction particulière... à D. Francesco de Moncada... touchant la régence et gouvernement général par provision [des Pays-Bas]... » Madrid, 19 décembre 1633; expédition portant la signature du roi Philippe IV.

Fol. 77. « Instruction secrète » au même pour l'accomplissement de la même mission; Madrid, 19 décembre 1633; expédition également signée du roi Philippe IV.

Fol. 81-83 et 86. Conditions mises par le duc Charles IV de Lorraine à son acceptation du poste de premier lieutenant général dans l'armée impériale commandée par le roi de Hongrie (1634) : note signée, suivie de trois autres.

Fol. 85. Lettre autographe de Jean-Louis, comte de Nassau-Weilbourg (probablement écrite au duc Charles IV de Lorraine).

Fol. 87-88 v°. « Copie de la lettre du roy [de Hongrie], escritte [en langue allemande] au duc [de Lorraine] pour son acommodement. »

Fol. 89. Lettre du cardinal-Infant au roi d'Espagne, après la bataille de Nordlingen (7 septembre 1634).

Fol. 91. Deux lettres du roi d'Espagne au cardinal-Infant (1634-1635).

Fol. 101. Lettre du cardinal-Infant au roi d'Espagne (10 mai 1636).

Fol. 107. Trois lettres du duc de Medina-Sidonia au cardinal-Infant (25 mai, 7 juin, 14 juillet 1636).

Fol. 119. Trois lettres du roi d'Espagne au cardinal-Infant (29 mai, 25 août, 16 septembre 1637).

Fol. 133. Deux lettres du duc de Medina-Sidonia au cardinal-Infant (28 octobre 1637-6 janvier 1638).

Fol. 151. Lettre du cardinal-Infant au roi d'Espagne (avec signature); Bruxelles, 20 juillet 1638.

Fol. 159. Lettre de don André de Rocas au cardinal-Infant (Madrid, 29 novembre 1638).

Fol. 161-162. Lettre autographe du cardinal-Infant au roi d'Espagne : « del campo en Lillers, a 22 de junio 1639. »

Fol. 164. Relation et plan de la bataille gagnée devant Thionville par le général impérial Piccolomini (7 juin 1639).

Fol. 170. Lettre du roi d'Espagne au cardinal-Infant (30 août 1639).

Fol. 180. Lettre du cardinal-Infant au roi d'Espagne (7 octobre 1639).

Fol. 188. Convention pour l'échange des prisonniers de guerre entre l'Espagne et la France (Soissons, 1645).

Fol. 195. « Harangue de M. Talon, advocat général..., le mercredi 15e de janvier 1648. »

Fol. 197. Instruction donnée à l'abbé Arnolfini pour une mission diplomatique, de la part du gouvernement des Pays-Bas, auprès du maréchal de Hocquincourt (Bruxelles, 2 mai 1649).

Fol. 199. Lettre de l'ambassadeur de Venise Luigi Contarini au comte de Peñaranda; « Chevreta presso Parigi, li 14 oct. 1649. »

Fol. 203. Deux lettres du comte de Peñaranda à Luigi Contarini (Bruxelles, octobre 1649).

Fol. 209. Nouvelles politiques; Paris, 7 octobre 1651. Au revers, copie d'une lettre du gouverneur d'Arras au gouverneur des Pays-Bas; 4 octobre 1651.

Fol. 210. Note diplomatique du marquis de la Fuente (1er octobre 1652).

Fol. 220. Réponse du Sénat de Venise au marquis de la Fuente (28 octobre 1652).

Fol. 222. Note de du Plessis-Besançon au duc de Mantoue, traduite du français en espagnol (1653).

Fol. 224. Réponse du duc de Mantoue (1653).

Fol. 226. Réplique de du Plessis-Besançon (Casal, 12 juin 1653).

Fol. 228. Contreréplique du duc de Mantoue (Casal, 13 juin 1653).

Fol. 230. Dépêche du cardinal Trivulcio au comte de Oñate (Rome, 7 septembre 1653).

Fol. 231. Lettre du roi Philippe IV au cardinal Montalto (Madrid, 4 juillet 1653).

Fol. 234. Lettre du cardinal Mazarin au comte de Peñaranda (15 février 1660).

Fol. 236. Lettre du cardinal Mazarin au comte de Peñaranda et réponse (Toulon, 15 février 1660; Naples, 25 avril 1660).

Fol. 240. Lettre du roi de France au roi d'Espagne sur la mort du cardinal Mazarin (Paris, 9 mai 1661).

Fol. 242. Lettres écrites au roi d'Espagne par le comte de Salinas et le P. Francesco de Gandia (29 décembre 1663-2 janvier 1664).

Fol. 244. Ordre du roi Philippe IV pour l'expédition contre le Portugal (Madrid, 21 juillet 1664).

Fol. 246. Lettre du marquis de Caracena sur la bataille de Villaviciosa (17 juin 1665).

Fol. 250. Diverses dépêches concernant l'expédition de Portugal (juin 1665).

Fol. 254. Traité d'alliance entre la France et le Portugal (31 mars 1667).

Fol. 258. Note de D. Juan d'Autriche à la reine d'Espagne (3 avril 1667).

Fol. 260. Notes diplomatiques du roi de France à la reine d'Espagne et répliques du gouvernement de cette princesse (mai 1667).

Fol. 266. Papier diplomatique intercepté, concernant les négociations d'une alliance entre la France et l'Angleterre (1667).

Fol. 268. Lettre du prince de Ligne à la reine d'Espagne (Bruxelles, 25 novembre 1667).

Fol. 272. Lettre de créance du marquis de Grana, envoyé impérial près la cour d'Espagne (28 janvier 1668).

Fol. 274. Décret de la reine d'Espagne instituant son confesseur le P. Nithard, inquisiteur général (Madrid, 22 septembre 1666).

Fol. 276. Lettre de don Juan d'Autriche à la reine d'Espagne (21 octobre 1668).

Fol. 278. Questions posées aux Universités de Salamanque et Alcala sur la situation de la monarchie espagnole.

Fol. 282. « Memorial de España a la reyna... dona Mariana de Austria » (imprimé).

Fol. 292. Lettre du cardinal Nithard à D. Juan, et réponse de ce prince (mai-juin 1672).

Fol. 293. Relation d'un message envoyé par D. Juan à la ville de Saragosse (1670).

Fol. 295. Lettre de don Juan à la Reine (Saragosse, 17 juin 1670).

XVII^e^ siècle. Écritures diverses. Papier. 366 (moins les fol. 78 et 272), 338 et 295 feuillets. 315 sur 215 millim. Rel. de la fin du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de basane. — (Boisot, n° 1992. — 21, C. 19.)

1166. De zelo catholicae fidei veterum principum Germanorum, auctore Lupoldo de Babenberg. — Ejusdem de jure regni et imperii Romani. — Incerti fragmentum de translatione imperii Romani in Germanos.

Fol. 1. « Epistola libelli de zelo christiane religionis in nomine Jesu Christi incipit. Illustri et magnifico principi, domino suo, domino Rudolfo, duci Saxonie, Lupoldus de Bebenburg, decretorum doctor, licet indignus suus clericus, cum recommendacione sui votivis semper in Domino successibus prosperari... » — « ...sempiterno mereamini premio coronari, eo prestante qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Completa est hec presens compilacio in civitate Herbipolensi, sub anno Domini millesimo CCC XLII°. »

Fol. 36. « Reverendissimo in Christo Patri ac domino suo, domino Baldewino, sancte Treverensis ecclesie archiepiscopo sacrique imperii per Galliam archicancellario, Lupoldus de Bebenburg, sola Dei pacencia decretorum doctor vocatus, suus devotus clericus, cum recommendacione sui utriusque hominis sospitatem... » — « ...sed econtra cui Deo sit gloria, laus et graciarum accio in secula seculorum. Amen. Completus est hic tractatus in civitate Herbipolensi, sub anno Domini M° CCC° XL, in crastino Purificacionis beatissime virginis Marie, per dominum Lupoldum de Bebenburg, officialem curie Herbipolensis. »

Fol. 90. « Multifarie multisque modis Dominus universorum ut diebus sue carnis dignatus est Romanum imperium honorare... » — « Tandem reliquie exercitus Priami cum Treverensibus pacem firmantes et amiciciam, ibi sedem... » Le fragment qui termine notre manuscrit ne va pas plus loin que ce dernier mot.

Au verso du premier feuillet, est une nomenclature géographique intitulée : « Regna christianitatis. »

Notre manuscrit donne les années 1340 et 1342 comme dates des deux traités de Léopold de Babenberg, en indiquant la ville de Wurtzbourg comme le lieu où ces œuvres furent faites. Ces renseignements ne se trouvent pas dans la notice que Fabricius a consacrée à Léopold de Babenberg (*Bibliotheca latina mediae et infimae aetatis*, t. IV, p. 270).

Première moitié du XV^e^ siècle. Écriture gothique allemande. Parchemin. 91 feuillets à 2 col. 325 sur 235 millim. Rel. de la fin du XVIII^e^ siècle, en carton, couvert de veau gaufré dans le goût italien. — (Labbey de Billy.)

1167. Matricula Universitatis Ingolstadiensis, a die 24 aprilis ad diem 10 aprilis 1555, rectore Benigno de Chaffoy, burgundo, ex Vesuntione civitate oriundo.

Fol. 1. Premier frontispice. Grand écusson aux armes de Bénigne de Chaffoy : *losangé d'argent et d'azur, à la fasce d'argent, avec une demi-aigle à deux têtes éployée en chef;* pour timbre, un casque posé de face, muni de deux ailes et surmonté d'un cygne; pour supports, deux figures féminines, dont l'une a pour attribut une palme et l'autre une ancre crucifère; dans le cartouche de base, la devise : *Dum spiro spero.*

Fol. 2. Deuxième frontispice, destiné à encadrer un titre qui n'a pas été écrit. Cette composition a pour motif inférieur un cartouche renfermant les armoiries des ducs de Bavière : *écu écartelé d'un lion couronné rampant et d'un quartier losangé d'argent et d'azur;* supports : un guerrier et une jeune femme.

Fol. 2 v°. « Juramentum pro matriculandis. Ego N. juro illustrissimo principi et domino, domino Alberto, comiti palatino Rheni, superioris inferiorisque Baioariae duci... » — La lettrine ressort sur un cartouche où l'on voit le duc Albert III de Bavière sur son trône.

Fol. 3. Troisième frontispice, divisé horizontalement en trois parties. En haut, le Christ en croix, entre la Vierge et S. Jean : le paysage du fond montre le temple de Jérusalem et une église de style gothique. Au milieu, entre trois anges, deux écus armoriés : l'un est celui des ducs de Bavière, l'autre est celui de l'Université d'Ingolstadt (écu des ducs de Bavière, surmonté d'une Vierge portant l'Enfant). Au bas : « Evangelium Joannis. In principio erat Verbum et Verbum. »

Fol. 3 v°. Continuation du texte de S. Jean et texte de S. Luc, de

S. Matthieu et de S. Marc sur la nativité du Christ. En tête de chaque fragment d'évangile la lettrine ressort sur un cartouche où l'évangéliste est représenté.

Fol. 5 v°. « Privilegium principum Bavariae. Wir Wilhelm unnd wir Ludwig von Gottes genaden... Pfalltzgraven bey Rhein, hertzogen in obern unnd nidern Bayrn... »

Fol. 6 v°. « Praefatio » privilegiorum Universitatis Ingolstadiensis. « Romulus cum celeberrimam urbem Romam gentium dominam fundasset... » — Le chapitre intitulé : « De his quae bonos mores scolasticorum respiciunt » (fol. 18) a pour image initiale un baigneur et une baigneuse faisant acte d'obscénité.

Fol. 26. L'article « De vocationibus et citationibus » résultait d'une proposition faite par le recteur Georges Hauvers, en 1523. — Fol. 26 v°. L'article « De liberandis a carcere », délibéré, le 27 juin 1555, sous le rectorat de Bénigne de Chaffoy, se termine par la formule de prestation du serment imposé à ceux qui bénéficiaient de la libération. Cette formule est elle-même suivie (fol. 27) de l'évangile « Liber generationis ».

Fol. 28. Début de la *Matricula :* « Anno virginei partus M.D.LV., die vicesima quarta aprilis, que fuit divo Georgio martiri sacra et dicata, communibus suffragiis unanimique consensu totius nobilissimi senatus hujus inclytae et celeberrimae Universitatis Ingolstadiensis, que est in ducatu Baioariae, electus fuit in rectorem et studiosorum totiusque hujus Academiae moderatorem generosus et nobilis vir Benignus de Chaffoy, burgundus, ex Vesuntione imperiali ac Sequanorum metropoli antiquissimaque civitate oriundus ; sub cujus foelici, tranquillo et pacifico magistratu administrationeque in studiosorum Album ea quae sequuntur nomina sunt relata. »

Fol. 28 v°. Inscriptions matriculaires, rangées chronologiquement, entre le 24 avril et le 10 août 1555. Les trois dernières sont ainsi conçues (fol. 31) : « 10 [augusti] Philippus Fugerus, comes a Kirckberg, filius generosi viri Wlrici Fugeri, comitis. — Simon Tresler, polonus, Cracoviensis, D. Fugeri cam[erarius]. — Joannes Lochembergius, Antverpiensis, musicus D. Fugeri. Finis. » Ce musicien, attaché à la personne du jeune Ulrich Fugger, pourrait bien être Jean de Lokemburg, appelé par Fétis « compositeur allemand du seizième siècle ».

Période moyenne du XVI^e^ siècle. Écriture très soignée, de plusieurs mains. Papier. 31 feuillets. 295 sur 213 millim. Nombreuses illustra-

tions de style allemand, très finement dessinées à la plume et teintées au bistre : trois frontispices, 26 cartouches encadrant des lettrines qui ressortent sur de petites compositions à figurines. Titres, lettres initiales et réglure d'encadrement des pages en encre rose. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2016. — 65, E. 19.)

1163. [Nouvelles du recouvrement fait par le roy Edouart IV de son royaulme d'Angleterre], novembre 1471.

Début (fol. 1 v°) : « Comment le roy Eddouard se parti de Zellande et arriva en son royaume d'Engleterre; de la crueuse bataille qu'il eut à l'encontre de Warwik et de ses allyés, et comment le conte de Warwik y fut occis et pluseurs aultrez (*sic*) et son ost desconfit. Et puis que nostre souverain seigneur Eddouard le quart, par la grace de Dieu roy de Angleterre et de France et seigneur d'Irlande, departist du pays de Zellande et monta sur mer... »

La première page est encadrée de plates-bandes noires, sur lesquelles ressortent en or et couleur des rinceaux qui comprennent des fleurs et des fruits. Le milieu de la plate-bande inférieure est occupé par un blason, dont l'écu porte *sur champ de gueules une aigle d'argent becquée et membrée d'or*, armoiries de Jean Spifame, secrétaire du roi de France Charles VIII.

Les chapitres, au nombre de quatre, sont précédés chacun d'une miniature qui occupe les deux tiers de la page où elle se trouve. Voici les sujets de ces tableaux :

Fol. 2. Bataille de Barnet (14 avril 1491) : le comte de Warwick, fuyant, son écu armorié sur le dos, est frappé à mort; son étendard est tombé sur le champ de bataille. Plusieurs combattants anglais ont une rose d'or sur le devant de leur cuirasse; les auxiliaires bourguignons du roi Édouard IV ont un bâton noueux peint en or sur leur dos.

Fol. 4 v°. Champ de bataille de Tewksbury (4 mai 1471) : le roi Édouard IV frappe de son gantelet le visage du prince de Galles, fils de Henri VI, qui lui est amené comme prisonnier.

Fol. 6 v°. Décapitation, sous les yeux du roi Édouard IV, du duc Edmond de Somerset et des principaux prisonniers faits à Tewksbury.

Fol. 8. Sortie des gens d'Édouard IV contre les incendiaires dirigés sur Londres par le bâtard Thomas de Fauconbergh.

Ce récit a été traduit en anglais, pour l'*Archaeologia*, t. XXI, p. 11-23, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Gand, également orné de quatre miniatures. M^lle^ Dupont, dans le tome III (p. 281 et suiv.)

de son édition des *Mémoires de Commynes,* a édité ce même texte en langue française, d'après une copie qui en existe à la Bibliothèque nationale. Notre manuscrit se termine par une pièce de vers sur les aventures du comte de Warwick, dont l'annonce est faite en ces termes (fol. 10 v°) :

« Cy après est escript de plume, non de graphe,
Du conte de Warwick le dolent épytaphe. »

Dernier quart du XV^e^ siècle. Premier feuillet double en parchemin, les autres en papier. 11 feuillets. 241 sur 185 millim. Première lettrine peinte en bleu sur cartouche en or bruni; autres lettrines en or bruni sur cartouches colorés en bleu et en pourpre. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 298 (*sic*). — 178, J. 19.)

1169. « Ragionamento dell' advenimento delli Inglesi et Normanni in Britannia... composto per... Stephano Gardinero, vescovo, consigliero regio, gran cancelliero d'Ingliterra..., tradotto dal'inglesi nel italiana, per Georgio Rainsfordo, con un ritratto d'Ingliterra composto dal tradottore. »

Fol. 2-3. « Allo potentissimo et clementissimo principe Philippo... re di Castiglia, Leone, Arragona, Ingliterra... porgo al'Altezza sua questo piccolo offerto accioche... render anche l'eterna memoria alli meriti di Stephano Gardinero, vescovo di Wincestra, grand cancelliero di Britannia, autore del' opera presente... Et accioche nulla mancasse in questo picolo volume... ne ho composta et qui giunto un ritratto del realme... Di Londra, ali XVI di marzo M. D. L. VI... Geo. Rainsfordo. »

Fol. 4. « Ragionamento », etc. « Stephano Alphonso. Discorrendo fra me stesso lungamente, honorato cavaliero, ne stio alquanto (come tra Silla et Caribbe) sospeso et dubioso qual recca seco minore pericolo et manco biasimo, ò il concedere, ò il negarvi... » — « ... Ma ascoltate, signior Alphonso, l'ora e sesta. Il duca di Norforchia se espetta, andiamosi à cenare. Il fine. »

Fol. 70. « Ritratto d'Ingliterra, composto da Georgio Rainsfordo. Ingliterra e divisa in quatro regioni principali... » — « ... Dopo Hibernia, l'isola chiamata Vette anticamente, hora l'isola di Wight, eccella tutte le altre, et per la grandezza et richezza, et di questa si glorianno sopra tutte l'altre nationi, che vi non e nell' isola, ne frati, advocati, ne volpi. »

L'évêque de Winchester, Étienne Gardiner, avait négocié le mariage de la reine Marie avec Philippe d'Espagne : il mourut le 12 novembre 1555. Ce fut donc immédiatement après sa mort que Georges Rainsford traduisit en langue italienne l'ouvrage qu'il avait composé sur les invasions de la Grande-Bretagne par les Angles et les Normands, afin de rendre cet ouvrage intelligible pour Philippe II. A cette traduction Georges Rainsford joignit une description du royaume d'Angleterre, écrite par lui en langue italienne.

La présente copie est vraisemblablement celle que le traducteur avait offerte à Simon Renard, en souvenir de ses relations avec Gardiner au sujet du mariage de la reine Marie et de Philippe d'Espagne.

1556. Écriture penchée, de fort calibre, très soignée, d'un copiste italien. Papier. 93 feuillets. 290 sur 210 millim. Manchettes. Rel. originale, en carton, couvert de veau; fleurons d'or dans les compartiments du dos et aux angles, ainsi qu'au milieu des filets qui encadrent les plats. Sur la principale tranche, l'inscription suivante est peinte transversalement, au vermillon : RAGIONAMENTO. DELLE. COSE. D'ANGLITERRA. — (Boisot, n° 39. — 123, H. 19.)

1170. « Histoire de Mahomet et de ses premiers successeurs, par M. de Boulainviller. »

C'est, à quelques variantes près, le texte publié, en 1730 et en 1731, sous le titre de *La vie de Mahomed, avec des réflexions sur la religion mahométane et les coutumes des musulmans,* par M. le comte de Boulainvilliers, 1 vol. in-8°. L'appendice, imprimé comme « Livre troisième », ne se trouve pas dans notre copie.

Celle-ci comprend deux grands titres, se distinguant l'un de l'autre par les mots « Premier volume » et « Second volume ».

Première moitié du XVIII^e^ siècle. Écriture soignée de deux copistes. Papier. 313 feuillets. 280 sur 215 millim. Manchettes dans les marges extérieures. Rel. carton, couvert de veau, aux armes du marquis de Paulmy, imprimées en or sur les plats et dans les compartiments du dos.

1171. Ordres de chevalerie et blason : recueil.

Fol. 1. « Statuz et ordonnances de l'ordre du Toyson d'or. »

Fol. 18. « Chevaliers de l'ordre de la Toison d'or », avec la description des armoiries de chacun d'eux, jusqu'en 1519.

Fol. 28. « Abrégé tiré du livre de la *Description de tous les Pays-Bas,*

de Louys Guicciardin, gentilhomme florentin, concernant les chevaliers de l'ordre de la Toyson d'or. »

Fol. 34. « De l'origine et création de l'ordre des chevaliers du Sainct-Sépulchre de Hiérusalem, [par] Nicolas Bénard, parisien, en son *Voyage de Hiérusalem*. »

Fol. 36. « Description de la ville de Rougemont, au comté de Bourgongne, et confrérie Sainct-George érigée en icelle » : extrait de la *Narration historique et topographique des convens de l'ordre de S. François... en la province... de Bourgongne...*, par le P. Fodéré; Lyon, 1619, in-4°; p. 716-724.

Fol. 42. « Des ordres de chevalerie » : courtes notices sur chacune de ces institutions, à commencer par l' « ordre de la Saincte-Ampoule » pour finir par les « ordres des roys de Mexique ».

Fol. 56 v°-59. Blancs.

Fol. 60. « Articles extraictz des escriptures du roy Loys XI contre madame Marie de Bourgongne. »

Fol. 64. « Genealogia ducum Sabaudiae. »

Fol. 66. « Lignes paternelles et maternelles du prince Albert » et d'Isabelle-Claire-Eugénie, sa femme.

Fol. 70. « Comtes de Bourgongne » et « Ducz de Bourgongne » (arbres généalogiques).

Fol. 72. « Extraict de l'Histoire généalogique de la maison de France. »

Fol. 80. « Que Philippe, duc de Bourgongne, surnommé le Bon, a esté le plus grand, excellent et heureux prince qui fût jamais sans tiltre d'empereur et de roy. La grandeur de la maison de Bourgongne a esveillé en moy un ancien désir que j'avois de faire sçavoir à tous ce que de longue main et de divers lieux je me suys essayé de recueillir. » — Ce morceau s'ouvre par une belle lettrine formée de rinceaux et coloriée.

Fol. 86. Vingt-deux pages de blasons appartenant, pour la plupart, à des familles de la Franche-Comté (Montrichard, Falletans, Orsans, Rye, Vergy, Thomassin, Oiselay, Gorrevod, Achey, Grammont, Laubespin, etc.).

Fol. 126. « Le blason des armoiries, auquel est monstrée la manière de laquelle les anciens et modernes ont usé en icelles. » — Copie incomplète d'un traité plusieurs fois imprimé, entre les années 1581 et 1628, dont l'auteur est Hiérosme de Bara; les blasons donnés comme

exemples sont fort bien dessinés à la plume et coloriés à l'aquarelle.

Fol. 146. Extrait du chapitre de Gollut sur la confrérie franc-comtoise de Saint-Georges (*Mémoires historiques de la république séquanoise,* édit. Duvernoy, col. 1455-1459), avec un beau blason de « Philibert de Moulans, fondateur de la chappelle et premier bastonnier d'icelle confrairie ».

Ce recueil a été certainement exécuté en Franche-Comté, car le papier sur lequel il est écrit porte, comme filigranes, en partie le mot BAVME, en partie le mot IOVX.

Le titre du premier article (fol. 1) est suivi de ces mots, écrits de la même main que l'ensemble du volume : « Appartenant à Anthoine Baret, d'Orsans, notaire. » Au bas de ce titre est la devise : *Bonté ne t'haïra.*

Première moitié du XVII^e^ siècle. Écriture d'un dessinateur calligraphe franc-comtois. Papier. 147 feuillets. 240 sur 165 millim. Dessins à la plume, en partie coloriés à l'aquarelle. Rel. de la fin du XVII^e^ siècle, carton, couvert de basane. — (Boisot, n^os^ 2056 et 2076. — 105, 2°, G. 19.)

1172. « Traicté du blason des armoiries. » — « Le blason des armoiries », par Hiérosme de Bara.

Le « Traicté du blason des armoiries », précédé d'une table (fol. I-II), débute ainsi (fol. 1) : « Ce petit traicté sera divisé en sept livres : au premier nous parlerons de l'escu, des métaux, couleurs et des fourrures de l'armoirie; au second des diverses divisions de l'escu; au troizième des divers pointz ou places de l'escu; au quatrième des diverses marques ou symboles imprimez dans l'escu; au cinquième du nombre et de la disposition des marques d'armoirie et de la façon de blasonner un escu party en plusieurs escussons; au sixième des marques des cadetz et filetz de bastardise, au septième des ornementz de l'armoirie. » — Le livre sept et dernier se termine par un chapitre IX intitulé « Du Toison », dont voici les dernières lignes (fol. 69) : « Il y a aussi des vefves qui entourent la moitié de leurs escuz, où les armes de leur mary sont, d'un toison, et l'autre partie, où sont leurs armes, de ceste cordelière; et cecy suffira pour ce Traicté. » — Le chapitre III du livre I comprend un dessin du « crequier de noblesse », sur la banderole duquel est la date 1631 (fol. 10). Le « Traicté » n'était pas de beaucoup antérieur à cette date, car l'auteur y fait mention d'un anoblissement décerné par le roi de France Louis XIII, durant le siège de

la Rochelle, c'est-à-dire entre le 10 août 1627 et le 29 octobre 1628. Fol. 69 v°-80. Blancs.

Le « blason des armoiries », qui forme la deuxième partie du volume, est immédiatement précédé (fol. 80 v°) d'un blason, qui pourrait être celui de l'auteur de ce second ouvrage : c'est un écu non colorié, sur lequel est un *chevron, accompagné de trois besants ou tourteaux, deux en chef et un en pointe*, casque posé de profil, avec lambrequins d'or et de gueules; pour cimier, un demi-vol dont les plumes supportent trois besants ou tourteaux. Au dessus de ce blason, on lit, en grandes capitales, la devise : *Bonté ne t'haïra*. — Notre copie ne diffère que par quelques interversions des imprimés de l'ouvrage de Hiérosme de Bara; mais elle est incomplète du dernier tiers de cet ouvrage.

Le papier de ce volume porte en filigrane le mot BAVME, mis en fasce dans un écusson oblong, ce qui est un indice de la confection du manuscrit en Franche-Comté.

Première moitié du XVII^e^ siècle. Écriture d'un dessinateur calligraphe franc-comtois. Papier. 126 feuillets. 245 sur 163 millim. Grandes lettres composées de rinceaux et de profils fantastiques, très habilement dessinées à la plume; blasons également exécutés à la plume; quelques-uns de ces dessins sont coloriés. Rel. de la fin du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de basane brune. — (Boisot, n° 2074, 2°. — 109, G. 19.)

1173. « Traicté du blason des armoiries » (fol. 14).

Cette copie, de la même main que celle qui est associée au « Blason des armoiries » (n° précédent), semblerait en avoir été la minute préparatoire.

Première moitié du XVII^e^ siècle. Écriture d'un dessinateur calligraphe franc-comtois. Papier. 65 feuillets. 195 sur 140 millim. Croquis d'armoiries faits à la plume dans le corps du texte. Cahiers cousus ensemble, sans couverture.

1174. « Traicté de la noblesse. »

Début (fol. 1) : « Anciennement estoient réputez vrayement nobles en Egypte, Perse, Scythie, Ibérie, Assyrie, Indie, Thrace et les aultres nations anciennes, ceux qui faisoient profession des armes... » — Le chapitre final est intitulé (fol. 29 v°) : « Des pairs de France » ; il se termine (*ibid.*) par l'« Oratio Caroli Magni... ad nobiles Francos et Germanos », suivie (fol. 30) de la représentation, en partie coloriée, des blasons des douze pairs de France.

A la suite du « Traicté » (fol. 30 v°), sont cinq images équestres, en partie coloriées, qui ont été calquées sur la « Représentation de la cavalcade et des réjouissances qui eurent lieu à Bologne [en février 1520], à l'occasion du couronnement de Charles-Quint ». Après quoi viennent (fol. 33) cent quarante-sept blasons de chevaliers de la Toison d'or, la plupart esquissés à la plume, quelques-uns en partie coloriés, dont chacun occupe une page entière.

Le volume se termine par un extrait de la *Narration historique et topographique des convens de l'ordre de S. François... en la province... de Bourgongne...*, par le P. Fodéré (Lyon, 1619, in-4°; p. 716-724), extrait placé sous ce titre (fol. 113) : « Description de la ville de Rougemont et confrérie de Sainct-George érigée en icelle », avec accompagnement (fol. 119) des armoiries de « Philibert de Moulans, fondateur de la chappelle de Rougemont et premier bastonnier de la confrérie Sainct-George ».

Ce volume est l'œuvre d'un dessinateur calligraphe appartenant à la Franche-Comté, car le papier dont il est formé porte le mot BAVME en filigrane.

Première moitié du XVII^e^ siècle. Papier. 119 feuillets. 291 sur 195 millim. Dessins à la plume, les uns simplement esquissés, les autres en partie coloriés à l'aquarelle. Lettres initiales très élégantes, composées de rinceaux auxquels sont associés quelques profils fantastiques; elles sont simplement dessinées à la plume, et quelques-unes ont, en outre, une légère coloration. Rel. de la fin du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de basane. — (Boisot, n° 2023. — 104, G. 19.)

1175. « L'art ou la méthode du blazon, contenant une parfaitte connoissance des armories (*sic*) des personnes élevés (*sic*) en dignité... où l'on verra aussy les émaux et les ordres de chevalerie..., commancé par François-Hubert Chapotet, le 22 may 1699. »

Commence (fol. 1) : « Pour faire voir distinctement la manière de connoitre les marques de la noblesse et les traicts du blazon... »

Fol. 20. « Maison de plaisance, près de Fisen, au Jappon » (dessin à la plume).

Fin du XVII^e^ siècle. Papier. 20 feuillets. 245 sur 165 millim. Dessins à la plume. Cahier.

1176. « Dissertation sur la noblesse françoise, servant de préface à la généalogie de la maison de ***. »

Début (page 3) : « Je me suis proposé le dessein de recueillir en deux volumes ce que les titres et l'histoire nous ont conservé de mémoires touchant la vie, les emplois, les alliances, la fortune, les biens et les disgrâces de nos ancêtres, et d'éclaircir, autant que l'antiquité le peut souffrir, l'origine de notre famille... » — Fin (page 217) : « ...La vraye et l'incommunicable noblesse subsiste toujours et ne peut manquer de se relever avec distinction sous des princes aussi instruits et aussi équitables que les nôtres, lorsque le lustre de la naissance sera soutenu par un véritable mérite. »

Milieu du XVIII[e] siècle. Papier. Pages 3 à 218. 305 sur 200 millim. Rel. carton, couvert de veau. Chacun des compartiments du dos est décoré d'un écusson *écartelé, aux* 1 *et* 4, *deux lions passants; aux* 2 *et* 3, *une fasce;* sur le tout, un écu à couronne fermée avec un lion ailé tenant une épée dans sa patte droite et un livre ouvert dans sa patte gauche; sur l'écusson repose une couronne de marquis ayant pour cimier un lion ailé tenant l'épée et le livre.

1177. « Les ordonnances du très noble ordre de la Thoison d'or, establies en la ville de Bruges... l'an de grâce mille quatre cens vingt neufz. »

Fol. 2. « S'ensuit la table du présent livre des ordonnances de l'ordre de la Thoison d'or. » — Ces ordonnances sont datées de « Lisle, le 27[e] jour de novembre l'an de grâce 1431 » (fol. 39). Elles sont suivies (fol. 39 v°) des « Additions et altérations faittes aux articles des Statutz », la dernière étant de l'année 1531.

Seconde moitié du XVI[e] siècle. Papier. 52 feuillets écrits. 157 sur 120 millim. Dérelié.

1178. « Ordonnances de l'ordre de la Toyson d'or », avec le blason des armoiries des chevaliers de l'ordre, depuis la première institution jusqu'à l'année 1587.

Ce volume comprend, en outre, quelques figures en pied, dessinées à la plume et coloriées, qui occupent une page entière : elles sont de la même main que les blasons, mais le dessin n'en est pas aussi habile. Ces figures sont les suivantes :

Fol. 35 v°. « Hérault d'armes » : il a sur la tête une couronne au pourtour de laquelle alternent les perles et les croisettes; il est revêtu d'un tabard, sorte de dalmatique, ayant pour chamarure les divers quartiers du blason des ducs de Bourgogne; dans sa main droite est

une baguette blanche; à côté de lui est un écu aux pleines armes de Bourgogne.

Fol. 70. « Charles de Bourgongne, comte de Charrolois, etc. », c'est-à-dire Charles le Téméraire, qui remplaça son père, le duc Philippe le Bon, comme chef de l'ordre de la Toison d'or : il est représenté avec son armure de combat, le casque en tête, la main droite appuyée sur une grande épée et le bras gauche caché par un écu aux pleines armes de Bourgogne; à côté de lui est sa devise : *Ie l'ay empris*.

Fol. 77. L'empereur Maximilien.

Fol. 83. « Philippe d'Austriche », fils de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne : vêtu d'une armure complète, par-dessus laquelle une houppelande fourrée, il a sur la tête un bonnet archiducal, s'appuie de la main droite sur un glaive de justice et a contre le bras gauche un écu blasonné d'Autriche et de Bourgogne.

Fol. 95. « Charles V, empereur » : vêtu d'une riche armure, avec un manteau doublé de fourrure sur les épaules, la couronne impériale sur la tête, il a la main droite appuyée sur un glaive de justice, tient dans la gauche un globe crucifère et a contre le bras gauche un écu blasonné de l'aigle à deux têtes ayant en cœur les armes de la maison d'Autriche.

Fol. 131. « Philippus 2, Hispan. rex »; en haut, sur un ruban dominant le personnage, la devise : *Nec spe nec metu*. Le roi d'Espagne est tête nue, vêtu de sa cuirasse de bataille, la main gauche appuyée sur le pommeau d'une épée, un bâton de commandement dans la droite, un écu aux pleines armes d'Espagne contre le bras gauche, un casque posé à terre.

Tout à la fin du volume (fol. 174), et sans affinité avec les textes et images de la Toison d'or, se trouve un portrait, analogue à ceux précédemment décrits, mais colorié seulement en camaïeu. Ce portrait représente un prince vêtu d'une riche armure, par-dessous un grand manteau à collet et bordure d'hermine, coiffé d'un bonnet à retroussis d'hermine, le cou entouré d'une fraise, la main gauche appuyée sur un glaive, le bras droit soutenant un écu blasonné de France et des provinces hollandaises. Au bas est cette inscription : « Franciscus RRR, filius et frater. » Sur la page qui fait face au portrait, on lit une épigramme intitulée « François de France ». Il s'agit du quatrième fils de Henri II, roi de France, nommé successivement duc d'Angoulême et duc d'Anjou, qui avait été élu roi par les provinces des Pays-Bas révoltées contre l'Espagne.

Voici l'ordre de succession des parties dont se compose le volume :

Fol. 1. « S'ensuyt la table du présent livre des ordonnances de l'ordre de la Toyson d'or. »

Fol. 6. Ordonnances de l'ordre de la Toison d'or; les ordonnances concernant les officiers de l'ordre ne s'y trouvent pas.

Fol. 21 v°. « Additions et altérations faictes aux Statutz du très noble ordre de la Toyson d'or, puis l'institution d'icelluy », jusqu'en l'an 1531.

Fol. 27-31. Blancs.

Fol. 32. « In insignia... D. Matthiae, archiducis Austriae... » Vers latins encadrés des blasons et suivis du texte de l'épître dédicatoire des *Généalogies des comtes de Flandre*, par Pierre Balthasar, volume imprimé à Anvers en 1580, in-fol.

Fol. 35. « Devises ou enseignes » concernant divers événements et divers princes. L'une de ces devises chronogrammatiques applaudit en ces termes à la mort violente du roi de France Henri IV : « IVstItIae DoMInI reCtae (1610). »

Fol. 36. « Des héraux d'armes créez par le bon duc Philippe, leurs ornemens, office et pouvoir. L'ordre et les ornemens des roys d'armes, héraulx et poursuyvans ne sont à passer soubz silence... »

Fol. 39. Blasons des armoiries des chevaliers de la Toison d'or : peintures et descriptions. — Les textes qui séparent les groupes de blasons, aussi bien que ceux qui décrivent les armoiries peintes, sont empruntés au chapitre XII du livre XI des *Mémoires de la république séquanoise* de Louis Gollut, ouvrage imprimé à Dole en 1592.

Cette dernière circonstance indiquerait que notre manuscrit avait été calligraphié et peint en Franche-Comté : d'ailleurs, le papier dont il est composé porte la marque de fabrique de Baume-les-Dames. Le patriotisme franc-comtois de l'auteur lui a même fait confondre Jacques de Bourbon, cousin germain du duc Charles le Téméraire, fait chevalier de la Toison d'or, à Bruges, le 8 mai 1468, et mort quatorze jours après, à l'âge de vingt-trois ans, avec Jacques de Bourbon, un instant roi de Naples, qui finit à Besançon ses jours, sous l'habit de Cordelier, le 24 septembre 1438, âgé de soixante-huit ans. Quant à l'époque de l'achèvement de ce beau recueil, elle ne saurait être antérieure à l'année 1610, puisque l'un des textes qui y sont transcrits fait allusion à la mort de Henri IV.

Première moitié du XVII[e] siècle. Écriture semi-gothique droite, avec quelques passages en caractères romains moulés, le tout de la main

d'un dessinateur calligraphe franc-comtois. Papier. 174 feuillets. 241 sur 162 millim. Dessins à la plume revêtus d'une légère coloration à l'aquarelle. Les lettres initiales, composées de rinceaux, auxquels s'associent quelques profils fantastiques, sont habilement composées et détaillées avec finesse; dans le texte des « Ordonnances », elles ne sont ombrées qu'à la plume, mais en tête des paragraphes qui subdivisent le recueil des blasons, elles sont, comme ceux-ci, revêtues d'enluminures. Rel. de la fin du XVII[e] siècle, en carton, couvert de basane. — (Boisot, n° 2074, 1°. — 105, 1°, G. 19.)

1179. « Livre de la création des chevaliers de l'ordre de la Toison d'or. »

C'est un armorial des chevaliers reçus dans l'ordre de la Toison d'or, depuis son institution, en 1429, jusqu'à la mort de Philippe II, en 1598.

Les groupes de blasons sont séparés par des textes qui indiquent sommairement la tenue des chapitres de l'ordre et les noms des chevaliers promus; chaque blason est en outre accompagné de l'indication de son titulaire. Les blasons des chefs souverains de l'ordre, à commencer par Philippe le Bon pour finir par Philippe II, occupent chacun une page entière; ceux des chevaliers sont généralement au nombre de quatre par page. Tous ces blasons sont entourés de leurs accessoires héraldiques : casques, cimiers, lambrequins et collier de l'ordre. Le dessin en est sommaire et habilement jeté, la coloration vive et très exacte.

Sur le premier feuillet de garde, on lit cette indication concernant les origines du recueil : « Ce livre de la création des chevaliers de l'ordre du Toison d'or, copié sur celuy de M[gr] le marquis de Varambon, chevalier, appartient au sieur P. Mareschal seigneur de Sourans et depuis seigneur de Bouclans. » Le marquis de Varambon, Christophe de Rye, chevalier de la Toison d'or, maître de camp aux Pays-Bas du régiment dit de Bourgogne, parce qu'il était recruté dans la Franche-Comté, mourut en 1623. Son oncle Marc, dont il recueillit tous les titres, avait été aussi chevalier de la Toison d'or; mais si l'armorial que nous décrivons eût été fait sous les auspices du premier des marquis de Varambon, mort en 1599, Ferdinand d'Autriche, qui ne devint empereur qu'en 1619, n'y serait pas dit « à présent empereur II du nom » (fol. 84 v°).

Pierre Mareschal de Bouclans, possesseur de la copie qui nous

occupe, était, dans la première moitié du XVII[e] siècle, l'un des membres influents de la municipalité de Besançon : il avait le goût des antiquités et des livres, ainsi que nous avons eu l'occasion de le constater dans un opuscule consacré à une inscription romaine que possédait cet amateur : *L'épitaphe de la prêtresse Geminia Titulla,* dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 5[e] série, t. IV (1879), p. 11-18.

Environs de l'an 1630. Papier. 85 feuillets. 322 sur 212 millim. Blasons esquissés à la plume et enluminés à l'aquarelle. Rel. carton, couvert de parchemin; sur les plats on a imprimé en noir une marque armoriée de propriétaire, qui a pour entourage deux branches de laurier formant une couronne ovale; le blason se compose d'un écu, avec casque et lambrequins, portant une *bande chargée de trois étoiles et accostée de deux raisins,* armoiries de la famille Mareschal, de Besançon.

1180. « Estat de l'illustre confrérie de Saint-George, contenant le nom, les armes et blazons des chevaliers assemblez au lieu de Rougemont, depuis l'an 1449... » jusqu'à l'année 1740.

Dans une courte introduction historique, l'auteur indique ainsi les origines de la chevalerie franc-comtoise de Saint-Georges (pages 2-4) : « Cette noble confrérie a subsisté dans le vicomté d'Auxonne jusqu'au temps de la domination de dame Marguerite de Flandre..., laquelle permit l'assemblée de ces chevaliers en un lieu nommé Rougemont dans le comté de Bourgogne, de laquelle confrérie un chevalier, nommé Philibert de Molans, fut le restaurateur et premier bastonnier... Ce généreux seigneur... prit le titre de chevalier de Saint-George en 1431 et céda non seulement sa chapelle de Saint-Nicolas, par luy fondée en la ville de Rougemont en faveur de l'ordre, pour y faire les cérémonies annuelles qui le concerne, mais encor sa maison, pour que les gentilshommes qui composent cette illustre confrérie y puisse (*sic*) faire assemblée... » — Voir A. Castan, *Les origines de la chevalerie franc-comtoise de Saint-Georges,* dans *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 1883, p. 89.

Viennent ensuite des listes chronologiques dont voici les intitulés :

Page 4. « Liste des gouverneurs de la Bourgogne [Franche-Comté], depuis Philippe le Hardy, duc et comte de Bourgogne, jusqu'à l'année 1736. »

Page 8. « Noms des cardinaux, archevesques, évesques, princes,

chevaliers de la Toison d'or, ambassadeurs, ministres d'Estat, gouverneurs de provinces et de places qui ont esté chevaliers de Saint-George. »

Page 14. « Noms des chevaliers de Saint-George qui se sont rencontrés en l'assemblée faite à Rougemont en 1449 et autres années suivantes [jusqu'en 1740], avec leurs armes et blazons, et le temps du décez de la pluspart » : liste suivie d'une table alphabétique (page 190).

Le volume se termine par des « Observations curieuses concernant les preuves de noblesse, statuts et cérémonial de l'assemblée de l'illustre confrérie de Saint-George » (page 218).

Milieu du XVIII[e] siècle. Papier. 236 pages. 217 sur 162 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1181. Notices et extraits pour servir à l'histoire de la confrérie nobiliaire de Saint-Georges en Franche-Comté, par Thomas Varin (1649-1663). — Notices généalogiques sur les maisons franc-comtoises de Montrichard, de Du Pasquier et de Rosières-Sorans, par D. Jérôme Bassand, bibliothécaire de Saint-Vincent de Besançon (1733).

Fol. 1. Notices biographiques et généalogiques sur les confrères de Saint-Georges reçus au XV[e] siècle : trois copies de ce travail se complétant l'une par les autres. La première des notices est consacrée à Philibert de Molans, fondateur de la confrérie vers 1440; la dernière concerne Henry (ou plutôt Thierry) de Charmes, admis en 1474 et mort en 1483.

Fol. 123. « Extrait des livres de la confrérie de Saint George » : c'est l'inventaire des reliquaires de la confrérie, avec des indications sur les origines de chacun d'eux. Ce document a été publié et commenté dans le travail intitulé : *La provenance anglo-française du reliquaire primitif de la chevalerie franc-comtoise de Saint-Georges* (*Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* année 1886, p. 62 et 76).

Fol. 125. « Les noms, surnoms des confrères de l'illustre confrérie de la noblesse de Bourgongne, soubs l'invocation de Saint George, dois la fondation jusques en la présente année 1649 [contin. jusqu'en 1663], tiréez sur les livres de ladite confrérie » (publ. jusqu'en 1500, *ibid.*, p. 81).

Fol. 132. « Bastonniers » de la confrérie de Saint-Georges : liste

commençant en 1567 et finissant en 1650 (publiée *ibid.*, p. 94).

Fol. 132 v°. « Confrères décédés », depuis 1554 jusqu'en 1624.

Fol. 135. Table des confrères, selon l'ordre alphabétique des noms de famille.

Fol. 146. « Liste et estat des noms et surnons des illustres confrères de la confrérie de Saint-George, autrement de Rougemont, avec leurs lignes de noblesse et par qui jurez..., selon l'ordre de leur réception, en commençant par les plus jeunes. » — Cette liste débute par l'année 1663 et va, en remontant, jusqu'à l'année 1531.

Fol. 164. « Ordre d'ancienneté de messieurs de l'ordre de Saint George. 1732. »

Fol. 166. « Mémoire de la maison de Montrichard au comté de Bourgogne. »

Fol. 168. « Maison de Du Pasquier » ; notice datée et signée : « Fait à Besançon le 23 aoust 1733. Dom Jérôme Bassand, bibliothécaire. »

Fol. 170. « Généalogie de l'illustre maison de Rosière-Soran... »

XVII[e] et XVIII[e] siècles. Écriture en partie de la main de Thomas Varin. Papier. 178 feuillets, tantôt à longues lignes, tantôt à 2 col. 309 sur 200 millim. Cahiers et feuilles groupés sous une chemise en parchemin. — (Boisot, n° 32. — 15, G. 19.)

1182. Lettres de noblesse accordées à Wilhelm-Heinrich Niesener, capitaine au 3[e] régiment d'Orange-Nassau, en date du 3 janvier 1780.

C'est un diplôme impérial, en allemand.

Au fol. 5, se trouve une miniature à pleine page représentant, sur un fond de paysage, les armoiries concédées à l'anobli.

XVIII[e] siècle. Écriture très soignée. Vélin. 8 feuillets. 345 sur 255 millim. Lettres ornées à la plume. Grand sceau renfermé dans une boîte de cuivre doré aux armes de l'Empire germanique. Rel. velours rouge. — (Acquis en août 1883.)

1183. « Recueil des alliances de la famille de Colanges. »

Il s'agit de la famille de Coulanges, « originaire de la province d'Auvergne, où est située la terre de ce nom, proche de la ville d'Issoire » (fol. 3). Ce recueil généalogique fut fait pour Philippe-Emmanuel de Coulanges, le cousin germain et le correspondant le plus fidèle de sa cousine germaine M[me] de Sévigné, qui avait pour lui une tendresse fraternelle : « Je l'aime, disait-elle, comme ma vie. » Le dernier inci-

dent généalogique noté dans le recueil est du 15 février 1684 (fol. 17 v°) : d'où il y a lieu de croire qu'on le terminait vers cette époque.

La première image (fol. 2) représente un grand blason de la famille de Coulanges : écu *d'azur, à la bande d'argent chargée d'un lion de gueules, au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable;* casque posé de front à grilles et bordure d'or, avec bourrelet et lambrequins aux métaux et couleurs de l'écu ; pour supports, deux anges gardiens tenant chacun un long bâton de voyage, chaussés de brodequins d'azur, vêtus d'une robe de même et d'une pèlerine noire, les ailes aux trois couleurs rouge, blanche et bleue ; pour cimier, un ange gardien en buste, identique à ceux qui servent de supports ; une banderole porte cette devise : *Et ducunt et protegunt.*

Parmi les familles alliées à celle de Coulanges et qui, dans notre recueil, font l'objet de tableaux généalogiques ou de courtes notices, nous indiquerons les suivantes : d'Aguesseau (fol. 5 v°), de Bèze (fol. 6 v°), Le Fèvre d'Ormesson (fol. 7 v°, 26 v°, 41), Dugué (fol. 8 v°, 34 v°), de Rabutin-Chantal (fol. 10 v°), Le Hardy de la Trousse (fol. 13 v°), Turpin de Crissé (fol. 14 v°), de Harouys (fol. 15 v°), Le Prévost (fol. 28 v°), Le Mairat (fol. 32 v°), Molé (fol. 34), Lancizi (fol. 38), Séguier, Monthelon, Baillet (fol. 39), etc.

Sur le père et la mère de M^me^ de Sévigné notre recueil donne des indications qui rectifient plusieurs détails des renseignements empruntés au *Mercure françois* par les récents biographes de la charmante épistolière : « Celse-Bénigne de Rabustin, chevalier, baron de Chantal... estoit un gentilhomme des plus accomplis de son temps, qui, par son esprit et son courage, seroit parvenu à une fortune très considérable, mais il fut tué en la fleur de son aage à la descente des Anglois en l'isle de Ré, le 22^me^ juillet 1627. Son corps fut inhumé dans l'église Saint-Martin de Ré, et son cœur fut apporté à Paris dans la sépulture de la famille de Colanges, où l'on avoit dessein de mettre cet épitaphe : Hospes, si tibi sunt virtus et pietas cordi, siste atque luge. Pauxillo cor maximum hic vasculo concluditur invicti herois Celsi Benigni de Rabustin, baronis de Chantal, hedui, qui constanti erga Principem fide, memor avitae nobilitatis, pro salute Galliae fortiter dimicans, occubuit aetatis flore primulo. Vernae conscius indolis, Anglus gloriae superstiti non invidit, positaque feritate, fassus strenuum bellatorem, securus ingemuit exanimi. Acerbae coedis Rhaea insula exuvias servat, cui ereptum illaesi amoris corculum Maria de Colanges conjux, heu ! veris nimium

lachrimis spargit insolabiliter. Ladite Marie de Colanges mourut le 20me aoust 1633, aagée seulement de trente ans : gist dans la mesme sépulture, dans l'église des filles de la Visitation Ste Marie. De ce mariage est sortie une fille unique, Marie de Rabustin... » (fol. 10 v°).

Sur les dates précises du mariage et du veuvage de Mme de Sévigné, notre recueil diffère également quelque peu des biographies les plus autorisées; voici comment il s'exprime (fol. 11 v°) : « Marie de Rabustin-Chantal... espousa, par contract du premier jour d'aoust 1644, Henry, marquis de Sévigné... Ledit marquis de Sévigné fut tué en duel par le chevalier d'Albret, le 5 febvrier 1651, aagé seulement de vingt-six ans, et laissa Marie de Rabustin, son espouse, veufve et mère de deux enfans : Charles, marquis de Sévigné, et Françoise-Marguerite de Sévigné. Il est enterré dans la sépulture de Colanges, dans l'église des religieuses de la Visitation, à Paris. »

La dernière figure du recueil reproduit le blason des Coulanges, entouré comme celui dont nous avons donné la description, mais avec un écusson meublé de huit quartiers sur lesquels ressortent les armoiries essentielles de la famille (fol. 48).

Seconde moitié du XVIIe siècle. Écriture très soignée. Papier. 51 feuillets. 256 sur 185 millim. 44 pages sont remplies par des blasons dessinés avec goût et richement coloriés. Les pages sont encadrées de deux filets, l'un bleu et l'autre rouge, entre lesquels est un intervalle blanc. Rel. de l'époque, en carton, couvert de maroquin rouge, avec dorure aux petits fers; tranches dorées.

1184-1185. « Armorial général des duchés de Lorraine et de Bar. » — Deux volumes.

En tête du premier volume (fol. 4) est un « Avertissement », qui indique ainsi le plan de cet « Armorial » : « L'ouvrage... se divise en deux volumes. Le premier volume contient trois parties : la première traite des annoblis, la seconde des reprises de noblesse maternelle et la troisième des gentils-hommes étrangers et nobles qui ont été maintenus, confirmés, reconnus et déclarés tels par les souverains de la Lorraine. Le second volume traite des maisons de chevalerie et d'ancienne noblesse des duchés de Lorraine et de Bar, et des évêchés de Metz, Toul et Verdun, tant de celles qui sont originaires de ces pays que de celles qui sont venues s'y établir ou qui y ont contracté des alliances. » Une « Dissertation sur la noblesse » suit (fol. 5-12) cet « Avertissement » ; puis se succèdent (fol. 13, 184 et 197) trois séries

de notices alphabétiquement rangées, avec des écussons coloriés mis en marge d'un petit nombre de ces notices. Le volume se termine par trois tables alphabétiques des familles dont les armes sont blasonnées dans chacune des parties (fol. 227). — Ce premier volume n'est guère qu'une copie abrégée du *Nobiliaire de la Lorraine et du Barrois*, de D. Ambr. Pelletier (Nancy, 1758, in-fol.).

Le second volume traite des « maisons d'ancienne chevalerie des duchés de Lorraine et de Bar et des évesché de Metz, Toul et Verdun » (fol. 2), jusqu'en 1686. Les premiers articles concernent la maison de Lorraine et ses diverses branches; les autres se succèdent selon l'ordre alphabétique, depuis le mot *Bar* jusqu'au mot *Wisz de Gerbevillers*. Chacun de ces articles est précédé d'un écusson colorié. Le volume se termine par une table alphabétique des maisons dont il est question dans cette partie de l'ouvrage (fol. 260). — Ce second volume est une copie du *Simple craïon* de Husson l'Escossois (Paris, 1674, pet. in-fol.).

Certains articles du présent « Armorial » ont été continués jusqu'au début du XIX[e] siècle.

Cet exemplaire paraît avoir été copié et complété par François-Antoine-Édouard de la Lance, dont l'ex-libris armorié en gravure est au revers du plat supérieur de chacun des volumes.

Une description de ces deux volumes se trouve dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain*, 45[e] année, sept.-oct. 1896, p. 231.

Premières années du XIX[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 231 et II-261 feuillets. 345 sur 214 millim. Blasons grossièrement peints à l'aquarelle. Rel. contemporaine de la copie, en carton, couvert de basane racinée.

1136. « Le chorifée des combatz singuliers » : récit, avec commentaires, d'un double duel qui eut lieu près de Villersexel, en Franche-Comté, le 22 juillet 1608; etc.

Commence (fol. 12) : « Ames illustres qui avez autrefois animé les corps de ces nobles et généreux guerriers... » — Ce double duel résulta d'une querelle qui s'était élevée entre deux gentilshommes, l'un de la maison de Rye-Varambon, l'autre de la maison d'Achey. Le gouverneur de la Franche-Comté ayant vainement essayé de les accorder, d'Achey envoya défier Varambon par Grammont-Vezet, qui à son tour

en reçut une injure. Alors Varambon choisit pour second La Baume-Saint-Martin, et les quatre adversaires entrèrent en champ clos, au village de Beveuge, près de Villersexel, le 22 juillet 1608 : d'Achey et Saint-Martin optèrent pour le combat à cheval, avec l'épée seule; Varambon et Grammont-Vezet combattirent à pied, avec l'épée et le poignard. Grammont-Vezet fut tué d'une « estocade au ventre et d'un coup de poignard porté de furie en mesme temps » (fol. 21). Des deux combattants à cheval, d'Achey fut renversé et blessé au bras. « L'on remporte les corps, dit l'auteur du récit (fol. 21 v°), l'un froid et sans vie, l'autre bien playé et sans asseurance de santé. Les troupes spectatrices, pleines de honte et de confusion..., s'enfuyent, qui çà qui là, au vent de la survenue du gouverneur de la province, qui couroit au rencontre des duelistes, pour couper chemin au désastre; mais il manqua d'une heure de temps. »

Fol. 80. « Regi Galliarum christianissimo sapiens Francus... » — « Sapiens et generosus Francus, G. G. R., theologi et admonitoris regii, nuper propter nimiam suam sapientiam innocenter combusti, discipulus, praeceptoris sui sapientiam et innocentiam brevibus quaestionibus defensans, anno 1626 » : tel est, d'après la *Bibliothèque historique de la France* (édit. Fevret de Fontette, t. II, n° 28678), le titre de cet écrit imprimé en 1626, à l'effet de donner appui à un retentissant libelle (*Admonitio,* etc.), dirigé contre l'occupation de la Valteline par les troupes françaises (*ibid.*, n° 28641).

Fol. 106-115. Blancs.

Fol. 116. « Articles de la paix pour la Valteline », datés de Monçon (Espagne), le 5 mai 1626.

Fol. 121. « Bref discours de la dernière diette de Soleure. Laditte diette commença le 30 décembre 1626 et finit le 5 janvier 1627, tenue par les députez de treize can[t]ons de Suisse, l'abbé de Saint-Gal, Laubespine, ambassadeur du Roy Très-Chrestien... »

En tête du volume est une notice bibliographique le concernant, signée du bibliophile bisontin Guillaume et écrite aux environs de 1830 (fol. 1-4).

Première moitié du XVII[e] siècle. Écriture de deux copistes. Papier. 126 feuillets. 200 sur 153 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1187. Nobiliaire de Franche-Comté, par Thomas Varin.

Copie d'un recueil de généalogies nobiliaires de la Franche-Comté,

dont l'original, qui faisait partie des archives de la ville de Besançon, a été détruit en conséquence des mesures révolutionnaires.

Les principales généalogies de ce recueil sont celles des familles dont les noms suivent : Achey (page 1), Andelot (page 19), Bauffremont, (page 51), La Baume (page 82), Carondelet (page 168), Cicon (page 182), Cléron (page 190), Cusance (page 199), Emskerque (page 201), Falletans (page 220), Faucogne y(page 226), Grammont (page 244), Granvelle (page 278), Jouffroy (page 314), Longwy (page 332), Malarmé (page 339), Marmier (345), Marnix (page 352), Montbéliard (page 357), Montfaucon (page 370), Mouchet de Châteaurouillaud (page 390), Neufchâtel (page 395), Oiselay (page 407), Pesmes (page 425), Plaine (page 434), Poitiers (page 443), Poligny (page 446), Pontailler (page 448), des Potots (page 454), Poupet (page 463), Pra (page 469), Ray (page 487), Richardot (page 496), La Roche (page 504), Rougemont (page 509), Rye (page 511), Saint-Mauris (page 523), Salins (page 536), Scey (page 545), Saint-Quentin (page 559), Toulongeon (page 572), Vaudrey (page 585), Vienne (page 600), Watteville (page 612), Vesoul (page 619), Villersexel (page 695), Vy (page 633).

Page 680. « Table alphabétique des familles qui ont un titre particulier en ce volume. »

Page 685. « Table alphabétique des familles qui n'ont point de descentes particulières dans ce volume. »

Sous le titre de « diverses remarques » (page 677), l'auteur a indiqué quelques découvertes de tombeaux et de monnaies de l'époque romaine, faites sur le territoire de Besançon, de 1618 à 1694.

Thomas Varin, seigneur d'Audeux, docteur ès droits, né à Besançon le 8 février 1610, mourut en cette ville le 27 octobre 1668; il est auteur de deux narrations imprimées de fêtes publiques que Besançon célébra en 1659 et 1664, ainsi que d'un « Etat de l'illustre confrérie de Saint-George en la Franche-Comté de Bourgongne » (Besançon, 1663, in-fol.).

L'auteur de la copie s'est désigné en ces termes (page 692) : « Hunc librum scripsit J.-B. Blondeau. »

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Papier. 692 pages. 234 sur 155 millim. Rel. du XVII[e] siècle, en carton, couvert de basane, très usée.

1138. OEuvres généalogiques de Thomas Varin, d'Audeux; etc.

Fol. 1. « Histoire généalogique de l'illustre maison d'Oyselley [Oiselay], par M. Thomas Varin, docteur ès droicts, s^r d'Audeul. » — Fol. 8. « Extraict sommaire des preuves de la maison d'Oiselay, par led. s^r Varin. » — Fol. 25 v°. « Table des alliances de l'illustre maison d'Oiselet. » — Fol. 26. Description des « armes des alliances d'Oiselet ». — Fol. 28. « Les seize lignes paternelles du s^r baron d'Oiselet, chevalier au parlement de Dole. » Il s'agit d'Ermenfroy-François, le dernier de sa race, mort en 1646.

Fol. 28 v°. « Descente généalogique des comtes de Bourgongne et des branches qui en sont issues par ligne masculine, avec les preuves succinctes d'icelle », par le même. — Fol. 33. « Regum et aliorum Sequanicae-Burgundiae principum supremorum tabellae genealogicae, ad abnepotes singulorum deductae » (48 tableaux généalogiques des rois et comtes de Bourgogne).

Fol. 77. « Sequanicorum sanctorum ac beatorum aut venerabilium et sanctitatis ac pietatis fama illustrium hominum hoc opere memoratorum index alphabeticus », par le même.

Fol. 87. « ...Synopsis supremorum Burgundiae-Sequanicae principum, sive eorum elenchus serie temporum... » — Fol. 90 v°. « ...Schemata genealogica aliquot imperatorum romanorum, supremorum Sequanicae-Burgundiae principum, ex iis qui reges praecesserunt » : 20 tableaux généalogiques, suivis de commentaires, concernant les familles de quelques souverains ayant eu la Franche-Comté dans leurs États.

Fol. 135. « Vita S. Simonis comitis, monachi Jurensis, auctore anonymo, sed coaevo, ex fide codicis manuscripti Claromarescani » (imprimé dans les *Acta sanctorum,* sept., t. VIII, p. 734-750). — Fol. 140 v°. « Vita sancti Lauteni, abbatis, ex manuscripto Nantuacensi, cum exemplaribus Cluniacensi et Sancti Benigni Divionensis collato. » (Cf. *ibid.*, novemb., t. I, p. 280.) — Fol. 142. « Ex proprio sanctorum Basiliensis dioeceseos » : S. Othilia, S. Ursicinus, SS. Germanus et Randoaldus, S. Pantalus, S. Berno.

Fol. 145. « Synopsis genealogica comitum Burgundiae... »

Fol. 151. « D. O. M. et divae Mariae virgini matri de Monte Rolandi anagramma[ta]. »

Fol. 155. « ...Sanctorum, etc., hoc opere memoratorum index universalis, sive elenchus illustrium sanctitate morum, miraculis et pietate utriusque sexus hominum, qui Bisuntinam dioecesim et Burgundorum

Sequanorum fines (prout hodie regi Catholico parent) ortu, vel interitu, aut etiam incolatu sacrisque demum lipsanis suis nobilitarunt... » — Fol. 171. Calendrier du diocèse de Besançon.

Fol. 183. Catalogue des archevêques de Besançon. Incomplet du premier feuillet. Il se termine par le fait de la prise de possession de l'archevêque Ferdinand de Rye, le 14 novembre 1587; le texte en est à peu près semblable à celui qu'on peut lire dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. II, p. 5-60.

Période moyenne du XVII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 204 feuillets. 270 sur 170 millim. Demi-rel. basane.

1139. « Narré généalogique de l'illustre maison d'Oiselet... par messire Thomas Varin... » (1641).

C'est la transcription d'une copie de l'ouvrage qui avait été faite, en 1669, d'après l'original que possédait alors le docte apothicaire Gabriel Gascon.

Un second titre est ainsi libellé (fol. 3) : « Narré généalogique de l'illustre maison d'Oiselet, dois Estienne, fils d'Estienne, comte de Bourgongne, jusques à présent, sçavoir dois l'an 1237 jusqu'en la présente année 1641. »

L'ouvrage s'ouvre par une épître dédicatoire à « Ermenfroy François, baron et seigneur d'Oiselet » ; elle est signée de « Varin d'Audeulx » et datée « à Besançon, le 5 janvier 1643 » (fol. 2). Le fils et héritier de cet Ermenfroy-François, nommé comme son père, avait été tué en duel à Bruxelles, en 1634, et il avait laissé, pour unique rejeton, un troisième Ermenfroy-François, « âgé de sept ans en l'an 1641 » (fol. 11 v°) et qui devait être le dernier mâle de sa lignée.

Les « Preuves » qui accompagnent ce « Narré généalogique » débutent (fol. 20) par une charte de l'archevêque Humbert, datée de 1157, et se terminent par un extrait de l'*Histoire de la maison de Vergy*, par André Duchesne.

Fol. 87. « Alliances de l'illustre maison d'Oiselet. »

Le papier sur lequel cette copie est faite porte en filigrane les armoiries du chapitre métropolitain de Besançon : il y avait en effet, dès le XV[e] siècle, une papeterie annexée au moulin de Tarragnoz-lez-Besançon, propriété de ce chapitre.

Fin du XVIII[e] siècle. Écriture de deux mains différentes. Papier. 89 feuillets. 283 sur 190 millim. Quatre cahiers non reliés.

1190. « Recherches curieuses tiréez des archives de l'archevesché de Besançon. »

Analyses, au point de vue généalogique, de nombreux testaments et de quelques contrats de mariage des familles nobles de la province de Franche-Comté, passés entre le XIII[e] siècle et le XVI[e]. Suivant que les actes étaient en langue latine ou en langue française, les analyses sont dans l'une ou dans l'autre de ces langues. L'une des marges renferme, en manchettes, les noms des familles que mentionnent les analyses; l'autre marge donne les dates des actes analysés. En tête du recueil on a placé une « Table alphabétique des maisons mentionnées », avec renvoi aux pages où ces mentions se rencontrent (fol. I-VI).

Page 1, on a oblitéré la signature du généalogiste Thomas Varin d'Audeux, qui avait possédé ce recueil.

Premières années du XVII[e] siècle. Papier. VIII feuillets et 159 pages. 274 sur 190 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2045.)

1191. Anoblissements en Franche-Comté.

Fol. 1. « Liste des familles annoblies et dont les patentes sont enregistrées en la Chambre des comptes à Dole. » Cette liste est alphabétique : elle débute par l'article « l'Allemand » et finit par l'article « Vigoureux ». Quelques-uns de ces articles comprennent des renseignements généalogiques (Casenat, Lisola, Mareschal, Perrenot de Granvelle, Varin).

Fol. 15. « Estat des lettres de comte, marquis et chevalier, enregistrées au parlement de Besançon, depuis le mois de juillet 1674 » jusqu'au mois de septembre 1721.

Fol. 19. « Patentes de noblesse registrées en divers registres, desquelles beaucoup sont couchées en latin et plusieurs en françois. » — Les patentes mentionnées ou analysées dans ce répertoire sont comprises entre les années 1493 et 1663.

Fol. 37. Patentes de reprises de fief et patentes d'anoblissement enregistrées à Dole de 1493 à 1685. — Les mentions d'anoblissement sont accompagnées d'une description des armoiries concédées.

Fol. 124. « Extrait des lettres les plus importantes écrittes au Parlement depuis 1674 [jusqu'en 1712], telles qu'elles ont été recueillies dans un gros volume par M[rs] les commissaires de la Compagnie. » — Sommaires extrêmement brefs.

Fol. 126. Tables dressées par le conseiller d'Esnans, des actes

enregistrés par le parlement de Franche-Comté, concernant les prérogatives et le recrutement de cette Compagnie : registres 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

Fol. 190. Tables des registres du Parlement qui concernent les lettres de noblesse et de naturalité, ainsi que les permissions de tenir en fief : registres 1 et 2.

Provient du président de Courbouzon.

XVII[e] et XVIII[e] siècles. Écriture de diverses mains. Papier. 212 feuillets. 298 sur 205 millim. Rel. carton, couvert de papier marbré.

1192. « Abrégé alphabétique du Nobiliaire du comté de Bourgogne, divisé en deux parties », par Charles-François Bouhélier, conseiller au parlement de Franche-Comté.

Le titre du recueil explique ainsi sa division en deux parties : « La première contient les noms des gouverneurs de la province, des présidents, des chevalliers d'honneur, des maistres des requêtes, des conseillers, des avocats généraux, des procureurs généraux et des greffiers en chef du Parlement; la seconde contient les noms de touttes les autres familles nobles de la province. » Dans les deux séries, les articles se succèdent suivant l'ordre alphabétique. Ces articles se composent d'un petit cadre oblong en largeur, qui renferme un nom de famille avec description d'armoiries : au-dessous se trouvent, dans la première partie, la liste des personnages du même nom ayant occupé des charges de magistrature, et dans la seconde partie, l'indication des alliances de la famille dont le nom est encadré.

Une table alphabétique, s'appliquant aux deux parties de l' « Abrégé », termine le recueil (fol. 129).

Au verso du plat supérieur est cette indication manuscrite : « Projet de noblesse, par M. Bouhélier, écrit de sa main. »

Première moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 140 feuillets à 2 col. 313 sur 200 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1193. « Nobiliaire de Franche-Comté : répertoire selon l'ordre alphabétique des annoblissements, pouvoir de tenir en fief, chevalerie, érections de terres en baronie, comté et marquisat, selon qu'ils se trouvent dans les registres de la Chambre des comptes du Roy à Dole... »

Fol. 36. Table.

Milieu du XVIII[e] siècle. Papier. 41 feuillets. 290 sur 200 millim. Couvert. en carton gris.

1194. « Nomenclature des nobles de Franche-Comté. »

Fol. 1. « Les anciennes familles n'y seront comprises qu'autant qu'elles auront occupées (*sic*) quelques places dans la province. » — Suit une nomenclature alphabétique, dans laquelle chaque nom de famille est suivi d'une date indiquant l'époque de son anoblissement.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 30 feuillets écrits. 240 sur 183 millim. — (Donné par M[me] veuve Grün.)

1195. « Nobiliaire du comté de Bourgogne » et « chronologie des sceaux du comté de Bourgogne », par Hippolyte Chapot.

1°. Répertoire alphabétique des familles nobles de Franche-Comté, avec la description des armoiries de chacune d'elles, travail ayant servi de base à l'établissement d'un *Nobiliaire de Franche-Comté*, conservé en manuscrit par l'Académie de Besançon. — 2°. Catalogue des empreintes de sceaux existant dans les divers dépôts d'archives de la province de Franche-Comté, dressé en vue d'une reproduction de ces empreintes par les procédés de la galvanoplastie : cette opération ne fut qu'en partie faite, par les soins intelligents et désintéressés de M. Charles Varaigne; mais le résultat ainsi obtenu forme, dans le musée des antiquités de Besançon, une série de fort belles reproductions.

1850-1857. Papier. 52 et 49 feuillets. 296 sur 205 millim. Couvert. papier gris. Deux cahiers.

1196. Répertoire pour un Armorial de Franche-Comté, par Hippolyte Chapot.

C'est le résultat du dépouillement de tous les recueils imprimés ou manuscrits, concernant les familles nobles de Franche-Comté, que l'auteur avait eus à sa disposition pour composer, aux frais de l'Académie de Besançon, un Armorial de la province. Les listes, dressées d'après chaque ouvrage, se succèdent sans amalgame. Dans chacune d'elles, les noms des familles se succèdent suivant leur ordre alphabétique, et ils sont suivis chacun de la description des armoiries de la famille qu'ils concernent. A la fin (page 373) se trouve une table des recueils héraldiques ou généalogiques dépouillés par l'auteur, avec

indication de la page du répertoire où commence le résultat de chaque dépouillement.

Vers 1852. Autographe. Papier. 378 pages. 210 sur 135 millim. Cartonnage, avec dos de toile verte.

1197. Généalogie de la maison de Poitiers, en Franche-Comté.

C'est la copie très soignée d'une généalogie faite pour Ferdinand-Éléonor de Poitiers, comte de Saint-Vallier, qui était dès lors l'héritier présomptif de la maison de Rye, à laquelle appartenait sa mère. Cette copie se termine par un certificat d'authenticité ainsi conçu (fol. 103) : « La généalogie ci-dessus escritte a esté collationnée par moy soubsigné, juré au souverain parlement de Bourgongne, sur un manuscrit estant en la maison de Poictiers, le 29 febv. 1644, à la réquisition de Mᵉ Marc Wuytenel, prestre, prieur de Saint-Loys, procureur général de ladite maison. (Signé :) A. Pillot. »

La série des blasons commence par les grandes armoiries de la maison de Poitiers, timbrées d'un S. Guillaume ermite, à mi-corps, tenant un chapelet de la main droite (fol. 1). Vient ensuite (fol. 1 vᵒ) l'image d'un cerf et d'un faon, le cerf portant au cou un écu blasonné de Poitiers (*d'azur, à six besants d'argent, trois, deux et un, au chef d'or*). En troisième lieu, les armoiries de l'empereur Charlemagne ouvrent la série des blasons généalogiques de la famille de Poitiers (fol. 2).

Le texte est d'accord avec ce début des figures héraldiques ; il commence en ces termes (fol. 73) : « De Charlemaigne, empereur, issit Louys Débonnaire, roy de France, et, après la mort de son père Charlemagne, fut créé empereur... »

Une généalogie de la maison de Poitiers a été faite par André Duchesne; elle a été résumée et continuée par Dunod, dans le tome II de son *Histoire du comté de Bourgogne*, p. 523-530.

Période moyenne du XVIIᵉ siècle. Parchemin. 103 feuillets. 120 sur 85 millim. 132 blasons dessinés à la plume et coloriés, plus un emblème; puis 31 feuillets de texte écrit en italiques moulées. Couvert. parchemin.

1198. Histoire généalogique des seigneurs de Durne (par l'abbé J.-B. Guillaume?).

Le volume s'ouvre par un Armorial des seigneurs de Durne, de 1084 à 1634. Les blasons coloriés s'y succèdent dans l'ordre suivant : six

blasons de la famille de Durne, 1084-1280 (fol. 1); armoiries d'Agnès de Durne et de Humbert de Rougemont, 1289-1300 (fol. 7); armoiries de Thiébaud de Rougemont et de Jeanne de Ruffey, 1333 (fol. 8); armoiries d'Agnès de Rougemont et de Guillaume de Vergy, 1340-1360 (fol. 9); armoiries de Marguerite de Vergy et de Jacques de Granson, 1353-1396 (fol. 10); armoiries de Jean de Granson et de Catherine de Neufchâtel, 1386-1395 (fol. 11); armoiries de Guillaume de Granson et de Jeanne de Vienne-Pagny, 1416-1453 (fol. 12); armoiries de Simon de Granson et de Catherine du Châtelet, 1453-1485 (fol. 13); armoiries de Hélion de Granson, d'Avoye de Neufchâtel-Montaigu et de Jeanne de Bauffremont, 1488-1505 (fol. 14); armoiries de Bénigne de Granson et de François de Vienne, 1505-1522 (fol. 15); armoiries d'Anne de Vienne et de Claude de Bauffremont, 1526-1532 (fol. 16); armoiries de Jean de Bauffremont et de Béatrix de Pontailler, 1559-1606 (fol. 17); enfin l'écu, timbré d'une mitre et d'une crosse, de Claude de Bauffremont, abbé de Balerne, grand chantre de l'église métropolitaine de Besançon et seigneur de Durne, encadré par les écus couronnés de Jean de Bauffremont, de Béatrix de Pontailler, d'Anne de Vienne et d'Antoinette de Vergy (fol. 18). Une note concernant ce dernier dessin est ainsi conçue : « Ces armes, telles qu'ici rangées, sont au château de Durne, dans une chambre appelée la *chambre peinte*, sur la cheminée. » Si la série des blasons cesse, l'énumération des seigneurs de Durne, tous de la maison de Bauffremont, et celle de leurs femmes se poursuivent jusqu'en 1762.

La partie généalogique de l'ouvrage comprend de nombreux extraits des ouvrages de Gollut, de Jean-Jacques Chiflet et d'André Duchesne, ainsi que les copies d'un certain nombre de chartes. Parmi ces pièces, empruntées à diverses archives, il y a lieu de remarquer : la ratification d'un concordat passé entre le seigneur de Durne et le prieur de Mouthier-Haute-Pierre, relativement au mode de perception des dîmes que celui-ci prélevait dans la seigneurie, 1289 (fol. 35); contrat du mariage projeté entre Agnès, fille de Mile de Durne, et Jean, fils de Gauthier de Montfaucon-Vuillafans, 1300 (fol. 37); charte des franchises accordées aux habitants de Durne, par Thiébaud de Rougemont, leur seigneur, 1333 (fol. 43); charte des franchises accordées aux habitants de Pesmes par Guillaume de Granson, seigneur de Pesmes et de Durne, 1416 (fol. 57); concession aux habitants de Charbonnière, par Jeanne de Vienne, dame de Durne, d'un canton de bois

à défricher, 1438 (fol. 76); reconnaissance par ladite dame de Durne du droit de pâturage que les habitants de ce lieu prétendaient sur le canton anciennement occupé par un village dit de Saint-Hippolyte, devenu inhabité, 1453 (fol. 78).

Une dernière partie de l'ouvrage, intitulé « Chronologie » (fol. 101), établit une concordance entre les incidents locaux de l'histoire de Durne et les principaux faits de l'histoire de la Franche-Comté. La dernière date mentionnée est celle de la mort de Louis-Bénigne de Bauffremont, marquis de Listenois et baron de Durne, décédé à Paris le 17 juillet 1755 (fol. 108).

La rédaction du travail est postérieure à 1757, puisque l'on y indique comme publié le premier volume de l'*Histoire des sires de Salins,* par l'abbé Guillaume, ouvrage dédié au prince Louis de Bauffremont, pour qui le présent travail pourrait bien avoir été également fait par le même érudit.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 108 feuillets. 334 sur 210 millim. Blasons peints à l'aquarelle. Rel. carton, couvert de veau brun raciné.

1199. « Inventaire raisonné des chartes, cartulaires et titres originaux qui établissent la preuve de la généalogie historique de la maison de Saint-Mauris et des neuf branches connues qui en sont sorties, contenant sa filiation consécutive depuis Richard de Saint-Mauris, chevalier, et Adeline de Montjoye, sa femme, qui font des dons aux églises au onzième siècle..., par Charles-Emmanuel-Polycarpe, marquis de Saint-Mauris... » (1835).

Relié à la suite et comme « seconde partie » d'un exemplaire imprimé de la *Généalogie historique de la maison de Saint-Mauris, du comté de Bourgogne, depuis le courant du XI[e] siècle...* par C.-E.-P. M[is] de Saint-Mauris...; Vesoul, 1832, in-fol. (Bibl. de Besançon, n° 8269).

XIX[e] siècle. Écriture de copiste, contemporaine de la rédaction de l'Inventaire. Papier. 194 feuillets. 335 sur 216 millim. Blasons, tombes et sceaux, en dessin et en gravure, semés dans le texte. Rel. carton, couvert de basane racinée. — (Don du marquis de Saint-Mauris.)

1200. *Album amicorum* du baron Auguste de Sintzendorff.

Ces marques de souvenir avaient été recueillies, au cours de ses pérégrinations scolaires, par le jeune baron Auguste de Sintzendorff,

qui successivement étudia à Strasbourg, pendant les années 1604, 1605, 1606 et 1607, visita Bâle dans cette dernière année, passa par Besançon en février 1608 et était à Orléans dans l'automne de cette même année. Une seule feuille blasonnée s'éloigne sensiblement de cette période : elle est en date, à Vienne, du 10 août 1635 (fol. 37).

Pour donner une idée du style de ces marques de souvenir, nous transcrirons le texte que voici de l'une d'elles (fol. 35). En tête de la page :

« Celuy qui petit à petit
Conduict ce que son cœur pense,
Allant tousjours petit à petit,
Son petit beaucoup s'avance. »

Blason : *d'azur, à trois pommes d'or reliées entre elles et formant un trèfle dans lequel s'intercalent trois feuilles d'argent rehaussées d'or; casque de sable, lamé d'argent, à grillage d'or, posé de trois quarts; bourrelet d'azur, d'or et d'argent; lambrequins des trois mêmes nuances; en cimier, deux trompes d'éléphant, l'une d'azur, l'autre d'argent et d'or, formant bras de lyre; entre les deux trompes, couronne à l'antique sans supports, en or, avec perles dans le bandeau.*

Au bas de la page : « Illustri et generoso Dn. Dn. Augusto baroni a Syntzendorff, hoc observantiae signum L. M. P. V. Aureliis ad Ligerim. M. Novemb. M D C VIII. Christophorus a Bismarck, march. »

L'unique souvenir daté de Besançon consiste dans « Les sentences des Sept Sages de Grèce mises en quatrains françois » (fol. 2). Cette pièce, qui occupe deux pages et demie, a été calligraphiée en caractères italiques; les mots principaux et les initiales de chaque vers sont en or. La souscription du traducteur et écrivain est ainsi conçue : « Estienne Tinseau, D. M., très humble serviteur de M. le baron de Sintzendorff. A Besançon, en la Franche-Comté, le 4 febvrier 1608. »

Sur le premier feuillet de garde est la signature « Ponçot », avec la date 1809. — Antoine Ponçot, originaire de Besançon où il mourut en 1866, pourvu de la situation de sous-intendant militaire, était alors aide de camp du général Fririon, chef d'état-major de Masséna. Le lendemain de la bataille de Wagram (7 juillet 1809), il visita la princière abbaye de Melk, et le bibliothécaire de ce monastère, nommé D. Pallas, lui fit cadeau de deux *Album amicorum,* dans lesquels il était question de personnages originaires de la Franche-Comté. L'un de ces *Album* est décrit sous le numéro suivant; l'autre est celui qui fait l'objet

de la présente notice. A. Ponçot les donna tous deux à la Bibliothèque de Besançon.

XVII^e siècle. Papier. 40 feuillets. 140 sur 90 millim. 46 dédicaces, dont 35 accompagnées d'un blason de style allemand, colorié avec art; en tête (fol. 1), est le blason du possesseur de l'*Album;* à la fin (fol. 40) se trouve, avec une dernière dédicace, l'image coloriée d'une dame allemande ayant une jupe démesurément renflée. Rel. moderne, en carton, couvert de parchemin.

1201. *Album amicorum* d'Antoine Mouchet, de Besançon, neveu du cardinal de Granvelle, durant ses études aux Universités de Louvain, Paris et Padoue (1565-1570).

Exemplaire interfolié des *Emblèmes d'Alciat, en latin et françois... A Paris, chez Hiérosme de Marnef,* 1561, in-12. — Quarante-cinq armoiries ou représentations allégoriques, peintes sur les feuillets intercalaires du volume, à l'aquarelle ou à la gouache, comme souvenirs offerts au possesseur par ses amis.

1. Instruments de la Passion, sous forme de blason du Christ. — 2. « Antonius Mouchetus, anno 1565 » (blason). — 3. « Antonius Dachaeus, cognatus Ant. Mouchet » (blason). — 4. Blason *de gueules, au lion d'or,* avec la devise : *Ex labore honor.* — 5. « Hieronymus Dachaeus, cognatus [Antonii Mouchet]. » — 6. « Nicolaus Perrenot », fils aîné de Thomas de Granvelle-Chantonay (blason). — 7. « Leonorus a Sancto Mauricio. Parisiis, 1568 », cousin germain d'Antoine Mouchet (blason). — 8. « Guilhelmus de Baronage, Lovanii, 22 februarii, anno 1565, stylo Brabantiae » (blason). — 9. « Antonius de la Baume, Lutetiae, 18 septembris 1568 » (blason). — 10. « Jacobus Perrotus », de Dole (blason). — 11. Dieu bénissant les travaux du pieux laboureur (petit tableau). — 12-13. « Flo. de Berlaymont, 1566 » (blason et peinture d'une sorte d'oranger portant fleurs et fruits, avec la devise : *Maturando floret*). — 14. « Guillelmus de Playne » (blason). — 15. « J. Argenteernz ab Esnenz, 1565 » (blason). — 16. « Edmundus Jacquemet. Anno 1565. 23 martii » (blason du fils d'un ancien secrétaire du garde des sceaux Nicolas Perrenot de Granvelle). — 17. « Claudius Belot... Lovanii..., MDLXVI » (blason). — 18. « Franciscus Senfft » (blason). — 19. « Fr. Ponterus φιλίατρος » (blason). — 20. S. Jean dans l'île de Pathmos (petit tableau). — 21. « *De la Rielle vient l'art* », devise renfermée dans un cartouche que surmonte un *écu écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'argent au chevron de gueules; aux*

2 *et* 3 *d'or, à trois fasces d'azur, au chef de gueules.* — 22. « Theodorus de Berty, anno 1565 » (blason). — 23. Écu en losange parti : 1° des armoiries qui surmontent la devise « *De la Rielle* » ; 2° *de gueules, au sautoir d'or cantonné de quatre groupes de trois besants d'argent.* — 24. « Claudius de Carondelet » (blason). — 25. « *Pour guide espoir.* Maximiliene de Billehe. 1566 » : image en pied d'une jeune femme, costumée à la mode du temps de Henri II ; elle élève de la main droite un casque avec cimier et lambrequins, et sa main gauche repose sur un écusson *d'azur, à la fasce d'or chargée d'une tête de nègre regardant à gauche, à trois annelets d'or, deux en chef et un en pointe.* — 26. « Petrus Furetus. Parisiis, 27 augusti 1569 » (blason). — 27. Chasse aux amoureux : deux jeunes femmes font tomber un filet sur trois jeunes hommes, dont un est costumé en fou ; deux autres sont sur des arbres et vont aussi tomber dans le piège (petit tableau). — 28. « Marcelinus de Dielbeeck » (blason). — 29. « Philippus de Bercken, Antverpiensis » (blason). — 30. « Gilbertus Camutius... Parisiis, anno 1569 » (blason). — 31. Blason composé d'un *écu d'or, à la pointe d'argent palée de trois pièces de sable, qui partage une aigle à deux têtes éployée de sable émergeant de part et d'autre de la pointe.* — 32. Gravure collée d'un médaillon emblématique, qui surmonte une légende manuscrite ainsi conçue : « Joannes Jacobus à Staal, patr. Salodorensis Helvetius. » — 33. « Henricus Cordre, Ant. Anno 1566, may 11 » (blason). — 34. Blason composé d'un *écu d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois croissants de même,* 2 *en chef et* 1 *en pointe.* — 35. « Joannes a Montfort. Lut., 27 die augusti, anno Dom. 1569 », avec la devise *Je maintiendray :* joli blason abrité par un chapeau de protonotaire apostolique. — 36. « Ant. Faivre, philosophiae professor » (blason). — 37. « Melchior-Nicolaus Schets. 1570 » (blason). — 38. « J. Carolus Schets... Patavii, 26 augusti 1570 » (blason). — 39. « Ludovicus de Damhoudere... Patavii, M. D. LXX » (blason). — 40. « Maximiliane de Couberghe » : image d'un homme velu, la tête couronnée de laurier, une massue sur l'épaule droite, la main gauche appuyée sur un écu en losange, parti de Billehe et de Couberghe (voir plus haut, n° 25, le blason antérieur de Maximilienne de Billehe). — 41. « Philippus de Billehe. Anno Domini 1566 » (blason). — 42. « Carolus Billehe, 1566 » (blason). — 43. « Philippus Torrentinus, Ganden., 15 calen. martias 1566. Lovanii » : emblème composé de la lettre Y entre une épée et une palme. — 44. « Michael Navaeus... 25 aug. 1566 » :

distique latin, devise et témoignage d'affection pour le possesseur du volume. — 45. « Michel Naveau, 1566 » : le cartouche renfermant ces mots sert de base à une rave montée aux tiges fleuries, placée sous le rayonnement d'une petite apparition de S. Michel.

Les origines du possesseur de l'*Album* sont ainsi relatées dans le tome III (p. 200) de l'*Histoire du comté de Bourgogne,* par Dunod : « Guion Mouchet, chevalier, seigneur de Châteaurouillaud, Savigni, etc., marié à Étiennette Perrenot de Granvelle... eut... Antoine Mouchet, chevalier d'honneur au Parlement, bailli de Dole, capitaine de 200 lances, mort en Flandres... »

Pour l'histoire du volume, voir la notice précédente.

XVI^e^ siècle. Papier. 45 feuillets. 118 sur 77 millim. Rel. de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, en carton, couvert de veau, très délabrée; tranches dorées et ciselées.

1202. « Premier registre du Parlement concernant les lettres de noblesse et chevalerie, les érections en marquisats, comtés et baronies, les lettres de naturalité et les permissions de tenir en fief. »

Fol. II-IX. « Table des matières contenues en ce volume. »

Fol. 1. « Patentes de chevalier pour M. Léonel Laborey » (16 septembre 1626).

Fol. 2 v°. « Lettres de noblesse pour M. Jean Bernard » (17 mai 1521).

Fol. 5 v°. « Lettres de noblesse pour M. Jean Petremant » (30 avril 1531).

Fol. 8. « Lettres de noblesse pour M. Claude Belot » (22 juillet 1531).

Fol. 10 v°. « Lettres de noblesse pour M. Jean Bichin » le vieux (30 octobre 1542).

Fol. 13. « Autres lettres de noblesse pour ledit sieur Bichin », dit Saingerlin (31 mars 1544).

Fol. 16. « Lettres de noblesse pour MM. Hugues et Antoine Garnier, frères » (5 avril 1551).

Fol. 19 v°. « Lettres de noblesse pour M. Claude Franchet » (14 novembre 1551).

Fol. 22. « Lettres par lesquelles M. Nicolas de Gilley est déclaré baron de Francmont » (12 novembre 1538).

Fol. 27. « Érection de la terre de Saint-Rémy en baronnie », en faveur d'André de Ville (septembre 1533).

Fol. 31 v°. « Lettres de naturalité de messire Jacques Antoine de La Baulme, prothonotaire du S^t^ Siège apostolique » (23 juin 1580).

Fol. 33 v°. « Lettres de chevallerie pour M. [Benoît Charton, sieur] de Chassey » (30 octobre 1583).

Fol. 37. « Lettres de noblesse pour M. Prudent de Saint-Moris » (2 mai 1583).

Fol. 43. « Permission de tenir en fief pour M. Jean Clément » (16 mars 1587).

Fol. 45 v°. « Lettres de noblesse pour M. François Bourguignet » (26 novembre 1588).

Fol. 49 v°. « Lettres de noblesse pour feu Claude Jacquot » (22 octobre 1588).

Fol. 54. « Lettres de chevalier pour M. [Léonel Mouchet, baron] de Tramelay » (22 avril 1589).

Fol. 57. « Lettres de chevallerie du sieur [Claude Gabriel de Grandmont], de Conflandey » (31 mars 1591).

Fol. 58 v°. « Lettres de noblesse pour MM. Pierre et Jean Belot » (20 avril 1544).

Fol. 62. « Mandement pour tenir en fief pour le sieur Charles Varin » (3 mai 1591).

Fol. 65. « Mandement pour tenir en fief pour le sieur Estienne Varrin » (8 mai 1591).

Fol. 68. « Permission à M. Jacques Masson [de Nozeroy] de tenir biens féodaux » (6 mai 1592).

Fol. 74. « Lettres de rétablissement de la noblesse de Pierre Bretenois », de Dole (29 novembre 1592).

Fol. 78 v°. « Lettres de chevalerie pour M. [Guillaume de Bauffremont] de Sombarnon » (20 février 1597).

Fol. 80. « Lettres de noblesse pour M. Charles Petrey », auditeur en la Chambre des comptes (12 janvier 1598).

Fol. 88. « Lettres de noblesse pour M. Nithier Panier » (17 avril 1598).

Fol. 93. « Permission de tenir en fief pour les sieurs Malarmey » (21 octobre 1597).

Fol. 96 v°. « Lettres de noblesse pour M. Antoine Bereur » (19 janvier 1602).

Fol. 100. « Permission à Pierre Billard [de Salins] de tenir en fief » (6 juin 1603).

Fol. 103. « Érection de la terre de Montboillon en baronnie pour M. Charles [*corr.* Jean] de Thomassin » (10 janvier 1608).

Fol. 107 v°. « Permission de tenir en fief pour M. Vaudry » de Salins (juillet 1609).

Fol. 111 v°. « Permission de tenir en fief pour le sieur Bon Monnier », de Besançon (1610).

Fol. 116 v°. « Lettres de noblesse pour M. Sordet, de Dole », recteur de l'Université (3 mai 1611).

Fol. 120 v°. « Permission de tenir en fief pour Mre Jean Baptiste Crestenet », chanoine de la métropole (1610).

Fol. 125 v°. « Permission de tenir en fief pour le sieur Guillaume Roland Dezprel » (24 mai 1611).

Fol. 130. « Permission de tenir en fief pour MM. Jean du Fourg et Guillaume Tisserandet » (25 août 1611).

Fol. 137. « Permission de tenir en fief pour Pierre Petit » et Jacques Petit, son fils (1611).

Fol. 141 v°. « Permission à M. Charles Chalon [greffier au Parlement] de prendre possession de la moitié du fourg de Vercel » (1613).

Fol. 145. « Lettres de noblesse pour MM. Antoine et Jean Besancenot », de Vesoul (10 mars 1612).

Fol. 149. « Permission de tenir en fief pour Mre Denis Vielle, prêtre, et le sieur François Vielle » (1615).

Fol. 154. « Permission au sieur Nicolas Perrenot de tenir en fief » (1616).

Fol. 159 v°. « Permission au sieur Pierre Bisot de tenir en fief » (26 janvier 1618).

Fol. 163 v°. « Patantes de chevalier pour M. Christophe de Cul, sieur de Sainboing, Fontenelle, etc. » (17 septembre 1619).

Fol. 165 v°. « Permission de tenir en fief au sieur Claude-Nicolas Mairot, de Baume » (21 janvier 1619).

Fol. 170. « Permission de tenir en fief pour le sieur Girard Gastolot » (18 février 1620).

Fol. 175 v°. « Permission de tenir en fief au sieur Antoine Quarrey » (26 janvier 1618).

Fol. 180. « Déclaration [de noblesse] au profit de Jean Dacoste » (28 septembre 1612).

Fol. 181 v°. « Permission de tenir en fief pour le sieur Hypolitte Bouvot » (mai 1621).

Fol. 186. « Patantes pour le docteur Perrey de la cession faite à feu Pierre Perrey, son père, du droit de retenue du vendage des bois de Billois [*corr.* Gillois] et permission d'acquérir la justice et amandes réservées en ce dit vendage » (7 septembre 1607).

Fol. 202. « Permission de tenir en fief à [MM. Pierre et] Jean Talbert » (17 septembre 1620).

Fol. 207 v°. « Permission de tenir en fief au sieur Claude Grenet » (18 mai 1622).

Fol. 211. « Permission de tenir en fief pour le procureur [Edme] Grenet » (mars 1621).

Fol. 214 v°. « Lettres de noblesse pour M. Charles Benot, de Dole » (20 juin 1624).

Fol. 218. « Lettres de noblesse pour M. Claude Arvisenet », maître des comptes à Dole (12 août 1624).

Fol. 222 v°. « Permission de tenir en fief pour le sieur Guillaume Robin » (23 juillet 1624).

Fol. 228. « Permission de tenir en fief pour le sieur Jean Tranchant », de Vesoul (1625).

Fol. 232. « Titre d'honneur de chevalier pour M^re^ Jean-Baptiste de Visemal » (20 juin 1626).

Fol. 234. « Titres exhibés au greffe de la cour par M. le baron d'Oyzelet » pour justifier l'ancienneté de la baronnie et qu'il descend des comtes de Bourgogne (15 août 1626).

Fol. 236. « Lettres de noblesse pour M. Laurent Labourey » (20 mai 1520).

Fol. 239. « Lettres de chevalerie pour noble Frédérich de Chavirey » (20 juin 1626).

Fol. 241. « Permission de tenir en fief pour le sieur Jean Talbert » (juin 1626).

Fol. 246 v°. « Patantes de naturalité pour noble Guillaume de La Vigne » (20 janvier 1618).

Fol. 249 v°. « Lettres de noblesse pour M. Hugues Glanne, d'Arboy » (1516).

Fol. 256 v°. « Patentes de chevalerie pour M. Henry L'Allemand » (27 septembre 1623).

Fol. 258 v°. « Lettre de noblesse pour Jean Jeunet, de La Rivierre » (27 avril 1598).

Fol. 263 v°. « Mutation de noblesse pour M. Rocca, de Gray » (1626).

Fol. 265. « Lettres de noblesse pour MM. Antoine et François Inglois » (19 décembre 1626).

Fol. 271. « Lettres de noblesse pour M. Nicolas Briot » (27 septembre 1550).

Fol. 274. « Lettres de noblesse pour M. Jean Ozanne », professeur en l'Université (18 juillet 1606).

Fol. 278 v°. « Lettres de noblesse pour M. Jean Bontemps, d'Arboy » (août 1484); et patentes qui lui permettent de prendre le titre de comte palatin (1494).

Fol. 286. « Lettres de noblesse pour Claude-Antoine Michelot » (16 juin 1619).

Fol. 288 v°. « Lettres de noblesse pour MM. Adriain Guyenot et Anatoile de Mauffan » (5 décembre 1580).

Fol. 292. « Lettres de noblesse pour M. Louis Bertin, de Lons-le-Saunier » (décembre 1501).

Fol. 294. « Lettres de chevallerie pour M. Claude de Ceroz » (7 juin 1610).

Fol. 296. « Lettres de noblesse pour M. Balthazard Belot » (22 juillet 1531).

Fol. 298 v°. « Lettres de chevalerie pour M. Jean de Demberch » (26 juillet 1614).

Fol. 300 v°. Lettres de noblesse en faveur de Pierre et Nicolas Nardin (1528).

Fol. 305. « Permission de tenir en fief pour Jeanne Grignet, veuve du sieur Guillaume Aubert » (1627).

Fol. 310 v°. « Lettres de noblesse accordées à MM. Bon et Jean Choz » (1536).

Fol. 314. « Lettres de noblesse pour M. Antoine d'Orchamps » (1549).

Fol. 317 v°. « Lettres de confirmation de noblesse pour MM. Jean Favier le viel et Jean Favier le jeune et Claude Favier » (1559).

Fol. 321. « Lettres de chevalier pour M. Anthide de Grandmont » (1627).

Fol. 323. « Lettres de chevalier pour noble Louis de Cointet » (1626).

Fol. 325. « Permission de tenir en fief pour le sieur François Clerc » 1627).

Fol. 330 v°. « Permission de tenir en fief à Claude-François Pecquin, bourgeois de Salins » (1627).

Fol. 335 v°. « Lettres de noblesse pour M. Jean Ferrier » (1623).

Fol. 340 v°. « Lettres de naturalité pour M. Michel Mestral » (1626).

Fol. 343 v°. « Lettres de chevalerie pour noble Antoine de Pillot et de Chatelard » (1628).

Fol. 345 v°. « Attestation de noblesse pour les maisons de Myon et de Vaivre » (28 juillet 1628).

Fol. 347 v°. « Permission au sieur Jean Varod de S[t] Cristophle de tenir en fief » (1628).

Fol. 353. « Permission de tenir en fief à Claude, Jean et François Vuillin, de Sancey » (1623).

Fol. 358. « Lettres de chevalier pour M. de Broissia » (1629).

Fol. 360 v°. « Lettres de chevalier pour Achile de Precipiano, baron de Soye » (1630).

Fol. 363 v°. « Permission de tenir en fief pour M[re] Laurent Othenin, prêtre » (1630).

Fol. 368 v°. « Lettres de naturalité pour le sieur Philibert de Montarby » (1628).

Fol. 370 v°. « Permission pour le sieur Jean Doyen de tenir en fief » (1631).

Fol. 374 v°. « Lettres de naturalité pour dame Loyse de La Chambre, religieuse en l'abbaye de Beaume » (1616).

Fol. 376. « Permission à M. Jean-Baptiste Coquelin de porter le nom de Germigney » (1633).

Fol. 378. « Lettres de chevalier pour M. Guillaume-Philibert Belot, écuyer, seigneur de Villette » (1632).

Fol. 380. « Lettres de noblesse pour Pierre Aubert, sieur de la Rezie » (1630).

Fol. 383 v°. « Lettres de chevalier pour M. [Denis Pouthier, sieur] de Saone » (1633).

Fol. 385. « Lettres de naturalité pour frère Louis Galle, religieux de l'ordre de Saint-Antoine » (1633).

Fol. 387 v°. « Attestation donnée à M. Claude-Antoine Boitouzet, dit Raguez, de sa naissance et qualité et de ce qui s'observe en Franche-Comté touchant la noblesse des conseillers au Parlement, de leurs enfans et descendants et de leur pouvoir de tenir en fief » (29 mars 1635).

Fol. 389. « Permission au sieur Jean Bassand de tenir en fief » (1637).

Fol. 394. « Lettres de naturalité [et de confirmation de noblesse] de Frédérich Donnerot » (1632).

Fol. 397 v°. « Lettres de naturalisation pour Philibert Gallet » (1636).

Fol. 399 v°. « Permission de tenir en fief pour les sieurs Jacques et Claude Guéritot » (1637).

Fol. 404 v°. « Lettres de naturalisation pour Michel de Villars La Fay, baron de Percenans, etc. » (1641).

Fol. 407. « Lettres de noblesse pour M. Luc Mareschal » (1642).

Fol. 411. « Permission à M. Hermanfroid François d'Oiselet de faire enregistrer à la Cour plusieurs titres recouvrés touchant l'ancienneté de sa maison » (27 février 1643).

Fol. 415. « Patentes de chevalier pour M. Claude Grivel, sieur de Perrigny » (1640).

Fol. 418 v°. « Patantes de chevalier pour le sieur Duchamp » (1644).

Fol. 420 v°. « Attestation de la noblesse du sieur Jean Gaspard Marnix » (1646).

Fol. 421 v°. « Lettres de chevalerie pour M. le colonel Maistre » (1646).

Fol. 425. « Lettres patentes de chevalerie pour M. Claude Belot » (1645).

Fol. 428 v°. « Lettres de chevalerie pour M. Hyacinthe Belot » (1645).

Fol. 431 v°. « Lettres de naturalité pour le sieur Pierre Villey » (1647).

Fol. 433 v°. « Permission de tenir en fief pour Jean-Baptiste Mugnier, docteur en médecine » (1649).

Fol. 438. « Lettres de naturalité pour le sieur Jean-Christophle Belleney [*corr.* Bellecey] » (1647).

Fol. 440. « Lettres de noblesse pour M. Jean Hugon, de Gray » (1530).

Fol. 442. « Permission de tenir en fief pour le sieur Jean Baumard, de Dole » (1650).

Fol. 447. « Permission au sieur Jean-Jacques d'Oyselay de porter le nom de Chantran, avec les armes de cette maison écartelées avec celles d'Oyselay » (1651).

Fol. 448 v°. « Patentes d'augmentation des armes du sieur Claude-

Antoine de S[t] Mauris, sieur de Faletans » (1650). A la suite sont les patentes d'institution en faveur du même pour l'ordre d'Alcantara (1651).

Fol. 459 v°. « Lettres de noblesse pour M. Catherin Mareschal », de Lons-le-Saunier (1525).

Fol. 462. « Lettres de noblesse pour M. Odot Roy, de Noseroy » (1516).

Fol. 466. « Permission au sieur Renobert Pernel de tenir en fief » (1651).

Fol. 469. « Patentes de naturalité pour le sieur Jean Mathie de Fontenois » (1651).

Fol. 470 v°. « Lettres patentes de chevalerie pour le sieur Jean-Baptiste Petrey de Champvans, premier en la Chambre des comptes à Dole » (1651).

Fol. 473. « Lettres de naturalisation pour le sieur Antoine Masselli » (1652).

Fol. 475. « Acte de profession et serment de M. Claude Antoine de S[t] Mauris, sieur de Falletans, pour son admission en l'ordre d'Alcantara » (1653).

Fol. 480. « Attestation de noblesse pour M. Camille Ferrussin » (1611).

Fol. 482 v°. « Lettres de noblesse pour M. Claude Nicod » (1653).

Fol. 485. « Lettres de naturalité pour M[re] François de Boissieux, prêtre, religieux de l'ordre de S[t] Antoine » (1655).

Fol. 486 v°. « Patantes de chevalier pour noble François Damedor, sieur de Baudoncour » (1629).

Fol. 488. « Lettres de noblesse pour M. Claude-François Moréal », avocat fiscal au parlement de Dole (1644).

Fol. 497 v°. « Lettres de noblesse pour M. François Foissotte » (1652).

Fol. 501 v°. « Lettres de chevalier pour le sieur François Foissotte » (1656).

XVIII[e] siècle. Papier. IX-503 feuillets. 395 sur 260 millim. Rel. de l'époque, en carton couvert de veau; tranches rouges.

1203. « Second registre du Parlement concernant les lettres de noblesse et chevalerie, les érections en marquisats, comtés et baronies, les lettres de naturalité et les permissions de tenir en fief. »

Fol. II-XI. « Table des matières contenues en ce volume. »

Fol. 1. « Patentes de naturalisation pour don Blas Catalan » (1657).

Fol. 2. « Patentes de naturalisation pour messire Nicolas Petit Laurent » (1656).

Fol. 4. « Permission à Charles Quirot, de Salins, de pouvoir tenir des rentes féodales sur les sauneries de Salins » (1657).

Fol. 7 v°. « Permission de tenir en fief à M. Anatoile Parandier et au sieur Antoine Parandier, frères » (1657).

Fol. 11 v°. « Patentes d'érection en comté de la terre de Grammont pour M. Claude François de Grammont » (1657).

Fol. 17 v°. « Patentes de chevalerie pour le sieur Claude François Cordemoy » (1656).

Fol. 21. « Lettres de naturalité pour le sieur Nicolas Maroilley, citoyen de Besançon » (1658).

Fol. 22. « Lettres de naturalisation pour le sieur Henry de Lenet, abbé des Trois Roys » (1657).

Fol. 24. « Lettres de noblesse pour le sieur Daniel Privey, maître en la Chambre des comptes à Dole » (1651).

Fol. 28 v°. « Lettres de noblesse pour M. Jean Richard, citoyen de Besançon » (1659).

Fol. 32 v°. « Lettres de noblesse pour Renobert Pernelle, greffier en la Chambre des comptes » (1658).

Fol. 36 v°. « Patentes de noblesse pour M. Laurent Michaux de Monfleur » (1658).

Fol. 40 v°. « Lettres de noblesse pour M. Jacques Pollonot » (1525).

Fol. 43 v°. « Lettres de noblesse et chevalerie pour M. Charles Jules Laborey, seigneur de Falans (*sic*) » (1659).

Fol. 47. « Lettres de noblesse pour M. Anatoile Grivel » (1659).

Fol. 53. « Erection de la terre de S^{t} Sire en baronie en faveur de M. Ferdinand Mathieu de S^{t} Mauris, seigneur de S^{t} Sire » (1660).

Fol. 57. « Patentes portant permission de tenir en fief au sieur François Jules Robardey, de Vesoul » (1659).

Fol. 60 v°. « Lettres de naturalité pour M. Jean Tailler, prêtre, curé de S^{t} Remy » (1661).

Fol. 62. « Lettres de naturalisation pour M. Claude Taillier, prestre » (1661).

Fol. 63 v°. « Lettre de naturalité pour M. Jean de La Saulce, prêtre, curé de Corre » (1660).

Fol. 65 v°. « Lettre de chevalerie pour M. le comte de S[t] Vallier, marquis de Varambon » (1661).

Fol. 67. « Lettres de naturalité pour les sieurs Florent et Honoré du Chastelet » (1661).

Fol. 70 v°. « Lettres de naturalisation pour M. Fronton de Sonnier, seigneur de la Filolie, etc. » (1661).

Fol. 73 v°. « Permission de tenir en fief pour M. Laurent Outhenin, abbé d'Accey » (1662).

Fol. 78. « Permission au sieur Jean Udressier, de Salins, escuyer, de porter le nom et les armes de la famille de Lallier » (1610).

Fol. 81. « Patentes de naturalisation pour M. Jean Bourcia, prêtre » (1662).

Fol. 82 v°. « Patentes de naturalisation pour le sieur Antoine Fortin, postulant au siège de Dole » (1663).

Fol. 85. « Patentes de naturalisation pour M. Martin Chasseur, prêtre » (1663).

Fol. 87. « Érection en comté de la terre de l'Aubespin en faveur de M. Charles Achiles Mouchet de Battefort » (1669).

Fol. 92. « Érection de la terre de Lavigney en baronie pour M. Claude-François de Lallemand » (1663).

Fol. 98. « Lettres de naturalité pour M. Jean François Dompmartin, prêtre » (1664).

Fol. 99 v°. « Lettres de naturalité pour noble Claude François de la Tour, seigneur d'Ambre, Montavernage, etc. » (1664).

Fol. 101 v°. « Lettre de Sa Majesté Philippe quatre à M. l'ambassadeur de Brun », lui permettant de se qualifier de baron (1653).

Fol. 102. « Patentes de naturalité pour M. Claude du Vernay, prêtre, curé de Charcennes » (1666).

Fol. 104. « Permission à D[lle] Claude Françoise Renevier, de Pesme, de tenir biens en fief » (1666).

Fol. 107. « Lettres de noblesse pour M. Estienne Breton, conseiller au présidial de Lyon, seigneur de Flasse » (1666).

Fol. 113. « Patentes de réhabilitation de noblesse pour M. le conseiller Pellissonnier » (1667).

Fol. 119. « Patentes de naturalisation pour le sieur Patrice Guynéo » (1668).

Fol. 121 v°. « Lettres de naturalisation pour M. François Castel, prêtre » (1665).

Fol. 123 v°. « Lettres de naturalisation pour M. Georges Carredon » (1669).

Fol. 125 v°. « Lettres de naturalisation pour le sieur Remy du Jard et le sieur Jean Claude Henry, son neveu » (1672).

Fol. 128. Lettres de noblesse pour M. Laurent Chiflet, citoyen de Besançon (1552), à la suite desquelles sont des lettres patentes en faveur du même qui lui permettent de prendre la qualité de comte palatin (1555).

Fol. 138 v°. « Lettres de naturalisation pour M. Jacques Jouan, prêtre » (1677).

Fol. 139 v°. « Attestation [de noblesse] donnée par la cour [de Dole] à noble Jean de Mesmay, fils de M. Jacques de Mesmay, conseiller en icelle » (4 septembre 1674).

Fol. 141. « Lettres de naturalité pour M. Pierre Orzat, du canton de Fribourg » (1677).

Fol. 143. « Permission de tenir en fief pour M. Claude Provenchère et Guillemette Parisot, sa femme » (1678).

Fol. 145. « Permission de Sa Majesté de tenir en fief pour le sieur Pierre Couthaud » (1678).

Fol. 148. « Permission de tenir en fief au sieur Jean Bonnefoy, advocat en Parlement » (1678).

Fol. 150. « Permission de tenir en fief au sieur Anthide Cornet » (1678).

Fol. 152. « Patentes de marquis pour M. Marc de Montaigu », baron de Boutavent (1679).

Fol. 155. « Patente de naturalité pour le sieur Carron, natif de Chambéry » (1679).

Fol. 157. « Permission de tenir biens en fief au sieur Alexandre Courlet, avocat » (1680).

Fol. 159. « Patentes de confirmation d'annoblissement pour le sieur Estienne Berton, seigneur de Baufort » (1680).

Fol. 160 v°. « Permission au sieur du Jard de tenir biens en fief » (1680).

Fol. 163. « Patentes par lesquelles il est fait don du retrait féodal de la seigneurie de Montureux, avec permission de la posséder en fief pour le sieur Claude Antoine Jobelot » (1681).

Fol. 165. « Permission de tenir biens en fief pour le sieur Antoine Boy, de Lons-le-Saunier » (1682).

Fol. 167 v°. « Permission de tenir en fief au sieur Louis Girard » (1682).

Fol. 170. « Permission de tenir en fief aux [sieurs] Jean Pierre et Emanuel Jaquemet » (1682).

Fol. 173. « Permission de tenir biens en fief au sieur Leonel Petit » (1683).

Fol. 176. « Permission de tenir en fief au sieur Claude Cemet, prêtre, chanoine et curé de Porentruy » (1683).

Fol. 178 v°. « Permission de tenir en fief pour M. Pierre Bret, prestre » (1683).

Fol. 182. « Permission de tenir en fief au sieur Pierre Vuillerme, prestre » (1683).

Fol. 185. « Permission de tenir en fief au sieur Jean-François Barberot » (1683).

Fol. 186 v°. « Permission de tenir en fief au sieur Compagny » (1683).

Fol. 189. « Patentes de noblesse pour le sieur Gaspard Darbaud », de Florimont (1685).

Fol. 191 v°. « Permission de tenir en fief au sieur François Bavoux, docteur en médecine » (1685).

Fol. 194 v°. « Permission de tenir en fief au sieur Jean-Baptiste du Fourg, de Gray » (1686).

Fol. 198. « Patentes d'érection en marquisat de la terre de Sorans les Breurey pour M. Simon de Rozière » (1686).

Fol. 200 v°. « Lettres de naturalité de D[lle] Martine Kerver, hollandoise » (décembre 1687).

Fol. 202 v°. « Érection en marquisat des terres de Broissia, Montagna, Annoires, le Petit Noire, Saulçois et dépendances sous le nom de Broissia, pour M. Claude-Joseph Froissard de Broissia » (1691).

Fol. 205 v°. « Érection de la terre d'Autrey en comté pour M. Louis de Fabry, seigneur de Moncaut » (1692).

Fol. 208. « Lettres d'érection en fief de quelques terres et héritages seiz au bourg d'Osie (*sic*), pour le sieur Claude François Compagny » (1688).

Fol. 210. « Lettre de M. le chancelier Boucherat à M. le premier président touchant le droit appartenant au Parlement des (*sic*) connoitre des qualitez de noblesse requises pour entrer dans les abbayes et chapitres, lorsqu'il y survient contestation qui donne sujet à l'une des partyes de se pleindre » (24 juin 1692).

Fol. 212. « Permission de tenir en fief au sieur Jean-François Guyot, directeur des postes de Gray » (1692).

Fol. 214. « Édit concernant les frans fiefs » (août 1692).

Fol. 218. « Déclaration touchant les roturiers qui possèdent des fiefs dans le comté de Bourgongne » (28 mars 1693).

Fol. 219 v°. « Déclaration pour la possesion de noblesse en faveur des officiers du parlement de Besançon » (11 mars 1694).

Fol. 221. « De la noblesse de MM. les conseillers du Parlement » (1695).

Fol. 221 v°. « Déclaration donnée par les Archiducs touchant la noblesse des officiers du Parlement » à une seule vie (9 décembre 1620).

Fol. 222 v°. « Certificat pour la noblesse de MM. les conseillers du parlement de Besançon », donné par le garde du cabinet des États du comté de Bourgogne (1696).

Fol. 223. « Acte donné par les commis à l'examen de ceux qui prétendent entrer en la Chambre de noblesse » (1622).

Fol. 223 v°. « Mandement des commis de la Chambre de noblesse au fermier de la saunerie » sur le même sujet (1696).

Fol. 224. « Attestation donnée par M. Claude Louis de Faletans, gouverneur des chevaliers de S[t] George, touchant la noblesse de MM. du Parlement » (1693).

Fol. 224 v°. « Attestation donnée par les haut doyen, chanoines et chapitre de l'église métropolitaine de Besançon touchant la noblesse de MM. du Parlement » (1691).

Fol. 225. « Erection de la terre et baronie de Roche en marquizat, avec union de la terre de Souvent, en faveur de M. Claude Ferdinand baron de Brun » (1694).

Fol. 228. « Déclaration du Roy pour la recherche des faux nobles » (4 septembre 1696).

Fol. 231. « Déclaration qui ordonne que ceux qui acquéront des lettres de noblesse y seront reçus après une simple enqueste de vie et de mœurs » (1697).

Fol. 233. « Lettres patentes portant union de fiefs et érection en marquizat pour M. Jean François Froissard de Broissia, maître aux requestes au Parlement » (1697).

Fol. 235 v°. « Déclaration du Roy en explication de l'édit des faux nobles » (1699).

Fol. 239 v°. « Edits de création pour deux cent lettres de noblesse » (1702).

Fol. 241. « Edit qui confirme les acquéreurs des lettres de noblesse dans leur privilège en payant 3000 livres pour cent cinquante livres de rente » (1704).

Fol. 243. « Déclaration du Roy concernant les franc-fiefs en Franche-Comté, du 26 décembre 1705; publié le 18 janvier 1706. »

Fol. 245. « Edit qui confirme les officiers du parlement de Besançon dans le droit d'acquérir la noblesse au premier degré » (mars 1706).

Fol. 247 v°. « Lettres patentes portants confirmation pour le sieur Charles Baptiste comte de Lallemand et les aînés de ses descendants masles de prendre le titre et qualité de comte » (mai 1706).

Fol. 250. « Edit qui maintient les officiers de la Chambre des comptes à Dole dans le droit d'acquérir la noblesse au premier degré » (août 1706).

Fol. 252 v°. « Lettres patentes de Sa Majesté portant permission en faveur du sieur Pauthenet, de Gray, pour tenir en fief la terre et seigneurie de Véreux » (1707).

Fol. 255. « Edit qui accorde la noblesse aux cent trente commissaires ordinaires des guerres et leur attribue trois cent livres d'augmentation de gages » (1709).

Fol. 258. « Edit portant création de 30,000 livres d'augmentation de gages aux acquéreurs de lettres de noblesse » (janvier 1710).

Fol. 260 v°. « Lettres de noblesse pour le sieur Maître de Chatillon, prévôt général des mareschaussées au comté de Bourgogne » (1710).

Fol. 263 v°. « Lettres patentes portant permission au sieur Pourcheresse de posséder fief au comté de Bourgogne » (mars 1710).

Fol. 265. « Edit de Sa Majesté portant création de cent nouvelles lettres de noblesse » (décembre 1711).

Fol. 267 v°. « Lettres de noblesse pour le sieur Jean-Baptiste Rochet, de Besançon » (mai 1712).

Fol. 270. « Lettres patentes portant union de terres et érection en comté en faveur de M. Dudressier, gentilhomme de Franche-Comté » (août 1712).

Fol. 273. « Lettres patentes portant érection des terres de Marignat et autres en marquisat pour M. de Balay » (juin 1712).

Fol. 276. « Lettres patentes portant la radiation des lettres de légiti-

mation et d'annoblissement de Jacque Philippe de la Baume de S[t] Amour » (23 juin 1713).

Fol. 278. « Lettres patentes de Sa Majesté portant érection en marquisat et union des terres de Noironte, Mamirolle et Courcelle, en faveur de M. de Monnier, premier président en la Chambre des comptes à Dole » (septembre 1713).

Fol. 281. « Lettres de noblesse accordées par l'empereur Chale (*sic*) cinquième, duc et comte de Bourgogne, en 1532, à M. Antoine Martel, de Vesoul, licentié es droits » (12 novembre 1532).

Fol. 282 v°. « Edit qui confirme tous ceux qui ont étés (*sic*) maires, échevins, consuls, jurats et capitouls dans les privilèges de noblesse » (janvier 1714).

Fol. 286 v°. « Lettres patentes portant érection en marquisat des terres de Filain, Brotte et Sorans, sous le nom de Camus, en faveur de M. le président de Filain » (avril 1714).

Fol. 290. « Edit portant suppression de tous annoblissements accordés depuis le mois de janvier 1689 moyennant finance, par édits des mois de mars 1696, may 1702 et décembre 1711 » (août 1715).

Fol. 300. « Lettres patentes portant érection en comté de la terre de Maulry en faveur de M. le président de Malpas » (mars 1716).

Fol. 303. « Lettres de naturalité en faveur des sieurs et damoiselles de Sanderleben » (juin 1716).

Fol. 305 v°. « Lettres de naturalité pour les sieur et damoiselle de Colligny » (juin 1716).

Fol. 308. « Erection de la terre de Beaujeux en comté en faveur du sieur Jean Claude d'Annezey » (novembre 1715).

Fol. 316. « Lettres de naturalité en faveur du sieur comte de Tarin Impérial » (novembre 1716).

Fol. 320. « Erection des terres d'Arèche, de Labergement, du Chiley et de Germigney en marquisat, en faveur du sieur de Germigney » (novembre 1717).

Fol. 323 v°. « Lettres de naturalité en faveur de M. le comte de S[t] Martin, baron de Strambin » (février 1718).

Fol. 325. « Lettres de légitimation en faveur des d[lles] Eberhardine et Léopoldine Ebérardine l'Espérance de Colligny » (février 1718).

Fol. 326 v°. « Confirmation de donation et érection du comté de Coligny en faveur des d[lles] Eberhardine et Léopoldine Eberhardine l'Espérance de Colligny et des sieurs et d[lles] Charles Léopold Ferdi-

nand Eberhard et Charlotte Eléonore de Sansdersleben » (février 1718).

Fol. 329. « Réglement d'armoiries dezdits sieurs et dlles comtes et comtesse de Colligny » (5 février 1718).

Fol. 332. « Erection de la terre de Loulans en marquizat pour le sieur de Boitouzet » (septembre 1718).

Fol. 336. « Erection de la terre de Borrey en comté, sous le nom de comté de la Verne, pour le sieur Antoine Alexis Tranchant » (décembre 1717).

Fol. 340. « Certificat donné par le Parlement concernant la noblesse acquize à ses supports au premier degrez » (29 mars 1719).

Fol. 343. « Lettres patentes portants permission au sieur Millot de prendre le nom de Monjeutin en place de celuy de Millot » (avril 1719).

Fol. 344 v°. « Erection des terres de Busy, Thiéfrant, Falletans et Fontenel en marquisat sous le nom de Falletans » (avril 1712).

Fol. 348. « Permission de tenir en fief pour le sieur Donneux » (juin 1719).

Fol. 351. « Lettres de chevalerie pour M. Perrey, lieutenant général à Salins » (janvier 1720).

Fol. 353. « Erection des terres de Fallon, Bournois, Leugney, Bremondans et leurs dépendances en marquizat, pour le sieur de Raincourt » (septembre 1719).

Fol. 357. « Erection et union des terres d'Ollans, Larians et Rantechaux en marquisat, pour dame Françoise Gabriel de Froissard Broissia et M. Jean François Daniel de Belot, son fils » (juin 1706).

Fol. 361 v°. « Lettres de chevallerie en faveur du sieur Louis Marie Reud, sieur de Purgerot » (janvier 1721).

Fol. 363 v°. « Erection de la terre de Villersexel en marquisat, sous le nom de marquisat de Grammont, en faveur de M. Michel Dorothé de Grammont » (décembre 1718).

Fol. 366 v°. « Lettres de noblesse pour le sieur Bret, ancien recteur et professeur en droit en l'Université de Besançon » (30 août 1720).

Fol. 376. « Lettres patentes sur arrest portant confirmation du privilège de noblesse au premier degrez en faveur de Chrisostome Jomard et Emiland Bonard, secrétaires vétérans au parlement de Besançon » (18 décembre 1723).

Fol. 381. « Lettres d'union de terres et d'érection en marquisat, sous le nom de Lezay, en faveur en M. de Lezay de Marnesia » (septembre 1724).

Fol. 386. « Confirmation de noblesse en faveur du sieur Parregaud de Roussel » (avril 1724).

Fol. 391. « Lettres d'union des baronies de Chatenois et de Villeneuve et de la seigneurie de Seaulx pour ne composer qu'une seule et même terre érigée en marquizat sous la dénomination du marquisat de S[t] Mauris », en faveur de Paul-François de Saint-Mauris (février 1725).

Fol. 396 v°. « Lettres de chevalier pour M. Bocquet de Courbouson » (décembre 1725).

Fol. 398 v°. « Lettres qui confirment le titre de marquis accordé par le roy de Sardaigne à M. Antoine François d'Arvisenet d'Auxanges » (mars 1726).

Fol. 402 v°. « Confirmation de noblesse en faveur du sieur Colmont » (mars 1726).

Fol. 407. « Permission aux sieurs Claude-Pierre et Claude-Joseph Maillot d'ajouter au nom de Maillot la particule *le* » (mai 1727).

Fol. 409. « Permission de tenir en fief au sieur Damondans, procureur au baillage et siège présidial de Besançon » (mai 1730).

Fol. 412. « Permission au sieur Pierre Gouhenans et à ses successeurs de posséder les trois quarts de la seigneurie de Montcey et décharge de la commise par luy encourue pour les avoir possédé jusqu'à présent sans permission » (août 1730).

Fol. 418. « Permission au sieur Michaux d'ajouter à son nom l'article *le* et de s'appeller à l'avenir Le Michaud » (septembre 1730).

Fol. 420. « Lettres patentes portans que les lettres d'annoblissement accordées par le roy d'Espagne en 1651 au sieur George de la Pye ne pourront nuire ny être objectées à ses descendans pour la preuve de sa noblesse antérieure et plus ancienne » (juillet 1731).

Fol. 423 v°. « Lettres de naturalité en faveur de Claude François Dufourg » (janvier 1732).

Fol. 426. « Lettre de noblesse du sieur Catherin Mairot » (23 janvier 1593).

Fol. 429 v°. « Permission de tenir en fief en faveur du sieur Joseph Villoz » (mars 1733).

Fol. 432. « Permission de tenir en fief en faveur du sieur François Baret » (juillet 1733).

Fol. 435. « Permission de posséder en fief et don de retrait féodal en faveur de Dieudonné Crapelet » (novembre 1734).

Fol. 437 v°. « Lettres de naturalité en faveur du sieur Maximilien Emanuel de Vérita et à Marie Théodore de Vérita » (août 1735).

Fol. 439 v°. « Permission de posséder en fief en faveur de Thomas Lecomte » (mai 1735).

Fol. 442. « Permission au sieur Oyselet de posséder fief » (juillet 1735).

Fol. 444. « Permission de posséder en fief en faveur du sieur Pertuisot, avocat en Parlement » (juin 1735).

Fol. 446 v°. « Permission de posséder en fief et don de retrait féodal en faveur du sieur Dujard de Pierrecour » (septembre 1736).

Fol. 449. « Erection de fief en faveur de M. Cl. Fr. Ign. Bouhelier » (août 1736).

Fol. 452. « Lettres de chevalerie en faveur du sieur Cl. Fr. de Lavier » (février 1737).

Fol. 454. « Erection de fief en faveur du sieur de Boitouzet d'Ormenans » (mars 1737).

Fol. 456 v°. « Union des terres de Novillard, Amagney et autres et érection en marquisat en faveur du sieur Thomas de Jouffroy » (août 1736).

Fol. 459 v°. « Permission de posséder fief en faveur de Jean-Pierre Hugue » (février 1737).

Fol. 461 v°. « Permission de tenir en fief en faveur du sieur Antoine Poncelin » (avril 1737).

Fol. 463 v°. « Lettres de noblesse en faveur de M. le professeur Dunod, avec faculté de joindre à son nom celui de la famille de Charnage » (juillet 1737).

Fol. 467. « Lettres patentes de Sa Majesté portant permission à l'avocat Renard de tenir fief au territoire de l'Isle » (mars 1738).

Fol. 469. « Lettres patentes sur arrêt portant échange de plusieurs droits entre Sa Majesté et messire Claude Antoine Boquet, chevalier, seigneur de Courbouson, conseiller au Parlement » (4 mars 1738).

Fol. 472. « Lettres patentes de Sa Majesté portant permission de posséder fief et don de retrait féodal pour Claude François Gousans, aubergiste à Ornans » (juin 1738).

Fol. 474 v°. « Lettres patentes de Sa Majesté portant union de justice haute, moyenne et basse dans le village de Légnia en faveur du sieur Oizelet, lieutenant général au bailliage d'Orgelet » (août 1738).

Fol. 476. « Permission de tenir en fief en faveur de Jacques Faulle, bourgeois d'Ornans » (juin 1738).

Fol. 478 v°. « Lettres de naturalité en faveur de François Légier, d'Ornans » (février 1739).

Fol. 480. « Permission de posséder fief en faveur du sieur Claude François Robardey, seigneur de Feule » (décembre 1738).

Fol. 481 v°. « Lettres patentes de Sa Majesté pour faire jouir les enfants mâles du sieur de la Battie, après son décès, de la terre de Vercel, au comté de Bourgogne, échue au Roy par droit de réversion et de réachat » (3 août 1738).

Fol. 484 v°. « Patentes d'union des terres de Velle et de Noidans-le-Ferroux et érection d'icelles en comté en faveur de M. de Broissia » (mai 1739).

Fol. 490 v°. « Lettres d'érection de la terre de Mailleroncour en marquisat en faveur de M. Nicolas Joseph Terrier, conseiller honoraire au Parlement » (janvier 1740).

Fol. 494 v°. « Lettres patentes qui permettent à Jean-Baptiste Vorget de posséder fief » (juin 1739).

Fol. 496 v°. « Lettres patentes qui permettent au sieur Antoine Michaud, maître des comptes à Dole, d'ajouter à son nom l'article *le* et de se nommer à l'avenir Le Michaud » (avril 1760).

Fol. 499 v°. « Lettres d'union de terres et érection en baronie en faveur du sieur Salomon de Bernard de Montessus » (février 1740).

Fol. 502 v°. « Lettres d'union et érection en comté des terres et seigneuries de Mollans et Bourguignon en faveur du sieur Damedor, seigneur desdits lieux » (avril 1713).

Fol. 506. « Lettres d'érection en marquisat en faveur du sieur François de Marmier » (juillet 1740).

Fol. 509. « Lettres d'union des terres de Germigney, Vaivre, Rennes, Chilley et le Perret, avec érection d'icelles en marquisat sous le nom de Germigney, en faveur de messire Claude François de Germigney, marquis d'Aresche » (juillet 1740).

Fol. 513. « Lettres de naturalité en faveur de M. François Fery Alexandre de Bouzies » (novembre 1739).

XVIII[e] siècle. Papier. XI-514 feuillets. 395 sur 260 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de veau; tranches rouges.

1204. Recueils Boisot. « Cartulaire. Tome I. »

Fol. I-III. Table, dressée par Jules Chiflet, des pièces qui constituent le recueil.

Fol. 1. Pouillé du diocèse de Besançon, avec la taxe due à l'archevêque par chaque bénéfice (papier, XV[e] siècle).

Fol. 20. Indult du pape Clément VII, concédant à l'empereur Charles-Quint le droit de nommer à des bénéfices réguliers; Bologne, 8 mars 1533; deux copies, dont l'une certifiée par le greffier du parlement de Dole; papier.

Fol. 24. Bulle et placet concernant la mission remplie auprès de Charles-Quint par le cardinal d'Imola, comme légat *a latere* du pape Jules III (1553) : exemplaire imprimé de la bulle (Louvain, 1553, in-4°, 12 feuillets), avec certificat d'authenticité sous le sceau du cardinal d'Imola; copie manuscrite du placet, certifiée par le secrétaire d'État Bave.

Fol. 39. Provision, par le cardinal d'Imola, du prieuré de Bellefontaine, en faveur de Jacques de Saint-Mauris; Anvers, 7 septembre 1553; original sur parchemin.

Fol. 40. Placet impérial sur cette provision; Bruxelles, 6 octobre 1553; original sur parchemin.

Fol. 42. Consultation pour Jacques de Saint-Mauris, abbé de Goailles, au sujet de ses différends avec les religieux de cette abbaye (minute, papier).

Fol. 52. Pain d'abbaye sur Goailles, accordé à un vieux soldat par le gouvernement de Bruxelles; 29 octobre 1585; original sur parchemin.

Fol. 53. Opposition de Jacques de Saint-Mauris à l'introduction à Goailles d'un second titulaire du pain d'abbaye; août 1585; papier.

Fol. 58. Placet d'un individu se disant pourvu d'un pain d'abbaye sur Goailles, et répliques de l'abbé Charles de Saint-Mauris; 14 avril 1603; papier.

Fol. 63. Consentement donné par Jean de Jouffroy, abbé de Luxeuil, à une permutation relative au prieuré de Saint-Valbert de Fouchécourt; 8 mars 1455 (ou 1456); original sur parchemin portant la signature du prélat.

Fol. 65. « Consentement de l'empereur Charles-Quint pour la coadjutorerie du prieuré de Mouthier-H[te]-Pierre obtenu par Antoine Perrenot de Granvelle »; Valladolid, 17 septembre 1538; original sur parchemin.

Fol. 67. Consentement pour le même objet, donné par le cardinal de Lorraine, abbé de Cluny; Fontainebleau, 17 février 1538; original sur parchemin portant la signature du cardinal de Lorraine.

Fol. 69. Institution de prieur de Chaux-lez-Clerval, donnée à François Bonvalot par le vicaire général de l'Ordre de Cluny; 24 avril 1532; original sur parchemin.

Fol. 72. Placet d'acquiescement du gouvernement de Bruxelles à la coadjutorerie du prieuré de Saint-Saulve de Valenciennes, constituée au profit de Jacques de Saint-Mauris; 2 janvier 1543 ou 1544; original sur parchemin.

Fol. 74. Placet d'acquiescement de Charles-Quint à la prise de possession de la cure de Rurey par Antoine Perrenot de Granvelle, pourvu du doyenné d'Arbois dont cette cure relevait; Naples, 13 décembre 1535; original sur parchemin.

Fol. 76. Mandement d'enquête au sujet d'une succession de mainmortable advenue au village de Ranzevelle et réclamée par le prieuré de Fontaine-lez-Luxeuil; Vesoul, 23 mai 1466; original sur parchemin.

Fol. 78. Inventaire des meubles du prieuré de Saint-Ulrich (Haut-Rhin); 17 avril 1532; papier.

Fol. 80. Inventaire des meubles du prieuré de Mouthier-Haute-Pierre; 19 octobre 1542; papier.

Fol. 83. Lettre sur la situation du prieuré de Mesirey-en-Ferrette, dont Charles Bonvalot était titulaire; 8 février 1578; papier.

Fol. 86. Note contre les prétentions de Pierre Besançon sur le prieuré de Saint-Vincent d'Ilay (Jura); 1579; papier.

Fol. 92. Lettre du cardinal de Saint-Étienne au sujet de la collation du prieuré d'Arbois à Jean de Montfort; Rome, 27 août 1584; papier, sceau armorié. — Fol. 93. Réponse de Jacques de Saint-Mauris; Besançon, 17 septembre 1584; papier.

Fol. 95. Commission donnée au cardinal de Granvelle et au chanoine Humbert de la Tour-Saint-Quentin, de Besançon, pour l'exécution d'une bulle du pape Pie IV, accordant au roi d'Espagne Philippe II la faculté d'une nomination dans chacun des corps ecclésiastiques de ses États; 1er juillet 1560; placard imprimé sur papier.

Fol. 97. Placet impérial pour la collation éventuelle d'un bénéfice ecclésiastique à Étienne Perrenelle, de Champlitte; Bruxelles, 11 avril 1537; papier.

Fol. 98. Copie des principaux titres du chapitre de Notre-Dame de Dole; XVIe siècle; papier.

Fol. 110-112. Lettres de naturalisation accordée par le roi de France

Henri II au chanoine Pierre Cochon, de Poligny ; Troyes, 12 mai 1548; papier.

Fol. 113. Notes sur les us et coutumes des Tiercelines de Salins; XVII[e] siècle; papier.

Fol. 117. Commission royale au parlement de Franche-Comté, pour l'inspection des établissements religieux de cette province; 2 juin 1590; papier. — Fol. 118. Lettre écrite en conséquence à Jacques de Saint-Mauris, titulaire du prieuré de Saint-Renobert; 18 novembre 1594; papier.

Fol. 119. Procès-verbaux d'enquêtes faites d'autorité du Parlement, sur l'état des abbayes de la Charité, de Theuley, de Corneux, du couvent des Augustins de Champlitte, du prieuré d'Ecuelle, des dépendances de l'abbaye de Cîteaux en Franche-Comté (1589-1591; papier).

Fol. 186. État de la répartition annuelle des revenus de l'abbaye d'Acey, par l'abbé commendataire François de Rye; 13 juillet 1606; papier.

Fol. 196. Placet impérial pour la prise de possession par Antoine Perrenot de Granvelle, de l'abbaye de Balerne ; Monçon, 24 août 1537; original sur parchemin.

Fol. 197. Collation d'une prébende du chapitre de Calmoutier, en vertu du droit qu'ont de le faire, une fois dans leur vie, les archevêques de Besançon; Gy, 26 octobre 1517 ; original sur parchemin.

Fol. 198. Bulle du pape Clément VII conférant la qualité de protonotaire apostolique (*de numero participantium*) à Antoine Perrenot de Granvelle; Bologne, 13 décembre 1529; original sur parchemin.

Fol. 200. Supplique à l'empereur Rodolphe II, au sujet du prieuré de Mesirey en Ferrette, par Charles Bonvalot, titulaire de ce bénéfice (minute sur papier).

Fol. 204. Bulle du pape Paul III accordant des dispenses pour l'entrée dans les ordres à Charles Bonvalot, fils naturel de l'ancien administrateur du diocèse de Besançon; Rome, 25 novembre 1541 ; original sur parchemin.

Fol. 206. Sentence de l'officialité de Besançon limitant à une aumône de dix livres la peine encourue pour un homicide par Charles Bonvalot, prieur commendataire de Mesirey ; 1570, papier.

Fol. 208. Note sur les débuts de la confrérie de la Croix à Dole ; fin du XVI[e] siècle; papier.

Fol. 211. Motif de droit canonique pour la dispense favorable au mariage de Jean-Baptiste de la Baume, marquis de Saint-Martin, avec Lambertine de Ligne, veuve de son frère Philibert; 1540; papier.

Fol. 254. Ordonnance de l'ordinaire diocésain de Besançon pour l'exécution d'un indult apostolique autorisant Jacques de Saint-Mauris, grand archidiacre, à avoir un oratoire domestique; 3 septembre 1587; original sur parchemin.

Fol. 256. Indult apostolique dispensant Jacques de Saint-Mauris de l'abstinence du carême; Rome, 7 mars 1595; original sur parchemin.

Fol. 258. Bulle du pape Paul III sanctionnant la résignation par Pierre d'Andelot d'un canonicat, sous réserve d'une pension; 11 octobre 1546; original sur parchemin.

XV^e^-XVII^e^ siècle. Papier et parchemin. III-259 feuillets, moins les fol. 71, 90 et 91. 300 sur 220 millim. Rel. du XVII^e^ siècle, en carton, couvert de parchemin. — (Boisot, n° 2033.)

1205. Recueils Boisot. « Chartulaire (*sic*). Tome II. »

Fol. I-IV. Table de contenu du recueil.

Fol. 1. Bref du pape Sixte V donnant espoir au chapitre métropolitain de Besançon que son droit d'élection de l'archevêque lui sera conservé; 22 septembre 1587; copie sur papier.

Fol. 3. Formule de présentation aux évêchés, usitée par les Archiducs des Pays-Bas; 7 juillet 1620; copie sur papier.

Fol. 4. Lettre d'Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras, envoyant une procuration pour participer, comme chanoine, à l'élection d'un évêque de Cambrai; minute sur papier.

Fol. 7. Lettre écrite de Rome à Jacques de Saint-Mauris, au sujet de la succession des bénéfices ecclésiastiques vacants par la mort du cardinal de Granvelle; 1586; papier.

Fol. 9. « Projet d'un nouveau bastiment du palais archiépiscopal de Besançon » (vers 1585; original sur papier).

Fol. 10. Déclaration du suffragant de l'archevêque de Besançon pour la sauvegarde des immunités de l'abbaye de Luxeuil; 20 novembre 1558; papier.

Fol. 12. Compte, pour 1556, des produits du sceau de l'archidiaconé de Besançon, perçus au nom d'Antoine Perrenot, évêque d'Arras et archidiacre de Besançon (papier).

Fol. 22. Bulle du pape Martin V, pourvoyant Jean Grenier de la

dignité d'archidiacre de l'église métropolitaine de Besançon; Florence, 1er avril 1419; original sur parchemin.

Fol. 23. État des contributions dues annuellement à la caisse du chapitre métropolitain de Besançon, par le cardinal de Granvelle, titulaire de la dignité d'archidiacre et d'une prébende canoniale; 19 mai 1561 et 14 mai 1572; papier.

Fol. 24. Acensement de l'hôtel de la chantrerie de l'église métropolitaine de Besançon, situé à l'angle des rues Saint-Jean et du Mont-Sainte-Marie; 24 janvier 1577; papier.

Fol. 34. Compte, pour l'année 1548, des revenus de la trésorerie de l'église de Besançon, perçus au nom de François Bonvalot, titulaire de ce bénéfice (papier).

Fol. 44 et 55. Bulles du pape Clément VII, pourvoyant Antoine Perrenot de Granvelle de la fonction d'archidiacre de Gray en l'église métropolitaine de Besançon; 16 octobre 1531; deux originaux sur parchemin.

Fol. 46. Compte, pour l'année 1555, des revenus de l'archidiaconé de Gray en l'église de Besançon, dont Antoine Perrenot, évêque d'Arras, était titulaire (papier).

Fol. 56. Dithyrambe latin à la louange du cardinal de Granvelle, par Mathieu Bonvalot, prêtre (papier).

Fol. 59. Lettre écrite à Rome par le chapitre métropolitain de Besançon, à l'effet d'être dispensé de recevoir l'évêque de Bâle en qualité de visiteur apostolique, le train de ce prélat ne montant pas à moins de 40 chevaux; 18 janvier 1595; copie sur papier.

Fol. 60. Relation (en langue espagnole) des démêlés des évêques de Calahorra avec leur chapitre, depuis 1386 jusqu'en 1581 (papier).

Fol. 68. État de vingt-quatre chapelains de l'église de Besançon, qui étaient pourvus de bénéfices ruraux et sollicitaient dispense de résidence; mai 1548; papier.

Fol. 69. Décret du chapitre métropolitain pour l'expulsion des femmes débauchées du quartier capitulaire (XVIe siècle; copie sur papier).

Fol. 71. Lettre du parlement de Dole, réclamant à Jacques de Saint-Mauris la communication des titres concernant les bénéfices dont jouissait le cardinal de Granvelle; 10 avril 1587; papier.

Fol. 72. Lettres de l'Impératrice et de l'Empereur, pour recommander la candidature d'Antoine Perrenot de Granvelle à une prébende

canoniale dans l'église métropolitaine de Besançon; Madrid, 1er juin, et Augsbourg, 10 juillet 1530; papier.

Fol. 75. Recommandations de l'empereur Charles-Quint et de l'archiduchesse, sa tante, pour l'attribution à François Bonvalot du premier bénéfice ecclésiastique venant à vaquer dans la ville de Besançon; Bologne, 14 décembre 1529, et Malines, 26 juillet 1530; papier.

Fol. 77. Patentes de Charles-Quint pour la promotion de François Simard à un canonicat de l'église métropolitaine de Besançon, en vertu du droit de *première prière* de l'Empereur; Bruxelles, 20 décembre 1531; original sur parchemin, imprimé.

Fol. 79. Résignation du prieuré de Bellefontaine à Jacques de Saint-Mauris par François Simard, évêque de Nicopolis, qui en était titulaire; 11 avril 1554; papier.

Fol. 83. Placet impérial ratifiant les concessions de bénéfices faites par la cour de Rome à Antoine Perrenot de Granvelle; Asti, 28 mai 1536; original sur parchemin.

Fol. 85. Concession à Alexandre Glannet, par l'archiduchesse Marguerite, de la chapelle de Saint-Théodule, en l'église de Saint-Étienne de Besançon, et acquiescement de l'ordinaire diocésain; Bruxelles, 29 novembre 1525; Gy, 7 mars 1526; originaux sur parchemin.

Fol. 87. Bulle du pape Paul III autorisant Antoine Perrenot de Granvelle à percevoir, tout en poursuivant ses hautes études, les fruits de son canonicat de Besançon, de son doyenné d'Arbois et de sa prévôté d'Utrecht; 8 janvier 1535; original sur parchemin.

Fol. 89. Bulle du pape Paul III confirmant la résignation d'un canonicat de l'église métropolitaine de Besançon, au profit de Jacques de Saint-Mauris; 20 février 1543; original sur parchemin.

Fol. 91. Bulle du pape Léon X prescrivant une enquête au sujet de la question du patronage des églises unies de Beure et de Velotte, près de Besançon; Florence, 14 janvier 1516; copie sur parchemin.

Fol. 93. Listes des pauvres garçons et filles de Besançon devant bénéficier des bourses d'école et des dots fondées par François Bonvalot, ancien administrateur de l'archevêché (1603-1612); consultation de Jean Boyvin sur celui des parents du fondateur auquel incombait la désignation des susdits pauvres (1606) (papier).

Fol. 103. Procès-verbal d'installation, par procureur, d'Antoine Perrenot de Granvelle, en qualité de chanoine surnuméraire du cha-

pitre métropolitain de Besançon; 5 août 1530; original sur parchemin.

Fol. 104. Procès-verbal d'installation, comme chanoine prébendé du même chapitre, de François Bordey, de Vuillafans; 30 décembre 1535; original sur parchemin.

Fol. 106. Procès-verbal analogue concernant Jacques de Saint-Mauris; 11 avril 1543; copie sur papier.

Fol. 107. Délibération du chapitre métropolitain déclarant que le fait de l'arrestation du prieur de Chatenoy, chanoine de Saint-Paul de Besançon, donne lieu à cessation d'offices religieux dans le ressort de l'archidiaconé où l'arrestation a été faite; 16 mai 1300; copie sur papier.

Fol. 107 *bis*. Formule de la prestation de serment envers le Saint-Siège par Antoine Perrenot de Granvelle, en qualité d'abbé de Saint-Vincent de Besançon; 1560; original sur parchemin.

Fol. 108. Procès-verbal de prise de possession de ladite abbaye, par les procureurs d'Antoine Perrenot de Granvelle, coadjuteur du titulaire défunt; 17 décembre 1560; original sur parchemin.

Fol. 110. Acte de la postulation des religieux de Saint-Vincent de Besançon, à l'effet d'avoir Jacques de Saint-Mauris pour abbé, après la mort du cardinal de Granvelle; 16 décembre 1586; original sur parchemin.

Fol. 113. Obligations souscrites envers le parlement de Dole, quant à la régie de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, par Claude Buffet; 10 avril 1557; papier.

Fol. 117. Prise de possession du rectorat de l'hôpital de Saint-Antoine de Besançon, pour François Bonvalot, en vertu d'une bulle lui donnant le premier bénéfice vacant dans divers diocèses; 4 avril 1530; original sur parchemin.

Fol. 118. Opposition de divers religieux de l'Ordre de Saint-Antoine aux prétentions de François Bonvalot sur la maison de cet Ordre à Besançon (papier).

Fol. 121, 172, 173, 175 et 176. Deux lettres et deux mandements de Charles-Quint et une lettre du roi des Romains Ferdinand, pour appuyer les prétentions de François Bonvalot sur l'hôpital de Saint-Antoine; 14 mai-13 septembre 1530; quatre originaux et une copie sur papier.

Fol. 178. Inventaire du mobilier de l'hôpital de Saint-Antoine de Besançon, à la requête de François Bonvalot, le 21 juillet 1530 (papier).

Fol. 226. Intervention de l'abbé de Baume-les-Messieurs comme patron du prieuré de Jusan-Moutier, à Besançon, dans la transmission de ce bénéfice à Jacques de Saint-Mauris, après la mort de M. François Bonvalot, précédent titulaire; 15-19 décembre 1560; papier.

Fol. 236. Requête des Minimes de Besançon, au sujet de la confirmation de l'achat qu'ils avaient fait de la maison du prieuré de Jusan-Moutier; 1602; papier.

Fol. 237. Bulles du pape Clément VII ratifiant la résignation faite, en faveur d'Antoine Perrenot de Granvelle, d'un canonicat de l'église de Sainte-Madeleine de Besançon, etc.; 23 novembre 1530-1er mai 1531; originaux sur papier et sur parchemin.

Fol. 240. Collation de la cure de Beure et Velotte, près de Besançon, sur la présentation de la famille Despotots, qui en avait le patronage; 15 octobre 1493; deux originaux sur parchemin.

XVe-XVIIe siècle. Papier et parchemin. IV-243 feuillets, plus le fol. 107 *bis* et moins les fol. 81 et 82. 300 sur 210 millim. Rel. du XVIIe siècle, en carton, couvert de parchemin. — (Boisot, n° 2032.)

1206. Recueils Boisot. « Papiers concernant plusieurs maisons de la province [de Franche-Comté]; A-F. »

Fol. 1. Notes sur la maison d'Achey (XVIIe siècle; papier).

Fol. 3. Notes sur les maisons d'Achey, d'Andelot et d'Arbois (XVIIe siècle; papier).

Fol. 4. Testament de Marguerite Perrenot de Granvelle, successivement veuve de Léonard de Grammont et de Jean d'Achey; Besançon, 10 décembre 1597; deux expéditions; papier.

Fol. 66. Patente de Charles-Quint conférant au secrétaire d'État, Jean Lalemand, le titre de comte palatin; Valladolid, 9 juillet 1523; copie faite par Jean Lambelin, secrétaire de la ville de Besançon; papier.

Fol. 74. Actes de naissance des enfants du secrétaire d'État Jean Lalemand et d'Anne Hanneton, sa femme (1536-1545); épitaphes des membres de la même famille, dans la chapelle seigneuriale de Bouclans; copies du XVIIe siècle; papier.

Fol. 82. Mandement de l'empereur Charles-Quint, invitant le chapitre métropolitain de Besançon à faire jouir Pierre d'Andelot d'un canonicat qu'il lui a conféré, en vertu d'indult apostolique; Bruxelles, 29 avril 1544; parchemin.

Fol. 83. Notes généalogiques sur la famille d'Andelot (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 94. Inventaire des titres appartenant à Jean d'Andelot, bailli de Dole; 25 août 1540; papier.

Fol. 130. Notes généalogiques sur les maisons d'Arguel, Accolans et Coucy (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 133. Notes généalogiques sur la maison d'Asuel (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 134. Note sur les maisons d'Avanne et Estrabonne (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 135. Généalogie de la maison d'Aubonne (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 136. Généalogie de la maison d'Auxelles-lez-Faucogney, par Jules Chiflet (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 137. Notes sur les maisons d'Aubonne, Aigremont, Arbois, Amance et Asuel (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 138. Reprises de fief faites par Hérard d'Auxelles et Guillaume d'Igny, seigneur d'Auxelles, envers la maison d'Oiselay, pour leurs domaines de Genevrey, Vellefrey et Sainte-Marie; 1383 et 1416; copie de 1463; papier. — Fol. 140. Requête d'Antoine d'Oiselay, basée sur les reconnaissances qui précèdent, avec appointement signé de François de Vergy, gouverneur de Franche-Comté; 1589; papier.

Fol. 142. Généalogie de la maison d'Aumont (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 146. Note généalogique sur la famille de Balay (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 147. Ascendance de Charles de la Baume, marquis de Saint-Martin; quatre blasons à la plume (XVII[e] siècle; 1 quadruple feuillet et 3 doubles). — Au dos du grand feuillet, généalogie de la maison de Nassau et liste des abbesses de Battant, à Besançon.

Fol. 163. Vente de la seigneurie d'Igny, faite à Claudine d'Amoncourt, femme de François d'Igny, par Claude-François de la Baume et Jeanne d'Agoult, sa femme; 24 novembre 1615; papier. — Fol. 161. Deux autres actes faits en conséquence du précédent; 1628; papier.

Fol. 171. Notes généalogiques sur la maison de la Baume-Montrevel, parmi lesquelles un arbre généalogique avec blasons à la plume (XVII[e] siècle; 4 feuillets de divers formats; papier).

Fol. 178. « Narré généalogique de l'illustre maison de Bauffremont »; papier. Se termine par une mention relative à l'an 1617.

Fol. 197. « Inventaire de plusieurs titres estanz au trésor des papiers de la maison de Bauffremont » (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 204. « Généalogie de la maison de Bauffremont »; 6 feuillets de papier, écrits de la main de l'abbé Boisot (XVII[e] siècle).

Fol. 214. « Arbres » et « alliances » de la maison de Bauffremont (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 225. « La lignée et descente de la maison de Villers et de mes-seigneurs de Bauffremont »; se termine par une mention datée de 1561; 1 quadruple feuillet et 1 double; papier.

Fol. 227. « Arbre de la généalogie des seigneurs de Clervault et de la maison de Baufremont »; fragment du XVI[e] siècle; 1 feuillet de papier, ayant 1[m],80 de haut.

Fol. 228. Arbres généalogiques de la maison de La Baume-Saint-Amour (XVII[e] siècle; feuillets de divers formats; papier).

Fol. 232. Discours sur l'antiquité de la maison de La Baume-Saint-Amour (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 236. « Arbre et généalogie de la très illustre mayson de La Baume de Pérez (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 244. Testament de Philibert de La Baume-Saint-Amour; Pérès, 8 août 1565; papier.

Fol. 252. Quittance d'une somme de 24,000 francs donnée à Hélène Perrenot de Granvelle, veuve du comte de Saint-Amour, au nom de sa nièce Catherine de Bruges, dite de la Baume, marquise de Lullin: Besançon, 10 avril 1627; papier.

Fol. 256. Contrat du mariage d'Albert-Eugène de Genève-Lullin, marquis de Pancaillier, et de Catherine de Bruges, dite de La Baume-Saint-Amour; Dole, 5 janvier 1617; papier.

Fol. 261. Arbre généalogique de la maison de La Baume-Saint-Amour (XVII[e] siècle; quadruple feuillet; papier).

Fol. 262. « Arbre des seigneurs de Beaujeu-en-Beaujolois... », avec pièces justificatives (XVII[e] siècle; feuillets de dimensions diverses; papier).

Fol. 270. Épitaphes de la maison de Beaujeu-sur-Saône en la chapelle du Rosaire de l'église de Beaujeu : note du curé Cl. Courtois, 6 juillet 1663; papier.

Fol. 272. Notes généalogiques sur la maison de Beaujeu-sur-Saône (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 280. Notes généalogiques sur la famille de Belot-Villette (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 285. Notes généalogiques sur la maison de Belvoir (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 287. Notes généalogiques sur la famille Benoist, de Lons-le-Saunier (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 290. Notes généalogiques sur la famille Le Blanc, de Besançon (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 292. Notes généalogiques sur la famille de Blictersvick (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 295. Arbre généalogique de la maison de Bonnay (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 296. Dotation constituée par François Bonvalot, abbé commendataire de Luxeuil et de Saint-Vincent de Besançon, au profit de ses deux enfants naturels, Charles et Thomas Bonvalot, du consentement de ses sœurs et héritières, les dames de Granvelle et de Saint-Maurice-Montbarrey; 30 avril 1560; papier.

Fol. 302. Clauses des testaments de François Bonvalot, de Jacques de Saint-Mauris et d'Éléonor de Saint-Mauris, ses neveux, concernant leurs fondations de bourses pour les pauvres écoliers et de dots pour les filles pauvres de la ville de Besançon; 1560-1595; papier.

Fol. 308. Notes généalogiques sur la famille Borrey, de Besançon (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 309. Notes généalogiques sur la famille Boutechoux (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 311. Testament de Jean Brenot, d'Orchamps-Vennes; Besançon, 22 mars 1545 (n. s.); original, papier.

Fol. 317. Notes généalogiques sur la famille de Bressey (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 321. Arbre généalogique de la famille de Calmoutier, par Jules Chiflet (papier).

Fol. 322. Consultation juridique sur les droits résultant pour la maison de Bauffremont de l'achat que l'un de ses membres avait fait, en 1542, de la suzeraineté du comté de Valengin (fin du XVI[e] siècle; papier).

Fol. 327. « Arbre de la maison de Chalon » (XVI[e] siècle; 2 feuillets doubles; papier).

Fol. 330. Notes généalogiques sur les familles de Chissey, de Chantrans, de Chalon et de Chambornay (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 331. Testament et codicille d'Alix de Montbéliard, comtesse

d'Auxerre et de Tonnerre; Binans, 13 mai et 31 août 1362; copie du XV[e] siècle; papier.

Fol. 353. Généalogie de la maison de La Chambre en Savoie, d'après Pierre Alix, abbé de Saint-Paul de Besançon (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 356. « Parentée de Madame d'Oiseler du costé de la maison de Bruges, à raison de dame Béatrix de la Chambre, sa bisayeule paternelle » (XVII[e] siècle; 1 feuillet double; papier).

Fol. 357. Contrat de mariage de Jean-Jacques de Suzanne avec Françoise de La Chambre; château de Meximieux, 14 janvier 1550 (n. st.); expédition authentique; papier.

Fol. 377. « Mémoires de la maison de Champagne », en Franche-Comté (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 379. Notes généalogiques sur la famille de Chantrans (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 381. Notes généalogiques sur la famille de Chavirey, en partie de l'abbé J.-B. Boisot (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 398. Notes sur les familles de Chavirey, de Choiseul, de Citey, de Charmoille et de Clairvaux (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 399. Procuration donnée au notaire Guy Boyvin, de Dole, par Jeanne-Baptiste de Cicon-Richecourt, avec autorisation de son père jointe; juillet 1597; originaux, papier.

Fol. 403. Notes généalogiques sur la maison de Cicon (XVI[e] et XVII[e] siècles; papier). — Au revers du 3[e] feuillet, notes sur les maisons de Cuve et des Champs.

Fol. 406. Pièces concernant l'opposition faite par les frères Guillaume et Étienne de Citey, seigneurs dudit lieu, à la vente faite, sans leur consentement, d'un domaine situé à Citey, par Charles Ferroux de Frontenay, écuyer, à Adrien de Jouffroy-Gonsans; 1531; papier.

Fol. 426. Aveu et dénombrement envers Jean de Citey, puis envers Henri de Citey, par Michel Ferroux de Frontenay, au sujet d'un domaine que ce dernier possédait à Citey; 29 octobre 1397 et 10 mai 1434; copies du XVI[e] siècle; papier.

Fol. 434. « Narré généalogique sur la maison de Cléron », précédé de notes concernant la même maison (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 446 v°. « Extrait de l'inventaire des titres de l'abbaye d'Acey » (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 448. Note généalogique sur la famille Colin (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 449. Notes généalogiques sur les familles de Constable et de Diesbach (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 450. Note généalogique sur la famille de Crécy (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 451. Notes généalogiques sur la famille de Crosey (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 456. Notes généalogiques sur la maison de Cul (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 458. Notes généalogiques sur les familles de Coublans et de Cul (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 459. Notes généalogiques sur la maison de Cusance (XVII[e] siècle; papier). — « Les noms des seigneurs et dames de la maison de Cusance qui sont enterrez dans l'église du priorey de Cusance, dans la chapelle de Saint-Jean-l'Évangéliste, comm'il est escript sur leurs tombes » (fol. 464).

Fol. 476. Testament de Jean de Cusance, protonotaire apostolique, chanoine et archidiacre de Faverney en l'église de Besançon; 13 septembre 1567; papier.

Fol. 480. Quittance donnée par Nicolas Cussemenet, seigneur de Dornon, d'une somme allouée par les États de Franche-Comté à son beau-frère François de Champagne; 16 mai 1548; papier.

Fol. 481. Note généalogique sur la famille Dombasle (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 482. Notes généalogiques sur la famille de Domprel (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 486. « Généalogie et descendances... de la... maison d'Estavay », suivie de notes généalogiques sur les alliances de cette maison avec diverses familles de Franche-Comté (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 495. Note généalogique sur la maison de Falletans (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 496. Note généalogique sur la maison de Faucogney, « dressée sur le Cartulaire de l'abbaye de Bithaine », par Jules Chiflet, suivie d'une autre note sur la même famille (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 499. Testament de Guillaume de Ferrières, licencié ès droits, citoyen de Besançon; 22 août 1542; papier.

Fol. 514. Note généalogique sur la famille de Flamerans (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 515. Certificat de la démarche faite par Claude de Fouchier,

envers le comte Jean de La Baume-Montrevel, pour reprendre de fief la seigneurie de Champagney qu'il venait d'acquérir, conjointement avec Guillaume d'Espenoy : 5 septembre 1485; papier.

Fol. 516. Notes généalogiques sur la famille de Fouchier (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 519. Testament de Girard Francolin, notaire à Besançon; 25 octobre 1546; papier.

Fol. 529. Huit écussons coloriés aux armes des familles de Fussey, de Vaux, de Trestondans, de Loge, de Brancion, de Damas-Villier, de Bessey et de Saint-Seine.

XV[e]-XVII[e] siècle. Papier et parchemin. I-530 feuillets. 330 sur 225 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (N° 2036, 1°.)

1207. Recueil Boisot. « Papiers concernant plusieurs maisons de la province [de Franche-Comté]; G-P. »

Fol. 1. Cession, par les frères Huguenin et Humbert de Germigney, d'une rente sur les salines de Salins, qu'ils tenaient en fief de Jean de Chalon-Arlay, moyennant constitution à leur profit, par ce seigneur, d'une rente de 40 livres; 1[er] juillet 1347; copie de 1365 sur parchemin.

Fol. 2. Notes généalogiques sur la famille de Gilley (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 4. Institution signée par Antoine de Gorrevod, évêque de Lausanne, en qualité d'abbé de Saint-Paul de Besançon, d'un tabellion de la seigneurie de Frasney, Placey et dépendances; Frasney, 18 décembre 1592; papier.

Fol. 5. Notes généalogiques sur la famille de Grachaux (XVII[e] siècle; 1 feuillet avec appendice; papier).

Fol. 6. « Généalogie de la maison de Grandmont » (Grammont en Franche-Comté), suivie de notes généalogiques sur la même famille (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 17. Arbre généalogique de « Jean François de Joux, dit de Grandmont, baron de Chastillon », blasons coloriés (XVII[e] siècle; 1 feuillet gr. in-fol. oblong).

Fol. 22. Notes généalogiques sur la maison de Granson (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 26. Notes généalogiques sur la famille Grenier, de Besançon (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 29. Notes généalogiques sur la famille de Gevigney (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 31. Notes généalogiques sur la famille de Haraucourt (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 36. Testament de Guillaume de Jouffroy-Gonsans, écuyer; Besançon, 14 juin 1544; minute, papier.

Fol. 45. Notes généalogiques sur les familles de Joux et de la Jonchière (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 47. Note généalogique sur la famille de Laborey (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 46 et 49. Notes sur les familles d'Iselin-Lanans, de Lambrey et de Lantenne (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 51. Notes généalogiques sur la maison de Laubespin, avec blasons à la plume (XVII[e] siècle; feuillets de divers formats, papier).

Fol. 59. Contrat de mariage de Nicolas Bec de Colombier avec Marguerite de Lavel, fille du seigneur de Calmoutier (2 mars 1598; copie, papier).

Fol. 63. Notes généalogiques sur les familles de Louverot, de Longeville, de Leugney, de Mandre et de Montureux (XVII[e] siècle, papier).

Fol. 65. Note généalogique sur la famille Clerget, de Saint-Dizier, alliée à celle des Mairet, de Besançon; cette note paraît être de la main du poète Jean Mairet; 1664; papier.

Fol. 67. Inventaire des titres établissant la noblesse de la famille de Maisières, par Thomas Varin d'Audeux; 7 septembre 1650; papier.

Fol. 71. Note généalogique sur la famille de Mandre (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 72. Contrat du mariage d'Antoine de Mandre, seigneur de Montureux, avec Jeanne-Baptiste de Cicon-Richecourt; Besançon, 9 juin 1598; expédition en 8 feuillets, papier.

Fol. 78. Mémoire sur les titres de noblesse de la maison de Marmier, rédigé pour le chapitre de Remiremont et attesté le 21 novembre 1607; papier.

Fol. 86. Mémoire sur la noblesse de la famille Martin, de Fresne-Saint-Mamès (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 90. « Les 32 quartiers... de Pierre-Ernest de Mérey, abbé d'Acey..., en l'an 1645 » : note de Jules Chiflet; papier.

Fol. 91. Notes généalogiques sur la maison de Saint-Mauris-Montbarrey (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 92. Notes généalogiques sur la maison de Saint-Maurice-Choye (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 96. Notes généalogiques sur la maison de Saint-Maurice-Châtenois (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 100. Arbre généalogique de la famille Merceret (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 101. Note généalogique sur la famille Millotet (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 102. Généalogie de Bon-Anatoile Monnier, seigneur de Noironte (XVII[e] siècle; 1 double feuillet, papier).

Fol. 103. Notes généalogiques sur la famille de Montagu-Boutavent (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 106. « Maison de Montbéliart » : arbre généalogique débutant par « Pierre de Scey, le plus ancien comte de Montbéliart » (XVI[e] siècle; 1 grand feuillet, papier).

Fol. 108. « Arbre de la maison de Montbéliard, avec les alliances » (XVI[e] siècle; 1 feuillet double, papier).

Fol. 109. Arbre généalogique de la maison de Montbis (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 110. Arbres généalogiques et attestations de noblesse de la maison de Montfort-Taillant (XVI[e] siècle; papier).

Fol. 119. Notes généalogiques sur la maison de Montmartin (XVI[e] et XVII[e] siècles; papier).

Fol. 121. Pièces d'un procès concernant les comptes de tutelle d'Anatoile et Claude de Montrichard, réclamés aux héritiers de leur oncle Pierre de Montrichard; 1649-1651; papier.

Fol. 162. Notes généalogiques sur la famille de Montrivel (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 165. Lettre écrite à Guillaume Mouchet, seigneur d'Avilley, par Charles de Neufchâtel, archevêque de Besançon et évêque de Bayeux, suivie d'un compte de monnaie provenant des revenus de l'archevêché de Besançon; Neuilly en Normandie, 26 août 1491 et 27 mars 1492 (n. st.); copies, papier.

Fol. 167. Notes généalogiques sur la famille Mouchet, de Besançon, par Thomas Varin d'Audeux (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 171. Note sur la famille de Mugnans (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 172. Arbre et notes généalogiques sur la maison de Neufchâtel-Comté (XVI[e] et XVII[e] siècles; 8 feuillets de divers formats, papier).

Fol. 182. Notes sur les familles de Noidans, de Nance et de Nans (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 183. « Les trente-deux lignes paternelles [et maternelles] de fut monsieur le baron d'Oiseler » : arbre généalogique de Thomas Varin d'Audeux, avec un grand écusson dessiné à la plume : le tout écrit au dos des positions d'une thèse de jurisprudence, soutenue à Dole, en 1644, par Jean-Antoine Tinseau, de Besançon, et dédiée à François de Rye, marquis de Varambon, dont les armoiries, gravées sur cuivre, figurent en tête du feuillet, avec la signature « Joan. de Loysi f. » (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 184. « Descente de la maison d'Oizelet » (XVI[e] siècle ; 2 feuillets, dont 1 gr. in-fol., papier).

Fol. 187. Généalogie d' « Ermenfroy-François 3[e] du nom, baron d'Oiseler, mort sans avoir esté marié, l'an 1652 » ; 1 gr. feuillet oblong, papier.

Fol. 188. « Arbre et descente de la maison d'Oyselet » (XVI[e] siècle ; 1 gr. feuillet, papier).

Fol. 189. Notes généalogiques sur la maison d' « Oiseler » (XVI[e] et XVII[e] siècles ; papier).

Fol. 195. « Généalogie d'Oiseler, par titres » (XVII[e] siècle ; 1 gr. feuillet oblong, papier).

Fol. 196. « Extrait des titres de la maison d'Oiselet, estants au palais de Grandvelle, 1641 », suivi (fol. 224) d' « Extraits des titres de l'abaye de la Charité » ; (fol. 248) d'une « Généalogie de Cicon » ; (fol. 253) d'une généalogie de « Grandmont », d'un « Extraict du livre des *obit* de l'abbaye de la Charitez, qui est en parchemin fort antique » ; (fol. 266) de « Diverses curiositez touchant diverses maisons et leurs généalogies » ; (fol. 272) de la « Généalogie de Serocourt, suyvant l'extrait d'une copie qu'a M. le baron d'Oiseler » ; (fol. 284) d' « Extraits des titres mentionnez en l'Inventaire de la maison d'Oiseler », et (fol. 289) d' « Extraitz des titres de la Charité » : quelques blasons et sceaux dessinés à la plume (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 297. Notes sur les maisons d'Orsans et de Peloux (XVII[e] siècle ; 1 feuillet et un petit billet).

Fol. 299. Testament de Marguerite Perrenot de Granvelle, dame de Vennes, veuve de Ferdinand de Lannoy ; Besançon, 6 février 1587 ; acte de publication du 7 juillet suivant ; papier

Fol. 307. Appointement de la justice de Gray en un procès intenté à la commune d'Apremont par Frédéric Perrenot de Granvelle, gouverneur d'Anvers; 21 janvier 1577; papier.

Fol. 309. Testament collectif de Nicolas Perrenot de Granvelle, garde des sceaux de Charles-Quint, et de Nicole Bonvalot, sa femme; Besançon, 5 janvier 1550 (n. st.); copie, papier.

Fol. 317. Testament de Nicole Bonvalot, dame de Granvelle, écrit en entier de la main de l'évêque d'Arras, Antoine Perrenot de Granvelle (le futur cardinal), son fils, avec annotations marginales et signatures de la testatrice; 28 septembre 1545; original, papier. — Une note, ajoutée en tête, porte ce qui suit : « Ce testament est révocqué par ung autre testament fait par ladite dame, à Besançon, le XIIII[e] de may XV[c] soixante-quatre. »

Fol. 323. Notes généalogiques sur la maison Perrenot de Granvelle (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 325. Traité concernant la chapelle sépulcrale, contiguë à l'église des Carmes de Besançon, que Nicolas Perrenot de Granvelle et sa femme projetaient de construire, avec les prescriptions relatives aux offices devant y être célébrés; 10 janvier 1550 (n. st.); copie contemporaine; papier.

Fol. 329. « Les huitz quartiers de M. le cardinal de Grandvelle et de MM. ses frères, tirées (*sic*) d'un original venant de la maison de Grandvelle » (XVI[e] siècle; double feuillet, papier).

Fol. 330. Notice sur la descendance de Nicolas Perrenot de Granvelle et de Nicole Bonvalot (XVI[e] siècle ; papier).

Fol. 332. Testament de Jean de Pierrefontaine, écuyer; Besançon, 28 janvier 1558 (n. st.), accompagné de divers actes concernant la publication et l'exécution de ce testament; papier.

Fol. 385. Note généalogique concernant les familles de Pierrefontaine et Prévost (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 386. « Généalogie de la maison des sieurs Pillot-Chenecey », suivie (fol. 388) d'une note « ex titulis domesticis » (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 387. Notes généalogiques sur les familles de Plaine et de La Palud (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 390. « Extraitz sur titres des dames de La Roche », de la maison de Plaine (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 392. « Les huyt lignes paternelles de Phileberte de Pleynne » :

arbre généalogique, avec blasons à la plume, suivi d'extraits de titres (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 394. Note généalogique sur la famille de Poinctes (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 395. Arbre généalogique de la maison de Poictiers (XVI[e] siècle; papier).

Fol. 396. Acte d'affranchissement concédé par Louis de Poictiers et Marguerite du Vergier, sa femme, à une propriété relevant de sa seigneurie de Vadans-lez-Arbois (1346), et confirmation de ce privilège par Philippe de Poictiers (1502): copies légalisées des XVI[e] et XVII[e] siècles; papier.

Fol. 418. Affranchissement de la mainmorte concédé à une famille de Saint-Pierre-sous-Vadans par Philippe de Poictiers, avec confirmation par le souverain de la Franche-Comté; 25 octobre 1495-25 juin 1501; papier.

Fol. 437. Quittance donnée par Guillaume de Poictiers et par Amorale-Sabine de Rye, sa femme, d'une somme de 23,000 francs versée, pour dot de cette dernière, par Marc-Claude de Rye, père de ladite dame; Mantry, 5 janvier 1590; papier.

Fol. 445. « Extraitz sur titres de la maison de Pouligny » (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 455. Notes généalogiques sur la maison de Poligny (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 460. Note généalogique sur la maison de Pontailler (XVII[e] siècle; 1 feuillet oblong, papier).

Fol. 461. « Descente de la maison de Pra » (XVII[e] siècle; 1 feuillet oblong, papier).

Fol. 462. Notes généalogiques sur la maison de Precipiano (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 465. Testament de Charles Prévost, écuyer; Besançon, 29 mars 1540; papier.

Fol. 473. Notes généalogiques sur la famille Prévost, de Besançon (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 478. Minute d'une supplique écrite par Jacques Chambrier, de Besançon, et Guillaume de Vandenesse, évêque de Coria, grand aumônier de l'empereur Charles-Quint, alors à Gray; Besançon, 3 mai (1530); papier.

XIV[e]-XVII[e] siècle. Papier et parchemin. 478 feuillets. 340 sur 240 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (N° 2036, 2°.)

1208. Recueils Boisot. « Papiers concernant plusieurs maisons de la province [de Franche-Comté]; Q-V. »

Fol. 1. Cinq blasons en peinture : Raincourt, Saqueney, Brenot-Provenchères, etc. Généalogie de la maison Ray (XVI[e] siècle; 5 feuillets, dont un de blasons à la plume; papier).

Fol. 8. Contrat du mariage de Pierre de Reculot, seigneur de Vertamboz, et de Guillemette de Montmorot; 27 février 1599; copie sur papier.

Fol. 13. Testament de Philippe Renard, seigneur de Bermont, fils de l'ambassadeur Simon Renard; Besançon, 13 janvier 1579; original sur papier.

Fol. 22. Testament de l'ambassadeur Simon Renard et de Jeanne Lulier, mari et femme; Madrid, 6 novembre 1572; expédition sur papier.

Fol. 34. Généalogie des Gambara, d'où l'on fait descendre les Grusset-Richardot (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 36. Note généalogique concernant les la Roche-sur-l'Ognon (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 38. Note sur la famille de Ronchaux (XVII[e] siècle; 1 demi-feuillet, papier).

Fol. 39. Généalogie des maisons de Rougemont et de La Chambre (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 40. Contrat du mariage de Henry Rougemont, de Baume-lez-Dames, docteur ès droits, et de Claudine Simonin, de Château-Chalon : 6 juillet 1597; copie sur papier.

Fol. 44. Généalogies des maisons de Rye et de Laubespin (XVI[e]-XVII[e] siècle; papier).

Fol. 94. Testament de Louise de Longwy, marquise de Treffort, dame de Vuillafans-le-Vieil et de Balançon, veuve de Gérard de Rye; Vuillafans-le-Vieil, 18 novembre 1597; original sur papier.

Fol. 97. Arbre généalogique de la maison de Rye, en partie dessiné sur le dos du programme d'une fête littéraire qui devait se célébrer chez les Jésuites de Besançon, le 18 février 1637, en l'honneur de l'échec des Français devant Dole (XVII[e] siècle, 1 feuillet grand in-fol., suivi de 6 autres feuillets plus petits; papier).

Fol. 104. Notes sur les familles de Rosières et de Salins (XVII[e] siècle; 1 demi-feuillet, papier).

Fol. 105. Notes sur les familles de Saux-les-Faucogney, la Coste,

Chastenoy-lez-Faucogney, de Sagey, Saint-Loup, Saux-Tavannes, Saint-Seine (XVII[e] siècle; papier; en partie de Jules Chiflet, du P. André de Saint-Nicolas et d'autres).

Fol. 113. Généalogie de la maison de Scey (XVII[e] siècle; 2 feuillets de papier grand in-fol., dont l'un a pour revers les positions imprimées d'une thèse de philosophie soutenue au collège des Jésuites de Besançon, en 1641, par Jean-Jacques Tallouche, de Lure, positions qui sont ornées d'un blason municipal gravé sur cuivre par P. de Loisy).

Fol. 115. Extraits et copies de titres concernant la maison de Scey (XVI[e] et XVII[e] siècles; papier).

Fol. 136. Testament de Catherine d'Epenoy, veuve de Jean de Scey et femme de Guillaume de Cuene, dame de Maillot, de Pin et d'Epenoy; Besançon, 18 mars 1513; copie du XVI[e] siècle; papier.

Fol. 144. Reprise de fief, par Françoise Mouchet, dame d'Achey, envers Charles Tailland, seigneur de Saint-Vlie, pour les terres qu'elle possédait à Liesle; 13 octobre 1520; papier.

Fol. 146. Partage de la succession de Pierre Tanchard, coseigneur à Bremondans, entre Jeanne de Villeneuve, sa femme, et ses trois filles; 28 janvier 1594, papier.

Fol. 186. Généalogie de la maison du Tartre (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 188. Généalogie de la famille de Thomassin, 3 blasons à la plume (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 190. Autre généalogie de la même famille, par l'abbé J.-B. Boisot (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 202. Dénombrement de la seigneurie de Vallefin, relevant en fief d'Orgelet et en arrière-fief de Châtelbelin, donné par François de Toulongeon; 5 mars 1584; papier.

Fol. 213. Reprise de fief faite par Claude Darestel, à cause de la seigneurie de Montgeffond, entre les mains de François de Vergy, gouverneur de la Franche-Comté et chargé de recevoir le renouvellement du serment des vassaux du roi d'Espagne en cette province; Gray, 6 novembre 1584; signature et petit sceau de F. de Vergy; papier.

Fol. 214. Généalogie de la maison de Toulongeon (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 215. Généalogie de la maison de la Tour-Saint-Quentin (XVII[e] siècle, 4 feuillets, dont un de blasons à la plume; papier).

Fol. 219. Généalogie de la maison de Watteville (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 221. Arbre généalogique de la maison de Vauchard (XVII[e] siècle; 1 double feuillet papier; blasons à la plume).

Fol. 222. Testament de Claude de Vaudrey, seigneur de l'Aigle et de Chilly; 24 août 1515; acte de la publication de ce testament, 16 avril 1518; papier.

Fol. 228. Notes généalogiques sur la maison de Vaudrey (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 248. Notes sur les familles Vergier, de Vaux, de Vergy, de Vuillafans, de Velleguindry, de Vellefaux, de Villers, de Villeneuve, de Vaulgrenans (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 250. Testament de Guillaume de Vergy, maréchal de Bourgogne; Champlitte, 16 avril 1500 (n. st.); publié le 16 avril 1520; expédition du XVI[e] siècle; papier.

Fol. 264. Pièces d'un procès plaidé devant le parlement de Dole entre Henri de Vergy, baron de Choiseul, et Cléria dus de Cusance, baron de Belvoir, au sujet de l'héritage de feu Cléria dus de Vergy; 1632; papier.

Fol. 296. Acte d'émancipation de Claude de Vergy, seigneur de Fouvent, par son père Guillaume de Vergy, maréchal de Bourgogne; 6 octobre 1505; copie certifiée en 1632; papier.

Fol. 301. Contrat du mariage de Jean de Choiseul, fils d'Antoine de Choiseul et d'Anne de Ray, avec Antoinette de Vergy, veuve de Henri de Pontailler, fille de Claude de Vergy, gouverneur de Franche-Comté; Champlitte, 15 décembre 1556; copie certifiée en 1560, papier.

Fol. 311. Testament et codicilles d'Antoine de Vergy, seigneur de Champlitte; 24 juillet, 8 et 28 octobre 1439; expédition authentique; papier.

Fol. 331. Extrait de la généalogie de Vergy, par Duchesne (XVII[e] siècle; papier.)

Fol. 339. Notes généalogiques sur les Vergy, Vaudrey, Villersexel et Verey (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 342. « Table généalogique des seigneurs de Belvoir » (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 345. Notes généalogiques sur les familles de Vautravers, de Vercel, de Verchamp et de Vesoul (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 346. « Arbre de la maison de la Verne, sur titres, 1649 »; 1 feuillet double, papier.

Fol. 347. Notes et arbres généalogiques de la maison de Vienne, par

Jules Chiflet, Guinemand (de Vauvillers) et autres (XVII[e] siècle; 47 feuillets de divers formats; quelques blasons à la plume; papier).

Fol. 399. Testament de Gaspard de Vienne, comte de Listenois; Roche de Milley, 13 mars 1531 (n. st.); copie informe, papier.

Fol. 403. Contrat du mariage de Jean de Vienne, fils de feu l'amiral de ce nom, avec Isabeau de Listenois; 1[er] août 1415; copie papier.

Fol. 405. Pièces concernant les prétentions rivales des de Listenois et des de Vienne-Clervans, au sujet de la terre d'Arc en Barrois, substituée en 1434, par le testament de Guillaume de Vienne (1572) : l'une de ces pièces est une consultation signée de six avocats du barreau de Paris, parmi lesquels se trouvaient Barnabé Brisson, Pierre de Versoris et Claude Mangot; papier.

Fol. 429. Note sur la famille Vigoureux d'Arbois (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 431. « Mémoires de la maison de Villers-la-Faye, au duché de Bourgogne. » XVII[e] siècle; 3 feuillets en papier, dont 2 écrits par le P. André de Saint-Nicolas.

Fol. 433. Testament de Jean Vuillin, bourgeois de Belvoir; Besançon, 11 octobre 1539; protocole original, papier.

Fol. 438. « Les seise quartiers de M. le baron de Viltz » (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 439. Requête au parlement de Dole suivie d'exploit, contre la commune de Merry, par Blaise de Visemal, comme tuteur de Guillaume de Visemal, fils de feu Alain, son frère; 4 mai 1534; papier.

Fol. 443. Testament d'Etienne de Voisey, écuyer, seigneur de la maison forte de Mailley; 10 janvier 1498 (n. st.); original sur papier.

Fol. 447. Notes généalogiques sur la famille de Vy (XVII[e] siècle; papier).

XV[e]-XVII[e] siècle. Papier. 448 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (N° 2037 (*sic*).)

1209. Recueils Boisot. Pièces diverses « A-B ».

Fol. 1. Traité de partage d'intérêts entre Philibert-Eugène d'Achey, baron de Montferrand, fils mineur et héritier de Jean-Antoine d'Achey, et Marie d'Achey, sa tante, femme de Guillaume de Rouxel de Médavy; 7 mai 1650; papier.

Fol. 7. Bulle de coadjutorerie de l'abbaye de Baume-les-Dames, pour Marie d'Achey; 10 août 1661; papier.

Fol. 11. Procès en matière de partage intenté par Jean-Antoine d'Achey à sa mère Jeanne-Baptiste de Peloux, remariée à Marc-Claude de Rye; 31 mai 1595; papier.

Fol. 24. Testament de Jean d'Achey, bailli d'Amont et gouverneur de Dole, passé le 17 juillet 1570, publié le 4 septembre suivant; papier.

Fol. 50. Billet de Claude Andressot de la Barre, gouverneur du château de Joux, pour faire ratifier l'engagère par lui acquise de la seigneurie d'Orchamps-lez-Dole; Besançon, 30 juillet 1673; original sur papier.

Fol. 52. Acte de vente, par noble Jean Alard, de diverses pièces de terre aux environs de Vesoul; 30 juin 1484; parchemin.

Fol. 53. Reprise de fief envers le comte Renaud de Montbéliard, moyennant argent par lui versé, pour diverses terres appartenant aux chevaliers Jean de Tervay, dit Flamand, et Colard de Vrianges; 13 novembre 1287; parchemin.

Fol. 54. Reprise analogue souscrite par l'écuyer Saillard d'Amanges et Guillemette, sa femme; 27 octobre 1307; *id.*

Fol. 55. Reprise analogue souscrite par les frères Vienot et Huguenin de Lavans, pour la mairie de Vrianges et leurs autres possessions dans cette localité; mars 1297 (n. st.); *id.*

Fol. 56. Aveu et dénombrement envers Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges, de la seigneurie tenue à Vrianges par Guiot d'Amanges, écuyer; 12 mars 1405 (n. st.); parchemin.

Fol. 57. Arrangement pour une question de pâturage, conclu entre Claudine de Servance et Gérarde d'Amanges, cette dernière femme de Jean d'Arguel, seigneur de Bart, lesdites personnes agissant en qualité de dames de Noironte, d'une part, et la commune d'Audeux, d'autre part; 11 mai 1470; parchemin.

Fol. 58. Engagère, par le gouverneur espagnol, de la seigneurie d'Orchamps-lez-Dole à Claude Andressot, capitaine du château de Joux, moyennant la somme de 12,000 francs applicable aux fortifications des places de la province; 15 octobre 1670; parchemin.

Fol. 59. Donation entre vifs par Marguerite de Rougemont, dame d'Oiselay, à Béraud d'Andelot, seigneur de Crissey, de la seigneurie de Chamblay, du consentement de Jean de Chalon, comte d'Auxerre et sire de Rochefort; 13 octobre 1341; parchemin.

Fol. 60. Codicille de Jacques d'Arguel, seigneur de Rosey, confir-

mant sa donation antérieurement faite à sa sœur Catherine d'Arguel, dame de Saint-Remy, du domaine qui lui avait été donné à lui-même par feu Guigue, dauphin de Viennois; 18 octobre 1336; parchemin.

Fol. 61. Testament du même Jacques d'Arguel (1332?) : à peu près entièrement effacé; parchemin.

Fol. 62. Codicille d'Amédée, seigneur d'Arguel, léguant aux Templiers son grand cheval, avec 20 livres pour un cavalier à équiper contre les Sarrazins : sceau de Simon de Choye, vicaire général de l'archevêque Eudes de Rougemont; 18 mars 1290 (n. st.); parchemin.

Fol. 63. Testament d'Amédée, seigneur d'Arguel; 17 juin 1288; parchemin.

Fol. 64. Codicille de Clémence d'Oiselay, dame d'Arguel; 29 décembre 1298; parchemin.

Fol. 65. Procès-verbal de nomination d'Antoine d'Arguel, seigneur de Noironte, comme tuteur de Jean et Barbe d'Arguel, enfants de feu Jean d'Arguel, frère dudit Antoine; 3 décembre 1506; parchemin.

Fol. 66. Vente à Pierre d'Augicourt, par Barbe Bésard, femme de François de Saint-Martin, seigneur de Montureux, de sa part des moulin et étang de Gissey; 18 février 1598; parchemin.

Fol. 67. Prise de possession, par Hugues d'Augicourt, du prieuré de Saint-Étienne de Pontarlier, dont il avait été pourvu par Claude du Pin, vicaire général de l'abbé commendataire de Baume-les-Moines, dont ce prieuré relevait; 26 septembre 1495; parchemin.

Fol. 68. Testament de Hugues Dauzain, de Nozeroy, ancien valet de chambre de Charles-Quint et pensionnaire du roi d'Espagne Philippe II; 15 août 1573; parchemin.

Fol. 69. Transaction sur questions d'intérêt entre des particuliers de Lavans-lez-Durnes; 11 juillet 1577; parchemin.

Fol. 70. Sentence du Conseil ducal de Savoie pour Jean de la Baume, comte de Montrevel, en qualité de tuteur de son petit-fils Claude de la Baume, contre Antoine, comte de Gruyère, au sujet d'une créance remontant à l'année 1395; 9 février 1434 (n. st.); parchemin.

Fol. 71. Bulle du pape Clément VIII conférant à Antoine de la Baume la qualité d'abbé commendataire de Luxeuil; 13 juin 1603; parchemin.

Fol. 72. Commission donnée par le cardinal Claude de la Baume, archevêque de Besançon, aux représentants qu'il envoyait à une conférence relative aux droits de sa seigneurie de Mandeure; 22 octobre 1578; parchemin.

Fol. 73. Libéralité faite à l'un de ses sujets par Jean de la Baume, seigneur de l'Abergement et de Marboz; 9 juin 1378; parchemin.

Fol. 74. Requête au Conseil ducal de Savoie, présentée, au nom de son fils Claude de la Baume, par Jeanne de Chalon, comtesse de Tonnerre (1440); papier.

Fol. 75. Avis de droit et arrêts rendus en conséquence de cette requête; 26 novembre 1440-17 décembre 1441; 3 pièces, papier.

Fol. 78. Acte de l'acquittement, par les frères Aymon et Guigue de la Baume, d'une donation faite aux Augustins de Saint-Pierre d'Albigny, par Alix de Pont-de-Veyle, veuve de Thomas de la Baume; 31 janvier 1432 (n. st.); parchemin.

Fol. 79. Testament de Besançon, dit Baux, de la rue de Chartres à Besançon; 4 octobre 1310; parchemin.

Fol. 80. Procuration donnée par Anne Perrenot, veuve de Marc de Beaujeu, pour la liquidation de ses droits d'héritage avec le cardinal de Granvelle, son frère; Frotey, 28 octobre 1581; papier.

Fol. 82. Procuration donnée en vue du susdit arrangement, par le cardinal de Granvelle; Madrid, 1er octobre 1581; papier.

Fol. 84. Arrangement conclu en vertu desdites procurations; 11 janvier 1582; minutes et expédition; 3 pièces, papier.

Fol. 114. Contrat du mariage de François-Louis de Belletruches avec Marguerite d'Albon; 15 mai 1483; papier.

Fol. 118. Testament d'Isabelle, fille de Nardin de Bourogne, chevalier; 6 mars 1320 (n. st.); parchemin.

Fol. 119. Testament de Jean Bonvalot, citoyen de Besançon; 7 août 1377; parchemin.

Fol. 120. Patente de tabellion général au comté de Bourgogne, donnée par le comte-duc Philippe le Bon à Jean de Bougy, dit Plicart, clerc habitant Vesoul; Bruxelles, 26 novembre 1460; parchemin.

Fol. 121. Testament de Jacquette de Bourbon, citoyenne de Besançon; 27 février 1531 (n. st.); papier.

Fol. 125. Testament de Jean Guillemin, dit de Bracon, maître moutier en la saunerie de Salins; 17 février 1576; parchemin.

Fol. 140. Codicille de Jean Brenot, seigneur de Provenchères, Ornans, 18 novembre 1550; parchemin.

Fol. 141. Testament de Catherine de Couthenans, femme de Jean Brenot de Provenchères; Orchamps-Vennes, 18 avril 1543 (n. st.); parchemin.

Fol. 142. Institution de lieutenant général de la gruerie du comté de Bourgogne, donnée à Antoine Buson, seigneur de Fontain, par Eugène-Léopold Perrenot de Granvelle-Oiselay, grand gruyer; Besançon, 12 novembre 1635; sceau armorié en placard, parchemin.

XIII^e-XVII^e siècle. Papier et parchemin. 142 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (N° 2040, 1°.)

1210. Recueil Boisot. Pièces diverses « C. D. F. G. ».

Fol. 1. Vente, par Jean de Plaine, bourgeois de Poligny, d'un groupe de propriétés sur le territoire de cette ville, pour la somme de 1,710 francs, monnaie comtoise, à Jean Carondelet, de Dole, bourgeois de Poligny et lieutenant du pardessus de la saunerie de Salins; 9 décembre 1444; parchemin.

Fol. 2. Vente, par Claudine Boquet, femme de Jean Revenère, de tous ses droits sur des propriétés relevant des seigneurs de Chalon et des Gorrevod, dans le district de Chambéry : 4 mars 1526 (n. st.); parchemin.

Fol. 3. Acensement par le prieuré de Lons-le-Saunier (Eudes de Chalon, prieur) d'une pièce de vigne lui appartenant au territoire de Montaigu; 7 octobre 1367; parchemin.

Fol. 4. Procuration de Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange, pour être représentée à une conférence fixée à Dijon et ayant pour objet règlement d'intérêts entre le prince d'Orange, son fils, et la maison d'Orléans-Longueville; Noseroy, 30 octobre 1521; parchemin.

Fol. 5. Ordonnance de Jean de Chalon, prince d'Orange et gouverneur du comté de Bourgogne, pour rétablir dans leurs emplois tous les officiers de la saunerie de Salins qui y fonctionnaient lors du décès de Charles le Téméraire; 8 août 1477; signature autographe du prince; parchemin.

Fol. 6. Avis de droit sur la saisie, par l'archevêque Ferdinand de Rye, du fief de vicomté et mairie de Besançon qui appartenait, sous la suzeraineté de l'archevêque, à la maison de Nassau, comme héritière de la maison de Chalon (fin du XVI^e siècle; papier).

Fol. 15. Mémoire sur les droits de la maison de Chalon dans la saunerie de Salins (fin du XVI^e siècle; papier).

Fol. 25. Traité d'alliance imposé à la commune de Besançon par Jean de Chalon-Arlay; château d'Arguel; 21 janvier 1308 (n. st.); papier.

Fol. 39. Ratification, par Jean de Chalon-Arlay, de la donation d'une rente annuelle de sept livres sur la saunerie de Salins, faite à Aymé de Villersexel, archidiacre de Besançon, par Estevenin d'Estavayer et Orete Gaterobe, sa femme; château d'Arguel, 24 avril 1361; parchemin.

Fol. 40. Appointement devant le Conseil ducal, à Dijon, au sujet du débat existant entre la comtesse de Ligny et les frères Jean et Guillaume de Chantrans, ceux-ci ayant exercé des ravages pour venger la mort de leur oncle l'écuyer Huguenin de Chantrans, occis par les habitants de Ligny; 18 décembre 1424; parchemin.

Fol. 41. Reprise de fief du château de Châtillon-sur-Curtine envers le comte de Flandre et de Bourgogne, par Thierry de Châtillon, gratifié à cette occasion d'une somme de 100 livres, sous réserve toutefois des droits de suzeraineté de Jean de Chalon; 20 juillet 1341; sceau et contre-sceau de la cour du comte Louis de Male, à Arbois; parchemin.

Fol. 42. Ratification par le comte-duc Philippe le Bon d'un affranchissement accordé jadis à un de leurs sujets par les défunts écuyers Henri Chenevière et Thiébaud d'Orsans; Besançon, 15 décembre 1428; copie sur papier.

Fol. 43. Pièces d'un procès intenté par des créanciers aux frères Guillaume et Étienne de Citey, seigneurs de la Motte de Citey : 1531-1533; 15 pièces, dont 14 sur parchemin et une sur papier; sceau du parlement de Dole.

Fol. 60. Reprises de fief pour la seigneurie de Citey envers le seigneur de Beaujeu-sur-Saône; 22 octobre 1462, 29 novembre 1491; deux pièces, parchemin.

Fol. 62. Rente annuelle de 12 sous estevenants, constituée par Jean de Clerval, écuyer, citoyen de Besançon, en acquittement d'une fondation faite au profit de la confrérie de Saint-Martin, en l'église de Saint-Étienne de Besançon, par défunt Oudot de Clerval, chanoine et chantre de l'église métropolitaine, frère dudit Jean; 14 juin 1460; parchemin.

Fol. 63. Acensement de terres situées à Condamine, fait au profit de Marie d'Agay, veuve de Jean Clerval; 24 février 1525 (n. st.); parchemin.

Fol. 64. Donation d'un domaine à Brottes, faite par Jean de Coublans, seigneur de Brottes en partie, et par sa femme, à Étienne de

Rochefort et à Claudine de Coublans, leur gendre et fille; 4 juillet 1518; parchemin.

Fol. 65. Testament de Vuillemin de Cromary, écuyer; 20 septembre 1324; parchemin.

Fol. 66. Testament de Jean Daniel, citoyen de Besançon; 27 août 1441; parchemin.

Fol. 67. Assignation concernant un procès intenté devant le parlement de Dole, par Gabrielle de Damas, comtesse de Bouligneux, veuve de Jean de la Palud, à des particuliers de Dampierre-sur-Vingeanne; 14 novembre 1661; papier.

Fol. 69. Testament de Catherine Lombard, veuve d'Étienne de Saint-Quentin, clerc, et mariée en secondes noces à Pierre de la Ferté, portant fondation d'une chapelle en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Besançon, pour accomplir l'intention de feu son fils Étienne de Saint-Quentin; 22 février 1370 (n. st.); parchemin.

Fol. 70. Acensement d'un curtil à Marnay, lieu dit en *Pont Charraulx,* au profit d'Herbelat d'Orcival, marchand, demeurant à Marnay, par Ancel Froissard, dudit lieu; 9 mai 1416; parchemin.

Fol. 71. Achat par Ancel Froissard, de Marnay, d'un cens annuel de six penaux de froment; 20 décembre 1443; parchemin.

Fol. 72. Testament d'Antoine-François Gauthiot d'Ancier, léguant sa fortune aux Jésuites de Besançon, pour la bâtisse de leur église et de leur collège; Rome, 17 octobre 1629; copie sur papier.

Fol. 78. Notes diplomatiques échangées entre le roi de France Henri IV et le duc de Savoie, pour l'exécution entre ces puissances des stipulations les concernant dans le traité du 29 février 1600; copie sur papier.

Fol. 82. Contrat du mariage de Jean-François de Joux, dit de Grammont, baron de Châtillon-Guyotte, et de Françoise-Charlotte de la Palud; 3 septembre 1647; parchemin.

Fol. 88. Testament de Françoise-Charlotte de la Palud, femme de Jean-François de Joux, dit de Grammont, baron de Châtillon-Guyotte; 24 janvier 1649; papier.

Fol. 94. Vente faite par Richarde Clerval, veuve de Jean Grenier le jeune, d'une maison ruinée à Besançon et d'une vigne sur le territoire de cette ville, au lieu dit « Belregard »; 13 septembre 1491; papier.

Fol. 100. Bulle du pape Alexandre VII, autorisant un *significavit*

pour la recherche d'extorsions commises au détriment de François Guenard; 5 septembre 1664; sceau en plomb; parchemin.

Fol. 101. Arrêt du parlement de Dole annulant le testament de Françoise-Charlotte de la Palud, à la suite d'un procès entre Jean-François de Joux, dit de Grammont, baron de Châtillon-Guyotte, d'une part; Gabrielle de Damas, veuve de Jean de la Palud, comte de Bouligneux, et Jacques-Claude de la Palud, son fils, d'autre part; 31 mars 1656; parchemin.

Fol. 102. Bulle du pape Paul III, ratifiant la concession à Antoine Perrenot de Granvelle, doyen de Notre-Dame d'Arbois, de la coadjutorerie de la cure de Rurey, relevant de son doyenné; 8 janvier 1535 (n. st.); parchemin.

Fol. 103. Patentes du roi d'Espagne Philippe II, conférant à Frédéric Perrenot de Granvelle, seigneur de Champageny, la qualité d'inspecteur général aux revues des troupes dans les Pays-Bas; Anvers, 10 mars 1578; original sur parchemin élégamment calligraphié.

XIV^e^-XVII^e^ siècle. Papier et parchemin. 103 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (N° 2040, 2°.)

1211. Recueils Boisot. Pièces diverses, « H. I. L. M. N. ».

Fol. 1. Donation, par Jean de Joncel, citoyen de Besançon, du patronage de la chapelle dite Notre-Dame-la-Blanche, en l'église de Saint-Pierre de Besançon, à Jean de Rupt, notaire, et à sa femme Alix d'Orchamps-Vennes; 20 janvier 1438 (n. st.); parchemin.

Fol. 2. Testament d'Isabelle de Joux, veuve de Guyot de Verpillières et mariée en secondes noces à Arnaud de Guascon; juin 1338; copie de Jules Chiflet, sur papier.

Fol. 3. Amodiation d'un moulin situé à Augicourt, par Guillaume de Lambrey, écuyer, et Bonne d'Artaufontaine; 4 décembre 1517; parchemin.

Fol. 4. Consentement par Jean de Lantenne à la vente que ses parents avaient faite d'un jardin situé en la rue des Granges de Besançon; 3 novembre 1315; parchemin.

Fol. 5. Accord conclu entre Gabrielle de Bassompierre, veuve d'Evrard de Livron, et Charles de Livron, marquis de Bourbonne, au sujet de la succession du défunt marquis de Bourbonne; 6 mars 1624; papier.

Fol. 11. Bulle du pape Urbain VIII, conférant à l'abbé Pierre Alix

la commende de l'abbaye de Saint-Paul de Besançon; 13 septembre 1632; expédition sur parchemin.

Fol. 12. Notes diplomatiques concernant les démarches de l'archiduchesse Isabelle pour faire adjuger le même bénéfice à François de Livron; 1634; papier.

Fol. 15. Lettre de non-préjudice du duc Charles IV de Lorraine, au sujet d'un don gratuit des États généraux de son duché; 23 mars 1626; signature du duc; parchemin.

Fol. 16. Acte semblable du duc Henri II; 16 décembre 1619; copie sur parchemin.

Fol. 17. Procuration donnée par noble Louis Le Mairat, de Troyes, pour la réclamation d'une somme à lui due par Simon Belin, marchand à Besançon; 20 janvier 1575; parchemin.

Fol. 18. Procuration du même pour le recouvrement d'une créance sur Melchior Girard, marchand à Besançon; 26 juillet 1586; parchemin.

Fol. 19. Procès-verbal de l'élection comme abbé de Rosières de Frère Jean de Maisières, professeur en théologie, abbé de la Grâce-Dieu, et ratification de cette élection par l'abbé de Cîteaux; 12-24 juin 1515; 2 pièces originales sur parchemin, fragment du sceau de l'abbé de Cîteaux.

Fol. 20. Citation du bailli de Dole pour la comparution de Richard Malarmé, dit Mercerot, de Vercel, accusé de « certaine usure, pillerie et malleversation »; 26 août 1549; parchemin.

Fol. 21. Testament de Guy de Malain, seigneur de Champvans-lez-Gray; 6 août 1509; expédition authentique; parchemin.

Fol. 35. Lettre de compulsoire accordée par le parlement de Dole à Bertrand de Marnix, en un procès à lui intenté par François Bonvalot, abbé de Saint-Vincent de Besançon; 15 janvier 1534 (n. st.); parchemin.

Fol. 36. Quittance d'une somme de 100 sous due annuellement par la saunerie de Salins à l'église de Saint-Anatoile de ladite ville, pour l'anniversaire d'Étienne de Bourgogne, chanoine de Besançon; 9 décembre 1364; parchemin.

Fol. 37. Libération, par la municipalité de Besançon, du cens dont était grevée une pièce de terre sise à Combe l'Agasse, moyennant 12 francs versés par le propriétaire pour aider la ville à payer l'indemnité de guerre souscrite envers le roi de France Henri IV; 6 avril 1596; parchemin; sceau de la ville de Besançon.

Fol. 38. Achat par Antoine de Mandre, seigneur de Montureux, moyennant 400 francs, de la part advenue à Jeanne de Mailly, femme de Philippe d'Anglure, dans la seigneurie de Montigny et Lavoncourt; 2 août 1690; parchemin.

Fol. 39. Ratification de l'acte qui précède, par Philippe d'Anglure; 20 août 1600; papier.

Fol. 41. Reprise de fief, par Pierre d'Arinthod, écuyer, envers Nicolet dit Mengeroz, d'Arbois, écuyer, époux de Jeannette de Chavéria, pour tout ce que ledit Pierre possédait à Moiron; 22 septembre 1412; parchemin.

Fol. 42. Aveu et dénombrement du fief que Pierre d'Arinthod, écuyer, tenait à Moiron de Nicolet dit Mengeroz, d'Arbois; 21 septembre 1415; parchemin.

Fol. 43. Reprise de fief, par Guyette de Moiron, femme de Humbert de Montain, de terres à Moiron qui relevaient de Nicolet dit Mengeroz, d'Arbois, en qualité d'époux de Jeannette de Chavéria; 22 septembre 1412; parchemin.

Fol. 44. Aveu et dénombrement donné par Humbert de Montain, comme tuteur du fils qu'il avait eu de feu Guyette de Moiron, pour des terres situées audit Moiron et relevant de Nicolet Mengeroz, d'Arbois, à cause de Jeannette de Chavéria, sa femme; 3 août 1416; parchemin.

Fol. 45. Testament de François Millet, docteur en droit canon, chanoine du chapitre métropolitain de Besançon; 20 décembre 1605; papier.

Fol. 59. Testament de Guillaume de Montbozon, chevalier; 5 juin 1387; parchemin.

Fol. 60. Testament de Jean de Montferrand, clerc, notaire à Besançon; 24 décembre 1285; parchemin.

Fol. 61. Testament de Guyette, veuve de Perrenin de Montferrand; 29 juin 1310; parchemin.

Fol. 62. Testament d'Étienne de Montferrand, tondeur de draps à Besançon; 24 janvier 1337 (n. st.); parchemin.

Fol. 63. Opposition à la vente judiciaire des biens advenus de la succession d'Augerans à Guyot de Montrichard, écuyer, représenté par son frère Henri; 23 mai 1460; parchemin.

Fol. 64. Sentence du tribunal de la régalie de Besançon, pour le règlement des droits respectifs de l'abbaye de Saint-Vincent, du prieur

de Jussan-Moutier et de Thiébaud Mathelie, chanoine, sur la succession de Perrin Vernier; 12 mars 1487 (n. st.); parchemin; sceau dudit tribunal, aux armes de l'archevêque Charles de Neufchâtel.

Fol. 65. Patentes de Philippe II, roi d'Espagne, accordant légitimation à Oudette Millet, fille naturelle de François Millet, prieur de Port-sur-Saône, et de Marguerite Sirey; Berg-op-Zoom, 17 octobre 1588; parchemin.

Fol. 66. Codicille de Jean de Molans, fils de Philibert de Molans, fondateur de la chevalerie de Saint-Georges en Franche-Comté; 12 septembre 1437; parchemin.

Fol. 67. Testament de Renaud de Montdoré, écuyer, demeurant à Besançon; 15 juillet 1397; parchemin.

Fol. 68. Codicille de Renaud de Montdoré, écuyer, à Besançon; 15 juillet 1397; parchemin.

Fol. 69. Décret de Jean, archevêque de Besançon, réunissant aux revenus du doyenné de Montbéliard les revenus de la chapelle fondée jadis en l'église de cette ville par Guillaume, doyen d'Ajoie; 17 mars 1361 (n. st.); parchemin.

Fol. 70. Testament de Jeanne Boutechoux, veuve de Claude, seigneur de Montfort; 5 février 1621; copie sur papier.

Fol. 74. Traité réglant des questions d'intérêt entre Guillemette de Montmore, veuve de Pierre de Reculot, écuyer, et le baron René de Montconis, comme époux de Gasparine-Marguerite de Grammont; 27 juillet 1633; parchemin.

Fol. 75. Deuxième testament de Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange; Bruxelles, 20 février 1618; expédition sur papier.

Fol. 78. Quittance des arrérages annuels d'une rente sur la saunerie de Salins, advenue dans l'héritage d'Antoine d'Oiselay à Catherine, sa fille, femme de Henri de Neufchâtel, avec la signature de ce seigneur; 10 avril 1507; parchemin.

Fol. 99. Avis de droit sur la prétention qu'avaient les habitants de Cuvier et Censeau d'obliger le chapitre de Nozeroy à desservir, tous les dimanches et jours de fête, la chapelle située au village de Cuvier; 1681; papier.

XIII[e]-XVII[e] siècle. Papier et parchemin. 106 feuillets. 350 sur 220 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (N° 2040, 3°.)

1212. Recueils Boisot. Pièces diverses, « O. P. Q. R. ».

Fol. 1. Vente à l'abbaye de la Charité, par Jean, seigneur d'Oiselay, Marguerite de Vergy, sa femme, et Antoine d'Oiselay, leur fils, d'un grand étang à Neuvelle; vers 1440; copie non datée du XV[e] siècle, sur papier.

Fol. 7. Contrat du mariage de Claude-Louis d'Oiselay, fils de noble Jean-Baptiste d'Oiselay, sergent-major en la garnison de Besançon, d'une part, et de Marguerite de Chantrans, fille de Pierre Martyr de Chantrans, coseigneur à Naisey; 24 avril 1617; parchemin.

Fol. 8. Atermoiement accordé à l'abbé de Saint-Vincent de Besançon par l'archevêque de Narbonne, camérier du Pape, pour le versement de la somme que cet abbé devait au trésor pontifical; Avignon, 18 septembre 1393; parchemin.

Fol. 9. Analyse des titres concernant le droit de gardienneté de la maison d'Oiselay envers l'abbaye de la Charité; 28 avril 1658; papier.

Fol. 13. Testament de Henri d'Orsans, seigneur de Lomont; 6 octobre 1494; parchemin. — *Mém. de la Société d'émulation du Doubs,* 1877, p. 266-270.

Fol. 14. Contrat de mariage de Louis d'Orsans, seigneur d'Aynans, avec Philiberte de la Palud; 4 août 1495; parchemin. — *Ibid.*, p. 270-271.

Fol. 15. Vente d'une maison relevant du fief de la maréchaussée de Besançon, sanctionnée par les héritières de ce fief, Guillemette et Agnès, cette dernière ayant épousé Hugues d'Orsans; 22 mars 1316; parchemin. — *Ibid.*, p. 265-266.

Fol. 16. Testament de Pierre Pétremand, chanoine de Saint-Hippolyte et curé de Pierrefontaine; 16 décembre 1550; papier et parchemin.

Fol. 20. Testament de Charles-Philibert d'Ornans, écuyer, oncle de Nicolas Perrenot de Granvelle; Besançon, en l'hôtel de Guillaume Perrenot, notaire; 11 mai 1499; parchemin.

Fol. 21. Bulle du pape Nicolas V, sanctionnant l'arrangement conclu entre l'abbé de Baume et le chapitre de Poligny, au sujet de la réunion à ce chapitre du prieuré que l'Ordre de Cluny possédait dans la même ville; 24 mai 1448; parchemin.

Fol. 22. Testament de noble François de Pillot; Heiligenstadt (diocèse de Mayence); 17 juillet 1726; copie sur papier.

Fol. 24. Bail, par Charles de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier et

Vadans, d'une tenure dépendant de son domaine de Vadans (Jura); 28 juillet 1376; parchemin.

Fol. 25. Confirmation, par Philippe de Poitiers, seigneur de Vadans, d'un affranchissement, sous réserve de cens, concédé en 1335 à un immeuble dudit Vadans, par Louis de Poitiers et Marguerite de Vergy, sa femme; 10 janvier 1502 (n. st.); parchemin.

Fol. 26. Traité pour l'établissement, à Pontarlier, d'un couvent d'Augustins, moyennant certains droits réservés au profit du chapitre métropolitain de Besançon, patron de l'église de Saint-Bénigne de Pontarlier, et par l'abbaye de Montbenoît, ayant le patronage de l'église de Notre-Dame de la même ville; 3 juin 1289; copie sur papier.

Fol. 28. Testament de Jean de Provenchères, écuyer; 23 mai 1433; papier.

Fol. 29. Patentes du roi d'Espagne Philippe II, pour la continuation du traitement de trois ducats d'or par jour, dont jouissait Simon Renard depuis son entrée au service de Charles-Quint comme conseiller d'État; Bruxelles, 28 février 1558 (n. st.); parchemin.

Fol. 30. Vente, par la femme et les enfants de feu Perrin Moyne, de Bouclans, écuyer, à Gaucher de Montmorot, clerc de Besançon, de deux vignes sur le territoire de cette ville, au lieu dit « Vait de Velete », dans le domaine seigneurial de Pierre et Guillaume de la Tour-Saint-Quentin; 3 mars 1320; parchemin.

Fol. 31. Vente par Besançon de Lavernay, citoyen de Besançon, à Richard, chapelain du doyen du chapitre métropolitain de cette ville, d'une maison située en la Grande Rue de ladite ville, dans le domaine seigneurial de Guillaume de la Tour-Saint-Quentin, damoiseau : 30 avril 1331; parchemin.

Fol. 32. Testament de Pierre Mugnier, de Saint-Quentin, à Besançon; 3 février 1305 (n. st.); parchemin.

Fol. 33. Commission de conseiller et maître aux requêtes ordinaire de l'hôtel de l'Empereur, pour Simon Renard, docteur ès droits; Ulm, 4 février 1547 (n. st.); parchemin.

Fol. 34. Patente de Charles-Quint réglant à six livres par jour l'indemnité supplémentaire accordée, en dehors de ses gages de maître aux requêtes, à Simon Renard, envoyé comme ambassadeur près le roi de France, en remplacement de Jean de Saint-Mauris; Bruxelles, 29 janvier 1549 (n. st.); parchemin.

Fol. 35. Contrat en langue flamande concernant les intérêts de Simon Renard dans les Pays-Bas; avril 1570; parchemin.

Fol. 36. Commission de conseiller et maître aux requêtes ordinaire du Conseil privé, donnée par Philippe II, roi d'Espagne, à Simon Renard; 24 mars 1557 (n. st.); parchemin.

Fol. 37. Contrat du mariage de François de Rovorée et de Pernette de Genève-Lullin, célébré au château de Carignan, en présence de Anne de Lusignan, duchesse de Savoie, et béni par l'évêque de Verceil; 4 octobre 1460; parchemin.

Fol. 38. Vente au comte Amédée V de Savoie, par Guigue, seigneur de Gerbaix, de la seigneurie de Novalaise; 29 juillet 1291; expédition authentique délivrée en 1462; parchemin.

Fol. 39. Acte du protectorat accordé à Nicolet de Chamoley, notaire à Saint-Genix-d'Aoste, par Louis de Rovorée, seigneur de Gerbaix; 2 janvier 1406 (n. st.); parchemin.

Fol. 40. Acte analogue de Louis de Rovorée, seigneur de Domessin, envers Thomas de Blanchinière; 31 mai 1359; parchemin.

Fol. 41. Acte analogue du même seigneur envers Guyon Chanal, de Saint-Genix; 8 juillet 1361; parchemin.

Fol. 42. Fondation, par le cardinal Jean Rolin, évêque d'Autun, de deux messes par semaine dans une chapelle récemment réédifiée en l'église de Poligny par Jacques Guillemin; 13 novembre 1474; parchemin.

Fol. 43. Acte de dotation du chapitre fondé en l'église de Notre-Dame d'Autun par Nicolas Rolin, chancelier du duc de Bourgogne; 30 octobre 1459; parchemin.

Fol. 44. Testament de Léonard Rousselot le jeune, de Montbozon, coseigneur à Montussaint; 4 novembre 1572; parchemin.

Fol. 45. Requête de Jean Rousselot, de Montbozon, âgé de quatre-vingts ans, enfant naturel de Léonard Rousselot, afin d'obtenir le payement de l' « once » des biens délaissés par ce dernier; 1624; papier.

Fol. 49. Quittance de droits de lods payés à Henry de Sauvigney, abbé de Saint-Paul de Besançon; 9 décembre 1339; parchemin.

Fol. 50. Acensement, par Henri d'Hyèvres, recteur de l'hôpital de Sainte-Brigitte, d'une vigne dudit établissement, située à Besançon en la ruelle de Bouhé; 29 août 1329; parchemin.

Fol. 51. Confirmation par Pierre de Rosières, recteur de Sainte-

Brigitte, avec augmentation de cens, du contrat précédent ; 30 novembre 1339 ; parchemin.

XIV^e^-XVII^e^ siècle. Papier et parchemin. 51 feuillets. 360 sur 230 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (N° 2040, 4°.)

1213. Recueils Boisot. Pièces diverses, « S. T. V. ».

Fol. 1. Contrat de mariage de Philippe de Sagey, écuyer, seigneur de Romain et Pierrefontaine en partie, d'une part, et Claudine de Bracon, fille du maître moutier en la saunerie de Salins ; Bracon-lez-Salins ; 31 mars 1558 (n. st.) ; parchemin.

Fol. 2. Donation testamentaire, par Jeannette, veuve de Vuillemin Roillat, en son vivant cordonnier à Besançon ; 19 août 1477 ; parchemin.

Fol. 3. Testament de Jean de la Fontaine, de Noroy, curé de Monceylez-Colombier ; 11 mai 1454 ; parchemin.

Fol. 4. Collation du prieuré de Frontenay à Guillaume Simonin, archevêque de Corinthe et coadjuteur de l'archevêque de Besançon, par Jean Doroz, évêque de Lausanne, agissant en qualité de vicaire général de l'Ordre de Cluny ; Besançon, 11 mai 1605 ; parchemin, sceau de Jean Doroz.

Fol. 5. Placet du parlement de Dole, accordé à l'archevêque Guillaume Simonin, au sujet de la prise de possession du prieuré de Frontenay à lui conféré ; 12 mai 1605 ; parchemin.

Fol. 6. Donation, par Louise de Grospain, veuve de Louis de la Tour, à François de Chassagne, du patronage de la chapelle fondée en l'église d'Ornans, sous le vocable de sainte Catherine, par la famille de Grospain ; 17 décembre 1631 ; papier.

Fol. 8. Obligation de la somme de 610 francs, souscrite par Nicolas Demoingesse et Claude Poyteret, libraires à Besançon, en payement de livres à eux vendus par Madeleine de la Tour, veuve de Ferdinand Gauthiot d'Ancier et tutrice d'Antoine-François, son fils ; 28 novembre 1602 ; papier.

Fol. 11. Hypothèque donnée par Jean Tanchard, seigneur de Passavant, pour la dot de 400 francs qui lui était apportée par Anne de Villeneuve, sa femme ; Passavant, 15 janvier 1551 (n. st.) ; parchemin.

Fol. 12. Contrat du mariage desdits Jean Tanchard et Anne de Villeneuve ; Passavant, 12 janvier 1551 (n. st.) ; parchemin.

Fol. 13. Testament de Thierry, évêque de Suda, coadjuteur de l'archevêque de Besançon, successivement abbé de la Charité et de Bellevaux, inhumé dans cette dernière abbaye; publication en date du 15 mai 1314; parchemin.

Fol. 14. Reprise de fief, par Louise de Montfleur, pour un domaine situé audit Montfleur, envers Jean, seigneur de Toulongeon, écuyer; 1440; parchemin.

Fol. 15. Testament de Cannons Benoît, veuve d'Amédée de la Tour, chevalier, de Besançon, bienfaitrice du couvent des Cordeliers de cette ville; 25 février 1282 (n. st.); parchemin.

Fol. 16. Emprunt hypothécaire de 18 livres, moyennant un cens annuel de 30 sous, assis sur des immeubles à Velotte-lez-Besançon, contracté par Pierre Forestier, de Velotte, envers Jean Michel, citoyen de Besançon; 23 mai 1323; parchemin.

Fol. 17. Arrêt du parlement de Dole ordonnant une enquête sur les faits argués en trois causes d'appel reprises par Jean de Vergy, seigneur de Montrichier, comme héritier d'Alix de Rougemont, sa mère; 28 avril (vers 1450); parchemin.

Fol. 18. Donation testamentaire de Louis de Vellechevreux, écuyer, à sa femme Anne, fille de feu Pétremand Maissier, en son vivant châtelain de Granges; château de Gouhenans, 18 juin 1466; parchemin.

Fol. 19. Testament de Guillemette de Matard, femme de Jean Verne, écuyer, seigneur en partie de Vellechevreux; 3 mars 1524 (n. st.); parchemin.

Fol. 20. Arrêt du parlement de Dole enjoignant l'exercice de l'hospitalité à Nicolas de Vers, clerc, à qui son oncle Louis de Vers, abbé du Mont-Sainte-Marie et de la Charité, avait cédé le rectorat de l'hôpital de Bracon-lez-Salins; 5 avril 1533 (n. st.); papier.

Fol. 22. Procès-verbal de descente opérée par Mougeot de Boisset, conseiller au parlement de Dole, en l'hôpital de Bracon-lez-Salins, pour l'exécution de l'arrêt rendant l'hospitalité obligatoire en cette maison; 13 mars 1534 (n. st.); parchemin.

Fol. 23. Testament de Gauthier de Vienne, seigneur de Mirebel, cousin de l'amiral Jean de Vienne, désigné comme l'un des exécuteurs de ce testament; château de Joux, 7 février 1390 (n. st.); parchemin.

Fol. 24. Reprise de fief, par Guillaume de Vienne, envers Jean de Longwy, pour la seigneurie d'Annoires; 19 août 1547; copie sur papier.

Fol. 26. Procès au parlement de Dijon, entre la famille de Vienne et la fille du défunt marquis Philippe de Hochberg; mai-juin 1504; 4 pièces, dont 3 sur parchemin.

Fol. 30. Testament de Madeleine de Rye, baronne de Bouclans et Vercel, femme du baron de Vuiltz, gouverneur de Thionville; 7 décembre 1628; papier.

Fol. 37. Procès plaidé au grand Conseil royal, à Paris, entre Claude-Antoine de Vienne, baron de Clervant, comme tuteur de son neveu Marc de Vienne, d'une part, et Anne de Vienne, veuve de Louis de la Fayette; Françoise de la Baume, veuve du maréchal Gaspard de Saulx-Tavannes; Edmée de la Baume, veuve du marquis de la Chambre; Antoine de Vienne, dit de Bauffremont-Listenois; Claude de Bauffremont, évêque de Troyes; Jean de Bauffremont, seigneur de Clervaux : au sujet de la seigneurie d'Arc en Barrois : 1582-1596; 5 pièces, dont une sur parchemin. — L'une des pièces sur papier est une consultation, en 11 feuillets, autographe et signée du jurisconsulte Charles Dumoulin (la signature est : C. dVMOlin).

XIII[e]-XVII[e] siècle. Papier et parchemin. 105 feuillets. 350 sur 228 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (N° 2040, 5°.)

1214. Recueils Boisot. Pièces diverses, supplément A-V.

Fol. 1. Donation par Guillaume d'Abbans, chevalier, à Odin Michel, citoyen de Besançon, en récompense de services rendus, d'un cens annuel de dix sous que ledit Guillaume avait droit de percevoir sur la recette du *plait général* de Besançon; 27 septembre 1276; parchemin.

Fol. 2. Amodiation pour trois années, moyennant 120 francs par an, de l'abbaye de Damparis, dépendance de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, faite par Hugues d'Augicourt, abbé de Saint-Vincent, à Jean Baptazar, sacristain de Damparis; 28 mai 1503; copie de 1505, sur parchemin.

Fol. 3. Collation du prieuré de Saint-Étienne de Pontarlier, vacant par la résignation de Pierre de Montfort, devenu abbé de Saint-Vincent de Besançon, à Hugues d'Augicourt, religieux de ce dernier monastère; ladite collation faite par Claude de Pin, prieur de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier et vicaire de l'abbé commendataire de Baume-les-Moines, dont le prieuré de Pontarlier relevait; 11 septembre 1495; parchemin.

Fol. 4. Deux monitoires pour contraindre Jean Arménier, seigneur

de Belmont, au payement de sommes par lui dues à l'abbé de Saint-Vincent de Besançon; 23 août 1463; parchemin.

Fol. 6. Autorisation donnée par Pierre Arménier, de Montigny, abbé de Saint-Vincent de Besançon, à Frère Jean Bridel, l'un de ses religieux, pour une poursuite judiciaire que ce dernier voulait diriger contre Jean dit Malpertuz, peintre à Besançon; 16 mars 1434 (n. st.); parchemin.

Fol. 7. Institution d'une charge de notaire et coadjuteur du bailliage de Dole, donnée à Pierre Michelot, de Beure, par Georges d'Andelot, bailli de Dole; 16 juillet 1562; signature du bailli; parchemin.

Fol. 8. Prêt hypothécaire de 36 francs 5 sous, fait par Pierre Perrin, de Dole, à Jean Serrurot, moyennant constitution par celui-ci d'une rente annuelle de 58 sous sur sa maison de Dole; 14 février 1613; parchemin.

Fol. 9. Procuration donnée par Guy Bagier, drapier à Besançon, et par Jeanne, sa femme, à treize notaires de la cour d'officialité de ladite ville, à l'effet d'être représentés dans tous procès qu'ils pourraient intenter ou soutenir; 15 juin 1465; parchemin.

Fol. 10. Ordonnance rendue par Aubert de Belvoir, lieutenant général du bailli d'Amont, aux assises de Châtillon-le-Duc, tenues à Cromary, pour faire régler par voie d'arbitrage un procès entre Jean Thomassin, de Voray, et l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon; 26 mars 1454 (n. st.); parchemin.

Fol. 11. Requête de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon en cour d'officialité, à l'effet de contraindre au payement d'une part de taille l'un de ses hommes taillables et mainmortables d'Authoison; 19 janvier 1385 (n. st.); parchemin.

Fol. 12. Mandement de l'official pour déclarer excommunié l'homme taillable d'Authoison qui avait fait défaut devant son tribunal; 3 février 1385 (n. st.), parchemin;

Fol. 13. Procuration donnée à trois jurisconsultes de Dole par François Bonvalot, chanoine et trésorier de l'église de Besançon, à l'effet d'être représenté dans les procès qu'il pourrait intenter ou soutenir; 2 août 1533; parchemin.

Fol. 14. Procès-verbal de citation dirigée par François Bonvalot contre les amodiataires des moulins de Roche-lez-Clerval, dépendant du prieuré de Chaux, dont ledit Bonvalot était titulaire; 8 avril 1533 (n. st.); parchemin.

Fol. 15. Ordonnance rendue par Simon Renard, lieutenant général du bailli d'Amont, pour une enquête concernant le détournement d'une partie d'échute mainmortable au préjudice de François Bonvalot, abbé de Saint-Vincent de Besançon et en cette qualité seigneur de Villers-pater, Servigney, Bannans, etc.; 1er janvier 1543 (n. st.); parchemin.

Fol. 16. Citation de l'officialité à l'adresse de plusieurs individus de Montbenoît; 26 mai 1509; parchemin.

Fol. 17. Monitoire de l'official à l'effet de contraindre Jean Bridel, religieux de Saint-Vincent de Besançon, à indemniser Jeanne Malpertuz, femme Perrot, venue de Malans, à sa requête, pour déposer dans un procès intenté par ledit Bridel au peintre Jean Malpertuz; septembre 1434; parchemin.

Fol. 19. Bulle du pape Pie V, tranchant, au profit de Nicolas de Chantrans, le différend élevé entre ce dernier et Claude d'Orsans, à propos de la commende du prieuré de Grandecourt, ladite bulle fulminée par Jean de Blonnay, dit de Saint-Paul, prévôt de Saint-Anatoile de Salins; 14 novembre 1567; parchemin.

Fol. 20. Bulle du même pape, investissant Nicolas de Chantrans du prieuré de Grandecourt; 8 mai 1567.

Fol. 21. Lettre de licence accordée par Guy de Canod, abbé de Buillon (Ordre de Cîteaux), à Frère Louis Lhoste, religieux de cette abbaye, voulant entrer dans l'Ordre de Saint-Benoît; Santans, 1er mai 1565; signature et sceau de l'abbé de Buillon; parchemin.

Fol. 22. Mandement d'excommunication de l'official de Besançon contre un débiteur obstiné de Thomas de Chantrans, notaire à Besançon; 10 janvier 1475 (n. st.); parchemin.

Fol. 23. Appointement donné aux assises de Châtillon-le-Duc, tenues à Cromary au nom du bailli d'Amont, en un procès d'un particulier de Devecey contre l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon; 10 mai 1498; parchemin.

Fol. 24. Placet du parlement de Dole, autorisant Nicolas de Chantrans à se servir en justice des bulles qui lui conféraient le prieuré de Grandecourt; 13 novembre 1567; sceau du parlement; papier.

Fol. 26. Mandement de l'official de Besançon, suspendant les effets de l'excommunication encourue par un vigneron de cette ville, afin de lui permettre de témoigner dans un procès civil; 16 juin 1557; sceau de l'officialité; parchemin.

Fol. 27. Mandement de la même autorité, suspendant les effets de

l'excommunication encourue par l'abbé de Saint-Vincent de Besançon, pour défaut d'acquittement de sa prestation envers la Chambre apostolique; 24 décembre 1395; parchemin.

Fol. 28. Délégation de Jean Velnot, prieur de Saint-Sauveur-sur-Vingeanne, donnée à Frère Louis Fauvernier, docteur en décret et infirmier de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, pour être son vicaire dans ledit prieuré; 24 avril 1576; parchemin.

Fol. 29. Acte de l'installation de Frère Louis Lhoste, religieux de Saint-Vincent de Besançon, en qualité de sacristain de l'abbaye de Damparis, dépendance de Saint-Vincent de Besançon; 14 avril 1583; papier.

Fol. 31. Procès-verbal de sommation pour obliger un abbé à restituer, dans la huitaine, quatre muids de vin : 3 mai 13..; sceaux de l'officialité et du chapelain de Villers-Saint-Marcellin, très altérés; parchemin.

Fol. 32. Délibération capitulaire de Saint-Vincent de Besançon, acceptant le rachat pour 200 francs du cens dont Jean Grenier le vieux était redevable envers ledit monastère; 20 septembre 1425; papier.

Fol. 33. Monitoire d'excommunication lancé par l'official de Besançon contre un particulier de Trepot, à la requête de Jean Grenget, prieur de Bonnevaux; 27 juillet 1460; parchemin.

Fol. 34. Monitoire semblable contre un particulier de Bonnevaux; 16 janvier 1459 (n. st.); parchemin.

Fol. 35. Monitoire pour contraindre Jean de Grachaux, écuyer, à payer à l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon la somme de 20 livres, en acquittement d'une fondation d'anniversaire de son frère Germain de Grachaux, religieux en ladite abbaye; 4 avril 1440; parchemin.

Fol. 36. Acensement par le prieuré bénédictin de Granson du prieuré de Notre-Dame « douz Corray », qui en était une dépendance, à Étienne Bornoz, de Fresne-Saint-Mamès (diocèse de Besançon); 25 mai 1444; parchemin.

Fol. 37. Extrait du testament de Gaucher Gaillard, citoyen de Besançon, en ce qui concernait l'élection de sa sépulture et des fondations pieuses en l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon; 27 août 1376; parchemin.

Fol. 38. Acte d'intervention de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, comme créancière, dans la succession de Jean Malarmey, seigneur de Loray, et de Jean-Baptiste Malarmey; 18 décembre 1627; papier.

Fol. 42. Collation de la cure de Scey en Varais, faite par l'archevêque Charles de Neufchâtel, à noble Gérard de Montfort, clerc, étudiant à Dole, sur la présentation de Pierre de Montfort, prieur de Scey, à qui appartenait le patronage de ladite cure; 10 juin 1471; parchemin.

Fol. 43. Bail emphytéotique d'une maison avec vigne que l'abbaye de la Grâce-Dieu possédait à Besançon aux environs de la rue du Cingle; 21 mars 1302 (n. st.); parchemin.

Fol. 44. Emprunt hypothécaire de 60 livres, contracté par Richard Rosselet, peintre, citoyen de Besançon, envers Pierre de Vil, prieur de Rosey, aux intérêts annuels de 60 sous garantis par une vigne au lieu dit Clementigney; 19 décembre 1340; parchemin.

XIII^e-XVII^e siècle. Papier et parchemin. 44 feuillets. 320 sur 230 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (N° 2046 (*sic*).)

1215. Recueils Boisot. Notes généalogiques, copies de pièces, etc.

Fol. 1. « Inventaire des titres apartenants aux comtes de Bourgogne » (fragments; écritures diverses; XVI^e-XVII^e siècle).

Fol. 25. État des fiefs de la Franche-Comté de Bourgogne, avec l'indication de leurs revenus (fin du XIII^e siècle; copie du XVI^e). — Au fol. 36 : « Ce sont les églises et ly biens que sont en la garde et ou destroy du comte de Bourgongne » (liste d'abbayes, de prieurés, etc.).

Fol. 49 v°. « Cronicque de Montroland. En l'an que l'on treuve par les escriptures, ès dictz des anciens hommes, la chappelle Montroland, tantost après la résurrection de nostre Seigneur Jésus Christ, par aucungs gens du peys (*sic*) dont il ne souvient de leurs noms, fut fondée et édiffié (*sic*)... » (écrit. XVI^e siècle).

Fol. 51 v°-58. Blancs.

Fol. 59. « Ex archivi regii Dolani, olim Grimontensis, inventario » : liste de noms de personnages, avec dates.

Fol. 66. « Ex veteri et pergamineo libro conventus fratrum Minorum Bisuntinensium anniversaria continente. » — Fol. 67. « Ex alio libro anniversariorum ejusdem conventus in pergamine. »

Fol. 69. « Ex archivo regio Dolano, in castro Grimontis olim existenti. »

Fol. 79. « De l'inventaire des tiltres de la maison de Chalon... »

Fol. 81 v°. « Ex archivio salinarum Salinensium. »

Fol. 84. « De l'inventaire de la maison de Chalon... »

Fol. 84 v°. « Des tiltres de l'archive du Roy, non inventoriés. »

Fol. 89. « Dona super salinas facta a Joanne, comite Burgundiae et domino Salinensi. »

Fol. 93 v°. « De l'inventaire des tiltres de la maison de Chalon... »

Fol. 97. « Extraict des advis et motif imprimez, touchant le procès de l'hoirie de Chalon. »

Fol. 98 v°. « Ex polyptico scripto, anni 1318. »

Fol. 99. « Extraict des originaux estans dehors des layettes de l'archive de Bourg. »

Fol. 99 v°. « Ex archivo Grimontis. »

Fol. 104-107. « Charte de Béatrix, comtesse de Chalon, en faveur du monastère de Cluny, tirée d'un ancien Cartulaire dud. monastère. » — Publiée par le P. Pierre-François Chiflet dans sa *Lettre touchant Béatrix, comtesse de Chalon...*; Dijon, 1656, in-4°; p. 39-43.

Fol. 105. « Concession faite au monastère de Cluny par Estienne, comte de Bourgogne, et Guillaume, comte de Vienne et de Mascon, tirée dud. Cartulaire de Cluny. » — Publiée dans le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny* (*Collection des documents inédits sur l'histoire de France*), t. V, p. 715.

Fol. 106. « Immunité de péages accordée aux religieux de l'abbaye de Chassagne en Bresse, par Girard, comte de Mascon, extraite du Cartulaire de lad. abbaye... — Cette charte est d'environ 1180... »

Ces trois chartes sont des copies de la main du P. André de Saint-Nicolas.

Fol. 108. « Extrait de l'inventaire de Chalon... »

Fol. 109. « Extrait d'un livre ancien des Cordeliers de Besançon... »

Fol. 110. « Extrait du prioré d'Arbois. » — Fol. 112 v°. « Prieurs d'Arbois... » (1229-1657).

Fol. 113. « Titres des dames de Baptant. »

Fol. 117. « Extrait de l'inventaire des titres de Baume » (Jura).

Fol. 122. « Extraits des titres de l'abaye de Bellevaux. »

Fol. 128. « Extraict des espitafes qui sont escrits dans l'esglise de l'abbaye de Bellevaux. »

Fol. 130. « Clairefonteine » : notes concernant les dignitaires et les bienfaiteurs de cette abbaye.

Fol. 136. « Extrait des titres de La Charité. »

Fol. 136 *ter*. « Anniversaires célébrés en l'abbaye de Cherlieu » (écriture du XVI[e] siècle).

Fol. 142. « Gigny » : notes concernant les dignitaires et les bienfaiteurs de ce prieuré.

Fol. 144. « Saint-Paul » de Besançon : extraits et copies de titres de cette abbaye.

Fol. 156. « Montigny » : extraits de titres concernant cette abbaye.

Fol. 157. « Extraitz des titres de l'abaye de Teulley. »

Fol. 158. Noms des personnes ayant conféré et accepté des chapelles dans les églises du diocèse de Besançon, ou ayant sollicité des dispenses matrimoniales, de 1552 à 1584 et de 1637 à 1640.

Fol. 207. « Ex archivo archiepiscopali. »

Fol. 209. « Extrait des titres de l'archevesché touchant Gy. »

Fol. 209 v°. « Extrait d'un livre inventaire des fiefz de l'archevesché de Besançon. »

Fol. 211. « Ex titulis capituli Bisuntini. »

Ces extraits des titres de l'archevêché et du chapitre métropolitain de Besançon sont particulièrement relatifs aux testaments des XIII[e] et XIV[e] siècles.

Fol. 224. « Ex martyrologio Sancti Stephani Bisuntini. »

Fol. 234. « Ex archivo Beatae Mariae Magdalenes Bisuntinensis. »

Fol. 238. Notes généalogiques sur les familles de Mandre, Thomassin, Gilley, Nassau.

Fol. 244. « Mémoires extraittes des receuilz du s[r] Lemoine, curé de Fertans, les ayantz tiré sur titres » : notes généalogiques sur les familles de Laubespin, de Mailleroncourt, de Domprel, d'Orsans, de Vuillafans, de Vy, de Bourbévelle, de Fallerans, de Longeville et d'Amange.

Fol. 254. « Extrait des *Mémoires de Bourgongne* de M. Goulut », au point de vue des généalogies de la Franche-Comté.

Fol. 264. Notice sur la maison de Cléron. « Le plus ancient (*sic*) qui se treuve de cette maison est un Hugues de Cléron... »

Fol. 268 v°. « Généalogie de la maison des Mouchets. »

Fol. 270. « Généalogie d'Achey. »

Fol. 272. « Généalogie de Scey. »

Fol. 275 v°. « Généalogie de la maison Laubépin. »

Fol. 277. « Généalogie de la maison Faucongné. »

Fol. 278. « Généalogie de la maison de Ray. »

Fol. 281. Notes généalogiques diverses : Cusance, Rye, Cicon, Faucogney, Villersexel, Ray, Rougemont, Montmartin, Thoraise, Poligny, La Tour-Saint-Quentin, Vy, Grammont, Orsans, Achey.

Fol. 286. « Extrait de plusieurs titres et mémoires venantz de M. le baron d'Oiseler. »

Fol. 287. Notes généalogiques sur les familles de Faucogney, de Montureux, Blicterswick, de Raincourt, Tanchard, de Montarlot, de La Tour-Saint-Mauris, de Champagne, de Color de Linden, de Cambaron, de La Baume-Saint-Martin, de Chauvirey, de Pra, de Moustier, de Sagey, de Vesoul, du Pin et de Ray.

Fol. 300. « Tiltres Faverney. »

Fol. 301. « Extraits des mémoires de Mr de Saint-Juliain, in-folio : *De l'antiquité et origine des Bourguignons* », au point de vue des généalogies bourguignonnes.

Fol. 302. « Extrait de Saint-Julien en ses Antiquité (*sic*) d'Autun » et « de Mascon », au même point de vue.

Fol. 303. « Les épitafes suivans ont étés (*sic*) tirés de l'église des PP. Cordeliers du couvent de Dole. » — Fol. 308. « A l'abbaye des Trois Roys... J'ai copié ces épitaphes sur les tombeaux mesmes en 1691 » (écriture de J.-B. Boisot).

Fol. 309. « S'ensuyvent les noms de ceulx desquelz les corps sont inhumez en ce monastère et couvent de Morimond. »

Fol. 313. « Remarques curieuses. Dans l'église de Rougemont, aux Cordeliers d'icelle, se voit le portrait en bosse d'un abbé de Lure... » Il est aussi question de l'abbaye des Trois-Rois, de l'église Saint-Maimbeuf de Montbéliard, etc.

Fol. 314. « Remarques faittes au chemin de Saint-Hipolitte, 20 mars 1649. » Il est question de curiosités rencontrées dans les églises de Bouclans, Servin, Chaux, Saint-Hippolyte.

Fol. 315-316. « Voïage de Vauvillers. » Il est fait mention des lieux suivants : Cherlieu, Scey-sur-Saône, Mailley, Chemilly, Faverney.

Fol. 317. « Fragments de quelques généalogies » : notes sur les familles de Tramelay, de Balay, de Crèvecœur, de Pra, de Bonvalot, de Vernoy, par le P. André de Saint-Nicolas.

Fol. 319. « Généalogies de Mrs de Chassagne et de Mandre », avec blasons à la plume.

Fol. 320. « Recherches de divers mémoires de maisons nobles et leurs armoiries, tiréez des mémoires du sr curé de Fertans et autres » :

armorial descriptif des familles nobles de la Franche-Comté, avec indication des alliances de ces familles qui sont classées suivant l'ordre alphabétique.

XVI^e-XVII^e siècle. Écritures diverses. Papier. 390 feuillets, plus les fol. 100, 132, 136 *bis*, et le fol. 136 *ter*, et moins les fol. 178 et 186. 310 sur 215 millim. Manchettes. Rel. carton, couvert de parchemin. — (N° 2043, 1°.)

1216. Recueils Boisot. Pièces généalogiques, « externa ».

Fol. 1. « Augustum Ferdinandi IV, Hungariae ac Bohemiae regis, Austriae archiducis, stemma, seu centum et viginti octo regiae majestatis lineae gentiliciae. » — Ce travail a été fait entre l'année 1646, époque du couronnement de Ferdinand IV comme roi de Hongrie, et l'année 1653, époque de son élection comme roi des Romains; papier.

Fol. 135 v°. « Genealogia domus Habspurgensis ducum et archiducum Austriae... (fol. 137). Antonius Barotus, Orsancus, scribebat Pragae in regno Bohemiae, 14 aprilis anno 1617. » Papier.

Fol. 138. « Vraye généalogie des enfens de... Maximiliain, roy des Romains... procréés... avec Marie, fille de feu plus que bonne mémoire Charles cinquiesme. » Postérieure à 1562 et antérieure à 1564; 2 copies sur papier.

Fol. 141 v°. Généalogie de la maison d'Arenberg (XVII^e siècle; papier).

Fol. 143. Généalogie de la maison d'Albon (XVII^e siècle; papier).

Fol. 144. Généalogie des ducs de Bourgogne (XVII^e siècle; papier).

Fol. 145. « Parentée de madame Caroline de la Baulme, baronne d'Oiseler, du costé de dame Barbe d'Amboise, sa trisayeule paternelle. » 1 double feuillet; papier.

Fol. 149. « Mémoire de ce que le marquis de Wargnies a produit et monstré, par tiltres originaux et authentiques, aux damoiselles du noble et illustre collège de S. Waudru, à Mons » : imprimé, blasons peints; XVII^e siècle; 1 feuillet gr. in-fol.; papier.

Fol. 151. « Généalogie des enfants naturelz du bon duc Philippe de Bourgongne » (XVII^e siècle; papier). — L'un de ces feuillets porte au verso les positions imprimées d'une thèse soutenue par Hugues Henry, de Besançon, dans l'auditoire théologique du collège de Granvelle, tenu par les Oratoriens, le 23 juillet 1659.

Fol. 152. Généalogie des comtes de Bourgogne (XVII^e siècle; papier).

— Ce feuillet a pour revers les armoiries de Claude d'Achey, archevêque de Besançon, gravées par Claude Audran, motif ayant servi d'en-tête à une thèse soutenue par Henri Bonnefoy, de Belvoir.

Fol. 153. Généalogie de la maison de Saint-Belin (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 154. « Remarques sur le nom et les armes de Boussut » : 3 blasons dessinés à la plume (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 155. Dessin colorié d'un cénotaphe avec nombreux blasons, à ériger dans une des églises d'Anvers, à la mémoire d'Hélène de Brederode, femme de Thomas Perrenot de Granvelle, inhumée à Besançon en 1572, monument commandé par Frédéric Perrenot, gouverneur d'Anvers ; vélin.

Fol. 156. Généalogie de la maison de Choiseul (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 167. Généalogie de la famille de Clermont d'Amboise (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 169. « Généalogie de l'illustre maison de Coucy, jusques en l'an 1577 » (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 172. « Table généalogique de la très illustre maison de Craon, en Anjou », avec un blason colorié (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 173. Généalogie de la maison de Foix, d'après les frères de Sainte-Marthe (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 174. « Véritable origine de la maison de Foix... A Tolose, par Jean Rellier, imprimeur..., 1666 » ; 1 feuillet imprimé sur papier gr. in-fol.

Fol. 175. Généalogie de la maison de Gavre : 15 blasons coloriés (XVII[e] siècle ; 1 double feuillet ; papier).

Fol. 176. Généalogie de la maison de Hornes (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 179. Généalogie de la maison de Halleuin (XVII[e] siècle ; 1 triple feuillet, avec un petit feuillet de blasons dessinés à la plume ; papier).

Fol. 181. Généalogie de la maison de Longueval (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 183. Généalogie de la maison de Luxembourg (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 185 et 197. Généalogie de la maison de Ligne, avec 2 blasons à la plume (XVII[e] siècle ; papier).

Fol. 186. Généalogie de la maison de Lorraine, dans laquelle est une

copie incomplète du testament de René II, duc de Lorraine (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 195. Généalogie de la maison de Lannoy (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 196. Généalogie de la maison de Lalain, par Jules Chiflet (XVII[e] siècle; 1 double feuillet; papier).

Fol. 201. Généalogie de la maison de Lévy (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 202. Généalogie de la maison de Lugny (XVII[e] siècle; 1 double feuillet; papier).

Fol. 203. « Table généalogique du duc de Longueville », extraite par Jean-Jacques Chiflet des frères de Sainte-Marthe (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 205. « Généalogie de la maison de Mérode » (XVII[e] siècle; 1 quadruple feuillet; papier).

Fol. 206. « Généalogie de l'illustre maison de Mongommery » (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 207. Donation entre vifs de tous ses biens, faite par Jacques de Rovorée, seigneur de Gerbaix, à son neveu François de Rovorée; 18 juillet 1460; copie sur papier.

Fol. 215. Inventaire de titres concernant la famille de Rovorée, avec deux généalogies de cette famille, dont l'une est de la main du P. André de Saint-Nicolas, Carme (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 233. Généalogie de la maison de Sainsheim, à Steffansberg (XVII[e] siècle; 1 double feuillet; papier).

Fol. 234. Généalogie de la maison de Savoie (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 236. « Augusta, real y santa decendencia de la serenissima Christina, reyna de los Suecos, Godos y Vandalos... [por] Juan Diego Chiflecio; anno M. DC. LV. » 1 feuillet imprimé gr. in-fol.

Fol. 237. Arbre généalogique de « Jeanne de Synotte » (XVII[e] siècle; 15 blasons peints sur parchemin, très usé).

Fol. 238. Les seize quartiers de Fretigny, avec huit blasons coloriés (XVII[e] siècle; 1 double feuillet; papier.)

Fol. 239. Généalogie de la famille de Truchses (XVII[e] siècle; 1 double feuillet; papier).

Fol. 240. Généalogie de la maison de La Tour d'Auvergne (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 242. Généalogie de l'illustre maison de Tournon (XVII[e] siècle; peinture en forme d'arbre, sur parchemin).

Fol. 243. Généalogie de la famille Vestier, de Troyes, par le P. André de Saint-Nicolas (XVII[e] siècle; bande oblongue de papier).

Fol. 244. Généalogie de la maison de Bergues (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 246. Généalogie des maisons de Maldeghem, d'Auxy (blason à l'aquarelle), d'Herzelle (blason à l'aquarelle), de Pechpeirou, de Gavre, d'Esclaibes, de Hornes (blason à l'aquarelle) et de Landas (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 276. « ... Gentilshommes serviteurs des ducs de Bourgogne et Louis XI, roi de France » (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 279. « Extrait de l'histoire de la Provence de Nostradamus » (XVII[e] siècle; papier).

Fol. 284. Écussons blasonnés des dames chanoinesses de Mons en Hainaut : 32 blasons sur une planche gravée (XVII[e] siècle; papier).

XV[e]-XVII[e] siècle. Papier et parchemin. 284 feuillets. 360 sur 250 millim. Rel. carton, couvert de parchemin. — (N° 2043, 2°.)

1217-1218. « Usages religieux, militaires et civils des Romains, depuis la fondation de Rome, jusques à la fin du Haut-Empire ou du règne du grand Constantin inclusivement », par Charles-Marie de La Condamine. — Deux volumes.

Sur le titre du second volume est la note suivante : « Ce manuscrit (2 volumes) que m'a laissé, en 1789, M. de Firmas, capitaine au régiment de Piémont et dont je dispose en faveur de la Bibliothèque publique de Besançon, a pour auteur, à ce que cet officier m'a assuré, M. de la Condamine, son parent. (Signé :) Grappin. »

La présente copie paraît être de la main d'un ami de La Condamine, nommé Deserve ou Desserve, qui habitait Brouzet, en Languedoc : c'est ce que semble indiquer l'usage que l'on a fait pour la copie de plusieurs fragments de lettres portant l'adresse de ce personnage, ainsi que d'une minute de lettre vraisemblablement écrite par lui, le 5 octobre 1765, minute dont les caractères sont identiques à ceux de notre copie (tome I, fol. 11). Un autre feuillet de ce manuscrit est établi sur un fragment de lettre où se lit comme adresse : « Monsieur de La Condamine, [an]cien capp[ne] au [régiment de] Piémond. Alais » (*Ibid.*, fol. 10 v°).

Les articles se succèdent en débutant par des mots placés en vedette, comme dans un dictionnaire; mais cette succession n'a rien de méthodique. Les recherches sont facilitées par des tables qui sont en tête de chaque volume.

Tome I. Fol. 1. « Table alphabétique des usages des Romains sous la République. » — Fol. 13. « Grammaire. Les Romains appelloient

grammaire, *Grammatica,* ce que nous appelons littérature... » — Fol. 230 v°. « ... Scribes ou Ecrivains. C'étoit chez les Romains ceux qui écrivoient et gardoient les actes publics..., et ils prirent le nom de notaires. »

Tome II. Fol. 1. « Usages [*ut supra*]. Sous les Empereurs. » — Fol. 2. « Table alphabétique des usages des Romains sous les Empereurs. » — Fol. 8. « Sénat. L'opération la plus importante dont Octavien s'occupat sous son 5ᵉ consulat... » — Fol. 161 v°. « ... Esclaves. Les maîtres avoient droit de vie et de mort sur leurs esclaves, et pouvoient les tuer impunément; mais les empereurs, entr' autres Adrien, leur ôtèrent ce pouvoir. »

XVIIIᵉ siècle. Papier. 230 et 161 feuillets à 2 col. 240 sur 180 millim. Cartonnage, avec dos de parchemin.

1219. Epitaphia et carmina latina per Italiam et Germaniam reperta. C'est un recueil d'inscriptions antiques, d'épitaphes en grande partie du XVᵉ siècle, de pièces de vers rappelant des événements joyeux ou funèbres, le tout copié, durant ses pérégrinations, par un érudit qui paraît avoir été l'un des adeptes de la Société littéraire (*solidîtas litteraria*) de Schlestadt, fondée, vers 1515, par Jacques Wimpheling (Ch. Schmidt, *Histoire littér. de l'Alsace,* t. I, p. XIX-XX).

A la suite des inscriptions antiques de Mayence et des environs, recueillies par l'auteur, en 1509, sous les auspices de Dietrich Grésémund, l'un des meilleurs élèves de Jacques Wimpheling (fol. 12-14), on trouve de nombreuses inscriptions empruntées aux monuments antiques et aux églises de Rome, puis (fol. 40) une grande quantité d'épitaphes relevées dans les églises et cimetières de Bologne, où sans doute l'auteur avait étudié, diverses pièces de vers relatives aux invasions des Français en Italie, quelques inscriptions romaines de diverses villes allemandes (fol. 76 v°), des épitaphes et pièces de vers composées à Schlestadt entre les années 1540 et 1544 (fol. 81). Vers la fin du volume (fol. 84), est une esquisse de l'histoire de Strasbourg, sous forme d'épître latine, intitulée : « B. R. lectori salutem. » Les initiales B. R. ne seraient-elles pas les initiales de Beatus Rhenanus, qui était né à Schlestadt?

Sur le premier feuillet de garde, l'auteur du recueil a noté, en langue latine, l'effectif de l'armée mise en ligne par François Iᵉʳ, roi de France, pour opposer à l'invasion de Charles-Quint, en 1544.

Entre ce feuillet de garde et le recueil manuscrit (fol. 2-8), on a placé un exemplaire de l'ouvrage imprimé de Peutinger, intitulé *Romanae vetustatis fragmenta in Augusta Vindelicorum et ejus dioecesi*, 1505, in-fol., qui est, suivant Brunet, « l'un des plus anciens livres d'antiquité que l'on ait publié » (*Manuel*, 5e édit., t. IV, p. 582).

Période moyenne du XVIe siècle. Papier. 95 feuillets. 310 sur 210 millim. Rel. carton, couvert de parchemin finement gaufré, du XVIe siècle.

1220. « Pomponii Laeti de Romanorum epitaphiis liber; Thomae Volphii, Thomae F., Thomae Aucuparii, Bonifacii Amerbachii ejusque filii Basilii auctaria : omnia descripta de codice chartaceo manuscripto bibliothecae Academiae Basiliensis. »

En manière de préface, se trouve (fol. 1 v°) une notice du « Codex » dont ce volume est une reproduction. D'après cette notice, l'écriture de la partie principale du « Codex » est du début du XVIe siècle; les additions des Amerbach sont de la main de Boniface et de son fils Basile; un neveu des Amerbach y ajouta diverses copies d'inscriptions; le « Codex », de format in-4°, a 190 feuillets.

Les « Auctaria » fournis par les Amerbach (fol. 171 et 189) ont trait à des épitaphes antiques et modernes de la Suisse, des provinces rhénanes et de la Gaule méridionale.

Provient de Labbey de Billy, qui vraisemblablement l'avait acheté à la vente de la bibliothèque de J.-W. Huber.

Seconde moitié du XVIIIe siècle. Papier. 192 feuillets. 218 sur 152 millim. Écriture à l'encre noire, avec compléments à l'encre rouge pour les additions des deux premiers continuateurs. Rel. carton, couvert de basane gaufrée.

1221. Recueil d'inscriptions.

Fol. 1. « Inscriptionum veterum a Bonifacio Amerbachio scriptarum pars, cum additamentis Ludovici Iselii, excerpta e variis codicibus manu ejus scriptis qui adservantur in bibliotheca Academiae Basiliensis. Rubra sunt Ludovici Iselii additamenta. » — Fol. 36. « Inscriptionum veterum a Basilio Amerbachio, Bonifacii filio, scriptarum pars, cum additamentis [*ut supra*]. » — Fol. 48. « Vetustae inscriptiones a diversis scriptae, de exemplaribus in Academiae Basiliensis bibliotheca adservatis descriptae. Rubro denotavi cujus quaeque inscriptio sit manu scripta. »

Les inscriptions de ce recueil, toutes de l'époque romaine, appartiennent à la Suisse, aux provinces rhénanes et à la Gaule méridionale.

Provient de Labbey de Billy, qui en avait vraisemblablement fait l'acquisition à la vente de la bibliothèque de J.-W. Huber.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 53 feuillets. 230 sur 180 millim. Rel. carton, couvert de basane gaufrée.

1222. « Index alphabeticus abbreviaturarum quae in inscriptionibus antiquis tum re numismaria occurrunt, congestae et dilucidatae a R. P. Joachim Laroche, benedictino et in re antiquaria pererudito. »

La couverture de ce volume est un acte en parchemin portant donation, par Jean d'Andelot le jeune, d'Ornans, écuyer, à Jeanne d'Aigremont, sa femme, de divers immeubles situés audit Ornans, acte passé, le 6 décembre 1492, par-devant le notaire Pierre Perrenot, père du garde des sceaux de Charles-Quint et aïeul du cardinal de Granvelle.

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Papier. 33 feuillets. 200 sur 158 millim. Lignes intercalaires de la main de l'antiquaire Jean-Jacques Bruand, de Besançon. Couvert. parchemin.

1223. « Antiquités langroises » : dessins de figures et d'inscriptions antiques trouvées à Langres au XVII[e] siècle. — « Inscriptions antiques... trouvées à Langres, expliquées par M. Mahudel. » Trois séries de dessins qui reproduisent à peu près les mêmes monuments : la première série est dessinée à la grosse plume, avec des teintes de lavis sur les figures (47 planches); la deuxième série, placée entre la pl. XXV et la pl. XXVI de la première série, se compose de 10 planches au lavis; la troisième série, qui débute par deux inscriptions romaines, trouvées à Besançon (fol. 58), se compose d'une série d'inscriptions trouvées à Langres, ainsi que de dessins de figures au lavis, analogues à ceux de la deuxième série (18 planches, dont 10 ont des figures sur leurs deux faces). — Fol. 76. Notes sur la borne milliaire de Sacquenay, par Descourchamp, Mahudel et autres. — Fol. 87. « Inscriptions antiques choisies du grand nombre de celles qu'on a trouvées à Langres, expliquées par M. Mahudel. Les villes ne se piquent pas moins que les familles de l'antiquité de leur noblesse... » — Fol. 97. « 1. Recueil qui indique les familles consulaires et les noms qui appartiennent à chacune de ces familles. 2. Recueil des médailles de villes dont les

inscriptions sont grecques. » — Fol. 105. Placard imprimé annonçant la vente pour le lundi 15 may 1747 des effets curieux de la succession de feu monsieur Mahudel, médecin. »

Cette dernière pièce indique que le recueil avait été acquis à la vente du docteur Nicolas Mahudel, de Langres, savant antiquaire, mort à Paris le 7 mars 1747.

XVII^e^-XVIII^e^ siècle. Papier 105 feuillets. 370 sur 230 millim. Cartonnage.

1224. Figures et inscriptions antiques de Langres, associées à un exemplaire de « L'Anastase de Lengres... », de Denis Gaultherot (Langres, 1649, in-4°).

Dix-huit dessins, de la fin du XVII^e^ siècle, faits à la plume et au lavis, placés entre la première partie et la seconde du livre de Gaultherot (pages 183-184) : ces dessins reproduisent les mêmes monuments que ceux de plus grande taille qui se trouvent dans le recueil provenant du docteur Mahudel. Ce même exemplaire du livre de Gaultherot porte de nombreuses retouches manuscrites en marge et entre les lignes des inscriptions romaines de Langres qui s'y trouvent publiées.

Fin du XVII^e^ siècle. Papier. 35 feuillets. 188 sur 140 millim. Rel. carton, couvert de veau raciné.

1225. « Numismatographie ou science métallique, divisée en 22 articles, suivis de tout ce qui est de plus curieux touchant les médailles... tarif des médailles d'or, d'argent et de bronze des empereurs romains, par M. l'abbé Rothelin, habile antiquaire. 1741. »

Un second titre (fol. II) est ainsi conçu : « La science des médailles pour l'instruction de ceux qui commencent à s'appliquer à la connoissance des médailles... D.A.G.R.B. [Ces initiales désigneraient-elles l'auteur de l'ouvrage dont la profession aurait été celle de religieux bénédictin?] Ex bibliotheca Caroli Antonii Seguin, in suprema Sequanorum curia causarum patroni. 1741. » — Charles-Antoine Seguin, propriétaire de ce manuscrit, né à Vaivre, près de Vesoul, en 1708 et mort à Jallerange en 1790, professa le droit avec talent à l'Université de Besançon, où il eut pour élève le jurisconsulte Proudhon.

Fol. III. « Avertissement. Je ne prétens point faire icy l'éloge de la science des médailles, ny exagérer les grands avantages que l'on en peut tirer... »

Fol. v. « Table des instructions des médailles et des sujets qui y sont traittés. *Abreviationes urbium* ex Du Cange... »

Page 275. « Index. A. Aelius Caesar... »

Période moyenne du XVIII[e] siècle. Papier. x feuillets. 88 et 282 pages. 338 sur 227 millim. Rel. de l'époque, en carton, couvert de basane racinée.

1226. Manuel de numismatique, d'après Morelli, Banduri et Beauvais. — Notice sur Guillaume Beauvais, par Jean-Jacques Bruand.

Fol. 1. « Médailles consulaires... publiées par Morel. »

Fol. 25. « Index nominum consularium romanorum quae in nummis antiquis cernuntur... » (écrit. de J.-J. Bruand).

Fol. 40. « Nottice (*sic*) sur M. Beauvais, auteur de l'*Histoire abrégée des Empereurs* », par J.-J. Bruand.

Fol. 44. « Impériales du haut [et du bas] Empire, selon Beauvais » et Banduri.

Fol. 133. « Tables des empereurs, impératrices, etc. », par J.-J. Bruand.

XVIII[e]-XIX[e] siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 140 feuillets. 180 sur 118 millim. Cartonnage.

1227. Recueil sur la numismatique romaine.

Page 1. « Numismata aerea selectiora imperatorum romanorum... quae notata sunt asterisco x, hos omisit Vaillant, recenset Rotlinus. » — Page 142. « Numismata praestantiora, aurea et argentea, a Julio Caesare ad Tyrannos usque. » — Page 261. « Prix des médailles, par M. Vaillant », et autres extraits de la main du P. Dunand, Capucin de Besançon. — Page 309. « Médailles impériales en argent. »

Demi-reliure.

XVIII[e] siècle. Écriture de trois mains distinctes. Papier. 325 pages. 243 sur 175 millim. Demi-rel. basane.

1228-1229. « Numismata imperatorum Romanorum et Caesarum argentea et aurea, cum illorum aestimatione », auctore Car.-Clem. Martin de Saint-Amand (1[er] vol.). Ejusdem « Numismata imperatorum ... aerea, cum illorum aestimatione juxta D. Vaillant. Romae, 1743 » (2[e] vol.).

En tête de chacun des volumes, est une « Table alphabétique »,

par Jean-Jacques Bruand, de Besançon, qui a écrit en outre, au revers du plat supérieur des deux reliures : « Ex dono domini Percheron, a Chaumont, Ji. Jo. Bruand, anno 1799. »

XVIII^e^ siècle. Autographe. Papier. II feuillets et 142 pages, plus les pages 107 et 108 *bis*, et moins les pages 32 et 33 omises dans le numérotage pour le premier volume; VII feuillets et 135 pages pour le second. 182 sur 133 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1230. « Numismata imperatorum », extracta a Vaillant.

Fol. 1. « C. Julius Caesar imp. Julius Caesar, oppressa libertate romana... »

Fol. 125 v°. « M. Cass. Latien. Postumus. Postumus dux Rhenani limitis... »

Fol. 128. « Argentei rariores Augusti. »

Fol. 140 v°. « Argentei Domitiani. »

Au revers du plat supérieur de la reliure : « Ex libris J. J. Bruand. »

Seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Papier. 140 feuillets. 178 sur 110 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée.

1231. Catalogue des médailles en argent de Charles-Clément Martin de Saint-Amand.

Page 1. « Praefatio in cathalogum numismatum D. Caroli Clementis Martin de Saint-Amand. Ut primum in Tolosanam scientiarum, humaniorum litterarum et inscriptionum Academiam cooptari mihi contigit... »

Page 157. « Suitte de médailles en grand bronse (*sic*) de M. Martin de S. Amand, avec leur estimation par M. Bauvais. »

Page 205. « Médailles envoyées, le ... 1755, à M. Bauvais, d'Orléans, pour les examiner et en dire son avis. »

Page 211. « Catalogue de 600 médailles de grand bronze. » 19 mars 1752.

Page 229. « Médailles doubles d'argent dont le catalogue a été envoyé au R. Père Revart, de Marseille, le 19 may 1756. »

Page 237. « Catalogue des médailles que j'ay prises sur celles que M. de Beauvais m'a envoyées en may 1756. »

Page 245. « Liste des médailles doubles en argent de l'abbé Duhodent » (Duhoudan, à Abbeville).

D'après l'adresse d'une lettre dont le dos a été utilisé dans ce recueil,

Martin de Saint-Amand était, en 1756, « receveur du Tabac à Toulouse » (page 240).

XVIII[e] siècle. Écriture de Martin de Saint-Amand, pour la plus grande partie du volume. Papier. 261 pages. 243 sur 185 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1252. « Notte du cabinet en grand bronze de M. de Beauvais, à Orléans, et du prix que chaque médaille luy a coûté. » — « Suitte de médailles en moyen bronse (*sic*), avec leur estimation. 1736. »

En tête du second catalogue (fol. 25), l'auteur indique les trois cabinets d'où provenait sa suite de 417 petits bronzes romains, formée de 1733 à 1735, et lui ayant coûté 1,436 livres 4 sous. « J'ay vendu », écrit-il (fol. 28), « cette suitte de médailles à M. l'abbé de Mutigney, chanoine de Besançon, le 11 décembre 1736, la somme de 1,200 livres. Je reste par conséquent en perte sur cette suitte de la somme de 236 livres 4 sous... »

Ces deux catalogues avaient été donnés, en 1799, à l'antiquaire Jean-Jacques Bruand, de Besançon, par Percheron, de Chaumont.

XVIII[e] siècle. Écriture de Guillaume Beauvais, numismatiste, né à Dunkerque en 1698, mort à Orléans, le 29 septembre 1773. Papier. 1-33 feuillets. 364 sur 243 millim. Deux cahiers dans une reliure en carton, couvert de parchemin.

1253. Numismatique espagnole.

Fol. 1. « Recherches sur les anciennes médailles espagnoles chargées de caractères inconnus et désignées sous le nom de médailles celtibériennes. » — Fol. 15. « Explication des alphabets des caractères inconnus, traduite de l'espagnol de Vélasquès, par M. Dumège; an 1810. » — Fol. 31. « Explication de quelques médailles celtibériennes, espagnoles, chargées de caractères inconnus, par Vélasquès, traduite par M. Dumège. »

Le deuxième et le troisième de ces opuscules sont extraits et traduits de l'ouvrage espagnol intitulé : *Ensayo sobre los alfabetos de las letras desconocidas que se encuentran en antiguas medallas y monumentos de España,* par L.-J. Velasquez; Madrid, 1752, in-4°. Une sorte d'introduction précède les deux extraits et constitue la première partie de ce volume (fol. 1) : « Les médailles que l'on trouve fréquemment en

Espagne et dans le lieu qui porte le nom de Vieille Toulouse sont d'une fabrique barbare... »

Premier quart du XIX^e^ siècle. Papier. 48 feuillets et 4 planches. 200 sur 118 millim. Demi-rel. basane.

1234. De annulis notae.

Début (fol. 2) : « Annulus horarius. Leo X. P. M., manu lapillum gessit qui pro vario lunae lumine e ceruleo in candidum abiret, etc. » — Fin (fol. 256 v°) : « ... Anno 1525, sex viri nobiles Senenses. »

La date 1637 figure en tête du fol. 142.

Ce répertoire, qui paraît avoir été fait en Espagne, porte deux ex-libris dont voici les formules (fol. 1) : « Laurentius Cochus, Urbinas, Laurentio Campegio, nuntio apostolico in aula Madritensi, a secretis. » — « Joannis Chifletii, canonici Tornacensis. » Depuis, ce volume avait appartenu à l'abbé J.-B. Boisot.

Première moitié du XVII^e^ siècle. Papier. 256 feuillets. 221 sur 155 millim. Additions dans les marges. Quelques passages écrits ou soulignés à l'encre carminée. Matières distribuées sous la forme d'un répertoire, avec signets indicateurs. Couvert. parchemin.

1235. « Exemplar descriptionis Ammerbachianae Augustae Rauracorum amphitheatri. »

Début (fol. 1) : « Aedificium hoc inter pagum Augustam et fluviolum proximum Ergolzam... » — Fin (fol. 9) : « ... ut plurimum vero ex albicante lapide caesa, quem Lieschstalla propinqua videtur subministrasse. »

Une note (fol. 9) indique que « cette copie a été prise aussi fidèlement qu'a pu le permettre l'ancienne et difficile écriture de l'original, qui se trouve à la Bibliothèque publique de Basle ». Elle ajoute que l'amphithéâtre d'Augst, aujourd'hui complètement détruit, ne peut plus être étudié que d'après les plans et le mémoire de Basile Amerbach.

Fin du XVIII^e^ siècle. Papier. 10 feuillets. 240 sur 182 millim. Cahier, avec couverture en papier.

1236. « Description naïve et sensible de la fameuse église Sainte-Cécile d'Albi », par Bernard de Boissonnade, avocat de Toulouse (1684).

Fol. 2. « Avant-propos. Cette première ébauche des beautés de

l'église Sainte-Cécile... M. Bernard de Boissonnade, docteur et avocat au parlement de Tholoze, a fait la description de la fameuse église métropolitaine d'Albi, comme elle suit, dans les mois de mai et juin mil six cent huitante quatre. » — Fol. 10. « Description [*ut supra*]. L'église Sainte-Cécile d'Albi, qui est une des plus belles de France... » — A la fin de l'ouvrage, cette indication qui termine l' « Avant-propos » est reproduite, avec la mention que l'auteur avait laissé son manuscrit « entre les mains de Mre André Hébrard, prêtre hebdomadier de la susdite église métropolitaine d'Albi, pour gage de son amitié, le 14 juin de la susdite année 1684... » (fol. 41 v°).

Un « plan de l'église Sainte-Cécile d'Albi » accompagne l'ouvrage (fol. 15 v°).

En reliant cette copie, on a interverti l'ordre de plusieurs cahiers.

Environs de 1850. Papier. 70 feuillets. 250 sur 185 millim. Demi-rel. basane.

1237. « Mémoire sur les mosaïques en général : recherches appliquées aux découvertes faites à Aix en 1790, dans le local occupé par l'ancienne ville d'Aix, au nord et à deux cents toises de la ville actuelle : envoyé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. de Saint-Vincens [Alexandre-Jules-Antoine Fauris], académicien libre, en février 1817. »

Commence (page 1) : « En 1790, époque à laquelle furent trouvés à Aix trois pavés en mosaïque, intéressans par les sujets qu'ils représentent... »

Page 35. « Notes et remarques indiquées dans le corps de la dissertation. »

Page 46. Note finale : « (70) Vid. ante Franc. Gorci *Musaeum Etruscum*... »

L'auteur de cette dissertation a été l'objet d'une notice de Dacier (*Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, 2e série, t. IX, 1831, p. 87-99), et d'un article de H. Audiffret dans la *Biographie universelle*.

XIXe siècle. Autographe. Papier. 46 pages. 305 sur 193 millim. Couvert. papier.

1238. Mémoires historiques sur les troubadours : Guillaume de Cabestaing, par l'abbé Millot; Bertrand de Born, par de La Curne de

Sainte-Palaye; le poème du *Vœu du Héron*, analysé par le même; la vie de Gautier de Mauny, par l'abbé Millot.

Fol. 1. « Mémoires historiques sur la vie et les ouvrages des poëtes provençaux connus sous le nom de troubadours [par l'abbé Millot]. M. de Sainte-Palaye vous annonça, Messieurs, il y a quelques mois, qu'après avoir recueilly toutes les poësies provençales qui se sont conservées dans les bibliotèques de France et d'Italie, il ne lui restoit plus qu'à tirer de ces différentes pièces, au nombre d'environ 4,000, de quoi composer de nouvelles vies de troubadours. Dans le dessein de presser l'exécution de ce projet, qui demandoit encore beaucoup de recherches, il me proposa dès lors de m'associer à son travail... Ce que je vais lire est donc l'ouvrage de l'un et de l'autre. » — Fol. 1 v°. « Vie de Guillaume de Cabestaing... »

Fol. 16. « Essai de recherches historiques sur la vie et les ouvrages des poëtes provençaux connus sous le nom de troubadours [par M. de La Curne de Sainte-Palaye]. Lorsque j'entrepris d'aller en Italie, un des principaux objets que je me proposai fut de ramasser toutes les poësies provençales qui s'y sont conservées... Parmi un si grand nombre d'autheurs, Bertran de Born... est un de ceux dont l'histoire m'a paru la plus intéressante; c'est par lui que je commencerai... »

Fol. 60. « Mémoire sur un ancien poëme françois manuscrit, intitulé *Les vœux du Héron,* pour servir de supplément aux *Mémoires sur l'ancienne chevalerie* [par de La Curne de Sainte-Palaye]. La bibliothèque publique de Berne, dont celle du célèbre Bongars forme la partie la plus curieuse et la plus intéressante pour notre histoire, renferme des trésors... » — Fol. 62. « Extrait du poëme intitulé *Leus veus du Hairon.* Au printems de l'année 1336, Édouard III, roi d'Angleterre, tenoit cour plénière... » — Fol. 75. Observations sur le sujet de ce poème. « Tel est l'extrait des principaux faits contenus dans le poëme du *Vœu du Héron...* »

Fol. 82. « Vie de Gautier de Mauny, commandant ou général de armées angloises sous Édouard III [par l'abbé Millot]. Gautier de Mauny naquit (p. e. à Valenciennes) dans le Hainaut, vers la fin du 13ᵉ siècle... » — Fol. 172. Fin du morceau et du volume :

« ...Et son fils de Penbrouc voir
Et a moult bien fait son devoir,

Froissart, Poë. mss. fol. 341, c. 2. »

L'abbé Millot, né à Ornans (Doubs) en 1726, mort à Paris, le 21 mars 1785, a utilisé, on le sait, les recherches de La Curne de Sainte-Palaye, pour publier, de 1774 à 1775, sans nom d'auteur, il est vrai, une *Histoire littéraire des troubadours*, en 3 volumes in-12.

Parmi les morceaux manuscrits énumérés ci-dessus, le Mémoire sur le *Vœu du héron* est le seul qui ne soit pas inédit : un texte qui, d'ailleurs, manque de la notice préliminaire que nous avons ici, en a été publié dans les *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, par La Curne de Sainte-Palaye, t. III, p. 1-20.

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Écriture de diverses mains, mais principalement de celle de l'abbé Millot. Papier. 172 feuillets. 255 sur 185 millim. Demi-rel. veau rouge.

1239. « Histoire des troubadours », par l'abbé Millot.

Commence (fol. 1) : « XII[e] siècle. Troubadours de la Provence occidentale. 1. Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou. Le premier troubadour que nous connoissions est un prince... » — C'est l'*Histoire littéraire des troubadours*, dont il est parlé dans la notice précédente. Mais notre manuscrit est incomplet de la fin et présente en outre des lacunes entre les fol. 58 et 59, 92 et 93. De plus, les notices ne se suivent pas dans le même ordre que celui qui a été adopté pour l'imprimé.

XVIII[e] siècle. Papier. 100 feuillets. 385 sur 255 millim. 7 cahiers groupés sous une chemise.

1240. « Histoire des troubadours. »

Commence (fol. 1) : « 12[e] siècle. Troubadours de la Provence occidentale. I. Guillaume 9, duc d'Acquitaine et comte de Poitou. Nous ne connoissons point de versificateur en langue provençale plus ancien que Guillaume 9, duc d'Aquitaine et comte de Poitou... »

Lacunes.

XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 398 feuillets à 2 col., l'une pour le texte et l'autre pour les notes. 383 sur 250 millim. Cahiers groupés sous une chemise.

1241. Copie du discours préparé par Chateaubriand pour sa réception à l'Académie française et qu'il fut empêché de prononcer (20 avril 1812).

XIX[e] siècle. Papier. 6 feuillets. 208 sur 165 millim. Cahier.

1242. « Plutarchi Phocion et Cato, Hermanno Cruserio... interprete. »

Le manuscrit s'ouvre par un grand titre qui est ainsi conçu (fol. I) : « Ad reverendissimum in Christo Patrem ac dominum D. Antonium, episcopum Atrebatensem, consiliarium primarium regis : Plutarchi Phocion et Cato, Hermanno Cruserio, jurisconsulto, illustrissimi principis ducis Juliacensis, Clivensis, etc., consiliario, interprete. »

C'est la copie offerte à Antoine Perrenot, évêque d'Arras (le futur cardinal de Granvelle), ministre du roi d'Espagne Philippe II, d'une partie à lui dédiée de la traduction, par Hermann Cruser, des *Vies* de Plutarque. L'ensemble de cette traduction, avec la dédicace partielle qui ouvre notre manuscrit, a été imprimé, en 1572, dans le *Plutarque* de Henri Estienne. La dédicace qui nous occupe a été seulement modifiée dans ses formules : Granvelle, qualifié de cardinal et d'archevêque de Malines, y est appelé *amplissime pater,* au lieu de *amplissime praesul.*

Période moyenne du XVI^e^ siècle. Papier. 108 feuillets. 298 sur 155 millim. Quelques initiales romaines, peintes à la gomme-gutte, encadrées avec des figures et des rinceaux d'un assez grossier dessin. Rel. carton, couvert de velours noir usé; tranches ciselées et dorées. — (Boisot, n° 15. — 46, H. 19.)

1243. « Eloge de Jean de Vienne, amiral de France », par le P. Théodoric Defuant, Carme de l'ancienne observance.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon ayant proposé pour sujet de son concours d'éloquence, en 1770, l'*Éloge de l'amiral Jean de Vienne*, le couvent des Grands-Carmes de Besançon, qui reconnaissait ce personnage comme fondateur, jugea convenable que l'un de ses religieux entrât dans la lice. Le P. Anatoile Marsoudet, ex-provincial, s'était chargé d'entrer en lice; mais une « commission importante » (page III) l'empêcha de remplir ce devoir : il fut remplacé par le P. Defuant, alors professeur à Semur, qui, dans le concours, obtint un *accessit*.

La présente copie de l'ouvrage de ce religieux est précédée d'une épître dédicatoire à la communauté des Grands-Carmes de Besançon (pages I-VI) : « Mes très révérends Pères, en travaillant à l'éloge de Jean de Vienne, fondateur de la maison que vous habitez... »

Début de l'Éloge (page I) : « De tous les moyens que la sagesse

humaine peut mettre en usage pour instruire les hommes, l'exemple est le meilleur et le plus sûr... »

Ex-libris gravé de la Bibliothèque des Grands-Carmes de Besançon.

XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. VI-77 pages. 188 sur 143 millim. Rel. carton, couvert de veau; tranches dorées.

1244. Lettre de l'abbé J.-B. Boisot à Pellisson, sur un projet de biographie du cardinal de Granvelle.

Commence (fol. 1) : « 1692. A Monsieur Pellisson. Il y a long temps, Monsieur, que je suis tenté d'escrire la vie du cardinal de Granvelle... » — Cette lettre a été publiée dans la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire,* par le P. Desmolets et l'abbé Cl.-P. Goujet; Paris, 1726-1731, 11 vol. in-12; t. IV, part. I, p. 26-167.

Fin du XVII[e] siècle. Papier. 84 feuillets. 295 sur 203 millim. Cartonnage. — (Boisot, n° 2085. — 20, G. 19.)

1245. « Vita del duca di Espernon, raccolta da Teofilo. »

A la suite du titre est un portrait du duc d'Épernon, au crayon gris, dans un entourage dessiné à la plume (fol. 4).

Dans sa préface (fol. 7-8), l'auteur dit qu'il a composé son ouvrage, non seulement d'après la notice biographique de Guillaume Girard, secrétaire du duc d'Épernon, mais surtout à l'aide des documents manuscrits que le duc de Candale, petit-fils du duc, lui avait communiqués; il parle aussi des encouragements donnés à son entreprise par le prince Alphonse de Lorraine-Harcourt, né en 1648 et mort en 1719.

Début (fol. 9) : « Giovanni Luigi di Nogaret e della Vallette, duca d'Espernon, del quale io intraprendo à scriver la vita, havendo ricevute molte gratie della fortuna... » — Fin (fol. 283) : « ...essendo tutta la sua vita un racconto di bellissime virtù, lasceio che altri dalla lettura di essa ne formi à suo piacere panegirici illustri. »

Seconde moitié du XVII[e] siècle. Écriture italienne. Papier. 283 feuillets. 273 sur 195 millim. Demi-rel. basane. — (Labbey de Billy.)

1246. « Histoire de Madame Henriette d'Angleterre, première femme de Philippes de France, duc d'Orléans, par Madame de La Fayette. »

Copie soignée et ancienne d'un ouvrage nombre de fois imprimé.

Fin du XVII[e] siècle. Papier. 113 feuillets. 268 sur 180 millim. Rel. carton, couvert de veau fauve.

1247. « La vie de la duchesse de La Valière, avec les amours de la Manciny et du Roy. » Tome I.

Début (page 3) : « Louis le Grand est sans contredit l'un des princes de l'Europe le plus gallant et le mieux fait... » — Fin (page 367) : « ...Cependant cette belle n'en profita pas pour le coup à l'esgard du Roy, parce qu'elle avoit pris party ailleurs; mais retournons à nos amants : 1708. Fin du premier livre. »

Sur les feuillets de garde de ce premier volume d'un ouvrage qui en comprenait trois, le bibliophile franc-comtois de Vauldry a écrit des notes dont voici les passages essentiels :

« Ce manuscrit vient du cabinet de M. Méon, acquis en 1803, 15 livres. — Les amours du Roi et de La Vallière se trouvent imprimés dans les *Amours des Gaules*, 1780, tome II; mais ce qui regarde M[lle] de Mancini n'est pas détaillé comme dans ce manuscrit... »

Premières années du XVIII[e] siècle. Écriture de copiste. Papier. 367 pages. 153 sur 92 millim. Rel. carton, couvert de veau, contemporaine de la copie; sur le dos : HISTOIR. SECRET. TOM. I.

1248. « Vie du duc de Bourgogne, père de Louis XV, pour l'instruction de M[gr] le duc d'Enguien », et « Dialogues du duc de Bourgogne et de Fénelon », par l'abbé Millot.

Il n'y a ici que les livres I (fol. 1) et II (fol. 13) de la Vie du duc de Bourgogne. Le livre III se trouve plus haut, sous le n° 652.

Les Dialogues (fol. 25) sont au nombre de seize.

Ce sont les manuscrits autographes, avec corrections, des ouvrages de l'abbé Millot qui ont été publiés sous ces titres.

XVIII[e] siècle. Papier. 60 feuillets. 235 sur 185 millim. Demi-rel. veau rouge.

1249. « Mémoire expositif de la vie publique de Pierre-Joseph de Ferrier, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien lieutenant général des armées du Roi, retiré avec une pension de retraite et domicilié dans la maison dont il est propriétaire à Luxeuil, l'une des villes du département de la Haute-Saône. »

Pierre-Joseph de Ferrier, né au Châtelet de Bavilliers, près de Belfort, le 25 mai 1739, avait cumulé le grade de maréchal de camp avec l'emploi de secrétaire des commandements du duc d'Orléans. Chargé, en 1792, de comprimer les troubles qui venaient d'éclater à Avignon et dans le comtat Venaissin, il n'eut pas les moyens d'action nécessaires pour empêcher d'horribles scènes de carnage. Le « Mémoire expositif » ne va pas plus loin que les préliminaires de ce triste épisode. Employé sous les ordres de Custine avec lequel il ne s'accorda pas, le général de Ferrier obtint sa mise à la retraite le 15 septembre 1793; il habita dès lors Luxeuil, où il s'était marié, et y mourut le 29 décembre 1828.

Début (fol. 1) : « Mes enfants m'ont témoigné, à différentes reprises, le chagrin que leur faisaient ressentir les imputations mensongères et diffamatoires qui ont été faites contre moi dans les articles me concernant... »

Ce « Mémoire » avait été sans doute envoyé à Charles Weiss, dans l'intérêt de l'article qu'il a écrit sur le général de Ferrier pour la *Biographie universelle*.

Environs de 1830. Écriture de copiste. Papier. 32 feuillets. 240 sur 194 millim. Trois cahiers cousus ensemble.

1250. « Abbrégé de la Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de Saint-Maur, de dom Filipe Le Cerf de La Viéville, de la même congrégation. A La Haye, M.D.CC.XXVI. Fait en 1740. »

Commence (fol. 1) : « Avertissement. Dom Le Cerf, dans son Avertissement, dit que la congrégation de Saint-Maur, ne faisant pour ainsi dire que de naître... »

Cet « Abbrégé » est écrit de la main de dom Ambroise Mareschal d'Audeux, Bénédictin de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon.

XVIII[e] siècle. Papier. 48 feuillets. 240 sur 175 millim. Cahier non relié.

1251. « Dictionnaire littéraire abrégé, ou Catalogue des auteurs, des meilleurs livres en tout genre, des premières et des belles éditions : extrait du *Dictionnaire historique,* du *Catalogue de la bibliothèque de M. de La Vallière,* etc., 1792 », par F.-F. Dangel. — Deux parties en un volume.

Seconde partie. Page 357. « F.-F. Dangel, du 1 juin au 27 septembre 1792, 1er de la R. F. » — Dangel, auteur de ce volume, fut secrétaire de la municipalité de Besançon durant la période révolutionnaire.

1792. Autographe. Papier. IV feuillets et 506 pages pour la première partie; I feuillet et 370 pages pour la seconde. 176 sur 108 millim. Rel. carton, couvert de veau.

1252-1255. « Bibliographie anatomico-physiologique, ou examen philosophique et critique des ouvrages publiés sur l'anatomie et sur la physiologie, rédigé dans un ordre chronologique..., par un médecin franc-comtois [le docteur Pierre-Charles Marchant]... » — Quatre volumes.

Le premier volume porte la date de 1839, le second et le troisième celle de 1840, et le quatrième celle de 1841.

Au fol. I du premier volume, on lit : « Hommage à Monsieur le Maire de Besançon, pour la Bibliothèque publique de la ville. Don de l'auteur. »

Au verso du plat supérieur de chaque volume, se trouve collée l'étiquette servant d'ex-libris au docteur Marchant et portant les mots suivants imprimés : « Ad usum P. C. Marchant, doctoris medici Bisuntini. »

1839-1841. Autographe. Papier. V feuillets et 826 pages pour le premier volume; II feuillets et 755 pages pour le second; 632 pages pour le troisième et 667 pages pour le quatrième. 210 sur 130 millim. Demi-rel. veau rouge.

1256. « Catalogue chronologique des livres imprimés au Louvre, depuis l'établissement de cette imprimerie en 1640. »

Fin du XVIIIe siècle ou commencement du XIXe. Papier. 193 feuillets à 2 col. 173 sur 243 millim. (format oblong). Demi-rel. parchemin, avec coins.

1257. « De l'origine de l'imprimerie sur planches gravées et d'une ancienne édition xilographique inconnue, par G.-B. de Rossi, docteur et professeur de langues orientales. Traduit de l'italien par J.-A. Marc. Vesoul, MDCCCXII. »

Page 3. « A Charles Weiss, pour sa fête » (épître en vers).

Page 5. « L'origine de la gravure en bois et de l'impression sur planches gravées présente deux époques bien différentes... »

Page 17. « Remarques. »

1812. Papier. 20 pages. 212 sur 140 millim. Couvert. papier.

1258. Papiers de F.-X. Laire.

Fol. 1. « Mémoire pour servir à la vie littéraire du Père Laire, bibliothécaire du cardinal de Brienne, par Théodore Tarbé, imprimeur à Sens, faisant suite à la notice insérée dans l'*Affiche de Sens,* du 10 germinal an IX, rédigée par le même. Le P. Laire resta environ cinq ans attaché au prince de Salm-Salm... »

Fol. 5. « Notes sur M. Laire; extraits de ses lettres; etc. » (écriture de Vernier d'Usier, l'un des correspondants de Laire; voir plus haut, manuscrit n° 617).

Fol. 9. « Mémoire sur la carrière littéraire du citoyen François-Xavier Laire. »

Fol. 11. « Notes sur le Père Laire, extraites des papiers que j'ai eus des héritiers de sa succession » (écriture du bibliothécaire Louis Coste, qui avait été en relation avec Laire; voir plus haut, manuscrit n° 630).

Fol. 15. « Article extrait du *Moniteur*, n° 196, an IX, 16 germinal » (copie de la main de L. Coste). — C'est un article nécrologique sur le P. Laire.

Fol. 16. Correspondance diverse, pour servir à la biographie du P. Laire (1774-1800). — On remarque parmi ces pièces : une lettre (minute) de Laire, datée du 1er thermidor an II, par laquelle il propose d'adjoindre aux armées « trois ou quatre artistes et autant de bibliographes instruits », afin de faire un choix, au profit de la France, des richesses d'art et des livres appartenant aux peuples vaincus (fol. 33); l'acte de nomination de Laire, à la date du 16 ventôse an III, « en qualité de préposé au triage des titres dans le département de l'Yonne » (fol. 36-37); une note par laquelle « le représentant du peuple Grégoire s'empresse d'annoncer au citoyen Laire qu'il est porté dans la deuxième classe des savans, artistes et gens de lettres auxquels la Convention vient d'accorder des récompenses nationales » (19 fructidor an III; fol. 39); l'acte de nomination, par le jury central d'instruction publique du département de l'Yonne, du « citoyen François-Xavier Laire, domicilié à Sens, à la place de bibliothécaire près l'École centrale du département » (28 floréal an IV; fol. 41); le texte de l'arrêté pris le

29 floréal suivant par l'Administration centrale du département, pour approuver cette nomination (fol. 42); des lettres se rapportant au Concile national (1797; fol. 43); l'acte de nomination par le préfet de l'Yonne de Laire pour faire partie de la commission chargée d'établir un lycée dans ce département (16 floréal an VIII; fol. 54-55).

Fol. 57. Lettre (autographe) de Laire aux « citoyens composans le jury d'instruction centrale du département de l'Yonne, sur les bibliothèques et les bibliothéquaires » (Sens, 10 floréal an IV).

Fol. 61. « Série des questions proposées par le citoyen ministre aux professeurs et bibliothéquaires des Écoles centrales, en datte du 20 floréal an VII. Réponses auxdittes questions par le professeur de bibliographie de l'École centrale d'Auxerre... Auxerre, le 15 prairial an VII. (Signé :) Laire... »

Fol. 62. « Entretiens bibliographiques et typographiques sur la bibliothèque de Brienne. 1^er^ entretien : sur Strasbourg... »

Fol. 97. « Catalogues des livres imprimés par Fust et Schoyffer qui se trouvent dans la bibliothèque de Brienne en 1787. »

Fol. 101. « Lettres et observations du P. L... sur la bibliothèque de Brienne, etc. »

Fol. 111. « Observations sur l'imprimeur Zellius de Cologne et sur quelques livres sortis de son imprimerie. »

Fol. 119. « Différentes pièces sur les Mentel de Strasbourg et sur ceux de Bussiares, village du diocèse de Soissons, élection de Château-Thierri. »

Fol. 147. « Histoire de l'imprimerie. »

Fol. 149. « Collection de livres fort rares extraite de diférents autheurs qui ont donné chacun en particulier la description de quelques-uns » (de la main du P. Laire).

Fol. 197. Notices sur quelques incunables, etc.

Fol. 252. « Éclaircissemens sur l'histoire de l'*Astrée*. Puisque vous me l'ordonnez, Madame, je veux bien vous obéir... »

Fol. 260. « Notice de quelques livres sortis des presses de Mayence, Strasbourg et Cologne... » (de la main de Laire).

Fol. 261. « Livres imprimés par J. Faust et Pierre Schoyffer » (*id.*).

Fol. 262. « Livres imprimés par Mentel... » (*id.*).

Fol. 265 v°. « Livres publiés par Eggestein... » (*id.*).

Fol. 268. « Ouvrages publiés à Strasbourg par un imprimeur dont le nom n'est pas encore découvert » (*id.*).

Fol. 271. « Livres imprimés par Martin Flach » (*id.*).

Fol. 272. « Livres imprimés par Zellius, in-8° » (*id.*).

Fol. 274. « Lettres bibliographico-tipographiques et littéraires. ...Vous m'avés dit souvent, M^r^ ***, dans nos conversations littéraires que vous n'aviés jusqu'icy rien trouvé de satisfaisant sur l'origine de l'imprimerie dans les villes de Cologne et de Strasbourg... » (*id.*).

Fol. 281. « Lettres et observations du P. L... sur la bibliothèque de Brienne » (*id.*).

Fol. 299. « Singularia typographiae nascentis monumenta » (*id.*).

Fol. 307. « Sur les éditions du XV^e^ siècle », avec retouches de la main du cardinal Loménie de Brienne.

Fol. 313. « Livres sans date qu'on doit croire imprimé (*sic*) avant 1460 », avec retouches de Loménie de Brienne.

Fol. 315. « Notice des ouvrages cités par le Dictionnaire de la Crusca » (retouches semblables).

Fol. 320. Notices sur « Alamanni (Luigi), Allegri (Allessandro), D'Ambra (Francesco), Barberino (Francesco da), Bardi (Giovanni), Bembo (Pietro), Berni (Francesco), Boccacio (Giovanni), Buonacorso (da Montremagno), Buonarotti (M.-A.) », etc. Plusieurs parties sont de la main de Loménie de Brienne.

XVIII^e^ siècle et début du XIX^e^. Écritures diverses. Papier. 450 feuillets, quelques-uns à 2 col. 410 sur 240 millim. Cahiers et feuilles groupés sous une chemise. — (Provient sans doute du bibliothécaire L. Coste.)

1259. « Laire : Mélanges bibliographiques. »

Fol. 1. « Discours prononcé par le P. Laire, minime, lors de sa réception à l'Académie des sciences de Besançon, sur le génie et le caractère du Franc-Comtois. Messieurs, le zèle patriotique qui vous fit semer dans les différens états un esprit d'émulation à concourir au bien phisic (*sic*) et moral de la province... » (additions et retouches de la main du P. Laire).

Fol. 11. « Mémoire sur l'histoire littéraire de la Franche-Comté. Messieurs, depuis que vous travaillez à éclaircir les points obscurs de notre histoire... » (quelques parties autographes).

Fol. 23 v°-26. Blancs.

Fol. 27. « Aux citoyens président et députés composants la commission de l'instruction publique, le citoyen Laire, bibliothéquaire de

l'École centrale de l'Yonne. La France entière, courbée sous le joug de l'ignorance et de l'immoralité, vous tend les bras... » (signature autographe).

Fol. 35. « Lettre d'un ancien secrétaire d'Académie [Nicolas-Eugène Droz] au bibliothécaire de l'École centrale du département de l'Yonne [le P. Laire] sur la conservation des livres de droit et autres réputés inutiles en ce moment. Citoyen, le zèle infatigable avec lequel vous avez suivi les premières traces de l'imprimerie... » Cette « Lettre », de la main de Droz, est signée et porte la date de « Besançon, le 15 germinal an VII ». — Fol. 45. Minute de la réponse du P. Laire.

Fol. 47. Lettre autographe du P. Laire au Ministre de l'intérieur (Auxerre, 7 frimaire an VII). — En partie publiée par A. Déy, dans sa notice sur *F.-X. Laire, bibliothécaire et professeur à l'École centrale de l'Yonne,* dans l'*Annuaire de l'Yonne* de 1858, p. 16-17 du tirage à part.

Fol. 51. Lettre du P. Laire, par laquelle il complète le mémoire présenté par lui à l'Assemblée constituante et relatif à « un plan et projet sur l'usage des livres nationaux et sur le meilleur partit (*sic*) qu'on pouvoit en retirer » (pluviôse, an II; minute).

Fol. 54. Indications pour dresser des tables devant faciliter « la lecture des mémoires de Brienne ».

Fol. 57. « Mémoire sur quelques monumens découvers à Auxerre, sur la fin de l'an VII, derrière les murs de Saint-Julien et dans le voisinage du moulin Batardeau » (autographe). — Mémoire lu par Laire au Lycée de l'Yonne et publié dans le *Magasin encyclopédique* de Millin (cf. Déy, *op. cit.*, p. 22).

Fol. 63. « Réponse à la lettre du citoyen Ministre de l'intérieur, du 30 brumaire an 8, sur les antiquités qui ont été découvertes à Auxerre depuis peu » (autographe de Laire).

Fol. 69. « Catalogue des manuscrits concernans les réguliers de France. Cette collection fut faitte sur les ordres et suivant le plan donné par feu Charles de Loménie, archevêque de Toulouse... » (*id.*).

Fol. 71. « Privilegii che ebbe Lorenzo Torrentino, l'anno 1547. »

Fol. 74. « Lettera scritta da Lorenzo Torrentino, stampator ducale in Firenze, al magistrato della clarissima pratica segreta, per informazione della supplica ad oggetto di ottenere la riconferma dei privilegi come stampatore ducale. Magnifici signori miei, essendo spiritato il tempo della mia capitolazione quale feci con sua Ecc[a] illustrissima nel 1546... »

Fol. 80. « Informazione per la supplica di Filippo e Jacopo Giunti. Li Giunti hanno sempre tenuto vivo questo esercizio nella citta... »

Fol. 93. « Cicéron tient un tel rang parmi les écrivains, qu'on ne sera pas étonné de trouver des observations assés étendues sur les différentes éditions qui ont paru, tant du recueil de ses ouvrages que de quelques-uns en particulier, et sur les commentaires dont une infinité de littérateurs a cherché à les enrichir... » — Ce mémoire bibliographique a subi des retouches de la main du cardinal Loménie de Brienne.

Fol. 101. « Le livre des conformités » de Barthélemy de Pise (retouches de Loménie de Brienne).

Fol. 106. Notes sur l'imprimerie à Constantinople. — Au fol. 107 : « Catalogue des livres imprimés à Constantinople. »

Fin du XVIII[e] siècle. Écritures diverses. Papier. 109 feuillets. 335 sur 210 millim. Demi-rel. veau rouge.

1260. Pièces relatives à l'histoire de l'imprimerie, par le Père Laire.

Fol. 2. « Histoire de l'imprimerie : partie seconde renfermant les éditions du 15[ème] siècle, avec la description typographique de toutes celles qui portent des dates certaines... pour servir de preuve à tout ce que nous dirons dans l'histoire de l'imprimerie. »

Fol. 187. « Supplément aux Annales typographiques publiées à Nuremberg en 1793 et années suivantes, in-4°, par George Wolfgand Panzer, prévôt du chapitre de cette ville. »

Fol. 191. « Libri ignoti domino Maittaire in suis Annalibus typographicis. »

Fol. 198. « Éditions à fausses dattes ou au moins doutteuses, jusqu'à l'an 1470. »

Fol. 220. « Exempla librorum editorum sub falsis annorum epochis, ex errrore. »

Fol. 221. « Fraudes typographorum a decimo quinto saeculo. »

Fol. 222. Notes sur divers libraires et imprimeurs et sur divers ouvrages des XV[e], XVI[e] et XVII[e] siècles.

Fol. 226. « Table alphabétique de mon supplément à Maittaire. »

Fol. 253. « Observations sur le manuscrit intitulé *Candela,* qui ne porte pas de nom d'autheur, mais est d'un célèbre chanoine régulier de S[t] Paul de Besançon, au XI[ème] siècle, nommé Jarland ou Gerland. »

Seconde moitié du XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. 255 feuillets. 240 sur 180 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1261. Répertoire des incunables achetés par le P. Laire pour le cardinal Loménie de Brienne.

Au verso du plat supérieur du volume, on lit : « Ce volume est le répertoire où j'inscrivois les livres du XV^e^ siècle que j'achetois pour le cardinal de Loménie depuis 1785 jusqu'en 1789. (Signé :) Laire. »

Fol. 1. Éditions datées.

Fol. 156. Éditions non datées.

Fin du XVIII^e^ siècle. Autographe. Papier. 254 feuillets. 230 sur 180 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1262. « Liasse de pièces relatives à l'histoire de l'imprimerie et à la connoissance des livres rares. »

Fol. 2. Table des pièces contenues dans ce volume et dans les deux précédents.

Fol. 3. « Note de quelques anciennes éditions rarissimes. »

Fol. 37. « Annotatio codicum manuscriptorum qui saeculo decimo quarto asservabantur in bibliotheca Pontiniacensi. »

Fol. 49. « Index codicum monasterii Pontiniacensis qualiter in aedes episcopales Autissiodorenses translati fuere, anno 1791, de ordine comitatuum Gallorum. »

Fol. 73. « Notice des livres tant imprimés que manuscrits venants de Bourgogne. »

Fol. 84. « Notte des livres achetés en Franche-Comté. »

Fol. 87. « Catalogue d'une collection nombreuse et précieuse d'anciennes éditions ou de livres rares et rarissimes, imprimés en partie dès le commencement de l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XV^e^ siècle, entre lesquels il y a d'anciennes éditions imprimées avec des lettres mobiles en bois de la plus grande rareté, avec quelques courtes remarques bibliographiques. »

Fol. 107 et 119. Listes de diverses éditions des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

Fol. 137. « Liste d'anciens ouvrages de poésie à examiner. »

Fol. 171. « Notte des livres imprimés dans des monastères ou maisons particulières. »

Fol. 185. Notes biographiques et bibliographiques relatives à quelques auteurs.

Fin du XVIII^e^ siècle. Papier. 188 feuillets. 315 sur 185 millim. Demi-rel. carton, couvert de papier moiré ; dos en veau.

1263. « Index librorum ab inventa typographia ad annum 1500, bibliothecae Lomenio-Briennensis », par le P. Laire.

Au verso du premier feuillet de garde, une note de la main de Laire est ainsi conçue : « Ce catalogue des livres du 15ᵉ siècle appartenans au cardinal de Loménie fut fait en 1790, à mon retour d'Italie. C'est une ébauche de celui en deux volumes que j'ai fais (*sic*) imprimer à Sens en 1792, avec cette différence que celui-cy étoit disposé par ordre de matière et l'autre, plus ample que celui-ci, l'a été par ordre chronologique. Je l'envoyai au cardinal qui n'étoit pas encore de retour de l'Italie. »

1790. Écriture de copiste, avec corrections et additions de la main de Laire. Papier. 113 feuillets. 322 sur 205 millim. Cartonnage.

1264. « Notice ou catalogue raisonné de la collection des auteurs classiques connue sous le nom de *Variorum,* in-8° », par F.-X. Laire.

Fol. 2. « Auteurs classiques, grecs et latins, donnés avec des notes dites *Variorum*, in-8°. »

Fol. 8 v°. « Collection des auteurs grecs et latins appellés *Variorum*, in-4°, et d'autres éditions publiées par les Burmans dans le même format. On donne communément à ces éditions le nom de *editio optima*. »

Fol. 9 v°. « Notice des éditions publiées en France, connues sous le nom d'auteurs classiques *ad usum Delphini*. »

Fol. 11. « Autheurs classiques publiés tant in-4° que in-12, par Baskerville. »

Ibid. « Notice des éditions d'auteurs classiques grecs et latins, publiés par les Foulis à Glasgow, en différentes formes. »

Fol. 14. « Les quatre poètes latins de l'Imprimerie royale, in-fol. »

Ibid. « Les quatre poètes grecs imprimés en Angleterre avec leurs *scholiis,* de forme in-fol. »

Ibid. « Éditions de quelques auteurs classiques imprimés en très petits caractères sous le nom de sedanois, et tous en France. »

Ibid. « Collection des auteurs classiques latins imprimés chez Brindley, en petit caractère et de forme in-16. »

Fol. 14 v°. « Collection des auteurs latins anciens imprimés chez les Barbou, in-12, à Paris. »

Fol. 19. Début de la « Notice ou catalogue raisonné ».

L'ordre adopté est l'ordre alphabétique d'auteurs.

Fol. 117 v°. « Avis sur ce catalogue raisonné des *Variorum*. »

Fol. 121. « Notice abrégée des auteurs grecs, latins, françois et italiens qu'on place communément dans la collection des Elzévirs, avec les principaux caractères qui font distinguer les éditions vraies des contrefaites. »

Fol. 125. « Collection ou catalogue raisonné des livres imprimés par les Elzévirs, de format in-12 » (par ordre alphabétique d'auteurs).

XVIII[e] siècle. Autographe. Papier. 147 feuillets. 185 sur 123 millim. 14 cahiers cousus ensemble. — (Provient du bibliothécaire L. Coste.)

1265. Cours de bibliographie, par F.-X. Laire.

Au fol. 1, une note marginale, de la main du bibliothécaire L. Coste, est ainsi conçue : « Ce cours de bibliographie a été dicté par le P. Laire, son auteur, à Auxerre. Je l'ai copié sur le manuscrit d'un de ses élèves. Il n'a point été donné en entier, la mort ayant enlevé ce savant, avant qu'il pût finir la composition de son ouvrage, dont le manuscrit autographe est entre les mains des professeurs de l'École centrale d'Auxerre, qui crurent devoir s'en emparer et le céler aux héritiers de ce savant, né en Franche-Comté. Il ne faut pas chercher dans les leçons de ce cours le mérite du style; Laire qui écrivoit bien en latin, qui connoissoit le grec, l'italien et l'espagnol, s'énonce presque toujours mal en françois. Mais quant à la science des livres, à leur histoire, à l'origine et aux progrès de l'imprimerie, il étoit profondément versé dans toutes ces connoissances; et sous ce rapport, son cours est infiniment précieux. L'on doit regretter qu'il n'ait pas eu le tems de terminer la 4[e] partie, qui devoit indiquer les meilleurs auteurs à suivre dans chaque science. »

Début (fol. 1) : « Analyse du cours de bibliographie. Ce cours sera divisé en 4 parties. Dans la 1[re], après un précis de l'origine de la parole et de l'écriture, on donnera l'historique des livres, à datter des premiers monuments qui nous ont été transmis, et se (*sic*) terminera par élémens des arts paléographiques et diplomatiques. Dans la 2[e], on donnera l'histoire de l'origine et des progrès de l'imprimerie, jusques vers le milieu du 16[e] siècle. Dans la 3[e], on donnera la méthode propre à faire connaître la rareté et la bonté des livres et celle de les savoir placer avec ordre dans l'arrangement d'une bibliothèque. La 4[e] enfin indiquera la manière de se servir des livres avec avantage. Chaque

partie sera divisée en autant de leçons que la matière l'exigera; plusieurs d'entre elles seront réduites en dialogues, pour en faciliter l'étude et soulager la mémoire. Première leçon : sur l'origine du langage et de l'écriture. L'homme, après sa création... » — Fin (fol. 124 v°) : « ...Les vrais et seuls théologiens dont on doit faire du cas sont : *Petavii Dogmata.* Cy finit ce qui a été écrit. »

Au sujet des *Cours de bibliographie,* Ch. Weiss s'exprime ainsi dans la notice consacrée par lui à Laire dans la *Biographie universelle :* « Le P. Laire a laissé en manuscrit : 1° un *Cours de bibliographie;* il a été acquis à sa vente par M. Bernard d'Héry, qui avait le projet de le publier... » — A. Dey, dans sa notice sur Laire publiée dans l'*Annuaire de l'Yonne* de 1858, s'exprime à son tour ainsi (p. 22 du tirage à part) : « Le plus important [des ouvrages de Laire restés manuscrits] est un Manuel bibliographique qui fait partie de la bibliothèque de M. Bernard d'Héry, au sujet duquel M. Barbier, auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes,* [écrivait]... à Laire, le 11 nivôse an VIII... [et] le 8 fructidor suivant... », afin de l'engager à publier promptement ce Manuel.

Fol. 127. « Lettre d'un ancien secrétaire d'Académie au bibliothécaire de l'École centrale du département de l'Yonne, sur la conservation des livres de droit et autres réputés inutiles dans ce moment. » — Copie de la lettre de Nicolas-Eugène Droz au P. Laire, qui se trouve au fol. 35 du manuscrit n° 1259.

Fol. 145. Projet de classification des livres d'une bibliothèque publique, écrit de la main de Louis Coste, bibliothécaire de Besançon, et émanant sans doute de lui. Début : « MM. Ce n'est pas assés pour l'arrangement d'une bibliothèque publique de rassembler tous les ouvrages qui traitent d'un même objet... »

Début du XIX^e^ siècle. Écriture de L. Coste, sauf pour la lettre de N.-E. Droz. Papier. 147 feuillets. 327 sur 212 millim. Demi-rel. basane. — (Provient de L. Coste.)

1266. Catalogue des bibliothèques de F.-X. Laire et de Louis Coste.

Fol. 1. « Catalogue de la collection littéraire faisant partie de mon cabinet... (Signé :) Laire » (446 numéros).

Fol. 21. « Catalogue des livres qui composent ma bibliothèque. Cette bibliothèque n'est riche qu'en ouvrages bibliographiques qui me

viennent du P. Laire... J'ajouterai à la suite la notice des autres livres que je possède étrangers à l'histoire littéraire, objet particulier de ce catalogue. Besançon, 15 septembre 1807. (Signé :) Coste, bibliothécaire de la ville de Besançon. »

Fol. 69. « Notice du catalogue des ouvrages relatifs à la bibliographie qui se trouvent dans le dépôt littéraire de Besançon » (de la main de Coste).

Fin du XVIII[e] et commencement du XIX[e] siècle. Écriture de Laire et de Coste. Papier. 70 feuillets. 318 sur 200 millim. Couvert. parchemin. — (Provient de Coste.)

1267. « Bibliographie. »

Fol. 1. « Extrait du *Magasin encyclopédique* du C. Millin, n° 7 de l'an 9[e], mois de fructidor. Programme de la leçon de bibliographie et d'histoire littéraire qui se donnera à l'École centrale du département de l'Escaut, l'an 9 de la République, par le citoyen Van Hultem, bibliothécaire de la même École. »

Fol. 7. Cadre de classification des connaissances. Ce cadre n'est rempli qu'à partir du fol. 77 : on trouve des titres d'ouvrages avec, quelquefois, des renseignements complémentaires; le tout de la main de L. Coste, bibliothécaire de Besançon.

Fol. 112. « Extrait de l'opinion de Court Gébelin sur l'origine de l'écriture. Pour venir à bout de ce problème... »

Fol. 118. « Extrait d'une dissertation sur le papyrus, par Bern. Montfaucon. Papyrus est un mot égyptien... »

Fol. 120. « Éditions princeps, d'après Arvood et Pinelli. »

Fol. 123. « Extrait d'un ouvrage allemand sous ce titre : *Mithridate ou science générale des langues, avec l'oraison dominicale en* 500 *idiomes,* par Adelung : 1[er] vol. 1807, in-8°; 2[e] vol. 1809, in-8°, pub. par Vater. »

Fol. 126. « Plan raisonné de l'arrangement d'une bibliothèque publique. Jusqu'à ce jour, on n'a employé dans la distribution des ouvrages... » — Se rapproche de ce qui se trouve au fol. 145 du manuscrit n° 1265.

Fol. 139. « Projet de classification des productions littéraires. »

Fol. 147. « Collection de gravures des monumens anciens d'architecture, de peinture et de sculpture, tant de Rome que de toute l'Italie, intitulée Chalcographie... » (imprimé).

Fol. 149. « Procès-verbaux du clergé qui sont au château de Nollon », avec des notes du P. Laire.

Fol. 151. « Observations sur les médailles. N. B. Ce manuscrit autographe a été trouvé parmi les papiers de feu Mr André, consul de France à Tripoly de Barbarie : on présume qu'il avoit été rédigé par feu Mr Pellerin ou par Mr Peyssonel le père. » — Au-dessous : « M'a été donné par Mr le baron de Servières, en 1788. Note écrite par le P. Laire, de qui je tiens le manuscrit ci-dessus. (Signé :) Coste. »

Fol. 166. « Inscriptions des noms des empereurs romains », copiées par Coste.

Fol. 191. « Essai sur les progrès et le génie de la langue française. » — Mémoire de L. Coste, lu à la séance publique de l'Académie de Besançon du 5 décembre 1807, et publié en 1808 sous le titre transcrit ci-dessus, avec une traduction en italien par le P. Paul Murari (Venise, pet. in-8°).

Fol. 200. « Discours sur cette question : Quels sont les changements arrivés à la langue françoise depuis Malherbe et Balsac. » — Refonte du mémoire précédent, en vue d'un concours de l'Institut. Coste l'adressa à Paris, le 20 septembre 1798, mais il ne fut pas admis au concours.

Fol. 229. Procès-verbal, adressé à Coste, de la découverte faite, le 4 mars 1809, à Étival (Jura, arr. Saint-Claude, cne Moirans) d'un vase antique renfermant « nombre de médailles impériales ».

Fin du XVIIIe siècle et commencement du XIXe. Écriture de Coste, pour la plus grande partie du volume. Papier. 231 feuillets à longues lignes et à 2 col. 390 sur 245 millim. Demi-rel. basane. — (Provient de Coste.)

1263. « Inventaire des manuscrits, livres, médailles, peintures, pieds d'estaux, donnés par Monsieur l'abbé Boizot pour une bibliothèque publique à Besançon. 1694. »

Fol. 1. Extrait du testament de l'abbé Jean-Baptiste Boisot, en date du 27 novembre 1694. — Publié par M. H. Tivier, *L'abbé Boisot de Besançon...*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1874, p. 467.

Fol. 1. « Inventaire et description... »

1695. Papier. III-231 feuillets. 255 sur 183 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1269. « Inventaire des manuscrits... donnés par M. l'abbé Boizot... »

C'est une copie de la minute figurant sous le n° précédent. On lit (fol. 262) : « Double expédié pour lesd. R^ds^ P. Bénédictins de Besançon, escrit par Jaque-François Morand, clerc de lad. ville et collationné sur la minute. » On trouve, en plus :

Fol. 1. « Catalogue des livres qu'il ne convient pas de mettre dans les catalogues publics, soit parce qu'ils ne conviennent pas à toutes sortes de personnes, soit parce qu'ils sont trop exposés à être dérobés, comme plus d'un de ces ouvrages que l'on a été obligé de acheter de nouveau... »

Fol. 266. « Catalogue des manuscrits modernes qu'il ne convient pas de mettre dans le catalogue public, crainte de donner occasion à plusieures (*sic*) personnes d'en demander des copies qu'il ne convient pas de donner. »

Ces deux dernières parties sont de la main d'Ambroise Mareschal d'Audeux, Bénédictin de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon.

Fin du XVII^e^ siècle. Papier. XII-275 feuillets. 243 sur 170 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1270. Inventaire des collections de l'abbé J.-B. Boisot.

Autre copie du même inventaire.

Fin du XVII^e^ siècle. Papier. 320 pages. 340 sur 228 millim. Couvert. papier.

1271. « Anno Domini 1732. Catalogus librorum quos per manus religiosorum abbatiae Sancti Vincentii Bisuntini publici juris esse voluerunt bibliothecae fundator anno 1694..., benefactores D. D. Chifflet, in suprema curia senator, D. D. Duchasne, juris utriusque doctor. »

Ce catalogue suit l'ordre des matières.

Fol. 263. « Manu scripti codices. »

1732. Papier. 267 feuillets. 430 sur 270 millim. Rel. carton, couvert de veau, avec cette inscription en dorure, au milieu de chacun des plats : CATALOGUS BIBLIOTHECAE.

1272. « Catalogue alphabétique de la bibliothèque publique de Saint-Vincent » de Besançon.

XVIII^e^ siècle. Papier. 266 feuillets. 443 sur 285 millim. Rel. carton, couvert de basane racinée.

1273. « Catalogue des livres qui se sont trouvés dans la Bibliothèque publique [de Besançon], chez les RR. PP. Bénédictins, commencé par Mr du Magistrat le 5 juillet 1762. »

Ce catalogue a été utilisé jusqu'en 1791. Il est rangé par ordre de matières. Chaque page comprend quatre colonnes, ainsi intitulées : « Nom des particuliers de qui les livres proviennent. » — « Catalogue. » — « Cottes anciennes. » — « Cottes nouvelles. »

Page 435. « Manuscrits. »

Page 569. « Livres deffendus. »

Page 629. « Tableaux. » — Page 631. « Bustes. » — Page 632. « Médailles. »

Seconde moitié du XVIIIe siècle. Papier. i-677 pages. 445 sur 285 millim. Rel. carton, couvert de basane.

1274. Catalogue de la Bibliothèque de Besançon.

Ce catalogue, par ordre de matières, est de la main d'Ambroise Mareschal d'Audeux, Bénédictin de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon.

Page 212-226. « Manuscripti codices. »

XVIIIe siècle. Papier. 226 pages. 242 sur 170 millim. Cinq cahiers groupés sous une chemise.

1275. Catalogue de la bibliothèque des avocats de Besançon.

Fol. 1. Acte de cession à la ville de Besançon par l'Ordre des avocats de cette ville des meubles lui appartenant, ainsi que de tous les livres et manuscrits composant sa bibliothèque, « relativement à l'inventaire qui est entre les mains du R. P. Vauthier, pour ces livres et manuscrits être réunis à la bibliothèque appartenante à la ville et déposée chez les RR. PP. Bénédictins, à charge qu'étant incorporée à celle-cy, elle sera rendue publique trois jours de la semaine, aux lieu et heure que la commune réglera, et que les livres surs (*sic*) leurs dosiers seront imprimés du mot AVOCATS... » (1er décembre 1790).

Fol. 2 v°. « Catalogue des livres qui composent la bibliothèque des avocats du cy-devant parlement de Besançon... » — Fol. 55 v°. « Manuscrits. »

Fol. 58. « Inventaire des meubles... »

Fol. 60 v°. « Tableau des avocats du parlement de Besançon, à la Saint-Martin de l'année 1783. »

1790-1791. Papier. x-68 feuillets. 395 sur 250 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1276. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'École centrale, à Besançon.

Fol. 2. « Catalogue des chartes, titres, inventaires, etc. existans dans le dépôt littéraire de l'École centrale. »

Fol. 2 v°. « Catalogue des manuscrits du dépôt littéraire de Besançon... »

Au bas du fol. 21, on lit : « Cotté n° 10 et paraphé. (Signé :) Coste, Ch. Weiss. »

Début du XIX^e^ siècle. Papier. 21 feuillets. 395 sur 255 millim. Couvert. papier.

1277. « Catalogue des ouvrages rares et des éditions du XV^e^ siècle » se trouvant à la bibliothèque de l'École centrale, à Besançon.

Au bas du fol. 15 v°, on lit : « Cotté n° 7 et paraphé. (Signé :) Coste, Ch. Weiss. »

Commencement du XIX^e^ siècle. Papier. 15 feuillets. 415 sur 260 millim. Couvert. papier.

1278-1281. Catalogue de la Bibliothèque de Besançon. — Quatre volumes.

En tête du volume consacré à la littérature, se trouve la date de 1833. Ce catalogue de littérature est par ordre alphabétique d'auteurs. Les anonymes suivent rangés par ordre alphabétique de titres.

Les autres volumes sont consacrés à l'histoire littéraire, au théâtre et aux voyages. Dans chacun d'eux, les ouvrages sont rangés par ordre méthodique, et, à la fin du volume, il se trouve des tables alphabétiques.

XIX^e^ siècle. Papier. 257, 124, 69 et 67 feuillets. 405 sur 255 millim. Demi-rel. basane, sauf pour le volume de Littérature, qui n'a qu'une couverture en papier.

1282. « Catalogue des livres de la bibliothèque de Claude-Antoine Pellier, classé et chargé de notes bibliographiques, par Charles Nodier, bibliothécaire adjoint près l'École centrale du département de Doubs. »

Sur le plat supérieur de la reliure, on lit : « Catalogue de ma bibliothèque, 30 octobre 1798, par Nodier fils. »

1798. Papier. 230 feuillets à plusieurs colonnes. 340 sur 215 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1233. « Index librorum [graecorum] calamo exaratorum bibliothecae Bavaricae », auct. P. Jac. Gretsero, S. J.

Cet *Index* est rédigé en deux langues : le texte latin et le texte grec y sont en regard l'un de l'autre. Sur l'un des plats de la reliure, on lit l'indication suivante : « Codex scriptus manu P. Gretseri, est catalogus bibliothecae Bavaricae, etc. Accepi Ingolstadii, 12 augusti 1606. »

En tête du volume est une reproduction imprimée de la partie latine de l'*Index,* avec un titre ainsi conçu : « Catalogus graecorum manuscriptorum codicum qui asservantur in inclyta serenissimi utriusque Bavariae ducis, etc. bibliotheca; Ingolstadii excudebat Adam Sartorius, anno salutis M.DCII » (fol. 2-49).

A la suite du premier *Index* est un second opuscule manuscrit ainsi intitulé (fol. 191) : « Index librorum ms. graecorum A.M.D.C.II emtorum. »

Dernières années du XVI^e^ siècle et premières du XVII^e^. Papier. 205 feuillets. 213 sur 165 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1234. « Noticias diurnas de Antonio Gracian, secretario del rey don Felipe segundo, de lo que passaba en el Escurial quando Su Magestad ay lo empleava en juntar libros para su real libreria, y differentes catalogos de dichos libros en diversas lenguas » ; etc.

Début (fol. 1) : « Diurnale del año 1571. Enero. A 1° de enero, llegue al Escurial y besè las manos à S. Magesdad... » — Fin (fol. 86) : « ...Torno con tres respuestas, y mas pliegos para el Inquisidor general, obispo de Segovia. »

Fol. 40, le copiste a écrit à l'encre rouge : « Acabose lunes 17 de deciembre de 1646... en Madrid. » Il a terminé sa copie par ces mots écrits de la même façon (fol. 86) : « El' original no' tenia mas. »

Fol. 89. « Copia de la entrega de los libros impressos y mss. hecha per orden de S. Magestad del S. rey D. Filippo 2° a los frayles de S. Lorenzo del Escurial, à 2 de julio del año de 1576. »

Première moitié du XVII^e^ siècle. Écritures différentes. Papier. 184 feuillets. 210 sur 152 millim. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2082.)

1235. « Index manuscriptorum... bibliothecae Scorialensis et alia similia. »

Fol. 10. « Excerpta ex catalogo librorum manuscriptorum graecorum regiae Scorialensis bibliothecae, cujus auctor David Colvillus, nobilis Scotus vir... » — Cet extrait est en partie de la main de Jules Chiflet, chapelain d'honneur du roi Philippe IV et chancelier de la Toison d'or.

Fol. 56. « Scorialensis bibliothecae greci authores inediti, qui ✠ signati, boni; qui vero B bonissimi sunt, judicio Patris Petri Lansselii, e Soc. Jesu. » — Ce titre est de la main de Jules Chiflet, qui a mis en marge une courte notice sur le Jésuite Lansselius.

Fol. 58. « Catalogo de los libros arabigos que estan en la libreria del Escurial antes que entrasse en ella la de Fez, o Marruecos. » — Cette copie est terminée par une formule de datation ainsi conçue : « Incoeptum die mercurii XXVIII mensis octobris, hora III p. m., finitum sequenti die jovis XXIX ejusdem mensis octobr., hora III a. m., anno Domini M. DC. XLIII. Mantuae Carpetanorum. »

Fol. 69. « Index librorum bibliothecae regiae in Hispania, quem in Scoriaco, anno 1579, 16 septemb., Wilhelmus Lindanus, ex codicibus regiis, favente Philippo Catholico, describebat. »

Fol. 95. « Index librorum manuscriptorum latinorum in regia apud Sanctum Laurentium in Escuriali bibliotheca. »

Fol. 111. « Inventario publico de todos los libros de la libreria en el monasterio de Sant Lorenzo del Escurial, por Hernando de Virbiesca, gardajoyas » (1576).

Fol. 131. « Inventario de las sanctas reliquias y los ornamentos, tapicerias, pinturas, calises, etc., del monasterio de Sant Lorenzo del Escurial, por Hernando de Virbiesca, guardajoyas » (1575).

Fol. 153. « Libri manuscripti ex bibliotheca Mich. Thomasii, episcopi Ilerdensis. »

Fol. 155. « Libri manuscripti in S. Gallo... Augustae Vindelicorum monachii... » etc.

Fol. 157. « In bibliotheca Cesarea Vienne authores anechdoti. »

Fol. 159. « In bibliotheca... Caroli de Monschal, archiepiscopi Tolosani, hi habentur codices manuscripti... Id. apud Rigaltium. »

Fol. 164. « Sequuntur notae variae circa editiones quorumdam operum Graecorum... »

Fol. 169. « Epistola R. P. Antonii Mauritii, coenobitae hieronymiani... de hallucinatione reverendissimi Guilielmi Lindani, episcopi Ruremondensis, circa vitam S. Syncleticae... » (1635).

Fol. 175. « Traducion de las letras arabigas doradas que estan en

el estandarte real turquesio..., que el s^mo^ señor don Juan de Austria gano a Aly Baxa... y que el rey... tiene en San Laurenço el Real, hecha por... Alonso del Castillo, interprete..., en 6 de agosto el 1583. »

Fol. 179. Notes biographiques.

En tête du recueil, on a placé trois épîtres : l'une (fol. 1), en espagnol, de « fray Gabriel de San Geronymo » à Jules Chiflet, au sujet de la publication projetée par lui d'un *index* de la bibliothèque de l'Escurial (18 nov. 1657); la seconde (fol. 2), en italien, du cardinal Scipion Borghese, bibliothécaire de l'Église romaine, au sujet de manuscrits du traité *de Martiribus* d'Eusèbe existant à l'Escurial (31 mars 1610); la troisième (fol. 8), en latin, de l'Écossais David Colville au Jésuite belge Bauters, relative à la collaboration qu'il pouvait prêter aux éditions entreprises par l'imprimeur Moretus (Escurial, 14 mars 1626).

Première moitié du XVII^e^ siècle. Écriture de diverses mains. Papier. 190 feuillets, à longues lignes et à 2 col. 346 sur 247 millim. Titres et noms d'auteurs en encres rouge, bleue et violette. Couvert. parchemin. — (Boisot, n° 2024. — 112, H. 19.)

1236. Valerii Maximi factorum dictorumque memorabilium libri.

Fol. 1. « Capitula primi libri factorum et dictorum memoralium (*sic*) Valerii Maximi... Urbis Rome exterarumque gentium facta simul ac dicta memoratu digna... »

Le manuscrit contient les neuf livres de l'ouvrage, et le « De praenomine » jusqu'à ces mots de la fin : « ...atque Gaia usu super omnes cele... » (fol. 100 v°).

Fol. 98. Table des matières.

XV^e^ siècle. Parchemin. 100 feuillets à 2 col. 330 sur 225 millim. Lettres ornées. Nombreuses notes marginales de l'époque. Demi-rel. parchemin.

1237. Abrégés de l'histoire des schismes, de la vie des papes, de l'histoire de France, suivis d'anecdotes et de remarques tirées de l'histoire.

Fol. 1. « Abrégés de l'histoire des cinq principaux schismes de l'Église... Entre tous les malheurs des grands, celuy de se laisser gouverner par de mauvais conseillers est un des principaux... »

Fol. 44. « Abrégé de la vie des papes, depuis S. Pierre jusqu'à Clé-

ment XI. Ce n'est pas une petite preuve que la religion catholique est l'unique et la vraye... »

Fol. 71 (intercalation). « ... Prophétie de St Malachie, archevêque d'Armag et légat en Irlande, comme elle est rapportée dans l'Histoire des papes. »

Fol. 151. « Ce que renferment les seize conciles généraux. Dans le premier qui fut celuy de Nicée, sous le pape S. Silvestre et Constantin le Grand, Arius fut condamné... »

Fol. 157. « Abrégé de l'histoire de France : origine des François, en forme de préface. Quoyque cette monarchie soit une des plus anciennes de l'Europe, il ne faut pourtant pas la faire venir ny de Francus le Troyen... » — « ... Le roy [Louis XIV] reconnut Guillaume, prince d'Orange, pour roy d'Angleterre, et les Espagnols reprirent ce qu'on avoit pris sur eux depuis le traitté de Nimègue » (1697).

Fol. 236. Anecdotes tirées de l'histoire de France. « Louis VI dit le Gros, étant au lit de la mort, fit sa confession publiquement... » — Fol. 252. Épigramme sur la bosse du maréchal de Luxembourg.

Fol. 256. « Recueil de quelques histoires prodigieuses. D'un roy et d'un évêque mangés des rats... » — « ... On a veu, il n'y a pas longtemps, un envoyé du duc de Lorraine à Paris se transpercer de son épée après avoir perdu [au jeu] tout ce qu'il y avoit porté. »

Fol. 320. « Recueil de plusieurs beaux faits tirés des autheurs grecs et latins. Age. Le règne d'Auguste qui fut de 40 ans; celuy d'Attila qui vécut 124 ans; celuy de Louis 14, roy de France, qui est déjà de plus de 67 ans... » — « ... Vvrognerie... Ces enfans ne sont point à moy, puisqu'ils passent les nuits sans boire ny manger. Æn. Silv. in Panorm. LI. » — Fol. 369 v°. « Addition. Accès. L'empereur Adrien, Louis XI et Charle V étoient d'un accèz tout à fait doux... » — « ... Vitelleschi qui sauvat (*sic*) et rétablit Eugène IV ne mourut-il pas de regret d'en avoir été si mal payé. »

Fol. 376. « Remarques curieuses et nécessaires pour entendre l'histoire. En 413 començat le royaume des Bourguignons, alemands de naissance et d'origine... » — « ... Un homme de néant, un voleur nommé Liguntz joua si bien son rôle en la Chine... Il se tuat ensuitte après avoir fait mourir pendant son usurpation plus de 600,000 Chinois et autant autre part. »

Première moitié du XVIII[e] siècle. Papier. 383 feuillets. 165 sur 112 millim. Rel. carton, couvert de papier.

1238. Traités de Hugues de Saint-Victor, etc.

Fol. 1. Commentaire sur la Genèse. « Moraliter. In principio. Ante conversionem alicujus, ratio et carnalis affectus confuso ordine in corde alicujus feruntur... »

Fol. 35 v°. Fragments du Didascalicon de Hugues de Saint-Victor. « Tria sunt : sapientia, virtus, necessitas... » Il y a là les cinq premiers livres du Didascalicon et les chapitres I-XIII du sixième; le chapitre XIV de ce sixième livre forme dans notre manuscrit le chapitre I du premier livre.

Fol. 48. Hugonis de Sancto Victore tractatus de arca Noe. « Cum sederem aliquando in conventu fratrum... »

Fol. 60. Hugonis de Sancto Victore tractatus de arca mystica. « Primum in planitie ubi arcam depingere volo... »

Fol. 63. Commentaire sur l'évangile de S. Jean. « Johannes scribit de coeterna Patri divinitate Christi, scilicet de Christo secundum divinitatem Patri coeterno... »

Fol. 75. Homélies de Hugues de Saint-Victor sur l'Ecclésiaste. « Verba Ecclesiastis filii David, regis Jerusalem. Titulus libri est iste, in quo breviter et qualitas exprimitur sequentis operis et pariter persona commendatur... »

Fol. 106. Gloses sur le psautier. « Prophetia est inspiratio divina que eventus rerum per facta vel per dicta immobili veritate pronunciat... » M. Hauréau a signalé des copies de ces gloses dans les manuscrits latins 440, 12006 et 13191 de la Bibliothèque nationale et dans le ms. 332 d'Arras.

XII^e^ siècle. Parchemin. 117 feuillets à 2 col. 252 sur 180 millim. Vol. dérelié.

1239. « Rosarum odor vite, cioè rosaio odore della vita. »

Fol. 1. « E nostri savi antichi vollono che per due vie principali potessimo raquistare el sommo bene... Pero tiscrivo questo libretto el quale si chiama Rosarum odor vite, cioè rosaio odore della vita. Rosaio. Dico perche innesso sono risolte brevissime et odorifere sententie colte di piu notevoli auctori del mondo. Et come l'odore delle rose conforta el celebro, cosi le parole de savi confortano e nostri intellecti da ogni cosa putrida et vitiosa... »

Fol. 40. « Mulier bone LXXXIIIJ. a. Hec vocabitur virago, quoniam de viro sumpta est. La buona et virtuosa donna non si debba mettere

fra il conto delle femine, ma fra gli huomini... Seguitate adunque le virtu e lasciate e vitii. Amen. Rosarum odor vite explicit feliciter. Amen. »

Période moyenne du XV^e^ siècle. Écriture florentine. Vélin. 44 feuillets. 212 sur 144 millim. La première page est bordée sur trois côtés de guirlandes fleuries en miniature, dans le goût florentin. Au milieu de la guirlande inférieure, une couronne de laurier englobe un disque de couleur pourpre, sur lequel ressort un écusson se rapprochant de la forme française, qui est *bandé d'argent et d'azur de six pièces,* écu accosté des initiales D. F., peintes en or. La première grande lettre, en or, est associée dans un cartouche au portrait à mi-corps, en miniature, d'un professeur en robe rouge, la tête coiffée d'une calotte de même couleur, tenant de la main droite et touchant de la main gauche un livre fermé dont la reliure est de couleur vert clair. Rel. florentine du XV^e^ siècle en bois, couvert de maroquin brun, avec gaufrures de style oriental; traces de deux fermoirs. — (Boisot, n° 1787. — 163, J. 19.)

1290. « Nombre des royaumes, duchez, marquisats, contez et seigneuries et autres principales dominations appertenans au roy catholique Charles, premier de ce nom, et de ses quatre maisons : Castille, Arragon, Austriche et Bourgongne; faict en l'an 1518. »

Commence (fol. 1) : « Premièrement, à cause de sa maison royale et courone de Castille... »

XVI^e^ siècle. Papier. 4 feuillets. 215 sur 160 millim. Cahier.

1291. Pièces de vers et autres, dont plusieurs sont autographes et inédites.

Fol. 1. « Épitaphe de M. le marquis de La Fare :

Cy gît qui d'un esprit insinuant, aimable
N'aima que les repas qui ne finissoient point
. . . . . »

Fol. 2. « Épitaphe pour le même :

Cy gît qui fit tout l'agrément
Des plus aimables compagnies,
. . . . . »

Fol. 3. « Épitaphe du marquis de La Fare :

Sy chist qui fist tout l'agrément
Des plus aymables compagnies,
. . . . . »

Même pièce que la précédente, sauf quelques variantes.

Fol. 4. « Épître à M. L. D. D. G., imitée de la quatriè[me] ode d'Horace [du livre II]... *Ne sit ancilla tibi amor pudori, etc.*

Damon, depuis votre retour,
Quel chagrin ou quelle disgrace
Vous confond et vous emb[ar]rasse?
. . . . . »

Fol. 6. Pièce satirique composée au début de la régence du duc d'Orléans :

« Les arrangères de Paris,
Plus maître que leur mary,
Viennent faire la révérence
Au nouveau régent de France,
Philippes, grand duc d'Orléans,
. . . . . »

Fol. 8. « Lettre à mademoiselle Deshoullières par M. de La Rivière, en 1713 :

Fille d'une aigle, aigle vous-même,
. . . . . »

Publié dans *OEuvres de madame et de mademoiselle Deshoulières...*; Paris, 1753, 2 vol. in-12; t. II, p. 292.

Fol. 9. « Requeste des curés au Roy :

Louis, jusqu'à toy j'ose porter ma plainte;
Écoute les douleurs dont mon âme est atteinte;
Des ministres sacrés je plaide icy les droits.
. . . . . »

Fol. 11. Satire contre le clergé, à propos des dons considérables que le Roi lui réclame :

« Riches abbée (*sic*), atendés-vous
De vous voir aussy gueux que nous.
. . . . . »

Fol. 12. « Au Roy qui avoit demendé sy l'abé Regnier estoit mort :

Non, je ne suis pas mort encore
Et j'espère de vivre assez
Pour voir naistre l'heureusse (*sic*) aurore
Du jour où nos malheurs passés
Seront telement efacés
Qu'il n'en restera plus qu'une obscure mémoire.
. . . . . »

Fol. 13. « Noël nouveau :

O nuit trop heureuse,
Ton sort est bien doux,
. . . . . »

Fol. 15.

« On fait la cour aux gens en place,
On s'empresse à s'en faire aymer;
Mais qui veut la faire, la face.
Moy qui n'en prétend nulle grâce,
Content de m'en faire estimer,
Je les respecte et je m'en passe.
. . . . . »

Fol. 16.

« Vous, qui toujours polie et bonne,
Avez une vertu dont la solidité,
Bien loin d'effaroucher personne,
Est le charme innocent de la société,
Fontenu, ... »

La pièce se termine ainsi : « Le 1er janvier 1717. L'héritier de Villandon.

Pour votre cher et digne frère,
Dont si fortement je révère
La vertu, le sçavoir, le caractère heureux,
Qu'en ce grand jour je fais de vœux! »

Fol. 17. « Discours sur le pseaume L :

David, après avoir fait tuer Urie... »

Fol. 17 v°. « Paraphrase sur le pseaume L, *Miserere mei, Deus :*

« Ouy, Seigneur, dans l'oubly des biens que tu m'as faits,
Au comble de l'horreur j'ay porté mes forfaits;
. . . . . »

Fol. 21. « La naissance d'Arouet. Conte :

Apollon prit un jour
Du goût pour la folie.
. . . . . »

Fol. 22. « Lettre de monsieur de Saint Evremont à monsieur le comte de Grammont, sur ce qu'on lui a mandé pour la seconde fois qu'il étoit mort. J'ai appris avec beaucoup de douleur votre seconde mort, et avec beaucoup de joie votre seconde résurection... »

La lettre se termine par quelques vers.

Fol. 23. « A mademoiselle de Fontenu, qui a fait l'honneur de dire à madame de B. qu'elle vouloit voir de ses vers, et se donnant celuy de luy envoyer une épître qu'elle fit lors de son exil à Rouen, dont elle a informé mademoiselle de Fontenu, avec crainte de l'avoir fatiguée trop longtemps. Épître :

Mes récits sont longs, ennuyeux,
. . . . . »

Fol. 23 v°. « Trois strophe (*sic*) ou fragment d'un plus grand nombre de couplets qui furent envoyez à madame de B. [à] Rouen, qu'elle n'a retenus qu'à batons rompus... :

L'exil trop rigoureux qui cause tes allarmes,
Beaumont, loin d'ataquer ta gloire et ton honneur,
. . . . . »

Fol. 24. « Réponce sur les mesmes rimes des 6 co[uplets] qui avoient esté envoyés à Rouen à madame de B. :

Qui déplaist à son roy, doit répendre des larmes
. . . . . »

Fol. 25. « Réponse de M. Despréaux à une critique d'un de ses ouvrages par les RR. PP. Jésuites :

Grands et fameux autheurs, dont la docte critique
Se donne sur mes vers un pouvoir despotique,
. . . . . »

Fol. 25 v°.

« Passant, qui voit (*sic*) cette effigie,
Sçais-tu ce qu'elle signifie?
. . . . . »

Fol. 26. « Vers sur les vapeurs :

Il est un rigoureux tourment
Que l'on ne sauroit faire entendre.
. . . . . »

Fol. 27. « Sur le biribi de madame de Villars :

Il est au monde une aveugle déesse
. . . . . »

Publié dans *OEuvres de Chaulieu...*; La Haye, 1777, 2 vol. in-12; t. II, p. 287.

Fol. 28.

« Vous, nosseigneurs du Parlement,
Préposez pour rendre justice,
Le Roy la rend bien autrement.
. . . . . »

Fol. 29.

« Clotho file mes jours d'une main trop rappide,
Sa sourde sœur qui les dévide
A presque vuidé le fuseau.
. . . . . »

Fol. 30.

« Vostre noblesse est belle et bonne,
Je le crois très pieusement
Et n'eus jamais dessein d'en parler autrement;
Mais vous auriez mieux fait, que Dieu vous le pardonne,
De ne point offenser personne.
. . . . . »

Fol. 31. « Ode de monsieur de Mimur :

Cruelle mère des amours,
Toy que j'ay si longtemps servie,
Cesse enfin d'agiter ma vie.
. . . . . »

Il s'agit du poète dijonnais Valon de Mimeure. Cette ode, imitée d'Horace, se trouve publiée, avec des variantes, dans l'*Histoire des membres de l'Académie françoise*... par d'Alembert,... Amsterdam, 1782, 6 vol. in-12; t. III, p. 427.

Fol. 33. « La Motte à Rousseau. Stances :

Que l'envie à son gré m'offense,
Les traits cruels de la vengeance
N'armeront jamais mes discours.
. . . . . »

Fol. 34. « Simplicité chrétienne sur la Constitution :

Plein d'ignorance et de misères,
Pourquoy, mortel audacieux,
Veux-tu sur de profonds mystères
Porter un œil trop curieux?
. . . . . »

Fol. 36.

« Cy gist ce bienheureux qui droit au ciel monta;
Tout aussitost qu'il eut quitté la terre,
A la porte il se présenta.
. . . . . »

Fol. 37. « La Chambre de justice. Ode :

Toy dont la redoutable...
Suivoit les transports et la voix,
Muses (*sic*), viens peindre à ma pensée
La France réduite aux abois.
. . . . . »

Fol. 39. « La transmigration des Muses :

Un soir d'automne, et des plus beaux,
Apollon, lassé de la ronde
Qu'il avoit faite autour du monde
. . . . . »

Fol. 41.

« Après le retour de Torcy,
Malgré nostre misère,
Il fallut prendre un bon party;
On résolut la guerre.
. . . . . »

Fol. 41 v°. « Échos de Marly :

Je suis seul en ces lieux, personne ne m'écoute,
Qui ose me répondre et qui est avec moi?
. . . . . »

Fol. 43. « Épitaphe de Charles François, empereur :

Des fiers Autrichiens gît icy le dernier,
Trop tard pour son honneur, trop tost pour sa famille,
. . . . . »

Fol. 44. « Apologie de Rousseau :

Un jour, Satan qui se mèle de tout,
Lut le factum de Saurin jusqu'au bout.
. . . . . »

Fol. 45. « Épitaphe :

Cy gît Orante dont l'esprit
Eut du beau monde la teinture
. . . . . »

Fol. 46.

« Cy gît un homme incomparable
De tout le monde regretté,
. . . . . »

Fol. 47. « Élégie à madame la comtesse de Vuidé :

Affoibly des efforts d'une extrême douleur
Et pénétré des traicts d'un indigne malheur,
. . . . . »

Fol. 50. « Voycy le caractère en détail de l'home inexact, avec la seulle définition ressemblante qu'on en puisse faire :

Estre inégal par trop de négligence
Surtout pour ses amis, c'est à dire n'estre bon,
. . . . . »

Fol. 51. « Vers sur la Samaritaine :

Le grand amy de Dieu,
Mais plus encore de sa noire séquelle,
Un jour passant sur le Pont-Neuf :
Hé quoy, toujours cette femelle!
. . . . . »

Fol. 52. Même pièce de poésie que celle indiquée au fol. 16.

Fol. 53.

« Adorable Fontenu,
Mon cœur ne s'est soustenu
Contre ta belle jeunesse
Qu'en buvant, chantant sans cesse :
Lampons, lampons, etc.
. . . . . »

Au dos se trouve cette indication : « Chançons composez par M. de Rancy, estant au Génitoy chez madame Sanguain. »

Fol. 54 v°.

« Qui voudra comparer les *Maximes des saints*
A Thélémaque écrit dans le style d'Homère,
Trouvera que l'autheur a deux divers desseins,
. . . . . »

Fol. 55. « Pour monseigneur le duc d'Orléans, sonnets en bouts rimés :

Fais moy boire à longs traits, Muse, dans l'agaripe,
De ton souffle divin enflamme mon chalumeau,
. . . . . »

Fol. 57.

« Prodige de la cour, amy tendre et sincère,
Bontemps, fais moy l'honneur de plaindre ma misère.
. . . . . »

Fol. 61. « Les deux écrevisses. Fable :

L'écrevisse, dit-on, a sa façon d'aller,
Et sa marche est de reculer.
. . . . . »

Fol. 63. « Le jeu des princes :

Le commencement du jeu ne décide pas.
De la partie il en faut voir la fin.
Louis quatorze,
. . . . . »

Fol. 65. « Ode de M. de la Mothe sur M. Saurin, contre M. Rousseau :

Quels nouveaux concerts d'allégresse
Retentissent de toutes parts?
. . . . . »

Fol. 67. « Épigramme :

Quand de tes vers seul idolâtre
Tu vas de maison en maison
Recruter loges et théâtre,
Danchet, as-tu de la raison?
. . . . . »

Fol. 68. « Lettre du R. P. Cerceau à M. l'évêque d'Angers, sur ce qu'il lui avoit fait chanter une messe de *Requiem*, le croiant mort :

De vos nombreux et beaux *De profundis*,
Seigneur prélat, bien grand mercy vous dis.
. . . . . »

Fol. 70. « Sur mon délogement de l'hostel de Créquy en 1712 :

Trente-deux ans me voient héberger
Dans un hostel, le long de la rivière,
. . . . . »

Publié dans *Poésies françoises de M. l'abbé Régnier Desmarais...*; la Haye, 1716, in-12; p. 588.

Fol. 71. « Description de Bourbon, par Madame... :

Les deux fontaines de Merlin,
Qui donnent l'amour et la haine,
. . . . . »

Fol. 73. « Description de la Hollande en vers :

Quand dans ces païs au niveau,
Dont la terre en péril est plus basse que l'eau,
Je vis deux cent villes rustiques,
. . . . . »

Fol. 74. « Pont-neuf :

Or écoutés, grands et petits,
Soiés attentif aux récits
De la querelle du Parnasse.
. . . . . »

Fol. 75.

« Informez-vous si j'ay menty
Au vieux marquis de Terme,
A Lallemand, au grand Sully.
. . . . . »

Fol. 75 v°. « Décision sur l'opéra d'Omphale. Sur l'air : *A la façon de Barbari mon amy ;*

Dittes-nous quelle opinion
Doit-on avoir d'Omphale.
. . . . . »

Fol. 76.

« Le gendre du grand héros
De Riguad
De Brest faisant la partance
. . . . . »

Fol. 77. « Épître héroïque à milord Malboroug :

Sage et vaillant guerrier, dont le cœur magnanime
Sait vaincre les François et gagner leur estime,
. . . . . »

Fol. 79.

« Ils sont fort beaux les vers du galand La Rivière,
Ils partent de l'esprit tout ensemble et du cœur,
. . . . . »

Au bas de la pièce se trouve cette indication : « Vers de M. de La Monnoye à M^lle^ Deshoulières », et, au dos : « Vers sur les vers de M. de La Rivière et de M^lle^ Deshoulières. »

Fol. 80. « Sur l'air : *La housse.* Pont-neuf :

Philipe règne en repos,
. . . . . »

Fol. 81. « Sur la victoire en Espagne de Vendôme :

Un seul homme, fust-ce Du Moulinet,
Auroit-il cru que l'Espagnol déffait
Reprist si tost son audace première?
. . . . . »

Fol. 82. « Sur l'air du *Confiteor :*

Le nom de *plus ultra* est surpris.
Villars, pleurez votre imprudence,
. . . . . »

Fol. 83. « Éloge du roy d'Angleterre Guillaume III :

Guillaume fut un prince humain et doux,
Juste et clément, vaillant et sage.
. . . . . »

Fol. 85. « Rondeau de M^me^ Boudin :

Les deux toutous sauvés de la mélée
Vous marquent bien que cervelle troublée
N'aviés, alors que vous en fites choix
. . . . . »

Fol. 86. « Rondeau :

A ménager, à vivre d'industrie,
A ne fester Bacchus qu'en vin de Brie
Chacun de nous en France étoit réduit,
. . . . . »

Fol. 87.

« Disparoissez, héros, comme de vaines ombres,
C'est un nouvel Hector dont les fameux exploits
Vous seront racontez dans le royaume sombre.
. . . . . »

Fol. 88.

« Villars est venu sur le Rhin
Dancer un nouveau branle
. . . . . »

Fol. 90. « Chanson nouvelle sur la défaite entière du camp volant des ennemis, retranché jusques aux dents au village de Denain, par les troupes du Roi, sous les ordres de monseigneur le maréchal duc de Villars. Sur l'air : *Chacun son tour.* Composé et chanté par Lamy, natif de Diepe, chanteur suivant les armées du Roi en Flandres :

C'est aujourd'huy qu'il faut tremper la croûte,
. . . . . »

Imprimé sur deux colonnes.

Fol. 91. « Satyre sur le geste des prédicateurs :

C'est en vain qu'un docteur qui prêche l'évangile
Mesle chrestiennement l'agréable à l'utile,
S'il ne joint un beau geste à l'art de bien parler,
. . . . . »

Fol. 95. « Réponse à la satire ou épître de l'église de Genève à la Sorbonne :

Malheureux inventeurs du nom de jansénisme,
Vous qui déshonorez en tous lieux le papisme,
. . . . . »

Fol. 97.

« Cesse, France, de t'allarmer,
. . . . . .
Nouailles par sauts et par bons, la faridondaine,
La faridondon,
Fit merveille au bal de jeudi, beribi, à la façon
De Barbarie mon ami.
. . . . . »

Fol. 99. « Sonnet :

Je donne à mon désert le reste de ma vie,
Pour ne dépendre plus que du ciel et de moy.
. . . . . »

Fol. 100.

« Il est tems ou jamais de jouir de la vie,
Sans honneurs, sans employ, sans chagrin, sans envie,
. . . . . »

Fol. 102. « La nation françoise de Smirne, sur la naissance d'une seconde fille à M. de Fontenu, consul de France à Smirne, le 8 fév. 1715 :

Enfin, pour la seconde fois,
Après avoir pleuré notre perte première,
. . . . . .

A la fin de la pièce : « D*** »

Fol. 103.

« Dans ma solitude profonde,
Abbé, que fais-je à votre avis?
. . . . . »

En tête de la pièce, d'une autre main : « de M^lle^ Déshoullierre. »

Fol. 105.

« Quand vous reviendriés du bout de l'univers,
Abé, je vous reçois toujours les bras ouverts,
. . . . . »

A la fin de la pièce : « Monsieur l'abé, pour donner du crédit à mon

épitre, je vous renvoye à celle dont l'Église se sert aujourd'huy, le premier dimanche de l'Advent. A Lanti, 1706. »

Fol. 107. « 1711. La sybille d'Argenton au pontife d'Aunis, sur son instruction pastorale, félicitation :

Sous la peau d'un paisible agneau
Un loup étoit entré dans le sacré troupeau.
. . . . . »

Fol. 107 v°. « Réponse aux vers précédens. Fable :

Dans une ferme d'importance
Un berger gouvernoit plusieurs troupeaux nombreux.
. . . . . »

Fol. 109. « Le piquet. Le Roy. Je ne joue point sans conseil. — Le Régent. J'ay tous les cœurs et d'ailleurs beau jeu. — Le parlement... »

Fol. 110. Épitaphe. « A Jésus-Christ les prémices des ressuscités et aux pieuses mânes de très illustre dame Claude de Laubespine... Elle est morte le 9 des calendes de juillet, l'an 1673, âgée de 63 ans. »

Fol. 113. « Déclaration des biens du sieur Seligny, commis employé dans les bureau (*sic*) du Conseil de la guerre :

Je suis né, cher Damis, d'infortunés parents
Et n'osant murmurer des misères du temps,
. . . . . »

Fol. 115. « Un partisan du sacré vallon, pour madame de F. Epigramme :

Plus brillante que n'est l'aurore,
. . . . . »

Fol. 116. « La nation de Smirne, sur le mariage de M. de Fontenu, consul, avec M^lle^ d'Hochepied, fille aînée de M. le consul d'Hollande. Madrigal :

Vers la fin de l'été, le croira-t-on, grands dieux!
A Smirne, un doux printemps recommence à paroître,
. . . . . »

Fol. 117. « Extrait d'une lettre à M. l'abbé R., dans l'isle :

Dans cette isle superbe où tu fais ton séjour,
Où par l'ordre des dieux Apollon tient sa cour,
. . . . . »

Fol. 118. « Dialogue entre le P. Le Tellier, le P. La Rue et le P. Laferté, sur le jansénisme :

Dimanche, au sortir de la messe,
Le grand inquisiteur de la maison professe,
Voyant La Rue et Laferté,
Courut vers eux tout transporté.
. . . . . »

Fol. 122. « Sonnet qu'on dit être de la façon d'un capitaine Irlandois :

Mortels remplis d'orgueil, c'est assez disputer,
Voulez-vous plus longtemps montrer votre ignorance?
. . . . . »

Fol. 123. « Sur les trois scéances de l'Académie françoise, au sujet de la décision de ces mots *gratter, gratieux, gratin :*

Tel qu'en l'Olympe radieux,
Homère nous dépeint les dieux,
. . . . . »

Fol. 124. Portrait du duc de Villars :

« Honorer la vertu, se répandre en biens faicts,
Estre par sa valleur l'arbitre de la paix,
. . . . . »

Fol. 125. « Pour madame de Percy, ma très chère et solide amie. Rondeau :

De vous aimer je me fais une loy,
Que chaque jour je veux de bonne foy
Bien accomplir, croyez-en ma parole.
. . . . . »

Fol. 126. « Apologie pour les dames contre l'avertissement de M. l'évêque de Soissons, sur l'air : *N'oubliez pas votre houlette :*

Il est aisé que la critique
Réplique
Au prélat de Soissons.
. . . . . »

Fol. 127. « Chanson sur l'appel au futur concile :

Vous revenez de Paris?
Vrayement, ma commère, oui.
. . . . . »

Fol. 128. « Chanson sur l'air des *Rats :*

Jadis la tendresse
Unissoit les cœurs,
. . . . . »

Fol. 131. « Édit quadragésimal. Caresme par la volonté de l'Église, empereur du jeûne, roy de l'abstinence... »

Fol. 132. « Chanson pour la grosesse (*sic*) de madame la duchesse de Bourgogne... :

L'est-elle, ne l'est-elle pas?
Dans neuf mois, la verrons-nous mère?
. . . . . »

Fol. 134.

« Sage marquise de Joyeuse,
Vivre longtemps, toujours heureuse,
Ne vous affranchit pas de la loy du trépas.
. . . . . »

Fol. 134 v°. « A madame la marquise de Joyeuse, au 1er jour de l'année 1724 :

L'an qui commance finira,
Il ne finira que trop vite.
. . . . . »

Fol. 135. « Réponse de M. de Vendosme à une lettre qui luy a esté écritte par madame la duchesse de Bouillon :

Comment répondre à la sœur d'Apollon?
Elle dispose en souveraine
Des trésors du sacré vallon.
. . . . . »

Fol. 136.

« Tout-à-fait est un mot tout-à-fait à la mode,
Je le trouve joly, je le trouve commode.
. . . . . »

Fol. 138. Vers sur la mort de Mme de La Monnoye, arrivée le 20 janvier 1726. « Stances irrégulières :

Chère épouse, [tu n'es donc plus!]
Je te rappelle en vain, mes cris sont superflus.
. . . . . »

Publié dans *Poésies nouvelles... de La Monnoye...*; 1743, in-8°, p. 110.

Fol. 140. « Le ciel. Comte (*sic*) :

Si garde les gens de mentir,
Parlant en stile de proverbe,
. . . . . »

Fol. 141. « Ode sur l'avénement de monsieur Boujonier à la charge de lieutenant général de Montargis :

Enfin, je vois des jours heureux,
Enfin, le ciel reçoit mes vœux,
. . . . . »

Fol. 143. « Lettre écrite à madame la princesse de Conty, sur le retour de monsieur le prince de Conty :

Consolez-vous, belle princesse,
Que vostre inquiétude cesse.
. . . . . »

Fol. 145.

« Quel trouble impétueux, quelle rage effrénée
Travaille à l'instant tous les cœurs?
A peine de Louis la course est terminée,
Ses sujets déchainez vomissent mille horreurs.
. . . . . »

Fol. 147. « L'abeille, fable :

Le sage roy d'une ruche indigente,
Prest à mourir de faim avec tous ses sujets,
Faisoit d'inutiles projets,
. . . . . »

Fol. 149. « Le peintre et le singe :

Un peintre avoit fait un tableau
D'animaux de toutes espèces,
. . . . . »

Fol. 149 v°. « Épigramme :

La Motte, partout vous brillez
. . . . . »

Fol. 150. « Épître de monsieur Racine à madame la duchesse de Noailles sur l'âme des bestes :

Vous, dont le rare esprit est partout admiré,
Autant que vostre nom partout est révéré,
. . . . . »

Cette épître est différente des deux publiées sur le même sujet dans *Poésies de Louis Racine ;* Paris, 1823, in-8°, p. 548 et suiv.

Fol. 158. « La première élégie de Tibulle, escrite lorsque ne pouvant plus vivre à Rome à cause du mauvais estat de ses affaires, il se retire à la campagne, à Délie :

Que tout autre, surpris d'une indigne foiblesse,
Craigne la pauvreté, mesme dans la richesse,
. . . . . »

Fol. 162. « A M. l'abbé de M... :

Je ne te verray point de toute la semaine ;
Aujourd'huy, ma cousine à la foire me meinne.
. . . . . »

Fol. 164. « Le voyage du Plaisir et de la Sagesse. Conte :

Le folastre Plaisir s'estoit mis en chemain
Pour visiter les lieux de son domaine.
. . . . . »

Fol. 167. « A monsieur l'abbé S. Epître :

Vous, dont le goût plein de justesse
S'unit avec la politesse,
On dit, sçavant Damon, que vous aimez mes vers.
. . . . . »

Fol. 168. « Sur la mort de mademoiselle Deshoulières :

Nous ne verrons plus Deshoulières :
L'inexorable mort vient d'en finir les jours.
. . . . . »

Fol. 169.

« Sous le signe de la Balance,
Lucine avoit marqué le jour de ma naissance,
. . . . . »

Fol. 173.

« A la fin je respire :
Un interprète du Destin
Vient de me dire
Que je touchois à mon dernier matin.
. . . . . »

Fol. 175. « Coppie de la dernière lettre de la reine d'Espagne à madame de Vendôme. A Vittoria, le 14 décembre 1710. Je croy que nous courons grand risque, vous et moy, de devenir folles de joie de la

belle et bonne bataille que le Roy et M. de Vendôme viennent de gagner... »

Fol. 176. « Pour madame de Fontaine, qui a fait un roman, qui s'appelle la *Comtesse de Savoie*. C'est elle qui a donné l'avis à M. le duc de Brancas du tribut des Juifs de Metz :

La Fayette et Segrais, couple sublime et tendre,
Le modèle avant-coureur de nos galans écrits,
. . . . . »

Fol. 177. « Sur divers événemens du monde et sur diverses foiblesses des hommes :

Depuis qu'à mourir destiné
J'ouvris les yeux à la lumière,
. . . . . »

Une note en marge date la pièce du 20 mars 1711. A la fin, d'une autre main : « par M. l'abbé Régnier ».

Publié dans *Poésies françoises de M. l'abbé Régnier Desmarais... ;* la Haye, 1716, in-12, p. 583.

Fol. 179 v°.

« Né dans le temps qui court sans cesse
Avec mesme rapidité,
J'ay devant moy l'éternité,
. . . . . »

A la fin de la pièce, de la même main que plus haut : « par M. l'abbé Régnier ».

Fol. 180 v°. « Sur les quatre âges de la vie :

Quand la Raison
Hors de saison
Fait la maîtresse
De la maison,
. . . . . »

Idem. « Par M. l'abbé Régnier. »

Fol. 183. « Pour monseigneur le duc d'Orléans. Couplets... :

Le Philippe Auguste,
L'honneur de nos lis,
C'est le petit-fils
De Louis le juste
. . . . . »

Fol. 184. « A mademoiselle de Fontenu. Envoy sur le mesme air :

Aimable mortelle,
Vous dont le cœur sent
Pour notre Régent
Un si noble zèle,
. . . . . »

Fol. 185. « La Picarde, par Rousseau :

Quand l'Éternel vit que l'Esprit immonde
. . . . . »

Publié avec des variantes dans *OEuvres de J.-B. Rousseau...;* Paris, 1820, 5 vol. in-8°, t. II, p. 198.

Fol. 186. « A M. l'intendant de la généralité d'Orléans :

Supplie et remontre humblement
L'exécuteur de la haute justice,
. . . . . »

Fol. 188. « Sur l'air des *Ennuyeux* ou *Il a batu son petit frère :*

Censeur public du ministère,
En segret (*sic*), flateur mercenaire,
. . . . . »

Fol. 189.

« Enfin la paix tant désirée
Descend de la voûte asurée.
Elle a pour escuier Villars,
. . . . . »

Fol. 190. « Pour Son Altesse Royale monseigneur le duc de Lorraine. Poème :

Sorti de cent héros fameux dans les combats,
L'auguste Léopold a marché sur leurs pas.
. . . . . »

Fol. 192.

« La Mothe à Dacier j'abbandonne :
De la criticque qu'elle en fait
Qui la lit et juste raisonne
En admireroit chacque trait,
. . . . . »

Fol. 194. « Placet des Muses à M. le président Hénaut, pour luy

recommander un procès de M. le premier président de la Cour des aides de Clermont :

Une bande de neuf pucelles,
Qui font depuis longtemps consister leur honneur
A ne vous être point cruelles,
. . . . . »

Fol. 195. « Parallèle de Corneille et de Racine. Corneille n'a eu devant les yeux aucun auteur excellent qui ait pu le guider ; Racine a eu Corneille... »

Fol. 196. « Vers pour un bouquet :

S'il estoit la saison, où toute la nature
Prodigue abondamment une aimable verdure,
. . . . . »

Fol. 197. « Un disciple d'Apollon sachant l'abondante vendange qu'on vient de faire, a célébré le retour de Bachus par ce dixain :

Quel spectacle nouveau se présente aux yeux !
Bachus d'un œil riant se fait voir en tous lieux.
. . . . . »

Fol. 197 v°. « Voicy un sonnet intéressant, puisqu'il regarde la paix, addressé aux héros du siècle :

Valeureux conquérans, sous qui tremble la terre,
Donnerez-vous encore de terribles combats ?
. . . . . »

Fol. 198. « Sonnet addressé à un prince destiné à porter une couronne, qui luy enseigne l'art de régner :

Exerce sans orgueil ta puissance suprême,
Mets ton âme au-dessus de toutes les grandeurs,
. . . . . »

Fol. 199. Même pièce de poésie que celle indiquée au fol. 116.

Fol. 201. « Sur la petite vérole de madame d'Agaisau, traduction du grec de monsieur Boivin le jeune, par monsieur de La Monnoye. La colère de Vénus :

Amour estant sur le sein de Vénus,
. . . . . »

Publié, avec très peu de variantes, dans *Poésies de M. de La Monnoye...* ; la Haye, 1716, in-8°, p. 64.

Fol. 202. « Au Roy :

Plus glorieux encore qu'en nos jeunes années,
Vous dont le nom fameux retentit tant de fois,
. . . . . »

Fol. 204.

« Le Roy veut bien faire la paix,
Cette affaire s'avance.
. . . . . »

Fol. 206. « A monsieur le marquis Dangeau. Épître :

Grand Dangeau,
Qui bois l'eau
D'Hipocrène
De Touraine,
, . . . »

A la fin de la pièce : « L'autheur de ces vers est M. Huet, ancien évêque d'Avranche... »

Fol. 208.

« Hollandois, croyez-moi, quoique je sois gascon,
Eugène nous trompe, nous leurre,
. . . . . »

Fol. 209. « Sur monsieur le maréchal de Villars :

Villars pour la seconde fois
S'ouvre un passage en Allemagne.
. . . . . »

Fol. 210. « Sur le chant des *triolets :*

François, ranimez vostre cœur,
Il faut battre le prince Eugène,
Vilars est votre conducteur.
. . . . . »

Fol. 211. « Chanson sur l'air de *Joconde :*

Eugène assiégeant Landrecy
Croyoit, cette campagne,
Avoir, sans dire gramercy,
Nos bons vins de Champagne.
. . . . . »

Fol. 212. « Pour monsieur Le Nain :

D'un homme consommé posséder la science,
N'employer les talents d'une noble éloquence,
Qu'à soutenir la vérité,
. . . . . »

A la fin de la pièce : « Ces vers ont esté composez par une jeune demoiselle de quatorze ans. »

Fol. 213. « A monsieur L'Huillier, étrennes :

Luillier, le jour de l'an est le premier des jours
Destinés aux cérémonies.
. . . . . »

Commencement du XVIII[e] siècle. Écritures diverses. Papier. 1-213 feuillets, quelquefois à 2 et même à 3 col. 240 sur 180 millim. Cartonnage. Au dos, étiquette sur laquelle on a écrit : « Mélanges. O. »

1292. « Épître du curé de Saint-Jean de Latran à l'auteur de *Menalie*. »

Commence (fol. 1) :

« Permettés qu'un simple pasteur,
Humble habitant d'un presbitère,
Qui vous admire, vous révère
Comme le digne successeur
Et de Corneil et de Voltaire
. . . . . »

Il s'agit du drame de La Harpe, intitulé : *Mélanie*.

XVIII[e] siècle. Papier. 5 feuillets. 218 sur 167 millim. Cahier.

1293. Recueil de notes et de mémoires concernant la navigation du Doubs.

Fol. 1. « Notice des pièces contenues dans ce recueil. »

Fol. 1. « Notes du Père Dunand relatives aux premières idées de M. de La Chiche sur la navigation du Doubs. »

Fol. 5. « Navigation de Bourgogne. Les chemins ont procuré des richesses... » — Extrait de *Navigation de Bourgogne*... par M. Antoine... ; Amsterdam, 1774, in-4°, p. 163-166.

Fol. 6. « Le Doubs est une rivière fougueuse... » (*Id.*, p. 258-276.)

Fol. 15 v°. « Recherches, par le P. Dunand, sur la navigation en général et les moulins, et des notes par moi [Louis Coste, bibliothécaire de Besançon] sur la navigation particulière du Doubs. Ensemble [fol. 53], des pièces reçues de M. Béchet, secrétaire du Jura... Extraits divers des archives du Jura et du Doubs », relativement à la navigation du Doubs et principalement au canal de Dole à la Saône.

Fol. 90. « Recherches et notes sur l'élévation progressive des écluses dans la rivière du Doubs. »

Fol. 105. « Lettre de M. Antoine, de Dijon » (23 mai 1809). Autographe.

Fol. 109. « Observations de M. Muguet sur les inondations en 1807. »

Fol. 119. « Premier mémoire du commerce sur le choix d'un canal en lit de rivière. »

Fol. 127. « Arrêtés du département du Doubs en 1790 et 1791 sur les projets de navigation. »

Fol. 129. Diverses notes sur le même sujet.

Fol. 135. « 29 février 1792. Idées sur les moyens d'empêcher l'inondation de la rivière du Doubs dans Besançon ou au moins d'en diminuer les effets, par M. Sallonnyer, directeur du génie. »

A la fin de la pièce : « Nota. Cette copie a été faite sur celle que j'ai eu en communication de M. Moras, capitaine du génie en cette place. [Signé :] Coste. »

Fol. 139. « Extrait de l'ouvrage de M. Bertrand, du 1er décembre 1778, intitulé : Projet sommaire des ouvrages à faire pour rendre le Doubs navigable à l'entour de la ville de Besançon, suivi d'un post-scriptum en datte du 1er août 1783. »

Fol. 141. « 16 prairial, an X. Rapport de l'inspecteur général Bertrand sur le parachèvement du projet du Rhône au Rhin, depuis Dole jusqu'à Strasbourg, d'une part, et jusqu'à Huningue, de l'autre. »

Fol. 145. « Observations que le citoyen Bertrand, inspecteur général des ponts et chaussées, présente au comité central du génie militaire sur le résultat de ses séances des 18 germinal et 4 floréal an X. »

Fol. 149. « Copie d'une notte laissée par M. de Récicourt au sieur Gillot, architecte, à son départ de Besançon en septembre 1807 », relativement à la navigation à l'entour de Besançon.

Fol. 150. « Extrait d'une lettre de M. de Récicourt au préfet, en datte, à Paris, du 12 mars 1808. »

Fol. 152. « Extrait du projet de l'architecte Attiret pour faire passer le canal à travers la ville de Besançon. »

Fol. 157. « Copie d'une lettre de M. de Récicourt, du 7 octobre 1808, à M. le premier inspecteur général du génie. »

Fol. 156 et 159. « Extrait du mémoire sur le projet de dérivation du canal Napoléon à travers la ville de Besançon, suivant la direction indiquée par le général Clémencet, en l'an X; ledit projet perfectionné

par le capitaine du génie Moras, conformément aux ordres de Son Excellence le Ministre de la guerre, du 15 mars 1809. »

Fol. 166. Même pièce que celle indiquée au fol. 141, mais inachevée.

Fol. 167. Diverses pièces imprimées relatives à la navigation du Doubs.

Fin du XVIII^e^ siècle et commencement du XIX^e^. Écriture de plusieurs mains, notamment de celles du P. Dunand et de Louis Coste. Papier. in-16ϐ feuillets manuscrits et 176 imprimés. 260 sur 200 millim. Demi-rel. basane. — (Provient sans doute de L. Coste.)

1294. Recueil de pièces concernant la navigation du Doubs, particulièrement autour de Besançon.

Fol. 1. Titre. « Navigation du Doubs. »

Fol. 1. « Histoire des projets ou exécution des divers canaux. »

Fol. 3. « An VII, 23 frimaire. Lettre de François de Neufchateau... par laquelle il demande l'envoi de toutes les pièces... concernant la navigation... depuis l'an 1600. A cette lettre était joint un plan des commissions qu'il allait établir pour la navigation intérieure... » — Suivent diverses notes sur les mêmes sujets.

Fol. 7. « Extrait des registres des délibérations du gouvernement de la République, S^t^ Cloud, le 15 floréal an XII », concernant le projet du canal de jonction entre le Rhône et le Rhin, par le citoyen Liard.

Fol. 8. « Notes sur la navigation du Doubs. Navigation ancienne. »

Fol. 10. « Arrêt de la Chambre souveraine des eaux et forêts du parlement, qui ordonne le rabaissement des écluses des moulins de Taragnoz, la ville, l'archevêque et Rivotte, et la destruction entière de celle du moulin de Saint-Paul, etc., du 30 avril 1782. » (Imprimé, in-fol.)

Fol. 18. Notes concernant la mise à exécution de l'arrêt mentionné ci-dessus.

Fol. 22. « Copie de l'inventaire des papiers relatifs à la navigation, trouvés dans les archives du département du Doubs et envoyés au Ministre de l'intérieur... Cette copie a été faite sur la minutte qui m'a été communiquée par la préfecture, le 2 germinal an X. [Signé :] L. Coste. »

Fol. 26. « Avis de la commission mixte d'ingénieurs militaires et des ponts et chaussées sur le projet de communication entre le Rhône et le Rhin. 28 juin 1791. »

Fol. 32. Autre copie du même avis, faite par L. Coste.

Fol. 36. « Mémoire du directeur des fortifications sur le canal du Doubs à Besançon et particulièrement sur le projet présenté par le capitaine du génie Laurent... »

Fol. 46. Mémoire sur les crues du Doubs (21 nivôse an X).

Fol. 48. Extrait des registres du comité central du génie concernant le canal du Rhône au Rhin et les inondations du Doubs.

Fol. 58. « Procès-verbal de la commission mixte chargée d'examiner les projets relatifs à la navigation du Doubs autour de Besançon. »

Fol. 78. « ...Projet d'un canal de navigation défensif. Mémoire sur la partie du canal de jonction du Rhin au Rhône qui doit traverser la place de Besançon, avec projet détaillé pour le construire d'une manière également avantageuse à la ville et à ses fortifications. [15 frimaire] an XI. »

Fol. 95. « Mémoire de nivellement des points principaux dans la direction du canal. » (15 frimaire an XI.)

Fin du XVIII[e] siècle et commencement du XIX[e]. Écriture de plusieurs mains. Papier. II-104 feuillets. 360 sur 230 millim. Demi-rel. basane. — (Provient sans doute de L. Coste.)

1295. Recueil de divers mémoires manuscrits et imprimés.

Fol. 1 v°. Table.

Fol. 1. « Écrit sur l'ancienne langue gauloise, divisé en six questions... » Publié dans le *Mercure de France*... janvier 1742, p. 6 et *passim ;* février, p. 206; mars, p. 424.

Fol. 17. « Le grand chambellan de France », par Bardin. (Imprimé, in-fol.)

Fol. 50. « Mémoires des anciens comtes du païs du Querci et du comté de Cahors. »

Fol. 101. « Mémoire concernant le Hainaut, fait par monsieur Voisin, conseiller d'État et intendant de la dite province, en l'annee 1697. Scripsit Bourceret. Profecit Chatton 1719. »

Fol. 130. « Instruction pour monstrer que le comté d'Eu est gouvernement distinct et séparé du gouvernement de Caux et de celuy de Normandie. »

XVIII[e] siècle. Écriture de plusieurs mains. Papier. I-167 feuillets. 360 sur 250 millim. Rel. carton, couvert de parchemin.

1296. Testaments provenant pour la plupart de l'officialité de Besançon.

Jean de Chalon, comte d'Auxerre et seigneur de Rochefort (publié le 8 novembre 1309).

Hugues, dit Aigremont, portier de l'archevêché (publié le 2 mars 1313, anc. st.).

Alexandre d'Angoulevant, écuyer, seigneur en partie de Montureux-lez-Gray (18 février 1475; — 21 août 1480).

Hugues Bournet, de Salins, prêtre, demeurant à Besançon (10 février 1523; — 16 février 1523, anc. st.).

Léonard de Présentevillers, seigneur de Présentevillers et de Magny (3 juin 1530; — 24 novembre 1530).

Marguerite Marquis, veuve de Jacques Grandjehan, maçon (30 août 1583; — 29 octobre 1583).

Claude Pagney, femme d'Antoine Perrin, de Paroy (28 décembre 1586; — 14 avril 1587).

Antoine Perrin le vieux, de Paroy près Quingey, tailleur. A ce testament est joint le contrat de mariage d'Antoine Perrin le vieux avec Marguerite Grandjean, en date du 13 août 1589 (20 août 1591; — 2 décembre 1591).

François Lalemand, chevalier, seigneur de Vaite (22 décembre 1613; — 8 juillet 1614).

Étienne Montrivel le vieux, docteur ès droits, cogouverneur de Besançon, juge de la cour de mairie de cette ville (23 février 1620; — 19 mars 1620).

Guillaume Boillot, marchand, citoyen de Besançon, et Guillemette Louhier, sa femme (19 octobre 1616; — 17 mars 1625).

Amyot Virot, vigneron, citoyen de Besançon, et Claudine Godens, sa femme (11 février 1626).

Jean Grandjean, chapelain de l'église Saint-Pierre de Besançon. Grand sceau de la cour de l'officialité de Besançon, en placard (27 février 1608; — 22 mai 1626).

Luc Robin, marchand, citoyen de Besançon (10 octobre 1628; — publié le 23 octobre 1628).

Antoine-François Gauthiot d'Ancier (Rome, 17 octobre 1629; — 19 novembre 1629).

Philiberte Varin, fille d'Étienne Varin, citoyen de Besançon (9 mai 1629; — 21 février 1635).

Claude du Meix, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon (4 janvier 1634; — codicille du 22 juin 1637; — publié le 7 juillet 1637).

Étienne Gurnel, chapelain en l'église Saint-Pierre de Besançon (testament du 27 août 1637; — codicille du 30 août 1637; — publié le 11 septembre 1637).

Charles Clerget, de Marnay, chirurgien (publié le 10 novembre 1637). (Incomplet.)

Marie-Marguerite de Plaine, dame de la Roche, femme d'Abraham du Hautoy, seigneur de Richecourt (16 janvier 1637; — 15 octobre 1637).

Donat Boulat, vigneron, citoyen de Besançon (8 septembre 1637; — 10 novembre 1637).

Adrien Ponssot, de Montjustin, retiré à Besançon à cause des guerres (13 septembre 1637; — 23 septembre 1637).

Charles de Chamigny, teinturier et citoyen de Besançon, atteint de maladie contagieuse (11 octobre 1637; — 24 novembre 1637).

Philibert Virot et Barbe Mancenans, sa femme, atteints de maladie contagieuse (3 juillet 1637; — 24 novembre 1637).

Jeanne Grevillot, femme de Claude Fourcauld, vigneron, citoyen de Besançon, atteinte de maladie contagieuse (4 juillet 1630; — 1er décembre 1637).

Isabeau Gallois, fille de Jean Gallois, vigneron à Besançon (13 mars 1637; — 23 juillet 1637).

François Coulon, vigneron, citoyen de Besançon, atteint de maladie contagieuse (2 août 1637; — 11 août 1637).

Anathoile Bailly, fille de François Bailly, boulanger (5 août 1637; — 17 août 1637).

Henri Quinternet, citoyen de Besançon, demeurant à Bregille (26 octobre 1637; — 1er décembre 1637).

Madeleine Pillot, femme de Jean Perrot, notaire, citoyen de Besançon (22 août 1622; — 13 juillet 1637).

Humbert Baron, tisserand, citoyen de Besançon (13 janvier 1637; — 24 novembre 1637).

Henri Vauderet et Barbe Belin, dite Lansson, sa femme (6 avril 1625; — 1er décembre 1637).

Bonaventure Libry, veuve de Guillaume Maillot, citoyen de Besançon (21 juillet 1637; — 6 août 1637).

Jean Marmoz, marchand, citoyen de Besançon (13 août 1637; — 25 juin 1639).

Hugues Virot, vigneron et citoyen de Besançon, barré pour danger de contagion (5 juillet 1637; — 27 novembre 1637).

Jean Quinternet, fournier, citoyen de Besançon (9 février 1629; — 15 septembre 1637).

Nicole Claudet, sœur de Hugues Claudet, soldat à Besançon, malade de contagion (1er septembre 1637; — 24 octobre 1637).

Perrenette Daclin, femme de Hugues Claudet, soldat à Besançon, atteinte de maladie contagieuse (29 août 1637; — 24 octobre 1637).

Antoine Magnin, veuve d'Adam Maillard, citoyen de Besançon (29 août 1636; — 5 octobre 1637).

Nicolas Richardot, curé de Lavoncourt (15 octobre 1637; — 9 novembre 1637).

Claudine Butthot, dite Matthelon, atteinte de maladie contagieuse (27 juin 1637; — 17 novembre 1637).

Jean Sirot, d'Arguel (18 octobre 1634; — 11 août 1637).

Jean Charmet, vigneron, citoyen de Besançon (21 août 1637; — 5 septembre 1637).

Nicolas-François Bouvers, de Vercel, fourbisseur, soupçonné d'être atteint de maladie contagieuse (20 octobre 1637; — 17 novembre 1637).

Jean Sauterez et Simonne Jeanneney, sa femme, atteints de contagion (2 août 1636; — 9 décembre 1637).

Jean-Claude Buson, docteur ès droits, citoyen de Besançon (3 septembre 1637; — 3 novembre 1637).

Claudine Truche, veuve de Pierre Rousselet, citoyen de Besançon (26 septembre 1637; — 5 octobre 1637).

Étienne Gouniot, vigneron, citoyen de Besançon, atteint de maladie contagieuse (19 octobre 1637; — 15 décembre 1637).

Jeanne Demercière, religieuse non professe au couvent des dames de Battant de Besançon, atteinte de maladie contagieuse (13 juillet 1637; — 15 septembre 1637).

Pierre Goliard, boulanger, malade de contagion (5 août 1630; — 24 novembre 1637).

Nicole Marquis, veuve de Guillaume Gollut, de Chambornay (testament du 21 décembre 1618; — codicille du 23 février 1630; — publié le 1er septembre 1637).

Claude Donzelat, curé de Dampmartin (23 décembre 1637; — 29 décembre 1637).

Humbert de Marvelize, dit Bague (26 juillet 1637 ; — 11 août 1637).

Hugues Coulon, tanneur, citoyen de Besançon (6 octobre 1637 ; — 1er décembre 1637).

Claudine Lanssard, veuve de Pierre Monnin, marchand, citoyen de Besançon, et Claude Lanssard, sa sœur (20 juin 1629 ; — 21 avril 1637).

Pierre Bouillard, boucher, citoyen de Besançon (publication du 1er décembre 1638).

Jean Comtet, citoyen de Besançon, et Éléonore Coulon, sa femme (15 juillet 1638 ; — 11 août 1638).

Denis Damotte, de Naisey, soldat à Besançon (30 juin 1625 ; — 30 avril 1638).

Claudine Grand, femme d'Abraham Tiercelet, chapelier, citoyen de Besançon (16 septembre 1638 ; — 13 octobre 1638).

Isabeau Chenevière, veuve de Maurice Chauvelet, tourneur, citoyen de Besançon (23 juin 1638 ; — 13 juillet 1638).

Jean Charnaige, curé de Saint-Maurice de Besançon (21 décembre 1637 ; — 11 janvier 1638).

Barbe Vernier, citoyenne de Besançon (27 mai 1638 ; — 5 juin 1638).

Béatrix Mercier, femme de noble Jacob de Courtaillon, atteinte de maladie contagieuse (4 novembre 1637 ; — 24 avril 1638).

Jacques Galois, vigneron, citoyen de Besançon (15 mars 1636 ; — 14 avril 1638).

Perrenette Chauvelet, femme de Guillaume Chauvey, marchand, citoyen de Besançon (12 août 1637 ; — 12 janvier 1638 ; — publié le 14 octobre 1638).

Étienne Coulon, vigneron, citoyen de Besançon (5 août 1638 ; — 9 août 1638).

Parise Gounez, veuve de Maurice Coutechier, vigneron, citoyen de Besançon (31 mars 1638 ; — 17 avril 1638).

Christophe de Raincourt, seigneur de Bremondans, maître de camp d'un régiment d'infanterie (12 février 1638 ; — 9 juillet 1638).

Anne Linglois, femme de Jean Clément, notaire, citoyen de Besançon (3 avril 1638 ; — 4 juillet 1638).

Germain Chevroton, prieur de Sirod, chanoine de l'église métropolitaine (4 janvier 1638 ; — 12 janvier 1638).

Pierre Oudot, dit Chandiot, orfèvre, citoyen de Besançon (31 juillet 1637 ; — 26 février 1638).

Adam Bonnotte, vigneron, citoyen de Besançon (15 août 1638; — 28 août 1638).

Louise Marquis, veuve de Henri Grand, arquebusier, citoyen de Besançon (25 janvier 1638; — 27 juillet 1638).

Bonne Cornuel, veuve de Léonard Saultherey (30 janvier 1638; — 1er avril 1638).

François Contet, en religion Thomas, novice des Dominicains de Besançon (17 septembre 1629; — 11 août 1638).

Antoine Lochard, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon (22 avril 1629; — 25 octobre 1638).

Louis de Baillieu, de Traves, citoyen de Besançon (23 mai 1638; — 15 juin 1638).

Antoine Bouveret, vigneron, citoyen de Besançon, atteint de contagion (17 juin 1638; — 4 août 1638).

Jeannette Roussel, veuve de Pierre Bernard, d'Avanne (25 septembre 1638; — 9 octobre 1638).

Françoise Babouhot, veuve de noble Jean-Jacques Louys, citoyen de Besançon (3 juin 1638; — 7 juin 1638).

Jean Rousselot, vigneron, citoyen de Besançon (12 décembre 1636; — 3 mars 1638).

Adrienne Garnier, femme de François Vertey, charretier du village de Chantrans (17 juin 1638; — 19 octobre 1638).

Thierry Dolans, fournier, citoyen de Besançon (29 juillet 1637; — 19 juillet 1638).

Pierre Verny, citoyen de Besançon (17 avril 1629; — 11 octobre 1638).

Jeanne Picquet, veuve de Jean Nicole, cordonnier et citoyen de Besançon (28 octobre 1636; — 7 mai 1638).

Charles Lochard, marchand, citoyen de Besançon (24 juillet 1638; — 11 août 1638).

Denis Vuillet, chapelain en l'église Saint-Pierre de Besançon (30 mai 1638; — 4 juin 1638).

Françoise Nonnotte, femme de Pierre Thiébaud, vigneron (8 mai 1638; — 14 mai 1638).

Pierre Bancenel, de Salins, novice des Minimes (testament du 22 janvier 1638; — codicille du 29 mars 1638; — publication du 28 avril 1638).

Jeanne-Baptiste Brenot, femme de noble Jean-Louis Turgis, atteinte de maladie contagieuse (16 juin 1638; — 19 juillet 1638).

Jeanne Despoutot, femme de Thomas de Jouffroy, cogouverneur de Besançon, suspecte de contagion (24 mai 1637; — 20 décembre 1638).

Jean-Claude Jannot, docteur ès droits, de Moncey, retiré à Besançon à cause des guerres (25 février 1638; — 1er juin 1638).

Jacques Bernard, aubergiste, citoyen de Besançon, soupçonné d'être atteint de contagion (11 octobre 1637; — 22 septembre 1638).

Jean Nicolin, cordonnier, citoyen de Besançon (16 septembre 1638; — 9 octobre 1638).

Jacques Bouvier, curé de Chalèze (6 août 1638; — 9 septembre 1638).

Jeannette Chenevière, femme d'Isaac Chenevière, menuisier, citoyen de Besançon (31 mars 1636; — 20 avril 1638).

Marguerite Prost, citoyenne de Besançon (24 juin 1638; — 30 juillet 1638).

Thonnette Charmet, femme de Jacques Mouton, vigneron, citoyen de Besançon (12 mars 1638; — 22 mars 1638).

Élisabeth Jeanneney, femme de Jean-Baptiste Thiébaud, vigneron (16 juin 1638; — 21 mars 1639).

Richard Chenier, de Saint-Hippolyte, religieux minime à Besançon (publication du 13 décembre 1639).

Jean Gardot, vigneron, citoyen de Besançon (publication du 6 novembre 1639).

Rose Bregilles, veuve de Claude Jurain, maçon, citoyen de Besançon (16 mai 1637; — 17 octobre 1639).

Antoine Horry, vigneron, citoyen de Besançon (12 février 1638; — 7 novembre 1639).

Anne Hugon, femme de Thomas Montrivel, cogouverneur de Besançon (5 mai 1639; — 26 août 1639).

Pierre Grede, citoyen de Besançon (21 mai 1639; — 3 juin 1639).

Claudine Symard, femme de Pierre Pinot, d'Avanne (11 octobre 1639; — 17 octobre 1639).

Jean Bourdenet, d'Apremont (4 juillet 1639; — 11 juillet 1639).

Guillaume Rouzet, vigneron, citoyen de Besançon (14 octobre 1639; — 19 décembre 1639).

Jeannette Billoz, femme de Claude Vauderet, citoyen de Besançon (15 avril 1639; — 7 juin 1639).

Agathe Bertrand, veuve de Guillaume Meredey, de Vercel, marchand (27 avril 1639; — 3 juin 1639).

Jeanne de Villers, veuve de Jean-Baptiste de Chauvigney, procureur au siège d'Ornans (5 juin 1639; — 18 juin 1639).

Pierre Symard, citoyen de Besançon, et Ève Julin, sa femme (29 juin 1636; — 19 janvier 1638).

Claude Roscard, orfèvre, citoyen de Besançon (12 mai 1639; — 24 mai 1639).

Jean-Jacques Coulon, prêtre, citoyen de Besançon (11 octobre 1637; — 16 avril 1639).

Anne de Maizières, fille de feu Jean de Maizières, gouverneur de Bréda (3 juin 1638; — 4 mai 1639).

Isabeau Gigouley, veuve d'Étienne-François Reud, marchand, citoyen de Besançon (11 juillet 1639; — 27 juillet 1639).

Nicolas Marquis, docteur ès droits, citoyen de Besançon (20 mars 1638; — 26 octobre 1639).

Jean-François de Jouffroy, seigneur de la Vaivre (23 mars 1638; — 7 janvier 1639).

Jean de Bougne de Thurey, seigneur de Naisey (19 août 1639; — 30 août 1639).

Catherine Vaucheret, femme de Hugues Dolans, citoyen de Besançon (31 juillet 1639; — 8 août 1639).

Françoise Sagot, veuve d'Étienne Prévost, vigneron, citoyen de Besançon, atteinte de contagion (11 août 1639; — 12 septembre 1639).

Julienne Perrot, veuve de Guillaume Bryet, marchand, citoyen de Besançon (13 juillet 1639; — 8 janvier 1642).

Claude Saultherey, notaire, citoyen de Besançon (4 août 1639; — 1er septembre 1639).

Christine Grandmougin, veuve de Léonard de la Borde, docteur ès droits, citoyen de Besançon (13 février 1639).

Claudine Mathey, femme de Hugues Sergent, de Besançon, malade de contagion (15 août 1639).

Henriette Guyot, domestique des Carmélites, atteinte de maladie contagieuse (14 août 1639; — 29 octobre 1639).

Désiré Linglois, docteur ès droits, avocat fiscal à la cour de l'officialité de Besançon (2 juillet 1639; — 16 juillet 1639).

Marguerite Bouvet, veuve de Bernard Prost, citoyen de Besançon, enfermée pour cause de contagion (15 juin 1638; — 27 septembre 1639).

Thienette Deverre, veuve de Nicolas Guilloz, vigneron, citoyen de Besançon (16 septembre 1639; — 24 octobre 1639).

Jean Marmoz, marchand, citoyen de Besançon (27 mai 1639; — 13 juillet 1639, codic.).

Jean de Villars, boucher, citoyen de Besançon (23 mars 1639; — 26 septembre 1639).

Suzanne de Chamigny, fille de feu Thierry de Chamigny, marchand, citoyen de Besançon (6 juillet 1637; — 5 décembre 1639).

Rose Loys, veuve de Jérôme Sylva, citoyenne de Besançon (26 juillet 1639; — 2 août 1639).

Jean de Basles, citoyen de Besançon, atteint de contagion (13 juillet 1639; — 17 octobre 1639).

Gabriel d'Orival, docteur ès droits, premier avocat fiscal en la cour de l'officialité (19 octobre 1638; — 30 août 1639).

Rose Arbilleur, citoyenne de Besançon (28 juillet 1639; — 2 août 1639).

Claudine Roy, femme du caporal Claude Fleuriot, de Vaux, malade de contagion (18 août 1639; — 30 octobre 1639).

Pierre Vernier, de Charmoille, près Vaucluse (13 novembre 1639; — 24 novembre 1639).

Girard Durand, prieur de Poitte (9 octobre 1637; — 1er février 1639).

Hugues Roy, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon (15 août 1638; — 11 juillet 1639).

Pierre de Loisy, orfèvre (26 mars 1639; — 19 mai 1639).

Jean Baillyet, le jeune, dit Pouthier, boucher, et Marguerite Baullard, sa femme (4 juin 1626; — 22 juin 1639).

Hugues Billoz, vigneron, citoyen de Besançon (14 septembre 1637; — 14 avril 1639).

Étienne Boillard, boucher, citoyen de Besançon (30 août 1632; — 22 mars 1639).

Anne-Baptiste Bonnet, veuve de Jean-Baptiste Vernerey, docteur ès droits (10 février 1639; — 25 février 1639).

François Cavin, marchand, citoyen de Besançon (6 mai 1639; — 25 juin 1639).

Luc de Chassagne, prieur de Jussan-Moutier et de Saint-Renobert, et Henri de Chassagne, sieur de Torpes, Talans (testaments collectifs, du 9 octobre 1639; — codicille de Luc de Chassagne, du 14 novembre 1639; — publiés le 4 décembre 1639).

Louis Clément, de Quingey, notaire, atteint de maladie contagieuse (25 août 1639; — 30 octobre 1639).

Jean Clerc, ancien cogouverneur de Besançon (17 novembre 1638; — 19 mai 1639).

Didier Didier, orfèvre, citoyen de Besançon (30 mars 1639; — 16 avril 1639).

Claude Fleuriot, de Vaux, caporal en la garnison de Besançon, atteint de maladie contagieuse (14 septembre 1639; — 20 septembre 1639).

Mathieu-François Franchet, de Pontarlier, chapelain à Saint-Jean-Baptiste de Besançon (12 septembre 1636; — 14 novembre 1639).

Claudine Garnier, de Gy (6 avril 1639; — 14 décembre 1639).

Anne Gaudot, femme de noble Claude Cabet, docteur ès droits, citoyen de Besançon (13 juillet 1638; — codicille du 26 janvier 1639; — publication du 11 mars 1639).

Claude Lambert, de Bucey (9 novembre 1638; — 10 mars 1639).

Philibert Mairot, de Pesmes, écuyer (21 avril 1639; — 10 mai 1639).

Anne Marquis, femme de noble Jean Chauvey, dit Flavigny, de Vesoul (14 juillet 1636; — 10 mai 1639).

Christophe Meredey, de Vercel, curé de Mont-de-Villers, atteint de maladie contagieuse (24 septembre 1638; — 12 avril 1639).

Nicolas Nayme, orfèvre, citoyen de Besançon (28 janvier 1639; — 12 mars 1639).

Pierre-Antoine Nicolas, notaire, citoyen de Besançon, atteint de maladie contagieuse (23 juillet 1639; — 1er septembre 1639).

Catherine Oiselay, citoyenne de Besançon, atteinte de maladie contagieuse (24 août 1638; — 11 janvier 1639).

Jean-Baptiste d'Orival, docteur ès droits, citoyen de Besançon (19 juillet 1638; — 10 mars 1639).

Françoise Poutelet, femme de François Vauderet, marchand, citoyen de Besançon (31 janvier 1638; — 22 mars 1639).

Laurent Rouhier, boucher, citoyen de Besançon (10 juillet 1639; — 13 septembre 1639).

Quentin Roussel, d'Ornans, cordonnier, soldat à Besançon, atteint de maladie contagieuse (9 août 1639; — 19 décembre 1639).

Françoise Sanche, fille de François Sanche, seigneur de Montcour (3 juin 1639; — 19 juillet 1639).

Oudette Sirebon, citoyenne de Besançon, atteinte de contagion 26 juillet 1638; — 4 juillet 1639).

Perrenette Sonnet, citoyenne de Besançon (12 février 1639; — 28 mars 1639).

Jeanne-Antoine Thiébault, fille de Pierre Thiébault, en son vivant vigneron, citoyen de Besançon (20 avril 1639).

Étienne Vaulthier, soldat de la garnison de Besançon (7 avril 1638; — 12 avril 1639).

Daniel Virot, vigneron, citoyen de Besançon (14 décembre 1638; — 7 janvier 1639).

Anne Vuillard, veuve de Quantin Montaigut, orfèvre et citoyen de Besançon (1er janvier 1638; — 18 janvier 1639).

Jeanne-Adrienne de Mont-Saint-Léger (12 décembre 1639; — 23 juillet 1640).

Daniel Montagu, potier d'étain (3 octobre 1639; — 21 avril 1640).

Antoine Pargault (testament du 28 avril 1638; — codicille du 28 février 1639; — 3 janvier 1640).

Jean Grandvoynet, de Pontarlier, demeurant à Besançon (4 septembre 1639; — 24 septembre 1640).

Étienne Chasne, vigneron, citoyen de Besançon (21 avril 1640; — 8 mai 1640).

Claude Lansard, tisserand (15 juillet 1638; — 3 août 1640).

Louis Grivelet, curé de Lizine (13 mai 1639; — 9 janvier 1640).

Marguerite Sapolin, citoyenne de Besançon (29 janvier 1639; — 21 avril 1640).

Jean Fyard, notaire, greffier fiscal en la cour archiépiscopale de Besançon (6 septembre 1639; — 5 décembre 1640).

Hugues Perrot, citoyen de Besançon, demeurant à Chemaudin, et Françoise Nardin, sa femme (20 décembre 1627; — 18 mai 1640).

Claude Guillemin, docteur ès droits, citoyen de Besançon (6 juin 1639; — 12 juin 1640).

Claude-Françoise Regnauld, citoyenne de Besançon, atteinte de maladie contagieuse (16 octobre 1639; — 7 janvier 1640).

Bernard Malminey, caporal à Besançon (6 octobre 1640; — 3 novembre 1640).

François de Scey, seigneur de Buthiers (2 juillet 1633; — 20 août 1640).

Jean Bourquin, curé de Leugney (5 novembre 1640; — 21 novembre 1640).

Thomas Lochard, chanoine de Sainte-Marie-Madeleine de Besançon (18 août 1630; — 8 novembre 1640).

Étienne de Rovière, marchand, atteint de maladie contagieuse (8 mai 1640; — 31 août 1640).

Jacques Coulon, tanneur, citoyen de Besançon (5 juin 1640; — 31 juillet 1640).

Madelaine Maublan, de Fondremand, religieuse de la Visitation de Besançon (26 décembre 1639; — 23 mars 1640).

Pierre Bourrelet, vigneron (23 janvier 1638; — 1er octobre 1640).

Jean-Jacques de la Tour, baron de Montcley-Miserey, seigneur de la Tour-Saint-Quentin, de Besançon, maître de camp d'un terse bourguignon, et Claude de Fussey, sa femme (12 mars 1629; — 4 juin 1640).

Julienne Chenevières, citoyenne de Besançon (28 août 1640; — 10 septembre 1640).

Jean de Sagey, seigneur de Pierrefontaine (9 août 1639; — 16 avril 1640).

Claudine Brenot, femme de Pierre Gigouley, de Vuillafans, docteur en médecine (20 août 1638; — 2 janvier 1640).

Jean Adrey, de Bolandoz, résidant à Besançon (21 avril 1641; — 14 mai 1641).

Claude Balyet, boucher, citoyen de Besançon (8 mars 1641; — 23 mai 1641).

Jean-Baptiste Baretet, originaire d'Epeugney (18 avril 1639; — 18 mars 1641).

Anne-Gasparine Bichin, femme de noble Claude-Antoine-Louis Buson, docteur ès droits, seigneur d'Auxon, Fontain, Champdivers, etc., lieutenant général du bailliage de Pontarlier et président du corps des sieurs vingt-huit notables de la cité impériale de Besançon (28 mai 1640; — 5 février 1641).

Pierre Billerey, maître chaudronnier (4 février 1641; — 11 mars 1641).

Jacques Borrey, notaire, citoyen de Besançon (3 mai 1641; — 14 mai 1641).

Clauda Boulot, femme de Désiré Guenot, vigneron (26 décembre 1640; — 14 janvier 1641).

Inventaire pupillaire des biens de noble Claude-Louis Brullon, avocat fiscal à l'officialité (30 décembre 1641).

Barbe Canivel, femme de Claude Baland, laboureur (20 mai 1639; — 7 juin 1641).

Adrienne Carrandet, femme de Pierre Perrotte, cordonnier (20 avril 1641; — 13 juin 1641).

Jean-Baptiste de Chamigny, marchand, citoyen de Besançon (12 décembre 1640; — 9 décembre 1641).

Pierre Faton, de Byans (12 juin 1639; — 9 juillet 1641).

Georges Gallois, vigneron (9 septembre 1636; — 6 novembre 1641).

Jean Grandvoynet, de Pontarlier (publication du 9 décembre 1641).

Barbe Guyot, veuve de Claude Procureur, en son vivant cloutier, citoyen de Besançon (28 septembre 1636; — 5 janvier 1641).

Pierre Malcourant, de Frasnoy, notaire, et Françoise Desmaillot, sa femme (4 janvier 1636; — 5 février 1641).

Pièces concernant l'exécution du testament de Jean de Montoiche, écuyer, citoyen de Besançon (1641).

Jérôme Oudot, dit Chandiot, orfèvre (4 mai 1637; — 5 octobre 1641).

Marguerite Reud, veuve d'Alexandre Leschelle, marchand, citoyen de Besançon (8 septembre 1635; — 2 mai 1641).

Claudine Riboux, femme de Jean Barbet, chirurgien, citoyen de Besançon (27 avril 1641; — 7 juin 1641).

Barbe-Claude Rigauld, veuve de noble Jean David, en son vivant, sieur de Fontaite (4 juillet 1638; — 4 mars 1641).

Guillaume Rouchet, de Voray, prêtre (27 décembre 1640; — 3 janvier 1641).

Adrien de Rouzières, seigneur de Sourans (7 septembre 1638; — 11 mai 1641).

Claude Trouillot, tanneur, portier en la porte de Battant (27 août 1639; — 23 janvier 1641).

Étiennette Vauderet, citoyenne de Besançon (21 juillet 1638; — 2 août 1641).

Françoise Besard, femme de Pierre Junet, écuyer, citoyen de Besançon (17 septembre 1634; — 23 février 1643).

Claude Bisot, notaire, citoyen de Besançon (22 novembre 1643; — 7 décembre 1643).

Barbe Bouchet, de Dole, novice des Carmélites à Besançon (31 mai 1641; — 2 janvier 1643).

Jacques Carminati, de Crémone, payeur des troupes en Franche-Comté (8 septembre 1642; — 3 mars 1643).

Étienne Clerc, citoyen de Besançon, et Catherine Babouhot, sa femme (11 juin 1642; — 4 février 1643).

Jean Dorchamps, maréchal, citoyen de Besançon (12 mars 1643; — 21 avril 1643).

Isabelle Fichefeu, veuve de Jean-Baptiste de Valimbert, docteur ès droits, citoyen de Besançon (1er avril 1642; — 24 novembre 1642).

Antoine Marrelet, de Dole (16 juillet 1643).

Luc Morel, citoyen de Besançon (29 juin 1643).

Pierre Oiselay, tanneur, citoyen de Besançon; suivi de l'inventaire de sa succession (18 octobre 1643; — 26 octobre 1643).

Julienne Perrot, veuve de Guillaume Bryet, marchand, citoyen de Besançon (13 juillet 1639; — 28 janvier 1642).

Jean Paysant prêtre, chapelain de l'église de Sainte-Marie-Magdelaine à Besançon (26 juin 1642; — 14 juillet 1642).

Huguette Robin, femme de Jean de Loisy, graveur (23 mai 1639; — 21 avril 1643).

Pierre Virevaux, vigneron, et Marguerite Corbel, sa femme (25 avril 1630; — 3 janvier 1643).

Claudine Caillet, veuve de Simon Bourgaud, tanneur, citoyen de Besançon (24 septembre 1643; — 23 février 1644).

Étienne Chrestien, marchand, citoyen de Besançon (29 août 1639; — 3 mars 1644).

Claudine Guoy, citoyenne de Besançon (15 mars 1644; — 4 avril 1644).

Jean-Jacques de la Borde, notaire, citoyen de Besançon (25 avril 1639; — 13 juillet 1644).

Claude Laurent, orfèvre, citoyen de Besançon (19 octobre 1638; — 14 décembre 1644).

Marguerite Nazey, veuve de feu noble Jacques Plantamour, docteur en médecine, citoyen de Besançon (9 décembre 1643; — 4 janvier 1644).

Pierre Vitte, de Chasnans (30 janvier 1640; — 16 février 1644).

Jean Bassot, citoyen de Besançon (5 novembre 1629; — 26 mai 1645).

Pierre Guyon, dit Verdoulet, vigneron, citoyen de Besançon (1er juillet 1645; — 10 juillet 1645).

Claude Besancenet, de Frasne en Montagne, novice des Dominicains de Besançon (11 février 1640 ; — 9 décembre 1645).

Nicolas Espenoy, vigneron, citoyen de Besançon (5 novembre 1645 ; — 27 novembre 1645).

Simon de Germigney, de Salins, en religion Frère Jean-Baptiste, du couvent des Bénédictins de Besançon (testament du 21 décembre 1644 ; — codicille du 24 décembre 1644 ; — publication du 21 janvier 1645).

Antoinette Lambert, veuve d'Ogier Guillemet, bourgeois de Gray (17 octobre 1628 ; — 9 avril 1646).

Jeannette Picquet, femme de Philippe Vincent, fournier, citoyen de Besançon (13 février 1645 ; — 16 mars 1645).

Charlotte de Reculot, dame de Vertamboz (23 avril 1645).

Jean Saulterey, vigneron, citoyen de Besançon (21 mai 1645 ; — 6 juillet 1645).

Louis Tournier, vigneron, citoyen de Besançon (28 août 1645 ; — 16 octobre 1645).

Rose Varin, veuve de noble François Maire, de Salins, novice à la Visitation de cette ville (10 décembre 1644 ; — 23 juin 1646).

Hugues Marchand-Cernier, des Fontenelles, en religion Frère Bernard de Bourgogne, novice aux Capucins de Rieti (Italie), mort religieux profès au couvent des Capucins de Rome, sceau en placard de la ville de Rieti (5 avril 1645 ; — 25 juin 1646).

Marguerite Chassignet, femme de François d'Orival, docteur ès droits, citoyen de Besançon (1er avril 1635 ; — 23 mars 1647).

Jean-Denis Guibourg, docteur ès droits, ancien cogouverneur de Besançon (16 juin 1646 ; — 13 juin 1647).

Thomas de Jouffroy, seigneur de Novillars (14 juillet 1639 ; — 29 avril 1647).

Acte de publication du testament de Françoise Maublan, religieuse de la Visitation (23 août 1647).

François de Rye de la Palud, marquis de Varambon (10 novembre 1646 ; — 4 mai 1647).

Madeleine Sarragoz, veuve de Regnauld Alviset, notaire, citoyen de Besançon (12 août 1634 ; — 1er juin 1647).

Pierre Baverey, de Lièvremont, soldat en la garnison de Besançon (24 octobre 1642 ; — 30 mars 1648).

Antoine Biétrix, le jeune, marchand, citoyen de Besançon (28 mars 1628 ; — 3 mars 1648).

Huguette Billod, veuve de Claude Marguier, citoyen de Besançon (24 mai 1648; — 26 octobre 1648).

Jean Carrandet, vigneron, citoyen de Besançon (23 novembre 1648; — 7 décembre 1648).

Cécile Corne, de Serre (1er juin 1643; — 15 juin 1648).

François Courvoisier, citoyen de Besançon (10 octobre 1647; — 3 septembre 1648).

Pierre Despoutot, docteur ès droits, lieutenant en la cour de mairie de Besançon (12 avril 1643; — 8 juin 1648).

Antoine Garinet, chapelain à Saint-Maurice de Besançon (28 février 1648; — 24 mars 1648).

Pierre Juhan, chapelain en l'église Saint-Pierre de Besançon (8 avril 1648; — 2 juillet 1648).

François-Ignace Louys, en religion Frère Ignace, novice des Dominicains de Besançon (4 juillet 1641; — 9 septembre 1648).

Marguerite Pierrard, dame d'Osse, veuve de Nicolas Franchet, de Pontarlier, écuyer (7 février 1624; — 17 novembre 1648).

Guyette Rosyot, veuve d'Anatoile Dougnon, soldat à Besançon (12 mai 1641; — 15 juin 1648).

Pierre Sarragoz, docteur ès droits, ancien cogouverneur de Besançon, et Étiennette Bichet, sa femme (19 septembre 1648; — 26 novembre 1648).

Jeanne Tarceur, veuve d'Étienne de Magny, notaire à Besançon (1er novembre 1643; — 1er décembre 1648).

Georges Trouillot, tanneur, citoyen de Besançon (testament du 21 juin 1648; — codicille du 23 juin 1648; — publication du 27 juillet 1648).

Jeanne Montrivel, veuve de noble Étienne Varin; Jean-Baptiste Varin, seigneur d'Audeux, son fils, et Marguerite Petremand, femme de ce dernier (19 octobre 1628; — 18 décembre 1649).

Catherine Valle, en religion Sœur Marie-Ange, novice aux Annonciades de Besançon (20 janvier 1649; — 8 février 1649).

Marguerite Belin, veuve de François Cavin, marchand, citoyen de Besançon (testament du 24 juin 1650; — codicille du 26 juin 1650; — 18 juillet 1650).

Nicolas Bertrand, bourgeois de Vercel, capitaine réformé de l'armée des Pays-Bas (9 septembre 1645; — 17 septembre 1650).

Mathieu Bresselet, de Gray, citoyen de Besançon, maître d'hôtel de l'archevêque Claude d'Achey (20 août 1650).

Claudine Chassignet, veuve de Nicolas Thiébault, apothicaire, citoyen de Besançon (13 septembre 1650; — 13 octobre 1650).

Bernardin Coulon, Cordelier au couvent de Besançon (25 octobre 1650; — 17 novembre 1650).

Guillaume Courvoiseret, d'Hugier, réfugié à Besançon (3 janvier 1639; — 8 avril 1650).

Étiennette Dorinet, veuve de Jean-Baptiste Queney (24 août 1641; — 14 février 1650).

Claude Mathieu, fils de Jean Mathieu, pharmacien à Vauvillers, novice au couvent des Minimes de Prague. Sceau en placard de Jean-Agricola de Limbourg, notaire impérial (Prague, 25 novembre 1635; — 2 mai 1650).

Fernand Noël, boucher, citoyen de Besançon (2 avril 1637; — 3 octobre 1650).

Raymond Rollier, notaire, citoyen de Besançon. Acte interprétant le contrat de mariage dudit notaire (testament du 25 mai 1650; — publication du 10 juin 1650).

Pierre Symonnet, tanneur, citoyen de Besançon (10 décembre 1649; — 8 mars 1650).

Aimé Bauldot, potier d'étain, citoyen de Besançon, et Anne Ligier, sa femme, barrés à raison de la contagion (testament du 21 septembre 1636; — codicille de la femme devenue veuve, du 8 octobre 1636; — publication du 16 octobre 1651).

Philippe Chappelenet, citoyen de Besançon, novice aux Minimes de Besançon (14 mars 1651).

Balthazar Charpentier, tailleur d'habits, citoyen de Besançon (8 janvier 1642; — 22 mai 1651).

Marguerite Chevannay des Daniels, femme de Paris Jeanroy, citoyen de Besançon (17 juin 1651; — 3 juillet 1651).

Antoine Despoutot, docteur en théologie, chanoine en l'église métropolitaine de Besançon (21 septembre 1627; — 25 mai 1651).

Michelle Ferroux, veuve de Claude Lanssard, tisserand, citoyen de Besançon (testament du 29 décembre 1640; — codicille du 7 mars 1646; — publication du 21 janvier 1651).

Claude Jolyot, tailleur d'habits, citoyen de Besançon (22 septembre 1647; — 19 décembre 1651).

Claude de Jouffroy, seigneur d'Abbans (16 février 1649; — 10 janvier 1651).

Jeannette Julyotte, veuve de Claude Bichet, tailleur d'habits (16 avril 1651 ; — 4 juillet 1651).

Bon Monnier, ancien cogouverneur de Besançon (20 avril 1650 ; — 1er février 1651).

Anne-Reine de Munnans, dame de Laissey, femme de Jean-François de Vy, grand maître de la confrérie de Saint-Georges de Franche-Comté (17 août 1651 ; — 19 décembre 1651).

Mathieu Racine, marchand, citoyen de Besançon (31 août 1651 ; — 26 octobre 1651).

Louise de Rosières, femme de Jean-Baptiste d'Aubonne, seigneur de Bufignécourt (21 juillet 1639 ; — 9 novembre 1651).

Julienne de Villers, femme de Claude Monjardet, boucher, citoyen de Besançon (14 octobre 1639 ; — 16 janvier 1651).

Catherine Adeleney, veuve de Claude Jolyot, tailleur d'habits (7 mars 1652 ; — 26 mars 1652).

Isabeau Brullon, citoyenne de Besançon (23 décembre 1652 ; — 30 décembre 1652).

Claude-Jacques Groz, de Vesoul, en religion Frère Adalbert, novice aux Bénédictins de Saint-Vincent de Besançon (testament du 6 août 1651 ; — codicille du 13 août 1651 ; — publication du 12 novembre 1652).

Claude Franchet, seigneur d'Osse, lieutenant d'une compagnie de chevau-légers (5 novembre 1633 ; — 8 avril 1652).

Antoine Rately, veuve de Philippe Riboux, marchand, citoyen de Besançon (11 mars 1639 ; — 26 février 1652).

Anne Saillard, femme de Pierre Lambert, vigneron (testament du 6 mai 1652 ; — codicille du 20 mai 1652 ; — publication du 1er juillet 1652).

Bonaventure Tardy, veuve d'Antoine Lestornel, potier d'étain, citoyen de Besançon (26 février 1651 ; — 24 janvier 1652).

Pierre Tillard, notaire, citoyen de Besançon (19 décembre 1651 ; — 22 avril 1652).

Cécile de Valimbert, veuve de noble Antoine de Grace, citoyen de Besançon (1er octobre 1637 ; — 30 décembre 1652).

Jean-Louis Turgis, marchand, citoyen de Besançon (7 avril 1653).

Hugues Bernard, d'Onay (9 février 1653 ; — 27 février 1653).

Madeleine Borrey, fille de feu Antoine Borrey, secrétaire d'État de la cité de Besançon, novice des Annonciades de Vesoul (14 mai 1650 ; — 3 mars 1653).

Jacques Bonvalot, notaire, citoyen de Besançon (24 novembre 1644; — 10 mars 1653).

Philiberte Duchetey, de Vesoul (1er septembre 1636; — 10 septembre 1653).

Pierre de Jouffroy, fils de Thomas de Jouffroy, seigneur de Novillars (13 octobre 1650; — 24 novembre 1653).

Denis de Malpas, chevalier, seigneur de Mantry, citoyen de Besançon, et Anne-Françoise de Blye, sa femme (25 juin 1652; — 10 mars 1653).

Pierre Marchand de la Verrière, faiseur de cercles (9 février 1648; — 14 janvier 1653).

Anne Mayre, veuve de Pierre Oiselay, tanneur, citoyen de Besançon (5 août 1663; — 26 août 1653).

Ermainfroy-François d'Oiselay, baron d'Oiselay (3 mai 1650; — 23 juillet 1653).

Jeannette Passard, femme d'Othenin Clément, notaire, citoyen de Besançon (6 janvier 1653; — 14 octobre 1653).

Anne Pelletier, de Luxeuil, atteinte de maladie contagieuse (15 août 1637; — 7 février 1653).

Claude Virevaux, cordonnier, citoyen de Besançon (3 juin 1653).

Jeannette Virevaux, fille de Pierre Virevaux, vigneron (18 juillet 1653; — 28 juillet 1653).

Jean Allardet, maréchal, citoyen de Besançon (11 mars 1654; — 21 avril 1654).

Ferdinande Busson, fille de Nicolas Busson, d'Orchamps-Vennes (1er testament du 10 avril 1652; — 2e testament du 29 novembre 1652; — publications des 14 novembre 1633 et 16 mars 1654).

Jeanne Calf, veuve de Nicolas Berneville, citoyen de Besançon (3 août 1654; — 31 août 1654).

Jean-Baptiste Dorchamp, maréchal, citoyen de Besançon (7 janvier 1654; — 18 février 1654).

Pierre de Laroche, notaire, citoyen de Besançon (25 avril 1654; — 28 mai 1654).

Louis Simon, maître cordonnier, citoyen de Besançon (24 décembre 1653; — 11 mai 1654).

Catherine Babouhot, veuve d'Étienne Clerc, marchand, citoyen de Besançon (14 juillet 1655; — 24 juillet 1655).

Jérôme Chassignet, fils de feu Daniel Chassignet, docteur ès droits,

cogouverneur de Besançon (12 octobre 1650; — 26 octobre 1655).

Marguerite Grillet, veuve d'Antoine Vauderet, marchand, citoyen de Besançon (26 janvier 1655).

Claude Lamere, boucher, citoyen de Besançon (18 septembre 1655; — 5 octobre 1655).

Colette Marciacy, veuve de Pierre Riboux, marchand, citoyen de Besançon (27 décembre 1652; — 5 août 1655).

Luc Marquis, citoyen de Besançon (22 mars 1654; — 19 octobre 1655).

Jean Martelot, citoyen de Besançon (12 septembre 1655; — 20 septembre 1655).

Charles Rouhier, d'Esson en Champagne, citoyen de Besançon (23 octobre 1655; — 9 novembre 1655).

Marie Thiébaud, de Randevillers, veuve de François Bécoulet, de Chasot, et femme d'Antoine Touret, d'Orve (17 octobre 1653; — 2 août 1655).

Claude Chasne, vigneron, citoyen de Besançon, et Léonarde Perréal, sa femme (20 janvier 1652; — 3 juin 1656).

Rose Arbilleur, femme d'Étienne Depin (29 mars 1656; — 3 juillet 1656).

Girard de Froimond, capitaine de cuirassiers, originaire d'Arcourt, au pays de Liège (1er février 1656; — 8 mai 1656).

Pierre Guyard, vigneron, citoyen de Besançon (17 octobre 1656; — 30 octobre 1656).

Philiberte Guyenel, de Virey, demeurant à Gy, veuve de Christophe Monnet, de Gy (4 juin 1628; — 8 janvier 1656).

Pierre Jeanneney, citoyen de Besançon (3 février 1656; — 15 mai 1656).

Charles Lavezoz, marchand épinglier, atteint de mal contagieux (14 août 1637; —'2 mai 1656).

Hugues Millet, de Fondremand, capitaine de la baronnie dudit lieu (5 mai 1629; — 20 juillet 1656).

Pierre Nayme, tanneur, citoyen de Besançon, sur le point de partir pour l'Allemagne (3 mai 1646; — 28 juillet 1656).

Blaise Point, huissier royal et citoyen de Besançon (28 décembre 1655; — 26 janvier 1656).

Marguerite Vieille, d'Orchamps-Vennes, femme de Jean-Baptiste Plantamour (9 janvier 1645; — 15 juillet 1656).

Claude Viénot, caporal en la garnison de Besançon (6 février 1646; — 15 mai 1656).

Jean Bailly, de Mirecourt, marchand, citoyen de Besançon (19 octobre 1656; — 7 avril 1657).

Louise Béranger, citoyenne de Besançon (3 février 1657).

Claude Bouquerey, dit Sauliet, boucher, citoyen de Besançon (3 février 1657; — 4 juillet 1657).

Ancely Broch, veuve de Jacques Gaudot, marchand, citoyen de Besançon (3 juin 1653; — 4 août 1657).

Barbe Broch, veuve de noble Claude Gaudot, docteur ès droits, cogouverneur de Besançon (3 mai 1654; — 1er décembre 1657).

Claude Clerc, veuve de Désiré Vieille, marchand, citoyen de Besançon (10 août 1654; — 4 août 1657).

Désiré Clerc, tanneur, citoyen de Besançon, et Richarde Nicolin, sa femme (11 juillet 1657; — 20 août 1657).

Philibert-Claude Clereval, docteur en théologie, prieur de Courtefontaine (20 août 1656; — 26 novembre 1657).

Étienne Dolant, vigneron, citoyen de Besançon (16 novembre 1657; — 19 novembre 1657).

Jean Fouraisse, maître chirurgien, citoyen de Besançon (9 juillet 1656; — 7 avril 1657).

Pierre Fusier le vieux, vigneron, citoyen de Besançon (28 septembre 1657; — 3 novembre 1657).

Claude Gouthière, maître cordonnier, citoyen de Besançon (6 avril 1657; — 18 juin 1657).

Béatrix Lamourez, veuve de Jean-Baptiste de Marvelize, boulanger, citoyen de Besançon, et femme d'Antoine Carrandet, vigneron et citoyen de Besançon (testament du 23 mai 1657; — codicille du 6 juin 1657; — publication du 20 août 1657).

Claude-André Linglois, en religion Frère Hyacinthe, novice des Dominicains de Besançon (26 octobre 1650; — 20 mars 1657).

Étienne Mayret, citoyen de Besançon (8 avril 1657; — 17 mai 1657).

Claude Noble, d'Arbois, novice au couvent des Minimes de Besançon (8 octobre 1657; — 10 décembre 1657).

Claude Pergaud, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon (20 mai 1657; — 5 juillet 1657).

Pierre Ramasson, de Baume-les-Dames, demeurant à Besançon 14 septembre 1656; — 29 janvier 1657).

Jean Ravier, drapier, citoyen de Besançon (28 juin 1656; — 17 avril 1657).

Claude Roux, potier d'étain, citoyen de Besançon (1er mai 1657; — 10 septembre 1657).

Anatoile Varin, veuve de Richard Salignon, citoyen de Besançon (4 juin 1653; — 1er octobre 1657).

Antoine Aymonnin, de l'Isle, bonnetier, citoyen de Besançon, et Marguerite Baguet, sa femme (3 septembre 1657; — 18 juin 1658).

Claudine Bassand, femme d'Étienne Ryottet, corroyeur, citoyen de Besançon (11 décembre 1656; — 26 janvier 1658).

Jean Bauldot, prêtre, marguillier de l'église Saint-Jean de Besançon et secrétaire du chapitre métropolitain (22 mars 1658; — 10 avril 1658).

Claudine Bregille, veuve de Jean-Baptiste Lambert, vigneron, citoyen de Besançon (6 avril 1658; — 4 juin 1658).

Humbert Cheval, prêtre, né au Barboux, paroisse du Bizot, appelé Père Lazare, hermite en l'hermitage Saint-Jean, au fort Saint-André de Salins (19 mai 1658; — 4 novembre 1658).

Simonne Fardey, citoyenne de Besançon (15 mars 1658; — 5 juin 1658).

Antoine Galiot, tanneur, citoyen de Besançon (28 juillet 1658; — 26 novembre 1658).

Jeannette Garinot, veuve de Gilbert Billard, tailleur d'habits, citoyen de Besançon (12 janvier 1658; — 7 mars 1658).

Anne Guillaume, femme de Jean-Baptiste Virevaux, vigneron, citoyen de Besançon (11 août 1658).

Luc Jannet, docteur en médecine, citoyen de Besançon (1er juillet 1656; — 23 juillet 1658).

Antoinette Jugnot, veuve de noble Claude Tornand, conseiller au parlement de Franche-Comté (testament du 19 janvier 1652; — codicille du 9 octobre 1658; — publication du 28 novembre 1658).

Oudette Laboural, citoyenne de Besançon (2 janvier 1658; — 24 janvier 1658).

Étienne Louveaut, de Montcley (25 juin 1658; — 18 novembre 1658).

Thomas Montrivel, cogouverneur de Besançon (testament du 9 avril 1658; — codicille du 24 avril 1658; — publication du 10 mai 1658).

Jean Olivier, vigneron, citoyen de Besançon (4 juillet 1639; — 28 février 1658).

Pierre Trigalet, de Bregille, citoyen de Besançon (19 février 1658; — 26 mars 1658).

Luc Vauderet, syndic de la cité de Besançon (27 mars 1658; — 30 avril 1658).

Louise Vincent, femme de Pierre Thiébauld, vigneron, citoyen de Besançon (24 mars 1657; — 4 juin 1658).

Thomas Vincent, vigneron, citoyen de Besançon (15 août 1657; — 26 mars 1658).

Bernard Barod, novice aux Cordeliers de Besançon (22 août 1659; — 1er septembre 1659).

Claude-Étienne Beaul, ancien cogouverneur de Besançon (testament du 5 septembre 1655; — codicille du 23 avril 1657; — 8 juin 1659).

Jean Buffet, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon (9 mai 1659; — 19 novembre 1659).

Clauda Lanssard, citoyenne de Besançon (6 janvier 1659; — 23 juillet 1659).

Françoise Mairet, veuve de Pierre de la Roche, notaire, citoyen de Besançon (29 novembre 1658; — 3 janvier 1659).

Léonarde Perréal, veuve de Claude Chesne, vigneron, citoyen de Besançon (25 septembre 1657; — 3 mai 1659).

Jacques-Nicolas Perrenot de Granvelle de la Baume, comte de Saint-Amour (27 avril 1642; — 11 février 1659).

Toussaint Roger, soldat en la garnison de Besançon (2 octobre 1650; — 10 novembre 1659).

Catherine Rolier, femme de Paris-Jean Fournier, notaire, citoyen de Besançon (9 septembre 1658; — 31 mai 1659).

Jeanne Soye, veuve de Jean Prudhan et de Nicolas Picardet (9 septembre 1659; — 9 décembre 1659).

Françoise Deschard, femme de Jean Robbin, marchand, citoyen de Besançon (29 juin 1659; — publié le 12 mai 1659).

Frédéric de Chavirey, seigneur de Vaucelle, la Corne de Chaux, Rozet, etc. (16 octobre 1659; — 22 décembre 1661).

Jean-Baptiste de Jouffroy, chanoine et grand chantre de l'église métropolitaine de Besançon (11 avril 1658; — 11 février 1661).

Guillemette Abryot, femme de noble Antoine-Désiré Linglois, docteur ès droits, ancien cogouverneur de Besançon (17 décembre 1662; — 23 janvier 1663).

Étienne Bouverot, prieur de Ruffey, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon (25 février 1663; — 5 mars 1663).

Étienne Caillier, curé d'Auxon-Dessous (24 mars 1663; — 9 juillet 1663).

Étienne Chasne, vigneron, citoyen de Besançon (16 septembre 1662; — 22 mars 1663).

Claudine Cobet, femme d'Étienne Felzot, vigneron, citoyen de Besançon (5 mai 1650; — 9 juillet 1663).

Cécile Grand, veuve de Jean Roz, vigneron, citoyen de Besançon (8 janvier 1658; — 2 juillet 1663).

Jacques-François Guibourg, lieutenant du bailliage de Quingey (publication du 17 juillet 1663).

Antoine Lagrandfemme, veuve de Pierre-Eustache Vichot, citoyen de Besançon (12 octobre 1644; — 2 avril 1663).

Jacques Massey, apothicaire (11 novembre 1662; — 23 février 1663).

Ferdinand Noël, boucher, citoyen de Besançon (17 avril 1662; — 23 janvier 1663).

Nicolas Vieille, curé d'Orchamps-Vennes, ci-devant prieur de Bonnevaux (7 mai 1663; — 9 juin 1663).

Jean-François Damandre, seigneur de Bouligney (16 juillet 1663; — 12 mai 1664).

Gaspard-Joseph Monnier, fils de noble Jean Monnier, d'Arinthod, en religion Frère Hilarion Monnier, novice des Bénédictins de l'abbaye de Saint-Vincent (9 juillet 1664; — 18 août 1664).

Claudine Grangeot, de Fontenoy, réfugiée à Besançon (3 août 1639; — 3 juillet 1665).

Guillaume Maistret, marchand, fils de Jean Maistret, marchand à Pesmes (30 juillet 1636; — 4 septembre 1665).

Bonne Verin, veuve de Pierre Ramasson, de Baume-les-Dames; (16 avril 1664; — 3 février 1665).

Claude Bergier, caporal en la garnison de Besançon (3 mai 1663; — 23 mars 1666).

Hugues Billoz, vigneron, citoyen de Besançon (14 septembre 1637; — 7 mai 1666).

Jean-Guillaume Buisson, citoyen de Besançon (9 février 1665; — 7 septembre 1666).

Marguerite Camu, fille de Marin Camu, conseiller au parlement

de Dole, en religion Sœur Marguerite-Célestine, du couvent des Bénédictines de Besançon (25 février 1666; — 21 mars 1666).

Jeanne Lamoureux, de Trévillers (7 octobre 1666; — 15 novembre 1666).

Claudine Ligier, femme de Jean Bryon, d'Audeux (9 juin 1664; — 24 mai 1666).

Marguerite-Françoise Paris, femme de François Maublan (6 août 1666; — 19 août 1666).

Claude Robelin, d'Osse, et Jeanne Coyteux, sa femme (18 mai 1659; — 7 décembre 1666).

Sabine Robert, femme de François Prévost, pâtissier, citoyen de Besançon (7 octobre 1666).

Claude-Antoine Rousseaux, de Dole, docteur ès droits, demeurant à Marnay (25 juin 1662; — 10 février 1666).

Jean Viénot, vigneron, citoyen de Besançon, résidant à Bregille (19 juin 1663; — 11 janvier 1666).

Claudine Gounot, veuve de Claude Mathieu, tailleur d'habits, citoyen de Besançon (5 septembre 1667; — 30 septembre 1667).

Jean Cordier, couvreur, citoyen de Besançon (8 novembre 1662; — 27 septembre 1667).

Antoine Devillers, femme d'Abraham Bouillard, boucher, citoyen de Besançon (16 juillet 1667; — 1er novembre 1667).

Claude Courtot, vigneron, citoyen de Besançon (testament du 13 mai 1660; — codicille du 24 janvier 1667; — publication du 30 septembre 1667).

Guillemette Faivre, veuve de Pierre de Loisy, orfèvre, citoyen de Besançon (21 août 1666; — 31 janvier 1667).

Charles Guyot, tailleur, citoyen de Besançon (10 décembre 1638; — 17 août 1667).

Étienne de Marvelize, dit Baigue, citoyen de Besançon (7 décembre 1665; — 2 mai 1667).

Pierre Mathey, cordonnier, citoyen de Besançon, et Claudine Sergent, sa femme (11 novembre 1637; — 14 juin 1667).

Jeannette Nicolas, femme de Dimanche Bailly, marchand, citoyen de Besançon (26 décembre 1666; — 11 janvier 1667).

Thiébaud Noël, boucher, citoyen de Besançon (17 mai 1666; — 11 février 1667).

Antoine Perrenot, prêtre, ancien curé de Vercel, retiré à Besançon

(testament du 29 mai 1664; — 1er codicille du 3 mai 1665; — 2e codicille du 29 décembre 1665; — publication du 17 août 1667).

Jean-Claude Perrenot, notaire, greffier de la cour de régalie à Besançon (testament du 7 juin 1667; — codicille du 9 juin 1667; — publication du 29 juin 1667).

Élisabeth Pierre, femme de Dimanche Césare, boucher (15 août 1667; — 12 septembre 1667; — publication du 3 novembre 1667).

Jean Poinssard, d'Aveney, vigneron (19 juin 1666; — 14 juillet 1667).

Hugues-Ferdinand Poutier, novice au couvent des Capucins de Besançon (27 septembre 1643; — 16 juin 1667).

Louise Riffauld, de Chenecey, demeurant à Besançon (13 juin 1659; — 17 décembre 1667).

Marguerite Thiébaud, femme de Claude de Montmahoux, vigneron (5 octobre 1667; — 19 décembre 1667).

Élisabeth Virevaux, veuve de Didier Didier, orfèvre, citoyen de Besançon (testament du 4 septembre 1661; — codicille du 11 mai 1665; — publication du 30 juin 1667).

Antoine Aubry, marchand, citoyen de Besançon (22 mars 1668; — 11 avril 1668).

Jean de Basle, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon (18 juillet 1664; — 5 mars 1668).

Simonne Bouillard, veuve de Jean Quinternet, fournier, citoyen de Besançon (29 septembre 1664; — 10 avril 1668).

Jeannette Callerand, veuve de Guillaume Varéchon, de Trepot, soldat en la garnison de Besançon (28 mars 1663; — 26 novembre 1668).

Dominique Chassignet, orfèvre (6 novembre 1668; — 12 novembre 1668).

Guillemette Crestin, veuve de Jean-Baptiste Laguille, apothicaire, citoyen de Besançon (6 août 1660; — 22 octobre 1668).

Guillaume Peuldey, de Palente, maître de camp, ancien cogouverneur de Besançon (19 décembre 1662; — 4 mai 1668).

Renobert Guyot, de Ranchot (18 février 1668; — 13 mars 1668).

Abraham Jolicard, citoyen de Besançon (14 novembre 1667; — 30 janvier 1668).

Françoise Joliot, de Sorans (12 avril 1664; — 28 mai 1668).

Jeanne Laubert, citoyenne de Besançon (9 mai 1661; — 1er juin 1668).

Jean Monniot, maître tailleur, citoyen de Besançon (12 décembre 1668; — 17 décembre 1668).

Jean-Baptiste Morel, citoyen de Besançon, caporal en la garnison de cette ville (25 juin 1668; — 22 août 1668).

Jeanne-Baptiste et Jeannette Morelot, sœurs, de Besançon (28 mars 1663; — 12 novembre 1668).

Gaspard de Moustiers, seigneur de Cubry (fait à Paris, le 13 avril 1668; — codicille du 15 avril 1668; — 11 mai 1668).

Jean Mouton, vigneron, et Marguerite Michelot, sa femme (27 juillet 1668; — 7 décembre 1668).

Louise Regnier, femme de Jean-Pierre Denizot, de Besançon (27 février 1668; — 11 avril 1668).

Pierre Thiébauld, vigneron (17 juin 1668; — 16 juillet 1668).

Claude Bressand, notaire, citoyen de Besançon (5 août 1669; — 26 août 1669).

Étienne de Chaffoy, chanoine du chapitre métropolitain de Besançon, doyen de Beaupré et prieur de Mouthrot-lez-Traves, et Philippe-Adrien Chaffoy, écuyer, seigneur de Courcelles, son frère (21 juin 1667, — 11 septembre 1669).

Pierre Chappuis, vigneron, citoyen de Besançon, et Marguerite Pinot, sa femme (19 mai 1666; — 14 octobre 1669).

Humbert Corne, cordonnier (15 juillet 1668; — 7 mai 1669).

Antoine Gay, vigneron, citoyen de Besançon (29 janvier 1669; — 5 août 1669).

Antoinette Gonnot, dite Bouquet, citoyenne de Besançon (3 février 1667; — 16 décembre 1669).

Mougin Jolicard, marchand, citoyen de Besançon (19 mars 1665; — 29 janvier 1669).

Blanche Jolyot, citoyenne de Besançon, femme d'Étienne Couche, vigneron et sergent de l'hôtel de ville de Besançon (3 février 1662; — 4 mars 1669).

Hugues Magnin, dit Magnenet, prêtre, du Luisans en Vennes (23 janvier 1668; — 23 mai 1669).

Suzanne de Marvelize, femme de Didier Grandidier, cordonnier, citoyen de Besançon (8 février 1656; — 9 avril 1669).

François Nazey, docteur ès droits (testament du 17 octobre 1668; — codicille du 11 mars 1669; — publication du 12 mars 1669).

François Phizalix, chapelain de l'église de Sainte-Madeleine de Besançon (1er mars 1669; — 18 mars 1669).

Jean Rouhier, boucher, citoyen de Besançon (18 janvier 1669; — 11 avril 1669).

Ferdinand Bouvot, docteur en médecine (30 octobre 1670; — 1er novembre 1670).

Pierre Chapuis et Marguerite Pinot, sa femme (publication du 31 mai 1670).

Jacques Finot, novice au couvent des Minimes de Besançon (5 mars 1638; — 15 avril 1670).

Claude Mahon, vigneron, citoyen de Besançon (9 septembre 1669; — 12 février 1670).

Françoise Nayme, femme de Laurent Privey, citoyen de Besançon (2 avril 1669; — 21 mai 1670).

Étiennette Perron, veuve de Balthasar Fournier, citoyen de Besançon (6 janvier 1670; — 17 février 1670).

Marie-Françoise de Vaudrey, fille de feu Melchior de Vaudrey, baron de Dampierre, et de Catherine de Thérinde (6 février 1655; — 29 octobre 1670).

Michel Bressand, marchand, citoyen de Besançon (testament du 20 mars 1666; — codicille du 9 février 1671; — publication du 23 mai 1671).

Gilles Bryotet, originaire de Neuvelle, résidant à Besançon (24 décembre 1659; — 8 avril 1671).

Simon Clément, marchand, citoyen de Besançon (25 mars 1668; — 8 juin 1671).

Louise Desbœufs, veuve de Pierre-Antoine Bidaul, vigneron (26 novembre 1668; — 2 mars 1671).

François Faivre, vigneron, citoyen de Besançon (testament du 25 septembre 1670; — codicille du 20 décembre 1670; — publication du 3 février 1671).

Claudine Febvre, veuve d'Étienne Desgruz, drapier, citoyen de Besançon (25 février 1671; — 13 mai 1671).

Claude Girod, docteur ès droits, originaire de Nozeroy et citoyen de Besançon (20 mai 1671; — 15 juin 1671).

Nicolas Godard, curé de Bussières (22 décembre 1670; — 12 janvier 1671).

Claude-François Hugonnet, docteur ès droits, chanoine de l'église

métropolitaine de Besançon et prieur commendataire de Sirod (2 juin 1669 ; — 14 août 1671).

Claude Macheperrin, vigneron, citoyen de Besançon (2 juillet 1671 ; — 10 septembre 1671).

Antoine Oudot, chapelain à Saint-Jean-Baptiste de Besançon (15 juillet 1671 ; — 11 août 1671).

Isabeau Poire, veuve de Ferdinand Noël, citoyen de Besançon (6 août 1664 ; — 19 août 1671).

Désiré Quinternet, vigneron, citoyen de Besançon, résidant à Bregille (9 décembre 1670 ; — 12 janvier 1671).

Claude Ballyet, boucher, citoyen de Besançon (19 août 1669 ; — 8 janvier 1672).

Étienne Barre, citoyen de Besançon (1er septembre 1672 ; — 10 novembre 1672).

Jeanne-Baptiste Berger, veuve de Roger Toussaint, soldat à Besançon (7 février 1666 ; — 5 novembre 1672).

Anne Caillet, femme de Jean-Baptiste Joliot, vigneron, citoyen de Besançon (2 juillet 1662 ; — 16 janvier 1672).

Jean Chappuis, de Saône, soldat en la garnison de Besançon, et Anne de Gonsans, sa femme (22 mai 1666 ; — 14 janvier 1672).

Ferréol Chauvelot, vigneron, citoyen de Besançon (7 janvier 1663 ; — 30 septembre 1672).

Viénot Chenaux, tisserand, citoyen de Besançon (21 juillet 1672 ; — 5 décembre 1672).

Étiennette Chenevière, femme de Pierre Tasche, charron, citoyen de Besançon (3 septembre 1671 ; — 14 juin 1672).

Hugues Clémençot, d'Onay (30 mai 1672 ; — 14 juin 1672).

Charles Clerc, marchand, citoyen de Besançon (5 août 1671 ; — 22 mars 1672).

Claude Colin, citoyen de Besançon, résidant à Corcondray (28 juin 1672 ; — 4 juillet 1672).

Pierre-Mathieu Dauxiron (21 avril 1672 ; — 17 mai 1672).

Nicolas Denys, marchand, citoyen de Besançon, et Jeanne Noirot, sa femme (2 juin 1670 ; — 10 octobre 1672).

Daniel de Ferroux, seigneur de Valeroy-lez-Port, capitaine en la garnison de Besançon (19 février 1672 ; — 4 mars 1672).

Anne Gounod, veuve de Thiébaud Noël, boucher, citoyen de Besançon (23 avril 1671 ; — 8 août 1672).

Bonaventure Jouffroy, femme de Thomas Ravier, citoyen de Besançon (7 septembre 1671; — 27 juin 1672).

Pierre Monnot, de Bonnétage (16 février 1672; — 27 avril 1672).

Françoise Nicolin, veuve de Pierre Grandvoinet, dit Forcasse, citoyen de Besançon (2 juillet 1672; — 11 juillet 1672).

Laurent Outhenin, abbé commendataire d'Acey, chapelain d'honneur de la chapelle royale de Bruxelles (testament du 25 février 1672; — codicille du 4 mars 1672; — publication du 28 mars 1672).

Claude Poutier, seigneur de Mamirolle (7 septembre 1671; — 19 janvier 1672).

Anne Riboux, veuve de Guillaume Peuldey, maître de camp et ancien cogouverneur de Besançon (6 février 1665; — 11 août 1672).

Guillemette Bernard, femme de Pierre de Pain, vigneron, citoyen de Besançon (9 septembre 1674; — 17 septembre 1674).

Étienne Boissard, prêtre de l'Oratoire de Besançon (21 août 1674).

Bonaventure Coulon, citoyenne de Besançon (26 avril 1674; — 12 juin 1674.)

Antoine Galle, citoyen de Besançon (2 mars 1674; — 23 juillet 1674).

Jeanne Guinnard, de Chenecey, résidant à Besançon (10 mars 1671; — 26 novembre 1674).

Françoise-Alexandrine Guyon, veuve de Jean-Ferdinand Jobelot, conseiller au parlement de Franche-Comté (publication du 4 mai 1674).

Claudine Maublan, femme de Claude Roydet (8 décembre 1671; — 19 novembre 1674).

Anne Quinternet, veuve de Jacques Trigalet, vigneron, citoyen de Besançon (24 mai 1674; — 12 juin 1674).

Claude Quinternet, vigneron, citoyen de Besançon, et Anne Turebuche, sa femme (18 février 1674; — 12 juin 1674).

Louis Vassauld, prêtre, citoyen de Besançon (24 mai 1668; — 17 septembre 1674).

Pierre Alviset, citoyen de Besançon (25 juillet 1675; — 17 août 1675).

Claire du Bief, d'Ornans, femme de Martin Roche, maître des enfants de chœur à l'église collégiale de Sainte-Madeleine de Besançon (30 novembre 1674; — 29 avril 1675).

Pierre Fattelay, chirurgien, citoyen de Besançon (23 avril 1675; — 12 juin 1675).

Jacquette Fournier, femme d'Antoine Martin (14 mars 1675; — 18 juin 1675).

Laurent Guyon, vigneron, citoyen de Besançon (15 novembre 1673; — 7 mai 1675).

Marguerite Huchier, veuve de Pierre Chandyot, citoyen de Besançon (27 août 1673; — 1er août 1675).

Claude Marchand, de Luxeuil, secrétaire du marquis d'Hyenne, résidant à Besançon (2 décembre 1675; — 19 décembre 1675).

Jeanne Morel, femme d'Antoine Carrand, vigneron, citoyen de Besançon (23 novembre 1674; — 1er juillet 1675).

Denise Papay (18 juillet 1674; — 19 août 1675).

Jean-Baptiste Parnault, docteur ès droits, citoyen de Besançon (18 janvier 1672; — 16 octobre 1675).

Claudine Piquand, femme de Nicolas Rousselot, marchand, citoyen de Besançon (26 septembre 1674; — 7 juin 1675).

Mathieu Racle, docteur en médecine, citoyen de Besançon (24 janvier 1675; — 4 mai 1675).

Antoine Robin, citoyenne de Besançon (18 mars 1675; — 26 mars 1675).

Étienne Virvo, vigneron, citoyen de Besançon (29 mai 1675; — 8 juillet 1675).

Jean Vitte, de Roche-sur-le-Doubs, résidant à Besançon (8 mars 1671; — 2 mai 1675).

Acte de partage de la succession de Thierry Grosperrin (2 juillet 1676).

Jean Beleney, boucher, citoyen de Besançon (24 novembre 1677 et 14 décembre 1677).

Philippe Boitouzet, de Besançon, Chartreux, sur le point de faire profession (passé à la Grande Chartreuse, le 3 octobre 1676; — 8 mars 1677).

Barbe Cauverdot, veuve de Pierre Clerc, orfèvre, citoyen de Besançon (26 juin 1677; — 30 juin 1677).

Jean Chassignet, chanoine du chapitre métropolitain de Besançon, prieur de Saint-Louis de Colonne (11 janvier 1677).

Louis de Chavirey, seigneur de Recologne, citoyen et gouverneur de Besançon (29 août 1674; — 6 septembre 1677).

Clériadus Dangin, peintre, citoyen de Besançon (7 avril 1677; — 19 juillet 1677).

Jean Dusillot, vigneron, et Anne Maigrot, sa femme (23 janvier 1677; — 10 mars 1677).

Jeanne-Baptiste Galloys, femme de Clériadus Dangin, peintre, citoyen de Besançon (14 avril 1672; — 19 juillet 1677).

Claudine Louvois, veuve de Jacques Joseph, vigneron (2 avril 1677; — 9 avril 1677).

Jean-François Malcourant, citoyen de Besançon (8 février 1676; — 18 janvier 1677).

Marguerite Martin, femme de Pierre-François Prudent, vigneron (6 mars 1677; — 27 avril 1677).

Antoine Mathey, huissier, citoyen de Besançon (22 octobre 1676; — 25 juin 1677).

Claude-Antoine Philippot, femme de Jean André, tailleur d'habits, citoyen de Besançon (1er septembre 1667; — 15 juillet 1677).

Laurent Priné, citoyen de Besançon (26 février 1668; — 20 décembre 1677).

Suzanne Quinot, femme d'Étienne Crely, vigneron (20 septembre 1675; — 2 novembre 1677).

Richard Rousselet, citoyen de Besançon (17 septembre 1677; — 12 novembre 1677).

Antoine Symonin, orfèvre, citoyen de Besançon, et Antoinette Montagu, sa femme (7 mars 1671; — 27 avril 1677).

Jacques Tissot, marchand, citoyen de Besançon (23 septembre 1676; — 15 février 1677).

Marc de Valimbert, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon (27 novembre 1672; — 27 septembre 1677).

François Viénot, vigneron, citoyen de Besançon (8 mai 1673; — 4 janvier 1677).

Jean Baron, notaire, bourgeois de Vercel et citoyen de Besançon, et Agathe Bertrand, sa femme (29 mars 1676; — 19 novembre 1678).

Marguerite Maublant, femme de Jean Perrin, de Dole (19 mars 1670; — 7 mars 1678).

Marc de Toulongeon, seigneur de Pelouzey et de Jallerange (5 avril 1674; — 28 novembre 1678).

Antoinette Guthelot, veuve d'André Masson, sergent en la garnison de Besançon (7 août 1674; — 14 juin 1678).

Claude-Louis Ardin, curé de Chalèze (1er août 1677; — 19 mai 1679).

Jean-Julien Blancheteste, ancien cogouverneur de Besançon (11 novembre 1679; — 20 novembre 1679).

Claudine Favière, citoyenne de Besançon (2 janvier 1677; — 19 mai 1679).

Claude Jobelot, vicaire général et chanoine de l'église métropolitaine de Besançon (6 avril 1679; — 5 décembre 1679).

Jacques de la Court, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon (4 mai 1675; — 1er décembre 1679).

Jean Laude, maréchal, citoyen de Besançon (11 février 1679; — 28 février 1679).

François Marin et Louise Poux, sa femme (1er mars 1676; — 18 septembre 1679).

Jean-Baptiste Martin, vigneron, citoyen de Besançon (23 septembre 1679; — 6 novembre 1679).

Pierre Mouchoux, maître chirurgien à Besançon (30 août 1679; — 17 octobre 1679).

Gabriel Petitjean, fils de Jean Petitjean, vigneron (18 avril 1678; — 24 avril 1679).

Léonard Valangin, taillandier, citoyen de Besançon (21 août 1679; — 20 octobre 1679).

Étienne Allemandet, vigneron, citoyen de Besançon (28 mars 1670; — 19 juillet 1680).

Pierre Allemandet, citoyen de Besançon (26 juillet 1680; — 19 août 1680).

Pierre-Laurent Aubereau, maître sellier, citoyen de Besançon (18 décembre 1679; — 15 février 1680).

Nicolas Bernard, citoyen de Besançon (22 septembre 1679; — 12 février 1680).

Marguerite Buson, femme d'Antoine Simonin, maître orfèvre, citoyen de Besançon (24 juin 1678; — 16 février 1680).

Jean Chassignet, chanoine du chapitre métropolitain de Besançon (11 janvier 1677; — 13 juillet 1680).

Jean-Mathieu Cuenet, vigneron de Besançon (23 septembre 1676; — 22 juin 1680).

Claude Culle, vigneron, citoyen de Besançon (29 juin 1675; — 16 juillet 1680).

Pierre Depin, citoyen de Besançon, résidant à Velotte (23 février 1680; — 28 février 1680).

Antoine Dubief, veuve de Claude Sambet, citoyen de Besançon (27 juin 1678; — 7 octobre 1680).

Hélène Fau, veuve de Raymond Rolier, citoyen de Besançon (5 juin 1680; — 19 juin 1680).

Pierre Gasinot, sellier, citoyen de Besançon (26 juillet 1680; — 21 octobre 1680).

Claude Gignard, vigneron, citoyen de Besançon (5 juin 1680; — 4 juillet 1680).

Pierre Gonniot, vigneron, citoyen de Besançon (29 mars 1679; — 13 novembre 1680).

François Gousset, de Gy, résidant à Besançon (11 janvier 1674; — 7 mars 1680).

Anatoile Lanchy, veuve d'Étienne Allemandet, vigneron, citoyen de Besançon (22 avril 1676; — 19 juillet 1680).

Pierre-François Leschelle, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon (24 janvier 1680; — 26 janvier 1680).

Jean-Baptiste d'Orival, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon (4 juin 1679; — 14 juin 1680).

Antoine Plantamour, femme de Philippe Choublant, charpentier, citoyen de Besançon (28 octobre 1679; — 1er avril 1680).

Jacques Racine, marchand, citoyen de Besançon (16 octobre 1680; — 14 novembre 1680).

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 56, n° **93**. — Voir sur ce manuscrit une étude de M. J. Gauthier, *Le livre du serment du parlement de Franche-Comté* (1497-1710), dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*, année 1895, p. 91.

Page 58, n° **94**, lignes 30 et 31. — L'attribution à S. Jean Damascène de la Vie en langue grecque des SS. Barlaam et Josaphat est erronée. (Voir H. Zotenberg, *Notice sur le livre de Barlaam et Joasaph*, dans *Notices et extraits des manuscrits...*, t. XXVIII, p. 1.) Sur cette même légende, on peut consulter E. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, t. I, p. xlvii-lvi, et G. Paris, *Saint Josaphat*, dans la *Revue de Paris*, 1895, t. III, p. 529-550.

Page 59, n° **95**, fol. 171 v°. — *Au lieu de :* Fragment des prophéties d'Isaïe, noté en neumes, *lire :* Épître farcie notée en neumes, du jour de Noël : « Populus gentium qui... »

Page 63, n° **98**, fol. 66 v°. — *Au lieu de :* De patribus, *lire :* De fratribus.

Page 64, même manuscrit, ligne 31. — *A la suite de :* preuves, p. iv-vi, *ajouter :* et *Histoire de l'église de Besançon*, t. I, preuves, p. iii-v.

Page 66, n° **99**, ligne 1. — *Au lieu de :* Fol. 45, *lire :* Fol. 46.

Page 128, n° **186**, ligne 20. — *Ajouter :* p. 528 et 758.

Page 181, n° **258**, ligne 2. — *A la suite de :* dicto, *ajouter :* id est.

Page 185, n° **268**. — Sur F.-X. Moïse, on peut voir une notice de dom Grappin, publiée par M. Duparchy dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 1888, p. 265-288.

Pages 185 et 186, n° **269**. — Les *Acta Martini Lutheri* se trouvent publiés en langue allemande parmi les Œuvres de Luther. Quant à la signature : « Lutherus ille », elle n'est pas de la main de Luther.

Page 244, n° **422**. — Ce manuscrit a été acheté par la Bibliothèque, en 1835, pour 150 francs.

Page 257, n° **440**. — Le Mémoire qui forme ce manuscrit ne saurait être antérieur à 1763, puisqu'il renferme des observations faites en cette année, ni postérieur à 1768, date de la publication du tome I de la *Bibliothèque historique de la France* éditée par Fevret de Fontette, où notre mémoire est cité (p. 131). C'est à tort que Fevret de Fontette et après lui Charles Weiss, dans son catalogue des manuscrits de la Bibliothèque, l'ont attribué au P. Florence Tavernier, Capucin de Pontarlier. Il semble, toutefois, que ce dernier a collaboré à ce tra-

vail que Barbaud, en raison de ses relations avec Droz, aura présenté à l'Académie de Besançon. (Communication de M. le docteur Antoine Magnin, professeur à l'Université de Besançon.)

Page 260, n° **448**. — Ce manuscrit est autographe.

Pages 280 et 281, n° **491**. — Sur d'Arçon, on peut lire une étude d'Albert DE ROCHAS D'AIGLUN, publiée dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1866, p. 209-338.

Page 307, n° **535**. — Les armoiries *d'argent à la fasce de gueules*, qui se trouvent en tête de ce manuscrit, sont celles de Girolamo Sanseverino, prince de Bisignano

Page 312, n° **540**, ligne 32. — *Au lieu de :* IEHA, *lire :* IEHAN.

Page 352, n° **592**, ligne 7. — *Ajouter :* Voir en outre *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1896, p. 153.

Page 356, n° **599**, ligne 14. — *Ajouter :* Une autre notice sur ce personnage, de P. BERGMANS, se trouve dans la *Biographie nationale... de Belgique*, t. XIV, col. 84-86.

Page 379, n° **640**. — Le fragment de parchemin, dont il est question au fol. 26, est un débris d'un manuscrit copié en lettres onciales, probablement au VII[e] siècle ; il n'en subsiste plus que seize lignes à deux colonnes ; encore y manque-t-il quelques lettres au commencement des lignes de la première colonne et à la fin des lignes de la seconde. Voici ce qu'il est possible de déchiffrer :

humanae	Maxime que c
ac religiosum of	et nunc et se[mper]
ficium quod vel	antea potiss
ad naturam a /////	inter morta
// ens vel a pruden	bentur oti
tium studiis pro	simul adque c
fectum dignum	lentia quod a
aliquid hoc con	sine altero m
cesso sibi ad intel	nus materies
legentiam divi	boni esset oc[ca]
no munere opti	sio.
neret.	Quia et quies
Multa quidem ad	pro quod
/// rant quae opinio	vitae ipsius
///// communio	intellegat
///// efficere utilem	humano

Au verso, sont quelques mots en cursive mérovingienne du VII[e] ou du VIII[e] siècle.

Page 382, n° **643**, lignes 17 et 28. — *Corriger :* Mestrezat.

Page 383, ligne 11. — *Corriger :* Bacoffe.

Page 530, n° **840**. — La pièce « Ut belli sonuere... » se trouve publiée dans l'*Anthologie latine* (édit. Riese, t. I, fasc. 1, p. 257 ; ed. secunda, p. 306). La pièce « Almo Theon... » est publiée *ibid.*, p. 258 ; edit. secunda, p. 307.

Pages 547 et 548, n° **866.** — Au sujet de ce récit, voir les *Mémoires de la Société d'émulation du Jura,* 1878, p. 509-522.

Pages 561-566, n^os^ **887-888.** — Ces deux manuscrits ont été achetés par la Bibliothèque, en 1835, pour la somme de 100 francs.

Page 567, n° **891.** — Sur Ballouhey, voir les *Mémoires de l'Académie de Besançon,* 1848, p. 33.

Page 808, ligne 24. — *Au lieu de :* Boissot, *lire :* Boisot.

University of
Connecticut
Libraries

39153029162189